LA REVUE DE LIÉGE.

TYPOGRAPHIE DE FÉLIX OUDART.
rue St.-Hubert, 3.

LA

REVUE DE LIEGE

PARAISSANT

LE 15 DE CHAQUE MOIS

SOUS LA DIRECTION

DE

M. FÉLIX VAN HULST.

TOME III.



LIÉGE

FÉLIX OUDART, IMPRIMEUR-ÉDITEUR.

MDCCCXLV

UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU COMITÉ DE LECTURE DE LA *REVUE DE LIÉGE*.

> Nous avons bien aussi nos petits travers, et au fait, quand toutes les classes de la société ont leurs ridicules.... je ne vois pas pourquoi nous n'aurions pas aussi les nôtres.
>
> CASIMIR DELAVIGNE.

Plusieurs collaborateurs de la Revue, qui ne se sont pas encore trouvés réunis, se rapprochent par groupes.

UN DES ANCIENS REDACTEURS DE LA REVUE BELGE.

Que nous veut donc le Directeur, d'user ainsi tout-à-coup de sa prérogative pour nous convoquer, deux jours après la réunion accoutumée, en séance extraordinaire?

UN AUTRE DU MÊME GROUPE.

Séance extraordinaire, vraiment; car nous sommes au moins en nombre triple, et le réglement n'exige que le nombre double.

UN DES PLUS JEUNES.

C'est que nous avons tous été curieux, comme monsieur..

LE PREMIER.

Ce n'est pas la matière qui lui manque pourtant; car, Dieu merci, nous lui en avons encore envoyé, rien que des articles approuvés dans les dernières séances, de quoi remplir un trimestre.

UN NOUVEAU.

Et au besoin, il fournirait une livraison de six feuilles, à lui tout seul, tout en s'occupant de procès de douane ou d'accises.

UN AUTRE.

Flatteur ! C'est pour qu'on le répète qu'il dit cela.

LE PRÉCÉDENT.

Du tout. Le Directeur sait très-bien lui-même que cette fécondité est souvent dangereuse, et il ne demande pas mieux que de se mettre à l'écart quand il a des matériaux assez variés.

LE PREMIER.

Eh bien, je vous garantis qu'il n'en manque pas pour le moment. Il a de quoi diversifier ses cahiers tant qu'il voudra. Outre les analyses de toutes les Revues....

LE PRÉCÉDENT (*interrompant*).

Dont il a fait sa bonne part, selon l'usage.

LE PREMIER (*continuant*).

Nous lui avons envoyé, de Théodore Juste, un tableau très-savant et plein de données neuves, de l'Europe au moment de la formation des communes, suivi du récit très-dramatique du meurtre de Charles-le-Bon, et de l'élection de Thierry d'Alsace en Flandre; une explication toute nouvelle très-vraisemblable et fort curieuse de la procession si bizarre connue à Liége sous le nom des *Croix de Verviers*, par Ferdinand Henaux; une nouvelle intéressante de M. Pironon d'Ypres, qui a voulu prouver par là qu'il ne garde point du tout rancune à la Revue, pour la manière un peu sévère dont Emile Frensdorff a traité sa *Dona Violeta*. Nous lui avons envoyé de Léon Wocquier et de Firmin Lebrun....

LE SECOND INTERLOCUTEUR DU MÊME GROUPE.

Ah ça! mon cher ami, il me semble que nous savons bien ce que nous avons lu et approuvé.

LE PREMIER.

Tu es bien heureux, je ne suis pas toujours sûr de ces choses-là, moi, surtout quand il y a beaucoup à lire... Au surplus c'était pour ces messieurs (*désignant ceux qui n'ont pas encore fait partie des comités ordinaires*) qui auraient peut-être été bien aises...

UN DES PLUS JEUNES.

En fait de poésies, êtes-vous aussi abondamment pourvu..?

LE SECOND DU GROUPE DES ANCIENS.

Si nous avons assez de vers, bon Dieu! Sur ma parole! d'abord la case des pièces rejetées ou ajournées est au moins deux fois aussi bourrée que la case correspondante pour les articles en prose; et, en suivant la sage proportion que l'on a gardée jusqu'à présent, le Directeur aurait de quoi aller toute une année avec les pièces approuvées, en supposant qu'il n'en vînt plus de nouvelles.

UN DES PLUS JEUNES.

On ne les insère cependant pas, par rang d'admission; cela prête à l'arbitraire.

UN TROISIÈME, DES ANCIENS.

Par rang d'admission, vous n'y pensez pas! Il y a telle séance dans laquelle nous avons admis vingt pièces du même auteur envoyées avec d'autres pour faire un choix: il faudrait donc remplir une série de livraisons des productions du même écrivain! Il y a telle autre séance où nous avons admis trente fables ou contes de MM. Rouillé, Rouveroy, De Stassart, etc. Il faut donc bien, pour la variété d'abord, et puis pour les adapter parfois aux circonstances du moment de la publication, faire pour chaque Revue un nouveau choix, qui se modifie encore, s'étend ou se restreint, selon que les autres morceaux de la livraison occupent plus ou moins de place.

UN DES PLUS JEUNES.

C'est bien mesquin de descendre à toutes ces petites considérations.

UN DES ANCIENS.

Mais sans cela, il faudrait donc faire chaque fois des livraisons comme la dernière?

UN AUTRE.

Quatorze feuilles, au lieu de quatre qu'on a promises, et neuf feuilles et demie, rien que pour un article!

UN AUTRE.

C'est que c'est un article qui fait du bruit celui-là! Ces Wallonnades occasionnent un terrible remue-ménage parmi les hommes de lettres.

UN AUTRE.

Et parmi les *béotiens*, donc! Moi, j'ai dans la tête que cela va nous amener beaucoup de nouveaux abonnés.

UN AUTRE.

Il en vient déjà.

UN AUTRE.

On ne fait pas encore queue.

LE PRÉCÉDENT.

Cela viendra, vous dis-je; mais il faut laisser le temps à chacun de lire toute la livraison.

UN NOUVEAU.

Oui, les Wallonnades feront du bien à la Revue, je le crois, mais à la condition que tous ceux qui les liront n'en agiront pas comme *la Tribune*, qui en fait un brillant éloge, en donne de longs fragments en feuilleton, sans dire que c'est extrait de la *Revue de Liége*.

UN DES PLUS JEUNES.

(*Très-animé.*) Bien mieux que cela! Voici comme l'article

est terminé : « Mais les wallonnades, où sont-elles? » — Il était tout naturel de dire : dans la Revue de Liége ! Eh bien ! pas du tout : « Elles sont, dit *la Tribune*, dans le « livre de M. Justin, achetez le livre, et vous lirez, j'en suis « sûr, avec autant de plaisir que moi, etc. » — N'est-ce pas un fait exprès? Pour moi, quand on révisera la liste des envois aux journaux, je voterai d'abord la suppression de l'envoi à *la Tribune.*

TROIS DES PLUS JEUNES (*à la fois.*)

Moi... moi... moi, je vote... je vote la suppression... nous votons la suppression absolue, oui, absolue de tous les envois aux journaux... Ils avaient tous promis de donner les sommaires des livraisons, et presque tous sont exclusivement occupés de leurs ennuyeux débats politiques.

UN DES ANCIENS.

(*Se levant de son fauteuil et se penchant en avant, en se haussant sur la pointe des pieds*). Doucement, messieurs, s'il vous plait, doucement. Tous les journaux, presque tous du moins, ont une rubrique consacrée à la littérature, aux sciences et aux beaux-arts.

UN DES INTERRUPTEURS.

Oui, où l'on voit figurer, dans la partie littéraire, les sauts dela famille Risley et les ronds-de-jambe de la divine Elsler ou de la céleste Taglioni, comme dit l'auteur des Wallonnades...

UN AUTRE.

Où la partie des sciences se défraie depuis six mois aux dépens des expériences du chemin de fer atmosphérique...

UN AUTRE.

Où celle des arts s'élève parfois jusqu'aux nouvelles clarinettes de M. Sax, chevalier de je ne sais combien d'ordres.

L'ANCIEN.

(*Qui s'est toujours tenu debout, prêt à reprendre la parole, est enfin parvenu à repousser un peu la grande table qui le*

gênait, se penchant toujours en avant :) Mais, messieurs!... messieurs! songez donc que tous nous ont généreusement épaulés : que les *Archives du Nord de la France* nous ont prédit le même succès qu'à l'*Esprit des journaux*, si nous continuons comme nous avons débuté; que le *Messager des sciences historiques* (de Gand) nous a cités plusieurs fois avec distinction; que le *Bulletin du Bibliophile Belge*...

UN DES INTERRUPTEURS.

Il ne s'agit pas de cela.

L'ANCIEN (*continuant.*)

Que le *Bulletin du Bibliophile Belge* vante l'urbanité et le bon goût de nos critiques littéraires....

L'INTERRUPTEUR.

Il ne s'agit pas de cela.

L'ANCIEN.

(*Sans s'interrompre*) Que le *Trésor National* nous a recommandés à ses abonnés, en annonçant qu'il allait cesser de paraître; que les *Annales d'Archéologie*, de M. Didron, de Paris, ont fait l'éloge de nos articles historiques ;

L'INTERRUPTEUR.

Il ne s'agit pas....

L'ANCIEN.

Que la *Belgique Musicale* professe l'estime la plus flatteuse pour ceux de nos comptes-rendus qui rentrent dans son domaine; que le dernier *Bulletin de l'Académie d'Archéologie* (d'Anvers) dit qu'on peut en toute sûreté de conscience, compter la Revue de Liége parmi les recueils de ce genre qui sont au premier rang....

L'INTERRUPTEUR.

Il n'est pas question...

L'ANCIEN.

La *Commission royale d'histoire*, elle-même, mentionne

honorablement, dans ses *Bulletins*, nos recherches sur l'Histoire du pays. Enfin, messieurs, en France, en Allemagne, en Hollande, en Angleterre même....

L'INTERRUPTEUR (*exaspéré*).

(*Elevant la voix de toute la force de ses poumons.*) Il ne s'agit pas des revues, vous dit-on, mais des journaux!

L'ANCIEN.

(*Toujours debout, toujours penché vers le groupe des interrupteurs, toujours très-animé.*) Ah! des journaux seulement... Eh! bien, soit. Vous avez donc oublié que tout récemment l'*Indépendance*, et voire même le *Moniteur*, tout en louant les travaux de plusieurs d'entre nous, que l'*Observateur* une fois ou deux, que l'*Emancipation*, que le *Journal de Liège*, le *Journal de Verviers* très-souvent, l'*Industriel de Verviers*, une ou deux fois, le *Journal des Flandres* (de Gand) à diverses reprises, le *Mémorial de la Sambre* et l'*Industriel* de Charleroy, la *Gazette de Mons*, l'*Echo de la Dendre*, le *Progrès d'Ypres* et bien d'autres encore que je ne rappelle pas en ce moment, nous ont encouragés toujours, nous ont prêté un généreux appui.

L'INTERRUPTEUR.

Encouragés! prêté un généreux appui! Quoi! parce qu'ils accueilleront, deux ou trois fois l'an, cinq lignes de réclame évidemment adressées par l'un ou l'autre de nos amis et nullement émanées de la rédaction du journal! Ce n'est pas cela... On ne leur demande pas des éloges. Qu'ils attaquent s'ils le veulent l'exactitude des recherches, la véracité des données historiques de Juste, de Ferd. Henaux, de Moke, de Polain ou du Directeur de la Revue; qu'ils réfutent les idées philosophiques de F. Al., d'Al. Jos. ou d'Alphonse Leroy; qu'ils trouvent hasardées, si c'est leur avis, les améliorations puisées par la Revue dans les écrits de Ducpétiaux, d'Heusschling, de Van Hoorebecke, De Decker, Bidault ou Lepas : à la bonne heure! Qu'ils censu-

rent les vers de Wacken, de Louïsa Stappaerts, de Mathieu, de Clesse, de Colbeau, de Picard, ou même ceux des plus exercés, tels[1] que le baron de Stassart, Rouveroy, etc. : on ne s'en plaindrait pas. Qu'ils soutiennent, si bon leur semble, qu'Alphonse Leroy ne sait rien et que son style n'a ni vie ni couleur; que Léon Wocquier manque de facilité et d'imagination ; Emile Frensdorff d'entrainement, de sensibilité et d'étude ; Firmin Lebrun d'esprit et d'originalité; M. Justin de verve, d'invention et de variété ; que Lesbroussart est ignorant et qu'il ne sait pas, écrire; que moi je ne suis qu'un âne...

UN VOISIN (*bas à son voisin*).

Le pauvre jeune homme est bien exaspéré contre les journaux, parceque pas un n'a dit un mot de sa brochure.

L'INTERRUPTEUR.

(*S'échauffant toujours de plus en plus.*) Qu'ils aillent même jusqu'à prétendre que les Wallonnades sont ennuyeuses, rien de mieux : on leur répondrait...., ou l'on s'amenderait s'ils avaient raison ; mais morbleu! pas même l'insertion pure et simple du sommaire de chaque livraison, une fois par mois ! ! Non. Mille fois non. Je me moque de leurs quatre ou cinq lignes d'éloges !

TROIS ANCIENS (*à la fois*).

(*L'air effrayé.*) Vous n'y pensez pas! mon cher ami ! mon pauvre ami! mon bon ami!... Si jamais les journalistes savaient qu'un rédacteur de la *Revue de Liége*... que, dans le comité de lecture on se fût permis... de parler avec cette irrévérence....

L'AUTRE (*continuant*).

Ah ! parbleu, je veux bien qu'ils le sachent : je le dis et je le répète, je m'en moque. Ce ne sont pas là des articles !

D'ailleurs, on me l'avait déjà dit, et ils le prouvent bien. Ce sont presque tous des Français qui sont à la tête des journaux, et, entre eux, c'est un parti pris de ne parler des pro-

ductions belges que lorsqu'elles offrent matière à quelque sanglant feuilleton, comme les poésies de M. Kersh, ou les *Grains de sable* de ce pauvre Marcellin si méchamment dispersés par Robin.

UN ANCIEN.

(*Prenant le ton le plus persuasif.*) Vous êtes complétement dans l'erreur, mon cher ami! D'abord, vous devriez faire des exceptions : le *Journal des Flandres*, par exemple, a, chaque fois qu'il s'en est mêlé, fait des analyses critiques étendues et sérieuses. Le *Journal de Liége*.....

LE JEUNE HOMME.

(*Interrompant.*) Oui! une fois, je crois, dans toute l'année.

L'AUTRE.

Et tout récemment donc : oh! nous lui devons de la reconnaissance...

LE JEUNE HOMME.

Passe, pour le *Journal de Liége*.

L'ANCIEN (*continuant*).

Le *Journal de Verviers* a, presque chaque mois, donné des comptes-rendus, dictés par la bienveillance la moins équivoque...... Nos journaux écrits par des Français! mais c'est une plaisanterie, non, non, vous n'y avez pas pensé. Cela pouvait être vrai, il y a quelques années; mais aujourd'hui!... même dans la capitale (*tâchant de prendre l'accent le plus insinuant*). Tenez, mon cher ami, si je prenais avec vous tel de ces journaux qui n'a jamais nommé la *Revue de Liége* (si ce n'est peut-être pour insérer des annonces chèrement payées par notre administration), vous n'en auriez pas lu dix lignes que vous renonceriez à vos préventions; vous conviendriez tout de suite que jamais Français ne peut avoir passé par là?

LE JEUNE HOMME.

(*Un peu radouci et souriant à demi.*) C'est égal : j'ai sur le cœur ce compte-rendu de la *Tribune* : il est évident que c'est un fait exprès.

UN AUTRE ANCIEN.

Allons donc! moi, je vous dis que c'est la faute de notre éditeur. Primo, la *Tribune*, bien loin d'être hostile à la *Revue*, en a fait plusieurs fois l'éloge elle-même. Souvent, et tout récemment encore, elle s'est empressée de reproduire ce qu'en disaient les journaux de la capitale. Je soutiens que c'est la faute de notre éditeur, et cela n'est pas difficile à prouver. Le réglement défend de donner des tirés-à-part aux auteurs qui font éditer séparément leurs articles, si ce n'est un mois après la publication dans la *Revue*. Or, l'éditeur s'est avisé de donner des exemplaires des Wallonnades à M. Justin, et d'annoncer lui-même la mise en vente de l'ouvrage, avant que toute la *Revue* n'eût été distribuée. L'auteur de l'article de la *Tribune* aura eu un de ces exemplaires avant d'avoir vu la *Revue*! C'est clair!

UN AUTRE.

Oui, c'est clair; mais c'est fort triste. On se plaint beaucoup de l'irrégularité des distributions.

UN AUTRE.

Oh! beaucoup : c'est exagéré. Au surplus, on a pris de nouvelles mesures. On a changé de porteurs pour l'intérieur, et on priera les abonnés qui auraient à se plaindre, de signaler à l'avenir les irrégularités qui pourraient encore avoir lieu.

LE PRÉSIDENT.

Il me semble qu'il serait bien temps de commencer à s'occuper de l'objet de la réunion.

UN DES NOUVEAUX.

Tiens! est-ce que ce n'est pas le Directeur qui doit présider les séances extraordinaires?

UN VOISIN.

Il en a le droit; mais il n'est pas tenu d'y venir.

UN AUTRE.

(*D'un air fin.*) C'est bien plus prudent. Se tenir à distance, cela relève la dignité ! *Major è longinquo reverentia*, comme dit Tacite.

UN AUTRE.

Fi donc! c'est bien lui qui songe à se rehausser par l'éloignement ! C'est le meilleur enfant du monde.

M. ***** (*qui assiste pour la première fois à une réunion*).

Ah ! bien, par exemple, il est admirable le collègue, avec son *bon enfant!* Et, s'il vous plaît, par quel appât nous retiendrait-il donc tous, s'il n'était bon enfant avec nous ?

UN VOISIN (*bas à son voisin*).

Qu'a-t-il donc fait pour la Revue, ce monsieur?

Réponse.

Rien, mais il se faufile toujours avec les rédacteurs.

M. ***** (*continuant*).

Bon enfant! il peut bien être bon enfant! Je crois plutôt, moi, que, s'il ne vient pas à nos réunions, c'est pour qu'on ne le presse pas trop de s'expliquer sur le nombre des abonnés, de peur qu'on n'en vienne à lui demander à quand les indemnités de rédaction... pour ceux qui les aiment, et il y en a d'autres que moi, je crois, qui ne se soucient pas de faire des articles tant que cela ne rapporte rien.

M. ****.

Certainement.

M. ***.

Ni moi non plus, ma foi! Au fait, cela doit rapporter beaucoup, les abonnés, à présent!

UN DES ANCIENS.

Ce sont toujours ceux qui ne font rien qui sont les plus exigeants. Et les exemplaires que l'on fait tirer à part pour les auteurs qui les demandent, croyez-vous que l'Administration les donne sans qu'il lui en coûte? Et puis,

comptez-vous pour rien l'honneur d'être approuvé d'abord par un comité nombreux et parfois très-difficile, et ensuite imprimé dans une des Revues qui ont le plus de lecteurs? Des abonnés! Sans doute qu'il y en a, des abonnés : mais il en fallait aussi, pour avoir de quoi payer l'arriéré de l'ancienne Revue, dû à l'imprimeur, et puis des prospectus à foison, des annonces très-chères, des lithographies, et de grosses livraisons, pour dix francs par an : il aurait fallu mettre cela à vingt francs.

UN AUTRE.

Oui! c'est trop bon marché; c'est la contrefaçon qui nous tue!

LE PRÉCÉDENT.

Et puis, le Conseil provincial qui, à l'exemple du Conseil communal, a retiré son petit subside, croyant sans doute que les écrivains qui s'occupent de la littérature nationale ne méritent pas d'être encouragés à l'égal des jockeys qui montent des chevaux de course ou des gens qui s'exercent à tirer au blanc avec des carabines!

UN NOUVEAU (*d'un ton un peu pincé.*)

Ah ça! décidément, cela devient fastidieux. Nous ne nous occupons de la Revue, que comme d'une vile source de honteux profits.

UN DES PREMIERS.

Je ne serai pas du tout honteux quand il en viendra, moi. (*Bas à son voisin*) Ni l'autre non plus avec son air de dédain. Mais je voudrais pourtant que l'on s'occupât sérieusement du bon moyen de multiplier les abonnés, c'est-à-dire d'améliorer la Revue.

UN AUTRE.

Que faisons-nous donc presque tous, de grâce?

L'ANCIEN.

Ce n'est pas mal, comme cela, peut-être; mais ce n'est pas assez. La Revue a promis par exemple beaucoup de choses qu'elle n'a pas données.

L'AUTRE.

Comment! Mais au contraire....

L'ANCIEN.

Elle devait rendre compte de l'*Histoire de la principauté de Liége* par M. De Gerlache, de l'*Histoire des Comtes de Flandre* de M. Leglay, du livre de M. De Decker sur les *Monts-de-Piété*, du *Dictionnaire d'Étymologie* de M. l'abbé Chavée : elle n'a rien dit encore de l'*Histoire des Belges à la fin du XVIII*e *siècle*, par M. Borgnet, ni du *Précis de l'histoire moderne* par Théodore Juste. Une foule d'autres ouvrages et brochures sont arriérés.

UN NOUVEAU.

Eh bien ! moi, je ne suis pas du tout de cet avis-là. Quant à l'ouvrage de M. Borgnet, l'éditeur vient seulement de nous envoyer le 1er volume avec le second. Quant à M. Juste, il est très-juste, (*on rit, mais comme l'interlocuteur a fait le calembourg sans y penser, il garde son sérieux et paraît même un peu piqué de voir rire les autres*). Je dis que le *Précis de l'histoire moderne* est trop récent pour que Juste s'attende à le voir analyser ainsi tout de suite. Et pour ce qui regarde MM. De Gerlache, Leglay, De Decker et l'abbé Chavée, je trouve qu'ils auraient fort mauvaise grâce à se plaindre.....

UN AUTRE

Qui vous dit qu'ils se plaignent. Ce sont les lecteurs de la Revue, à qui vous avez promis de faire connaître les ouvrages de ces MM., qui ont le droit de se plaindre.

LE PRÉCÉDENT.

Eh bien ! mais ils les connaissent déjà par les éloges qu'en ont fait les autres Revues et que nous nous sommes toujours empressés de mentionner. Et tenez, si on m'en croyait, on ne parlerait guères que de cette façon de tous les livres qui paraissent. Il n'y a rien d'ennuyeux comme tous ces comptes-rendus.

L'AUTRE.

Paresseux ! Parce qu'il ne les lit pas. Pour s'excuser, il

s'efforce de persuader à tout le monde que c'est ennuyeux.

LE PRÉCÉDENT.

Non, je ne lis pas ces choses-là.

L'AUTRE.

Eh! bien, mais alors abstiens-toi donc de juger. Ils sont insupportables avec leurs décisions tranchantes, tous ces gens à imagination, qui vont toujours flânant dans les cafés et sur les quais, et critiquant tout sans rien lire. C'est ce qu'a fait encore dernièrement celui-ci, quand a paru la dixième livraison, je crois. « Elle n'est pas assez gaie, notre Revue! » — Comment pas assez gaie, lui dis-je, est-ce de la dernière que tu parles? l'as-tu lue ?— « Mais non! cela ne me dit rien : « Un Tableau de la Constitution liégeoise: c'est du droit cela... « —Et puis un article de littérature allemande: je ne connais « pas l'allemand, moi... Ensuite une critique de je ne sais plus « quelle dame à propos d'un tableau,.. attendez donc! Oui, « m'y voilà, cette affreuse histoire de la décollation de St.-Jean « vous savez..., et tout le reste, ce sont des comptes-rendus, « je crois. » — Je vous le demande y a-t-il moyen d'y tenir? — Maïs triple béotien! aurais-je dû te répondre, avec toute ton imagination : essaie donc de les lire au moins ces comptes-rendus, avant de les proclamer ennuyeux. Je te défie, moi qui n'y suis pour rien (*Se retournant vers les autres collaborateurs*) car je n'étais pour rien dans cette livraison, je te défie de me citer un autre cahier de même étendue, offrant plus de variété, ni des matières scientifiques, historiques ou littéraires traitées d'une manière plus simple, plus à portée du commun des lecteurs. Certes, je suis bien loin de vouloir que l'on abandonne les analyses sérieuses. Les livres de MM. De Gerlache, Leglay, De Decker, Chavée, Borgnet et Juste, méritent d'être examinés, comme l'ont été ceux de MM. Moke, Polain et Juste lui-même dans son *Histoire de l'instruction publique* (*ici un bâillement involontaire réprime l'envie d'interrompre d'un collaborateur voisin*). Si divers obstacles ont retardé quelques-uns de ces comptes-rendus, ils n'en viendront pas moins à leur tour, et on fera bien (*les*

bâillements se communiquent, en sorte que l'orateur continue).
Cela n'empêche pas qu'il ne faille aussi de petits articles, des revues très-sommaires....

LE PREMIER BAILLEUR (*piqué d'avoir été attrapé*).

Avec tous vos sommaires et vos revues, je vous dis, moi, que, si vous n'avez pas plus souvent des choses d'invention, des nouvelles, des romans même...

LE DERNIER BAILLEUR.

Allons donc! avec vos romans! allons donc! je parierais qu'il n'a pas seulement lu la critique du premier volume.

LE PRÉCÉDENT.

Quelle critique? De quel premier volume?

L'AUTRE.

Voyez-vous bien?—La critique du 1er volume de la Revue, l'introduction à la sixième livraison! — Non, il ne l'a pas lue: eh! bien, mon ami, ton objection s'y trouve avec sa réfutation: je ne te dis que cela; et je te garantis que ce n'est pas trop sérieux.

LE PRÉSIDENT.

MM., il est plus que temps de nous occuper de l'ordre du jour. Il s'agit d'arrêter s'il y aura une douzième livraison pour l'an 1844?

UN VOISIN.

Mais il le faut bien: le livre n'est pas fini.

LE PRÉSIDENT.

Oui, sans doute, il est indispensable de donner la table du second volume: elle est faite grâce au zèle de l'un de nos plus utiles et de nos plus modestes collaborateurs, qui, je crois, n'a pris aucune part à nos débats d'aujourd'hui. Mais beaucoup d'abonnés, qui tiennent à faire collection, ont prié le Directeur de reporter dans la livraison de janvier ce que l'on destinait au numéro de décembre, afin de ne pas grossir

démesurément le second volume, qui, sans cela, ne serait plus du tout en rapport avec le premier.

PLUSIEURS VOIX.

Il est sûr que..... mais cela paraîtra bizarre.

LE PRÉSIDENT.

Pourquoi? Le fait est qu'on ne nous soupçonnera pas d'en agir ainsi par lésinerie; car, enfin, nous n'avions promis que des livraisons de quatre à six feuilles.

UN VOISIN (*qui compte.*)

Attendez donc! oui, cela fait quarante-huit feuilles au minimum, et soixante-douze, au maximum, pour l'année. Et combien jusqu'à présent....

LE PRÉSIDENT.

Nous en avons déjà quatre-vingt-deux, c'est-à-dire, dix feuilles au delà du maximum promis, sans parler des lithographies, etc. Voyez, messieurs, pesez, examinez.

PLUSIEURS MEMBRES (*à la fois.*)

Mais oui, ce sera mieux comme cela, et nous pourrons prendre un peu d'avance sur le terme de l'apparition obligée. Il y a de l'avantage à être en avance. Oui, oui (*par acclamation*), oui.

LE PRÉSIDENT.

M. le Secrétaire est prié de prendre note de la résolution unanime de l'assemblée.

UN MEMBRE.

Il a pris l'avance aussi, M. le Secrétaire. Il apprend la sténographie et, pour s'exercer, je crois, Dieu me pardonne, qu'il a écrit tout ce que nous avons dit. — Ah ça! pas d'indiscrétion au moins et surtout pour les boutades de MM. *** à l'égard des journaux. Voilà plutôt le moment de les cajoler, ces potentats de journalistes.

LE SECRÉTAIRE.

Soyez tranquilles, messieurs, je m'en garderai bien.

UN STÉNOGRAPHE.

LES CROIX DE VERVIERS,

A PROPOS DU TONLIEU DE LIÉGE.

Il ne faut pas exiger le dernier mot de la science
dans un travail d'exploration.

BARON DE STASSART.

L'autre jour, en picorant dans de vieux livres, nous avons appris plusieurs particularités curieuses; hier, en épelant quelques chartes, nous avons découvert un document inédit. Veut-on bien examiner notre récolte? Voici nos glanures. Mais que l'on ne s'effraie pas de leur apparence scientifique: rien n'empêche, comme chacun sait, que de vieux diplômes ne soient à la fois précieux pour les érudits et intéressants pour les gens du monde. C'est ainsi qu'il en est, croyons-nous, des choses que nous voulons communiquer aujourd'hui à nos lecteurs. Voici d'abord notre document :

« Nous les Maistres, Jurés et Consel de la cité de Liège, à « tous ceulx auxquelz ces noz présentes parviendront, salut. « Comme pardevant nous soit comparu saige et prudent Jan « Van Beule, bourgoy et consellier de la bonne ville de Ny- « maigre, pays de Gueldre. Lequel après avoir en noz mains « exhibé ses lettres de crédence procédantes des Burgemais- « tres, Eschevins et Consel de ladite bonne ville, et scelées « du scel de icelle ditte ville, nous at remonstré que comme « pardevant et encour du présent ceulx de laditte ville ayent « heu et ont previlieges et amitiés avec nous en tel ma- « niere, que ilz doient estre quittes du Tonlieu de ceste cité « en payant certain deyn (denier) tel que les previlieges, or- « donnances et franchieses de ceste cité contenoient plus au « plain. Requerant en nom de laditte ville que, parmy ses « drois payant, luy volsissimes donner lettres de ce que nos « dittes franchieses, libertés et confédérations en contenoient: « savoir faisons que, obtemperans en faveur de laditte ville,

« à la requeste du dit Jean, seavans que raison donne et loy « ensengne certiffyer verité quant l'on en est requis, Attestons « par ces presentes que (nous) trouvons escript en nos dittes « ordonnances, paix faictes et libertés, que ceulx de laditte « ville de Nimaigre sont quittes du Tonlieu en ceste Cité, voir « que ilz doient par an, huyt jours après les Pasques, une « paire de grans gans de falkonnier de blan cerff et deux « livres de poivre. — En signe de vérité, avons à ces pré- « sentes fait appendre le scel de laditte Cité aux légations, « le vingte nueffeme jour de janvier an quinze cens vingte « deux. »

Ainsi, par cet acte, le magistrat de Liège reconnaissait que les habitants de Nimègue étaient *quittes du Tonlieu de ceste Cité*.

Au moyen-âge, cette mystérieuse époque d'où sont sortis tous les trésors de la civilisation européenne, on appelait *tonlieu* un droit d'entrée ou de sortie que les marchandises étrangères acquittaient à un bureau établi par une autorité quelconque.

Le tonlieu de Liège se percevait sur les marchandises qui passaient sur ou sous le Pont-des-Arches, qui traverse la Meuse. Il était connu sous le nom de *grand toulieux*, *thonlieux* ou *tourny*.

En rechercher l'origine, c'est chose impossible. Des documents diplomatiques qui le concernent, aucun ne laisse soupçonner l'époque de son établissement. Le champ des conjectures est ainsi ouvert à tout venant. Nous n'en abuserons pas.

Dans les temps reculés, en 615, par exemple, un tonlieu ne pouvait être exigé que sur les ponts bâtis sur des fleuves sans gués : c'est ce dont fait foi un capitulaire de Clotaire II [1]. De cette disposition de la loi, il est permis d'induire que les tonlieux, en général, étant établis sur les ponts, celui de Liège doit être aussi vieux que le Pont-des-Arches. Mais ce pont, a-t-il été reconstruit en 805 par Ogier l'Ardennois, ainsi que l'avancent nos chroniqueurs? Peut-être bien, dira le lecteur; nous en ferons autant que lui.

1 Baluze, *Capitularia Regum Franc.*, t. Ier, p. 22.

Selon une maxime de droit féodal, nul vassal ne pouvait établir un tonlieu ou augmenter les droits de l'ancien, sans le consentement des empereurs. En 1290, les Liégeois, pour subvenir à de grands travaux de construction, ayant frappé de droits de tonlieu plus élevés les charrettes, les blatiers et les bateaux [1] passant sur ou sous le pont; le jour de St-Sébastien l'empereur Rodolphe, de l'avis de son conseil, décreta qu'ils remettraient leur tarif dans son pristine état [2]. L'histoire ne dit point si les Liégeois obéirent.

Au pays de Liége, les tonlieux formaient une branche importante des revenus des évêques [3]. Dans un pressant besoin d'argent, ils constituaient des rentes payables sur le produit de ces impositions; d'autres fois, ils en disposaient à titre de fief; souvent, ils en cédaient quelque partie. En 1116, l'évêque Obert, ayant dédié l'église des Prémontrés de Cornillon, créa en leur faveur une rente de vingt-cinq sous, à prendre sur le tonlieu de Liége. En 1206, l'évêque Hugues de

[1] *A curribus, salmariis et navibus.* — Il est à remarquer qu'à cette époque les principales voies du commerce n'étaient pas des routes bien droites, bien larges, bordées d'arbres aux longues branches touffues et d'accotements pour les piétons : c'étaient des chemins étroits, mal empierrés, à fondrières, allant en zig-zag. Des charriots pesamment chargés comme de nos jours, n'auraient osé s'y hasarder : aussi, le commerce entre les villes du pays se faisait généralement par eau ou à dos de cheval. A ce temps, remonte le règne des *crahli*, mot wallon qu'on croit rendre par *blatier*. Aujourd'hui, ce mode de transport commence à devenir rare. On ne rencontre plus, surtout dans l'ancien marquisat de Franchimont, de ces longues files de chevaux petits, maigres, nerveux, allègres, tous chargés de deux sacs placés en travers sur le dos, remplis de laine, de houille ou d'autres marchandises. Rien n'était pittoresque comme ces convois, boiteuses caravanes, cheminant dans une vallée par un beau jour d'été. Un seul conducteur était assis sur la croupe du premier cheval, lequel était suivi de quinze à vingt de ses frères, tous en liberté, tous merveilleusement dressés à se nourrir sans frais pour leur maître.

[2] Pertz, *Monum. Hist. Germaniæ* (*Legum*), t. II, p. 454.

[3] Les droits des tonlieux ayant été successivement diminués, par suite de l'établissement des douanes, le tonlieu de Liége ne rapportait plus à l'évêque, au siècle dernier, en 1745, que 2705 fls.

Pierrepont fit présent aux mêmes religieux d'une rente de six marcs, à prélever encore sur le tonlieu. En 1250, le fameux Henri de Gueldres délégua à son chapitre cathédral, auquel il avait emprunté une forte somme, vingt marcs liégeois de rente sur le tonlieu de Liège [1].

Le tonlieu du Pont-des-Arches, au moyen-âge, était réputé un des plus productifs de la Belgique, ce qui s'explique par la position physique et hydrographique du pays de Liège. Coupé par la Meuse et l'Ourthe, la Vesdre et la Sambre, et vraie avant-garde des peuples de la langue-d'*oyl*, il trafiquait aussi bien avec les villes anséatiques qu'avec la Champagne et la Hollande [2]. Par son emplacement au centre des affaires du roulage d'Entre-Meuse et Rhin, il devenait un vaste entrepôt commercial, où les marchandises de tous les pays venaient affluer à la fois, pour être ensuite expédiées vers leurs diverses destinations. La ville de Liège, entourée de chaussées, de

[1] Henri de Gueldres délégua en même temps trente marcs payables par le receveur du tonlieu de St.-Trond, et vingt par celui de Tongres. — *Voy.* aussi Mireus, *Diplom. Belgica*, t. IV, p. 14 et 30. — Les évêques prélevaient aussi des *droits de halle* ou d'entrepôt; il y en avait dans toutes nos villes. En 1209, Hugues de Pierrepont abandonna les revenus de la *halle de Huy*, s'élevant chaque année à *cinquante marcs Ligois*, aux comtes de Namur, afin qu'ils relevassent le château de Sanson de notre Église. *Voy.* le précieux volume que vient d'éditer le savant et infatigable Baron de Reiffenberg, *Monuments inédits pour servir à l'histoire du Hainaut*, etc., t. Ier, p. 129 et 298. Le premier juillet 1469, Louis de Bourbon engagea, à Charles-le-Téméraire, le tonlieu de Liège pour le terme de trente ans, *par considération des grand plaisirs et services qu'il at faict à l'Église de Liége et à nous comme chascun sçait, dont à tousjours mais seront tenus et obligez envers luy, et pour le aulcunement recompenser des grands fraix et despens par luy eux et soubstenus à l'occasion des guerres de Liége.* Cet acte de transport a été publié, mais d'une manière incorrecte, par M. de Ram, dans les *Documents relatifs aux troubles du pays de Liége sous Louis de Bourbon*, p. 588.

[2] Liège et Huy faisaient partie de la Hanse allemande : dès le Xe siècle, elles avaient des relations très-étendues avec les villes de l'Allemagne orientale. Dinant avait un commerce fort actif avec l'Angleterre, où ses bourgeois jouissaient d'immunités extrêmement remarquables, comme nous le montrerons peut-être un jour.

chemins de grande et de petite communication, se trouvait le centre de toutes les opérations du transit, ce qui contribuait d'une manière extraordinaire à son activité commerciale. L'imagination de Walter-Scott a tracé un tableau magnifique de l'industrie et du commerce liégeois au moyen-âge : ce tableau, loin d'être exagéré, est encore au dessous de la vérité [1].

Les causes de cette splendeur seraient, du reste, faciles à trouver. Outre les ressources du pays comme position géographique, on pourrait encore signaler la manière large et franche dont le commerce y était traité. Ce n'est pas ici le lieu de nous appesantir sur ces détails. Disons seulement qu'aucune entrave ne lui fut jamais imposée et que, même après le XV[e] siècle, le passage à travers le territoire liégeois ne fut jamais interdit aux produits du dehors [2]. C'est probablement dans cette absence de tout système prohibitif que gît le secret de la prospérité du commerce et des manufactures du pays de Liège. Sous ce rapport, l'histoire de Liège, si féconde en enseignements pour la politique et en exemples pour les peuples, deviendrait peut-être encore une bonne école pratique,

[1] *Voy.* son roman intitulé *Quentin Durward*. Liége, 1829, t. II, p. 159.

[2] Les démêlés politiques suspendaient seulement les relations commerciales entre les états belligérants. Les tonlieux ne sont-ils autre chose que l'institution des *Douanes*, ainsi que l'insinuent quelques savants? Nous ne pensons pas que le moyen-âge ait vu des barrières de douane aux frontières du pays de Liège. Cette branche des contributions publiques ne remonte pas en effet à une époque éloignée. Jadis, il n'y avait pas d'impôts d'État, parce qu'il n'y avait pas de dépenses d'État. Le système des douanes ne dût se former que lorsqu'il y eût une armée permanente à entretenir et des dépenses d'État à faire. Encore cela est si vrai, qu'un impôt ne fut établi sur les marchandises, à l'entrée et à la sortie du territoire liégeois, que vers la fin du XVI[e] siècle. Cet impôt paraissait si arbitraire aux Liégeois et aux étrangers, qu'à chaque instant le gouvernement était supplié de l'abolir. Malgré toutes les réclamations, et le terme fixé par l'Empire, non seulement le gouvernement liégeois persista à le percevoir, mais il composa même des tarifs. Nous en connaissons un publié sous le titre de *Conditions générales pour les impôts du pays de Liége*, 1789, in-8° de 244 pages.

pour vérifier les applications des grands principes, si souvent méconnus, des sciences économiques.

Le tonlieu n'appartenait pas exclusivement à l'évêque : la Cité y avait quelque intérêt. Ce qui l'indique, c'est qu'elle en affranchissait, comme les exemples suivants le prouvent, les villes ou les individus qu'elle trouvait à propos.

En souvenance du temps où elle vivait sous la domination immédiate des empereurs, Liége avait conservé des relations très-amicales avec la plupart des villes impériales. Des traités conclus avec Cologne [1], Coblence et Aix-la-Chapelle rappelaient que pour les commerçants de ces villes il n'y avait pas de barrières dans le pays. Réciproquement, les Liégeois jouissaient de la même franchise lorsqu'ils allaient trafiquer chez elles. Quand ils passaient devant un *tolenier*, nonchalamment appuyé sur la potence au haut de laquelle pendait une épée nue, à peine daignaient-ils s'arrêter pour s'écrier fièrement : *Bourgeois de Liége! — Sy ainsy est, passez librement*, répondait le percepteur.

Comme les *toleniers* étaient extrêmement défiants, un marchand privilégié, pour jouir des exemptions, ne se mettait en route qu'après avoir obtenu des autorités municipales ou judiciaires de sa résidence, un certificat constatant son nom, sa profession et son domicile; en d'autres termes, il devait être porteur d'un *passeport* en règle. Ce fait démontre que, sauf la destination, dont le but est bien changé aujourd'hui, les passeports ne sont pas d'invention moderne, comme on le croit assez généralement [2].

[1] En 1499, les bourguemaîtres de Cologne, avec une suite de nobles et de doctes personnages, vinrent à Liége offrir respectueusement à l'évêque Jean de Hornes quatre belles pièces d'orfèvrerie, en vermeil : c'étaient deux amphores et deux encensoirs contenant, chacun d'eux, deux cents florins d'or du Rhin. De Ram, *Documents relatifs aux troubles du pays de Liége au XVe siècle*, p. 115. Cet hommage, était-il annuel et concernait-il les immunités que les Liégeois avaient accordées aux habitants de Cologne?

[2] On trouve dans le t. VII du *Messager des Sciences historiques de Belgique*, p. 149, un passeport de l'an 1349, délivré à Bruges à des voyageurs qui allaient à Rome : on n'en pourrait délivrer aujourd'hui un plus satisfaisant, ni un plus complet.

Les villes de Düren, de Nuremberg, de Lubeck, de Nimègue et de Francfort étaient aussi, entre autres, exemptes des droits de tonlieu, mais à la condition de venir à Liège, chaque année, se faire investir de ce privilége. Un record des Échevins de Liège, de l'an 1250, rappelle avec quelles formalités devaient avoir lieu les investitures. Elles sont réellement curieuses.

Quand les députés de Francfort venaient faire leur relief, en présence des maîtres, des jurés et des autres membres du conseil municipal, des échevins et du grand-mayeur, ils présentaient à ce dernier officier *une paire de grans wans de Fakenier de blan cure de cherf et une livre de poivre* [1].

La ville de Nimègue faisait présent *d'une paire de grans gans de falkonnier de blan cerf, et de deux livres de poivre.*

Les députés de Nuremberg apportaient *une grande longue espée à deux mains et une large corroie de blan cure de cherf* [2].

Enfin, l'ambassade de Düren offrait *deux bichelets de sapin et une paire de blans wans* [3].

La ville de Lubeck était redevable *d'une paire de blans wans de cherf et d'une espée* [4].

[1] L'hommage de cette épice rappelle le temps où ces proverbes étaient des vérités : *cher comme poivre*, et *cela est poivré*. Elle était vraiment précieuse alors, car *longue chose seroit à dire au plain toutes les vertus du Poyvre*, écrivait en 1360 Glanvill dans son *Grand propriétaire de toutes choses*; Paris, 1556, in-fol. *Voy.* le liv. XVIII, chap. CXXIX. folio 166. — En 1328, une livre de poivre coûtait à Paris *cinq sous*, qu'on peut estimer 13 francs 75 cent.; en 1372, *sept sous six deniers* ou 21 francs 30 cent. Nous croyons trop peu élevées ces évaluations de Leber, dans son *Mém. sur l'appréc. de la fortune privée au moyen-âge*, *Mém. de l'Acad. des Insc.*, 1844, t. Ier, p. 286 et 287.

[2] Cette épée était le glaive de justice que portait un botillon devant le grand-mayeur, qui était le souverain officier, ou, pour nous faire mieux comprendre, le *ministère public* de l'évêque. Henoul, dans ses *Annales du pays de Liège*, p. 120, insinue que cette coutume de porter une épée nue devant le grand mayeur a existé jusqu'à la chute du gouvernement liégeois.

[3] *Bichelets de sapin*, c'est-à-dire haches ou poignards. — Du Cange, t. Ier, p. 674. Ce mot ne se trouve pas dans le *Glossaire* de Roquefort.

[4] Une paire de gants bordés et fourrés de martre, pour porter le faucon, coûtait au XIVe siècle neuf livres, c'est-à-dire, autant que douze

Dans le pays de Liège, des particuliers jouissaient également de la franchise du tonlieu. Il y avait les membres du clergé et de la noblesse, qui ne devaient aucun droit, s'ils prouvaient toutefois que les denrées étaient pour leur consommation. Cette immunité de contributions était parfaitement fondée en justice. D'abord, les prêtres et les chanoines jouissaient de l'exemption en vertu de leurs privilèges; et les nobles, parce qu'ils s'acquittaient de leurs obligations, les uns en versant leur sang pour la défense du territoire, les autres en fournissant le nombre d'hommes d'armes auquel chacun était tenu par le titre de son fief. Par cet arrangement, dit le record de 1250, les nobles se trouvaient maintefois sous les armes tandis que *le comun peuple gist à repos et feit son labure.*

Liège avait encore affranchi de son tonlieu plusieurs communautés, en exigeant d'elles, en retour de cette franchise, quelques services, quelques cérémonies que nous regardons aujourd'hui comme bien bizarres, bien burlesques. Notre siècle en rit quand il se les rappelle : il a tort. La naïveté de ces prestations fait l'éloge des habitudes martiales des Liégeois, et atteste en outre l'origine antique de l'exemption aussi bien que celle des libertés municipales [1]. Ces usages prouvent de plus que les Liégeois étaient moins avides d'argent que soucieux de se procurer de courageux alliés et des amis dévoués. Quand ils allaient guerroyer au dehors, il ne restait souvent

setiers de blé : aussi, porter un faucon sur le poing était une marque de prééminence et de noblesse. — Sainte-Foix, *Essais hist. sur Paris*, 1776, t. V, p. 76; Monteil, *Hist. des Français*, Paris, 1828, t. II, p. 76. — Ce don de gants était un véritable acte d'investiture, que le grand mayeur était seul apte à recevoir. *Voy.* Du Cange, *voc. Chirotecæ*, t. II, p. 331, de la nouvelle édition de son *Gloss. Lat.*

[1] En effet, dans une pétition produite au Conseil privé en 1586, les Verviétois déclarent que l'exemption dont ils jouissaient est d'une telle « antiquicté, voir si très-grande et loingtaine, qu'elle excède la mémoire des vivants. » Aussi, en parlant du record de 1250, Fisen dit-il sagement qu'on ne saurait assigner une date au point de droit que les Echevins avaient recordé : *Quando, qudve ratione id pactum fuerit, non proditur.* — *Hist. Eccl. Leod.*, t. II, p. 7.

dans la Cité qu'un petit nombre d'hommes valides, en état de défendre ses murailles crénelées. Dans cette extrémité, un duc ou un comte ambitieux aurait pu l'envahir et la piller. On s'avisa d'un excellent expédient pour créer à la Cité des auxiliaires intrépides. Certaines communautés furent successivement affranchies (avant 1250) du tonlieu, mais à la condition que, en temps de guerre, leurs habitants se mettraient à la merci des Liégeois comme il suit :

Ceux du ban de Sprimont, bien armés, viendront garder la porte de Puits-en-Sock.

Ceux de la vouerie de Fléron, aussi armés, occuperont la porte d'Amercœur.

Ceux du ban de Seraing s'établiront dans le faubourg d'Amercœur, mais sans pouvoir entrer dans la Cité ; de plus, ils n'exigeront aucune taxe des Liégeois qui traverseront le pont de Seraing.

Ceux d'Ivoz se posteront le long du rivage de la Meuse, vis-à-vis de l'Hôpital de la Chaîne (la Place des Chevaux).

Et ceux du Val-St-Lambert, de la Boverie, d'Angleur et de Fétine viendront défendre la porte de *Brigebo*, près du couvent de Beaurepaire, et le *rivage au vivier* au bout de Souverain-Pont.

D'autres localités ne payaient point leur droit d'exemption au prix de leur sang ou en veilles d'armes pour le service des Liégeois, mais en cérémonies *plaisantes* et en folles redevances.

Les habitants de Jupille et de Grivegnée devaient envoyer à Liége, chaque année, le dernier jour des fêtes de la Pentecôte, une députation composée d'autant de personnes qu'il y avait de chefs de famille dans leur territoire [1]. Ces députés, précédés des croix et des confanons de leurs communes, se rendaient à la cathédrale de St.-Lambert, où chacun présentait au grand-doyen *un denier de bon cens pour le chevaige*,

[1] Les habitants de Jupille et de Grivegnée, croyons-nous, furent affranchis de leur procession du moment où les limites de la banlieue de la Cité furent reculées, parcequ'on les assimilait aux bourgeois de Liége.

c'est-à-dire., un denier de bon aloi comme indemnité de l'exemption [1].

Les surcéants du ban de Verviers, eux, furent exemptés du tonlieu moyennant les formalités suivantes. Voici comment s'expriment les Echevins de Liège dans leur record de 1250 :

« Ceulx de Verviers en sont quittes, ains ilz doibvent en-
« voier leurs croix et confanons, et de chascun chieff d'hostel
« une personne, li deraine des Fiestes del Pentecoste, et pour
« chascun chieff doibt-on un denier de bon cens à l'Egliese
« Sainct Lambert pour leur chevaige ; et doibvent les per-
« sonnes venantes avec les croix commencer à danser tantost
« qu'ilz entrent en franchiese sans cesser jusques à tant qu'ilz
« auront payez leurs offrandes [2]. »

Ce texte est précieux. C'est le fil qui doit guider le curieux dans le moyen-âge de Verviers, ville dont les origines sont encore couvertes de nuages épais parce que jusqu'à présent elle n'a pas eu d'historien : *caret quia vate sacro*, selon la magnifique expression d'Horace. Puisque l'occasion se présente de fouiller un tout petit peu, comme disent les Liégeois, dans ce passé obscur, qu'aucun érudit, nous le répétons, n'a reconnu jusqu'à ce jour, nous essayerons d'exhumer quelques faits propres à éclairer un point historique sur lequel l'amour-propre des Verviétois est excessivement irritable. Nous voulons

[1] Du Cange, *Glossarium Lat.*, t. II, p. 141, nouv. éd., dit que le *chevaige* était une redevance que chaque chef de famille devait à son souverain, une espèce de capitation.

[2] Plusieurs auteurs ont cité ce passage du record des Échevins pour tâcher d'éclaircir l'origine des Croix de Verviers. *Voy.*, comme toujours, Villenfagne, *Hist. de Spa*, t. Ier, p. 421, et M. Polain, *Mélanges hist.*, p. 259. Voy. aussi : Detrooz, *Hist. du marquisat de Franchimont*, t. Ier, p. 164. — Ce record se trouve dans la plupart des *Pawelhars*. Dans notre *Notice biog. sur J. de Hemricourt*, p. 28, nous avons fait remarquer que c'est à tort qu'on regarde ce document comme un chapitre de son *Patron del Temporaliteit*. Hemricourt, dans cet ouvrage, dont nous préparons une édition, ne parle qu'incidemment du tonlieu de Liége, et voici en quels termes : « Item, a été accoustumé anchiennement que li Maire de « Liege a pour ses wangnes, sens compte à rendre, toutes les droitures « de cheaux de Noyrembergh, de Franckevort, de Lubeck, de Nymayse « et d'autres plusseurs bonnes villes quy sont à Liége quicte de Tourny. »

parler des *Croix de Verviers*, bizarres cérémonies que l'incorporation du pays de Liège à la république française a seule abolies.

Le passage du record que nous venons d'extraire nous donne une idée exacte de l'état primitif des Croix de Verviers. Le temps apporta quelques changements notables à ce cérémonial; en voici les principaux, ou plutôt voici comment avait lieu l'hommage des Verviétois au siècle dernier.

Le surlendemain de la Pentecôte de chaque année, une députation, précédée d'un tambour, de bannières et d'une croix à laquelle était appendue une bourse, quittait Verviers pour se rendre à Liège. Cette députation était composée de sept ou huit hommes, d'autant de femmes, de quelques enfants, de l'huissier du conseil municipal et du prêtre-marguillier de la paroisse : ils représentaient la bourgeoisie, le magistrat et le clergé [1]. Parvenus à la porte d'Amercœur, les Verviétois la trouvaient fermée ; mais à la demande de l'huissier elle leur était ouverte à deux battants au nom du grand-mayeur de Liège. On déployait aussitôt la croix et les bannières, le tambour battait, et un officier du grand-mayeur, accompagné de ses sergents, escortait les Verviétois, qui entraient en danse. Ils n'avançaient plus alors que par bonds, par sauts, en se réglant sur le mouvement lent ou précipité du mélodieux orchestre. Ils se frayaient ainsi difficilement un passage dans la foule des curieux, que cette cérémonie avait attirés. Les danseurs, après avoir accompli certaine formalité à l'hôtel-de-ville, entraient enfin dans l'église cathédrale ; ils s'arrêtaient près du maître-autel. Là, ils faisaient respectueusement hommage à un chanoine, représentant le collége des tréfonciers, de la bourse attachée à la croix, qui contenait trois pièces de monnaie, une d'or, une d'argent et une de cuivre. Le chanoine prenait le tribut, et remettait la bourse, pleine d'encens, au marguillier. Le chef de la procession, au

[1] Le nombre des députés n'était pas précisé ; une personne devait représenter chaque ménage, qui pouvait néanmoins s'en exempter moyennant finance. Il arriva diverses fois dans le XVII[e] siècle que la députation était composée de plusieurs milliers de Verviétois.

nom des habitants du ban de Verviers, et en présence de quelques autorités, faisait serment sur les livres saints de revenir l'année suivante faire le même hommage. Les Verviétois se formaient ensuite en cercle au milieu de la cathédrale : le tambour battant de nouveau, ils exécutaient sous la grande couronne, l'un suivant l'autre, quelques tours de danse, en montrant le pouce de la main gauche aux spectateurs, qui avaient l'air d'indiquer les figures en criant : *pouce en haut ! pouce en haut !* Les Verviétois, en continuant les mêmes évolutions, sortaient par la porte qui s'ouvrait en face du palais, suivaient la rue des Onze-Mille-Vierges, traversaient le Grand-Marché, prenaient par la rue du Pont, entraient au Poids de la Ville, où ils s'emparaient d'un *setier*. La procession montait ensuite le Pont-des-Arches, gambadait quelque temps autour du setier, qui était enfin brisé et les morceaux jetés dans la Meuse aux acclamations des acteurs et des spectateurs. Le programme épuisé, la foule se dispersait, satisfaite et rieuse.

Telles étaient les fameuses cérémonies appelées les *Croix de Verviers* [1]. Il est dans ces pittoresques évolutions, un point

[1] Elles avaient lieu conformément au cérémonial conservé au Chapitre cathédral. Quoique sans date, cette pièce est certainement antérieure à l'an 1630. Bouille, *Hist. du pays de Liège*, t. I, p. 323, en a fait usage. Dans ses *Prom. hist. dans le pays de Liège*, t. II, p. 45, Bovy en a inséré une version qui n'est pas tout-à-fait exacte. Ce document s'appropriant directement à notre sujet, nous le publions en entier.

S'ensuivent les danses que les surséants de Vervier ont à faire et auxquelles ils sont tenus par tribut :

« C'est ascavoir que touts ceux de Vervier se doibvent assembler le mercredi après le Chincquième, de bonne heure du matin et entrer en la grande église de Liège desoub la couronne et là mesme danser. L'office divin faict, ils viennent en hour avec leur croix et confanons, où il doibt avoir une bourse pendante, telle que les nouvelles mariées ont accoustumé de porter, fournie des tournois, car un chascun mesnage doibt audit jour à l'église de Liège un denier tournois; et en dansant derrier marcher alentour du grand autel; commençant du senestre costé au premier pillier, et après qu'ils seront parvenus en faisant leur tour parderier l'autel au dernier pillier du droit costé, celuy qui porte la croix doibt aller avec les mambours de Vervier au grand autel et les autres de ceux marcher avant avec leurs menestriers en continuant leurs danses allentour dudit hour jusques à ce que lesdits mambours soient retournés par devers eux ; monsieur le doyen, s'il est présent, et messieurs les maistres de la fabricque doivent être présents au grand

important difficile à expliquer : c'est le bris du setier et les cris de *peuce en haut*, expression qui, chez les Liégeois, équivaut à *venir à merci*. Aucun de nos annalistes n'en a donné une solution satisfaisante : il est destiné à rester longtemps encore une énigme, les pièces diplomatiques manquant absolument. Souvent, quand l'histoire écrite se tait, on a recours à l'histoire orale : mais ici la tradition n'a que de méchantes conjectures à offrir. Elle suppose : 1° Que dans des temps très-reculés (en 1303), les habitants de Verviers avaient vendu *à fausse mesure*, et que pour réparation de ce forfait, on leur avait imposé le bris du setier dont ils s'étaient servis ; cette représentation annuelle de l'exécution d'un acte sévère mais juste, disait-on, était pour en conserver la mémoire ; 2° Qu'outre l'*amende pécuniaire*, ils apportaient de Verviers leur setier, pour être brisé solennellement [1] ; 3° Que les six derniers mariés, avec leurs compagnes, étaient les membres obligés de la procession ; 4° Que les Verviétois auraient été dispensés de faire annuellement cette *amende honorable*, dès que l'un d'eux aurait

autel et recevoir les offrandes en faisant inquisition aux mambours sur les serments et féauté si touts les surcéants de Vervier sont présents, car de droit ils y sont tenus de venir ou avoir excuse légitime. Les dits deniers prins et le serment receu desdits mambours sur les Saints Évangiles, qu'en l'an futur ils reviendront en tel estat, lesdits s[rs] doibvent emplir laditte bourse d'encens. Ce faict, celluy qui porte la croix s'en vat pour danser avec les autres, de là ils s'en vont touts hors du hour en dansant jusqu'au milieu du marché, et là bouttent et frappent leur croix en mesure de blé qu'on dist le *stier de muisd*, en dansant tout allentour de laditte mesure, et parmi ainsi, ils sont quittes et exempts de toutes tailles et exactions du pays. »

1 Si vous vous enquerez pourquoi les Verviétois brisaient *leur setier*, on vous répondra qu'ils avaient refusé de se conformer aux poids et mesures en usage à Liège. Cette assertion, un érudit la refuterait ainsi : Liège ne pouvait imposer ses mesures à ses voisins : chaque ville, chaque commune, chaque village même, avait ses poids et mesures, et Verviers a conservé les siens jusqu'à l'introduction du système métrique. Veut-on un exemple de cette variété de poids et mesures ? Une agglomération de 5 à 600 maisons, formant le bourg d'Ensival et de Francomont, ressortissait de trois juridictions différentes : la Vesdre séparait Francomont d'Ensival, et Ensival était lui-même partagé en deux par un ruisseau d'un mètre de largeur. Ces trois parties, quoique confondues ensemble, avaient cependant l'aune et le pot différents.

pu atteindre en sautant à la grande couronne de St.-Lambert; 5° Que pour faire danser éternellement les Verviétois, les facétieux tréfonciers avaient soin de la hausser le jour du bal, etc. etc.

Ces diverses traditions ont été presque toutes inventées par les rancunes et de petites jalousies de clocher, et recueillies un peu légèrement par des écrivains trop préoccupés du soin de ramasser de piquantes anecdotes. Du reste, nos plus sérieux historiens ne les ont jamais adoptées.

S'il nous est permis de fournir nos propres conjectures sur les additions faites au cérémonial primitif de l'hommage des Verviétois, voici, dans la pénurie des commentaires authentiques, ce que nous considérons comme le plus vraisemblable.

Ainsi que nous l'avons vu plus haut, les habitants du ban de Verviers, ou plutôt tous ceux du marquisat de Franchimont, ont joui jusqu'en 1794 de grandes immunités, dont une des plus considérables était de pouvoir amener des contrées étrangères les grains nécessaires à leur consommation, sans que le gouvernement pût les frapper d'aucun droit. Nous croyons, en outre, que, grâce à leurs danses, ils ne payaient aucun droit de halle, ou d'entrepôt, quand ils venaient vendre leurs draperies à Liége. Cette franchise était consacrée par le record des échevins de 1250, et par une ordonnance d'Adolphe de la Marck, du 5 février 1323.

Longtemps après, sous l'épiscopat de Jean de Hornes, qui mourut fou à la suite d'une longue folie (1505), le marquisat de Franchimont, où Verviers est situé, fut complétement ravagé par des routiers, des écorcheurs, et en particulier par les *marcassins* du grand Sanglier des Ardennes, le hardi Guillaume de la Marck. La législation, l'administration, toute la société, était dans une situation déplorable. Les bonnes coutumes tombaient chaque jour en désuétude. On vit alors les Verviétois cesser de venir exécuter leurs danses, et, nonobstant, continuer à faire valoir leurs anciennes exemptions. Mais à Jean de Hornes, en 1506, succéda Erard de la Marck, prélat de mœurs sévères, d'une austérité outrée même, mais prince

instruit, fin diplomate, diligent administrateur. Un des premiers soins de son gouvernement fut de faire rentrer les Verviétois dans le devoir. On les plaça dans l'alternative ou de perdre leurs privilèges ou de danser. Après de mûres réflexions, ils optèrent pour la danse. Quand ils revinrent dans la Cité, confus et colères, les Liégeois, par manière de *gaberie* crièrent *pouce en haut*, comme pour dire que bon gré mal gré, ils devaient exécuter leurs gambades.

Les Verviétois dansèrent, mais ils voulurent rappeler aux railleurs à quelles conditions ils s'y soumettaient. Après avoir accompli leur tâche, ils saisirent le setier des toleniers et le brisèrent vis-à-vis des bureaux du fisc, établis sur le Pont-des-Arches. Par cet acte symbolique, ils se déclaraient fièrement exempts des droits de tonlieu. Le jeu plut aux joueurs et aux spectateurs, qui applaudirent; on le répéta d'année en année, de siècle en siècle.

Le grand dix-huitième siècle, de philosophique mémoire, voyait avec peine se renouveler tous les ans, au milieu d'une majestueuse cathédrale, ce bal bruyant, merveilleux, fantastique, auquel nos neveux croiront difficilement. A diverses reprises, le gouvernement tenta d'abolir cette gothique *polka*; mais les Verviétois, respectant religieusement les coutumes de leurs pères, ne voulurent jamais laisser tomber en désuétude leur danse administrative, religieuse et bourgeoise. Le bal n'eut pas lieu cependant en 1794 : les Sans-Culottes français, ces terribles contempteurs des vieux *us*, venaient d'arriver dans le pays. Un an après, les *Croix de Verviers* disparurent avec l'astre de la nationalité liégeoise, qui venait de s'éclipser.

Si nous mettons les Croix de Verviers dans la balance historique, nous voyons qu'elles ont une grande valeur. Grâce à elles, on connaît les rapports qui liaient les Verviétois avec leurs voisins; rapports mystérieux pour nous, si peu initiés encore au symbolisme qui poétisait, au moyen-âge, tous les actes de la vie civile et religieuse. Elles nous rappellent que les Verviétois étaient indépendants, valeureux, et qu'ils étaient membres de la grande association des citoyens de Liège, as-

sociation qui avait pour but de défendre la liberté nationale, Elles nous redisent que Verviers, avant le XIII[e] siècle, avait un commerce, une industrie, et que ses habitants recherchaient la franchise de leurs produits. Il n'est pas un fait dans le passé de Verviers plus authentiquement fécond en conséquences.

Mais, en général, ce n'est pas ainsi qu'on interprète les croix [1]: on n'en parle qu'avec pitié ou dérision, et de mauvais plaisants se croient en droit d'en faire découler mille sarcasmes. sur les descendants des danseurs. Ceux-ci, même, ne parlent du bal où leurs pères prenaient seuls part, qu'avec embarras, en rougissant. Mais, mon Dieu, qu'y a-t-il donc de honteux dans ces cérémonies? Ne venons-nous pas de voir au contraire que les Croix étaient un tribut d'honneur, de courage, de loyauté?

« Si j'avais la main pleine de vérités, disait Fontenelle, je me garderais bien de l'ouvrir. » Comme il n'est pas dangereux aujourd'hui d'écrire ce qu'on pense, nous dirons ce que nous pensons en ce moment.

Si le Verviétois est honteux de quelques faits et gestes de ses ayeux, il est facile d'en trouver la cause : c'est qu'il n'a aucun livre où il puisse apprendre les événements du sol où il vit, les exemples de ses pères, les noms dont il doit se souvenir [2].

Pour être un des sièges industriels les plus renommés de la

[1] Au moyen-âge, on entendait par *croix* une *procession* qui allait faire des oblations à l'église-mère. On donnerait une explication très-fausse de ce mot, si l'on s'autorisait de Ragueau-Laurière, *Glossaire du droit français*, t. II, p. 307, ou de Merlin, *Répertoire de Jurisp.*, (1812), t. II, p. 133.

[2] Nous avons abandonné le projet de publier un travail historique sur Verviers. Nos recherches, nous les communiquerions volontiers à l'antiquaire à qui elles pourraient être utiles. Nous apprendrons à notre lecteur qu'un mémoire sur l'*antiquité* de cette ville a été communiqué à l'Académie de Belgique; M[r] Grandgagnage, qui fut nommé rapporteur, l'analysa avec un savoir qui ne peut être égalé qu'à son excessive courtoisie. *Voy.* les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, t. x, p. 141 et suiv. Nous ferons cependant remarquer que Verviers (*sic*) apparaît dans des diplômes du XI[e] siècle.

Belgique, Verviers n'en est pas moins une ville peu littéraire. A quelques exceptions près, tout le monde y est fabricant, et peu de fabricants sortent par intervalles du sévère positif de la vie de négociant : ce matérialisme absorbe même tellement l'attention, qu'il ne lui reste pas une minute à consacrer aux arts et aux lettres.

La science industrielle y règne despotiquement et semble vouloir exclure toutes les autres. On vient d'y créer une modeste bibliothèque publique, qui, comme un mauvais locataire, ne peut trouver un toit sous lequel elle puisse s'abriter : elle n'est visitée que par ses administrateurs, doués d'un grand zèle et d'un grand courage. En voyant ce dédain profond pour les *remèdes de l'âme*, on est porté à croire que c'est un superflu qu'une bibliothèque dans une ville où l'on rend un véritable culte à la machine à vapeur, où le métier à la Jacquart habite des palais, et où, en fait de philosophie, on ne respecte guères que celle de Barême. Eblouie par ses richesses actuelles, Verviers semble mépriser ses anciens trésors, trésors d'un autre genre, mais qui ont peut-être plus de poids et assurément plus de durée dans l'estime des peuples : nous voulons parler des trésors d'honneur et de bonne renommée que récèle son passé, beaucoup trop négligé.

Puisque Verviers acquiert si facilement de l'or, ne devrait-elle pas au moins en employer une faible partie à réparer cet injuste oubli ? Pourquoi ne pas exciter *ses* enfants à fouiller dans ses vieilles archives, pour en exhumer les faits qui peuvent l'honorer ? Qu'il serait beau de rechercher si la liberté, elle aussi, a eu ses martyrs à Verviers ? Oh, que nous lirions volontiers l'origine, les progrès et les vicissitudes de son commerce, de ses relations !

A l'œuvre donc, Verviétois ; élevez enfin un monument digne de vos ancêtres ! Alors, vous aurez le droit d'être fiers, quand vous pourrez prolonger votre existence dans un lointain et brillant passé. Le moment est venu, croyez-nous, de dire avec Coytier, l'habile médecin de Louis XI : *Nous avons assez d'argent ; il nous faut à présent de l'honneur.*

Ferd. Henaux.

L'EUROPE AU XIIe SIÈCLE.

ÉMANCIPATION DES COMMUNES. — ÉTAT DE LA FLANDRE. — MEURTRE DE CHARLES-LE-BON. — ÉLECTION DE THIERRY D'ALSACE.

I.

Faits qui ont préparé l'affranchissement des communes [1].

Au XIIe siècle l'Europe offrait un spectacle qui mérite assurément de fixer l'attention de l'historien. Les ténèbres de la barbarie se dissipent et déjà l'on peut constater les progrès d'une civilisation naissante. Tandis que les nobles barons, revenus de Jérusalem, suspendaient à la voûte des églises les étendards mahométans, de pauvres serfs se rappelaient qu'ils avaient partagé avec leurs suzerains les dangers et la gloire du grand pélerinage, montrant, dans les plaines de l'Asie, le même héroïsme et le même enthousiasme. Un nouvel avenir brilla pour ces hommes qui avaient enfin conscience de leur valeur et de leur force ; on vit se former des *conjurations* dans lesquelles entraient tous ceux qui gémissaient sous les donjons féodaux. La révolte était légitime ; elle eut des résultats inespérés. Une rénovation sociale devait sortir triomphante de ces mouvements qui agitaient diverses contrées de l'Europe : sur les rives de l'Arno, les traditions romaines enfantèrent les républiques lombardes; en deça des Alpes, les traditions germaniques et scandinaves produisirent les formidables communes de la Belgique, les villes libres du Rhin et du Danube, toutes les florissantes cités du centre de la Gaule.

En laissant dans l'ombre les peuplades païennes ou schismatiques du nord, et en détournant les yeux de l'Andalousie soumise aux Sarrasins, on trouvait que tous les États européens, grands et petits, reconnaissaient la suprématie du successeur de St.-Pierre. A la vérité, les empereurs d'Allemagne avaient longtemps résisté avant d'abandonner le droit d'investir les évêques par l'anneau et la crosse; mais l'omnipotence impériale fut enfin vaincue dans la personne de Henri IV. L'impitoyable Hildebrand avait contraint ce monarque à traverser les Alpes, par un hiver rigoureux, pour venir solliciter son absolution dans la forteresse de Canossa. Henri, revêtu d'une chemise de laine et les pieds nus, fut admis sans gardes dans l'avant-cour du château ; et, dans cette humble attitude, il attendit vainement pendant trois jours consécutifs une audience du pape. Au quatrième jour, Grégoire VII voulut bien l'admettre

1 Ce morceau est destiné à servir d'INTRODUCTION à un essai historique sur e règne de Philippe d'Alsace, comte de Flandre, et sur l'organisation des communes dans ce pays pendant le XIIe et le XIIIe siècle.

en sa présence et le relever de l'excommunication ; mais sous la condition de se présenter, le jour qui lui serait désigné, pour apprendre la décision du pontife, et savoir s'il recouvrerait son royaume ; de plus, sous la promesse de ne faire jusque-là usage d'aucune des marques de la dignité royale. Depuis cette victoire éclatante, les efforts de Rome eurent constamment pour but trois objets principaux : une souveraineté indépendante, la suprématie de l'Église catholique et la soumission des princes de la terre. Innocent III, qui continua avec persévérance l'œuvre de Hildebrand, définissait en ces termes les prérogatives des pontifes : « De même « que le soleil et la lune sont placés dans le firmament, le plus grand « de ces astres pour présider au jour, l'autre pour présider à la nuit, « de même aussi il y a deux puissances dans l'Église : la puissance pon- « tificale, *qui est la plus grande*, parce qu'elle est chargée du soin des « âmes ; et la puissance royale, *qui est la moindre*, et à laquelle sont « confiés seulement les corps [1]. » Tout en reconnaissant que certains papes abusèrent de l'influence qu'ils exerçaient sur les populations, il ne faut pas trop se hâter néanmoins de blâmer le système de Grégoire VII et d'Innocent III. Un pouvoir supérieur était nécessaire dans une société qui ne pouvait trouver le repos ; il protégeait les faibles contre les forts, les opprimés contre les oppresseurs, les serfs contre les barons, les peuples contre les rois ; il modérait l'ambition des monarques trop redoutables, il châtiait ceux qui méconnaissaient la voix de la justice ; enfin il maintenait à certains égards l'équilibre entre les diverses puissances. Au moyen-âge, le pape était le génie tutélaire de la société.

Après le souverain-pontife venaient, dans l'ordre hiérarchique, l'empereur d'Allemagne et le roi de France. Le Saint-Empire était un trône électif. Toutefois le nombre des électeurs ne fut pas d'abord limité ; car en 1124, lors de l'avènement de Lothaire, on trouve que les princes germaniques confièrent le choix de l'empereur à dix personnes au jugement desquelles ils déclarèrent s'en rapporter. Mais dans la diète de Mayence de 1184, les sept princes, auxquels le droit électoral fut exclusivement attribué un peu plus tard, se détachent de la foule des autres feudataires. Déjà le duc de Saxe remplissait les fonctions de grand-maréchal de l'empire ; le comte palatin du Rhin, celles de grand-maître d'hôtel ; le roi de Bohème, celles de grand-échanson ; et le marquis de Brandebourg, celles de grand-chambellan. Quant aux archevêques de Cologne, de Mayence et de Trèves, ils occupaient le sommet du Saint-Empire, attendu qu'ils étaient les dignitaires les plus considérables de l'Église germanique. On considérait l'empereur d'Allemagne comme le chef temporel de la chrétienté : il avait donc la prééminence sur les autres potentats. Cependant la place qu'il occupait n'offrait

[1] Muratori, Script. rer. ital.

plus qu'un vain simulacre de grandeur; tandis que les ducs d'Allemagne voulaient pour la plupart une indépendance absolue, les villes de la Lombardie regardaient comme ennemi leur suzerain étranger. Pour maintenir son autorité dans Milan, il fallut que Frédéric de Souabe passât deux fois les Alpes avec ses feudataires et ses hommes d'armes; il obtint la restitution des droits régaliens, mais après avoir dispensé les habitants d'ouvrir leurs portes à son armée, et reconnu qu'ils avaient le droit d'élire leurs consuls (1158).

La France était une monarchie héréditaire, bien que la succession directe au trône fût plutôt encore une tolérance qu'une loi fondamentale. D'autre part, le pouvoir royal ne régissait alors qu'une partie de la France actuelle, c'est-à-dire, le territoire compris entre la Loire et la Somme. Au nord de ce dernier fleuve, on entrait sur les possessions du comte de Flandre la Lorraine, une partie de la Bourgogne, la Franche-Comté, le Dauphiné étaient sous la suzeraineté de l'empire d'Allemagne. La Provence, tout le Languedoc, la Guyenne, l'Auvergne, le Limousin et le Poitou étaient des États libres, sous des ducs ou des comtes qui changaient de suzerain à volonté. La Bretagne était aussi un état indépendant; la Normandie formait un apanage des rois d'Angleterre; enfin l'Anjou, quoique soumis féodalement au roi de France, ne relevait en aucune manière de son autorité administrative [1]. Du reste, les actes du prince, comme ses droits, ne s'étendaient qu'à ses propres domaines; lorsqu'il voulait les rendre exécutoires au dehors, c'était en vertu d'un accord spécial, d'une sorte de traité avec le baron sur le territoire duquel l'ordonnance devait s'exécuter. Mais combien de feudataires respectaient ces conventions! Le suzerain devait sans cesse guerroyer contre des vassaux qui l'égalaient ou le surpassaient en puissance.

Parmi ces vassaux on distinguait le duc de Normandie; celui-là était le plus redoutable depuis que Guillaume-le-Conquérant avait planté sa bannière sur le rivage de Pevensey. Mais comme la spoliation de tout un peuple était dans la Grande-Bretagne la base de la puissance anglo-normande, les héritiers du Conquérant se trouvaient dans une position singulièrement critique. Vingt ans après la bataille de Hastings, presque tout le territoire de l'Angleterre était partagé entre les étrangers: le nouveau comte de Chester possédait presque tout le comté de ce nom; le comté de Shrewsbury, celui de Salop presque entier; Robert, comte de Moreton, possédait 248 manoirs dans le Cornwall, 54 dans Sussex, 196 dans le Yorkshire, 99 dans le comté de Northampton, sans compter ceux qu'il avait encore dans d'autres contrées [2]. Pour contenir des barons

[1] Voyez Capefigue, Hist. de Philippe-Auguste, tom. 1er. — A. Thierry, Lettres sur l'histoire de France (XIIIe).

[2] Hallam, Histoire de l'Europe au moyen-age, Tom. III.

aussi puissants que lui, le roi était obligé d'avoir continuellement à sa solde des mercenaires tirés de Bretagne, de Flandre, d'Allemagne et même d'Espagne. Quant à la population indigène, elle avait contre elle tous ceux qui s'étaient enrichis de ses dépouilles; non-seulement les hommes de race saxonne se trouvaient exclus de tous les privilèges politiques, mais le nom d'*anglais* était devenu un terme d'opprobre; à la suite de chaque insurrection, des lois exécrables étaient lancées contre les Saxons vaincus et opprimés. Il fallait aussi que les rois normands se tinssent continuellement en garde contre les entreprises des Danois, qui naguère exerçaient la plus grande influence sur les destinées du pays. Cependant les successeurs de Guillaume le bâtard surent vaincre toutes les résistances et se maintenir sur un trône sans cesse menacé. Vers 1158, Henri Plantagenet était roi d'Angleterre, duc de Normandie et comte d'Anjou; en épousant Eléonore de Guyenne, répudiée par Louis VII, il avait encore acquis le vaste duché d'Aquitaine, c'est-à-dire la France occidentale, de Nantes aux Pyrénées.

Quoique la plus grande partie de la Péninsule hispanique fût sous le joug des Mores, les compagnons et les émules du Cid n'avaient cessé d'affaiblir par des victoires éclatantes la puissance mahométane: ils n'avaient pu enlever à leurs ennemis Cordoue, Grenade, Tolède; mais dès le XIe siècle, ils avaient fondé le royaume de Castille et de Léon. En 1135, Alfonse VII réunissait les deux couronnes, il avait envahi l'Andalousie et imposé sa suzeraineté aux rois d'Arragon et de Navarre. Mais tandis qu'il se faisait proclamer empereur d'Espagne, Abdel-Moumen, second khalife des Almolhades, enlevait Maroc aux Almoravides; il vint ensuite les attaquer dans la Péninsule, et après les avoir vaincus et chassés, il bâtit Gibraltar comme un monument de sa conquête. Alfonse combattit vaillamment contre ces nouveaux envahisseurs; et, après sa mort, la lutte devint encore plus vive, car on vit naître successivement les ordres religieux et militaires d'Alcantara, de Calatrava et de St.-Jacques de Compostelle.

Le royaume de Portugal avait eu une origine romanesque. Vers la fin du XIe siècle, un roi de Castille avait demandé à la France secours et protection contre les Sarrasins; répondant à ce cri de détresse, le fils du duc de Bourgogne, Henri, traversa les Pyrénées à la tête d'une armée peu nombreuse, mais convaincue que Dieu allait combattre pour elle. En effet, le chevalier français fut dix-sept fois vainqueur; et il reçut pour récompense ses propres conquêtes, avec la permission de les étendre aux dépens des Mores jusqu'à la Guiliana. En outre le roi de Castille lui conféra le titre de comte, en lui donnant en mariage sa fille naturelle. Le successeur de ce hardi chevalier de Bourgogne fut digne de son père; dès qu'il sentit son bras assez fort pour manier une épée, Alfonse Henriquez essaya sa valeur contre les Sarrasins. Sur le champ de bataille

d'Ourique, où succombèrent cinq princes mores, Alfonse fut salué roi par ses soldats. Il réunit ensuite les cortès dans l'église de Sainte-Marie d'Almocave de Lamégo; il accepte la couronne royale que l'archevêque de Braga pose sur sa tête; mais, au lieu de sceptre, il veut tenir l'épée qu'il portait à la bataille d'Ourique : « Je vous ai délivrés avec cette épée « de l'esclavage des Mores, dit Alfonse; j'ai vaincu vos ennemis, vous « m'avez fait roi; maintenant faisons des lois pour gouverner le pays[1]. » Alors les évêques, les principaux seigneurs et le monarque rédigèrent le premier code de la monarchie portugaise, qui réglait à la fois l'ordre de succession au trône, les droits de la noblesse et ceux de tous les citoyens. Lorsque ce pacte politique eut été sanctionné par les cortès (1145), Alfonse-Henriquez jura de l'observer : « Vous savez, dit-il, ce que j'ai « fait pour rendre à la nation sa liberté; je jure de ne rien faire, de ne « rien entreprendre qui ne tende à la lui conserver; que tous ceux qui « pensent autrement expirent dans l'instant; si c'est mon fils ou mon « petit-fils, qu'il soit privé de la royauté. » Avant de se séparer, les cortès s'affranchirent de la suzeraineté des rois de Castille; Alfonse publiait qu'il devait la victoire à Notre-Dame, et c'est pourquoi il déclara son royaume feudataire de l'abbaye de Clairvaux.

Aux confins de l'Europe, l'empire fondé par Constantin marchait vers sa décadence; néanmoins les rudes Occidentaux, amenés dans Byzance par les croisades, restaient frappés d'étonnement devant les merveilles et les pompes de la civilisation grecque. Les plus fameuses villes d'Occident, si l'on excepte Rome, devaient paraître misérables, comparées à l magnifique Constantinople, qui contenait plus de 400,000 habitants, les édifices les plus somptueux, des monuments de l'architecture ancienne à côté de palais dorés dans le goût oriental, enfin cet hippodrome orné de la plupart des chefs-d'œuvre de Rome et de la Grèce, qui avaient échappé au temps et à la barbarie.

Par un étrange contraste, la Russie, ce dernier asile de la barbarie en Europe, empruntait des Grecs leur culte et leurs arts. Dès 980 l'empire russe était colossal; le glaive du grand prince Vladimir s'étendait jusqu'aux Monts-Oural, vers la Caspienne, dans la Tauride, sur la Gallicie, la Lithuanie et en Livonie. Ce barbare, qui commandait à des Slaves païens, est sollicité par les missionnaires de quatre religions voisines : il repousse le mahométisme, parce qu'il interdit le vin, *indispensable aux Russes*, disait-il, *et qui faisait leur joie*; le catholicisme, qu'offraient les Allemands, à cause de son pape; le judaïsme, parce qu'il était sans patrie, et qu'il ne paraissait ni sensé de prendre conseil de vagabonds punis par le ciel, ni tentant de partager leur punition. Un philosophe de Byzance prêchait la religion grecque. Vladimir prend l'avis

[1] Voy. Essai sur l'hist. de Portugal, par Chaumeil de Stella. tom. Ier.

de ses boyards, des anciens du peuple, et en envoie dix examiner au loin ces religions jusques dans leurs temples. Les envoyés du grand prince partent et reviennent : ils n'ont aperçu le mahométisme et le catholicisme que dans des provinces pauvres et barbares, tandis qu'ils ont vu la religion grecque dans l'éblouissante métropole de Constantinople ; ils ne peuveut hésiter. Vladimir de même est convaincu ; il épouse une princesse de Byzance ; puis des peuples entiers sont poussés comme des troupeaux, et réunis sur le bord des fleuves, pour y recevoir le baptême grec [1]. Les grands princes, successeurs de Vladimir, continuèrent son œuvre ; ils attirèrent en Russie une grande quantité de prêtres et d'artistes grecs de tous genres ; ils donnèrent des lois à leurs sujets ; ils fondèrent des écoles et même des villes ; bref, ils élevèrent une autre Constantinople au milieu des déserts de leur sauvage empire. Kief avait une porte dorée comme celle de Byzance, des murailles de briques, quatre cents églises ; elle renfermait une population qui connaissait toute la licence, tous les raffinements d'une civilisation corrompue. Mais après le saccagement et la chute de cette Capoue du Nord, en 1168, les mœurs des Russes reprennent leur férocité ; le siége du gouvernement est transféré au centre du pays, où domine encore le paganisme ; les duels judiciaires s'ajoutent aux épreuves du feu et de l'eau ; les assassinats politiques et les guerres civiles se multiplient ; enfin l'empire demeure ouvert à l'invasion tartare.

Reportons notre attention sur cette partie de la Gaule, où le royaume des Franks avait pris naissance. Originairement, les ducs de Basse-Lorraine pouvaient être considérés comme les personnages les plus importants de la Belgique ; sans avoir le rang d'électeur, ils exerçaient une haute influence sur les destinées du St. Empire ; ils se mêlaient aux querelles des Pontifes et des Césars ; parfois même ils se révoltaient contre leur puissant suzerain, sachant défendre à la pointe de l'épée leur titre et leurs domaines. Mais ces révoltes étaient rares ; quand le suzerain était vaillant et loyal, il n'avait pas de plus ferme soutien que le duc de Basse-Lorraine ; au premier cri d'alarme, celui-ci accourait en Germanie avec une armée redoutable. De son côté, l'empereur protégeait aussi ce grand feudataire, devenu son homme-lige après avoir ceint la couronne ducale ; et grâce à cette assistance réciproque, à cette communauté d'intérêts, au prestige qui s'attachait au trône impérial, le représentant des Césars sut conserver pendant longtemps une supériorité réelle sur les autres princes belges, sur les comtes de Louvain, de Namur, de Hainaut, de Luxembourg. Cependant, vers le commencement du XIIe siècle, cette suzeraineté était déjà contestée par les comtes ; ces derniers jouirent enfin d'une complète indépendance, après la lutte sanglante de Henri de Limbourg et de Godefroid, comte de Louvain et de Bruxelles.

1 Voy. Hist. de Russie, par M. de Ségur, tom. Ier.

Les héritiers de ces deux rivaux gardèrent le titre de duc, celui-ci en Lorraine, celui-là dans le Limbourg; mais lorsqu'ils manifestèrent l'intention de se réserver la suprématie, l'un à l'est, l'autre à l'ouest de la Meuse, ils trouvèrent une résistance invincible.

La principauté de Liége relevait également de l'Empire; elle se forma successivement de la Hesbaye, du comté de Looz, de celui de Hornes, de Moha, de la cité de Liége et de sa banlieue, de la Famène, du Condroz, du duché de Bouillon, du marquisat de Franchimont et de plusieurs baronnies. Le possesseur de ces fiefs exerçait une plus vaste juridiction en sa qualité de dignitaire de l'église romaine; huit archidiaconés composaient l'ancien évêché : l'archidiaconé de Brabant, ceux de la Campine et de Liége; enfin ceux du Condroz, de Famène, de Hainaut, d'Ardenne et de Hesbaye. Cette église de Liége était à cette époque une des plus illustres de la chrétienté; elle comptait, dans le nombre de ses chanoines, neuf princes royaux, quatorze ducs et vingt-neuf comtes; mais une corruption effrayante s'était glissée parmi ce clergé entièrement féodal; tel était d'ailleurs son orgueil qu'il tendait à briser les liens qui l'attachaient au siége de la catholicité [1]. Quand St.-Bernard vint pour la seconde fois à Liége, en 1146, il flétrit énergiquement dans l'église de St.-Lambert le luxe et la licence des mœurs des clercs. Jamais on ne vit pareil scandale. Sous Albéron de Namur, qui occupait encore le siége épiscopal en 1145, on imagina pour égayer les cérémonies trop graves des fêtes de Pâques et de la Pentecôte de créer une *reine des concubines*. Revêtue d'habits somptueux, un diadème sur la tête, cette courtisane se plaçait sur un trône dressé au milieu de l'église; puis, autour de cette *reine*, les prêtres comme les autres fidèles chantaient tout le jour au son des tambours et des instruments de musique. Parfois les évêques de Liége étaient aussi de valeureux capitaines; suivant les expressions du pape Célestin III, ils quittaient le gouvernement pacifique des brebis pour le champ de la guerre, la mitre pour le casque, le bâton pastoral pour la lance, la chasuble pour la cuirasse, l'anneau pour le glaive. Ce fut comme chevalier qu'Henri de Leyen accompagna deux fois en Italie l'empereur Frédéric Ier pour soutenir ses droits contre la cour de Rome. Après la mort de l'anti-pape Victor IV, l'empereur offrit la chaire de St.-Pierre à l'évêque de Liége; celui-ci la refusa, mais il voulut bien se charger du gouvernement du Milanais.

Comme la Flandre fut le principal théâtre des événements que nous raconterons, il faut accorder à ce pays une mention particulière. Nulle contrée d'ailleurs n'a subi une métamorphose plus complète. « Si César, disait un écrivain du XVIIIe siècle [2], pouvait revoir la lumière et compa-

1 Voy. Histoire du pays de Liége, par Polain, tom. Ier, pag. 258.

2 Desroches, Hist. ancienne des Pays-Bas autrichiens, chap. III.

rer la triste campagne de Rome avec les riantes campagnes de la Flandre, il serait humilié sans doute, et demanderait par quel prodige le beau terroir qui environnait la métropole du monde, avait été transporté dans les marécageuses forêts des Morins et des Ménapiens. » C'est en remontant à l'origine des nations que l'on admire surtout les bizarres secrets de la nature et le génie industrieux de l'homme. Déjà, sous le règne de Philippe d'Alsace, on eût vainement cherché ces forêts et ces marécages qui apparaissent si tristement dans les *Commentaires*. Les Bénédictins, ces grands civilisateurs, avaient changé la face du pays en obligeant leurs serfs à fertiliser le sol qu'ils devaient occuper, à défricher les bois, à dessécher les marais. Mais ces efforts restaient parfois stériles parce que la Flandre, comme la plupart des autres contrées maritimes, était sujette à de grands bouleversements. Au IVe siècle, les géographes désignaient la Flandre par le terme de *Pene non terra*; et, en effet, la terre méritait à peine le nom de terre dans un pays toujours menacé par les flots de l'Océan. Aussi cette contrée a-t-elle subi de fréquents changements au nord, et en partie à l'ouest, par suite de violentes inondations : de 333 à 1191 on compte plus de vingt catastrophes de ce genre; ces terribles débordements entraînaient par milliers dans l'abîme les habitants surpris, renversaient les villes et les monastères, et changeaient des cantons entiers en marais fétides. Aujourd'hui la côte des Morins n'est plus reconnaissable; la retraite des eaux de la mer a influé singulièrement sur la configuration de ce territoire. En 1156, Louis VII, roi de France, appelait St.-Omer *antiqua civitas secus mare fundata, orbis in extremo margine;* et le port de Damme, qui a disparu, pouvait contenir toute la flotte de Philippe-Auguste, consistant en 1700 vaisseaux; enfin certains diplômes du IXe siècle font encore mention du port de Gand, *portus Gandavus* [1]. Qui pourra expliquer les raisons de ces étranges bouleversements?

D'après l'ancienne division en *pagi*, le territoire échu aux premiers comtes de Flandre comprenait : le pagus *Bononiensis*, dont les principaux endroits étaient Boulogne, Witsant, Guines; le *Menpiscus* formé de cinq moindres cantons, celui de Poperinghe, celui de Thourout ou Thorwald, le *pagus Cortracensis*, celui de Gand, et le *Tornacensis*; le *pagus Adertisus* qui paraît avoir contenu quatre moindres districts : le pays d'Artois, l'Ostrevant, le Mélanthais et le pays de Puelle; enfin le *pagus Flandrensis* qui n'était autre que le littoral saxon (*littus saxonicum*), échu à des colons germaniques. Ce *pagus* s'étendait des frontières de la Morinie jusque vis-à-vis d'Anvers, et se subdivisait en plusieurs petits cantons, savoir : celui de l'Yser, où s'éleva Nieuport, celui de la Flandre proprement dite ou de Bruges, et le pays de Waes avec les

[1] Desroches, Hist., etc.

quatre métiers ou *villæ* principales de Bouchaute, d'Assenede, d'Axel et de Hulst [1].

En remontant au XI[e] siècle, on trouvait déjà le sol de la Flandre couvert de *castra*, de *burgi* et de *villæ*. Par *castra*, il fallait entendre de vastes donjons, qui appartenaient soit au comte, soit à ses vassaux les plus puissants. La bourgade (*burgus* ou *burgum*) entourait le château-fort; elle était également munie de fossés et de murailles ou remparts. Quant à la *villa*, autrement dite le domaine rural, elle rappelait par son aspect l'antique village des Germains et elle était située en dehors du château et de la bourgade. Si elle possédait des remparts et une bourgeoisie privilégiée, elle obtenait le nom d'*oppidum*. C'est avec beaucoup de sagacité qu'un docte historien explique cette transformation d'une *villa* en *oppidum*. « Les causes d'affluence, dit-il [2], étaient principalement le voisinage d'nn monastère renommé ou d'un chapitre, celui d'une bourgade du comte, dans laquelle il avait coutume de résider ou de tenir le plaid du canton; la sécurité contre des attaques hostiles, ou la facilité de se fortifier, résultant de la position naturelle, par exemple, la situation sur une hauteur, ou dans un endroit baigné par un fleuve; enfin un emplacement convenable pour le commerce, tel que le confluent de plusieurs rivières navigables, le voisinage de la mer, ou la commodité pour l'établissement d'un port. » On avait déjà jeté les fondements de ces cités héroïques, qui devaient étonner le monde pendant les luttes orageuses des seigneurs féodaux contre les communiers. Dès la fin du X[e] siècle, Bruges était pourvue d'un échevinage; dans la première moitié du XII[e] siècle, on rangeait aussi parmi les villes Alost, Bailleul, Audenarde, Lille, Courtrai, Dunkerque, Furnes, Grammont, Nieuport, Roulers, Poperinghe, Thielt, Thourout et Ypres. Parmi les localités qui, du rang de ville sont descendues à celui de bourgades, on distinguait Harlebeke, Lombardsyde, Loo, Messines, Warneton et Watten.

La suzeraineté territoriale était double : la Flandre *sous la couronne* relevait du roi de France; la Flandre *sous l'empire* était dans la mouvance de l'empereur d'Allemagne. La Flandre *sous la couronne* se divisait encore en deux parties. L'une, *flamingante*, comprenait les châtellenies de Gand, d'Audenarde, de Courtrai, d'Ypres, de Bailleul, de Cassel, de Bourbourg, de Bergues et de Furnes, ainsi que le Franc de Bruges. L'autre, *gallicante* ou *romane*, avait les châtellenies de Lille, de Douai et d'Orchies. Dans la *Flandre impériale*, on remarquait le comté d'Alost, le pays de Waes, les quatre métiers de Hulst, d'Axel,

1 Desmet, Recueil des chroniques de Flandre, tom. I[er] (introduct.). — Warnkœnig, Hist. de Flandre, tom. I[er].

2 Hist. de la Flandre et de ses institutions civiles et politiques, tom. II, chap. IV, § XXIX.

de Bouchoute et d'Assenede, enfin les cinq îles de Zélande situées à l'occident de l'ancien Escaut. Au XIII[e] siècle [1], les comtes de Flandre acquirent en outre, dans le territoire de la Lorraine, la seigneurie de Termonde, le château de Bornhem, la ville de Grammont et celle de Ninove. Ces acquisitions furent comprises avec les fiefs de la Flandre impériale sous la dénomination de *Flandre seigneuriale*, mais on les distinguait par la désignation de *Flandre allodiale*, parce que les seigneuries enlevées à la Lorraine étaient possédées en franc-alleu.

Au XII[e] siècle, la suzeraineté de la France n'imposait aux souverains de la Flandre que les obligations de la vassalité ordinaire; ils devaient au roi fidélité, assistance dans son conseil, et secours à la guerre. Le terme du service militaire n'était même que de quarante jours; ce temps écoulé, les comtes pouvaient retourner dans leur pays. Mais, en 1196, après l'avènement de Baudouin, de Constantinople, Philippe-Auguste sut remplacer cette vassalité simple par l'hommage-lige [2]. Il peut paraître curieux de connaître avec quel cérémonial le comte venait se mettre à la disposition du suzerain.

Quand le roi, entouré des pairs de France, avait pris place sur son trône, le comte marchait vers lui la tête nue, et pliait un genou, si le monarque le permettait. Celui-ci, toujours assis, mettait alors ses mains entre celles du comte, et le chancelier, ou un autre personnage désigné à cet effet, prononçait les paroles suivantes : « Vous devenez homme-lige « du roi, votre souverain seigneur, à raison de la pairie et du comté « de Flandre, et de tout ce que vous tenez de la couronne de France; et lui « promettez foi, hommage et service contre tous jusques à la mort inclu- « sivement, sauf au roi ses droits en autres choses, et ceux d'autrui « en toutes? » Le comte répondait : « Oui, sire, je le promets. » Ce disant, il se levait et baisait le roi à la joue. Le comte ne donnait rien pour relief; mais les hérauts et sergents à manche du roi enlevaient à leur profit la robe, dont il avait été vêtu, son chapeau et son bonnet, sa bourse et son épée [3]. Après avoir rendu cet hommage à son suzerain,

1 Wieland, ANTIQUITÉS DE FLANDRE, chap. XV.

2 « L'hommage-lige, dit M. Capefigue, créait des obligations plus étroites à l'égard du supérieur; il rendait le vassal l'HOMME du baron, dans le sens le plus absolu de ce mot... De ce changement dans les rapports de la féodalité résultait un immense avantage pour l'autorité royale; l'homme-lige devenait, pour ainsi dire, le serviteur du souverain; il devait le servir même contre son supérieur immédiat; il préparait ainsi l'obéissance du sujet, qui, plus tard, servit de base à la monarchie absolue. » Baudouin fit hommage au roi pour le comté de Flandre, mais avec cette réserve qu'il ne pourrait le suivre, s'il marchait contre l'empereur d'Allemagne ou contre l'évêque de Tournai. Voy. l'HISTOIRE DE PHILIPPE-AUGUSTE, chap. XIII.

3 Wieland, ANTIQUITÉS DE FLANDRE, chap. XVI.

le comte de Flandre pouvait, comme un des douze pairs, prendre place à côté des ducs de Normandie, de Bourgogne et de Guyenne, des comtes de Champagne et de Toulouse, de l'archevêque duc de Rheims, des évêques ducs de Laon et de Langres, et des évêques comtes de Beauvais, de Châlons et de Noyon. Les principales prérogatives des douze hauts barons, auxquels la pairie échut [1], consistaient : 1° dans le titre *par la grâce de Dieu* ; 2° dans celui de *Palatin* ; 3° dans le pouvoir de faire des lois ; 4° dans celui de faire la guerre ; 5° dans le pouvoir judiciaire, 6° dans le droit de battre monnaie. Les souverains de la Flandre, exerçant le pouvoir législatif, avaient le droit de créer des communes, d'accorder des priviléges et libertés aux églises, villes, contrées, marchands étrangers et autres, aussi bien que le roi dans ses domaines propres. Ainsi les rois de France ne pouvaient faire publier aucune ordonnance, ni lever aucune taxe en Flandre.

Comme seigneur territorial du comté d'Alost, de la terre d'Overschelde, du pays de Waes, des Quatre-Métiers et des îles de Zélande, le comte de Flandre était aussi au nombre des grands vassaux de l'Empire. Pour obtenir l'investiture de ces seigneuries, le comte devait comparaître devant le chef de l'empire assis sur son trône. Un des chanceliers disait : « Vous devenez homme-lige et prince du St. Empire à cause de votre seigneurie de Flandre et de tout ce que vous tenez de l'empire ; vous promettez d'être bon et loyal à la sacrée majesté et de la servir contre tous. » Le comte répondait : « Oui, sire, je le promets ainsi. » Remarquons que, d'autre part, les îles de Zélande (Walcheren, Borselen, Noord-Beveland, Zuid-Beveland et Wolfaarstdyk) étaient tenues par les comtes de Hollande en fief de ceux de Flandre.

La cour de Flandre était calquée sur celle de France : on y trouvait des grands-dignitaires de l'hôtel, des barons et des pairs comme à Paris. Le premier, dans l'ordre hiérarchique, était le chancelier, qui cumulait avec cet office la dignité de prévôt du chapitre de l'église de St.-Donat de Bruges. Le chancelier était chargé de garder et de porter le sceau du comte, partout où celui-ci se rendait ; il prélevait ses émoluments sur le scel des chartes, ainsi que sur les baux à cens des terres appartenant au domaine du prince. Après le chancelier, venaient le connétable, le chambellan, le boutiller ou échanson, le sénéchal ou grand-maître de l'hôtel. On trouvait encore deux maréchaux héréditaires : ils étaient pro-

1 Voy. LES QUATRE AGES DE LA PAIRIE DE FRANCE, par L. V. Zemganno, tom. Ier (Maestricht, 1775). Comme le remarque cet écrivain, les feudistes diffèrent d'opinion sur le temps précis où le nombre des *pairs* a été réduit à 12 chez les Francs. Les uns attribuent à St.-Louis l'établissement des 12 pairs ; d'autres rapportent cette réduction à 12 au temps qui s'est écoulé, sous le règne de Philippe-Auguste, depuis 1204 jusqu'en 1216.

prement les conseillers du souverain, et en cette qualité, siégeaient dans ses *cours plénières* et dans sa *cour des barons*.

Au XII[e] siècle, les châtellenies avaient remplacé les anciens *pagi*. Pour quelques uns des cantons antérieurs, ce n'était qu'un changement de nom ; mais d'autres virent leurs limites resserrées ou étendues. Les villages du plat-pays dépendaient soit du comte, soit d'un seigneur particulier ; ceux-ci faisaient partie d'un arrondissement administratif, ceux-là ne reconnaissaient que la juridiction du seigneur dont ils dépendaient. Si le chef-lieu de l'arrondissement consistait en un château, le ressort de ce château était appelé *châtellenie*, et le juge-administrateur *châtelain* ; si le chef-lieu ne consistait pas en un château, on appelait le ressort *land* et *ambacht*, *bailliage* ou *burch*, et le juge-administrateur *bailli* et *ambachter* ou *ambachtsheer* [1]. Là où il y avait un château appartenant au comte, on trouvait un châtelain qui exerçait aussi sa juridiction sur tout le district dépendant de la forteresse. Dans leurs districts respectifs, les châtelains avaient le commandement militaire de tous les hommes astreints au service et convoqués pour l'arrière-ban ; ils avaient donc sous leurs ordres non seulement les vassaux et les chevaliers, en tant qu'ils n'étaient pas haut barons, mais encore les milices des villes, dont l'importance était déjà grande.

La société féodale avait adopté une organisation essentiellement militaire. En Flandre, tout noble adulte, de haute ou de basse noblesse, y compris le comte lui-même, avait soin de se faire recevoir au nombre des chevaliers. Mais ces preux reconnaissaient également une hiérarchie ; ils se distinguaient en deux classes, celle des *bannerets* et celle des simples *chevaliers* ou *bacheliers*. Les premiers portaient au haut de leur lance une bannière carrée, pour marquer qu'ils avaient à leur suite, et sous leur commandement, un certain nombre de gens d'armes. Les bacheliers servant uniquement de leurs personnes (avec leurs sergents) avaient un rang moins noble, moins élevé ; ils portaient pour enseigne un pennon prolongé en deux cornettes ou pointes.

En général, les grands vassaux de Flandre portaient le titre de *barons* ; néanmoins on trouvait dans l'Artois de puissants seigneurs qui s'intitulaient comtes, de même que le souverain. Ces puissants feudataires étaient

1 Raepsaet, HISTOIRE DES ÉTATS-GÉNÉRAUX ET PROVINCIAUX DES GAULES, chap. III. — Voilà la signification des CHATELLENIES de Gand, Bruges, Courtrai, Audenarde, Furnes, Lille, Ypres, etc. ; du pays (LAND) de Termonde, d'Alost, etc. ; des AMBACHT (office ou métier) de Assenede, Axel, Hulst, Bouchoute ; des BAILLAGES d'Orchies, de Bapaume, du Tournaisis, etc. Au surplus, les châtelains portaient simultanément, en beaucoup d'endroits, le nom de VICOMTES ; car ils représentaient le souverain, non seulement sous le rapport militaire, mais encore sous celui de la juridiction.

les comtes de Boulogne, de Guines, de St.-Pol, d'Hesdin et de Lens, et les sires de Béthune, avoués d'Arras. Au premier rang, on remarquait encore les quatre *Bers* de Flandre, savoir: les seigneurs de Pamele, près d'Audenarde, et de Boulare, près de Grammont (tous deux dans la Flandre impériale); et, dans les domaines du comte, les sires du Cisoing, en Puelle, et d'Eyne ou Haines près d'Audenarde [1]. Immédiatement après ces nobles barons on pouvait ranger les abbés des monastères et les prévôts des chapitres.

Cinq évêques se partageaient la direction spirituelle du pays : celui de Tournai avait dans son ressort le pays de Waes et l'ancienne Ménapie, qui fut séparée en 1146 de l'évêché de Noyon; celui de Terouanne exerçait sa juridiction sur les Morins; celui d'Arras sur l'Artois ; et celui de Cambrai sur la plus grande partie de la Flandre impériale. Ces quatre prélats étaient suffragants de l'archevêque de Rheims [2]. Quant au diocèse d'Utrecht, dépendant de l'archevêché de Cologne, il comprenait, avec la Zélande, les frontières septentrionales de la Flandre, le long du Hont, les Quatre-Métiers ainsi que la ville de Biervliet. Les comtes ne pouvaient exercer légalement aucune influence sur l'élection des évêques; et comme seigneurs temporels, trois étaient soumis aux rois de France; les deux autres, qui occupaient les siéges de Cambrai et d'Utrecht, étaient princes d'Allemagne.

De même que dans les autres contrées de l'Occident, les principaux monastères de la Flandre avaient adopté la règle de St-Benoît. On distinguait, parmi ces grandes abbayes, celle de St.-Bavon, à Gand, qui existait déjà en 634; le célèbre monastère de St.-Bertin dans la ville de St.-Omer (*Monasterium Sithiense*); enfin l'abbaye de St.-Vaast d'Arras. Il y avait aussi plusieurs abbayes de femmes du même ordre; les principales se trouvaient à Messines, à Ghistelles, et dans les environs de Bapaume (Avesnes-les-Dames). Peu de temps après que St.-Bernard eut donné sa règle (1090), elle fut introduite en Flandre. Toutefois les abbayes d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, restèrent en petit nombre; mais les abbayes de femmes se multiplièrent. Parmi les premières, on remarquait celles des Dunes, près de Furnes, fondée en 1107, et consacrée par St.-Bernard lui-même; et celle de Clairmarais fondée vers 1140 entre St.-Omer et Cassel. L'ordre des Prémontrés, qui prit naissance en 1120, eut aussi des succursales en Flandre; on trouvait des disciples de St.-Norbert à Ninove, à Furnes et à Tronchiennes. Les Templiers, ces moines-soldats, avaient en beaucoup d'endroits des territoires si considérables, qu'ils y exerçaient la juridiction. Dans presque toutes les villes, on remarquait aussi un chapitre ou une prévôté de chanoines; les plus célèbres, vers la fin du XII[e] siècle, étaient l'abbaye de St.-Pierre et

[1] Warnkoenig, tom. II, chap. III, § XXIV.
[2] IBID., chap. VI, § XXXXIII et XXXXIV.

St.-Paul à Warneton; la prévôté de Ste.-Marie à Watten, châtellenie de Cassel; le chapitre de St.-Martin à Ypres; l'abbaye de Loo, fondée en 1095, par Philippe, second fils de Robert-le-Frison. Par suite des immunités ecclésiastiques, les chefs des grandes abbayes devinrent des seigneurs fonciers jouissant de tous les droits territoriaux et marchant de pair avec presque tous les autres possesseurs de seigneuries.

Les comtes de Flandre, qui avaient hérité des traditions de la monarchie carlovingienne, tenaient, comme les rois de France, leurs cours plénières; ces cours suprêmes étaient composées des barons dont les terres relevaient *immédiatement* du comte [1]. Pendant le XIV[e] siècle, ou antérieurement, les souverains instituèrent la *chambre légale* [2] pour juger les questions qui concernaient ces fiefs, ainsi que les recours à sa personne. La cour suprême siégeait également pour les affaires d'administration générale du pays; dans ce cas, les échevins des communes y envoyaient leurs députés. Douze grands seulement étaient désignés comme hauts barons, ayant le titre de pairs de Flandre : ceux-là ne pouvaient être jugés entre eux que les uns par les autres, comme pairs de la cour. De même que le comte, chaque seigneur avait la souveraineté dans ses terres, en y comprenant la juridiction contentieuse et le pouvoir militaire. Mais ces seigneurs, comme vassaux du comte, avaient tous des devoirs à remplir; et ils pouvaient de ce chef être traduits devant une des cours féodales qui se tenaient dans certains chefs-lieux, où le comte avait sa résidence. Dans la Flandre flamingante, ces cours particulières étaient au nombre de treize; dans la Flandre romane, on en comptait trois: la *Salle de Lille*, le *Château de Douai*, et la *Cour d'Orchies*; enfin, la seigneurie de Flandre en contint quatre: le *Perron d'Alost*, la *Maison de Termonde*, le *Château de Beveren* et la *Cour de Waes* [3]. Le comte ne pouvait, à cause de la grande étendue du comté et de la fréquence des guerres, rendre toujours la justice en personne; aussi avait-il des représentants. Ces délégués étaient les châtelains, les baillis et les écoutètes. Les châtelains représentaient ordinairement le comte dans les cours féodales; les baillis et les écoutètes dans les seigneuries foncières; ils exerçaient leur juridiction sur les *sujets fonciers* du comte, soit hommes libres, soit tributaires des églises, soit serfs de corps. Avant l'érection des *échevinages* ou tribunaux locaux et permanents, voici de quelle manière la justice s'administrait: le bailli ou sergent du seigneur

1 Rapsaet, Hist. des États-Généraux, etc., chap. V, sect. II[e]. — Des cours plénières se tinrent en 1096, 1119, 1138, 1191, 1194, 1195, 1198, etc.

2 Cette chambre ne connaissait pas seulement des matières féodales, mais aussi des infractions à la paix du pays. Deux fois par an cette paix était publiée dans la chambre sous le nom de heerlicke vrede. — Wieland, Antiquités de Flandre, chap. XX[e].

3 Warnkoenig, tom. II, chap. II, § XXIII et chap. III § XXV.

annonçait d'abord, qu'à tel jour, à telle heure, dans telle tour, sous tel arbre, sous tel portail, etc., il tiendrait sa *vierschare* pour faire droit à tous ceux d'un tel canton; puis il *chevauchait* dans son ressort avec ses hommes pour rendre la justice aux endroits indiqués; la place que les juges occupaient en plein air était fermée par une corde, dans le cercle de laquelle il n'y avait que les parties plaidantes qui pussent entrer avec leur *taelman* ou défenseur [1]. Du reste, les comtes ou leurs représentants, comme l'observe M. Warnkoenig, étaient loin de pouvoir exercer leur juridiction d'une manière arbitraire: ils se dirigeaient d'après certains principes du droit, qui étaient également reconnus par eux et par la classe des personnes justiciables. Quand les cris de *commune!* trouvèrent de l'écho dans toutes les cités, dans les bourgs et autour des manoirs, il fallut remplacer ces cours ambulantes par des échevinages qui offraient encore plus de garantie contre le despotisme féodal.

Les communes, sous ce nom, et sous des noms analogues, remontent fort au delà du XII[e] siècle; mais à cette époque, comme le remarque M. Guizot [2], il s'est accompli un grand mouvement qui a fait crise dans leur situation et époque dans leur histoire. La municipalité romaine n'avait point péri avec l'empire d'Occident; elle était encore vivante et active pendant les VII[e] et VIII[e] siècles, particulièrement dans les cités de la Gaule méridionale; et on la retrouve également dans les IX[e], X[e] et XI[e] siècles. Mais en Belgique, comme dans les autres parties de la Gaule septentrionale, l'influence de la municipalité romaine ne fut pas prépondérante; les priviléges dont jouissaient déjà plusieurs cités tiraient plutôt leur origine de l'ancienne liberté germanique ou de la confrérie scandinave [3].

Au XII[e] siècle, on trouvait dans les villes de Flandre six classes d'habitants: 1° Les grands propriétaires, dont les terres ou seigneuries étaient enclavées dans le territoire de la ville; ils étaient *hommes héritables*, demeuraient dans des châteaux-forts et formaient la haute noblesse; 2° les possesseurs de fiefs importants; 3° les bourgeois, originairement libres, soit qu'ils fussent héritables et propriétaires exclusifs de leurs habitations, soit qu'ils fussent assujettis à un cens seigneurial; 4° les tributaires, soumis à la capitation qui, libres d'ailleurs, étaient seulement assujettis à payer le cens personnel au profit d'une église ou

[1] Rapsaet, HIST. DES ÉTATS-GÉNÉRAUX, etc.. chap. V[e], n° 338.

[2] HIST. DE LA CIVILISATION EN FRANCE (46[e] leçon).

[3] Voy. Desmet, RECUEIL DES CHRONIQUES DE FLANDRE, tom. II (préface). — En parlant des KEUREN, octroyées par les comtes de Flandre, M. Warnkoenig dit qu'il n'a trouvé dans ces statuts, même de la fin du XIII[e] siècle, AUCUNE TRACE DE DROIT ROMAIN.

d'une abbaye, pour la protection dont ils jouissaient; 5° les bourgeois, hôtes ou manans (*laeten*) des seigneurs urbains; 6° les serfs, pour la plupart ouvriers ou domestiques [1]. Dès le X° siècle les hommes libres des villes étaient indépendants de toute autre juridiction que celle du comte et des échevins placés immédiatement sous lui. Ces échevins, au nombre de treize, étaient nommés à vie, et chaque fois choisis par le comte lui-même au sein des familles les plus considérables. Leur tribunal était présidé par le comte, ou, en son absence par le châtelain. Au XII° siècle, le bailli devint le représentant permanent du comte pour les bourgeois libres; et l'écoutète ou *amman* fut créé pour la communauté non libre, c'est-à-dire pour les manans ou sujets fonciers. Mais ceux-ci ne voulurent pas se contenter de la juridiction échevinale, qui était entièrement dévouée aux intérêts de la bourgeoisie supérieure; ils instituèrent, pour défendre leurs droits particuliers, une magistrature composée de *jurés* ou *consaux*. Ces magistrats furent d'abord traités avec dédain comme représentant la classe infime; il fallut bien cependant que les comtes leur accordassent une existence légale, quand les *conjurations* et les *fraternités* des bourgeois restèrent victorieuses.

Un historien célèbre [2] a retrouvé la source mystérieuse, d'où dérivaient les fameuses conjurations municipales du XII° siècle, dans l'ancienne *Ghilde* de la Scandinavie païenne, banquet religieux, où tous les convives se promettaient, par serment, de se défendre l'un l'autre et de s'entr'aider comme des frères. Cette pratique si touchante continua à subsister non seulement dans la péninsule scandinave, mais encore dans les pays germaniques. Dans leurs émigrations, les Germains la portèrent avec eux; ils la conservèrent même, après leur conversion au christianisme, en substituant l'invocation des saints à celle des dieux et des héros, et en joignant certaines œuvres pies aux intérêts positifs qui étaient l'objet principal de ce genre d'association. « La ghilde chrétienne, dit M. Thierry, se montre en vigueur chez les Anglo-Saxons, et on la voit paraître en Danemark, en Norwège et en Suède, après l'extinction du paganisme. Dans les États purement ou presque purement germaniques, ces associations privées ne firent qu'ajouter de nouveaux liens à la société générale avec laquelle elles se mirent en harmonie, qui les toléra, les encouragea même comme un surcroît de police et une garantie de plus pour l'ordre public; elles fleurirent en Angleterre et dans les royaumes scandinaves, accueillies et patronisées par les rois. Dans la Gaule ce fut autre chose; dans ce pays où deux races d'hommes, l'une victorieuse, l'autre vaincue, se trouvaient en présence avec des insti-

[1] Warnkoenig, tom. II, chap. IV, § XXXIV et XXXVIII.
[2] A. Thierry, CONSIDÉRATIONS SUR L'HISTOIRE DE FRANCE, chap. V.

tutions, des lois, des mœurs, qui se repoussaient mutuellement, où il y avait de si grandes diversités d'origine et de conditions, où les hommes étaient froissés de tant de manières les uns par les autres, les ghildes ne furent, à ce qu'il semble, que des moyens de désordre, de violence et de rébellion. On peut croire qu'elles figurèrent parmi les causes, ignorées aujourd'hui, de l'anarchie mérovingienne, de cette ère d'indiscipline qui précéda l'établissement de la seconde race. Quoiqu'il en soit, leur prohibition commence avec le règne et les lois des Carlovingiens; on les voit redoutées et proscrites par Charlemagne et par ses successeurs. » Toutefois ces prohibitions ne réussirent point à extirper la ghilde des habitudes de la population gallo-franke; elle se maintint là surtout où les mœurs germaniques eurent le plus d'influence et de durée, c'est-à-dire au nord de la Loire. « Mais sur ce sol, où elle n'était pas née, l'institution de la ghilde, en se conservant, ne resta pas immuable et tout d'une pièce comme en Scandinavie; elle s'assouplit, en quelque sorte, et, se dégageant des enveloppes de son vieux symbole, elle devint capable de s'appliquer à des intérêts spéciaux, à de nouveaux besoins politiques. Le banquet fraternel perdit son importance et tomba en désuétude, mais deux choses subsistèrent: l'association jurée, et la protection mutuelle jointe à une police domestique exercée par les associés entre eux. »

La grande révolution du XII[e] siècle se présente donc sous une double face: au delà des Alpes, les vieux municipes romains réagirent contre les représentants de la conquête barbare, contre la puissance temporelle des évêques transformés en feudataires; dans la Gaule septentrionale, l'ancienne ghilde scandinave devint le type de la *commune jurée*, qui fut, comme la cité lombarde, un puissant instrument de la régénération sociale. Les villes de la haute Italie, insurgées contre leurs durs suzerains, empruntèrent aux municipes de l'ancien exarchat de Ravenne l'institution des *consuls*, mais en donnant à ces magistrats un caractère nouveau. Dans les villes de l'État pontifical, ils n'étaient que de simples conseillers municipaux; ils furent les dépositaires du pouvoir exécutif à Pise, à Florence, à Milan, à Gènes; ils eurent le droit de convoquer l'assemblée des citoyens, de rendre des décrets sur toutes les choses d'administration, d'être juges et d'instituer des juges au civil et au criminel, en un mot, ils furent les représentants d'une sorte de souveraineté urbaine qui se personnifiait en eux. La réforme consulaire, introduite dans les cités italiennes, prit également racine dans le midi de la Gaule

[1] Il faut citer ici un article de la REVUE NATIONALE (tom. III) sur l'ouvrage de M. Thierry. L'auteur de cette appréciation ingénieuse et savante croit que le célèbre historien a exagéré l'importance de la ghilde danoise, moins redoutable que les associations germaniques. Nous suivons ici, sauf quelques modifications, le système exposé par A. THIERRY.

et gagna même, au bord du Rhin et du Danube, les anciens municipes de la Germanie; mais au nord et au centre de la Gaule, la renaissance des villes fut provoquée par la *commune jurée*, imitation de la ghilde scandinave ou des anciennes associations germaniques. Toutefois les villes du nord de la France n'obtinrent des franchises municipales qu'après une lutte acharnée contre leurs suzerains; l'établissement de *nouvelles lois* fut signalé par de curieuses révolutions à Cambrai, Noyon, Beauvais, Laon, Amiens, Soissons et Reims.

En Belgique la révolution communale ne fut pas aussi dramatique, quoique plus féconde dans ses résultats. Dès le XI[e] siècle, les chartes de *franchise*, de *liberté*, d'*immunité*, d'*amitié*, de *bourgage*, et autres semblables, avaient frayé le chemin aux chartes de *commune* ou *poorteryen*, aux *villes à lois* ou gildæ [1]. En général, les villes de la Flandre n'eurent pas besoin de courir aux armes pour se procurer un échevinage libre et les autres priviléges attachés à la commune. La ville de Poperinghe seule donna le spectacle d'une véritable insurrection; ce fut par la force qu'elle obtint ses franchises de l'abbé de St-Bertin (1147). Loin de suivre l'exemple des empereurs d'Allemagne et des rois de France, les comtes de Flandre favorisèrent la révolution communale; non seulement ils surent respecter les droits acquis de leurs sujets, mais ils accordèrent spontanément des franchises aux villes qui en étaient encore privées [2]. En Flandre, les lois de chaque cité, octroyées ou confirmées par le comte, étaient nommées *keuren*; on se tromperait néanmoins en considérant ces *keuren* comme étant toutes des chartes de communes, ou des chartes d'institution de communes. « La *keure*, dit Warnkœnig, procédait en même temps du seigneur territorial et des habitants : ainsi, celle qui formait la loi fondamentale d'une ville était l'ouvrage commun du comte et des échevins qui la représentaient. Dans les premiers temps elle était ordinairement octroyée par le seigneur, et acceptée tacitement ou même sous serment par tous les bourgeois... Mais, à l'instar du comte, les échevins et conseillers des villes formèrent aussi des *keuren* pour leurs subordonnés, de sorte que ce nom s'étendit bientôt à toute ordonnance de police, à tout arrêté municipal. » L'occasion s'offrira plus tard de mentionner les véritables chartes d'affranchissement de villages et de villes, qui ont été octroyés par Thierry et Philippe d'Alsace; nous pourrons rappeler aussi les communes dont les priviléges furent confirmés par ces princes.

[1] Rapsaet, HIST. DES ÉTATS-GÉNÉRAUX, etc., chap. III.

[2] « Ce ne fut pas seulement au nord de la France actuelle, dit Thierry, que, vers le XII[e] siècle, la commune jurée vint s'appliquer aux municipalités d'une date antérieure, mais cette espèce de SURORGANISATION eut lieu dans toutes les provinces belges, et se propagea sur les terres de l'empire d'Allemagne, au delà comme en deçà du Rhin. »

Plusieurs droits précieux et caractéristiques étaient attachés à la commune. Les habitants, immatriculés dans les registres de la ville privilégiée, étaient autorisés à former une *confédération;* et tous s'engageaient par serment à défendre leurs propres intérêts ainsi que ceux du prince. Les communiers possédaient un collége d'échevins avec juridiction, une caisse commune et une maison de ville; en outre, ils pouvaient se servir d'un sceau particulier et posséder un beffroi avec *son de cloche*. C'était avec cette cloche que l'on convoquait les habitants en assemblée délibérante; et celle-ci devait statuer sur toutes les affaires qui sortaient des bornes de l'administration, et ouïr les comptes de la ville. Quant aux cités, qui ne possédaient pas un beffroi, elles ne pouvaient convoquer le peuple que par *hui et cri*, ou, au son du cor et de la trompette [1]. Les villes de Flandre jouissaient encore de certains priviléges financiers: au nombre de ceux-ci, il faut distinguer le droit de marché, soit d'un simple marché hebdomadaire, qui se tenait à un jour fixe de la semaine, soit de foires ou marchés annuels, qui duraient pendant une ou plusieurs semaines et servaient de points de réunion aux marchands étrangers. Ces foires se tenaient ordinairement dans de vastes bâtiments appelés *gild-hallen*. Enfin, durant le XII[e] siècle, les bourgeois de la plupart des communes furent déclarés exempts du combat judiciaire et des épreuves du feu [2].

[1] Rapsaet, IBID. — « Les droits de COMMUNE, suivant De Bast, diffèrent essentiellement d'autres priviléges, qui y ressemblent à quelques égards, tels que les affranchissements ou abonnements de redevances féodales, les concessions ou confirmations de coutumes, les droits qu'on nommait BOURGEOISIES; enfin la juridiction municipale, dont plusieurs de nos grandes villes paraissent incontestablement avoir joui dans les temps les plus reculés. D'autres villes pouvaient avoir quelques unes de ces prérogatives sans être villes de COMMUNE, parce que ces priviléges ne réunissaient pas toujours le caractère de commune. On a souvent confondu les villes de COMMUNE avec celles qui jouissaient d'une juridiction municipale. Les villes de COMMUNE réunissaient divers priviléges. En payant des redevances fixes, elles étaient affranchies de ces droits arbitraires et odieux que quelques seigneurs se croyaient autorisés à en exiger à volonté; elles étaient régies par les coutumes qui y avaient été de tout temps observées, ou par celles que les habitants déclaraient vouloir adopter; leurs habitants étaient ordinairement désignés sous le nom de BOURGEOIS, les affaires publiques étaient confiées à des magistrats élus par eux, et tirés de leur corps. » INSTITUTION DES COMMUNES DANS LA BELGIQUE, PENDANT LES XII[e] ET XIII[e] SIÈCLES (Gand, 1819).

[2] Montesquieu, analysant la loi des Ripuaires, dit avec raison à propos de la preuve par le combat singulier: « Il me paraît que la loi du combat était une suite naturelle, et le remède de la loi qui établissait les preuves négatives. Quand on faisait une demande, et qu'on voyait qu'elle allait être injustement éludée par un serment, que restait-il à un guerrier qui se voyait sur le point d'être confondu, qu'à demander raison du tort qu'on lui faisait, et de l'offre

En échange de ces grands privilèges, certaines charges pesaient sur les bourgeoisies. A la vérité, presque toutes les redevances, qui tiraient leur origine de l'ancien état de servitude, avaient été supprimées en faveur des communautés municipales : les prestations humiliantes, telles que le droit de main-morte et de meilleur cattel, étaient devenues le lot ignominieux des manants ; mais dans les villes on trouvait d'autres charges, qui, pour avoir un caractère plus noble, n'en paraissaient pas moins lourdes aux communiers. Au surplus, quelques-unes de ces redevances ou obligations se rapprochent de ce qui se pratique de nos jours et sous nos yeux ; telles étaient les impositions connues sous le nom de *tailles* ou *d'accises*, service militaire, etc.

Puisque le seigneur féodal respectait les droits des bourgeoisies et fraternisait en quelque sorte avec des serfs affranchis, il fallait que l'influence des villes fût déjà redoutable. En effet, les villes de Flandre profitaient, avec leurs rivales d'Italie, des nouvelles relations que les croisades ouvraient en Occident et en Orient ; elles créaient le commerce en grand, le commerce maritime, qui plus tard devait tant rehausser l'éclat des communes. Dès le XIIe siècle, la Flandre était le centre du commerce avec le Nord-Ouest de l'Europe [1] ; elle attirait à ses foires les marchands de l'Allemagne et de la France ; elle exportait les produits de ses manufactures en Angleterre et sur les bords du Rhin ; elle entretenait aussi des relations avec l'Italie et l'Espagne ; enfin, elle envoyait ses flottes jusqu'aux Colonnes d'Hercule. La principale branche de l'industrie des Flamands était sans contredit la fabrication des étoffes de

même du parjure ? » ESPRIT DES LOIS, livre XVIII, chap. XIV. — Voici comment le même auteur explique l'épreuve par le feu : « ... Après que l'accusé avait mis la main sur un fer chaud, ou dans l'eau bouillante, on enveloppait la main dans un sac que l'on cachetait : si, trois jours après, il ne paraissait plus de marques de brûlure, on était déclaré innocent. Qui ne voit que, chez un peuple exercé à manier des armes, la peau rude et calleuse ne devait pas recevoir assez l'impression du fer chaud ou de l'eau bouillante, pour qu'il y parut trois jours après ? Et, s'il y paraissait, c'était une marque que celui qui faisait l'épreuve était un efféminé... » Chap. XVII.

[1] « La position géographique de l'Europe, dit Hallam, divise naturellement son commerce maritime en deux régions principales ; l'une comprend les pays qui bordent la Baltique, la mer d'Allemagne et l'Océan atlantique ; l'autre, ceux qui sont situés autour de la Méditerrannée. Dans les quatre siècles qui précédèrent la découverte de l'Amérique, et surtout dans les deux premiers, cette division était plus distincte qu'à présent, par la raison qu'il existait fort peu de relations, soit par terre, soit par mer, entre ces deux régions. A la première appartenaient les Pays-Bas, les côtes de France, d'Allemagne, de la Scandinavie, et les comtés maritimes d'Angleterre. On peut ranger dans la seconde les provinces de Valence et de Catalogne, la Provence, le Languedoc et l'Italie tout entière. » HIST. DE L'EUROPE AU MOYEN-AGE, t. IV.

laine; elle avait fait des progrès rapides, grâce à la fertilité du pays, aux facilités de sa navigation intérieure, à l'activité des habitants, à la protection intelligente des comtes. L'Escaut et la Lys, qui se réunissent à Gand, facilitaient les communications de la partie orientale du pays; l'Iperleet, depuis Ypres par Dixmude, jusqu'à Schipsdaele, l'un des faubourgs de Bruges, reliait la première de ces villes à la mer; les habitants communiquaient aussi avec le Rhin et la Meuse par les embouchures de ces deux fleuves. Mais on ne se contentait pas de ces voies navigables, données par la nature; sur toute la surface du pays on creusait des canaux; et, en 1180, on ouvrit, au fond de la Baie du Zwin, ce port de Damme que les chroniqueurs comtemporains vantent comme un des plus beaux et des plus vastes du monde entier. Pour alimenter les nombreuses manufactures de draps, la laine indigène ne pouvait suffire, et il fallut en tirer de l'Angleterre; c'est ainsi que furent renouées avec ce pays des relations qui dataient de la conquête de Guillaume le Bâtard. Quand les Anglais voulurent joindre ensuite, pour augmenter le gain, l'exportation de la laine manufacturée à celle de la laine brute, ils eurent de leur côté, recours aux Flamands pour apprendre la fabrication des tissus. Déjà, sous le règne de Henri Ier, en 1111, des tisserands de Flandre s'établissent aux environs de Newton, dans le comté de Pembroke; sous le règne de Henri II, d'autres émigrés fondèrent une nouvelle colonie à Wonsted, village du comté de Norfolk, et leur industrie se répandit bientôt jusqu'à Norwick. Ainsi l'on peut dire que ce furent de pauvres ouvriers de la Flandre qui jetèrent les fondements de la prospérité commerciale de l'Angleterre.

II.

LA FLANDRE.

Meurtre de Charles-le-Bon. — Élection de Thierry d'Alsace.

. . . .

Baudouin VII, ne laissant point de postérité, avait désigné pour son successeur un de ses cousins-germains, Charles, fils de Knut IV, roi des Danois, et d'Adèle, sœur de Robert de Jérusalem. Un événement tragique avait amené dans le pays ce descendant des anciens *rois de mer*.

Vers l'année 1085, Knut s'était posé comme défenseur des Anglo-Saxons opprimés par les Normands, et il avait tenté d'arracher la Grande-Bretagne à Guillaume-le-bâtard. Pour atteindre le noble but auquel tendait son ambition, Knut fit alliance avec Olaf-Kyr, roi de Norwège

puis il rassembla de nombreux vaisseaux sur la côte de son pays. Malheureusement cette flotte fut retenue dans le port plus longtemps que le Danois ne l'avait prévu, et, durant ce retard, des émissaires de Guillaume, adroits et rusés comme leur maître, corrompirent avec l'or de l'Angleterre plusieurs des conseillers et des capitaines de Knut. Les intrigues de ces traîtres firent encore ajourner le départ des vaisseaux danois. Cependant les soldats se lassaient d'un campement inutile; ils tinrent des conciliabules et firent signifier au roi leur résolution de se débander, si l'on tardait plus longtemps à mettre à la voile. Knut voulut user de rigueur pour rétablir la discipline: il emprisonna les chefs de cette révolte, et soumit l'armée entière au payement d'une amende par tête. Mais l'exaspération, loin d'être calmée par ces mesures sévères, s'accrut tellement, qu'au mois de juillet 1086, il s'éleva une émeute générale où le roi fut massacré par les soldats [1]. Ce fut le signal d'une guerre civile qui enveloppa tout le Danemark.

L'enfant, désigné comme l'héritier du trône, fut soustrait par sa mère à la rage des soldats révoltés et conduit à la cour des comtes de Flandre. Il devint le favori de Baudoin-à-la-Hache [2]; et celui-ci, quelques instants avant sa mort, le fit inaugurer à Roulers par les grands vassaux du comté.

Toutefois Charles de Danemark trouva bientôt un compétiteur redoutable. C'était Guillaume, burgrave d'Ypres et seigneur de Loo, bâtard de Philippe, second fils de Robert-le-Frison. Il avait l'appui de Clémence de Bourgogne qui, devenue veuve du comte Robert de Jérusalem avait épousé le duc de Basse-Lorraine. Cette femme hautaine, sœur du pape Calixte II, se plaisait à éveiller l'ambition du jeune burgrave; elle lui avait même donné sa nièce en mariage avec la forteresse de l'Ecluse pour dot. Pour soutenir les droits du burgrave, Clémence appela à son aide les comtes de Hainaut, de Boulogne, de Saint-Pol et d'Hesdin. Mais Charles de Danemark eut bientôt dissous cette coalition; il vainquit les confédérés, s'empara de Guillaume, et enleva à la veuve de Robert de Jérusalem une partie des fiefs qui lui avaient été assignés pour douaire. Le burgrave d'Ypres ne sortit de prison qu'après avoir renoncé solennement à toutes prétentions.

Devenu tranquille possesseur de la Flandre, le fils du roi de Danemark employa tous ses efforts pour assurer le bonheur de sa nouvelle

[1] Voy. A. Thierry. HIST. DE LA CONQUÊTE DE L'ANGLETERRE PAR LES NORMANDS livre VI.

[2] L'arme favorite de Baudouin VII était une HACHE, qui pesait environ TRENTE LIVRES, disent les chroniques. Il est à croire que la dextérité avec laquelle le comte maniait cette arme formidable contribua autant que sa justice inflexible à lui faire donner le surnom d'HAPKIN, OU A LA HACHE.

patrie; il était pieux, juste, d'un accès facile pour les opprimés, mais impitoyable à l'égard des grands vassaux qui ne voulaient pas observer la paix du pays. Aussi la renommée de Charle-le-Bon s'étendit-elle au loin; d'autres nations disputèrent à la Flandre ce sage administrateur: les barons de Jérusalem lui décernèrent la couronne de Godefroid de Bouillon, et, après la mort de Henri V, les princes d'Allemagne chargèrent le comte de Namur de lui offrir le trône impérial [1]. Mais Charles, ayant pris l'avis de ses plus fidèles conseillers, refusa ces nouvelles grandeurs.

Une trahison infâme récompensa ce rare désintéressement. Si Charles était adoré des pauvres serfs qu'il protégeait contre les vexations des grands vassaux, plusieurs de ces derniers, contenus dans l'obéissance, n'attendaient qu'une occasion pour s'affranchir d'un joug qui leur paraissait humiliant. Cette occasion parut s'offrir pendant le rigoureux hiver de 1125 à 1126, alors qu'une famine cruelle désolait la Flandre. Pour soulager les souffrances du peuple, le comte avait donné des ordres sévères contre les accapareurs de grains. Plusieurs riches bourgeois, spéculant sur la misère publique, avaient emmagasiné une grande quantité de céréales: Charles fit ouvrir de force les greniers de ces accapareurs et distribuer gratuitement leurs provisions aux pauvres. Dans son zèle, le comte ne voulut pas même épargner la puissante famille des châtelains de Bruges, dont le chef était alors messire Bertulphe, prévôt de St.-Donat et chancelier du comté. Déjà Charles, dans une autre occasion, s'était également prononcé contre cette orgueilleuse famille; comme on publiait que son origine était ignominieuse [2], il avait imposé à une nièce du prévôt la preuve par l'attestation de douze témoins assermentés que sa famille était de condition libre. Accablés sous un double affront, Bertulphe et ses proches jurèrent de se venger de leur maître. Avec l'appui du burgrave d'Ypres, ils employèrent leur influence et leurs richesses à se créer une faction; ils parvinrent, en effet, à réunir un grand nombre de vassaux mécontents; et la mort de Charles de Danemark fut résolue. Les plus audacieux de ces conspirateurs appartenaient à la famille des châtelains de Bruges. On remarquait, en première ligne: messire Bertulphe, Lambert Nappe, Wulfric Cnop et Robert de Reddenburg, tous trois frères du prévôt; Bouchard, son neveu, et fils de Lambert; Guillaume, frère de Bouchard; Robert et Gautier fils de Robert de Reddenburg; venaient ensuite: Inghelram d'Eessene, Guillaume de Werwicq, Wintry Werrin, Isaac de Reninghe, et Gui de Steenvoorde, tous feudataires immédiats du souverain de la Flandre.

[1] VITA CAROLI BONI AP. BOLLAND. 2 MARTII. — Voy. aussi Dom. Bouquet, t. 13.

[2] Elle descendait d'Erembald, homme d'extraction servile, qui, après avoir tué le châtelain de Bruges, son maître, épousa sa veuve, avec laquelle il avait vécu en adultère.

Le jour des cendres de l'an 1126, à l'heure des matines, le comte se rendit à l'église de St.-Donat érigée en collégiale, avec un chapitre de chanoines, depuis la fin du Xe siècle. Quelques chevaliers, qui escortaient le comte, se dispersèrent dans les oratoires; quant à lui, il alla s'agenouiller devant l'autel de Ste. Marie, placé dans une galerie élevée communiquant avec le château. A peine avait-t-il commencé le *Pater* qu'une pauvre femme vint lui demander l'aumône; Charles, toujours compatissant, donna un denier à la mendiante. Bientôt les chanoines, continuant l'office du jour, entonnent le Psaume 11e; et au moment où ils arrivent au verset: *Cor mundum crea in me Deus*, Bouchard, le neveu du prévôt, apparaît derrière le comte, une épée nue à la main [1]. La mendiante, à qui Charles a fait l'aumône, s'écrie: « Sire comte, prenez garde! » Charles tourne la tête du côté de Bouchard, et aussitôt celui-ci lui assène un coup qui fait jaillir la cervelle sur les dalles de la galerie: les autres conjurés accourent, mutilent le cadavre, le jettent dans la nef de l'église, massacrent la suite du comte, et répandent la consternation dans toute la ville, en attaquant avec leurs partisans les demeures de leurs adversaires. Telle était la stupeur des Brugeois qu'ils n'osaient ni poursuivre les meurtriers ni donner une sépulture à ce prince qu'ils avaient tant aimé. D'autre part, Guillaume d'Ypres avait fait complimenter les conjurés et leur avait promis un prompt secours.

Enfin un homme s'éleva au dessus des lâches qui tremblaient autour de lui: Gervais Van Praet, chambellan de Charles de Danemark, fit un appel au pays pour tirer vengeance de Bertulphe et de ses complices. Ceux-ci n'ignorant pas qu'on répondrait à cet appel, serenfermèrent aussitôt dans le *Burcht*, vaste forteresse qui contenait l'église de St.-Donat et le palais comtal. Mais ils ne purent échapper au châtiment qu'ils méritaient. Déjà de toutes les parties de la Flandre accouraient à Bruges les châtelains restés fidèles et les bourgeois des principales villes avec leurs échevins; Louis VI, roi des Français [2], et la comtesse de Hollande vinrent aussi avec leurs hommes d'armes. Mais quand le *Burcht* eut été emporté d'assaut, et que l'église même, où ils s'étaient retranchés, fut tombée au pouvoir de leurs ennemis, les plus intrépides des conjurés ne perdirent pas encore tout espoir. Ils se réfugièrent dans la tour de St.-Donat, et, pendant plusieurs jours, soutinrent un nouveau siége.

[1] Li Générations des comtes de Flandre, dans le Corpus chronicorum Flandriæ, t. 2.

[2] Suger, dans sa vie de Louis VI, s'exprime ainsi sur son héros: « Louis devenu roi des Français, par la grâce de Dieu, ne perdit pas l'habitude qu'il avait contractée dans son adolescence, de protéger les églises, de soutenir les pauvres et les malheureux, et de veiller à la défense et à la paix du royaume. » Vie de Louis-le-Gros, chap. XIV.

Enfin les hommes d'armes du roi de France pénètrent dans ce dernier asile de la révolte, et précipitent le plus grand nombre des meurtriers du haut du clocher. Quelques-uns des chefs de la conspiration trouvèrent leur salut dans la fuite ; messire Bertulphe, entr'autres, chercha un refuge auprès de Guillaume d'Ypres. Mais déjà celui-ci connaissait le triomphe obtenu par les vengeurs de Charles de Danemark ; et pour ne pas paraître complice du prévôt, lui-même le fit attacher au gibet. Les vainqueurs aussi se montrèrent sans pitié. Une instruction fut dirigée tant par la juridiction des barons, que par celle des échevins, pour rechercher dans toute la Flandre les complices du châtelain de Bruges : plus de cent cinquante subirent le dernier supplice ; d'autres, plus nombreux encore s'expatrièrent et allèrent former les premières colonies flamandes dans le nord de l'Allemagne. Pour conserver le souvenir de ce crime et de sa punition, il fut décidé en outre que les maisons, appartenant à des conjurés dans la ville de Bruges, seraient réduites en cendres et que l'emplacement qu'elles occupaient servirait de place publique à perpétuité.

Tandis qu'on assiégeait encore le *Burcht*, il se présenta une foule de compétiteurs pour recueillir l'héritage de Charles de Danemark. Dans le nombre on remarquait : Guillaume de Loo, qui n'avait pas reculé devant le crime pour satisfaire son ardente ambition ; Pétronille de Saxe, veuve du comte Florent de Hollande, pour son fils Didier ; Baudouin III, comte de Hainaut, qui s'était déjà mis en possession d'Audenarde ; Arnoul-le-Danois, fils d'une sœur de Charles-le-bon ; Henri Ier, roi d'Angleterre ; Guillaume Cliton, comme petit-fils de Mathilde de Flandre, femme du conquérant de la Grande-Bretagne ; enfin, Thierry, fils de Thiederich, Landgrave d'Alsace, et de Gertrude de Flandre, princesse intrépide qui avait accompagné à la Terre-Sainte son frère, Robert de Jérusalem. Les anciens chroniqueurs désignent ce dernier comme le *seigneur et héritier naturel de la terre*.

Mais telle n'était point l'opinion du roi des Français. Il commença par mettre hors de cause les prétendants, qui n'auraient que des droits incertains, et ceux qui paraissaient indignes de recueillir la couronne honorée par le martyre de Charles de Danemark ; parmi ceux-ci on distinguait Guillaume d'Ypres, qui fut banni de la Flandre comme étant complice du crime horrible dont s'était souillé le châtelain de Bruges. Enfin, lorsque les véritables compétiteurs, Guillaume de Normandie et Thierry d'Alsace, se trouvèrent seuls en présence, Louis VI ne dissimula point qu'il verrait avec plaisir l'élection de Guillaume Cliton.

Ce jeune prince était fils de Robert *courte-heuse*, qui avait été forcé de disputer à son frère Henri l'héritage de Guillaume-le-conquérant. Vaincu dans une bataille livrée près du château de Tinchebray, à trois lieues de Mortain, Robert était tombé avec ses amis les plus fidèles au pouvoir de son frère (1106). Il fut enfermé dans le château de Cardiff,

bâti sur la côte méridionale du pays de Galles, et pour l'isoler entièrement du monde, on lui creva les yeux. Henri, devenu roi, eût bien voulu s'emparer aussi du jeune fils de Robert; mais l'enfant fut sauvé et conduit en France, par le zèle d'un ami de son père [1]. Feignant de s'intéresser aux malheurs de cet orphelin, Louis VI l'adopta et le fit élever dans son hôtel; mais cette conduite généreuse avait un autre mobile que l'humanité : le roi des Français voulait se servir du jeune Guillaume pour inquiéter un voisin, dont la puissance contrebalançait la sienne. Henri Ier, ayant déjoué toutes les conspirations tramées par les partisans du prince fugitif, celui-ci continua de vivre aux gages du roi de France, en attendant qu'il pût acquérir une position plus digne de sa noble origine.

Lorsqu'il apprit la mort de Charles de Danemark, Louis VI songea aussitôt à lui donner pour successeur Guillaume Cliton; il espérait que ce prince, uni par de nouveaux liens à la France, la servirait mieux dans la lutte qu'elle soutenait contre les Normands d'Angleterre.

Toutefois le roi des Français, quoique suzerain de la Flandre, ne pouvait imposer de force un nouveau seigneur aux populations; il lui fallait le concours des principaux feudataires, et l'assentiment des hommes libres des villes.

Dès le 20 mars 1127 le roi des Français se rendit à Arras, après avoir convoqué dans cette ville les barons de Flandre. Thierry d'Alsace leur avait écrit pour leur rappeler ses droits; mais, éloigné du pays, il ne pouvait lutter contre le protecteur de Guillaume de Normandie. Déjà Louis VI, pour gagner les principaux seigneurs, leur avait donné les terres et manoirs des conjurés.

Tandis que les châtelains délibéraient avec le roi, les bourgeois de Bruges se réunirent de leur côté le dimanche des Rameaux, 26 mars, dans un champ situé près du faubourg. Ils avaient convoqué à cette assemblée tous les bourgeois des autres villes et bourgs : beaucoup avaient répondu à cet appel; on remarquait les citoyens les plus notables d'Ysendycke, d'Oostbourch, de Rodenburgh, de Lapschure, d'Oostkerke, d'Uitkerke, de Lisweghem, de Slipen, de Ghistelle, d'Oldenburgh, de Lichtervelde et de Jadbeke. Les représentants de toutes ces villes et bourgades jurèrent mutuellement d'élire pour seigneur le plus digne, c'est-à-dire, celui qui saurait vaillamment défendre le comté contre les agressions de ses ennemis et maintenir la paix du pays.

Le 30 mars, les nobles, qui avaient assisté à l'assemblée d'Arras, rentrèrent à Bruges au son des cloches. Ils firent connaître au peuple assemblé l'élection de Guillaume de Normandie par le roi, assisté des pairs

[1] Voy. A. Thierry. HIST. DE LA CONQUÊTE D'ANGLETERRE, etc., livre VII.

de France et des barons de Flandre. Wauthier, le Botelier, remit aux bourgeois une lettre de Louis VI, adressée *à tous les bons fils du royaume*. Dans ce message, le roi annonçait qu'en sa qualité de suzerain du comté de Flandre, il avait donné un nouveau comte aux habitants, et il ordonnait à ceux-ci de le recevoir et de lui obéir. Il promettait au nom de Guillaume, la remise des tonlieux [1], et du cens territorial. Les bourgeois de Bruges répondirent qu'ils ne pouvaient rien décider, avant de s'être concertés avec les autres villes. Le 31 mars, les bourgeois des villes confédérées s'assemblèrent de nouveau et arrêtèrent que vingt-quatre bourgeois des plus notables ou des plus anciens iraient, avec vingt chevaliers, à la rencontre des ambassadeurs du roi jusqu'à Ravenschot, pour entrer en conférence et s'y joindre aux députés de Gand. Mais, sur ces entrefaites, le roi s'était rendu à Lille, où il avait fait reconnaître le nouveau comte, puis il avait poussé jusqu'à Deynze. Le samedi saint, 2 avril, les députés de Gand et de Bruges s'abouchèrent dans cette ville avec les princes, et résolurent enfin, mais à leur *très-grand regret* [2], de reconnaître Guillaume de Normandie pour comte de Flandre.

Quand les bourgeoisies eurent ainsi ratifié le choix du roi de France, celui-ci et son protégé se rendirent à Bruges, où ils firent leur entrée le 5 avril, vers le soir. Le lendemain, les princes jurèrent sur les reliques de respecter les antiques priviléges de l'église et de ne pas enfreindre la convention faite avec les bourgeois et par laquelle ils étaient exemptés du tonlieu et du cens des habitations. Puis les chevaliers de Flandre et les bourgeois jurèrent à leur tour fidélité au comte, lui firent hommage et lui promirent assistance, comme ils avaient fait à ses prédécesseurs.

Bien que Louis VI eût en quelque sorte imposé Guillaume de Normandie à la Flandre, il est certain néanmoins qu'il mît tout en œuvre pour obtenir en faveur de ce prétendant les suffrages des hommes libres des villes. De ce fait, il résulte que l'élection de Guillaume eût été nulle, si elle n'avait pas été sanctionnée aussi bien par les bourgeois que par les barons. Au reste, le roi de France se plaisait à reconnaître que son protégé ne pouvait se passer de l'appui des uns et des autres; lui-même conseilla au nouveau comte de ménager les nobles et de courtiser la faveur populaire. Guillaume céda donc aux suggestions du roi des Français lorsqu'il accorda, le 14 avril 1127, à la ville de St.-Omer, la plus ancienne *keure* ou véritable charte de commune, dont puissent s'énorgueillir les villes de Flandre. Dans cette charte, qui fut confirmée par le suzerain, Guillaume s'engage à maintenir et à défendre envers et contre tous, la

[1] Les tonlieux formaient les revenus ordinaires de la couronne, mais les grands vassaux avaient obligé le suzerain à leur donner en fief ses tonlieux.

[2] P. D'Oudegherst. Annales de Flandre, t. Ier.

conjuration formée par les habitants de St.-Omer; nul de ces habitants ne doit suivre les bannières du comte à moins que les ennemis n'envahissent la Flandre; les bourgeois jouiront en outre d'un échevinage libre. La petite ville de Thielt, située dans la châtellenie de Courtrai, reçut aussi de Guillaume ses premiers priviléges, calqués sur ceux d'Harlebeke. Cependant le prince normand se fatigua bientôt d'un rôle qui cadrait mal avec ses habitudes : nourri dans les idées féodales, hautain et fier, il devait mépriser ces bourgeoisies flamandes, qui voulaient prendre rang à côté des barons et des chevaliers. L'administration de Guillaume dégénéra en une véritable tyrannie : de nouveaux impôts étaient imaginés; une main de fer pesait aussi bien sur les hommes libres que sur les serfs; enfin, la Flandre était la proie des soldats étrangers. Guillaume, après avoir violé les lois et les coutumes nationales, blessa aussi les préjugés religieux en rappelant les Juifs, chassés et proscrits par Charles de Danemark.

L'orage ne se fit pas attendre. Dès le mois d'août 1127, les habitants de Lille s'insurgèrent parce que le comte avait voulu faire saisir un serf de cette ville par ses soldats normands. Guillaume s'étant présenté devant les portes, elles restèrent fermées, et les habitants firent connaître à leur seigneur qu'ils n'entendaient pas subir plus longtemps sa tyrannie [1]. Le 3 février 1128, les bourgeois de St.-Omer se soulèvent à leur tour : ils accusaient le comte de partialité contre eux en faveur de leur châtelain et de rapacité intolérable. Les barons eux-mêmes, suivant l'impulsion populaire, se déclarent publiquement contre le comte. Deux des principaux seigneurs de la Flandre impériale, Daniel de Termonde et Iwan d'Alost, excitent les Gantois contre leur châtelain, qui s'était rendu coupable des injustices les plus criantes. Le châtelain alla chercher le comte et le conduisit à Gand dans l'espoir de se réconcilier avec les bourgeois par son entremise. Mais tandis que Guillaume médite les mesures les plus violentes, Daniel et Iwan convoquent les habitants, se mettent à leur tête, et vont trouver le comte pour lui exposer les doléances du peuple. Iwan, qui remplissait l'office de *tricoplier*, porta la parole au nom des bourgeois : « Sire comte, dit-il, si vous aviez voulu « traiter avec justice nos concitoyens, vos bourgeois, et nous, leurs « amis, vous auriez dû ne pas nous soumettre à d'iniques exactions et « et à des hostilités, mais au contraire nous défendre contre nos ennemis « et nous traiter loyalement. Maintenant donc, au mépris de la justice « et de la sainteté des serments, tout ce que nous avons juré pour vous, « la remise du tonlieu, la confirmation de la paix et des autres libertés « que les habitants de ce pays avaient obtenues de vos prédécesseurs, les « bons comtes du pays, et surtout au temps de notre seigneur Charles

[1] P. D'Oudegherst, chap. LXXI.

« et même de vous, vous-même avez tout enfreint, et vous avez violé « votre foi et la nôtre, que nous avions engagée solidairement avec vous. « Nous savons tous quelle violence et quelle rapine vous avez exercée à « Lille, et quelles injustes et méchantes persécutions vous avez fait « souffrir aux habitants de St.-Omer. Maintenant, si vous le pouvez, « vous traiterez également mal les citoyens de Gand. Mais, comme vous « êtes notre seigneur et celui de tout le pays de Flandre, il convient que « vous agissiez avec nous d'après la raison, sans violence, ni méchanceté. « Que votre cour soit tenue à Ypres, si vous le voulez, et que là, au « centre de votre comté, se réunissent les seigneurs des deux partis et « nos pairs, ainsi que tous les plus sages d'entre le clergé et le peuple; « qu'on s'assemble en paix, sans armes, avec tranquillité et réflexion, « sans dol ni mauvaise intention, et qu'ils décident. Si vous pouvez con- « server le comté sans déshonneur pour le pays, nous voulons que vous « le conserviez. S'il en est autrement, si vous n'avez ni foi ni loi, si vous « êtes trompeur et parjure, quittez le comté, et laissez-nous le confier « à quelque homme capable et qui ait droit à l'occuper. Car nous sommes « médiateurs entre le roi de France et vous, de manière que, sans prendre « conseil de nous et de l'honneur du pays, il vous est impossible de rien « faire de convenable dans le gouvernement du comté. Et voilà que nous, « vos cautions auprès de ce roi, ainsi que les bourgeois de la Flandre « presque tout entière, nous avons été traités iniquement par vous, « contre la bonne foi, et au mépris des serments, tant du roi lui-même, que « de nous, et ensuite de nos principaux seigneurs du pays [1]. » Cette harangue, qui dénotait tant de franchise et d'énergie, irrita vivement le comte. Il voulut se venger de cette loyale opposition qui conduisait à une révolte légitime; c'est pour atteindre ce but qu'au jour indiqué pour la réunion à Ypres, il avait rempli cette ville de troupes. Mais Iwan et Daniel, qui s'étaient avancés jusqu'à Roulers, lui dépêchèrent des envoyés, pour se plaindre de cette violation des conventions, et lui dénoncer, en leur nom et en celui des Gantois, que le voyant préparé à combattre ses sujets, ils ne balançaient pas à lui retirer l'hommage qu'ils lui avaient jusqu'alors inviolablement gardé. Un grand nombre de prélats, de barons et de châtelains suivirent l'exemple d'Iwan et de Daniel; puis tous ces mécontents, appuyés par le roi d'Angleterre, résolurent d'appeler en Flandre Thierry d'Alsace pour l'opposer à Guillaume. Les émissaires des révoltés, partis secrètement de Lille, n'eurent pas de peine à convaincre Thierry qu'il serait accueilli avec enthousiasme par les populations. Le petit-fils de Robert-le-Frison était plein d'ambition et de courage; il osa passer les frontières de la Flandre, accompagné seulement de trois che-

[1] Gualbert. Journal contemporain. N° 150. — Warnkoenig. Hist. de Flandre, t. Ier.

valiers [1]; mais bientôt les habitants de toutes les villes insurgées vinrent grossir son cortège. Après avoir traversé Gand, le 11 mars 1128, il fut salué comte à Bruges le 29 du même mois. Le 31, Thierry fit serment sur la châsse de St.-Donat de respecter la faculté accordée aux seigneurs ses vassaux, et au peuple, de modifier et d'améliorer leur droit, les formes des jugements, et les usages et coutumes du pays, pour l'avantage et la prospérité de la chose publique. Daniel de Termonde et Iwan d'Alost, les chefs de la révolte, se portèrent garants de Thierry envers le clergé et le peuple. Les Gantois, et après eux les Brugeois, prêtèrent ensuite serment de fidélité et rendirent hommage au nouveau souverain.

Quoique les populations se fussent énergiquement prononcées contre Guillaume de Normandie, ce prince trouvait encore un appui auprès du roi de France. Ce monarque avait convoqué pour le 15 avril, dans la ville d'Arras, huit députés de chaque ville et de chaque châtellenie de la Flandre; ces députés devaient s'y expliquer devant les barons de France sur leurs dissensions avec le comte. Mais personne ne comparut. Les notables de Bruges écrivirent même à Louis VI pour lui dénier tout droit de participation à l'élection et à l'élévation d'un comte de Flandre. Le 6 mai, Louis VI tint, à Arras, un nouveau conseil formé des principaux du clergé et du peuple, de ses comtes, barons et autres seigneurs, pour décider contre lequel des deux prétendants il emploierait sa puissance royale. Comme on devait s'y attendre, la décision fut contraire à Thierry d'Alsace: en même temps que le roi assemblait ses hommes d'armes, l'évêque de Tournai mit la Flandre en interdit, et excommunia ceux qui sans jugement avaient déposé Guillaume.

Mais si ce prince était soutenu par Louis VI, d'un autre côté, son compétiteur avait pour lui la protection du roi d'Angleterre. Ce fut d'après les suggestions de ce monarque que le comte de Champagne avait prêté ses troupes à Thierry et qu'il l'aidait à se maintenir dans Lille, où il réunissait ses partisans. La guerre était imminente, néanmoins plusieurs démarches furent encore faites auprès du prétendant pour qu'il renonçât à sa tentative. Sur la requête de Guillaume de Normandie, Thierry fut sommé de comparaître devant le tribunal de l'archevêque d'Arras; il refusa d'obtempérer à cette sommation, et aussitôt l'archevêque jeta l'interdit sur Lille. De son côté, Louis VI somma le nouveau comte de sortir de la Flandre et de se retirer dans son fief; il refusa encore. Cette obstination ayant exaspéré Louis VI et Guillaume le Normand, ils vinrent mettre le siége devant Lille. Les chevaliers de France tentèrent plusieurs attaques contre le château; mais ils furent bravement repoussés par les compagnons de Thierry [2]. Le sixième jour du siége, le bruit se

[1] Li Générations, etc. Corpus chronicorum Flandriæ, t. 2.

[2] Pendant la lutte de Thierry et de Guillaume, la Flandre était dans l'anxiété; « tous atendans en peur li ques vainke et li ques soit vencus. »

répandit dans le camp français que le roi d'Angleterre s'était avancé jusqu'à Épernay sur la Marne ; cette diversion inattendue contraignit Louis VI à lever ses tentes pour marcher à la rencontre de ce nouvel adversaire. Après le départ du roi de France, Thierry d'Alsace sortit de Lille et se mit à la poursuite de son rival, qui se dirigeait avec ses partisans vers la Flandre flamingante. Deux batailles furent livrées, l'une près de Thielt, l'autre à Oostcamp; et chaque fois l'avantage resta au Normand. Ne pouvant plus tenir la campagne, Thierry chercha un refuge dans la forteresse d'Alost; mais son rival le suivit avec son armée triomphante, augmentée de 400 chevaliers, conduit par le duc de Brabant. Vers la fin du mois de juillet, Guillaume se présente devant les portes d'Alost. Il ordonne aux assiégés de le recevoir, comme leur légitime seigneur, leur promettant du reste un bon traitement et leur faisant dire qu'il ne voulait que la personne de son rival. Les assiégés ne lui donnèrent aucune réponse ; mais un arbalètrier, visant le Normand, lui décocha un virton dans l'épaule droite ; la grangrène se mit dans la plaie, et cinq jours après, le comte mourut [1]. Les chevaliers transportèrent son corps au monastère de St.-Bertin, où ils l'enterrèrent en habit de moine.

Alors Thierry d'Alsace entra librement en possession de la Flandre. Le roi de France lui-même, qui venait de le condamner comme félon, dut reconnaître la validité de son élection, sanctionnée par les suffrages du peuple.

Th. Juste.

1 « Guilelmus Normannus, quia Karolus mortuus est sine herede, factus est comes et intrusus per Ludovicum regem. Regnavit tyrannice quindecim mensibus ; ante Alostum sagitta intoxicata interiit, sagittatus in crastino Assumptionis beatæ Mariæ Virginis, anno Domini MCXXVIII. » — Brevior Genealogia Forestariorum et Comitum Flandriæ. Recueil des chroniques de Flandre, t. Ier.

(*Traduction*). Guillaume de Normandie, Charles étant mort sans héritier fut créé comte et intronisé par le Roi Louis. Il régna tyranniquement pendant quinze mois, et périt devant Alost ayant été atteint d'une flèche empoisonnée. Il fut frappé le lendemain du jour de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie, l'an de N. S. M. CXXVIII.



LE P. LOUIS HENNEPIN

D'ATH.

Illi robur et æs triplex.....
HORAT.

Voici encore un Belge, que les Français ont adopté comme leur et dont fort peu de ses compatriotes connaissent la vie si curieuse, l'origine si humble et le nom même peut-être, quoique bien digne de quelque éclat.

M. Eyriès, le géographe, qui assurément connaissait le lieu de naissance de celui qui descendit le premier jusqu'à son embouchure dans le golfe du Mexique et remonta jusque près de sa source, le grand fleuve du Mississipi, et qui dota la France d'un pays plus étendu que l'Europe, se tire d'affaire en disant qu'il était né en Flandre (*Biographie Univ.* au mot Hennepin); ce qui permet de croire qu'il était des environs de Lille, pour la satisfaction de ceux qui n'aiment pas que les Belges aient eu jamais des hommes de lettres ou des savants. Heureusement qu'en France même, et dans cette partie précisément que Louis XIV détacha violemment de l'ancienne Belgique, il y a des hommes, occupés d'études historiques consciencieuses, et qui, trouvant assez glorieux tel qu'il est réellement, le passé qu'ils ont eu en commun avec nous, s'attachent incessamment à en faire revivre les souvenirs, sans s'inquiéter beaucoup s'il en réjaillira quelque brillant reflet sur les Belges, leurs anciens frères. Tels sont particulièrement les travaux, qui remplissent habituellement les *Archives du Nord de la France et du Midi de la Belgique*, dirigées par MM. Aimé Leroy et Arthur Dinaux. C'est une notice publiée par ce dernier, qui, en suppléant à la sécheresse des huit lignes de Foppens et à quelques réticences assez étranges de M. Eyriès, et en ajoutant aux notes biogra-

phiques déjà fort intéressantes de Paquot [1], nous a fait penser qu'il ne serait pas indifférent à nos lecteurs de trouver ici quelques détails sur les travaux et sur la vie agitée du P. Hennepin. Ni Moréri, ni Bayle, ni Ladvocat, ni leurs continuateurs n'ont jugé à propos d'en parler. La biographie connue sous le nom du général de Beauvais, et le dictionnaire du P. De Feller (édit. de Paris in-8°, Méquignon, tome 6), contiennent tous deux une notice qui n'est guère moins sèche ni plus instructive que celle de Foppens.

Louis Hennepin naquit à Ath, vers 1640. Son âme ardente trouvant insipides les plaisirs et les grandeurs du monde, le porta, comme beaucoup d'autres à cette époque, vers les austérités et l'humilité de la vie religieuse. Il entra dans l'Ordre de saint François et alla faire son noviciat, au couvent des récollets de Béthune en Artois, où il eut pour directeur un homme qui, animé lui-même d'un saint zèle pour les prédications et les missions lointaines, éveilla sans doute chez le jeune novice le désir d'affronter des fatigues et des périls, pour la propagation du christianisme. Ce bon Père, qu'il eut plus tard pour compagnon de mission en Amérique et qui dans un âge très-avancé, périt malheureusement, massacré par des sauvages, au bord de la rivière des Illinois, s'appelait Gabriel de la Ribourde. Jamais le souvenir de ce premier guide de sa jeunesse ne se représente à la mémoire du P. Hennepin sans qu'il ne paie à ses vertus un juste et touchant tribut de tendresse et de reconnaissance [2]. C'est à ses sages leçons qu'il attribue l'attachement, dont il ne cessa de faire preuve pour la règle dont il avait accepté le joug ; c'est d'après ses principes

[1] Paquot, (*Mémoires pour servir à l'Histoire Littéraire des Pays-Bas*) donne une notice du P. Hennepin, d'après les relations publiées par ce dernier.

[2] *Nouvelle découverte d'un très-grand pays situé dans l'Amérique entre le Nouveau Mexique et la mer glaciale... par le R. P.* Louis Hennepin, *missionnaire récollect et notaire apostolique*. Utrecht. Guill. Broedelet, in-12, 1797. Chap. 1. p. 8, *passim*, et particulièrement chap. LXV, p. 488 et 494.

qu'il se représentait la civilisation des peuples barbares comme la plus noble des missions, et le bonheur de leur faire adopter les maximes de l'Evangile comme la plus glorieuse des conquêtes [1].

La passion des voyages lointains, innée en quelque sorte chez le P. Hennepin, entrait sans doute pour beaucoup, à son insu, dans la ferveur qui le portait à se préparer aux missions d'outre-mer. Ses vœux furent pourtant contrariés bien des fois avant de pouvoir être satisfaits.

Le P. Hennepin avait à Gand une sœur mariée, douce amie de son enfance, qu'il voulut revoir avant de solliciter la permission de sortir du pays natal. Cette bonne sœur employa tous les moyens et tous les raisonnements que lui suggérait sa tendresse pour le détourner de ses projets d'émigration. Ne pouvant l'y faire renoncer, elle le retint du moins auprès d'elle, quelque tems, sous le prétexte de lui apprendre le flamand, qu'il avait besoin de connaître pour exercer des missions dans les provinces où se parlait cette langue en Belgique [2].

Avec les goûts du P. Hennepin on a bientôt appris une langue nouvelle. Dès qu'il sut le flamand, toute l'ingénieuse sollicitude de sa sœur chérie échoua devant la ferme résolution du pauvre enfant de Saint-François, de voyager du moins sur le continent en attendant qu'il lui fut permis de passer les mers. L'Italie d'abord toute couverte de grandes et belles églises et des couvents les plus considérables de son Ordre, puis une grande partie de l'Allemagne, furent visitées par le P. Hennepin, avec la permission de son général; mais selon la règle, et pour rappeler sans cesse à ceux qui la subissent les principes de soumission et d'humilité

[1] *Nouveau voyage d'un pays plus grand que l'Europe...*, *par le Révérend P.* Louis Hennepin, *missionnaire recollect et notaire apostolique...* Utrecht, Ernestus Voskuyl, 1698 in-12, chap. XXXIII, p. 286 et *passim*. V. aussi la Notice publiée par M. Arthur Dinaux, dans les *Archives du Nord de la France et du Midi de la Belgique*, tom. V. p. 67.

[2] *Nouvelle découverte d'un très-grand pays*, etc. Chap. Ier, p. 9.

dont ils doivent être animés, cette permission était donnée sous la forme d'un ordre communément désigné sous le nom d'*obédience*. Il put du moins, comme il le dit naïvement *commencer à satisfaire sa curiosité naturelle* [1]

S'il avait pu oublier que ce n'était pas seulement pour la forme que les permissions accordées par les supérieurs de son Ordre sont qualifiées *d'obédiences*, il n'aurait pas tardé à s'en souvenir à son retour : car, lorsqu'il demanda au R. P. Herinckx, qui fut plus tard évêque d'Ypres, la permission de continuer ses pérégrinations, il reçut pour toute réponse l'ordre d'aller remplir au couvent de Halle, qui faisait alors partie du Hainaut, le ministère auquel les enfants de St.-François, comme ceux de St.-Dominique, devaient la dénomination de *prêcheurs* sous laquelle le peuple les désignait en Belgique.

Après avoir exercé la prédication pendant un an dans le canton de Halle, il fut envoyé au couvent de Biez, en Artois, d'où il reçut l'ordre d'aller faire la quête à Calais, au moment de la rentrée des pêcheurs et pendant la salaison des harengs. De Calais, il revint au couvent par Dunkerke, et tout en s'acquittant des humbles fonctions qu'on lui avait assignées, il rencontrait sur ces côtes des occasions d'entretenir ou de réveiller chez lui le goût des voyages.

Dès lors, en effet, comme il nous l'apprend lui-même, son plaisir le plus vif était d'entendre les relations des capitaines au long cours. Sa profession ni sa robe ne lui permettant pas de s'arrêter ostensiblement dans les tavernes où les hommes de mer avaient coutume de faire le plus complaisamment le récit de leurs aventures, le Révérend Père se tenait blotti et caché derrière les portes, pour écouter sans être vu, et, quoiqu'il eût peine à supporter l'odeur du tabac, il avoue qu'il aurait volontiers « passé des jours et des nuits sans manger, dans cette occupation, parce qu'il y apprenait toujours quelque chose de nouveau, touchant les mœurs et les manières de vivre des nations étrangères et

[1] *Nouvelle Découverte*. Chap. I, p. 11.

touchant la beauté, la fertilité et les richesses des pays où ces gens avaient été [1]. »

Ne pouvant encore satisfaire sa passion pour les voyages lointains, il essaya de la tromper en quelque sorte, en obtenant une mission pour la Hollande, où il pénétra en suivant l'armée d'invasion de Louis XIV. Il s'arrêta huit mois à Maestricht, où il se fit aumônier et administra les sacrements aux blessés. Victime de son zèle, il y fut attaqué d'une maladie d'hôpital qui le mit à deux doigts de sa perte. Guéri par un habile médecin hollandais, il n'en continua pas moins l'exercice du rude ministère qu'il avait embrassé, car l'année suivante (1674), il assistait encore les blessés sur le champ de bataille de Seneffe (Le 11 août 1674). [2]

Mais une autre mission « plus complète, plus aventureuse et plus appropriée à ses goûts naturels, » comme le dit M. Arthur Dinaux [3] devait enfin succéder à ce second noviciat de l'humble Père récollet. L'année qui l'avait vu soigner les blessés à Seneffe (1674) fut aussi celle où la capitale du Canada, Québec, fut érigée en évêché.[4] A cette occasion le P. Hennepin fut envoyé par ses supérieurs à la Rochelle, pour s'y embarquer en qualité de missionnaire dans le Canada.

A deux lieues de la Rochelle, se trouvait une cure momentanément vacante par l'absence du desservant. En attendant l'embarquement, le P. Hennepin remplit, pendant deux mois, les fonctions pastorales dans ce pauvre village, et fit la mission dans l'Aunis où l'illustre Fénélon devait aussi, quelques années après (en 1686), aller exercer le même ministère avant d'être archevêque de Cambrai.

Il s'embarqua en 1676 avec le pieux François De Laval, fils du seigneur de Montigny, auparavant évêque de Pétrée (*in partibus infidelium*), nommé premier évêque de Québec.

1 *Nouvelle Découverte*, etc. Chap. Ier, p. 12.

2 *Nouv. Découv.* p. 13.

3 *Archives historiques et littéraires du Nord de la France*, etc. loc. cit.

4 *Tablettes chronologiques* de l'abbé LENGLET-DUFRESNOY (anno 1674).

De ce voyage étaient aussi : M. De Barrois, secrétaire de M. De Frontenac, gouverneur du Canada, puis vice-roi de la Nouvelle-France; et un sieur Cavelier De La Salle qui devint plus tard chef de l'expédition dans l'intérieur des terres, et qui, par cette raison, mérite d'être signalé de prime abord. C'était un Normand, qui avait été jésuite, sans prendre les ordres majeurs toutefois, car il avait quitté la robe avec le congé de ses supérieurs [1]. Voici comme le dépeint notre récollet voyageur, qui, comme nous aurons l'occasion de le voir, n'avait jamais eu lieu de se louer de lui : « C'était un homme d'un grand mérite, constant dans les adversités, intrépide, généreux, engageant, adroit, habile et capable de tout [2]; » mais en même temps, comme étaient la plupart de ces infatigables chercheurs d'aventures, soupçonneux, défiant et implacablement jaloux des découvertes qu'il n'avait pas faites lui-même. Le P. Charlevoix, qui est bien loin de rendre toujours justice au P. Hennepin, ajoute que « La Salle ne sut ni se faire aimer, ni ménager ceux dont il avait besoin et que, dès qu'il eut de l'autorité, il en usa avec dureté et avec hauteur. Avec de tels défauts il ne pouvait pas être heureux, ajoute-t-il; aussi ne le fut-il point [3].

Ce M. De La Salle avait amené, comme particulièrement attachés à sa personne, un M. Cavelier, prêtre, son frère, et un M. De Tonti, gentilhomme italien, impliqué dans la dernière révolution napolitaine et obligé, par cette raison, d'émigrer d'un royaume où l'autorité de l'Espagne était rétablie [4] : ce M. De Tonti que La Salle destinait à être

[1] *Nouveau Voyage d'un pays plus grand que l'Europe*, etc. Chap. VIII. p. 80. — *Histoire et description générale de la Nouvelle France*, *par le P.* De Charlevoix, de la Compagnie de Jésus. Paris, Rollin 1744, in-12. Tom. 2. Liv. X. p. 263.

[2] *Nouv. Voyage*, etc. Chapitre VII. p. 79.

[3] *Histoire et description générale de la Nouvelle France*, par le P. De Charlevoix *loco citato*.

[4] Son père compromis comme lui dans la même révolution, vint s'éta-

commandant du fort de Crevecœur que nous verrons bâtir par nos voyageurs sur la rivière des Illinois, fit plus tard une relation de la seconde expédition dans laquelle La Salle périt d'une manière tragique, assassiné par des hommes de son équipage. Il y avait encore un M. Joutel qui servit de pilote à La Salle pendant son second voyage et sur le journal duquel fut aussi rédigée, par un M. De Michel, une autre relation de cette expédition [1]; le vieux père Gabriel de la Ribourde, ancien directeur du P. Hennepin, quelques autres religieux et une troupe de filles envoyées au Canada, dont on avait donné la difficile direction au P. Hennepin.

Ces pauvres créatures furent malheureusement la première occasion de la mésintelligence qui éclata entre le sieur De La Salle et le P. Hennepin. Le premier trouvait bon, pour égayer la traversée, d'accorder beaucoup de liberté à ces filles; le second, tenu à plus de sévérité et par les devoirs de son état et par l'ordre exprès de l'évêque de Québec qui était à bord, employait toute son influence pour les ramener à l'observation des lois de la décence. Des paroles un peu vives étant un jour échappées à ce sujet à M. De La Salle, le P. Hennepin répondit qu'il ne croyait pas être *pédant* en remplissant son devoir. Ce mot de *pédant* prononcé par le religieux sans mauvaise intention et seulement pour se disculper, avait alors une double signification : il blessa au vif l'homme qui avait été ce que nous appellerions aujourd'hui maître-d'études chez les jésuites, pendant tout le temps qu'il avait porté la robe. Quoi que pût faire et dire le P. Hennepin, le gentilhomme normand, devenu capitaine, en garda toujours le souvenir [2].

L'évêque qui avait néanmoins reconnu, pendant la traversée, le zèle et la prudence que le récollet avait déployée pour

blir en France, où il imagina le système de rente viagère appelé d'après lui tontine. V. *Hist. de la Nouv. France* du P. Charlevoix, tom. 2, p. 266.

[1] *Journal historique du dernier voyage que feu M. De La Salle fit dans le golfe du Mexique pour trouver l'embouchure et le cours de la rivière de Mississipi*, etc. Paris, Etienne Robinot, 1713, in-12.

[2] V. l'avis au lecteur de la *Nouvelle découverte*, etc.

instruire ou ramener aux sentiments religieux, non seulement les filles embarquées pour le Nouveau-monde, mais encore les hommes de l'équipage qui en avaient besoin, chargea le Révérend Père, à son arrivée à Québec, de prêcher l'Avent et le Carême au couvent des Augustines de la capitale du Canada [1].

« Cependant son inclination naturelle, nous dit-il naïvement, ne se satisfaisait point de tout cela. » Il allait donc souvent à vingt ou trente lieues de son habitation, portant sur lui une petite chapelle, pour pouvoir officier partout, marchant sur de larges raquettes pour ne point enfoncer dans la neige et s'abimer dans des précipices; parfois, pour se soulager un peu, faisant tirer son mince équipage par un gros chien qu'il avait amené avec lui. « La gelée me perçait souvent jusqu'aux os, ajoute-t-il, j'étais obligé d'allumer du feu cinq ou six fois pendant la nuit, de peur de mourir de froid, et je n'avais que très modiquement ce qu'il me fallait pour vivre et m'empêcher de périr de faim pendant le voyage [2]. »

Pendant l'été, il était obligé, pour continuer sa mission, de cotoyer les grands lacs et les immenses rivières de ces régions dans de petits canots d'écorce de bouleau, d'une extrême légèreté, lesquels étant ronds en dessous, sont très-sujets à chavirer, quand on fait la moindre manœuvre imprudente [3]. « C'est ainsi, dit M. Arthur Dinaux, en faisant allusion à ces détails, qu'il portait la communion aux peuples de ces contrées lointaines et qu'il préludait aux grandes découvertes qu'il opéra dans ce monde nouveau [4] »

Le P. Hennepin avait pour compagnon dans ses explorations un autre récollet, son compatriote et son condisciple le P. Luc Buisset [5] qui revint aussi mourir en Belgique, où

[1] *Nouvelle Découverte*, etc. Chap. II, p. 16.

[2] *Nouvelle Découverte*, etc. Chap. II, p. 17.

[3] *Ibid.* p. 18, et *Nouveaux voyages de M. le baron de* Lahontan *dans l'Amérique septentrionale*. Lahaye, 1703, in-12, tom. 1er, lettre 6e p. 34

[4] *Archives du nord*, etc. p. 69.

[5] *Nouvelle Découverte d'un très-grand pays*. Chap. IV, p, 24. *Nouveau Voyage d'un pays plus grand que l'Europe*. Chap. XXX, p. 257.

nul ne s'est occupé que nous sachions, du soin de recueillir simplement son nom. Avez-vous parcouru cette belle vallée de la Sambre dont les méandres vingt fois traversés par le *railway*, depuis l'ancienne et pittoresque abbaye de Floreffe jusqu'à Charleroy, font croire au voyageur emporté par le rapide convoi, que vingt rivières différentes entrecoupent ces riches pâturages? Eh bien! là où de vastes usines sont venues s'accumuler, vous aurez distingué sans doute, au bord de l'eau, une jolie maison de campagne qui appartient, si je ne me trompe, à l'un de nos anciens représentants les plus connus par la sincérité et la chaleur de leur patriotisme. Cette terre s'appelle *Saint-François*. C'est là qu'était jadis le couvent qui servit de retraite au Révérend Père Buisset, revenu des bords du lac Ontario et du Mississipi; c'est là que repose encore, dans quelque coin obscur, à moins qu'elle n'ait été troublée par les démolisseurs et dispersée peut-être avec les débris de l'ancien couvent, la cendre de l'un des deux humbles prêtres qui avaient exploré les premiers, un territoire plus étendu que toute notre Europe. Et le souvenir si facile à conserver d'un si grand fait, notre ingrate mémoire n'en avait tenu jusqu'à présent aucun compte; son nom même, ce modeste nom du P. Buisset d'Ath, nul de nous ne l'avait retenu, nul ne s'est mis en peine en foulant le sol de Saint-François, de s'assurer si aucune trace d'inscription ne pourrait nous indiquer le lieu qu'on lui assigna pour dernière demeure!

Mais revenons à leurs périlleuses expéditions. A peine le P. Hennepin s'était-il familiarisé avec les étranges moyens de voyager que nous avons indiqués plus haut, qu'il fut envoyé, avec le P. Buisset, chez les Iroquois, au bord du lac Ontario. Ils y construisirent une chapelle et y restèrent quelque temps. Ensuite ils allèrent passer près de deux ans, sur le même lac, au fort de Catarockoui, nommé de Frontenac (d'après le nom du gouverneur du Canada à cette époque), et y fondèrent un couvent de leur ordre pour les missions [1].

[1] *Nouvelle découverte*, etc. Chap. V, p. 30 et chap. XIII, p. 60.

Le P. Hennepin retourna ensuite prendre les instructions de ses chefs à Québec. De là il s'embarqua dans un de ces petits canots d'écorce dont nous avons déjà parlé, muni de sa petite chapelle portative et d'une natte de joncs qui devait lui servir de lit et de matelas [1], avec la mission d'aller explorer la partie Sud-Ouest de la Nouvelle-France. Il se retrouva le 2 novembre 1678 au fort de Frontenac, où était resté le P. Buisset. Le 18, ils montèrent sur un brigantin commandé par De La Salle, traversèrent le lac Ontario, et entrèrent le 6 décembre dans le fleuve saint-Laurent. Après quelques jours de navigation, ils ne tardèrent pas à être arrêtés, frappés de stupeur et d'admiration, devant la chute d'eau la plus imposante du globe, la célèbre cataracte du Niagara, nom que prend le fleuve en passant du lac Erié dans le lac Ontario.

Toute la troupe erra longtemps dans les lacs et aux environs du *Saut du Niagara*, (comme on l'appelle dans cette première relation) jusqu'au commencement du mois d'août 1679 [2]. Après plusieurs courses assez heureuses pour La Salle, son brigantin s'étant trop approché de terre, s'était brisé [3]. Un an après cet accident, c'est-à-dire au mois d'août 1679, comme nous l'apprend le P. Hennepin, ils s'embarquèrent sur un autre navire construit par eux [4], à l'embouchure du lac Erié, et traversèrent le lac Huron en se dirigeant vers Michillimakinac [5]. Le 2 septembre, ils naviguaient dans le lac Michigan ou lac des Illinois. Le 18, ils se séparèrent de leur embarcation qui se perdit au milieu du lac, sans qu'on sût bien précisément par quelle cause, et le lendemain ils se remirent à voguer dans le même lac des Illinois,

[1] *Ibidem*. p. 63.
[2] *Ibidem*. p. 75.
[3] *Nouvelle Découverte*. Chap. XV, XVI, XVII, et XVIII.
[4] CHARLEVOIX. *Histoire générale de la nouvelle France*. Tom. 2, p. 267.
[5] *Nouvelle Déc*. Chap. XIX, — CHARLEVOIX, p. 268.

sur quatre canots portant leur petite troupe, réduite à quatorze hommes[1].

Nous voici parvenus à l'époque des découvertes les plus importantes du P. Hennepin, de celles qui furent la source de la jalousie de quelques-uns de ses compagnons de voyage moins heureux que lui, et particulièrement du sieur de La Salle, et par suite de cette indigne jalousie, l'origine de toutes les tribulations qui suivirent le bon Père en Europe. Il avait eu pourtant la délicatesse de ne point parler de ses découvertes sur la partie inférieure du Mississipi, dans le premier ouvrage qu'il publia du vivant de La Salle. Il savait que la reconnaissance de l'embouchure de ce fleuve était le principal but de l'ambition de ce capitaine, et voulait, dit-il lui-même, lui en laisser tout l'honneur. De là des réticences qui répandent quelque obscurité dans cette première relation et qui servirent même de prétexte aux détracteurs du missionnaire, pour signaler de prétendues contradictions dans ses récits. Partout, (dans ses diverses narrations), le P. Hennepin parle de La Salle avec des ménagements que ne gardent même pas ceux qui l'ont voulu préconiser aux dépens du Récollet. Toute sa modestie ne put le garantir des ressentiments de l'homme, dont il avait plusieurs fois blessé l'amour-propre, sans le vouloir.

Avant la perte de leur brigantin, la troupe du sieur de La Salle s'était déjà divisée à la suite d'une violente tempête qui avait même déterminé quelques hommes de l'équipage à déserter, plutôt que de continuer à braver tant de dangers réunis. Le Chevalier de Tonti avait été détaché pour aller à la recherche des déserteurs. Le 3 décembre 1679, le sieur de La Salle et le Chevalier de Tonti joints aux quatre missionnaires récollets, le vénérable P. de La Ribourde, avec ses trois anciens élèves le P. Hennepin, le P. Buisset, et le P. Zénobe Membré, et trente hommes qu'ils étaient parvenus à rallier, quittèrent le lac des Illinois et le fortin qu'ils avaient cons-

[1] CHARLEVOIX, p. 268.— *Nouv. découv.* Chap. XX et suiv.

truit sur ses bords. Huit de ces canots légers que les voyageurs transportent sur leur dos d'une rivière à une autre, servirent à la petite troupe pour remonter la rivière des Miamis et entrer dans celle des Illinois, où ils bâtirent le fort de Crèvecœur, vers la mi-janvier 1680[1].

De là, le sieur De La Salle fut obligé de retourner au fort de Frontenac accompagné du P. Buisset, pour chercher du renfort, laissant le commandement du fort de Crèvecœur au sieur de Tonti, avec le P. Zénobe Membré, le P. de La Ribourde et la plupart des soldats. Abusant de l'extrême désir que le P. Hennepin avait toujours témoigné pour les excursions lointaines, il lui confia une mission devant laquelle le courage de ce dernier fut d'abord sur le point de reculer: il ne s'agissait de rien moins, que de s'embarquer seul, dans un petit canot, avec deux rameurs de l'équipage, pour reconnaître la rivière des Illinois, dont on savait par tradition qu'elle devait se rendre au Mississipi, et arrivé là, de remonter le fleuve vers sa source, que l'on supposait beaucoup plus à l'Ouest qu'elle ne l'est réellement. Le P. Hennepin avoue qu'il allégua d'abord divers motifs pour se soustraire à une exploration aussi périlleuse, mais le sieur De La Salle insistant avec sa hauteur accoutumée, le P. de La Ribourde usa de la grande influence qu'il avait sur l'esprit de son ancien élève pour l'y déterminer, et, le 29 février 1680, notre intrépide voyageur, suivi seulement de deux hommes qu'il appelle Michel Ako et le Picard du Gay, descendit la rivière des Illinois dans un frêle canot d'écorce, portant quelques petits objets propres à être offerts en présent aux sauvages et un petit chien pour servir de guet[2].

Quelques jours plus tard, notre missionnaire découvrit le *Meschasipi* ou *Grand fleuve*, dans lequel se jette la rivière des Illinois, qu'il venait de descendre. Il fut obligé de séjour-

[1] *Nouvelle Découverte*, etc. Chap. XXXIII et chap. XXXIV, p. 223.
[2] *Nouvelle Découverte*. Chap. XXXV, p. 235 et suiv. et chap. XXXVI, p. 241.

ner à l'entrée du fleuve jusqu'au 12 mars, pour laisser passer les glaçons charriés par les eaux[1]. Arrivé là, le P. Hennepin devait, comme nous l'avons vu, et voulait, quoi qu'il dût lui en coûter, remonter vers le Nord-Ouest; mais ses deux hommes qui avaient déjà souffert beaucoup du froid et de la faim, et qui appréhendaient surtout la férocité des sauvages du Nord, voulaient absolument descendre vers les contrées plus douces du Midi. « J'étais assuré d'une manière à n'en pouvoir douter, nous dit-il, que si je descendais le Meschasipi, le sieur De La Salle ne manquerait pas de me décrier dans l'esprit de mes supérieurs, parce que je quittais la route du Nord que je devais suivre selon ses instructions. Mais, d'autre part, je me voyais à la veille de mourir de faim et de ne savoir que devenir, parce que les deux hommes qui m'accompagnaient, menaçaient tout ouvertement de me quitter pendant la nuit et d'emmener le canot avec ce qui était dedans, si je les empêchais de descendre vers les nations qui habitent au bas de ce fleuve[2]. »

Tels furent les motifs, qui obligèrent le P. Hennepin à se rendre vers le Midi, où il entrevit l'embouchure du fleuve dans le Golfe du Mexique, après deux semaines de navigation. Toujours à la discrétion de ses deux compagnons, qui, déserteurs de l'armée du roi d'Espagne, n'osaient aller plus loin, parce qu'ils savaient, par ouï-dire, que le Nouveau Mexique devait être de ce côté-là, le P. Hennepin fut forcé de rebrousser chemin avant d'avoir complétement exploré l'embouchure du Mississipi. « Tout ce que je pus obtenir d'eux, avant de remonter, fut qu'ils écarrissent un arbre de bois dur, dont nous fîmes une croix d'environ dix à douze pieds de haut, que nous enfonçâmes ensuite dans la terre, laquelle était d'une argile ferme en cet endroit. Nous y attachâmes une lettre avec mon nom et le leur, et un récit succinct de notre voyage. Après quoi nous étant mis à genoux, nous

1 *Nouv. Découv.* Chap. XXXVII, p. 250.
2 *Nouv. Découv.* Chap. XXXIX, p. 276.

chantâmes quelques hymnes propres à notre dessein, comme le *Vexilla Regis*, et ensuite nous partîmes [1].

C'est la relation de cette partie du voyage du P. Hennepin que le P. Charlevoix traite de roman dans son *Histoire générale de la Nouvelle-France* [2], reproduisant, sans se mettre en peine des réfutations que le P. Hennepin avait déjà publiées lui-même [3], les objections que le fameux Scaliger avait faites en Hollande, sur l'impossibilité prétendue d'une si prompte navigation. Eyriès fait remarquer avec raison que le missionnaire entre dans des détails dont l'exactitude a été reconnue depuis lors, et tels qu'ils ne peuvent laisser de doutes sur la sincérité des récits qui les contiennent. » Dans son second ouvrage, dit ce géographe, il parle d'une rivière venant de l'Occident, qui lui parut presque aussi grosse que le Meschasipi où elle tombe. Le tableau qu'il fait de la source, d'après les récits des sauvages, s'accorde parfaitement avec ce que l'on a su récemment sur les sources du Missouri [4].

En remontant le fleuve dont ils suivaient toujours le bord pour éviter les grands courants, ils furent d'abord très-bien traités par les sauvages qui rendirent aux deux compagnons du P. Hennepin le courage d'aller plus au nord. Il avait commencé à remonter le 1er avril 1680, le 24 il dépassait déjà l'embouchure de la rivière des Illinois : Une fois passé ce point ce fut pour leur propre sûreté que ses hommes consentirent à s'avancer toujours plus au nord, pour échapper à des sauvages dont ils redoutaient l'approche. De cette manière ils arrivèrent enfin à une grande chute d'eau que le P. Hennepin baptisa du nom de *Saut-de-Saint-Antoine* en souvenir du P. de La Ribourde et en l'honneur du patron de la Province d'Artois où il avait fait son noviciat.

Ici commence la plus pénible partie de la vie de l'enfant de Saint François. Avant de parvenir à la source du Missisipi

[1] *Nouv. Déc.* Chap. XXXIX, p. 276.
[2] Liv. X, p. 270 et suiv.
[3] Préface du *Nouveau Voyage*. etc.
[4] *Biographie Universelle*. Tom. 20, p. 64.

il fut enlevé par des sauvages avec ses deux compagnons, et le calumet de paix qu'il avait reçu d'une peuplade voisine ne pouvait les rassurer, car ces peuples dont ils n'entendaient pas la langue refusaient d'y fumer, ce qui dénote en général l'envie qu'ils ont de se défaire de leurs prisonniers. Leurs horribles cris et la difficulté avec laquelle ils accordaient une portion insuffisante de sagamité, ou mauvaise bouillie de folle-avoine, comme l'appelle le P. Hennepin, leur faisaient croire à chaque instant qu'ils allaient être massacrés.

C'est au milieu de ces continuelles angoisses qu'ils furent promenés par ces barbares de tribu en tribu, avant de parvenir à se familiariser avec leur langage et à comprendre le sens des inquiétantes démonstrations dont ils étaient l'objet. Le P. Hennepin cependant obtenait de temps à autre un traitement plus doux, c'est-à-dire qu'on lui accordait parfois un petit fragment de chair boucanée, à raison des services que lui permettaient de rendre quelques notions chirurgicales qu'il possédait. Malgré ces légères faveurs, jamais prodiguées, le P. Hennepin ne pouvait ni se rassurer complétement, ni surtout consoler ses deux compagnons de voyage: Aucun des trois, tout accoutumés qu'ils étaient aux plus rudes fatigues, ne pouvait se faire, mal nourris comme ils l'étaient, à suivre les marches forcées de leurs terribles maîtres; mais ceux-ci ne voulant ni rallentir leur course ni perdre leurs prisonniers, usaient de temps en temps d'un moyen infaillible pour les forcer à suivre, c'était de mettre derrière eux le feu aux grandes herbes desséchées des prairies : l'incendie rapide auquel les sauvages échappaient en courant, aurait atteint les Européens, s'ils n'avaient, bon gré malgré, égalé l'agilité des sauvages, pour soustraire leurs jambes aux flammes.

Enfin, après avoir été plusieurs fois exposé à divers dangers de mort, le P. Hennepin fut adopté par un chef qui avait perdu son fils à la guerre contre les Miamis. Ses deux compagnons ayant été adoptés

aussi par d'autres chefs, ils se virent séparés, à leur grand regret, et le malheureux Missionnaire eut presque autant de peine à s'accoutumer aux marques de tendresse qu'on lui prodiguait depuis son adoption, qu'il en avait eu auparavant pour supporter les brutalités. Voyant qu'il était exténué de fatigue, on l'enferma plusieurs jours de suite nu dans une étuve fortement chauffée, entre quatre sauvages également nus, qui tout baignés de sueur eux-mêmes, le frottaient, le frictionnaient et l'oignaient de diverses espèces de graisse, quelque chose qu'il pût dire ou faire pour s'en préserver. Quand il n'en pouvait plus, des vieillards venaient gémir autour de lui et pleurer amèrement sur sa tête, le tout pour honorer la mémoire du jeune guerrier qu'il devait remplacer, et le rendre lui-même capable de le faire oublier. Le fait est qu'au bout de quelques jours de cet étrange régime évidemment contrefait naguère par des médecins, qui voudraient faire passer leurs moyens curatifs pour des inventions, le P. Hennepin avoue qu'il se sentit une vigueur toute nouvelle [1].

Pendant sa captivité et après son adoption, il eut tout le temps d'étudier les mœurs des sauvages, qu'il décrit d'une manière si naïve et si vive. Quant à la docilité avec laquelle ils se soumettent aux croyances du christianisme, elle s'explique par l'espèce d'indifférenee qu'ils montrent, ou pour mieux dire, par la disposition qu'ils ont à concilier ou du moins à confondre les idées nouvelles qu'on cherche à leur inculquer, avec leurs anciennes traditions.

« Ils ont coutume, dit le P. Hennepin, de ne contredire personne: Ils font semblant de croire tout ce que vous leur dites. C'est une profonde insensibilité pour toutes choses, mais surtout en matière de religion. Il ne faut point aller en Amérique dans l'espérance de souffrir le martyre, ajoute naïvement le bon Père : les sauvages ne font jamais mourir les chrétiens pour cause de religion [2]. »

[1] *Nouvelle Découverte*, etc. Chap. LIII, p. 348, chap. LVIII, p. 379.— *Nouveau Voyage*, etc., préface, et chap. XVI, p. 155.

[2] *Nouveau Voyage*. Chap. XIV, p. 146.

« Quand on leur parle de la création du monde et des mystères de la religion chrétienne, ils disent que nous avons raison, et ils applaudissent en général à tout ce que nous leur disons. Mais après cela ils prétendent que nous devons avoir de notre côté, toute la déférence possible pour les contes et pour les raisonnements qu'ils nous font touchant ce qui les regarde. Quand nous leur répondons que ce qu'ils nous disent n'est pas véritable, ils répliquent qu'ils ont acquiescé à tout ce que nous leur avons dit : que c'est manquer d'esprit que d'interrompre un homme qui parle et de lui dire qu'il avance des choses fausses. *Voilà qui est bien* disent-ils, *tout ce que tu nous as appris, touchant ceux de ton pays est comme tu l'as dit : mais il n'en est pas de même de nous, qui sommes d'une autre nation, qui habitons les terres en deçà du grand lac.*[1] »

Vers la fin de septembre 1680, le P. Hennepin, saisissant l'occasion de leur départ pour une de ces grandes chasses qu'ils vont faire à plusieurs centaines de lieues de leurs villages, prit enfin congé de ses hôtes et parents adoptifs, quelquefois dociles, plus souvent dangereux, selon l'expression de M. Arthur Dinaux, pour tâcher de regagner avec ses deux anciens compagnons, redevenus libres comme lui, une direction propre à les ramener à Quebec. Les six mois qu'il avait passés avec les sauvages sur les bords du haut Missisipi, il les avait mis à profit, pour étudier à fond non-seulement leurs mœurs et leurs usages, afin de mieux réussir à les amener à la civilisation du christianisme, mais jusqu'à leur langue, des mots de laquelle il était parvenu à dresser un vocabulaire.

Dans les premiers temps où il s'occupait de ce travail et mettait, selon la naïve expression des sauvages, du noir sur du blanc, le P. Hennepin n'était pas encore familiarisé avec tous les mots qu'il avait déjà transcrits, de sorte que les sauvages le voyant souvent consulter son livre avant de leur répondre, prenaient le papier pour un esprit qui lui tradui-

[1] *Ibid.* Chap. XXX, p. 256.

sait leurs pensées. Quand il hésitait à parler, ils lui disaient eux-mêmes : « Va consulter l'Esprit qui te fait connaitre tout ce que nous disons [1]. »

Dans son retour à travers les grands lacs, ou mers douces, comme il les appelle, le P. Hennepin rencontra chez les Hurons un nouveau compatriote, le P. Pierson, jésuite, fils du receveur du Roi dans la ville d'Ath, qu'il dépeint comme un bon, franc et loyal compagnon. Il passa avec lui l'hiver de 1680 à 1681, à Michillimakinac, sur les bords glacés du lac Huron. « Nous courrions sur le lac, avec des patins à la manière de Hollande, dit-il, j'avais autrefois appris ce petit manège à Gand, d'où on se rend à Bruges, avec beaucoup de plaisir en trois heures lorsque le canal est gelé [2].

Citons, à ce propos, quelques détails sur la manière, dont le P. Hennepin et les autres missionnaires vivaient habituellement dans leurs pérégrinations chez les sauvages :

« Pendant tous nos voyages, dit il, nous avons toujours pris nos repas à terre ou sur quelque natte de joncs, quand nous étions dans une cabane de sauvages. Un fagot de bois de cèdre nous servait de chevet pendant la nuit. Nous n'avions que nos manteaux pour couverture. Nos genoux nous servaient de table, parce que nous n'étions pas accoutumés à nous asseoir à terre comme les sauvages : nous nous placions toujours sur quelques bûches qui étaient nos siéges ordinaires. Pour serviettes nous avions des feuilles de blé d'Inde ou les herbes fanées des prairies. Hors le temps des grandes chasses, ou de certaines saisons de l'année, la viande était si rare, que nous avons souvent passé six semaines ou deux mois sans en manger, si ce n'est quelque petit morceau de chien, d'ours ou de renard, que les sauvages nous donnaient dans leurs festins..... Nos mets ordinaires étaient les mêmes que ceux des sauvages, c'est-à-dire de la sagamité ou bouillie, faite d'eau avec de la farine de blé d'Inde, et des citrouilles. Pour lui donner quelque goût,

[1] *Nouvelle Découv.* Chap. LV, p. 359.
[2] *Nouv. Découv.* Chap. LXVIII, p. 435.

nous y mêlions de la marjolaine, du pourpier sauvage et d'une certaine espèce de baume, avec de petits oignons que nous trouvions dans les bois et dans les campagnes. Notre boisson était de l'eau pure que nous prenions dans les fontaines, dans les rivières ou dans les lacs [1].

Le P. Hennepin laissa le P. Pierson continuer ses études de la langue huronne à Michillimakinac, aux fêtes de Pâques, 1681, pour se diriger vers le grand village des Iroquois, où il arriva à la Pentecôte suivante. De là il retourna au fort de Frontenac où il retrouva son ami d'enfance, le P. Buisset, mais où il apprit en même temps la mort douloureuse de leur vieux professeur, le P. De La Ribourde, que les sauvages avaient assommé de leur casse-tête, le prenant sans doute pour un espion de leurs ennemis, sur un rivage où le chevalier De Tonti avait abandonné le pauvre vieillard! Après avoir versé quelques larmes sur le sort de son maître chéri, car, malgré sa pieuse résignation, le P. Hennepin avait une sensibilité très-vive, qui se manifeste fréquemment dans ses récits, il se rendit à Mont-réal, où résidait alors le comte De Frontenac, vice-roi de la Nouvelle France [2].

On croyait le P. Hennepin massacré par les sauvages, depuis plus de deux ans. Le bruit avait même couru qu'ils s'étaient servi de son cordon pour le pendre [3]. Décharné, brûlé du soleil, hâve et vieilli par la fatigue, il était méconnaissable quand il parut aux yeux du gouverneur étonné, sans manteau et à demi couvert des lambeaux d'une robe de Saint François de couleur douteuse, rapiécée avec des morceaux de peau de taureau [4]. Le vice-roi le reçut avec une distinction toute particulière, le faisant manger à sa table, où il lui préparait lui-même de légères portions de mets délicats, pour le remettre peu à peu de ses fatigues, et prenant un plaisir tout particulier à l'interroger sur les détails

[1] *Nouveau Voyage.* Chap. XXXV. p. 323 et suiv.
[2] *Nouv. Découv.* Chap. LXXV, p. 494.
[3] *Nouv. Découv.* Chap. LXXII, p. 465 et chap. LXXVIII, p. 502.
[4] *Ibid.* Chap. LXXI, p. 459.

de ses voyages. Le P. Hennepin mettait pourtant beaucoup de réserve dans tout ce qui concernait la première partie de son exploration vers l'embouchure du Mississipi [1]. Le comte De Frontenac ramena Hennepin à Québec où le récollet demanda à l'évêque, qui était toujours M. De Laval, la permission de rentrer au couvent des Anges, près de cette ville, afin d'y goûter un peu du calme dont il avait tant besoin [2].

Après avoir passé près d'un an de repos au Canada, Louis Hennepin revint en Europe, pour faire imprimer la relation de ses voyages. Son premier travail, dédié à Louis XIV, porte le titre de *Description de la Louisiane, nouvellement découverte au sud-ouest de la Nouvelle France, par ordre du roy. Avec la carte du pays : les mœurs et la manière de vivre des sauvages*, Paris, Sébastien Huré, 1683, in-12. C'est dans cet ouvrage qu'est donné, pour la première fois, le nom de *Louisiane* au pays que l'auteur avait exploré le premier. Il avait la délicatesse de ne pas parler de la manière dont il avait reconnu le cours du Mississipi, afin d'en laisser tout l'honneur à La Salle, chef de l'expédition. Nous verrons bientôt comment il fut récompensé de sa modestie.

Retiré d'abord au couvent des récollets du Câteau-Cambresis, où il fut vicaire et supérieur, il ne tarda point à y recevoir la visite du P. Zénobe Membré de Bapaume, missionnaire du même ordre, avec lequel il avait fait la première partie de ses voyages, et qui l'engageait à retourner avec lui dans les mêmes contrées, pour la seconde expédition de M. De La Salle ; le P. Hennepin fatigué de toutes les tracasseries qu'on lui avait déjà suscitées à propos de la publication de son premier livre, dégoûté surtout de la hauteur du capitaine qu'il avait eu l'occasion d'apprécier, n'avait plus l'envie de recommencer, surtout avant d'avoir mis toutes ses notes en ordre. Ses supérieurs l'envoyèrent alors au couvent des récollets de Renti en Artois, avec le titre de Gardien. Il

[1] *Ibid.* Chap. LXXIII, p. 472.
[2] *Ibid.* p. 476.

y séjourna trois ans, et pendant ce temps, son activité, qui devait toujours se prendre à quelque ouvrage capable de l'occuper, lui fit rebâtir le monastère de fond en comble [1]. Le sieur De La Salle qui ne pardonnait pas au P. Hennepin d'avoir découvert le Mississipi avant lui, était l'homme qui avait suscité au bon récollet presque toutes les mauvaises querelles qu'on lui faisait. Comme il se doutait en outre que le Révérend Père, fatigué de ces injustices, finirait par publier sur ses voyages, toute la vérité, ce qui diminuerait encore de beaucoup l'honneur des découvertes qu'il espérait compléter dans sa seconde expédition et qu'il voulait s'attribuer entièrement, La Salle employait ou suggérait tous les moyens pour dégoûter le P. Hennepin de rester plus longtemps en Europe.

Irrité de l'inutilité des démarches qu'il avait fait faire par le P. Zénobe Membré pour engager notre voyageur à retourner avec lui dans la Louisiane, La Salle ne s'était pas rembarqué sans munir de ses instructions des personnes qui pussent le remplacer convenablement auprès du pauvre Père, qu'on ne voulait pas laisser en repos. L'ordre des Récollets avait alors, dans la partie de la Belgique récemment conquise par Louis XIV, un Commissaire Provincial des Pères de Paris, qui prenait le titre de Commissaire royal de tous les Récollets des Pays-Bas conquis. Cet homme nommé le P. Hyacinthe Lefèvre, ami de La Salle et bien stylé par lui, invita de nouveau Hennepin à retourner au Canada. Celui-ci s'en excusa sur ce qu'il avait essuyé assez de fatigues et de dangers pendant onze ans de séjour dans ces contrées, alléguant d'ailleurs que les lois de l'Ordre ne l'obligeaient point d'aller contre son gré aux missions d'outre-mer.

Le Commissaire piqué de ce refus ne tarda pas à trouver l'occasion de s'en venger. Un Chapitre général de l'Ordre étant convoqué à Rome, le P. Hennepin se proposait d'y

[1] Avis au lecteur, sans pagination, de la *Nouvelle Découverte.*

[2] *Nouvelle Découverte*, etc. V. l'avis au lecteur.

accompagner le P. Alexandre Voile pro-Ministre de la Province, qui l'avait demandé. Le Commissaire-général des Récollets l'en empêcha et le fit retourner au couvent de S[t].-Omer.

Non content de ces indignes vexations, le même P. Hyacinthe Lefèvre, ayant su que le P. Hennepin était Belge, profita de ce prétexte pour lui faire remettre une *obédience* ou mandat de départ pour les terres d'Espagne, sur un ordre prétendu du premier Ministre de France (Louvois) qu'on faisait parler après sa mort (arrivée le 28 octobre 1685)[1]. « Quelle « récompense, dit M. Arthur Dinaux, offerte à l'homme « qui avait découvert pour la France un pays plus grand « que l'Europe, et auquel il avait donné le nom du « Roi [2]. »

Le pauvre prêtre chassé pour ainsi dire de la France qu'il avait enrichie, vint se réfugier à Gosselies près de Charleroy. Il y fut nommé Directeur des religieuses de la Pénitence, appelées Récollectines, et, par une de ces vicissitudes qui changent complétement l'existence d'un homme, celui qui avait découvert d'immenses contrées, traversé ou suivi les plus grands fleuves, habité les rivages des plus grands lacs du monde et endoctriné les sauvages les plus redoutés, passa cinq années aux bords de l'un des plus paisibles ruisseaux de nos contrées (le Piéton), gouvernant de douces et humbles filles consacrées à la prière. Il profita de son séjour à Gosselies pour y faire bâtir, « une assez jolie église à double voûte, avec un par- « loir commode et d'autres édifices considérables [3]. »

Quand Louis XIV vint camper dans le voisinage de Gosselies, à La-Chapelle-lez-Herlemont, le P. Hennepin en profita pour aller remettre en personne un placet au roi, réclamant contre l'injustice qui l'avait banni des Provinces de France. Le Roi ordonna que le placet fut pris par le Grand-Prévôt de la Cour pour lui être représenté; « mais occupé de batailles

[1] Paquot. loc. citat.
[2] *Archives du nord.* Loc. citat.
[3] Avis au lecteur de la *Nouvelle Découverte*, etc.

et de conquêtes, dit M. Arthur Dinaux, il oublia bientôt le pauvre récollet, et le grand prévôt se donna bien de garde de l'en faire ressouvenir. » Les persécutions du P. Hyacinthe Lefèvre ne laissèrent même pas encore le P. Hennepin en repos à Gosselies. Le P. Louis Lefèvre frère du P. Hyacinthe, étant provincial de Paris, profita de l'occupation de Charleroy par les Français, pour prétendre que le couvent de Gosselies, si près de Charleroy, devait aussi dépendre de la France, ce qui était complétement faux, comme l'a fait très-bien observer le P. Hennepin lui-même [1]. Mais celui-ci voyant qu'il y avait des intelligences entre le Provincial de Paris et quelques Pères de la Province de Flandre où on voulait l'envoyer, se rendit à Ath, sa ville natale, où il protesta, devant toute la Communauté des Récollets, contre le dessein qu'on avait de l'incorporer à la province de Flandre, où il ne pouvait espérer de vivre tranquillement, *malgré les nombreux services qu'il avait rendus dans tous les lieux où il avait été jusqu'alors* [2].

C'est à cette époque qu'il obtint du sieur de Blathway premier secrétaire de guerre du Roi Guillaume, une sauvegarde par écrit, pour les religieuses de Gosselies, qui, selon la remarque de M. Dinaux, couraient le risque d'être pillées et offensées de plus d'une façon par les gens de guerre; et du comte d'Athlonne, général de la cavalerie hollandaise, une défense de démolir les hautes murailles du couvent des Récollectines. Le sieur de Blathway lui fit encore tenir une lettre écrite par ordre exprès de S. M. britannique, (le roi Guillaume) au P. Payez, Commissaire-Général des Récollets à Louvain, le priant de donner à Hennepin une obédience pour les missions de l'Amérique, avec la faculté de demeurer, avant son embarquement, dans quelqu'une des Provinces Unies, où il pourrait travailler à la relation complète de ses découvertes dans le nouveau-monde. Le P. commissaire

[1] *Ibidem*. Loc. citat.

[2] Paquot. Loc. cit. p. 273, transcrit en les approuvant, ces paroles qu sont à peu près dans le texte même de la plainte du P. Hennepin.

ayant fait attendre les lettres-patentes qu'on lui demandait, le P. Hennepin prit, à Ath même, la bénédiction de l'internonce de Bruxelles, et se rendit à Louvain avec une lettre du P. Bonaventure Poerio Généralissime de son Ordre, qui lui avait écrit de Rome le 31 mars 1696, pour recommander au Commissaire-Général, de faire ce que souhaitait le P. Hennepin [1].

Cette puissante recommandation ne leva pas encore immédiatement les scrupules du P. Payez. Le P. Hennepin repoussé de la France qui lui devait des récompenses, s'était adressé au Baron de Malkeneck Conseiller de l'Electeur de Bavière et à M. Coxis Chef-Président pour le Roi d'Espagne en Belgique, afin d'obtenir leur agrément à l'acceptation des bonnes grâces du Roi Guillaume, que MM. De Blathway et d'Athlonne étaient parvenus à lui concilier. Le P. Payez différa la délivrance de l'*obédience* que le Généralissime de l'Ordre lui enjoignait en quelque sorte d'accorder au Père Hennepin, jusqu'à ce que les Gouverneurs de la Belgique lui eussent confirmé en personne, que c'était de leur consentement qu'il allait demander un asile provisoire à la Hollande. Le P. Hennepin fut donc obligé d'aller attendre ses *lettres-patentes* au Couvent des Récollets d'Anvers [2].

Déterminé à profiter de la protection qui lui était offerte dans un pays habité par des protestants, à y séjourner même jusqu'à ce qu'il eût achevé la publication de ses notes, le P. Hennepin crut qu'il était convenable d'adopter pour ce voyage des vêtements qui n'attirassent point les regards comme l'auraient fait indubitablement et non sans occasionner quelque scandale, la robe, le capuchon et le cordon de saint François, portés ostensiblement dans les rues d'Amsterdam, où il se proposait de se rendre. Eh bien! cette précaution toute simple dictée par la prudence et approuvée

[1] *Nouvelle Découverte.* Avis au lecteur, sans pagination.
[2] *Id. Ibidem.*
[3] *Nouvelle Découverte*, avis au lecteur.

par ses supérieurs, fut relevée plus tard avec d'autres griefs tout aussi peu fondés, pour faire douter de la persévérance du pauvre religieux dans la foi de ses pères.

Mais achevons d'abord le récit de ses aventures et de ses pérégrinations qui ne sont pas encore terminées. Il avait enfin ses *lettres-patentes* et de plus, ce qui était non moins essentiel pour aller dans un pays où la quête était interdite, il avait reçu des secours pécuniaires par M. Hul envoyé extraordinaire de Guillaume III. Il partit pour Amsterdam en compagnie d'un capitaine de vaisseau vénitien. Les routes n'étaient guère plus sûres alors de ce côté, que les pays sauvages qu'il avait parcourus vers le Haut-Mississipi, et, qui pis est, les flibustiers de la Campine n'étaient pas arrêtés par le respect que les sauvages témoignaient de temps à autre aux *pieds-nuds*, comme ils appelaient les missionnaires de l'ordre de Saint François. Six hommes à cheval arrêtèrent les deux voyageurs entre Anvers et le Moerdyk, et les dévalisèrent complétement, sans leur laisser une obole. Cependant avec l'aide d'amis qu'il avait en Hollande, le P. Hennepin se rendit à Loo et de là à Lahaye où l'accueillit parfaitement M. De Blathway, qui répara le tort que lui avaient fait les brigands et le présenta même au Roi son protecteur, au moment où ce prince se disposait à partir pour l'Angleterre.

Il se rendit ensuite à Amsterdam, où il croyait qu'il pourrait faire imprimer sans difficulté les deux volumes de sa relation. Les libraires prétendirent que les manuscrits qu'il présentait n'étaient guère que la répétition de celui qu'il avait déjà fait imprimer. Rien n'était plus facile à vérifier, et la moindre comparaison aurait prouvé le contraire : néanmoins cela s'accrédita si bien, que nous retrouvons le même mensonge reproduit, avec une légèreté sans égale, dans les relations postérieures du chevalier De Tonti et de Joutel qui avaient été ses compagnons de voyage et pouvaient d'ailleurs, à une simple lecture, s'assurer de la fausseté de cette assertion. On a été jusqu'à prétendre que les trois

volumes publiés par lui ne sont que trois éditions du même ouvrage. Tandis que le premier n'est qu'une description des pays et des lacs qui séparent le Canada de la Louisiane, sans aucun détail sur les bords du Mississipi ; le second, au contraire, a pour principal objet la description des rives du Mississipi et contient des renseignements tout-à-fait nouveaux sur les mœurs des sauvages qui habitent ces vastes contrées ; le troisième enfin, quant à la partie historique, est entièrement étranger au voyage même du P. Hennepin : c'est une relation, faite sur documents fournis par d'autres, de la seconde expédition de La Salle, allant à la découverte, par mer, de l'embouchure du Mississipi, et qui périt, comme on sait, assassiné par des hommes de son équipage, avant d'être arrivé à son but. Le P. Hennepin contrôle simplement, par ce qu'il sait personnellement, quelques particularités de cette relation, et la moitié du volume ajoute de nouveaux détails sur les coutumes des sauvages parmi lesquels il avait si longtemps vécu.

Voyant qu'il ne pouvait rien obtenir des libraires d'Amsterdam, il se rendit à Utrecht où il parvint enfin à faire imprimer sa *Nouvelle Découverte*, par Guillaume Broedelet, en 1697, et son *Nouveau Voyage* chez Ernest Voskuyl, l'année suivante.

L'un et l'autre de ces ouvrages sont dédiés au Prince (Guillaume III) qui lui donnait asile et protection dans une partie de ses Etats. De là des reproches de versatilité et presque d'apostasie. Il suffit d'avoir lu quelques pages de l'un de ces ouvrages pour être convaincu que le candide religieux est resté toujours fortement attaché non seulement au catholicisme, mais à la règle de son ordre qu'il vante, qu'il exalte même à tout moment, ne perdant jamais l'occasion de rappeler les services qu'il a rendus ou qu'il peut rendre encore à la propagation de la foi. Peut-être même, comme MM. Eyriès et Arthur Dinaux le soupçonnent, que ce trop vif attachement du bon Père à ce qui intéressait son Ordre, n'a pas peu contribué à mécontenter des écrivains

d'un autre Ordre qui a été presque partout remplacer le premier en Amérique, et dont le P. Hennepin ne loue ni la modération, ni le désintéressement. Il dit souvent que les sauvages prenaient aisément confiance en ce que leur disaient les *pieds-nus* (récollets), parce qu'ils les voyaient posséder tout en commun, comme eux-mêmes, et s'abstenir d'accumuler des richesses d'aucun genre; tandis que d'autres missionnaires soigneux de choisir, partout où ils arrivaient, les terres les plus fertiles et de construire des édifices splendides, semblaient aux sauvages peu différents des Européens que l'amour du trafic attirait seul dans ces contrées. Son dernier ouvrage contient un chapitre qui a pour titre: « *Comme les Religieux de Saint François ont devancé par toute la terre habitable les Pères Jésuites dans les missions.* Serait-ce à de pareils motifs qu'il faudrait attribuer les préventions du P. Charlevoix et de beaucoup d'autres, comme le pensent les écrivains que nous citions tantôt? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elles sont d'une extrême injustice.

Ses dédicaces adressées successivement à Louis XIV et au Roi d'Angleterre sont taxées d'adulation et de servilité : on ne réfléchit pas que les formules les plus louangeuses étaient reçues alors, ou pour mieux dire, prescrites par la coutume, sans qu'on y attachât plus de conséquence qu'aux obséquieuses souscriptions naguère encore d'un usage général au bas des lettres. Y a-t-il de la raison à reprocher à un humble enfant de Saint François, de s'y être soumis en parlant aux deux plus puissants princes de son époque, lorsque le grand Corneille lui-même s'y pliait, sans avoir jamais fait douter de la noble indépendance de ses sentiments.

On oublie d'ailleurs que pour le P. Hennepin, il s'agissait d'autre chose que d'obtenir un regard souriant ou des paroles flatteuses: il avait besoin pour l'accomplissement de ses grands desseins, des secours efficaces d'une puissance. Etait-il adulateur ou ennemi de son pays, l'illustre Génois qui se vit forcé d'aller mendier d'une cour de l'Europe à l'autre, la permission, avec les moyens, de découvrir un monde

nouveau, pour le donner au Prince qui le mettrait à même de réaliser le rêve de son génie?

Eh bien, le Père Hennepin rêvait aussi une grande découverte; il comptait trouver une route pour aller au Japon, sans passer la Ligne. Et qui avait le droit alors de rire d'un pareil projet? Qui l'oserait aujourd'hui même, en pensant que cet homme avait découvert le Mississipi et traversé le premier dans sa plus grande étendue l'immensité des terres qui séparent Quebec des lieux où fut depuis établie la Nouvelle Orléans?

Et quel était le but de cet homme? De s'enrichir, de conquérir pour lui ou les siens des mines ou des terres, ou de dominer sur d'autres hommes? Non! enfant d'un Ordre voué à la pauvreté, il s'était interdit le droit de posséder rien en propre; humble par devoir, il ne lui était pas permis de se glorifier même du bien qu'il pouvait faire. Un saint zèle de civilisation, de propagation des principes du christianisme était le seul but qui l'animait. Moins excusables que ceux qui avaient refusé les premières offres de Colomb, c'est après avoir été mis à même de profiter des premières découvertes de celui-ci, que les conseillers du grand Roi, l'avaient indignement repoussé du pays dont il avait étendu les possessions, et qu'on l'obligeait de colporter ailleurs son zèle, son courage et ses vues généreuses! Et ceux-là même qui lui contestaient le mérite de ses travaux antérieurs et lui faisaient refuser les moyens de les continuer, lui reprochaient de chercher au dehors l'appui dont il avait besoin, pour achever l'œuvre commencée!

Le dernier volume donné par lui en 1798, mentionne en divers endroits le projet de publier encore une partie qui n'a jamais vu le jour, ce qui a fait soupçonner à Paquot (suivi par les autres biographes) que le P. Hennepin était mort à Utrecht après sept à huit ans de séjour en cette ville. M. Arthur Dinaux cite un document qui prouve qu'il était encore à Rome au commencement du XVIII[e] siècle. L'abbé Dubos, connu par ses *Réflexions sur la poésie et sur la peinture* et par ses histoires de la *Ligue de Cambray* et de l'*Établissement de la monarchie française* étant à Rome en 1701,

écrivit une lettre à l'antiquaire Thoynard, dans laquelle il parle des projets du P. Hennepin, alors au couvent de l'*Ara cœli* à Rome. Le cardinal Spada devait, d'après cette lettre, lui faire les fonds d'une nouvelle mission pour les pays mississipiens. « Il est douteux, ajoute M. Arthur Dinaux, que malgré son humeur voyageuse, le récollet, alors âgé de plus de soixante ans, ait pu mener à fin un projet aussi aventureux. « Le Père Hennepin resta longtemps oublié, ajoute le même écrivain ; on remua un peu ses cendres lorsque, sous le système financier de l'écossais Law, on créa les fameuses et désastreuses actions du Mississipi, puis on n'en parla plus. Les vastes contrées que le courageux missionnaire avait découvertes, ces fleuves rapides et immenses que le premier il avait descendus, ces lacs, autant de mers intérieures, dont il avait vu gronder les tempêtes, se couvrirent bientôt de tous les prodiges de la civilisation, tandis que les cendres du pauvre récollet, qui traça si laborieusement la voie qui conduisait dans ces nouveaux pays, gisaient ignorées en Europe, sans qu'on sût seulement où fût creusé son tombeau [1]. »

FÉLIX VAN HULST.

[1] « En 1842 lorsqu'il s'agit de baptiser de noms chers au pays ces machines puissantes et rapides qui trainent après elles des milliers de voyageurs sur les lignes de fer un homme intelligent fit tracer en lettres d'or le nom de Hennepin non moins heureusement choisi que ceux d'Ortélius et de Mercator, sur une des locomotives nouvelles. » ARTHUR DINAUX. *Archives*, etc. loc. cit.

Nous avons donné les titres exacts des trois ouvrages publiés par le P. Hennepin : du premier p. 38, du second p. 70 note 2, du troisième p. 71, note 1. Le 1er a été traduit en italien par Casimir Frischotti, Bologne 1686 in-12, et en allemand, Nuremberg 1689 in-12. Il y eut une seconde édition, dit M. Arthur Dinaux Paris, Am. Auroy 1668 in-12 de 312 pages. — La *Nouv. Déc.* qui a aussi une seconde édit. Amsterdam, Vansomeren 1698, 36 feuillets liminaires, 506 p. et 5 feuillets de cartons entre les pages 312-15 a été traduite en Allemand par J. G. Langen, à Brême, Saurmand 1699 in-16 282 pp. M. Arthur Dinaux signale encore 2 éditions postérieures. Enfin le 3e a été traduit sommairement en espagnol sous ce titre : *Relacion de un pais que nuevamente se ha descubierdo en la America septentrional de mas estendido que es la Europa y que saca a luz en Castellana, debajo de la proteccion de el Exmo S. Duque de el infantado Medrano, director de la Academia real y militar de el exercito de los Paises-Baxos. En Bruxellas Lamberto Marchant* 1699, in-12. etc.

BEAUX-ARTS. — MUSIQUE.

CONSERVATOIRE ROYAL DE LIÉGE. Distribution des Prix.

Si la distribution des prix de l'Académie de peinture de Liége a révélé aux connaisseurs, des progrès extraordinaires, et même, on peut le dire, des résultats que nul n'était en droit d'attendre des moyens restreints, qui ont jusqu'à présent été mis à la disposition de cet établissement; le Conservatoire, de son côté, a soutenu, ce qui était fort difficile, la réputation qu'il s'était créée dès les premières années. Aussi M. le bourgmestre Piercot, dans une de ces allocutions qu'il a le talent de rendre intéressantes, parce qu'il les fait brèves, substantielles, et qu'il a coutume de ne parler que de ce qu'il sait et de ce qu'il sent, a-t-il pris l'engagement solennel de faire remonter jusqu'à la source des grandes faveurs, les justes réclamations que le Conservatoire a le droit de faire entendre pour être traité avec équité et selon ses mérites. Notre nouveau gouverneur M. De Brouckère a promis, avec non moins de loyauté ni moins de chaleur, de seconder les efforts du premier magistrat de la Commune, dans un discours écouté aussi d'un bout à l'autre avec intérêt, parce qu'il était également dicté par un vif sentiment de l'art et par de profondes sympathies pour les choses qu'affectionnent le plus les Liégeois.

Les morceaux exécutés par les élèves du Conservatoire ont été vivement applaudis, malgré l'inconvénient inhérent à ce genre de musique, principalement choisi en vue des difficultés à vaincre, mais dont le public, en général, a grandement raison de ne pas tenir compte dans un concert. Le solo de cornet à piston joué par M. Isserstaed, le solo de clarinette par M. Postula, le duo de violons exécuté par les jeunes Dupuis et Vandersteen et surtout la fantaisie pour piano sur des thèmes de Beethoven, enlevée par M. Aug. Dupont ont été réellement couverts d'applaudissements mérités.

Nous ne dirons rien de la belle marche triomphale de Ries qui a ouvert le concert, si ce n'est que dans les *tutti*, les instruments à vent écrasent tellement tous les autres que l'oreille la plus exercée ne saurait y reconnaître la présence d'un seul

violon. Nos orchestres n'ont pas assez d'instruments à cordes, pour laisser les autres développer tous leurs moyens, comme nous avons coutume de le faire ici.

A Paris déjà, partout, excepté aux Italiens, on se plaint de la domination, cruelle pour les oreilles délicates, des instruments de cuivre, sur tout le reste de l'orchestre. Que sera-ce donc chez nous, si cela continue? Aussi ne sommes-nous pas surpris du tout, que Géraldy ne se fasse jamais accompagner par un orchestre si formidable. Disons pourtant, pour être juste, qu'il ne manque à cet orchestre que d'enterrer ou d'étouffer ses cuivres, par une disposition qu'il ne nous appartient pas d'indiquer, pour se faire entendre toujours avec le plus grand plaisir. Je n'en voudrais pour témoin que le morceau symphonique de M. Jaspar intitulé l'Orage. L'auteur comptait sans doute sur l'organisation de notre orchestre, en notant cette belle composition. Comme c'est large, noblement dessiné, et comme ces détails gracieux ou naïfs, suaves ou mélancoliques disposent l'âme de l'auditeur à la rêverie d'abord, puis à une sorte de terreur poëtique qui fait le même plaisir qu'une belle description, de Marie Chénier parlant de Saint-Cloud par exemple. Oui, M. Jaspar, nous ne craignons pas de le dire: c'est là de la musique! C'est de l'harmonie, mais de l'harmonie qui chante et qui parle à l'âme.

Mais puisque nous en sommes au chant, qui, quoi qu'on en dise, doit toujours faire le fond de toute musique, comme Grétry le savait bien et l'a prouvé tant qu'il a vécu: c'est dans le chant surtout que les élèves de notre Conservatoire ont fait preuve de progrès réellement étonnants. MM. Vanlair, Vercken et Evrard, Mlles Matelot, Vercken et Deby ont fait autant de plaisir que des artistes consommés pourraient en promettre. Articulation nette et distincte, prononciation pure de l'italien comme du français, chant accentué et vrai pour le sens en même temps que mélodique pour caresser l'oreille: On voit que tout cela est soigné dans l'enseignement du Conservatoire, à l'égal de la mesure et de toutes les règles de la vocalisation. Bravi MM. Geraldy, Henrard et Terry. F.

PEINTURE. — TABLEAUX DE LOUIS DENIS.

Samson et Dalila. — Ste.-Thérèse.

Les journaux nous ont appris dernièrement que M. Louis Denis, pensionnaire de la fondation Darchis à Rome, avait envoyé à sa famille plusieurs tableaux que le public était admis à voir dans la salle de la Société d'émulation.

Nous avons pu examiner les œuvres que notre compatriote soumet à l'appréciation des amateurs de sa ville natale, et nous allons en dire un mot à nos lecteurs.

Élève de Gros, lauréat au concours général de l'École des Beaux-Arts de Paris, M. L. Denis se révéla pour la première fois au public en exposant en notre ville un tableau représentant l'arrestation de Guillaume de la Marck, le sanglier des Ardennes.

Cette toile témoignait de consciencieuses études : néanmoins, malgré d'incontestables qualités, le succès de cette estimable production fut tiède, l'inexpérience du jeune artiste s'y trahissait par une naïve ignorance ou un systématique mépris des moyens vulgaires de produire ce qu'on appelle de l'*effet*.

Son mérite n'était pas de ceux qui remuent fortement les masses ; il semblait plutôt le résultat d'une laborieuse étude que l'œuvre d'une chaude imagination.

La distinction, la beauté des têtes, le soin minutieux apporté dans les détails du costume, la fidélité de la couleur historique, fruit de recherches assidues, furent généralement appréciés.

La Députation du Conseil provincial, comprit ce que promettait un semblable début, et quelques mois après, M. Denis obtint une des bourses du collége liégeois à Rome.

Depuis lors, près de cinq ans se sont écoulés et l'artiste vient aujourd'hui nous montrer quelle influence a eue sur son talent la fécondante contemplation des œuvres des grands maîtres et le séjour de l'Italie, cette éternelle inspiratrice des arts. Cette influence, disons-le tout d'abord, a été grande et salutaire, ainsi qu'elle devait l'être sur un artiste que des études bien faites avaient préparé à recueillir tout le fruit possible de son séjour en Italie.

Nous pouvons le dire enfin, les généreuses dispositions de Darchis n'ont pas été stériles, nous leur devons un beau talent.

Les tableaux exposés sont au nombre de quatre.

Nous allons rapidement les passer en revue.

Cette courte analyse justifiera l'opinion que nous venons d'émettre sur leur mérite.

Samson et Dalila est celui qui, par ses dimensions et la gravité du sujet doit nous arrêter d'abord.

Samson endormi repose sa tête sur les genoux de Dalila qui, se soulevant à demi, est sur le point d'accomplir sa trahison. Elle saisit de la main gauche les boucles de la puissante chevelure de Samson, tandis que la droite y va porter les ciseaux. Quelques Philistins, à moitié cachés par une draperie, attendent avec anxiété et terreur que la trahison leur livre leur ennemi.

Il est impossible, croyons-nous, de jeter sur la toile avec plus d'énergie et de vérité la grande figure de l'Hercule biblique : à le voir, on conçoit que ses ennemis le redoutent même dans son sommeil. C'est la force dans le repos.

Le personnage de Dalila mérite aussi des éloges. L'expression de la figure en est finement sentie et rendue avec bonheur.

Elle ne recule pas devant l'énormité de son crime, non, ses complices sont là qui demandent leur proie, mais ses traits trahissent la terreur, le regret, le remords peut-être, qu'elle éprouve en livrant l'homme qui dort sur ses genoux.

Nous avons déjà dit quelques mots des trois guerriers qui figurent dans ce tableau ; ils complètent le nombre des personnages.

Il nous reste à constater que l'exécution de cette œuvre répond généralement à sa composition. Sans être recherché, l'effet en est puissant; une ombre large et transparente couvre la partie inférieure du corps de Samson, tandis qu'une lumière chaude et brillante s'étend sur son torse (qui, pour le dire en passant, est une magnifique étude de dessin et de couleur) sur sa tête et sur tout le personnage de Dalila.

La *Sainte Thérèse* est une composition moins importante.

La sainte, assaillie des séductions de l'esprit du mal, tombe

ou plutôt se jette à genoux, et lève les mains au ciel avec un mouvement d'ardente aspiration.

La tête est d'une grande beauté d'expression, c'est bien la sainte mystique et enthousiaste, c'est bien l'élan plein de confiance et d'inspiration qui devait l'animer.

La pose n'est pas celle de la prière calme et recueillie, ces mains ne se sont pas jointes dans la paix de l'âme; tout dans cette figure révèle le trouble, la lutte victorieuse de la foi contre de fatales tentations.

Le Satan, nous devons l'avouer, ne nous plaît pas autant, à beaucoup près. C'est une formidable figure que les peintres ne pourront jamais entourer d'assez d'épouvante et de sombre majesté.

Nous croyons que ce tableau aurait encore gagné en poésie, si l'artiste n'y avait pas introduit ce personnage dont la présence n'est pas d'ailleurs nécessaire pour expliquer le trouble de la sainte.

La couleur si forte et si harmonieuse de cette toile, la sévérité de style qu'on remarque aussi bien dans la partie architecturale que dans la figure principale, justifient parfaitement son succès.

Nous avons encore à mentionner deux autres tableaux peu importants, à la vérité, si on les compare à ceux dont nous venons de nous occuper.

Le premier, *La Devineresse*, représente une scène fort souvent reproduite et dont l'artiste n'a guère réussi à rajeunir l'idée.

Le second, *Les jeunes filles de Rieti*, est mieux :

Ces deux têtes de jeunes filles, l'une si brune, si pensive et si belle; l'autre, si rose, si espiègle et si jolie, forment un contraste piquant et fort bien rendu. Seulement les sévères observateurs de l'exactitude de proportions dans le dessin ne seraient pas satisfaits de tous les détails. Ce sont pourtant là des sujets à ne pas dédaigner tout-à-fait. Il est peu d'artistes qui n'aient cédé à l'irrésistible attrait qu'exerce sur eux cette belle nature italienne, ces costumes si pittoresques, ce ciel si profond et si pur qui inspira Byron et Léopold Robert.

G. F......E.

A LA MÉMOIRE D'ANGÉLIQUE H..... née N.

Vous souvient-il de cet ange, qui, enfant, eut les grâces de l'adolescence et parfois les dehors de l'âge de raison?

Plus tard, jeune fille au cœur d'or, simple, n'ayant d'autre parure qu'un esprit éclairé par l'étude et la réflexion, la douceur et une grâce candides.

Que de doux moments j'ai passés à l'entendre dans ces touchants concerts de famille, quand aux accords de son piano se mariait la voix fraternelle.

Que de trésors amassés en elle! Père, mère, frère, amis, vous en jouissiez! hâtez-vous, tout s'efface, la vie c'est le sillage du vaisseau!

Un jour n'est-ce pas, joyeux, vous étiez tous réunis au banquet de ses noces? le front de l'épouse rayonnait, tandis que l'avenir éclatait en de sinistres présages sur les sombres vêtements qu'elle portait.

Puis elle remercia plus vivement Dieu des dons qu'il lui fit, car ces dons, elle voulait les verser en flots purs sur la tête de son fils...

La nuit est sombre et le vent hurle au loin, pourquoi le cri du hibou vient-il glacer nos cœurs?

Soudain le malheur, éternelle foudre suspendue sur nos têtes, s'abattit sur elle, et les fleurons de sa brillante couronne d'épouse ne répandirent plus qu'une lumière terne, sinistre...

Et quand elle vit cet homme, son amour, sa gloire, s'éteindre lentement sous l'action incessante d'un mal affreux,

que de larmes furent versées par elle! que de douleurs s'amoncelèrent dans cette âme si tendre! alors que le monde, ses amis, tous ne lisaient sur ses traits qu'une touchante résignation.

Souvent le passant s'arrêta pour voir une jeune femme au maintien modeste, aux yeux pleins de douceur, servir d'appui avec une craintive sollicitude, aux pas chancelants d'un homme brisé en sa fleur.

Et ce groupe était l'image vivante de son cœur, qui, plein de sève encore, portait déjà la blessure qui l'épuisait.

Un soir elle fléchit sous le fardeau d'une croix devenue trop lourde: la mère s'éteignit, et l'ange prit son vol vers les cieux.

La nuit est sombre et le vent hurle au loin: le cri du hibou s'est éteint devant le deuil de nos cœurs.

Prête à quitter sa chétive enveloppe, son âme par un effort suprême s'attachait encore à ceux qui l'entouraient. Elle disait, mais Dieu seul entendit les paroles qui s'échappaient de ses lèvres faiblement agitées:

« Père, mère, ne pleurez pas, c'est au revoir et non pas » adieu!... Et toi mon infortuné guide sur cette mer ora- » geuse, à bientôt! je vais à la source de la vive lumière qui » resplendissait jadis sur ton front, et dont l'absence laissait » mon cœur en proie aux plus vives amertumes.

« Mon fils!... Où donc es-tu? viens, viens, ma main déjà » se glace, qu'au moins une dernière fois elle repose sur ta » blonde tête, que ma vue affaiblie s'illumine encore sous ton » regard d'ange! viens, hâte-toi mon enfant, mon absence

» hélas! trop souvent te semblera longue! viens, prions, prions
» une dernière fois ensemble! — nul regard humain ne peut
» s'élever jusqu'au dôme étincelant de la pensée divine, mais
» la prière de l'innocent et la bénédiction d'une mère, pèse-
» ront dans la balance qui dicte vos arrêts, ô mon Dieu!

« Amis, je ne sens pas votre main serrer la mienne, vos
» prières je ne les entends pas. Ah! je le sens, vos cœurs
» doivent repousser l'idée d'une séparation aussi brusque.—
» Consolez-vous, au seuil de l'éternité je vous attendrai chaque
» jour, et chaque jour diminuera l'espace qui nous sépare. »

Le lendemain ses restes se trouvaient sur la hauteur, et là, pendant que la terre se refermait sur eux, aucune voix amie ne se fit entendre, car la douleur fut trop profonde, car la perte fut trop accablante!

Seul, le peuplier planté aux pieds de sa tombe, agité par le vent, rendit quelques gémissements qui retentirent au fond des cœurs comme un dernier adieu.

Dors, touchante victime, repose à côté de ton époux et de ton frère, jeunes martyrs tous deux. Dors! un jour nous nous reverrons peut-être; car Dieu est juste, et ne plus t'entendre ici-bas, est une épreuve bien douloureuse.

Oh oui! un jour, quand sur terre un pied indifférent foulera mes cendres, quand les ronces s'attacheront à notre tombe comme un symbole de celles qui déchiraient notre âme: alors, alors! nous retrouverons tous ceux qui vivifiaient notre cœur, dans d'autres sphères, et dont trop souvent notre faiblesse, nos passions, notre misère, nous séparèrent dans la sombre vallée! et nos voix éclateront en de saints cantiques! plus d'orages, plus de cris sinistres; en nous, autour de nous resplendiront impérissables et purs, l'amour, la paix, le bonheur.

J. N.

DU TRAVAIL DES FEMMES ET DES ENFANTS DANS LES MINES DE HOUILLE DE L'ARRONDISSEMENT DE CHARLEROY, PAR M. EUG. BIDAUT, INGÉNIEUR AU CORPS DES MINES.

Quoique cette brochure ne traite que des besoins d'une partie de la grande famille ouvrière, elle n'en mérite pas moins d'attirer l'attention de tous les hommes qui s'occupent des sciences sociales et surtout de la question du paupérisme qui intéresse aujourd'hui les deux mondes.

Le plan de l'ouvrage était tout tracé : une suite de questions ayant été adressée à l'auteur par M. le ministre des travaux publics, M. Bidaut y a répondu en donnant à ses réponses tout le développement qu'elles comportaient.

Le commencement de son travail forme une série de tableaux. On voit déjà par là que l'auteur a voulu baser ses raisonnements sur la statistique. Il a compris que si la statistique, comme le dit avec raison M. Buret, ne prouve pas toujours ce qu'elle paraît prouver, elle donne du moins de la fixité aux idées et aux arguments, une force que l'on voudrait en vain se dissimuler. Une des conséquences immédiates qu'il tire de ces tableaux, est que le rapport des ouvriers mineurs, du sexe féminin âgés de moins de 17 ans, est au nombre des garçons du même âge de 411 à 211. Rapport qui sera facilement compris si l'on observe : 1° qu'une foule de professions industrielles se présentent aux jeunes garçons, tandis qu'il n'en est pour ainsi dire qu'une seule offerte aux jeunes filles dans les campagnes ; où il n'existe pas de manufactures : celle du mineur ; 2° la seconde est que jamais les femmes mariées ne travaillent dans les mines ; d'où il résulte, suivant M. Bidaut, que si l'on tient compte des périls imminents, auxquels on est souvent exposé dans les mines et qui sont de nature à être aggravés par la présence des femmes ; de la déformation que subit en peu de temps le corps de ces malheureuses, occupées à des travaux dévolus à la surface de la terre aux bêtes de somme, et surtout des tristes conditions de moralité ; conditions tellement évidentes que les mineurs mariés ne permettent jamais à leurs femmes de reprendre leurs anciennes occupations dans les houillères, quand bien même elles n'auraient pas d'enfants et que les soins du ménage pussent être confiés à d'autres personnes de leur famille ; tout homme de bon sens ne pourra s'empêcher de faire des vœux pour l'exclusion des mines, des jeunes filles qui y sont actuellement employées.— Au reste, ajoute-t-il, si les exploitants entendaient bien leurs intérêts ; ils renonceraient à l'emploi des femmes dans leurs mines, 1° parce que, toutes choses égales d'ailleurs, les hommes sont susceptibles d'un plus

grand développement de force physique que les femmes; 2° parce que la différence entre le prix des salaires, n'est point équivalente à la différence d'effet utile produit; 3° parce que les désordres moraux occasionnent des pertes de temps et introduisent du désordre physique dans l'exécution du travail. Toutefois il est à craindre que ce dernier raisonnement, quelque logique qu'il soit ne produise pas tout son effet, parce qu'il n'est pas toujours possible à l'homme fait, de travailler dans des endroits accessibles aux femmes et aux enfants, et qu'en admettant même que ce travail pût s'effectuer, l'ouvrier se trouverait alors dans une position trop gênée pour qu'il lui fût permis d'utiliser toute sa force physique. M. Bidaut a bien compris cette objection, aussi la combat-il dans une autre partie de son ouvrage et c'est pour cela que nous ne nous y arrêterons pas.

Après avoir reconnu dans quelles proportions les femmes et les enfants entrent dans l'équipage d'une mine, l'auteur passe à l'examen de l'effet physique produit par le travail nocturne sur la classe des ouvriers mineurs et là encore il trouve à combattre une mauvaise influence exercée sur la constitution humaine. « Hâtons-nous de le déclarer cependant : il y a en général beaucoup moins de mineurs employés la nuit que le jour, et notamment le nombre de ceux de la classe de dix à onze ans qui travaillent la nuit est très-exigu, comparé au nombre total. » Et il affirme, d'après ses données statistiques, que sur 1200 mineurs employés à ces travaux, 178 seulement ont moins de 7 ans.

Des faits qui précèdent, il résulte évidemment qu'une disposition qui défendrait d'employer aux travaux de nuit les enfants au dessous de 13 ans, n'aurait aucun inconvénient en ce qui concerne les intérêts de l'ouvrier mineur. M. Bidaut ne se dissimule pas la difficulté d'exécuter une semblable mesure. Quant à nous, l'exécution de cette mesure nous semblerait presque impossible : les travaux des mines prêtent trop facilement à la fraude et les employés de l'administration reculeraient devant les désagréments d'une pareille tâche. Les lois de ce genre ne sont déjà que trop nombreuses. Ne vaudrait-il pas mieux, défendre formellement d'employer, le jour, aussi bien que la nuit, les enfants qui n'auraient pas atteint un âge requis? Que l'on considère l'état physique de ces petits malheureux dont l'enfance se passe loin de la lumière solaire, dans des lieux où ils ne respirent souvent qu'un air vicié par les gaz délétères et la fumée des lampes.

S'il est désirable qu'un pays produise le plus de richesses possible et que les hommes qui risquent leurs capitaux dans des entreprises souvent hasardeuses, retirent un juste bénéfice de leur industrie; il ne faut cependant jamais perdre de vue: *que les produits sont faits pour les hommes et non les hommes pour les produits* [1], et que toute tendance qui aurait

[1] Droz. — *Économie politique.*

pour résultat de transformer une race d'hommes bien constitués en une race de crétins, doit être flétrie comme entachée d'immoralité. Écoutons plutôt ce que dit l'auteur à ce sujet.

« Il est facile de prévoir les résultats de pareilles causes agissant sur des enfants, ou sur des jeunes gens quelle que puisse être leur constitution et surtout sur ceux, malheureusement trop nombreux dont la constitution est lymphatique ou scrofuleuse; leur croissance est arrêtée et leur charpente osseuse se déforme. De là l'extrême petitesse de taille de tous les mineurs et le plus grand nombre de cas de difformité des jambes ou de déviation plus ou moins prononcée de l'épine dorsale que l'on peut remarquer en eux. Mais ce n'est pas tout: le milieu dans lequel vivent les enfants dont nous nous occupons, est loin de présenter des conditions de salubrité que tout le monde sait être nécessaires. » L'auteur dépeint ensuite la sueur que font ruisseler sur leurs membres appauvris des efforts continus; leurs pieds, leurs jambes, et parfois même une partie du corps plongés dans l'eau froide, ils sont tantôt exposés à un courant d'air froid mais pur, tantôt à un air tiède et vicié par son mélange avec les hydrogènes carbonés, l'acide carbonique, etc. » Enfin ce qui parle plus haut encore que tout ce que l'on vient de lire, c'est l'examen du tableau où se trouve consigné le nombre des individus de chaque profession admis au service militaire : on y verra que sur 123 houilleurs, 38 ont été réformés pour des difformités *résultant de leurs travaux*.

Sous le rapport de l'instruction, la mesure que nous avons signalée plus haut serait d'autant plus avantageuse, qu'exiger des maîtres l'envoi aux écoles des enfants dont ils se servent, serait purement illusoire. « Qui ne sait, dit M. Bidault, que le travail des mines demande une telle dépense de forces physiques que le temps qui reste de la journée doit être employé au repos. » Je pense donc avec lui que le décret du 3 janvier 1813, qui permet d'employer dans les mines les enfants qui ont atteint l'âge de 10 ans, doit être révoqué et que le nouvel âge adopté soit tel, que l'on ne prive pas 1° les mines d'un trop grand nombre de bras, 2° les familles des ressources qu'elles sont en droit d'attendre du travail de leurs enfants sous le point de vue pécuniaire ; mais ces conditions sont tellement difficiles à remplir que je n'oserais me prononcer d'une manière formelle sur l'efficacité des moyens qu'il propose. Je me bornerai donc simplement à les exposer , les laissant à l'appréciation du lecteur.

Traitant d'abord la 2e partie de la question, il se demande s'il ne serait pas de l'intérêt même des familles que le gouvernement les empêchât d'abrutir leurs enfants par des travaux grossiers, dont les résultats inévitables sont de produire des déformations dans les membres, qui les rendent incapables de subvenir plus tard à leur propre existence. Toutefois il n'entend pas par là interdire aux enfants toute espèce de travaux, il

en est, tels que ceux de petite culture, qui favoriseraient au contraire leur développement par des exercices salutaires et la respiration d'un air pur. J'ajouterai même que ce genre d'occupations aurait sur leur âme une influence bienfaisante : que l'on compare en effet deux enfants du même âge, dont l'un a toujours été employé aux travaux de la campagne et l'autre au traînage des produits dans l'intérieur d'une mine ; tandis que chez le premier on trouvera l'esprit, la vivacité et toutes les heureuses dispositions de l'enfance, l'on ne rencontrera souvent chez le second qu'un caractère taciturne, inquiet et tous les symptômes d'une vieillesse anticipée.

Passant ensuite à la première partie de la question, il dresse un tableau comparatif de l'effet utile produit 1° par des *hiercheurs* [1] de différents âges et sexes, 2° par des chevaux dans diverses mines du pays ; et il en tire la conséquence qu'un cheval remplacerait 14 hiercheurs au moins, c'est-à-dire que 55 chevaux suffiraient pour effectuer le même travail que les 770 enfants du district. Il est vrai que la substitution des chevaux aux hommes entraîneraiet d'autres dépenses, telles que celles qui résulteraient d'un boisage mieux soigné et des plus fortes dimensions à donner aux galeries ; mais quelle que soit cette différence, M. Bidaut prouve nettement que le remplacement dont il s'agit, introduirait une économie des 3/4 dans les dépenses que nécessite le transport intérieur ; surtout si en diminuant le nombre de siéges d'exploitation dans une même concession, les travaux acqueraient par là plus d'étendue.

Les avantages de ces changements qui nécessairement devraient être progressifs et sagement dirigés, seraient, outre ceux que nous avons énumérés, de permettre aux houilleurs d'acquérir une instruction dont ils ont un besoin si urgent ; besoin qu'on comprendra facilement lorsqu'on saura que le 1/40 de leur nombre ne sait ni lire ni écrire. Nous ne suivrons pas l'auteur dans la discussion qu'il fait des moyens employés depuis 1840 par la Commission de la Caisse de prévoyance de Charleroy pour améliorer la condition morale de l'ouvrier mineur et propager l'instruction parmi ses enfants ; seulement nous reconnaîtrons avec lui l'insuffisance de ces moyens : 2 ou 3 ans ne permettent pas d'enseigner à lire, à écrire et surtout à calculer à des individus dont les 9/10 ont une intelligence très-ordinaire. D'ailleurs les principes de morale qu'on peut leur inculquer pendant ce laps de temps, sont bien vite oubliés à un âge où on est toujours disposé à recevoir plutôt les mauvaises que les bonnes impressions.

1 Ouvriers employés à traîner les produits du lieu d'arrachement au puits.

Nous sommes maintenant arrivés à la partie la plus intéressante de l'ouvrage : celle qui traite de la condition morale du mineur.

On s'est fait à notre époque une bizarre idée de l'ouvrier mineur. Les personnes qui ne le connaissent que par tradition, le considèrent habituellement comme un être abruti par un travail grossier et par l'ivrognerie, enfin comme une véritable machine à bras fonctionnant un certain nombre d'heures par jour en produisant telle ou telle force à tel ou tel prix. Lorsqu'il s'agit de porter un jugement sur toute une classe d'individus, il ne faut pas s'en rapporter aux hommes qui sont intéressés à la dépeindre sous les couleurs les plus fausses, de peur de réveiller quelque sentiment de pitié ou de justice. Il faut étudier cette classe, là ou elle respire, la suivre dans ses travaux, tenir compte des bonnes et des mauvaises influences auxquelles elle est soumise, et se demander ensuite de quel côté est la vérité. L'ouvrier mineur est loin d'être dépourvu de toute espèce d'intelligence, et ses fatigues, ses privations, les malheurs qui l'accablent à chaque fluctuation du monde industriel mériteraient bien dans un siècle qui a tant de prétentions à la philanthropie, d'attirer plus vivement l'attention des hommes éminents de la société. Si l'on fait une part juste et loyale des influences fâcheuses auxquelles sa vie se trouve constamment exposée, si l'on met dans la balance et les dangers qu'il affronte journellement et le cercle étroit dans lequel son esprit est obligé de se mouvoir lorsque les durs travaux auquels il se livre, ont anéanti pour ainsi dire chez lui la faculté de penser, on sera étonné de rencontrer encore autant de moralité, de dévouement et de courage chez des hommes qui, vivant au jour la journée, doivent être naturellement portés à rechercher par tous les moyens possibles l'oubli momentané de leurs souffrances.

La discipline, l'obéissance passive et la résignation ; tels sont selon M. Bidaut, les signes distinctifs du caractère de l'ouvrier mineur. Quant à sa moralité, il ne pense pas qu'elle laisse plus à désirer que celle des individus qui exercent les autres professions et il l'examine sous trois rapports différents : 1° Sous celui des crimes et délits, 2° Sous celui des habitudes de désordre et d'ivrognerie, 3° Sous celui des relations illicites entre les sexes.

Relativement au premier point, il croit que les crimes et délits contre les personnes et les propriétés sont très-peu communs parmi les houilleurs, et à l'appui de cette assertion il cite un hiver désastreux pour cette classe de travailleurs et « où aucun crime ni aucun délit non pas justifié, mais provoqué et expliqué par la misère, n'a été révélé par la voix publique. » Pour ce qui regarde les habitudes de désordre et d'ivrognerie, il est entièrement de l'opinion que M. Gonot ingénieur en chef des mines a émise à ce sujet dans un rapport adressé à la députation permanente

du Hainaut. Il croit que les habitudes d'ivrognerie sont beaucoup moins répandues qu'on ne le suppose généralement, chez les ouvriers mineurs, et que, du reste, il est facile de comprendre que des individus auxquels 0,63 7/10 sont indispensables pour satisfaire aux conditions les plus rigoureuses de leur conservation et dont le salaire moyen ne s'élève qu'à 0,63 centimes, ne peuvent se livrer à des débordements qui entraîneraient inévitablement leur ruine et celle de leur famille. Enfin s'il passe aux relations illicites entre les sexes, il ne s'étonne pas si elles sont nombreuses. Dans les mines, comme dans les manufactures où les ouvriers travaillent pêle-mêle sans distinction de sexe, les jeunes filles apprennent de bonne heure à se débarasser de tout sentiment de pudeur. Nous serions même tenté de croire que cette cause est celle qui a contribué le plus puissamment à la corruption des mœurs des classes ouvrières. Avant l'introduction des machines il existait peu d'ateliers, presque tous les travaux se faisaient à domicile, et la jeune fille vivait alors pour ainsi dire constamment sous les yeux de ses parents, aussi avait-on, à cette époque, beaucoup moins à déplorer ces cas de commerce impur qui font aujourd'hui la désolation des moralistes. Cela nous donne à comprendre encore une fois combien il est important pour la société d'exclure les femmes des travaux des mines. Toutefois observons, dit M. Bidaut, « que malgré tous les désordres qui résultent de la confusion des sexes, ils ne paraissent pas donner lieu aux crimes qu'ils pourraient faire craindre ; depuis 6 ans que j'habite les environs de Charleroy, aucun fait d'infanticide, aucun cas d'exposition d'enfant n'est parvenu à ma connaissance. » D'où il conclut que l'on peut avancer hardiment, qu'en général dans les familles de houilleurs une fille séduite ne tarde pas à épouser son séducteur.

Tel est le résumé de l'ouvrage que M. l'ingénieur Bidaut a dernièrement livré à la publicité. Dès son apparition, la *Revue de Liége* l'a signalée parmi les productions plus utiles que brillantes dont la Belgique s'est toujours enorgueillie à juste titre. Il nous restait à en donner une idée un peu moins vague. Substantielle comme est cette brochure, elle se plie difficilement à une analyse exacte : nous nous considérerons comme heureux, si nos extraits contribuent quelque peu à en propager la lecture.

E. S.



ANNALES D'ARCHÉOLOGIE DE M. DIDRON. PARIS, IN-4. OCTOBRE ET NOVEMBRE 1844.

M, Didron, dans la suite de son **Voyage archéologique dans la Grèce chrétienne**, écrit, comme s'est exprimé dans la 8e livraison de la *Revue de Liége* notre ami et collaborateur AL. de ce style net et précis qui annonce l'homme maître de son sujet et pénétré de ce qu'il dit. Il nous fait le récit de son ascension aux *Météores*, fameux couvents de la Thessalie, bâtis sur des rochers droits comme des aiguilles, hauts de 180 pieds et qu'aucun Français n'avait osé visiter. Il parle avec enthousiasme des admirables peintures à fresque qui ornent l'église et le couvent; il s'extasie sur la bibliothèque de 1500 volumes et de 372 manuscrits que contient le Météore par excellence; il est enchanté de l'accueil que lui font les moines, braves gens dont la moitié, chaque matin, descend aux champs pour cultiver la vigne et le maïs, tandis que, alternativement, l'autre moitié reste sur le rocher pour prier et dire les offices. Les habitants des Météores détestent les Turcs, leurs maîtres, désirent ardemment d'être réunis au pays libre de la Grèce et voient à regret diminuer et dépérir leurs beaux monastères.

M. Viollet-Leduc donne le premier chapitre d'un travail sur la *Construction des Édifices religieux en France depuis le commencement du Christianisme jusqu'au* XVIe *siècle*. Selon le savant archéologue, on possède en France, peu d'édifices religieux, dont la date soit antérieure au Xe siècle. Depuis le IVe siècle jusqu'au XIe, l'art de l'architecture se traîne péniblement à la suite du style imposé par les Romains. Les très-rares monuments élevés pendant cette période et qui restent en France, présentent un amas assez informe de traditions païennes mal digérées. Au XIe siècle, c'est toujours la basilique romaine, mais elle laisse de côté l'influence des bas temps, pour revenir à la belle époque de l'empire. Et, ce qui la distingue surtout, ce sont les mauvaises fondations, c'est le manque de soin dans les détails. Aussi, toutes les églises du XIe siècle disparurent

bientôt, pour faire place à d'autres constructions, élevées avec plus de calme, de sagesse et de solidité.

Dans une lettre adressée au Directeur des *Annales*, M. Lassus tout en racontant la légende de Saint-Ronan dont le tombeau se trouve dans l'intéressante église de Loc-Ronan-du-Bois, à trois lieues de Quimper en Bretagne, fait une description animée de ce monument remarquable construit à la fin du XVe siècle.

M. Maréchal, peintre à Metz a fait placer récemment dans la nouvelle église de St.-Vincent-de-Paul, à Paris, dix grandes verrières dont les peintures représentent à droite, la foi et la résurrection, à gauche la charité. Dans la livraison du mois d'août, les *Annales* avaient fait le plus grand éloge de cette série de vitraux. Rappelant Overbeck qui a expliqué lui-même son magnifique tableau intitulé: *Le triomphe de la Religion dans les arts*, M. Maréchal, dans la livraison que nous avons sous les yeux, développe l'idée qui a présidé à la composition de son poème religieux. C'est l'art chrétien dans son éclat et sa magnificence.

En fait de dessins, les *Annales*, cette fois-ci, contiennent *Saint-Barlaam*, un des Météores, gravé sur acier et *le baptême de Jésus-Christ* des vitraux de St.-Vincent-de-Paul, autographie de M. Maréchal, que la direction a fait décalquer sur pierre, pour offrir à ses abonnés l'œuvre même de l'artiste distingué. La livraison suivante (d'Octobre) donne encore *La Vierge et l'enfant* qui est une autre verrière de Saint-Vincent-de-Paul, aux lignes nobles et sévères, mais nullement exclusives de la grâce que comporte le sujet. La seconde gravure, à part, de cette livraison, nous donne une sculpture de la cathédrale d'Amiens désignée sous la dénomination de la *Vie humaine*. Le demi-cercle d'une rosace en ogives impliquées, a pour encadrement, ou pourtour une chaîne de croissants ouverts extérieurement, reliés ensemble par des espèces de trèfles variés. L'intérieur de ces croissants ornés est rempli par des hommes figurés dans les attitudes les plus variées, mais de telle façon que de la gauche jusqu'au point central supérieur du demi-cercle, ils ont l'air de

monter, tandis que du centre jusqu'à l'extrémité de droite, ils semblent descendre la tête la première, et tous paraissent se pousser l'un l'autre. L'ensemble de cette ingénieuse composition forme un dessin, très-agréable et fort original.

Pour le texte de cette livraison, une explication assez curieuse de l'ancienne signification du mot ogive, par M. De Verneilh ; une dissertation fort instructive de M. Didron, sur les diverses phases de l'iconographie chrétienne dans la représentation de *la mère et l'enfant* et surtout des soins que l'on prit jusqu'à l'époque de la renaissance, pour s'éloigner des types purement humains, dans la crainte de paraître seconder l'hérésie des Nestoriens ; un article de M. A. Goze sur l'utilité du blazon pour l'étude de l'archéologie française, et la suite des notices de M. le Baron de Girardot sur les artistes du Berri, sont, par leur variété et le soin avec lequel ils sont rédigés, de nature à satisfaire les plus exigeants.

E. F.ff.

—

REVUE BRITANIQUE. — (AOUT-SEPTEMBRE.)

Expédition des Texiens à Santa-Fe. Dans la continuation du récit de *M. Kendall*, se trouvé la description d'une république de chiens dans les prairies. La manière dont ces animaux disposent leurs habitations par quartiers, les soins qu'ils prennent de veiller à leurs frontières à tour de rôle, les cris d'alarmes que répandent les sentinelles et qui se propagent d'un bout à l'autre de la bourgade à l'approche d'hommes ou d'animaux suspects ; tout cela semblerait fabuleux, si déjà d'autres voyageurs dignes de foi n'avaient donné des détails circonstanciés sur l'existence de ces peuplades de chiens.

Le récit de M. Kendall offre d'ailleurs des péripéties nombreuses et intéréssantes sur les accidents et sur les privations nombreuses auxquelles ils sont sans cesse exposés, trouvant à peine de quoi s'alimenter grossièrement pendant le jour, et la nuit habituellement couchés sur un sol humide, enveloppés de couvertures percées par les pluies pour arriver enfin, affa-

més, harrassés, exténués dans un pays où l'on s'apprête à les fusiller comme des bêtes fauves sans forme de procès. Le récit est suspendu, à la manière des feuilletons à la mode, au moment où une discussion s'engage entre deux Mexicains sur la question de savoir s'il faut les fusiller tout de suite ou s'il convient d'en référer à un autre chef. Pendant ces temps-là, les pauvres Texiens et l'Anglais, le narrateur compris sont sans armes, entourés de soldats prêts à faire feu, au premier signal.

Les glaciers de la Suisse, par **Old Nick**.—Cet article extrait de la *Quarterly-Review* est emprunté en grande partie aux relations pleines d'intérêt du docte James Forbes qui joint les agréments d'une imagination riche et brillante, aux connaissances positives que donne l'étude des sciences scrutées, avec la ténacité d'un homme qui marche aux découvertes. Il y a beaucoup à apprendre pour le physicien sur les causes de ces grands phénomènes observés avec persévérance par le savant Écossais; il y a pour l'homme du monde beaucoup à admirer dans ses vives descriptions. Les spectacles sublimes et pleins d'émotions offerts par les divers aspects des Alpes se reproduisent dans ses récits avec presque tous leurs prestiges à la mémoire de l'homme qui a pu les contempler une fois. Quiconque a pu voir par exemple, les glaciers de l'Oberland ou quelqu'un de ceux qui entourent la vallée de Chamouny, les grands ou les petits Bossons, ceux d'Argentière et du Tour et surtout le Montanvert et la mer de glace, croit les revoir encore dans les peintures si vraies empruntées à M. Forbes. On tressaille encore à ses descriptions, on y retrouve encore le sentiment de sa petitesse et de la grandeur de Dieu, quand on a pu contempler d'un peu près quelqu'une de ces pointes inégales de granit appelées des aiguilles, plus imposantes cent fois, de l'aveu des voyageurs, que les plus hautes pyramides de l'Egypte, pures de tout contact de neige ou de glace dans leurs parties les plus élevées parce que leurs cimes sont trop abruptes pour permettre à aucun corps d'y adhérer un moment, mais en revanche, s'élevant au milieu des glaces éternelles qui semblent leur servir de fondation, et quelques-unes soutenues à peine

sur des bâses de neige congelée prêtes à s'écrouler comme des avalanches, aux rayons d'un soleil un peu plus chaud que de coutume.

Taïti. Histoire naturelle et politique.—Il faut lire cette relation pour comprendre à quel degré de relachement ou de dissolution dans les mœurs, peut descendre un peuple livré à l'exploitation d'une théocratie absolue et superstitieuse, et comment il est possible que dans le climat le plus délicieux, le plus propre aux douces émotions et aux inspirations idylliques, une population aimant d'ailleurs le plaisir et semblant uniquement préoccupée du soin de le chercher, devient féroce dans la guerre et fait de la guerre son état habituel, et ingénieux à multiplier les instruments de douleur, tout en conservant son ignorance des progrès dans les arts de la paix. Ces détails sont extraits de *Ellis's polynesian researches*.

Saphira. Épisode d'un voyage au Levant.—C'est le récit d'une aventure très-dramatique. Un barbare osmanli délégué du capitan pacha, homme accoutumé à faire couler sans pitié le sang et les pleurs, pour assouvir ses brutales passions avait trouvé à son gré et voulait faire entrer dans son harem Saphira, belle jeune grecque, fille de Constantin Sotiris. L'horreur de la jeune fille pour cette perspective était plus grande même que la crainte des supplices et de la mort. Son père et un vieux prêtre imaginent pour la soustraire à son persécuteur de la dire malade, et elle l'était réellement de frayeur. Un puissant narcotique lui est administré : on la fait passer pour morte, les cérémonies des funérailles se font; elle est même enterrée; mais un jeune grec qui lui est fiancé veille sur sa tombe avec le bon prêtre et son père. La nuit venue, on la retire du cercueil : longtemps encore la force du narcotique ayant prolongé ses effets au delà du terme calculé, on la croit morte, et tous s'accusent de l'avoir tuée. Le jeune fiancé au désespoir, veut enlever au moins le cadavre de sa bien-aimée et les violentes secousses qu'il lui imprime en ce moment y réveillent peu à peu la vie engourdie. A peine échappée à la mort Saphira voit son père et le prêtre bénir son union avec le

digne jeune homme qui avait bravé tous les périls pour préparer des moyens de fuite. Ils s'embarquent ensemble pour fuir une terre asservie aux caprices de leurs féroces oppresseurs et vont vivre obscurément dans une île voisine, en attendant le jour de la délivrance. — (Emprunté aux *Eastern sketches.*)

Un chapitre de la Jeune Angleterre par **M. d'Israeli.**—Ce chapitre dont on a beaucoup parlé est presque entièrement consacré à la peinture de ce caractère extraordinaire de Sidonia, riche à millions, savant universel, connaisseur dans tous les arts, plein d'esprit; mais inaccessible aux passions, comme tous les grands hommes, s'il faut en croire M. d'Israëli, conquérants, législateurs ou autres. Vient ensuite une préconisation des Juifs, appuyée par la nomenclature de tous ceux qui se distinguent non seulement dans l'ordre de la finance si prépondérant aujourd'hui; mais encore dans les conseils des rois, dans les universités, dans les armées, dans les arts même, etc.

Barrère et ses mémoires par **Macaulay**, à propos des Mémoires publiés par Hippolyte Carnot et David d'Angers.— «En essayant de mettre dans une châsse à reliques ce cadavre de Jacobin, on nous a contraint de l'attacher à un gibet d'infamie», dit en terminant M. Macaulay; et, en effet, toute cette dissertation est un épouvantable acte d'accusation dressé contre cet homme qui a vainement essayé de se réhabiliter lui-même : car, c'est à l'aide du *Moniteur*, que Barrère est convaincu de mensonges multipliés; c'est de pièces officielles que l'on fait ressortir la honte et la lâcheté des palynodies de ce libelliste, qui, royaliste d'abord, avait arrosé du sang de Louis l'arbre de la liberté; qui, Girondin, avait acheté le pardon de la Montagne au prix du sang de Vergniaud et de Gensonné; qui, jusqu'au 8 thermidor, trembla devant Robespierre; qui, le 9, demanda qu'on lui coupât la tête sans jugement; qui, enrôlé ensuite au service d'une anarchie nouvelle, ne crut pouvoir mieux expier ses hérésies républicaines qu'en envoyant ses amis les républicains à la guillotine. Comme il avoue dans ses Mémoires que pendant qu'il était encore dans la police de Napoléon, il avait des relations avec les

agents d'Alexandre et de l'Espagne, Macaulay ajoute : « On « voit que la bassesse de Barrère était un abyme sans fond. « Dans les profondeurs de la honte, son mauvais génie décou- « vrait de nouvelles profondeurs. C'est un sale métier que « celui de sycophante et d'espion; mais parmi les sycophantes « et les espions même, il y a des degrés divers d'ignominie. « Le plus vil sycophante est celui qui déblatère en secret contre « le maître qu'il caresse ; le plus vil espion est celui qui sert « l'étranger contre son pays. »

Cet article renferme en outre l'esquisse assez exactement tracée des diverses phases de la Révolution française. Nous y avons remarqué surtout avec plaisir une saine appréciation du régime de la terreur, qu'il a été trop souvent de mode d'exalter tout en le déplorant, pour se donner un air de profondeur en politique. « La vérité est, dit Macaulay, que la France fut sauvée non par le Comité de salut public, mais par le patriotisme, l'énergie, la valeur du peuple français. Les crimes sont, grâce à Dieu de la mauvaise politique. » Dans un autre endroit il revient sur cette idée : « Nous pourrions montrer que la France fut préservée d'une invasion, d'un morcellement, non par le système de la terreur, mais en dépit de ce système et nous l'avons déjà dit par le patriotisme de ses enfants. » Ailleurs Macaulay donne une appréciation qui ne nous semble pas manquer de justesse, des motifs qui déterminèrent Napoléon, malgré son antipathie pour les jacobins, à utiliser Barrère comme écrivain. « Le premier consul, dit-il, ainsi « qu'il l'a plus tard avoué, s'exagérait beaucoup le mérite « littéraire de Barrère : il se rappelait l'effet des carmagnoles « au bivouac. Ce genre d'éloquence n'était pas sans analogie « avec les rapsodies d'Ossian-Macpherson, son poëte favori. » Cette appréciation mérite d'être rapprochée de celle que nous rapportions dernièrement à propos du mot de Cherubini à Napoléon : *Il vous faut de la musique qui ne dérange personne*. (V. la *Revue de Liége*, 10ᵉ livraison, tom. 2, p. 398.)

Épisode d'un voyage en Espagne. — On y trouve une description de Gibraltar et de Tanger extraite de *The bible*

in Spain par George Borrow. Il y a des détails curieux sur les mœurs des Mores et des Juifs qui sont à Tanger ; mais sans suite, sans ordre, beaucoup trop sans façon et puis, c'est entrecoupé à chaque instant, de fanatiques apostrophes aux papistes sur ce qu'il appelle leur idolatrie.

La vie de lord Eldon (John Scott). — Renferme de bien singulières anecdotes. Les moyens par lesquels il se fit une réputation de bon avocat, ressemblent tout-à-fait aux contes que font les paysans sur les subtilités traditionnelles des anciens procureurs de campagne : quelques-uns même de ces tours pourraient fort bien sembler, à un conseil de discipline un peu chatouilleux sur la délicatesse, dignes tout au moins d'une admonestation.

Une excursion dans le pays de Galles et en Irlande, par Amédée Pichot.—Écrite d'une manière très-attachante et pleine de vivacité, renferme une description fort intéressante de la cathédrale de Salisbury, l'histoire très-curieuse de sa fondation deux siècles après la cathédrale militaire ou forteresse religieuse des Normands, d'Old-Sarum, et, à propos de ces cathédrales et des cloîtres qui environnent celle de Salisbury, un souvenir plein de grâce accordé au joli cloître de Saint-Trophyme d'Arles, si curieux, si original, si riche comme résumé de quatre ou cinq ordres d'architecture, et vanté avec raison par Jacquemont, Merimée et tous ceux qui l'ont vu avec des yeux d'artiste !

F. Al.

REVUE DES DEUX MONDES. — (JUILLET, AOUT, SEPTEMBRE.)

Daunou jugé par Sainte-Beuve. — Comme il avait à faire à un esprit exact, ennemi surtout de l'amphibologie, M. Sainte-Beuve s'est un peu préservé cette fois des tours ambigus. Sa phrase est plus nette, sa marche à l'air d'être plus assurée ; mais au fond, il aboutit toujours au même terme, c'est-à-dire qu'il admet et fait ressortir tant de contraires, en-

vironne ses louanges ou ses critiques de tant de restrictions et de réserves, qu'il est encore fort difficile de saisir un résultat, d'atteindre une conclusion quelconque.

De la Jeune Angleterre à propos du roman politique de **M. D'ISRAELI.**— *Coningsby or the new generation.* L'auteur de cet article, M. DE FORCADE fait peu de cas des premiers romans politiques de M. d'Israëli, *Vivian Grey*, *Contarini Fleming*, *The young Duke*, etc. Il vante la grâce et les qualités aimables d'*Henrietta Temple*, qu'il rapproche même à certains égards de la charmante production de Mistriss Inchbald, connue sous le titre de *Simple Story* (simple histoire). « Quant à *Coningsby*, c'est, dit-il, un roman défectueux, presque sans action, envahi par des digressions étrangères au développement de l'intrigue; cependant grâce à la vivacité, à la limpidité du style, grâce au ton piquant des conversations, grâce même à la variété des épisodes et des portraits sous lesquels l'auteur fait oublier la trame insignifiante de sa fable, Coningsby se lit avec plaisir. »

On y trouve une peinture de la société de Paris assez remarquable dans la bouche d'un anglais :

« Paris est l'université du monde, où chacun doit prendre ses grades. L'art de la société est parfaitement compris et complétement pratiqué dans la brillante métropole de la France. Un anglais ne peut entrer dans un salon parisien, sans reconnaitre aussitôt qu'il se trouve au milieu d'une nation plus sociable que la sienne. Quoi de plus exquis, par exemple, que la manière de recevoir d'une française? Elle unit je ne sais quel calme plein de grâce, quelle dignité sans affectation aux attentions les plus aimables pour les personnes qui sont chez elle. Elle voit tout le monde, elle parle à tout le monde et elle voit chacun au bon moment, elle dit à chacun ce qu'il faut lui dire. Il est impossible de découvrir aucune différence dans la position de ses hôtes, au ton dont elle les accueille.

« En Angleterre, lorsqu'un personnage nouveau parait dans nos cercles, la première question est toujours : *qui* est-il? En France on demande : *Qu*'est-il? En Angleterre : Quel est son revenu? En France : qu'a-t-il fait? »

Au reste M. de Forcade dit, et son analyse semble le prouver en effet, que le parti conservateur n'a jamais été plus cruellement fustigé que dans ce livre. Quant au but qu'il paraissait

vouloir atteindre, celui de déployer le drapeau et de faire valoir les principes de la *Jeune Angleterre*, il ne semble pas non plus s'en être beaucoup approché. Ce sont des doctrines vagues, où plutôt il n'y a point de doctrine ; des principes décousus, contradictoires et qui n'ont rien de nouveau.

« Après avoir examiné les divers personnages sur lesquels M. d'Israëli a inscrit ses répugnances ou ses sympathies, on est bien sûr qu'il a voulu faire sentir au parti de Sir Robert Peel les cuisantes blessures de la satire : mais est-il lui-même bien assuré de n'avoir pas laissé sur la *Jeune Angleterre* une légère nuance de ridicule? Il donne au moins à ses lecteurs le droit de lui adresser cette question, ce qui n'est pas précisément un succès. »

Le plus grand tort de la Jeune Angleterre, telle que la dépeint M. d'Israëli, est de vouloir ramener au pouvoir fort, comme au régime le plus propre à choisir les hommes capables.

« M. d'Israëli est effrayé des obstacles qui entravent le chemin du pouvoir, lorsque le pouvoir est le prix de la lutte des intérêts et des influences collectives; il croit que la fortune des hommes de talent serait plus assurée confiée à l'autorité d'un souverain intelligent que livrée aux chances des combats du sénat ou du Forum. Pour que M. d'Israëli et ses amis s'abandonnent à cette illusion, il faut que les difficultés auxquelles leur ambition s'est heurtée, aient singulièrement obscurci à leurs yeux les leçons de l'histoire. »

THEOD. JOUFFROY, par **CHARLES DE REMUSAT**. — « Un philosophe silencieux avait atteint la renommée, donnant ainsi un utile exemple à ceux qui prennent tant de peine pour contrefaire la gloire et réaliser l'oubli, comme à ceux qui se plaignent des jugements de la multitude...... jamais, au contraire, il ne fut si bon qu'aujourd'hui d'être un homme de mérite........ »

« La philosophie a cessé d'être le nom d'une science universelle. Elle n'oblige plus à connaître tout ce qui se peut connaître, *omne scibile*, comme disait l'école; mais il est certain encore et il demeurera éternellement certain que remontant sans cesse aux sources de la connaissance, elle touche à toutes les sciences par leurs principes et domine en particulier les sciences morales, qu'elle pourrait, dans ses jours d'orgueil, appeler ses conséquences. »

M. de Rémusat réfute les accusations dirigées contre l'esprit philosophique de notre époque, par la comparaison d'abord avec l'indifférence, avec l'apathie qui régnait il y a trente ans : et il termine son apologie par ces considérations :

« Si le rationalisme s'applique à tout désormais, le doute universel n'est pas pour cela l'état permanent de la société, et comme je crois fermement que la vérité a un droit naturel et divin sur la raison et que la raison est naturellement et divinement apte à la vérité, je regarde la croyance comme le prix de la réflexion et je vois la foi au terme de l'examen. »

Voici comment il résume les points fondamentaux de l'éclectisme de MM. Cousin et Jouffroy.

« Toute métaphysique séparée de la psychologie est hasardée et sans autorité légitime. Cependant comme l'esprit humain ne peut trouver que dans la conscience ce qu'il conçoit de lui-même, jamais ce qu'il en conçoit ne saurait être absolument fictif, essentiellement faux. C'est au moins et nécessairement un fait de conscience, et l'erreur n'est pas de l'admettre, mais de l'admettre seul, et d'en exagérer les conséquences, ou de le généraliser à l'exclusion de tout le reste. D'où il résulte que le faux n'est que le partiel ou qu'il n'y a point d'erreur complète. Tout système est un fragment de la vérité. Or, la condition de la connaissance de la vérité étant l'observation qui n'exclut rien, on ne peut apprécier tous les systèmes qu'en les rapportant à l'observation, ni contrôler l'exactitude de l'observation que par la revue de tous les systèmes. Ils doivent contenir tout ce qu'elle constate; elle doit donner tout ce qu'ils renferment. C'est ainsi que les recherches psychologiques éclairent l'histoire de la philosophie, qui les éclaire à son tour. De ces deux idées qui se balancent et se répondent, M. Cousin avait saisi l'une comme la plus vaste, et partant celle qui était le mieux à sa mesure. M. Jouffroy sembla préférer l'autre qui supposait un regard attentif, une vue perçante, toutes les patientes qualités d'un regard observateur. L'un sut tout embrasser, l'autre s'efforça de tout pénétrer, et tous deux contribuèrent puissamment, par des efforts divers, à introduire dans les choses de l'esprit, une qualité précieuse et une véritable vertu, l'impartialité, car la science aussi est sœur de la justice. »

M. de Rémusat termine cet article très-instructif par des témoignages empruntés à Saint Grégoire de Nazianze, à Saint Clément d'Alexandrie, et à Saint Cyrille, en faveur de la philosophie en général, du doute philosophique et de l'éclectisme.

L'Ultramontanisme ou l'Église romaine et la Société moderne, par Edgar Quinet. — Le compte-rendu de ce livre par M. Lerminier semble prouver que c'est un ouvrage absurde, très-dangereux et compromettant pour l'Université de France. Il charme quelquefois, dit M. Lerminier, mais il instruit rarement. Il entasse les images plus qu'il n'éclaircit les

idées, il est véhément et sonore plutôt que solide et lumineux. » — « Il ne se propose rien de moins que de sauver le christianisme compromis par le catholicisme. » — « Il y a chez M. Quinet une sorte d'illuminisme poétique dont il n'a pas conscience : c'est souvent un mystique sans le savoir. »

Ce sont des contradictions flagrantes, des digressions sans fin, sans but et sans excuse, et puis des flatteries pour les opinions dominantes du moment.

« Il est possible que les rois, s'ils ont encore des flatteurs, soient toujours leurs dupes et les prennent pour des amis sincères, mais il est un autre souverain, le public, qui, en paraissant accepter toutes sortes d'adulations et d'hommages, a le plus souvent peu d'illusions sur le compte de ceux qui les lui prodiguent. Pour arriver à son estime, l'indépendance de l'artiste, celle du penseur est encore la voie la plus sûre. (*La suite à la prochaine livraison.*)

BULLETIN DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BRUXELLES, OCTOBRE ET NOV. 1844.

Une note de M. De Witte sur une figurine de bronze trouvée à Casterlé (Province d'Anvers), a pour objet de jeter des doutes sur l'antiquité de cette figurine dont M. le chanoine De Ram avait conjecturé que ce pouvait être L'HERCULE-OGMIOS des Gaulois. M. De Witte dit que ce pouvait être une représentation du géant *Antigone* qui figure dans la légende fabuleuse de la fondation d'Anvers. Mais comme le savant correspondant de l'Académie ne motive par sa conjecture, M. De Ram, sans tenir à la sienne, croit que la question qu'il a soulevée n'est point résolue.

Le refrain de Charmante Gabrielle revendiqué pour Henri IV. — M. Le Baron de Stassart communique une observation chronologique de laquelle résulte que les vers

Cruelle départie,
Malheureux jour !
Que ne suis-je sans vie
Ou sans amour !

que M. Willems avait cru pouvoir considérer, d'après un manuscrit du pays, comme antérieurs à Henri IV, et par conséquent empruntés par ce prince chevaleresque à quelque heureux devancier dans la gaie science, appartiennent bien réellement au royal enfant des montagnes du Béarn.

Note sur Pierre Stockmans, par M. le Baron De Reiffenberg. — Un descendant de la famille du célèbre jurisconsulte brabançon, qui fit tête à Louis XIV dans la fameuse question du droit de succession à la Couronne d'Espagne, ayant fait don à la Bibliothèque royale de plusieurs diplômes et papiers concernant son illustre parent, M. De Reiffenberg rappelle à ce propos que tout récemment M. le Procureur-général de la Cour de Bruxelles a substitué aux bannalités morales du Discours de rentrée, l'éloge de cet ancien magistrat, dont le nom est un de ceux qui honorent le pays aux yeux de l'étranger comme aux nôtres. Exemple fort bon à suivre.

La Collace de Gand, 1789-1790, par le Chanoine J. J. De Smet. — Beaucoup d'historiographes et de chroniqueurs mentionnent la fameuse collace de Gand et fort peu, de manière à faire connaître à ceux qui l'ignorent, en quoi consistait cette institution démocratique de la dernière capitale de la Flandre. La note de M. le chanoine De Smet nous le fait parfaitement connaître et nous apprend en outre, comment, pendant la Révolution Brabançonne, les Etats qui prétendaient être seuls souverains après avoir secoué le joug de l'autorité du Comte, avaient été amenés d'abord, par la force des choses, à admettre la collace en participation du pouvoir, à souffrir qu'elle se réorganisât à peu près comme avant sa dislocation par la Caroline; comment ensuite les Etats, insurgés eux-mêmes, voulaient en vain appeler à leur aide, et la Caroline et les autres institutions qu'ils avaient méconnues. C'est, comme on le voit, l'histoire de tous les pouvoirs constitués qui se font constituants et méconnaissent ensuite la souveraineté populaire à l'ombre de laquelle ils s'étaient élevés.

F. A. V. H.

ARCHIVES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES DU NORD DE LA FRANCE ET DU MIDI DE LA BELGIQUE. (TOM. V, 1re LIVR.).

Après des mémoriaux sur la famille d'Esclaibes, et une notice sur les deniers de plomb du chapitre des chanoinesses de Ste-Aldégonde à Maubeuge, les *Archives* donnent la biographie de Jeanne Divion, qui, quoiqu'en dise l'auteur, M. A. d'Héricourt ne méritait pas cette distinction. S'il suffisait de se tirer de la ligne d'une manière quelconque, même par le crime, pour avoir droit à la célébrité, les recueils biographiques seraient bientôt, pour plus de moitié, des commentaires ou des amplifications de la *Gazette des Tribunaux*. Il est déjà bien assez triste de voir les Mad. Lafarge et autres condamnés contemporains partager l'intérêt littéraire réclamé par le roman du jour, sans que l'on se donne encore la peine d'exhumer les empoisonneuses des temps passés, pour établir plus exactement leur biographie.

En revanche, le même recueil en s'occupant du P. Hennepin, voyageur belge bien digne de voir relever sa renommée, nous a fourni à nous-même l'occasion, nous le disons avec reconnaissance, d'enrichir notre répertoire de l'une des plus intéressantes notices que nous ayons pu donner jusqu'à présent à nos lecteurs (v. dans cette livraison, p. 69-97).

Nous avons encore particulièrement remarqué sous la rubrique *Hommes et choses*, une note très-curieuse pour la justification du malheureux Dupleix, ancien Gouverneur-Général des Indes françaises, qui était de Landrecies, près d'Avesnes, et une nécrologie sur le baron Lefebvre de Tournay.

(*La suite à la prochaine livraison.*) F. A. V. H.

POÉSIE.

L'ALCHIMISTE,

TABLEAU DE M. ÉTIENNE WAUQUIER.

Ainsi donc, c'en est fait ! Cette œuvre poursuivie
Sans cesse, obstinément, pendant toute une vie,
Frêle lueur d'espoir près de s'épanouir,
L'Alchimiste vaincu la voit s'évanouir,
Et tout, fortune, rang, puissance, renommée,
Sous ses doigts se dissout et s'envole en fumée !
— Sa fille, à ses côtés, par un triste regard,
Semble implorer du ciel pitié pour le vieillard
Qu'hélas ! la mort bientôt va venir lui reprendre,
Et — plus loin, derrière eux, — observant sans comprendre,
Un jeune adepte est là, qui, morne et recueilli,
Ne peut admettre encor que son maître ait failli.
Ce tableau, c'est le monde; et la science humaine
Voilà, voilà toujours où son effort la mène !
Chaque homme est fait ainsi. Faible autant qu'orgueilleux,
Il croit atteindre à tout; ami du merveilleux,
De la création il sonde le problème
Sans avoir jamais pu se connaître lui-même.
La jeunesse surtout, âge de puberté,
Sent sa force, et s'égale à la divinité;
Croit sur la foi de ceux qu'un fol orgueil emporte,
Aux calculs les plus faux ouvre en riant la porte,
S'énivre du parfum de ses premiers beaux jours,
Et, d'espoir en espoir, hélas ! montant toujours,
A la réalité s'il lui faut redescendre,
Rêve encor que le feu renaîtra de la cendre;

Le vieillard revenu de ses illusions
Et qui n'a conservé des vaines passions,
Rien que la soif de l'or et l'amour de l'étude,
A les bien assouvir met sa sollicitude,
Se cramponne en mourant à leur fragilité
Et s'éteint convaincu que tout est vanité ;
La femme seule, au ciel où son Dieu la convie,
Rapporte incessamment les choses de la vie,
Et, vierge, épouse ou mère, et toujours et partout,
Ainsi que l'origine y voit la fin de tout ;
Y puise ce courage où l'homme en vain aspire,
Lui si fier de son nom, si sûr de son empire !
Si sûr..... de ressentir dans les plus grands malheurs
Et tous les désespoirs et toutes les douleurs.

Etienne, — cette idée éloquemment rendue
Et dans toute ton œuvre avec art répandue,
Suffirait pour en faire à l'œil du vrai penseur
Du *Monde tel qu'il est* [1] la chaste et digne sœur,
Si déjà ce mélange et de lumière et d'ombre,
Ce groupe en relief sur un fond mat et sombre,
D'un dessin vigoureux l'exquise pureté,
Ce coloris si chaud, si plein de vérité,
Ces effets où ta main a calqué la nature,
N'en avaient fait d'abord un chef-d'œuvre en peinture.

C'est bien là l'Alchimiste, et jamais à nos yeux
L'imagination ne l'avait traduit mieux.
C'est bien lui, c'est ce front dépouillé, haut et vaste ;
Ce sourcil éclairé d'une lueur néfaste,
Ce teint pâle, ces traits par l'étude amaigris,
Ce crâne clair-semé de quelques cheveux gris,
Ce regard soucieux où la pensée habite ;
C'est bien lui, le pieux, l'austère cénobite [2]

[1] Tableau encore sur le chevalet du même artiste.

[2] La pureté de l'âme étant considérée comme des conditions essentielles pour le succès des opérations alchimiques.

Qui de son dur travail en silence occupé,
Meurt, triste seulement de voir qu'il s'est trompé.

Oh ! ne blasphémons pas ces puissantes natures
Dont l'esprit s'égarait en vagues conjectures.
Ces hommes, aveuglés selon nous, n'ont-ils pas
Fait faire à la chimie, eux seuls, ses premiers pas ?
Qui sait jusqu'où le ciel à nos regards profanes
Un jour, grâce à l'étude, ouvrira ses arcanes ?
Si les métaux, objets de leurs tâtonnements,
Sont ou des composés ou bien des éléments ?
Si leur théosophie, aujourd'hui méprisée,
N'a pas à nos savants rendu la route aisée,
Et quel que fût son but, noblement mérité
Et de l'intelligence et de l'humanité,
Si leur science obscure est au fond si risible ?
Si l'homme a vu jamais où finit le possible,
Quel terme l'Eternel au progrès limita ?...
Les fluides, l'aimant, la pile de Volta,
La vapeur, découverte encor toute nouvelle,
Ne nous disent-ils pas ce qu'aux âges révèle
D'énigmes, dont chacun en vain cherchait le mot,
L'esprit illuminé d'un éclair de là-haut ?
Et sans croire, après tout, aux magiques syllabes
Ecloses en rêvant du cerveau des Arabes,
Paracesle, Kunkel [1], Lulle [2], Valentinus [3],
Tant d'autres dont les noms sont passés inconnus,
Dont l'importance même est fort problématique,
N'ont-ils pu dérober au vieux sphinx hermétique
De ces agents qu'en vain combat notre raison,
Comme son siècle ingrat combattit Stéphenson ?
Cinq ou six ans à peine, aux regards du vulgaire
Quel rêve c'eut été que celui de Daguerre !

[1] J. Kunkel de Lævenstern.
[2] Raymond Lulle (Lullius).
[3] Basilius Valentinus.

Eh bien, ce rêve-là c'est un fait aujourd'hui.
Tel va le monde. — Obscurs, dédaignés, sans appui,
Absorbés tout entiers dans l'œuvre aléatoire,
Etait-ce pour tromper que du laboratoire
Eclairé tout au plus d'un lugubre flambeau,
Vivants, ils s'étaient fait eux-mêmes leur tombeau?
Gardons-nous de blâmer tout ce qui semble étrange;
Du cuivre avec le zinc combinant le mélange,
Le chimiste du jour ne fait-il pas encor
Comme Roger-Bacon un faux semblant de l'or?
Par leurs efforts ardus, par leurs pénibles veilles,
Le mercure, pour nous si fécond en merveilles,
N'a-t-il pas des secrets encore irrévélés
Mais entrevus peut-être en ces temps reculés?
Oh! ne préjugeons rien, ignorants que nous sommes,
Du faîte où peut atteindre un jour la main des hommes.
Nier, c'est contre Dieu combattre et protester.
Quel nouveau Saint-Thomas oserait attester
Que rien n'arrivera qui nous réconcilie
Avec ces longs labeurs de sublime folie!
De plus sages que nous l'ont pensé, « si demain
« Le soleil oubliait d'éclore,
« Quelque fou trouverait encore
« Un flambeau pour le genre humain! »

Croyons-en Béranger, croyons-en le poëte;
Croyons-en le burin, la lyre et la palette,
Les prodiges de l'art en nos jours accomplis,
La science sondant de replis en replis
Tout ce que la nature avait de voiles sombres,
Disant: « Que le jour soit » et dissipant les ombres.
L'homme toujours avance, et nul ne peut savoir
Jusqu'à quel ciel enfin s'étendra son pouvoir;
Si nous ne verrons pas à travers les tempêtes,
Superbe aérostat naviguant sur nos têtes,
Une locomotive, en ardent tourbillon
Se tracer dans les airs un immense sillon,

Et franchir, reliant pour jamais les deux mondes,
L'infini de la terre et l'infini des ondes.
Le travail! le travail! Oh! tu l'as bien compris,
Dieu pour nous ici-bas a mis tout à ce prix;
Lui seul de l'inconnu peut nous montrer les pôles,
Et soutenir ce poids, trop lourd pour nos épaules,
Du doute, masse inerte, abrutissant niveau
Qui toujours soulevé, retombe de nouveau;
Démon qui, de Tarquin empruntant la baguette,
D'un œil traître et narquois à chaque instant nous guette,
Qui défigure tout, jusqu'à la vérité,
Assure au faux savoir son vernis emprunté,
Et se targuant de dons que le ciel lui dénie,
Ne croit qu'à ce mensonge appelé le génie,
Invention commode et qui peut dispenser
Nos grands hommes d'apprendre et même de penser;
Mot creux, qui n'a d'écho qu'au pays des chimères. —
Laisse à d'autres, ami, ces succès éphémères
Dont le frivole éclat demain aura passé;
Travaille, et par l'étude en tout temps exercé
De la simple nature adorateur fidèle,
Écoute ses leçons, et n'en reçois que d'elle.
Vois, observe, médite. Isolé dans ton art,
Laisse aller devant toi; ton tour viendra plus tard.
A tes brillants destins lorsque l'on veut prétendre,
Comme la chrysalide il faut savoir attendre,
Et loin de vains honneurs trop communs de nos jours,
Se faire vraiment grand, pour rester grand toujours.

AD. MATHIEU.

AUX MÈRES QUI N'ALLAITENT POINT LEURS ENFANTS.

Et l'ourse et la tigresse, au fond de leur tanière,
Et la louve, dans sa forêt,
Toutes, d'un même instinct, de l'instinct de la mère,
A leurs petits donnent leur lait....

Eh bien, il est pourtant une espèce de mères
Qui nie un aussi noble instinct,
Mères au cœur plus dur que le cœur des panthères,
Et chez qui l'amour est éteint.
Et ces mères ce sont des femmes, oui des femmes,
O honte pour l'humanité!
Femmes sacrifiant la beauté de leurs âmes
A leur érotique beauté!
Mais pourquoi donc les cieux ont-ils fait vos mamelles?
Est-ce pour captiver nos yeux
Lorsque, l'épaule nue et brûlant d'être belles,
Vous courez dans les bals joyeux?
Mais vos enfants, livrés à des mains étrangères
Par votre oubli souvent fatal,
N'ont-ils pas plus de droits à vos seins, jeunes mères,
Que tous ces vains bouquets de bal?
Rougiriez-vous peut-être, ô folles que vous êtes,
Pour les lois du plus pur amour,
De ne plus fréquenter les danses et les fêtes
Qu'on donne aux salons de la cour?
Oh! oui, vous rougiriez d'imiter le vulgaire
Et vous auriez raison vraiment,
Car c'est trop d'embarras pour une noble mère
D'allaiter son premier enfant.
Et puis, que deviendrait ce teint qui vous colore,
Qui fait envier vos faveurs,
Lorsque vous en avez si grand besoin encore
Pour charmer vos jeunes seigneurs?
Allez, courez au bal : car c'est là votre place,
C'est là que nait l'amour charnel....
Peut-être entres-tu là, dame de haute race,
Pour sortir le cœur criminel!
Va, cours; mais le matin quand tu reviendras pâle
Près de ton fils, tu le verras
Refuser ton baiser d'où la fête s'exhale,
Et tendre ailleurs ses petits bras!
Va, cours; mais tu sauras bientôt, dans ta vieillesse,

Ce qu'il te réserve pour prix,
Ce fils à qui sa mère, au lieu de sa tendresse
N'a demandé que le mépris :
Ce fils n'aura pour toi qu'une amitié banale
Et son cœur sera satisfait,
Car tu dois le savoir, l'amitié filiale
Se suce avec le premier lait....
Et pourrais-tu vraiment dire : Je suis sa mère,
Toi qui ne cherchas que plaisir ?
Car lorsqu'il te fut né, tu voulus encor plaire
Au lieu de vouloir le nourrir.
Non ; tu ne l'as été que parce qu'il faut l'être
Pour apaiser un fol amour ;
Peut-être espérais-tu, quand ce fils allait naître,
Qu'il ne verrait jamais le jour,
Ou tu disais, d'après ta fausse conscience :
Il serait heureux d'expirer
Avant d'avoir tâché sa robe d'innocence....
Et plus libre j'irais danser !

EMILE COLBEAU.

L'ENFANT ÉGARÉ.

Un jeune et bel enfant, seul et loin de sa mère,
Égaré dans les bois, disait sa plainte amère ;
Les larmes inondant son front toujours si pur,
De son œil abattu venaient ternir l'azur.
C'était comme une fleur que la pluie et l'orage
Ont foulée en nos champs dans leur fureur sauvage
Et séparée au loin de sa tige en éclats.
Pauvre enfant ! il portait sur ses pieds délicats
Des ronces du chemin la morsure sanglante,
Et remplissait les bois de sa plainte touchante.

Fatigué de pleurer, fatigué de souffrir,
(Ah, souffrir à cet âge!) il cesse de courir,
Ses efforts impuissants ont vaincu la nature;
Aux pieds d'un chêne, sombre et sur la terre dure,
Il se laissa tomber. Pauvre enfant, qu'il tremblait!
Au moindre bruit du vent son jeune cœur battait:
Hélas! que fera-t-il? car déjà la nuit sombre
Enveloppe le ciel et le bois de son ombre;
Il songe en ces moments aux récits pleins d'horreur
Que l'on fait aux enfants pour exciter leur peur.

Fuira-t-il vers sa mère? ah, non, il est loin d'elle,
Et du loup furieux il craint la dent cruelle;
C'en est donc fait de lui, déjà faiblit son cœur
Au moment qu'il entend le pas d'un voyageur,
On approche de lui... c'est elle... c'est sa mère!...
Elle trouve son fils étendu sur la terre:
Son corps est déchiré, ses pieds sont tout sanglants;
Pour ton cœur, pauvre mère, ah, quels tristes instants!
Elle appelle son fils, hélas, mère chérie,
Il n'entend plus l'accent de cette voix amie!

Vierge sainte! dit-elle, ah, prends pitié de nous!...
Elle pose, à ces mots, son fils sur ses genoux,
Le presse sur son cœur, et bientôt, ô prodige!
Hélas! d'un vain espoir est-ce le vain prestige?
Elle sent palpiter le cœur de son enfant,
Il entr'ouvre les yeux, la regarde en riant.
Mère heureuse!... à la mort victime dérobée,
Ton fils vivra: du ciel une grâce est tombée,
Une mère entendit le cri de tes douleurs,
Et bientôt ont cessé ton angoisse et tes pleurs.

C. F. Matton (*de Nivelles*).

L'AMOUR RÊVEUR.

Pourquoi refusez-vous, par un arrêt sévère,
A moi que ce refus afflige et désespère,
La faveur d'un simple entretien;
Tandis que votre bouche, aux sons remplis de charmes,
Pourrait, par un seul mot, dissiper les alarmes
D'un cœur qui ne demande rien?

Voyez-vous, dans le bal, la folâtre jeunesse
Qui partout sur vos pas tourbillonne et s'empresse
Pour jouir de votre entretien?
Je vois dans votre main une main qui s'enlace,
Et des flots de danseurs dérobent votre trace
A moi qui ne demande rien!

En des temps plus heureux que mon âme regrette,
Vos danses, vos plaisirs, votre gaîté parfaite,
Eussent formé notre entretien;
Mais votre froid dédain, avec persévérance,
A-t-il donc résolu de tromper l'espérance
D'un cœur qui ne demande rien?

O.

—

Oh! then remember me.
Th. Moore.

Pourquoi donc, t'ai-je vu, bel ange au long sourire?
Pourquoi viens-tu, dis-moi, — quand penché sur ma lyre
Durant les longues nuits,
J'évoque ton image — emplir toutes mes veilles,
Et faire succéder de riantes merveilles
A mes sombres ennuis?

Pourquoi ton souvenir me poursuit-il sans cesse?
Ai-je reçu de toi quelque espoir de tendresse?

Ou quelques mots amis
Se sont-ils échappés de ta voix si touchante ?
Ou bien ai-je obtenu du regard qui m'enchante,
Ce qu'il avait promis?

Oh! non. — Ce n'est pas moi qui, le soir, quand la foule
Au sortir du spectacle et se heurte et se foule,
Ai pu presser ta main ;
Tu ne dis pas mon nom, quand sur ta molle couche
Tu ne peux t'endormir, et ce n'est pas ma bouche
Qui répète : à demain !

Quand le froid nous rassemble, assis autour de l'âtre,
Tu n'es pas près de moi, et dans le bal folâtre,
Oh! ce n'est pas pour moi,
Mais pour l'homme aux yeux noirs qu'un plus doux regard brille,
Si le jeune étranger, dans la folle quadrille,
S'en vient plus près de toi.

H...

A M. FÉLIX F. Pr.

(*Imité de Martial*, liv. v, ep. xx).

Si près de toi je pouvais à plaisir
Couler de paisibles journées ;
Si de nos destinées
Ensemble nous pouvions disposer à loisir,
Et vivre enfin comme il faut vivre,
Nul jamais ne nous verrait suivre
Cours, ni palais, ni princières maisons ,
Noire chicane ou luttes politiques ;
Ni hauts lambris, ni superbes portiques ,
Avec l'ennui de leurs riches blasons.
Mais douce promenade, entretiens et chansons,

Livres choisis, verdure, frais ombrages,
Tièdes bains et beauté sensible à nos hommages,
Frais réduits où du jour nous fuirions les ardeurs,
Tels seraient nos abris, tels toujours nos labeurs.
De nous deux maintenant qui donc vit pour soi-même?
Hélas! il fuit notre temps le plus doux;
Nous le sentons passer d'une vitesse extrême;
Les jours perdus ainsi nous sont comptés de même :
Ah! sachant ce qu'est vivre, ami, que tardons-nous?

Edouard D. L.

A MON PÈRE,

Jean-François CLESSE, ancien maître armurier au 15me de ligne, sous l'Empire.

Air: *te souviens-tu!*

I.

Tu l'as suivi ce héros populaire,
Qui mit un terme à des jours de terreur,
Et qui bientôt du sabre consulaire
Osa se faire un sceptre d'empereur!..

Repose en paix, vieux soldat du colosse!
Du monde un jour ton nom disparaîtra :
Repose en paix! ton fils peut sur ta fosse
Bénir ton nom que nul ne maudira.

II.

Pendant longtemps on a vu la victoire
A l'aigle altier prêter ses ailes d'or;
Mais, quand ses preux souriaient à sa gloire,
La liberté maudissait son essor.

Repose en paix, vieux soldat du colosse!
Du monde un jour ton nom disparaîtra :
Repose en paix! ton fils peut sur ta fosse
Bénir ton nom que nul ne maudira.

III.

Quand ses soldats, décimés mais fidèles,
Couraient aux rois si prompts à se cacher,
La trahison vint lui briser les ailes!
Et l'aigle alla tomber sur un rocher.....

Repose en paix, vieux soldat du colosse!
Du monde un jour ton nom disparaîtra:
Repose en paix! ton fils peut sur ta fosse
Bénir ton nom que nul ne maudira.

IV.

De son tombeau que la haine s'écarte:
Il meurt!.. Chacun va révérer son nom!..
Qu'entends-je! Hudson répond par Bonaparte
Au monde entier qui dit Napoléon!

Dors plus heureux, vieux soldat du colosse!
Du monde un jour ton nom disparaîtra:
Dors plus heureux! ton fils peut sur ta fosse
Bénir ton nom que nul ne maudira.

V.

Napoléon!... Nom brillant de lumière
Qu'un frêle enfant, — odieux souvenir! —
Au sein des cours qui proscrivaient son père,
Dans sa prière à peine osait bénir;

Dors plus heureux, vieux soldat du colosse!
Du monde un jour ton nom disparaîtra:
Dors plus heureux! ton fils peut sur ta fosse
Bénir ton nom que nul ne maudira.

ANTOINE CLESSE.

—

LA REVUE NOCTURNE,

(TRADUIT DE L'ALLEMAND, DE ZEDLITZ.)

De son tombeau, quand minuit sonne,
On voit se lever le tambour;
Sa caisse avec fracas résonne:
Du camp il commence le tour.

Et ses froides mains de squelette
Se raniment subitement,
Et, sous les coups de la baguette,
Font entendre un long roulement.

Et c'est un son lugubre, étrange,
Au milieu de la sombre nuit;
Et des soldats morts la phalange
S'éveille soudain à ce bruit.

La vieille garde ensevelie
Sous les épais glaçons du Nord,
Et les vieux soldats d'Italie
Sous le sol qui les brûle encor;

Et tous ceux que le Nil recouvre,
Sous le sable engloutis bien bas,
De leur sépulchre qui s'entr'ouvre
Sortent fièrement l'arme au bras.

De son tombeau, quand minuit sonne,
On voit le trompette sortir,
Et le clairon au loin résonne
Dans le camp qu'il vient parcourir.

Fantastique cavalerie,
S'éveille et marche aux premiers sons;
De la vieille troupe aguerrie
Se reforment les escadrons.

Et l'on voit leurs vieux crânes vides,
Sous le casque grincer parfois ;
A leurs poings osseux et livides,
Ils portent les longs sabres droits.

De son tombeau, quand minuit sonne,
Se lève enfin le général ;
Son état-major l'environne :
Il vient lentement à cheval.

On le reconnaît à sa mise,
Car il porte petit chapeau,
Petite redingotte grise
Et petite épée au fourreau.

La lune éclaire au loin la plaine
De ses pâles et bleus rayons ;
L'homme au petit chapeau promène
Ses regards sur les bataillons.

Les soldats, la démarche altière,
Présentent l'arme au général ;
Puis, devant lui l'armée entière
Marche et défile à son signal.

On voit entourant sa personne
Maréchaux vieillis aux combats ;
Lors au cercle qui l'environne,
Il dit le mot d'ordre tout bas.

Et de bouche en bouche il s'avance,
Chacun à le redire est prompt :
Ce mot qu'on répète, c'est FRANCE !
Et par SAINTE-HÉLÈNE on répond.

Et telle est la grande revue
Qu'aux champs Elyséens encor,
Quand la douzième heure est venue,
Vient passer le grand César mort.

AD. PICARD.

POURQUOI N'AURIONS-NOUS PAS DE LYRE?

Ils nous disaient : la Poésie
Est fille d'un autre soleil,
Et dans votre froide patrie
Ne mettra pas son pied vermeil:
A cette fée ardente et fière
Il faut des cieux pleins de lumière,
Des nuits plus belles que le jour,
Des loisirs sans fin pour ses rêves,
Et des chants lointains sur les grèves,
Et des parfums, et de l'amour!

On la vit aux champs de la Grèce
Où brille un éternel été,
Aux lieux où l'antique sagesse
Déifiait la volupté;
Puis elle vint, brune Espagnole,
Ouir la sérénade folle
Au balcon d'où tombaient des fleurs:
Elle laissait, belle éplorée,
Sur la balustrade dorée
Pendre ses longs cheveux en pleurs.

Elle parut dans l'Italie
Où fleurissent les orangers,
Donnant ses nuits à la folie
Et ses jours aux rêves légers;
Car dans sa course aventureuse,
De tous les plaisirs amoureuse,
Elle vivait selon son cœur:
Elle prenait tout, peine et joie,
Ainsi que le bon Dieu l'envoie,
Et riait d'un monde moqueur.

Elle hait vos Crésus avides,
Gens qui se meuvent par ressorts,
Ayant au front autant de rides
Que de pièces dans leurs trésors !
Elle aimait jusqu'à la folie
Ces hommes dont toute la vie
Se formait de gloire et d'amour,
Qui dans leurs dévoûments sublimes,
Sans compter, à tous les abîmes,
Jetaient leurs trésors tour à tour !

— Non! c'en est fait, la vierge sainte
N'habite plus un ciel si beau :
Quand la liberté s'est éteinte
Elle a fui loin de son tombeau.
Non, non! ces nations lassées
Ont vu leurs splendeurs effacées,
Et l'âge a plié leurs genoux.
Le monde rit de leur faiblesse.
Mais la Muse aime la jeunesse :
Elle peut venir parmi nous.

Pourquoi n'aurions-nous pas de lyre?
Sommes-nous sans foi, sans espoir ?
Un doux regard, un doux sourire
Ne peuvent-ils nous émouvoir ?
Quoi ! n'aimons-nous donc rien au monde !
Quoi ! les forêts, les fleurs et l'onde,
Les merveilles des cieux ouverts,
Pour nous n'ont-elles plus de charme ?
Ah ! partout où brille une larme
Peut étinceler un beau vers.

28 décembre 1844. ÉDOUARD WACKEN.

—

LES DEUX VOISINS.

FABLE.

Un désœuvré lisait tous les journaux
Que son voisin ne lisait guère :
Il avait autre chose à faire,
Former ses fils à d'utiles travaux,
Préparer la dot de sa fille,
Et, dans ses heures de repos,
Jouir de son bonheur au sein de sa famille.
— Vous ne lisez donc pas, dit le voisin, pourquoi?
Vous seriez au courant de tout ce qui se passe.
— Aujourd'hui; puis demain tout va changer de face.
A quoi la politique est-elle bonne, à quoi?
Vous avez dévoré cent colonnes énormes,
Des journaux de toutes les formes,
En êtes-vous plus avancé que moi?
— Mais les débats parlementaires....
— Laissez donc, mon voisin! c'est qu'ils font leurs affaires,
— Et les nôtres viendront après....
— Les nôtres ne viendront jamais.
Les deux partis dans chaque phrase
Laissent percer le mot de liberté,
Chacun en parle avec emphase;
Cet être fantastique est leur divinité.
— On a la liberté d'écrire... — des sottises,
Rarement une vérité:
Dès qu'elle échappe, on est aux prises
Avec la passion ou la malignité;
Les sots, vous le savez, sont en majorité:
Quand ils seront d'accord vous viendrez me le dire,
A l'instant je m'abonne et je commence à lire.

FRÉDÉRIC ROUVEROY.

LE DINDON ET LE RENARD.

FABLE.

Certain Dindon, grand ami des vieux us,
Argumentait comme un docteur en us.
Tout est bien était son adage.
Se plaignait-on de quelque abus?
Il croyait l'excuser, en disant : c'est l'usage.
Et là-dessus, dans sa longue oraison,
Citant Aristote et Platon,
Il brodait son texte ordinaire :
Ce qu'on a toujours fait, il le faut toujours faire.
En l'écoutant, tout le peuple Dindon
Se pâmait d'admiration,
Et portait jusqu'aux cieux le nouveau Cicéron.
Mais un jour, jour affreux, d'exécrable mémoire!
L'orateur bien repu, loin de son auditoire
Reposant, digérant, et, l'œil à demi-clos,
Du paisible Morphée attendait les pavots;
Lorsqu'un renard sournois qui veillait en silence,
Vandale au cœur d'acier, n'aimant pas l'éloquence,
Fond sur lui comme un trait. Le docteur éperdu
Lui crie en gémissant : mon frère, que fais-tu?
Égorger ton prochain! la chose n'est pas sage.
Veux-tu vivre toujours de sang et de carnage?
Ami, dit le forban, laisse-là tes sermons.
Mes pareils de tout temps ont mangé les dindons,
Et je t'étrangle, c'est l'usage.

Prenez les abus pour des droits,
Pauvres humains à tête vaine,
Rappelez vos gothiques lois:
Et les renards, à face humaine,
Vous mangeront comme autrefois.

L. P. Rouillé.

—

LE SERMON DE CIRCONSTANCE. — Conte.

Je n'aime pas les sermons en janvier;
C'est temps perdu, de glace est l'auditoire.
Point ne pensait ainsi, prêcheur de son métier,
Un homme à capuchon, qui recherchait la gloire
Des Bourdaloue et des Fléchier.
L'enfer servit, un jour, de texte à son grimoire :
« Dans ce séjour maudit, dans ce séjour affreux,
S'écriait de François le disciple pieux,
« Il fait si froid, vraiment, qu'il gèle à pierre fendre;
« Ce que vous éprouvez n'est rien
« Auprès d'un tel supplice; on ne peut s'en défendre...
« Frères, pour l'éviter, soyez hommes de bien... »
De ce discours hétérodoxe
Chacun lui demanda quelle était la raison;
L'enfer sans feux semblait un paradoxe,
Une coupable erreur; le capucin répond :
« Que dites-vous? parler de feux, de flammes,
« Par un froid de vingt-six degrés!..
« On aurait vu de nos pécheurs madrés
« S'y jeter au plus vite, et les corps et les âmes. »

Le Baron de Stassart.

RÉPONSE à M. GGGG.[1]

Pour célébrer notre muse chérie
Empruntez-vous la lyre d'Apollon,
Ou bien en prose élégante et fleurie
Retracez-vous des faits d'un éternel renom;
Vous vous montrez toujours digne de la patrie.
Mais pourquoi tant de modestie?
Qu'avez-vous besoin d'un patron?
Ah! c'est une plaisanterie,
Et j'y répondrai par un *non*.
Poursuivez, croyez-moi, votre belle carrière,
Vos efforts ne seront point vains...
La Belgique se montre fière
De vous compter parmi ses meilleurs écrivains.

Le baron de Stassart.

[1] Voir les vers de la page 527 de la dernière livraison.

ÉTRENNES AUX LIÉGEOIS.

LI RNA E L'KWERBA. — FÂV. [1]

On Kwerbâ grand voleûr
On bé jou hapa on froumach :
Adonpwi il ala, po fé s'kô sin tapach,
So on grand âb, e s'joka tot â dzeur.
Mé l'froumach k'il aveû hapé
Esteû sûr on froumach di Hêv,
Ka i flêrif inn sakwè d'ewaré.
Si bin, k'on Rnâ vnant a pasé,
Li flêreur li touma so s'jêv
K'ennè fouri kom po stofé.
Li pôv Rinâ, k'aveû batou patroy
Li nutt etir aprè le poy,
Esteû nâhi : n'avan rin po kdâst,
A dir li vrèy, l'aveû 'n fin d'arejt.
Pasan dzo l'âb, li flêreûr k'il oda.
El fi bwergnt â dzeûr.
D'on kô d'oûy i veya
D'ouss ki vnéf li flêreur.
« Signeûr Kwerbâ, li breya-t-i,
« Vo dez oûhé k'è l'pu jinti,
« Av oyiou ? dhindé to prè d'mi.
« Ki d'pu prè ji v'veuss et v'z admêr ;
« Ka rin k'a v'vey si hô e l'êr,
« Ji vou wajt p'on kok-jôbâ
« Ki voz esté l'roy de Kwerbâ.

[1] On suit ici le système d'orthographe de *Marle*, c'est-à-dire, qu'on écrit autant que possible comme on prononce, ainsi que cela se fait pour le latin, l'allemand, etc. — S est toujours dur : W remplace *oi*, *oui*; *ay*, *ây*, *ey*, *èy*, *ouy*, *oûy*, *oy*, remplace *aie*, *eie*, *ouie*, etc., qu'on écrit en français *aille*, etc. — Cette manière d'écrire a l'avantage de représenter exactement la prononciation, et d'assujétir les sons et les mots à une orthographe uniforme et fixe.

« Voz avét on si bê ploumech,
« De belê jamb, on si bê bech,
« Inn si bel tiess, on si rozlan vizech,
« Ki, sin minti, vo m'eschanté.
« Fan kamerâd, ess dihindé :
« Ou bin fé-m l'oneûr di m'pârlé ;
« Ka çi sereût inn sakwè d'drol,
« K'avou tan d'bêté, d'gâyisté,
« I v'mâkah li don del parol.
« Ni fé nin l'fîr : jan ! respondé.
« Di v'z oyî ji so bin temté ;
« Vo dvét avú 'n vwè espagnol. »
Nos Kwerbâ ni respondéf rin
Po çou k'l'aveû l'froumach â din.
Méz à fwess di s'etind dîr
K'il esteû bê di tan d'manîr,
Mêss Kwerbâ ennè fout â cîr.
E po prové
K'saveû dvizé,
I doûv inn bok kom inn lârmîr,
To s'ridresan so se deû pî.
Kwâk..... dis-t-i,
E vola l'froumach, so 'n klignett,
K'ennè vat â dial ki l'posed.
Ji m'tromp, rin n'si pierda :
Mêss Rinâ d'on sô el hapa
E d'deû kô d'din, sin nol asiett,
Sin kwî e sin forchett
E s'sitoumak il v'z el dâra.
Pwi, li fan le kwenn, i li dha :
« Signeûr Kwerbâ, ki v'flatt vi grett,
« Po 'n ôtt fey ritné bin çoula. »
Et dispôy ci joû-la
Lî pôv Kwerbâ feri bâhî brezett
A ki l'konpliminta.

LI PANTALON TRAWÉ.

Commentaire sur la fable qui précède.

AVANT-PROPOS. Chacun a son système d'orthographe pour le wallon. Celui du *pantalon trawé* est assurément l'un des plus séduisants : écrire comme on prononce; oui, mais dans quelle langue? Essayez un peu de faire lire votre orthographe par un Anglais, par un Allemand, par un Espagnol, par un Italien, et vous verrez que chacun d'eux prononcera différemment : bien plus, faites lire par un Français ou par un Flamand, votre orthographe, que vous croyez toute naturelle, et vous serez tout étonné d'entendre les sons étranges qu'ils en feront sortir. Pour ce qui est de faire lire le wallon convenablement, quel que soit le système d'orthographe que vous adopterez, n'espérez pas que nul autre qu'un vrai wallon y parvienne. Mais avez-vous la prétention, qui ne me semble pas du tout illicite pour un auteur comme le *pantalon trawé*, d'être lu du moins par quelques rechercheurs des origines de nos langues romanes, adoptez, pour en être compris, l'orthographe qui se rapproche le plus de la langue française. Non pas que j'ose croire que le wallon vienne du gaulois : Dieu m'en préserve! je ne voudrais pas m'attirer une méchante affaire ni avec mon ami Nand qui tient à l'autochthonie de sa langue éburonne comme un beau diable, ni avec le neveu de M. Justin qui veut, me dit-on, la germaniser quelque peu, ni avec l'auteur de la *Coparaye* qui a encore un autre système : je suis convaincu que chacun de ces MM. a d'excellentes raisons, mais je demande simplement, par manière de concession, pour que tous ceux qui savent le français puissent lire le wallon, qu'on veuille bien admettre hypothétiquement que beaucoup de mots wallons viennent du vieux français, ce qui est toujours une politesse pour une grande nation voisine. Après cela quand nous dirons dans notre wallon : *L'homme qui a dit cela*, nous ferons tout aussi bien d'écrire *l'homm' qu'a dit çoula*, que, à la manière du pantalon trawé, *l'om ka di soula*. Au moyen de l'orthographe que je propose, nous laisserons aux français la satisfaction de nous comprendre et de croire que nous n'avons fait qu'imiter leur langue; mais au fond nous savons bien qu'en penser et nous dirons toujours, entre nous, qu'il est évident que c'est *l'homme qui a dit cela* qui vient de *l'homm' qu'a dit çoula*!... Voyez pourtant l'avantage de mon orthographe, si nous écrivions *l'om k'a di soula*, nous risquerions nous mêmes de ne plus reconnaître tout ce que les Français nous ont emprunté! Sans autre préambule, voici comment nous écririons la jolie paraphrase de la fable de La Fontaine par le *pantalon trawé*.

Li R'nâ et l'Cuerbâ [1] fav'.

On Cuerbâ grand voleûr
On bai jou' happa on froumag' [2]
Adonc puis, il alla, po fer s' cop sins tapag'
Sos on grand a' b', et s' jôqua tot a' d' seur
Mais l' froumag' qu'il aveut happé
Esteut sûr on froumag' di Hev'
Ca' il flairiv' [3] in' saquoi [4] d'éwaré [5].
Si bin qu'on R'na' v' nant à passer
Li flaireur li touma sos s' gèv'
Qu' en'nè furit comm' po' stoffer.
Li pauv' Rina' qu'aveut battu patroye
Li nutt, [6] e' tire [7] après les poyes,
Esteut nâhi [8] : n'avant rin po' c'dâ' si
A dir' li vray' l'aveut' n' faim d'aregi.
Passant d' sos l'a'b', li flaireur qu'il oda [10]
E' l fit buergni [11] à d' seur.
D'on-côp d'ouie il veya
D'où'-st'-c' [12] qui v' név' [13] li flaireur.
« Signeur Cuerbâ, li breya-t-il
« Vos, des ouhais qu' est l' pu gentil
« Av' oyou [14] ? d' hindez [15] tot près d' mi [16].
« Qui d' p'us près jiv' veusse et v's' admére !
« Ca' rin qu'a' v' vey si haût ès l'air,
« Ji voux wagi [17] p' on coq-jomba [18]
« Qui vos estez l' roï des Cuerbâs [19].
« Vos avez-t-on si bai plumeg'
« Des bell'-è [20] jamb', on si bai bech [21]
« In' si bell' tiess', on si ros' lant viseg'
« Qui, sins menti, vos m'eschantez.
« Fans camerad', et s' dihendes [22].
« Ou bin fez' m' l'honneûr di' m' parler :
« Ca' çi sereut in' saquoi d' drol'
« Qu'avou tant d' baîté, d' gayisté [23],
« Il v' manquâb li don dell' parol'.
« Ni fez nin l' fîr ; geans [24] ! respondez.

« Di v' s oyi [15] ji sos bin temté ;
« Ves d' vez-t-avu' n' voix espagnol' [16] ? »
Noss' Cuerba ni respondév' rin
Po çou q' l'aveu tl' froumag' à dints.
Mais à fuèce di s'ètend' dir
Qu'il esteut bai di tant d' manires ,
Maiss' Cuerbâ en' ne fut à cir [17].
Et po' prover
Qu' saveut d' viser,
I douv' in' bocc' comm' in' lârmir' [18],
Tot s' ridressant so' ses deux pis
Cwâc... dis-t-il ,
Et volà l' froumag , sos' n' clignette [19].
Qu'en nè vat à dial qui l' possed',
Ji m' tromp' rin n' si pierda
Maiss' Rinâ d'on saut el' happa
Et d' deux cops d' dint , sins noll' assiette
Sins cui [20] et sins forchette
Es' sitoumac il v' s el' dâra.
Puis li fant les cuenn' [21] il li d' ha [22] :
« Signeur Cuerbâ qui v' flatt' vi grett'
« Po' n' aût' fey rit'nez bin çoula. »
Et dispoy ci joû la
Li pauv' Cuerbâ ferit bâhl brezett' [23]
A qui l' compliminta.

Notes.

[1] *Cuerbâ* (corbeau). En wallon, comme en espagnol, les mots qui ont en latin, en italien, ou en portugais, la syllabe *cor* la changent en *cuer*: corda (lat., ital. et portugais), (la corde), *cuerda* (espagnol), en wallon *li cuette*; ricordo (ital.), je rappelle, recordar portugais, *recuerdo* (esp.), souvenir, *ricuerder* (wallon), rappeler une leçon, cornu (latin), corno (portugais) corne, *cuerno* (esp.), *cue'ne* (wallon); corpus (latin), corpo (ital. et portugais), corps, *cuerpo* (esp.), cuerp (wallon); costa (lat. et it.), *côte*, *cuesta* (esp.), *cuesse* (wallon), etc.; et enfin corvus (latin), corvo (ital. et portugais), corbeau, *cuervo* (esp.), cuerbâ (wallon).

Il en est de même de beaucoup d'autres mots où se retrouve la syllabe *or* dans plusieurs langues romanes, comme *bord* en français, *buerd* en

wallon, *mors* (lat.) la *morte* (ital. et portuguais), la mort, la *muerte* (esp.), wall. *li muert*; borgne, en espagnol TUERTO qui se rapporte à l'italien TORTO, qui, en portugais, signifie aussi borgne, en wallon *bue'gne*.

2. *Froûmag*. Il suffit d'avertir qu'en wallon le *g* suivi des voyelles *e* et *i* et le *ch* suivi de toutes les voyelles, et l'une et l'autre suivies de l'apostrophe qui remplace l'*e* muet à la fin des mots, se prononcent de la même manière, comme le *c* italien devant les mêmes voyelles *e* et *i* ou comme en espagnol *la noche*, la nuit, *muchacha*, jeune fille. On ne peut rien figurer d'approchant en français, si ce n'est en recommandant de prononcer rapidement *tch* dans le nom des sauvages dont parle Chateaubriand, par exemple, les *Natchez*.

3. *Il flairiv*. Il faut encore prévenir les étrangers que le *v* se prononce aussi dur que l'*f* quand il est à la fin des mots ou suivi d'un *e* muet ou d'une ') qui le remplace. Il est nécessaire de conserver le *v* pour faire subsister l'analogie avec les autres langues romanes, l'italien, le provençal, l'espagnol, etc., qui ont aussi le *v* à l'imparfait: *Il aimait, ital. amava*, *esp.* amaba. On sait que l'espagnol comme le gascon emploie le *b* pour le *v*. *Prov. Il amave los fennous* (Il aimait les petites femmes (Dict. de l'abbé De Sauvages.)

4. *In' saquoi* (quelque chose) *in' saqui* (quelqu'un) vient probablement de la même source que *non si sa che* (ital.) (*on ne sait quoi*), *non si sa chi*, (*on ne sait qui*).

5. *Ewaré*. Pour mettre les étrangers sur la voie de deviner le sens de bien des mots wallons, il suffit de les avertir qu'une foule de mots français ou italiens sont les mêmes en changeant le *w* en *g*. *on wé*, un *gué*, *gua*to (ital.), la *guerre*, *guerra*, *werre* (wall.) *gants*, *guanti* (ital.), w*ants* (wall.), *gagner*, *guadagnare* (ital.) *wâgni* (wall.), *garde*, *guar*da (ital.), w*arde* (wall.), gâter, guastare (ital.), waster (wall.), etc. etc., guai a me (ital.), malheur à moi, *gaï a vos* (provençal) malheur à vous, *waï a mi* (Nivelles).

6. Li *nutt'* s'écrit avec deux tt, parce qu'il faut les faire entendre tous deux, comme en italien *la notte*.

7. *E'tire*, on met une apostrophe pour avertir qu'en francais, en italien, en espagnol, il y a dans le même mot une lettre supprimée ici entier, intero (ital.) entero (esp.).

8. *Nâhi*, dans le wallon de Namur *naugi* (prononcez le g doux comme en français). Dans le flamand de Bruxelles ils ont le mot *naw* qui a le même sens à peu près : c'est-à-dire *fatigué*, *éreinté*, d'où cela vient-il?

9. *C'dasi*, le c' dans ces sortes de mots représente le mot latin *cum* dans les composés. — Ainsi la *com*pagnie li *c'pagneye*, se bien comporter, *si bin c'puerter*; le ménage en désordre, titre d'une jolie chanson

de M. Forir se dirait en wallon de Namur *li menag' colappé*, l'auteur l'a intitulé en liégeois *li c'lappé manég'*. Le c' est indispensable pour rappeler le sens que le k n'indiquerait aucunement.

10. *Oder*, en italien et latin *odorare*, *odorer* vieux français, en espagnol *oler*.

11. *buergni*, en italien *sbirciare*, faire le borgne pour regarder, lorgner. — V. la note 1.

12. J'écris *d'où 'st'-c' qui* comme si cela venait par contraction des mots *d'où est-ce que*.

13. *V'nev'*, *veniva* (ital.) *veniba* (esp.).

14. *Oïou* (entendu), en espagnol *oïdo* du verbe *oïr*, en français *ouïr*, qui vient évidemment de notre mot wallon; en italien *udito*, et en portugais *ouvido*, c'est une corruption.

15. *D'hindez* (descendez). *L'h* fortement aspirée dans le wallon de Liége remplace souvent l' *sc* du français ou des autres wallons. A Charleroy des *scaules* dont les italiens et même les anciens Romains ont certainement pris leurs *scale* et *scalæ*, en wallon de Liége des *hâles*. — A Mons *s'cœur'*, d'où le français *secouer*, en liégeois *heur*; dans le même dialecte de Mons *escoutè* pour écouter, à Liége *hoûter*; il est à remarquer que, dans les patois intermédiaires de Namur et des environs, le même son *sc* se change invariablement en *ch*, doux comme en français, ainsi les mots que nous citions, se diront à Namur ou dans le voisinage, des *chaules*, *cheur*, *choûter*, etc. *D'chendoz* s'il est précédé d'une voyelle et *dichendoz* précédé d'une consonne dure : nous aurons plus tard l'occasion d'expliquer cet euphémisme que les italiens nous ont encore pris, en le dénaturant un peu.

16. *Mi* pour moi encore un autre mot liégeois qu'ils nous ont emprunté.

17. *Wagi* (gager), d'où les hollandais et les flamands ont fait leur *wedden*, qui a le même sens, et les Anglais leur *wed*, se marier parce qu'ils jugent philosophiquement que le mariage est une gageure. Sur le changement du w en g. voyez nos profondes observations de la note 5, à laquelle nous ajouterons que les langues germaniques ont le w dans presque tous les mêmes mots. C'est ainsi que les mots *gaulois*, le pays de *Galles*, en Angleterre, la *Galice*, en Espagne, les *Galates* en Asie mineure, la *Galicie* sur les confins de la Pologne, sont tous dérivés de notre dénomination de *wallon*, chez les Hollandais *wall*, chez les Germains *walsch* (étranger).

18. *Cocq-jombâ*, *jambard*, haut en jambes, un cocq d'Hougarde, comme on dit à Namur et à Mons.

19. V. la note 1.

20. *Bell'-è-jamb*. Il y aurait bien long à dire sur cet è euphémique et em-

phatique qui s'ajoute en wallon au pluriel féminin des adjectifs suivis de substantifs qui commencent par une consonne et devient *es* devant une voyelle : ainsi, *tout ce que j'ai imaginé là*, *ce sont de belles inventions*, nous disons : *sont des bell'-ès-èventions*.

21. *bech'* prononcé dur comme nous l'avons indiqué note 1 à *froumag'* : rime avec *ploumeg'* et *viseg'*, c'est entendu.

22. *S'dihindez*. Nous voici parvenus à l'une des plus grandes délicatesses de notre dialecte. Je suppose que le lecteur se rappelle parfaitement toutes les belles choses que nous lui avons dites à la note 15 : s'ils les a oubliées, cela vaut bien la peine qu'il les relise, nous l'y engageons fortement. Après cela nous poursuivrons : Dans tous les mots de cette espèce, quand il s'agit de les faire précéder d'un autre mot terminé par une consonance dure, le wallon qui a l'oreille très-délicate, interpose un *i* euphémique ex : veux-tu que je le secoue, si on disait à Charleroy, par exemple, *voux-ce qui j'*ᴇʟ' sᴄᴏᴇᴜ-*ge*, cela serait insupportable, on dit donc, qui j'el *sicœuge*; on dit des *scaules* et on' *sicaule*, des *stapettes* et *on' sitapette* (une perche), et non pas *on' stapette on' scaule*, etc. Vous voyez bien que les Italiens nous ont encore volé celui-là avec leurs règles sur l's impure comme ils disent; mais au lieu d'intercaler, comme nous, l'*i* entre l'*s* et la consonne suivante, ils l'insèrent en avant : je ne puis pas voir cela sans colère, *senza sdegno*, disent-ils; mais qu'ils aient besoin de se mettre en colère, comme cela peut leur arriver, ils ne diront pas *con sdegno*, mais con *isdegno* ; j'ai l'espoir de convaincre mon lecteur : *ho speranza* di, etc. S'il s'agit de dire avec espoir, on dira : *con isperanza*, etc.

23. *Gayisté*, *gaye*, l'italien gajo et le français gal en dérivent visiblement.

24. *Geans*. Voilà encore une de ces admirables interjections de notre dialecte, qui sont véritablement aussi intraduisibles que certaines particules d'Homère... et peut être plus! J'ai bien peur que le *gia* des Italiens qu'ils ont coutume de fourrer partout et notamment au commencement des phrases quand ils veulent s'exciter, ne soit un pâle reflet de notre *geans* aussi bien que leur vieux mot *gire* aller, *giamo*! allons!... Et le *j'allons* ou que *j'aillions* des paysans de la Brie parisienne composé du *je* et de *allons*, ne serait-il pas aussi une mauvaise contrefaçon de notre *geans*? ô abîme!

25. *oyî*, entendre, de là, l'*oir* des Espagnols et l'*ovir* des Portugais.

26. *Espagnol'*. Il y a beaucoup de finesse dans l'emploi de cette épithète; on sait que l'Espagnol avait la réputation d'être très-*fier*, de sorte que c'est comme si ce renard disait : vous devez avoir une *fière voix*, mais alors le corbeau aurait peut-être reconnu l'ironie, ce qui n'eût pas

fait le compte du renard : il faut donc réfléchir que ce même mot emporte avec soi le sens de *belle*, *magnifique*, *superbe*, etc., parceque les Espagnols étaient tout cela dans leurs vêtements, dans leur langage et dans leur air, quand ils enfreignaient la neutralité du Pays de Liége, pour venir visiter nos forteresses.

27. *A cîr* (aux cieux). Pour le coup voilà un mot qu'on ne nous a pas pris à ma connaissance, à moins peut-être que le *sky* des Anglais?... Mais, non, celui-là est bien autochthone, et si nous en avions beaucoup d'aussi purs, je ne désespérerais pas de la possibilité de reconstruire l'ancien Éburon.

28. *larmîr* — Soupirail de cave, de là sans doute le terme français *larmier*, saillie des corniches ou du bas des croisées disposée de manière à faire couler la pluie par petites gouttes.

29. *clignette* (clin d'œil, cligner, clignotter).

30. *Cuî*. On est averti qu'en wallon l'*u* se prononce habituellement *ou*, comme dans les mots *furit*, *battu*, *cuerba*, *cuenn'*, etc. de cette fable, exceptez dans les mots où il est precédé du q. On pourrait encore signaler à ce propos un emprunt des Espagnols; mais cela nous conduirait trop loin : bornons-nous à remarquer que les Provençaux ont fait de notre *cui*, *culié* ou *culieiro*, d'où les français ont fait *cuillère*, les Italiens *cucchiaio* et les Espagnols *cuchara*.

31. *Cuenn'*, v. la note 1. L'*n* doublée remplace l'*r*.

32. *Li d'ha* (lui dit). Il y a les mêmes observations à faire ici que sur les mots rappelés à la note 15 : nous disons *li d'ha*, s'il fallait dire, *il le dit hier*, par exemple; nous ne dirions pas *el d'ha iir*, mais nous insérerions notre i euphonique *el' d'iha iir*.

33. *Brezettes*. C'est sans doute de là que vient la *bragueta* de l'Espagnol, la *braguilha* du Portugais, le *brache* de l'Italien, et la *braguette* ou *bra ette* du Français.

ZANTE.

ERRATUM. Page 538, lig. 6.

L'AUTEUR DES WALLONNADES *a dit par erreur qu'une danseuse recevant 3000 frs. par soirée gagnait dix frs. par minute: c'est 100 frs. qu'il faut lire.*

DÉCEMBRE.

—

Table des matières du tome II.

LE SOCIALISME ET LES SOCIALISTES.

Nil sub sole novum.

Introduction. — Owen.

Quelques écrivains, frappés de l'état de la société et des misères qu'elle renferme, ont entrepris de faire connaître au monde des riches, c'est-à-dire des indifférents, les besoins et les douleurs qui s'agitent dans les sphères inférieures, dans le but louable d'exciter la pitié et de préparer les esprits à la redoutable question de l'organisation du travail; par une inconséquence déplorable, ces écrivains, après avoir signalé le mal et analysé avec sagacité les principes qui l'engendrent, ont oublié de proposer un remède aux misères qu'ils venaient de nous révéler. D'autres plus hardis, ont, dès l'abord, avisé aux moyens d'extirper le cancer de notre civilisation; ce sont les socialistes. Les médecins et les remèdes n'ont pas manqué; mais, comme de coutume le mal est resté ce qu'il était. A qui s'en prendre? au malade, à la maladie ou aux remèdes? Nous pensons que la réponse ne serait peut-être pas fort embarrassante pour celui qui, reprenant en sous-main le travail de ces deux espèces de philanthropes, tracerait un tableau vrai des souffrances de la classe pauvre, en rechercherait les causes et les effets, analyserait, en regard, les théories que les socialistes nous présentent comme la panacée universelle, et, dépouillées de leur parure d'emprunt, réduites à leur plus simple expression, les offrirait aux regards telles qu'elles sont réellement.

C'est ce que nous allons essayer de faire.

Si l'on jette les yeux autour de soi, que voit-on, partout

en Europe? la misère et la désolation, des alternatives d'activité fiévreuse et d'atonie; en tout temps, les oreilles sont frappées des chants rauques d'une débauche trop éhontée pour ne pas être le résultat d'un parti pris; un bruit de pleurs se mêle à ces tristes accents; du milieu de cet horrible concert, s'élèvent comme un chant de basse, des menaces lugubres; des mains calleuses et amaigries s'agitent dans l'ombre, demandant une navette ou un fusil.

Voilà ce que les réformateurs ont vu; ils ne le disent pas, mais on le devine à chaque page de leurs livres. Et comment en serait-il autrement? sou à sou, l'industrialisme a réduit le taux des salaires au point qu'un bon ouvrier doit s'estimer heureux lorsqu'il gagne de quoi fournir à son entretien et à celui de sa famille. D'une exigence impitoyable pour ces machines vivantes, qu'il ménage d'autant moins, qu'elles sont plus faciles à remplacer, et moins coûteuses que les machines de fer et d'acier, il les met au rebut, dès qu'elles ne peuvent plus fournir le nombre voulu d'aunes de coton ou de toises de soie. Aussi imprévoyants qu'inhumains, ces spéculateurs ne tardent pas, à la suite d'une production forcée, à se trouver encombrés : l'Amérique demande peu, elle commence à produire elle-même; les colonies sont à moitié ruinées par la guerre civile, l'émancipation, l'incendie ou les tremblements de terre; d'ailleurs leurs sucres, rencontrant sur le marché européen le sucre de betterave, ne se vendent pas; les marchés libres sont exploités par une concurrence acharnée et trop souvent déloyale, que faire? on suspend la fabrication, ou tout au moins on diminue le taux du salaire; n'est-il pas raisonnable et juste, en effet, de par l'arithmétique commerciale, que les ouvriers prennent part, dans la proportion de leurs forces, aux mécomptes de celui qui les fait vivre? Et, chose triste à dire, ce raisonnement est celui des industriels honnêtes, pour qui les ouvriers sont encore des hommes; ils ne peuvent faire plus, malheureusement, car la générosité ce serait la ruine. Par le temps qui court, sachons leur gré de ne pas

laisser mourir de faim les pauvres gens qui dépendent d'eux, et de s'imposer souvent des sacrifices pour tenir leurs ateliers ouverts.

Il s'est trouvé des hommes, presque toujours sortis des rangs du peuple, qui ont pris sous leur protection cette effroyable anarchie, qui se sont opposés à toute tentative d'amélioration, au nom de ce qu'ils nomment l'économie politique, qui ont traité d'utopie tous les projets de réforme, qui ont signalé à la surveillance des gouvernements les hommes de cœur qui cherchaient un remède à ces maux. C'est ainsi qu'avant la révolution française, au sein même des états-généraux, des esprits étroits et aveugles, par un intérêt mal entendu, rejetaient avec dédain, les demandes les plus insignifiantes du tiers état : ils se trouvaient bien des abus signalés, pourquoi céder? La Cour n'avait-elle pas à sa disposition MM. les gardes-du-corps, les gardes françaises et le lieutenant de police?

D'autres, aveuglés par les grands mots d'une certaine philanthropie, ou par des principes religieux mal digérés, croient avoir tout fait lorsqu'ils ont pris part aux souscriptions d'une société de bienfaisance, ou demandé la réforme des prisons, esprits généreux mais superficiels, qui ne se sont jamais demandé d'où venait la misère et la dépravation qui affligent la société. Il suffit, en effet, de voir ce qui se passe, pour apprécier la vanité de tous leurs efforts. Ce n'est pas en secourant les pauvres que l'on arrêtera les progrès du paupérisme, ce n'est pas en améliorant le sort des prisonniers, que l'on préviendra la chute de tant de malheureux qui ne demandaient que du travail et leur pain quotidien, pour rester honnêtes ; il faut remonter plus haut, si l'on veut atteindre le mal dans ses racines. Que l'on ne croie pas, toutefois, que nous désapprouvions les efforts de la charité, et les tentatives proposées pour l'amélioration des criminels ; loin de là ; mais nous croyons qu'il vaut mieux prévenir le mal, si c'est possible, que se borner à le soulager; les intérêts de la société et la morale le veulent ainsi.

Et puis, il faut bien le dire, ces prétendus remèdes ne remédient à rien; en Angleterre où la charité légale est organisée sur de si larges bases, où le système pénitentiaire a été appliqué à tous les degrés, la misère et la dépravation sont arrivées à un point inconnu jusqu'ici. Pourquoi? parce que l'industrialisme, ou, si l'on aime mieux, la spéculation, est devenu l'état normal du commerce anglais, et l'exploitation du pauvre par le riche l'état normal de la société; aussi tous les efforts de cette prétendue philanthrophie, ont-ils eu pour résultats immédiats le chartisme et l'association du *rappel*. Sur le continent même, où le mal n'a pas encore atteint ce degré d'intensité, en Belgique, où la charité légale et surtout la charité privée se montrent si empressées à secourir tous les malheureux, le paupérisme ne fait-il pas tous les jours de nouveaux progrès? on est forcé, en présence de pareils faits, d'avouer, que la source du mal n'est pas où l'on a été la chercher, et qu'il tient à d'autres causes que l'immoralité des masses et aux révolutions qui ont bouleversé la société, depuis soixante ans.

De l'aveu des économistes les plus éminents, des Alban-de-Villeneuve-Bargemont, des Rossi, des Michel Chevalier, de l'aveu de tous les socialistes réfléchis, l'Europe est arrivée à une époque de transformation. La révolution politique est close, mais la révolution sociale en est encore à sa première période : nous avons secoué le joug des corporations, mais, comme les révolutionnaires de 1792, nous avons remplacé des excès par les excès contraires ; aux entraves des jurandes, nous avons substitué le fameux *laissez faire, laissez passer*, disons le mot, au despotisme des droits acquis, de la règle, nous avons substitué le despotisme de l'argent, le pire de tous parce qu'il est le plus égoïste.

Ecoutez maintenant les maîtres de la science :

« Que sont les fameuses théories de la balance, du pro-
« duit-net, de la libre concurrence, s'écrie M. Rossi, avec
« leur généralité et leur intolérance, si ce n'est un déplora-
« ble entêtement dans des principes plus ou moins arbi-
« traires, légèrement adoptés, un mépris peu sensé de tous

« les faits autres que ceux qu'on avait observés avec tant « de précipitation et généralisés avec tant d'audace. »

« C'est un spectacle affligeant que celui qu'offre trop sou- « vent l'industrie avec l'insuffisance d'organisation qui au- « jourd'hui la caractérise, s'écrie à son tour M. Michel- « Chevalier.... Eminemment pacifique de sa nature, la car- « rière industrielle a pris l'aspect d'un champ de bataille. Ici « les maîtres guerroient les uns contre les autres, et se por- « tent des coups qui retombent le plus fréquemment sur les « ouvriers. Là, ce sont les bras qui se font entre eux concur- « rence et qui provoquent une baisse du salaire... etc. »

Puis vient M. Blanqui :

« On ne défend plus l'esclavage, ni les corporations, ni « lescompagnies privilégiées; les haines nationales ont à peu- « près disparu pour faire place aux rivalités, aux jalousies « industrielles. Le champ de bataille n'est plus dans les « plaines, mais dans les ateliers. C'est là que la guerre con- « tinue savante, acharnée, infatigable...., guerre véritable, « où les combattants se servent de machines ingénieuses et « puissantes qui laissent sur le terrain du paupérisme, des « millions de travailleurs haletants, hommes et femmes, sans « pitié pour la vieillesse et l'enfance. »

Après ces hommes dont nul ne contestera la compétence et la modération, nous pourrions citer encore MM. de Villeneuve-Bargemont, De Lafarelle, Charles Dupin, etc., et surtout les rapports des commissions spéciales en France et en Angleterre, mais il est inutile d'insister plus longtemps, sur un état de choses que tout le monde avoue et déplore.

La libre concurrence a établi dans chaque pays, entre les travailleurs, et, en Europe, entre les divers états, une guerre dont il ne nous est pas donné de prévoir le terme, guerre sociale s'il en fut jamais, et qui ne se terminera peut-être qu'après de longues et terribles péripéties. Que l'on se rappelle l'histoire de Rome, au temps de Marius, de César et du triumvirat ; c'est l'histoire de la lutte entre la pauvreté ré-

duite aux abois et la richesse, entre l'exploité et l'exploiteur. Ne méprisons donc ni les théories des socialistes, ni les menaces du communisme ; les premières sont le produit d'un sentiment toujours respectable, quoiqu'aveugle peut-être, des besoins de l'époque, les seconds sont un avertissement qu'il est sage de ne pas dédaigner.

Parmi les réformateurs contemporains, il en est deux, dont les doctrines comptent encore aujourd'hui de nombreux adeptes ; nous nous occuperons spécialement de leurs théories, sans oublier toutefois, celles de leurs imitateurs. Nous voulons parler de Robert Owen et de Fourier, deux esprits éminents, deux grands philosophes qui n'ont eu qu'un tort, celui de croire que les sociétés peuvent se démonter, se remonter, s'ajuster, se régulariser comme une montre, que les passions peuvent devenir l'âme et le moteur discipliné d'une machine à vapeur que l'on appellerait le monde. En tous cas, ces utopistes, comme on les nomme dédaigneusement, ont rendu un grand service à leurs pays ; si tous leurs plans ne sont pas acceptables, ni même réalisables, ils ont au moins le mérite d'avoir attiré l'attention publique sur la question vitale de notre époque, et posé les premiers jalons de la route qui doit conduire au port l'humanité.

Il n'y a pas longtemps que nous connaissons sur le continent, Robert Owen et ses doctrines. Owen ne pouvait paraître qu'en Angleterre ; partout ailleurs la constitution de la société ou le génie national aurait rendu tout succès impossible à son effroyable évangile. Quel est-il donc? que veut-il ?

C'est un homme paisible et bienveillant, dit-on, et qui vaut mieux que sa morale : c'est un de ces esprits étroits, aveugles, doués d'une inflexible logique et qui, une fois en mouvement, vont toujours droit devant eux, comme un boulet de canon, sans tenir compte d'aucun obstacle ; c'est la philosophie matérialiste du XVIII[e] siècle incarnée, c'est le résumé fidèle des tendances secrètes de notre époque, élevées à l'état de système et de religion. Disons comment M. Owen

est devenu réformateur, c'est la meilleure manière de le faire connaître.

Fils de ses œuvres et devenu l'associé d'une grande maison de Manchester, M. Owen ne put voir sans gémir la triste et précaire existence des ouvriers. Il avait lui-même traversé tous les degrés de la hiérarchie commerciale, et vu de près les misères et les douleurs de l'intéressante population qui attirait sa sympathie. La mauvaise constitution du travail l'avait frappé ; il osa penser à une réforme. Le *Contrat social* était son évangile ; il essaya, à sa manière, d'en appliquer les principes, dans un établissement fondé à New-Lanark en Ecosse. Cette colonie manufacturière était le séjour de la paresse, de la débauche et de tous les vices qu'elles entraînent, lorsque M. Owen y arriva : en moins de quatre ans, New-Lanark était devenu un village riche et habité par une famille de 2,000 personnes. Quel remède si puissant avait donc employé le Directeur, pour arriver à un si beau résultat, en si peu de temps ? Il s'était contenté de répandre parmi ses ouvriers, des ouvriers probes et laborieux qui les contenaient et les excitaient en même temps, par leur surveillance et par leur exemple, et de livrer les paresseux et les voleurs au mépris de leurs camarades, principe admirable et qui dénote une connaissance profonde du caractère des ouvriers.

C'est là tout le système de M. Owen : *l'homme n'est ni bon ni mauvais en naissant*, dit-il, *il est le jouet des circonstances dont on l'entoure ; il devient mauvais si elles sont mauvaises* ; *bon si elles sont bonnes*. Ainsi l'homme n'est qu'une machine dont le moteur se nomme hasard ; déplorable et fausse conséquence tirée d'une expérience admirable que les industriels ne sauraient trop imiter. L'heureux succès de son expérience de New-Lanark, fit croire à M. Owen qu'il pourrait régénérer la société par le même procédé : il publia en conséquence le résultat de ses méditations et de son expérience.

Son livre renferme les trois principes sur lesquels repose tout son système savoir : 1° L'irresponsabilité humaine, con-

séquence obligée de son axiome : *l'homme est le jouet des circonstances qui l'entourent*. Ce principe exclut nécessairement tout mode de louange ou de blâme, de récompense ou de punition, car en effet c'est le moteur et non la machine qui pourrait seul bien mériter ou démériter.

2° La réforme de l'éducation : les enfants seront élevés dans les écoles publiques; on leur apprendra que toutes les religions sont indifférentes, et de pure convention ; que la vraie religion se nomme Chimie, Botanique, Zoologie ; on leur fera promettre d'aimer tous les hommes, même ceux qui les détesteraient.—Que l'on ne s'y méprenne pas, l'évangile ordonne aussi d'aimer son prochain; mais ces deux amours ne se ressemblent guère ; celui de M. Owen est essentiellement calme et tiède, il se nomme ailleurs bienveillance.

3° L'égalité des droits et la communauté des biens : tout commerce est aboli; chacun continuera à exercer son métier dont il échangera les produits contre les objets nécessaires à la satisfaction de ses besoins ou de ses goûts. Par le moyen de ces échanges, les ouvriers de Birgmingham auront du pain et les laboureurs de Sussex des instruments de toutes sortes.

4° La promiscuité des sexes n'est pas permise, mais chacun peut divorcer quand il le veut et autant de fois qu'il veut : les enfants, sans parents, seront élevés dans les écoles dont nous avons parlé plus haut.

5° Les institutions judiciaires sont abolies, comme étant désormais inutiles; les livres de jurisprudence seront brulés, sans doute pour tenir lieu de bois aux ouvriers dont la journée n'équivaudrait pas au prix de tous les objets nécessaires, ou qui n'auraient pas trouvé le placement de leurs produits, les autres membres de la communauté étant amplement fournis de tout.

Telle est la recette qui doit immanquablement rendre les hommes heureux ; c'est l'égalité dans toute la force du mot : mais voilà que le bon sens montre le bout de l'oreille.

6° Les principaux membres de la nouvelle société formeront une église dont M. Owen sera le pape, avec des districts, des congrès et des missionnaires payés à raison de 30 schellings par semaine.

Il paraît que M. Owen reconnaît des machines mieux construites les unes que les autres, puisqu'il distingue certains membres de la masse des frères: il n'aurait pas mal fait non plus de fixer un traitement pour les artistes, architectes, peintres, musiciens, etc., dont il ne parle pas, et qui bien certainement mourraient de faim sous son régime du bien-être universel; s'il ne savait qu'en faire, il aurait dû au moins les exclure de sa république, comme Platon exclut les poètes de la sienne.

Toutes ces idées, M. Owen ne les avait pas énoncées dans son premier ouvrage, mais elles s'y trouvent implicitement renfermées dans les trois propositions fondamentales, l'irresponsabilité humaine, le renouvellement de l'éducation et l'égalité de tous les droits de l'homme: nous avons préféré donner tout de suite un aperçu complet de son système, pour rendre plus intelligible ce qui nous reste à dire. Ce système attira d'abord l'attention des hommes intelligents et des amis de l'humanité: l'expérience de New-Lanark paraissait concluante, et M. Owen, tout en émettant une théorie dont l'application pouvait s'étendre à tout un pays, se contentait alors d'insister sur la réforme du monde industriel. Il s'élevait avec raison contre les grands centres manufacturiers, qu'il regarde comme la principale source des maux auxquels il cherche un remède. Le seul moyen, selon lui, de remédier à la hideuse corruption des classes ouvrières, et aux effets meurtriers des crises presque périodiques du commerce, serait la création de villages manufacturiers et agricoles en même temps. Aujourd'hui on reconnaît généralement, et quelques écrivains l'ont énergiquement signalée, la pernicieuse influence des grands centres industriels; l'expérience nous les montre chaque jour comme un foyer sans cesse renaissant de dangers pour la morale et l'ordre

publics. A côté de New-Lanark qui a disparu, nous citerons à l'appui de cette opinion la Suisse où les ouvriers répandus dans les villages produisent à des prix inférieurs à ceux de l'Angleterre, sans avoir à souffrir du chômage forcé des hivers et des mauvaises années : nous citerons St.-Etienne, la ville des fabricants de ruban. La moitié des ouvriers employés par les industriels habite la campagne dans un rayon de 7 à 8 lieues, et c'est précisément aux ouvriers campagnards que l'on confie le tissage de ces magnifiques rubans façonnés, qui font l'admiration et les délices de toutes les dames du monde civilisé.

M. Owen, devenu riche, songea à propager ses idées parmi les classes inférieures ; ce n'était pas assez des journaux qui lui ouvraient leurs colonnes, il fit répandre par milliers, de petits traités que l'on offrait pour rien à tous les passants, que l'on trouvait par centaines sur les tables des tavernes les plus fréquentées. Son nom devint populaire en peu d'années ; il eut des protecteurs puissants et de nombreux prosélytes ; l'avenir lui appartenait s'il se fut arrêté à temps.

Jusque-là on n'avait pas recherché ses opinions religieuses, lui-même n'avait touché qu'avec la plus grande circonspection à ce point capital ; mais voilà que, tout-à-coup, ébloui par le succès et entraîné par un sentiment aveugle de logique, il jette le masque, et accuse publiquement toutes les religions existantes de mensonge, d'impuissance ; elles sont, dit-il, la source de toutes les souffrances qui dévorent la société, parce qu'elles ont pour fondement la responsabilité humaine, principe évidemment contraire à la loi naturelle et à la raison : il n'y eut qu'une voix dans tout le clergé anglican, si froidement fanatique, contre l'audacieux novateur, mais de nombreuses sympathies le protégeaient, on dut se contenter de le poursuivre dans l'ombre.

Cependant cette conclusion découle si naturellement des prémisses posées dans les *Nouvelles vues de la société*, qu'il y

a lieu de s'étonner d'un *tolle* si général, à moins que l'on ne suppose la philosophie aussi soumise aux lois du *Cant*. A quoi servirait un Dieu et à plus forte raison un culte, dans une société comme celle rêvée par le réformateur ? Je n'ai que faire d'un Dieu qui ne peut rien ni pour ni contre moi. Dieu, c'est l'espoir du malheureux qui cherche dans la prière un adoucissement à sa peine ; c'est le point central autour duquel gravitent toutes les forces intelligentes de la nature, c'est le phare lointain qui sert à guider l'âme à travers les écueils de la vie, c'est la récompense promise aux bons, c'est la menace perpétuelle suspendue sur la tête des méchants : encore une fois, à quoi servirait ce dieu, je vous prie, dans la société de M. Owen, où tout le monde est heureux, où l'intelligence n'est pas reconnue, d'où l'âme est bannie et dont les membres ne sont ni bons ni mauvais? il a donc bien fait de le retrancher, comme inutile : la *natura-naturans* et *natura-naturata* de Spinosa, voilà le vrai dieu d'un homme sans âme, c'est le dieu des brutes.

Chose singulière, M. Owen, si dépourvu de sens moral et philosophique, après avoir le premier proclamé la nécessité d'une réforme qui assurât aux classes ouvrières une part du bien-être que leur travail répand dans la société, osa seul aussi, en dépit de H. Hunt et de Cartwright soutenir que les réformes demandées par les Whigs, entr'autres l'abolition des Bourgs-pourris, n'étaient que des réformes de mot, et des manœuvres de parti, parfaitement inutiles et indifférentes au bien-être du peuple. Cette franchise acheva de le perdre et je doute qu'on accueillît mieux aujourd'hui celui qui viendrait dire à nos réformateurs ; ce n'est pas le droit de voter que le peuple demande, c'est le droit de ne pas mourir de faim ; le droit de voir ses filles à l'abri de la corruption que produit la misère, le droit de voir ses fils échapper enfin à cette fatale influence du paupérisme qui en fait trop souvent des Crétins, ou au moins des êtres qui ne sont que la moitié d'un homme; ou s'il désire les droits politiques que vous lui offrez ; c'est parce qu'il espère s'en servir pour

améliorer son sort, et pas pour autre chose. Malheureusement cet admirable bon sens pratique, que M. Owen doit à sa longue expérience des affaires, finit toujours par tourner au paradoxe et aboutir à l'un des principes que nous avons rapportés plus haut: la réforme Whig n'a pas produit tout l'effet qu'on s'en promettait, donc elle est mauvaise, — voilà sa manière de raisonner.

Privé de ses protecteurs que la mort ou l'indifférence lui avait enlevés, découragé par l'inutilité de ses efforts et par les attaques incessantes de l'église et de l'opposition Whig, il résolut d'aller demander à l'Amérique un sol vierge pour établir une nouvelle colonie expérimentale, et une tolérance qu'il ne pouvait plus trouver dans sa patrie.

Le nouvel essai tenté à New-Harmony, donna les plus tristes résultats; les vices de la constitution socialiste ressortirent avec une évidence telle, qu'un réformateur moins prévenu que M. Owen eut désespéré de son entreprise ou recommencé sur une autre base. M. Owen ne tenant compte ni du talent ni de la fortune, ne comptant les hommes que comme des unités. ne vit arriver à lui ni l'intelligence, ni les capitaux, ces deux agents créateurs de toutes sociétés, et New-Harmony dût recruter ses colons parmi ces êtres sans nom, moitié hommes, moitié brûtes, qui sont dans la société comme la vase au fond d'un fleuve. Avec un personnel semblable, l'expérience devenait décisive, en faveur des socialistes, si elle réussissait; si elle échouait, en faveur de leurs adversaires. Elle échoua, comme on devait s'y attendre, et M. Owen s'excusa en attribuant cet échec au manque de préparation des caractères. Lui fallait-il donc, selon la belle expression de M. Reybaud, une population d'anges pour constituer une bonne société humaine? M. Owen oubliait sans doute son rôle d'apôtre des classes pauvres et souffrantes dont il avait lui-même attribué la démoralisation et les vices à la pauvreté et aux souffrances qui l'accompagnent. Son excuse est une simplicité ou un effronté faux-fuyant. Rien dans ses ouvrages ne l'autorise; mais elle résulte

peut-être d'une de ces nombreuses solutions de continuité que l'on a signalées dans ses idées. Du reste qui sait, si M. Owen, frappé des impossibilités qui se dressaient devant lui à chaque pas, n'a point reconnu la nécessité d'opérer seulement sur les enfants et les adultes, dont les vices n'ont pas encore de consistance et cèdent facilement? Mais que ferait-il alors des hommes qu'il juge incurables? Ces hommes refuseront de lui confier leurs enfants; les enfants des riches refuseront de quitter leurs familles pour se faire ouvriers. — On admettra dans la communauté les hommes raisonnables ou vertueux, — à quel signe les reconnaîtrez-vous? — Mais je vous accorde cette faculté, croyez-vous que les méchants souffriront patiemment l'exclusion insultante dont vous les aurez frappés? ils vous feront une guerre à mort; et alors adieu les réformes, adieu les échanges qui sont pour vous la source du bien-être, adieu le plaisir qui est votre but suprême, votre dieu.

De retour en Angleterre, M. Owen trouva le nombre de ses partisans augmenté par les soins d'un homme de mérite de M. Abram Combe: oubliant la déconvenue qu'il venait d'essuyer, il commença presqu'aussitôt une série de voyages et de prédications qui amenèrent l'établissement d'une nouvelle colonie socialiste à Orbiston. M. Combe en fut nommé directeur; grâce à son inaltérable patience, à la douceur insinuante de sa parole et à sa fermeté, les vices sans nombre qui étaient venus chercher dans le nouvel établissement un asile commode et à l'abri du besoin, disparurent peu-à-peu: on espérait voir revivre les beaux jours de New-Lanark; mais le directeur étant mort tout-à-coup, tous les fruits de sa laborieuse et sage administration furent perdus: l'insubordination, et la débauche envahirent de nouveau la colonie, personne ne travaillait plus, chacun comptant sur le travail des autres: les directeurs qui succédèrent à M. Combe eurent beau faire, les grossières passions de la foule que l'on avait soulevées à plaisir triomphèrent de leurs efforts; ils lui avaient dit: la satisfaction de tous vos penchants, tel

est le seul bien, le seul but de la vie; chaque colon cherchait le bonheur dans la satisfaction d'une passion favorite; cette vie était la conséquence logique de la doctrine qu'on leur enseignait. Pourquoi M. Combe est-il mort si tôt? il aurait sans doute tiré de cet horrible chaos de principes dissolvants et de tendances généreuses, un système raisonnable, c'est-à-dire applicable à la société; il était déjà parvenu à faire reconnaître les droits de la fortune, il n'aurait pas tardé à proclamer ceux de l'intelligence, et conséquemment ceux de la morale humaine, c'est-à-dire de la loi, en attendant que de conséquence en conséquence il arrivât à sentir la nécessité d'une autre morale, de la morale religieuse.

Voilà dans toute la vérité l'histoire de M. Owen et de ses idées. Ce grossier système de bonheur, ce code de la matière, n'est que le résidu de la philosophie du XVIIIe siècle; ce sont les théories de D'Holbach accouplées à celles de Jean Jacques, c'est la philosophie sensualiste réduite à sa plus simple expression. Depuis la mort de M. Combe, le réformateur anglais est retombé dans ses anciens errements; il a proscrit de nouveau la propriété et l'intelligence, poussé par cette inflexible logique dont il est possédé. Selon sa croyance, les hommes naissent absolument égaux; les circonstances, le hasard sous un autre nom, exercent une action égale, quoiqu'en sens divers, sur chaque individu; doués des mêmes passions, des mêmes besoins, dont la satisfaction constitue tout le bonheur qui leur est dévolu, ils ont le même droit aux jouissances de la vie et aux biens qui les procurent. — Le bonheur se compose de viandes, de liqueurs, de vêtements, de houille (nous parlons du bonheur anglais), de logements confortables, de femmes et d'argent; pour que chacun ait sa part de ce bonheur, il faut que les éléments dont il se compose, soient également à la portée de tout le monde, donc il faut que les riches disparaissent comme absorbant, outre leur part de jouissances, celles d'un grand nombre de prolétaires: donc il faut proscrire l'intelligence comme éminemment ambitieuse et remuante; en effet, semblable au liège, elle tendrait sans

cesse à s'élever au dessus du niveau général, à surnager, et elle parviendrait bientôt à constituer une aristocratie nouvelle; quant à l'âme, *c'est une cinquième roue à un chariot* pour nous servir d'une expression vulgaire, mais énergique. Voilà de la logique de bon aloi, rigoureuse comme une déduction mathématique; que voulez-vous de plus? la logique n'est-elle pas la reine du monde? les philosophes nous le disent du moins.

L'appât est grossier; c'est précisément ce qui lui a valu un si grand succès. Mais aussi, savez-vous à quelles gens s'adressent ces belles théories? à des gens qui gagnent de l'argent pendant quatre mois de l'année et meurent de faim pendant les huit autres; à des ouvriers que les machines, ouvriers plus rapides et moins coûteux, chassent peu-à-peu des ateliers; à des femmes qui n'ont pas de pain à donner à leurs enfants et qui sont souvent réduites pour s'en procurer, à aller le soir murmurer aux oreilles des étrangers et des passants ces deux mots qui résument toute l'histoire du peuple, du *mob* de la riche Angleterre, *I am hungry* (j'ai faim!) Demandez à ceux qui ont entendu ces trois mots sur les trottoirs si brillamment éclairés de Londres ou dans les rues populeuses de Manchester et de Birmingham, à ceux qui au sortir d'un théâtre ou d'une soirée ont vu une ombre glisser dans la rue solitaire et endormie, en murmurant ce terrible refrain; à ceux qu'une femme en robe de soie, en long châle, en voile, une dame a le soir abordés, en leur disant d'une voix douce: *I am hungry, sir*; (j'ai faim Monsieur) demandez-leur quel effet ces trois mots ont produit sur eux. L'étranger, au sortir de ces copieux et interminables diners, que l'hospitalité britannique ne lui ménage pas, frémit en entendant cette lugubre et éloquente révélation de misères inconnues aux peuples du continent; cri de détresse qu'une aristocratie et une bourgeoisie également égoïstes et insensibles s'efforcent en vain de couvrir par le bruit de leur or et de leurs machines.

Nulle part autant qu'en Angleterre les alternatives d'un travail forcé et d'un chômage périodique ne sont sensibles à

la classe pauvre; épuisée de misère et de besoin elle cherche dans l'orgie qui absorbe le prix de son travail présent, à oublier les privations de la veille, sans penser que le lendemain peut les ramener; voilà que tout-à-coup une lettre arrive d'Amérique ou des Colonies, la récolte du coton sera brillante, il y aura baisse sur tous les marchés d'Europe: vite que l'on suspende le travail, que l'on ferme les ateliers, car ici la philanthropie ce serait la faillite, c'est-à-dire la ruine et le déhonneur. Quinze jours après, une autre lettre annonce à l'Angleterre que les banques américaines ont accaparé toute la récolte pour amener une hausse forcée; quelques métiers battaient encore, quelques broches tournaient, il faut déjouer la conspiration des banques américaines et garder ses cotons pour attendre le moment de la hausse et pour y aider au besoin. Au bout d'un mois les cotons se vendent à des prix avantageux, il s'agit maintenant de réparer le temps perdu; les ouvriers passeront 16 heures et même 18 sur 24, au milieu d'une atmosphère empestée, qui tarit dans les enfants les sources de la vigueur et souvent de la vie, qui échauffe et surexcite les hommes et les femmes et leur fait presqu'un besoin de cette hideuse et sale débauche, inconnue partout ailleurs que dans les grands centres manufacturiers; allons, tout va bien, les pièces d'étoffes arrivent par milliers dans les magasins et dans la cale des navires; mais cette masse de coton jetée en même temps sur les marchés amène une baisse rapide; les banques des Etats-Unis ont perdu quelques millions de dollars dans cette spéculation et sont obligées de suspendre leurs paiements en partie; qu'importe, Manchester, Nottingham et Glascow y ont gagné un million de livres sterlings; elles ont vendu cher des cotons achetés à bon marché; leur vente est achevée juste au moment où la baisse arrivée à son dernier terme leur permet de renouveler leurs provisions à des prix avantageux; voilà le commerce. Que deviennent les ouvriers pendant toutes ces évolutions? ils meurent de faim, et pour se distraire, ils vont grossir l'auditoire des missionnaires Owenites. Dans un terrain si bien préparé la semence de la réforme ne peut que germer parfaitement.

Une seule chose nous étonne, c'est que la moitié du Royaume-Uni ne soit pas encore Owénite; mais patience, les apôtres du socialisme, la misère du peuple et l'horrible intolérance du clergé aidant, viendront à bout de leur tâche. Déjà il n'est pas de ville un peu considérable qui n'ait son église owénite, où l'on apprend aux ouvriers mécontents et affamés que tout est à tous, et que nous ne sommes dans ce monde que pour jouir. Les chartistes se sont chargés de traduire en faits ces belles maximes.

Nous avons dit que les théories de M. Owen ne pouvaient réussir qu'en Angleterre, nous aurions pu dire qu'elles ne pouvaient naître que là ; le *Quarterly Review* dit en propres termes: le socialisme ennemi du mariage, de la propriété et de la religion, émane du protestantisme extrême et dissident. —La Revue tory aurait pu ajouter: comme le protestantisme dissident émane du protestantisme orthodoxe. Il y a longtemps que Bossuet avait prédit ce résultat. Les réformateurs sont logiciens; le peuple est encore plus logicien qu'eux.

Jamais ces tristes et énervantes doctrines n'auraient réussi dans une société mieux organisée; elles n'y seraient peut-être pas écloses; ce qu'il y a de sûr c'est qu'elles ne s'implanteront jamais dans un pays catholique. Il nous reste de notre éducation religieuse un sentiment trop vif de notre libre arbitre, un instinct trop puissant d'organisation et d'ordre, pour que jamais un système comme celui de M. Owen se produise en France ou en Belgique avec la moindre chance de succès. Voyez plutôt les livres de tous les réformateurs français; la légèreté tant reprochée à leur nation ne les a jamais poussés jusqu'à méconnaître ainsi la nature humaine et la nature politique des sociétés; très-souvent, leur seul défaut consiste dans l'exagération d'une idée utile aux dépens d'une idée nécessaire. Les St.-Simoniens, par exemple, en haine du principe démocratique pur, qui veut que l'intelligence marche l'égale de l'ignorance, proclamèrent le règne absolu de cette intelligence méconnue par leurs adversaires;

ils dirent : *à chacun selon ses œuvres*. Le principe était bon, mais l'application absolue en était impossible ; d'ailleurs l'idée de voir un homme seul chargé du soin de discerner et de doter l'intelligence, c'est-à-dire revêtu des attributs de la divinité, savoir : l'omniscience et la justice, répugnait aux intelligences même les plus audacieuses, et effrayait les autres. Le père Enfantin aurait dû se rappeler ce vers de M. C. Delavigne

Lès sots depuis Adam sont en majorité,

il aurait dû savoir que rien au monde n'est vaniteux comme un demi-savant et Dieu sait si nous en avons, vaniteux et exigeant comme un parvenu, ou en d'autres termes, que notre société est composée d'individus qui ont passé par Rome et par Athènes pour arriver dans un comptoir, dans les bureaux d'une administration, où leur génie languit et s'étiole en attendant une gloire qui ne doit jamais leur échoir, d'individus qui méprisent profondément leurs chefs, parce que ceux-ci ne savent ni le grec ni les règles de l'art d'écrire, et qui en sont à leur tour méprisés, parce qu'ils manquent de ce bon sens pratique qui est le génie des affaires, parce qu'ils sont trop savants pour être bons à quelque chose (*sic*). Or, comment concilier ces deux moitiés de la société, dont l'une croit que la Réthorique suffit à tout, dont l'autre est persuadée qu'avec 50,000 frs. de rentes on ne saurait être un sot ? Les St.-Simoniens avaient choisi un mauvais point de départ, doublement mauvais, en ce qu'il tendait à créer une féodalité morale qui n'aurait pas tardé à se transformer en féodalité réelle, et à faire de nous une société de rétheurs. Le St.-Simonisme faisait appel à la vanité, la vanité l'a tué. Du reste malgré ses bons instincts, sous le rapport de la morale civile ou religieuse. il n'était point né viable. Fourrier a-t-il été plus heureusement inspiré que St.-Simon ? L'étude des théories phalanstériennes peut seule résoudre cette question.

(*La suite à un prochain numéro*).

FERDINAND CARRON.

CHRONIQUE LUXEMBOURGEOISE — OTHFRIED LE SAXON.

(798 - 804.)

1. FRANCS ET SAXONS.

Nule guerre n'ot onques plus longue li rois ne plus cruel, né qui plus li grevast, ne traveillast le pueple de France. — (Chroniques de St-Denis sur les gestes du grant roy Charlemainne. Liv. 1, ch. II.)

CHAPITRE I.

La métairie de Longlier.

A peu de distance de la chaussée romaine qui traversait les Ardennes d'Ivoix à Namur, s'élevait, à la fin du huitième siècle, époque où commence cette chronique, une tour sombre et élancée, connue sous le nom de *Novum Castellum* [1]. Cette tour, bâtie dans les derniers temps de la domination romaine dans le Luxembourg, avait servi de refuge aux légions terrifiées de l'empire, expirant sous l'invasion barbare. Devenue sous le règne des conquérants une sorte de château fort, elle était célèbre par la captivité de Griffon, ce héros des légendes chevaleresques, issu de Charles Martel et d'une noble fille de la Bavière, et qui, dans sa lutte contre Pépin-le-Bref, y avait passé quelques années d'une dure réclusion [2]. Un chemin de traverse, partant de la voie romaine, passait au pied du Novum Castellum et traversant pendant un quart de lieue environ la forêt des Ardennes, débouchait dans une vallée assez étroite, sillonnée par un ruisseau. — A gauche s'élevait une montagne couverte de bois; à droite une colline moins forte, mais plus escarpée, que la vallée entourait de trois côtés. — Un large sentier, serpentant au milieu des rochers, conduisait au sommet de la colline, au

[1] Aujourd'hui Neufchâteau.

[2] Aimoinus lib. 4. cap. 58.

pont-levis d'un vaste édifice d'une architecture simple et primitive. — De forme carrée, il était flanqué de quatre tours peu élevées, percées de meurtrières. — Sur la façade dominant la vallée s'ouvraient une infinité de petites fenêtres et une porte assez large pour laisser passer un char de guerre. Au centre de ce bâtiment s'étendait une immense cour sur laquelle donnaient un grand nombre de portes, dont la disposition symétrique annonçait plusieurs habitations dépendant d'un même maître. — Du côté droit se trouvait la face principale qui, plus élevée que les autres, était percée au rez-de-chaussée d'une large porte à deux battants. — Cet édifice était la *villa* ou métairie royale désignée dans les chroniques par le nom de *Longlare*, et occupait à peu près l'emplacement actuel du château de Longlier [1]. Pépin-le-Bref y avait passé la Noël et l'hiver de l'an 759, la Noël et les fêtes de Pâques de l'an 763. — Charlemagne, depuis son avénement, n'y séjournait plus qu'en passant; mais comme c'était la seule métairie importante qu'il eût dans les Ardennes, il en avait confié l'administration à l'un de ses leudes les plus fidèles, au Franc Widric, en récompense de ses services longs et dévoués, et comme asile de sa vieillesse [2].

La métairie formait comme un oasis au milieu des forêts et des bruyères incultes qui l'entouraient de toutes parts; dans un rayon d'un quart de lieue aux environs, la terre était cultivée de même que quelques espaces au pied de la montagne qui s'élevait en face; de l'autre côté de la vallée.— Quinze à vingt maisons de cultivateurs dépendant de la métairie étaient éparses sur le versant de la colline et sur le plateau qui s'étendait jusqu'au Novum Castellum.

A quelques pas de la métairie même s'élevait une petite chapelle bâtie en pierres. — A l'extérieur, à droite de la

[1] Le château, habité aujourd'hui par un fermier, appartenait autrefois à M. Leclerc de Neufchâteau; il est aujourd'hui, si je ne me trompe, la propriété de M. De Tel conservateur des hypothèques à Huy.

[2] Vid. Annales Francorum auctiores vulgò Tiliani vocati. — Annales rerum Francicarum Loisei ad ann. 759. 763. — Annales Francorum Metenses ib. — Eginhardi Annales Pippini regis etc ib.

porte d'entrée, se trouvait un baptistère en pierre bleue, comme c'était la coutume en ces temps ; le christianisme étant encore peu répandu, le cas du baptême d'un adulte se présentait fréquemment, ne fût-ce que lorsque le Franc ramenait quelque captif infidèle du fond de la Germanie ; la conversion et le baptême étaient la condition rigoureuse de la vie qu'on lui laissait. — A gauche de la porte se trouvait placée la chaire à prêcher ; une sorte d'auvent assez spacieux recouvrait le baptistère et la chaire, et servait à protéger contre les intempéries de l'air les assistants et les auditeurs [1].

On était au mois d'avril de l'an 798 ; la cour de la métairie était couverte d'une épaisse couche de neige que sillonnaient plusieurs sentiers conduisant aux divers ateliers, ou aux étables à bœufs, à porcs, à brebis, sentiers tracés par les ouvriers ou les serfs chargés de la garde et du soin des troupeaux [2]. Dans l'intérieur des bâtiments, on entendait mille bruits divers causés par les artisans en tout genre attachés à l'exploitation de l'établissement ; le marteau du forgeron, la hache du charpentier s'unissaient à la roue du tourneur, à la navette du tisserand [3] ; par dessus tout dominaient les plaintes et les aboiements des chiens de toute espèce renfermés dans le chenil [4].

Bientôt une cloche annonça l'heure du repas du soir ; hommes et femmes sortirent des ateliers, se dirigèrent vers le corps de logis principal et entrèrent dans la première pièce à laquelle conduisait un large corridor dallé de pierres ardoisées. — Au fond de cette pièce assez semblable à la cuisine d'une grande ferme de nos jours, s'ouvrait une immense

[1] On en trouve encore des débris dans les vieilles églises. M. Capefigue dit avoir vu à Viterbe où à Sienne, un de ces baptistères parfaitement conservé, et à côté la chaire en pierre du prédicateur, tout en dehors de l'église.

[2] Capit. de Villis. art. 23. Baluze Capitul. Tom. I. p. 331. et Dom Bouquet, Historiens des Gaules tom. V. p. 652. —

[3] Capit. de Villis art. 45.

[4] Capit. de Villis. art. 58.

cheminée soutenue par des piliers carrés. et dans laquelle brûlaient des bûches entières de bois sec, qui jetaient de flamboyantes clartés jusqu'aux extrémités de la salle. — Au milieu se trouvaient de longues tables destinées à recevoir les mets du souper, et autour desquelles étaient disposés des bancs grossièrement construits [1]. A la première de ces tables devait s'asseoir avec sa famille le comte de Widric, le chef de la ferme. — La seconde était destinée aux hommes libres, la troisième aux esclaves qui, presque tous, étaient Saxons. — Les bancs des deux premières étaient couverts de peaux de mouton; ceux de la troisième étaient nus. — Un fauteuil de chêne orné d'antiques sculptures et garni de cuir noir était préparé pour Widric; le dossier en était revêtu de la peau d'un loup tué pendant l'hiver précédent. — Près du feu étaient couchés trois de ces énormes dogues appelés *molossi* dans les chroniques, et qui, en qualité de gardiens nocturnes, avaient le privilége de prendre leur part du repas commun, pour être ensuite lâchés en liberté dans la cour, afin de veiller au repos des habitants de la métairie.—Deux hommes, spécialement affectés au service de la cuisine, étaient occupés à retirer des légumes [2] d'une immense marmite suspendue à une crémaillère, à les déposer sur plusieurs plats, et à retourner des quartiers de mouton et de porc rôtissant sur le gril [3]. La table destinée à Widric demeurait inoccupée; le comte était parti depuis sept jours pour l'assemblée du printemps convoquée inopinément et avant le temps, par Ebroïn, l'un des légats de Charlemagne, qui avait hiverné à Heerstall [4]. Odomer, fils de Widric, l'avait accompagné, et depuis lors la noble comtesse s'était renfermée dans le gynécée [5], et n'assistait pas aux repas communs.

[1] Capit, de Villis art. 42.

[2] Capit. de Villis art. 62.

[3] Capit. de Villis art. 35.

[4] Il ne s'agit pas ici de Herstall de la province de Liége, mais d'un lieu de campement en Saxe, sur le Wéser, non loin de Brunisberg et près de l'endroit ou Eginhard fonda l'abbaye de Saligenstadt.

[5] Le gynécée était le bâtiment de la métairie réservé aux femmes et aux filles qui y préparaient, y filaient de la laine etc. Voy. Cap. de Villis art. 43.

Hug, le majordome de la métairie, entra; chargé en tout temps de la surveillance spéciale, il en avait l'intendance générale en l'absence du comte. Il alla se placer à la table des hommes libres, près du chapelain, auquel il dit de bénir les mets et les convives [1]. Cette cérémonie terminée, tous s'assirent, le repas commença et la conversation s'engagea à la table de Hug, pendant que les esclaves gardaient un profond silence qu'ils n'eussent osé rompre en présence de leurs maîtres, dévorant à qui mieux mieux leur maigre pitance.

— Tout le monde est-il rentré? dit Hug en s'adressant à Leuthold, le gardien de la porte.

— Oui, répondit celui-ci, j'ai compté tous nos hommes, et je n'ai levé le pont et fermé la porte qu'après m'être assuré qu'il n'en manquait aucun.

— Tu as bien fait, Leuthold, car il ne serait agréable pour personne de coucher à la belle étoile aujourd'hui; la nuit sera rude et froide, je pense, et les loups seront dangereux.

— Ne m'en parlez pas, dit Lother, l'un des *collarii* [2] chargés de la nourriture et de l'entretien de la meute; ne m'en parlez pas, les damnés animaux n'ont fait que rôder toute la nuit dernière aux environs, si bien que les chiens ne nous ont pas laissé dormir, tant ils se démenaient et aboyaient dans leur trou.

— Et tenez, dit Leuthold, voici qui ne nous annonce pas un sommeil plus tranquille.

En effet, des hurlements sourds et prolongés se faisaient entendre au loin.

Les dogues dressèrent l'oreille et se mirent à gronder.

— Paix là! dit Hug en s'adressant aux chiens. Je suis sûr, continua-t-il, je suis sûr, à les entendre, qu'ils sont au moins vingt ou trente; et dire que pendant tout l'hiver nous avons été harcelés ainsi, et que nous n'avons que trente-trois peaux. — Voici bientôt le temps de les envoyer au roi [3]. Lother,

[1] Hincmar, *de Ordine palatii.*
[2] Capit. de Villis. art. 58.
[3] Capitul. de Villis. art. 69.

entends-toi avec les autres piqueurs ; il faut demain préparer des fosses et des appâts ; laisse jeûner les chiens ; nous férons une traque après-demain [1].

Hug prit un grand pot de cervoise [2] placé devant lui, en but une large rasade et le fit circuler autour de la table, en l'offrant d'abord au chapelain. — Le silence régna pendant quelques instants.

— J'ai appris, reprit Hug, que la maison de Rodbert le laboureur, près de la forêt, avait été attaquée la nuit dernière, et qu'après l'avoir beaucoup maltraité on lui avait enlevé ses deux chèvres ; personne ne sait-il l'auteur de ce mauvais coup ?

— Pas que je sache, répondit le chapelain ; le pauvre homme est venu me raconter ses malheurs en pleurant ; mais il n'a pu reconnaître aucun des assaillants qui étaient assez nombreux pour qu'il ne put penser à faire résistance ; ce qu'il y a de sûr, je le crois du moins, c'est que les coupables ne sont pas des hommes de Longlier.

— Aurions-nous des brigands dans le voisinage ? dit Hug. Il ne nous manquerait plus que cela. — En tout cas, il sera bon de placer quelques hommes de la garnison de Novum Castellum, çà et là en embuscade, pour surprendre les malfaiteurs qui, sans doute, n'en resteront pas à leur coup d'essai. — Landryk, tu te tiendras prêt à partir dès demain matin pour la tour ; tu viendras prendre le message [3].

Le pot de cervoise fit une seconde fois le tour de la table.

— Pourvu qu'il ne nous arrive pas encore une expédition contre ces enragés Saxons ! dit Hug.

A ces mots quelques-uns des esclaves levèrent la tête et prêtèrent attention.

— Voici les travaux des champs qui vont commencer, continua le majordome ; cela ferait encore cinq hommes de moins, sans compter le noble comte et le brave Odomer ;

[1] Même article.
[2] Capit. de Villis art. 46.
[3] Capit. de Villis art. 27.

une désagréable nouvelle pour ceux qui devraient partir, un surcroît de besogne pour ceux qui resteraient.

— Que le ciel extermine ce peuple de mécréants et de damnés! s'écria Leuthold. — Depuis le roi Pépin, que je suis portier de la métairie, il ne s'est presque pas passé d'année que je n'aie vu partir nombre de mes hommes pour ce pays de marais et de brigands, et chaque fois il en est revenu bien peu.

— Il faut aussi que ces Saxons aient le diable au corps! Voici plus de dix ans que leur grand chef Witikind a fait sa paix avec le noble roi; il a reçu les saintes eaux du baptême [1] et depuis lors, il vit tranquille, comblé des bienfaits de Charles, a-t-il eu à se repentir de sa conversion?.

— Non, répondit le chapelain, il y a gagné la vie de l'âme et le repos du corps; mais Dieu a versé sa malédiction sur ses impies compatriotes. Eux aussi se sont fait baptiser, ils ont reçu les enseignements de saints missionnaires; ils sont demeurés tranquilles quelques années, puis ils se sont révoltés pire que jamais; ils ont repris leur idoles abhorrées, ils ont recommencé leur œuvre sacrilége de massacre et de destruction.

— C'est vrai, dit Leuthold, ils n'épargnent ni prêtres ni évêques, ni chapelle ni église, ni saint ni diable....

— Dieu est juste! reprit le chapelain, il a pris le grand Charles pour ministre de ses vengeances, et tôt ou tard, elles s'accompliront....

— Je ne doute pas qu'une nouvelle expédition ne soit résolue, dit Hug; le plaid a été assemblé subitement et avant le temps; il faut qu'il y ait quelque chose de nouveau dans le Nord. Qu'on ait soin de réparer les armures, et d'en forger de nouvelles pour remplacer celles qui ne sont plus en état de servir; le comte peut arriver d'un moment à l'autre avec l'ordre de guerre!

A peine ces mots étaient-ils prononcés, que le cor retentit à la porte de la métairie, sonnant la fanfare favorite du

[1] En 785 à Attigny.

comte Widric. Tous les convives se levèrent et s'élancèrent dans la cour pour recevoir le seigneur de Longlier [1].

—

CHAPITRE II.

Le départ.

> .... All' armi !
> La Patria ci chiama
> Rossetti-Rime Scelte.
>
> Aux armes; la patrie nous appelle.
>
> En guerre les guerriers; Mahomet; Mahomet;
> Les chiens mordent les pieds du Lion qui dormait!
> Victor Hugo, Orientales.

Leuthold et les deux archers de garde ouvrirent la porte, baissèrent le pont-levis, et Widric et Odomer entrèrent dans la cour, montés sur deux de ces fiers et robustes chevaux, à la taille haute, à la forte encolure, venant des gras pâturages du Rhin, de la Bavière et de la Germanie [2]. Ils restaient longtemps sauvages, puis une fois domptés, on les caparaçonnait de fer pour les mettre à l'abri des traits, des javelots et de la pointe des épées [3], et les leudes s'élançaient aux batailles.

— La guerre! s'écria Widric d'une voix tonnante. Et il sauta à bas de son cheval qu'il abandonna aux soins des palefreniers, et entra dans la salle commune; Odomer l'avait suivi; les serfs étaient demeurés dans la cour; les hommes libres étaient rangés près de la porte, attendant la volonté du maître.

— Allons! dit Widric, le feu aux forges !.. Préparez les

[1] Voy. pour tout ce chapitre Ducange Glossarium aux mots *Villa*, *Villanus*, *Servus*.

[2] C'est une chose très-remarquable que la sollicitude avec laquelle Charlemagne s'occupe des chevaux dans sa législation; Voyez le cap. *de Villis* passim.

[3] Remarquons que la grande époque du caparaçonnement des chevaux est postérieure; c'est surtout au 10e siècle; alors hommes et chevaux sont de fer.

chars, les cuirasses, les armes... dès demain on part pour le Rhin!... Hug, je me fie à ton zèle!..

Le marjordome sortit pour préciser les ordres du comte. Widric et Odomer s'approchèrent du foyer qui répandait une vive et joyeuse lumière dans la pièce. Widric s'assit dans son large fauteuil de chêne, et plaça sur les chenets[1] ses pieds engourdis par le froid. Le comte était un beau vieillard; sa figure noble et imposante était encadrée de longues boucles de cheveux jadis blonds, aujourd'hui d'un blanc de neige, par suite de son âge avancé et des fatigues de la guerre. — Widric avait fait la plupart des guerres du roi Pépin; puis il avait suivi Charlemagne dans ses merveilleuses et innombrables expéditions; Saxe, Lombardie, Espagne, il avait tout vu; partout il avait combattu au premier rang et jamais, l'ennemi quel qu'il fût, ne l'avait vu fuir devant lui. De nobles cicatrices témoignaient de sa bravoure et son regard fier et plein de feu annonçait que les années n'avaient pas éteint en lui la flamme du dévouement. — Aussi, bien que dépuis longtemps, il eût dépassé l'âge qui dispensait du service militaire, jamais il n'avait manqué à l'appel de la patrie, lorsque le cri de guerre s'était fait entendre, et jamais non plus, son corps robuste et habitué à toutes les fatigues n'avait fait défaut à son noble cœur. Widric avait conservé l'ancien costume national franc, et, malgré les avantages évidents que pouvait offrir l'armure romaine adoptée par Charlemagne pour ses armées, armure qui fut incontestablement l'une des causes qui facilitèrent ses conquêtes, le vieux comte était resté fidèle à la framée nationale, au bouclier rond des francs, et à l'espèce de bonnet de cuir de bœuf dont les barbares armaient leur tête.

Vis-à-vis de son père, de l'autre côté du foyer, s'était assis Odomer, dont la mâle et fière physionomie annonçait un digne fils de Widric. Unique enfant du comte, à peine avait-il atteint sa vingt-deuxième année, mais déjà il s'était distingué dans les combats, et maintes fois le grand roi s'était

[1] Capit. de Villis art. 42.

complaisamment arrêté pour applaudir de la voix et du geste aux exploits du jeune leude. L'œil bleu d'Odomer était fixé sur les tisons flamboyants de la cheminée qui éclairaient son pâle visage de leurs reflets scintillants. — Sa longue chevelure blonde s'échappait en boucles ondoyantes de son casque à visière, armet merveilleusement treillagé; il portait la cuirasse, et le bouclier romains et avait adopté la pique et le javelot au lieu de la framée franque.

Pendant qu'on préparait le repas des deux guerriers, la comtesse parut, prévenue du retour de Widric, curieuse et inquiète à la fois de connaître le résultat du plaid, elle avait quitté le gynécée. Courbée sous le poids de l'âge, elle entra dans la salle, soutenue par deux de ses femmes, qu'elle renvoya après s'être assise entre son époux et son fils.

— Eh bien? dit-elle.

— La guerre! répondit Widric, Dieu soit loué, la guerre!.. et une guerre d'extermination.

Hug venait de rentrer.

— Majordome, dit le comte, va nous chercher quelqu'une de ces vieilles cruches de vin du Rhin qui datent du roi Pépin [1]. Nous avons la guerre, Hug, et avant le départ, je veux faire un bon repas encore! Va! puis tu viendras recevoir mes dernières instructions.

Le majordome sortit et ne tarda pas à apporter une sorte de large amphore de terre cuite, hermétiquement fermée de cire; puis il plaça sur la table du comte trois coupes d'argent et les remplit.

— Buvons, dit Widric, buvons à la mort des Saxons! Odomer prit sa coupe; Hug s'était assis à l'écart.

— Eh bien! dit Widric, que fais-tu, mon vieux majordome, prends donc et bois!

— Mais la noble comtesse! dit respectueusement Hug.

La comtesse fit signe qu'elle n'en voulait pas.

— Qu'est-ce, Hug? Est-il convenable que les femmes franques s'abreuvent de cette liqueur? Non! non! elle est ré-

[1] Capit. de Villis, art. 8.

servée aux hommes ; prends ta coupe, Hug, et bois à la défaite des Saxons !

Hug obéit, et les trois hommes vidèrent d'un trait les coupes d'argent.

Le repas était prêt, Widric et Odomer mangèrent en silence, puis quand ils eurent fini :

— Qu'est-il encore arrivé dans le Nord ? dit la comtesse avec anxiété.

— Ce qui est arrivé ? répondit Widric, les démons de Saxons ont massacré le noble Gottschalk, l'envoyé de Charles au roi des Danois ; et non contents de ce crime, ils se sont saisis des comtes chargés de rendre la justice, et les ont impitoyablement égorgés [1]. A quoi ne doit-on pas s'attendre de la part de ces sauvages sans foi ni loi? Rien n'y fait, ni douceur, ni violence; les Francs ne seront tranquilles qu'après leur extermination.

— Widric, sont-ce là les paroles d'un chrétien ? dit la comtesse.

— D'un chrétien ! et que sont donc ces peuples maudits ? Méritent-ils qu'on ait pour eux quelque ménagement? Non ! non ! la guerre, je le répète, et la guerre à mort, voilà la dernière ressource à employer ! Combien de fois ont-ils méconnu les bontés du roi ? On leur a donné de saints missionnaires, on leur a donné de saints évêques ; on leur a bâti des églises ! Les missionnaires, les évêques, ils les ont sacrilégement égorgés au pied des autels ; des églises, ils n'ont pas laissé pierre sur pierre [2] !

— Vous dites vrai, dit Hug, ils ne méritent ni pitié ni miséricorde !

— Et combien de fois le roi Charles ne leur a-t-il pas pardonné ? Que n'a-t-il pas fait pour les gagner à lui ? Les bien-

[1] Voyez Eginhardi annales ad ann. 798. — Chroniques de St.-Denis liv. 1. ch. XI. — Poeta Saxonicus lib. III. ad ann. 798. — Annales Francorum metenses etc.

[2] Voyez les autorités citées plus haut et en général toutes les chroniques du temps *passim* et surtout à l'année 782, 783 et 784.

faits de la religion ! je viens de dire le cas qu'ils en ont fait. Puis on leur a donné des comtes de leur façon, leurs compatriotes : qu'est-il arrivé ? A peine le roi s'était-il éloigné, qu'ils étaient en pleine insurrection? Et, non contents de méconnaître la généreuse clémence de Charles, ne sont-ils pas venus nous assaillir jusqu'ici? n'ont-ils pas profité des guerres de Lombardie et d'Espagne pour envahir et ravager les côtes du Rhin et de la Moselle ?

— Mais vous êtes frères par l'origine ? dit la comtesse.

— Frères? oui ; mais eux sont le Caïn de la Sainte Bible !.. Ils ont refusé d'ouvrir les yeux à la lumière de l'Evangile ; ils ont gardé leurs sanguinaires divinités... et puis la jalousie est chez eux ! Dans leur pays de fanges et de marais, ils portent envie aux Francs... Ils sont nos ennemis, nos ennemis mortels, parceque nous avons marché devant eux, parcequ'avant eux nous avons passé le Rhin... Le territoire que nous avons conquis à la pointe de l'épée, voilà ce qu'il leur faut... Francs ou Saxons, il faut que l'un des deux peuples meure !.

Widric se leva inspiré.

— Et, grâces au ciel, s'écria-t-il, ce ne seront pas les Francs ! Allons ! Odomer ! Hug ! périssent les Saxons !

Odomer et Hug saisirent leurs coupes et répétèrent:

— Périssent les Saxons !

— Ah ! reprit Widric, toujours dans la même exaltation, forgez, forgez esclaves ! forgez, Saxons ! Forgez toute la nuit ! Il faut que demain les chars et les armures soient prêts ! Duren ! Duren ! Je vais te revoir encore ! Puis nous camperons sur l'Elbe ! Oh ! la Saxe, la Saxe !

Et le comte laissa tomber sa tête dans ses mains comme affaissé sous le poids de l'émotion qu'il éprouvait.

— Tu vas donc partir encore ! dit la comtesse ; tu vas partir ! tu vas t'exposer à mille dangers...

— Femme ! répondit Widric, mon bras est fort encore, et je l'espère, il abattra bien des ennemis... je pars ! je pars ! oh ! la guerre c'est la vie !

— Et moi ? s'écria douloureusement la comtesse, et moi,

vieille et infirme, je vais rester ici seule, délaissée!

— La patrie avant tout! c'est le devoir du Franc!

— Et toi, mon fils, mon Odomer, me quitteras-tu aussi?

— Oui mère, répondit Odomer, en l'embrassant, oui, l'honneur, le devoir l'ordonnent; j'ai hâte de rentrer dans la lice; il serait honteux pour le fils du noble Widric de manquer à l'appel au jour du péril!

— Bien; Odomer! dit le vieux comte : Hug, remplis les coupes!

De grosses larmes coulaient sur les joues de la comtesse.

— Femme, dit Widric, n'est-ce plus le sang franc qui fait battre ton cœur!

— Dieu vous protège! dit la comtesse en se levant pâle et émue, Dieu vous protège et vous ramène! mon sacrifice est fait!

— Dieu est juste, ma mère! ta prière sera exaucée, répondit Odomer.

Puis il prit le bras de la comtesse et la conduisit jusqu'au gynécée. Il vint ensuite retrouver son père et le majordome, et tous trois passèrent une partie de la nuit à parcourir les forges, les menuiseries, les remises, à presser les ouvriers, à surveiller les travaux.

Le lendemain, vers la fin du jour tout était préparé. Trois chars se trouvaient dans la cour, trois chars construits solidement, suivant l'ordonnance des capitulaires, et de telle manière que, s'il arrivait qu'il fallut les mettre à l'eau, ils pussent passer le fleuve sans que l'eau pénétrât dans l'intérieur [1]. Le premier de ces chars devait porter le comte et son fils; on y avait placé sept lances, autant d'écus, de carquois et d'arcs [2]; sauf la cuirasse et le casque, c'était l'armure complète des sept hommes que devait fournir la métairie de Longlier, de laquelle dépendaient vingt-cinq à trente manses. Le temps n'était pas encore arrivé où, comme lors des

[1] Capit. de Villis art. 64.

[2] Idem, ibid.

terribles invasions des Huns, Charles-le-grand exigea que de deux hommes possédant chacun deux manses, l'un marchât à l'ennemi [1]. Les deux autres chars étaient destinés à recevoir les provisions, les vivres nécessaires à la campagne; l'un portait douze muids de farine, l'autre autant de muids de vin [2]. Car, il est à remarquer qu'à diverses reprises le roi des Francs dans ses capitulaires, ordonna que ses hommes d'armes arrivés à une limite désignée, eussent encore des vivres, des armes, des habits pour trois mois [3]. Lorsqu'il s'agissait de passer le Rhin et d'aller en Saxe, la limite fixée était l'Elbe [4].

Le crime des Saxons était grand; Charles voulait une vengeance rapide et terrible; cela explique la promptitude avec laquelle les préparatifs s'étaient accomplis et pourquoi, bien que la nuit approchât, Widric ne souffrit pas que le départ fût retardé jusqu'au lendemain. Il chargea Hug de pleins pouvoirs pour l'administration de la métairie, et le crépuscule tombait, lorsqu'il monta sur son char attelé de quatre chevaux vigoureux. Odomer était à sa droite; tous deux étaient armés de pied en cap. Quant aux hommes d'armes qui devaient les accompagner, ils étaient à cheval, le casque en tête et cuirassés; leurs armes offensives avaient été déposées, comme nous l'avons dit, dans le char du comte, sauf l'angon, sorte de javelot ferré, arme favorite des Francs, qu'ils portaient ordinairement à la main. Le char du comte ouvrit la marche et franchit la porte au milieu des acclamations de tous les habitants de la métairie réunis pour assister au départ de leur seigneur; les chars aux provisions, suivirent, escortés de cinq hommes d'armes qui, avec le comte et son fils, formaient le contingent de Longlier [5].

[1] Baluze. Capit t. 1. p. 457. Dom Bouquet t. V. p. 678. Capit. a. 2.
[2] Capit. *de Villis* art. 64.
[3] Baluze. t. I. p. 493 Capit. Bononiæ art. 8. Dom Bouquet t. V. p. 684.
[4] Idem. Ibid. art. 8.
[5] Voyez pour ce chap. les capitulaires de Charlemagne sur le service militaire et *Ducange Glossarium* V° *Feudum militiæ*.

CHAPITRE III.

La Surprise.

> Donner donna un coup de sifflet qui fut répété par tous les échos ; on vit aussitôt sortir comme par enchantement une multitude de figures sauvages.
> TH. HOFFMANN. Le roi Trabacchio.

La petite troupe descendit dans la vallée et prit le chemin qui longeait la rivière et conduisait à la chaussée. La nuit descendait rapidement, et le ciel s'était couvert ; il se fit une obscurité profonde et une pluie fine et glaciale commença à tomber. Widric et Odomer s'étendirent sur des peaux de mouton placées au fond du char, et ne tardèrent pas à s'assoupir, grâce à la veille prolongée de la nuit précédente. On venait d'entrer dans la forêt, et les ténèbres avaient redoublé d'intensité ; on ne voyait pas à deux pas devant soi ; on n'entendait que le sifflement du vent dans les branches dépouillées, et le pas des chevaux qui, de temps en temps, poussaient un hennissement de terreur, lorsqu'ils sentaient la trace ou entendaient les hurlements lointains des loups. A cette époque, ces terribles animaux étaient tellement communs dans les Ardennes, qu'une fois le soleil couché, il était véritablement dangereux de s'aventurer dans les campagnes et que, même en plein jour, quand ils étaient poussés par la faim, ils osaient s'avancer par bandes nombreuses jusque dans les endroits habités [1]. Les hommes de Longlier comprirent que, bien qu'ils n'eussent qu'un court espace de forêt à franchir, ils couraient le danger d'une attaque subite et d'autant plus à craindre qu'on ne pourrait distinguer dans l'obscurité, l'ennemi qu'on redoutait ; ils eurent recours au moyen le plus sûr d'épouvanter et d'éloigner ces farouches animaux ; ils allumèrent quelques torches de bois résineux et les placèrent sur les deux premiers chars. — La pâle lueur

[1] Voy. avec quelles instances Charlemagne demande qu'on fasse la chasse aux loups et exige qu'on lui en envoie les peaux. Cap. *de Villis* art. 69.

de ces flambeaux improvisés leur permit de continuer leur route avec plus de sécurité.

Sécurité trompeuse ! Car à peine la troupe avait-elle parcouru la moitié de la distance qui séparait Novum-castellum de Longlier, qu'un coup de sifflet retentit et que douze où quinze hommes armés s'élancèrent sur le convoi et l'attaquèrent de tous côtés. Au coup de sifflet, Widric s'était éveillé en sursaut ; à peine fut-il debout qu'il reconnut une troupe de serfs fugitifs, ou de malfaiteurs en récidive, gens pour lesquels la législation carlovingienne était rude et sévère [1]. Bien que les assaillants ne fussent qu'imparfaitement armés, ils avaient l'avantage du nombre et il fallait songer à se défendre ; déjà les cavaliers avaient engagé une lutte acharnée dans laquelle personne ne lâchait pied. Odomer avait saisi un javelot et ne songeait qu'à protéger son père et à défendre l'approche du char ; car une fois les brigands maîtres des armes, tout était perdu. Widric se tenait sur l'avant, la lance en arrêt, menaçant les assaillants ; mais ceux-ci ne se décourageaient pas et déjà les hommes de Longlier pliaient, quand le vieux comte, pour les raffermir, se précipite du char et armé d'une de ces formidables épées du X[e] siècle qui nous épouvantent aujourd'hui, il tomba sur les flancs de l'ennemi et pourfendit l'un des plus acharnés ; mais derrière Widric se glissait un des assaillants, à pas de loup et se cachant dans l'ombre ; quand il fut à portée du comte il se leva tout-à-coup, poussa un grand cri rauque, et frappa Widric sur le derrière du crâne, d'une énorme masse d'armes ; le vieux comte chancela et tomba foudroyé, pendant que son assassin bondissait sur le char et saisissait Odomer à-bras-le-corps ; mais il avait affaire à forte partie ; puis la colère et la douleur du jeune leude qui venait d'être témoin de la chûte de son père, soutenaient son courage et doublaient ses forces. — Il se tordit comme un serpent, et malgré la vigueur de l'étreinte du brigand, il parvint à s'en débarrasser ; alors il le saisit à son

[1] Voy. Baluz. Cap. passim. et surtout Cap. ad ann. 797. t. 1. p. 362.

tour, le souleva, le lança au fond du char et lui mettant le genou sur l'estomac, le couteau de chasse sur la gorge il lui cria :

— Rends-toi assassin !

Pas de réponse; — Odomer exaspéré la serra de plus près encore et lui fit sentir la pointe du couteau:

— Rends-toi ou meurs !

Le brigand pâlit, blêmit et fit un signe d'assentiment.

Odomer attacha solidement le captif avec des courroies de cuir à des anneaux fixés aux parois du char, il lui lia pieds et mains ; puis il se releva :

— Victoire! s'écria-t-il.

Et il tomba l'épée à la main sur quelques uns des brigands qui ne voulaient pas lâcher prise encore, bien que la plupart eussent déjà pris la fuite ou mordu la poussière. — Cependant la partie devenait douteuse pour eux, quand un coup de sifflet différent du premier se fit entendre ; — Odomer se retourna vivement; le captif s'était délié les mains en coupant la courroie sur le fer d'une lance, puis il avait donné le signal, signal auquel les brigands obéirent avec tant de rapidité qu'en un clin d'œil, ils avaient disparu comme par enchantement; toutes les recherches dans la forêt furent vaines [1]. Mais le prisonnier était resté au pouvoir d'Odomer, il n'avait pû se délivrer entièrement de ses liens: ses forces épuisées par une longue lutte, lui avaient fait défaut.

Aussitôt le combat fini, le jeune leude s'était approché de son père ; le comte Widric, tombé sur la face ne faisait pas un mouvement. — Odomer aidé de l'un des hommes le souleva et le transporta sur le char, à côté de son assassin qui sourit d'un rire affreux en voyant le visage pâle et inanimé du vieux comte auquel on venait d'ôter son casque de

[1] D'une des fenêtres du château actuel de Longlier, on distingue à l'entrée de la forêt, l'issue d'une sorte de galerie creusée dans la pierre, longue d'une cinquantaine de pas environ, et conduisant à une caverne que la tradition dit avoir servi jadis de retraite à des brigands et de lieu de rendez-vous aux sorcières.

peau de bœuf et qu'on cherchait vainement à rappeler à lui ; il ne donnait plus signe de vie.

Odomer vit l'expression railleuse et satisfaite de la physionomie du prisonnier.

— Misérable ! s'écria-t-il, ton tour viendra ! En marche.

Un quart d'heure après les chars s'arrêtaient devant la tour de Novum-Castellum. Sur l'injonction d'Odomer la porte s'ouvrit et l'on transporta dans la forteresse le corps de l'infortuné Widric avec ordre d'aller querir à l'instant le chapelain de Longlier ; puis on descendit aussi l'un des hommes d'armes mis hors de combat dès le commencement de l'attaque, et pour lequel il ne pouvait plus être question de continuer la route.

Odomer déposa un baiser sur le front pâle de Widric ; deux grosses larmes coulèrent de ses yeux sur les joues du mort ; alors il se releva ferme, résolu, fidèle à la devise du noble comte : « La patrie avant tout ! » il renferma sa douleur et donna l'ordre du départ.

Il remonta sur son char ; le captif était à côté de lui ; à la lueur de la torche de résine placée à la tête du char, Odomer le contempla ; l'assassin s'était endormi pendant qu'on emportait le corps de sa victime. Le visage de cet homme avait subi une horrible mutilation ; l'œil droit lui avait été arraché tellement que la paupière s'enfonçait dans l'orbite, le nez avait été coupé au niveau du front et la plaie qui semblait récente encore était couverte d'un emplâtre [1]. Cependant il sembla au jeune leude qu'il avait déjà vu ce visage avant sa défiguration et il cherchait à se souvenir du lieu et du temps, et à s'expliquer les motifs de haine que ce malheureux pouvait avoir contre son père et contre lui, lorsque le captif sortit de son assoupissement ; depuis longtemps

[1] « Quant aux voleurs ils ne doivent pas être punis de la mort pour « une première faute, mais on leur crèvera un œil ; à la seconde on « leur coupera le nez, et si on les trouve une troisième fois en faute « sans qu'ils se soient corrigés, qu'ils meurent ! Capit. V. Baluz. t. I. p. 373.

on était parvenu à la voie romaine et les premiers rayons de l'aube commençaient à poindre.

Odomer regarda fixement le prisonnier :

— Que t'avions-nous fait brigand ? dit-il.

— Leude, souviens-toi de la flagellation du serf Hunald ordonnée par Widric[1] la vengeance tarde parfois, mais arrive toujours !

— Toujours répéta sourdement Odomer, mais cette fois elle ne tardera pas !

CHAPITRE IV.

Le Camp.

> Quicumque effuderit humanum sanguinem, fundatur sanguis illius. Genesis cap. IX. 6.
>
> Si quelqu'un a répandu le sang humain, que son sang soit répandu.

La guerre de Charlemagne contre les Saxons fut, l'histoire est là pour le prouver, la lutte la plus terrible que l'illustre conquérant eut à soutenir; la guerre des Saxons est la moitié de Charles-le-Grand[2]; c'est que ce n'est plus une guerre d'homme à homme; c'est à la fois une guerre de nationalité, de territoire et de religion; aussi, voyez comme les deux peuples sont acharnés; à peine Charles s'est-il éloigné pour guerroyer en Lombardie ou en Espagne, que les Saxons rejettent le joug, refusent le tribut, bien plus se lèvent en masse et envahissent le Rhin et la Moselle, où ils mettent tout à feu et à sang; quant aux Francs, ils comprennent la situation avec cet instinct qui avertit les peuples du danger qu'ils courent; la guerre de Saxe est la plus populaire ; jamais un leude ne re-

[1] Voy. Kohlrausch Hist. d'Allemagne. tom. 1.

[2] Que le lecteur ne nous reproche pas de nous mettre en contradiction avec nous-mêmes; il s'agit ici de ce qui est véritablement l'armée sous Charles-le-grand, de ce qui fait sa force, sa puissance, des *leudes*; dans le premier chapitre nous avons montré l'homme, libre

cule ; Charles est toujours à la tête de formidables armées ; la guerre des Saxons, nous le répétons, est à la fois une défense du territoire, de la nationalité, de la religion ; aussi dès le principe, Charlemagne la fait offensive, il la porte jusqu'au centre du pays ennemi [1]. Il emploie d'abord deux moyens ; il recourt à la religion ; il envoie des missionnaires en Saxe ; mais à peine les prédicateurs de l'Évangile, ont-ils jeté des semences de conversion, que les Saxons en reviennent aux Dieux des ancêtres, et ce retour est le signal de la révolte ; il tente alors l'assujettissement politique ; après plusieurs victoires décisives, il divise l'indomptable peuple en tribus qu'il rend ses vassales ; rien n'y fait : le fougueux Witikind est toujours là, attisant le feu de la rébellion, poussant au combat ses compatriotes. Le roi Franc cherche à gagner le héros Saxon ; il y réussit et Witikind vient recevoir le baptême à la cour plénière d'Attigny [2]. Dès lors se manifeste le mieux le caractère de cette guerre à mort entre deux peuples ; Witikind s'est soumis ; Charlemagne le traite à l'égal de ses leudes les plus favorisés ; il le comble de ses bienfaits. Pendant ce temps comment agit-il à l'égard des Saxons ? Il rend ce terrible capitulaire qui n'est rien autre qu'un code pénal ; il la soumet à un régime tout militaire ; il poursuit ouvertement son grand but, de les dénationaliser et de les faire chrétiens politiquement ; il les astreint à un système commun sous le gouvernement des comtes de la race franque ; leur indépendance leur est ravie. Tous doivent obéissance à ces comtes ; le Saxon qui blessera ou offensera les délégués du roi aura ses terres confisquées et dévolues au fisc royal ; les Saxons ne peuvent plus tenir ni assemblée ni diète à moins d'un

à la vérité, mais éloigné du péril, ne le concevant que peu ou point : c'est le barbare encore ; mais le barbare déjà attaché à la terre, le barbare devenu agriculteur ; le sol où il s'est arrêté, fournit à ses besoins et dès que son existence ne dépend plus du butin que lui rapportent d'incessantes expéditions il n'en comprend plus la nécessité.

[1] Voy. Guizot. Histoire de la civilisation en France 20e leçon.

[2] Voyez tous les chroniqueurs de l'époque Carlovingienne ad. ann. 786.

permis ou licence du roi et en présence de commissaires désignés par lui [1]. Maintenant écoutez pour les prescriptions religieuses : nous traduisons littéralement : si un Saxon retourne à ses faux Dieux qu'il meure de mort : s'il se cache dans la foule pour échapper au baptême qu'il meure de mort; s'il mange de la viande un jour maigre qu'il meure de mort. La mort se rencontre à chaque article de cette constitution imposée au peuple le plus impatient du joug, de tout ce qui restait de l'ancienne Germanie; et cependant les Saxons s'y soumirent d'abord ; ils étaient tombés trop bas pour secouer celui-là ; depuis vingt-huit ans, ils n'avaient essuyé que des défattes, leur jeunesse était détruite, leur pays dévasté, leur vainqueur maître de l'Europe et Witikind avait fait sa paix [2]. Mais un an à peine s'était écoulé dans cette dure dépendance qu'ils s'étaient relevés aussi terribles qu'autrefois. En 798, la nouvelle d'une violation flagrante du droit des gens parvint à Charlemagne; ce peuple abattu naguère avait massacré les comtes chargés par le roi de lui rendre la justice et Gottsckalk l'envoyé franc à Siegfried roi de Danemark [3]. Comme le dit la naïve chronique « moult fut li roi esmeus de ces nouvelles » et ce fut alors que le plaid de guerre fut assemblé extraordinairement et qu'une expédition formidable fut décidée contre la Saxe.

Ce fut dans la plaine près de Duren que se réunirent les leudes francs qui n'avaient pas hiverné avec Charles à Heerstall [4]. Ebroïn, le légat du roi qui avait convoqué le plaid de guerre était chargé de conduire à Charles le corps d'ar-

[1] Voyez dans son *Charlemagne* t. I, ch. X, les considérations de M. Capefigue sur ce capitulaire des Saxons dont le texte se trouve dans le tome II, des *Concil. Gal.* dans le t. I, de Baluze et dans l'excellent recueil de M. Pertz, *Monumenta Germaniæ historica* tom. I.

[2] Voy. Th. Burette, Hist. de France, t. I.

[3] Voy. outre les chroniques citées chap. 2. — Annales Francorum Fuldenses Dom Bouquet p. 331. — Chronicon Sigeberti Gemblacensis *ibid.* — Mariani Scoti chronicorum t. III, ib. p. 369 etc.

[4] Voyez la note de la page 7, ch. I.

mée. Le camp, établi à la hâte, n'accusait pas la tactique romaine comme les camps d'hiver formés en Germanie par les Francs. Rien ne l'exigeait ; situé sur les bords du Rhin, au milieu des états francs, il n'y avait lieu à prendre aucune des précautions qu'eut demandées le voisinage de l'ennemi; puis ce n'était qu'une station passagère où les troupes ne devaient séjourner que quelques jours à peine avant de partir pour la Saxe [1]. Cependant on y avait observé un certain ordre ; la tente d'Ebroïn s'élevait au milieu du camp ; une garde d'honneur de quarante guerriers y veillait jour et nuit ; mais on avait négligé de creuser des fossés, d'élever des retranchements, de planter des palissades, enfin toutes les mesures de sûreté que les Francs prenaient ordinairement en présence du danger [2].

Un pont de bois provisoire avait été jeté sur le Rhin vis-à-vis du camp pour servir de passage aux guerriers qui venaient de l'autre côté du fleuve. Deux jours après la scène que nous avons racontée à la fin du chapitre précédent, les trois chars de la métairie de Longlier traversaient ce pont et s'avançaient vers le camp. Quatre hommes d'armes seulement escortaient les deux derniers ; Odomer était debout sur le premier ; Hunald le serf assassin était couché aux pieds du jeune Franc; étroitement garrotté, à peine lui était-il permis de faire un mouvement ; deux jours et trois nuits passées ainsi avaient considérablement affaibli ses forces ; son visage horriblement défiguré était pâle et abattu ; il s'était assoupi sous le poids de la fatigue.

Lorsque le pont fut passé et que le camp se découvrit aux yeux d'Odomer, il se pencha vers le captif et lui dit :

— Lève-toi Hunald ! ton heure approche !

Arrivé aux portes du camp le convoi le traversa jusqu'au

[1] Ce séjour ne pouvait d'ailleurs se prolonger : Eginhard le dit positivement en donnant pour cause la disette de fourrages, suite de la convocation anticipée de l'armée. Eginh. Annales ad ann. 798.

[2] Flavii Vegetii, de re militari lib. III, c. VIII, p. 61 Lugduni-Batavorum, ex officinâ Plantinianâ 1692.

centre où s'élevait la tente d'Ebroïn. Là, Odomer arrêta ses chevaux, chargea ses hommes de la garde du captif et s'élançant à bas du char se fit introduire dans la tente du lieutenant du roi.

Celui-ci était à table avec les principaux leudes :

— Sois le bienvenu noble Odomer, dit-il en le voyant entrer ; je reconnais en toi le zèle paternel ; assieds-toi et prends part au festin, notre dernier peut-être ; car dès demain nous levons le camp ; tant pis pour les retardataires ; assieds-toi et prends une coupe.

— Merci ! Ebroïn ! répondit le jeune homme et il resta debout pâle et silencieux.

— Je ne vois pas le dévoué Widric, dit Ebroïn, lui toujours le premier dans les combats et dans les festins : que n'entre-t-il Odomer ?

Une larme, vainement contenue, coula sur la joue du jeune franc ; Le lieutenant du roi s'en aperçut.

— Qu'as-tu donc ? qu'est-il arrivé ? s'écria t-il en posant sa coupe et en se levant.

Odomer s'avança et dit :

— Ebroïn, tu es ici le représentant du grand roi ; ses fidèles serviteurs t'entourent ; agis comme lui-même agirait ; je viens te demander un acte de haute justice ! un homme deux fois infâme a tué mon père !

— Widric mort ! et le coupable ?

— Il est là ! dit Odomer, il attend son jugement !

— Nobles hommes, dit Ebroïn à l'assemblée, un leude est mort assassiné ; assassiné lorsqu'il venait à l'appel du roi ! Trève aux banquets ! Il s'agit de juger l'assassin !

Tous les Francs se levèrent : Ebroïn ordonna qu'on enlevât les coupes, les amphores et les débris du festin et qu'on amenât le coupable devant ses juges. A cette époque la justice était locale ; elle se rendait par un conseil d'hommes libres nommés *échevins* ; élus par le peuple, ils se réunissaient sous la présidence du comte pour remplir leurs fonctions [1]. Les

[1] Nous croyons utile, attendu que la suite de ce récit ne nous en offrirait plus l'occasion, de placer ici quelques détails sur l'adminis-

circonstances mettaient ici le fait à juger en dehors du droit commun; le cas était pressant; le départ approchait, la justice devait être prompte et rapide. Les leudes assemblés formèrent un imposant tribunal qu'Ebroïn présida comme représentant du roi. Le meurtrier fut introduit.

— Noble Odomer, dit Ebroïn, qu'as-tu à reprocher à cet homme?

Odomer redit l'attaque des brigands, la mort du vieux comte, la prise de Hunald, puis la nécessité dans laquelle le service du roi l'avait mis d'amener son captif au camp. Quand le leude eut fini :

— Ton nom? dit Ebroïn à l'accusé.

— Hunald!

— Ta qualité?

— Serf flagellé jadis [1] vengé aujourd'hui.

— Ton maître?

— Widric, défunt comte de Longlier.

— Ta loi est donc celle des capitulaires généraux; tu es serf de Charles-le-Grand!

Ebroïn fit éloigner Hunald et se concerta pendant quelques

tration de la justice sous Charlemagne; nous nous contentons d'extraire :

« Les échevins; *Scabini*, hommes libres appelés à juger par l'élection « du peuple, étaient institués partout sous Charlemagne, sous la prési- « dence du comte, de son substitut, ou de l'un des *missi dominici*, ils « rendaient la justice. A coup sûr cette institution n'était chez les Ger- « mains ni antique, ni primitive; le mot de *Scabini* ne se trouve nulle « part avant Charlemagne et l'on doit tenir pour certain qu'originaire- « ment tous les hommes libres jugeaient. Mais quand les Francs gou- « vernés, et répandus dans une vaste monarchie, eurent perdu le sens « et l'esprit de leurs mœurs barbares, ce qui était une prérogative, put « paraître un fardeau, et le droit de juger ses pairs dut être confié à une « élite d'hommes libres, choisis par le peuple, pour qui ce droit deve- « nait une obligation et un ministère. Les échevins jugeaient à la fois « le fait et le droit, et devaient être de la même nation que les parties « pour leur faire justice selon leur loi. Voilà les attributions des éche- « vins nettement tracées. » Lerminier. Introd. génér. à l'histoire du droit, p. 239.

[1] Cap. *de villis* art. 4.

minutes avec les nobles comtes; nul doute ne pouvait se rencontrer dans l'esprit de ces hommes de bataille sur l'arrêt à rendre ; Ebroïn fit ramener le coupable :

— Serf infâme, dit-il, qu'une double mutilation n'a pu éloigner du crime, tu as porté sur un des plus dévoués et des plus chers serviteurs du roi, une main sanglante; tu t'es vengé par toi-même ! Entre un serf deux fois flétri et la mort d'un leudc, quelle composition serait possible? Au nom du roi nous t'appliquons la peine du talion ! Sors ! La mort t'attend !

Hunald entendit sa sentence debout, immobile et comme insensible , puis il murmura :

— Je suis vengé, je puis mourir !

Une heure après il avait subi sa peine.

Le lendemain, dès la pointe du jour, les tentes étaient levées, et l'armée était en marche pour Heerstall.

(*La suite à une livraison prochaine.*)

LEON WOCQUIER.

N. B. La publication simultanée par l'éditeur de la Revue de Liége , de deux recueils de poésies nationales extrêmement remarquables , les *Impressions et Rêveries* de M[lle] Louïsa STAPPAERTS et les *Fantaisies* de M. Ed. WACKEN, jointe au nombre et à la variété des matières contenues dans les autres Revues que nous avons coutume d'analyser, et que nous étions déjà en retard de fournir, nous obligent non-seulement à couper la plupart des articles que nous donnons aujourd'hui; mais encore à différer l'insertion de plusieurs autres : la *Nouvelle* annoncée déjà de M. Pironon , et le compte-rendu du dernier roman qu'il a publié (*Laure*.Brux.Ch.Hen.in-18 1844), un article de M. Nand sur les Fourches patibulaires de St. Gilles lez-Liége , une lettre de mélanges philosophiques, de ce style animé qui répand tant d'intérêt sur les matières les plus abstraites, de M. Leroy, une petite notice sur la belle toile de M. Wiertz , son nouveau tableau de l'enlèvement du corps de Patrocle etc., etc. (*Note de la direction.*)

IMPRESSIONS ET RÊVERIES PAR Mlle LOUÏSA STAPPAERTS.

LIÉGE, FÉLIX OUDART, 1845.

En examinant un livre remarquable, ce qui devrait préoccuper avant tout, c'est le désir de trouver l'idée-mère qui a plané sur l'intelligence de l'auteur, le principe puissant qui a dominé ses inspirations, le sentiment unique qui a rempli son âme. Car, on ne peut trop le répéter, il s'agit, en littérature, beaucoup moins de science et d'art que de l'homme et de sa vocation suprême. Les bons ouvrages sont des événements heureux et les écrivains véritables nous apparaissent comme les dépositaires d'une céleste doctrine. Vous êtes savant, artiste ou poète : que nous importent vos systèmes les plus profonds, vos productions les plus gracieuses, vos strophes les plus retentissantes, que nous importent votre savoir et votre talent, si vous n'avez pas la ferme volonté, d'agir sur les esprits, de ranimer l'enthousiasme éteint dans les cœurs, de réaliser la beauté idéale qui, dans des moments de mystérieuse révélation, a brillé devant vos yeux ?

On nous oppose la faiblesse de l'humaine nature, on cite Montaigne qui parle d'un être *ondoyant* et *divers* : mais si l'homme est faible, qu'il devienne fort ; s'il est ondoyant, qu'il se concentre dans sa puissance ; s'il est divers, qu'il tâche d'être *un*. Il n'y a qu'un Dieu, qu'une vérité et, toute notre vie, pour être dignement remplie, ne doit avoir qu'un but, qu'un désir, qu'une seule et noble tendance.

Sous un autre point de vue, l'analyse littéraire acquiert nécessairement une portée plus philosophique, lorsqu'elle s'efforce d'étudier l'homme dans l'écrivain, de poursuivre l'unité de l'idée à travers le développement multiple de la forme. Cela est vrai surtout pour l'appréciation d'une œuvre de poète. Dans la poésie, l'idée est souvent voilée par le luxe

des images, par l'heureuse abondance des ornements; souvent elle se dérobe sous des touffes de roses et de lilas, sous des flots de verdure, sous des couronnes d'immortelles. Dans la poésie, parfois l'idée est une fée capricieuse. Il vous semble la voir, elle s'enfuit; vous croyez l'atteindre, elle disparait. Tour-à-tour grave et légère, triste et joyeuse, sublime comme les anges et naïve comme les enfants, elle embarrasse singulièrement le philosophe qui veut la définir, qui prétend indiquer sa place et sa valeur.

Mais, ici comme partout, l'intérêt grandit avec la lutte et, rien n'égale le bonheur intime qu'on éprouve, en pressentant le mot de l'énigme, en voyant le marbre s'animer, quitter le piédestal qui l'isole et nous révéler tous bas les mystères de sa nature. Deviner le secret d'un génie supérieur, comprendre ses impressions, saisir au vol ses rêves fugitifs : voilà, certes, le plus beau résultat que le penseur puisse ambitionner et c'est là, peut-être, ce qui devrait surtout constituer la critique.

Nous avons, de Mademoiselle Louisa Stappaerts, trois recueils de poésie qui se sont succédé dans l'espace de dix-huit mois à peu près. Elle avait donné, d'abord, les *Poésies religieuses*, que M. Philippe Lesbroussart a si bien appréciées dans un de ces articles spirituels et savants, légers de forme et graves de fond qui sont, sans contredit, des modèles du genre et qu'on essaierait en vain d'imiter. Ensuite, les *Pâquerettes* dont le Directeur de la *Revue de Liége*, avec cette justesse de vues et ce langage animé qui le caractérisent, a rendu compte dans une des premières livraisons de ce recueil. Après de tels maîtres, il y a, sans doute, du courage à vouloir, aujourd'hui, entreprendre l'analyse du nouveau livre de Mlle Louisa, des *Impressions et Rêveries*; mais, ce qui devait nous rassurer, c'est la certitude que la sévérité des lecteurs s'adoucit aisément devant un simple verdict, basé sur une profonde conviction, sur une étude consciencieuse, sur des principes généraux et bien établis.

Ce travail, d'ailleurs, pourquoi ne pas le dire, avait pour

nous qui aimons la franchise, un attrait irrésistible. Il s'agissait d'un talent reconnu. Il n'y avait pas là de médiocrité vaniteuse à ménager, pas de timide début à traiter avec les égards qu'exige sa position. On pouvait, comme d'un grand poète tout dire, le bien comme le mal, car le succès, cette fois-ci, avait été incontestable. Déjà, MM. Vanlinthout et Vandenzande préparent une seconde édition des *Poésies religieuses*, qui n'aura pas de peine à surpasser la première en beauté typographique. Puis, il y avait les honneurs de la traduction. M. Van Duyse de Gand a voulu faire connaître aux amateurs de la langue flamande la meilleure partie des poésies de Mlle Louïsa, et la traduction du savant Archiviste est sur le point de paraître. Bien plus, une dame allemande, une sœur en poésie, est allée cueillir quelques pâquerettes aux abords du Mont-César, pour les donner toutes fraîches, toutes fleuries, à ses compatriotes. Nous voulons parler de Madame la baronne Louise de Ploennis qui, dans son charmant livre intitulé: *Une couronne de fleurs aux enfants* (Darmstadt, Jonghaus 1844), a tâché de germaniser les suaves images de notre poète nationale. Nous voudrions bien essayer de traduire, à notre tour, un poème de Madame de Ploennis, dédié à Mlle Louïsa et dans lequel le poète des bords du Rhin caractérise avec bonheur le génie de l'auteur des *Poésies religieuses*: mais nous nous rappelons à tems, que l'espace, qu'on peut accorder à cet article, est très-limité, qu'il faut, avant tout, tenir notre promesse de faire connaître à nos lecteurs les *Impressions et Rêveries*.

Et d'abord, y aurait-il entre ces trois publications un rapport intime, un lien étroit, une affinité nécessaire? Ces trois livres seraient-ils les manifestations successives d'un même principe vital, les formules variées d'une seule et même idée supérieure, les phases différentes, qu'un véritable talent poétique devait naturellement parcourir?

Il nous semble que oui.

Et voici pourquoi. Ce qui domine dans les poésies de Mlle Louïsa, ce qui fait évidemment le bonheur de son existence et la vie de son âme, c'est l'amour de la nature et de la vérité.

De là, aussi, qu'il nous soit encore permis de le dire en passant, la sympathie sincère, que ses livres ont partout rencontrée. On était fatigué de la comédie insipide appelée littérature qui se joue devant un public endormi; fatigué de ces pédants mâles et femelles qui posent dans les livres comme ailleurs, dans les salons; fatigué, mortellement ennuyé de ces réminiscences de lecture, de cette sentimentalité postiche, de cet esprit qu'on revêt pour compléter sa toilette, de ces fleurs qui vivent ce que peut vivre un bouquet de bal, l'espace d'une nuit fiévreuse, et l'on devait oublier facilement le mensonge et l'hypocrisie, en voyant se révéler dans les inspirations de cette jeune fille tout le charme d'une pensée fraîche, naïve et doucement animée.

Mais toujours, remarquez-le bien, lorsque dans la sphère où vit la poésie, un être pur et croyant invoque la vérité, trois échos lui répondent: Dieu, la nature et la société.

Dieu réclame la foi; la nature, mère universelle, enseigne la charité et bienheureux le cœur qui, au milieu de la déception sociale, a conservé l'espérance.

De bonne heure, notre poète a vu les splendeurs divines se dérouler dans l'azur du firmament. Elle s'est agenouillée devant bien des croix, devant bien des blanches chapelles. Les souvenirs de son enfance montent au ciel en ferventes prières, en cantiques sublimes, en *poésies religieuses*. On aurait tort de sourire. Comment n'aurait-elle pas aimé la poésie dans la magnificence de l'église romaine? Pour elle, l'élément religieux n'était point un moyen littéraire, un artifice de style. C'était encore moins un de ces couvents invisibles où tant de femmes ensevelissent à regret leur passé flétri. Pour elle, la religion avait tant de beaux anges, tant et de si douces promesses, qu'elle n'a su résister à cette voix séduisante, qu'elle n'a jamais douté d'un avenir meilleur et d'une sainte patrie.

Plus tard, c'était un autre horizon. Après le ciel, c'était la terre; après Dieu, c'était son œuvre, la nature. Que lui

a dit la nature? Des paroles bien douces, qu'il ne faut pas trop se plaindre, que la mort est une illusion, que, partout, la vie est éternelle. Si vous lisez attentivement les *Pâquerettes*, vous trouverez dans chacun de ces poèmes vivants une idée de paix et de consolation. Ce sont des rayons de soleil qui éclairent des ruines, ce sont des fleurs qui s'épanouissent sur une tombe. Tout est beau, tout renaît et reverdit. On le voit bien, le poète n'avait pas souffert. Des champs, des bois, des oiseaux, de petites sources, des pluies de printemps.... Dans ce monde inondé de lumière, la douleur ne pouvait guère l'atteindre. Le poète n'avait pas même entrevu la réalité.

Or, dans l'existence humaine, le moment le plus solennel, c'est celui où se découvre la dure vérité des choses sociales. C'est la crise de l'âme. Alors, les uns, rougissant de leurs erreurs, s'empressent d'échanger des rêves dorés contre de l'or véritable, payant en sus ce que demande le vendeur, un peu d'honneur et de conscience. D'autres, et c'est la pire espèce, pleurent misérablement leurs propres douleurs et mendient notre compassion. Vieillards de vingt-cinq ans qui se disent blasés, Fleurs-de-Marie qui s'avouent incomprises! Déception pour déception, nous préférons l'homme franchement perverti.

Pour le poète, il en est autrement. Sans doute, lui aussi, par une sorte d'intuition, finit par voir clair dans le jeu de la société. Ecoutez-le dans les *Impressions et Rêveries*, il la juge bien,

Cette arène étendue où courent en luttant,
Les hommes qui, rongés d'ambitions frivoles,
Et se gonflant d'orgueil au bruit de leurs paroles,
S'arrachent à l'envi quelques lambeaux épars
D'or, de gloire, d'un titre aveuglant leurs regards;
Où la loi du plus fort décide la bataille,
Où l'homme vain mesure à sa petite taille
Ces mots : religion, honneur, patrie, amour,
Et se croit immortel dans son règne d'un jour !...

Mais, loin de renoncer à ses Idéaux, loin de se résigner

au désenchantement, le poète, en face des crimes qui déchirent l'humanité, se relève et comprend sa mission :

Lorsque Dieu du néant eut fait jaillir le monde.
Lorsque la mer grondait dans sa couche profonde,
Qu'au front du firmament l'étoile étincelait,
Que de son harmonie étonnée et ravie
La terre avec bonheur s'éveillait à la vie,
Et que, roi de la terre, enfin l'homme pensait;

Alors, de son regard caressant la nature
Et bénissant d'un mot sa noble créature,
Dieu dit : « Tu languiras quelque temps loin de moi;
Mais afin que ton âme, à ce monde étrangère,
Puisse se retremper aux sources de lumière,
A toi la poésie et l'espoir et la foi! »

Ces anges, descendant de l'éternelle sphère,
Unirent à sa loi leurs accords, leur prière,
Pour consoler ainsi notre exil rigoureux;
Puis, enlevant notre âme au monde où tout se fane,
Entre les plis moelleux d'une aile diaphane,
Dans leur mystique vol l'emportent vers les cieux.

Souffle de Jéhovah! Voix suave et divine,
N'est-ce pas toi qu'entend le rêveur qui chemine,
Quand il prête un langage au murmure des flots,
N'est-ce pas encor toi qui, planant sur leur tête,
Fais éclore pour nous le barde, le prophète,
Donnant à leurs pensers tant de magiques mots?

. . . .

Tu luis en tout par toi, s'emplissant d'harmonie,
Les arts sentent en eux palpiter ton génie
Et ton prisme divin y scintille à nos yeux;
L'histoire se revêt de ta grâce sublime
Et du passé lointain dont tu dores la cime,
Les faits brillent par toi d'un éclat radieux.

. . . .

Oui, la création révèle ta présence:
Tout s'anime à ta voix au sein de l'existence,
Et chaque cœur ravi répond à ton appel.
Poésie ! ô reflet de la sainte patrie !
N'es-tu point une chaîne immense, indéfinie,
Liant ce sol terrestre au séjour immortel ?

Tu ne peux point mourir !... Suave et pure essence,
Comme brille la foi, comme luit l'espérance,
Sur nos fronts inspirés jaillira ta splendeur,
Tant qu'ici-bas notre âme à l'extase asservie
Tâchera d'entrevoir le ciel de cette vie,
Et tant qu'à l'idéal aspirera le cœur.

C'est ainsi que, dans sa *Mission de la Poésie*, notre poète nous révèle la tâche sublime qu'elle voudrait accomplir. Le présent lui apparaît-il sous un aspect trop sombre, son but élevé semble-t-il la fuir, elle se refait un passé glorieux, devine l'histoire de son pays, s'inspire des beaux monuments dont Gand est si fière et s'écrie :

Salut, ô ville immense, ô ville au port de reine,
Riche de monuments auxquels l'esprit s'enchaîne,
Que tu m'apparais grande et pleine de fierté !
Que tu sembles toujours ivre de liberté,
Et portes fièrement à ta gloire fidèle,
D'un illustre passé la couronne immortelle !

Le château des Comtes, *Le marché du Vendredi*, *La crypte de St.-Bavon*, *Les Ruines de St.-Macaire* et *La cour des Princes* s'animent à sa voix éloquente. Elle termine par ces vers d'un si vif éclat :

Salut, ville où naquit ce tribun redouté
Qui fit sous son regard trembler la royauté,
Qui, soulevant du bras les fers de sa patrie,
Par leur bruit réveilla sa fougueuse énergie,

Et rassembla d'un cri ce peuple généreux
Qu'il ébranlait d'un signe et dirigeait des yeux;
Qui, géant populaire, au fort de la bataille,
Aux siens pour étendard montrait sa haute taille;
Et qui du pied frappant ce beau sol indompté,
En fit jaillir soudain la sainte liberté :
D'Artevelde, ô martyr d'une cause sacrée
Et de la trahison victime déplorée,
Puisse ici ta statue, en s'élevant un jour,
N'entendre que des chants de respect et d'amour!
Elle seule, ô Ruwaert, manque encore à ta gloire:
Là veille en ton honneur, la lampe expiatoire,
Et Gand, avec orgueil, te nomme à chaque instant,
Parmi tant de héros son héros le plus grand.

Certes, nous voici loin des *Pâquerettes*. La pensée et l'expression ont grandi avec leurs objets. C'est une vue plus claire et plus sûre, ce sont des images aux contours plus précis, des idées plus profondes et plus fortement conçues. La religion aussi se montre sous une forme moins vague et sans rien perdre de sa grâce naturelle, elle gagne en majesté. La croyance s'est vivifiée par la réflexion; le ciel est plus visible, plus rapproché de nous. Pour s'en convaincre, il faut lire la légende sévère de *St.-Liévin dans les Flandres* et surtout *Jéhovah*, ode dithyrambique, que l'auteur de la *Messiade* n'aurait pas désavouée et que nous allons citer dans toute son étendue :

JEHOVAH.

Que la lumière soit! et la lumière fut...
Et depuis ce moment le chaos disparut,
Sous d'immuables lois la terre prit sa route,
Le soleil rayonna sur l'arceau de sa voûte,
Et l'immense océan, indomptable au besoin,
S'arrêta sous ces mots : « Tu n'iras pas plus loin! »

Tout naquit : le soleil, en fécondant la terre,
Répandit sur son front sa puissante lumière;

Le ciel s'environna d'une vaste splendeur;
Près du gouffre béant veilla la roche immense;
Près du désert affreux la fertile abondance :
La nature partout ruissela de grandeur.

Dès lors, pleine d'amour et pleine d'harmonie,
La terre dans ses flancs sentit frémir la vie;
Sa sève s'étendit en tissus vigoureux,
Au soir le firmament ouvrit ses sombres voiles,
Car en chiffres d'argent, que l'on appelle étoiles,
Le nom de Jéhovah s'inscrivit dans les cieux.

Dans les airs vaporeux s'éveilla le tonnerre,
Et la création resplendit toute entière
Des œuvres du Très-Haut dont la suprême loi
A tout nomma son but, à tout marqua sa place!..
Puis après, quand il eut animé tout l'espace,
Dieu fit l'homme, et lui mit sa couronne de roi.

Parmi les pièces d'une portée haute et grave, nous rangerons encore l'*Orgueil, Pardon pour lui*, l'*Isolement*, *Pendant un bal*, l'hymne religieux de l'*Harmonie*, l'*Étoile du soir*, enfin le poème intitulé, *Rien qu'un homme de moins* qui nous fournira nos dernières citations. Il s'agit d'un pauvre suicidé. Le monde, faute de mieux, s'en occupe pendant quelques jours. Alors, une personne douée de cet esprit railleur qui dénote presque toujours une tête vide et un cœur impuissant, hausse les épaules et dit : « La grande affaire après tout, qu'est-ce donc ? rien qu'un homme de moins ! » Mais le poète dont le cœur saigne d'une souffrance même étrangère, répond :

Rien qu'un homme de moins! mais qui sait si cet homme,
Qu'avec un morne effroi maintenant chacun nomme,
N'avait pas à remplir un bien vaste destin?
Qui sait ce que le ciel aurait fait par sa main,
Quels projets il avait sur sa frêle existence,
Ce qu'il aurait en lui versé de sa puissance,

Dans cet immense champ qu'on nomme Humanité
Où doit germer pour tous la foi, la vérité,
Où Dieu suit du regard le sillon que l'on trace,
Indiquant à tout homme et sa tâche et sa place?
Qui sait combien cet homme, inutile à présent,
Aux regards de ce monde eût pu paraître grand,
Quel sillon il devait creuser en sa carrière,
Avant que la fatigue affaissât sa carrière?

Maintenant elle arrête ses regards attristés sur le criminel, sur le malheureux qui n'a pas su attendre que la voix de Dieu le rappelât de cette terre :

Puis d'où lui vint le droit de détourner son bras,
D'arracher sa pensée et d'éloigner ses pas
Du travail dont le ciel avec bonté mesure
Le poids à notre force, et que, sans un murmure,
Nous devons accepter avec l'espoir au cœur;
Travail de chaque jour, soin civilisateur,
Qui doivent après nous laisser sur notre terre
Dans les ombres du doute une vive lumière,
Qui doivent préparer, pour le siècle à venir,
De plus grandes vertus, un plus doux avenir;
Voix qui du temps présent fait lentement éclore
Pour le siècle qui suit une plus belle aurore,
Le dorant d'un rayon où l'on voit reflété,
L'éclat sublime et pur de l'immortalité.

Plus loin, elle signale la source de ce mal qui travaille la société. C'est le manque de croyance sincère, ce sont ces doctrines pernicieuses qui versent le désespoir au fond de l'âme humaine, corrompent tout ce qui vient du ciel et qui amasseront encore

Par leurs voix criminelles
Bien des corps mutilés, bien des âmes rebelles.

Au milieu des *Impressions et Rêveries* sont éparses, ça et là, quelques gentilles pâquerettes. Nous avons retrouvé ces

fleurs printanières dans le *Nuage doré*, *La petite Glaneuse*, *L'Enfant et l'Étoile*, dans d'autres morceaux comme dans *Une Ferme*, cette ferme que nous préférons à telle idylle de Théocrite, nous qui adorons Théocrite.

La nature, avons-nous dit, enseigne la charité. Notre poète a bien retenu ses préceptes, elle exerce avec bonheur la plus douce vertu chrétienne, elle voudrait faire oublier toutes les infortunes. Lisez *Le Legs d'une mère*, *Ne les pleure plus*, *Folle ont-ils dit*, *Albertine*, *La jeune malade* et vous serez bien ému, et vous croirez de nouveau, que tout n'est pas calcul et vanité dans ce monde, qu'il y a quelque part des âmes pleines de foi, d'amour et d'enthousiasme.

Savez-vous comment elle fait pour se consoler elle-même dans ces moments de souffrance, que le ciel n'épargne à personne? Elle se réfugie dans l'asile du merveilleux, le merveilleux qui n'est pas toute la poésie, quoiqu'en disent les Allemands, mais qui est un des plus beaux fleurons de sa couronne. Nous avons trouvé là *le Sylphe*, l'*Ondine*, *le Lac maudit*, *la Ronde de la mort*, qui évoquent tout un monde fantastique et nous rappellent les ombres aux formes vaporeuses des forêts de la Germanie.

Le livre de Mlle Louisa Stappaerts est une œuvre nationale. Elle a puisé ses épigraphes dans les écrivains belges, et M. Ph. Lesbroussart, son parrain littéraire, le dit dans sa préface, par ces emprunts exclusifs, elle a voulu remercier son pays de l'accueil bienveillant, qu'il a fait à ses premiers ouvrages. Nous avons compté 50 épigraphes et comme elle doit peu lire, l'heureuse jeune fille, il faut lui savoir gré d'avoir découpé tant de feuilles.

Les *Impressions et Rêveries*, on peut le prédire à Mlle Stappaerts, seront les bien-venues. Aussi l'engageons-nous vivement à suivre sa belle vocation, à donner souvent de ces poèmes qui semblent lui coûter si peu et que les amis de la véritable inspiration écouteront toujours, comme nous, avec joie et reconnaissance.

ÉMILE FRENSDORFF.

FANTAISIES PAR EDOUARD WACKEN.

LIÉGE, IN-8, FELIX OUDART, 1845.

Le recueil que l'auteur d'*André Chénier* annonce par un titre si modeste, est précédé d'une préface plus modeste encore, c'est-à-dire d'une simple épigraphe empruntée à M. A. De Musset.

Mes premiers vers sont d'un enfant,
Les seconds d'un adolescent
Les derniers à peine d'un homme.

Dussè-je vous faire monter le rouge au visage, mon cher Edouard, je vous dirai sans façon qu'il n'y a pas un mot de vrai dans cette préface! Eh où sont donc, s'il vous plait, ces vers d'enfant, ces vers d'adolescent dont vous parlez? Et moi aussi, je croyais tout bonnement, sur la foi des bruits que vous aviez sans doute répandus vous-même; je croyais trouver un peu de tout dans ce recueil; je m'attendais à pouvoir y suivre, non sans intérêt mais avec l'espèce de labeur qu'exige toujours une étude, les progrès que vous avez faits dans l'art si difficile des beaux vers, depuis vos premiers tâtonnements jusqu'aujourd'hui. Tout le monde comptait trouver surtout, dans ces mélanges, ce que les habiles du métier appellent des *repoussoirs*, comme la description de la cour des miracles dans *Notre-Dame de Paris*, l'île des ravageurs, la chouette et Tortillard dans les *Mystères* etc, etc. Mais non, et vous avez eu raison d'y renoncer : vos figures sont assez belles pour n'avoir pas besoin de ces ombres outrées, plus propres à des décorations de coulisses qu'à des tableaux de musée; et pour ce qui est du soin de nous faire étudier votre marche, vous avez bien fait aussi de n'y pas songer. Il y a trop loin des premiers bégaiements poétiques de l'esprit le mieux doué, au langage que vous parlez dans les *Fantaisies*; vous auriez dû

grossir démesurément le volume, à moins qu'à l'exemple des coursiers d'Homère, d'un bond vous n'ayez franchi des espaces qui effraient notre imagination, et en vérité nous le croirons sans peine, si vous le voulez.

Eh! quoi, me dira-t-on peut-être, c'est donc une galerie d'esquisses du même ton et d'un dessin uniformément correct? L'objection ne nous sera certainement faite par aucun de ceux qui ont pu voir ou qui ont lu le drame d'*André Chénier*. Hâtons-nous de dire aux autres que rien n'est moins à craindre que la monotonie dans le recueil de M. Wacken. Jamais, je pense, poëte ne fut plus scrupuleux qu'il ne l'est à toucher un sujet s'il ne s'y sent porté sans aucun effort, si le sujet ne l'a pour ainsi dire attiré et charmé d'avance. Nulle part, en effet, on n'aperçoit chez lui la moindre trace de labeur, de préméditation ou de calcul. Partout, au contraire, éclate et brille dans toute sa candeur l'inspiration spontanée du poëte. Il chante seulement quand son âme déborde des sentiments qui l'animent, et ces sentiments vrais, naïfs et presque toujours nobles et grands, se traduisent alors en vers qui semblent couler de source, tant ils sont faciles, qui nous charment parce qu'ils sont harmonieux et purs, dont le langage habilement coloré séduit notre imagination, tandis que le fond de la pensée nous touche, nous émeut, nous remue profondément.

Nous ne pourrions citer qu'un seul morceau d'une certaine étendue où soient restées quelques traces de l'inexpérience du jeune poëte. Nous voulons parler de celui qu'il a intitulé *Le Monde et le Cloître*, (fantaisie dramatique) scènes détachées d'un essai fait à vingt ans sous le titre de l'*Abbé de Rancé*. L'auteur en parle avec un dédain que lui seul assurément a le droit de montrer pour cette production de sa jeunesse et que nous sommes bien loin de partager pour notre compte. Sans doute, il y a dans *cette chose qui voulait être un drame*, comme il l'appelle, il y a des inventions qui trahissent le peu d'habitude de la scène; il y a des situations invraisemblables et dont l'invraisemblance n'est pas dissimulée par de ces habiles

motifs scéniques qu'on apprend à trouver en se familiarisant avec les drames les plus vulgaires. On rencontre aussi dans la versification, des taches qui ont disparu des productions plus récentes de l'auteur, tels que des enjambements qui détruisent la césure, quelques épithètes un peu parasites. Soyons francs jusqu'au bout dans la censure, comme dans la louange : là aussi se montre pour la première fois un défaut brillant, séduisant même, dont l'auteur ne s'est pas entièrement corrigé dans André Chénier, mais contre lequel il devra se mettre en garde, si, comme on nous l'assure, il travaille à une grande tragédie : c'est du lyrisme de sa diction que nous voulons parler. Parfaitement à sa place dans la bouche de l'abbé de Rancé, qui avait traduit Anacréon, avant de s'exalter aux chants du psalmiste dans les rigueurs de la Trappe, nous le retrouvons avec un nouveau charme, et nous devons ajouter de nouvelles perfections, dans la bouche d'André Chénier lui-même et dans les sympathiques réponses d'Aimée de Coigny, mais il faut bien en convenir, ce lyrisme nuit à l'illusion dramatique, quand on le rencontre dans le langage des autres acteurs des deux drames.

Remarquons cependant, avant de quitter le premier essai du jeune poëte, avec quelle profondeur il savait déjà creuser une situation dramatique. Rancé médite devant les tombeaux des religieux, à la Trappe. Il a revu Roger, qu'il croit avoir tué dans un duel ; Roger, le mari de la femme qu'il aimait, moine comme lui, et qu'il a pris pour un fantôme. Chacun des vers qui dépeignent cette situation est un savant et profond commentaire de la plus terrible situation où le remords puisse plonger un homme coupable de la mort d'un ami dont il avait d'abord séduit la femme.

Est-ce un rêve?... sa voix, j'ai cru la reconnaître !
Roger, spectre vengeur ! que ton regard pénètre
Dans le fond de mon âme en proie à mes remords.
— Quelle illusion folle ! Enfant ! — Crains-tu les morts ?
Ils ne sont pas méchants. Leur main froide et crispée
Dans le sein d'un ami ne plonge pas l'épée !..

Pour inspirer l'amour ils ne sont pas formés?
On ne meurt pas non plus pour les avoir aimés!
Leurs bras n'embrassent pas, mais n'étouffent personne;
Et je ne sais pourquoi devant eux on frissonne.

La scène des fossoyeurs, réminiscence d'une scène semblable de Shakspeare (Hamlet), trop vivement blamée par les partisans de la régularité et de la noblesse continue du drame tragique, mais aussi trop vantée par les amateurs des libertés indéfinies du théâtre, nous fournirait au besoin un assez grand nombre de vers d'un genre tout différent de ceux auxquels l'auteur aime à s'exercer, et qui prouveraient une grande flexibilité de talent. Nous nous bornerons à huit ou dix vers du rôle de Jérôme, ce fossoyeur qui a aidé un préparateur de dissection dans une salle d'anatomie, et qui fait l'esprit fort avec Guillot :

. . . . L'ami, tu me fais peine.
Un Roi n'est après tout qu'une carcasse humaine,
Un squelette habillé de chair, tout comme toi.
Si tu l'oses, descends dans le tombeau d'un Roi
Qui gît depuis un siècle ou deux... Lève la pierre,
Et regarde : le vent balaira la poussière,
Et bonsoir, plus de roi. — Tu te grandis en vain :
Un beau jour, pauvre ami, tu tiendras dans la main.
Peux-tu me répliquer un mot? Je t'en défie.
Va, tu n'es pas ferré sur la philosophie!

Venons, il en est temps, aux pièces dans lesquelles le talent du poëte, plus mûr, se manifeste sous des formes plus arrêtées, plus précises et plus pures. Eh! bien, nous ne craignons pas de le dire : on peut pour cela puiser au hasard dans tout le recueil : en veut-on la preuve? C'est que si nous avions à désigner les pièces qui ont le moins de valeur à nos yeux, nous nous verrions forcé de recourir aux jolis

sonnets que nous avons publiés dans la *Revue de Liége* [1] où on lit des vers comme ceux-ci :

Le souffle des marchands flétrit tout ce qu'on aime.
S'ils pouvaient, roi du jour ! te dérober toi-même,
Ils vendraient tes rayons pour en faire de l'or.

Ou les vers charmants adressés à Melle Rachel après une représentation de Phèdre :

Non Phèdre n'avait pas ces accents pleins de flamme,

et qui finissent par ce madrigal que n'eussent point désavoué les plus galants admirateurs de Melle Gaussin ou de Melle Clairon :

Non, car en vous voyant ainsi, reine éplorée !
Le superbe Hippolythe eut fait ce qu'en ces lieux
Faisait ce même soir une foule enivrée :
Il eut adoré Phèdre en oubliant les dieux.

Ou bien encore les vers adressés à Melle Rabut, sur la manière dont elle a joué le rôle d'Aimée de Coigny dans André Chénier ; ou bien.....

Mais occupons-nous, puisque nous avons peu de temps encore à y consacrer, de quelqu'une de ces pièces où le poëte livré aux plus saintes inspirations de son art rappelle et par la noblesse de son langage et par la portée de ses enseignements, tout ce que les anciens voyaient dans le ministère, dans le sacerdoce, dans la mission civilisatrice du poëte, de l'inspiré des Dieux.

Laissez à cet enfant la foi qui le console
La foi dans l'avenir !
Epargnez sur son front cette fraîche auréole
Qu'un souffle peut ternir.

[1] 10e Livraison, tom. 2. p. 459-461.

Puis pour mieux nous préserver des desséchantes doctrines du scepticisme, voyez comme il nous dépeint l'homme qui est en proie au doute :

Son front ne fléchit pas. Sous les habits du prêtre
Il n'a vu qu'un mortel.
Parmi les serviteurs il cherche en vain le maître
Et le Dieu sur l'autel.

Il sort. Si l'amitié veut calmer ses alarmes,
Son orgueil est froissé.
La pitié n'est, dit-il, qu'une aumône de larmes
Qu'on jette à l'insensé.

Car il doute de tout! De ce mot je vous aime!
Mille fois répété ;
Du bonheur, de la gloire ; il doute de lui-même
Et de l'humanité !

Il doute de l'ami qu'il trouve sur sa route
Et qui lui prend la main
Lorsqu'un pauvre lui dit: « Dieu vous le rende » il doute
S'il pleure et s'il a faim !

Le doute est encore le sujet d'une autre pièce non moins belle, à laquelle nous emprunterons aussi les trois dernières strophes.

Ta gloire est au faite arrivée.
Ton ombre s'étend sur les cieux.
Déjà ta tête réprouvée
Cache le soleil à nos yeux.
L'ère de ton règne est venue.
Tu peux de tes bras de géant,
Arracher au cercueil béant
L'âme frileuse et toute nue,
Pour la plonger dans le néant.

Peut-être un jour les sombres voiles
Couvriront des mondes entiers,
Et tous sans flambeaux, sans étoiles
Nous errerons par les sentiers ;
Dans les ténèbres éternelles
Nous nous heurterons avec bruit,
Pareils à l'oiseau de la nuit
Qui heurte de ses froides ailes
Le front du passant qu'il poursuit.

— Doute, arbre maudit! Dans ton ombre
Malheur à celui qui s'endort !
De ton feuillage triste et sombre
Tombe le frisson de la mort.
Déjà tes profondes racines
Percent le sol de toutes parts ;
Déjà tes longs rameaux épars
Pleurent à travers nos ruines,
Abri des immondes lézards !

Dites, si vous trouveriez aisément dans aucun des poëtes français les plus heureusement inspirés, rien, qui soit à la fois aussi juste, aussi bien soutenu, aussi éminemment poétique et aussi profondément philosophique, que cette vive et sensible image de l'arbre du doute, dont l'ombre est fatale à celui qu'elle recouvre, et dont les longs rameaux pleurent à travers nos ruines ?

Ecoutez-le maintenant gémir sur le corps d'un époux et d'un père que le séducteur de sa femme a tué :

Il n'est pas une ride à ce front jeune et beau
Qu'on couvrira demain du marbre d'un tombeau !
Quels cris et quels sanglots répondront, ô misère !
A l'enfant qui tantôt demandera son père !
— Hélas le malheureux devait à son retour
Trouver dans ses foyers la famille et l'amour :

Sa femme....—Ah! pas ce nom ! — Le mort, sombre et farouche,
Se lèverait; ces mots sortiraient de sa bouche :
— Silence! elle a souillé le nom de notre enfant ;
Un homme l'a perdue et cet homme est vivant !.

Vivant ! oui, mais à quel prix? Ecoutons encore le poëte; il nous l'apprendra plus éloquemment qu'aucun moraliste.

Ce brillant séducteur qui de sa main crispée
Dégouttante de sang laissa choir son épée,
Marche d'un pied furtif et ne s'arrête pas,
Car un fantôme marche à côté de son pas :
Il tremble, il croit te voir; le vent glacé qui passe
Comme une froide haleine a glissé sur sa face ;
Il fuit, mais il ne peut fuir le remords rongeur
L'implacable remords qui sera ton vengeur !
Souvent pour éloigner les visions funèbres
Qui pour lui d'épouvante emplissent les ténèbres,
Dans les tressaillements d'une profonde nuit,
Sur un chevet brûlant d'où le sommeil s'enfuit,
Il veut en vain tourner ses yeux et ses pensées
Vers le riant tableau des voluptés passées,
Bien souvent il appelle en vain, à haute voix,
Une image d'amour qui venait autrefois :
Et tout-à-coup, horreur ! se dressant à sa place
Un spectre sur son sein pose une main de glace,
Et de son grand œil creux où des flammes ont lui,
Regarde s'il devient aussi pâle que lui !

A ces terribles et graves enseignements si propres à produire une vive et salutaire impression sur de jeunes imaginations, le poëte joint une autre leçon non moins importante, en recherchant la cause de ces duels qui aboutissent parfois à de si cruels désastres.

Qui donc t'a mis la haine au cœur, le fer aux mains ?

demande-t-il à l'époux gisant, étendu sur le sol ensanglanté. Et répondant lui-même il poursuit :

— Eh! mon Dieu, quelques mots bien frivoles, bien vains,
Dits au milieu d'un bal par une jeune fille,
Entre la valse folle et le grave quadrille.
La conversation, ce papillon léger,
Avait enfin lassé son aile à voltiger;
Il fallait bien jeter au milieu de la fête
Un nom à déchirer, pour qu'elle fut complète!
Le monde est ainsi fait, et l'honneur d'un mari
Est un jouet qu'on brise après en avoir ri.
La jeune fille avait dans ses doigts une rose
Qu'elle effeuillait, distraite, en parlant d'autre chose,
Et dont tous les débris parfumaient le chemin :
Eh bien! avec la fleur s'effeuillait sous sa main
La vertu d'une femme, et la foule ravie
Allait fouler la femme avec la fleur flétrie!
Mon Dieu, la médisance est bien permise au bal!
A peine cette enfant savait que c'était mal;
Ignorant quel poison renfermaient ses paroles,
Elle voulait du soir remplir les heures folles :
Voilà tout! — Lorsqu'elle eut appris, mais un peu tard,
Ce que renferme un mot que l'on jette au hasard,
Déjà dans ce combat dont elle était la cause,
Des flots de sang tombaient sur ses feuilles de rose.

Mais il faudrait citer cette pièce d'un bout à l'autre. Quand ensuite il engage la légèreté médisante à songer que peut-être la faute de la femme ainsi flétrie est moins grave qu'elle ne le semble, quelle éloquente précision!

Chacun l'a condamnée avant de la juger,
Et le poids de sa faute est peut-être léger.

. . . .

Hier encore elle était l'ornement de ce monde
Où ne se trouve plus de voix qui lui réponde.

. . . .

Et c'en est fait ! le voile étendu sur sa vie,
Son voile de pudeur sera jeté demain
Comme un oripeau vil aux ronces du chemin ;
Le vice déguisé qui jamais ne pardonne
Aux fanges des ruisseaux traînera sa couronne ;
Lui qui sait au grand jour marcher le front levé :

Nous le répétons, il faudrait tout transcrire. — Voici la fin de cette pièce :

O jeune fille, à qui ces mots semblent étranges,
Vous qui ne vivez pas chez nous, mais chez les anges,
Vous dont le chaste sein, que rien n'a profané,
Rend l'amour à ce Dieu qui vous l'avait donné,
Que de votre chevet le gardien fidèle
Vous protège sans cesse à l'ombre de son aile !
Que toujours dans vos nuits le bienfaisant sommeil
Sème les rêves d'or sur votre front vermeil !
Et puissiez-vous ne voir jamais aux heures sombres
Où nos remords vivants ont la forme des ombres,
Un spectre à vos côtés, debout et menaçant,
Traîner un blanc linceul plein de tâches de sang !

Nous avions le projet de passer en revue bien des morceaux qui nous attirent et charmeraient aussi nos lecteurs par la vérité du sentiment toujours, et souvent par sa profondeur ; nous voudrions étaler encore bien des tableaux qui plaisent par le choix et la netteté du dessin, comme par la variété et la vivacité des tons et quelques-uns par une légèreté de touche qui surprend agréablement à côté de ces vigoureux coups de pinceau que nous admirons de préférence. Qu'on nous permette du moins de faire passer rapidement sous les yeux de ceux qui liront ces notes, quelques-unes des gràcieuses images dont abondent les *Fantaisies*,

La goutte de rosée, aux rayons de l'aurore,
Lorsqu'on veut la saisir, glisse et fuit de la main :
Cette perle d'amour que l'illusion dore
Comme elle dans les fleurs n'a brillé qu'un matin !

Suivons un moment le poëte interrogeant une jeune fille sur la cause ignorée de sa mélancolie.

Vois ton jeune rosier : une trop faible branche
Plie et va se briser sous le poids d'une fleur :
Ainsi ton pâle front s'étiole et se penche,
Et ne peut porter seul son fardeau de bonheur.

Est-ce là le secret de ta vague tristesse ?
Ce secret, dans ton sein dois-tu le renfermer ?
Au milieu des plaisirs cet ennui qui t'oppresse
Est une voix du cœur qui t'avertit d'aimer.

Le mal est plus léger lorsqu'on le porte ensemble
Que la félicité dont seul on croit jouir.
Aime-moi ! dans mes mains laisse ta main qui tremble
Et de nous deux bientôt nul ne voudra mourir.

Voyons les deux dernières stances de la pièce intitulée *La Nacelle* :

— Sur le bord de l'humble nacelle
Penche ton visage, la belle ;
Vois comme ton œil étincelle,
Limpide, sur un fond d'azur.
— Ainsi ton âme ô jeune fille !
Réfléchit tout ce qui scintille :
La terre y rit, l'étoile y brille,
Le ciel s'y peint splendide et pur !

Comme cette onde te ressemble !
Vois : nos deux images ensemble
Se bercent dans le flot, qui semble
Les étreindre et les caresser :

Mais avant que d'un coup de rame
Je fasse jaillir une lame,
De cette eau, comme de ton âme,
D'autres viendront les effacer !

A côté de ces vers aimables qui sourient gracieusement au lecteur, comme souriaient sans doute au poëte les beautés qui les ont inspirés, nous nous proposions de placer, pour faire mieux ressortir les uns et les autres par le contraste, des extraits de la belle pièce intitulée *Vanitas* et surtout de ce chant magnifique *la Poésie de l'Avenir*; mais la place nous manque pour de longues citations, et tout est si bien fondu que nous craindrions d'enlever beaucoup de leur valeur aux vers que nous détacherions encore ainsi. — Nous finirons en engageant nos lecteurs à recourir au livre lui-même qu'ils liront certainement avec plus de plaisir que nos commentaires [1].

FÉLIX VAN HULST.

[1] On n'a pas oublié sans doute la jolie pièce dont M. Wacken a bien voulu enrichir notre dernière livraison, *Pourquoi n'aurions-nous pas de lyre*? Notre aimable fabuliste M. Rouveroy y a répondu par un morceau plein de charme et de délicatesse que nous reproduisons aujourd'hui à la fin de notre Revue : avant de l'avoir vu, nous avions essayé nous-même de répondre à M. Wacken en parodiant ses derniers vers. Nous pardonnera-t-on de reproduire ici cet essai ?

A ÉDOUARD WACKEN

C'est toi qui la tiens notre lyre,
Et qui sais ranimer notre foi, notre espoir !
Un doux regard, un doux sourire
Dans chacun de tes chants savent nous émouvoir.
Oui tu nous rattaches au monde
Toi qui nous peins si bien les bois, les fleurs et l'onde,
Les merveilles des cieux ouverts
Ou tu cours t'inspirer d'un penser qui nous charme,
Et partout où tremble une larme,
La fais couler plus douce à l'aide d'un beau vers.

REVUE BRITANNIQUE (OCTOBRE.)

Les Créoles de la Louisiane. — Elles sont bien aimables les mœurs des créoles de la Louisiane, si l'on peut croire à la fidélité du petit tableau que la Revue Britannique a cette fois empruntée au *Blackwood's Edinburgh Magazine.* C'est le plus agréable mélange du confort matériel de la civilisation anglo-américaine, avec les attentions et les douceurs d'un intérieur français de bonne maison; c'est une activité continuelle mais animée par la gaîté et récompensée par des retours presque immédiats d'une nature riche et plus active encore que l'homme, jointe à un philosophique sans-gêne, à un patriarcal laisser-aller de mœurs et de langage, impossible aujourd'hui, je pense, dans tout autre coin du globe. Le narrateur qui appartient par sa naissance et par ses habitudes à cette aristocratie gourmée des comptoirs de New-York, plus féroce cent fois dans ses exclusions, qu'aucune autre aristocratie des Deux-Mondes, relève à chaque instant le prix d'une manière de vivre aisée et conforme aux plus nobles et aux plus doux instincts de la nature, par les réflexions qu'il fait sur ce que l'usage de la haute société de New-York exigerait en telle ou telle conjoncture, où il est heureux de pouvoir s'y soustraire. Peut-être aussi, nous l'avouerons volontiers, le plaisir de trouver la civilisation dans ce qu'elle a de plus aimable en pleine possession des bords de la Rivière-Rouge et d'une partie des rives du Mississipi, était-il rendu pour nous plus vif, par le contraste avec ce qu'étaient ces mêmes contrées, quand pour la première fois elles furent explorées par ce bon Père Récollet, dont le Directeur de la *Revue de Liége* nous a esquissé tout récemment les courses aventureuses, les incroyables fatigues et les périls mêmes, au milieu des peuplades sauvages qui seules habitaient alors ces plages dangereuses.

[1] V. La notice sur le Père Louis Hennepin d'Ath. (Livraison de janvier p. 68)

Lord Eldon (*suite de la notice de*). — Cette partie de la notice de Lord Eldon est plus intéressante que la première : nous y rencontrons encore néanmoins des anecdotes judiciaires d'une liberté de langage si crue, que nous aurions beaucoup de peine à les concilier avec nos idées de dignité, inséparables des fonctions de la magistrature ou du ministère de l'avocat. Un seul trait de cette vie d'ailleurs fort honorable à bien des égards, mérite d'être cité comme sortant de la ligne et pouvant être proposé pour modèle aux hommes de tous les pays qui remplissent les pénibles et délicates fonctions que nous avons coutume de désigner sous le titre de ministère public. Accuser au nom de la Société, appeler la vindicte des lois sur la tête des coupables, est en effet un ministère entouré de difficultés et quelquefois de périls de plus d'un genre. Voici ce que nous lisons dans cette notice sur la manière dont Lord Eldon s'en acquittait :

« Dans tous les procès politiques où il soutint l'accusation, sa loyauté, son affabilité, son impartialité lui valurent les éloges et les remerciments des accusés et de leurs défenseurs. *Je n'essaierai jamais d'être éloquent*, disait-il un jour : *le devoir d'un accusateur public consiste à exposer clairement les faits au jury et à les discuter avec sincérité. A Dieu ne plaise que je dépasse jamais dans mes réquisitions les bornes de la justice et de l'équité !* »

Nous reviendrons ultérieurement sur quelques travaux dont les suites doivent paraître dans les livraisons prochaines.

F. Al.

REVUE DES DEUX MONDES (AOUT SEPTEMBRE OCTOBRE 1844.)

Des tendances littéraires en Angleterre et en Amérique par Philarète Chasles. — Cet article, assez important pour nous arrêter un peu, a néanmoins, comme toutes les déductions trop générales en littérature, le tort de n'être vrai qu'à certains égards, surtout pour ce qui regarde l'Angleterre, où, comme en France, il y a trop de

diversité dans les goûts, pour qu'on puisse admettre la domination exclusive de certaines idées. Cependant, comme en tout ce qu'écrit M. Philarète Chasles, il y a beaucoup à profiter dans ses aperçus pleins de finesse et dans ses critiques presque toujours de bon goût. Voici ce qu'il dit en parlant des détails de la vie privée qui abondent en général dans les productions des femmes en Angleterre :

« La famille et le foyer (*home*) objets de culte dans les pays germaniques, sont pour ces écrivains aimables et faibles, un inépuisable texte de peintures qui plaisent par leur ténuité même et par l'atmosphère morale qui les environne et les anime. Douze pages de ce style font plaisir ; quinze sont fades; un volume produit l'effet d'un grand repas de sucreries. »

Ce qu'il dit de Dickens et de Marryatt est applicable à la plupart des productions qui se publient par feuilletons dans tous les journaux.

« On ne peut trop regretter la forme décousue que Dickens ainsi que Marryatt donnent à leurs créations. Publiant leur œuvre périodiquement et par fractions, ils cherchent le coup de théâtre et ne songent qu'à suspendre la curiosité. Ce procédé matériel fatal aux vues d'ensemble, détruit l'harmonie, la sobriété, la grâce, l'heureux équilibre des parties; le livre n'est plus qu'une course au clocher partagée en plusieurs casse-cous; nul talent au monde ne résisterait aux dangers de ce mode de fabrication. »

La tendance la plus générale et on peut ajouter la plus déplorable, au point de vue littéraire et même au point de vue moral, que M. Chasles signale, dans ce qui s'écrit en Amérique, c'est de ramener tout à des idées d'utilité matérielle et immédiate, ce qui exclut le sentiment, l'imagination, l'idéal dans les arts et, à vrai dire, tous les arts eux-mêmes. Le *New England's Magazine*, dit-il, à propos des Romans de Frederika Bremer, écrivait naguère six pages contre la fiction en général et le Roman en particulier. « La vie positive et pratique, « à en croire cette Revue Américaine, suffit à l'homme, l'ima- « gination est un péril, les arts sont un malheur ! ! »

Dans un autre article du même recueil la philosophie est traitée avec le même sans façon. Les plus hautes facultés de

l'esprit sont frappées d'anathème. Ce qui n'empêche pas les Américains d'avoir des centaines de fabricants de vers à l'emporte-pièce. Parmi les échantillons qu'il nous donne de ces poëmes faits à la mécanique, le plus curieux est assurément l'épopée sur Washington, d'un honnête négociant émérite, dont la préface vaut le poëme lui-même. En voici un extrait :

« Le docteur Channing avait accusé quelque part les États-Unis de n'avoir pas de poëme épique : cela me frappa. Je pris la résolution de faire à ma patrie le cadeau d'une épopée. »

Mais notre homme avait une boutique à garder. Le moyen de faire marcher de front les soins du comptoir et ceux du poëme épique ?

« J'eus la prudence, ajoute-t-il, de remettre la fabrication de mon poëme à l'époque où j'aurais achevé ma fortune. Gâter un bon commerçant sans créer un bon poëte c'eût été conscience. Je commençai donc, par mettre mes affaires à jour, après quoi je me retirai dans la solitude avec mon imagination! »

Voyons au moins le début de ce que produisit l'imagination de notre homme :

« Washington prend le thé avec sa femme : Oui, bien sûr, comme je me « lève de cette chaise, s'écria le héros, j'entreprendrai cette nuit de sou- « lever le peuple [1]. » Sa femme voudrait qu'avant de soulever le peuple, il prît une tasse de thé, car elle est là « armée de sa porcelaine chinoise « reluisante prête à lui verser les rafraichissements [2]. » — « Très-chère « femme, reprend Washington, mon temps n'est pas à moi et je ne suis « venu que pour t'assurer etc... »

Le monde qui avait bien vu des épopées ridicules, n'en avait sans doute pas encore eu de cette force!

En général M. Philarète Chasles nous donne une idée bien triste de la littérature des marchands et des possesseurs d'esclaves du nouveau monde. Voyez ce qu'il dit de deux de leurs

1 For me as from this chair I rise
So surely will I undertake this night
To raise the people.. —

2 There by her glistening board ready to pour
Forth the refreshment of her chinese cups.
(*Washington*, canto 1th v. 70.)

écrivains les plus en crédit, de l'auteur de *Puffer Hopkins* (Cornelius Mathews) et de John Moore.

« Il y avait une idée dans *Puffer Hopkins*, l'homme du *puff* traversant la démocratie voiles déployées, sur le vaisseau du charlatanisme et de la fraude; mais la grossièreté des scènes fait de ce livre quelque chose de hideux. Plus léger et plus frivole *Tom Stapleton*, par John Moore, accumule les orgies, les coups de bâton, les scènes d'ivresse, les chaises cassées et les chûtes dans les escaliers, mêlées aux scènes grivoises et aux libertés philosophiques du compère Mathieu : l'auteur a voulu peindre les faits et gestes des aimables vauriens de New-Yorck; personne ne voudrait se trouver seul la nuit avec ces gaillards-là. Le gourdin joue le premier rôle dans leurs exploits : l'un deux, Tom lui-même sert d'ami et de protecteur à une héroïne digne de lui. Quand on ne se grise pas, on se bat; quand on ne se bat pas on se grise. Le tout finit par un bon mariage doublé de dollars, au profit du héros, mariage accepté avec enthousiasme par une jeune personne conquise à la vigueur du poignet. L'état d'une société sauvage reparait dans sa nudité à travers ce roman, qui rédige, de temps à autre, sous forme de théorie, la brutalité des incidents qui composent la trame du récit. Sans prétendre à une sainteté spéciale, on regrette de voir un grand peuple dont la moitié brûle ou pend les abolitionistes, et réinstitue contre eux la censure, adopter comme un de ses livres favoris un ouvrage où les paroles suivantes se trouvent placées dans la bouche, non d'un bandit, mais du héros même, que l'auteur a soin de rendre intéressant » : « Honnêteté ! le mot est ridicule et ne signifie rien. Chacun « de nous en attrape autant qu'il peut. L'honnêteté est contre nature : il « n'y a qu'une seule loi qui gouverne l'univers, c'est l'attraction; elle « régit sous ce nom les choses inanimées. Dans les êtres animés, cela « s'appelle acquisition ou vol. Le soleil, s'il pouvait, attirerait à lui toutes « les planètes. Un seul homme, s'il le pouvait, absorberait les jouissances « de tous ses semblables et dévorerait tout. Il n'y a qu'un mot d'ordre « raisonnable : *Dieu pour tous et chacun pour soi ?* » J'avais toujours frémi de colère plus que de peur, continue M. Chasles, lorsqu'un drame lyrique dont la musique est belle, me faisait entendre ce cruel refrain. Il me semblait que la Némésis de la vie sauvage se levait tout-à-coup, dictant cet épouvantable chœur, invoquant la destruction de tout lien entre les hommes; l'auteur américain nous donne l'explication de ce cri féroce : C'est la loi de la force. La vie est un pillage universel; au plus fort la première proie, au plus rusé la seconde. Ces philosophes-hyènes mériteraient qu'Héliogabale et Tamerlan les nommassent leurs législateurs. »

Au milieu de cette littérature de boutique, M. Philarète Chasles distingue l'œuvre d'une ouvrière intitulée : *Pas de nuit.*

« L'idée en est grande et extravagante, dit-il, le style élevé et bizarre

et si cette fantaisie était tombée dans l'esprit de Jean Paul Richter non dans celui d'une *factory-girl* de Lowel, le grand mystique allemand lui eût donné une valeur puissante: telles qu'elles sont, ces pages sorties d'une plume de 18 ans et de la plume d'une ouvrière vivant à l'autre bout du monde, sont fort singulières. *Pas de nuit* offre la contre-partie de cette création effrayante de Lord Byron, *Darkness* (ténèbres). Dans l'œuvre de l'ouvrière américaine, c'est au contraire le soleil qui ne se couche jamais, c'est le monde fatigué de splendeur, la vie demandant à Dieu du repos et du silence. »

Les économistes contemporains. — Rossi, par Louis Reybaud. — Cet article est un des meilleurs résumés sur cette matière que plusieurs hommes traitent maintenant d'une manière si lucide, et qui semble pourtant avoir tant de peine à pénétrer dans les esprits de ceux qui auraient le pouvoir de féconder les principes de la science, s'ils avaient le courage ou pour mieux dire la générosité de le vouloir. L'espace nous manque pour analyser, glanons du moins quelques aperçus :

« L'Empire et la Restauration nous ont légué un régime agricole et industriel basé sur une protection presque sans limites et il en est sorti une multitude d'intérêts artificiels qui se sentent mal à l'aise, se nuisent mutuellement et cherchent leur voie à tâtons. Les uns demandent en excès précisément ce qui constitue leur faiblesse, les autres réclament comme remède à leurs maux, ce qui doit causer du tort au voisin. On ne sait à qui entendre, ni qui secourir; si l'on se porte vers celui-ci, on froisse celui-là; l'immobilité est aussi douloureuse que le mouvement. A bien étudier le mécanisme de la protection, on s'assure que chacun de ses prétendus bienfaits correspond à un dommage réel, et *tout ce que l'on peut se promettre d'un tel système, c'est que les bienfaits et les dommages se fassent équilibre*. Ainsi la protection accordée aux produits du sol élève le prix des denrées nécessaires à la vie et frappe les manufacturiers en réagissant sur le taux du salaire; tandis que la protection accordée aux produits de l'industrie atteint à son tour les consommateurs agricoles, obligés de payer une prime au privilége manufacturier. Tel est le jeu de la protection: elle détruit d'une main ce qu'elle a fait de l'autre et cela dans toutes ses applications d'où il est naturel de conclure que l'on se donne un mal infini pour obtenir des résultats au moins nuls, et substituer partout une vie précaire au libre développement de nos forces. Ces vérités élémentaires, dit M. Reybaud, l'économie politique a le tort de les proclamer et les intérêts protégés ne le lui pardonnent pas. »

Nous regrettons de ne pas pouvoir analyser la partie de cet

article dans laquelle M. Rossi est apprécié comme criminaliste. On y fait surtout parfaitement ressortir le système d'éclectisme à l'aide duquel M. Rossi a concilié l'adoption de la loi morale comme principe souverain de la justice sociale, avec l'observation attentive de l'intérêt de la société, considéré comme le principal mobile et comme la mesure la plus sûre de cette même justice. En droit criminel comme en économie politique M. Rossi s'est montré sobre et réservé à l'égard des innovations. S'il est un juge peu sévère des écrits des autres, dit M. Reybaud, c'est qu'il a vu dans la sévérité un péril pour les doctrines vérifiées. Il a voulu se montrer d'autant plus discret qu'autour de lui on l'était moins ; donner au milieu du désordre des opinions l'exemple de l'obéissance et rester soldat, quand tout le monde aspirait à devenir général. Nous ne pouvons quitter ce travail lucide, sans lui emprunter encore un passage qui met parfaitement à nu le vide et les contradictions flagrantes d'une foule de déclamations que l'on reproduit tous les jours.

« Dans les pays mêmes où les plaintes contre le régime industriel trouvent le plus d'échos, on se donne un mal infini pour en accroître les applications. On trouve que la manufacture énerve, pervertit, abaisse l'homme, et l'on fait tout pour que la manufacture absorbe chaque jour des populations plus nombreuses. Encore s'il s'agissait d'industries naturelles, le danger serait moindre ; mais c'est d'une manière artificielle, à l'aide de lois prohibitives, et de tarifs exagérés, empiriquement et à l'aventure, que l'on fait croître une foule d'industries caduques et précaires. Au lieu de s'appitoyer sur les êtres qu'opprime l'atelier, il serait bien plus sage de les arrêter en chemin et de n'y laisser arriver que le contingent nécessaire. Pour cela il n'y a pas même à agir, il suffit de s'abstenir à propos et de ne pas vouloir tout produire ; il suffit de remplacer le travail direct par l'échange et d'accepter l'étranger pour fournisseur là où il opère avec moins d'efforts et avec plus d'avantages. »

De la Poésie philosophique en Allemagne. — Sous ce titre M. Saint-René Taillandier s'occupe de l'examen de l'*Evangile des Laïques* de Fréderic de Sallet, du *Bréviaire des Laïques*, et des *Vigiles* de Léopold Schefer. C'est, dit-on, la philosophie de Hegel mise en vers, une sorte de matérialisme mystique qui ne vaut pas la peine d'être étudié aussi patiemment que le fait le critique français.

Théâtre moderne de l'Espagne. — Gil y Zarate. — M. Durrieu y cite *Los tipos espagnoles*, œuvre consciencieuse, dit-il, où sont décrites aussi exactement que possible les mœurs actuelles de la Péninsule. Ce sont les études de M. Gil y Zarate, l'*Employé en fonction*, l'*Ancien employé* et l'*Ancien moine* qui forment les meilleures pages de la collection. Dans ces trois essais la question est traitée au point de vue le plus élevé, et l'on peut citer comme un des morceaux les plus pathétiques, celui où l'auteur espagnol réclame un habit de bure et du pain pour les malheureux que les excès de la révolution et de la guerre civile ont chassés de leurs couvents.

M. Xavier Durrieu donne ensuite l'analyse de trois pièces de Gil y Zarate, l'une sévèrement ordonnée selon les règles classiques, la seconde plus romantique qu'aucune des œuvres des autres auteurs espagnols et la troisième enfin dans le genre de l'ancien théâtre espagnol et par conséquent plus convenable, selon le critique, et mieux adapté au génie de sa nation. Dans chacune de ces pièces se font remarquer des preuves nombreuses d'un grand talent dramatique.

Nous sommes obligés de passer sous silence un coup-d'œil sur l'industrie manufacturière de la France en 1844, par M. D. L. Rodet, le même sans doute qui a pris rang parmi les économistes par un ouvrage publié sous la restauration avec le titre *Du commerce extérieur et de la question d'un entrepôt à Paris*, ainsi qu'un article sur les caisses d'épargne, par Alphonse Esquiros.

De l'école d'Alexandrie, par **M. Em. Saisset.** — C'est à propos de la publication de la 1re partie de l'histoire de cette célèbre école par M. Jules Simon, que M. Em. Saisset a fait cet article remarquable par la clarté avec laquelle y sont exposées les idées métaphysiques. On y trouve deux parties bien distinctes : l'une relative à la doctrine de Platon où l'on expose avec une admirable netteté selon nous, ce que c'était que cette dialectique de Platon, qui tendait sans cesse à s'élever des objets sensibles aux idées, et des idées à Dieu, en sépa-

rant dans chaque chose deux éléments, l'élément positif durable, l'*être*, et l'élément négatif variable, le *non-être*; comment cette dialectique est essentiellement exclusive du dualisme; comment enfin tout en inclinant au mysticisme et au panthéisme, bien comprise elle est une sauve-garde contre les aberrations de l'un et de l'autre. Dans la seconde partie où il s'occupe de la comparaison de la trinité admise par l'école d'Alexandrie et de la trinité chrétienne, ce qu'il dit pour faire ressortir la supériorité de celle-ci sur celle des philosophes nous a semblé tout-à-fait neuf et remarquable encore à beaucoup d'autres égards; mais ce que nous avons peine à comprendre ensuite et ce qui ne nous a nullement semblé d'accord avec tout ce qui précède, c'est ce qu'il dit en terminant, de l'incompatibilité prétendue de la philosophie et de la religion.

De l'état moral et politique du Brésil, par **M. De Chavagnes.** — On voit bien un peu percer, dans diverses parties de ce tableau, quelque chose de la jalousie qui a toujours existé entre les nations qui ont des colonies voisines, et cet esprit de rivalité peut jusqu'à un certain point avoir faussé quelques appréciations; mais, tout en faisant la part la plus grande à la prudence que commande cette observation, on est forcé de reconnaître par les faits nombreux et caractéristiques relevés dans ce travail, que la situation morale de cet empire est vraiment déplorable. En proie aux inspirations contradictoires et anarchiques d'un intérêt personnel étroit et très-ignorant, toutes les classes de la société qui ne sont pas dans la servitude, se heurtent sans cesse presque sans gouvernement et sans justice, exploitant au jour le jour et inhumainement les vieilles races indiennes qui dépérissent et qui finiront par s'éteindre sous un pareil régime.

Poëtes modernes de l'Italie. — Leopardi. — Il s'agit de l'un de ces poëtes du désespoir, pâle reflet comme on dit ou si vous l'aimez mieux, terne décalqué de lord Byron. De plus c'est M. De Sainte-Beuve qui cherche à nous le faire connaître et par des imitations en vers et par ses analyses. Que les amateurs y aillent voir.

Ellen Middleton, par lady **Georgiana Fullerton**. — C'est si nous pouvons nous en rapporter à M. Philarète Chasles, précisément le contrepied de la grossièreté des romans de l'Amérique du nord. Ici c'est la quintessence aristocratique d'un genre de vie qui tient de l'idéal et presque du fantastique, à force de recherche et de raffinement dans les diverses expressions de la sensibilité. Nous devons pourtant dire que le voisinage de M. Sainte-Beuve a porté malheur à M. Philarète Chasles. Contre son ordinaire, il nous a semblé manquer de clarté en plusieurs endroits de sou analyse. Ses idées sont moins franches ; sa marche est moins assurée que de coutume.

Un article dont M. Xavier Durrieu a puisé les élémens dans plusieurs ouvrages espagnols, nous offre des détails pleins d'intérêt sur les mœurs des populations d'origines diverses qui occupent le riche littoral de l'Afrique septentrionale et sur les ressources de l'empire de Maroc. La livraison du 30 septembre donne ensuite la troisième partie du roman de M. Jules Sandeau intitulé Mademoiselle de La Seiglière. Nous n'en dirons rien malgré le mérite assez remarquable du style, et les défauts non moins saillants de la fable, dont le tissu est rempli d'invraisemblances et d'impossibilités morales; parce que, grâce à l'habitude qu'ont nos journaux de découper toutes ces productions en feuilletons, nous arriverions trop tard pour rien apprendre à ceux de nos lecteurs qui recherchent ces sortes d'ouvrages. La même livraison contient un autre travail d'un genre malheureusement moins en faveur que les romans du jour et qui pourtant mériterait bien d'être lu, d'être étudié même par tous ceux qui s'intéressent à l'art dramatique et qui croient que les progrès ou la décadence de cet art ont une liaison intime avec la marche ascendante ou décroissante de la civilisation ; nous voulons parler de l'article intitulé :

De l'art du comédien, par **M. A. Cochut**. — La première partie consacrée à l'histoire, renferme un résumé qui nous a semblé très-exact des modifications successivement apportées à l'art de la déclamation, (en y comprenant tout à

la fois la diction, le geste et le costume) par la diversité constitutive du drame lui-même et de la scène sur laquelle il était joué, dans l'antiquité, au moyen-âge, à la renaissance, en Italie, en Espagne, en Angleterre et aux diverses époques du théâtre français.

La seconde partie intitulée *Étude critique*, et qui se trouve dans la livraison du 15 octobre, renferme sur la nécessité, pour régénérer l'art parmi nous, de concilier l'étude sérieuse et approfondie de l'idéal ou du beau, avec l'observation attentive du vrai et du naturel, mais aussi sur les difficultés de cette association parsemée d'écueils, des réflexions infiniment sages, des observations très-fines, des aperçus pleins de délicatesse et des conseils qui nous semblent dictés par le goût le plus sûr.

Nous ne dirons rien de la lettre à Rossini signée H. W. Un petit nombre d'observations justes déparées par une acrimonie sans excuse pour tout ce qui regarde le grand opéra et des anecdotes plus propres à rabaisser le maestro dans l'opinion, qu'à le relever du reproche de paresse qu'on a quelque droit de lui adresser, rendent cet article peu digne de figurer dans un recueil aussi distingué que la *Revue des deux Mondes*.

Des Essayists anglais. — Sydney Smith. — Nous passons un article de M. Duvergier de Hauranne sur la situation actuelle de la Grèce, pour en venir à un travail qui rentre beaucoup mieux dans le cadre de nos études de prédilection. C'est M. Eugène Robin qui s'est occupé de Sydney Smith l'un des fondateurs et longtemps l'éditeur de la *Revue d'Edimbourg*. Tout ce qui était propre à caractériser l'indépendance et l'élévation des vues du célèbre critique écossais, tout ce que l'on peut dire de plus exact, de plus précis même sur la nature de ce talent à la fois très-arrêté quant aux principes, mais très-varié, très-divers et plein d'*humour* dans les formes qu'il savait successivement emprunter, a été touché avec bonheur par M. Robin. Seulement nous regrettons la parcimonie des détails biographiques. Sydney Smith vit encore, il est vrai, mais quel tort pourraient faire à la dignité du riche chanoine de St.-Paul

quelques détails intimes de plus sur les jours où le jeune écrivain s'essayait avec Brougham et Walter-Scott et les deux Thompson, et Hallen, et Murray, etc., à procurer des abonnés à un recueil périodique devenu bientôt entre leurs mains la première Revue de l'Europe. Il est un point sur lequel nous ne sommes pas entièrement de l'avis de M. Eug. Robin, c'est sur les éloges qu'il donne à la sévérité de la critique des premiers Nos de la Revue. Il nous est difficile d'imaginer que la Revue ait beaucoup gagné à s'aliéner des hommes comme Southey et Walter-Scott lui-même, par la verdeur de quelques-unes de ses censures, et nous croyons que Sydney Smith et ses amis étaient mieux inspirés, quand ils sentirent eux-mêmes la nécessité de frapper moins fort pour frapper plus juste.

La Revue du 31 octobre, commence par des esquisses de mœurs politiques. — La question de cabinet y est discutée assez gaîment sous la forme d'un proverbe à plusieurs tableaux. — Vient ensuite un article de M. Cyprien Robert intitulé : Le Monde Greco-Slave, dans lequel l'auteur, qui paraît avoir étudié de près plusieurs de ces populations presque oubliées par les modernes équilibristes politiques, rassemble d'une manière frappante les analogies ou les similitudes de mœurs, de caractère et de langage même, qui ont subsisté à travers tous les éléments de dissolution auxquels ces peuples, dispersés et subjugués pour la plupart, ont presque toujours été en butte. Et cette unité morale si fortement marquée encore aujourd'hui, lui semble devoir se fortifier et s'étendre, selon qu'elle sera secondée par l'intérêt bien entendu de l'Occident, ou contrariée par l'aveuglement des peuples qui devraient songer sérieusement à se défendre des envahissements incessants de la Russie.

Le Missouri. — Voyage dans l'intérieur de l'Amérique du nord par le prince Maximilien de Wied Neuwied. — C'est déjà un fait assez remarquable en lui-même que de voir un prince quitter de propos délibéré les délices d'une vie aristocratique, pour aller affronter non les désagréments et les chances d'un voyage ordinaire, mais les périls et les privations inséparables d'une longue et difficile

exploration, dans l'intérêt des sciences naturelles, et ajoutons, car l'importance, la justesse et le nombre de ses observations de mœurs en font foi, quoiqu'il n'affiche aucune prétention à cet égard, pour s'instruire à la manière des anciens sages. Après trois années de séjour dans ces vastes contrées qui séparent les grands lacs des montagnes rocheuses, c'est après avoir parcouru dix mille anglais ou 4000 lieues de poste sur le continent américain, et passé un hiver au *Fort-Clarke*, sur le Haut-Missouri, où le thermomètre atteignit, pendant son séjour, 25 et 27 degrés de froid, que le prince revenu en Europe, a publié la relation extrêmement intéressante, analysée dans la *Revue des deux Mondes* par M. Frédéric Mercey. Nous regrettons que l'étendue des emprunts que nous avons déjà faits cette fois à ce recueil périodique toujours si riche en documents curieux et instructifs ne nous permette pas d'extraire encore quelque chose de ce voyage. F. A. V. H.

—

BULLETIN DU BIBLIOPHILE BELGE. — BRUXELLES, LIBRAIRIE VANDALE. IN-8°, 1844, N°s 8 ET 9.

En comprenant le *Bulletin du Bibliophile* parmi les recueils dont la *Revue de Liége* rend compte habituellement, nous n'avons pas eu, comme on le sent fort bien, la prétention d'analyser des travaux peu susceptibles d'anlyse à cause de la multiplicité des objets dont ils s'occupent et de la précision de la plupart de ces articles. Nous avons cru que c'était un devoir de contribuer autant qu'il dépendait de nous à propager la connaissance d'une publication très-distinguée dans sa spécialité et nous l'avouerons aussi, nous avons compté que ce serait chose fort agréable à nos lecteurs de nous y voir puiser de temps à autre quelque anecdote littéraire, d'y relever quelque spirituelle critique d'une production indigène intéressante, soit à l'appui de nos propres opinions, soit pour les contrôler au besoin. Seulement nous devons mettre nos lec-

teurs en garde contre l'aridité de nos extraits et leur bien recommander de ne pas juger de l'intérêt qu'offrent les bulletins dont nous parlons, d'après le plus ou le moins de matériaux que nous y puisons. Je ne sais quel enthousiaste d'Homère disait qu'on enleverait plutôt sa massue à Hercule que d'arracher un vers à l'Iliade. Le spirituel directeur du *Bulletin du Bibliophile* rirait tout le premier de notre naïveté, si nous prétendions qu'il est aussi difficile de rien lui emprunter sans le gâter. Le fait est pourtant que lui et ses collaborateurs ordinaires, MM. Chalon, Gustave Brunet, Van der Meersch, etc., ont la bonne habitude de dire les choses avec tant de précision, qu'on a beaucoup de peine à les abréger encore, seule condition pourtant à laquelle il soit possible à une Revue de faire des emprunts à une autre. Cette confession faite, qu'on nous permette d'en agir à notre aise.

La Xylographie florissante au XVe siècle dans la Haute-Allemagne. — Dans un article de M. Scheler (Aug.) sur les publications de la société littéraire de Stuttgardt, nous avons remarqué une notice sur un vieux livre de comptes d'un riche négociant d'Ulm au XVe siècle, dans lequel on peut puiser des renseignements précieux sur la statistique de cette époque et sur les relations commerciales qui existaient dès lors entre la Belgique et l'Allemagne. Un des faits les plus dignes d'attention qu'on y signale, est la mention fréquente d'expéditions dans l'Allemagne centrale de *tables de Salzbourg*, qui n'étaient autre chose, dit-on, que des planches gravées pour la fabrication desquelles le négociant d'Ulm engageait par des contrats spéciaux et pour plusieurs années consécutives, un grand nombre d'ouvriers du Tyrol qui se distinguent encore de nos jours dans la sculpture et dans la gravure du bois.

Complaintes du Roi de la Basoche. — Nous trouvons dans les extraits inédits de ces complaintes un assez grand nombre de vers qui n'ont guère d'autre mérite que celui de la bizarrerie : parmi ces derniers, nous en citerons quatre ou cinq pour l'édification de l'auteur des wallonnades :

Aurora vient qui la cicatricule
Du diluculle diamètre obstacule
Emmatricule et la neige macule
Adminicule recule et fait cropir, etc.

Vous le voyez, M. Justin, il n'y a rien de nouveau sous le soleil et ces vers là sont bien plus beaux que ceux que vous nous faisiez admirer l'autre jour!

Puisque nous sommes en train de citer de vieilles rimes recueillies par M. Brunet, qu'on nous permette d'en rapporter quatre autres qui les valent bien, que nous retrouvons dans un autre article de M. Arthur Dinaux : ceux-ci sont du fameux *Des Accords* :

D'un livre de petite taille,
Un scribe à l'aune en vain se raille :
Un petit suffit, s'il est bon,
S'il est mauvais, il est trop long.

Quelques mots sur Antoine Reinhard Falck. — Le premier n° de la Revue de Liége eut la bonne fortune d'avoir à rendre compte de quelques notices intéressantes insérées dans l'*Annuaire* de l'Académie, et nos lecteurs se souviennent encore sans doute que parmi ces notices il y en avait une de M. Quetelet sur M. Falck, écrite avec ce tact parfait, ce sentiment exquis des convenances qui sait si bien relever sans emphase ce qu'il y a de beau, de grand, de généreux dans le caractère d'un homme de mérite. Le Directeur du *Bulletin du Bibliophile* vient de reprendre à son tour cette honorable vie, dans la section de l'histoire des Bibliophiles. C'est à titre d'amateur de livres, que le savant homme-d'état hollandais pose de nouveau ou pour mieux dire passe, dans ses allures simples et naturelles, devant nos yeux charmés, pour nous instruire encore par son exemple. C'est en quelque sorte la vie anecdotique de M. Falck, que M. De Reiffenberg a voulu nous donner, et quelque bonne opinion qu'on ait le droit d'avoir de son talent, on est étonné du plaisir qu'on éprouve à lire cette notice, après celle de M. Quetelet. Nous pourrions encore moins analyser ce travail qu'aucun autre : qu'on nous per-

mette seulement d'en extraire un passage où l'influence des études classiques sur le caractère de l'homme d'état et du grand citoyen nous semble avoir été dignement rappelée.

« A cette époque la Hollande tenait le sceptre de la philologie ancienne. En France, l'esprit révolutionnaire avait détruit les écoles; en Hollande il les avait respectées, et son influence, loin d'être à cet égard délétère et funeste, avait peut-être produit de bons effets et communiqué à l'enseignement plus d'indépendance et de hardiesse. Non seulement les chaires de Hemsterhuys, de Schultens, de Valckenaer, de Wesseling, étaient debout, mais on les voyait occupées par des professeurs dignes de succéder à ces érudits et à la tête desquels il suffit de nommer Wyttenbach. En étudiant les auteurs grecs et latins, on ne s'arrêtait plus exclusivement à la forme, on allait à l'idée, on envisageait l'antiquité dans son ensemble, dans les secrets ressorts de son existence; la critique et la philosophie primaient la science des mots. Si, pour ceux qui ne se destinaient pas au professorat, l'enseignement était trop académique, trop étranger aux besoins du présent, si l'on attachait une importance exagérée au talent d'écrire en latin, il faut convenir que ce commerce journalier avec les hommes fameux d'Athènes et de Rome, était bien propre à élever la pensée, à lui donner des habitudes mâles et droites, à lui inspirer le goût du beau. Et puis auriez-vous le cœur de condamner sans appel ces savants candides qui, justement épris de Cicéron et de Térence, s'assimilaient leur style dans une latinité exquise, à la fois simple, claire, élégante et pure, libre malgré l'imitation, franche malgré le pastiche? »

« M. Falck fut un des auditeurs assidus de Wyttenbach, que sa pénétration et sa religion pour les anciens n'eurent pas de peine à gagner. Le sage qui, dans ces temps orageux, s'efforçait d'assurer à la république des moyens de salut, en veillant sur le feu sacré de la science, témoigna une affection particulière à un jeune homme plein d'ardeur également passionné pour les gloires à la Plutarque et pour la liberté de sa patrie. Il l'admettait aux entretiens socratiques de la *villa* champêtre qu'il habitait pendant les vacances et aux réunions où l'on venait lire Platon en commun, comme l'auraient pu faire, à Tusculum, l'ami d'Atticus et ses hôtes illustres.

Gravure antérieure à la plus ancienne connue jusqu'ici et qui vient d'être trouvée en Belgique. — La plus ancienne gravure connue est un St-Christophe portant l'enfant Jésus au millésime de 1423. On vient d'en découvrir une plus ancienne (de 1418) qui tapissait l'intérieur d'un vieux coffre à Malines, et qui est infiniment supérieure à

l'autre sous le rapport de l'art. C'est une Vierge avec l'enfant Jésus : dans le haut trois anges, qui tendent des deux mains des couronnes de fleurs. Aux angles Ste.-Catherine avec le glaive et la roue qu'on lui donne habituellement pour attributs, Ste.-Barbe avec sa tour, Ste.-Thérèse avec un bouquet de fleurs et un panier de fruits et Ste.-Marguerite qui tient une croix et un livre.

Dans le cahier suivant les amateurs de l'expression naïve du vieux langage, trouveront infiniment de plaisir à lire les extraits choisis par M. De Reiffenberg dans un poème manuscrit sur Anne de Boleyn par un auteur contemporain. Donnons-en un très-petit échantillon :

Elle schavoit bien danser et chanter
Et ses propos saigement agenser,
Sonner de luth et d'autres instrumens
Pour divertir les tristes pensemens.
Outre ces biens et graces tant exquises
Elle éstoit belle et de taille élégante,
Estoit des yeux encor plus attirante,
Les quels sçavoit bien conduire à propos
En les tenant quelque fois en repos
Aucune fois envoyant un message
Porter du cœur le secret témoignage...

Jean-Baptiste Grammaye. — On nous donne ici quelques particularités bibliographiques nouvelles sur cet historien voyageur, dont les écrits sont encore aujourd'hui bien bons à consulter sur les antiquités de nos Provinces des Flandres, du Brabant et de Namur. Grammaye comme on sait, était d'Anvers, il avait voyagé et séjourné en Asie et sur le littoral de l'Afrique, et ses fréquentes pérégrinations en Allemagne, en France, en Italie, en Espagne, etc., en lui fournissant de nombreux et fréquents objets de comparaison, l'avaient mis à même de répandre dans les curieuses descriptions topographiques de nos provinces, un intérêt tout particulier et d'un genre tout nouveau à l'époque où il écrivait. C'est encore un de ces savants de la fin du XVIe siècle qui attend une biographie un peu complète et qui en est bien digne, ainsi que le fait remarquer M. De Reiffenberg.

Le Baron Taylor et le teinturier-poëte. — Nous avons récemment extrait de la *Revue du midi* (*Revue de Liége* tom. 2, 10e livr. p. 442) quelques détails intéressants sur les nombreux services rendus aux arts par le Baron Taylor. *Le Bulletin du Bibliophile* signale à propos de la même notice une particularité qui nous avait échappé.

« M. Achille Jubinal (l'auteur de la notice insérée dans la Revue du midi) croit que M. le Baron de Taylor est né en Belgique, vers 1790, d'une famille originaire d'Irlande et qui prit part aux événements politiques dont les Pays-Bas-Autrichiens furent le théâtre en 1789. Si le fait est vrai, nous en sommes charmés, dit le Directeur du *Bulletin* et nous remercions M. Achille Jubinal de nous l'avoir révélé. »

M. De Reiffenberg fait encore remarquer que le même écrivain, (M. A. Jubinal) faisait tout récemment connaître à ses lecteurs un chansonnier populaire belge, dont le nom, grâce à lui se trouve ainsi maintenant plus connu peut-être à Montpellier que dans son pays, Le Ray, teinturier à Tournay, et ses couplets intitulés *les choncq clotiers et les teinturiers.*

En attendant que nous puissions nous-mêmes en parler convenablement, n'oublions pas de dire que le *Bulletin du Bibliophile*, rend, sous les rapports bibliographiques, la justice qui est due à tant d'autres égards à l'*Histoire des Belges à la fin du XVIIIe siècle*, par A. Borgnet.

F.-A. V. H.

REVUE DE LA NUMISMATIQUE BELGE. — TOM. II. No 1. NOVEMBRE 1844. BRUXELLES, VANDALE, IN-8o.

Après de longues interruptions, la *Revue numismatique* vient de commencer la publication de son second volume, et elle fait espérer, sans promettre pourtant de paraître à des époques fixes, que le troisième verra le jour en 1845. Ce recueil intéressant et consciencieux a déjà été si utile à la science archéologique, que nous sommes heureux d'annoncer cette espèce de résurrection. Seulement, nous voyons par le procès-

verbal de la séance du 6 octobre de la Société de numismatique, que M. l'abbé Louis, qui dirigeait la revue d'une manière si éclairée, vient de donner sa démission de sécrétaire de la société, et que les publications de celle-ci seront désormais confiées à une commission nommée chaque année à cet effet. Les noms de MM. Chalon, Piot et Serrure, élus pour 1845, seront pour le public une garantie suffisante que la revue sera continuée dignement comme elle a été dignement commencée.

La livraison de novembre commence par un article de M. L. Dancoisne, sur les méreaux capitulaires de la cathédrale d'Arras, auquel sont jointes deux planches dessinées avec beaucoup de talent et d'exactitude par M. Everaerts, qui a rendu des services si éminents à la Revue. Les méreaux d'Arras ont cela de curieux, qu'ils représentent souvent la ville d'Arras, par des rats qui occupent la place de la légende. Les méreaux servaient de jetons de présence ou de bons pour les aumônes que faisait directement le chapitre. Nos lecteurs les connaissent déjà par la notice intéressante publiée par la *Revue de Liége* sur la trouvaille de St.-Jacques. Cette partie de la numismatique, jusqu'ici trop négligée, reçoit une grande lumière des recherches de M. Dancoisne.

M. Meynaerts, de son côté, continue à publier dans la *Revue numismatique* des mélanges d'une haute curiosité archéologique. Ainsi, il nous apprend aujourd'hui que la première monnaie obsidionale certaine est la monnaie en carton, émise sous Ferdinand et Isabelle d'Espagne, par Juigo Lopez de Mendoze, comte de Tendilla, à l'époque du siége d'Alhama (1483), ville située à huit lieues de Grenade. — Dans une note sur les poids et les monnaies hébraïques, il rapporte à la valeur du talent syrien, exactement connu, celle du talent hébraïque : alors toutes les difficultés relatives à cette question, et qui se présentent à chaque pas dans l'ancien Testament, s'évanouissent d'elles-mêmes. La couronne du roi de Moab, à laquelle il fallait donner un poids dont la huitième partie aurait été à peine supportable, se réduit à onze livres, et la chevelure d'Absalon ne dépasse plus les lois communes de la

nature. Nous renvoyons les curieux à l'archéologie hébraïque de M. de Wette (Leipzig, 1842, in-8°), où des observations analogues ont été présentées, et où le talent hébraïque est rapporté au talent éginétique et babylonien (§ 184). M. Meynaerts ne nous semble pas établir assez clairement ses motifs de conviction.

M. Piot présente dans la même livraison des essais d'explication de monnaies impériales trouvées à Maestricht, et M. Guioth y décrit avec soin les *bractéates* de Mopertingen. Les *bractéates* sont, comme on sait, une sorte de monnaie particulière à l'Allemagne, et formée d'une plaque d'argent si mince, qu'elle ne peut recevoir l'empreinte que d'un seul côté. — Nous devons encore à M. B. Ch. les documents précieux sur les monnaies frappées par Philippe II en Hainaut, nous apprenons que la monnaie de Mons fut supprimée en 1587, tandis que l'atelier de Tournay prit sous le règne des archiducs Albert et Isabelle une activité extraordinaire.

La correspondance de M. Van Heurck, assesseur de la Jointe des monnaies aux Pays-Bas autrichiens, avec le chanoine Jean Marci, conservateur-adjoint du cabinet de Vienne, est relative aux monnaies belgiques, qui devaient être décrites dans un immense travail en projet, la gravure d'un cabinet de toutes les monnaies de l'Europe.

Enfin la *Revue* nous annonce une belle entreprise de M. Jouvenel, graveur en médailles du roi : une histoire populaire et ecclésiastique des grands hommes de notre pays. Il est à espérer qu'un travail national aussi important, et exécuté par un artiste aussi habile, obtiendra le brillant succès qu'il mérite. Les premières médailles qui ont paru donnent la plus haute idée du talent et des connaissances historiques et artistiques de M. Jouvenel, qui d'ailleurs, comme dit la *Revue*, a déjà fait ses preuves

A. LR.

REVUE NATIONALE.

(tom XI. 3e et 4e, Livr).

Les Français en Belgique en 1794. — Sous ce titre la Revue Nationale a publié l'un des chapitres les plus curieux du second volume de l'*Histoire des Belges à la fin du* XVIIIe *siècle par* M. Borgnet. Comme nous nous proposons nous-mêmes de rendre compte de cet important ouvrage nous n'essayerons pas d'analyser ici ce chapitre rempli de faits intéressants et pour la plupart très-peu connus.

Une excursion de Belgique en Bavière. — C'est la fin d'une relation qu'on lit avec intérêt sur ce qu'il y a de remarquable dans ce pays et surtout sur les monuments élevés récemment dans la capitale dont le Roi aspire à faire la métropole des arts de l'Allemagne. Le défaut d'harmonie qu'il y a entre le caractère très-bourgeois de la population et le style grandiose des constructions récentes, l'espèce de discordance qui se manifeste entre la torpeur morale des esprits et l'espèce de vie factice que l'on s'efforce de ranimer dans la carrière des arts, a bien frappé le voyageur belge, comme les Anglais ou les Français qui ont visité depuis peu ce pays; mais le côté grandiose de la tentative devait frapper un esprit juste et a été relevé convenablement dans la relation publiée par *la Revue Nationale*.

Le Haut-Fourneau de M. Weustenraed a été trop souvent reproduit et lu avec un empressement trop universel, pour qu'il nous reste quelque chose à dire sur ce tour de force poétique. Que M. Weustenraed rentre maintenant dans le domaine inépuisable des produits de l'intelligence et des inspirations du cœur, et son talent continuera, nous n'en doutons pas, à nous étonner autant, en nous intéressant davantage.

Nous devons encore signaler dans la dernière livraison de la *Revue Nationale* un article anecdotique sur la vie intérieure de Charles-Quint emprunté aux lettres de Van Maele, publiées récemment par M. De Reiffenberg.

A. Jos

CONSIDERATIONS SUR L'ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE MOYEN par J. N. NOEL. — *Professeur à l'université de Liége.* in 8°, Liége, Dessain 1844).

Des détails approfondis sur ce travail qui n'est lui-même au fond qu'une analyse, exigeant une technologie dont les bornes de notre Revue nous obligent à rejeter l'emploi, nous constaterons tout simplement que le nouveau travail tout philosophique de M. Noël, mérite l'attention sérieuse des professeurs des colléges et en général des personnes qui comprennent combien il est important dans l'enseignement de l'une des plus belles parties des connaissances humaines, d'amener les méthodes à la plus grande simplicité rigoureuse possible.

L'estimable savant avec l'autorité que lui donne une grande expérience, fruit de quarante années vouées à l'enseignement, aux inspections, et à des travaux consciencieux, qui ne nous paraissent pas suffisamment appréciés encore, y signale ce que les méthodes généralement suivies de nos jours ont, à son avis, de défectueux.

Il établit surtout de main de maître, selon nous, quelques-unes des bases sur lesquelles doit reposer un bon traité de l'une des branches des mathématiques élémentaires. Quant à la résolution des problèmes, il recommande toujours comme dans ses premiers ouvrages, la marche analytique, la seule qui permette à l'élève de se rendre complétement compte du fameux *pourquoi,* tant des calculs que des constructions géométriques qu'il est conduit à effectuer, et qui dispense dans les opérations de banque et de négoce, de l'emploi des règles particulières « *presqu'aussitôt oubliées qu'apprises.*

Nous croyons aussi que la lecture de cette brochure ne serait pas inutile aux élèves qui aspirent à la candidature en philosophie et à la candidature en science, mais surtout aux

premiers, dont la faiblesse dans les études mathématiques est devenue presque proverbiale, faiblesse si déplorable, et que rien ne justifie, puisque la connaissance complète de ces branches tout en habituant aux formes d'une logique rigoureuse et à la précision dans le discours, concourt à un haut degré au développement du jugement. Ils y trouveront quelques remarques faites sur les examens, qui pourront leur fournir une excellente idée de ce que le jury est en droit d'attendre d'eux.

Nous remercions pour notre part M. Noël des tentatives répétées qu'il fait depuis si longtemps pour placer la science sur son véritable terrain. En remontant à la nature véritable de l'étendue et des abstractions qu'elle comporte, pour démontrer les propriétés des corps géométriques, ce quil'a poussé l'un des premiers à aborder franchement les *infiniments petits* auxquels il faudra bien que tout le monde se rallie un jour, en rattachant aux définitions des opérations et à des axiomes rigoureux la démonstration des règles de ces mêmes opérations, il a modifié l'enseignement et concouru puissamment au développement d'une instruction solide dans la jeunesse.

Dans l'intérêt de cette instruction, nous espérons que les professeurs qui seraient tentés de s'endormir sur la portion des connaissances qu'ils ont acquise, sentiront l'obligation d'examiner les livres nouveaux, obligation que leur impose d'ailleurs hautement leur mandat.

X.

N. B. Nous sommes forcés de remettre à la livraison prochaine les comptes rendus du *Messager des sciences historiques* de Gand, de la *Revue archéologique*, de la *Revue Catholique*, des *Annales d'Archéologie*, de la *Belgique Musicale*, de l'*Album National*, etc. etc.

Bleuwett liègeoiss, publiées à benefiss di l'institu dè mouwai è dè-z-aveul, par H. F.... Liche, amon Dessain, 1845. in-12.

Nous ne voulons pas différer d'annoncer cette publication wallonne, parce que si, au fond, ce n'est qu'une *amusette*, comme dirait M. Justin *** ; en la forme, et ici comme dans bien d'autres circonstances, la forme doit l'emporter sur le fond, tout gai, tout ingénieux, tout spirituel qu'il est ; en la forme donc c'est une bonne action, une œuvre de bienfaisance. M. Forir connu de toute la jeunesse studieuse de Liége et du monde savant par des traités d'arithmétique, d'algèbre et de géométrie élémentaire qui tous ont eu déjà de nombreuses éditions, avait aussi, mais parmi quelques intimes seulement, une réputation d'un genre bien différent, c'est-à-dire celle d'un chansonnier plein de verve et de malice (en liégeois). L'un de nos collaborateurs, M. Zante, en commentant naguère la fable du *Cuerbâ* et du *R'nâ* du *Pantalon trawé*, faisant encore allusion, dans une note, à sa chanson si gaie du *C'tappé manège*. Cette chanson et plusieurs autres dignes d'elle : *Li mariege di m' cusin flip*, *Po beur on ko al fiess*, *On to pti filosof* etc., viennent d'être publiées et se vendent au bénéfice de l'institut des Sourds-muets et des aveugles, dont M. Forir est croyons-nous, l'un des plus anciens et des plus zélés administrateurs. Nous ne dirons rien du système d'orthographe adopté par l'auteur de ces chansons ; c'est à-peu-près celui du Pantalon trawé : on prétend que le peuple qui lit, comprend mieux son langage écrit de cette façon : si cela est, M. Forir a raison de suivre l'orthographe la plus propre à répandre ses jolies chansons, et rendre ainsi sa bonne œuvre plus productive.

Felisse.

POÉSIE.

A M. ÉDOUARD WACKEN,

Après la lecture des strophes :

Pourquoi n'aurions-nous pas de lyre ?

Oui, les Belges ont une lyre,
Tu reçus ce présent des cieux ;
Tu lui dois ton heureux délire
Et tes accords harmonieux.
C'est aux beaux jours de la jeunesse
Qu'elle doit résonner sans cesse ;
Mais, sur mille sujets divers,
Comme une muse échevelée,
Tantôt rieuse ou désolée,
N'éparpille pas tes beaux vers.
Que les nobles jeux de la scène
Occupent mieux ton doux loisir :
Sous la parole qui l'enchaîne
Un peuple frémit de plaisir.
Chante nos guerriers et nos sages,
Et des amours remplis d'orages.
Pour la lyre tout est sacré,
Les beaux-arts comme l'industrie,
Car sous le ciel de la patrie
Le cœur est toujours inspiré.

FRÉDÉRIC ROUVEROY.

—

Au jeune CARPAY,

élève lauréat de l'académie de Liége, actuellement à Bruxelles.

Quand l'heureuse jeunesse a compté ses vingt ans,
Que, plein de feu, l'artiste à peine en son printemps,
Voit s'éclaircir le ciel et s'annoncer l'aurore,
Qu'il marche confiant vers le Dieu qu'il implore ;

Que ses pas soient prudents, que jamais un écart
Ne livre son destin, sa fortune au hasard.
Pour tes rivaux toujours rempli de bienveillance,
Pour tes maîtres surtout plein de reconnaissance,
Travaille avec ardeur et peins avec amour;
Le cercle rétréci s'étendra chaque jour,
Et, pressentant déjà de nobles destinées,
Contente-toi d'avoir, en tes jeunes années,
Mis ta famille heureuse à l'abri du besoin :
Parcours, en t'instruisant, ta modeste carrière,
Et, d'un bond, quelque jour, franchissant la barrière,
Le ciel et ton pinceau te conduiront plus loin.

LE MÊME.

EPIGRAMME.

Après la seconde représentation de *Mina* opéra en trois actes, le 5 janvier 1845.

Avez-vous de Thomas entendu la musique?
C'est du Grétry tout pur, me dit-on l'autre jour.
— C'est vrai, sous un rapport, répondis-je à mon tour :
De sons purs Grétry forme un collier magnifique,
Où des perles sans nombre étalent leur beauté.
Les perles se sont défilées !
L'un et l'autre les a volées...
Dans les mains de Thomas le cordon est resté.

LE MÊME.

L'omission d'une seule lettre dans l'impression de la réponse de M. le baron De Stassart à M. Gggg. dans la dernière livraison de la Revue (p. 144) en a complétement dénaturé le sens. C'est au beau chant national : *Ils voudraient l'asservir notre Meuse chérie*, etc. (V. le tom. 2 de la Revue de Liége p. 498) que M. De Stassart faisait allusion; et l'on a imprimé Muse au lieu de Meuse ! Nous rétablirons donc ici le morceau tel qu'il devait être :

RÉPONSE A M. GGGG.

Pour célébrer notre Meuse chérie
Empruntez-vous la lyre d'Apollon,
Ou bien en prose élégante et fleurie
Retracez-vous des faits d'un éternel renom ;
Vous vous montrez toujours digne de la patrie.
Mais pourquoi tant de modestie.
Qu'avez-vous besoin d'un patron?
Ah! c'est une plaisanterie
Et je répondrai par un non.
Poursuivez, croyez-moi, votre belle carrière,
Vos efforts ne seront point vains....
La Belgique se montre fière
De vous compter parmi ses meilleurs écrivains.

Le Baron de Stassart.

LE ROI DES AULNES.

(*Traduit de l'allemand de* Goethe.)

Qui chevauche si tard par la nuit et le vent?
C'est le père avec son enfant.
Il embrasse son fils, le tient d'une main sûre,
Le garantit de la froidure.

« Pour te cacher ainsi, mon fils, que vois-tu là?
— « C'est le Roi des Aulnes, papa,
Avec son grand manteau, son sceptre et sa couronne. »
— « Mon fils, c'est un brouillard d'automne. »

— « Viens à moi, bel enfant! allons-nous-en nous deux »
Oh! nous joûrons à de beaux jeux;
Tu trouveras des fleurs au bord de la rivière,
Et des habits d'or chez ma mère. »

— « Papa, sais-tu, papa, quels plaisirs en secret
Le Roi des Aulnes me promet?
— « Calme-toi, sois tranquille, enfant, je t'en conjure.
Le vent dans les arbres murmure. »

— « Charmant petit garçon, veux-tu venir chez moi?
Mes filles prendront soin de toi,
Et te divertiront par leurs chants et leurs danses:
Entends-tu leurs réjouissances? »

— « Papa, vois donc, papa, dans cet obscur endroit
La ronde des filles du Roi?
— « Mon fils! mon pauvre enfant! je vois ce qui t'effraie,
C'est une vieille et sombre haie. »

— « Je t'aime! ta figure est gentille à ravir:
Viens, ou je m'en vais te saisir. »
— « Oh! mon père! le Roi me saisit en colère!
Le Roi m'a fait du mal, mon père! »

Alors le cavalier se hâte en frémissant,
Dans ses bras il presse l'enfant,
A grand' peine au plus tôt gagne la métairie...
Son fils, hélas! était sans vie.

André Louis Lebas.

CRUELLE INCERTITUDE.

Est-ce Laure ou Mina qu'il faudra que j'adore,
Ou Téresa la brune ou Rose aux blonds cheveux?
Laquelle aura mon choix? Laquelle aura mes vœux?
Depuis longtemps j'y songe et n'en sais rien encore.

La première à l'œil bleu, les lèvres de corail,
Son air est enjoué, sa taille est fine et ronde;
La seconde a les dents du plus luisant émail
Et les pieds les plus beaux, les plus mignons du monde.

Le teint de la troisième est de telle blancheur
Qu'il ose défier et la neige et l'albâtre.
La dernière a des yeux si beaux dans leur langueur
Qu'un seul de ses regards peut vous rendre idolâtre

O beautés que le Ciel forma pour me ravir,
Qu'il fit pour mon bonheur, qu'il fit pour ma souffrance,
En plaçant entre vous autant de différence
Que n'en mit-il assez pour m'aider à choisir!

Vous ne soupçonnez point, mes charmantes maîtresses,
A qui mon fol esprit vous comparait un jour
Je vous le donne en cent..... vous étiez des déesses
Jouant aux quatre coins et dépistant l'amour.

Pour habiter les Cieux vous êtes assez belles,
Croyez-en les regards sur vos pas arrêtés;
Mais sachez redoubler le prix de vos beautés
En méprisant de l'art les ruses éternelles.

Chacun en vous voyant dit que quinze à seize ans
Ont laissé leur fraîcheur sur votre doux visage,
L'envie au front jauni contredit ce langage
Pourquoi méchant hiver chercher noise au printems?

Si malgré vos dédains elle murmure encore
J'ai pour la chagriner un moyen bien certain
jugez-en... je lui dis qu'écloses à l'aurore
On vous croirait des fleurs aux rayons du matin.

Je sentirai bientôt mon pauvre cœur s'abattre
Si l'une d'entre vous ne me dicte ses lois.
Puis-je, répondez-moi, vous aimer toutes quatre?
Lorsqu'un amour... un seul.... fait mourir quelquefois?

Est-ce Laure ou Mina qu'il faudra que j'adore,
Ou Téresa la brune ou Rose aux blonds cheveux?
Laquelle aura mon choix? Laquelle aura mes vœux?
Hélas! plus que jamais je sens que je l'ignore.

Gustave Masset.

L'AMOUR PUR.

Ne m'aime pas pour ma beauté
En me disant que je suis belle:
Mon cœur, sourd à la vanité,
Resterait à tes vœux rebelle,
Car un tel amour
Ne dure qu'un jour.

Tu dis que, semblable à l'aimant,
Il est un charme en la jeunesse:
Je ne crois pas au sentiment
Que t'inspire une folle ivresse,
Car un tel amour
Ne dure qu'un jour.

Tel me recherche pour mes biens:
En me présentant son hommage,
Il semble dire: « Je les tiens... »
Les lui donner serait peu sage,
Car un tel amour
Ne dure qu'un jour.

Mais si pour la vertu ton cœur
Veut brûler d'une flamme pure,
Oh! je réponds à ton ardeur;
Aimons-nous bien, et je le jure:
De telles amours
Dureront toujours.

O.

CHRONIQUE LUXEMBOURGEOISE — OTHFRIED LE SAXON.

(798-804.)

1. FRANCS ET SAXONS.

Nule guerre n'ot onques plus longue li rois ne plus cruel, né qui plus li grevast, ne traveillast le pueple de France. — (Chroniques de St-Denis sur les gestes du grant roy Charlemainne Liv. I, ch. II.)

CHAPITRE V.

Le prisonnier.

L'indépendance était tout le fond d'un barbare.
(BOSSUET.)

Dans le lieu le plus sauvage et le plus désert de l'Ardenne s'élevait une hutte de branches desséchées et de mousse, construite pour servir d'abri aux chasseurs pendant les longues chasses de Charlemagne dans les forêts de Luxembourg; bâtie depuis deux hivers cette hutte avait beaucoup souffert; ses parois délabrées laissaient filtrer la pluie et le toit en était à demi enlevé; un énorme chêne la couvrait de ses rameaux touffus. A cinquante pas environ, était un large chemin tracé en abattant les arbres de la forêt et qui servait de passage aux chars et aux chevaux qui accompagnaient les chasses royales. Trois chars couverts d'armes étranges, de vêtements ensanglantés, d'objets de prix tels que vases, anneaux, etc., se trouvaient arrêtés vis-à-vis, à peu-près, de la cabane. Chacun de ces chars était éclairé par plusieurs torches de sapin; un homme armé veillait debout, tandis que deux autres, s'étant débarrassés de leurs casques, dormaient étendus sur des peaux de mouton; c'était les hommes d'armes de Longlier revenant de la Saxe avec leur butin.

Nous quitterons ce groupe pour conduire le lecteur dans la hutte que nous venons de décrire; un banc de mousse,

à peine garni, s'étendait de chaque côté ; un feu pétillant jetait de vives lueurs sur les murs et sur les troncs de la forêt qui apparaissaient par la porte dépourvue de cloison. Deux hommes, deux guerriers étaient assis près du foyer, et bien qu'on fût au mois de juin, cherchaient à se préserver du froid humide et pénétrant produit le soir par les forêts et le voisinage des marais.

L'un de ces deux guerriers était Odomer; le fils de Widric avait l'armure de guerre complète; sa tête était couverte d'un casque dont la visière était relevée ; il portait la cuirasse et les bottines de fer; le couteau de chasse était passé à sa ceinture ; sa lance, son épée, son bouclier gisaient près de lui. Odomer revenait vainqueur de l'expédition, il revenait avec le titre de comte de Longlier, reçu de Charles-le-grand sur le champ de bataille.

L'autre était un jeune homme aussi. Une chevelure blonde et flottante retombait sur ses épaules ; son œil bleu foncé, baissé vers le sol, se relevait parfois sur Odomer avec un profond découragement ; puis, par instants l'expression de morne désespoir de son regard faisait place à une flamme fébrile et son œil lançait des éclairs. Il était revêtu du costume saxon et portait le collier de l'esclavage ; sa robe entr'ouverte laissait voir sur sa poitrine une large bande de toile tachée de sang ; quelques gouttes de ce sang étaient tombées sur ses vêtements.

Par intervalles, on entendait le galop d'un cheval; c'étaient les cavaliers Francs montés sur leurs cavales du Nord, maigres et efflanquées, mais rapides comme le vent. Ils revenaient de la Saxe; cette fois encore la lutte avait été terrible ; les Francs avaient laissé bien des leurs sur le champ de bataille ; mais aussi la Saxe avait payé cher le massacre des envoyés de *Karl-le-grand*, et des milliers de ses enfants, tombés sous le glaive ennemi avaient arrosé de leur sang les plaines de la patrie. Bien d'autres, pris vivants, étaient emmenés chargés de fers, destinés à une longue captivité ; enfin les Francs avaient fait un large butin ; ils avaient enlevé les vases des festins, les bijoux des filles de la Saxe et les vases

révérés des ancêtres. A cette époque, nous ne l'avons pas dit encore, chefs et hommes de batailles ne réclamaient aucune solde; la guerre était leur nature; nul n'avait besoin d'intervenir pour fournir des ressources en deniers ou sous d'or; nous les avons vus s'équiper et s'armer à leurs propres frais; les captifs et les richesses prises sur l'ennemi indemnisaient des fatigues et des dangers de la guerre, juste et ample récompense du courage.

Le saxon à la blonde chevelure était prisonnier d'Odomer; pendant longtemps tous deux avaient gardé le silence, enfin le jeune comte fixant sur son captif un regard de compassion lui dit :

— Guerrier aux cheveux d'or! tu as vaillamment combattu ; quel est ton nom ?

— Lion des batailles! répondit le Saxon en relevant la tête; tu peux t'énorgueillir! tu tiens le fils de Sigurd l'invincible Othfried.

— Ton sang coule, fils de Sigurd! laisse-moi l'étancher! La fatigue du voyage et le mouvement du char auront rouvert la plaie.

— Laisse-le couler! Pourquoi l'arrêter? dit Othfried avec une sombre tristesse. Le pays des montagnes vertes [1] est inondé de sang; les fils d'Odin tombés sous le fer des tiens, gisent sans sépulture dans nos champs dévastés : pourquoi, l'un des derniers fils des Ases [2] voudrait-il survivre à la mort de la liberté saxonne?...

— Tu désespères, fils de Sigurd. Tu as tort!. La Saxe renaîtra... une punition sanglante était due à ses crimes. — Elle renaîtra libre, Franque et chrétienne!...

Le Saxon lança au jeune comte un regard étincelant.

1 La Saxe.

2 Les Ases sont un peuple sortis de l'Asie, ils apportèrent aux Scandinaves une nouvelle religion celle d'Odin qui était leur chef, après avoir mêlé leur sang à celui des Gardarikes et des Germains. Voy, Chopin, Révolution des peuples du Nord, liv. I, ch. I, Luden histoire d'Allemagne t. I, Geyer Histoire de Suède, t. I.

— Franque et chrétienne ! dit-il, avec une profonde ironie ; comte, il n'est pas noble de railler le vaincu.

Othfried se leva et, comme inspiré, il s'écria :

Franque et chrétienne, jamais ! Non... non... Odin a quitté la demeure des hommes ; il attend les guerriers dans le Walhalla ; il les convoque ; il les appelle — et les guerriers partent... ils partent... ils partent !.. les oppresseurs et les méchants restent seuls ici-bas... La dernière lutte, la lutte du Ragarauk [1] se prépare ; les temps approchent ; Nifelheim et Muspelheim sont déchaînés ; l'incendie va se déclarer ; il dévorera la terre ; mais des vagues de la mer s'élèvera une autre terre verdoyante et fleurie... mère féconde elle produira sans culture... alors, plus de maître, plus d'esclaves !.. [2]

Othfried retomba épuisé.

— Esclave ! esclave ! murmura-t-il d'une voix sourde.

Odomer avait écouté avec étonnement la prophétie exaltée que venaient d'inspirer au Saxon ses étranges croyances. A la vue de l'affaissement subit et profond du prisonnier, et craignant les suites de son exaltation, il s'approcha de lui et l'interrogea avec intérêt.

— Esclave ! disait Othfried, non ! non ! Sigurd et mes pères m'attendent !

Il porta la main au bandeau qui fermait sa plaie ; Odomer effrayé étendit le bras pour l'arrêter ; mais, tout à coup, le Saxon se leva et fixant sur lui un regard égaré, il laissa retomber son bras prêt à arracher la bandelette et s'écria avec un désespoir indicible, en portant la main à son collier de serf et en tombant à genoux affaissé sur lui-même :

— Ne pouvoir mourir ! ne pouvoir mourir ! Qui creuserait ma tombe ? qui placerait à mes côtés les armes et les coupes ? et qui m'admettrait au banquet céleste, moi serf,

1 Dans cette lutte le lien qui, depuis le commencement des temps, unissait les forces de la nature devait se briser.

2 Voyez sur ce passage CHOPIN, Rév. des peuples du Nord. — GEYER, Histoire de Suède.

moi dont la mort n'a pas voulu dans les combats !.. Vis, vis esclave, vis pour mourir en lâche ! le Nifelheim [1] et Héla t'attendent ! Courbe-toi sous le joug ! meurs sous le faix ! meurs ignominieusement sur ta couche ! Héla t'attend [2]. La voix du Saxon reprit son accent puissant et désespéré.

— La liberté et la vengeance tout m'échappe ! Alors Othfried se tut et pâle, anéanti, il laissa tomber sa tête sur sa poitrine. Comparable à l'animal sauvage qui lutte contre l'obstacle invincible qui s'oppose à son retour à la liberté, et qui finit par tomber à demi mort de rage et de lassitude, ainsi le Saxon venait de sentir l'immensité de la perte qu'il avait faite... la liberté !..

Odomer laissa se calmer un peu la violente émotion qui l'agitait encore ; puis il s'approcha et saisissant une main qu'Othfried lui laissa prendre en fixant sur lui un œil étonné, il lui dit :

— Homme faible et pusillanime qui cèdes et tombes au moindre coup du sort, n'as-tu donc rien qui te soutienne en ton infortune ?

— Rien ! répondit Othfried, rien ! La mort ! la vie ! tout me repousse, tout m'accable !

— Et qui te dit, ajouta le comte, que ta liberté soit à jamais perdue ?.

Le Saxon tressaillit vivement ; un éclair de joie brilla dans son regard.

— Qu'as-tu dit ?

Et il attendit, haletant.

— Je dis, fils de Sigurd, que les Francs sont libres...

1 « Une fin paisible était réputée ignomineuse; elle conduisait au « Nifelheim, séjour réservé à ceux qui mouraient de maladie ou de vieil- « lesse. » Chopin tom. I, p. 94.

2 Héla était la déesse de la destruction ; son palais était l'angoisse; sa table, la famine; ses serviteurs, le retard et la lenteur; sa porte, le précipice; son lit, la maigreur; elle était livide, et son regard glaçait d'effroi. Grammat. Saxo.

que tu es serf de Karl-le-grand et que le roi des Francs n'est ni sans générosité, ni sans pitié...

— Mon esprit ne saisit pas tes paroles.

— Que la patience entre dans ton âme! Sers ton noble maître; je te verrai!.. Le baptême et du dévouement suffiront au roi pour briser ce collier.

— Renoncer aux Dieux de mes pères!

— La foi est la sœur de la persuasion; je laisse à de plus saints que moi à t'éclairer et à te convertir!

Othfried garda le silence quelques instants, puis par un retour subit:

— Eh! à quoi me servirait ma liberté... le mal, la mort sont là! dit-il amèrement en serrant la main sur son cœur.

— Ta blessure n'est pas mortelle Othfried!

— Tu ne m'entends pas, généreux Franc! Plus de famille! plus d'épouse! et le déshonneur! L'outrage attend encore la vengeance; le Dieu du mal me poursuit, sa colère est implacable!

— Parle, dit le Franc, en s'asseyant vis-à-vis d'Othfried, parle... il n'y a pas de souffrances sans remède et tôt ou tard la punition atteint l'insulte et le crime! Parle! tu as un fier et noble cœur; j'attends le récit de tes douleurs; un serf est un homme.

— Tu le veux? dit le Saxon, qui cherchait en vain à comprendre un intérêt que sa farouche religion lui peignait comme impossible, mais qui se sentait entraîné par le ton d'affectueuse sincérité d'Odomer; tu le veux?.. eh bien! écoute!

Othfried pencha la tête, accablé sous le poids des souvenirs du passé; par moments son front pâle s'assombrissait et une larme brûlante sillonnait les joues de cet homme de fer. Enfin il commença:

CHAPITRE VI.

Le Récit.

> Je me vengerai, va; Comment? je ne sait pas;
> Mais je veux que ce soit effrayant.
> VICTOR HUGO, Ruyblas A. 1. Sc. II.

Vingt-quatre fois les esprits des forêts en ont reverdi la cime au pays des Scaldes depuis que j'y suis né ; mon père fut Sigurd, l'un des plus nobles descendants des Ases, l'un des plus vaillants chefs Saxons ; il envoya bien des guerriers dans le pays des âmes, il chargea de fers bien des captifs ; mais lui aussi, hélas ! est allé rejoindre ses aïeux dans leur palais de nuages. Ma mère se nommait Gyda la blonde ; elle mourut que j'avais à peine vu quelques printemps : pauvre mère, puisse-t-elle dormir en paix sous le gazon de nos prairies. Mon père me restait ; il reporta sur moi toute l'affection qu'il avait pour Gyda. Lui-même m'apprit à monter un coursier, à manier la framée, à lancer le javelot au but désigné, à me servir avec adresse de la fronde ; puis le soir quand nous nous reposions de ces exercices sous la hutte paternelle, Sigurd me prenait près de lui et là, me caressant la chevelure et me baisant au front, il me racontait les traditions des montagnes et l'histoire des ancêtres. Il me parlait du grand Odin, le père des Dieux, des hommes et du temps ; il me disait ses victoires sur Ymer le géant de l'abîme ; il m'énumérait les noms des douze Ases divins, ces blonds et beaux génies qui forment le conseil d'Odin. D'autres fois Sigurd me parlait de la conduite d'un guerrier, il me montrait les crânes des ennemis tués par ses aïeux et par lui ; il me promettait que, si j'étais courageux dans les combats, les blanches Walkyries viendraient me chercher pour me conduire au Walhalla. O colline sacrée qui domines les vagues et dont les flancs de roche lisse reflètent sans cesse les météores de la nuit, je vois la lune obscurcie s'incliner derrière tes forêts : au dessus de ta cime repose le brillant Wal-

halla, le séjour des esprits. Au bord de son palais se penche le terrible Odin, on aperçoit confusément sa forme gigantesque au milieu des ondes de brouillard qui l'environnent; sa main droite tient son bouclier, dans sa gauche est la coupe des festins de la guerre ; le toit de son palais formidable est parsemé de feux nocturnes.... Les ombres de la race d'Odin s'avancent ; il présente la coupe aux chefs illustrés sur les champs de la mort ; mais son bouclier d'épaisses vapeurs s'élève comme une barrière fatale entre les lâches et les héros !... Et moi !.. moi ! je suis un lâche !...

Toutes ces belles et antiques croyances de mes pères faisaient une viveimpresion sur ma jeune âme et la remplissaient de nobles et belliqueux sentiments. A peine, venait-on de célébrer pour la troizième fois le Mahl [1] que l'occasion de me signaler s'offrit. Le bruit s'était répandu que les Francs avaient osé venir camper sous le grand chêne des sacrifices : ce fut une rumeur profonde chez les Saxons ; un cri d'indignation éclata dans toutes les tribus ; chaque guerrier vint armé au lieu de réunion et l'on décida que, sans attendre l'ennemi, on irait dès le lendemain le surprendre et l'assaillir dans son camp.

La nuit fut sombre et orageuse ; elle se passa en préparatifs du combat et en prières solennelles adressées, suivant la coutume, à Odin pour en obtenir la victoire ; on lui promit de lui immoler tous les Francs prisonniers, sur la montagne sacrée, et de suspendre les armes des chefs autour de sa statue. Witikind était encore grand alors ; il ne s'était pas encore déshonoré ni fermé les portes du Godheim [2] en reniant les Dieux de ses pères et en abandonnant la patrie à l'heure du péril ; aujourd'hui la mort ignominieuse du lâche et le Nifelheim [3] lui sont réservés ! mais, alors, il était grand !.. il parcourait le camp, semant partout les encouragements et

[1] Le mahl était le grand festin qui réunissait annuellement le peuple pour la célébration des sacrifices solennels. Voy. Chopin p. 96.

[2] Séjour des dieux.

[3] Voy. la note 1, p. 255.

les promesses, annonçant les secours des Danois et des Normands, parlant des Dieux et des ancêtres, rappelant les défaites passées pour montrer les vengeances prochaines.

L'armée partageait l'enthousiasme de son glorieux chef; vers le milieu de la nuit elle se divisa en deux corps pour envelopper les Francs de tous côtés. Witikind commandait le premiers : qu'il était beau le *Weiss Kind*[1] de la Saxe. Sa cuirasse et son bouclier noirs faisaient ressortir son teint éclatant comme la neige vierge des montagnes; sa chevelure d'un blond d'argent flottait au vent; son œil lançait des éclairs quand, brandissant la framée, il s'élança à la tête de ses compagnons.

Sigurd mon père commandait l'autre cohorte; lui aussi était un noble chef, vieilli dans les combats. Sa tente et les temples des Dieux étaient remplis des trophées de sa valeur; les armes des ennemis tombés sous sa main tapissaient sa hutte; il fournissait toujours au Mahl le plus grand nombre de coupes précieuses et de cornes à boire enlevées aux Francs du Rhin et de la Moselle; jamais nulle femme Saxonne n'avait reçu plus de colliers, d'anneaux, de bijoux conquis par la valeur, que ma mère Gyda : dans les festins les Scaldes chantaient les exploits de Sigurd. Vieux déjà, il était encore plein de vigueur, d'énergie et de courage, il n'avait pas encore senti ses forces l'abandonner assez pour aiguiser la pointe d'un glaive ou monter sur le rocher qui sauve d'Héla[2].

Je m'étais joint à la cohorte paternelle[3]; Sigurd lui-même m'avait revêtu, pour la première fois, de l'armure des guerriers; ses paroles avaient allumé le courage dans mon cœur et ses prières avaient attiré sur moi la protection spéciale d'une des vierges célestes du palais d'Odin[4]. Nous marchions

[1] *Enfant blanc*, véritable sens du nom de Witikind.

[2] Voy. note 2, p. 255.

[3] Tacit. De Mor. German.

[4] « Chaque homme avait une fée, un démon familier qui veillait sur « ses destins et qui en marquait le terme » Chopin t. I, p. 94.

dans la nuit; un esprit protecteur avait troublé les éléments; le souffle des vents inclinait les grands bois; les torrents agités grondaient de roche en roche; la pluie s'amassait sur la cime des montagnes et les étoiles scintillaient à peine au travers des nuages qui couraient dans les cieux. Le bruit de la marche des guerriers Saxons et le choc de leurs armures ne pouvait arriver aux oreilles des Francs; le jour commençait à poindre, lorsque nous vînmes nous ranger à peu de distance de leur camp, à l'abri d'un massif d'arbres qui nous dérobaient à leur vue. Là, nous attendîmes... Enfin le terrible cri de guerre de Witikind se fit entendre; Sigurd, appuyé contre un chêne y répondit trois fois et sa voix retentit dans les échos lointains. Alors nous nous élançâmes sur les guerriers encore à demi endormis, étourdis par l'épouvante et par l'incertitude du péril. Ce jour-là, je marchai à la droite de Sigurd; ma framée se teignit pour la première fois, du sang de l'ennemi; je me précipitai à travers la mort et le carnage jusqu'au moment où les Francs fuirent devant nous et se retirèrent au loin dans le Walland [1]. Ce jour-là, Odomer, il y eût un terrible carnage des guerriers du midi [2]; les champs de la Saxe s'abreuvèrent de leur sang et Odin dut sourire du haut du Walhalla à la vue du sanglant sacrifice que lui offrit sa nation bien-aimée.

Les vainqueurs se réunirent après le combat pour le festin de la guerre et les Scaldes chantèrent les louanges des héros. Alors Witikind se leva et dit :

— Fils de Sigurd, Othfried, l'honneur du jeune âge, j'ai vu briller ton glaive au sentier de la victoire; tu suivras l'exemple de tes aïeux; eux aussi ont signalé leur jeunesse dans les combats : aujourd'hui ils sont chantés par les Scaldes!

Ce jour fut pour moi le commencement de la gloire! gloire

[1] Pays de plaines et de vallées. Les scandinaves comprenaient sous cette dénomination tout le littoral depuis la Hollande jusqu'aux Pyrénées.

[2] Les Francs.

flétrie aujourd'hui, gloire tombée sous le déshonneur et la servitude!

Othfried garda quelques instants un morne silence, puis, relevant la tête, il dit:

— Ecoute, Odomer; ton cœur est noble; il bondira au récit de mes malheurs. — Plusieurs fois le cri de guerre se fit entendre dans les montagnes vertes [1], plusieurs fois les Francs portèrent le ravage et la mort dans les huttes saxonnes; mais jamais le fils de Sigurd ne recula devant l'ennemi; son glaive devint terrible entre les plus terribles; sa place fut une des plus honorables dans les festins, sa coupe l'une des plus larges et des plus précieuses.

Un jour, je poursuivais le cerf dans les immenses forêts de la Saxe; j'étais seul; le cerf était agile; je chassai tout le jour sans l'atteindre. La nuit vint et l'esprit des ténèbres égara mes pas. Que te dirai-je? J'allais, cherchant un chêne dont le feuillage m'abritât jusqu'au retour du soleil, lorsque j'aperçus au loin une vive lumière. Je bénis la fée protectrice qui m'avait guidé, et je marchai à grands pas vers la lueur que j'avais aperçue. En m'approchant je reconnus une hutte spacieuse et élevée; à la porte était suspendu un bouclier aux couleurs bien connues, le bouclier de Thorwalder l'un des plus généreux défenseurs de la patrie. J'entrai: Thorwalder était assis près d'un large foyer, au milieu des armes de ses pères; il se leva à mon entrée, me reconnut et m'indiquant une place à côté de lui:

— Sois le bienvenu, noble fils de Sigurd, me dit-il; l'hospitalité est une vertu saxonne; sois le bienvenu; ton père est un grand guerrier et je t'ai vu suivre sa trace dans les combats.

Je m'assis et remerciai mon hôte bienveillant. Tout-à-coup je vis entrer la plus belle des vierges; ses yeux avaient l'éclat des astres de la nuit; l'écume des flots était moins douce que son sein dont les globes s'enflaient doucement comme deux vagues bercées par le souffle du midi.

[1] La Saxe.

Je sentis un feu subit s'allumer sur mes joues; mon regard se troubla; Freya[1] venait de jeter dans mon cœur l'étincelle de l'amour.

La jeune fille s'inclina et baissa ses beaux yeux avec une pudeur céleste; puis elle alla chercher un vase contenant une liqueur exquise; le bruit de ses pas légers plaisait à mon oreille comme une divine harmonie. Elle s'approcha de moi et m'offrit la coupe de l'hospitalité; je la reçus d'une main tremblante et la grâcieuse jeune fille disparut.

Alors, posant ma coupe, je dis à Thorwalder:

— Roi des glaives! Quelle fée habite ta demeure et vient charmer tes hôtes?

— Fils de Sigurd, c'est ma fille; c'est Morna, la bien-aimée de mon cœur.

— Noble Thorwalder, repris-je, ses yeux bleus ont fait naître l'amour dans mon âme: l'image d'un guerrier n'est-elle pas encore gravée dans son cœur?

— Enfant de la guerre, répondit le chef; ton nom est noble et ton bras est puissant... Tu es le plus beau de nos jeunes guerriers... Morna n'a vu que toi... Sa main a tremblé en t'offrant la coupe; son œil s'est voilé et ses joues se sont doucement colorées; puisqu'elle a jeté la flamme de l'amour dans ta grande âme, je t'offre ce trésor; si tu le veux, elle partagera ta couche et sera la mère de tes enfants.

Le vertige s'empara de moi; mon cœur bondissait dans ma poitrine et d'une voix émue je m'écriai:

— Thorwalder, ta langue est-elle sincère et la vérité est-elle dans ton cœur?

— Fils de Sigurd, le Mahl a lieu à la lune prochaine; parle à ton père de Morna; elle m'accompagnera au festin; en vidant la coupe de l'amitié, nous conclurons votre union.

Je passai la nuit sous le toit de Thorwalder; mais le sommeil me refusa ses douceurs; l'ombre de Morna passa devant mes yeux jusqu'au jour comme une blanche apparition.

[1] Freya était la déesse de l'amour dans la mythologie du nord.

Le lendemain, je trouvai Thorwalder assis, comme la veille, au milieu des armes de ses pères; Morna palpitante, la tête gràcieusement penchée sur son sein était à son côté. Le chef nous quitta et je dis à la jeune vierge les paroles de l'amour; la douce émotion qui l'agitait m'annonça que son âme n'était pas irritée. Thorwalder rentra et dit à sa fille :

— Morna, le fils de Sigurd va nous quitter bientôt, il est juste que tu lui rendes doux et agréables les derniers moments de l'hospitalité.

Morna se leva et s'appuyant contre le chêne de la porte elle fixa timidement sur moi ses yeux d'azur; son visage était doux comme un rayon de l'aurore; sa chevelure tombait en boucles d'or sur ses blanches épaules; mon cœur palpitait sous son regard comme la mer agitée par le vent d'orage. La jeune vierge saisit le roth saxon [1] et chanta les Dieux et les héros des siècles antiques. Le gazouillement du zéphyr dans les roseaux, le murmure du ruisseau d'Arminn sont moins doux que sa voix mélodieuse.

Quand elle eut fini je me levai à regret pour prendre congé de mes hôtes ; Thorwalder s'approcha de moi et m'offrit en présent et comme souvenir la coupe précieuse dans laquelle j'avais bu la liqueur de l'hospitalité. Je promis que la chasse me conduirait plus d'une fois encore à sa hutte avant la lune du Mahl et je sortis. Le soleil éclairait la forêt de ses rayons d'or; je m'élançai l'âme joyeuse et repris le chemin de ma tribu.

Le cœur de Sigurd fut ému lorsqu'il sut que j'avais rencontré Freya; mais il bénit Odin lorsqu'il sut que j'aimais la fille de Thorwalder; cette race était noble, antique et vaillante : comme la mienne elle sortait de la souche divine des Ases et jamais un lâche ne s'était rencontré dans l'une des deux familles. Mon père se montra disposé à consentir à l'union et en remit la conclusion au Mahl prochain.

Souvent, pendant l'intervalle, la chàsse me conduisit à la

[1] Sorte de lyre dont les bardes accompagnaient leurs chants.

hutte de Thorwalder, souvent la ravissante Morna m'offrit la coupe du voyageur et berça mon âme de ses chants harmonieux. Quelquefois même de son bras flexible et robuste, d'une éblouissante blancheur, la fille de Thorwalder tendait l'arc, et, sa flèche, sûre comme celle d'une *vierge au bouclier*[1], allait frapper le gibier que j'avais amené vers sa demeure. Mes fréquents voyages trahirent mon amour, les jeunes guerriers de la tribu en parlèrent entr'eux: et les vieillards interrogèrent Sigurd. On sut qu'au Mahl viendrait Morna, qu'elle était la perle des Vierges de la Saxe et qu'après le festin de la guerre elle serait mon épouse.

Quand vint le mois des fleurs on se rendit à la colline sacrée d'Harminn[2]. C'est là que se réunissaient les derniers fils de la Saxe pour le festin des guerres et les sacrifices aux Dieux.

De nombreuses tables avaient été dressées au sommet de la montagne, sous de vastes abris. Des chars traînés par des bœufs amenaient les animaux sauvages tués pendant les jours précédents, des liqueurs généreuses, des vases précieux offerts par les chefs illustres. Les vieillards, mûris par l'expérience des jours passés, et les guerriers déjà célèbres s'assemblaient pour rendre la justice, pour décider les expéditions: les jeunes guerriers chassaient pour le repas du lendemain, ceux qui n'avaient pas encore reçu l'armure de la guerre se livraient à ces exercices qui donnent de la souplesse et de la vigueur aux membres[3]. Les sacrifices duraient neuf jours, puis chaque tribu s'en retournait dans ses foyers,

1 « Quelquefois les femmes s'associaient aux expéditions guerrières « et couvertes de fer elles suivaient leurs frères ou leurs parents. Les « Sagas les nomment *Skoldmö*, vierges aux boucliers » Chopin. Révolutions des peuples du Nord t. 1, lib. 1. ch. 4.

Voy. Depping: Expéditions maritimes des Normands t. 1, p. 50, et comme source: Grammaticus Saxo.

2 Arminius ou Hermann.

3 Voy. Tacite, De moribus Germanorum ch. 24.

prête à se lever au premier appel pour l'exécution des choses décidées [1].

Morna arriva le second jour à la colline d'Arminn; lorsqu'elle parut il y eut un cri général d'admiration. A la droite de son père, elle était assise sur un coursier noir comme la nuit, dont la crinière balayait le sol; les longs vêtements de la jeune vierge étaient blancs comme la neige des montagnes; ses cheveux d'or tombaient en boucles ondoyantes sur ses épaules et sur son sein. Des anneaux précieux, prix de la valeur de Thorwalder, ornaient les bras nus de Morna, sa main blanche et légère tenait un arc.

Thorwalder vint planter sa tente près de celle de Sigurd: au banquet les deux tribus se réunirent à la même table; Thorwalder et Sigurd avaient pris deux siéges voisins. Morna brillait comme une céleste Walkyrie. Hélas! ce jour devait être un jour fatal! Il y avait, dans notre tribu, un chef célèbre par ses victoires; la force était dans son bras, la noblesse dans son sang; mais c'était un rude guerrier; à la figure repoussante et féroce; son œil étincelait d'un feu sombre et les orages de l'orgueil habitaient son cœur: à la vue de la fille de Thorwalder il fut fasciné, et quand Morna, comme les autres femmes, se fut retirée dans la tente de son père pour laisser aux guerriers la libre parole et les libres actions, Hermanric se leva:

— Thorwalder, dit-il, tu connais mon courage et mes exploits; de nombreuses armures, prises sur l'ennemi, sont suspendues aux cloisons de ma hutte; je possède assez de bijoux pour enrichir une reine; ta fille a séduit mon âme, donne-la-moi pour épouse!

Un profond étonnement s'empara de tous les convives; les deux tribus savaient que Morna était ma fiancée.

Thorwalder se leva gravement et répondit:

—Brave et puissant guerrier! le cœur de Morna n'est plus à elle; demain elle sera unie au fils de Sigurd; dès ce soir

[1] Voy. CHOPIN. Révolutions des peuples du Nord, t. I, p. 95 96.—Voy. aussi GEYER, Histoire de Suède ch. 2.

l'invincible Othfried déposera sur ses genoux le marteau de Thor [1].

Hermanric pâlit à ces mots; son œil étincela et il promena son regard fauve sur Thorwalder, sur mon père et sur moi, puis il se rassit sans prononcer une parole; mais sa physionomie s'assombrit de plus en plus.

Quand le soleil fut descendu derrière les montagnes je sortis pour aller chercher les présents de l'époux à la fiancée, le bœuf, le cheval avec la framée, l'épée et le bouclier. L'audacieuse demande d'Hermanric frappait encore mon oreille; son calme faussement affecté me faisait craindre sa violence, une fois hors de la salle du banquet je descendis la colline sacrée; la nuit était profonde; je marchai pendant longtemps. Tout-à-coup un frisson glacial me saisit, et me fit dresser les cheveux sur la tête. Les ombres des héros décédés erraient devant moi, portées sur de sombres nuages, et, dans le vaste silence des bruyères d'Arminn, j'entendais les voix grêles des fantômes, présages de la mort.

Hélas! ce frisson, ces voix étaient un fatal avertissement Je retournai à pas précipités vers le camp : Quand j'arrivai il était trop tard. Après mon départ Hermanric était sorti aussi; il avait exploré le camp; puis il était revenu s'asseoir au banquet, sombre et morne comme auparavant, et vidant sa coupe à plusieurs reprises. Enfin il avait pris la parole et pour la seconde fois demandé Morna pour épouse à son père. Thorwalder et Sigurd s'étaient levés ensemble et le refus était sorti de leurs lèvres. Alors Hermanric furieux et à demi ivre avait saisi sa coupe et l'avait lancée de toute-la force de son bras sur Thorwalder; mais son bras était mal assuré; la pesante coupe atteignit au front Sigurd, mon infortuné père; il tomba le crâne entr'ouvert. Il se fit alors un affreux tumulte, pendant lequel Hermanric disparut. Le lâche s'in-

[1] « Le marteau de Thor, placé sur les genoux de la future épouse, était « le symbole des devoirs que lui imposait sa nouvelle condition ou le « présage d'une heureuse fécondité. » CHOPIN, Révol. des peuples du Nord tom. I, liv. I, ch. 4.

troduisit dans la tente de Thorwalder avec d'autres guerriers de sa tribu aussi lâches que lui ; ils enlevèrent Morna et s'enfoncèrent dans les profondeurs de la forêt.

La douleur m'ôta d'abord tout autre sentiment. Mon père! ma fiancée ! tout perdu en un instant ! Pas une larme ne coula de mon œil ; mais la vengeance entra dans mon cœur. Écoute, Odomer, les guerriers de ma tribu, montèrent à cheval avec moi et s'élancèrent à la poursuite des ravisseurs ; mais le Dieu de la forêt les protégeait, il nous cacha leur trace et leur donna des ailes. Je revins, le conseil des vieillards me promettait vengeance ; celle de mon bras eût été bien plus sûre !

J'avais à remplir un devoir sacré, celui des funérailles paternelles. Une tombe fut creusée à l'ombre des chênes d'Arminn : j'y déposai les trésors conquis par la valeur de Sigurd, afin qu'il pût s'en glorifier dans le Walhalla ; puis je lui promis une vengeance, et une vengeance digne du crime et sur sa tombe je plaçai une pierre noire. Hélas ! aujourd'hui la tombe isolée n'entend plus que le vent qui siffle dans les branches des chênes et l'âme du héros, assise sur les nuages attend vainement des offrandes et des victimes. O Sigurd ! Sigurd ! les Francs sont venus, portant la mort et l'incendie dans les vertes campagnes des Saxons ; la patrie appelait Othfried, il a combattu ; mais il n'est pas mort de la mort des braves ! Il est captif ! il ne te vengera pas ! il a déshonoré la gloire de ses aïeux ! Oh ! que ne suis-je aussi couché sans sépulture dans les plaines qui entourent la colline sacrée d'Arminn ! Hélas ! hélas ! ils sont couchés dans le sang de leurs plaies les héros de la Saxe ! Je n'entendrai plus leurs pas sur la bruyère ; je n'entendrai plus leurs voix joyeuses et puissantes dans les chasses et dans les festins ! Mon nom a été cité parmi ceux des guerriers célèbres dans les chants des Scaldes ! J'ai brillé un instant, comme un rayon de lumière ; mais, comme lui, j'ai disparu... Sans venger mon père ! Sans venger Morna !.. lâche ! esclave !

Une larme brûlante tomba des yeux d'Othfried et il s'écria avec désespoir :

— Ne me parle plus d'armes ni de combats ; Odomer, ma gloire est morte !

— Elle vivra, répondit Odomer. Lève-toi, Saxon ! Tu as réveillé dans mon cœur de pénibles et douloureux sentiments ! Moi aussi, j'ai perdu mon père... Widric aussi a été assassiné !

— Oui ! reprit Odomer, la vengeance pour moi a été prompte et rapide ; mais, crois-moi, tôt ou tard, elle atteindra le double crime d'Hermanric. Lève-toi, Othfried et que le collier d'esclave ne pèse pas trop à ton cou, un jour viendra où tu seras libre et maître !

Le jour commençait à poindre ; le Saxon se leva, suivit Odomer jusqu'à la route, et là, le jeune comte l'ayant fait monter sur le même char que lui, la petite troupe reprit le chemin de la métairie de Longlier.

(*La suite à une prochaine livraison.*)

LÉON WOCQUIER.

Le grand nombre de comptes-rendus d'ouvrages intéressants et d'analyses des Revues, que nous sommes en retard de publier, nous oblige encore cette fois à différer l'insertion de la suite du travail de M. CARRON sur *le Socialisme*, de la nouvelle de M. PIRONON, *Le denier de la veuve*, des mélanges philosophiques de M. A. LEROY, des *Recherches* de M. NAND *sur les fourches patibulaires de Saint-Gilles-lez-Liége*, d'un fragment de comédie de Mad. la Comtesse *Anastasie* *** et de plusieurs pièces de vers qui ont été accueillies avec beaucoup de reconnaissance par le comité de lecture de la *Revue de Liége*.

LE CALENDRIER LIÉGEOIS.

Noé et J'han s'pârtè l'an (Noël et Jean se partagent l'année), disent les manants de Longpré, charmant village gracieusement assis sur la rive gauche de la Meuse, pas bien loin, en amont, de la pittoresque ville de Huy.

Ce dicton wallon, avouons-le, en dit plus qu'il n'est gros : il ressemble un peu au madrigal de Trissotin.

Je tiendrais infiniment à le prouver *par raison démonstrative;* malheureusement, je n'ai pas la vaste science du célèbre docteur Mathanasius, d'heureuse mémoire. Quelle belle queue cet érudit aurait faite à mon proverbe! Où est-il le Liégeois qui commentera, qui exaltera cette maxime de la sagesse wallonne? Je ne sais. Ils sont rares les dévouements, de nos jours ; et c'est un vrai dévouement que de se faire glossateur. Faut-il joindre l'exemple au précepte? Eh bien! votre élucubration a-t-elle un petit air de commentaire? *Pédant!* vous dit-on. Oui, monsieur, du moment où vous étayez votre travail de l'opinion d'un savant, de l'autorité d'un bouquin séculaire, on vous crie à l'instant à l'oreille : *Pédant, va !!!*...

Mais à ce compte, pardieu (pardon si je jure un peu : c'est que je sors de la lecture d'un ébouriffant drame moderne); mais à ce compte, Lamennais, Thierry (qui a acheté la qualité de savant au prix de ses yeux), Michelet, Reiffenberg, sont donc de bien grands *pédants*, ces *érudits* qui écrasent leur texte sous leurs notes? O abus du néologisme, quel scandale tu peux commettre!

Je pense et vais établir qu'il existe une grande différence dans l'emploi de ces deux substantifs, *érudit* et *pédant*. Vous m'alléguerez peut-être le sentiment de Crevier et de Domairon, ces oracles des pensionnats de demoiselles : moi, je vous oppose celui du grand Neophobus, cet apôtre des bonnes lettres

que les Quarante vont sans doute prochainement canoniser et placer dans le calendrier classique.

Un *pédant*, jadis, c'était l'homme chargé de l'éducation de la jeunesse. Ce mot a changé d'acception : il signifie aujourd'hui un savant de société, un fashionable quelque peu clerc, comme qui dirait un malin de IIIe classe. Il se prend toujours en mauvaise part.

Un *érudit*, c'est un savant qui a de vastes connaissances historiques, et qui fait profession d'indiquer soigneusement les sources où il a puisé pour élaborer son travail[1].

Mais pour beaucoup de personnes, érudit est synonime d'ennuyeux, qui a pour équivalent le mot pédant. C'est un peu la faute des savants, qui, oubliant le précepte de Montaigne, négligent d'emmieller les bords du vase qu'ils présentent à leurs lecteurs. Ils aiment l'érudition pour elle-même, ils en abusent, et, à l'exemple des *doctissimi* du XVIe siècle, dont le texte n'est composé que de citations enfilées les unes après les autres, ils étouffent la doctrine sous les citations. Aujourd'hui, dans un ouvrage à allure scientifique, comme celui-ci par exemple, les citations doivent figurer en nombre considérable ; toutefois, ce qu'il y a de désagréable dans cette manie disparaît en quelque sorte, puisque le texte lui-même n'en est plus entrelardé, mais seulement le bas des pages. Il est ainsi libre au lecteur de ne pas les voir.

L'érudit en lui-même est donc chose tolérable : on ne lui reproche que des travers de détails. Le pédant, lui, est reprochable tout entier. C'est ce que Cyrano de Bergerac a d'ailleurs laborieusement démontré.

Si un érudit est un savant honorable, il faut aussi respecter son cousin, le *bibliophile*. Moi, j'ai l'honneur de me dire bibliophile, et je crois que je le suis réellement depuis que

1 Voltaire est partisan des citations. « Une précaution absolument nécessaire, dit-il, quand on n'écrit pas l'histoire de son temps, à moins qu'on ne s'en tienne aux faits connus, est de citer les autorités. » *Œuvres complètes*, édit. de Bruxelles, in-18, t. XXXVII, p. 1 1.

mon nom figure parmi ceux des doctes collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile belge*. Voici pourquoi j'ai ambitionné cette distinction.

Je n'ai plus d'amis. Les ingrats m'ont quitté pour être plus heureux : ils sont morts. Malheur, oh ! malheur, à ceux qui perdent leurs amis d'enfance : ils n'en feront plus !

Pour le moment, je n'ai donc pas de *compaing*. C'est une denrée si rare ! En effet,

> Les amis de l'heure présente
> Ont le naturel du melon :
> Il en faut essayer cinquante
> Avant d'en rencontrer un bon [1].

Mon cœur voulant absolument aimer quelque chose, il s'est pris à aimer les livres, et particulièrement les vieux jaunis par le temps et l'étude : quand il ne pourra plus rien aimer, j'espère qu'il les aimera encore. Un livre, n'est-ce pas un ami de tous les jours, de tous les instants ? Lui, il ne m'abandonnera jamais. Quand je suis triste, il me console ; quand je suis joyeux, il rit avec moi ; si je visite quelque manoir antique, il m'accompagne. Si je suis plusieurs jours absent, je raccours et je le salue presque en pleurant. Quand je mourrai, inquiet sur son sort à venir, je léguerai son amitié, comme Alexandre regrettant son empire, *Au plus digne*.

Vous le savez : on parle toujours avec plaisir de ce qu'on aime : or, voilà pourquoi je cite parfois un bon et odoriférant bouquin, tout fier de figurer au bas d'une page, tout heureux d'avoir des amis qui ne le renient ni ne l'oublient, ou qui n'expriment pas goutte à goutte le plus pur de son sang. C'est, entre nous, affaire de vieux camarades. Ils m'ont fait plaisir : pour les récompenser, je les cite. Il me semble qu'en faisant cela je les recommande à ceux qui, comme moi, voudraient

[1] Cl. Mermet, *Le temps passé, œuvre poétique, sententieuse et morale pour donner profitable récréation à toutes gens qui aiment la vertu*. Lyon, 1585, p. 89. L'épigramme de Mermet se trouve, entre autres, dans la *Bibliothèque française* de La Croix du Maine, édit. de Rigoley de Juvigny, t. III, p. 354 ; et dans l'*Elite de poésies fugitives*, (17[illegible]), t. IV, p. 80.

contracter des amitiés constantes. Aussi, le monde a beau être ingrat, les vertus ont beau s'en aller : la reconnaissance, la plus belle des vertus, ne mourra jamais tant qu'il y aura sur la terre un homme qui aimera les livres. Elle ne sera plus nulle part, qu'elle sera encore dans le cœur d'un bibliophile.

L'antiquité, il y a bien longtemps de ça, c'est messire Mohy qui le dit en son *Cabinet historial*, avait déjà déclaré que l'ingratitude est le plus grand des vices. Et elle avait raison. De vrai, ne désespérez jamais d'un homme qui se souvient d'un bienfait. Ce cœur-là, soyez-en certain, quoique insociable, est franc, loyal, point vaniteux, point hableur, point moqueur. En un mot, ce ne peut être qu'un bibliophile. Aussi, je maintiens, égoïsme de prévoyance à part, qu'un bibliophile ne peut être un pédant!

J'esquisserai un autre jour (ne frémissez pas à cette espèce de menace) le portrait du bibliophile. Je vous prouverai comme quoi c'est un *bourgeois* qui considère l'amour des livres ou le coin du feu comme le véritable bonheur. Qui sait? Mais cette excentricité modifie singulièrement son caractère. Se suffisant à lui-même, le bibliophile hante moins la société; ne causant plus qu'avec les livres, il oublie la manière de parler avec les hommes; lisant beaucoup, il reconnait qu'il sait peu et ne raisonne plus qu'avec timidité; confiant dans les *signets*, il oublie que la présence d'esprit est une bonne chose à garder; sa pensée voltigeant toujours sur les rayons de sa bibliothèque, il est distrait, comme feu notre ami F. Rennoir, qui, ému par une trouvaille bibliographique qu'il venait de faire, s'obstinait à appeler *monsieur* une femme jeune et jolie; s'il aime, ce n'est pas avec les yeux, mais avec le cœur, ce qui, par le temps qui court, est un grand crime; enfin, sans cesse pensant, ordinairement seul, ne regardant jamais autour de soi, on finit par le prendre pour un profond égoïste. C'est pourtant un bibliophile!

Pour nous tirer de ce filandreux préambule, qu'aucuns trouveront prétentieux (il ne m'en chaut), empressons-nous de dire avec maître Pathelin : *Revenons à nos moutons!*

Oui, monsieur, ce dicton, *Noé et J'han s'pârtè l'an*, ce dicton, je le répète, en dit plus qu'il n'est gros. Il indique qu'il

fut un temps où l'année commençait à Noël dans notre vieux pays de Liége, qui, ne se contentant pas d'avoir une nationalité forte et vivace, un idiome original, voulait aussi avoir son calendrier particulier. C'est ce que prouvent nos historiens, que je vais lestement feuilleter pour essayer de résoudre notre question [1].

A Liége, dans les relations privées, l'année commençait le premier janvier; mais légalement parlant elle s'ouvrait à Noël. De là, les loyers ou les rentes étaient toujours payables en deux termes, la moitié à Noël, et l'autre moitié à la S.-Jean-Baptiste [2].

Ces deux fêtes solennelles se partageaient donc l'année, et notre législation confirme et explique ainsi le dicton wallon que j'ai cité en tête de cet article.

C'est vers la fin du VI[e] siècle, selon les savants, que nos pères, confiants dans une pieuse tradition, doivent avoir abandonné l'usage des Romains, de commencer l'année au premier janvier, que les administrateurs seuls persistèrent à conserver.

Il y avait de plus une année célèbre dans notre histoire municipale : c'est l'*année consulaire*, qui commençait déjà, avant le XIII[e] siècle, le 24 juin. En 1331, on substitua à ce jour le 25 juillet, et en 1684 le 24 septembre. Le style municipal n'a été d'aucune influence sur notre chronologie : l'absence complète d'historiens bourgeois en est peut-être la cause.

A l'imitation des Juifs, on ne sait trop à quelle époque, notre Eglise introduisit à côté de l'année civile une année ecclésiastique particulière : elle commençait après la bénédiction du cierge pascal, qui se faisait la nuit du samedi au di-

[1] Comme source principale, nous indiquerons l'*Art de vérifier les dates* (1818) t. I, p. 10 et suiv. Voir aussi Dom de Vaines, *Dict. diplomatique*, t. I, p. 73.

[2] « Paiement de cens et rentes se fait à deux termes par an, sçavoir au Noël et à la Saint-Jean, et commence l'an selon nostre stile, au Noël. » *Coutumes du pays de Liége*, ch. V, art. I. p. 12 de l'édition originale (1650). Mean, *Jus civile Leod.*, t. II, p. 119. Sohet, *Instituts du droit Liégeois*, liv. II, titre 73.

manche[1]. Dans cette solennité, le chantre attachait au cierge quelques inscriptions marquant l'année du Sauveur: de-là est venu l'usage de regarder le jour de Pâques comme celui où l'année se renouvelait[2].

Il est donc à noterque l'Eglise de Liége, comme toutes les Eglises des Gaules, commençait l'année le jour de la fête de Pâques[3].

Les Eglises de Rome et de Cologne, siége métropolitain de Liége, suivant un autre style que celui de notre Eglise, on comprend aisément que la confusion devait être grande non seulement d'État à État, mais encore dans les relations des clercs de province à province. Un chaos inextricable devait être le résultat de ces différences de style. Mais l'abus le plus

[1] C'est-à-dire, qu'on laissait brûler le cierge depuis le soir du samedi jusqu'au lendemain matin, etc. Si le lecteur désire des détails plus circonstanciés, je le prie de recourir à Dom de Vert, *Explic. historique des cérémonies de l'Eglise* (1720), t. II, p. 58 et 125. Il peut aussi consulter avec fruit les ouvrages qui traitent spécialement de la liturgie de l'Eglise de Liége.

[2] Les années commençaient indifféremment pour la levée des dîmes ou des revenus : dans les archidiaconés, c'était à la St-Jean; à la cathédrale, le premier septembre; dans les églises collégiales, le premier octobre, etc. Louvrex, *Dissertat. Canon.* XIII, p. 217.

[3] Savez-vous pourquoi l'année commençait ainsi au printemps? « Pour « ceque le monde commença illec; et par cette raison commencent en« cores les Grecz leur an en mars... Ceulx d'Egypte commencent leur « an en septembre, car ilz cuydent que le monde ait lors commencé, « pource que la terre apporta les herbes et les fruictz telz comme ilz « soulent estre en autonne. » C'est ce que dit l'auteur de l'encyclopédie intitulée *Le Cuer* (cœur) *de philosophie, translaté de latin en françois à la requeste de Philippes le bel roy de France*. Paris, Regnault, 1521, in-4° goth. Voy. le chapitre *du compost et kalendrier*, fol. CXXXI. Au siècle dernier, de profonds théologiens, voulant éclaircir la chronologie sacrée, et tenant beaucoup à l'exactitude, ont définitivement trouvé que Dieu n'a pu commencer à créer le monde que le lundi 15 avril, vers midi; cette besogne a été achevée le 21 avril. Quant à l'année, les savants ne sont pas encore d'accord. Mathieu Laensbergh, dans ses premiers *Almanachs*, avait supputé que depuis Adam jusqu'à la naissance de J. C. il s'était écoulé 5450 ans : il jugea ce résultat faux en 1644, puisqu'il trouva que le nombre des années devait être de 5199. Ici, notre célèbre astrologue paraît avoir adopté le calcul de Paul Orose et du vénérable Bède.

grave était quand Pâques tombait au milieu d'un mois : il fallait alors indiquer si le mois était avant ou après Pâques. Si des erreurs entâchent notre chronologie, nos vieux annalistes n'en doivent point être responsables, mais bien nous, qui les rectifions trop cavalièrement. Ils ne commettent, par exemple, aucun prochronisme en plaçant la mort de Notger en 1007 [1]. Cette faute n'est qu'apparente, si l'on réfléchit que Notger est mort le 10 avril, avant Pâques, donc avant l'an 1008, et que ces chroniqueurs écrivaient avant la réforme du calendrier.

On crut remédier à cette source d'erreurs en 1333. Une ordonnance d'Adolphe de la Marck, évêque de Liége, substitua, pour le jour initial de l'an, la fête de Noël à celle de Pâques. Suivant cette réforme, l'an 1334 commença le 25 décembre [2].

On possède deux actes dont l'un est antérieur à cette réformation et l'autre postérieur : ils montrent on ne peut mieux les inconvénients qu'entraînait l'existence simultanée de plusieurs styles. Le premier est un contrat de vente passé le 25 novembre 1318; le proto-notaire le cloture par ces mots : « Pour dater cet acte, je me suis servi du style en usage dans le diocèse de Liége, où l'année commence la veille de la résurrection du Sauveur, après la bénédiction du cierge. » Le second finit en ces termes : « Fait à Hasselt, le 24 novembre 1335, indiction III, selon l'usage et la coutume de la cité et du diocèse de Liége, où l'année se renouvelle le jour de la naissance du Sauveur [3] ».

En faisant rétrograder l'année de trois mois, l'intention d'Adolphe était sans contredit de faire concorder l'année liturgique avec l'année légale. Sa réforme ne fut pas accueillie

[1] Les chroniqueurs Gilles d'Orval et Sigebert de Gembloux font usage du style gallican.

[2] Hocsem, dans les *Script. Leod* de Chapeauville, t. II, p. 274 et 402. Foullon, *Hist. Episc. Leod.* t. I, p. 409. — Dans ses *Eléments de paléographie*, t. I, p. 249, N. de Wailly remarque, probablement d'après Du Cange, v° *annus*, que « dans le pays de Liége l'année a commencé à Pâques jusqu'en 1334, et depuis lors au 25 décembre. »

[3] Mireus, *Diplom. Belgica*, t. I, p. 214. Robyns, *Diplom. Lossensia* p. 39.

dans les provinces dépendant de sa juridiction épiscopale, mais obéissant à une autre autorité politique. Dans le Brabant, dans les comtés de Namur et de Hainaut, les notaires et autres écrivains publics continuèrent à prendre dans leurs actes le jour de Pâques pour le premier jour de l'an. Pour éviter toute confusion, ils avaient seulement soin d'ajouter à leurs dates, lorsqu'elles précédaient Pâques, ces mots, *selon le style de Liége* [1].

Aucun historien ne nous apprend quand fut admise dans notre pays la réforme de Grégoire XII. On sait que ce pape voulait corriger les erreurs des anciens computistes dans leur estimation des mouvements du soleil et de la lune: erreurs qui avaient mis les mois en retard de dix jours entiers sur l'époque réelle des phénomènes. En 1581, Grégoire publia une bulle qui ordonnait que dans l'année suivante, 1582, le lendemain du 4 octobre porterait le quantième du 15 octobre.

Les Liégeois ne firent pas un bon accueil à la bulle du Souverain-Pontife, conçue dans un style trop impératif. La diète d'Augsbourg (juin 1582) rejeta même son utile réforme. L'évêque Ernest, revenu de la Diète à Liége, sut si bien plaider en faveur de Grégoire, que les Liégeois adoptèrent son calendrier en 1583, et retranchèrent dix jours de cette année. On ignore dans quel mois on les supprima. La plupart des autres états de l'Allemagne imitèrent les Liégeois l'année suivante [2].

[1] *Archives historiques et littéraires du nord de la France*, t. V p. 49.

[2] A l'exception des Etats protestants, qui continuèrent à suivre l'ancien calendrier: on le reforma cependant en 1700, mais en arrêtant que la fête de Pâques serait célébrée désormais suivant le calcul astronomique. Il en résulta, l'équinoxe étant mobile, que la Pâque et les fêtes mobiles qui en dépendent étaient célébrées par les Prostestants souvent huit jours plutôt que par les Catholiques. Cet inconvénient devant encore se représenter en 1744, l'empereur Charles VI invita tous les Etats d'Allemagne à adresser à la diète de Ratisbonne un mémoire sur la manière de fixer la fête de Pâques : l'Évêque de Liége chargea un Liégeois, *Jos. Neuray*, curé à Stembert, de confectionner cette note astronomique. Cet homme, qui avait la réputation d'être un bon mathématicien, com-

Le calendrier grégorien se maintint chez nous jusqu'au dimanche 27 juillet 1794, qu'on lui substitua le calendrier républicain, après l'invasion du territoire liégeois par les armées françaises. Nous rappellerons au lecteur que cette année républicaine était composée de douze mois de trente jours, et suivie de cinq ou six jours complémentaires appelés *sans-culottides*; qu'elle commencait le 21 septembre, devenu le 1er vendémiaire ; que les noms des mois étaient, pour l'automne, *vendémiaire*, *brumaire*, *frimaire;* pour l'hiver, *nivose*, *pluviose*, *ventose;* pour le printemps, *germinal*, *floréal*, *prairial;* pour l'été, *messidor*, *thermidor*, *fructidor*. Le mois était divisé en trois *décades* de dix jours chacune, dont les noms se tiraient de leur ordre: *primidi*, *duodi*, *tridi*, *quartidi*, *quintidi*, *sextidi*, *septidi*, *octidi*, *nonidi*, *decadi*. L'éponymie des saints et des fêtes du calendrier fut remplacée par une série de noms de plantes, de métaux, d'animaux, d'instruments aratoires : de sorte que « pour ne pas souiller chaque page du calendrier des préjugés du trône et de l'église[1], » au lieu de fêter St.-Lambert, St.-Hubert, Noël et la Trinité, on solennisa les fêtes de la Vertu, de la pomme de terre dite topinambour, de la houille et de la caille. Ce calendrier fut aboli en 1805, et celui de Grégoire rétabli à compter du 1er janvier 1806.

Puisque je traite *ex-professo* du calendrier liégeois, pas

posa un travail profond quoique court, où il prouve que l'épacte seule peut déterminer exactement la Pâque : il conclut que l'an 1744, elle doit être célébrée le 5 avril ; ce qui eut en effet lieu par tout l'Empire. L'ouvrage de Neuray est intitulé: *Réponse de Liége à la lettre circulaire de Sa Majesté impériale aux Princes et Etats de l'Empire, et nommément à Son Altesse l'Evêque et prince de Liége touchant les Pâques de l'an* 1744. — Liége (1743) in-fol. de huit pages.

[1] Rapport de Fabre-d'Eglantine à la Convention nationale, p. XIII de l'*Annuaire officiel du Républicain*, ou légende physico-économique, « avec l'explication des trois cent soixante noms imposés aux mois et « aux jours : ouvrage dont la lecture journalière peut donner aux « jeunes citoyens, et rappeler aux hommes faits les connaissances les « plus nécessaires à la vie commune, et les plus applicables à l'économie « domestique et rurale, aux arts et au bonheur de l'humanité, par « Eleuthérophile (*sic*) Millin », Paris, an 11, in-12 de 360 pag.

n'est besoin de dire, entre parenthèses, que le *premier avril* est encore religieusement observé. Il n'est pas rare de voir de graves personnages envoyer une naïve Nicole demander, chez l'apothicaire du coin, de l'essence de pepins de navet. J'ai lu quelque part un poisson d'avril bien autrement sérieux. Notre évêque Joseph Clément se trouvant en 1707 à Valenciennes, fit annoncer qu'il prêcherait tel jour de la semaine prochaine. L'église était remplie d'une foule immense ; chacun était impatient d'entendre prêcher un prince souverain, un haut dignitaire de l'Eglise. Après s'être fait longtemps désirer, l'évêque arrive enfin, monte en chaire, salue gravement l'auditoire, fait le signe de la croix, et s'écrie en riant aux larmes, *Poisson d'Avril! Poisson d'Avril!* puis il descend au bruit des trompettes et des cors de chasse, dont les fanfares couvraient les huées qu'une pareille facétie dut exciter.

Un successeur de ce joyeux évêque avala un poisson d'avril de plus difficile digestion. Le prince de Ligne en est le héros et l'historien. « A Liége, dit-il, je me fis passer à la porte de la ville et à l'auberge pour un cardinal envoyé par le pape pour admonester le prince au sujet de ses maîtresses. Il pensa mourir de peur. Il écrivit, pour se plaindre de moi, au prince Charles ; c'était mal s'adresser, car le prince en rit comme un fou en m'en parlant. »

[1] Vers 1760, un vrai Liégeois, vivant au milieu de vieux Liégeois, avait composé un ouvrage qui serait aujourd'hui d'une bien grande utilité. Il pourrit probablement dans un coin quelconque d'un vieux grenier. En voici le titre : *Année Liégeoise, ou Journal historique contenant à chaque jour de l'année les époques du pays de Liége, recueillies par Lambert* Lamet, *prêtre, bénéficier dans la cathédrale.* —Peut-être y lirait-on la signification de tant de curieuses cérémonies dont on a aujourd'hui perdu le sens. Il en est une qui m'a toujours intrigué. Tous les ans, la veille de la St-Hubert, les marchands tourneurs exposaient en vente des mannes remplies de maillets de bois de différentes grosseurs. Chaque gamin (il n'y en a plus aujourd'hui, hélas!) s'en procurait un pour trois ou quatre *aidans*, et, la nuit venue, ils se réunissaient en bandes et parcouraient les rues en courant et en frappant sur toutes les portes. Cette coutume toute traditionnelle fut défendue sévèrement par un arrêté du 30 octobre 1798, qu'on n'observa pas. *V. le Bulletin municipal de la ville de Liége*, t. I, p. 6.

Est-il nécessaire d'ajouter que la division du jour artificiel, en *prime*, *tierce*, *sexte* et *none*, était encore empruntée aux Romains? L'Eglise compléta leur mesure du temps en y ajoutant, d'après l'office divin et la lecture des bréviaires, les *matines*, les *laudes*, les *vêpres*, et les *complies*. Cette division est encore en usage dans les campagnes, à cette exception près que none ne signifie plus trois heures, mais midi [1].

En renonçant au paganisme, les chrétiens adoptèrent le calendrier romain, mais en le modifiant pour leurs usages, en y inscrivant leurs fêtes religieuses et la commémoration de leurs saints. Nos annalistes latins du XVIIe siècle ont poussé la manie d'imiter les écrivains du siècle d'Auguste, jusqu'à observer religieusement le style Julien, avec sa division du mois en calendes, nones et ides. Ces dates embarrassent très-souvent les Saumaises les plus classiques.

Dans les chartes et autres documents anciens, on trouve fréquemment les jours de la semaine et du mois désignés par des noms particuliers et depuis longtemps tombés en désuétude. Souvent aussi, on donne pour toute date le nom d'un saint et l'année. La paix de Fexhe — cette charte d'éternelle mémoire pour les Liégeois — fut publiée en 1316, le *vendredy devant li Fiest Saint-Johan-Baptiste*. Ce jour correspond au 18 juin.

Au moyen âge chaque pays avait ses saints et ses anniversaires particuliers : delà, nécessité et utilité de conserver les anciens calendriers pour résoudre maintes difficultés chronologiques. Dans chaque pays aussi, la plupart des mois avaient

[1] *A propos* de none, je ferai une petite remarque. La Belgique, comme on sait, est la terre classique des carillons. A Liége, de toutes les horloges publiques, celle de la Cathédrale paraît aller avec le plus de régularité. Aussi, aux heures et aux demies, il n'est pas rare de voir de bons bourgeois attendre attentivement les premières notes du carillon pour remettre juste leur montre. Il s'en faut cependant cinq à six minutes qu'ils aient l'heure exacte, s'il est vrai, comme l'ont décidé les savants et les tribunaux du XVIIe siècle, que le carillon fait partie de l'heure qui passe et non de celle qui va sonner, *prœludium sequentis horæ esse finem præcedentis*. *Voy.* Voet. *Comm. ad Pandectas*. La Haye, 1731, t. II, p. 871.

des noms populaires. Leur signification surprend en général les lecteurs; et nos historiens ne les ont pas toujours bien fait concorder avec le calendrier moderne. Nous en citerons un exemple. Bouille [1], suivi par Dewez [2], donne à la Lettre de St-Jacques, de l'an 1343, la date du premier Juin, tandis qu'elle porte celle du premier Juillet. Cet annaliste aura cru que le *mois fenal* signifiait juin. Il ignorait peut-être que dans le calendrier liégeois *fenalmois* était juillet, *resailmois* juin, *rosailmois* mai, etc.

La plupart de nos chroniqueurs étant des moines, il arrive souvent aussi que pour faire parade de leurs connaissances liturgiques ils donnent pour toute date des passages du bréviaire, parceque l'on chantait ces passages certains jours de l'année. Gilles d'Orval dit que Othon, légat du pape Grégoire IX arriva à Liége le dimanche (1231) que l'on chante : *Vous avez ébranlé la terre, Seigneur, et vous l'avez troublée* [3]. C'était le dimanche de la septuagésime, le 19 janvier.

Quand on se livre à des recherches historiques, il est plus nécessaire qu'on ne pense de prêter une sérieuse attention aux dates, et de ne jamais suspecter trop promptement l'authenticité d'un acte ou d'un fait, parce qu'on y croit apercevoir, dans les dates, des contradictions apparentes qui n'y sont réellement pas. Nous en avons un exemple remarquable dans la date du martyre de St.-Lambert : tous nos vieux légendaires sont pour le dimanche 17 septembre, mais sans indiquer l'année où cet événement tragique eût lieu. Des annalistes du XIe siècle ont comblé la lacune en désignant l'an 696. Cette date a été rejetée par tous les écrivains des deux derniers siècles, qui proposent l'an 708. Puis-je me permettre de croire qu'ils se sont trompés ? Pour que le 17 septembre fût en effet un dimanche, l'indiction doit être IX, B.A les

[1] *Histoire du pays de Liége*, t. I, p. 374.

[2] *Hist. du pays de Liége*, t. I, p. 232.

[3] *Commovisti domine terram et conturbasti eam.* Gilles d'Orval, dans les *Script. Leod.* de Chapeauville, t. II, p. 259.

lettres dominicales, l'épacte le nombre XII : or, je pense que l'an 696 réunit seul toutes ces conditions [1].

Du reste, dans tout ce que je viens de vous écrire, je vous prie de ne pas oublier que, selon l'apophthègme du vieux Loisel, il n'est *nulle règle sans faute*.

Je crois qu'il est bon de clore ici cette dissertation, qui est bien certainement la dernière que j'écrirai. « Tant mieux, dira probablement votre abonné ; tant mieux, car elle n'est pas merveilleuse ta dissertation : l'histoire du calendrier est un sujet qu'ont traité des Français d'un savoir éminent. » Je le sais parbleu bien, qu'ils sont savants les savants Français ; aussi, je reconnais humblement qu'ils m'ont ouvert une mine précieuse : j'en ai extrait de gros blocs, que j'ai enchassés tant bien que mal dans ce travail. J'y étais autorisé en vertu de l'article 101 du code littéraire à l'usage du peuple « né malin », et ainsi conçu : *Il est permis de prendre son bien où on le trouve*. Pour un enfant du pays des forbans de la librairie d'Outre-Quièvrain, c'est tout simple, tout naturel. Si cette explication candide n'est pas suffisante, je vous dirai que j'ai cru faire acte de civisme en exploitant nos savants voisins. C'est autant de pris sur l'ennemi, que diable !

Longpré, 8 janvier 1845.

NAND.

[1] Il règne beaucoup d'incertitude sur l'année de la mort de St-Lambert. On veut d'un autre côté que ses ossements n'aient été transportés de Maestricht à Liége qu'en 721 et non en 709. Que deviendra donc l'assassinat de Grimoald, maire du palais, au mois d'avril 714, pendant qu'il priait sur le tombeau de St-Lambert? Ce fait seul rend probable l'année 709 comme celle de la translation de St-Lambert, et 696 comme ayant vu son martyre. Cet événement d'ailleurs a eu trop de retentissement, a eu une trop grande influence sur la destinée de l'Eglise de Liége, pour que son clergé n'en ait pas conservé le souvenir. Chaque année le 17 septembre, chaque siècle l'an 96, il en célébrait solennellement l'anniversaire. En outre, c'est un fait trop rapproché du temps ou nous avions des historiens, pour que l'on puisse croire à une erreur de date aussi grossière.

Histoire des belges a la fin du dix-huitième siècle avec une introduction contenant la partie diplomatique de cette histoire, depuis les règnes de Charles VI et de Marie-Thérèse; par AD. BORGNET, *professeur à l'université de Liége, etc.* 2 vol. in 8°. Bruxelles, Vandale, 1844.

Cet ouvrage a déjà pris rang à côté des meilleurs travaux historiques que les dernières années ont vu paraître en Belgique, et il a sur la plupart d'entre eux cet avantage qu'il ne concerne pas seulement une province isolée, mais le pays tout entier, et que les faits qu'il embrasse sont en quelque sorte d'hier. Nous n'hésitons pas à dire qu'il fallait quelque courage pour choisir un pareil sujet et retracer des événements dont beaucoup de témoins oculaires vivent encore, et où étaient en jeu des passions qui sont loin d'être appaisées.

M. Borgnet s'est acquitté de cette tâche ardue d'une manière qui fait le plus grand honneur à son érudition et à son impartialité. Son livre à dû lui coûter d'immenses recherches : la plupart de ses citations sont empruntées soit à des documents inédits, soit à des pamphlets aujourd'hui devenus plus ou moins rares, et qui n'existent que dans les cabinets des amateurs de curiosités historiques. Son style est constamment grave, sans frivolité comme sans sécheresse; nous voudrions seulement n'y pas rencontrer quelques expressions et certaines tournures qui sonnent assez mal aux oreilles de nos voisins du midi : quant à l'appréciation des hommes et des choses, elle est toujours conforme à la morale universelle et ce n'est d'ailleurs jamais que pièces en main que M. Borgnet prononce ses jugements. Si nous avions à caractériser sa manière, nous dirions qu'il n'appartient ni

à l'une ni à l'autre de ces deux écoles dont les débats ont fait naguère presque autant de bruit que la défunte querelle des classiques et des romantiques. Il ne figure pas dans les rangs de celle qui enrégistre les faits avec l'impassabilité du destin en s'abstenant systématiquement d'en tirer aucune conséquence générale et sans se permettre un mot de blâme pour le crime, ni d'éloge pour la vertu. M. Borgnet est encore moins de celle qui a idéalisé l'histoire au point qu'entre ses mains les hommes passent à l'état d'abstraction et deviennent des espèces de fantômes dont les formes indécises s'agitent fréquemment dans les nuages. Notre époque un moment éblouie par ces systèmes rivaux, en est revenue, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, à des idées moins exclusives; elle veut d'une part, dans l'histoire, des personnages de chair et d'os, de l'autre dans l'historien, un juge qui ait des principes arrêtés et des sympathies avec les hommes qu'il produit sur la scène. Cette école de juste milieu est la bonne dans notre humble opinion et c'est à elle qu'appartient M. Borgnet.

La savante et substantielle introduction qu'il a placée en tête de son ouvrage prouve combien la Belgique a eu de tout temps à se plaindre des puissances de l'Europe, sans en excepter le gouvernement autrichien auquel elle était soumise en dernier lieu, triste vérité déjà souvent démontrée, mais qui n'avait peut-être jamais été aussi bien mise dans tout son jour. L'esprit des lecteurs ainsi préparé aux événements qui vont suivre, l'auteur entre immédiatement en matière à partir des premières réformes tentées par Joseph II en 1781. On sait quelles en furent les conséquences et les faits sont trop connus pour qu'il soit nécessaire de les rappeler autrement qu'en peu de mots. A la suite de ces mesures prises coup-sur-coup et sans aucun ménagement, la désaffection gagne rapidement toutes les classes de citoyens. Des mesures tantôt rigoureuses, tantôt conciliatrices, mais presque toujours intempestives et maladroites, ne font que l'accroître, et le jour arrive où une insurrection générale brise les

liens qui unissaient le pays à son souverain. Comme de coutume les vainqueurs se divisent après la victoire, mais ici ce ne sont plus seulement des intérêts purement matériels, ce sont des idées qui sont en présence et qui se personnifient dans deux hommes dont l'un, Vonck représente les principes modernes, et l'autre Vandernoot, le passé. Les partisans de ce dernier l'emportent, mais leurs excès réunis à l'ineptie de leur chef, amènent promptement une restauration. Celle-ci est à peine installée qu'un réformateur bien autrement redoudable que Joseph II intervient à main armée dans ces débats. La Belgique est envahie par la France; repoussés peu de temps après, les Français reviennent bientôt à la charge, et cette fois la Belgique perd sa nationalité pour de longues années.

Ce drame saisissant occupe une période de 18 années. Si l'on n'envisage les événements que sous le point de vue matériel, la Belgique en a vu, à diverses époques, d'aussi troublées et de plus sanglantes; mais si l'on examine les résultats, on en cherchera vainement dans son histoire une qui soit comparable à celle-ci.

On a dit de la révolution brabançonne qu'à l'inverse de celle de France elle avait été une marche en arrière. Le mot est vrai en un certain sens. Cependant, lorsqu'on va au fond des choses, on ne peut méconnaître l'étroite parenté des deux événements. En effet, que trouve-t-on en définitive? Dans l'un comme dans l'autre cas, c'est l'esprit du XVIII[e] siècle qui applique ses doctrines, qui de la théorie passe à la pratique. Seulement, en Belgique, il emprunte la main d'un monarque absolu, tandis qu'en France il soulève les masses: ici la réforme va de bas en haut; là de haut en bas. Cela suffit pour expliquer le sort si différent qui l'attend dans les deux pays. Les classes privilégiées qu'elle attaque, triomphent en Belgique; en France elles sont balayées par la tempête avec le prince qui fait cause commune avec elles. Sans la proximité du grand foyer révolutionnaire français, il est incontestable que Vandernoot et ses partisans eussent

fini par avoir raison des réformes de Joseph II. Sans doute ce prince eut réussi, comme le dit M. Borgnet, si plus prudent et moins possédé de la manie de réglementer, il se fût borné à détruire quelques abus ecclésiastiques dont une partie du clergé lui-même eut fait bon marché; mais alors il n'eut plus été le représentant couronné de la philosophie de son époque. Une fois à l'œuvre et imbu comme il l'était de l'esprit exterminateur (à l'égard du passé) du XVIIIe siècle, il ne pouvait pas s'arrêter sur la pente des réformes. Les hommes providentiels de cette époque n'avaient pas borné leurs attaques à l'établissement religieux d'alors; ils avaient tout examiné, tout discuté, mis à nu, pour ainsi dire, les fondements vermoulus de l'ancienne société. Ainsi le jour où ils y portèrent la main, ce ne fut pas pour étançonner ses murailles lézardées; ils n'en laissèrent pas pierre sur pierre. Joseph II, qui était de la même trempe, devait agir comme eux, autant que sa nature de prince le permettait. Triste destinée, du reste, que celle de ce monarque! Jamais les hommes du passé ne lui pardonneront d'avoir touché à leur arche sainte, et les hommes du progrès n'ont, pour sa mémoire, qu'une médiocre vénération. Au fond ce n'est que justice; outre qu'il n'agissait, en définitive, que dans l'intérêt du pouvoir absolu, à chacun son rôle ici bas; or celui d'un empereur d'Autriche n'était pas de se faire le précurseur de la révolution française.

D'autres réflexions naissent encore de la contemplation des événements de cette époque. Singulières analogies! Nous avons vu et nous voyons encore, à moins d'un demi siècle de distance, se reproduire les péripéties qui ont signalé la fin du siècle dernier. Le roi Guillaume s'est perdu par des tentatives analogues à celles de Joseph II; il est tombé comme le successeur immédiat de ce prince, sous une coalition formée par les continuateurs directs de Vonck et de Vandernoot; nous avons vu cette coalition victorieuse se dissoudre; en ce moment les deux partis qui la formaient se disputent le pouvoir et pour dernière ressemblance entre les deux époques, c'est le second qui l'emporte encore! Il doit

trembler que la fortune, poussant la répétition jusqu'au bout, ne lui réserve un avenir pareil à son passé.

Le premier volume de l'ouvrage de M. Borgnet est consacré presque exclusivement à l'histoire de la Révolution brabançonne. Le second contient celle des deux invasions françaises et de la résistance impuissante de la Belgique à sa réunion avec la France. Rien n'est plus pénible que l'impression que laisse la lecture de ce dernier qui n'est qu'un long tableau des excès des agens révolutionnaires. La plupart de ces misérables semblaient choisis à dessein pour déshonorer la liberté et la fraternité dont ils avaient sans cesse les noms à la bouche. Le plus grand des malheurs de la Belgique à cette époque fut incontestablement la perte de sa nationalité. Aujourd'hui qu'il a disparu comme les autres, on peut dire qu'il était nécessaire pour fonder cette nationalité elle-même, en accoutumant à vivre, sous une loi commune, des provinces séparées par leurs usages, les souvenirs de leur passé et même par des antipathies dont on peut voir encore en ce moment quelques traces. M. Borgnet a parfaitement exprimé tout ce que nous pensons à cet égard par ces paroles qui terminent son ouvrage et qui en sont en quelque sorte le résumé.

« En rappelant sans passion et sans colère, les torts de la « France du dixhuitième siècle à notre égard, loin de nous « la pensée de méconnaître ses bienfaits : sa domination « nous valut la centralisation, si nécessaire à un pays placé « sous l'influence exclusive d'un étroit esprit de provincialis- « me ; elle abattit la puissance prépondérante du clergé et « de la noblesse, puissance intéressée au maintien de tous « les vieux abus et qui rendait impossible l'établissement « d'un système plus libéral ; elle nous mit en rapport im- « médiat avec une civilisation vivace et progressive et con- « tribua ainsi puissamment à dissiper l'engourdissement in- « tellectuel que nous avait légué la funeste domination de « l'Espagne. Si la Belgique forme aujourdhui une nation, « si le tiers-état y a obtenu enfin dans l'administration des « affaires publiques, la part d'influence à laquelle il a droit,

« nous en sommes grandement redevables à la France. Mais « ces bienfaits ne peuvent étouffer le souvenir des actes de « violence qui avaient momentanément anéanti la nationa- « lité belge, ni enlever à la domination étrangère son vice « originel, et quand vint la chûte de l'Empire, nous la salu- « âmes comme la fin d'une grande iniquité. »

Ce livre est plein d'enseignements applicables à l'époque actuelle. Nul ne saurait dire quelles épreuves l'avenir réserve à la Belgique ; mais entre toutes, elle doit redouter celles qui menaceraient cette nationalité qu'elle a si chèrement payée. Tous les actes qui tendent à affaiblir le lien commun qui unit maintenant ses enfants, doivent donc être profondément regrettables aux yeux des hommes qui mettent la patrie au dessus des intérêts égoïstes des partis. Peuvent-ils s'abstenir de tristes pressentiments, en voyant ces tentatives de retour vers des formes sociales que la providence a irrévocablement condamnées et dont il est presque impie de chercher à ranimer les cendres mortes?

En écrivant l'ouvrage que nous avons voulu non analyser mais signaler simplement à l'attention des lecteurs de cette Revue, M. Borgnet a contracté envers le pays un engagement qu'il remplira sans aucun doute. Il lui doit de nouveaux travaux du même genre. Si le moment était venu d'écrire l'histoire des années pendant lesquelles a duré l'union de la Belgique à la Hollande, nous nous permettrions d'exprimer le désir qu'il fît de cette époque l'objet de son choix. Ce travail serait le complément naturel de celui qu'il vient de mettre au jour. Le moment, nous lerépétons, n'est pas encore arrivé: mais M. Borgnet est dans la force de l'age, et le tems qui fera disparaître les obstacles qui s'opposent à l'exécution de ce projet, le trouvera, nous l'espérons, debout et prêt à faire encore cet usage patriotique de son talent.

Th. L.......

ÉTUDES HISTORIQUES ET CRITIQUES SUR LES MONTS-DE-PIÉTÉ EN BELGIQUE, par M. P. DE DECKER, membre de la Chambre des Représentants, Bruxelles, 1844. 1 vol. in-8°.

Le livre que nous allons faire connaître ne se borne pas à présenter un tableau historiquement curieux de l'institution spéciale à laquelle il est consacré : c'est avant tout une œuvre de haute et éclairée philanthropie. M. de Decker ne comprend pas la charité exclusivement *légale* qui veut détrôner la bienfaisance chrétienne, dans un siècle où les plus froids égoïstes sont ceux qui affichent les plus hautes prétentions au beau nom d'*amis des hommes*, où les sociétés de tempérance ne s'occupent des misères du peuple que dans l'ivresse de somptueux banquets. Fidèle à ses principes et à la ligne de conduite qu'il s'est tracée, il veut que la parole d'en haut console le prolétaire et le sauve du désespoir aussi bien que les secours de la société; il pense qu'il faut rentrer dans les traditions de la charité chrétienne, et que la concession au clergé de la tutelle du peuple immense des travailleurs, sans nous ramener au passé, amènerait immédiatement la solution de plusieurs de ces grandes questions encore aujourd'hui si confuses. « Les prêtres seuls, dit-il, osent respirer l'atmosphère du prolétariat; seuls ils en ont sondé les mystères et analysé les larmes : seuls aussi ils possèdent le secret de sa réhabilitation sociale. » Si la proposition de M. de Decker semble présenter un caractère un peu absolu, il faut dire, cependant que la modération la plus louable est ici le caractère de son système. Nous reviendrons à ces questions à propos du vme livre de l'ouvrage, seul entièrement consacré à l'état actuel des établissements de prêt, et destiné à discuter les moyens de réforme et d'amélioration : mais nous devons ici rendre compte aussi bien des *études historiques* que des *études critiques* de M. de Decker.

Les législations anciennes s'étaient déjà occupées de l'usure, et l'institution même des monts-de-piété n'était pas tout à fait inconnue aux Romains, puisque l'historien Spartien fait mention d'un établissement de ce genre, organisé d'abord par Antonin-le-Pieux, et soutenu plus tard par Alexandre-Sévère, et qui prêtait à 5 p. o/o sous caution suffisante et solvable. Sans remonter à ces origines obscures, M. de Decker, avec une érudition remarquable et choisie, reprend l'histoire de l'usure au règne de Charlemagne, et fait observer en passant que le mot *leenen*, dans les différentes langues germaniques, signifie à la fois *fiefs* et *prêts*, *prêter*, ce qui le porte à croire qu'il y avait, sous le

règne féodal, un mode légal de se libérer *en nature*, et non en numéraire. Mais ce sont encore là de simples curiosités scientifiques, relativement à ce qui nous occupe. Une question plus importante à étudier, c'est le rôle que jouèrent au moyen âge les Juifs et les Lombards. Stigmatisés et proscrits partout, les premiers « furent longtemps les seuls propagateurs et fauteurs de l'usure en Europe: ils se vengeaient des avanies qu'on leur faisait subir, par des exactions sans nombre; » et l'aversion naturelle pour l'usure se compliqua encore du sentiment de haine et de mépris qu'on nourissait contre cette nation malheureuse. Mais on avait besoin des Juifs, on les rappelait quand on les avait chassés. Au XIIIe siècle enfin l'usure prit un caractère de plus en plus effrayant, et les chrétiens eux-mêmes finirent par remplacer les enfants d'Israël dans les affaires de banque.

Des usuriers italiens se répandirent dans toute l'Europe, et, chose remarquable, l'Italie elle-même devint le refuge, le *paradis des Juifs*, comme on disait. Il faut savoir d'ailleurs que l'Église s'est toujours montrée d'une grande modération à l'égard de ces derniers.

La Lombardie et la Sardaigne envoyèrent des usuriers surtout dans les contrées du Nord: les principales familles de Florence, de Lucques et de Sienne exercèrent leur trafic dans tout le reste de l'Europe. Presque toutes les villes de la Belgique eurent leur quartier ou leur rue des *Lombards*. On donnait encore aux usuriers le nom de *caorsini*, *caoursins*, tiré soit du nom de la ville de Cahors, au midi de la France, soit de celui de la famille florentine de Corsini. Les Italiens conservèrent longtemps leur monopole dans nos pays, grâce à leur esprit d'association qui empêchait partout la concurrence de la part des indigènes. Le phénomène de leur présence dans le Nord s'explique par le besoin de numéraire éprouvé à différentes reprises par la cour de Rome, qui se vit obligée de confier à des négociants le soin de recueillir ses revenus dans plusieurs contrées. Or ces négociants commirent partout de tels excès, qu'elle se vit obligée de les flétrir énergiquement plus tard, et qu'ils éprouvèrent plusieurs fois le sort des Juifs: mais ils revenaient toujours, à l'appel des princes appauvris. Il faut ajouter, d'un autre côté, en faveur des Lombards, qu'ils créèrent le premier crédit, qu'ils tinrent longtemps lieu de banquiers, et qu'ils rendirent infiniment plus faciles les transactions commerciales. Tant est qu'ils prirent pied chez nous, et que les ducs de Brabant furent les premiers à les reconnaître ou plutôt à les *tolérer*: car les souverains ne pouvaient aller plus loin *sans blesser leur conscience*.

A l'établissement de leurs banques de prêt, les Lombards payaient au prince un *droit d'entrage*, *erkenntnisse*. Chaque année, ils étaient tenus d'une autre somme (*taille*, *amende*), pour concession de leur titre. Toutefois l'autorité ecclésiastique se montra toujours opposée à ces reconnaissances. On procla-

mait au ban de l'église les usuriers publics; leurs dons et offrandes étaient rejetés comme *contemptibles*; ils étaient privés des sacrements et de la sépulture chrétienne, etc. De son côté, l'autorité temporelle limita toujours étroitement l'exercice de l'usure. Il fallait quelquefois accorder des priviléges aux Lombards, mais le peuple les méprisait souverainement, témoin le vieux dicton :

Een woekereer,
Een meulenaer,
Een wisseleer,
Een tollenaer,
Zyn de vier évangelisten van Lucifer [1].

Les affaires des usuriers étaient de la compétence des échevins, ce ne fut qu'en 1570 qu'il fut décidé que les Lombards seraient jugés d'après le droit écrit du pays, et non plus d'après les coutumes locales.

L'intérêt demandé par les Lombards fut à quelques époques si exorbitant, que des documents authentiques sont bien nécessaires, pour qu'on puisse y croire. Il s'éleva jusqu'à 80 p. c., et même, jusqu'à 130 p. c.! mais ce dernier calcul doit être exagéré. Au XVIe siècle, des réclamations s'élevèrent de toutes parts; mais en dépit des faits graves qu'on pourrait reprocher aux usuriers, Charles-quint fut obligé de les tolérer par son édit du 4 octobre 1540.

« Enfin, dit M. de Decker, il était réservé aux pieux archiducs Albert et Isabelle de cicatriser les plaies des pauvres peuples ». On fit tout ce que les nécessités du temps permirent de faire, car le peuple avait grand besoin des fournisseurs d'argent. Le taux de l'intérêt exigible fut abaissé à 21 p. c., et les usuriers furent déchargés du paiement de l'impôt qu'ils devaient aux princes.

Nous voici parvenus à l'époque de l'établissement des monts-de-piété : les rapines des usuriers firent place à des institutions charitables, et cependant les préventions ne diminuèrent pas. Mais le nom donné aux nouvelles maisons de prêt ne fut point une dérision : si l'administration des monts s'est faite mercenaire, ne convient-il pas de chercher des remèdes au mal, avant de condamner la bienfaisance chrétienne qui n'a pu réaliser tout le bien qu'elle voulait? Ici notre auteur s'indigne généreusement, et se récrie au nom même de l'esprit du catholicisme.

Les premiers monts-de-piété établis en Italie prêtaient gratuitement ; mais la nécessité d'une administration rendit bientôt indispensable le prélèvement d'un intérêt modique. On suivit aussi quelquefois un système mixte, et on

[1] Un usurier, un meunier, un banquier, un douanier, sont les quatre évangélistes de Lucifer.

étendit l'action de ces établissements par des *tontines*, qui servirent à leur procurer un premier fonds. A la naissance d'une fille, on déposait au mont une certaine somme, qui servait à lui constituer une dot, si elle atteignait l'âge de 18 ans. Elle recevait alors une valeur décuple de la mise primitive; si elle mourait avant cet âge, le mont conservait le tout, et ne devait rien aux parents survivants (p. 13).

M. De Decker, après un intéressant exposé de la propagation des monts en Italie et de leur établissement dans les diverses contrées de l'Europe, dans lequel il nous apprend que la Hollande, terre classique des juifs, n'a jamais eu de monts-de-piété, arrive à son second livre, c'est-à-dire aux monts-de-piété belges. Il rend compte des premiers essais tentés dans le XVIe siècle, à Ypres, à Bruges, à Anvers, et rapporte une consultation inédite des professeurs de *l'alma mater* (1570), qui conseille l'établissement des monts-de-piété à l'instar de ceux d'Italie. Il cite encore le fameux projet d'organisation, conçu par Silvestre Scarini (Douay, 1585); celui de P. d'Oudegherst, qui, *toujours un peu courtisan*, ne voulait prêter que sur hypothèques, et ne créait par conséquent une banque d'escompte qu'en faveur des propriétaires fonciers; celui de Muzzarelli pour la ville de Lille, où existaient, ainsi qu'à Bruges et à Ypres, des monts-de-piété appelés *italici*, parce qu'ils prêtaient gratuitement. Mais les archiducs vont s'occuper sérieusement de restaurer la fortune publique, et tout d'abord ils s'occuperont du crédit. Le jésuite Lessius, un des plus profonds casuistes de ce temps, va résumer toutes les discussions théologiques entamées en Italie, et s'entendre avec l'architecte anversois Wenceslas Cobergher, pour demander un système uniforme d'organisation, pour satisfaire à tous les besoins de la misère publique, pour remplir toutes les conditions de la charité chrétienne.

Wenceslas Cobergher, peintre et architecte distingué, après avoir parcouru l'Italie pour ses études, était venu se fixer à Bruxelles, où il jouissait de la pleine confiance des archiducs, son nom avait déjà été prononcé à propos de travaux directement utiles : il avait fait dessécher des marais infects à Dunkerque et à Bergues-St-Winoc, et ouvert des communications de plusieurs lacs avec la mer, pour obvier à la stagnation des eaux [1]. Mais son principal titre à l'estime publique fut sans contredit la fondation des monts-de-piété. Les idées qu'il émit à cet égard furent trouvées par le gouvernement conformes aux saines doctrines, utiles à l'état. On fixa l'intérêt à 15 p. c., et on le trouva encore si élevé, que, Dieu aidant, on espéra pouvoir le diminuer plus tard. La constitution d'un premier fonds avait été la cause de l'élévation de cet intérêt : cette question a toujours été la plus difficile à résoudre. On essaya

[1] Foppens, *Biblioth. Belg.* t. II. p. 1102.

de tout, même d'une loterie générale : l'auteur de ce dernier projet, n'ayant pu réussir, alla probablement, dit notre auteur, grossir le nombre des ennemis de Cobergher.

Celui-ci, dans son zèle impatient, avait dès 1617 employé ses propres deniers, et jusqu'à ses immeubles, pour doter la ville de Bruxelles d'un mont-de-piété. Les archiducs vinrent à son aide; la première pierre du nouvel établissement fut posée et tout fut achevé dans le courant de l'année 1618. Une ordonnance du 9 janvier de la même année supprima les tables de prêt, et érigea des monts-de-piété dans toutes les villes de par-deça. Cobergher fut nommé surintendant-général des monts-de-piété à établir, dans le Brabant et le pays d'Outremeuse : les protecteurs des monts furent l'Archevêque de Malines et le chancelier de Brabant.

M. de Decker reproduit en entier le réglement publié le 14 février 1619 par Cobergher. Il serait curieux de comparer cette pièce avec les réglements actuels. Les frais étaient considérables, parce qu'il avait fallu choisir les administrateurs dans les hautes classes. Aussi les ennemis de l'institution grossirent-ils leur parti, malgré une seconde approbation solemnelle reçue par Cobergher de deux vénérables prélats, en 1619. A la tête de ces détracteurs figurait un certain Jean de Lillers, qui par dépit *s'était fait l'advocat des Lombards*, ses offres antérieures ayant été rejetées par le Surintendant-général. Des pamphlets amers furent publiés, et suivis de réponses un peu étranges, il est vrai, quand on ne citerait que l'apologie en vers des monts-de-piété. « Il fallait autre chose que des vers, dit Paquot, pour réfuter ceux qui prévoyaient que les monts-de-piété n'auraient pas le succès qu'en attendaient les pieux princes qui les ont établis. » A cette époque où la liberté de la pensée était chose inouïe, on condamna Jean de Lillers à cinq années et demie de prison, et au bannissement perpétuel ! Mais, comme cela devait être, on ne fit qu'aigrir cet adversaire passionné, qui trouva même au fond de sa prison des moyens de discréditer l'institution nouvelle. En tout cas, les documents que nous avons pu recueillir sur la personne de Jean de Lillers prouvent assez qu'il manquait à cet homme un certain degré de moralité; mais ce fait lui-même ne justifie pas complétement ses ennemis.

Passons sur les divers incidents de ces disputes, et ajoutons seulement que Cobergher parvint à recueillir avec une promptitude étonnante, la somme énorme de 4,871,410 florins, comme premiers fonds. « Le mont-de-piété de Bruxelles fut ouvert au public le 28 septembre 1618. Il était organisé avec soin : l'administration se composait de quatorze officiers » (p. 88).

Anvers et Malines en 1620; Gand en 1622, grâce à l'évêque Triest, eurent aussi leurs monts-de-piété. A celui de Gand, le digne prélat fit adjoindre un

bureau de prêts gratuits, comme nous l'apprend encore sa pierre sépulcrale. Dans la seconde moitié du XVIIe siècle, on prêtait aux pauvres de Gand jusqu'à 6 florins, sans intérêt, pour un an et six semaines. Les premiers fonds provenaient de donations faites par le vénérable évêque.

Une chose singulière, c'est que les pauvres préféraient donner 12 et 15 p. c. d'intérêt, que d'avoir recours aux emprunts gratuits : mais il faut dire que pour ces derniers ils étaient obligés de se présenter *en personne*. Il arriva donc qu'en 89 les révolutionnaires, respectant néanmoins l'œuvre pieuse de l'évêque Triest, firent servir l'intérêt de ce capital improductif aux indemnités dues aux employés du mont.

L'infatigable Wenceslas Cobergher fonda par lui-même, mais toujours avec le secours de l'autorité ecclésiastique, quinze monts-de-piété; il établit, outre ceux déjà mentionnés plus haut, les monts d'Arras (1624); de Tournay, de Mons, de Valenciennes, de Courtray (1625); de Bruges, de Lille, de Douay (1628); de Namur (1629); de Courtray (1630), et enfin de Bergues (1633). Les frais d'appropriation et de construction s'élevèrent à plus de 1,300,000 florins.

Dans le pays de Liége, l'intérêt n'avait pas été réduit, et se maintenait encore au taux exorbitant de 44 p. c. Enfin le prince Ferdinand de Bavière nomma en 1621 Simon Mouillet Surintendant-général; on fit des réglements d'après ceux de Cobergher, des théologiens approuvèrent les points nouveaux qui y furent compris, et en 1625 parurent les *Règles et priviléges et institution générale des monts-de-piété du pays de Liége, et Comté de Looz*. Les nouveaux doutes qui s'élevèrent, furent bientôt appaisés, et en 1626 et 1627, les villes de Huy, de St-Trond, de Dinant et de Thuin eurent aussi leurs monts, unis et rendus solidaires de par le réglement du 26 juillet 1625. Il est à remarquer que, tandis que toutes les autres villes des Pays de par-deça et des quartiers d'Outre-Meuse profitèrent presque en même temps de l'institution de Cobergher, la seule ville de Louvain conserva sa table de prêt, et ne put la remplacer qu'en 1782 par un mont-de-piété.

La commission supérieure chargée de tous les intérêts des monts, et composée du Surintendant-général et des deux *protecteurs* dont nous avons parlé, « formait une administration indépendante et du gouvernement central et des magistrats des villes » (p. 105). Joseph II lui-même, malgré toutes ses idées de centralisation, reconnut cette indépendance. Hors certains cas particuliers, toutes les contestations étaient décidées dans l'établissement. Les Surintendants particuliers de chaque mont envoyaient des comptes mensuels au Surintendant-général, et les fonctions des autres employés étaient toutes déterminées, de manière à éviter toute collision et à assurer toute responsabilité (p. 106). Les réglements d'ordre intérieur, longuement analysés par M. De Decker, portent le cachet de la haute sagesse de Cobergher et de ses collègues.

Le roi Philippe IV appela notre philanthrope à Madrid afin d'avoir en Espagne des monts-de-piété organisés à l'instar de ceux de Belgique : mais le grand âge de Wenceslas ne lui permit pas d'entreprendre un si long voyage (p. 112).

Voilà comment les monts-de-piété s'établirent dans notre pays : ils sont en Belgique, dit notre auteur en commençant son IIIe livre, comme ils furent en Italie, l'œuvre de la religion.

Mais, si pures que fussent les intentions des archiducs, on ne cessait partout d'avoir recours à des manœuvres déloyales pour diriger leurs nouvelles institutions. Ils justifièrent cependant de leur désintéressement en baissant l'intérêt de 15 à 12 p. c., après les premiers succès des monts; bientôt même ce taux descendit à Liége jusqu'à 5 p. c., et s'y maintint longtemps. Mais à partir de 1625, commence pour les monts une série de revers qui faillit les anéantir dans nos provinces. L'infante Isabelle eut besoin de beaucoup d'argent pour faire la guerre, et elle emprunta aux monts des sommes considérables. L'administration se trouva bientôt gênée, et le mal devint si grand, qu'on enveloppa dans un mépris égal les employés des monts, et les lombards d'odieuse mémoire. Wenceslas, qu'on avait surnommé l'*Atlas* des monts-de-piété [1], mourut plein d'inquiétudes et d'alarmes sur l'avenir de son œuvre (p. 121). A peine eut-il fermé les yeux, que les accusations les plus graves furent lancées de toutes parts contre sa mémoire. Il résulte de sa justification, présentée avec toute la lucidité et l'évidence désirables par M. De Decker, que l'homme qui s'était montré si actif, si désintéressé et si ferme dans l'*érection* et l'*organisation* des monts, a manqué d'habileté dans leur *administration*; qu'il s'est trop hâté de baisser le taux de l'intérêt, mais aussi que ce sont surtout les emprunts contractés par le gouvernement, qui ont épuisé les capitaux des monts-de-piété. Ce qui est certain, c'est que les monts ne se relevèrent jamais entièrement de la crise qu'ils avaient éprouvée : mais un fait qui parle haut, ce nous semble, c'est que le fils de Wenceslas, Charles Cobergher, fut maintenu dans les fonctions de son père, qui n'était pas mort dans l'opulence !

Soit pour se rendre populaire, soit pour toute autre cause, Ch. Cobergher débuta par constituer, à l'exemple du mont de Venise, des rentes viagères, à l'effet de rendre les monts de plus en plus indépendants, et par réduire l'intérêt à 10 p. c. Mais bien qu'il eût toutes les qualités morales de son père, il n'avait pas, à beaucoup près, autant d'expérience et autant de prudence que lui. Les usuriers relevèrent la tête, et les monts furent réduits à se tenir sur la défensive. « Le prestige était détruit » (p. 138). Malgré les

[1] Foppens, 3 ibid.

dons de l'évêque, le mont de St-Omer ne put réussir à s'organiser. L'œuvre de charité fut lentement minée : de la somme de fl. 1,208,788, qui revenait aux monts du chef des emprunts d'Isabelle, ils ne recouvrèrent que 360,398 florins. Joignez à ces pertes considérables les variations du système monétaire, la perte de plusieurs grands procès, la vente à perte des objets non dégagés, etc., vous aurez le secret de la ruine des monts-de-piété belges. Ch. Cobergher offrit sa fortune et travailla sérieusement à diminuer les charges des monts; on essaya de plusieurs moyens mais toujours inutilement. On alla jusqu'à proposer le paiement des fonds destinés à la croisade! On parla de la création d'un papier timbré, de l'adjonction aux monts, des caisses de dépôts et de consignations : les plus sensés ne trouvèrent de remède possible que dans des réformes intérieures, dans l'élévation de l'intérêt des prêts, et l'abaissement de celui qu'on payait aux rentiers. Mais ces réformes étaient tardives, et elles demeurèrent sans résultat.

Le conseil privé attribuait toutes ces difficultés à la mauvaise direction des monts : ceux-ci furent ainsi frustrés de la dernière espérance qui leur était restée, relativement à l'affaire des emprunts : ils se virent donc forcés de suspendre tout paiement d'intérêts aux rentiers, et ceux-ci crièrent à la banqueroute, et les théologiens crièrent au scandale. Que faire? Les villes étaient hostiles aux monts, qui avaient cependant jusque-là grandement contribué à soulager les misères des pauvres. Le roi d'Espagne prit enfin leur défense, mais le danger était devenu imminent, et une réforme était de la dernière urgence.

Des plaintes s'élevèrent contre Ch. Cobergher : une enquête fut ordonnée, et une commission spéciale, ou *jointe*, fut chargée de connaître l'état précis des monts, et investie des pouvoirs les plus étendus. La *jointe* se composait de quatre membres, un pour représenter le conseil privé, un pour le conseil de Brabant, et deux négociants. Elle se mit immédiatement à l'œuvre. On convint d'un faible intérêt à payer aux rentiers, de la rentrée de toutes les dettes actives, de l'élévation de l'intérêt perçu par les monts à 15 p. c., etc. Les monts du pays de Liége subirent les mêmes vicissitudes que ceux des pays de par-delà : la discussion y fut terminée par une ordonnance du prince Jean-Louis d'Elderen, du 10 décembre 1688. A Bruxelles, la jointe constitua provisoirement *deux contrôleurs-généraux des monts-de-piété*, qui furent placés à côté de Ch. Cobergher.

Les tribulations des monts n'étaient pas finies, nous renonçons à décrire les maux toujours croissants que les guerres leur firent éprouver : nous dirons seulement qu'au milieu du siècle dernier, leurs ressources financières étaient tombées à *moins du cinquième* du capital primitif! Il faut lire dans

l'ouvrage que nous analysons l'histoire de cette étonnante décadence. Et pas d'économies dans l'administration! Et la Jointe elle-même, la Jointe avait perdu de vue la première, le but de son institution! Les fonctions de surintendant-général furent supprimées : mais les employés subalternes suivirent les mauvais exemples de leurs chefs, et les basses taxations donnèrent à l'usure clandestine un développement excessif et dangereux (p. 187). Marie-Thérèse fut obligée de publier la sévère ordonnance de 1742, contre les prêteurs sur gages.

Quelle que fut l'apathie de la jointe, le moment de la ruine complète des monts-de-piété n'était pas encore arrivé. Des projets de réforme furent élaborés successivement par MM. Van den Kerckhove, de Hemptinnes, et le conseiller de Lescaille, hommes expérimentés et judicieux, comme on peut s'en convaincre par la lecture du ch. VI du liv. III des *Études sur les monts-de-piété*. Leurs idées furent heureusement goûtées par le prince Charles de Lorraine et le marquis de Botta, *qui avait fait une étude spéciale de l'administration des monts, et qui s'intéressaient vivement à leur prospérité.* (Mémoire de 1751; pag. 200 des *Études*, etc.)

La jointe fut appelée à donner son avis : il fut favorable. Les *intéressés* ou rentiers des monts publièrent alors un *Mémoire*, dans lequel ils firent connaître toute l'étendue de leurs maux, et les réformes suivirent immédiatement. On établit une *médianate*, ou taux d'office fixé d'après le revenu des emplois; on réduisit les traitements des employés du mont; on régla l'intérêt à payer par les emprunteurs sur les différentes valeurs des gages; on donna aux priseurs une petite part dans les bénéfices, pour qu'ils eussent intérêt à taxer convenablement les effets, etc. Des mesures si sages ne devaient pas rester infructueuses. De 1752 à 1787, le produit des *médianates* s'éleva à 137,919 florins et les frais d'administration furent diminués de plus de 15,000 florins. La jointe put songer à faire quelque chose pour les rentiers : et cependant, dans la période indiquée, on fit sur les rachats des rentes un bénéfice net de 514,370 florins. En 1780, les monts avaient audelà d'*un million de plus dans la valeur* qu'en 1752, et il y avait encore bien des vices à faire disparaître dans l'administration, et les prétentions qui se faisaient jour de toutes parts entravaient encore singulièrement le succès des opérations.

La jointe fut supprimée par Joseph II, en 1787, et cette suppression amena la stagnation dans les affaires. M Kulberg proposa de la remplacer par un bureau de surintendance, dont la création fut approuvée le 18 octobre 1788. Il fut composé d'un conseiller surintendant, à 2000 florins; d'un lieutenant surintendant, à 1000 fl.; d'un premier official à 500 et d'un second à 400 florins. Du reste, aucun émolument à quelque titre que ce pût être (p. 250). Le bureau

devait servir d'intermédiaire entre le gouvernement et la direction spéciale de chaque mont.

Le bureau de surintendance se livra avec zèle à des travaux de réformation intérieure, jusqu'au 12 décembre 1789, lorsque les événements politiques forcèrent les membres du conseil royal et les troupes impériales de se réfugier dans le Luxembourg. En 1790, les troupes étant rentrées dans le pays, le conseil royal fit place à l'ancienne forme de gouvernement de Marie-Thérèse, et le 18 février de l'année suivante, la jointe suprême fut rétablie, « Mais la commotion politique avait mis la plupart des administrations des monts-de-piété en déroute... Tout était à épurer ou à rétablir » (p. 265). Des collisions s'élevèrent : les états avaient puisé dans la caisse des monts. La jointe fit preuve d'habileté et de zèle, mais « les malheurs du temps augmentèrent si généralement les engagements aux monts-de-piété, que le fond de toutes leurs caisses fut bientôt absorbé. » Une guerre à mort leur fut d'ailleurs déclarée par la république française, dont les troupes victorieuses venaient d'envahir la Belgique. La création du papier-monnaie leur porta le dernier coup. Les diverses dispositions du gouvernement français dans nos provinces firent perdre à nos monts-de-piété une somme de 1,266,755-50 fl. P.-B., selon un tableau dressé en 1820. Quant à la jointe, elle fut définitivement supprimée le 25 floréal an III.

Les monts-de-piété furent réorganisés sous l'Empire, et les communes purent contribuer à leur former un premier fond, par le versement des sommes provenant de l'aliénation d'une partie de leurs biens, moyennant un intérêt de 4 p. c. (Beaucoup de communes faisaient alors de ces ventes pour améliorer leur position financière). Cette restauration réalisée, le gouvernement des Pays-Bas s'occupa de la liquidation des créances des anciens monts, et un dividende de 19 p. c. put être payé dès 1822. Plusieurs opérations importantes furent successivement exécutées, et nombre de villes du royaume furent bientôt douées de nouveaux monts-de-piété. Enfin un arrêté royal du 31 octobre 1826 rendit une organisation uniforme à tous ces établissements ; l'intérêt fut fixé proportionnellement à l'importance des prêts, et en général diminué ; les frais de vente des objets non dégagés furent réduits, et ces ventes durent être faites par les bourgmestres ou leurs délégués. Malgré certaines imperfections, on peut dire en général avec M. de Decker que la conception du gouvernement hollandais fut heureuse. Le Congrès national de 1830 conserva le nouvel ordre de choses.

Mais, depuis notre révolution, une idée émise par M. Arnould, aujourd'hui administrateur-inspecteur de l'université de Liége, d'abord dans une brochure pour le mont-de-piété de Namur, et ensuite dans un mémoire couronné

par l'Académie royale du Gard en 1826, attire sur elle l'attention des économistes, et semble destinée à un succès que des circonstances particulières ont entravé pour un certain temps du moins. Il s'agit de l'adjonction des caisses d'épargnes aux monts-de-piété, du renouvellement en quelque sorte et du perfectionnement de la pensée des premiers promoteurs de ces utiles institutions [1]. Nous voudrions pouvoir exprimer ici combien cette réunion, favorisée d'ailleurs par le gouvernement (elle est réalisée à Mons), pourrait venir largement en aide aux classes travailleuses, et contribuer à leur inspirer un esprit d'ordre et d'économie; mais nous attendrons le nouvel ouvrage de l'homme éclairé à qui l'on doit cette bonne pensée. Cependant il sera bon de rappeler ici l'opinion du journal parisien le *Siècle* (25 octobre 1843). Après avoir rendu justice à M. Arnould, et lui avoir avec raison attribué la première idée de cette combinaison, l'écrivain français ajoute:

« ... Depuis 1820 une administration semblable produisit à Metz les plus heureux résultats. Dans un écrit remarquable publié en 1839 sous ce titre: *Du crédit en France et de quelques moyens de prospérité publique*, M. Courtet de l'Isle, *profitant de ce précédent*, a fait ressortir les avantages de cette combinaison; il a consacré à l'exposition théorique d'un système uniforme d'administration des monts-de-piété, système basé sur leur association avec les caisses d'épargne, un des meilleurs chapitres de son livre.

»M. Courtet de l'Isle n'a, pas plus que M. Blaize [2], conçu le premier l'heureuse idée d'une alliance entre les monts-de-piété et les caisses d'épargne; mais nous comprenons qu'il attache un certain prix au développement qu'il a donné à cette pensée. Aussi nous empressons-nous d'accueillir la réclamation qu'il nous a adressée à cet égard. Il y a bientôt 5 ans, le 23 mars 1839, M. Courtet de l'Isle fut admis à faire une lecture à l'Académie des sciences morales et politiques. Le but essentiel de son mémoire fut de démontrer les avantages d'une combinaison tendante à associer en général les monts-de-piété aux caisses d'épargne. Cette lecture fut suivie d'une discussion prolongée et d'un rapport de M. Blanqui au nom de la section d'économie politique.

»M. Courtet de l'Isle ne s'est pas borné à mettre en avant une pensée dépourvue de moyens pratiques d'exécution. Il s'est attaché à prévoir les objections et à montrer les divers résultats attachés à l'application du système, dont il avait conçu l'application générale à toute la France. On arrivait ainsi, disait-il, à consolider les fonds des caisses d'épargne, à réduire la charge des 4 p. c. d'intérêt affectés à ces fonds, à éteindre l'usure légale et désastreuse

[1] Voir la Biographie spéciale des monts-de-piété, à la fin de l'ouvrage de M. de Decker.

[2] Auteur du livre important intitulé: *Des monts-de-piété et des banques de prêt en France, en Angleterre, en Belgique, en Italie, etc. Paris*, 1843, 1 vol. in-8.

des prêts sur gage, enfin à rendre, au besoin, à la circulation, par une émission facultative de titres négociables, la valeur même des gages déposés aux monts-de-piété et des fonds déposés aux caisses d'épargne. Cette émission forme comme le pivot du système de M. Courtet de l'Isle; elle lui donne un caractère nouveau et entièrement différent de celui qu'affectaient les établissements de Metz et d'Avignon, où la gestion du mont-de-piété et de la caisse d'épargne est confondue dans les mêmes mains.

»Nous croyons que préoccupé de la pensée qui l'inspirait, M. Courtet de l'Isle a trop sacrifié la position de la caisse d'épargne, qu'il n'a pas suffisamment fait ressortir la puissante action de ce levier démocratique; mais ses réflexions sont d'ailleurs fort justes; elles doivent contribuer, avec celles que M. Blaize a consacrées au même sujet, à faire prendre en sérieuse considération la grande question d'organisation des monts-de-piété. »

Il ne nous reste plus qu'à rappeler les dispositions de la loi communale à l'égard des monts-de-piété. Les réglements organiques des monts, objet de la délibération des conseils communaux, doivent être soumis à l'approbation de la députation permanente (art. 17); leurs budgets sont soumis à l'approbation du conseil communal, etc. (art. 79), et leur surveillance est confiée au collége des bourgmestres et échevins (art. 91), etc. Tout récemment encore le gouvernement a fait preuve de sollicitude envers ces établissements, en appelant l'attention de la commission qui s'occupe des établissements de bienfaisance, sur le taux encore trop élevé de l'intérêt. Notre analyse est maintenant terminée: encore quelques mots seulement sur les projets de réforme de M. de Decker.

Comme il le dit dans sa préface, le présent livre doit être considéré comme le premier volume d'une série de travaux qui examineront tour-à-tour nos diverses institutions de bienfaisance. Honneur à l'homme généreux qui consacre ainsi sa plume au soulagement de ses semblables.

La pensée de M. de Decker relativement aux monts-de-piété, est formulée dans les mots qui terminent le IVe livre: « Revenir à l'esprit primitif de ces institutions, rétablir leur ancienne organisation, avec les modifications nécessitées par le changement des mœurs, des lois et des habitudes sociales d'un peuple, tel doit être le caractère et le but de toute réforme prudente et durable. » Voyons maintenant par quels moyens notre auteur pense arriver à la réalisation de cette idée.

« Depuis que les principes de liberté individuelle ont isolé les travailleurs, et leur ont enlevé les bienfaits de la solidarité; depuis la destruction de l'esprit de famille, et le refroidissement des relations entre les maîtres et les ouvriers,

la classe ouvrière plus que jamais, a besoin de maisons de prêt. » A quoi sert d'invoquer l'expérience des jours de trouble et de désorganisation, si le tribut payé par le pauvre à l'usure est plus effrayant que jamais? Or « l'odieuse lèpre des prêteurs clandestins » s'est de nouveau propagée à partir du moment de la ruine des monts-de-piété: ces établissements sont donc nécessaires (L. V, Ch. I, passim). Mais leur *constitution* et leur *administration* demandent des réformes: tel est l'objet des deux chapitres que nous abordons (Ch. II et III).

Quant à la première question, les deux points culminants sont précisément ceux qui ont préoccupé M. Arnoult: c'est-à-dire le remplacement des *commissaires-jurés* par des bureaux auxiliaires de prêt, et l'adjonction des caisses d'épargne aux monts-de-piété. L'établissement des bureaux auxiliaires a déjà trouvé à Liége sa réalisation, et la prudence avec laquelle on a conduit cette affaire, l'opinion exprimée par M. Arnould lui-même dans la *Revue belge*, (6e année, livraison de juin), et que M. de Decker regarde de son côté comme la plus réalisable, nous dispensent d'en dire davantage à ce sujet. Pour ce qui est du second point, il s'agirait d'examiner, dit notre auteur, si les monts-de-piété, unis aux caisses d'épargne, pourraient conserver leur caractère municipal. Ici M. de Decker demande la haute direction par le gouvernement de tous les monts-de-piété du royaume. Ses arguments paraissent logiques et concluants: le gouvernement partagerait certains bénéfices, mais il serait responsable et on aurait une immense garantie. Cependant on pourrait se demander si l'auteur regarde l'intervention du gouvernement comme la *condition sine quâ non* de la réalisation de l'idée de M. Arnould, et si les objections qu'il a prévues, et qui sont réellement très-sérieuses, ne tombent pas devant cette considération, que les fonds immenses dont on disposerait, gérés par une sage administration, donneraient une solidité nouvelle et un soutien réciproque aux deux établissements? Mais, comme nous l'avons dit, nous voulons, avant de hasarder un mot, laisser parler l'homme aujourd'hui le plus compétent dans cette matière. En France, M. Blaize, qui appartient à l'école démocratique, a proposé l'émission d'un papier-monnaie: nous renvoyons le lecteur au passage du *Siècle* cité plus haut, et lui laissons le soin d'apprécier l'abus qui résulte déjà du honteux trafic des *reconnaissances* des monts-de-piété.

Ce qui nous a frappé surtout dans le dernier chapitre du livre de M. de Decker (Réformes dans l'administration des monts-de-piété), c'est l'idée d'établir un prêt à domicile, à l'effet de secourir surtout les *pauvres honteux*, les familles honnêtes qui n'osent pas avouer leur misère, par des prêts gratuits, sur la recommandation des membres du clergé, qui connaissent toujours mieux que personne l'état des indigents. « Le prêt, dit-il, est aussi

moral et plus utile que l'aumône : il humilie moins ; il provoque l'activité et l'économie par la nécessité de la restitution... Il conviendrait même, dans certaines circonstances, de ne pas donner de l'argent, mais de procurer aux pauvres des instruments de travail, d'acheter des matières premières ». Ce projet est assurément très-louable, et la charité ne doit pas attendre qu'on vienne l'implorer : ainsi les monts redeviendraient réellement des établissements de bienfaisance, et seraient en mesure d'adoucir bien des souffrances, dans l'attente du jour où le travail sera organisé, où chaque homme loyal et honnête pourra jouir de ses droits naturels, un peu mieux qu'il ne jouit maintenant de tous les droits civils et politiques, puisqu'il n'a pas toujours les moyens de payer la justice, et puisqu'il ne paie pas toujours le cens électoral. Mais le clergé ne doit et ne saurait ici servir, comme le pense d'ailleurs M. De Decker, que *pour les informations*, et les administrateurs des monts seraient de véritables *maîtres des pauvres*. Seulement le renouvellement trop fréquent de ceux-ci n'amènerait-il pas un défaut de suite dans les opérations financières, et une administration fixe ne serait-elle pas en tout cas nécessaire, comme dans les bureaux de bienfaisance par exemple ?

L'intérêt que présente le sujet même des *Études sur les monts-de-piété* ne doit pas nous faire oublier ce beau livre. Nous résumons en deux mots l'opinion que chacun s'en sera déjà formée en dépit de la sècheresse de notre analyse, en le recommandant au public comme un ouvrage consciencieux, aussi utile qu'érudit, aussi pratique que curieux, aussi chrétien et loyal que positif et net dans ses exposés. Il ajoute quelques pages intéressantes à l'histoire de la charité belge, bien que les établissements dont il raconte les destinées n'aient pas toujours été dignes du beau nom qu'ils portent. Mais nous sommes fermement convaincu qu'il y a de l'avenir pour une institution aujourd'hui réorganisée sous l'empire de la légalité, et soutenue par le zèle et l'opinion d'hommes de cœur qui ne fait qu'un de la charité chrétienne et de la philantropie la plus pure et la mieux raisonnée.

Alphonse Leroy.

N. B. A la livraison prochaine le compte-rendu de l'ouvrage de M. Pietain sur *le Pauperisme*, ouvrage couronné par la *Société littéraire scientifique* du Hainaut.

LAURE, - par R. TH. PIRONON, (Bruxelles, Charles Hen, in 18. 1844).

M. Pironon vient de publier un nouveau roman, dont le genre est tout différent du premier; *Dona Violeta* était presqu'effrayante par la violence de ses passions; *Laure* est au contraire une jeune fille séduisante par ses grâces et sa beauté, mais dont la faiblesse est exagérée : les femmes les plus douces ne portent pas à ce point l'abnégation de toute volonté propre. Laure est aimée d'Armand de Meilleraie, jeune homme dont la fortune et la position dans le monde font un parti très-désirable aux yeux des parents: ceux-ci l'accueillent avec empressement et la jeune fille flattée du sentiment qu'elle inspire, ne le repousse pas non plus. Mais bientôt est présenté chez elle un jeune peintre nommé Marcel revenu au pays, après un long voyage. Ancien camarade d'études d'Armand, il réunit toutes les qualités qui manquent à celui-ci, dont les avantages ne sont qu'extérieurs. Le rapprochement de ces deux hommes si différents fournit à l'auteur plus d'un contraste piquant dont il profite pour mettre ses caractères en relief. Laure distingue bientôt Marcel, s'attache à lui, et ne sachant pas dissimuler les impressions qu'elle reçoit, le laisse aisément apercevoir; cependant, sans chercher à faire de la coquetterie, elle flotte souvent indécise et ne se rend pas bien compte de ce qui se passe dans son cœur. Subjugée par la supériorité de Marcel, c'est vers lui qu'elle se sent réellement entraînée, cependant il y a des moments où elle semble aimer à la fois ses deux prétendants : aussi ne se presse-t-elle pas d'ôter toute espérance au premier, seulement, sous prétexte de vouloir le connaître davantage, elle ajourne toujours son mariage. Armand quoiqu'assez fat, est éclairé par la jalousie, et se doute bien que son ami est le seul obstacle qui retarde son bonheur; il demande à Laure une explication le soir, sans témoins, dans le jardin lorsque chacun sera retiré. Elle y consent après quelqu'hésitation : la démarche est un peu hasardée : aussi l'innocence reçoit-elle là une ter-

rible leçon. Armand a l'infamie de chercher à terminer les irrésolutions de la femme qu'il aime en la flétrissant; et, ce que l'on comprend moins encore, elle est sur le point de faillir, lorsque Marcel, qui les a suivis dans l'ombre, paraît et la sauve du péril. Cette intervention toutefois ne parvient pas à rappeler sur elle l'intérêt qu'elle avait d'abord inspiré. M. Pironon agence tous ces détails assez scabreux avec beaucoup d'adresse, on peut même dire avec la convenance dont le sujet est susceptible; mais tout son talent ne peut empêcher qu'on ne soit plus qu'étonné de voir une femme d'une nature si distinguée prête à s'oublier pour un homme qu'elle n'aime pas; tandis que son cœur est à Marcel. Là, selon nous, M. Pironon cesse d'être vrai, et la magie de son style ne va pas jusqu'à faire accepter sans protestations un pareil laisser-aller. Laure revenue à elle, se livre au désespoir. Elle veut même se précipiter dans l'Adour. Marcel est encore là pour la sauver, alors elle lui avoue son amour, tout en refusant de l'épouser parcequ'elle s'estime indigne de lui : et déclare que ne pouvant lui appartenir elle ne sera jamais à personne.

Après ce qui s'est passé, un duel était inévitable entre Marcel et Armand; le capitaine Montbrun qui a toujours veillé sur la jeunesse de ce dernier avec une sollicitude paternelle, se propose pour témoin, mais lorsque les jeunes rivaux sont en présence, il les empêche de se battre en leur déclarant qu'ils sont frères. Cet incident paraît d'abord un peu étrange : l'histoire du capitaine Montbrun qui est leur père, éclaircit tout cela : il la raconte par écrit à ses enfants, afin de n'avoir pas à rougir devant eux des erreurs qu'il faut leur confesser. Remarquons encore ici que le sentiment des convenances n'abandonne jamais M. Pironon : dans les situations les plus délicates, il sait les respecter alors même qu'il semble près de les oublier. Transcrivons ici le portrait du capitaine Montbrun :

« C'était un de ces hommes dont le visage ravagé par des
« passions désordonnées conserve fidèlement l'empreinte des

« agitations dont leur existence a été marquée. Ses traits, d'une « extrême mobilité étaient profondément caractérisés et brûlés « par le soleil des tropiques. Le capitaine paraissait avoir cin- « quante ans, le temps n'avait pas détruit encore l'élégance de « ses formes, ni refroidi l'expression passionnée de sa figure: « son maintien un peu raide, son regard fixe, sa parole brève « révélait l'homme habitué dès longtemps à l'obéissance des « autres hommes, mais l'on s'apercevait aussi, au premier exa- « men, que les fatigues de la mer n'avaient pas seules impri- « mé sur ses traits les traces ineffaçables d'une vieillesse pré- « maturée, En général M. Pironon est extrêmement heureux dans tous les genres de description, peignant d'une manière vive et rapide il vous transporte aux lieux dont il parle, met ses personnages sous vos yeux, fait sentir avec délicatesse tou- tes les nuances de leurs émotions et développe d'une manière touchante l'expression du sentiment : seulement on souhaite- rait par fois plus de tenue, plus d'unité dans ses caractères. La séduction d'un style riche et coulant est dangereuse pour ceux qui le possèdent; on se laisse entraîner au courant d'une imagination qui ne sait point se maintenir dans la simple vérité, le talent s'y montre toujours, mais il cesse d'intéres- ser le lecteur, qui juge de sang-froid.

Marcel prend peut-être un peu vite son parti sur le compte de Laure. Il va chercher dans les voyages une distraction sûre; tandis qu'Armand, malgré sa frivolité, montre une per- sévérance tout à fait inattendue dans le sentiment qu'il a voué à cette jeune femme. Armand parvient à découvrir la retraite de Laure et à la dérober aux rigueurs du cloître où elle se proposait de se consacrer aux autels. Ici le caractère du prin- cipal personnage est mieux soutenu, précisément parce qu'il est dans sa nature d'aller d'une résolution à une autre. Tou- jours faible, elle accepte l'appui qu'elle avait d'abord dédaigné, sans avoir cependant oublié Marcel; mais elle n'espère plus le revoir, et le croit infidèle. Ce n'est pas sans motifs, et il faut

avouer qu'il y avait bien quelqu'apparence. Une absence, prolongée pendant plus de dix ans. Peu de passions résistent à une pareille épreuve. Celle de Marcel se réveille néanmoins après cette longue absence, dans toute son ardeur, et c'est pour se venger de la malheureuse Laure, à laquelle il ne peut pardonner d'avoir consenti à se marier, au lieu de prendre le voile comme elle le lui avait promis. Il punit, en l'avilissant, cette femme dont il s'était éloigné volontairement. Le noble caractère que nous avions admiré chez Marcel ne comporte pas une vengeance aussi lâche, il faut en convenir : aussi Laure ne peut-elle survivre à sa honte et c'était vraiment le seul moyen qui lui restait de ramener encore l'intérêt sur ses souffrances. L'auteur peint ses derniers moments d'une manière touchante.

« Une fièvre incessante consuma lentement la jeune femme « pendant cette longue maladie, où les forces physiques furent « la proie des forces morales, une particularité frappa douloureusement sa famille, ce fut l'obstination de Laure à fixer « constamment ses regards sur un bouquet d'immortelles « (dernier souvenir de Marcel), déposé sur un guéridon au « pied de son lit : elle ne les en détournait que lorsque ses yeux « éblouis et enflammés par une contemplation continuelle, « n'avaient plus la force de distinguer nettement ; mais elle les « ramenait bientôt. On avait remarqué l'émotion cruelle qu'éveillait chez la malade la vue de ces fleurs, et on avait cherché à les faire disparaître ; mais Laure avait exigé impérieusement que l'on replaçât le bouquet sous ses yeux. D'où « venaient ces immortelles ? qui avait apporté là cette fleur « que l'on ne jette que sur les tombes ? Voilà les questions que « l'on s'adressait et auxquelles nul ne pouvait répondre. « Les fleurs s'étaient courbées, flétries vers leurs tiges, et, « comme elles, Laure se courba, mourante, vers la terre. « Lorsqu'elle comprit que sa dernière heure de cette vie était « venue, et que l'éternité allait commencer pour elle, ayant

« fait approcher autour de son lit ses parents et son mari :
« Je désire, leur dit-elle, qu'une pierre isolée, sans ins-
« cription, sans nom, marque pour vous seuls la place ou
« reposera mon corps. — Pourquoi ce désir étrange? s'é-
« crièrent-ils tous, affligés et surpris. La mourante hésita
« longtemps, mais sentant enfin la mort s'approcher, elle
« entr'ouvrit une dernière fois ses lèvres blanches et sèches,
« et murmura avec une énergie comprimée par l'atteinte mor-
« telle, ces paroles : Parce qu'il y a au monde un homme
« auquel j'ai donné le droit de venir jeter son mépris sur ma
« tombe! Laure expira, son dernier regard, lumineux comme
« un rayon du jour, pénétrant dans les ténèbres, s'était porté
« sur les immortelles qui, par une bizarrerie du hasard, se
« trouvèrent penchées vers le lit de la morte. »

Les remords de Marcel et la façon dont il les exprime, le réhabilitent aux yeux du lecteur, qui ne ferme point le livre sans émotion ni sans regret. N'oublions pas de citer un épisode fort touchant intitulé Sœur Thérèse; c'est une aimable et gracieuse peinture de toute l'abnégation dont un cœur de femme est capable pour l'objet aimé : ici il va jusqu'au sacrifice de son amour, ce qui pourra sembler encore un peu exagéré; mais c'est si bien amené, qu'on admire Sœur Thérèse comme une sainte, tout en jugeant impossible de l'imiter.

M. Pironon nous promet un troisième roman que celui-ci fera désirer. Un style élégant et animé distingue tout ce que nous avons vu de lui : si sa trop grande facilité et la vivacité de son imagination l'ont parfois entrainé au delà des limites du vrai; l'expérience en donnant plus de sang-froid à son talent d'observation et plus de justesse à son coup-d'œil, lui apprendra à se montrer plus ménager de qualités que bien peu d'écrivains possèdent comme lui en excès et qui deviendront plus brillantes encore par une plus sage distribution.

L. M.

POÉSIES EN PATOIS DE LIÉGE, PRÉCÉDÉES D'UNE DISSERTATION SUR CE PATOIS ET SUIVIES D'UN GLOSSAIRE, PAR CH. N. SIMONON. (Liége, in-8, Félix Oudart 1845.

Il y a dans l'auteur de ce nouveau recueil, deux hommes bien distincts, on pourrait même dire deux hommes différents, tant le genre de l'un semble incompatible avec le genre de l'autre. La préface et le glossaire sont d'un savant linguiste, dont l'érudition, je dois l'avouer, à ma honte sans doute, m'inspire plus de respect que de sympathie. Les vers sont d'un poëte naïf, d'un poëte, oui; ne riez pas: il y a tout plein de poésie dans ces rimes wallonnes, et tellement que vous en retrouveriez encore le parfum, même dans une traduction, quoique la naïveté soit si difficile à traduire, et que sa poésie tienne presque autant à la grâce de la forme qu'à la vérité du fond. Mais nous reviendrons sur les vers de M. Simonon: commençons par dire ce que nous avons sur le cœur relativement à son malencontreux système d'orthographe, bien autrement *Marlien* ma foi, que celui du *Pantalon trawé*. M. Simonon veut écrire le wallon de manière à le faire bien prononcer par tout le monde et, à cette fin, les vingt-quatre lettres de notre alphabet européen n'étant pas suffisantes, il voudrait faire adopter des signes particuliers pour peindre chacun des sons propres à notre dialecte. En attendant que l'on fasse fondre les types qui nous manquent, il se borne à réformer l'usage des lettres ordinaires, comme par exemple à mettre un r renversé (ɹ) pour rendre l'*i rapide* ou qui se prononce avec la voyelle suivante, comme dans *j'i m' rafeïe* qu'il écrirait *j'ím' rafeɹe*, il emploie l'*n* barré des Espagnols ñ pour remplacer le *gn* français ou italien, etc. — Voici comment l'auteur fait le procès à l'orthographe qu'il rejette:

« On lit *le français* dans cette mauvaise orthographe usuelle qui le déguise, parce que l'on en connaît la prononciation par tradition. » Au lieu de se borner à citer *le français*, M. Simonon, qui connaît tant de langues, aurait dû dire: à peu près toutes les langues européennes, au moins toutes les langues romanes, sans parler de l'anglais dont il est encore bien plus difficile de deviner la prononciation d'après l'orthographe. Mais qu'y faire? bouleverser les langues, pour en rendre l'intelligence plus facile? Depuis l'empereur Claude d'imbécile mémoire

jusqu'aux *Femmes savantes* de Molière et à M. Marle on a toujours vu échouer tous ceux qui ont prétendu y *faire des remuements*, comme dit Philaminte, je pense.

« Un patois écrit au moyen du même alphabet incomplet, continue M. Simonon, avec des lettres équivoques et muettes ne peut être lu que par les indigènes ; eux seuls peuvent le reconnaître sous le masque d'une écriture infidèle et mensongère, qui, au dehors de son petit territoire ne peut donner que des notions aussi fausses qu'elles. »

Ah! pour le coup M. Simonon, je ne veux d'autres armes pour vous battre que celles que vous me fournissez là vous-même. Je prends au hasard quelques-uns des mots wallons orthographiés à votre manière : *mèz* — *totasteur* — *tottswit'* — *bécô* — *kweri* — *kèkfes* — *kwinzèm* — *edwermi* — *kwilé* — *pwerté* — *granchwé* — *spdrñt* — *èw*. D'abord il est permis de douter que les wallons pur-sang eux-mêmes, comme vous et moi, Monsieur, trouvent tout de suite ce que vous avez voulu dire par ces mots; mais essayez un peu de les mettre sous les yeux d'un Italien, d'un Français, d'un Catalan, d'un Portugais, d'un Provençal pour voir s'ils y comprendront davantage. Débarrassez au contraire tous ces mots du *masque de l'écriture infidèle et mensongère* que vous leur avez prêté et offrez-les à l'examen de ces mêmes étrangers, dans l'orthographe commune de leurs langues romanes; vous verrez que sans connaître un mot de wallon, la plupart d'entr'eux en devineront plus de la moitié. — Essayez plutôt: Pour *mèz* qui ne rappelle rien à personne, écrivez *maisse*; et le *maestro* de l'Italien et de l'Espagnol, le *mèstre* du Portugais, le *mestro* du Provençal (qui signifie maîtresse), les vieux *maistre* du Français, les mettront sur la voie. — Il en sera de même de votre *totasteur* écrit *tot-à-c'l' heure* (tout-à-cette heure, (tout-à-l'heure) de *tottswitt* écrit *tot-de-suite* — de *bécô* écrit *baicôp* (beaucoup). — *Kweri* écrit *queri* (querir). — *Kekfes* écrit *que'quefoi*, (quelquefois). — *Kwinzèm* écrit *quinzème* (quinzième). — *Edwermi* écrit *eduermi* (endormi). — *Kwilé* écrit *quiller* comme en français. — *Pwerté* écrit *puerter* (porter). — *Granchwè* écrit *grand-chuè* (grand-chose). — *Sparñi* écrit *spargni* (épargner). Au lieu d'*èw*, écrivez *aiwes* Tous ceux qui savent que notre *w* remplace le *g* des langues méridionales (*want* pour *gant*, *warder* pour *garder*, etc.), substituant le *g* au *w* trouveront le mot provençal *aigues*, d'où *Aigues-mortes*, la ville des eaux-mortes, *le aque* des Italiens, etc.

« Ce n'est donc qu'au moyen d'un alphabet complet que l'on peut

écrire exactement les patois (continue M. Simonon) et les patois se présentant ainsi dans toute leur réalité, fourniraient de nombreux et d'utiles renseignements pour la grammaire générale, pour l'origine, l'histoire et l'étymologie des langues. »

Mais c'est précisément dans l'intérêt de l'*origine*, de l'*histoire* et de l'*étymologie* des langues, pour lesquelles l'étude des patois offre de l'attrait aux étrangers, qu'il faut avoir soin de les orthographier à la manière des langues issues des mêmes sources. M. Simonon l'a fort bien dit dans sa charmante *pasquée* intitulée *Li lang' nâtionale* (que, par paranthèse il écrit *Li lank ndsyonal!*) *Les Liégeois, comme tous les Wallons ont les Gaulois pour pères, ce ne sont pas les Éburons tous détruits sur leur ancien sol.* N'est-ce pas anéantir tous les signes de cette évidente paternité que d'écrire *lè Golwè* pour *les Gaulois*, notre article pluriel *les* est assurément aussi ancien wallon qu'aucun autre mot : nous disons, en faisant même sonner l'*s*, comme en français, *les èfans*, (les enfants) pourquoi donc écrire cet article tantôt lè comme ici *lè Golwè* tantôt *lez* avec un *z* ? Les syllabes muettes vous déplaisent, mais elles sont pourtant aussi bien dans le génie du wallon que dans le français et dans l'anglais. Vous ne voulez pas qu'elles vous gênent dans la versification : vous avez raison : n'en tenez pas plus de compte que les Anglais. Dans ce vers de Milton :

Say, muse, their names then known, who first who last, etc.

les mots *muse* et *names* ne comptent chacun que pour une syllabe : usez-en de même en wallon ; rien de mieux ; mais n'estropiez pas pour cela les syllabes que l'on élide dans la prononciation, sous le prétexte de faire mieux prononcer, ce à quoi, je doute fort que vous arriviez et ce dont se soucient peu les étrangers qui ne s'occupent guère de nos patois que dans un intérêt historique de filiation et d'étymologie ; ne leur enlevez pas les signes auxquels seuls ils pourront reconnaître la parenté des langues romanes qu'ils savent, avec la nôtre.

On trouvera peut-être que je mets bien de la chaleur dans une discussion de cette nature. J'avoue que la fausseté du système de M. Simonon me fait plus de peine chez lui que de la part de tout autre, précisément parce que mieux qu'aucun autre il aurait pu, à l'aide de toutes les langues qu'il connait, trouver le véritable système d'orthographe, non pas *phonétique*, c'est une chimère à laquelle les bons esprits doivent renoncer pour tous les idiômes je crois, mais le meilleur système *gra-*

phique, c'est-à-dire celui qui est le plus propre à révéler le véritable sens de chaque mot, par sa ressemblance avec les mots congénères des autres langues ou dialectes. Et puis, je l'avouerai, j'en veux beaucoup à M. Simonon d'avoir rendu plus difficilement accessible aux étrangers la lecture des petits chefs-d'œuvre qu'il vient de publier.

Dans la composition de ces petits poëmes l'érudit et tous ses systèmes disparaissent complétement. Comme toutes les imaginations naïvement et sincèrement poétiques, celle de M. Simonon se complait à faire connaître d'abord le lieu de la scène, l'air et le maintien des acteurs, j'allais dire de ses drames, car il donne de la vie et du mouvement à ses écrits. Lorsqu'il s'agit de rendre ses propres sentiments, il ne recule pas devant la nécessité de faire des aveux, d'exprimer des regrets, de rappeler des souvenirs intimes qui attirent tout de suite les sympathies du lecteur, en paraissant ne solliciter que sa bienveillance. Comme le bon Lafontaine, il raconte parfois un peu longuement; mais les détails auxquels il s'amuse, ont tant de charme et s'enchaînent si naturellement, qu'on le lui pardonne et qu'on musarde avec lui sans regret. Tout le monde connait, à Liége du moins, *Li Copareïe*, publiée en grande partie il y a déjà quelques années : il serait difficile d'imaginer tous les genres d'intérêt qu'il a su rattacher au souvenir des sons de cette cloche historique qui fut fondue à l'époque de la destruction de l'ancienne cathédrale de Liége.

Qui est-ce qui n'a nin évele
Di s' repuerter que'que fele
En eri d' vins s' jône temps ?

Et le voilà qui va nous rappeler comme, à la fin des beaux jours, auprès du bois du *Val-Benoit* il trouvait du charme à écouter à la fois les sons de cette cloche aimée et le chant du rossignol; comme à l'époque où le froid le retenait au coin d'un feu bien brillant, s'il était seul, le tintement de cette cloche venait l'arracher à la solitude. Pour un enfant qu'on balançait dans son berceau et qu'on tâchait d'endormir paisiblement, nulle chanson ne valait, dit-il, les sons de cette cloche qui venaient l'endormir tout doucement. Puis il se fait l'historien des plaintes qu'adressaient parfois à la *copareïe* les bourgeois attardés à boire ou à jouer hors des portes, pour avoir l'occasion de préconiser les mœurs honnêtes et paisibles et les usages salutaires que l'exactitude inexorable de cette cloche de retraite faisait prévaloir chez nos pères. Mais à quoi bon vouloir faire la table des matières d'un chant dont presque tout le charme, comme celui des ballades, consiste dans la simplicité

naïve du souvenir et dans la vérité du sentiment, qu'on étouffe dès qu'on essaie d'en abréger l'expression.

Ma Tante Sara dont le nom est devenu proverbial pour désigner une école où l'on enseigne ce que le maitre ignore lui-même, est un récit innocemment satirique où l'on retrouve avec délices le ton et la naïveté des temps anciens, tels qu'on se les figure quand on veut s'y reporter agréablement par l'imagination. Nous citerons seulement le dernier couplet qui finit par un épigramme :

Ma Tant' Sara fut oblígeîe
D'aller rapprend' comme in efant.
Des professeurs ârl que'qu' fèîe
Mesâg d'en-nè fer tot ottant.

Les Creux de Vervi offrent le récit circonstancié et très-pittoresque de la cérémonie que notre collaborateur M. Ferdinand Hénaux a tout récemment racontée et expliquée dans la *Revue de Liége* [1].

Arrêtons-nous un moment sur la pièce intitulée *Li Lang' nationale*. Il est impossible de mieux faire sentir le ridicule, du projet, de contraindre un peuple à oublier sa langue, pour en adopter une autre, comme le voulait de nous le gouvernement hollandais ! Et comme au milieu des développements pleins de sens qu'il donne à sa thèse, il trouve le moyen d'adresser encore à bien d'autres qui ne s'y attendaient pas, de sages conseils, contre la manie de parler une langue ou qu'on sait mal ou que ne comprennent pas ceux à qui on l'adresse ; à ce curé de village qui perd ses peines et son sermon à vouloir prêcher ses ouailles en français de Masillon ou de Bourdaloue; à cet avocat qui croit faire merveille avec ses grands gestes :

Il pense avou ses grôs macâs
  Parler bin l' lang français'
Tot ses cûrs et s' bastâ jârgon
  Fêt rir' li tribunal.
— Binamé homm', parlez wallon
  C'est vos' lang' nationale.

A la garde-d'enfants, qui estropie aussi le français plutôt que de parler l'idiôme quelle sait ; aux professeurs des universités qui, dans ce temps-là, estropiaient le latin pour s'adresser à leurs élèves.

1 Livraison de janvier 1845, p. 21-27.

Po comprend-t-et parler latin
Vos v' dinez baicôp d' pône
Si v' pârllz français tot bonnemint
Vos' v' comprindrlz-t-essône.

Et comme au milieu de tous ces couplets satiriques il sait ramener naturellement l'expression aimable d'un sentiment plus doux en peignant le bonheur qu'éprouvent deux compatriotes qui se rencontrent loin de leur pays natal et peuvent se livrer au plaisir de parler ensemble le patois de leur ville natale.

In homm' long erl di s' pays
Et qu'el rigrette que'qu'feïe,
Qu'ell joï por lu, s'il pout veï
On brave homm' di s' patreïe!
Ils fét camerat' ils s' parlèt
Ez leù patois natal,
Et les deux bons cœùrs tréfilèt
A lingag' national!

Mais les deux pièces capitales du Recueil, selon nous, par ce que là l'importance du but moral relève le poëte à toute la hauteur de la mission que les mieux inspirés ont cru avoir à remplir, dans les langues les plus fières de leur dignité, ce sont *Les deux casaques*, et le chant *Contre les duels*. La première pièce est un dialogue entre l'habit des dimanches d'un ouvrier et son habit de travail, pendant que leur maître cuve la boisson qu'il a prise la veille. L'habit de gala se plaint d'avoir été placé par la distraction de son maître dans un voisinage aussi ignoble, lui, qui a coutume d'accompagner son maître aux lieux où il fait ses meilleurs repas, où il boit du vin etc, lui, qui est cause des coups de chapeau et de tous les honneurs que l'on rend à son maître. L'autre lui répond avec une juste indignation que c'est lui qui rend de véritables services à son maitre, que c'est lui qui a gagné de quoi payer l'autre etc., et jamais, je pense, sermon ni morale quelconque sur la tempérance et la modération, sur l'utilité du travail, de l'ordre et de l'économie, n'a fait entendre aux ouvriers des règles de conduite plus sages ni plus profitables, ni surtout dans un langage plus persuasif.

On peut en dire autant de la pièce contre les duels. Le récit que fait un homme paisible par caractère, du mauvais succès qu'eurent pour

lui quatre duels successifs auxquels il a été poussé pour satisfaire au préjugé qu'il combat, maintenant, est fait avec une bonhomie et une gaîté de langage qui provoquent à chaque instant le rire, tout en déduisant des raisons auxquelles il n'y a rien à répliquer : nous nous bornerons à citer un seul des quarante couplets dans les quels il attaque ce fatal préjugé;

Kimint on moûdreux s'il est fuert
A l'epéïe, sâb' ou pistollet
Pout condâmner des homme' à muert
Et les touer quand li plairet?
S'il vout tuer quel homm' qui s'seuye
Il n'y fret nin baicôp d'façon
Il li donn'ret in' bouf' v' all' gueule
Pus l'tueret po' l' sâtisfaction!

Nous ne parlerons pas des autres pièces du recueil. Dans toutes il y a de la poésie et du sentiment : *Li spére* est peut-être une des plus remarquables par la variété des formes que l'auteur a su donner à un récit plein d'émotion. On regrette seulement que ce récit fait sérieusement et qui peut entretenir des croyances superstitieuses, ne reçoive pas, du moins à la fin, une explication naturelle, à la manière des terribles romans de Madame Radcliffe. Nous sommes fâchés aussi que l'auteur n'ait pas adopté tout bonnement pour son glossaire l'ordre alphabétique avec lequel tout le monde est familiarisé. Il a beau dire que les lettres de notre alphabet ont été jetées pêle-mêle et dans un grand désordre; ce pêle-mêle est reçu de tous, et quelque ingénieuse que puisse être toute autre classification, il faudra toujours un travail, une étude quelconque pour la retenir, et ce travail est une gêne pour celui qui voudrait chercher tout de suite un mot. Quoi qu'il en soit, le volume de M. Simonon est, nous n'hésitons pas à le dire, le plus intéressant de tous les recueils particuliers publiés jusqu'aujourd'hui, à notre connaissance, dans l'ancien patois de Liége; et remarquez bien que je me sers à dessein du mot ancien, non pour restreindre le sens de l'éloge; mais parceque nul ne connait mieux que M. Simonon le vrai sens et la portée d'une foule d'anciens termes pleins d'énergie tombés en désuétude dans le wallon presque français que l'on parle aujourd'hui. Sous ce rapport encore les étrangers rechercheront ses *pasquéïes*, dès qu'elles seront un peu connues, avec le même empressement qu'ils ont mis à se procurer le choix d'anciennes chansons et poésies Wallones publiées par M. M. Ballieux et Dejardin.

ZANTE.

REVUE BRITANNIQUE.

(livraisons de novembre et décembre 1844).

Sous le titre **Des premiers ministres de George III**, la *Revue britannique* offre, au commencement des livraisons de novembre et de décembre, des articles extraits de *l'Edinburgh review* qui appartiennent à M. T. B. Macaulay. On peut, sans aucune exagération, mettre ce travail au rang des plus belles et des plus nobles pages de l'histoire parlementaire de cette époque, qui aient jamais été écrites. C'est toute la vie parlementaire du premier Pitt (Lord Chatam). Nulle part la corruption ne se montre aux yeux, d'ailleurs pénétrants, de l'historien, sans qu'il la flétrisse convenablement; mais aussi, il serait difficile de rencontrer ailleurs, persuasive au même point, cette sagesse pratique toujours disposée à tenir compte des difficultés, et à pardonner les imperfections inhérentes à l'humaine faiblesse, cette impartialité rigoureuse et droite qui déchire le voile jeté sur les torts des hommes de notre parti, comme sur les mérites et les services de nos adversaires politiques. Jamais les Wighs et les Torys ne seront mieux et plus impartialement jugés par un autre Wigh, ou par un Tory, je crois même pouvoir dire par un Anglais quelconque.

Le Portugal en 1844, extrait de la *New Quarterly review*, se lit avec d'autant plus d'intérêt que depuis longtemps nous sommes accoutumés à n'entendre parler de cette partie de la péninsule espagnole que comme d'un pays qui a perdu ses mœurs, sa nationalité, ses lois, et jusqu'au sentiment de sa propre dignité, pour se laisser exploiter par les Anglais, de compte à demi avec les nationaux qui étaient à la tête des affaires. Sans pouvoir accorder une confiance absolue au tableau statistique dont nous parlons, on y trouve du moins un grand nombre de symptômes de progrès, sur lesquels on aime à se reposer, pour espérer un avenir meilleur et surtout plus digne et mieux en harmonie avec l'ancien éclat de ce petit pays.

La Sorcière à l'Ambre.—C'est à ce qu'il paraît, traduit d'abord de l'allemand en anglais (**Die bernstein Hexe** — *The amber witch*), avant d'avoir été mis en français par Old Nick. C'est tout-à-fait style de procès-verbal ou de ces vieilles chroniques un peu niaises dans le genre de celle *de feu le roi très-chrétien, Louis Unzième de ce nom par Jean de Troyes, greffier de l'hôtel de ville de Paris*, etc, dont la plupart des alinéas commencent par cette formule : *Et tel jour il avint que* etc. Dans *La Sorcière à l'Ambre* beaucoup trop de paragraphes commencent par un *item* dont la répétition devient fastidieuse. Le narrateur, vieux ministre, père de la jeune fille condamnée, qui est sur le point d'être exécutée comme sorcière, croit lui-même aux sortilèges, tout en étant bien convaincu de l'innocence de sa fille, ce qui ajoute au pathétique de plusieurs situations et rend cette superstition plus abominable encore aux yeux du lecteur ; mais, s'il faut l'avouer, cette donnée est cause aussi de beaucoup de longueurs. Au reste les vices de l'ancienne procédure criminelle y sont parfaitement mis à nu, et, sous ce rapport, c'est une de ces productions qui, en rendant populaire la connaissance d'anciens et d'horribles abus, contribuent à mieux nous garantir contre leur retour; c'est encore un ouvrage du genre de *La colonne infâme* de Manzoni par exemple, dont M. Lesbroussart a rendu un compte si intéressant il y a peu de temps, dans la *Revue de Liége*.[1]

Expédition des Texiens à Santa Fé — Ce récit dont nous avons indiqué la première partie dans la livraison d'octobre (*Revue de Liége*, tom. 2, p. 415.), est terminé dans les livraisons de la *Revue Britannique* dont nous nous occupons en ce moment. Tout ce qui concerne les mœurs des Mexicains, leur gouvernement vénal et fanfaron, la barbarie de leurs usages et la pauvreté de leur luxe, en désaccord si souvent ridicule avec les formes républicaines des institutions et les coutumes despotiques de leurs chefs, est exposé d'une manière vive et très-dramatique, par M. Kendall.

[1] Tom 2. (9e livraison de la 1re année) p. 234.

Un voyage à bord d'un baleinier. C'est un récit très attachant des privations et des dangers auxquels sont presque toujours exposés les pêcheurs de la baleine, extrait d'un livre anglais intitulé *Incidents of Whaling voyage.* On a peine à comprendre comment tous les périls dont ce gigantesque cétacé menace les pêcheurs en cherchant à défendre sa vie contre leurs attaques, ne dégoûtent pas de ce genre d'expéditions ceux qui ont une fois été soulevés dans leur embarcation par ses épouvantables soubresauts, ou meurtris des terribles coups de sa queue, ou submergés par les lames d'eau qu'amoncellent les mouvements de sa masse, ou par les trombes liquides qu'il vomit comme un cratère, le tout au risque d'être dévorés par les requins qui suivent toujours de très-près ces sanglantes luttes ; ou simplement blessés par les armes dangereuses qu'on est obligé de faire agir avec précipitation dans les attaques réitérées qui ont pour but de harponner la baleine.

Henrich Steffens. L'analyse des mémoires de ce savant professeur Norwégien, empruntée à la *British and foreign review* offre des détails d'un genre fort aimable sur les souvenirs d'enfance de l'auteur des Mémoires ; des descriptions pleines de charme de localités pittoresques peu connues, de la Norwége d'abord, puis des environs de Copenhague, et des anecdotes caractéristiques sur plusieurs savants et hommes de lettres de l'Allemagne avec lesquels il eut des rapports avant de devenir lui-même un professeur distingué de philosophie. Fichte, Goëthe, Tieck, Schleiermacher et l'enthousiaste poëte de la délivrance Korner sont fréquemment mêlés à cette autobiographie de l'érudit, d'abord naturaliste, puis philosophe critique et pendant un temps, comme le vieux Jahn et plusieurs autres professeurs allemands, volontaire, plus utile par l'effet moral d'un pareil dévouement que par une aptitude militaire quelconque, suivant sans y rien comprendre, mais avec sa part de dangers, tous les mouvements de l'armée commandée par Blücher.

Les livres pour les enfants. Dans cet article que *la Bibliothèque universelle de Genève* a reproduit simultanément avec la *Revue Britannique* et qui est emprunté à une revue Tory (la *Quarterly review*) on trouve une critique généralement très-judicieuse de l'innombrable quantité de livres destinés à l'enfance, dont si peu atteignent le but. Les uns sont absurdes par la prétention de faire disparaître toutes les difficultés, comme s'il était possible de rien fixer dans la mémoire des enfants, sans qu'ils se donnent quelque peine ; d'autres par la précaution non moins ridicule de s'adresser toujours à la froide raison, en ne tenant aucun compte de l'imagination et de la sensibilité des enfants, qui ont au moins autant besoin d'aliments appropriés à leur âge que leur raison naissante, dont l'auteur de cette critique craint, à juste titre ce nous semble, un développement trop prématuré. Il ne se montre point du tout ennemi de l'ancien usage de laisser lire aux enfants des contes de fées, des exagérations orientales ou même des romans bien choisis comme ceux de Walter Scott. Il se montre plus sévère sur le choix des livres d'une moralité même austère, dont l'intelligence ne peut leur parvenir entière qu'à l'aide de commentaires, où on leur montre beaucoup trop tôt la mise en action de vices et de turpitudes dont il vaudrait mieux qu'ils ignorâssent l'existence le plus tard possible. L'article est terminé par une liste des ouvrages anglais qui semblent à l'auteur les plus propres à être confiés aux enfants. La reproduction de cet article avec quelques modifications, et suivie de l'indication des meilleurs livres publiés chez nous, serait un travail digne d'occuper quelqu'un des membres les plus zélés de notre *Société d'encouragement pour l'instruction élémentaire.*

Visite à l'hôpital des Fous de Hanwell. 1844 — Cette relation mérite aussi de fixer l'attention des hommes qui s'occupent du soin d'adoucir la position des malheureux dont la raison est troublée. Il résulte de toutes les explications données par le médecin en chef de cet hospice remarquable,

que les plus beaux résultats obtenus par lui ont toujours été dûs à l'emploi intelligent des moyens de douceur et de persuasion. Obtempérant fréquemment aux fantaisies de ces infortunés, quand elles n'ont rien de dangereux, les traitant presque toujours comme s'ils jouissaient de la plénitude de leurs facultés, quand il s'agit de toute autre chose que de l'objet de leur folie; ranimant chaque jour leur raison affaiblie par un exercice modéré qui les flatte et leur inspire la confiance indispensable pour pouvoir agir efficacement sur eux; les privant le moins possible de leur liberté (moyen dont l'efficacité est bien constatée en Belgique par le régime suivi de temps immémorial à Gheel), soustrayant surtout à leurs regards et autant que possible à leur souvenir, tout ce qui pourrait leur rappeler leur malheur; voilà comment, selon cette relation, le médecin de Hanwell obtient fréquemment, des guérisons inespérées.

F. Al.

Annales archéologiques dirigées par M. Didron, Paris — in-4°, 8e livron — et 1ère liv. du tom. 2.

Symbolique chrétienne. — Le Temps. Une série indéfinie d'articles est commencée dans la 8e livraison, par M. Didron, sous le titre de symbolique chrétienne. Le premier a pour objet la roue emblême de la vie humaine dont nous avons parlé dans notre dernière analyse. : (V. *Revue de Liége*, 1ere liv. de 1845, p. 113). Nous en extrairons ce qui a rapport au Temps, considéré allégoriquement d'après les idées chrétiennes. Le temps est ici le symbole de la vie plutôt que de la mort, la personnification de l'existence et de l'épanouissement plutôt que de la fin dit M. Didron. Le Temps est jeune, il fait naître bien plutôt qu'il ne détruit. Ce n'est pas une faulx qu'on lui met en main pour trancher la vie, mais une corbeille de fleurs vermeilles et tout fraîchement écloses. Les Payens avaient fait du Temps un Dieu de la mort; les chrétiens en ont fait un génie de la vie. Pour les chrétiens, le jour des funérailles est le jour de la naissance à l'existence éternelle. »

M. Petit de Julleville cite quelques exemples récents d'erreurs héraldiques fort étranges, commises récemment du fait de l'autorité administrative de Paris. D'après cet article on aurait employé dans des monuments publics, une fois les armes d'une maison particulière de l'Artois et une autre fois encore d'autres armes étrangères, au lieu de l'écusson de la ville de Paris. Ce qui prouve que le blazon lui-même doit être étudié quand on veut faire de l'archéologie ou simplement restaurer de vieux monuments avec intelligence.

Clochette romane à jours. — Confessionnal de style roman. — La même livraison offre le modèle avec la description d'une clochette romane, *à jours*, remarquable d'abord par cette particularité qu'on aurait cru devoir nuire à la sonorité et qui n'y fait aucun obstacle, à ce que l'on dit, puis par l'agréable effet que produit l'ensemble du dessin assez compliqué de la clochette. On nous donne ensuite le dessin réellement très-beau d'un confessionnal du XIIe ou du XIIIe siècle. C'est en complétant ainsi la connaissance des détails de chaque genre de style, que les études d'archéologie chrétienne aideront surtout puissamment à restaurer nos vieux édifices religieux avec plus d'intelligence. Il n'y a rien qui produise un plus mauvais effet ni qui nuise plus à la majesté de nos temples que le mélange et la confusion de tous les genres de style, qui se heurtent dans les autels, les chaires, les confessionnaux, les jubés, les stalles, etc.

Manuel d'Iconographie chrétienne. — La 1re livraison du tom. 2 des Annales d'Archéologie, imprimées désormais sur papier beaucoup plus beau, avec un caractère entièrement neuf et d'une justification plus élégante, s'ouvre par l'histoire très-intéressante de la découverte du manuscrit grec dont M. Didron donne la traduction sous le titre que nous venons de transcrire. Cette espèce de bible de la peinture sacrée, en Grèce, comme l'appelle M. Didron, a d'autant plus de prix pour nous, que les costumes, les symboles et même parfois les poses indiquées dans ce traité et que les peintres grecs ont toujours invariablement suivis, se rapprochent beau coup des

mêmes détails observés dans quelques-unes de nos peintures d'église du moyen-âge et peuvent ainsi devenir pour nous un guide utile pour l'interprétation de ce qui restait obscur à nos yeux et parfois aussi un moyen de suppléer dans des peintures à demi-effacées, les parties oblitérées, à l'aide des parties encore visibles.

Ce que l'on appelait Ogive. — Quelques mots de M. Lassus, sur l'origine de l'ogive, où il prouve que par ce mot, l'on n'entendait pas autrefois, comme aujourd'hui, un arc aigu; mais simplement la nervure saillante qui réunit dans une voûte les deux angles diagonalement opposés, que la voûte fût aigue, pleine, cintrée, ou même surbaissée. M. Le Directeur fait remarquer dans une note que M. Louis Fabry-Rossius de Liége lui avait déjà fait cette observation importante pour l'intelligence des descriptions d'anciens monuments, en lui transmettant celle de Ste-Waudru de Mons par un certain Nicolas de Guise.

Les stalles de la cathédrale de Poitiers, dessinées dans cette livraison sont l'objet d'une notice où l'on voit qu'elles datent du XIIIe siècle, étant dues à la magnificence de *Jean de Melun* évêque de Poitiers, mort en 1259. On annonce à la fin de cet article que l'on va fonder dans les Vosges, au centre des forêts, au milieu des ouvriers en bois, une école de menuiserie gothique.

F. A. V. H.

—

ANNALES DE L'ACADÉMIE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE. ANVERS, 1844, TOM. 2, 1re LIVR.

L'ancienne cathédrale de Saint Lambert à Liége par le baron X. Vanden Steen de Jehay. — La suite de cette notice dont nous avons déjà parlé, outre la description de l'intérieur de ce riche édifice, renferme de fréquentes allusions aux artistes liégeois dont les chefs-d'œuvre concouraient à orner la cathédrale. C'est ainsi que l'on y rencontre les noms avec la désignation de leurs productions les plus remarquables, des Lombard, des Lairesse et des Bertholet, de Jean Ramaye et de

Dominique Lampson tous deux élèves de Lombard, de Gérard Douffet élève de Rubens et ami de ceux que nous venons de nommer (Bertholet, Ramaye et Lampson), de Lambert *Sutman*, peintre et graveur, aussi connu sous les traductions latine et française de son nom (*Suavius* et *Ledoux*) ainsi que de son fils Henri Sutman ; de Jean Taulier né à Bruxelles, de Pierre Du-Four, de Salzea, de Carlier, etc, ; des sculpteurs Delcour, Arnold, Evrard et Robert (le Chartreux), du graveur Jean Valdor qui gravait ordinairement les tableaux d'Albert Durer, des fameux ciseleurs François Mivion, Gilles d'Ardennes (de Huy), et Pierre Lecomte, de Bruxelles qui avait fait le mausolée d'Erard de La Marck (en bronze doré) ; auxquels il faut ajouter les auteurs des magnifiques verrières qui faisaient l'admiration de tous ceux qui les avaient vues : Guillaume Flemoel, Jean Nivard, Thiery de Leumont et Nicolas Pironnet. M. Van-den Steen mêle à ces noms celui d'un artiste encore vivant, M. Dartois « dont le ciseau habile a exécuté avec bonheur plu»sieurs beaux bas reliefs en cuivre et en bronze, sous les règnes »des quatre derniers Princes-Evêques de Liége.» Nous sommes heureux de pouvoir, par la reproduction de cette équitable mention, renouveler ici le témoignage de reconnaissance que nous avons déjà donné ailleurs, à la complaisance de cet artiste toujours prêt à communiquer à quiconque s'occupe d'études historiques tous les souvenirs qu'il possède sur les noms qui ont illustré les arts dans le pays de Liége.

Cette curieuse notice est accompagnée de plusieurs planches lithographiées représentant 1° les coins des monnaies frappées par les *tréfonciers* (*sede vacante*) et quelques méreaux ; 2° un tréfoncier en grand costume suivi d'un laquais qui porte la queue de sa robe ; 3° les clefs magistrales des Échevins que Loyens figure aussi à la fin de son *Recueil historique* ; 4° le mausolée d'Erard de La Marck ; 5° le grand autel de Saint Lambert qui était fait à l'instar de celui de Saint Pierre de Rome, œuvre de Bernin ; 6° un Prince-Évêque en grand costume ; 7° enfin la châsse de Saint Lambert.

Nous ne ferons à cette notice qu'un reproche de quelque importance, c'est d'avoir, souvent sans nécessité, prodigué l'em-

ploi de dénominations beaucoup trop peu connues du commun des lecteurs. Nous reconnaissons volontiers que les termes techniques sont souvent indispensables; mais alors seulement il convient de les employer dans une description qui, après tout, s'adresse bien plutôt aux gens du monde qu'aux architectes qui ne la liront guères: encore quand onfait usage de ces mots faudrait-il ou les enchasser de telle sorte qu'il fût impossible de ne pas comprendre tout de suite ce qu'ils désignent, ou les traduire, les expliquer à l'instant même en langage vulgaire, mais combien y a-t-il de personnes parmi les lecteurs les plus assidus des revues historiques et littéraires, en état de comprendre sans hésitation, une phrase dans laquelle se trouvent accolés presque sans intermédiaire les expressions de *tore*, *scotie*, *nacelle*, *listel*, *congé*, *colarin*, *ceinture*, *fût*, *modillon*, *annelet*, *tailloir*, *oue*, etc?

L'auteur de cette notice en cite de temps en temps une qui avait été faite pas son ayeul, je pense, le Baron Lambert Amand Vandensteen de Jehay, échevin de la souveraine haute-cour de justice et principauté de Liége. Ce sont des matériaux curieux et fort intéressants pour tous ceux qui s'occupent de l'histoire de l'ancien Pays liégeois.

Après un commencement de la liste générale des lettres patentes de noblesse enregistrées à la chambre héraldique des Pays-Bas, de 1783 à 1794; et une liste chronologique des gouverneurs-prévôts du district de Binche, depuis le XVI[e] siècle jusqu'à la révolution française, par M. le Baron De Stassart, les *Annales d'Archéologie* contiennent une notice par M. Auguste Scheler sur un voyage en Belgique et autres pays de l'Europe entrepris en 1465 et 1466 par Léon, Seigneur de Rozmital en Bohême. La magnificence bien connue du Duc de Bourgogne (Philippe dit le Bon), la licence des mœurs dans cette cour fastueuse où les bâtards du Prince étaient ostensiblement traités sur le même pied à peu près que son fils légitime, la proximité de la mer qui baignait alors les abords de plusieurs villes qui en sont aujourd'hui fort éloignées, et plusieurs autres faits historiques dignes d'être éclaircis reçoivent un nouveau jour de certains détails rapportés dans cette relation curieuse.

A. Jos.

MESSAGER DES SCIENCES HISTORIQUES DE BELGIQUE. (GAND, 8°, 4° LIV. 1844).

La puissance de l'argent. — *Extrait d'un poëme latin du moyen-âge.* — M. Jules de St.-Genois donne dans cette livraison du *Messager* une notice détaillée d'un manuscrit volumineux, espèce d'encyclopédie ou *Myriobiblon* du moyen-âge, cité plusieurs fois déjà et connu sous le titre de *Liber floridus Lamberti Canonici*. Les *fleurs* qui composent ce bouquet scientifique sont des chroniques, des listes généalogiques des rois de France, des comtes de Flandre, des rois de Rome, des empereurs, etc., remontant généralement, comme de raison, à Priam, ou à Noë; des tableaux synoptiques de la topographie, alors connue, du monde ou de quelqu'une de ses parties; des traités d'Histoire naturelle, de Botanique et de Zoologie, où l'on voit des descriptions et même des représentations du griffon, du serpent Leviathan et autres animaux non moins extraordinaires. Parmi toutes ces doctes niaiseries qu'on ferait peut-être aussi bien de laisser, pour la plupart, enfouies dans la poudre des vieux bahuts où elles reposaient depuis des siècles, on trouve, il est vrai, par-ci par-là, quelque morceau qui dédommage de la peine que l'on prend à remuer tout ce fatras. De ce nombre est assurément un petit poëme en vers latins, et d'une latinité fort remarquable, ma foi, pour l'époque (XII° siècle), sur la puissance de l'argent. Nous en donnerons quelques distiques à nos lecteurs. Ils sont, à ce qu'il paraît, d'un chanoine de St-Omer, nommé Pierre. Pierre débute en saluant respectueusement sa bourse à laquelle il doit, dit-il, toute sa puissance et jusqu'à l'empire qu'il exerce sur les princes de la terre :

Denarii salvete mei, per vos ego regno,
    Terrarum per vos impero principibus;

C'est à l'argent que l'empereur doit sa couronne; sans argent César n'aurait aucun pouvoir : en un mot, tout ce que les rois

font sur terre et sur mer, c'est à proprement parler, l'argent qui le fait.

Per vos imperium Cæsar tenet, et sine vobis
Imperium nullus Cæsar habere potest.
Denique quidquid agant reges terrâque marique
Certent, sive gerant prælia, vos facitis.

C'est par vous, dit-il, en s'adressant toujours à l'argent, qu'Ilion fut réduite en cendres, cette Ilion qui par vous s'était élevée trop haut :

Per vos in cineres est Ilion illa redacta
Quæ per vos etiam creverat alta nimis.

Nous passons d'autres détails devenus lieux-communs, pour signaler quelques traits plus précis : c'est par vous, dit le malin chanoine, que des pontifes, des abbés et des prévots font sans difficulté, ce qu'ils ne pourraient pas faire par eux-mêmes.

Per vos Pontifices, Abbates Præpositique
Quod per se nequeunt, absque morâ faciunt.

Qu'un fripon ou un brigand pris sur le fait donne de l'argent à ses juges, et bientôt, il sera reconnu pour un honnête homme.

Si fur deprensus sit, vel latro, judicibusque
Denarium dederit, mox dato, justus erit.

Que le fat le plus ignorant apprenne seulement à ramasser assez d'écus; il passera pour un Aristote :

Si quis sit fatuus nec sacras legerit artes,
Nummos usque legat, fiet Aristoteles.

Ceci est plus remarquable encore : « Qu'un joli garçon se présente auprès d'une belle, la bourse vide, il sera éconduit ; tandis qu'un vilain magot muni de ce bienheureux argent, trouve toutes les portes ouvertes.

Ad dominam pulchram veniat formosus adultus
Si nihil attulerit, pellitur à thalamo;
Introeat turpis, nummo comitante beato,
Invenit absque morâ cuncta parata sibi.

C'est l'argent qui règne, qui régit, qui commande, qui gouverne tout. L'argent partage l'empire du monde avec Jupiter:

Denarius regnat, regit, imperat, omnia vincit.
Et tenet imperium cum Jove denarius.

Bien plus, de ces deux divinités, c'est Jupiter qui est la moins puissante. Il ne parvient pas toujours à venger ses injures: la puissance de l'argent, blessée, vient toujours à bout de faire triompher ses colères!

Factus uterque Deus magno veneratur ab orbe:
Plus tamen alter agit, cùm sit uterque Deus.
Juppiter offensus non omnes vindicat iras,
Offensas nummus vindicat innumeras.

Le triste indigent frappe en vain à la porte du riche, demandant qu'on lui ouvre pour l'amour de Dieu: que l'argent vienne frapper à son tour, et cette porte, restée fermée au nom de Dieu, s'ouvre pour l'argent.

Divitis ad clausam portam si tristis egenus
Pulsat, amore Dei non aperitur ei;
At si denarius pulsaverit, huic aperitur,
Exclusoque Deo clauditur ille domo.

Après l'analyse du recueil auquel nous avons emprunté ces vers, M. A. Warzée donne la continuation de son *Essai historique et statistique sur les journaux Belges* qu'il conduit jusqu'à la fin de la section des journaux publiés dans la Province de Brabant: elle renferme 186 Nos pour Bruxelles seulement, 11 pour Louvain, 2 pour Diest, 1 pour Tirlemont, 2 pour Hall, 1 pour Nivelles, et 1 pour Wavre. Cette curieuse nomenclature sera continuée pour les autres Provinces de la Belgique dans les livraisons suivantes du *Messager*. Celle-ci renferme encore un article d'archéologie nationale signé

Ed. Joly, sur des vases et quelques ustensiles en bronze trouvés dans des sépultures gallo-romaines en défrichant la lizière d'un bois dit *Maerkenbosch*, territoire d'*Etichove* à peu de distance de Renaix. Nous avons aussi remarqué sous la rubrique *Variétés*, la description d'une médaille de grand module faite par M. Hart en commémoration de l'Union de Cologne et d'Anvers par le chemin de fer. La face représente l'Escaut et le Rhin, sous la forme de deux vieillards, qui se tiennent par la main, s'appuyant sur des urnes d'où s'échappent les deux fleuves. Les tours d'Anvers et de Cologne paraissent dans le lointain. Le *Messager* vante la pureté du burin, ainsi que l'élégance du dessin qui est dû à M. G. Wappers.

F. A. V. H.

REVUE CATHOLIQUE. — LIÉGE IN-8°, LARDINOIS 1844. (OCTOBRE NOVEMBRE ET DÉCEMBRE).

Rosmini et ses travaux. — Sous ce titre la livraison du mois d'octobre donne un aperçu, résumé d'une manière brillante, des travaux philosophiques de cet homme étonnant qui, pour nous servir des expressions mêmes de la *Revue catholique*, prêtre absolutiste, s'est emparé, pour le dominer, du mouvement d'une littérature libérale. En Italie, des écrivains, des historiens, des poëtes, des patriotes, se sont ralliés aux doctrines de ce penseur extraordinaire qui, dans ses tendances et ses conclusions, semble néanmoins s'écarter très-peu des voies suivies par les De Bonald et les De Maistre. Certes un pareil résultat vaut la peine d'être observé, étudié même, quelles que puissent être les antipathies que l'on éprouve pour les doctrines qui l'ont obtenu. Nous n'essaierons pas cependant d'analyser l'article de la *Revue catholique*, car il est lui-même déjà trop restreint pour satisfaire la juste curiosité de ceux qui aiment à suivre dans leur marche, ou dans leurs écarts les intelligences puissantes capables de ramener toutes les études que l'homme peut faire sur lui-même à l'u-

nité d'un système créé par eux et dont les séductions sont assez puissantes pour entraîner à leur suite une foule d'autres esprits. Disons cependant, en attendant que l'occasion se présente peut-être pour nous, d'apprécier, en les faisant connaître au moins sommairement, les doctrines de Rosmini, disons le danger qu'offrent toujours, pour la cause même qu'elles veulent servir, les déductions absolutistes de toute philosophie de ce genre. M. Charles de Rémusat le rappelait naguères dans un article remarquable sur Cabanis. Il est bien étrange que les hommes qui ont témoigné le plus de doutes ou d'indifférence sur les questions qui intéressent l'existence d'un principe spirituel en nous et la certitude d'un avenir après la vie, soient ceux qui ont conçu les plus pures, les plus hautes idées de la dignité humaine; tandis qu'on a vu souvent dans les hommes et dans les pouvoirs qui professaient le plus hautement le spiritualisme, une insouciance ou plutôt un mépris pour tout ce qui honore la raison ou relève l'humanité. N'est-ce pas des hommes qui, comme MM. De Bonald, De Maistre ou Rosmini font aboutir les plus hautes données de la psychologie à l'asservissement de la pensée, que l'on peut dire avec raison, que les plus saintes croyances deviennent stériles dans leurs mains, comme ces arbres qui restent debout et ne portent plus ni fleurs ni fruits?

« A quoi sert, dit M. Charles de Rémusat, de croire que l'homme est animé d'un esprit immortel, capable de vérité et de justice et que la Providence préside aux destinées des sociétés, si on abandonne et l'homme et les sociétés aux caprices d'un pouvoir absolu, à l'empire des passions individuelles, au despotisme de barbares traditions? C'est là le fait grave qui a provoqué la réaction contraire ajoute-t-il. Quand on a vu certaines croyances tolérer ou même favoriser les plus mauvaises pratiques, s'allier aux moins respectables systèmes de politique et de morale sociale, on a pu leur imputer à leur tour le mal pour conséquence, et les repousser avec ce qu'elles avaient souffert et protégé. » Ajoutons que l'on aura beau prouver que cette logique n'est rien moins qu'irréprochable: ce sera toujours la logique du grand nombre, qui juge les doctrines d'après

leurs résultats ; et dans l'intérêt de la propagation des principes spiritualistes, que nous croyons fermement les seuls raisonnables et les seuls vraiment complets, nous souhaiterions qu'on ne vît aucun métaphysicien exploiter la psychologie au profit de l'absolutisme..

Dans les deux livraisons suivantes, nous nous bornerons à signaler simplement, sans essayer d'en donner une idée, parce que ces matières ne rentrent pas dans notre cadre, deux articles de M. Waterkeyn qui nous ont semblé remarquables par leur clarté et leur précision, eu égard à l'ordre des idées qu'on y agite, sur la formation du système planétaire, les mouvements apparents et réels des corps célestes, l'attraction universelle, etc., contenant un exposé de la théorie établie dans la mécanique céleste de La Place.

Parmi les ouvrages nouveaux dont cette Revue rend compte nous avons remarqué comme offrant un intérêt plus particulièrement littéraire une *Histoire de Léon X*, par M. Audin, auteur d'une *Histoire de Calvin* et d'une *Histoire de Luther*.

F. Al.

REVUE NATIONALE (tom XI 5e livraison).

Le parti de la Jeune Angleterre. — Nous nous abstiendrions selon notre usage de parler de cet article, s'il n'était plus littéraire et moral que politique : Il s'agit en effet de cette espèce de torisme littéraire auquel M. D'israeli s'est efforcé de donner non précisément un corps, car il n'en a pas ; mais du moins une apparence de forme que l'on entrevoit confusément, si on ne peut la saisir bien nettement dans *Connigsby* [1]. La *Revue nationale* traite pourtant ce parti, sans

1 La *Revue de Liége* a déjà eu deux fois l'occasion de parler de ce *roman pamphlet* qui semble avoir eu beaucoup de succès chez les conservateurs qui n'aiment pas M. Peel. Voyez notre analyse de la *Revue Britannique* 1ere livraison de la *Revue de Liége* du 15 janvier 1845 p. 116 et un peu plus loin, extrait de la *Revue des deux Mondes* p. 120.

en exagérer l'importance et tout en reconnaissant même son extrême faiblesse numérique, un peu plus sérieusement que ne le faisaient la *Revue Britannique* et la *Revue des deux Mondes*. C'est que le point d'appui de ce parti encore mal dessiné est une grande idée morale : c'est que ce qui se dessine le plus nettement dans son programme encore mal arrêté, c'est le projet de faire restituer à l'ordre moral la prééminence sur l'ordre matériel : c'est en d'autres termes une sorte de protestation des besoins de l'intelligence méconnus, oubliés ou négligés trop souvent dans l'ordre actuel des choses; et sous ce rapport le tableau que nous offre la *Revue nationale*, n'est pas du tout dépourvu d'intérêt.

Etudes historiques politiques et morales par le **Prince de Polignac**. — Voici comment la *Revue nationale* résume son appréciation, et nous sommes forcés de convenir que ce qui précède, justifie parfaitement cette conclusion sévère :

« En résumé ce livre n'a qu'un seul mérite historique : c'est de mettre à nu toute la pauvreté d'intelligence des hommes aux mains de qui le gouvernement de la restauration était tombé et de donner ainsi la mesure de l'esprit de Charles X lui-même et de sa cour. Sous ce rapport, quoique depuis longtemps Roi et ministres fussent jugés avec peu de faveur, la publication de M. De Polignac dépasse toute vraisemblance. La postérité peut-être se fût montrée incrédule, si elle n'avait eu cette preuve irréfragable. Il faut que l'ancien ministre soit aujourd'hui aussi mal entouré que son roi l'était lui-même, pour que les conseils d'aucun homme sensé ne soient venus le décider au silence et l'empêcher de fournir à l'histoire ce témoignage authentique de son incroyable nullité. »

Jacques II.—C'est une vie pleine de hauts enseignements. Le sujet de l'article qui précède, prouve que, dans une position analogue, d'autres Princes n'en ont pas su profiter: fasse le ciel que nous n'ayons pas à revoir commettre des fautes du même genre qui pourraient rappeler les mêmes punitions.

A. Jos.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE BELGE. BRUXELLES, LIBRAIRIE VANDALE, in 8°, 1844 — Tom. 2. n° 1.

Coup d'œil sur la Bibliothèque Royale — Ce premier article aussi plein de choses que si l'auteur ne s'était point du tout occupé de la forme, et aussi agréablement écrit que s'il était l'œuvre d'une imagination qui n'a qu'à suivre les libres caprices de sa fantaisie, nous donne des renseignements très satisfaisants sur les accroissements qui ont enrichi la bibliothéque royale dans le courant de l'année 1844; sur les secours que sont venus y puiser pour d'importants travaux des savants étrangers; sur ceux que vont y chercher tous les jours nos hommes de lettres, dont on constate la tendance de plus en plus sérieusement et profondément studieuse, nos artistes même qui ne négligent pas d'y aller acquérir la connaissance exacte des grands faits historiques, des mœurs, des coutumes, des monuments qu'ils ont à reproduire sur la toile, sur le marbre et dans toutes les branches des arts du dessin. Parmi les savants étrangers qui ont récemment constaté l'importance de ce dépôt scientifique par leurs recherches, nous nous bornerons à citer : M. Cousin, pour son travail sur Abailard; M. V. Leclerc, pour l'histoire littéraire de la France; M. Pardessus, pour la collection des chartes et des diplômes commencée par Bréquigny; M. d'Avezac, pour l'ancienne géographie; M. Edelestand-du-Méril, pour la poésie latine du moyen age; M. Jacques Grimm pour la philologie teutonique, et M. Ranke, pour ses travaux historiques, etc. Cet excellent rapport qui se trouve dans *l'Annuaire de la Bibliothèque Royale* pour 1845 est du savant conservateur en chef M. le baron de Reiffenberg.

Produits renommés de quelques villes.—Nous extrayons d'une ancienne *plaquette* intitulée *Le dict des pays joyeulx* sans lieu ni date, petit in 8° gothique, exhumé par M. GUSTAVE BRUNET, quelques vers qui prouvent l'ancienneté de la réputation de certains produits de quelques villes de Belgique

et de l'étranger, il y en a qui ont changé de spécialité. Le lecteur jugera si elles ont gagné ou perdu au change :

Les bons pastez sont à Paris,
Ordes trippes à Saint-Denis;
Les bonnes faulx à Espernay.
Et les gros detz sont à Tournay:
A' Londres escarlates fines
Et bons draps vermeils à Malines.
Les chaudronniers sont à Dinant,
Et les bons cuirs sont en Brabant,
En Touraine les bons fauîcheurs,
A Douay sont les bons facteurs;
A Lyon sont les taverniers,
En Lombardie les usuriers;
Le bon sel est à Salins
Femmes bien faites à Provins,
A Bourges sont les forteresses,
A' Bruges sont les grosses fesses
En Poitou et à la Rochelle
Le bon vin blanc qui étincelle.

Les astrologues liégeois. — Notre collaborateur M. Ferdinand Hénaux a commencé par **Mathieu Laensbergh**, comme de raison, une série de petites notices sur les astrologues Liégeois. Il croit que l'illustre patron de tant d'Almanachs, dont par parenthèse la plupart sont contrefaits par ceux de nos voisins qui se plaignent le plus haut des contrefaçons belges, naquit à Liége vers la fin du XVI[e] siècle, qu'il vivait encore en 1650, qu'il habitait la rue S[te]-Aldegonde; et nous ajouterons pour ceux qui auraient eu le tort de ne pas considérer assez attentivement son portrait traditionnel, qu'on reproduit fidèlement depuis plus de deux siècles en tête des *véritables almanachs* etc, qu'il avait la figure large, le front développé, le nez gros, les cheveux en désordre, la barbe et la moustache longues. Malgré la richesse et la variété des matériaux, inconnus de la plupart des autres, que possède sur l'histoire de Liége l'auteur de cette notice, il lui sera bien difficile, croyons-

nous, de la faire suivre d'autres notices de ce genre qui soient dignes de ses doctes recherches. Il donne raison, et il a bien de la bonté selon nous, à un mauvais plaisant qui disait, au siècle dernier, que Liége n'était connue dans la république des lettres que grâce à Mathieu-Laensbergh. Il est certain que la célébrité de celui-ci est aussi populaire et peut-être plus que celle d'aucun autre nom littéraire, et c'est ce qui peut faire excuser le temps consacré à rechercher ce qu'a pu être réellement l'homme qui a porté ce nom; mais après lui, de bonne foi, est-ce là un soin digne d'un écrivain comme M. Hénaux, que d'aller exhumer les faits et gestes de tout autre astrologue même Liégeois? Des hommes doués d'une vaste érudition et d'infiniment d'esprit et d'imagination même, tels que Nodier et Peignot, ont eu le tort de chercher souvent des sujets bizarres pour leurs écrits et de viser au paradoxe dans leurs fantaisies littéraires; imagine-t-on que leur talent y ait beaucoup gagné? Nous n'en croyons rien et nous sommes même persuadé qu'on les relirait plus souvent s'ils avaient toujours consacré leur temps à des travaux plus dignes d'eux. M. Ferdinand Hénaux doit se garder aussi, à notre avis, d'une certaine tendance au paradoxe et d'un penchant au rare, à l'extraordinaire, auxquels il n'a que faire de recourir pour se distinguer. Qu'il emploie à des travaux réellement historiques les riches matériaux que ses patientes investigations ont su amasser; qu'il ne s'attache à mettre en lumière, entre les nombreux faits encore ignorés de notre passé, que ceux qui méritent d'occuper une place dans nos souvenirs, et il sera toujours sûr de trouver des lecteurs empressés et reconnaissants.

M. R. Chalon a rendu compte dans le même bulletin avec l'agrément qu'il sait répandre en toutes ses analyses, de l'article publié par M. *Nand* dans la *Revue de Liége* sur les méreaux de St.-Jacques (11mes livraison, p. 617) et que l'auteur a publié à part en un tirage de *sept exemplaires* pour l'indicible satisfaction des donataires.

Dans l'*Histoire de ceux qui composent des livres* par M. P. C. Van der Meersch, dans l'article de M. Baron intitulé *Correction Typographique*, comme dans les notices bibliographiques sur la *Revue de Liége*, et surtout sur une brochure de M. C. Muquardt, intitulée *De la contrefaçon et de son influence pernicieuse sur la littérature, la librairie et les branches d'industrie qui s'y rattachent*, on trouve des choses très-curieuses et très-intéressantes touchant cette question de la contrefaçon, qui préoccupe si vivement les esprits à Paris et à Bruxelles, sans que la plupart se soient jamais bien rendu compte, ni d'un côté ni de l'autre, des effets réels de l'objet de leur polémique.

F. A. V. H.

L'ALBUM NATIONAL, RECUEIL ILLUSTRÉ DES ARTS, DES SCIENCES ET DES LETTRES (1re et 2e livraisons), (Brux., rue des Minimes, 20, 1845).

Encore une Revue? Oui, et une Revue comme nous n'en avions pas, comme il n'y en a pas ailleurs même; car c'est tout à la fois un *Magasin pittoresque* dont les *illustrations*, comme on dit aujourd'hui, sont au moins aussi bien exécutées que celles des recueils français les plus en vogue; et c'est de plus une Revue des arts et de la littérature qui ne contribuera pas peu, si elle continue comme elle a commencé, à répandre dans le monde d'utiles et agréables notions historiques, biographiques et littéraires. Bornons-nous à indiquer ce que l'on trouve de plus intéressant dans ces deux premières livraisons, en commençant par ce qui est historique.

L'Empereur et le Bucheron. — Sous ce titre est d'abord racontée une anecdote populaire de Charles-Quint. Un orage surprend l'Empereur à la chasse, et l'oblige à chercher un refuge chez un pauvre bucheron qui le prend tout bonnement pour un officier de la Vénerie. L'heure du souper de l'homme des bois arrivée, la faim qui presse Charles-Quint,

comme le bucheron lui-même, humanise l'impériale Majesté au point de lui faire partager avidement une croute de pain noir. Le bucheron rassuré par la bonne humeur de son hôte et comptant sur sa discrétion, s'enhardit à tirer du fond de son armoire une pièce de gibier braconné dans la forêt royale, et le cuissot de chevreuil augmente naturellement la gaîté et la reconnaissance du prince. Une charmante gravure sur bois, d'après un dessin de M. Madou, représente l'audience que l'Empereur donne quelques jours après, dans son palais, au pauvre diable qu'il a fait venir à la cour. Assurément, cette composition aide à imprimer dans la mémoire du lecteur de l'*Album*, au moins autant que le récit de l'aventure, l'indélébile souvenir de la bonhomie de l'Empereur et de la stupéfaction comique du bucheron, quand celui-ci reconnaît dans tout l'éclat de la majesté impériale le seigneur égaré avec lequel il a osé trinquer, manger du gibier braconné et même plaisanter dans sa cabane.

JEAN BAPTISTE DE JONGHE, — peintre paysagiste, de Courtrai, mort à Bruxelles en novembre dernier, fort estimé pour le naturel de ses productions, est l'objet d'une courte notice biographique, qu'il méritait bien, accompagnée de l'appréciation de quelques-uns de ses meilleurs tableaux, de l'indication des études qu'il fit pour acquérir son talent et des obstacles qu'il rencontra comme tous les mérites modestes, avant de se faire une réputation dont il eut à peine le temps de jouir. Le portrait de l'artiste, donné par l'*Album*, est d'une grande ressemblance.

Le général GHIGNY. — Voici une illustration d'un autre genre. Le général Ghigny, né à Bruxelles, s'éleva à ce haut rang, à la même époque où les Jardon, les Boussart, les Ransonnet, les Évers, les Dumonceau, les Osten, faisaient briller le nom belge à côté des noms militaires les plus remarquables de la France républicaine et impériale. Ghigny avait commencé par être, comme son père, maréchal ferrant, et ce qui prouve que son mérite était de bon aloi, c'est qu'on assure que, loin de rougir de son origine, il se plaisait à la rappeler assez fréquemment. Quand il allait chez le Duc d'Aremberg

dont le palais est fréquemment ouvert aux hommes de toutes les classes qui honorent le nom belge : « Je ne puis pas entrer chez vous, Monsieur le Duc, lui disait-il, sans me rappeler que, dans ma jeunesse, j'y suis venu souvent ferrer les chevaux du père de Votre Altesse. » Cette petite notice n'a que deux pages; mais elle est pleine d'intérêt.

MELLE DE CAMARGO. — Comme il faut de tout dans une Revue de ce genre, le second numéro de l'*Album* nous fournit encore une troisième notice : cette fois c'est d'une danseuse qu'il s'agit, et dût M. Justin *** en frémir d'indignation, nous devons ajouter, pour être fidèle narrateur, que cette danseuse fut qualifiée de son vivant, des épithètes de *merveilleuse*, *de célèbre*, *de divine* même si je retiens bien; mais, à vrai dire, chacune de ses pirouettes ne lui valait pas des milliers de francs: si l'*Album* est bien informé, elle n'avait que 2,500 francs d'appointement et parfois une gratification annuelle de 500 francs !! Il vaut mieux aujourd'hui, je suppose, être la femme de chambre des Elsler et des Taglioni. Qui n'a pas entendu parler cependant de la fameuse Mlle De Camargo? Il faudrait n'avoir lu aucun des nombreux mémoires ou n'avoir entendu raconter que bien peu d'anecdotes de ce siècle conversant, riant, causant et anecdotier par excellence. Mais qui de nous savait, les savants exceptés, que Mlle De Camargo était née à Bruxelles, et fille d'une honnête mercière bruxelloise qu'avait épousée le noble Ferdinand Cupis de Camargo, descendant d'un illustre navigateur Espagnol, réduit à donner des leçons de danse et de musique, pour vivre et pour soutenir sa vieille mère ? L'*Album national* nous apprend tout cela et bien d'autres détails intéressants sur les déboires qu'elle eut à souffrir d'abord de la jalousie de Mlle Prévost première danseuse de l'opéra, à l'époque de son début : il nous apprend aussi que ce fut elle qui inventa les caleçons, car il paraît qu'auparavant les danseuses n'en portaient pas et qu'elles se trouvaient ainsi exposées à l'inconvénient qu'éprouva un jour le roi David, en dansant avec trop d'ardeur. L'Album nous représente en outre la belle Camargo faisant une pirouette

aussi décente que gracieuse devant des musiciens et des spectateurs dont elle na pas trop l'air de s'occuper.

Henri Vieuxtemps est aussi l'objet d'une petite notice qui rappelle sommairement les premiers exercices de son enfance et les succès qu'il a obtenus depuis en France, en Allemagne, en Angleterre, en Amérique et tout récemment à son retour parmi nous.

Entre les gravures offertes dans ces deux livraisons, nous devons signaler *le roi de la fève*, d'après un tableau de Jordaens, accompagné d'un texte historique très-curieux sur la manière dont on célébrait jadis la fête des rois; *La salle à jour de la grotte de Freyr* entre Givet et Dinant, avec une description très-pittoresque de cette grotte; *Une chasse aux Bisons* dans les prairies de l'Amérique septentrionale; un magnifique tableau de Rubens, *St.-Roch donné comme patron aux pestiférés*, d'après la toile qui se trouve à l'église de St.-Martin d'Alost, et la statue en marbre de *la jeune princesse Charlotte*, que M. Geefs vient de terminer, avec un bonheur remarquable même dans un grand maître comme lui. Il est très-difficile, en effet de trouver dans un enfant si jeune, une attitude naturelle et gracieuse à la fois, assez reposée pour pouvoir être fixée avec vérité sur le marbre. Nous avouerons que nous ne sommes pas aussi contents de la place donnée dans ces deux livraisons aux tours prodigieux d'Auriol: peut-être est-ce un moyen de succès auprès d'une certaine classe de lecteurs; et si les éditeurs de l'*Album national* doivent réellement faire ce sacrifice à la frivolité et au mauvais goût d'une partie du public qu'ils ne parviendraient pas à allécher sans cet appât; nous le leur pardonnerons volontiers, mais en faisant des vœux pour qu'ils puissent prochainement cesser de s'y soumettre. Quelque plaisir qu'on puisse trouver à voir d'habiles sauteurs, il est difficile de rattacher cette jouissance à celles que procurent les arts et les lettres, dont le domaine est bien assez étendu pour pourvoir à tous les besoins d'une Revue distinguée comme l'*Album national* l'est à tous autres égards.

A Jos.

La Belgique Musicale — (octobre 1844 — janvier 1845).
Suite de l'histoire de la musique belge.[1]

Dès le seizième siècle des chaires de musique furent données aux universités Belges, on y appela les artistes les plus distingués, qui, de concert avec les savants, cherchèrent les moyens d'avancer les progrès de cet art; Hubert Walrant (né à Ath en 1517) et Anselme-le-flamand, passent pour avoir beaucoup contribué à la réforme de la *solmisation* ancienne dont les difficultés offraient tant d'entraves aux compositeurs, le système de Walrant ouvrit de nouvelles routes au génie; M. Gaussoin nous fait suivre avec intérêt les innovations dues à l'infatigable persévérance du grand musicien : plusieurs nations réclamèrent pour leurs artistes la gloire qu'il avait méritée, mais de savantes recherches prouvent évidemment qu'elle lui revient toute entière. L'article qui lui est consacré se termine ainsi : Walrant appartient à la Belgique par sa naissance, et à notre ancienne école de musique par l'instruction musicale, qu'il reçut à Venise, sous la direction d'Adrien Willaert, de Bruges. Il mourut à Anvers le 19 novembre 1595, après avoir propagé autant que les circonstances le lui ont permis, la solmisation belge, au moyen de l'école de Musique qu'il avait fondée en cette ville. — Roland de Lattre, C. De Rore et Walrant, sont les trois artistes belges dont les travaux assurèrent l'avènement de la musique libre.

C'est alors que parurent les *madrigaux* : ce genre de musique était d'abord religieux, ce que bien peu de personnes soupçonneraient d'après la signification actuelle de ce mot: cependant le mot même l'indique par son étymologie : *alla madre* (à la sainte mère) ensuite *madriale* d'où vint par corruption le *madrigal* qui s'introduisit bientôt dans les appartements, s'affranchit de la sévérité des règles imposées à la musique d'église et servit à l'expression de tous les sentiments.

[1] Voir *La Revue de Liége*, 9me livraison, page 285.

Sa vogue fut très-grande pendant le septième siècle, le madrigal était écrit pour quatre voix ou tout au plus pour six, les paroles comptaient environ seize vers qui se terminaient par un trait d'esprit. Il se chantait après le repas, le plus souvent dans les réunions du soir. — Jacques Arcadelt se distingua dans ce genre de composition dont on lui avait d'abord attribué l'invention.

Il est à remarquer que la ville de Mons a donné naissance aux meilleurs musiciens du quinzième siècle : après Orlando de Lassus, elle a encore produit Philippe qu'on appela de Mons parceque sa famille était inconnue. Cet artiste acquit une plus grande réputation parce qu'il eut le talent de satisfaire les goûts alors fréquemment opposés des deux partis qui divisaient la musique, c'est-à-dire, que sans adopter les idées exclusives d'aucunes des deux écoles, il les flatta tour-à-tour en écrivant également bien dans les deux genres, mais sans innover et sans pouvoir parvenir à reléguer la musique sacrée à l'église, la musique libre dans la vie profane.

Son talent excita la verve de plusieurs écrivains; entr'autres Elisabeth Weston consacra à sa gloire un poëme entier qui fut publié en Bohême sous le titre de *Parthenicon Pragœ, typis Pauli Sessii* 1602, in 8°. Les progrès de la musique suivent naturellement ceux de la civilisation; aussi avait-elle reçu une vive impulsion sous le règne de Marguerite d'Autriche, tante de Charles-le-Quint. Cette femme intéressante sut conserver les grâces de son esprit, malgré les chagrins qui l'éprouvèrent: poëte elle-même, son palais était ouvert à toutes les célébrités de son temps, et la protection qu'elle accordait aux arts et aux sciences, grouppait autour d'elle tous les hommes d'intelligence: on peut même faire remonter à cette époque et lui attribuer en grande partie les premières tentatives de rapprochement entre les classes qu'une démarcation tranchée tenait alors soigneusement éloignées l'une de l'autre. Le gouvernement de Charles-le-Quint offrit les mêmes avantages et le

même accueil aux savants de tous genres. Ici M. Gaussoin devient un peintre d'histoire fort distingué. Tout en parlant musique, il esquisse rapidement les mœurs de l'époque et nous ne résisterions pas au désir de transcrire les détails d'une de ces anciennes fêtes, si l'espace ne nous manquait et s'il ne valait mieux renvoyer le lecteur à la *Belgique Musicale* qu'on doit maintenant trouver dans tous les salons.

Philippe en montant sur le trône, s'efforça d'étouffer les germes de civilisation que ses prédécesseurs avaient cherché à faire fructifier autour d'eux ; les chambres de rhétorique qui depuis longtemps s'étaient vouées à la culture des lettres et de l'art dramatique auquel se rattache nécessairement la musique, furent poursuivies par la censure, et les bourreaux de Philippe frappèrent tout ce qui osait montrer un esprit libre ou l'ombre d'une réforme quelconque. En 1515 le malheureux Laurent de Vos, directeur de la Métropole de Cambray, paya de sa vie la fantaisie qu'il eut de faire exécuter pendant le service divin un motet à grands chœurs retraçant les malheurs que devait amener en Belgique la présence du duc d'Alençon. D'Inchy gouverneur de la ville y était représenté comme un tyran. Il ne se fit faute de justifier cette accusation: après avoir assisté aux vêpres où le motet fut chanté, un jour de grande fête, il fit saisir De Vos et le condamna sur le champ à être pendu ainsi que tous ceux qui étaient regardés comme ses conseillers; on ne lui laissa aucun délai, et sans lui permettre de se défendre, sans égard pour son état de prêtre, il fut exécuté en présence des enfants de chœur qu'il dirigeait. Les Maîtrises qui étaient attachées à presque toutes les églises en Belgique contribuaient beaucoup à la propagation de la musique : celle de St.-Nicolas, à Bruxelles passait pour avoir une excellente école vers le commencement du seizième siècle.

Le règne d'Albert et Isabelle n'apporta point d'amélioration sensible à la culture de cet art et l'on cite seulement deux musiciens Dumont et Gaucheric de Guerser, qui sortirent de la

foule. Un maitre de l'Ecole de Lombardie vint apporter de grands changements au système d'harmonie ancienne, d'abord on les appliqua seulement à la musique profane, mais à la fin du XVIIe siècle l'envahissement s'étendit jusqu'à la musique d'Eglise. Cette réforme en amena une autre dans les instruments : on en inventa ou plutôt on en perfectionna deux qui sont d'une grande importance dans l'orchestre moderne, le hautbois et le basson. La musique dramatique prit de nouvelles formes et les ressources de l'instrumentation vinrent ajouter beaucoup à l'effet des chants.

M. Gaussoin développe ces progrès avec toute l'habileté d'un savant musicien, et celle d'un écrivain exercé qui a fouillé avec soin toutes nos vieilles chroniques pour en tirer l'histoire d'un art si intimement uni, quoiqu'on puisse dire, à tous les grands mouvements de l'intelligence vers ce perfectionnement.

Nous l'avons dit, avant que cette Revue nous traitât nous-mêmes si bien, et, par cette raison, nous ne craindrons pas de le redire, puisque c'est justice, la *Belgique musicale* se distingue par la manière vive et spirituelle dont elle raconte les anecdotes du monde des artistes. Nous devons ajouter qu'elle le fait, ce qui est assez rare, en fort bons termes, et d'un ton de bonne compagnie qui ne court pas les rues ni les feuilletons : il est à peu près possible de tout dire, et il ne faut que savoir s'y prendre, et c'est ce qu'entendent parfaitement, selon nous, les Rédacteurs de la *Belgique musicale*.

F. A. V. H.

P. S. Le dernier n° de la *Belgique Musicale* fait un éloge mérité et senti des recueils de poésies publiés par M. Wacken et par Mlle Stappaerts, dont nous rendions compte nous-mêmes dans notre dernière livraison. Parmi les analyses intéressantes que nous avons vu faire par les journaux des récentes publications de nos deux poëtes nationaux, nous devons signaler particulièrement celle qu'a donnée l'*Observateur*, et un bon article de M. Delmotte dans le *Débat Social*, sur les *Fantaisies* de M. Wacken. Nous n'en dirons pas autant du feuilleton de l'*Indépendance* : l'auteur de cette critique n'a pas compris la belle poésie de notre jeune compatriote et, qui pis est, il en donne une idée très-fausse aux lecteurs de ce journal, en confondant M. Wacken parmi les poëtes du désespoir.

FLORALIES DE LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE LIÉGE (9, 10 ET 11 MARS 1845).

Des floralies par un froid si intense et si obstiné? Quinze jours plus tard, la nouvelle serait prise pour une de ces mystifications que l'on se plaisait jadis à multiplier au retour d'avril. Mais non, ce n'était rien moins qu'un leurre, je vous assure; et tous ceux qui, après avoir jeté un coup-d'œil sur le catalogue de l'exposition, y entraient d'un air de défiance, étaient frappés de l'éclat, de la fraîcheur et de la riante diversité de ces nuances élégamment assorties et grouppées dans une riche et vaste corbeille, puis étalées encore aux quatre angles de la salle du foyer de notre grand théâtre. Honneur au zèle des horticulteurs qui n'ont pas reculé devant la nécessité d'emmailloter minutieusement ces beaux arbustes, ces fleurs délicates, ces superbes camellias, ces charmantes jacinthes, ces azalées aux larges fleurons, pour les faire passer des serres, où l'on n'est parvenu cette année à les préserver qu'à force de soins, dans cette grande salle où quatre foyers ardents rassuraient à peine tous ceux qui s'intéressent à ces frileuses et tendres exilées d'un autre hémisphère. Les autres années, la température permet ordinairement de transporter à découvert la plupart des plantes qui doivent figurer aux expositions; cette fois il n'a été possible de nous procurer ce gracieux et magnifique spectacle, qu'à grand renfort de corbeilles doublées de mousse, et de pavillons portatifs entourés d'épaisses couvertures; et pourtant on pouvait admirer, étalant orgueilleusement leur belle floraison, un lilas de neuf à dix pieds de haut, et quelques camellias presque aussi grands des collections de M. Vander Straeten et de Madame Lesoinne.

Les autres années aussi, la multitude des camellias, surtout, n'avait rien d'étonnant : c'est le moment où cette fière rivale de la rose déploie avec le plus de complaisance ses nombreux et superbes fleurons au milieu de ses feuilles lisses, nettes, reluisantes de vigueur et de santé. Cette année, la plupart des amateurs avaient eu la douleur de voir, pendant le cours de l'hiver et malgré tous leurs soins, le feuillage de ces beaux

arbustes se ternir et jaunir, et les écailles calicinales des nombreux boutons de fleurs, trop imprégnés des pluies de l'arrière-saison, se rider, tomber et entraîner le bouton lui-même avant l'épanouissement. C'était donc, pour tout le monde, une surprise doublement agréable de voir une réunion de plantes si saines et si bien garnies.

La première médaille du concours (médaille en vermeil), **Pour la plus belle collection de plantes en fleurs présentée par un amateur,** a été décernée à M. Antoine Vander Straeten. La médaille promise à *la plus belle collection* fournie par un horticulteur a été donnée à M. Jacob-Makoy. Le prix offert **aux plantes en fleurs le plus récemment introduites en Belgique et d'un mérite reconnu** a été remporté par Mlle Vossius qui avait exposé pour ce concours trois plantes qui valent bien qu'on les mentionne, malgré les proportions un peu exigues des fleurs. C'étaient 1° la *Boronia anémonifolia*; petite croix élégante d'un rose purpurin, au centre de laquelle les étamines sont réunies en un petit faisceau conique doré, comme dans la plupart des solanées : figurez-vous la jolie fleur de la pomme de terre violette, en miniature, multipliée sur un arbuste d'un port élégant, au feuillage découpé comme celui de l'anémone. 2° *Lalage tenuifolia*, petite fleur de pois d'un jaune doré en dedans, ayant les bords de la nacelle, les deux ailes et l'étendard bronzés et même brunis extérieurement, gracieuse et distinguée vue de près, mais de peu d'effet à cause de sa ténuité. 3° la *Dylwinia plumosa* est un arbuste à feuilles étroites et rapprochées quoique sessiles, ressemblant à celles de quelques pins, mais non réunies par grouppes. La fleur a quelque analogie avec la précédente, ou plutôt elle ressemble, pour la forme, à celle du *Pultenæa stricta*, sauf que le jaune de celle-ci est fouetté de stries, de marbrures et de légers fleurages d'un brun orangé, comme dans la giroflée brune, *bâton d'or (cheiranthus cheiri)*; tandis que la fleur de la *Dylwinia* est d'un jaune uni comme dans la *coronille glauque*, et ressemble à un petit serin de Lilliput qui ouvre ses ailes pour s'envoler. Les deux dernières avaient été introduites en Belgique en novembre 1844 et la 1re dès 1843.

La médaille en argent **offerte A LA PLUS BELLE plante obtenue de semis** a été décernée encore à M. JACOB-MAKOY pour une *Epacris* qu'il a baptisée du nom de *Vossiana* en l'honneur de Mlle Vossius et en reconnaissance des encouragements que cette Dame accorde à nos horticulteurs, en se procurant toujours les nouveautés intéressantes.

Pour la collection la plus belle et la plus variée de camellias en fleurs de cinquante variétés au moins, la médaille du concours d'amateurs a été donnée à Mme LESOINNE du Val-Benoît, et celle du concours entre jardiniers à M. JACOB-MAKOY, qui a eu de plus une médaille en argent **Pour la plus belle collection d'azaleas indicas** et une autre encore **Pour les six camellias les plus nouveaux et d'un mérite reconnu** : le jury a désigné dans cette catégorie le *Parini nova* qui est d'une couleur de chair tendre, le *De Notaris* offrant quelque ressemblance avec le *Lombardi*, mais moins bien étalé, ce nous semble: d'après la description qu'en donne M. GHELDOLF de Gand, il doit être d'un rouge cinabre nuancé de feu au centre; le *Medicea nova* qui approche de l'*imbricata*; le *Palmeri*, imbriqué carmin, dans le genre du *Lœana superba*, le *Commensa* de la nuance distinguée et veinée de *Lady Grafton*, mais imbriqué, et enfin le *Varichi* ou *Général Zucchi* disposé à peu près comme le *Traversii plenissima*, mais les stries ou plutôt les rubans ont plus d'égalité, et la fleur nous a semblé plus rose, au moins sur le pied exposé : M. VAN HOUTTE de Gand le désigne comme couleur de rose strié et moucheté de blanc.

Les jacinthes de M. HAQUIN ont obtenu la médaille promise **à la collection la plus belle et la plus variée de plantes bulbeuses en fleurs** : celle qu'avait exposée Mlle VOSSIUS a été l'objet d'une mention honorable.

Le second jour de l'exposition, la commission de la Société, réunie extraordinairement, d'après le vœu manifesté la veille par la plupart des membres du jury, a décerné à M. VANDER STRAETEN une médaille d'honneur en vermeil pour témoigner de la reconnaissance que lui doit la Société.

F.

POÉSIE.

LA RÊVERIE

A UN PEINTRE.

Elle est douce la rêverie ,
Un soir d'avril, au sein des prés,
Dans une campagne fleurie
Qu'on semble s'être faite exprès
Avec un étang tout auprès ;
Bien plus douce la rêverie
Que sous l'ombrage des cyprès.

Vierge qu'on prendrait pour un ange,
Il faut que son front soucieux
Nous présente un divin mélange
De tout ce qu'y cherchent nos yeux
Et de morne et de gracieux ;
Que la Vierge souffre, et que l'ange
Semble se souvenir des Cieux.

Mais à l'angle d'un mausolée,
Eugène, quand, par un ciel noir,
Seule, pleurante, échevelée,
Tu la montres venant s'asseoir ;
Ce n'est pas elle qu'on croit voir ;
Car sans la foi tout mausolée
C'est le Doute ou le Désespoir.

O peintre ! de ta Rêverie
Éloigne ce froid monument,
Qu'un dernier rayon lui sourie,
Que ses cheveux plus mollement
Retombent sur son front charmant.....
Et si ce n'est la Rêverie,
Ce sera le recueillement.

AD. MATHIEU.

—

JEAN QUI PLEURE ET JEAN QUI RIT.

Ah! mes amis, Jean se prend à sourire
Quand il découvre un beau coin du ciel bleu,
Un petit coin où son âme peut lire
La poésie et la grandeur de Dieu.
Mais à l'aspect de ce monde de fange,
Où le bonheur ne peut que l'effleurer,
Où le démon est près de son bon ange,
Ah, mes amis, Jean se prend à pleurer.

Ah! mes amis, Jean se prend à sourire
Lorsque l'été vient dorer les moissons,
Et vient charger de fruits que l'œil admire
L'arbre où l'oiseau module ses chansons.
Mais quand il voit le pauvre, en sa détresse,
Ainsi qu'un chien que la faim fait errer,
Manquer de pain devant tant de richesse,
Ah! mes amis, Jean se prend à pleurer.

Ah! mes amis, Jean se prend à sourire
Quand l'univers en tremblant voit les rois,
Pour conserver un pied de leur empire,
Se défier du geste et de la voix.
Mais quand il voit, gaspillant leur courage,
Pour deux tyrans deux peuples s'abhorrer,
Et s'élancer l'un sur l'autre avec rage,
Ah! mes amis Jean se prend à pleurer..

Ah! mes amis, Jean se prend à sourire
Lorsqu'il entend un sublime exalté,
Comme le Christ dont l'exemple l'inspire,
Au genre humain prêcher l'égalité.

Mais il se dit, en voyant des atomes
Avec orgueil partout se mesurer :
Le tombeau seul rend égaux tous les hommes !...
Et, mes amis, Jean se prend à pleurer.

Ah ! mes amis, Jean se prend à sourire
Quand loin du monde, en rêvant, il peut voir
Une forêt, comme une immense lyre,
Frémir d'amour sous les ailes du soir :
Du bruit léger du feuillage des chênes
Il croit ouïr les anges murmurer !
Mais aux clameurs des passions humaines,
Ah ! mes amis Jean se prend à pleurer.

ANTOINE CLESSE.

MON AME !

IMITATION DE LORD BYRON.

Parmi ces noms si doux que me donne ta bouche
Il en est un surtout, mon ami qui me touche.
Ne me dis plus : « Mon bien, ma vie ou mon trésor ! »
Notre amour est cent fois plus précieux que l'or ;
Il ne doit point périr comme chose mortelle.
Appelle-moi, ton Ame ! Infinie, éternelle,
L'âme a Dieu pour principe et le Ciel pour séjour.
Ami ! n'en est-il pas ainsi de notre amour ?

O.

LA VIEILLE MÈRE.

IMITÉ DE THOMAS MOORE.

Dans ses discours grondeurs j'entends dire à ta mère
Que nos propos secrets cachent quelque mystère,
Que rien n'est régulier dans nos longs entretiens,
Et tes torts sont au moins aussi grands que les miens.
Notre soumission peut conjurer l'orage :
Veux-tu pas, belle enfant ! pour rendre témoignage
Que sa bouche toujours a dit la vérité,
Encourir à nous deux un blâme mérité ?

O.

LE SOCIALISME ET LES SOCIALISTES.

Nil sub sole novum.

§ II. — Fourrier.

M. Owen érige en système le culte de la matière, Fourrier cherche en tout l'harmonie qui seule peut produire le beau et le bon. Comme le réformateur anglais, il a cru que l'œuvre de la réforme ne pourrait ni s'établir, ni subsister sans la création de petits centres de 1500 à 2000 âmes. C'est cette réunion de personnes qu'il nomme phalange. L'établissement ne formera qu'un seul et vaste bâtiment renfermant toutes les commodités qui peuvent rendre la vie douce et diminuer les fatigues du travail; tous les genres de beauté, depuis l'architecture jusqu'aux œuvres de peinture et de statuaire, dont la vue continuelle peut former le goût et élever l'âme des habitants du Phalanstère. Voilà un beau et noble début, pour une œuvre de réforme: ce culte du beau et du bon, domine partout dans les théories de Fourrier; c'est avec le secours de ces deux agents qu'il veut améliorer l'homme sous le rapport moral, après avoir rendu sa position sociale meilleure; ou plutôt ces deux réformes sont solidaires, car l'homme ne peut être heureux qu'autant qu'il est moral; il ne peut être moral qu'autant qu'il est matériellement heureux. Telle est en deux mots la base du système de Fourrier. Il se sert de nos vices et de nos vertus pour arriver à son but.

Nous ne parlerons que de l'organisation du travail dans les Phalanstères. C'est des diverses parties du fourriérisme, celle à laquelle les adeptes s'attachent de préférence, car toutes les autres améliorations suivront d'elles-mêmes celle-

la ; donnez du pain au peuple, éloignez de lui l'oisiveté qui engendre le vice, et vos réformes morales seront à moitié faites.

Chaque phalange s'occupera à la fois de tous les genres d'industrie, agricoles, domestiques et manufacturières : chaque individu se livrera aux spécialités qui auront le plus d'attrait pour lui, quel qu'en soit le nombre : du reste Fourrier entrevoit de grands avantages dans cette organisation parcellaire du travail, chaque travailleur, dit-il, se passionnera, s'efforcera de rivaliser d'adresse et d'activité avec ses camarades, chaque groupe avec les groupes voisins ou rivaux.

Ardeur, célérité et habileté, tels sont les résultats nécessaires de ce mode de travail; Fourrier le dit, mais ce qu'il ne dit pas, c'est que la concurrence amène la rivalité ; et la rivalité la haine, non seulement entre les individus, mais entre les corporations, entre les villes, entre les pays ; ce qu'il ne dit pas, c'est que la vanité d'un ouvrier est aussi aveuglement susceptible, aussi intraitable que celle d'un savant, et que si la haine de ce dernier se traduit en mots, en épithètes injurieuses, celle du premier se traduit en faits. L'expérience de chaque jour nous le prouve, c'est à une concurrence libre et effrenée que nos industriels doivent la plupart des maux qu'ils éprouvent, crises périodiques, stagnation des affaires, ventes au pair, suspension de travail ; en un mot c'est la concurrence même qu'il s'agit de borner, de régler, pour en diminuer au moins les funestes résultats, car pour les supprimer entièrement, il n'y faut pas songer. La cause, la source première de cette maladie chronique se trouve non seulement dans l'organisation sociale, comme le pensent certains réformateurs, mais dans l'organisation morale des individus : vous aurez beau prêcher, moraliser, harmoniser les passions de l'homme comme Fourrier, les supprimer comme Owen, les comprimer comme nos réformateurs politiques, elle resteront ce qu'elles sont aujourd'hui, ce qu'elles ont toujours été ; elles

tendront sans cesse, comme les gazes comprimés, à s'échapper par la première ouverture qui se présentera, que ce soit dans un phalanstère où dans une ville Owénite.

Pour prévenir sans doute cet excès de concurrence, Fourrier veut que le travail soit divisé en séances très-courtes et que les disciples, comme des abeilles qui vont butiner de fleur en fleur, passent alternativement dans tous les ateliers où s'exercent les professions qu'ils auront choisies. De cette manière les groupes se décomposeront et se recomposeront sans cesse, avant d'avoir eu le temps de se faire à l'esprit de corps: mais alors un autre inconvénient se présente non moins grave et dangereux. Tous les hommes ne naissent pas avec la même étendue d'intelligence, avec la même force de caractère; avant d'écouter la raison, ils écoutent la vanité ou le plaisir, c'est-à-dire qu'ils cherchent de préférence le brillant et l'agréable. L'homme est ainsi fait; il s'efforce toujours d'atteindre aux sphères supérieures à celle où le sort l'a relégué. Il faudrait donc réprimer, sinon détruire, ce noble instinct de notre nature pour rendre possible la division du travail comme l'entend Fourrier, car chaque homme, libre de choisir ses occupations, choisira immédiatement celles qui réaliseront pour lui ce progrès auquel son instinct le sollicite, et une foule de travaux nécessaires mais répugnants, ou méprisés, seront abandonnés: vous voilà donc obligés d'assigner ces travaux à des membres de la phalange, au mépris de leurs droits de libre arbitre, où d'y appeler par l'attrait des récompenses, ces hommes pour qui l'argent est tout; deux manières de troubler l'harmonie qui fait la base de votre système, car, si en général les travaux nécessaires sont fatigants, il en est qui sont plus fatigants ou plus répugnants que les autres.

Et les natures rebelles à toute autorité, ennemies de toute contrainte, qu'en ferez-vous? Ce sont des exceptions, il est vrai, mais elles sont assez nombreuses pour qu'on doive en tenir compte. Et ceux que leur humeur apathique et indolente rend étrangers à toute espèce d'amour propre, si ce

n'est aux jouissances de la grossière vanité, comment les forcerez-vous au travail, comment leur inculquerez-vous l'émulation; ces hommes sont satisfaits quand ils ont du pain et un habit propre ou à peu près, pour faire les beaux. Et ces tyrans d'ateliers, espèces de mauvais génies, qui se servent de leurs poings pour punir l'intelligence de leurs camarades, mieux partagés qu'eux, sous le rapport de l'habileté, comment les réprimerez-vous? ils n'existeraient pas, que votre système les ferait naître. Croyez-vous donc, que la classe pauvre si portée à l'envie, pût voir sans un sentiment de jalousie amère, les brillantes individualités qui ne manqueraient pas d'éclore dans vos phalanstères? La majorité réussît-elle au delà de toutes prévisions, croyez-vous que la minorité le verrait avec moins de haine? Paresse, ignorance, envie, telle est la trinité funeste dont procèdent la plupart des vices qui s'opposent à l'amélioration des classes inférieures. Il faut donc non seulement régulariser, harmoniser le jeu des passions; Il faut encore le comprimer ou plutôt le contenir, c'est ce que le christianisme seul, jusqu'ici, a compris et assayé, parce qu'il a seul vu l'homme tel qu'il est, et non tel qu'il devrait ou pourrait être. Et les passions qui échappent à l'action de la loi, quel frein leur imposerez-vous? Mais à quoi bon élever des objections? C'est argumenter dans le vide, l'idéal ne se prouve pas, il se démontre, or une démonstration n'est attaquable que sous le rapport de la logique, et le système de Fourrier échappe à toute critique de cette nature.

Après la division du travail vient la distribution des produits et bénéfices. On en fait trois parts, la première est donnée à titre d'intérêt, aux capitalistes qui ont avancé les fonds nécessaires aux achats de terres et aux constructions des Phalanstères; la seconde est distribuée par parts proportionnelles entre les travailleurs, la troisième est destinée à rémunérer le talent. Quant aux travailleurs, Fourrier les rétribue dans une proportion inverse de ce que nous voyons aujourd'hui; les travaux nécessaires, les travaux utiles et les travaux agréables. Voici du reste comment il établit son système.

Si le mal existe, c'est que l'homme n'a pas essayé de l'anéantir, quoiqu'il possède toutes les facultés nécessaires pour cela; si l'homme fait le mal, c'est toujours sous l'influence de ses passions, c'est pourquoi la philosophie lui ordonne, chose impossible, de les étouffer. Owen est aussi raisonnable; il ne savait qu'en faire, il les a niées. Le christianisme moins exigeant se contente d'ordonner à l'homme de lutter contre ces passions, c'est-à-dire de faire usage du plus noble de ses attributs, du libre arbitre, et d'opter entre le bien et le mal. Fourrier affirme que si les passions produisent le mal, ce n'est point parce qu'elles sont originellement mauvaises, mais bien parcequ'elles agissent dans un milieu dont l'influence les pousse au mal. C'est en d'autres termes l'axiôme de Owen, les hommes en naissant ne sont ni bons ni méchants; qu'ils agissent bien ou mal, ils ne font qu'obéir aux circonstances; mais quelle différence dans la conclusion que ces deux hommes tirent du même principe, comme elle peint le caractère des deux peuples auxquels elle s'adresse. Les passions sont soumises à deux essors, l'un *harmonique*, l'autre *subversif:* pour résoudre le problème, il faut donc édifier un ordre social, tel, que les passions ne puissent jamais se laisser emporter par leur essor subversif, qu'en tant qu'il en résulte un avantage pour l'individu et pour la masse en même temps. Ce problème n'est pas nouveau, depuis des milliers d'années la société en poursuit la solution à travers les révolutions morales et politiques; Fourrier pense avoir atteint le but et voici comment.

Les passions forment trois classes; la première la classe des passions passives, qui est la moins élevée dans l'ordre hiérarchique, a pour but la satisfaction des sens; il y a autant de passions que nous avons de sens.

La classe active vient ensuite; elle comprend les passions affectives au nombre de quatre; l'amitié, l'ambition, l'amour et le familisme. Cette classe se subdivise en deux groupes l'un *majeur* et l'autre *mineur*, c'est-à-dire, soumis, le premier à un principe spirituel, le second à un principe matériel.

La troisième classe se compose des *passions neutres* savoir, *la papillonne* ou amour du changement, *la cabaliste* ou esprit de parti, la *composite* et *l'exaltante* ou disposition à l'enthousiasme. Fourrier a le premier soumis à l'analyse ces passions; il les qualifie de *rectrices* ou *mécanisantes* parce qu'elles n'opèrent qu'en développant et en combinant les passions des deux autres classes.

L'organisation du travail est basée sur les rapports et les tendances de ces diverses classes de passions. *L'échelle compacte*, ou la division des travaux en spécialités très-restreintes et très-rapprochées, a pour but d'exciter la passion cabalistique, c'est-à-dire la concurrence, la rivalité entre les groupes de travailleurs de la même spécialité. La *composite*, (l'enthousiasme) naîtra de l'*exercice parcellaire*, c'est-à-dire de la division d'un emploi en fonctions spéciales que chaque membre choisira selon son goût.

Chaque individu est libre de choisir les professions qui lui plaisent, et de s'y adonner alternativement, par courtes séances; de cette manière quelle que soit l'instabilité de son humeur, il trouvera toujours le moyen de la satisfaire, voilà pour la *papillonne*.

Ces rapports sont encore féconds en résultats d'une autre nature; l'exercice parcellaire en décomposant pour ainsi dire les groupes, prévient, en partie du moins, les effets immédiats de la rivalité, qui, a son tour, empêche le fractionnement du groupe en individualités trop marquées, et les mauvais résultats du besoin de changement libre de toutes entraves. La papillonne exerce une action analogue sur les deux autres passions neutres.

Ces diverses transformations aboutissent en dernier résultat à la série passionnée. Cette série est une ligne de divers groupes échelonnés entre eux, et réunis par l'identité de leurs goûts pour quelque fonction générale divisée en un certain nombre de parties affectées à chaque groupe.

Et maintenant, si l'on nous demande notre opinion sur la théorie de Fourrier, nous répondrons; c'est un beau rêve,

le rêve d'un homme de bien, mais ce n'est qu'un rêve. Divisez donc, je vous prie, une nation de 32,000,000 d'individus en Phalanges; établissez entre cette multitude de villages, rivaux d'industrie et de richesse, des rapports de bon voisinage, de l'harmonie : c'est méconnaître non pas seulement l'état actuel de la Société, mais encore la nature humaine. Tous les essais que l'on tentera isolément, réussiront, je n'en doute pas, d'abord parce que les riches qui y concourront, seront de fervents adeptes du Fourriérisme, et ensuite parce qu'on n'y admettra que des gens préparés ou des ouvriers laborieux et intelligents qui acceptent tous les moyens honnêtes de se procurer quelqu'aisance. Encore une fois, c'est pour les malades que sont faits les médecins, et il y a aveuglement philosophique désespéré à conclure du particulier au général, en politique et en morale. Eh, MM. avant d'aller plus loin veuillez donc nous guérir de la manie qui nous possède d'ergoter sur tout et à propos de tout, singes ridicules que nous sommes, de ces acrobates du syllogisme que l'on nomme métaphysiciens; démontrez-nous donc qu'un syllogisme est une arme à toutes fins, une arme à l'usage de toutes les opinions, que l'on s'en sert pour prouver le pour et le contre; prouvez-nous, qu'un mot n'est qu'un mot, surtout en présence d'un fait, et vous aurez bien mérité de vos compatriotes; mais ne venez pas nous dire : j'ai le moyen de guérir les souffrances de la Société, mon remède est sûr, j'en ai fait l'expérience sur un certain nombre d'hommes; car vous savez bien que, outre les résistances que vous opposera la constitution actuelle de la Société, vous en trouverez d'autres plus insurmontables encore, dans les événements de chaque jour, dans le climat, dans les croyances et dans les habitudes séculaires que n'ont entamées ni les révolutions ni le progrès, de quelque nom qu'on le nomme, car la Société, comme le caméléon, change d'aspect selon le point de vue d'où on la regarde. Nouveau protée, elle échappe, dans la pratique, aux arguments les plus serrés, aux formules les plus exactes. Il est inutile de démontrer la vanité de ces théories au point de vue poli-

tique. Cependant, de ce qu'elles sont impraticables, il ne faut pas conclure qu'elles sont inutiles : ne serviraient-elles qu'à démontrer à quelques uns la nécessité d'une réforme opposée aux tendances du fameux *laissez faire laissez passer*; elles auraient déjà rendu un grand service au pays. Et puis tout n'est pas à dédaigner dans ces plans : ils renferment des idées fécondes en bons résultats, si on les appliquait, dégagées de leur entourrage philosophique, par exemple l'établissement de villages manufacturiers, où le bas prix des objets de première nécessité permettrait de tenir le salaire à un taux assez bas, sans exposer les ouvriers aux souffrances qui les épuisent dans les grandes villes, et de soumettre l'enfance à une éducation à la fois morale et professionnelle.

A nos yeux, le grand tort de tous les réformateurs contemporains, est de donner pour base à leur système, non pas des faits généraux, mais des raisonnements, des principes, si vous voulez, car on nomme aujourd'hui principe, toute idée qui peut être transformée en aphorisme. A l'exemple des logiciens, ils partent d'un point choisi par eux, sans se demander si leur vérité première, leur idée mère, n'est pas elle-même la conséquence d'un principe ou d'un fait antérieur, qu'ils négligent ou méconnaissent : c'est là l'écueil sur lequel viendront toujours échouer les hommes à spéculations philosophiques, toutes les fois qu'ils essayeront de faire passer leurs rêves dans le domaine de la vie réelle. Habitués à vivre par l'imagination, dans des espaces sans fin, peuplés de mondes imaginaires, quand ils abaissent leurs regards autour d'eux, la réalité leur échappe; l'homme leur paraît livré sans défense à des influences pernicieuses, qu'il est possible d'atténuer et même de faire disparaître : pour M. Owen, l'homme est une girouette que le moindre souffle met en mouvement, de quelque point de l'atmosphère qu'il vienne; il ne s'agirait, pour en régulariser les mouvements, que de régulariser les courants d'air qui les produisent; mais comme il ne peut diriger le vent, il le supprime.

Fourrier est plus près de la réalité, il reconnaît les pas-

sions comme faisant partie de l'être moral de l'homme; mais ces passions que la sagesse divine nous a données, comme moyen d'action dans ce monde, sont devenues pour nous une sourcede maux, faute d'être convenablement équilibrées : rétablissez entr'elles l'harmonie et le monde devient le séjour de la paix, de la fraternité et du bonheur.

Est-il possible d'atteindre ce résultat? En théorie, oui; en réalité, nous ne le croyons pas. Si les hommes étaient réellement tels que les réformateurs nous les représentent, il y aurait peut-être quelque chance de succès à espérer, dans un avenir lointain; mais malheureusement Fourrier n'a pris des passions que celles qui lui plaisaient, et encore les a-t-il altérées dans leur essence, en arrêtant leur essor juste au point convenable pour que leur action combinée fût pleine et entière : dans ce cas, si l'une de ces douze passions dépasse les bornes fixées à son développement ou reste en deçà, l'équilibre est rompu et le mécanisme sociétaire détraqué; or, pour que cela n'arrivât point, il faudrait que tous les hommes fussent doués au même degré des mêmes passions, que *tout fût dans tout*, comme disait M. Jacotot : ce système est si évidemment absurde, que M. Owen, désespérant de régulariser les passions, a préféré les abolir, en légitimant toutes leurs tendances.

Ce n'est point ainsi que le Christianisme raisonne, et pourtant les réformateurs se sont bornés la plupart du temps à lui emprunter ses préceptes, qu'ils présentent au monde, affublés de noms plus ou moins grecs, comme les fruits de leurs méditations; c'est que le Christianisme, conséquent avec lui-même, après avoir proclamé le libre arbitre de l'homme, n'a pas voulu nous transformer en machines; il sait que, dans toute société, les tendances franchement mauvaises ou bonnes forment toujours l'exception, l'immense majorité manquant de l'énergie nécessaire pour ces deux manières d'être. La vie de l'homme, comme la vie des peuples, est un terre-à-terre continuel : la route que suit l'humanité est semée de difficultés de toutes natures; elle est

doublement pénible, parce que l'homme est obligé de surmonter non-seulement les obstacles qu'il rencontre sur son chemin, mais encore ceux qu'il porte en lui-même, les faiblesses et les découragements auxquels sa nature est sujette, les illusions décevantes et les distractions qui peuvent lui faire prendre une direction funeste, et surtout les inspirations de l'égoïsme, de ce dieu de notre époque. On aura beau nous crier, comme M. Owen, qu'importe la route? elles aboutissent toutes au même but, au tombeau, et le fossoyeur ne demande pas par quel chemin vous êtes venu, et si vous êtes venu seul. Cela est vrai, vous êtes logicien, M. Owen, tout chemin est bon pour arriver au néant. Fourrier, lui, a essayé de tourner la difficulté; il a supprimé quelques-unes des plus mauvaises tendances de l'homme, et partant d'un point très-avancé dans la perfection humaine, il a dit: « Les passions habilement équilibrées et convenablement satisfaites, telle est la base de ma réforme : l'homme, dans cet état, parcourra, porté sur les ailes de l'enthousiasme et de l'harmonie, les rudes sentiers de la vie, qui n'auront plus pour lui ni fatigues ni découragements. »

Mais c'est résoudre la difficulté par la difficulté : vous cherchez l'harmonie, vous établissez la satisfaction de tous les appétits légitimes, comme la base unique de vos réformes, mais c'est précisément cette satisfaction de ses besoins moraux et physiques, que l'homme poursuit depuis qu'il existe; c'est en s'efforçant d'arriver à ce but qui recule toujours à mesure que l'humanité avance, conduite par l'espérance, que l'homme est parvenu, de conquête en conquête, à soumettre à sa puissance toutes les forces de la nature, et à en faire des agents actifs de son bien-être, sans avoir pour cela diminué d'un pas la distance qui le séparait de cette espèce de fantôme sans nom, de cet astre mystérieux qui rayonne à l'horizon comme un phare, pour diriger sa course, et que l'on nomme le bonheur.

Le Christianisme, par sa nature cosmopolite, par sa nature divine, ne pouvait descendre aux détails de la vie com-

mune; mais la morale qu'il enseigne est admirablement propre à seconder le développement normal de toutes les institutions humaines qui ont pour but le bien-être des hommes. Voyez plutôt : tous les hommes sont frères, dit-il; ce principe renferme tous les principes de la morale politique et sociale : il sert de drapeau à tous les réformateurs, et de base à tous leurs plans.

Nous avons dit plus haut ce qu'était l'individu; tous ses défauts se retrouvent avec plus ou moins de modifications dans la société, mais contrebalancés par des sentiments ou plutôt par des instincts généreux et nobles, que l'on peut faire éclore dans les individus par l'éducation et l'exemple. Ces défauts et ces qualités, du reste, changent souvent avec les latitudes, et l'on peut justement leur appliquer ce que Pascal disait de la justice : « Vertu de ce côté de la rivière, niaiserie ou défaut sur l'autre rive... » Le Christianisme l'a très-bien compris, voilà pourquoi il est pour nous le dernier terme du progrès moral, le point d'arrêt de l'humanité. Par quoi le remplaceriez-vous en effet? par autant de religions qu'il y a de pays, religions à la façon de l'islamisme, tout à la fois code de morale et code politique; mais tous ces codes n'en devraient pas moins avoir pour base quelques vérités générales qui sont de tous les temps et de tous les lieux; l'Evangile n'est autre chose que le recueil de ces vérités; alors pourquoi le remplacer par une autre charte qui ne serait que l'Evangile sous un nom nouveau, et qui aurait de moins la sanction divine?

Ces réflexions ne sont point ici un hors-d'œuvre : nous avons à cœur de démontrer qu'il n'y a pas de réforme utile et durable, possible, tant que l'on n'aura pas fait justice de ce paradoxe de M. Say : « La morale considère les actions de « l'homme sous un autre point de vue que l'économie poli- « tique. » C'est sans doute par respect pour ce bel aphorisme que les tribunaux ne poursuivent pas, que le monde ne flétrit point les habiles qui, depuis quelques années, sont parvenus à s'enrichir aux dépens de leurs nombreuses dupes; c'est par suite de leur profonde conviction dans la vérité de

cette maxime, que certains personnages abusent tous les jours de leur position pour spéculer à coup sûr à la bourse. Vous ne craignez pas de parler ainsi, et vous vous étonnez quand des ouvriers, rançonnés par leurs maîtres, se coalisent pour forcer ceux-ci à élever les salaires ; et vous n'avez pas assez de colère contre les malheureux que la faim met à la disposition du premier agitateur qui leur promet du travail pour toute l'année, du pain pour chaque jour, un logement sain, et des vêtements convenables pour chaque saison ; et vous osez nommer immorales les doctrines des réformateurs qui demandent un nouveau partage de la fortune publique, et vous invoquez les lois et les gendarmes pour dissiper et punir les coalitions d'ouvriers : soyez donc conséquents, ou l'on dira que la morale n'est faite que pour les ouvriers et l'économie politique pour les maîtres.

Chose singulière, cette doctrine impie qui ne voit dans la société qu'une machine à battre monnaie, et qui est la source de l'anarchie morale et industrielle qui nous dévore, est soutenue presque uniquement par la plupart des hommes gouvernementaux. Aux opinions qui réclament des améliorations matérielles, ils répondent : « Vous, conservateurs, vous voulez endormir le peuple dans le sein d'un grossier bien-être, et vous, libéraux et républicains, vous voulez nous jeter sans défense aux griffes du lion populaire ; raisonnons : évidemment le peuple n'est pas aussi malheureux qu'il vous plaît de le dire, et la preuve, c'est que nos exportations ont augmenté de 2 millions pendant le dernier trimestre; abaissez les droits de douane, supprimez les octrois, donnez des droits politiques aux capacités, et tout le monde sera heureux et content. La réforme n'est pas plus difficile que cela.

Il faut être doué de la plus profonde, de la plus inaltérable candeur pour accepter ces raisons : eh ! c'est précisément parce que le mouvement des affaires augmente rapidement, parce que l'industrie se développe sans améliorer le sort des ouvriers, qu'il est urgent de porter remède à un état de choses qui ne peut produire que de mauvais résul-

tats. Cherchons donc à notre tour s'il ne serait pas possible d'amener à composition ce féroce égoïsme qui ne voit dans un ouvrier qu'une machine dont la construction et l'entretien ne coûtent rien, une machine que l'on prend, que l'on quitte, que l'on change à volonté : s'il ne serait pas possible d'établir l'harmonie entre le riche et le pauvre, sans annuler la modeste indépendance de celui-ci, sans porter atteinte aux droits légitimes de la richesse et du talent ; en un mot, de prévenir l'établissement de la féodalité d'argent qui nous menace, et des attentats futurs d'un chartisme qu'elle ne manquerait pas de faire éclore.

Nous dirons d'abord que l'économie politique n'est pas *la science de la production des richesses*, comme la nomme Smith; qu'elle n'est pas seulement non plus *la science de la production et de la distribution des richesses*, selon l'expression de Say. Nous croyons cette belle science appelée à jouer un rôle plus complet, plus généreux que celui qu'on lui a assigné jusqu'ici ; nous la croyons destinée *à diriger la production du bien-être de tous et de chacun*. A cette condition seulement, elle méritera son nom d'économie politique ; car les définitions de Say et de Smith ne peuvent s'appliquer qu'à l'économie industrielle, c'est-à-dire à l'art d'exploiter, avec le plus de profits possible, des entreprises et des usines. Cette science est celle du fabricant, du négociant, du gérant de sociétés commerciales, et non celle du philosophe et de l'homme d'état qui ne se préoccupent et ne peuvent se préoccuper que de l'ensemble du mouvement industriel, et surtout de ses résultats généraux, pour en accélérer ou modifier l'impulsion, laissant aux intéressés les détails, et aux hommes de métier le soin de *spécialiser* les vérités dont ils recommandent l'application.

Or, je vous le demande, est-ce là le rôle qu'attribue aux lecteurs du peuple, l'école anglaise? Si l'on presse la définition qu'elle donne de l'économie politique, n'en sortira-t-il pas la justification pleine et absolue de toutes les misères, de tous les égoïsmes de notre époque. La science de la création de la richesse, n'est-elle pas la mère de l'indus-

trialisme, cette source des fortunes rapides et des grandes catastrophes, cette mère du chartisme et du communisme? N'est-ce pas ce funeste principe qui a fait de notre société un affreux chaos, où chaque individualité s'agite pour son propre compte, s'efforçant de lutter seule contre tous, et de passer sur le corps de tous ceux qu'il rencontre? N'est-ce pas à ce principe qui fait de l'argent le but suprême de la vie, et des moyens d'en amasser, n'importe où, n'importe comment, toute notre science, toute notre sagesse, qu'il faut attribuer la haute considération et l'influence exclusive que nous accordons aux hommes riches et surtout aux marchands d'écus? Et cette considération, cette influence, ne sont-elles pas une prime donnée aux âpres passions des trappeurs de l'industrie? Non, point de réforme possible, point d'amélioration praticable, tant qu'on n'aura pas fait de l'économie politique la *théorie du bien être de tous et de chacun* et qu'on n'aura pas appelé la morale au secours de cette théorie. Le peuple le sait bien, lui, que son instinct trompe rarement; aussi, dans son ignorance, accusant de tous ses maux et la morale religieuse, impuissante à le soulager, et la morale humaine, la loi si l'on aime mieux, qui s'est faite la complice de ses oppresseurs, les a-t-il rejetées l'une et l'autre. Tous les hommes sont frères, dit l'Evangile, tous les hommes sont égaux devant la loi, dit la société; double mensonge répond le peuple, la loi a deux poids et deux mesures; elle nous a tout oté, même le droit de vivre, antérieur à tous les codes, à toutes les religions; puisqu'elle ne reconnaît pas les droits de l'homme au travail; donc la loi est mauvaise, l'organisation sociale déplorable; dans l'intérêt de la majorité il faut les modifier. Or les hommes étant égaux, ont tous les mêmes droits; fondons une société où tout sera commun, même les femmes, car la famille est l'ennemie naturelle de l'égalité Voilà ce qu'ont dit les communistes français, aveugles et ignorants plagiaires de plusieurs sectes de la vieille église catholique, comme Owen, comme St.-Simon et Fourrier.

Le peuple est un terrible logicien, nous l'avons déjà dit.

L'Allemagne elle-même n'a pu, malgré sa censure et ses mœurs patriarchales se soustraire aux envahissements de cet esprit de révolte ; mais il est juste de dire que ces bons et paisibles Germains, ont poussé l'art d'exploiter la classe pauvre, au plus haut degré. Tantôt c'est à l'abri de vieilles coutumes féodales, tantôt à l'ombre de la politique gouvernementale, qu'ils ont établi leurs spéculations ; en Bohême, les industriels ont acheté une espèce de monopole ; en Autriche et en Silésie les maîtres comptent sur les baïonnettes de deux gouvernements, aux yeux desquels un inférieur ne saurait jamais avoir raison, contre son supérieur, un ouvrier contre son maître : aussi le communisme a-t-il fait d'immenses progrès en Allemagne, depuis quelques années ; toutefois il n'a guère de commun que le nom avec le communisme français, dont il sort. Comme celui-ci, il veut le partage des biens matériels, mais par une inconséquence, honorable pour le cœur de ses fondateurs, il reconnaît la famille, seulement il admet le divorce à volonté ; il reconnaît aussi jusqu'à un certain point les droits du tenant.

Quoi qu'il en soit, lorsqu'on voit des doctrines semblables se propager dans toute l'Europe, on ne saurait nier un malaise profond. La société, semblable à un malade, s'inquiète, s'agite ; ces symptômes annoncent évidemment une crise terrible ; qu'en sortira-t-il? Dieu seul peut le savoir. Néanmoins, on peut, sans présomption, dire dès aujourd'hui, que cette crise sera terrible, sanglante, si l'on ne cherche à en prévenir à temps les effets, au moyen de réformes véritables et utiles à tous. Qu'on ne l'oublie pas, notre époque n'est qu'une époque de transition ; nous vivons dans une espèce de provisoire, entre la vieille civilisation et une civilisation nouvelle qui n'est pas encore éclose. Plus prudent que l'ancienne Rome, préparons dès à présent cet avenir, de peur qu'il ne nous surprenne, l'instinct des masses nous indique la route à suivre ; lorsque la vigie criera : terre! terre! il sera trop tard.

FERDINAND CARRON.

IODHAN MORAN

OU

LE COLLIER MONITEUR,

Légende irlandaise.

« Heureux comme un roi », dit un proverbe : et s'il s'applique aux temps modernes, le proverbe a raison, ce qui n'arrive pas toujours à sa nombreuse famille. En effet, quel est pour un monarque le comble de la félicité? C'est, tout le monde en conviendra, de régner selon les lois éternelles de la justice et de la raison. Or, les souverains se trouvent aujourd'hui dans l'heureuse impuissance de manquer à ces règles fondamentales. Je ne parle pas seulement des rois constitutionnels, qui ne sauraient mal faire, ce dont quelques-uns s'autorisent pour ne rien faire du tout, comme Sa Hautesse, le glorieux Abdul-Medjid, qui a doté ses fortunés sujets d'une charte dont ils apprécieront les bienfaits, dès qu'ils seront parvenus à l'épeler. Cela est également vrai des princes absolus, des autocrates, comme les appellent quelques impertinens qui ont souscrit pour les réfugiés polonais. Ces princes peuvent tout, il est vrai : mais ils ne peuvent vouloir et opérer que le bien, environnés comme ils le sont d'hommes aussi vertueux qu'éclairés, qui forment autour du trône une barrière infranchissable pour le vice et pour l'erreur. Ce sont des ministres, des conseillers d'état, des conseillers privés, et d'autres aviseurs sans titre officiel, qui s'intitulent journalistes, et qui seraient parfois d'une grande utilité, s'ils réussissaient à s'entendre.

Ces précieuses garanties, dira-t-on peut-être, n'empêchent pas qu'il n'y ait de temps en temps des troubles, des révolutions et des changements de dynastie. Mais cela ne prouve que l'ingratitude ou l'inintelligence des peuples, qui d'ailleurs commencent à se corriger de ce travers, s'étant enfin aperçus qu'avant ou après c'était toujours, pour eux, à peu près la même chose.

Il n'en était pas ainsi jadis, comme le témoigne l'histoire

véridique et très-peu connue que nous avons tirée des ténèbres les plus opaques de l'antiquité la plus reculée en fait de moyen âge, et que nous allons rapporter aussi succinctement qu'il nous sera possible.

Comme c'est probablement moi qui le premier en aurai gratifié le continent, je me bornerai à dire, avec toute l'impartialité d'un éditeur, qu'à l'authenticité des faits cette narration joint tout l'intérêt du roman le mieux inventé; qu'elle est plus claire que le *Lys dans la vallée* [1], encore plus morale que *les Mémoires du Diable* [2], et presqu'aussi vraisemblable que le *Juif Errant.* Quant au style, on y trouvera du *faire*, du *chic* et de *l'entrain*, si toutefois notre traduction n'altère pas trop les beautés de l'original.

Tout le monde sait que vers l'année 90 de notre ère, le soin d'assurer le bonheur des peuples de la Verte Erin était échu au grand Carbre Cat-can; mais on ne connaît pas aussi généralement les causes de son avènement au pouvoir. Nous allons tâcher de les raconter avec une concision qui ne rappellera pas précisément la manière de Tacite, mais qui, en revanche, ne sera pas non plus celle de M. Michelet.

Vous saurez donc qu'à l'époque où commence cette histoire, l'Irlande, plus que toute autre contrée alors connue, se trouvait dans une situation aussi étrange que déplorable. Au dehors, elle avait les plus mauvais voisins que l'on pût avoir alors : les Romains, campés sur la rive opposée, et qui, déjà maîtres d'une bonne partie de la Bretagne, désiraient avec ferveur de porter aussi les bienfaits de la civilisation dans l'Hibernie, qu'ils en jugeaient digne à cause de ses belles rades et de ses opulentes mines d'étain. Ils étaient confirmés dans ce dessein par un roitelet du Leinster, que son peuple avait assez brusquement congédié, et qui, réfugié parmi les conquérants, espérait, au moyen d'une généreuse intervention, rentrer chez lui à la suite de leurs bagages, et rétablir l'ordre des choses. Il déclarait avoir pour lui tous les légitimistes de l'endroit, et présentait le succès comme im-

[1] De M. De Balzac.

[2] De M. F. Soulié.

manquable. D'ailleurs, ainsi que l'avoue avec une naïveté sublime le grand annaliste latin, Rome, pas plus que le prince de Metternich (*N. B.* l'aveu est de Tacite, mais la similitude nous appartient), Rome n'aimait pas à voir dans son voisinage des peuples libres, vu le mauvais exemple que cela pouvait donner à ses Bretons [1].

Toutefois il paraît qu'Agricola, aussi prudent que brave, jugea la chose intempestive; car on ne donna (toujours à la façon de M. de Metternich) que de vagues et lointaines espérances au monarque dépossédé, dont l'histoire ne parle plus, et qui fut probablement mis à la retraite, à la demi-solde ou en disponibilité, enfin quelque chose comme Don Miguel : car nous affectionnons ces rapprochements, qui reproduisent avec bonheur les *Parallèles* de Plutarque.

L'expédition d'Irlande fut donc indéfiniment ajournée : et même il appert que les Hibernois ne tardèrent pas à prendre l'initiative des hostilités : car un de leurs souverains, allié des Pictes, qui défendaient avec énergie leur indépendance sauvage contre les empressements de la civilisation romaine, fit en leur faveur une puissante diversion. Ayant débarqué avec ses soldats sur les côtes occidentales de la Bretagne, il ravagea le pays, vengea les indigènes en reprenant pour lui et sa troupe ce que leur avaient pris les conquérants étrangers, puis, après cette haute leçon de moralité politique, Krimthan (ainsi s'appelait cet autre Abd-el-Kader) rentra dans son île, chargé de dépouilles sans doute opimes, puisqu'il s'y trouvait entr'autres choses quantité d'or, d'argent et de perles enlevés à un tribun militaire, lequel devait avoir fait, de son temps, de magnifiques razzias parmi les tribus bretonnes : car cette seule partie du butin fut évaluée à trois cents vaches, ce qui était alors le signe représentatif de la valeur métallique.

Rome sembla donc juger que, pour le moment, les limites naturelles de la Bretagne étaient le détroit aujourd'hui désigné sous le nom de canal St-Georges, et non les plaines oc-

[1] *Idque profuturum, si..... velut è conspectu libertas tolleretur.* (TACITE, Vie d'Agricola.)

cidentales et inexplorées de l'Océan Atlantique. Mais provisoirement tranquille de ce côté, l'Hibernie était livrée à des dissentions intestines, d'autant plus fatales qu'elles avaient leur cause dans la rivalité presqu'héréditaire, non seulement des princes, mais des races. A l'élément Milésien, qu'il faut bien accepter comme primitif, sous peine d'être étranglé par le premier patriote irlandais qu'on rencontrera, s'en étaient successivement mêlés ou superposés beaucoup d'autres, apportés, ceux-ci par la colonisation, ceux-là par la conquête. C'étaient des Scots, mourant de faim dans leurs vallées dès qu'il n'y avait plus rien à piller chez le voisin; des Gaëls, dont le mérite n'avait pas été suffisamment apprécié dans leur belle patrie; des Celtibères, grands coureurs d'aventures; des descendants d'anciens navigateurs phéniciens, qui avaient tout inventé en fait de commerce et d'industrie, sauf peut-être les locomotives et les bateaux à vapeur. Au milieu de cette macédoine d'hommes, existait un groupe digne, comme on va le voir, d'une mention particulière. C'étaient les *Fir-Bolgs*. On ne sait pas très-positivement à quelle époque ils étaient venus s'établir en Irlande: mais on croit que ce fut peu après l'arrivée de Partholan, l'un des neveux de Japhet: et comme le débarquement de Partholan eut lieu juste quatre siècles après le déluge, un mercredi 14 de mai, ainsi que l'affirme O'Flaherty, cela constitue pour les Fir-Bolgs une jolie antiquité. Nous en sommes heureux et fier: car ils étaient Belges d'origine, et sont quelquefois désignés par ce nom dans les vieilles chroniques irlandaises. Après diverses tentatives plus ou moins heureuses, ils avaient, par l'entremise de leurs haches et de leurs massues, obtenu de leurs devanciers une certaine portion de territoire, qu'ils commencèrent aussitôt à défricher; car ils étaient experts en agriculture. Ce sol devenu fertile ne tarda pas d'exciter la cupidité des races voisines, qui s'en disputèrent la possession à main armée. On combattit sur leurs terres et à leurs dépens: il y eut des démembrements, des acquisitions, et jusqu'à des réunions, au profit du plus fort: mais toutes ces vicissitudes ne purent anéantir la vivace nationalité des Fir-Bolgs,

qui se montrèrent constamment rebelles à toute fusion, et qui, nominalement métamorphosés tour-à-tour en Scots, en Gaëls, en Cymris ou en Celtibères, continuaient à protester de leur origine distincte en labourant bien, buvant de même, et se soulevant de temps à autre. Les choses se passèrent ainsi jusqu'à la venue de nouveaux voyageurs, arrivés à propos pour tout arranger. C'étaient les Danaëns, partis de la Grèce, et qui, après une tournée d'agrément en Norwège et quelques étapes en Ecosse, avaient fait voile pour l'Hibernie. Ces nouveaux-venus étaient sorciers, et les autochthones ne l'étaient pas : les premiers d'ailleurs possédaient d'irrésistibles talismans, entr'autres un chaudron magique, qui avait peut-être servi à Médée pour rajeunir Eson en lui coupant la gorge, et qui, peut-être aussi, passa depuis aux sorcières de Macbeth : mais ce sont-là, de notre part, de simples conjectures, et nous déclarons n'avoir rien trouvé de pareil dans O'Flaherty. Ils avaient pour chef un certain Nuad surnommé *Main-d'argent*, ce qui pourrait bien n'être qu'un mythe ingénieux, très-propre à expliquer la rapidité de ses triomphes. En effet, les Fir-Bolgs et leurs maîtres furent subjugués, après une bataille qui à la vérité ne dura que trois cent soixante-cinq jours, l'année n'étant pas bissextile. Mais à peine les vainqueurs avaient eu le loisir de s'installer et de faire bouillir leur chaudron, qu'une grande flotte arriva du nord de la péninsule ibérique, et mit à terre, pour prendre part au gâteau, déjà tout écorné, un corps de troupes expéditionnaires. Battus par ces Espagnols, les sorciers disparurent sans laisser de traces, ce qui, vû leur pouvoir magique, se conçoit parfaitement : mais on ne s'explique pas aussi bien comment l'autorité retomba entre les mains de la race milésienne. Quoi qu'il en soit, rien n'étant plus efficace ni mieux écouté que les leçons de l'expérience, et les peuples, comme les individus, ayant l'habitude de refaire les mêmes sottises le plus longtemps possible, le patriciat aborigène se remit à vexer et pressurer les Fir-Bolgs, encore tout haletans de ces mutations incessantes. Ceux-ci, au fond, étaient d'assez bons diables, mais susceptibles d'en devenir de très-mauvais quand on avait l'air de se moquer d'eux. Il en

résulta qu'un jour, tandis que les chefs et les délégués, réunis en assemblée générale, délibéraient touchant quelque mesure favorable à l'amélioration du fisc, une bande de conjurés, le *shillelah* au poing, fit irruption dans la salle des séances. Tout le parlement y passa. Au reste, comme on devait s'y attendre, cet acte d'opposition radicale ne fit qu'empirer la situation des assommeurs. Toutefois, après beaucoup de disputes, de cris et de coups, grand nombre d'anciens Celtes, ou Keltes, s'étant ralliés à eux contre l'oppression commune, on finit par s'entendre, et c'est alors que fut élevé au trône le grand Carbre Cat-can, que nous connaissons tous, et à qui j'avais hâte de revenir.

Ce n'est pas absolument que tout allât pour le mieux sous le règne du nouvel élu ; bien au contraire. Pendant sa durée, qui fut de cinq ans, la fertile Irlande sembla maudite de la Nature. « Il n'y avoit », disent les annalistes, « pas un grain sur l'épi, pas un poisson dans l'eau. Les vaches étaient stériles, et les arbres ne produisaient d'autres fruits que des glands. » C'était la faute du roi, au dire de ceux des anciens fonctionnaires scots qui n'étaient pas encore rentrés en place, et quelques Druides y voyaient le juste châtiment d'une coupable révolution. Le peuple, qui avait grand'faim, eût peut-être fini par le croire, si, heureusement pour le pays et pour lui-même, Carbre Cat-can ne fût mort au bout de la période que nous venons d'indiquer, laissant à son fils Moran des états appauvris et une couronne plus lourde de jour en jour. Cet héritier présomptif était assurément l'un des personnages les plus extraordinaires dont l'histoire, tant ancienne que moderne, ait jamais fait mention. Son premier acte de pouvoir fut d'abdiquer, non par lassitude, comme Charles-Quint, par caprice, comme Amédée, par dégoût, comme Casimir, ou par esprit d'indépendance, comme Christine, mais simplement par affection pour son pays, qu'il voyait aller de mal en pis sous l'administration des Fir-Bolgs, qui, s'étant admirablement comportés tant qu'il ne s'agissait que de se battre, ne se montraient pas aussi forts sur différents points d'une certaine importance. Ce qu'il y a de plus surpre-

nant, c'est qu'il choisit pour le remplacer un prince de la famille détrônée, savoir Feredach, fils de ce Krimthan qui avait eu la gloire de vaincre les Romains. Ce choix rencontra peu d'obstacles, tant la sagesse et le patriotisme de Moran étaient généralement appréciés. La première chose que fit le jeune Feredach en montant sur le trône *de ses pères*, fut de proclamer une amnistie générale, à la suite de laquelle personne ne fut exécuté; la seconde, de nommer Moran chef suprême de la justice. Ce fut une restauration comme on n'en avait pas vu encore et comme on n'en verra probablement jamais, quand même Don Carlos, — ce qui n'est pas non plus très-probable, — devrait un jour s'appeler pour tout de bon *Charles V*. Ce fut pour l'Hibernie une ère de prospérité réelle, et, par conséquent, de tranquillité profonde. Point de flatteurs en haut, point de frondeurs en bas. Feredach fut surnommé *le Juste*, non par ses affidés et ses domestiques, mais par son peuple et son armée : beau titre qui, après une quinzaine de siècles, fut également décerné à Louis XIII, pour prix de la constante impartialité avec laquelle il laissait couper la tête à ses amis comme à ses ennemis. Moran, de son côté, rendait des jugements dont la sagesse est sans exemple, depuis Salomon jusqu'à Sancho Pança. Enfin, l'Ordre et la Liberté, ces deux messagers célestes, si naturellement associés, et qu'on a depuis si bien réussi à brouiller l'un avec l'autre, parcouraient le pays en se tenant par la main.

Mais en ce monde, les meilleures choses finissent, et les meilleurs rois ne sont immortels qu'au figuré. Feredach-le-Juste mourut, laissant pour lui succéder un fils nommé Fiach. La multitude pleura le père, battit des mains à l'avénement du fils; les sages s'affligèrent et attendirent. Le nouveau monarque était un jeune homme comme il y en a beaucoup, ni bon ni méchant, ni intelligent ni stupide, au demeurant, aimant assez à faire ses volontés, ce qui est naturel aux jeunes gens et aux jeunes princes. Toutefois on fondait généralement de grandes espérances sur son règne, car on savait que Moran, qui depuis longtemps n'avait plus guère de procès à juger parmi un peuple de frères, consacrait ses

loisirs à l'éducation de son roi et de son ami. Mais ce Mentor du Télémaque irlandais était fort avancé en âge, et bientôt il sentit qu'il n'avait plus longtemps à vivre. Aux approches de sa dernière heure, il fit appeler le royal élève. « Mon cher enfant », lui dit-il, « je vais rejoindre votre noble et bien-aimé père. Mais avant notre séparation, je veux vous laisser un gage de ma tendre affection, et en même temps un guide dont les avis seront plus sûrs que les miens. Acceptez et portez toujours ce joyau, » ajouta-t-il en tirant de dessous son chevet un collier d'or parsemé de pierres précieuses. « Ce conseiller fidèle vous prémunira contre l'erreur et surtout contre l'injustice, si jamais le fils de Feredach pouvait en ressentir les atteintes. Vous règnez sur un peuple devenu paisible et bon, parce qu'il est heureux. Tâchez de le maintenir dans cet état. » Fiach ne comprenait pas très-bien : mais il avait remarqué que les perles du collier étaient de la plus belle eau, les pierreries étincelantes, et il se le laissa passer autour du cou. L'instant d'après, Moran expira en le bénissant.

Fiach regretta Moran comme tout jeune homme bien élevé regrette son instituteur, c'est-à-dire modérément et décemment. Il lui fit faire des funérailles irréprochables, auxquelles toute la cour assista, en examinant la mine que faisait le roi. Au retour de la cérémonie, une audience lui fut demandée. Le personnage admis était un vieux Milésien, dont le merveilleux savoir-faire lui avait permis de traverser trois ou quatre règnes et autant de révolutions, non seulement sans dommage, mais en gagnant régulièrement quelque chose à chacun de ces changements. Il venait humblement solliciter la charge de Grand-Juge, vacante par la perte douloureuse de l'illustre Moran, qu'on ne pouvait espérer de remplacer jamais. Néanmoins lui, suppliant, pouvait se flatter d'être assez bien avec les différentes opinions, et, s'il était nommé, on ne verrait dans ce choix aucune signification politique qui pût alarmer un parti quelconque : assertion d'autant plus vraie que ce respectable et ingénieux vieillard s'était de longue main ménagé des alliances parmi les Scots, les Celtes, les Ibères

et même les Fir-Bolgs, qu'il invitait souvent à dîner. Le jeune monarque, à qui cela était fort égal, lui octroya sa demande: mais tandis que le Milésien, encore monté d'un cran, se retirait à reculons, Fiach se sentit au cou une pression désagréable. Il voulut relâcher le collier: ce fut en vain. « Diantre », se dit-il, « il paraît que je viens de faire une sottise. » A peine cette pensée, admirable de rectitude et d'une modestie sublime, était-elle conçue et formulée, que le *Iodhan* reprit toute l'élasticité désirable. «A vrai dire,» continua le roi en respirant plus à l'aise, » ce vieux Moran m'a fait là un cadeau assez incommode. Il faudra y prendre garde.»

Quelques semaines, et même quelques mois, s'écoulèrent dans des relations passables entre le monarque et son conseiller portatif. Le premier cédait-il à quelque obsession, se laissait-il aller à quelque caprice nuisible, s'abandonnait-il à une préférence intéressée ou à une antipathie déraisonnable, l'autre l'avertissait par une douce pression, semblable à celle de la main d'un ami sincère qui cherche à vous insinuer quelque vérité pénible, mais utile: celui-là s'obstinait-il, celui-ci renouvelait ses argumentations pressantes avec une énergie qui finissait toujours par triompher des plus fortes répugnances. Les courtisans (car ils avaient reparu depuis la mort de Feredach) se désespéraient de ces fâcheux revirements, et se disaient entr'eux, le plus bas possible, que chez Sa Majesté les premiers mouvements étaient généralement bons, mais qu'elle avait des retours fâcheux, et qu'elle devait être mal conseillée par quelqu'un que l'on ne connaissait pas.

Les choses continuèrent à se passer ainsi durant le reste de l'année. Les familiers du palais remarquèrent bien qu'il y avait par fois au cou royal de singulières marbrures: mais elles furent attribuées à l'excès de travail. Enfin, un matin, deux ministres entrèrent dans le cabinet du monarque: l'un, jeune parvenu remuant et vaniteux, qui, placé à la tête du département de l'extérieur, voulait la guerre pour se désennuyer et pour faire parler de lui; l'autre, vieux financier très-habile à faire fonctionner la pompe foulante et aspirante de l'impôt. Le premier apportait un édit ordonnant la levée de cinquante mille hommes, destinés à la conquête d'une bi-

coque du Munster ; le second, était muni d'ordonnances établissant une taxe dite de *la douzième vache*, à payer par les cinquante mille familles qui auraient fourni au recrutement. Le roi signa : puis aussitôt, se sentant suffoquer, il arracha les pancartes des mains des deux serviteurs ébahis, et en raya brusquement sa signature. Les hommes d'état se retirèrent en s'entre-regardant d'un air profond. Fiach, demeuré seul, n'était guère plus content qu'eux. «Par Lia-Fail »[1], s'écria-t-il avec colère, « il faut en finir une bonne fois. » Là-dessus, il fit venir le joaillier de la cour pour être débarassé de sa malencontreuse cravatte. Mais rien n'y fit : les limes les plus fines et de la meilleure trempe ne réussirent qu'à excorier le cou sans pouvoir détacher la moindre parcelle du maudit talisman. Le roi désespéré ne put s'en taire avec Murphy Fodhla, chevalier de la Branche-Rouge, qu'il affectionnait entre tous, comme étant le premier sujet du royaume dans l'équitation. Celui-ci le consola de son mieux, savoir, à la manière de beaucoup de médecins, en lui analysant sa maladie, et en lui rappelant que ce vieux sournois de Moran passait pour être de race Danaënne, ce qui expliquait sa puissance en l'art de magie. La chose ayant été confiée sous le secret, ne tarda pas à s'ébruiter. Cela produisit un mauvais effet dans le pays. Quelques mécontents, qui n'avaient encore pu réussir à placer avantageusement leur indépendance, crièrent au gouvernement occulte ; d'autres se plaignirent de ce que le pouvoir manquait de spontanéité. On ne saurait décrire les angoisses du monarque, dont la condition était à peu près semblable à celle de George III devant William Pitt, qu'il ne pouvait supporter, et dont il ne pouvait se défaire.

Il y eût cependant un heureux instant de répit pour l'infortuné prince. Le premier jour de l'an était arrivé ; Fiach était assis sur son trône, et, selon l'usage, les députés des divers corps de l'Etat venaient tour-à-tour lui présenter leurs hommages. Vers le milieu de la première harangue, le souverain laissa échapper un bâillement considérable. Cette preuve de jugement et de goût fut récompensée sur l'heure: le *Iodhan*, jusque-là roide et serré comme le col d'un officier

[1] Pierre du Destin.

russe, devint souple et complaisant comme un vrai foulard des Indes. Le résultat était encourageant : aussi, dès l'exorde du deuxième discours, Fiach bâilla-t-il de nouveau, sans pourtant le faire exprès. Cela devenait si visible et si inquiétant, qu'il ne put y avoir ce jour-là que cinq orateurs d'entendus. Ils s'en allèrent mal satisfaits, tant ceux qui avaient parlé que ceux qui avaient dû se taire, en murmurant que le roi n'encourageait pas l'art de la parole : il n'y eut de content que le prince, qui, tout en jouant avec son collier, put chanter à plein gosier un air de chasse, plaisir dont il était privé depuis longtemps.

Les choses continuèrent de marcher, durant quelques mois, d'une manière tolérable. Les institutions fondées par Moran n'étaient pas encore tombées en désuétude, et l'on suivait assez généralement les traditions qu'il avait laissées : car les traditions ont beaucoup de vitalité, même lorsqu'elles sont bonnes. Le peuple était bien un peu vexé, un peu pressuré ; mais il prenait patience, par habitude, par fatigue, un peu aussi par le souvenir de ces jours d'agitation qui, en dernière analyse, ne lui avaient pas rapporté grand'chose : et s'il ne chantait pas aussi gaîment que les Français de Mazarin, il payait tout de même, ce qui est l'essentiel. Au surplus, Fiach n'ayant jamais de volonté dans les grandes choses, et aucun de ses affidés n'ayant la fantaisie ou la force de vouloir pour lui, le pays était parfaitement à l'abri du despotisme. Malheureusement cet état prospère fut changé par l'arrivée d'un Scot dont les historiens ont oublié de faire connaître le nom, mais qu'avec des probabilités suffisantes nous nous croyons autorisé à nommer *Mac*. C'était un homme d'esprit, qui, comme son compatriote Law (nous ne disons pas son contemporain), avait des idées très-larges en matière de finances. Il affirma au souverain qu'avec un système dont il avait soigneusement médité le mécanisme, son royaume pourrait rendre beaucoup plus qu'il n'avait rendu jusqu'alors. Cette opinion, habilement propagée à la cour et parmi les grands fonctionnaires, fut accueillie avec faveur, surtout par quelques belles hibernoises, qui auraient trouvé le roi encore

plus aimable, s'il avait pu donner plus de fêtes et faire plus de cadeaux. On établit donc une contribution qui, pour commencer, fut seulement de quelques vaches additionnelles. Au jour de la promulgation, le collier joua de son mieux. Mais le monarque avait fini par s'y faire, et le cou s'était endurci comme le cœur. Cependant l'irritation devenait générale. Les Milésiens, qui savaient parfaitement l'arithmétique, et en particulier les arrière petits-fils des trafiquans phéniciens, s'indignaient de voir qu'on choisit un étranger pour exploiter le pays, comme s'ils n'avaient pas été là. Les Fir-Bolgs, en jurant et en buvant, faisaient provision de cailloux, et les Celtibères aiguisaient silencieusement leurs coutelas. Bientôt tout le Leinster se trouva divisé entre le parti des *Mac* et celui des *O'*. Ceux-ci étaient les plus nombreux, et leur force s'accrut encore par l'adhésion d'un chef appelé *Mich* ou *Mic*, appartenant à la caste des Bardes ou poètes; caste influente, dont jadis le roi Conquovar avait, comme on dirait aujourd'hui, régularisé la position, et qui constituait un véritable ordre social, à ce point que l'Etat leur assignait des propriétés foncières. Les gens de lettres gâtent tout. Mic et ses collègues répondirent par des hymnes patriotiques aux édits de Mac et de ses partisans: ce qui, puisque l'occasion se présente de faire un peu de linguistique, nous semble donner l'étymologie, aussi vraisemblable qu'ingénieuse, de la pittoresque expression MIC-MAC, naturalisée dans les Gaules. Le Conseil privé s'assembla, et il fut résolu que le séditieux rimeur (car la rime est de très-ancienne date en Irlande) serait appréhendé au corps, enlevé et décapité le plus prosaïquement du monde. Tout cela s'accomplit à la lettre. Mais à l'instant où le barde appuyait sur le billot sa tête pensante, en murmurant un dernier refrain, il arriva qu'à dix lieues de là, les gens du palais entendirent des cris étouffés sortir de l'appartement du roi. Ils y coururent, et trouvèrent le malheureux Fiach roide, immobile, inanimé, portant au cou une empreinte circulaire, noire et profonde. Il ne fallut pas chercher bien loin le régicide. On détacha le fatal Iodhan, qui, ayant accompli son œuvre, se laissa faire sans résistance. Il

fut mis en jugement, condamné, et précipité dans la mer, d'où heureusement on ne l'a jamais repêché. Peut-être se retrouvera-t-il quelque jour dans le ventre d'un turbot, comme l'anneau de Polycrate.

Il n'entre pas dans le cadre de ce récit de raconter ce qui advint après le décès du monarque et la submersion du collier, ni comme quoi les races milésienne, ibérienne, phénicienne, cymrique, scotique, et fir-belge, d'abord réunies par la communauté de haines et d'intérêts, recommencèrent à s'entrebattre pour récupérer le temps perdu. Mais avant de terminer, j'ai une communication à vous faire. Il y a dans le *Magasin des Enfants* (excellent recueil, entre nous, et peut-être aussi propre que certains romans du jour à former, comme on disait autrefois, l'esprit et le cœur de la jeunesse), il y a donc dans ce *Magasin* un prince *Charmant* ou un prince *Chéri*, doté d'une bague qui le pique jusqu'au sang chaque fois qu'il n'est pas sage. Si je vous avais dit cela dès le début, vous auriez peut-être mieux aimé relire ce petit roman que de lire ma narration: ce qui n'eût pas fait mon compte. D'ailleurs, il ne faut pas que l'on se laisse abuser par l'apparente analogie du sujet. J'écris pour les esprits *sérieux*, si nombreux de nos jours, et non pour les demoiselles de dix ans; j'écris, non un conte bleu, mais de l'histoire politique, où vous pouvez au reste trouver un *mythe* profond et admirable, si vous avez du goût pour les mythes. Enfin, ce n'est pas dans quelque fantaisie de nourrice ou de grand'tante que j'ai cherché mes autorités, comme a pu le faire Mad. Leprince de Beaumont: j'ai puisé à des sources plus abondantes et plus respectables. Les O'Connor, les O'Driscol, les O'Reilly, les O'Flaherty, les O'Brien, les O'Halloran; les Mac-Dougal, les Mac-Geoghegan et d'autres Macs; enfin Campbell, Vallancey, Moore, Turner, Pinkerton et Pritchard, qu'il ne faut pas confondre avec celui de Taïti. On voit donc que la différence entre *Mademoiselle Bonne* et moi est entièrement à mon avantage. Cela soit dit sans préjudice des contes, qui, à l'avis de Ch. Nodier, ce conteur profond, sont une des meilleures choses de ce monde: j'ajouterai même, — et une des plus vraies.

PROCOPE Z.

LE DENIER DE LA VEUVE.

NOUVELLE.

I.

La France qui luttait à l'intérieur contre les factions royalistes, tandis qu'elle combattait à l'extérieur les ennemis de sa souveraineté populaire ; qui décimait ses enfants sur l'échafaud, tandis que ses défenseurs lui élevaient, de leurs corps mutilés, un horrible rempart que l'étranger s'efforçait vainement de franchir, la France, bouleversée au dedans, presque vaincue au dehors, appelait de tous côtés ses républicains aux frontières. A ce cri puissant de la patrie en danger, une vaillante jeunesse, bruyante fourmilière de soldats, se leva en masse, et se précipita vers les lieux où une gloire immense l'attendait.

Dans une petite ville du département du Nord, dévastée, ruinée par les troubles civils, vivait, à cette époque, une famille que la hache révolutionnaire avait réduite à trois membres : une mère, son fils et sa fille.

Jean Durand, ainsi se nommait le fils de la veuve, était un garçon de dix-huit à vingt ans, petit de taille, frêle de formes, mais énergique du regard, du geste et de la parole. Sa sœur, qui avait nom Marguerite, était une pâle jeune fille, une pauvre fleur couchée à l'ombre du malheur, belle encore malgré les traces profondes de la douleur, de la misère, qui avaient sillonné si prématurément son doux visage. La pauvre veuve avait les traits si amaigris, le front si sombre, le corps si affaissé, il y avait tant d'accablement dans toute sa personne, tant de désespoir et d'effroi dans les regards qu'elle jetait sur ses enfants, qu'en vérité il était facile de s'apercevoir que le sanglant tribunal avait siégé pour sa famille.

L'appel fait au peuple par la Convention nationale avait été reçu dans la petite ville aux acclamations de quelques forcenés qui mêlaient leurs cris au bruit des tambours, mais avec un morne silence par les mères et les épouses. Chacun de ces cris de mort, chacun de ces longs roulements de tambour portait dans le cœur des pauvres femmes une terreur nouvelle pour les leurs, une haine nouvelle contre cette révolution qui

s'accomplissait, grande et terrible, et s'avançait, la tête d'un roi à la main, le cadavre de la noblesse sous les pieds!

Après s'être longtemps agitée dans la rue qu'habitait la veuve Durand, cette affreuse populace s'éloigna en poursuivant de ses hurlements et de ses menaces ceux qui, refroidis par le souvenir de leurs amis, de leurs enfants morts, prenaient une part moins active aux mouvements populaires.

— Dieu soit loué! s'écria la veuve, en serrant son fils contre son sein desséché, et pleurant abondamment; Dieu soit loué! les cruels ne vont pas encore m'enlever mon enfant! Ah! lorsqu'ils ont passé devant cette maison, combien j'ai tremblé pour toi, mon fils! Mais non, je puis me rassurer, tu es trop jeune et trop frêle encore pour être livré à la boucherie révolutionnaire!

— Mère, tranquillisez-vous, je vous en prie, dit Jean, se dégageant doucement des bras de la veuve, ne craignez rien pour ma vie, je saurai me la conserver : elle n'est point au service des assassins de mon père, de mon oncle, de mon pauvre frère qu'ils ont tué à vingt-quatre ans! Elle n'est point au service des hommes sans pitié, qui vous ont lâchement dépouillée de vos biens, et vous ont forcée à vous nourrir du travail de vos mains, vous, naguères riche et respectée!... Et tout cela, pourquoi? parce que mon père, homme honnête et sensé, a osé blâmer ceux qui ont condamné le roi! Entre ces hommes et moi il y a l'échafaud où fume encore le sang de généreux martyrs!.. Le bourreau pourra continuer sur moi son œuvre commencée, car je ne suivrai pas aux armées tous ces courageux jeunes gens qui s'arment pour la défense de leurs foyers, pour la liberté de leur patrie : je n'ai plus de foyers, je n'ai plus de patrie!... »

En prononçant ces dernières paroles, Jean, dont la voix avait été ferme jusqu'alors, faiblit tout-à-coup à cette amère pensée du proscrit, et baissa son front, si altier il n'y avait qu'un instant, pour dérober à la veuve désolée la vue des pleurs qui roulaient sur sa joue amaigrie.

Marguerite, accroupie auprès de sa mère sur une sorte de marche-pied, dans une immobilité glaciale, se redressa vivement aux derniers mots de son frère. Ses traits s'étaient ranimés, ses yeux brillaient d'un éclat nouveau :

— Plus de foyers! s'écria-t-elle avec angoisse. Oui, cela est vrai, puisque demain, faute de quelque argent, nous serons forcés d'abandonner cet asile, et que pas une main amie ne sera tendue vers nous pour nous venir en aide : mais la patrie! tu ne peux la renier, tu ne peux lui refuser tout ce que tu possèdes de force et de courage pour la défendre. Fût-elle plus ingrate, plus coupable mille fois, tu n'as pas le

droit de l'abandonner, de la maudire !... il n'appartient pas à l'enfant de juger sa mère!... Tous pourraient, comme toi, élever leurs voix et nommer un parent, un ami, victime des discordes qui dévastent le pays; eh bien, mon frère, si tous, maudissant la République, disaient comme toi: je n'ai plus de patrie! que deviendrait la terre maternelle? que deviendrait la France?

Jean, ayant écouté froidement sa sœur, lui prit les mains, et dit en souriant tristement :

— Je te pardonne ton enthousiasme, car je sais à quelle source tu le puises. Tu as entendu bien des déclamations emphatiques sur l'amour de la patrie, mais tu as oublié, en les écoutant, qu'elles étaient faites par ceux-là même qui l'anéantissent au nom de la liberté, qui tuent et ruinent au nom de l'égalité! Un jeune homme appartenant à une famille riche et honorée autrefois, s'efforce aujourd'hui de faire oublier son origine en se couvrant d'un bonnet rouge et en s'appelant d'un nom romain. Il s'est rendu à Paris pour voir tomber la tête d'un roi, et pour faire sa cour à la populace en lui apportant les détails de cet horrible drame. Il s'est toujours trouvé à la tête des émeutiers; aussi, la récompense ne s'est-elle pas fait attendre : il vient d'être revêtu du commandement d'un bataillon de volontaires....

— Et il part demain, interrompit la jeune fille fièrement, et il défendra son pays en combattant bravement ses ennemis.

— Oh ! ne prends pas tant de peine pour me persuader que tu l'aimes : je le savais.

—Et bien, reprit Marguerite, puisque tu es si bien instruit de notre amour, apprends aussi que c'est à lui que ma mère et toi vous devez la vie. Sans le dévouement de celui que tu accuses, la prison, l'échafaud peut-être, nous aurait reçus tous trois. Crois-tu donc que le peuple ignore tes sentiments? crois-tu qu'il ne s'aperçoive pas de ton absence, de ton isolement au milieu du mouvement général? Et ne sais-tu pas que lorsqu'une famille a été désignée par sa vengeance, il est impitoyable jusqu'à sa complète destruction?

Mais Jean n'écoutait plus sa sœur. De tout ce qu'elle venait de dire, une seule phrase l'avait frappé : il devait à un sans-culotte d'être libre, d'être vivant encore! Cet homme qu'il aurait voulu pouvoir haïr de toute la haine qu'il portait à la révolution, il était son obligé!

La nuit était venue ; tout paraissait tranquille dans la petite ville. La veuve et ses enfants se disposaient à réunir les quelques hardes qui leur restaient encore, car le lendemain ils devaient quitter cette maison si modeste dont ils ne pouvaient cependant payer le loyer. Tout-à-coup le marteau de la porte retomba légèrement sur son bo de fer. Tous les

trois ils tressaillirent; Marguerite éleva la voix : — Qui est là ? demanda-t-elle. — Ouvrez vite, c'est un ami, répondit une voix, sans doute bien connue de la jeune fille, car la porte s'ouvrit aussitôt.

Un jeune homme d'un aspect bizarre entra chez la veuve. Il était d'une stature moyenne; son cou épais, ses larges épaules et sa taille bien prise dénotaient une grande vigueur corporelle : sa tête, de proportions un peu exagérées, était cependant bien assise sur ce buste vigoureux. Ses yeux vert de mer, petits et spirituels, brillaient comme des émeraudes, mais cet éclat avait quelque chose de fébrile et d'exalté qui déplaisait tout d'abord. L'ensemble de sa personne n'aurait pas été privé d'une certaine distinction, sans le costume étrange dont il s'était affublé. Ses beaux cheveux bruns étaient emprisonnés dans un bonnet phrygien en laine rouge. Il n'avait ni habit ni gilet, et les manches de sa chemise de couleurs variées étaient relevées et arrêtées en rouleau au dessus de l'avant-bras, laissant voir à découvert les piques et les haches en sautoir tatouées sur ses bras. La ceinture de sa culotte, fortement serrée, se maintenait sur ses hanches saillantes sans le secours de bretelles. Ses jambes étaient nues, et des souliers en veau d'Orléans, noués comme des sandales romaines au dessus de la cheville, enveloppaient ses pieds, dont la petitesse trahissait, malgré tant de soins, une extraction meilleure. Au premier aspect, on reconnaissait, dans ce jeune homme, un *ci-devant* qui s'efforçait, en portant à l'exagération le costume populaire de la terreur, de faire oublier qu'il n'était pas né dans ces rangs parmi lesquels il aimait tant à se confondre. Mais le peuple est naturellement soupçonneux, méfiant, comme tous ceux qui ont été souvent trompés, et le nouveau sans-culotte n'était pas sans crainte; car il avait sans cesse présent à l'esprit le sort de l'infortuné roi qui s'était montré à son peuple, au balcon des Tuileries, coiffé du bonnet de la liberté; et celui de ce prince, dont le nom, le plus noble de France, remplacé par celui d'*Égalité*, n'avait pu lui servir de sauve-garde devant l'esprit soupçonneux de Robespierre.

A peine Jean Durand l'eût-il aperçu qu'il alla se placer devant lui, et le regarda fixement :—Que nous veut monsieur de Melval ? demanda-t-il.

Celui-ci voila à demi ses vertes prunelles en baissant les paupières, réfléchit un instant, et dit ensuite, avec beaucoup de douceur, en se tournant vers la veuve :

— Je viens vous sauver pour la dixième fois.

— Grand Dieu? s'écria madame Durand, quel est donc le nouveau malheur qui nous menace ?

— Ce n'est pas l'heure de se désoler, reprit vivement Melval, c'est l'heure de prendre une résolution ferme, courageuse; il y a longtemps

que ma popularité vous protège, mais aujourd'hui toute mon influence devient impuissante, et demain, si vous ne prenez une décision cette nuit, je vous l'avoue à regret, un mandat d'arrestation sera délivré contre vous. L'accusation de royalisme portée contre votre famille n'est pas tombée avec les têtes de ceux qui vous furent si chers. La retraite profonde dans laquelle vous vivez, votre non participation aux événements qui agitent la France, quelques imprudentes paroles de Jean, et son refus de paraître dans nos réunions, sont des motifs plus que suffisants pour justifier votre arrestation, et vous savez que, sous ce régime de terreur, une arrestation peut être considérée comme une condamnation : il est donc important de l'éviter.

— Et que faire? demanda la veuve au comble de l'épouvante.

— Dessiner votre position franchement et nettement, dit Melval : puis prenant Marguerite par la main et se plaçant avec elle devant sa mère : J'aime votre fille, madame, continua-t-il, je l'aime pour son noble caractère et sa beauté, vous n'en pouvez douter, puisque vous êtes privée de vos biens; donnez votre consentement à notre union, et demain je la nommerai ma femme devant tous.

Madame Durand pleurait abondamment.

— Que ma fille en décide, murmura-t-elle à travers ses larmes, je ne saurais m'opposer à son bonheur.

A peine ces paroles furent-elles dites que Marguerite se trouva dans les bras de son amant.

— Mais ce n'est pas encore assez, reprit Melval, pour appaiser la haine soupçonneuse des sans-culottes : il faut que votre fils consente à me suivre aux frontières.

Jean fit un geste énergique et voulut parler, mais le jeune homme ne lui en laissa pas le temps :

— Je sais parfaitement, lui dit-il, que telle n'est pas votre volonté; aussi la proposition que je viens vous faire n'a-t-elle pour but que de sauver les apparences. Vous ferez partie du bataillon dont je prends demain le commandement, vous m'accompagnerez à l'armée, et une fois hors de France, vous prendrez le chemin qu'il vous plaira : à la première affaire, j'inscrirai votre nom parmi les noms des braves qui auront versé leur sang pour leur pays; de cette manière, votre mère, ni votre sœur ne seront point inquiétées, et votre nom ne figurera pas à côté de ceux des traîtres ou des lâches.

La plus vive joie remplaça l'effroi dans cette malheureuse famille. Madame Durand inondait de larmes les mains de Melval qu'elle appelait son sauveur; Jean l'avait remercié dans une muette étreinte, et la douce Marguerite, dont le visage avait repris en quelques instants tout l'éclat

que le malheur lui avait enlevé, fixait sur son fiancé ses grands yeux rayonnants.

— Oh! que j'avais bien jugé ce noble cœur, dit-elle, et qu'il m'a bien guidée l'irrésistible instinct qui me disait : Tu peux l'aimer sans crainte.

Melval se tourna vers Jean, auquel il dit en souriant légèrement :

— Vous ne m'aviez pas jugé aussi favorablement, mon cher Durand; mais je ne vous en ai pas voulu pour cela; c'est le défaut général aujourd'hui; tous ceux qui ne pensent et n'agissent pas comme nous sont des traîtres : convenez-en, c'est la plus fausse des sentences. Vous, par exemple, vous ne m'estimiez pas, parce que j'ai franchement embrassé la cause de la révolution, et que vous avez pensé que c'était une chose impossible à un homme qui avait porté l'épée à la cour de Louis XVI ; donc, à vos yeux, j'étais un traître. Vous vous êtes tenu à l'écart, vous avez fui, quelquefois même blâmé les désordres populaires; votre famille, entachée de royalisme, a été ruinée et décimée : donc, aux yeux du peuple, vous êtes un traître. Eh bien, je l'affirmerais sur l'honneur, nous sommes francs et sincères l'un et l'autre; et je vous le dis en vérité, quelque bizarre que puisse vous paraître ma conduite, au milieu des événements qui nous pressent de toutes parts, j'agis par opinion, par conviction. De grandes erreurs, de grands crimes se commettent, je l'avoue; mais du choc terrible de la liberté contre le despotisme, jaillira une flamme immense, phare indestructible destiné à guider une société nouvelle dans le port du salut. Avez-vous donc supposé, mon ami, que des révolutions pouvaient s'accomplir ainsi sans troubles, sans discordes?... élève-t-on des monuments sans pierres ni ciment? Nos pierres, à nous, ce sont les têtes des hommes qui veulent livrer lâchement le pays à l'étranger, notre ciment c'est du sang!... Épouvantable édifice, j'en conviens, mais que le plus fort devait inévitablement élever; le peuple l'emporte, c'est un temple à la liberté; s'il avait succombé, le parti vainqueur en aurait fait un palais à la tyrannie! Ainsi, vous le voyez, entre le point de départ et le but il y a des obstacles terribles, puissants, mais inévitables; les abattre c'est marcher vers la liberté, y renoncer c'est rentrer dans l'esclavage!

— De tout ce que je viens d'entendre, dit Jean ému et surpris, une chose m'étonne; c'est qu'un semblable langage sorte de votre bouche. La révolution vous a enlevé vos titres et vos privilèges, et vous parlez comme les plus ardents révolutionnaires. Ne puis-je croire qu'il y a quelque exagération dans votre enthousiasme? que peut-être vous vous trouvez aujourd'hui emporté beaucoup plus loin que vous ne l'avez désiré ni prévu, et que vous vous êtes trop avancé pour revenir sur vos pas? Ne faites-vous pas un peu comme l'écuyer qui, montant un cheval ombrageux et rétif, le gouverne mal en craignant de lui faire sentir trop vivement les rênes?

— Écartez, une pareille idée, reprit vivement Melval, ce serait me juger fort mal. Si je me trouvais emporté trop loin, comme vous le supposez, l'émigration ne me resterait-elle pas? Souvenez-vous donc que j'ai fait partie de ces assemblées fameuses où la noblesse, renonçant d'elle-même, spontanément, à tous ses privilèges, à toutes ses prérogatives, proclamait si chaleureusement les invariables principes de l'égalité. Les premiers moments d'enthousiasme passés, le plus grand nombre en eut regret, et songea à la réaction; mais il était trop tard : le tiers-état avait compris son pouvoir; c'était au tour du peuple à régner. Lorsque je fis cette renonciation publique à mes droits de gentilhomme, je le fis par conviction et avec la résolution de ne point chercher à revenir vers un ordre de choses désormais impossible. Je me séparai des réactionnaires et suivis sans hésiter la route nouvellement tracée.

— En récompense on vous laisse paisiblement jouir de votre fortune, vous n'avez perdu que vos titres. Ne craignez-vous pas qu'au milieu de la misère générale on ne remarque enfin votre aisance et que l'on ne vous en fasse un crime?

— Je dissipe en libéralités de toute espèce plus des deux tiers de mes revenus, je dois donc être sans crainte de ce côté.

— Puissiez-vous n'être pas troublé dans cette sécurité! dit Jean, et il garda le silence.

Melval se tourna vers la veuve et sa fille :

— A demain, chère Marguerite, dit-il, en jetant un doux regard sur la jeune fille; sous le règne de la vérité et de la raison, les formalités à remplir pour le mariage ne sont ni longues ni difficiles, et dans quelques heures vous serez ma femme. Puis il ajouta avec un soupir : Voici la première fois que je regrette la perte de mes titres, car il m'eut été bien doux de pouvoir vous nommer baronne de Melval.

— Ah! vous aurez beau faire, dit Marguerite avec une adorable expression de flatterie; sous les vêtements de sans-culotte, vous conserverez toujours le velours et le satin du gentilhomme.

— Gardez-vous bien de dire cela ailleurs qu'ici, jolie flatteuse; le peuple exècre par dessus tout ce qui rappelle les *ci-devant*.—Mais voici l'heure du repos, je vous laisse.— Mon cher Jean, n'oubliez pas de faire ce soir vos préparatifs de départ : l'ordre est formel, nous rejoignons demain la division de Valenciennes.

Melval salua la veuve, serra la main de Jean, et ayant jeté un dernier regard amoureux sur Marguerite, il se retira.

Lorsqu'ils furent seuls, madame Durand sortit de l'une de ses poches un morceau de papier qu'elle déploya gravement, et duquel elle retira deux petits écus de trois livres. Elle en prit un qu'elle mit dans la main

de son fils, en lui disant : — Voici la moitié de ce que je possède, mon enfant, je te le donne ; puisse le denier de la veuve se multiplier dans tes mains actives !

Jean se jeta dans les bras de sa mère et voulut, mais en vain, lui faire reprendre la pièce d'argent :

— Eh bien ! s'écria-t-il alors, je la garde, ma mère, et je le jure sur la mémoire de mon pauvre père qui m'entend dans les cieux : je souffrirai la faim et la soif, la chaleur et le froid, mais je ne me séparerai jamais du denier de la veuve ; il sera mon talisman, et je le porterai toujours là ! ajouta-t-il en désignant son cœur.

Et, en effet, l'écu fut renfermé dans une espèce de sachet en serge et suspendu, sous les vêtements, au cou du jeune homme.

II.

Le trône de Napoléon venait d'être renversé pour la deuxième fois. Les plaines de Waterloo, jonchées de morts et de mourants, attestaient la sanglante agonie de ce grand corps que l'on nommait l'Empire, géant dont le rôle n'avait pas duré moins de trois jours ! Trois jours d'une lutte acharnée, épouvantable,... lutte d'extermination où l'on achevait par le fer ceux que le feu n'avait pas entièrement détruits ! où les vainqueurs, épuisés, mutilés, n'eurent pas même la force de chanter leur victoire !

Le 18 juin, vers le soir, une berline de voyage, emportée au galop de quatre chevaux de poste, sortit de Bruxelles par la porte d'Anderlecht et se trouva arrêtée au milieu du faubourg par une ambulance qui parcourait toutes les routes voisines de la ville pour recueillir les blessés qui s'étaient égarés en fuyant le champ de bataille, abandonné aux vainqueurs.

Un homme seul occupait cette berline. Il était petit, sec, maigre, brun de visage, et paraissait âgé d'une quarantaine d'années. Une très-petite étoile suspendue à un ruban rouge ressortait avec éclat sur le revers gauche de son habit noir. Toute sa mise était sévère sans manquer d'une certaine recherche élégante qu'il eut été impossible de ne pas lui pardonner, tant une haute opulence se révélait dans tout ce qui l'entourait.

Un vif mouvement d'impatience lui échappa lorsqu'il s'aperçut que sa voiture était arrêtée ; pour s'assurer des causes de cet obstacle, il mit la tête à la portière et demanda au postillon ce que signifiait ce retard.

— Que votre excellence daigne m'excuser, répondit celui-ci, mais il n'y a pas de ma faute ; l'ambulance que voilà amène un si grand nombre de blessés que la route en est obstruée.

A peine eût-il vu de quoi il s'agissait que le petit homme sec rentra la

tête dans sa berline, où il prit, dans une cassette placée en face de lui, une bourse remplie d'or et reparut aussitôt à la portière, en demandant de toutes ses forces le commandant de l'ambulance.

Les oisifs qui s'étaient groupés autour de la voiture s'empressèrent de se mettre en mouvement pour satisfaire à la demande du riche voyageur, car c'est une chose digne de remarque que la singulière docilité de tant de gens envers tout personnage qui attèle de quatre chevaux sa berline de voyage.

Quelques instants après, un officier dont les vêtements étaient souillés de sang et de poussière, le bras en écharpe et le front entouré d'un bandeau sanglant, parut devant le voyageur de la berline, auquel il s'adressa ainsi :

— Le commandant de l'ambulance vient d'être mandé à quelques pas d'ici, monsieur, et je vous prie de vouloir bien l'attendre un moment, il ne saurait tarder à revenir.

— Ce n'est pas au commandant personnellement que je désirais parler, monsieur ; la vue de ces nombreux blessés m'afflige, et je voudrais, selon mon pouvoir, leur venir en aide, je ne le puis autrement qu'en vous priant de leur distribuer ceci, ajouta le voyageur, en remettant sa bourse à l'officier ; s'ils guérissent de leurs blessures, ils pourront du moins, à l'aide de cet argent, regagner les foyers où leurs mères les attendent depuis longtemps, peut-être ! Voilà ce que j'avais à dire au commandant de cette ambulance, monsieur, et je vous prie de me servir d'interprête auprès de lui, car j'ai hâte de poursuivre mon voyage.

— Votre confiance m'honore infiniment, monsieur, mais je ne puis accepter un dépôt de cette importance, en vous laissant ignorer le nom de l'homme auquel vous voulez bien le confier. Je me nomme le colonel de Melval.

— Melval ! s'écria le petit homme, en ouvrant lui-même la portière de sa voiture et se précipitant dans les bras de l'officier ; Melval, ne me reconnaissez-vous pas ?

Celui-ci, au comble de la surprise, fixa un moment ses yeux étonnés sur le voyageur.

— En effet, murmura-t-il, ces traits, cette voix, oui, c'est lui !.... Durand !

Il n'en put dire davantage, et tint pendant longtemps son beau-frère étroitement embrassé.

Le commandant de l'ambulance ne tarda pas à se présenter devant Durand qui s'empressa de lui répéter ce qu'il avait dit à Melval, après quoi il remonta avec celui-ci dans sa voiture qui rentra dans Bruxelles.

— Et ma mère? demanda Durand aussitôt.

— Elle est vieille et infirme, mais elle vit, vous pourrez l'embrasser encore, ainsi que ma bonne Marguerite qui ne s'en est pas séparée un instant.

— Où sont-elles?

— A Paris, où elles vous pleurent depuis tant d'années, et où, à cette heure peut-être, elles ajoutent quelques regrets pour moi à ceux que leur inspirait votre perte.

— Comment mes lettres ne leur sont donc jamais parvenues?

— Jamais.

— Voilà donc l'explication de ce silence qui me désespérait et que je ne pouvais comprendre! Je me suis souvent informé du sort des navires qui devaient apporter de mes nouvelles en France, et toujours sans résultat. Comme la guerre avec l'Angleterre n'a pour ainsi dire pas eu d'interruption, ces navires auront été pris par les Anglais. — Mais dans quel état je vous revois! couvert de cicatrices, de blessures! Mon cher Melval, cette humeur belliqueuse qui tourmentait le cœur du jeune homme n'a-t-elle donc pas abandonné l'esprit de l'homme mûr? Cependant, si je ne me trompe, vos idées ont subi une grande modification : vous combattiez pour la liberté, et je vous retrouve combattant pour le maintien du despotisme!

— Mon opinion n'est point changée; la meilleure preuve que je puisse vous en donner, c'est mon manque d'avancement. J'étais colonel sous le Consulat, je suis encore colonel aujourd'hui. Je serais maréchal de France, si je n'étais républicain.

— Pourquoi ne pas renoncer au service militaire alors?

— Pourquoi, mon ami? Demandez-moi pourquoi l'amant, trompé par sa maîtresse, n'a pas le courage de se séparer de la perfide; pourquoi l'enfant, maltraité par une marâtre, oublie ses mauvais procédés et l'aime encore; je vous répondrai que ce sont des secrets que la nature n'a pas daigné me confier. J'ai d'abord aimé la guerre, parce que je l'ai faite en défendant mon pays, ensuite pour ses dangers, et puis enfin parce qu'elle était devenue nécessaire à mon existence, sans doute, car, en vérité, je ne saurais vous en donner une autre explication. Je prêtai les mains au 18 brumaire, parce que réellement ce Directoire était une espèce de gouvernement insupportable. Je reconnus encore Bonaparte comme consul à vie : il était digne d'être le chef d'une république qui lui devait la gloire de ses armes. Mais lorsqu'il lui prit fantaisie de jouer avec un sceptre et une couronne, je vous avoue que je me révoltai; oui, je refusai de signer cette liste, déjà couverte de tant de noms illustres, parce que je me battais depuis dix ans pour la république et que j'avais

juré haine aux tyrans! Je ne pouvais refuser de reconnaître l'Empereur sans donner en même temps ma démission : c'est aussi ce que je fis; mais soit caprice, soit espoir de me ramener à d'autres sentiments, l'Empereur me rappela à l'armée quelques jours avant la bataille d'Austerlitz, où, par une attention toute particulière, il me rendit le commandement de mon ancien régiment. Je vous le demande, mon ami, sous peine de lâcheté, pouvais-je refuser de combattre? Le chef ne s'était donc trompé que sur un point : celui de mes opinions. Vainement il me décora de cette croix, signe de l'honneur, alors envié par tant de braves; vainement les hautes dignités militaires me furent confidentiellement proposées : je résistai; mais, avec la force de repousser ces brillantes récompenses, j'eus la faiblesse de rester à l'armée! Et jusqu'à ce jour, où vous me revoyez dans un si déplorable état, je n'ai pas manqué une bataille rangée, pas un siége, pas un combat! Ce qu'il y a de contradictoire entre mes actions et mes idées, je n'essaierai pas de vous l'expliquer; qu'il vous suffise de savoir que ce n'est pas le chef qui nous commandait que j'ai servi, mais mon pays que j'ai voulu protéger de *toutes* mes forces contre l'invasion étrangère; j'aimais mieux voir Napoléon sur le trône des Bourbons, que les Cosaques et les Anglais à Paris. Entre deux despotismes, j'ai choisi le moins humiliant, parce que du moins il était glorieux. Voici le colosse abattu maintenant, et la terre maternelle envahie par les barbares! Tant d'efforts du génie, tant de sublimes combinaisons, tant de sang versé, tout cela n'a fait que retarder une chute inévitable et augmenter la fureur de nos éternels ennemis. Que vont-ils faire de la France aujourd'hui? La belle proie à se partager! Anglais, Prussiens, Autrichiens et Russes, tous sont conviés à la curée! Vont-ils la démembrer et rentrer chez eux, traînant à leur suite quelque riche lambeau du géant terrassé? Lui donneront-ils quelque Bourbon pour y faire revivre des institutions que la guerre a sapées depuis vingt-cinq ans? Oh! noble France, sommes-nous condamnés à te voir rayer de la liste des grandes nations?

Le colonel se tut et tomba dans un sombre accablement.

— Je partage vos regrets sur le sort qui menace notre patrie vaincue, dit Durand avec douceur, et je ne voudrais pas les irriter encore en vous faisant un reproche que vous méritez cependant.

— Un reproche, demanda Melval surpris; et lequel?

— Et quoi! l'amour de la patrie a-t-il absorbé chez vous tous les autres sentiments? n'a-t-il donc pas laissé de place dans votre cœur pour les saintes affections de la famille? Vous avez une femme et cette femme est ma sœur, vous avez des enfants peut-être, et ces enfants sont mes neveux, mes nièces, et d'eux pas un mot!

Melval sembla se réveiller, et ce fut avec une expression plus étonnée encore que triste, qu'il répondit à Durand :

— En effet, j'oubliais combien ces détails devaient vous intéresser, pardonnez-moi, mon ami ; après de semblables secousses, il est bien permis de n'avoir plus les idées bien nettes. Le malheur général m'a fait oublier un instant mes malheurs particuliers.

— Vos malheurs particuliers? interrompit vivement Durand, quels sont-ils? Ma mère, ma sœur vivent?

— Oui, mais des quatre enfants que m'a donnés ma bonne Marguerite, un seul me reste. Par un fatal privilége du hasard, je suis sorti vivant des plus sanglantes mêlées, tandis que la mort pénétrant sous mon toit paisible m'enlevait successivement ceux qui seuls me faisaient aimer la vie! Il me reste un fils, âgé de dix ans.

— C'est l'âge auquel les enfants sont bons à manier ; leur esprit s'ouvre alors avec facilité aux principes que l'on veut y faire germer. Malheur à eux si ces principes sont mauvais! J'espère, mon cher Melval, que vous voudrez bien me confier mon neveu ; je n'en ferai pas un homme de guerre, un amant fanatique de la liberté, nom sous lequel on désigne trop souvent la licence ; mais j'en ferai un honorable et riche capitaliste, un homme qui pourra remuer l'or des pieds et des mains, et qui, s'il tient de sa famille, le cœur comme le nom, pourra, je vous l'assure, faire bien des heureux.

— Je m'aperçois, dit Melval, que votre position aussi est bien changée, car vous voilà dans l'équipage d'un enfant gâté de la fortune. Comment avez-vous fait?

— Je vous raconterai tout cela plus tard. Bien que je n'aie à vous parler ni de batailles, ni de luttes politiques, mon histoire est fort longue, car c'est aussi une conquête difficile et périlleuse que celle de la fortune.

— Cependant ce signe honorable qui brille sur votre poitrine....

— Ne parlons pas de cela maintenant, reprit le fils de la veuve avec tristesse, car la circonstance qui me valut cette distinction, je ne puis me la rappeler sans regrets : c'est un jour de sang qui s'est fait place aussi parmi mes jours calmes et heureux ; c'est un nuage orageux qui a voilé pendant une heure le plus doux soleil du printemps.

— Je vous entends, reprit le colonel en saisissant dans ses mains larges et vigoureuses la main sèche et pâle de son beau-frère ; je vous entends, vous avez eu votre jour de combat! oh! je ne m'en étonne pas. Je savais bien que le courage se réfugiait parfois sous une froide enveloppe, et que sans l'œuvre des bourreaux l'ivresse du soldat aurait remplacé les désirs du capitaliste dans le cœur du frère de Marguerite!

Et Melval porta avec enthousiasme sa main contre la poitrine de Durand, qui garda le silence.

Ils rentrèrent dans l'hôtel que la berline avait quitté il y avait une heure à peine, et les blessures de Melval ayant été pansées par un habile médecin qui lui prescrivit le repos comme remède principal, on laissa le blessé s'endormir rêvant bataille et défaite.

— Vous me demandiez hier le récit de ce qui m'est arrivé depuis notre séparation, dit Durand le lendemain matin, trouvant son beau-frère mieux en état de l'entendre que la veille ; j'ai rassemblé tous mes souvenirs à cet effet et, si vous le désirez, je vous le ferai maintenant ; cela distraira peut-être l'ennui de votre solitude et de votre inaction forcée.

— C'est ce que je désire vivement, répondit Melval, hâtez-vous de satisfaire ma curiosité ; je vous écoute, mon ami.

— Lorsque je me séparai de vous à Valenciennes, où, selon la promesse que vous en aviez faite devant ma mère et Marguerite devenue votre femme, vous avez facilité mes projets de fuite ; muni de votre lettre pour un capitaine de vaisseau dont le navire devait en ce moment être en rade devant Bordeaux, je me dirigeai vers cette ville que je parvins heureusement à gagner, mais ou je ne trouvai plus le capitaine, il avait depuis plusieurs jours mis à la voile pour St.-Domingue. J'étais comme vous devez vous en ressouvenir, dans un équipage plus que modeste, avec ma veste percée aux coudes, mon pantalon qui menaçait du même sort, et mon petit chapeau plat d'une forme inqualifiable. Il faut croire que j'avais assez l'air d'un esclave de vaisseau ou, comme il plait aux marins de nommer cela d'un mousse, car un gros homme qui m'avait entendu m'informer avec empressement auprès des matelots que je rencontrais sur le port, d'un navire, à la destination de St.-Domingue, m'avisa en ces termes :

— « Eh ! garçon, il parait que ton beau vaisseau a eu l'impolitesse de ne pas t'attendre ! C'est que sans doute ton capitaine te sait bon nageur. Allons, voyons donc ce joli poisson à la mer !

Je ne me laissai pas intimider cependant par ce langage peu rassurant, et m'approchant fort près, jusqu'en face de mon interlocuteur :

— Ce n'est pas le départ du vaisseau que je regrette, lui dis-je, car je ne fais nullement partie de son équipage, mais j'avais une lettre à remettre au commandant, duquel j'aurais obtenu aide et protection. Il m'aurait pris à son bord, j'en suis bien certain.

— Oui dà, mon garçon reprit le gros homme, en prenant un air un peu plus sérieux, et peut-on savoir le nom du protecteur qui t'échappe si malheureusement ?

Pour toute réponse je lui montrai la souscription de la lettre que vous m'aviez remise, n'en attendant aucun résultat, mais ma surprise fut grande et agréable, je vous l'assure, lorsque j'entendis mon curieux interlocuteur s'écrier.

— Le capitaine Richard! cet excellent ami avec lequel j'ai eu le plaisir de dîner la veille de son départ. Mon garçon voilà un hasard qui te sert à merveille car je ferai pour toi ce qu'aurait fait Richard. Voyons ta lettre de recommandation.

Je le regardai avec une certaine méfiance; ne comprenant pas en quoi cet homme d'un extérieur si vulgaire, de manières si communes, d'un langage si familier pouvait m'être utile. Cependant quelque chose en moi me disait d'avoir confiance, et sans hésiter davantage je lui remis résolument votre lettre.

Je vis à l'expression satisfaite de son visage que ce qu'il lisait m'était favorable : quelques exclamations lui échappèrent.

— Du courage!... de la délicatesse!... beaucoup de probité et de désintéressement!... Diable, voilà bien du surperflu pour un mousse... N'importe! j'aime mieux ça. Puis il continua en s'adressant directement à moi : je commande ce beau trois-mats américain, que tu vois là-bas si majestueusement immobile à l'ancre. Nous appareillons dans quelques jours pour la Martinique, et si tu désires commencer avec nous ton apprentissage de marin, tu peux dès ce moment prendre place parmi nos mousses.

Je me trouvais dans un tel état de détresse que cette offre, qu'en tout autre temps j'aurais rejetée avec dédain, me parut en ce moment un bienfait du ciel. Un jour plus tard je me serais vu condamné à me servir du petit écu que m'avait donné ma mère, car ayant refusé de recevoir de vous d'autres secours que ma solde, jusqu'au jour de mon départ j'avais épuisé cette monnaie en arrivant à Bordeaux.

J'acceptai donc avec la plus vive reconnaissance la proposition du capitaine, qui me fit aussitôt inscrire sur ses rôles d'équipage.

Les détails que je pourrais vous donner sur notre traversée et sur ma vie de marin seraient aussi déplacés ici que peu intéressants pour vous; je les passerai d'autant plus volontiers sous silence que je ne puis, sans un sentiment de dignité blessée, me rappeler tout ce que j'eus à souffrir alors d'humiliations physiques et morales; je dois ajouter encore qu'une fois en mer, cet homme qui m'avait accueilli avec tant de bienveillance, ne s'occupa plus de moi, et que je ne pus même faire parvenir mes plaintes jusqu'à lui, parce qu'il ne daignait pas les entendre.

Nous arrivâmes à Saint-Pierre. Mon premier soin fut de chercher à me procurer une place, quelle qu'elle fut, parce que je ne voulais à aucun

prix retourner à bord du navire qui m'avait amené. C'est ici que commence cette suite bizarre et non interrompue de petits événements qui d'échelon en échelon m'ont hissé au plus haut de l'échelle sociale. Par de petits moyens l'on peut arriver à un grand but, de même que par de grands et puissants moyens l'on n'arrive trop souvent, qu'à un but médiocre.

Sans protection, sans autre garantie que la conviction de ma probité, la paix de mon cœur, je me présentai hardiment chez un colon de Saint-Pierre et le priai de me recevoir dans sa maison, lui promettant de me soumettre au travail qu'il m'imposerait. Par malheur pour moi j'avais à faire à l'un de ces hommes qui ne sont ni bons ni méchants, parce qu'ils n'en ont pas le loisir, et qui se renferment dans un profond égoïsme que l'habitude des spéculations immenses, et le dédain de richesses acquises avec trop de facilité, enracinent incurablement. Monsieur Durbin, c'était son nom, me demanda froidement qui j'étais, d'où je venais et comment j'avais la hardiesse de me présenter ainsi dans sa maison sans la recommandation d'une personne qui lui réponde de ma moralité.

A ces questions faites d'un ton sec et blessant, je sentis que tout espoir était perdu pour moi si je ne parvenais à émouvoir cet homme d'argent, car je savais déjà jusqu'à quel point je pouvais compter sur mon capitaine, mais comment éveiller la pitié chez un impitoyable? comment trouver une fibre sensible dans ce cœur que l'on avait si fortement cuirassé? Le désespoir me donna cette force, ce courage; le souvenir de ma pauvre mère et de mes malheurs me rendit éloquent. Je lui fis, avec chaleur le récit des événements cruels qui venaient de frapper ma famille, de ma fuite, ma traversée et mon dénûment. Je fus persuasif parce que j'étais vrai; jamais je n'avais parlé avec une facilité si abondante; par moments, quelques larmes, témoins muets et fidèles, venaient donner une force nouvelle à mes paroles; en terminant je tirai vivement de ma poitrine le sachet qui y était suspendu et je montrai à Monsieur Durbin l'écu que m'avait donné ma mère en divisant en deux parts le seul argent qui lui restat, et je m'écriai avec véhémence: voilà mon répondant, le sauf-conduit de mon honneur! Peut-être mes mains qui jamais ne connurent les pénibles travaux, seront-elles réduites à creuser la terre, peut-être serai-je forcé de me nourrir à la sueur de ce front qui naguère pâlissait à l'étude, mais je me résignerai à tout: je veux accomplir mon serment!

— Que savez-vous faire? me demanda M. Durbin lorsque j'eus achevé.

Je ne saurais vous définir tout ce que cette simple question me donna de bonheur, d'espoir. J'éprouvai comme une sorte de vertige et j'aspirai l'air avec force pour ne pas étouffer, mon cœur se dilata :

— Je ne vous parlerai pas de mes études, lui répondis-je, je ne crois

pas qu'elles puissent vous être utiles; je vous dirai donc que je sais lire, écrire et calculer.

Ma réponse parut satisfaire M. Durbin qui sortit de la pièce où il m'avait reçu, en me faisant signe de le suivre.

Nous entrâmes dans son bureau. A notre entrée un jeune homme, occupé aux écritures, se leva et salua le chef.

—Voici du renfort que je vous amène, lui dit celui-ci, vous l'emploierez comme vous l'entendrez. Vous vous êtes plaint quelquefois du surcroît de travail que l'accroissement successif de nos relations commerciales vous occasionnait, je désire que ce jeune homme puisse vous être utile, il paraît avoir de la bonne volonté, essayez-le.

Ce premier commis qui s'appelait Bernard, était d'un extérieur très-agréable, mais jeune encore, (il n'avait pas trente ans), ses traits portaient déjà l'empreinte d'une précoce lassitude, d'une froideur sans dignité, qui ne lui valurent pas ma sympathie. La manière dont il se conduisit envers moi, ne fut pas propre à vaincre l'éloignement qu'il m'inspira tout d'abord. D'après les paroles de M. Durbin, je devais supposer qu'il se hâterait de m'employer : il n'en fût rien, et le croirez-vous? autant que celà lui fut possible, il m'écarta de la petite enceinte, dont il avait la singulière manie de vouloir être roi sans sujets! Je ne pénétrai que bien tard les causes de l'inexplicable obstination de cet homme qui préférait consacrer au travail une partie de ses nuits plutôt que de le partager avec moi qui ne cherchais qu'à me rendre utile pour payer l'hospitalité que je reçevais dans cette maison. Ma principale occupation fut donc de parcourrir à cheval les différentes plantations que possédait M. Durbin à des distances parfois très-éloignées de l'habitation principale et d'y transmettre les ordres du chef auquel je transmettais à mon tour les rapports et avis des économes.

Dans mes moments de loisir je me livrais avec ardeur au dessin pour lequel j'avais eu toujours un goût passionné. Peu à peu je m'y perfectionnai et j'eus en fin le bonheur de voir mes croquis obtenir l'approbation de M. Durbin et des personnes distinguées qu'il réunissait fréquemment chez lui. Une ère nouvelle s'ouvrit pour moi. Claire, la fille du chef, douce et charmante enfant alors âgée de dix ans, émerveillée de mes ébauches légères, eut la fantaisie d'en apprendre le secret : son père y consentit et je fus désigné pour être son professeur. Jusqu'alors je n'avais été regardé que comme une créature un peu au dessus d'un valet et un peu au dessous d'un commis. Cette nouvelle faveur amena donc une espèce de révolution dans ma situation. Bernard n'en témoigna ni surprise, ni humeur; il fut le même, à mon égard, et me tint également éloigné de son sanctuaire.

Six ans s'écoulèrent ainsi. M. Durbin était trop indifférent pour songer

à améliorer ma position, et moi j'avais trop de fierté pour implorer des faveurs qu'il ne songeait pas à m'accorder.

Cependant des idées ambitieuses germaient silencieusement dans mon esprit; mes nuits étaient agitées et mes jours n'étaient plus tranquilles, car d'un enfant qu'elle était lorsque j'entrai chez son père, Claire était devenue une adorable jeune fille ; c'est vous dire que j'en étais arrivé à l'aimer de toute l'ardente vivacité d'un premier amour ; je reportai sur elle toute l'énergie des affections dont j'avais été privé pendant tant d'années et que depuis si longtemps j'amassais silencieusement dans mon cœur. Chose étrange ! J'avais vingt-cinq ans, une raison, un jugement qui ne permettaient pas à mon cœur de tromper mon esprit, je comprenais donc que c'était folie à moi que d'aimer cette jeune fille, mais cette folie m'était si douce que je m'y livrai sans réserve : j'aimais sans désirs, j'étais heureux sans espoir : rare et doux privilège de celui qui a consacré à vivre irréprochable, la vigueur d'esprit dont la nature l'a doué !

Monsieur Durbin qui étendait chaque jour le cercle de ses relations, venait de faire l'acquisition d'une habitation de planteur dans les basses terres de la Guadeloupe. L'embarras était de trouver une personne dont la probité répondît aux capacités pour la gérer de manière à la faire prospérer. Il jeta enfin les yeux sur moi, et me fit part de ses intentions. Cette proposition que j'aurais du accepter avec des transports de gratitude, je la reçus extérieurement avec plaisir mais j'éprouvais une affliction, une douleur véritables. Mon beau rêve était fini. La vie réelle allait s'ouvrir pour moi.

La veille du jour qui devait me séparer de tout ce qui m'était cher, arriva. La tristesse silencieuse, la pâleur de Claire, redoublaient mes angoisses, je compris que je ne serais pas seul malheureux ; et ce qui aurait dû faire ma joie fut un tourment de plus pour ce cœur déjà si brisé.....

La nuit vint, nous rentrâmes dans nos chambres. Je crois inutile de vous dire que je ne songeai nullement à dormir, je me plaçai donc devant ma fenêtre ouverte et le front appuyé sur mes mains, je me mis à réfléchir profondément au sort que l'avenir semblait me réserver.

Notre habitation se composait de deux corps de bâtiments principaux et d'un troisième séparé des autres, dont le rez de chaussée servait de remise, d'écurie et de hangar; cette partie de l'habitation n'avait qu'un étage, habituellement occupé par les personnes au service de la maison, et faisait face à celle qu'habitait la famille du colon : le bureau était là, et se trouvait ainsi vis-à-vis de ma chambre. Comme cela arrivait fréquemment, j'y vis de la lumière; Bernard travaillait sans doute. Une violente curiosité, telle que je n'en avais pas encore éprouvée me tourmenta si opiniâtrement que je me décidai enfin à faire une démarche devant

laquelle j'avais reculé avec fermeté jusqu'alors. Je sortis donc avec précaution de ma chambre, et ne fus pas peu surpris de trouver ouverte la porte de l'une de celles qui l'avoisinaient. Je m'orientai dans l'obscurité et reconnus cette porte pour être celle de la gouvernante. Je ne vous ai pas parlé encore de cette jeune femme qui exerçait pourtant une certaine autorité dans l'habitation, parce que le propriétaire, veuf depuis longtemps, lui avait abandonné tous les soins du ménage. Elle ne m'avait jamais été hostile et ne figure qu'une fois dans mon récit; d'autres détails vous seraient inutiles.

Je descendis et me dirigeai vers le bureau.

Bernard y était en effet, mais en société de la gouvernante!... Cette découverte inattendue me remplit d'un tel trouble, mon cœur battait avec une si violente rapidité, et puis ils se parlaient d'une voix si basse que je pus à peine saisir quelques phrases de leur conversation, tout ce que je pus comprendre c'est que cette femme était la maîtresse du commis et que depuis plusieurs années tous deux étaient de connivence pour tromper le colon qui avait en eux une confiance illimitée. Des valeurs considérables, tant en or qu'en billets, étaient en leur possession, et ils ne devaient pas tarder à prendre la fuite, car Bernard craignait de ne pouvoir justifier plus longtemps l'absence de ces valeurs, malgré tous ses soins et son adresse dans la tenue des livres. Ils formaient donc le projet de profiter du premier navire qui mettrait à la voile pour l'Angleterre. Mon départ pour la Guadeloupe devait favoriser cette fuite. Pas un mot du lieu où ces valeurs étaient célées, n'avait été prononcé. Qui en était dépositaire? Était-ce la gouvernante? Était-ce Bernard? Ou peut-être les infâmes avaient-ils, pour plus de sûreté, fait passer le fruit de leurs vols à l'étranger? — Je me livrais à ces pensées lorsque la porte s'ouvrit. La profonde obscurité qui régnait dans le couloir me déroba aux yeux de la gouvernante qui reprit paisiblement le chemin de notre corps de logis. Je me disposais à en faire autant pour songer aux moyens de dévoiler les coupables publiquement, mais un bruit de pas que j'entendis dans le bureau me fixa de nouveau devant l'entrée. J'aperçus Bernard qui se promenait à grands pas dans une extrême agitation. Ses traits, ordinairement impassibles, semblaient animés par une colère extraordinaire: ses yeux jetaient du feu. Je le considérai presque avec effroi, et pensai involontairement à la hyène qui s'efforce vainement de briser les barreaux de sa cage.

Quelques mots saccadés, sans suite, s'échappèrent d'abord de sa bouche, comme un vague murmure; mais à mesure que sa fureur s'exaltait ses paroles sortaient avec plus de netteté, et je vous laisse juger de ma colère, de mon horreur, lorsque j'entendis très-distinctement ces mots que j'ai bien retenus. « Mille fois maudite cette misérable!... Comment

lui échapper ?... et Claire, cet avenir si riche, si brillant, il faut donc y renoncer !... son complice..... elle me perdrait plutôt... Claire, Claire... quel supplice que mon amour !... »

Et le misérable tomba presque sans force, la tête sur ces livres où il s'était déshonoré avec une persévérance si criminelle. Le bruit de ses sanglots m'aurait fait pitié, s'il ne m'avait fait horreur.

Je m'enfuis de cette enceinte où depuis tant d'années se passaient de si épouvantables choses. Mais dans mon trouble je me trompai de chemin et au lieu de me trouver dans l'escalier je me trouvai sous le hangar, où je tombai moi-même brisé par l'émotion, la fatigue, la douleur.

Lorsque je fus en état de réunir mes idées, je pris la résolution de découvrir, à tout prix, ce mystère à M. Durbin, avant mon départ. Cette résolution formée, je m'arrêtai aussitôt à un projet extravagant, dangereux, mais dont le succès me paraissait infaillible, et puis encore je n'avais pas à choisir.

Le hangar, depuis très-longtemps ne servait qu'à recevoir les débris, les vieux meubles, et ustensiles hors d'usage, et il en était encombré. Je me dirigeai vers l'écurie ou une lanterne brûlait toute la nuit, j'y pris du feu..... l'instant d'après une épaisse fumée sortit des décombres, et j'étais dans ma chambre m'occupant à donner un aspect de désordre à mes vêtements et à mes traits. Lorsque je jugeai que la flamme s'élevait assez pour justifier l'alarme que j'allais sonner, je m'élançai hors de chez moi jetant la porte avec fracas, et ouvrant violemment celles de mes voisins pour les réveiller et les engager à venir avec moi porter remède au feu. Tout le monde fut sur pied aussitôt. La flamme n'ayant pas eu le temps de faire de grands progrès, nous nous en rendîmes maîtres en peu d'instants. Pendant ces moments de trouble je cherchai vainement Bernard des yeux ; la lumière du bureau avait disparu, et le commis n'était point parmi les travailleurs. Ainsi que je l'avais prévu, la gouvernante, pâle de terreur, tremblante d'effroi, n'avait pas tardé à descendre, et les bras chargés de quelques hardes, elle se tenait auprès de M. Durbin, au centre de la cour. N'apercevant pas la fille de celui-ci je criai à la gouvernante de se rendre auprès d'elle pour la rassurer et lui annoncer que nous étions parvenus à nous rendre maîtres du feu, mais comme je ne la perdis pas de vue, je vis qu'elle se dirigea d'abord vers sa chambre d'où elle revint aussitôt, débarrassée des hardes dont elle s'était chargée d'abord. Mes soupçons s'étaient changés en certitude !... Cette femme était en possession des valeurs dérobées à M. Durbin !... Étant instruit de ce qui me préoccupait principalement, pour ce qui me restait à faire les moyens s'offraient d'eux-mêmes.

En ce moment arriva Bernard, haletant, trempé d'eau, couvert de poussière. Aucune parole ne saurait exprimer sa stupéfaction lorsqu'il vit que tout danger avait cessé.

« Mais d'où donc arrivez-vous dans cet état, mon pauvre Bernard? lui demanda son patron.

« Pardonnez-moi ce que j'ai fait, Monsieur, répondit le commis respirant à peine, mais je ne pouvais prévoir que l'on éteindrait le feu si promptement. »

Je ne sais pourquoi mais il me semblait que je devinais ce qu'il avait à nous dire.

« Dès que je vis les flammes s'élever, continua Bernard, je songeai à sauver ce que vous devez avoir de plus précieux, Monsieur : votre enfant et vos livres. Je me hâtai de réveiller mademoiselle Claire; je lui dis que j'avais reçu de vous l'ordre de la mettre en sûreté, et, que pour le remplir, j'allai la conduire chez Monsieur Butler l'un de vos meilleurs amis dont l'habitation est située à cinq cents pas de la vôtre. Nous nous mîmes aussitôt en chemin; je n'avais pu me charger de tous vos livres, mais j'en emportais cependant les principaux; le livre de caisse et celui des comptes courants. Arrivés à hauteur de l'habitation de votre ami, il nous fallait traverser l'un de ces petits canaux qui coupent l'île en tous sens; il était impossible de trouver une barque à cette heure avancée de la nuit, cependant fort heureusement pour nous la marée venait de se retirer, et je me hasardai dans l'eau qui ne me parvenait que jusqu'à la ceinture; je pris alors mademoiselle Claire sur un bras, mes livres sous l'autre et m'avançai hardiment, mais l'obscurité était si profonde, les eaux si froides que je sentis bientôt au tremblement de tout mon corps que j'avais entrepris une charge qui dépassait mes forces; je priai votre fille de se charger des livres et les élevai en même temps à sa hauteur, mais trompée par l'obscurité elle ne tendit point ses mains du côté de la mienne, et lorsque je lâchai mes livres, ils tombèrent à mon grand effroi, dans le courant qui les emporta.....

« C'est un très-grand malheur! s'écria le colon, pâle d'émotion, mais ma fille.....

« Je parvins très-heureusement avec elle sur l'autre bord, et dans ce moment la famille de M. Butler l'entoure de ses soins.

M. Durbin reprit aussitôt son calme habituel :

« Vous avez poussé votre zèle pour moi, à l'excès, reprit-il, mais je ne puis vous en vouloir, car, en effet, si Durand ne s'était aperçu du feu à temps, les dégats auraient été incalculables. Depuis dix ans que vous êtes dans ma maison, vous vous êtes si bien initié dans mes affaires que vous pourrez rétablir, à peu près de mémoire, ces livres que vous dirigiez seul depuis longtemps.

« Maintenant qu'il n'y a plus rien à craindre, dis-je à M. Durbin,

veuillez me permettre d'aller chez M. Butler, rassurer mademoiselle Claire et la ramener au logis.

« J'irai moi-même, dit vivement Bernard en me jettant un regard de colère.

« Vous n'y pensez pas, repris-je d'un ton ironique, d'ailleurs vous avez fait assez preuve de dévouement comme cela.

Il allait répliquer encore, mais M. Durbin mit fin à la discussion en m'ordonnant d'aller chercher sa fille.

En revenant avec Claire vers l'habitation de son père je lui révelai tout ce que j'avais vu et entendu cette nuit, lui cachant cependant que j'étais la cause volontaire de la grande alerte qui avait amené de si étranges incidents. Son horreur fut si violente qu'elle voulait instruire son père de la vérité, aussitôt sa rentrée : je l'en détournai :

« Soyons prudents, lui dis-je, et faites attention que maintenant les preuves écrites nous manquent. Ce commis infidèle a profité avec une habileté rare d'une circonstance qui, à son insu, m'a servi contre sa complice. Je suis persuadé que celle-ci est la récéleuse, mais je désirerais, avant de signaler les coupables à la colère de votre père, avoir en ma possession les valeurs soustraites. Si ces preuves disparaissaient comment justifier notre accusation?

« En effet, il ne nous en resterait aucune, répondit Claire, et je suis forcée de me rendre à vos raisons; croyez du reste que ce n'est pas d'aujourd'hui que je me plais à reconnaître la supériorité de votre jugement, la bonté de votre caractère, et je vous avoue que je me suis étonnée plus d'une fois de l'inaction dans laquelle on vous laissait ici; mais enfin mon père vous a rendu justice, ajouta-t-elle en baissant la voix, dont la triste inflexion me donna une inexprimable sensation de plaisir.

« Les causes de cette inaction, que j'ai cent fois maudite, vous sont connues maintenant, lui dis-je; mais puis-je m'en voir retirer sans regret, lorsque je dois payer la bienveillance de votre père, au prix de mon plus cher, de mon seul bonheur?

Le bras que Claire appuyait sur le mien tressaillit. Je continuai :

« Ne dois-je pas quitter ce séjour où, à défaut de la richesse, j'avais trouvé du moins la joie du cœur? Qui me rendra ces heures, sitôt écoulées, ou je guidais avec un orgueil bien pardonnable votre main inexpérimentée? Où retrouverai-je le doux visage sur lequel je reposais mes yeux fatigués de pleurer la patrie absente? Qui comprendra mes plaintes, qui les écoutera? Lorsque vous aperceviez sur mes traits altérés les symptômes d'un découragement profond, et que vous m'en demandiez le sujet, je vous disais que les souvenirs de la terre mater-

nelle amollissaient mon esprit, qu'ils énervaient mon cœur et me rendaient étranger au reste des hommes.....

« Oui, dit Claire, en m'interrompant, et cette réponse m'attristait tant, que je vous quittais sans vous dire un mot de consolation. N'était-ce pas nous avouer que nous n'étions rien pour vous?

« Oh! ne le croyez pas, repris-je vivement, je vous trompais alors comme je cherchais à me tromper moi-même. Mais aujourd'hui que le devoir va me séparer de vous pour longtemps, pour toujours peut-être, ne puis-je vous le dire sans mériter votre dédain : partout où il aime, le proscrit retrouve une patrie. »

Je me tus, aussi étonné que confus de ma hardiesse, et hâtai le pas comme pour échapper aux tristes réflexions qui m'obsédaient. Claire était dans un trouble inexprimable : elle semblait pouvoir se soutenir à peine, et je l'entrainais plutôt qu'elle ne marchait. Je ne pouvais distinguer ses traits, malgré les premières lueurs de l'aube, mais le bruit de sa respiration agitée et, me croirez-vous, celui des battements précipités de sòn cœur, me révélaient assez combien mes paroles l'avaient bouleversée.

Nous arrivâmes à l'habitation.

Au moment d'en franchir le seuil, Claire s'arrêta, et, faisant un violent effort sur elle-même, elle me jeta un long regard, un de ces regards qui dévoilent l'âme tout entière :

« Je ne veux pas que vous partiez pour la Guadeloupe, me dit-elle. Et elle se précipita dans la maison.

Je demeurai quelques instants immobile, comme frappé de stupeur, à la place que Claire venait de quitter, je n'osai ni bouger, ni respirer, et je ne saurais mieux comparer ma situation qu'à celle d'un enfant ébahi devant le château de cartes qu'il vient d'élever à grand'peine et qu'il s'attend à voir s'écrouler d'un moment à l'autre.

La journée s'écoula comme de coutume pour tout le monde, excepté pour moi : je n'aperçus pas Claire un seul instant.

Vers le soir, M. Durbin m'envoya porter ses ordres dans l'une des habitations qui dépendaient de l'habitation principale, occupée par lui.

Lorsque je revins, je vis avec surprise que tous les visages avaient un air mystérieux et embarrassé, mais cette surprise se changea en véritable frayeur quand on vint m'avertir que le chef m'attendait dans son bureau.

Je m'y rendis en tremblant. Il était seul.

Malgré ses efforts pour paraître calme et digne, selon sa coutume, je

vis à travers sa pâleur et la contraction des muscles de son visage que quelque chose de grave venait de se passer.

« J'ai changé d'avis à votre égard, me dit-il, dès qu'il m'aperçut; vous ne partirez pas pour mes propriétés de la Guadeloupe, j'aurai besoin de vos services ici. Vous remplacerez Bernard que je viens de congédier : je vous accorde son traitement et la confiance dont il a criminellement abusé; je suis persuadé que je n'aurai pas à m'en repentir. Si, à l'avenir, le hasard vous rend encore maître de l'un de ces complots qui, dans certaines circonstances, pourraient entraîner la ruine d'une maison, vous m'en instruirez directement. Du reste, dans tout ceci, votre nom n'a pas été prononcé; vous n'avez nulle vengeance à redouter. Bernard et sa complice sont hors de ma maison; un navire, celui peut-être qui devait les recevoir chargés du fruit de leurs vols, va les emmener loin de cette île, libres, mais misérables; je n'ai pas voulu qu'il en fût autrement, parce qu'en les livrant aux lois j'aurais dû avouer que, pendant tant d'années, j'avais été leur dupe : c'est donc par égard pour ma propre dignité que j'agis ainsi..... »

—Permettez-moi de louer ici ce qu'il y a de délicat dans votre silence, dit le colonel de Melval, en interrompant le narrateur, car je suis convaincu que vous me cachez ce que vous savez de plus certain relativement à l'indulgence dont usa le colon envers sa gouvernante. »

Durand se tut un instant, puis il reprit d'une voix grave et attendrie :

— De ceux qui ne sont plus, les hommes sages, les hommes reconnaissants surtout, ne doivent conserver que les souvenirs qui honorent leur mémoire et justifient les regrets que chaque jour leur mort inspire. Sans doute ils n'ont pas tous vécu irréprochables, ceux dont nous déplorons la perte avec sincérité, mais à qui appartient-il de les juger? Est-ce aux survivants qui se débattent encore dans les mêmes passions, les mêmes faiblesses?...... Croyez-moi, Melval, soyons indulgents envers ceux qui ne peuvent plus ni se justifier, ni se repentir, car tous, nous aurons besoin de la même indulgence. »

Le colonel serra silencieusement la main de Durand, qui poursuivit ainsi son récit :

« — Je pris donc possession du poste que Bernard avait occupé pendant un espace de près de dix ans. La sévère réserve de M. Durbin m'interdisait toute question indiscrète concernant l'expulsion du commis et de sa complice; cependant, je dois l'avouer, j'étais tourmenté par un vif désir d'en connaître les détails. Claire aurait seule pu m'en instruire, et depuis ce jour elle semblait craindre et fuir ma présence. Oh! mon ami, tout ce qu'il y a de noble candeur, de pudiques instincts, dans le cœur d'une jeune fille naïve, il faut être bien délicat soi-même pour l'apprécier justement. Claire m'aimait, je n'en pouvais douter, car n'était-ce

pas à elle que j'étais redevable de ma nouvelle position? Elle me savait là, près d'elle; elle savait que nous ne serions pas séparés, et cela suffisait à son bonheur : avec le retour de l'espérance, sa timidité naturelle lui était revenue. Il y a des femmes dont l'énergique résolution, au moment du danger, étonne et confond, mais dont l'étrange faiblesse au sein de la sécurité surprend encore davantage. Claire comprenait qu'elle avait fait pour moi tout ce qu'une jeune fille pouvait faire, qu'elle en avait peut-être dépassé les limites; aussi reprit-elle son enveloppe primitive dès que le succès l'eut tranquillisée.

Je ne connus donc, que longtemps après, les détails de cette circonstance si importante de ma vie, mais comme ils trouveront assez naturellement place ici, je vais y entrer d'autant plus volontiers que je m'éviterai ainsi la peine de revenir sur ce sujet.

En rentrant à l'habitation, Claire avait épié le moment où elle pourrait, sans crainte d'être surprise, pénétrer dans la chambre de la gouvernante et s'y livrer aux investigations les plus minutieuses pour s'emparer de la preuve évidente de son crime. Elle y réussit complétement après une heure de recherches opiniâtres : le dessous du plancher servait de recel! Claire résolut de choisir le moment où tout le monde serait à table pour confondre les coupables (la gouvernante dinait à la table du maître). Lorsqu'elle jugea l'instant favorable, sortant de ses poches les preuves à l'appui de l'accusation, elle dit en s'adressant à son père, comment elle avait découvert cette somme et lui demanda qu'il forçât la coupable à se justifier. L'épouvante, la rage de celle-ci furent si violentes que, pressée de questions par M. Durbin, presque aussi ému qu'elle-même, elle ne put s'empêcher de jeter un regard accusateur vers son complice. Alors, pour la première fois, le chef regarda son commis : il était livide! Cette révélation si subite, si inattendue, l'avait anéanti. Dans sa terreur l se précipita aux pieds de M. Durbin..... toute autre explication devenait inutile; la vérité tout entière se trouva dévoilée, sans un mot d'aveu des complices! Ce qui s'ensuivit se passa avec la rapidité que la colère devait donner d'un côté et la frayeur de l'autre. Voilà comment, pendant mes deux heures d'absence, justice avait été faite. Claire, restée seule avec son père, lui avait avoué que c'était moi qui avait tout découvert et l'avait prié, en terminant, de m'accorder l'emploi vacant par le renvoi de Bernard, son père y consentit comme vous le savez déjà.

J'occupais donc cette place qui me donnait enfin une position que je pouvais avouer. Avec elle vinrent les désirs ambitieux parceque ceux-ci sont inséparables de la prospérité : tout homme qui réussit aspire à réussir davantage. L'avenir m'apparaissait splendide, ce n'était plus l'espoir seul qui me le créait ainsi; il était basé sur deux choses qui résumaient tout pour moi : l'amour de Claire et la confiance de M. Durbin.

Cependant depuis longtemps la révolte courait dans nos colonies : sous

l'apparence d'une obéissance inerte, passive, les nègres cachaient de sanglants projets de soulèvement, quelques révoltes partielles avaient éclaté sur différents points, mais elles avaient été promptement comprimées, lorsqu'éclata la grande conspiration de Saint Domingue. Le choc fut électrique. Le cri de liberté poussé par l'esclavage retentit de l'un à l'autre Océan, et bientôt je vis se renouveler, plus atroces encore, ces scènes de carnage, causes premières de mon expatriation.

Cependant l'ordre paraissait rétabli dans nos habitations. Quelques punitions dont la sévérité devait effrayer nos nègres, nous firent espérer qu'ils renonceraient désormais à de chimériques projets de délivrance et nous nous reposâmes dans cette funeste sécurité. Inexplicable imprévoyance !

Une nuit, des cris épouvantables, poussés autour de notre habitation nous réveillèrent en sursaut. Nous nous jetâmes aussitôt sur nos armes, mais elles devaient nous être inutiles; les esclaves avaient résolu de nous combattre par le feu. Les flammes de l'incendie s'élevaient de tous côtés autour de nous. C'en était fait de notre vie, car la fuite aussi bien que la résistance paraissaient impossibles. Mon plan de défense fut bientôt arrêté. J'adressai quelques paroles énergiques aux plus intrépides de nos domestiques qui consentirent, sans hésiter, à me suivre; je plaçai Claire et son père, au centre de ma petite troupe et tous parfaitement armés, nous sortîmes de la maison. Le désespoir et l'amour triplèrent mes forces et mon courage, dans ce moment terrible, que je croyais bien devoir être le dernier de ma vie. Après avoir fait feu de toutes nos armes qui abattirent une quinzaine d'esclaves, nous nous précipitâmes comme des furieux au milieu de nos nègres, qui la plupart n'étaient armés que de bâtons, et chacun de nos coups en mettait un hors de combat; mais nous allions être infailliblement écrasés par le nombre, lorsque je m'avisai d'un dernier expédient. Claire était étendue à mes pieds; dès le commencement de la lutte elle s'était évanouie; M. Durbin frappé de plusieurs coups de bâton ne maniait plus que faiblement ses armes; je m'arrêtai tout-à-coup et m'adressant aux esclaves, je m'écriai d'une voix tonnante : « Que ceux d'entre vous qui ne veulent pas mourir dans les plus horribles supplices, renoncent à la résistance, et ils seront libres : voici M. Butler, notre voisin, qui arrive avec des secours. »

En effet, les domestiques qui n'avaient pas osé nous suivre d'abord, après quelques moments d'hésitation s'étaient enfin décidés à se joindre à nous et accouraient en jetant de grands cris.

A cet aspect, à mes menaces, le plus grand nombre de nègres prit la fuite et nous achevâmes, sans pitié, tous ceux qui en voulaient encore à notre vie. Sur plus de cent esclaves qui nous avaient attaqués, une quarantaine succombèrent à leurs blessures. Nous avions tous reçu de graves contusions, l'habitation principale fut presque entièrement dé-

truite et Claire, ma triste Claire épouvantée encore du souvenir de nos dangers fut déposée sur son lit, en proie à une fièvre cérébrale violente. Mais la plus cruelle des épreuves que le sort me réservait m'attendait encore.

M. Durbin ne voulant pas laisser plus longtemps sa fille exposée à la vengeance des esclaves, résolut de l'éloigner du théâtre de nos dangers. Son frère que l'émigration avait conduit à Londres, l'avait prié plusieurs fois de lui envoyer sa nièce qu'il désirait doter d'une éducation plus européenne que celle qu'elle avait reçue à Saint-Pierre. Jusqu'alors le père n'avait pu se résoudre à se séparer de son enfant, mais le désir de sa conservation fit taire ses autres désirs, et il décida que Claire partirait pour rejoindre son oncle en Angleterre.

Dans ma douleur muette, dans la résistance de sa fille, M. Durbin découvrit le premier indice de notre amour, et cette découverte loin de le faire renoncer à son projet ne fit qu'en hâter l'exécution.

Claire partit, mais avant son départ j'avais reçu ses serments avec ses aveux; et ce gage dont je ne me suis jamais séparé depuis, m'est une douce garantie et de son inaltérable fidélité.

Durand désigna à Melval un anneau fort simple qu'il portait au quatrième doigt de la main gauche.

— Depuis le départ de Claire pour l'Angleterre, continua-t-il, j'ai voulu dissiper les regrets que son souvenir réveillait en moi chaque jour, mais je n'ai pas, comme tant d'hommes sans énergie, cherché ma dissipation dans les plaisirs bruyants et vides, je l'ai cherchée dans l'entier accomplissement de mes devoirs, et, s'il était permis de s'exprimer ainsi, je dirais que je me suis jeté dans une orgie de travaux.

Notre habitation se releva de ses ruines plus spacieuse et plus belle, nos entreprises réussirent au delà de toutes nos prévisions, et M. Durbin, pour me prouver sa satisfaction, et aussi peut-être, pour réparer ce qu'il avait mis de dureté dans ses procédés, quand il connut mon amour pour sa fille, m'associa à sa fortune; grâces à la bonne étoile qui ne cessa de présider à toutes nos opérations nous devînmes les plus riches colons de la Martinique.

Le gouverneur avait signalé ma conduite lors de la révolte des nègres et je reçus alors cette décoration. Mais j'étais cependant bien loin d'être heureux. Claire ne revenait pas, et les lettres qu'elle nous écrivait ne nous annonçaient pas son retour : son oncle ne pouvait se décider à s'en séparer.

Les années s'écoulèrent, et un nouveau malheur vint me frapper. L'âge et les maladies du climat se réunirent pour m'enlever mon ami, mon premier protecteur, celui que j'aurais été si heureux de nommer

mon père, M. Durbin mourut et dès ce moment je ne songeai plus qu'à réaliser ma fortune. Dans ces temps de grandes calamités, je trouvai difficilement à me défaire de nos habitations devenues les plus importantes de la colonie, et il me fallut près de deux ans avant de pouvoir décider mon retour en Europe. Enfin je partis pour l'Angleterre, emportant la succession de mon associé que je voulais religieusement remettre à sa fille.

J'arrivai à Londres. Depuis quatre ans l'oncle de Claire, fatigué de la terre étrangère, s'était décidé à rentrer en France : depuis quatre ans Claire était à Paris ! Et elle ne me l'avait pas écrit !... Cette nouvelle m'accabla. La commotion que j'en ressentis fut si cruelle que je tombai gravement malade. Il me semblait que l'on m'arrachait une à une, avec les lambeaux de mon cœur, toutes ces fraîches illusions que j'avais conservées si pures jusqu'alors, et qui me faisaient espérer que pour moi la jeunesse ne finirait jamais ! Dans le cours de ma vie, toute consacrée aux occupations sérieuses, j'avais entendu quelquefois parler de la légèreté, même de la perfidie de certaines femmes, et je me pris tout-à-coup à redouter pour moi cette perfidie à laquelle jadis je n'ajoutais pas foi, et dont je défendais les femmes avec toute la chaleureuse logique que me donnait ma conviction... Après six mois de souffrances intolérables il me fut permis de me mettre en voyage. J'avais compté m'embarquer à Douvres pour Calais, mais désirant terminer quelques comptes avec un capitaliste de Bruxelles dont les relations avec nous étaient devenues fort difficiles, je pris le parti de faire la traversée d'Ostende... »

— Et sans notre singulière rencontre, dit Melval en interrompant son beau-frère, vous seriez à Paris maintenant. Qui sait ? Vous n'en seriez peut-être que plus malheureux !

— Que voulez-vous dire ? Demanda Durand en pâlissant.

— Mon ami, reprit le colonel en adoucissant sa voix tant qu'il put, mon ami, pardonnez-moi ma franchise, mais croyez-moi, à votre âge un homme doit savoir renoncer, par la seule force de sa raison, à ces vaines illusions, à ces affections exagérées que l'on pardonne à la jeunesse, que l'on ridiculise chez l'homme viril et que l'on trouve intolérables chez les vieillards. Vous n'en êtes encore qu'à la seconde période, hâtez-vous d'en finir avant de toucher à la troisième. Vous avez quarante ans ; Claire, si je ne me trompe, doit en avoir à-peu-près trente maintenant; de bonne foi, pourriez-vous l'accuser, si une autre passion avait remplacé celle qu'elle éprouva pour vous, autrefois ? Pourriez-vous traiter de perfide, de parjure, une femme qui, livrée à toutes les séductions d'un monde entièrement nouveau pour elle qui, guidée, dominée peut-être, par un parent auquel vous êtes inconnu, a fini par

perdre le souvenir d'un homme dont la prodigieuse tendance vers les calculs d'intérêt avait absorbé toutes les facultés, même celle d'aimer exclusivement ?

— Vous vous trompez Melval, j'aime Claire exclusivement, sans partage.

— Oui, avec un amour égal pour les gros bénéfices que vous avez réalisés. Vous avez beau faire, mon ami, le capitaliste perce à travers toutes vos actions, et à l'instant encore, les motifs de votre voyage dans ce pays...

— Eh quoi ! s'écria Durand avec une naïveté pleine d'étonnement, ne peut-on aimer en même temps une femme et la fortune ?

— Je ne veux pas le nier, mais j'ajoute qu'une femme est libre aussi de traiter cet amour comme elle l'entend. En vérité, plus je vous écoute et plus je m'étonne qu'un homme puisse arriver à votre âge en conservant aussi intactes les illusions d'un enfant. J'ai vécu dans le commerce du monde, et je prononce, au nom de tous ceux qui l'ont apprécié de même que moi, que vous devez bénir trois fois le sort s'il a permis que Claire, parjure sans le vouloir, ait oublié auprès d'un autre amant, l'homme qui s'est plus préoccupé de ses intérêts matériels que de ceux de son amour.

Devant ces vérités désolantes Durand resta anéanti.

— Mais qu'eussiez-vous fait à ma place? murmura-t-il.

— Vous me le demandez? eh bien, comme je suppose que vous m'interrogez avec sincérité je vais vous répondre avec franchise. Six mois après le départ de Claire Durbin pour Londres, j'aurais compris qu'elle était perdue pour moi, si je ne parvenais à la rejoindre ou à la faire revenir, et dès-lors je me serais décidé entre la fortune et l'amour. Vous n'avez pas fait de choix, votre penchant en a seul décidé; vous êtes resté aux colonies : vous avez fixé la fortune, mais je le crains, l'amour vous a échappé. S'il en est ainsi, votre exemple servira d'une éclatante justification pour les romanciers : on dit que leurs livres pervertissent en entraînant dans d'autres voies que celles de nos penchants naturels, c'est une erreur; car, sans jamais en avoir lu, sans seulement vous en douter, vous voilà un héros de roman des plus singuliers.

— Oh! ne me raillez point, murmura le capitaliste d'une voix déchirante; ne suis-je pas assez malheureux ?

Et il se couvrit le visage de ses mains pour cacher ses larmes à Melval.

III.

Plusieurs mois s'étaient écoulés depuis l'arrivée de Durand à Paris. Il avait revu sa vieille mère vivante, retrouvé sa sœur, heureuse de cou-

server un fils, après ses pertes cruelles, et cependant il semblait vieilli de dix ans.

Le colonel de Melval, retenu à Bruxelles par la gravité de ses blessures n'avait pu accompagner son beau-frère et venait de rentrer depuis peu dans sa famille.

Une délicatesse mal entendue l'avait empêché d'interroger Durand sur le résultat des recherches qu'il avait dû faire à Paris pour retrouver la fille de son ancien associé ; cependant comme le temps s'écoulait et que Durand dépérissait sans jamais prononcer le nom de Claire, il prit enfin la résolution de le questionner.

Un jour, comme ils étaient seuls, après déjeuner, Melval s'approchant de son beau-frère lui prit la main qu'il serra dans les siennes, en lui disant :

— Vous n'avez donc plus confiance en moi ? je ne suis plus votre ami puisque vous souffrez et que j'ignore pourquoi.

— Ah ! c'est que vos consolations sont si cruelles, répondit Durand, non sans quelque amertume, au lieu de calmer mes chagrins elles les aigrissent.

— Allons, que cette crainte ne vous arrête pas davantage, je ne vous en offrirai plus. — Eh bien, vous avez revu Claire ?

Durand tressaillit et devint très-pâle :

— Non ; répondit-il.

— Vos recherches ont donc été infructueuses ?

— Je n'ai pas fait de recherches.

— Le hasard vous a servi ?

— Il ne m'a rien découvert.

— Mais alors comment avez-vous fait ?

— Je suis resté ici... et j'ai souffert.

— Me parlez-vous franchement ?

— Sérieusement.

— Et puis-je connaître le motif pour lequel vous en agissez ainsi ?

— La conviction du malheur que je crains me rendrait fou ou me tuerait ; je lui préfère encore l'incertitude, si pénible qu'elle soit. Ceci doit vous sembler étrange, mais je vous l'avoue, il m'est moins cruel de souffrir pour un mal que je puis encore supposer imaginaire, que pour un malheur que des preuves irréfragables m'auraient donné pour certain.

— Vous raisonnez comme un enfant, et toutes vos actions, hors des

affaires, sont celles d'un enfant. Je ne saurais tolérer plus longtemps une semblable faiblesse, mon cher Durand, il faut en finir de toutes ces incertitudes. Je veux vous arracher à cette torpeur où vous êtes plongé. Je vais donner l'ordre d'atteler; vous m'accompagnerez dans mes recherches.

— Vous le voulez? soit! répondit Durand, d'une voix profondément altérée; attendez-moi; dans l'instant je suis à vous.

Et il monta dans son appartement.

Lorsqu'il rejoignit Melval, tout son extérieur présentait un tel désordre que le colonel ne put s'empêcher de s'écrier:

— Mon Dieu! mon ami calmez-vous. A vous voir ainsi pâle et défait on dirait d'un condamné qui se remet aux mains des exécuteurs!

— Mon cher Melval, savez-vous si vous ne me conduisez pas au supplice?

Le colonel haussa les épaules sans répondre et poussa son beau-frère dans la voiture qui les attendait.

Ils eurent bientôt découvert la demeure de M. Durbin qui habitait un hôtel à lui, dans la rue de Vaugirard.

Le concierge les fit entrer dans un salon en les priant d'y attendre que le domestique chargé d'annoncer les visiteurs vint prendre leurs noms.

Un instant après un homme, vieux, souffrant, vêtu d'un costume sévère, ou la livrée était imperceptible, vint demander leurs noms, mais à peine eut-il aperçu le colon:

— Monsieur Durand! s'écria-t-il, et s'emparant avec transport de la main de celui qu'il venait de nommer, il la porta à sa bouche et la couvrit de larmes.

— Joseph! s'était écrié Durand en même temps; puis, se tournant vers Melval, étonné de cette reconnaissance, il ajouta: notre fidèle et bon serviteur de Saint-Pierre; celui qui accompagna mademoiselle Durbin en Angleterre et qui l'a suivie en France, à ce que je vois.

Durand accompagna ces paroles d'un regard interrogateur, mais Joseph baissa les yeux et ne répondit pas.

Melval se hâta de lui demander si M. Durbin pouvait les recevoir.

— Mais vous ne savez donc rien? demanda Joseph, avec une émotion si vive qu'il ne pouvait la maîtriser.

— Rien, répondit le colonel; ayant découvert la demeure de M. Durbin nous nous empressions de venir le voir.

Joseph se tut un instant, mais l'impatience de Melval mit fin à ses hésitations.

— Il vaut mieux que vous sachiez tout par moi, dit-il, en s'adressant à Durand, pâle, immobile, je vous dirai la vérité et vous m'écouterez avec plus de calme. Lorsque nous quittâmes l'Angleterre, il y a cinq ans, ce n'était pas sans motif que M. Durbin chercha à cacher ce changement à son frère le colon. Il savait que vous aimiez sa nièce, que vous en étiez aimé, et cela dérangeait tous ses projets. Un personnage de haut rang, envoyé par Napoléon auprès de la cour de Londres, s'y était vivement épris de mademoiselle Claire et l'avait demandée en mariage à son oncle. Celui-ci en parla aussitôt à sa nièce, mais il lui démontra vainement tous les avantages de cette union, elle ne voulut rien entendre, et persista dans son refus. Peu après, le personnage fut rappelé en France, et, de concert avec M. Durbin, il traça le plan d'un projet dont l'exécution eut les plus funestes suites. Ils annoncèrent à mademoiselle que vous veniez de vous marier avec une riche créole de la Martinique, et dès ce moment vos lettres ne lui parvinrent plus. Elle ajouta foi à ce mensonge, mais n'en resta pas moins inébranlable dans sa résistance. Sa santé se ressentit bientôt d'une si grande douleur, et lorsque, deux ans après, la mort de son père lui fut annoncée, le mal devint sans remède : une consomption lente, douloureuse, nous l'a enlevée.....

Pendant ce récit, un changement singulier s'était opéré chez Durand, il s'adressa froidement au domestique :

— Si j'en juge par ces tentures noires, parsemées de larmes d'argent, par ce catafalque entouré de flambeaux, que je vois là-bas, en indiquant une grande pièce dont on avait laissé la porte entr'ouverte, le corps a été enlevé récemment, ou peut-être se trouve-t-il encore ici?

En parlant ainsi, il se dirigea vers l'entrée de cette chambre malgré les efforts du colonel et de Joseph, et quand il y pénétra il vit deux hommes qui soulevaient un magnifique cercueil pour le déposer sur le catafalque.

— Arrêtez un instant, mes amis, leur dit-il, en s'avançant rapidement vers eux, je voudrais une derrière fois voir la morte.

Les hommes obéirent machinalement; Durand s'approcha tout près du cercueil, en ouvrit le tiroir, et découvrit le visage de Claire, sans que personne osât s'y opposer tant il y avait de solennité dans son geste, d'énergie dans son regard.

Il contempla un instant ce beau visage qui, malgré une maigreur excessive, ne semblait qu'endormi; puis il s'agenouilla, prononça une prière, et après avoir pressé de ses lèvres le front glacé de la morte, il sortit de sa poche un poignard qu'il y avait caché et s'en frappa la poitrine avec une si extrême rapidité que nul n'eut le temps de l'en empêcher.

Mais le poignard s'échappa des mains du malheureux sans l'avoir blessé : par un singulier effet du hasard la pointe s'était émoussée en frappant le denier de la veuve. Durand n'avait jamais cessé de porter le sachet qui le renfermait sur sa poitrine.

— Dieu ne veut donc pas que je meure ! dit-il. Et succombant à tant d'émotions, il s'évanouit.

Bien des années se sont écoulées depuis les événements qui précèdent, mais en amenant des cheveux blancs et des rides elles n'ont amené aucun changement dans le caractère des deux beaux-frères.

Durand a trouvé le moyen de faire singulièrement valoir ses capitaux; nous ne dirons pas de quelle manière il en retire d'énormes intérêts. Il n'est pas avare cependant, car il habite un très-bel hôtel du faubourg Saint-Germain, et il fournit généreusement à son neveu de quoi payer le blanc de perles d'une choriste de l'opéra. Seulement lorsque celui-ci qui a entendu vingt fois le récit de son histoire, lui demande quelques nouveaux détails sur Claire Durbin, le front du vieillard s'attriste, ses yeux s'obscurcissent encore, et il répond ordinairement, en se découvrant la poitrine, que, sans le denier de la veuve, il serait auprès d'elle maintenant.

Le colonel ne parle que guerres et ne rêve que révolutions. En juillet 1830, les barricades l'ont trouvé debout parmi les défenseurs du peuple, mais le corps y a fait défaut au cœur : entraîné par un rassemblement qui fuyait le 27 au soir le long des boulevards, pour éviter la charge des troupes royales, il s'y donna une entorse et reçut une tuile sur la tête, ce qui le condamna à entendre le canon de son appartement; et lorsque la patiente Marguerite lui demanda doucement pourquoi, à son âge, il s'exposait encore ainsi, le soldat de la république lui répondit en souriant :

— Ma bonne, que voulez-vous ? Les vieilles gens auront toujours leurs vieilles idées !

Et l'embrassant avec effusion, il lui promit avec la sincérité d'un enfant grondé, que désormais il ne se battrait plus. Or, malgré cette promesse, nous désirons, pour le repos de sa famille, que le brave colonel de Melval n'entende plus retentir que le canon des réjouissances publiques.

R. Th. Pironon (*d'Ypres*).

FEUILLES VOLANTES.

I.

RÉSUMÉ. On lit plus qu'autrefois. — C'est le goût des liqueurs fortes. Il n'y en a pas ici. — On persuade difficilement ; — Il n'en faut pas moins tâcher de savoir où on va, et marcher droit, s'il se peut. — Ce qui advint quand on détruisit les anciennes entraves : progrès des sciences physiques. — Au despotisme de l'intelligence abstraite a succédé le triomphe et la domination de la matière. — Tentatives de retour à l'équilibre : systèmes divers, tous vains parceque tous sans lien avec le passé. — Essais pour ramener sourdement d'abord, puis de vive force, le passé tout entier. — Combat à outrance. — Les derniers coups ont été portés aux erreurs du passé ; mais a-t-on raffermi ou assis les vérités qui doivent rester debout et guider les générations nouvelles ?—Les luttes d'influence et de pouvoir matériel préoccupent plus les combattants des deux camps que le soin de rétablir des vérités méconnues ou de renverser de vieilles erreurs. — Tout cela n'empêche pas la grande roue d'achever sa révolution en avançant. — Mais il faut y pousser de tout cœur en s'unissant à la grande communion des hommes, et non en endossant l'une des livrées rivales qui poussent de côté et en sens contraires. — Nous devons étudier ce qui nous manque, dans le passé par l'histoire, dans le présent par la philosophie.

On écrit prodigieusement aujourd'hui mais les lecteurs deviennent rares. Au moyen âge, c'était le contraire : on s'arrachait les manuscrits précieux, à proportion de leur rareté. Ainsi commence le livre d'un illustre voyageur contemporain. Cela est-il bien vrai ?

Les livres sérieux, on les lit peu, soit, ou du moins ceux qui ont la prétention de l'être : mais pour les autres, on pourrait bien dire que la littérature n'a jamais agité le peuple comme à présent.

Autrefois, les savants lisaient, et eux seuls : mais il y avait peu de savants. Les autres les croyaient sur parole, ou les brûlaient vifs. Aujourd'hui, on ne compte plus ainsi : chacun possède la science infuse. Aussi, deux résultats : on dédaigne les gros livres, mais on dévore les petits, parce qu'ils sont amusants et qu'ils exploitent les passions. La littérature populaire est fille de notre liberté : elle a toutes les qualités et tous les défauts de sa mère. Je soutiens donc qu'on lit beaucoup plus que dans le bon vieux temps.

Très-sérieusement, il y a un progrès : la lumière arrive aux masses. Dites ce que vous voulez de la presse quotidienne, elle a toujours pour elle cet avantage, qu'elle ne nous laisse pas dormir trop lourdement. Cependant les idées deviennent si communes, que leur tranchant s'é-

mousse. Que n'avons-nous point lu, bon Dieu! Aussi ne cherchons-nous plus que la liqueur forte qui nous enivre; et comme cela doit être, les fumées dissipées, nous retombons aussitôt dans un calme-plat effrayant.

Pour moi, je ne désespère pas des hommes : plus le calme est grand, moins je crois qu'il durera. La vie est une alternative de repos et de mouvement. et par conséquent un mouvement continuel. Il faut qu'elle ait son cours, laissons faire le temps. Je n'ai donc pas le courage de chercher à enivrer le lecteur : je cause tout simplement avec lui. Il ne faut pas vivre trop vite.

En second lieu, je parle à des hommes libres, libres dans toute la force du terme. Chacun est son centre à soi, rapporte tout à soi et se suffit à soi-même, comme les sages stoïciens et le fameux *moi* du grand Fichte. J'aurais grand tort si je disais mon opinion : je ne modifierais celle de personne, et alors, à quoi bon ? On ne persuade plus aujourd'hui, Depuis que la fleur des sentiments délicats est fanée, on ne réussit plus qu'à exciter quelquefois des passions violentes. Mais alors encore on n'a point persuadé : on a seulement touché quelque grande question d'intérêt. Que m'importe à moi, et que vous importe à vous, qu'il y ait un nom de plus dans la foule des écrivains? Autant vaut rester dans l'autre.

Un grand homme, dit-on, est celui qui précède son époque : combien de jeunes ambitions déçues dans la nôtre! Combien portaient le secret de l'avenir, et l'ont laissé tomber sous le fardeau du présent! Efforts généreux, illusions louables, quelquefois constance héroïque, mais victoire prématurée.... Souffles de vent qui ondulaient à peine la surface des flots.

Ne cherchons donc point à précéder les foules : ce sont elles qui nous entraînent, c'est l'air qu'on respire qui s'exhale de la poitrine. *Vox populi, vox Dei*. Je vous le dis, je suis effrayé du calme qui suit nos petites tempêtes.

Ecrivains périodiques, voix de la foule, qu'avons-nous donc à faire, si nous voulons être utiles, si nous voulons contribuer à l'éducation des âmes? Si la vérité sociale est un protée qui nous échappe, irons-nous lui substituer les pauvres petites idées qui éclosent dans nos cerveaux malades, dans nos têtes fatiguées? Non, oh non! Connaissons nos ténèbres, afin d'y découvrir la nuée qui guide nos frères vers la terre promise! Si nous nous éclairons d'un faux jour, elle restera invisible, et nous sortirons du chemin. Nous chancelons en marchant, mais ne devons-nous pas du moins tâcher de marcher droit.

Aussi, constatons des faits et des principes, et restons calmes, de peur de le redevenir, mais marchons. Le fait est que nous ne nous connaissons guères. Nous avons accepté absolument et sans restriction les principes pour lesquels nos pères ont lutté et nous ne voulons plus ce qu'ils voulaient eux-mêmes. Nous avons appliqué, chacun de notre côté, les nouvelles doctrines sociales à nos petites passions et à nos petits intérêts, qui nous dominent plus que jamais. Nous sacrifions volontiers tous nos élans généreux au drapeau que nous servons, et nous nous disons libres et nous parlons d'humanité. Moi je n'ai encore vu que l'égoïsme et la servitude volontaire.

Quel parti l'emportera? quelle couleur triomphera? là n'est pas la question, là n'est pas l'avenir. Pour transiger, nous sommes déjà trop vieux, moi je pose la question autrement, pourquoi portons-nous une livrée.

Ce n'est pas toutefois que je veuille recommander les phalanstères : je n'aime pas les réformes radicales, et j'en sais beaucoup de mon avis. Ce n'est pas non plus que j'aie en portefeuille un petit projet de régénération sociale, que je prépare tout discrètement. Le ciel m'en préserve ! le monde marchera bien sans moi. Mais je veux causer sérieusement, je le répète.

Je ne suis pas fataliste, mais je dis comme l'arabe, Allah est grand.

Les plans de la Providence sont si merveilleux, que l'âme de l'homme, dont ils confondent l'orgueil, tressaille d'aise malgré elle, en se retrouvant sous la main de Dieu. Qu'avons-nous vu dans les derniers siècles? La vie s'est dégagée peu-à-peu de la forme abstraite qui l'étouffait, et, brisant ses liens, elle a éclaté avec violence. Mais a cause même de cette force de réaction, guidée par des passions exclusives, elle n'a vu dans les formules antiques que la chappe de plomb du Dante, et elle s'est acharnée à les détruire. Toujours féconde et providentielle cependant, elle s'est un beau jour réveillée chez les peuples engourdis par une longue souffrance, et elle s'est partout substituée aux traditions qui tombaient en ruine. Mais là encore la même chose est arrivée, et sans les guerres héroïques qui ont tenu le monde en haleine, les peuples libres se seraient trouvés dans un grand embarras.

Mais alors même que l'homme détournait du ciel ses regards, il trouva en les reportant sur la terre, de nouvelles préoccupations pour son activité : si l'exagération des passions avait préparé des désordres, ce qu'il y avait de généreux et de vivant dans le cri des peuples porta ses fruits; les sciences matérielles prirent un développement prodigieux, on fit des découvertes inouïes, on s'empara des forces les plus terribles de la nature, et les besoins nouveaux créés par le progrès alimentèrent hors de toute proportion les sources du travail. L'aisance et l'instruction furent dès lors accessibles au peuple, et chose remarquable, cette révolution, prélude d'une nouvelle ère, s'opéra presque en silence dans les cabinets des savants, au moment même où l'édifice social semblait suspendu sur l'abîme.

On devait aux triomphes remportés dans les luttes de l'intelligence, l'heureuse liberté de la presse qu'aucune superstition ne pouvait plus entraver dans sa marche. Mais quand la matière fut ainsi montée sur le trône, ses serviteurs se montrèrent ingrats: au fait, ce n'était pas trop leur faute. Enfants d'une période de bouleversement et de destruction, ils avaient travaillé sans trop songer à l'ordre moral, à l'*organisation* du travail; il devait arriver ce qu'on vit en effet, que l'égoïsme des hommes nouveaux pouvait faire pressentir aux classes inférieures une seconde oppression plus dangereuse encore que la première. Cependant on vit naître alors l'économie politique, et on se mit ardemment à la recherche des causes du mal, et des remèdes à y apporter.

La question arrivée à ce point de gravité, était pourtant bien simple : il fallait rétablir l'équilibre entre les deux éléments de la nature humaine; on avait reconnu auparavant les abus de la domination de l'intelligence abstraite, il fallait reconnaître les abus de la domination de l'argent et de l'égoïsme. Qu'arriva-t-il? des hommes généreux prétendaient sauver la société en lui annonçant une foi nouvelle; mais comme ils rompaient entièrement avec le passé, ils bâtirent sur le sable. Ils parlèrent de l'humanité, ils oublièrent qu'elle n'est pas renfermée toute entière dans le présent. Ils marchèrent donc au hasard, et sans songer que le bon sens des hommes, pris isolément ne saurait être le législateur de l'univers. Ils voulurent une vie toute matérielle, une religion toute d'intelligence; ils firent deux hommes de l'homme, et le lien divin, le feu sacré échappa à ces modernes Titans. Ils comprirent qu'il fallait l'équilibre, et leur balance était sans levier. C'est que les passions n'étaient point éteintes, et les passions sont toujours aveugles.

On tomba donc dans un découragement général : on se demandait ce qu'il fallait croire, on cherchait la philosophie et la religion nouvelle, et le Messie ne paraissait pas. La philosophie française mit à nu son désespoir en se faisant éclectique : elle prit au sérieux un habit d'Arlequin. O Descartes !

Cependant les hommes d'autrefois, ou leurs successeurs, ce qui est pis encore, crurent le moment favorable venu pour se remettre au jour. On commença sans bruit, mais une fois lancé, on ne s'arrêta plus. Les prétentions devinrent hautaines : on reprit les anciennes roueries, et on étendit sur toute la société comme un invisible réseau, le tout au nom du plus pur amour de la vérité et de la liberté. Les aveugles-nés, la pire espèce d'aveugles, n'ont pas même idée de la lumière. La quantité des séductions faisait chanter triomphe : mais la jeunesse loyale se sentit tressaillir, et s'unit de cœur à ceux qu'on attaquait dans l'ombre, et qui se défendaient au grand jour.

La lutte engagée, toutes les armes furent bonnes aux combattants; et comme on s'adressait aux masses passionnées, pour les endoctriner sans relâche, on répondit aux doctrinaires par la diffamation de leurs actes, et on publia des livres destinés à les ruiner dans l'opinion publique, au point de vue des questions les plus pratiques et les plus populaires.

Or la parole est une arme bienfaisante autant que funeste : mais à elle seule il est donné de guérir les blessures qu'elle a faites. Si maintenant les fouets vengeurs ont fustigé les coupables, son baume salutaire a-t-il été versé dans les âmes déchirées par le doute? On a porté les derniers coups aux erreurs du passé, a-t-on fait quelque chose pour la génération qui commence! Sait-elle maintenant quel fanal doit la conduire, dans quelle route elle doit marcher! Vous m'avez tiré du cachot, mais ôtez-moi donc ce bandeau épais qui me cache la vue du soleil !

Je sais bien que l'équilibre parfait est un rêve: je pourrais même prouver au besoin que c'est une absurdité philosophique. Mais cependant nous ne pouvons pas vivre dans l'anarchie, et nous ne devons pas nous

faire illusion sur la paix présente. Je parle de l'ordre moral, bien entendu, quant à l'autre, je m'abstiens pour le moment, par respect pour tout le monde, et parce que je ne veux persuader personne, comme je l'ai dit plus haut. Mais n'est-il pas vrai que la terre tremble sous nos pieds, que le protestantisme est rongé par un cancer invétéré, que les jésuites triomphent jusque dans l'Église française, que Rome est tremblante, qu'on pousse des cris de mort au christianisme, que l'enseignement théologique se meurt, que l'immense république du Sacerdoce est tyrannisée par ses chefs, que la foi souffre et s'indigne, et que la charité est remontée au ciel? N'est-ce rien peut-être que tout cela? Vous qui me demandez de la poésie et des fleurs, comment voulez-vous que mon front ne se ride pas, que ma voix ne s'indigne pas, que mon cœur ne saigne pas, quand je vois si peu de maçons à l'édifice, si peu de désintéressement dans les âmes, un si immense besoin de foi et de vertu, si peu d'unité et de force chez les uns, si peu de vrai courage chez les autres? Où voulez-vous que les âmes se réfugient, quand leur dernier refuge est envahi par les mesquines luttes d'influence et de pouvoir matériel? La poésie, aujourd'hui, c'est l'histoire : là il y a des pages blanches qui se rempliront rapidement. Voilà en passant, pourquoi le mouvement littéraire comtemporain ne s'est pas soutenu : il ne sait plus aujourd'hui qu'imprimer sa forme saisissante et capricieuse aux grandes questions morales du jour. La fiction ne saurait aujourd'hui parler aussi haut que la réalité. Voilà aussi pourquoi notre siècle est celui des grands historiens, de ceux qui ont étudié les mouvements populaires, et surtout au moyen âge, époque où ils retrouvaient en germe tous les éléments sociaux qui ont grandi de nos jours, et qui sont appelés maintenant à produire des fruits.

Ainsi, malgré la lutte, malgré les réactions de tout genre et en tout sens, la grande roue achève encore une fois son tour, et, comme cela est toujours arrivé, et, comme cela doit arriver, elle s'est en tournant, avancée sur la route. Tantôt il semble qu'elle soit arrêtée, parce que quelques uns veulent à toute force que son centre soit stationnaire, tantôt on dirait qu'elle va se briser, parce que quelques autres veulent lui arracher son antique essieu pour lui en substituer un autre. Mais en dépit de tous ces efforts qui se neutralisent, elle trace sa majestueuse ornière, et le clou qui vient de toucher le sol se relève bientôt et se retrouve au sommet.

Cette roue c'est la destinée de l'humanité. L'individu est libre, complètement libre de se séparer de la communion des hommes, de l'église vivante : mais cette communion, cette église contient en elle le souffle divin que nul éteignoir ne peut étouffer, car elle n'est autre chose que l'image de Dieu même. Voilà comment il est vrai de dire que hors de l'église il n'y a point de salut : mais tous ceux qui travaillent de bonne foi à la roue, dans quelque sens que ce soit, et qui ont le cœur pur et les mains pures, sont des ouvriers dans la vigne du seigneur. Ceux qui ont l'esprit d'orgueil, ceux qui se séparent violemment des foules, ne tendent

donc qu'à détruire: car, pour être de bonne foi, il faut s'unir à la société des hommes, et non pas se diviniser soi-même.

Cependant, précisément parce que l'humanité est l'image de Dieu même, le résumé de la création, le microcosme, comme on disait autrefois, il faut que les efforts des impurs soient toujours neutralisés : de là l'équilibre se rétablit après une tourmente, par la *vis divina* qui conduit la barque sociale, et qui est la liberté suprême, et non la fatalité aveugle; car la liberté n'existe que dans la sphère du bien, c'est-à-dire dans la conformité à la volonté de Dieu.

Pourquoi portons-nous une livrée, disais-je? C'est-à-dire pourquoi n'osons-nous dire cela tout haut? N'y a-t-il point de salut pour l'homme de cœur, s'il ne tient à une coterie quelconque? Ah! disons plutôt qu'il n'y en a point, pour celui qui ne veut de la fraternité des hommes et de la liberté, que pour satisfaire ses petits instincts de domination! Je ne crains pas de dire que l'histoire de l'avenir ne sera que la justification de ces paroles.

Quand je dis, la grande roue achève son tour, je dis donc que la désorganisation sociale qui nous a précédés immédiatement est sur le point d'être complète; je dis que la coupe des illusions est presque vide, et qu'elle va montrer la lie qui s'est lentement amassée dans ses flancs. Je dis que le temps va venir de remplir de nouveau le vase des Danaïdes, car je le répète, la vie n'est qu'un mouvement continuel.

Puisque la Providence nous guide aussi à notre insu, et d'un autre côté, puisque nos yeux sont dessillés; puisqu'enfin tous les éléments d'un nouvel équilibre matériel nous sont acquis, nous devons nous remettre sérieusement à l'œuvre, car il faut travailler pour mériter. Nous devons étudier ce qui nous manque, et l'étudier dans le passé comme dans le présent : dans le passé, par l'histoire, dans le présent, par la philosophie. Nous devons tous contribuer à améliorer notre vie morale, c'est-à-dire à lui donner un but et un sens en nous appuyant sur la foi religieuse, véritable sauve-garde des peuples. Nous ne devons pas renier nos pères, mais nous devons appliquer les vérités qu'ils nous ont léguées aux besoins du temps présent, les exprimer dans un langage intelligible aux hommes de notre génération. Nous ne devons pas nous croire des prophètes, mais nous devons, pour éclairer notre raison, reprendre pour base le vieux principe de Socrate ; γνωθι σεαυτον, (connais-toi) et l'appliquer à l'humanité comme à l'individu; et pour éclairer notre foi, croire en cette parole éternelle : Aimez Dieu et votre prochain comme vous-même.

Voilà, j'espère une conclusion mathématiquement obtenue : je n'ai pas exprimé une opinion personnelle, je n'ai fait que développer logiquement des principes, exposer historiquement des faits patents. Mais je n'ai voulu ici que diriger les regards sur quelques lointains horizons : je dois m'expliquer plus clairement, si je veux me faire écouter. C'est ce que je ferai sous peu, si vous avez encore le courage de me lire.

Alphonse Leroy.

LA DIVINE ÉPOPÉE

poëme en douze chants,

PAR ALEXANDRE SOUMET.

Le poëme épique, la plus haute et la plus magnifique création que puisse se proposer le génie humain, manquait à la langue de Corneille et de Racine: nous n'avions aucun nom à opposer aux noms glorieux du Dante, du Tasse, de Milton. Il était réservé à notre époque d'ajouter ce royal fleuron à la couronne littéraire de la France. Un seul homme lui aura légué deux poëmes épiques dont l'un, *la divine Épopée*, a déjà pris sa place entre le *Paradis perdu* et la *divine Comédie*.

L'industrialisme littéraire qui, de notre temps, a séduit et usé tant de nobles intelligences, n'a pas eu de prise sur un génie de la trempe d'Alexandre Soumet; toujours fidèle au culte du beau, l'auteur de *Clytemnestre* et de *Saül* a refusé son encens aux faux dieux de la littérature du jour. Dédaignant les succès éphémères, même lorsqu'ils sont accompagnés de la pluie d'or, il a vu dans la culture des lettres une religion et non pas une industrie. Pour lui, laissant ses confrères escompter leur talent au jour le jour, à tant la ligne, à tant la page, il se condamna volontairement à un poétique exil. Le ciel qui avait inspiré Virgile et le Dante lui prêta la chaleur de ses inspirations, avec le recueillement et les doctes solitudes.

La grande pensée qui depuis longtemps germait dans le cerveau du poëte, se développa sur le sol de l'Italie et, après dix ans de retraite, Soumet revint faire hommage à sa patrie du fruit de ses veilles, de la *divine Épopée*. Généreux enfant qui allait déposer sur le front de sa mère la seule couronne qui manquât à sa gloire, placer dans sa main le seul sceptre auquel elle n'eût point touché... le sceptre de la poésie épique.

Milton avait trouvé un éditeur pour son *Paradis perdu*, quelque misérable que fût le prix que le libraire lui en

donna,... Alexandre Soumet ne trouva pas à Paris, un éditeur qui consentît à risquer trois mille francs pour l'impression de la *divine Épopée*!!! Ce fait s'est passé dans le siècle des lumières; au centre de la civilisation, dans cette même ville où les œuvres complètes de certains poëtes se vendent, à ce que disent les réclames, un demi million; dans cette ville où la *Quiquangrogne, si impatiemment attendue*, est évaluée, avant d'être écrite, à la sommede 200,000 francs!!!

Il importe de le répéter, de le crier bien haut : Alexandre Soumet, l'auteur des meilleures tragédies écrites dans ce siècle, et bien connu de tout ce qui lit en France, n'a pas trouvé un éditeur pour sa *divine Epopée*, pour la plus riche, la plus savante, la plus glorieuse production qui, depuis qu'il y a une langue française, ait illustré le génie français. Il a été obligé d'imprimer son livre à ses frais.

Convenons-en cependant, il n'y a pas un critique français de quelque valeur (si l'on en excepte Théophile Gauthier) qui n'ait loué sans restriction le poëme de Soumet, qui ne lui ait rendu une éclatante justice. Le public aussi s'est dignement comporté, il a épuisé en quelques jours la première édition, sans le secours de la réclame.—Mais, disons-le aussi, ces éloges des critiques eurent peu de retentissement, si on les compare au bruit que font certains ouvrages de nos jours; c'est que l'illustre poëte n'appartenait à aucune coterie, et que son nom n'était exploité par aucune société de librairie en commandite. N'est-ce donc qu'à ce prix qu'on est populaire?

Nos contrefacteurs inondent la Belgique et l'Europe de toutes les médiocrités prétentieuses qui pullulent dans la littérature parisienne, ils n'ont pas songé à nous donner une seule édition de la *divine Épopée*. — Nos journalistes, ont un feuilleton tout prêt pour tout ce qui paraît de futile et d'éphémère, ils n'ont pas trouvé une ligne pour nous annoncer cet événement littéraire. — C'est cependant l'événement littéraire le plus rare; car il ne se reproduit pas toujours trois fois en dix siècles. — Ils le laissent ignorer à leurs lecteurs, eux qui enregistrent avec tant d'exactitude le moindre rond de jambe de danseuse *illustre*, la moindre

roulade de cantatrice célèbre, le moindre coup d'archet des demi-dieux du violon ou de la contre-basse !!!

C'est donc au hasard que nous autres belges avons dû la révélation de l'existence de l'épopée française.

Lorsqu'en 1842, ce livre me tomba pour la première fois entre les mains, je me contentai d'en savourer les beautés, de les signaler à mes amis, en les engageant à se procurer le même bonheur : je me disais : « Il y a parmi nos écrivains quelques hommes de conscience et de talent, bien capables d'apprécier un tel ouvrage, ils vont s'empresser de célébrer dignement cette merveille. » Pendant des mois, je parcours les journaux et les revues, pas un mot de la *divine Épopée!* pas une ligne sur ce livre qui ne me quitte plus, sur ce livre qui répond à tous les besoins de mon âme, dans quelque situation d'esprit que je me trouve!!! Ce silence non mérité me force en quelque sorte à m'adresser au lecteur belge, — tout en le conjurant de ne pas me prêter la prétention de vouloir apprécier d'une manière complète une œuvre de cette importance. —Je me contenterai de lui signaler l'ouvrage, de lui en faire connaître le plan et les principaux détails, heureux si j'ai pu inspirer par quelques citations le désir de lire le poëme tout entier. Je laisse à de plus habiles, l'appréciation philosophique et littéraire, pour moi, je me borne en quelque sorte à raconter.

Alexandre Soumet ayant pris soin d'expliquer lui-même la pensée religieuse de son épopée, je n'essaierai pas de substituer mes paroles aux siennes. Il me suffira sur cette question, de citer le passage suivant de sa préface.

« Préoccupé de l'immense amour de Jésus-Christ pour ses créatures ; absorbé dans la contemplation de son sacrifice, j'ai cru voir, pour me servir de l'expression de Saint Chrysostôme, le fils de Dieu briser les portes d'airain de l'enfer, *afin que ce lieu ne fût plus qu'une prison mal assurée.* J'ai cru voir, pour parler comme Saint François de Salles, la grande victime souffrir en même temps pour les hommes et *pour les anges;* j'ai cru voir avec Origène, le *sang théandrique baigner à la fois les régions célestes*, *terrestres et inférieures*. J'ai fait de

la force expiatrice une seconde âme universelle ; j'ai supposé la rédemption plus puissante que toutes les iniquités; j'ai supposé que l'archange prévaricateur n'avait pu donner à l'édifice du mal l'éternité pour ciment. Je dis, j'ai supposé, parce que je ne veux pas qu'on se méprenne sur la signification de mon œuvre. Je n'ignore pas que les paroles de Saint Chrysostôme ont été diversement interprétées par l'Église; je n'ignore pas qu'une opinion d'Origène puisée dans les théogonies indiennes, s'anéantit devant le jugement des conciles, et je hasarde comme une simple fiction ce qu'il enseignait comme une vérité. »

« Les entraves de la réalité n'existent point pour la poésie; sa liberté fait sa grandeur, et, comme je l'ai dit dans mon épigraphe, *la lyre peut chanter tout ce que l'âme rêve*. Une vue de l'imagination n'est pas une croyance ; une invention épique ne peut en aucune manière, porter atteinte à l'inviolable autorité du dogme. Et lorsque le poëte, dans un élan d'espérance, ose dépasser les limites de la clémence suprême et demande un dernier miracle à l'amour divin, le chrétien se prosterne avec respect devant le mystère le plus redoutable du christianisme. »

Après cette profession de foi si franche, qui pourrait encore faire à Alexandre Soumet un crime d'avoir pris pour sujet de son poëme épique : la *rédemption de l'enfer ?*

CHANT PREMIER. — *Le ciel.*

Le poëte n'ouvre point son épopée par la formule sacramentelle de l'invocation. Un aigle foudroyé est tombé à ses pieds; comme l'inspiré de Pathmos, il veut qu'une plume, à moitié consumée, de l'oiseau royal, lui serve à tracer les récits étoilés de son drame mystique. « Viens aux mains du poëte, dit-il à ce débris sacré, viens devant son autel, changer ton vol d'un jour contre un vol immortel; viens, nous allons traverser tous les soleils de l'âme. Dante suivait aux enfers le laurier brillant de Virgile ; nous, soyons attentifs à la voix infinie qui fait un temple d'harmonie du cœur de l'homme. »

Il entre aussitôt en matière: Comme un fleuve tari, ce monde était passé ; il ne restait plus rien que le ciel et l'enfer. La scène s'ouvrant dans le paradis, il commence par en donner la description. — C'est de préférence à l'ordre moral que le poëte emprunte les traits de son tableau. — L'essence du ciel, d'après lui, c'est l'amour ; l'absence du ciel, c'est de ne pas aimer ; le principal caractère du bonheur des élus, c'est que chacun jouit du bonheur de tous... Les plus rares félicités que l'homme a pu goûter, rêver sur la terre, — et le poëte en rassemble des groupes riches et variés, — toutes ces félicités au prix de celles que donne le ciel, c'est le néant perdu sous les splendeurs de l'être. — L'une de ces joies consiste dans la facilité qu'ont les bienheureux de se communiquer leurs pensées et leurs sentiments. Le langage qu'ils parlent entre eux, est comparé au plus riche des langages humains. — C'est un langage visible, une musique éblouissante. — Ici le poëte emploie la forme lyrique. — Puis il peint Dieu :

> Au milieu de l'Ether, plein de sa triple essence,
> Dieu resplendit d'amour, d'esprit et de puissance ;
> Etre, raison de l'être et dont l'infinité
> Jaillit des profondeurs de sa sainte unité.

Laissons au lecteur le plaisir d'achever le morceau dans le livre même. La Vierge Marie à la droite du fils ; — il y a là vingt vers que tous les enfants devraient savoir par cœur et réciter comme une prière matin et soir ; — délicieuse litanie, suivie de la peinture des grâces que la mère de Dieu répandait sur les hommes pendant que vivait encore notre globe sublunaire.

Parmi tous ces cieux dont Marie est la joie, celui qu'elle préfère, c'est le paradis des enfants, de ceux qui sont morts sans avoir connu les caresses d'une mère. Marie est leur mère à tous ; c'est elle qu'ils ont rencontrée en arrivant au ciel. Non, la langue française ne possède pas un morceau d'une fraîcheur plus suave que ce gracieux épisode : il se termine par une comparaison qui forme à elle seule un délicieux petit poëme.

Tout ce qui nous charma sur la terre revit pour nous au

ciel : développement de cette pensée.—Nos bonnes actions, nos œuvres utiles, les créations du poëte et de l'artiste, toutes ces filles de notre génie ou de nos vertus, ont pris au ciel une forme sensible, un corps appréciable par les sens de nos âmes. — Le céleste bienfait parle au bienfaiteur céleste dont il fait la gloire, dont il est l'auréole. Ainsi, toute vertu se survit dans l'Éther. Jeanne d'Arc cultive, parmi les lys d'Eden le beau laurier de France. M. Alexandre Soumet place ici trente vers à la gloire de l'héroïne de Vaucouleurs. On sent, à la lecture de ces belles inspirations, que déjà le poëte fécondait dans son vaste cerveau, qu'il couvait sous l'aile de sa haute méditation l'œuvre sainte destinée à réhabiliter un sujet deux fois profané, comme a dit de Maistre, la première fois par le silence, la seconde fois par la prostitution du talent. A l'heure où j'écris ces lignes, peut-être que la seconde épopée, que la trilogie de Jeanne d'Arc, autre monument élevé par Soumet à la gloire des lettres françaises, peut-être que ce poëme est enfin livré à l'impression. Ainsi, un homme se sera rencontré au sein de notre siècle positif, si peu poétique en apparence, et cet homme aura doté la langue française de deux épopées, merveilles qu'elle avait vainement attendues pendant trois siècles.

Je reviens à mon analyse. Les œuvres de l'artiste triomphent aussi dans le ciel; le poëte y retrouve les créations de son génie; le peintre, les enfants de son pinceau.—Raphaël... mais je ne puis m'empêcher de citer, je ne puis me résoudre à porter le scalpel de l'analyse sur cette poésie si lumineuse, si vivante.

Raphaël! Raphaël! viens le premier, dis-moi
Si les tableaux d'Eden ne sont pas tous de toi!
O toi! qui prodiguas tant d'âme à la palette,
Qu'il ne t'en resta plus pour vivre, jeune athlète!
Toi! martyr de ce Christ que tu peignais encor;
Artiste, au ciel ravi par l'élan du Thabor!
Raphaël!!! La beauté, ce rayon sans mélange
Qui, pour voler vers toi, franchissait Michel-Ange,
Sur la terre autrefois t'inondait de son jour.
Les séraphins prenaient tes songes pour séjour;
Tes pinceaux transparents, colorés de prière,

Donnaient à l'art antique un autre sanctuaire;
Ton œil transformateur, plein d'éclairs inconnus,
Voyait éclore un ange en contemplant Vénus.
Pour toi, comme deux luths aux voix mélodieuses,
La forme et la couleur ces deux sœurs radieuses,
Semblaient n'avoir qu'une âme, afin que sous le ciel
On vit passer un homme appelé Raphaël!!!

Je me restreins autant que je puis dans mes citations, il faudrait joindre à ce morceau tout ce qui suit sur les madones, que le peintre retrouve dans le ciel, sur la Sainte Cécile, etc., etc...

C'est le tour de la musique. — La musique terrestre ne possède que l'ombre de la vie, les souffles grossiers dont elle doit faire usage font son impuissance. — Mais au ciel!!! Lisez, lisez.. on n'analyse pas ces choses-là, on les sent, on les admire et l'on s'écrie avec le poëte :

Lève-toi, Pergolèse, en ton ravissement!
Ton âme musicale emplit le firmament.

Milton est là, dans le ciel; Emmanuel lui parle, il triomphe, Eve, telle qu'il l'a peinte avant sa chute, lui sourit et vient écouter des lèvres du poëte le récit chaste et tendre de son premier réveil. Adam vient ensuite; l'amour les a suivis au ciel. — Car il est des hymens dans le ciel. — Rencontre de deux amants dans le paradis. — L'extase dans le ciel a des degrés différents, il y a des rangs parmi les bienheureux, et les hymens se contractent entre ceux qui se ressemblent : pensée charmante et vraie dans sa généralité; le poëte la rend plus palpable par une comparaison; il peint les amours, les hymens mystérieux des astres du ciel et des fleurs de la terre, par une limpide nuit d'été.

Combien ces purs hymens, plus fugitifs qu'un rêve,
Du rayon qui descend du parfum qui s'élève
Par le mot qui les peint sont voilés et ternis!
Mais l'hymen de deux cœurs dans le seigneur unis,
A nos couleurs encore échappe davantage :
Chaque trait du pinceau le couvre d'un nuage.

Et le poëte suspend ici, pour la première fois, son vol; il nous a donné une idée de son paradis; il nous a montré un coin de ce théâtre où va s'ouvrir la scène de son drame mystique. — Suivons-le dans le 2e chant.

CHANT DEUXIÈME. — *Sémida.*

Mais, parmi toutes ces âmes bienheureuses, une seule ne jouit pas avec plénitude du bonheur qui l'entoure; elle n'a pas rencontré dans la nouvelle vie l'âme qui devait se confondre avec la sienne dans un céleste hymen.—C'est Sémida, la sainte, la dernière des filles d'Eve.— Portrait de Sémida, dernier présent de Dieu, adieu de la forme idéale à la terre près de rentrer dans le néant. — Plus belle encore au ciel qu'elle ne l'a été sur la terre, Sémida s'attriste d'espérance au séjour même des élus.— Elle a attendu son fiancé, et quand l'heure du jugement dernier a sonné pour tous les mortels, elle a cherché s'il ne venait point au ciel dans la moisson de pur froment que Jésus-Christ a séparée de l'ivraie. — Le nom qu'elle cherche, elle ne le trouve point sur le livre de vie. — Chacun respecte sa douleur. — Madeleine-Marie se dit : « Il la consolerait, le cœur qui viendrait pleurer près du sien. » — Il n'en faut pas plus à cette âme aimante pour tenter le miracle. Elle s'approche de Sémida. — Dialogue entre les deux immortelles. Sémida ne peut se résoudre à confier le sujet de ses peines, tout en répondant aux tendres avances de Madeleine; mais son mal est incurable, il faudrait un miracle pour le guérir.—*Madeleine* : « Jésus peut t'exaucer, Jésus t'ouvre ses bras. —*Sémida.* — Il daignerait m'entendre? — *Madel* : oui, puisque tu prieras; il m'a bien écoutée. » Sémida, prie.

Lorsque nous dépouillons notre manteau brillant,
Pour couvrir en hiver les pieds d'un mendiant;
Comme la charité n'est pas un vain mensonge,
Jésus-Christ dans la nuit nous apparaît en songe
Et de notre bienfait se montre illuminé,
Sous le même manteau que nous avons donné.
Tel et plus vite encor le doux fils de Marie
Vient du triangle en feu vers Sémida qui prie;

Et, pour la rassurer, se pare également
De tous les dons voilés qu'autrefois humblement
(Aumônes d'espérance et de douces pensées)
Elle avait faits sur terre aux âmes délaissées.

L'aveu que les compatissantes avances de Madeleine n'ont pu lui arracher, Sémida le confie au Seigneur.— «Je pleure Idaméel. O Seigneur, donnez-moi l'oubli d'un nom! «Jésus-Christ lui apprend que celui qu'elle a aimé, aux derniers jours du monde, est à présent le roi de l'abîme, comme lui Jésus est le roi des cieux. Idaméel, celui qui crut que l'univers ne renfermait que lui, qui s'éleva, par l'orgueil et la science humaine, jusqu'à renouveler, sur terre, la lutte de l'archange contre Dieu; celui qui osa, lorsque s'accomplissait le grand acte de la fin du monde, disputer les astres à Dieu lui-même, ranimer de son souffle puissant la chaleur mourante du soleil, il a trouvé un dernier triomphe dans l'abîme : devant lui Lucifer a ployé.

L'homme a trouvé léger le sceptre de l'archange,
Tant son rêve était grand, tant son front révolté
Se préparait d'avance à cette royauté.

A ces paroles, Sémida ne se souvenant plus de son immortalité, éprouve une douleur telle qu'elle croit mourir. — Une douleur aussi profonde au ciel jette partout le deuil; comparaison du deuil qui accompagnait au tombeau les rois d'Orient. — Ainsi, le ciel gémit longtemps; et voilà

Que Christ, soleil divin, lui-même se voila!
Oui, le Sauveur cacha sa tête généreuse
Pour ne pas voir pleurer la cité bienheureuse :
Comme si dans son sein à son tour s'émouvait
Sa grande âme de verbe en qui la paix vivait;
Comme si la pensée, immense réceptacle,
Sentait qu'elle s'ouvrait à ce plaintif miracle,
Pour le prendre stérile et pour le féconder.

Il monte au trône de Jéhova. — Mais nul des esprits créés ne comprend le mystère qui s'accomplit dans ce sublime entretien.

Nul d'entre eux n'entendit la voix de Jéhova,
Qui s'adressait au Christ et qui lui disait... « Va!
« Tu veux, mon fils, tu veux dans leur nuit inféconde
« Racheter les enfers comme autrefois le monde!
« Attirer sur toi seul, Dieu des crucifiements,
« En Sauveur infini l'infini des tourments;
« Et voir, sans implorer d'en bas mon indulgence,
« Ton calice tarir l'urne de ma vengeance.
« Va! descend... sur ton front mon œil est arrêté;
« Mais l'amour pourra-t-il vaincre l'éternité!

CHANT TROISIÈME. — *L'Enfer.*

Le Ciel et l'Enfer sont le vaste théâtre où va se dérouler l'action de la *divine Épopée;* le premier chant nous a fait connaître le séjour des élus, le poëte va vous transporter dans l'abîme, et soulever un coin des ténèbres qui recouvrent l'infernale *Géhenne.*

Le mystère de la nouvelle rédemption, de la rédemption des damnés est résolu dans le sein de Jéhova. — Jésus-Christ va marcher à sa nouvelle passion; comme autrefois il descendit sur terre, le voilà qui s'avance vers son nouveau calvaire, vers le séjour des réprouvés.—Description de l'Enfer.

L'élément primitif de la grande Géhenne,
Celui dont tout émane aux enfers, c'est la haine.

Le deuxième élément de l'Enfer, c'est la colère; le troisième élément, c'est l'orgueil; le quatrième élément, c'est la mort. — L'abîme est divisé en neuf parties dont chacune est un enfer complet.—Là, sur un sol maudit, l'on voit étalées toutes les choses qui ont servi au crime. — Développements. — Un sémoun éternel bouleverse incessamment ce sol insaisissable dans ses contours, et en change à chaque instant la forme. — Là, chaque passion enfante sa couleuvre: car c'est Dieu qui créa le Ciel, mais la géhenne est notre œuvre, à nous: c'est l'homme qui par ses passions se crée à lui-même ses tourments éternels. Telles sont les principales idées développées dans cette description, toute neuve, d'un lieu déjà souvent décrit par les poëtes épiques des autres

nations. Ce qui caractérise la description de Soumet, c'est qu'elle emprunte les traits de son tableau moins à l'ordre physique qu'à l'ordre moral, ce qui, à mon avis, constitue la supériorité des descriptions de la divine épopée sur toutes celles qui l'ont précédée: l'on a fait la même remarque au sujet de la description du Paradis; on trouvera mille fois l'occasion de la renouveler dans le cours du poëme. Il faut dire que c'était en quelque sorte une nécessité du sujet, l'auteur ayant placé son action par delà le temps et l'espace finies.

Après cette description métaphysique des lieux, l'auteur complète l'idée au moyen de treize visions. — Il assiste au spectacle de treize supplices.

Première vision. — Un damné est suspendu par le cou, au fond d'un puits de feu, au moyen d'une chaîne immense.—Par un travail miraculeux de l'enfer, chaque anneau de la chaîne renferme l'âme d'un damné.—Et le réprouvé connaît le nom de toutes ces âmes, ce sont les malheureux que son exemple a perdus et poussés au crime.— Afin d'échapper au feu qui le brûle au fond du puits, il s'efforce de le fuir en remontant le long de la chaîne, comme une araignée suspendue à son fil. —Mais à chaque chaînon qu'il parcourt, il reçoit les reproches sanglants d'une de ses victimes, il veut éviter celle-ci, il en retrouve une autre, et monte ainsi de *haine en haine* jusqu'à l'ouverture du puits; mais la chaîne qu'il traîne derrière lui, le suit dans sa pénible ascension et le poursuit encore.—Enfin, il arrive au dernier chaînon, il va respirer un air plus frais; mais de ce dernier anneau sort un faible souffle, qui suffit pour glacer le reste de force qu'il a conservé : il retombe au fond du gouffre, et sans repos, il recommence le trajet éternel dont il parcourt l'horreur. — *IIe vision*. — Supplice du voluptueux. — *IIIe vision*. — Supplice du conquérant injuste. — Avec les ossements des hommes dont il a causé la mort, le conquérant se construit, en guise de palais ou de temple, un immense squelette. — Quand la statue est achevée, il entre dans le crâne du colosse qu'il est condamné à habiter pendant mille ans; après ce terme, l'édifice s'écroule sur lui-même, et le conquérant, sculpteur funèbre, recom-

mence son œuvre.—*IVe vision*. —Le poëte athée.—Plusieurs critiques ont reconnu Byron dans le portrait que Soumet nous trace du poëte qui a abusé des dons de la Muse, et qui a employé contre Dieu la lyre placée par lui entre ses mains.—Plusieurs traits de ce tableau, véritablement digne du génie du Dante, ne se rapportent que trop au chantre de Manfred, de Caïn et de Don Juan. Quelles que soient les applications qu'on en puisse faire, occupons-nous de ce poëte damné, et voyons quels tourments Alexandre Soumet a inventés pour lui. Sont-ils proportionnés à la grandeur du mal qu'il peut avoir causé, à la hauteur de l'âme condamnée à l'expiation?—

Il chantait.—Et de loin, accouraient les méchants
Pour se désaltérer à la source des chants;
Et leur âme, un instant à la tombe ravie,
Cherchait l'accord empreint des baumes de la vie.
Mais, ô sombre prodige! ô symbole fatal!
Chaque image, étalant son luxe oriental,
Chaque puissante strophe en déployant son aile
Dans l'air volcanisé de la nuit éternelle,
Soudain prenait un corps vénimeux et brûlant,
Se transformait en hydre, en céraste volant,
Et ces monstres impurs, créations funèbres,
Trompeurs enfants du jour rendus à leurs ténèbres,
Venaient heurter la lyre et presser triomphants,
Les damnés curieux dans leurs plis étouffants.
Et les plus irrités réservaient leurs morsures
Pour un cœur plus fécond en immenses blessures,
Pour le cœur du poëte aux penchants pervertis,
Abîme créateur dont ils étaient sortis.
. . . .
. . . .
Il dit : et tout-à-coup, pour un autre supplice
On le vit ressaisir la lyre, sa complice.
Son laurier de douleur se tordit sur son front,
Comme un fer que rougit l'antre du forgeron,
Un feu vif pénétra la lyre encor muette;
Son airain s'alluma dans les bras du poëte.
Et lui, sous les tourments qui sillonnaient son corps,
Moloch de la pensée et des sombres accords,
Il tortura la corde au blasphème aguerrie;
Sourit au désespoir chanté dans sa patrie

Et son vers acéré dans sa haine affermi,
Se dressa contre Dieu comme un glaive ennemi.
Jamais des profondeurs d'une âme révoltée
Nulle voix de défi si haut n'était montée ;
Jamais sa lèvre en feu n'eût un fiel plus moqueur ;
Pour enseigner le crime, il révélait son cœur :
On eût dit que changée en funèbre harmonie,
L'éternité du mal passait dans son génie.
Et l'abîme applaudit, et le cri du Titan
Agita les tombeaux comme un autre ouragan.
On eût dit qu'en ses mains la lyre météore,
Pour agrandir ses chants rendait l'enfer sonore,
Et qu'au bruit accordé par la main du malheur,
La foudre avait prêté ses sons et sa couleur.

Ve vision. — Les mères criminelles pressent contre leur sein leurs enfants autrefois si beaux. — Aujourd'hui chaque baiser maternel fait encore une ride sur le front de l'enfant, ternit ses yeux, déssèche ses mains, fait tomber ses dents, et blanchit ses cheveux.

VIe vision. — Autre supplice des mères criminelles. — *VIIe vision.* — Supplice de l'avare : il est changé en or. — *VIIIe vision.* — Supplice de la coquette, elle est incessamment occupée à sa toilette, mais chaque perle, chaque diamant qu'elle ajoute à sa parure, s'incruste dans sa chair et la brûle. — *IXe vision.* — Supplice du parricide. — *Xe vision.* — Supplice de l'orgueilleux. — *XIe vision.* — Supplice de deux hommes dont la haine, après avoir affligé la terre, se continue aux enfers. Ils sont enfermés chacun dans un taureau d'airain. Les deux animaux, qui les portent dans leurs flancs, se livrent continuellement des combats furieux. — *XIIe vision.* — Supplice de l'homme sanguinaire. — Il est condamné à faire l'office de bourreau, et toujours la même tête vient se placer sous sa hâche ; c'est celle de son fils unique ; il la reconnait chaque fois qu'il l'a coupée, et recommence toujours son infanticide éternel. — *XIIIe et dernière vision.* — Supplice des adultères.

Ces treize visions qui sont apparues au poëte ne sont que la vue d'un coin de l'Enfer. — Il se refuse à sonder plus profondément l'abîme.

Muse reposons-nous... Peuples des lacs fumants
Vous m'appelez en vain vers d'humides tourments!
Tu m'appelles en vain, ô toi! qu'un incendie
Lance du sein profond de sa flamme agrandie,
Entre les bras glacés des fantômes hurlants
Qu'un orage de neige emporte dans ses flancs.

Et le chant se termine par une magnifique comparaison épisodique. — La description de l'incendie de Moscou.

Chant IV. — *Idaméel.*

Après nous avoir dépeint le Ciel, Soumet nous a fait le portrait de Sémida, l'héroïne du poëme. Celui du héros vient à son tour se placer après la description du séjour qu'il habite, la grande géhenne. Idaméel est ce héros qui va lutter contre le Ciel. Suivons le poëte.

Au moment où s'ouvre l'action du poëme, il ne reste plus rien que le Ciel et l'Enfer. Idaméel, vainqueur de Satan après le jugement dernier, est devenu le roi de l'abîme. Après avoir fait le portrait du monarque des réprouvés, le poëte ajoute :

Dans l'empire des pleurs, tel est Idaméel;
Ses pieds se sont promis d'escalader le ciel.
Tel est Idaméel, roi vainqueur de l'archange.
Le maître avait changé dans l'ombre où rien ne change
Dans cette ombre où naguère un combat éclatant
D'une seconde chûte avait marqué Satan.

Belle comparaison du vaisseau rencontrant une trombe en pleine mer, et la brisant à coups de boulets.

C'est ainsi que l'enfer, après la grande lutte
De Satan, dans son ombre, avait caché la chute;
Et, tel que le vaisseau vainqueur du haut écueil,
Idaméel voguait sous le vent de l'orgueil.

Mais quelquefois on le voyait, sombre et portant en lui des abîmes de larmes, parcourir du regard trois tables d'airain sur lesquelles son histoire est tracée. Le nom de Sémida

qu'il y rencontre excite en lui des transports d'amour et de rage. — Imprécation d'Idaméel contre Dieu. — Le Sphinx, premier ministre du roi de l'Enfer. — Portrait du Sphinx, personnification de l'athéisme et du scepticisme de toutes les fausses doctrines philosophiques qui ont égaré l'homme. Cette création est une des plus brillantes et la plus originale du poëme. Le Sphinx était sorti de l'enfer pour fourvoyer l'humanité;

Il doute de l'enfer où Dieu l'a replongé.

Ce ministre, digne de son maître, vient vers lui : « Voici l'anniversaire de la défaite de Satan et du triomphe d'Idaméel, tout l'empire des damnés attend la fête qui doit consacrer le souvenir de ce grand événement.

Tes ordres, roi des rois, pour cette fête insigne. »

Pendant neuf jours les démons font les préparatifs de la grande fête. L'auteur place encore ici une de ces comparaisons dont lui seul semble avoir le secret, comparaisons qui forment de petits poëmes décorant la large ordonnance de son épopée. — Ce sont, a dit un critique célèbre, autant de brillants médaillons suspendus au portique du temple. Celle qui vient se placer en cet endroit du poëme est la peinture de Constantinople s'éveillant un jour de fête aux rayons de l'aurore; elle n'a pas moins de soixante vers. On voudrait transcrire toutes ces comparaisons en entier chaque fois qu'on les rencontre. — Orgie des damnés. Chaque nation, chaque peuple, chaque monde y apporte le tribut de sa civilisation, de ses arts et de sa corruption. — Invasion dans la salle du banquet de tous les êtres appartenant à la création Antédiluvienne. Le Mastodonte, l'Ichtyosorus, le Mamouth, le Léviathan, veulent aussi prendre part à la fête. —

Autour de leur roi, l'élite des damnés forment une cour plus recherchée; ils s'entretiennent des choses de la terre; ils se racontent quelques aventures. — Néron raconte sa fête des roses. — Don Juan rectifie les erreurs longtemps débitées sur son compte; il n'est pas mort dans les bras de

pierre de la statue du commandeur ; sa dernière heure a été sa dernière bonne fortune. Il raconte cette aventure dont la belle Esmeraldor est l'héroïne. Le Sphinx demande à Idaméel de raconter aussi son histoire.—L'assemblée bat des mains à cette proposition. Trois cents filles de rois se mettent aux genoux du sombre monarque pour l'implorer ; il consent enfin à révéler aux damnés l'histoire de sa vie, qui est en même temps celle des dernières années de notre globe. On apporte les tables d'airain où Idaméel a écrit son histoire.

Alors Idaméel sur ces pages antiques
Fait planer les éclairs de ses yeux prophétiques,
Et le nuage obscur, qui de deuil les couvrait,
Se déchire, et l'histoire inconnue apparaît.
. . . .
Idaméel debout ramène son manteau
Sur son front d'empereur, et le noir chapiteau
D'une colonne grecque à demi renversée
Lui sert à reposer le poids de sa pensée.
Il ne soupçonne pas, le sombre souverain,
Que lorsque ses sujets sur les tables d'airain
De son cœur douloureux vont remuer la cendre,
Le Christ, du haut du ciel, commence de descendre.

Les trois chants qui vont suivre sont cette histoire écrite par Idaméel sur ses tables d'airain aux derniers jours du monde.

CHANT V. — *L'Arche sur le mont Arar.*

PREMIÈRE TABLE D'AIRAIN D'IDAMÉEL.

Naissance d'Idaméel ; il a été arraché par le fer du flanc de sa mère, morte avant de l'avoir mis au monde.—Ce même jour son père disparut foudroyé. — A dater de cette naissance, tout hymen fut stérile. — Toutes les femmes fuyaient le berceau maudit du dernier-né des hommes ; aucune ne voulait lui donner une part du lait de sa mamelle. — Une cependant, pleurant son fils unique, consentit à nourrir l'orphelin, mais au lieu de lait, son sein ne lui versa que du sang et des pleurs. — Des signes certains annonçaient la fin prochaine

du monde. — Nul ne s'occupant de l'éducation d'Idaméel, un juif, instruit de toutes les sciences humaines, l'emmena dans la grotte d'Eléphanta et se chargea de l'élever. — Description de la grotte d'Eléphanta, autrefois visitée par Sémiramis. — Éducation de l'orphelin. — Résumé de toutes les connaissances humaines. — Coup-d'œil sur l'histoire de l'humanité. — Le poëte s'élève ici à une grande hauteur ; voici comment, vers la fin de son résumé, il caractérise notre âge actuel.

Adorant l'ombre qui l'enveloppe,
L'âge de l'industrie, avare et dur cyclope,
Semble emprunter leur force aveugle aux éléments,
Pour étouffer l'esprit entre ses bras fumants :
On sent que le géant n'est qu'un fils de la terre,
Et demi-dieu trompeur, il ressemble à sa mère.
Le peuple est appauvri par ses travaux ingrats;
Chacun de ses leviers paralyse cent bras.
Le sceptre de la faim, cherchant le Polyphème,
Aspire à l'écraser sous son enclume même :
Et lui, le front caché dans ses tourbillons noirs,
Couvre les longs sanglots du bruit des laminoirs.
Pareil à ces wagons, que fait voler la flamme,
Le monde dégradé prend la vapeur pour âme!
Fournaise où ne se trempe aucun mâle ressort,
Nul bouclier divin de ces forges ne sort;
Ses vaisseaux sur les mers n'ont plus besoin de voiles,
Son œil baissé toujours, n'a plus besoin d'étoiles.
Et comme un doux essaim de passereaux blessés,
L'essaim des arts s'enfuit loin des luths délaissés.
Sous le voile épaissi de la tiède atmosphère
Michel-Ange oublié n'aurait eu rien à faire.

Cette saisissante peinture ressemble bien un peu à notre époque ; mais l'on reconnaîtra que M. Soumet a trop rembruni le tableau. — Notre siècle, n'eût-il d'autre gloire littéraire que celle de l'illustre auteur de ce magnifique poëme, devrait, échapper à la réprobation. Non, l'essaim des arts n'est pas encore envolé, non le luth sacré n'est point délaissé, tant que d'aussi habiles mains en font frémir les cordes, en tirent d'aussi sublimes accords.

Les miracles de l'industrie ont eux-mêmes inspiré la muse, et de beaux vers d'un poëte belge sont là pour l'attester. Quiconque a lu le *Remorqueur* et le *Haut-fourneau*, ces brillants poëmes de M. Théodore Weustenraad, en conviendra sans doute. Mais c'est quand elle veut s'isoler dans sa propre force, marcher seule, sans s'associer aucune pensée religieuse, que l'industrie humaine, malgré tous ses progrès, se montre insuffisante et inhabile à faire le bonheur de l'homme. — Quoi qu'on fasse et qu'on dise, la moindre des œuvres de Dieu confondra la science du plus habile mécanicien.

En lisant le morceau de Soumet, que je viens de citer, je n'ai pu m'empêcher de le rapprocher des deux pièces belges. Une strophe surtout du *haut-fourneau* m'est venue à la mémoire. Après avoir peint, en traits pleins de vigueur et de vérité, l'aspect de la vallée de Seraing animée par l'industrie, M. Weustenraad s'écrie :

N'est-ce pas qu'il est beau, qu'il est grand ce spectacle
Et qu'on est quelquefois tenté de s'écrier,
Dans un transport d'orgueil qui fait tout oublier
Même le plus pompeux miracle :
« Là haut, dans leur splendeur se déroulent les cieux,
Dans cette ombre, là-bas, gît la terre où nous sommes,
Voilà l'œuvre de Dieu, voici l'œuvre des hommes.
Quelle est la plus grande des deux ? »

L'auteur il est vrai, repousse ensuite ce blasphème ; mais n'est-ce pas déjà trop que d'avoir supposé qu'on le pût proférer? Une pensée pareille justifierait l'anathème lancé contre une époque qui prétendrait lutter par l'industrie, de perfection avec les œuvres de Dieu. — Je reviens à l'analyse du poëme. — Développements des études auxquelles se livre Idaméel. — Peinture de l'état de son âme après ces études qui lui ont livré tous les secrets des sciences humaines ; toute l'expérience de la vie entière de l'humanité. — Orgueil qu'il en conçoit. — Le monde se meurt, la science peut lutter contre cette maladie de notre globe, la science peut

arracher à la mort sa dernière conquête, à Dieu sa victime; c'est Idaméel qui tentera cette victoire. — Invocation à Prométhée. — Pour l'accomplissement de son projet, il faut qu'il rassemble les débris épars du genre humain. Il quitte la grotte d'Éléphanta, se dirige vers l'Indus, puis à l'occident de l'Asie, berceau du genre humain.—Partout il trouve les traces et les symptômes de la fin prochaine du monde. Notre globe se meurt, la nature a perdu sa force vivifiante et créatrice. — Mais en approchant du mont Arar, Idaméel est frappé d'un phénomène étrange : l'Arménie est comme une Oasis au milieu du désert ; c'est l'ancien Eden qui revit, quand le reste de la terre se meurt. — Dans ce lieu préféré du Ciel, protégé par l'arche, qui depuis le déluge repose sur le sommet du mont Arar, la verdure du printemps se renouvelle encore. Arrivé au pied de la montagne, il trouve une tente ; un vieillard l'habite. Ce vieillard est Cléophanor, le dernier prophète de Dieu, il est le dernier descendant de la race de David, la garde de l'arche sainte lui est confiée. Il offre l'hospitalité à Idaméel en ces termes qui rappelent le temps des patriarches.

Hospitalière
Te sera ma demeure au pied du mont Arar;
Des biens que le ciel donne on t'y fera ta part

. . . .

Nous avons tous, mon fils, le même âge aujourd'hui;
La fin du monde est proche et la mort nous regarde

. . . .

Reste, le dernier jour ensemble nous prendra
Et pour monter à Dieu ma voix te bénira.

Idaméel lui répond. — Oui je reste avec vous;

Voyageur lamentable aux derniers jours du monde,
En vain j'ai remué la poussière inféconde
Qui recouvre ce globe ainsi qu'un froid linceul :
J'ai traversé la terre et suis demeuré seul.
— Mon fils, n'as-tu pas vu partout où l'homme tombe
L'ombre immense de Dieu s'étendre sur sa tombe ?
— Je n'adore pas Dieu. - Ton cœur l'adorera,
S'il n'est pour toi qu'un nom, ce nom s'expliquera.

Le passage qui suit se refuse à toute analyse, il faut citer absolument.

Au seuil de sa demeure ensuite il me guida.
« Celle qui vient à nous se nomme Sémida, »
Me dit-il, « c'est ma fille et mon unique joie.
« — Béni soit l'étranger que le ciel nous envoie. »
Et mêlant ces doux mots à la brise du soir,
Sur trois peaux de lion l'enfant nous fit asseoir.
Des peuples d'Israël gardant les mœurs antiques,
Elle lava mes pieds... L'épouse des cantiques
N'avait pas dans son cœur au saint amour lié,
La pudeur de ce front à mes genoux plié :
Vision d'innocence où son âme se lève
Son regard m'éblouit comme l'éclair d'un glaive,
Rayonnant à la fois si chaste et si brûlant,
Qu'on tremblait de bonheur rien qu'en la contemplant.

Tels sont les premiers vers de la plus délicieuse idylle qui va se développer dans la majeure partie de ce chant. — Amour d'Idaméel pour Sémida ; pour elle, il revient à Dieu, il courbe son front sous les eaux du baptême. Quelques vers encore, afin de donner une idée du langage suave et pudique que le poëte prête à cette vierge des derniers jours.

Et j'entendis alors me parler Sémida :
Etes-vous fils du ciel ou bien enfant de l'homme
Etranger, dites-nous de quel nom on vous nomme,
Dans le pays lointain dont vous semblez venir?
Votre cœur en conserve un profond souvenir,
Car votre front est pâle et couvert d'un nuage,
Avez-vous en pleurant fait tout votre voyage?
Avez-vous en pleurant, au désert du Seïr,
Vu commencer le jour par qui tout doit finir ?
La mort sur son coursier traverser nos campagnes,
Ou la foudre du ciel niveler les montagnes?
Dites si mes oiseaux verront dans leurs doux nids
Avant la fin du monde éclore leurs petits?
Si je verrai grandir le duvet de leurs ailes
Et si mes hauts palmiers auront des fleurs nouvelles.

Sémida est consacrée au Ciel; seule entre toutes les femmes,

elle pourrait renouveler le genre humain ; car son sein est fécond, Dieu l'a révélé à Cléophanor ; mais ces fruits d'amour doivent germer pour l'infini. — L'ange Eloïm a été commis à la garde de la Vierge, il l'instruit, il la guide. — Comme elle veut l'entière conversion d'Idaméel, elle l'engage à demander pour lui-même le secours de son bon ange. — Jalousie d'Idaméel qui ne voit dans l'ange gardien de sa bien-aimée qu'un rival plus heureux que lui. — Efforts que le jeune homme fait sur lui-même pour dompter son amour. — Comparaison de l'arabe domptant un coursier.

Un jour Idaméel escalade le mont Arar ; il pénètre dans l'arche ; il découvre un globe d'or, admirable travail antédiluvien, où se trouvent inscrits tous les secrets de la création. Il passe trois jours et trois nuits à étudier ce résumé de la science divine ; il en pénètre tous les mystères, qui lui donnent le pouvoir de ressusciter le monde. — Il redescend, triomphant et radieux, emportant sur son cœur le salut de la terre, ces armes terribles au moyen desquelles il va combattre Dieu lui-même avec avantage. — Cléophanor n'a pas vu Idaméel escalader l'Arar, il ne l'a pas vu redescendre. — Celui-ci l'aborde avec sa conquête. — Le prophète recouvre le don de seconde vue qui l'a un moment abandonné. — Il reconnaît enfin dans Idaméel celui que l'inspiré de Pathmos a prédit dans son apocalypse.

Celui-là de l'Arar peut seul tenter les cimes !

Tu m'abordais, géant, les mains pleines de crimes,
Tu m'abordais, géant aux volontés de fer,
Afin de préparer ce monde pour l'enfer ;
Dans ton sein condamné le blasphème palpite,
Le spectre de Satan dans ta pensée habite !
Je découvre trop tard, gravé sur chaque trait,
De l'Antechrist en toi le sinistre portrait.

Alors animé d'une force surhumaine, il s'empare du globe qu'il brise et pulvérise contre un rocher. — Puis accomplissant le sacrifice promis au ciel, il pose sur le front de Sémida le voile qui la consacre à l'hymen du seigneur et la sé-

pare à jamais de tout hymen terrestre. — Blasphème d'Idaméel.

A ce moment, comme la conséquence du vœu de Sémida, s'accomplit dans l'espace, la première scène de la destruction du monde. La lune déchirée par des volcans intérieurs, tournoie dans le vide et meurt. — Admirable description : il est impossible de donner à ceux qui ne l'ont pas lue, une idée du charme mélancolique que le poëte a su prêter à la mort de l'astre de nos nuits. — Lisez, — lisez !

CHANT VI. — *L'Antechrist*

DEUXIÈME TABLE D'IDAMÉEL.

Idaméel s'éloigne du mont Arar, emportant dans sa mémoire la science divine qu'il a puisée dans l'arche sainte, pendant les trois jours et les trois nuits de méditation. — En vain Cléophanor a brisé le globe où étaient inscrits les puissants arcanes de Dieu, l'Antechrist dispose maintenant d'un pouvoir presque égal à celui du créateur. — Il s'avance d'abord vers les lieux occupés par l'antique Sion ; il rassemble les peuples décimés, éperdus dans l'attente de la fin du monde. Il rencontre une foule pâle et have que la famine pousse de nouveau vers le Delta ; car les bords du Nil, qui dès longtemps ont été le refuge de ces peuples contre la famine, sont encore, à ces derniers jours de la terre, leur dernier asile. Les feux du soleil qui se meurt ne peuvent percer le voile qui couvre l'astre expirant. — La peste règne, sans partage, sur ces contrées que la fécondité a déjà abandonnées. — Idaméel y court, c'est là qu'il va faire le premier essai de la puissance qu'il a conquise. — Les pâles humains se pressaient encore dans leur détresse autour des autels du Christ, Idaméel renverse ces autels et proclame son propre règne, c'est lui qui est désormais le sauveur, le roi, le Dieu de la terre.

Pour premier miracle qui confirme aux yeux de tous sa puissance, il réchauffe le soleil mourant, et lui rend son éclat et sa force fécondante. — Ici l'auteur place une com-

paraison. — L'artiste en travail de la création de son génie. —La peste est dissipée, les champs redeviennent fertiles, le désert même, sillonné par une charrue miraculeuse, devient fécond et fait germer d'innombrables moissons dont l'aspect rend le courage à ces hommes naguère consternés. — Cela fait, il fonde une cité à laquelle il donne son nom. Idaméelpolis se pare de toutes les beautés qui ont décoré les plus brillantes villes de l'Egypte, le fondateur exhume toutes les merveilles de l'antique architecture, qu'il rétablit dans leur splendeur première. — La cité est fondée, elle a ses dieux nouveaux. Idaméel entreprend un voyage autour du monde afin de rassembler toutes les créatures vivantes qui errent encore sur la surface du globe, il veut fonder un empire puissant repeupler ensuite le monde sauvé par ses miracles. — Pour ce voyage, Idaméel renouvelle la tentative d'Icare ; mais ce n'est pas la cire qui attache à ses épaules les ailes magiques qu'il vient de fabriquer. Ses ailes ont plus de rapidité que celles de l'hirondelle, plus de force que celles du Condor. — Sa force à lui est inépuisable, il trouve en lui-même le secret de la renouveler incessamment.—Course d'essai afin d'éprouver ses ailes. — Il part. Description du pays qu'il visite. — Paris. — La Russie. — La Chine. — La Polynésie. — L'Amérique. — Retour vers l'Afrique. — Ste-Hélène. — Evocation de l'ombre de Napoléon. — Idaméel traverse l'Afrique dans sa largeur centrale. Il remonte le Nil, de l'Abyssinie au Delta. — Il rentre à Idaméelpolis dont le peuple a grandi pendant son absence. — Les champs ont déjà produit leur moisson, l'espérance renaît partout. — Mais les hymens des hommes ont gardé leur stérilité. — La puissance que l'Antéchrist tire de la science surprise à l'arche du mont Arar s'arrête là. Idaméel, qui a rendu la vie au soleil, qui a raffermi la terre sur son axe ébranlé, qui a rendu la fertilité à toute la nature, ne peut accomplir le dernier miracle, il ne peut faire que la femme redevienne féconde.—Tableau de la désolation des peuples qui ne voient plus de naissance.—Le monde privé d'enfants est habité exclusivement par des hommes faits et des vieillards.

Quand passait une biche avec ses jeunes faons,
Les femmes qui jamais n'avaient connu d'enfants,
Qui jamais n'avaient vu de tête blonde, éclose,
Prendre sous leurs baisers les teintes de la rose;
De leur mère vieillie embrassant les genoux,
Lui disaient en pleurant : « Mère, racontez-nous
« Comme vos nouveaux nés jouaient sur les pelouses!
« De vos jours d'autrefois nous sommes bien jalouses!!!
« Sous l'ombrage fleuri des palmiers d'alentour,
« Vos fils vous naissaient-ils dans un baiser d'amour?
« Sentiez-vous auprès d'eux, charme qu'on ne peut dire,
« Se fondre votre cœur dans leur premier sourire?
« Une âme maternelle a son bonheur à part.
« Quand vous les allaitiez, le soir, sous un regard,
« Ne tombait-il du sein aucune goutte amère!
« Aime-t-on son enfant comme on aime sa mère?
« Rendiez-vous grâce à Dieu d'avoir fait les roseaux
« Que pour vos nourrissons vous tressiez en berceaux?
« Veniez-vous, au retour de la sainte chapelle,
« Vous mirer dans leurs yeux pour vous trouver plus belle?
« Saviez-vous des chansons que l'on chante tout bas
« A ces petits oiseaux qui ne s'envolent pas?
« Et saviez-vous pour eux, le matin, sous les branches,
« Faire sur vos genoux un lit de rose blanche?
« Hélas! nous ignorons ce doux enchantement.
« Epouses sans espoir, nous allons tristement
« Voir la maternité dans le nid des colombes,
« Et plus que les berceaux nous connaissons les tombes! »

Un vieillard s'approche d'Idaméel et lui dit : « Tu nous as dit qu'il existe encore une Vierge dont le flanc n'a pas été frappé de la malédiction commune.

De Sémida, la sainte, il faut qu'un fils te naisse.

Toute la cité s'émeut des irrésolutions de son roi. — Enfin la terreur du peuple parle plus haut que l'orgueil du souverain; et l'amour aussi le guidant, Idaméel revient au mont Arar pour y chercher Sémida. —

La tente de Cléophanor est abandonnée et renversée; le prophète s'est retiré pour mourir au fond d'une grotte. Ida-

méel est témoin de ses derniers moments. Il entre dans la grotte à l'instant même où le saint a rendu son âme à Dieu et a quitté cette terre. Sa fille, orpheline n'a plus pour protecteur visible qu'un grand lion apprivoisé qui la garde comme le chien le plus soumis et le plus dévoué. — Apparition de l'ange Eloïm. — Fin de la 2e table d'Idaméel.

L'enfer en était là de sa triple lecture,
Lorsqu'il sentit trembler la rouge architecture
De ses mille piliers, et sous le sol fumant
Vit ses monstres impurs rentrer confusément.
Il s'arrêta.... C'était l'heure jamais prédite,
Où le Christ insulté sur la page maudite,
Traversait le chaos, rédempteur clandestin!

Chant VII. — *La fin du monde.*

Troisième table d'airain d'Idaméel.

Regrets de Sémida sur la tombe de son père.—Séduction qu'Idaméel emploie pour s'en faire aimer. Le lion familier de Cléophanor veille sans cesse auprès de la jeune vierge. Son aversion instinctive contre le séducteur. — Lutte du lion et d'Idaméel. — Le lion vaincu se crève lui-même les yeux, afin d'échapper à la fascination du regard du jeune homme.—La harpe de Sémida, harpe inspirée, animée par le souffle de David; car c'est celle qui, jadis, a frémi sous les doigts du roi prophète, c'est celle dont les accents ont calmé les transports de Saül; la harpe aussi veille sur Sémida. — Lamentation de l'instrument. — Prière de Sémida. —Idaméel veut vaincre ce nouvel ennemi de son bonheur : il faut que la harpe se taise ou qu'elle parle pour lui. Il y fait entrer le démon de la volupté. — Effets de la présence du démon Astarté dans la harpe de David. — Musique voluptueuse et enivrante substituée aux accords mystiques et religieux. — Comparaison. — Un rossignol lutte d'accents mélodieux avec un musicien pendant une nuit étoilée, l'oiseau s'épuise en efforts désespérés, il tombe enfin exténué de fatigue et meurt sur l'instrument de son rival. —

A moitié vaincue par le sortilége, Sémida est prête à succomber.

La voilà par degrés lentement ranimée
Et douce et calme, et prête au bonheur d'être aimée.

Idaméel offre à son amante de lui donner des preuves éclatantes du pouvoir qu'il exerce sur les éléments.—Veut-elle qu'il ressuscite les merveilles du règne de Sémiramis ? qu'il reconstruise en un instant les villes, les palais de Ninive et de Babylone ? — La jeune sainte le conjure de rebâtir un ancien monastère, où les voyageurs égarés étaient autrefois secourus par de pieux solitaires. — Idaméel refuse, mais il emploie tous les sortiléges pour détourner Sémida de la route du ciel. — Il la transporte et la fait voyager avec lui, au dessus des nuages, dans un char semblable au char d'Elie. — Dernière lutte. — Discours de Sémida. — Comparaison de la Vallisnérie. — Supplication d'Idaméel. — La jeune vierge est sur le point de succomber ; elle appelle son ange, Eloïm apparaît. Défi d'Idaméel, il s'apprête à combattre l'ange. — Sémida effrayée se réfugie sur le sein de l'ange. Les splendeurs foudroyantes dont le Seigneur a armé son envoyé frappent la sainte d'une mort instantanée.—Eloïm emporte au ciel l'âme de Sémida. — Idaméel demeure en présence de la dépouille mortelle de son amante. — Imprécations. — Sa vie sur cette terre n'a plus désormais de but ; ses grandes actions n'ont plus de mobile. Avec Sémida, est tombée la dernière espérance du genre humain, plus un homme ne peut naître de la femme ; l'Antechrist est forcé lui-même d'abandonner le monde aux vengeances de Dieu. Sémida est morte, tous ses projets sont renversés ; il ne prolongera plus la lutte sur ce globe. — Il ne continuera plus aux astres mourants le secours et la puissance de son œil réparateur. La terre enfin peut mourir.—Et puisque son génie n'a plus rien à faire ici bas, c'est aux enfers qu'il portera ses conquêtes, il ira détrôner Satan lui-même. — Le voilà donc qui se retire, seul près de l'arche, sur les neiges éternelles

de l'Arar. De là, il assistera, en spectateur, à la dernière heure du monde.

Apparition des trois anges auxquels Dieu avait confié les destinées de la terre. — L'ange de l'air. — L'ange des forêts et des fleurs. — L'ange des mers. — Ils viennent rendre à Sémida les honneurs de la sépulture, car avec la sainte est mort l'espoir dernier de la terre. — Le lion aveugle a brisé sa chaîne, il suit le triste convoi, lui-même creuse la tombe où va reposer pour bien peu d'instants la dépouille mortelle de la dernière fille d'Eve. — Chacun des anges prononce ensuite sur la tombe son dernier adieu à la terre. — Puis ils réunissent leurs voix pour une dernière lamentation. — Je ne connais rien de comparable à la mélancolique majesté de ces regrets. Qu'on en juge par ces dernières strophes.

Adieu, terre! il est tard et l'heure est sans refuge.
L'espérance avec nous traversait le déluge;
Quand Jérémie avait le front sur ses genoux,
L'espérance appelait d'autres siècles pour nous;
Mais quel siècle à présent renaîtrait de sa tombe,
Quand le temps tout entier dans l'éternité tombe!

Adieu, terre! il y tombe, et nous suivons, penchés
Sa chute qui descend dans des gouffres cachés;
Et nous pleurons toujours notre sainte tutelle,
Nous t'admirions assez pour te croire immortelle:
Nos cœurs qui pleins d'amour dans ton air respiraient,
Oubliaient en t'aimant que le monde mourait.

Adieu, terre! nos fronts pour deuil prennent ta cendre;
L'ange doit remonter, Jesus-Christ va descendre.
Son regard va venir fouiller ton sein dormant.
Nos sanglots troubleraient l'heure du jugement,
Et nous devons le fuir, avant l'arrêt suprême,
De peur, parmi tes morts, d'être jugés nous-mêmes.

Adieu, terre adorée! amante, épouse, adieu,
Oserons-nous monter si tristes devant Dieu;
Et blessés jusqu'au cœur sous nos puissantes armes,
Devons-nous dans le ciel emporter tant de larmes?
Oui! nos gémissements sont pardonnés... il faut
Les pleurs des séraphins aux œuvres du Très-Haut.

Enfin, ils remontent au ciel emportant l'arche demeurée incorruptible depuis le déluge sur le sommet de l'Arar. — Idaméel assiste au dénouement du grand drame de l'humanité. — Résurrection de la chair. — Trompettes du jugement dernier. — Idaméel rassemble les réprouvés, se met à leur tête.

Adieu, soleil... ma main n'a pu, sous tant d'orages,
Grossir d'un grain de plus le sablier des âges;
La mort vient se coucher sur ton disque en lambeaux,
L'orbe des jours fait place aux cycles du chaos.
Adieu, soleil... Adieu... la mort approche immense!
C'est ton éternité de néant qui commence!..
Mais moi, d'autres destins me sont encore offerts
Je me réveillerai demain roi des enfers!!!

Chant VIII. — *Apparition du Christ dans les régions de l'abîme.*

Effet produit sur les damnés par la lecture des tables d'Idaméel. — Ils courent aux armes, ils excitent leur roi à les mener à la conquête du Ciel. — Qu'il tente ce dernier exploit et que, pour trophée, il ramène Sémida qui partagera avec lui l'empire.

Et déjà vers le ciel leur flétrissante main
S'étend pour la traîner à l'infernal hymen.

Comparaison de la Vierge chrétienne jetée aux bêtes dans le cirque de Tibère. — Arrivée successive de trois démons commis à la garde chacun d'un des royaumes de l'abîme. — Ils annoncent l'arrivée, dans leur domaine, d'un étranger mystérieux dont l'apparition est signalée par un miracle inexplicable. — Le Démon gardien de la Mer-Morte, où baignent dans des flots de feu une multitude de damnés, raconte que l'étranger s'est tranquillement avancé en marchant sur ces vagues brûlantes qui s'abaissaient et se calmaient à son passage; les malheureux ont éprouvé en même temps un adoucissement à leurs tortures. — Le Démon gardien des prisons et des geoles ténébreuses a vu l'étranger s'avancer dans son domaine, y répandre autour de lui la lumière; les anneaux

des chaînes se sont élargis à son approche et les réprouvés ont commencé à respirer. — Le Démon gardien de l'arène, (cirque immense où se reproduisent sur des proportions gigantesques les tourments du cirque romain) a vu apparaître l'étranger et, à son aspect, les bêtes féroces se sont adoucies et les tortures ont cessé.

Soudain Idaméel s'adressant aux fantômes :
« Apparaître à la fois dans trois de mes royaumes!
« Dans trois de mes enfers combattre au même instant!
« Allez dire à ce roi que l'empereur l'attend.
« Son audace me plaît; allez. » Et tous ensemble,
Les sinistres gardiens qu'un même effroi rassemble,
Partent et ramenant l'être surnaturel
S'étonnent d'accomplir l'ordre d'Idaméel.

Idaméel invite l'étranger à assister au conseil qu'il va tenir et à discuter avec lui et ses ministres le grand projet qu'il a conçu contre le ciel. — Le Sphinx ouvre le débat; il fait l'histoire des religions inventées par les hommes et conclut en niant l'existence de Dieu.—Idaméel combat cette opinion. Il reconnaît l'existence de Dieu, il en donne des preuves irrécusables; — mais ce Dieu n'est qu'un tyran qu'il faut renverser. — L'inconnu à son tour prend la parole.

Tu dis : Il est un Dieu, mot puissant, mot sublime,
Qui peut de ses clartés illuminer l'abîme!
Contre l'athée impur tu lui sers de témoin;
Du cœur qui sait son nom, Dieu n'est jamais bien loin.

Vient ensuite un admirable résumé de l'histoire de l'homme et de la rédemption, — de cette rédemption qui agit sans cesse, malgré les crimes des méchants; cette rédemption qui déjà peut-être travaille au salut d'Idaméel lui-même. — Explosion de murmures dans l'assemblée. — Ils insultent l'orateur. — Idaméel l'interroge — qui donc es-tu?

« Mets avec tes conseils ton nom dans la balance...
« Quel attentat manqué t'a donné la sagesse?

« Que fais-tu parmi nous? — Le prophète se tait.
« Approchez tous, mes fils, par âge de forfait;
« Examinez-le bien avec vos regards d'aigle;
« Dites-nous de quel crime il agrandit son siècle!
« Son nom. »

Caïn vient le premier : à l'aspect de l'étranger son crime se dresse devant lui, son cœur de fer est ému de pitié, le repentir commence à germer dans son sein.

« C'est Abel, cria-t-il, qui redescend vers moi....
« C'est Abel qui d'en haut vient, ayant Dieu pour guide,
« M'absoudre de ma haine et de mon fratricide.

Puis vient Sémiramis, son œil répand aujourd'hui autant de pleurs qu'il répandait autrefois de rayons. Elle s'écrie :

C'est Ninus qui d'en haut vient, ayant Dieu pour guide
M'absoudre de ma gloire et de mon parricide,

Robespierre sort à son tour de la mare de sang où il est plongé pour l'éternité : lui aussi sent palpiter le repentir dans son cœur. Il s'écrie :

« J'ai trop de l'arbre humain émondé les rameaux;
« C'est Louis qui d'en haut vient, ayant Dieu pour guide
« M'absoudre de mon nom et de mon régicide.
Idaméel se lasse et dit : » Elle est étrange,
« Cette voix du remords où ton nom trois fois change;
« Louis, Ninus, Abel... triple étranger, suis-nous
« Vers un dernier témoin le mieux instruit de tous. »

Il conduit l'inconnu près de Satan qui, depuis sa défaite, est couché écrasé sous le poids d'une montagne. — A la vue de l'étranger, la grâce agit même dans le cœur de l'archange foudroyé; le repentir le saisit.

O Lucifer! ô roi de l'ombre et du blasphème!
Tu contemples enfin un autre que toi-même...
Tu te traînes aux pieds de l'envoyé sublime,
Adorant la poussière où sa trace s'imprime,
Et sous ses pas vainqueurs, dans un muet effroi,
Dépliant tes remords comme un tapis de roi,

Tu viens de tes flancs nus lui montrer la blessure;
Tu viens toucher ses mains, ses bras, sa chevelure.
Pour ta foi qui grandit de moment en moment,
Un nouvel éclair sort de chaque attouchement;
Une sueur de sang sur tes membres ruisselle.
Père des habitants que l'abîme recèle,
Tu veux sentir le cœur de ce fils nouveau né,
Que des siècles de pleurs peut-être t'ont donné,
Mais de ce cœur puissant, tel qu'un coup de tonnerre,
Le premier battement te couche sur la terre;
Tu tombes plein du nom que le remords t'apprit,
Criant aux réprouvés : Mes fils, c'est Jésus-Christ !

Effroi des damnés en attendant ce nom. — Comparaison des jeunes oiseleurs qui ont pris un aigle dans les filets tendus pour prendre de petits oiseaux. — Idaméel ferme et calme menace le christ. — Réponse de Jésus. — Comparaison parabolique : la montagne qui recèle une mine d'or inconnue à tous et que la foudre découvre en déchirant la terre. — Seconde parabole : la vache qui a allaité un serpent. — Idaméel livre Jésus pour être torturé aux dix puissances de l'abîme. — Puis, afin de pouvoir sans crainte de surprise, torturer plus à loisir son prisonnier, il va visiter les frontières de son empire.

Chant IXe. — *Le drame.*

Nous sommes de nouveau dans le ciel. — Sémida, assise sous un palmier, interroge sa viole. — Pourquoi tout est-il si triste dans le séjour des bienheureux ? — Sa viole lui répond en l'invitant à s'adresser à Madeleine-Marie qui est triste comme elle.

— Madeleine-Marie, aux grands yeux bleus et doux,
Je viens, je vous regarde, et je suis avec vous.
Sous vos paupières d'or chastement abaissées,
Comme un nid d'oiseaux blancs se cachent vos pensées.
Dites-moi, dites-moi votre rêve; et s'il est,
Pour votre âme amoureuse, aussi doux que le lait,
Je veux vous saluer sur votre front de sainte
D'un baiser à travers vos voiles d'hyacinthe;
Si, comme l'ébénier, il est triste, ma sœur,
Je veux vous saluer d'un baiser sur le cœur.

C'est que Jésus est absent; c'est qu'on l'a vainement cherché dans les sept ciels. — Surviennent Eve et Méhala sa fille. Sémida les invite à se mettre à la recherche de Jésus. — Madeleine veut rester à attendre le bien-aimé, son cœur lui dit qu'il reviendra, elle se repose dans sa foi passive. — Sémida se met en route, en compagnie d'Eve et de Méhala. — Comparaison des trois hermines. — Elles s'avancent dans les espaces se dirigeant vers l'abîme, à travers le chaos. Méhala la première a peur et revient sur ses pas. — Eve et Sémida continuent à s'enfoncer dans l'espace. — Mais ce n'est pas le Christ seul que cherche ainsi Sémida; elle sent qu'en s'approchant de l'abîme, elle s'approche d'Idaméel; elle ne se rend pas compte de l'attrait qui l'attire. — Eve elle-même s'arrête bientôt, elle n'ose suivre plus loin l'aventureuse sainte. — Sémida continue seule à descendre. Eloïm l'a suivie, invisible à toutes; il se montre à Sémida, l'accompagne quelque temps, l'engage à remonter, à abandonner son dangereux dessein; elle y persite. — Une comète échevelée passe dans cet instant auprès d'eux, Sémida se laisse entraîner dans son orbite; tandis qu'Eloïm remonte, elle s'enfonce plus avant dans le chaos. — Comparaison de l'aéronaute. — Idaméel se trouve dans ces parages sur les confins de son empire. — Chant de Sémida. — Il est entendu d'Idaméel. — Comparaison du colibri emprisonné toute une nuit dans une fleur qui s'est refermée sur lui au coucher du soleil. — Les deux amants se sont aperçus aux limites du chaos et de l'Enfer. — Sémida emploie toute l'éloquence de l'amour pour faire naître dans le cœur de son amant le désir du ciel, avec le repentir; elle veut qu'il monte avec elle. — Lui veut qu'elle descende jusqu'à lui. — Admirable scène. — Idaméel entr'ouvre comme un rideau le voile de ténèbres qui recouvre l'abîme. — Il montre à Sémida Jésus commençant une nouvelle passion au milieu des damnés. — La voix du Christ s'élève jusqu'à la sainte et la conjure de fuir et de remonter au plus tôt. — Idaméel triomphant va entraîner avec lui Sémida dans l'abîme. — Comparaison du tigre qui vient enlever l'holocauste sur l'autel au milieu

des charbons ardents. — Satan laissé libre depuis sa confrontation avec Jésus, s'élève jusqu'à son vainqueur; — il vient au secours de Sémida ; — il jette entre la vierge et l'œil fascinateur l'ombre impénétrable de son aile. Sémida, soustraite au danger, remonte vers le ciel. — Comparaison.

Ainsi la tourterelle
Qui voit briller sous l'herbe un œil de diamant,
Invitée à mourir, quitte le firmament.
Le lézard, séducteur à la crête pourprée,
Fait reluire au soleil sa robe diaprée;
Il enchante sa proie, et l'œil fascinateur
Voit du vol tournoyant décroître la hauteur.
A travers les rameaux où dort son nid de mousse,
La victime descend, descend plaintive et douce,
Avec le collier bleu semblable à ses amours,
Que, si près de son cœur elle garde toujours;
Et ne pouvant briser la chaîne d'étincelles
Sent palpiter la mort au frisson de ses ailes.
Mais si quelque autre oiseau passe, et coupe en passant
Du charme empoisonné le rayon caressant,
La tourterelle enfin s'échappe libre et forte,
Redemande la vie au souffle qui l'emporte;
Et dans l'Ether aimé, loin des marais brumeux
Purifiant son vol des regards vénimeux,
Recommence en chantant la fête éblouissante
Que donne le printemps à sa joie innocente.

Idaméel précipite Satan et le charge de nouvelles chaînes. — Il se prépare à venger sur le Christ tous les tourments dont son cœur est dévoré.

CHANT X. — *Les trois heures du nouveau Gethsémani.*

Il y a dans ce chant fort peu d'action; le Christ souffre en lui-même les approches de sa douloureuse passion, comme autrefois dans le jardin des Oliviers. Il faut cependant essayer aussi l'analyse de cette partie du poëme.

Ivresse des démons gardiens de la prison où est retenu Jésus. — Comparaison de cette ivresse avec le sommeil du boa qui, ayant avalé un buffle après des efforts inouis, s'endort au soleil sur la savanne, afin de le digérer pendant ce som-

meil semblable à la mort. — Le Rédempteur s'échappe. — Il cherche un roc solitaire qui soit sa montagne des Oliviers, où il puisse veiller la veille de l'agonie : car voici l'heure où Dieu le père va verser sur sa tête le calice de douleur, l'heure où Jésus va porter les péchés de l'abîme, fardeau qu'il a sollicité, espérant qu'il n'excéderait pas les forces de son inépuisable charité.

Que se passe-t-il dans le ciel? — L'Éternel appelle à lui les anges de la Mort; leur sombre cohorte se range autour du trône et en interdit l'accès à toute prière, à toute supplication. — Sémida a raconté aux élus son voyage à travers le chaos jusqu'aux portes de l'abîme. — Elle dit ce qu'elle a vu au fond du gouffre; la voix du Christ qui de ces profondeurs est montée jusqu'à elle. Gabriel, le premier des archanges, veut s'approcher de Jéhova pour l'implorer; il voudrait aller soulager les heures douloureuses de l'agonie de Jésus. — Sa prière n'est point exaucée.

Un souffle, redoublant l'effroi du jugement,
Passe sur l'immortel dont l'aile se déchire,
Comme sous l'ouragan la voile d'un navire.
Dans son œil égaré la prière s'éteint,
Un tourbillon tonnant qui s'élance et l'atteint,
Roula ses flots de feu sur ce roi des archanges,
Brisa toute sa force et le précipita
Jusqu'aux derniers soleils où l'amour l'arrêta.

La première heure de l'agonie est commencée. — Prières de Jésus pendant cette première heure.—Il rappelle les mérites de son sang autrefois répandu pour le salut des hommes, le culte dont il fut jadis l'objet sur la terre, dans les âmes pures.— Stances.— Maintenant il porte dans son flanc tous les péchés de l'abîme, fardeau plus lourd encore que celui qu'il porta sur son premier calvaire. Il succombe sous ce poids, l'espérance elle même est sur le point de l'abandonner.

Enfin l'ange chanta dans la haute demeure :
« L'agonie a passé pour toi sa première heure,
« Cette heure si féconde en douloureux bienfaits
« Emportant dans son vol dix mille ans de forfaits.

Tous les péchés les plus hideux de l'enfer viennent à la fois accabler l'esprit de Jésus.

Ils viennent peuple à peuple, ils viennent monde à monde;
Du Dieu sans les blanchir, chaque pleur les inonde.

Comparaison du passage de la chaîne des galériens sous les yeux d'une pure jeune fille. — Dans cette chaîne de réprouvés qui passe incessamment sous l'œil de Jésus, Lucifer se montre, encore hideux de la trace de ses forfaits; mais en lui déjà commence à poindre l'œuvre de la rédemption; son repentir est sincère. — Il adresse à Jésus sa prière, il n'ose offrir ses consolations au divin affligé, comme jadis l'ange sur la montagne des Oliviers.

Aujourd'hui, quel silence autour de ton supplice!!!
Nul ange en l'apportant n'adoucit le calice.
Aujourd'hui, c'est Satan qui vient, ô Rédempteur!
Juge de l'abandon par le consolateur!!!

Satan supplie, mendie un regard de Jésus. « Fuis, lui dit-il, loin de mes remords, mais ne les éteins pas.

« Fuis, mais regarde-moi du regard qui console
« Et de nos repentirs nous fait une auréole. »
. . . .
Alors Jésus, d'un œil tout brillant de pardon...
Le regarde, et du ciel dont il pleurait l'absence...
Satan croit, dans sa nuit, respirer l'air natal.

Enfin l'ange chante, dans les mêmes termes que la première fois, l'achèvement de la deuxième heure.

Angoisses maternelles de la Sainte-Vierge. — Strophes peignant cette douleur divine. — Elle s'approche du Saint des Saints pour implorer son assistance en faveur du Fils. — Prière de la Vierge. — Miracle unique! cette prière n'est pas exaucée! — Mais Dieu permet qu'une larme de Marie tombe jusqu'au fond de l'abîme dans le cœur de Jésus; seul soulagement de son agonie. — Voyage de cette larme à travers les espaces. — Morceau ravissant.

Mais la coupe des douleurs devient de plus en plus amère. Jésus est toujours seul; toujours il entend auprès de lui les sanglots de Satan abîmé dans ses remords. — Jésus lui parle.

« Consolateur plus triste encor que la victime!
O Lucifer! dit-il, dont chaque cri sublime
A d'échos en échos réveillé tous mes morts!
Gabriel eut des chants moins doux que tes remords,
Quand pour me consoler le seigneur vint l'élire.
Nulle corde d'amour ne manquait à sa lyre
Cependant, et son front brillait, loin des élus,
Des célestes soleils que ta tête n'a plus.
Espère, il s'accomplit, dans l'orage où nous sommes,
Ce salut imparfait commencé chez les hommes;
Ce salut imparfait que pourtant Jéhova
Sous son aile de feu quatre mille ans couva.
. . . .

Déjà le Divin Rédempteur croit sa tâche à peu près achevée. — Les puissances infernales redoublent de fureur. — Lutte du Sphinx contre Jésus. — Enfin l'ange chante :

L'agonie a passé pour toi sa troisième heure,
Cette heure si féconde en douloureux bienfaits
Emportant dans son vol dix mille ans de forfaits.

CHANT XIe. — *Le calvaire dans les enfers.*

Réunions du Sanhédrin infernal; Idaméel domine l'assemblée. — Comparaison du boa, dressant sa tête au dessus de la savanne incendiée. — Description du trône d'Idaméel; il est posé sur une montagne de diamant que douze rois damnés supportent sur leur tête couronnée : le poids de cette charge enfonce dans ces fronts royaux les pointes dont sont armées leurs couronnes de fer. A chaque mouvement du roi de l'abîme, douze fleuves de sang coulent sous ces pointes aigues. — Discours du Sphinx : il raconte comment, dans son dernier combat, il a vaincu Jésus-Christ, comment il l'a livré au démon du vertige et l'a fait douter de lui-même et de sa divinité. Le Sphinx profite de cette victoire pour repro-

duire sa doctrine du scepticisme, il nie l'existence de Dieu. — Tumulte triomphal parmi les démons. — Idaméel rétablit le silence.—Comparaison de l'effet produit par la parole de Mirabeau. — Discours d'Idaméel. — « Vous osez nier Dieu! Regardez où vous êtes : c'est bien son fils unique que nous tenons; faisons seulement en sorte qu'il ne soit pas vainqueur ici comme il l'a été sur la terre.—A l'œuvre donc pour la passion que je lui prépare. » — Les démons reconstruisent l'antique Jérusalem, on refait un calvaire. — Christ s'avance. Apostrophe qu'il adresse à Jérusalem. — Idaméel et Jésus se parlent. — Ce qui se dit dans cet entretien, personne jamais ne le saura. — Le poëte y assiste sans rien entendre; mais pendant que les deux personnages sont en présence, la Muse entend une voix du ciel qui descend jusqu'à l'oreille de Jésus, c'est celle de Sémida qui prie pour Idaméel; — une voix de l'abîme s'adressant à Idaméel, c'est celle de Satan, il lui prêche la pénitence. — Admirable fiction d'un dialogue entre deux personnes qui ne se parlent pas entre elles et qui remplacent la parole impossible de deux interlocuteurs réels.

Les démons taillent en un seul rocher une croix immense, d'un poids tel, qu'appuyée sur notre globe, elle eût déplacé l'axe de la terre.— La croix énorme est mise sur les épaules du Sauveur. —

« Marche! avance!.. Qu'attends-tu? » — J'attends mon diadême, parce que je suis roi. » — Un serpent vient s'enrouler autour de sa tête.

« Marche! avance!.. Qu'attends-tu encore? » —

— J'attends qu'on me tende la main,
Parce que je suis fils de l'homme.... Deux colombes
Dont la mort n'avait pas séparé les deux tombes,
Deux enfants blancs et doux, que Dante osa nommer;
Qui seuls, dans les enfers semblaient pouvoir aimer;
Deux amants dont la terre a gardé la mémoire
Depuis qu'avec des pleurs il en traça l'histoire,
Vinrent en même temps; car depuis leurs amours
D'un vol toujours égal ils se suivaient toujours.

Triste et comme étranger dans sa noire patrie,
Le jeune homme, penché vers le fils de Marie,
Aida de ses deux bras pour soulever la croix,
La victime si forte et si faible à la fois!
A celui qu'elle aimait par la mort fiancée,
La jeune femme en pleurs, à sa gauche placée,
Prit son voile, et pendant le chemin douloureux
En essuya le front du pâle bienheureux;
Et tous deux ont suivi, car leur foi persévère,
Jésus de Nazareth vers le mont du calvaire.

Le fils de Dieu marche, sa croix trace et creuse après lui un sentier de rédemption. — Trois fois il tombe sous son fardeau. Mais les deux enfants (Francesca et Paolo) grandissent par degré, afin de le mieux soutenir. — Il semble que la force qui abandonne Dieu ait passé en eux. — Insultes des démons. — Ils essaient de dresser la croix. Quatre fois elle retombe avec son divin fardeau. — *Première chute de la croix*. — Le Sphinx vient se placer pour mieux voir sur la tour de Babel; les treize villes maudites viennent aussi assister et insulter au supplice. — *Deuxième chute de la croix*. — Jésus appelle le Seigneur, Francesca et Paolo sont seuls au pied de l'instrument du supplice. — *Troisième chute de la croix*. — Satan éprouve un irrésistible désir de venir au secours de Jésus; il n'ose, il ne s'en croit pas encore digne. — Sa prière. — Un regard de Jésus tombe sur lui, et efface ses souillures. — *Quatrième chute de la croix*. — Trouble général et épouvante parmi les damnés qui ne peuvent parvenir à dresser l'instrument du supplice. — Idaméel seul reste impassible.

Le ciel est en deuil; — regrets de Sémida; elle croit le rachat de l'enfer déjà trop chèrement payé. — Dernières angoisses de Marie. — O silence! écoutez... Sur un signe de Dieu le père, les cohortes des anges de la mort se précipitent invisibles vers le nouveau calvaire. Elles entourent le Christ et dressent et affermissent la croix. — Idaméel dont l'œil n'a pas quitté sa victime, croit que la seule force de sa volonté a dressé l'instrument par la puissance du regard. — Il se glorifie de son triomphe. — Ovation des démons.

Arrivé à ce point de son travail, le poëte sent que les

forces pourraient lui manquer sans le secours du ciel, il adresse cette prière au Saint-Esprit.

Esprit-Saint, soutiens-moi, jamais ardent délire
N'osa porter si loin le regard de la lyre!
Prophète de salut, jamais nul n'a chanté
Une douleur du Christ changeant l'éternité;
Une douleur, créée invincible et féconde,
Avant l'ange et le ciel, avant l'homme et le monde,
Pour tout ce qui fléchit sans cesse combattant,
Et d'un calvaire à l'autre agrandie en montant.

Le miracle de la rédemption commence à s'accomplir. — Il agit sur tous ceux qui se trouvent dans l'abîme. — Idaméel en sent lui-même l'influence; mais il s'efforce de secouer le sang de Jésus-Christ qui l'inonde. — Lucifer parcourt toutes les régions de l'enfer en annonçant la bonne nouvelle. — Ses anciens sujets sont tous prêts à abandonner Idaméel pour suivre le nouveau pénitent. — Ils se rapprochent de la croix dans l'espoir que quelques gouttes du sang divin viendra laver leurs péchés. — Les deux beaux enfants chantés par le Dante, ne quittent pas le pied de la croix. — Leur réhabilitation s'opère avec rapidité. — Le baptême de sang efface les souillures et ressuscite les âmes. — Hymne du nouveau baptême chantée par Lucifer. — Pendant ce chant les treize villes maudites viennent successivement se placer sous la rosée régénératrice. — *Première strophe.* — Babylone arrive chargée de toutes ses iniquités, elle reçoit dans la coupe de Ninus le sang précieux. — *Deuxième strophe.* — Rome, la Rome des Césars. — *Troisième strophe.* — Paris. — Enfin Jérusalem, non pas la Jérusalem céleste, mais cette Jérusalem, criminelle nourrice, qui a laissé mourir son enfant sur son sein; — elle vient laver son déicide. — La croix s'élève avec le calvaire, avec tous les pénitents qui s'y précipitent; elle monte incessamment vers le ciel entraînant avec elle toute la population du noir séjour.

Et Dieu laisse le ciel et l'enfer se chercher,
Et les deux infinis l'un vers l'autre marcher.

Alors Jésus s'écrie.... « O force expiatrice
« Pardon, souffrance, amour, trinité rédemptrice,
« Ame de Jésus-Christ, pouvoir que j'acceptai,
« Quand Jéhova créait l'être et sa liberté :
« Triomphe ! achève ! enfante une autre eucharistie,
« L'autel est maintenant assez haut pour l'hostie !
« Martyr universel, sauveur illimité,
« Ce calvaire manquait à ma divinité.
« O mon père ! ! ! mon père ! ! »

Alors on voit les bienheureux se pencher sur l'abîme y chercher chacun une âme qui lui fut chère sur la terre. Eve veut appeler Caïn.—Discours de Lucifer; il conjure Idaméel de céder aux effets de la grâce. — Idaméel veut lutter jusqu'au bout. — Il réunit toutes les puissances infernales dans un dernier et victorieux effort. — Il trempe au foyer de la haine primitive sa lance formidable.—Il s'élève au niveau de cette croix montant toujours, lui enlevant ses sujets et parvenu déjà presqu'aux portes de l'empyrée.—Sa colère se concentre en un dernier coup, et frappe de sa lance le fils de Dieu, lui déchire le cœur, le noie de son venin; il éteint ainsi dans sa source la divine charité.—Le sang rédempteur se tarit, avec lui se tarit aussi le miracle du salut. — Le Golgotha s'affaisse et retombe sur l'abîme, avec toute cette foule que l'espoir animait, à qui la grâce prêtait des ailes, maintenant brisées. — Les puissances du ciel remontent de leur côté comme un aérostat, dont la corde est coupée, s'élève dans les hautes régions de l'air.

Chant xii°. — *Le dernier miracle*.

Invocation du poëte à la poésie. — Jésus-Christ, du fond de l'abîme, crie vers son père. — « Si j'ai fait descendre avec moi l'espérance au sein du feu maudit, si je n'ai pu par mes douleurs triompher du crime, je veux user l'éternité à consoler l'enfer.—Je reste dans ce sépulcre sans résurrection.» — L'Éternel s'émeut dans le Saint des Saints. — Comparaison du Vésuve au moment où une éruption s'annonce. —Un immense éclair part du sein de Dieu; il envahit le ciel; il

traverse les espaces, dissipe le chaos qu'il dévore. — Comparaison de la trombe africaine.—L'éclair grandit toujours. — L'éclair de Dieu vient seul pour la dernière lutte. — Strophes.—Idaméel lui seul ne fuit pas à l'approche du feu céleste; il va lutter enfin contre Dieu lui-même. — Apostrophe de défi. —

Et déjà l'éclair de l'essence première
Comme un dais sur le gouffre, élargit sa lumière;
Et l'œil d'Idaméel, défiant son ardeur,
A su d'un seul regard sonder sa profondeur.
Qu'y voit-il!.. On ne sait... C'est l'arcane sublime!
Le dernier mot de Dieu lorsqu'il parle à l'abîme!
Et le monarque tremble, et ce front couronné,
Balthazar de l'enfer, se voile prosterné.
Sur sa lèvre d'airain toute révolte expire.
Sa sentence flamboie aux murs de son empire,
Lucifer près de lui, sur le sol douloureux
S'agenouille... Le christ vient se placer entre eux,
Et pose en consacrant l'heure où tout se consomme,
Une main sur l'archange et l'autre main sur l'homme!
. . . .
Mais l'éclair infini, tout-puissant, éternel,
Même aux pieds du Sauveur dévore Idaméel;
Il dévore avec lui, tel qu'une trombe ardente,
Les deux amants pleurés par la muse du Dante;
Il dévore avec lui le grand Sphinx et la Mort
Et Satan protégé par mille ans de remord.

Jésus demeure seul, car ainsi que le chaos l'enfer a disparu.—Comparaison du pélican. —

Mais bien plus lamentable est la haute victime
Qui, ne pouvant mourir de son œuvre sublime,
Reste les flancs ouverts comme l'oiseau martyr
Privé de ses enfants qu'on vient d'anéantir.

Tout le ciel prie pour la résurrection des âmes foudroyées. —Lamentations de Sémida.

Alors du Saint des Saints qui se dévoile et brille
Sortent ces mots : « Pourquoi murmurez-vous, ma fille?
« Le dernier cri du fils jusqu'à nous est monté.
« Sa croix sur une tombe est l'immortalité!
« Pourquoi, vous confiant à la vaine apparence,
« Croyez-vous vos regards plutôt que l'espérance! »

Il faut renoncer à analyser ce qui suit ; aucune partie de ce beau morceau ne peut être retranchée, il faut lire. — Tout l'abîme naguère anéanti ressuscite et monte au ciel. — Le paradis, auquel ne manque plus aucune créature de Dieu, resplendit dans toute sa gloire et dans la plénitude de son bonheur. — Idaméel a retrouvé Sémida. — Cléophanor consacre leur union ; et proclame la rédemption absolue opérée par la femme qui a guéri le mal qu'elle avait fait. — Enfin le FILS remonte au ciel le dernier, lui qui seul manquait encore à la sainte victoire. — Le Christ remonte, de ciel en ciel, pendant que l'hymne de triomphe retentit. — Chant de Marie ; il a franchi le premier ciel. — Chant des anges de la mort ; il a franchi le deuxième ciel. — Chant des petits enfants ; il a franchi le troisième ciel. — Chant d'Idaméel ; il a franchi le quatrième ciel. Chant de Madeleine ; il a franchi le cinquième ciel. — Chant d'Eloïm ; il vient s'asseoir à la droite du Père. — Chant de Lucifer ; il a franchi le sixième ciel. — Chant de Sémida. —

LE CYGNE DU CIEL.

Et Jacob entouré de ses vignes fécondes,
Vient compter tous ses fils au seuil de ta maison.
Ton nouvel univers n'a que des cieux pour monde ;
L'âme de l'infini n'a qu'un seul horizon !
Et tu ne choisis plus dans ta noble famille,
Qui, comme un sable d'or, sous ton trône fourmille ;
Et tu te réjouis dans ton sein paternel,
Lorsque, ébloui d'amour, se fixant sur toi-même,
Ton œil au triangle suprême
En lettres de soleils lit : SALUT ETERNEL.

Pour seule conclusion de cette analyse ; je répéterai ces mots. Lisez ! Lisez ! BRUXELLES, le 31 mars 1845.

Cet article était écrit ; j'allais l'envoyer à l'éditeur de la *Revue de Liége*, lorsque me parvint la nouvelle de la mort de Soumet.[1] — Cette douloureuse circonstance prêtant un double intérêt au sujet que j'ai traité, le lecteur me saura peut-être gré de transcrire ici quelques notes que j'écrivis, le 13 octobre 1844, après une visite à l'illustre poëte.

[1] M. Alexandre Soumet est mort, à Paris, le 30 mars 1845, il était né à Toulouse, en 1786, il était donc dans sa 59me année. — Il est entré à l'académie française en 1829.

Visite à M. Alexandre Soumet.

Dimanche, 13 octobre 1844, un beau soleil d'automne brillait sur les arbres jaunis des *Champs-Élysées* où se pressait, pour jouir d'un des derniers beaux jours de l'année, la population parisienne; *l'avenue de Neuilly* était sillonnée de mille équipages, les longs trottoirs d'asphalte fourmillaient de promeneurs ; je suivais cette foule, le cœur palpitant comme l'amant qui va revoir l'objet aimé dont il a été longtemps séparé.

C'est que j'avais pris une résolution énergique, je m'étais décidé à pénétrer, *per fas et nefas*, jusqu'au sanctuaire où vivait l'illustre auteur de *Clytemnestre* et de la *Divine Épopée*. — Je devais donc me présenter résolument, chez le poëte. — Mais si je ne le rencontrais pas chez lui? — J'avais pourvu d'avance à cette éventualité : une lettre que j'accompagnais d'un exemplaire de *Souvenirs de ma vie littéraire*, devait laisser une trace de ma visite et demander pour moi une audience. Je suivais donc l'avenue de Neuilly. — Arrivé au nº 129, à cent pas de l'arc de triomphe de l'étoile, j'entre et je demande M. Soumet. — Au fond de la cour, à droite, montez la terrasse, me dit le concierge, prenez le corridor de gauche, au fond, au premier, porte en face de l'escalier. — Je tire le cordon de la sonnette — une vieille bonne ouvre. — Monsieur Soumet y est-il, demandai-je? « — Ah! Monsieur, il n'y est que trop! — Que voulez-vous dire? — C'est qu'il est retenu depuis six mois dans son lit; il ne peut recevoir personne; mais vous pouvez parler à son gendre M. Daltenheym. Veuillez entrer ici. — Et elle m'introduisit dans une petite anti-chambre. — Qui aurai-je l'honneur d'annoncer?» — Cette question, si simple et à laquelle je devais si bien m'attendre, faillit me déconcerter ; mon nom n'était qu'un son sans signification pour tous les habitants de cette maison. — Je me rappelai à propos la lettre que j'avais préparée. — « M. Soumet ne me connait pas, dis-je à la bonne, une lettre contenue dans ce paquet lui indiquera mon nom et le but de ma visite. »

Après un moment d'attente, je vis revenir la bonne; elle me fit traverser quelques pièces fort simplement, mais fort proprement tenues et m'introduisit dans un petit salon où elle m'invita à m'asseoir. « — Monsieur Soumet est trop malade pour recevoir personne, me dit-elle , mais madame Daltenheym, sa fille, va venir à l'instant. En attendant l'arrivée de Madame Daltenheym, dont j'avais alors le tort d'ignorer les titres littéraires, je me mis à examiner la pièce où je me trouvais et dont tous les ornements portaient un cachet de bon goût et respiraient un parfum d'antiquité poétique. Sur la console entre les deux fenêtres, je remarquai deux vases de porcelaine de Sèvre portant ces mots en lettre d'or: *Donné par le Roi*, un bouquet de lys d'argent à tiges d'or, avec cette inscription: *Jeux floraux*.—L'âge mur et la jeunesse du poëte en présence, ses premières palmes rapprochées du plus haut témoignage de considération que lui eût donné sa patrie, par la main du monarque. — Dans le fond, à chaque angle, une statue de marbre blanc, demi-nature, gracieuse copie de l'antique; puis gisant sous la console la petite esquisse d'un tableau peint, à ce qu'il m'a paru, par David ou par un des artistes de son école, et représentant une scène de *Clytemnestre*, je crois.—Enfin, vis-à-vis de la cheminée, un buste en marbre, largement traité et que je soupçonnai devoir être celui du poëte lui-même. Voilà tout ce qu'un rapide examen et une très-vive émotion m'avaient permis d'apercevoir, lorsque Madame Daltenheym entra.

C'est une femme fort jeune encore, d'une figure aux lignes sévères, mais aux traits pleins de douceur. Ses yeux sont grands et beaux, d'une expression puissante, ses cheveux d'un noir de jais sont disposés en bandeau sur son front bien développé; sa démarche est noble et aisée; telle est l'impression qui m'est restée de cette femme remarquable. Il me serait impossible de rappeler le moindre détail de sa toilette, la seule chose que souvent on remarque dans les autres femmes. Il me semblait qu'une voix me disait :

Celle qui vient à vous se nomme Sémida.

Je reconnus que le père avait trouvé dans sa fille plus d'un trait pour le modèle de l'héroïne de son épopée.

« — Mon père est bien malade, me dit la jeune femme, il ne pourra vous recevoir, monsieur; expliquez-moi, je vous prie, le motif qui vous amène.

— Le désir de connaître l'auteur de la *Divine Épopée*.

— Vous avez lu la *Divine Épopée*, monsieur!. Cette enveloppe contient sans doute un recueil de vers (elle tenait à la main le paquet que j'avais remis à la bonne; il était encore cacheté) je le lirai à mon père; il sera très-touché de votre hommage.

— Ce recueil contient en effet des vers et de la prose, madame; mais, en l'adressant à M. Soumet, je n'avais pas, soyez-en sûre, la prétention d'être lu de lui; cet envoi n'est qu'un moyen que j'ai cru pouvoir employer pour me faire ouvrir sa porte. J'ai lu la *Divine Épopée*, madame, n'est-ce pas justifier suffisamment le désir ardent que j'éprouve de voir l'auteur du seul poëme épique français!. Il y a deux ans, je n'ai pu me résoudre à surmonter la crainte d'être importun; j'ai quitté Paris sans oser me présenter chez monsieur votre père. Je serais désolé que ma persistance n'eût pas plus de succès aujourd'hui. Si cependant je ne puis le voir sans augmenter ses souffrances, j'y renoncerai; mais si vous le pouvez, madame, permettez que je lui parle. — Il vous verra, monsieur, il sera touché de votre démarche et de votre insistance; mais il est si faible... ménagez ses forces.»

Elle me quitta, entra dans la chambre du poëte, et revint presque aussitôt m'annoncer que je pouvais être introduit.

De tous les objets qui garnissaient cette chambre, je ne vis qu'une seule chose.—Au fond de l'alcove, une noble tête empreinte des traces de la souffrance physique, mais brillant du rayonnement intérieur de la pensée. — « Je vous remercie, monsieur, lui dis-je, de la faveur que vous m'accordez; j'aurais été désolé de ne pas vous voir; je vous remercie encore une fois de la fatigue que vous voulez bien vous imposer pour me recevoir. »

Les traits amaigris du poëte m'accueillent d'un sourire

profond, à la fois douloureux et satisfait; je pus voir que ma visite ne lui était pas désagréable. « — Vous êtes aussi poëte, monsieur, me dit-il; ma fille me lira votre livre. » — Je répétai à peu près ce que j'avais dit à madame Daltenheym. — « L'hommage de ce livre était surtout un moyen de parvenir jusqu'à vous; maintenant que j'ai atteint mon but, prenez que vous n'avez pas reçu ces vers qui ne sont pas dignes de vous distraire de vos précieuses pensées. Pardonnez-moi seulement ce stratagème, le plus honnête que j'aie pu trouver. J'ai pensé que le vrai poëte éprouve toujours de la sympathie pour ceux qui cultivent la poésie, quelque éloignés que fussent les rapports, quelque mince que fût la confraternité, et je vois que je ne m'étais pas trompé. — Ce n'est pas à vous, reprit-il avec bonté, de mesurer la distance. » —

Alors je lui exprimai tout le bonheur que m'avait fait éprouver la lecture de la *Divine Épopée*. Comment elle m'avait été indiquée par un de nos peintres belges, M. Navez, qui en était comme moi enthousiaste; comment je l'avais signalée à mes amis, et comment j'avais joui des éloges que j'en avais entendu faire par tous ceux qui l'avaient lue. — Je n'oubliai point une circonstance qui parut faire beaucoup de plaisir au poëte. Je lui appris que son livre avait occupé, pendant deux nuits consécutives, le chef du cabinet belge, qui même au milieu des plus arides complications politiques, malgré les fatigues d'une laborieuse session parlementaire, avait lu les douze mille vers de son poëme.

Madame Daltenheym fut appelée pour recevoir quelques visiteurs. Je la priai de me prévenir dès qu'elle jugerait ma retraite nécessaire, afin de ne pas trop fatiguer le malade. Elle sortit.

Je renonce à rendre la conversation qui s'établit alors entre Alexandre Soumet et moi. — Le poëte, le père, le chrétien mourant se montrèrent tour à tour avec l'éloquence d'une tombe entr'ouverte. — « Cette jeune femme est ma fille, me dit-il, Mme Daltenheym, l'auteur de *Berthe et Bertha*; de la tragédie du *Gladiateur*, de la comédie du *Chêne du Roi*. » — Combien je me trouvai confus de n'avoir pas lu ces ouvrages; je les ai lus depuis, et je reconnais que ce père mou-

rant n'était que juste envers son enfant lorsqu'il ajoutait : — « C'est une des femmes les plus distinguées de France, c'est le plus grand poëte de son sexe depuis Sapho ! » — Oui, l'auteur de *Berthe et Bertha* mérite cet éloge, j'en appelle volontiers à tous ses lecteurs. — « Je lui ai légué, continua Soumet, le soin de publier ma *Pucelle d'Orléans*, trilogie épique que j'achève, je lui lègue aussi une série de douze tragédies qu'elle publiera après ma mort. — Puis, faisant un retour sur lui-même, — Voilà six mois que je souffre sur ce lit de douleur, ma tête seule a conservé toute sa force, mon corps est exténué; voyez — et il me montrait ses mains — voyez, ce n'est plus que l'ombre de moi-même. Je sens que je vais mourir; que la volonté de Dieu s'accomplisse. — Je souffre des tourments effroyables. »

Et je le ramenai sur le sujet de ses ouvrages. — « La France n'est pas encore préparée à comprendre cette poésie; l'idéal et le mystique ne vont pas à nos lecteurs; les Allemands sont bien plus sérieux; je leur ai beaucoup emprunté. J'ai transporté dans notre langue et Klopstock et Schiller; mais ces idées-là ne seront jamais populaires en France. »

Combien de temps dura cet entretien auquel je trouvais un charme suprême? je ne pourrai le dire; je vis presque à regret rentrer madame Daltenheym. — « Ainsi, madame, lui dis-je, le temps de mon audience est écoulé! Merci pour votre complaisance. Veuillez aussi m'excuser de n'avoir pas plus tôt rendu hommage au beau talent de la fille, absorbé que j'étais par le bonheur d'entretenir votre illustre père. »

Je sortis, je traversai, sans la voir, la foule qui encombrait les *Champs-Élysées*, j'avais le cœur oppressé : il était trop évident pour moi que le plus grand poëte de France, que le plus grand poëte du siècle ne se releverait plus de son lit de douleur.

L. Alvin.

POÉSIE.

—

FIDES MORTUA.

Sicut enim corpus sine spiritu mortuum est,
ita et fides sine operibus mortua est.
Épist. Cath. B. Jacobi apost. c. II v. 26.

Si de leurs larges fronts heurtant, brisant la pierre
Qui les presse étendus dans leur noble poussière
Les hommes d'autrefois sortaient de leurs tombeaux
Et venaient prier Dieu dans nos temples nouveaux,
S'ils paraissaient soudain à nos beaux sacrifices,
A nos pompeux sermons, à nos riants services,
A nos saluts mondains que l'on chante si bien,
Que reconnaîtraient-ils de leur culte? hélas! rien!
Consacraient-ils à Dieu ces ornements frivoles
Dont les prêtres payens honoraient leurs idoles
Et dont nous pavoisons nos temples d'aujourd'hui?
La maison du Seigneur était digne de lui:
On élevait pour lui d'augustes basiliques.
Allez donc l'adorer sous leurs voûtes antiques
Et dites quel respect, quel sentiment pieux
Frappe jusqu'à l'impie égaré dans ces lieux.
De la foi de leur temps ce sont de grands exemples,
Nos ancêtres croyaient, quand ils faisaient ces temples:
Et des arceaux des nefs, et des vitraux du chœur
Leur foi vivante encor descend dans notre cœur.
Qu'ils devaient être beaux lorsqu'ils venaient de naître,
Lorsque, sacrés pour tous autant qu'ils devraient l'être,
Ces monuments voyaient brûlants du même amour
Le chrétien de la glèbe et celui de la cour;
Lorsque, pour se créer le devoir admirable
De venger l'innocent, de punir le coupable,

Le fils du châtelain, de ses armes couvert,
Priait toute une nuit sur le parvis désert,
Lorsque mille guerriers juraient dans leur enceinte,
De conquérir du Christ la tombe trois fois sainte
Un main sur la croix qui protégeait leur cœur,
Et l'autre sur leur fer déjà nommé vainqueur!
Nos pères étaient grands comme ces édifices
Qui grandissaient cent ans sous leurs mains fondatrices,
Car cent ans, de bon cœur, pour payer l'ouvrier,
Le duc donnait de l'or et le serf un denier.
Voilà comme sont nés ces monuments superbes!
Majestueux géants au front couronné d'herbes
Ils disent à notre âge en regardant bien bas:
Nous tombons... nous tombons... ne renaîtrons-nous pas?
Non! tombez pour jamais, car la main de cet âge
Sur vos restes brisés faiblirait sans courage,
Puis, pour vous relever il faudrait des monts d'or,
Et qui d'entre nous tous en donnerait encor?
Mais pourquoi reprocher à nos esprits sceptiques
De refuser à Dieu des temples magnifiques
Et de ne lui bâtir que des salons mondains:
Ne sont-ils pas encor trop vastes et trop saints?
Des autels d'autrefois notre temps est-il digne?
Ne voyez-vous donc pas leur grandeur qui s'indigne
Quand dans les murs sacrés nous nous promenons tous
Comme sur des trottoirs, bras dessus bras dessous!
Ne voyez-vous donc pas, dites, de hautes ombres
Menaçantes sortir des sarcophages sombres
Lorsque, l'oubli dans l'âme et le sourire à l'œil,
Le bon ton nous rassemble à l'entour d'un cercueil?
Ah! que ne pouvez-vous, dans vos suaires blêmes,
Aux pieds du Dieu clément venir prier vous-mêmes,
Vous qui comptez sur nous pour entrer dans les cieux!
Il n'est plus ce beau temps où l'on faisait des vœux
Quand, sous la douce main d'une heureuse agonie
On fermait sa paupière au flambeau de la vie,
Où l'on faisait des vœux qu'on ne pouvait remplir

Mais que de pieux fils se hâtaient d'accomplir.
A quoi sert maintenant, à quoi sert un service?
Hors le prêtre payé pour célébrer l'office,
A prier pour le mort qui donc pense aujourd'hui ?
Un seul des assistants reste oublié : c'est lui !
O vous tous, spectateurs en ce lieu funéraire,
De grâce, répondez, que venez-vous y faire,
Venez-vous murmurer quelques lambeaux confus
D'une courte oraison que vous ne savez plus ?
Ah non, car de nos jours prier n'est plus de mode,
Et notre nouveau ton est beaucoup plus commode :
On entre, on fait le tour de la bière et l'on sort,
Et l'on a satisfait au souvenir du mort.
Mais, s'il suffit déjà qu'on entre et que l'on parte,
Ne finira-t-on pas, par envoyer sa carte ?...
Encor si l'on voyait quelques pleurs dans les yeux,
Si l'on restait aimant puisqu'on n'est plus pieux !
Prêtre du Dieu d'amour, au dernier sacrifice
Que je serais touché de voir, près du calice
Une larme tomber de votre œil paternel,
Pour cette âme qui tremble aux pieds de l'Eternel,
Qui tremble en implorant la divine clémence
Et qui n'a pour soutien, pour dernière espérance
Que les secours sacrés qu'elle a reçus de vous !
Ah ! puisque vous priez pleurez aussi pour nous,
Pour nous qui n'avons plus ni larmes, ni prières,
Pour nous qui ne venons en ces lieux mortuaires,
Avec des gants glacés, avec un habit noir,
Que pour voir de beaux yeux, que pour nous faire voir.
O grand Dieu ! se peut-il qu'un tel désir nous guide
A ton temple où la mort menaçante préside,
Peut-on être assez dur pour y chercher de l'œil
Un sourire lascif au dessus d'un cercueil ?
Mais de tout amour pur nous ignorons les charmes
Pour qui donc nos cœurs froids verseraient-ils des larmes !
Quand l'égoïsme règne on n'aime plus que soi,
Et comment s'aime-t-on quand on n'a plus de foi ?

Mais où s'arrêtera cette triste folie
Qui gagne tous les cœurs comme un vaste incendie,
Consumant, pour nourrir son infernale faim,
La crainte du Seigneur et l'amour du prochain ;
Qui donc pourra dresser une digue puissante
Au rapide torrent de l'onde envahissante,
Enfin qui guérira nos aveugles esprits
De ce mal qui les use et dont ils sont épris ?
Déjà je vous entends me crier, mes ancêtres ;
« Enfants, confiez-vous dans l'amour de vos prêtres ! »
Hélas ! vous ignorez, bons pères, qu'aujourd'hui
L'on ne voit plus en eux de secours ni d'appui.
Vous, de qui les enfants, de leurs mains filiales
Ont dignement posé les pierres sépulcrales
A l'abri protecteur des portiques sacrés
Au Dieu que vous aimiez par vos soins consacrés,
Vous, qui dormez autour de l'hostie adorable
Comme encor conviés à sa divine table,
On entendrait vos os tressaillir de mépris
Sur vos tombeaux ouverts si vous étiez assis
Quand un ministre saint, pour réprimer nos crimes,
Nous rappelle du Christ les terribles maximes;
Oui, de mépris pour nous qui nous montrons si vains
De ridiculiser les préceptes divins,
Oui, de mépris pour nous qui n'écoutons le prêtre
Qu'en baillant de pitié, qu'en blasphémant peut-être,
Et qui n'admirons plus dans un prédicateur
L'apôtre du Très-Haut mais le bel orateur.
Ah ! lorsque nos esprits glissaient vers cet abime,
Vous, qui tenez du ciel la mission sublime
De ramener nos pas sortis du droit chemin,
Que ne vous hâtiez-vous de nous tendre la main !
Que n'avez-vous compris que l'unique ressource
Pour arrêter nos pieds égarés dans leur course,
N'était point de tonner comme un réformateur,
Mais d'être en chaire un prêtre et non pas un rhéteur !
Si, n'invoquant jamais que la vraie éloquence

Qui dans l'âme descend presque sans qu'on y pense
Vos discours étaient purs de mesquins ornements,
Les écouterions-nous ainsi que des romans ?
Laissez tous les beaux mots aux harangues mondaines ;
Pour le verbe de Dieu nos tournures sont vaines,
Car il n'a pas besoin pour pénétrer nos cœurs
Du style alambiqué des plus beaux orateurs.
Imitez donc ce prêtre au front ridé par l'âge :
Des pères primitifs noble et vivante image
Il est simple et puissant par sa simplicité
Comme le livre saint à Moïse dicté ;
Dédaignant des mortels l'autorité fragile
Il ne prend pour appui que le saint évangile
Et personne vraiment, bien qu'il soit renommé,
Ne vient rire au sermon du patriarche aimé.
Imitons nos ayeux : leur siècle était inculte
Mais il gardait aux cieux un majestueux culte.
Dans le temple nul d'eux n'osait s'aventurer
Oublieux de Celui qu'on y doit adorer.
Leurs sermons, il est vrai, sont pâles près des nôtres ;
Mais on croyait aux uns et l'on se rit des autres :
Et qu'avaient-ils besoin de nos brillants discours ?
A tous les vrais chrétiens il suffira toujours
D'entendre du Très-Haut l'immuable parole
Pour croire confiants comme on croit à l'école.
Et, quand il le fallait, de nobles orateurs
Ne se levaient-ils pas pour enflammer leurs cœurs ?
Le pouvoir d'entraîner toute une multitude
Est toujours fils de l'âme et jamais de l'étude :
Des rois par quelques mots qu'ils ne préparaient pas,
Se faisaient des héros de cent mille soldats.
Quand l'âme parle haut, la parole l'imite.
Il prêcha de leur temps, Pierre, ce saint ermite,
Cet apôtre inspiré dont l'incorrecte voix
Poussa l'Europe entière au secours de la croix.
Oh ! c'était bien la vraie et céleste éloquence
Qu'allumait dans son cœur le feu de la croyance :

Au fond d'une forêt, obscur moine d'abord,
Comme guidé par Dieu, de sa retraite il sort,
Et bientôt, à l'appel du jeune Anachorète
A traverser les mers tout l'Occident s'apprête!
N'ont-ils pas entendu, quelques lustres plus tard,
La voix plus haute encor du sublime Bernard?
Cet homme ne parlait qu'au milieu d'une plaine,
Tant la foule accourait à sa voix surhumaine,
Et tous, en l'écoutant, lui criaient d'un seul vœu :
« Dieu le veut, croisons-nous, croisons-nous, Dieu le veut! »
Ces siècles étaient grands, ils créaient de grands hommes.
Hélas! s'il n'en naît plus à l'époque où nous sommes,
Si nous ne pouvons plus prendre un divin essor,
C'est que nous adorons de nouveau le veau d'or.
Quand verrons-nous enfin l'aube du jour de fête
Où Dieu nous enverra quelque nouveau prophète
Qui, de nos vanités dissipant le brouillard,
Viendra nous révéler un autre saint Bernard?
Oh, pour que si longtemps ta main nous abandonne :
Tu te rappelles donc Ninive et Babylone,
Tes prophètes mourants sous le fer des payens....
Mais souviens-toi, grand Dieu, que nous sommes chrétiens!...
Chrétiens! —oui, mais pour nous ce titre qu'on nous laisse
Est, ce qu'est pour un gueux un titre de noblesse,
Oserons-nous, du Christ au tribunal sacré
Nous couvrir de ce nom par nous déshonoré?
Car c'est peu, oui, bien peu pour notre décadence
D'élever des autels dans des salles de danse,
De faire des sermons en style de romans
Et de n'en admirer que les faux ornements;
C'est peu d'aller poser aux services funèbres :
Dociles aux leçons de l'ange des ténèbres
Que nous avons choisi pour notre ange gardien,
Nous chrétiens, plus hardis qu'aucun peuple payen,
Jusqu'auprès des autels, pendant le sacrifice,
Nous allons narguer Dieu, lui qui, dans sa justice,
Comme un père à ses fils nous tend encor les bras

Et nous offre un pardon que nous n'acceptons pas.
Oh ! oui, nous le narguons : voyez-nous à la messe,
Nous y sommes pieux comme on l'est dans l'ivresse :
Nos yeux errent partout exceptez sur l'autel ;
Car il serait honteux de porter un missel.
Aux jours de nos ayeux, lorsque du sanctuaire
La clochette annonçait l'instant du grand mystère,
Les femmes, les guerriers, les manants, les barons,
Prosternés sur la dalle humiliaient leurs fronts ;
Nos têtes aujourd'hui restent droites et fières :
Qui donc croirait encore, au siècle des lumières ?
Puis ces chants, tous ces chœurs ne siéraient-ils pas mieux
Aux scènes d'opéras qu'aux jubés des saints lieux ?
N'ai-je point vu cent fois, à trois pas de la table
D'où l'on offre au Très-Haut la victime adorable,
Sur des tapis de luxe montrer à tous les yeux
Comme on leur montrerait des modèles pieux,
Des chefs, des magistrats, qui, censés en prière,
Cherchent de se poser la plus belle manière ;
Nous, le dos vers l'autel, de nos yeux dégradés,
Nous admirons le ton de ces habits brodés.
N'ai-je point vu — Seigneur, faut-il que je le dise ? —
En salle de concert convertir ton église,
En renfermer le chœur et placer des gardiens
Pour n'y laisser entrer que les riches chrétiens,
Car il fallait alors, pour entendre la messe,
Payer un taux fixé comme aux bals de kermesse,
Et pour qui donc payer ? Pour quelques inconnus
Qui vont chantant partout et qu'on ne revoit plus.
Nos ayeux auraient craint que, pour un grand exemple,
Le Christ ne vint chasser les vendeurs de son temple ;
Nos ayeux auraient craint que, sous la main des cieux,
L'édifice vengeur ne s'écroulât sur eux...
Orgueilleux insensés ! au lieu d'un noble culte
Nous prodiguons au ciel le mépris et l'insulte
Comme si Dieu vengeur ne pouvait plus punir,
Comme si l'Éternel devait bientôt mourir !....

Si nous continuons notre incrédule route,
Un jour viendra, peut-être, un jour viendra, sans doute,
— Et ce jour n'est pas loin, — où nous dédaignerons,
En passant devant Dieu, de découvrir nos fronts,
Nos fronts qu'a faits chrétiens l'eau sainte du baptême,
Nos fronts qu'a rendu purs le sang divin lui-même.
Alors on flânera dans le temple au hasard
Comme dans un jardin, un musée, un bazar;
Alors, près des autels, autour du sanctuaire,
Les amoureux viendront causer sans nul mystère;
Alors les jeunes gens, au feu des cierges saints,
Sans gêne allumeront leurs cigares éteints,
Et, lançant la fumée à sa face céleste,
Sembleront dire à Dieu : « Voilà ce qu'il te reste! »

ÉMILE COLBEAU.

UNE SOEUR DE CHARITÉ.

Todo lo cree, todo lo
espera, todo lo soporta.

Après avoir donné le printemps de sa vie
Aux misères du pauvre, elle s'est endormie
Pour ne se réveiller que dans le sein de Dieu.
Vierge sublime! — au monde elle avait dit adieu
Quand elle avait seize ans, et que l'essaim des songes
Dorait son avenir des plus riants mensonges.
Pourtant une reine eut envié sa beauté.
De la danse elle avait compris la volupté;
Son front avait rougi lorsque dans l'atmosphère
D'un bal plein de senteurs, de fleurs et delumière,
Des couples emportés dans le feu du plaisir
Avaient fait rayonner son œil noir, de désir,
Pourtant quand une main amoureuse et furtive
Tremblante, avait pressé sa main pâle et captive,
La joie avait glacé tout le sang de son cœur!

Mais elle avait prié : Seigneur, Seigneur, Seigneur,
Ayez pitié de moi, je ne suis qu'une femme!...
Et la prière avait purifié son âme.
Heureux celui qui prie avec sincérité
Dieu l'enveloppera d'un regard de bonté.

Deux ans passés dans l'ombre et la rigueur du cloître
L'épurèrent encore, et ne firent qu'accroître
Le désir qu'elle avait de prononcer le vœu
D'être l'ange du pauvre et l'épouse de Dieu.
J'ai vu tomber à flots sa longue chevelure
Sous les ciseaux sacrés, et cette beauté pure
Heureuse, se vêtir du vêtement claustral;
Et l'on dit que, souvent, d'un accent lacrymal
Doux comme un chant d'oiseau chantant au crépuscule
Elle a dit, à genoux, dans sa moite cellule
Merci, Seigneur, mon Dieu, merci tu m'as donné,
Ce qui peut seul remplir mon cœur, la charité.

Que n'ai-je sous mes doigts la harpe d'un poète
Pour chanter cette vie où le ciel se reflète!...
Je le sens, j'en ferais jaillir de saintes voix
Car l'inspiration me saisit cette fois!..
Une sublime ardeur tressaille dans mon âme;
Toute glace fondrait aux rayons de ma flamme!
Si vous saviez combien de pauvres ouvriers
Meurtris, en exerçant leurs périlleux métiers,
Ont pleuré sur sa main qui pansait leur blessure!
Combien de fois aussi son vêtement de bure
A réchauffé le corps transi de l'orphelin,
Quand elle allait semant l'aumône en son chemin.
Si vous saviez le miel de sa voix inspirée
Alors qu'elle disait à la mère éplorée :
« La neige du printemps, l'aubépine est en fleur.
« Je le sais, la misère est poignante et fait peur.
« Mais la rude saison a passé, plus d'alarmes,
« Le soleil séchera tes yeux remplis de larmes

« Dieu ne veille-t-il pas sur nous du paradis?
« Ses doigs laborieux par l'hiver engourdis,
« Reprendront réchauffés la diligente aiguille,
« Et tu n'entendras plus ta petite famille
« Se plaindre en grelottant et te crier : j'ai faim!..
« N'auras-tu pas alors du soleil et du pain ? »

Et pourtant, quand cet ange allait quitté la terre ,
Une sœur, au chevet de son lit mortuaire
Veillait et pleurait seule; et pourtant son cercueil
N'a pas été suivi d'un long cortége, en deuil,
Et maintenant encor sa cendre, on l'abandonne...
Vous qu'elle a secourus, le Seigneur vous pardonne !

Tel est le triste sort des messagers du ciel !..
Ils viennent dire à l'homme un destin immortel;
Sur toutes les douleurs ils répandent un baume;
Aux grands dans les palais, aux pauvres sous le chaume,
Ils consacrent leurs soins doux et religieux ;
Ils meurent, sans laisser le sillon lumineux
De l'astre détaché de la voûte étoilée,
Et n'ont qu'une croix noire, hélas! pour mausolée.

Ne vous disais-je pas qu'un saule protecteur
Veillait seul sur sa cendre? — Une sainte fureur
Détournait ma pensée! — Un poète, sans doute,
— Car eux seuls des tombeaux savent encore la route
Lorsque tout est silence et sommeil ici-bas,
S'approche de l'asile effrayant du trépas,
Y dépose une fleur et peut-être une larme,
Et s'enfuit... Que de fois, ce tribut plein de charme,
Vivante expression d'un souvenir pieux,
Revient à ma mémoire et fait pleurer mes yeux ?
Mais aussi que de grande et triste poésie
Dans cette rose blanche, entre les fleurs choisie
Comme un dernier hommage à la virginité
De celle qu'inspira la douce charité.

E. Braux.

POURQUOI N'AURIONS-NOUS PAS DE LYRE?

Hommage de l'auteur à ses amis et collaborateurs de la *Revue de Liége*.

Pourquoi n'aurions-nous pas de lyre?
Sommes-nous sans foi, sans espoir?
Un doux regard, un doux sourire
Ne peuvent-ils nous émouvoir?
Quoi! n'aimons-nous donc rien au monde!
Quoi! les forêts, les fleurs et l'onde,
Les merveilles des cieux ouverts,
Pour nous n'ont-elles plus de charme?
Ah! partout où brille une larme
Peut étinceler un beau vers.

Edouard Wacken.

Revue de Liége.—Livraison de janvier 1845.

Fragile écho de ses accords puissants,
Si j'affaiblis les pensers du poëte,
Pardonnez-moi ces timides accents
Où de mon cœur je me fais l'interprête,
Vous, mes amis, qui, dans un jour bien doux,
M'avez fait place en vos rangs que j'admire. . .
Bien que je sois le plus faible de tous,
Ah! laissez-moi répéter avec vous :
Pourquoi n'aurions-nous pas de lyre?

Les Belges sont les frères des Français :
Quand l'Empereur au loin portait ses armes,
N'avons-nous pas partagé leurs succès?
N'avons-nous pas partagé leurs alarmes?
Le souvenir de l'aigle audacieux
Plane sur vous, vieux Belges de l'Empire!
Nous savons tous vos exploits glorieux;
Nos fils seront si fiers de leurs aïeux!
Pourquoi n'aurions-nous pas de lyre?

Si le Midi, sous un beau ciel d'azur,
Offre à ses fils ses montagnes chenues,
Ses gais vallons, ses fruits d'or, son air pur,
Ses belles nuits en ces lieux inconnues;
S'il inspira tant de bardes fameux,
Les fils du Nord ont vu naître Shakspeare :
L'amour du beau nous exalte comme eux!
Belges, un jour, sous notre ciel brumeux,
Pourquoi n'aurions-nous pas de lyre?

Quand l'univers, las du joug de ses rois,
Vit un instant ébranler leur couronne,
Notre pays revendiquait ses droits,
Le sabre en main sur les débris d'un trône!

La liberté terminait ses malheurs
Et souriait à son noble délire!
Couvert de sang, il essuyait ses pleurs;
Il nous montrait enfin les trois couleurs!....
Pourquoi n'aurions-nous pas de lyre?

Courage, amis! vos ailes grandiront;
Que cet espoir aujourd'hui vous enflamme.
Courage, amis! les hommes rediront
Les chants si beaux qui germent dans votre âme.
De vos succès puissé-je être témoin,
Moi qui chéris le sol qui vous inspire;
Le chansonnier, dans son tout petit coin,
Pourra crier, en vous montrant au loin :
Belges, nous avons notre lyre!

ANTOINE CLESSE.

LE BAL. — FABLE.

L'orchestre a donné le signal,
La danse règne en souveraine,
Car elle est reine
Au carnaval!
Dans des pas gracieux on se suit, on s'enchaîne;
Ces costumes aux mille couleurs,
Que l'œil ébloui suit à peine,
Semblent, en s'agitant, un tourbillon de fleurs.
Sous l'ample domino, que le masque protège,
Ces amants d'une nuit changent en vain leur voix,
Ont recours à plus d'un manège,
Le masque tombe avant le jour,
Et chacun rit de l'autre, ensemble ou tour-à-tour.

Tel d'entre nous se croit plus sage,
Qui va jouer ailleurs le même personnage!
Dans la société plus d'un affecte, hélas!
Sous le masque d'emprunt qui le fait méconnaître,
De n'être point ce qu'il doit être,
Pour paraître ce qu'il n'est pas.

F. ROUVEROY.

Les rédacteurs des analyses littéraires et des comptes-rendus de la *Revue de Liége* ont beau faire ; il leur est très-difficile, malgré tout leur zèle, de se tenir au courant des publications qu'ils doivent faire connaître aux lecteurs de la Revue. Il est assez à la mode de se plaindre de la stérilité et de la frivolité des productions du jour, et il est sûr qu'il en est parmi les plus connues auxquelles ce reproche peut s'adresser à bon droit ; mais il en est aussi, même au sein de ce pays de contrefaçon, comme l'appellent courtoisement nos voisins du midi, qui méritent de fixer l'attention et d'obtenir l'examen sérieux des hommes graves et en un mot de ceux qui veulent qu'un livre, fût-il consacré à des chansons, ait un but, réponde à un besoin légitime ou satisfasse pour le moins une curiosité excitée par l'amour de la science ou de l'art. Et vraiment c'est de ces bons livres, c'est de ces productions utiles et honorables pour le pays que nous parlons, en nous excusant du retard involontaire mis dans nos comptes-rendus.

Nous devons donc prier nos lecteurs d'une part, et de l'autre les auteurs des livres dont nous avons été forcés de différer l'analyse, de vouloir bien être persuadés que nous ne reculerons pas devant nos engagements ; que toutes les productions littéraires ou historiques de quelque valeur qui viendront à notre connaissance seront tour-à-tour, dans cette Revue, l'objet d'un examen attentif et d'un compte rendu impartial. Parfois encore il nous arrivera, comme cela nous est arrivé pour **l'Histoire de Liége** de M. De Gerlache et pour **l'Histoire des Comtes de Flandre** de M. Edw. Le Glay, que plusieurs rédacteurs se chargent successivement du travail et en soient tour-à-tour empêchés par des circonstances imprévues qui les obligent à chercher des suppléants parmi des collaborateurs déjà occupés d'autres travaux importants. Citons ici, en attendant qu'il nous soit permis d'en parler convenablement, quelques autres ouvrages qui sont dans le même cas. **Le Précis de l'Histoire Universelle** de M. Th.

Jean est un de ces livres essentiellement utiles, dicté, comme tous ceux que nous devons déjà à ce jeune savant, par un patriotisme sincère et franc, mais sage, mais circonspect et plus préoccupé de nos progrès à venir qu'aveuglé par la splendeur de nos mérites passés. Nous aurions voulu rendre compte de cet ouvrage déjà dans la livraison de mars, parce-que c'est un livre destiné à être mis dans les mains des jeunes gens et que nous aurions été heureux de contribuer à le faire adopter pour l'enseignement dans quelques établissements d'instruction publique après la rentrée de Pâques.

Indépendamment de la **Belgique monumentale** et des **Belges illustres** de MM. Hen et Jamar, dont nous sommes en retard de faire connaître les belles livraisons, nous n'avons rien dit non plus des **Splendeurs de l'art en Belgique** publiées par M. Ch. Hen avec un luxe typographique et de gravures sur bois encore perfectionné. Quant au texte c'est assez le louer que de dire qu'il est confié à MM. H. G. Moke et Ed. Fétis.—M. Vandale, de son côté, vient de clore la publication du premier volume de l'**Histoire de la peinture flamande et hollandaise**, par Alfred Michiels, dont nous avons donné quelques brillants échantillons dans le premier volume de la *Revue*; mais la collaboration promise à notre recueil par l'auteur ne doit pas nous empêcher de rendre à ce beau travail la justice que lui accordent tous ceux qui l'ont lu, et nous comptons bien y revenir aussi prochainement. M. P. C. Vander Meersch qui continue ses doctes et curieuses recherches sur la vie et les travaux de quelques imprimeurs belges établis à l'étranger pendant les XVe et XVIe siècles vient de publier **la Notice** d'Arnold de Bruxelles, *imprimeur à Naples* de 1472-1477. — Nous aurons aussi à rendre compte du deuxième cahier (in-4° p. 299-424) de l'**Inventaire analytique des chartes des comtes de Flandre** autrefois déposées au château de Rupelmonde et conservées aujourd'hui aux archives de la Flandre orientale; des dernières publications de la commission royale d'histoire, de plusieurs mémoires historiques très-intéressants contenus dans les derniers volumes des **Mémoires de**

l'académie de Bruxelles; des **Mémoires et publications de la Société des sciences et des lettres du Hainaut**, etc., etc., etc. F.

Les Blouwett ligeoise de M. Forir en sont à leur seconde édition, augmentée de quelques jolies pièces nouvelles entr'autres d'une chanson intitulée: *Li Paskeïe è l' vin* et d'*su Pensiona* faite à la louange du pensionnat du collége municipal de Liége. Comme la première, cette seconde édition se vend au profit de l'Institut des sourds-muets et des aveugles. Disons, à ce propos, aux amateurs de notre bon vieux langage que nous avons bien du regret de voir encore différer l'insertion d'une fable imitée de Lafontaine due aussi à l'auteur du *Pantalon trawé*. Voyez un peu! Parce que M. Simonon s'est avisé de publier tout récemment un recueil de délicieuses *pasquées* dont il fallait bien que je me hâtasse de parler pour ne pas me laisser prévenir par tout le monde; parce que M. Forir donne une seconde édition des siennes et qu'il s'avise de la rendre doublement intéressante en en faisant comme de la 1re une bonne action, ce qui me met dans la nécessité d'en reparler; ne voilà-t-il pas que l'on me refuse une place pour le commentaire que j'avais préparé au *Pantalon trawé*, sous prétexte que c'est assez de wallon comme ça. Mais patience j'espère que cela se retrouvera et je prie le savant et habile auteur des textes que j'ai tant de plaisir à commenter, d'être bien persuadé qu'il n'y a pas de ma faute.

Zante.

L'église de St.-Jacques à Liége, plans, coupes, ensembles, détails intérieurs et extérieurs, mesurés, dessinés et publiés par J. C. Delsaux, architecte, gravé par G. Cerf accompagnés d'un texte explicatif et d'une notice historique. Cette intéressante publication que nous avons annoncée à son début, se poursuit avec un succès toujours croissant. M. Delsaux a déjà mis sept planches au jour. Nous reviendrons sur ce beau travail dans une prochaine livraison.

F.

LA CHASSE EN BELGIQUE.

Au dire éternel des amateurs de chasse, le gibier devient de plus en plus rare dans nos contrées; ce qui n'empêche pas que le nombre des chasseurs (braconniers compris) ne suive, dans le sens inverse, une progression tellement rapide, que je m'attends à voir, au mois de septembre prochain, la Belgique entière se lever comme un seul homme, et entrer en campagne, armée de fusils sans bayonnettes.

Vous me demanderez par quel miracle de saint Hubert on rencontre encore par-ci, par-là, dans ces contrées inhospitalières, un pauvre vieillard de lièvre, ou une honnête famille de perdreaux, restés sains et saufs au milieu de cette Saint-Barthélemi du poil et de la plume? — Ce phénomène ne peut s'expliquer autrement que par le nombre vraiment prodigieux des *mazettes*.

Les mazettes (c'est la dénomination technique) sont à la chasse ce que les *tourlourous* sont à la guerre.—Tirer à droite quand l'ennemi se présente à gauche, viser une vingtaine de toises au dessus ou au dessous du but; clignoter et fermer les yeux quand le coup part; trembler au point d'être incommodé quand un levreau montre le bout du nez ou un bédouin le bout de sa pique; — voilà ce qui distingue la mazette et le tourlourou.

Mais le tourlourou finit ordinairement par devenir un bon soldat, tandis que les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des chasseurs demeurent à l'état de mazettes jusqu'au terme de leur carrière vénatoire : —Voilà ce qui distingue le tourlourou de la mazette.

Et pourtant les mazettes n'épargnent ni le temps, ni la peine, pour cesser de mériter cette injurieuse qualification. — Aux approches de l'ouverture de la chasse, durant les longs jours du mois de juillet et du mois d'août, on les voit le long des étangs s'exercer avec une maladresse inimitable sur de pauvres hirondelles et sur des martinets qui ont l'air

de rire en leur rasant la moustache. A défaut d'oiseaux, ces ardents chasseurs se font jeter en l'air des pommes de terre, des cœurs de choux, des tessons de bouteilles et jusqu'à leurs casquettes de drap neuf. Et si, par impossible, la casquette se trouve atteinte, il faut voir avec quelle orgueilleuse satisfaction ils en ramassent les lambeaux criblés de plomb, et comme ils se coëffent fièrement de ce trophée! Car s'il est vrai que la vanité soit le premier mobile de nos plaisirs, comme de nos passions, il faut reconnaître que les chasseurs sont particulièrement dominés par cette faiblesse. Du reste, ces Don-Quichottes de la chasse sont doués d'une admirable persévérance. J'ai connu, il y a quelques années déjà, un amateur de l'affût aux bécasses qui avouait avoir fait trois cents lieues en cinq campagnes, à raison de vingt affûts par campagne, pour ne tuer qu'une seule bécasse. Du train qu'il y allait, il doit, à l'heure qu'il est (car il n'a pas perdu courage), avoir un total de neuf cent soixante lieues au moins dans les jambes ; — et s'il a toujours chassé avec un égal succès, il doit avoir tué, en seize années, trois bécasses, plus un cinquième de bécasse. On voit que ce quidam serait homme à faire le tour du globe pour le seul plaisir d'emplir sa gibecière.

Mais si le nombre des chasseurs maladroits est incalculable, la phalange des bons chasseurs est encore assez nombreuse pour dépeupler de gibier un pays qui en serait moins fourni que le nôtre. La nature, heureusement, ne nous a pas épargné ses dons sous ce rapport. Par sa situation géographique, la Belgique est pour ainsi dire une station intermédiaire pour les oiseaux de passage qui voyagent vers le Nord et pour ceux qui se dirigent au Midi ; les uns et les autres s'arrêtent dans nos contrées et y font un séjour plus ou moins prolongé. Remarquez ensuite que la nature variée de notre sol, où il ne manque ni forêts, ni montagues, ni plaines, ni marais, ni rivages, a nécessairement pour résultat une grande variété dans les espèces de gibier indigènes, quadrupèdes et volatiles. C'est à la même cause, apparemment, qu'il faut attribuer le goût de l'ornithologie auquel le Musée de Bruxelles est redevable d'une collection d'oiseaux très-remar-

quable et que les chasseurs du pays n'ont pas peu contribué à former.

En prenant pour base la division du sol, telle que nous venons de l'établir, on peut classer les chasseurs en plusieurs catégories distinctes :

Le chasseur en plaine,

Le chasseur au marais,

Le chasseur au bois,

Le chasseur des dunes.

Le chasseur en plaine est l'espèce la plus répandue en Belgique, et pour cause, c'est à peu près la seule qui soit connue dans les grasses campagnes du centre, surtout dans la capitale. — Car je ne compte pas comme chasseurs au bois ces espèces de homards, devant lesquels on lâche deux ou trois fois par an devers la Cambre un pauvre daim récemment débarqué à Ostende, afin de persuader à ces messieurs qu'ils font des chasses à courre. — La chasse à courre n'est plus qu'un anachronisme et une ridicule parodie, depuis que l'arme meurtrière du manant émancipé usurpa le privilége de la meute féodale, depuis qu'une grande catastrophe porta le dernier coup à plus d'une haute lignée, tant au sein des forêts qu'au fond des manoirs aux portes blasonnées. La plaine de Woluwe suffit d'ailleurs aux amateurs de courses à cheval, en attendant le cirque plus convenable encore, dont un habile ingénieur[1] a proposé la construction à quatre pas de la capitale.

Le chasseur en plaine n'a besoin ni de chevaux, ni de meute, ni d'habit rouge. Il se distingue, au contraire, par la simplicité patriarcale de son costume et de son attirail. Seulement il se permet la casquette verte et l'habit vert, afin de ressembler autant que possible à une prairie ; ou bien la blouse et le pantalon grisâtres, afin de s'assimiler à un bonnier de terre labourée. — Un fusil de Liége à canon double et à pistons, un carnier recouvert de peau de renard, une poire où sont représentées en relief, une trompe d'un côté et une levrette de l'autre, deux choses qui, par parenthèse,

[1] M. Ch. Vanderstraeten, inspecteur des bâtisses dans les faubourgs de Bruxelles.

sont réellement antipathiques; tel est son plus grand luxe, que complète un vieux chien d'arrêt suivant son maître pas à pas, comme le caniche au convoi du pauvre.

Ce modeste équipement n'exigerait qu'une dépense peu sensible, n'était le permis de port d'armes indispensable. Cet impôt d'une trentaine de francs pèse uniquement sur le chasseur en plaine; ses confrères des bois et des marais ont la louable habitude de s'y soustraire, par la raison que les chevaux de la gendarmerie sont aussi peu enclins que ceux des particuliers à s'enfoncer dans la vase jusqu'au ventre, et à se déchirer les naseaux dans les ronces et les épines.

Du reste le port d'armes ne confère le droit de chasser que sur les terres dont on est propriétaire, et sur celles dont les propriétaires consentent à vous faire part de leur droit, — permission qui doit être duement formulée sur papier timbré, pour être exhibée au besoin à l'autorité champêtre. Mais on n'en finirait pas s'il fallait se soumettre à toutes les formalités que la loi impose; on préfère généralement se confier à sa bonne étoile et à la clémence infinie des gardes champêtres et des gardes-chasse. Ces hauts fonctionnaires résistent rarement à l'appât d'une pièce blanche d'honnête dimension; il n'y a guère que les gardes de M. le baron d'H*** et ceux du bois de La Cambre qui soient doués d'un cœur de marbre et de jarrets à ressorts d'acier. Oh! si je pouvais attendrir Monsieur le Baron!.. si je pouvais intéresser les gros bonnets de la finance qui règnent sur la forêt de Soignes!.. Avec quel plaisir j'irais chaque matin visiter nos voisins qui courent sur quatre pattes derrière les étangs d'Ixelles! Avec quelle philanthropie j'irais m'informer de leur santé, — pour vous en rapporter ensuite des nouvelles, messieurs les chasseurs rouges!

Mais le moyen de faire lever un lièvre ou une compagnie de perdreaux dans les plaines non réservées des environs de Bruxelles?.. Entendit-on jamais le ouan-ouan d'une caille dans les blés de Schaerbeek ou dans les trèfles d'Anderlecht? — C'est même un phénomène sur lequel je me permets d'appeler l'attention des naturalistes de la capitale. Daigneront-ils nous expliquer la cause de cette complète

absence des cailles dans un rayon de plus d'une lieue autour de notre ville? tandis qu'elles pullulent aux alentours des plus grandes cités, tout aussi bien que dans les campagnes les moins populeuses. — C'est parce que, à Bruxelles, dira-t-on, il y a beaucoup d'oiseleurs qui les prennent. — Mais pour qu'on les prenne, il faut qu'il y en ait; et s'il y en avait, certes on les verrait et on les entendrait. Voilà, je pense, un raisonnement fort logique.

Je reviens à mon chasseur en plaine, ou plutôt j'aborde cet autre individu que j'aperçois d'ici crotté jusqu'à l'échine, et sautant les fossés avec une légèreté orichalcienne. — Dam! quand on veut se mêler de chasser dans les marais et dans les queues d'étang, il ne faut pas reculer devant un petit exercice acrobatique. Il ne faut pas non plus appréhender un léger bain de pied à chaque quart d'heure, — régime antiphlogistique bien propre à vous préserver de l'inflammation intestinale, mais non des rhumes de cerveau et des rhumatismes.

N'est pas chasseur au marais qui veut. C'est là qu'il faut avoir, comme on dit, bon pied, bon œil. Mesdames les bécassines n'aiment pas à attendre leur cavalier, et quand elles prennent leur essor, pas n'est facile de suivre leur valse et leur crochets.

La Campine est la terre promise du chasseur au marais. C'est là qu'il dresse sa tente durant les mois pluvieux du printemps et surtout de l'automne, — saison précieuse pour les pluviers, vanneaux, jacquets, bécasseaux et sarcelles. Déjà, grâce à la vapeur, les chasseurs du Brabant s'habituent au chemin de la Campine comme les musulmans au pélérinage de La Mecque.

Le chasseur des dunes est un être amphibie qui tient le juste milieu entre les deux espèces décrites plus haut, ou plutôt qui appartient à ces deux espèces à la fois. Son costume est, comme celui du chasseur au marais, complétement imperméable. Il a toujours un pied dans l'Océan et l'autre sur la terre ferme. D'un œil il avise une mouette, et de l'autre un râle de genêts. Il se vante d'avoir fait une fois en sa vie un coup double extraordinaire : du canon droit il abattit un

lapin et du canon gauche un veau marin. Il a du reste le privilége de ne jamais revenir de la chasse avec la carnassière plate; car si les cailles lui font défaut sur la colline, rien n'empêche de pêcher des moules sur la jetée. Il me faudrait épuiser toutes les ressources de l'antithèse pour vous initier aux mœurs singulières des chasseurs de cette espèce. J'aime mieux vous envoyer à Ostende, à Furnes ou à Blankenbergh. Vous y arriverez plus vite encore que dans la Campine, par le chemin de fer qui est la providence des chasseurs.

Mais c'est à St-Hubert, c'est dans les Ardennes, c'est dans nos grandes forêts de Fagne et de Thierrache que se retrouvent les vrais chasseurs, les chasseurs primitifs, les Nemrod, ou si l'on veut, les Bas-de-Cuir de la Belgique. Et remarquez pourtant que dans ces pays boisés tout le monde est chasseur, depuis le jeune homme encore imberbe jusqu'au vieillard que la goutte ne cloue pas sur un fauteuil, depuis l'humble bûcheron qui a sa chaumière à l'angle du bois, jusqu'au puissant maître de forge pour qui cent lourds marteaux font gémir les échos d'alentour. Rien n'est pittoresque comme une troupe de ces chasseurs de loups et de sangliers, alors qu'on les rencontre avant l'aube, se dirigeant à travers les neiges vers la clairière où ils se sont donné rendez-vous dès la veille. — A voir la vieille carabine qu'ils portent en bandouillère, leurs larges bonnets de peau de renard, leurs carniers de peau de marcassin, l'inséparable gourde qui pend à leur flanc gauche, — n'étaient les chiens qu'ils tiennent en laisse, — vous les prendriez pour des chouans ressuscités.

Etes-vous curieux, lecteurs, d'observer les évolutions, et les ruses de guerre de cette vieille bande expérimentée? Voulez-vous voir tomber sous ses coups les hôtes sauvages de ces grands bois? Lisez un petit ouvrage [1] dont plusieurs exemplaires, les trois-quarts de l'édition peut-être, se morfondent encore après quatre ans, dans les magasins de l'éditeur; et permettez-moi de ne pas vous en dire davantage, afin de ne pas être le plagiaire de moi-même. FIRMIN LEBRUN.

1 Flamands et wallons; Bruxelles, 1841. Société typographique belge 2 vol. in-8. (V. *Revue de Liége*, tom. Ier, pag. 128.)

CHRONIQUE LUXEMBOURGEOISE. — OTHFRIED LE SAXON.

(798-804.)

III. CHARLEMAGNE [1].

803.

Si est profitable chose de retenir par escriture les victoires et les fais de si grand prince, pourceque ses noms et sa renommée ne soit mise en oubli; si que li roi et li prince crestien preignent essample à ses fais et à sa conversation. — (Chroniques de St.-Denis, liv. I, ch. I.)

CHAPITRE I.

L'entretien.

Ce n'était pas seulement la guerre qui lui donnait de l'éclat, son grand génie embrassait tout, l'antique comme le moderne, l'histoire, la philosophie, la théologie la plus sublime et les arts avec les sciences; il n'y avait livre qu'il ne lût; il n'y avait homme excellent, ou dans quelque spéculation, ou dans quelque ouvrage, qu'il n'entretînt. — (Bossuet. Oraison funèbre de Louis de Bourbon.)

Deux hommes se trouvaient le vingt-trois décembre de l'an 803 dans l'une des salles du palais impérial d'Aix-la-Chapelle. Le premier, à demi-couché sur un lit de repos, était

Voir la *Revue de Liége*, t. III, 2e liv., p. 173, et 3e liv., p. 251.

[1] Le lecteur nous pardonnera, nous l'espérons, d'avoir franchi quelques années, sans nous arrêter au couronnement de l'empereur d'Occident; le récit de cette cérémonie est trop connu et a trop peu trait au but que nous nous proposons d'atteindre, pour lui donner des développements ici; on comprendra que, dans un travail aussi restreint que l'est le nôtre, il nous était impossible de saisir dans son ensemble cet homme prodigieux dont nous avons essayé d'esquisser quelques faces.

de haute stature même pour un germain [1]; ses longs cheveux blancs que l'âge avait raréfiés laissaient à découvert un crâne rond et poli; ses yeux, largement fendus et très-brillants, avaient un regard singulièrement vif; son nez, droit et surmonté d'une légère courbure, dépassait un peu les dimensions ordinaires, ses joues étaient fortement colorées et l'ensemble de sa physionomie annonçait, à la fois, la bonté, la fermeté et l'intelligence. — Appuyé sur un coussin de velours, cet homme tenait des tablettes et cherchait à y tracer des caractères; mais, apparemment il n'y réussit pas, car une expression de mécontentement se peignit sur son visage et, secouant la tête d'un air découragé, il se leva brusquement, jeta ses tablettes sur le lit et se mit à parcourir la salle d'un pas rapide sans prononcer une parole.

Sa démarche était majestueuse et imposante, bien qu'il eût la tête légèrement inclinée sur le côté et que son abdomen fut un peu proéminent; l'exacte et robuste proportion des autres membres dissimulait ce que cette dernière circonstance eût pu ôter à la noblesse de son port [2].

Ses vêtements étaient d'une grande simplicité; c'était le costume national des Francs. Comme on était en hiver il avait quitté la tunique bordée de soie pour une espèce de pourpoint de peau de loutre qui lui couvrait les épaules et l'estomac, en s'ouvrant toutefois sur le devant pour laisser voir une chemise de toile de lin : cette chemise était serrée au dessus des hanches par des caleçons de même étoffe bouffant au dessus de tibiales presque collantes; ses pieds étaient resserrés dans une chaussure étroite et ses jambes enveloppées de longues bandelettes [3] qui venaient s'attacher au des-

[1] Eginhard et les chron. de St.-Denis donnent pour taille à Charlemagne sept fois la longueur de son pied. On conserve, à Mayence, à ce que je crois, un bâton qui est, dit-on, de cette longueur et qui donnerait à Charlemagne un peu plus de six de nos pieds.

[2] Chron. de St.-Denis, liv. III, chap. 2. Vita Car. Magni. cap. 22.

[3] Chron. de St.-Denis, liv. III, ch. 2, et liv. IV, ch. 10. — Eginh. vit. Car. Magn. cap. 23. Monach. Sanct. Gall. lib. I, c. 36.

sous du genou. Il portait suspendu au cou par une chaîne d'or un reliquaire du même métal, rond, incrusté à la surface de pierres précieuses et dont le milieu était composé de deux saphirs bruts superposés qui renfermaient un morceau de la vraie croix [1].

Après avoir fait plusieurs fois le tour de la salle il alla se rasseoir sur le lit qu'il venait de quitter, reprit ses tablettes et se remit à travailler avec une grande attention.

Le second personnage était assis à peu de distance du premier, dans un large fauteuil et paraissait complétement absorbé par la lecture d'un manuscrit posé sur ses genoux. Cet homme qui devait avoir dépassé la soixantaine, de plusieurs années, portait la tonsure monacale et le froc des religieux de l'ordre de St-Benoît. A voir son visage pâle, amaigri, on devinait que sa santé était fortement altérée par l'étude et les macérations.

Le premier de ces deux hommes n'était autre que Charlemagne, l'illustre empereur ; le second était le profond érudit Alcuin, le savant qui résume aujourd'hui pour nous le mouvement intellectuel de ce règne et de ce siècle.

Né de parents Anglo-Saxons Alcuin, dont le véritable

[1] Le reliquaire fut envoyé à Charlemagne en 797 par le calife Haroun-al-Raschid, avec diverses reliques précieuses que l'on conserve encore aujourd'hui dans le trésor d'Aix-la-Chapelle. — On voit dans *Marini Sancti secreta fidelium crucis*, lib. III, part. 13, ch. 6 et 7, que des fragments de ces objets étaient enfermés dans une espèce de poire que Charlemagne porta au cou : *in perâ portavit ad collum*. Il porta ce reliquaire pendant dix-sept ans, de 797 à 814; à sa mort, ce dernier fut enseveli avec lui et resta dans son tombeau jusqu'à ce qu'on l'ouvrit en 1166. — Mille ans après, lorsque Napoléon fit rendre au trésor d'Aix-la-Chapelle les reliques qui avaient été enlevées pendant la révolution, le clergé de cette ville lui fit cadeau de ce talisman avec une attestation de l'évêque en date du 23 thermidor an XII; aujourd'hui il se trouve au château de Ham dans la possession du prince Napoléon Louis. — Outre le morceau de la vraie croix, il y a dans l'intérieur du cercle en or plusieurs reliques apportées de la Terre Sainte. L'*Illustration* a reproduit ce reliquaire par un dessin dans son numéro du 14 décembre 1844, vol. IV, p. 24.

nom était Alcwin, avait embrassé de bonne heure la vie religieuse et s'était retiré à York où il avait consacré de longues années à l'étude laborieuse des langues et des sciences. Devenu diacre de cette église, il y était professeur, lorsqu'il fit un voyage à Rome et en Italie ; sa renommée s'était déjà répandue au loin ; ce fut à Milan qu'il rencontra Charlemagne qui non moins zélé pour le progrès des arts et des sciences, qu'illustre conquérant, fit tout ce qui était en son pouvoir pour attirer le célèbre moine à sa cour. Alcuin était digne de comprendre le grand Empereur ; il accepta et vint se fixer à Aix-la-Chapelle. Charles l'investit de plusieurs abbayes dont les plus considérables étaient celle de Saint-Martin-de-Tours et celle de Ferrières.

Bien qu'à la cour, Alcuin n'abandonna pas ses studieuses occupations : il écrivit sur mille sujets divers ; philosophie, théologie, poésie, sciences abstraites, rien ne lui était étranger. Il fonda, sous la protection de l'empereur qui fut un de ses disciples, la célèbre école du palais, cette académie qui compta au nombre de ses membres tous les savants que Charlemagne avait réunis autour de lui, c'est-à-dire toutes les premières intelligences de l'époque, et dans laquelle certains écrivains ont voulu retrouver l'origine de l'Université de Paris. La sœur et les filles de l'empereur venaient elles-mêmes écouter les doctes entretiens d'Alcuin qui traitait de tout dans ces réunions et abordait tour à tour les questions les plus intéressantes du domaine de la philosophie, de l'histoire ou des sciences. — Mais la santé d'Alcuin s'étant altérée avec l'âge, il avait demandé à l'empereur de pouvoir se retirer dans son abbaye de Saint-Martin-de-Tours pour y passer loin des bruits du monde, ses dernières années. Après de longs refus Charles avait enfin consenti à son départ et depuis 796, Alcuin, réfugié dans la solitude, avait continué ses laborieux travaux sans sortir de son monastère. Maintes fois, l'empereur l'avait engagé à venir le visiter, notamment lorsqu'il était parti pour Rome en l'an 800 : « C'est une « honte, lui écrivait-il à cette occasion, de préférer les toits « enfumés des gens de Tours aux palais dorés des Ro-

« mains [1] ». Alcuin avait toujours refusé. Cependant de fréquentes relations avaient subsisté entre l'abbé de St-Martin et l'empereur ; de nombreuses lettres sur des sujets variés s'étaient échangées depuis leur séparation. Enfin, cédant aux instances du monarque, Alcuin avait quitté son abbaye quelques jours avant la fête de Noël de l'an 803, afin de passer ce jour solennel avec son bienfaiteur et de revoir encore une fois avant de mourir, ainsi qu'il l'écrivait lui-même à son Prince, la face de *Sa Béatitude* [2].

Tout à coup l'empereur n'obtenant pas plus de succès dans sa seconde tentative d'écrire que dans la première [3] s'écria de sa voix un peu perçante et en latin, qu'il parlait fort couramment :

— Par le Roi des cieux ! (c'était son exclamation favorite [4]) par le Roi des cieux ! mon cher Flaccus [5] je n'y parviendrai jamais !

— Sérénissime empereur, répondit Alcuin, en déposant le manuscrit qu'il lisait, il ne faut pas vous décourager, la patience conduit à tout.

— Tu as beau dire, Flaccus, c'est en vain que j'essaie de former ces maudites lettres, mes doigts ne se plient pas aux inflexions de la plume ; je ne saurai jamais écrire.

— Je conçois magnanime David [6] que votre main soit plus experte à manier l'épée que la plume ; mais je vous le répète, l'exercice vous donnera la facilité.

[1] Alc. Epist., p. 158, n° 03.

[2] Alc. Epist., p. 157, n° 106.

[3] On a contesté le fait que Charlemagne ne savait pas écrire ; le passage d'Eginhard, celui de tous les chroniqueurs de l'époque qui mérite, sans contredit, le plus de foi, nous a paru trop clair pour donner lieu à la moindre controverse : citons-le : « Tentabat et scribere, tabulasque et codicellos ad hoc in lectulo sub cervicalibus circumferre solebat, ut, cùm vacuum tempus esset, manum effigiandis litteris assuefaceret : sed parùm successit labor præposterus, ac serò inchoatus. »

[4] Monach. Sanct. Gall., lib. I, cap. 3.

[5] Nom qu'avait pris Alcuin dans l'Ecole du palais.

[6] Nom de Charlemagne dans la même école, et qu'Alcuin lui donne toujours dans ses lettres.

— Mais, crois-tu que l'écriture soit bien nécessaire ?

— Auriez-vous oublié qu'elle est la gardienne de l'histoire?

— Fort bien ! mais faut-il que je m'en serve ? N'est-ce pas assez que je gagne les batailles, que je fonde les basiliques et les monastères, que je complète les lois? Un autre ne peut-il écrire ces choses, mon secrétaire Eginhard par exemple, dont tu as pu admirer la belle écriture dans les nombreuses lettres que je t'ai adressées depuis notre séparation ? Mais parlons d'autre chose : de quoi t'occupes-tu Flaccus ?

— Je relis et j'achève la vie de Saint-Ricquier.

— Comment tu l'achèves ? mais il y a plusieurs mois que tu me l'as envoyée !

— En prose; mais Saint-Ricquier est un grand saint et j'ai pensé qu'il serait plus noble et plus beau de raconter sa vie en la revêtant des charmes de la poésie [1].

— Tu m'enchantes, Flaccus ! tu es un infatigable et inépuisable travailleur; je serai charmé de lire tes vers : véritablement la langue de Virgile est la langue divine.

— Vous dites vrai, reprit Alcuin, si vous parlez du latin; c'est la belle et grande langue de la sainte Eglise, les auteurs païens s'en sont admirablement servi; mais je crains que l'étude de ces auteurs n'amène de pernicieux résultats; dans tous les monastères on ne parle plus que de Virgile; j'écrivais encore il y a peu de temps à l'un de mes disciples qu'il était trop virgilien [2] et je connais tel évêque pris d'une folle passion pour l'Enéide.

— Cependant, Flaccus, je crois que tu te trompes un peu à l'égard des monastères; il est fort possible que, dans ceux que tu administres, l'amour des anciens auteurs soit tel que tu le dis; mais à coup sûr, il n'en est pas de même dans tous. Voici tantôt vingt ans que je m'occupe activement de

[1] Cette vie de St.-Riquier fut, en effet, composée d'abord en prose, puis en vers, en l'an 803.

[2] Alcuin dit dans une de ses épîtres : « Hæc sapientia in Virgiliacis « non invenitur mendaciis : undè te habemus Virgiliaine? — Voy. *Vita Alcuini*, par Mabillon.

répandre les lettres et les sciences... Eh bien ! chaque jour je reçois d'un monastère ou de l'autre quelque épître : l'esprit en est excellent, je ne le nie pas... le plus souvent du moins : mais combien ils s'expriment mal [1].

— Magnanime David, quand on en est à ce point, je partage votre opinion ; une ignorance telle de la langue latine peut amener de graves conséquences : les moines comprendront-ils le texte des Saintes Ecritures et ne seront-ils pas exposés à les mal interpréter ?

Charlemagne se leva et se dirigea vers une table où se trouvait un gros volume in-folio, magnifiquement relié et orné de fermoirs et d'incrustations d'argent et d'or ; il poussa la table devant Alcuin :

— Tiens, Flaccus, puisque tu parles des Saintes Ecritures, vois !

Alcuin prit le volume et l'ouvrit : c'était un splendide manuscrit de la Bible sur parchemin blanc comme neige ; les caractères moins raides que les caractères mérovingiens se rapprochaient de la forme romaine ; ils étaient tracés en violet comme le saphir, avec une pureté et une finesse de trait excessives ; chaque page resplendissait de miniatures d'or, d'azur et de pourpre qu'on eût dit peintes par le plus habile artiste de Bysance [2]. L'austère Alcuin fut saisi d'admiration à la vue de ce chef-d'œuvre de calligraphie et de peinture ; Charles debout devant lui, souriait en voyant le vieux savant pousser une nouvelle exclamation à chaque feuillet qu'il tournait.

— Ceci, dit enfin l'empereur, est un don de mon dévoué Théodulfe, comme tu peux le voir par les vers qu'il a placés en tête de la première page. Leidrade aussi s'est mêlé de la ponctuation et de la forme des lettres ; tu sais que c'est son talent particulier [3].

[1] V. la lettre de Charlemagne à Bangulphe, abbé de Fulde. — Dom Bouquet, t. V, p. 621.

[2] Qu'il nous soit permis de nier ici, sans dissertation, l'existence de l'art franc-gaulois pur ; nous n'y croyons pas, et quelque jour nous espérons démontrer notre conviction.

[3] Théodulfe, évêque d'Orléans, Leidrade, évêque de Lyon, tous deux *missi dominici*.

— Merveilleux! merveilleux ! dit Alcuin.

— Il n'y manque qu'une chose, mon docte Flaccus, pour que ce soit la perfection même.

— Et laquelle ô David ?

— Tes savants commentaires, docteur, et l'irréprochable correction de l'exemplaire que tu m'as envoyé l'an dernier revu par toi-même [1].

— Admirable! disait Alcuin, qui n'écoutait plus et s'était remis à feuilleter la Bible.

— Eh bien! Flaccus, parcours ce manuscrit; je vais étudier ces planches astronomiques; il y a bien des jours que je m'occupe de la nature et de l'éloignement de la voie lactée, donne-moi ces parchemins.

Alcuin offrit à l'empereur les planches qu'il demandait et tous deux se remirent au travail.

Au bout d'une heure environ d'attentive assiduité, Charlemagne reprit la parole :

— Sais-tu, Flaccus, dit-il, que l'astronomie est une belle, noble et utile science ?

— Oui, sérénissime empereur, utile surtout, je dirai même indispensable aux clercs.

—Ne l'ai-je pas dit, Flaccus, dans un de mes capitulaires [2].

— Vous l'avez dit et vous en donnez le meilleur exemple; il est peu d'hommes qui connaissent aussi bien que vous le comput ecclésiastique [3].

— L'astronomie est la base de toute science répondit Charlemagne, et, à ce propos, pendant que je jouis de ta présence il nous faudra, Flaccus, fixer pour l'année qui commence l'époque exacte de la solennité pascale.

— Je m'en occuperai volontiers avec votre Sérénité. Le saut de la lune a eu lieu au mois de novembre car je ne con-

[1] Alcuini Epist., nº 103, ad ann. 802.

[2] Sacerdos Dei computum Sciat.—Concil. Labb. VII, p. 1185. De computo ut veraciter discant omnes, ibid.

[3] Computus annalis fuerat notissimus illi, dit le poète saxon de Charlemagne. P. S., lib. V, v. 551. Le même auteur ajoute :

Sydereos ortus, cursus obitusque notabat.
Nullus eum punctus Zodiaci latuit.

Lib. V, v. 553-554.

çois pas l'opinion de Théodulfe qui le place en septembre; vous devez vous souvenir de l'exacte démonstration que contenaient les parchemins que je vous envoyai il y a peu de temps [1] ?

— Je ne l'ai pas oubliée, Flaccus, et maintes fois j'ai fait mes observations à l'aide de ces instruments que nous devons à l'Egypte et à Rome et que je t'ai récemment fait parvenir à ton abbaye de St.-Martin de Tours [2], et vraiment je ne suis pas éloigné de partager ton sentiment, je pense que nous tomberons d'accord ; nous nous occuperons demain de cette grave question ; il faut que je te demande maintenant si tu continues tes études sur la configuration de la terre?

— C'est une science ardue et difficile à conquérir; les renseignements me manquent; les missionnaires, les évêques voyageurs sont seuls à même de nous en fournir, et dans ma solitude, il m'en arrive bien peu : cependant je maintiens que la terre est carrée [3], fixe sur les quatre points cardinaux, et je la divise en trois parties...

— Et lesquelles? dit Charlemagne ; tes lettres m'ont dit quelques mots sur cette manière de voir, et vraiment ceci pique ma curiosité.

— Nous avons d'abord l'Europe, reprit Alcuin, puis l'Afrique et en dernier lieu les Indes; mais nous connaissons peu cette dernière partie qui doit occuper des espaces immenses du côté de l'Orient [4].

[1] Alcuin expose de très-singulières théories dans ses lettres à Charlemagne sur ce saut astronomique. Voy. surt. Epist. 4, 5, 8 et 10. Théodulfe était d'un avis différent. Voy. Théod., lib. IV, carm. 5. — Voy. encore sur l'astronomie, à cette époque, le moine d'Angoulême qui mérite le surnom d'Astronome. — Une lettre fort curieuse d'un certain moine nommé Dungald, adressée à Charlemagne sur une éclipse de l'an 810. — Enfin le *Spicilegium d'Ascheri*, t. X, p. 143.

[2] V. Alcuin Epist., 4, 5, 8 et 10.

[3] *Te precor omnipotens quadrati conditor orbis.*
Alcuin dit encore de la terre, *triquadrum* carm. 13.

[4] Totus orbis in tres dividitur partes : Europam, Africam et Indiam. — *Opusculum Alcuini*, Marten, *Thesaur. anecd.*, t. II. — Voyez encore sur les idées géographiques de l'époque *Spicilegium*, t. III, p. 325.

— Je ferai des recherches, Flaccus ; j'en écrirai à l'empereur Nicéphore. Maintenant, si tu le veux, nous passerons à la salle des bains ; nous avons assez étudié aujourd'hui. Tu connais mes habitudes et d'ailleurs les eaux chaudes d'Aix ne peuvent avoir qu'une heureuse influence sur ta santé [1] ; puis le jour s'avance et chaque chose doit avoir son temps : allons, mon docte abbé !

Alcuin se leva, Charlemagne s'apercevant de sa démarche faible et chancelante lui offrit l'appui de son bras et tous deux s'acheminèrent vers la salle des bains.

CHAPITRE II.

Une journée de Charlemagne.

> Ich bitt ench seyd anfgeraumt. Ihn seyd in meiner Gewalt, und ich sie nicht miszbranchen. — GOETHE's Gotz von Berlichingen.
>
> Mettez-vous à votre aise, je vous prie. Vous êtes en mon pouvoir, et je n'aurai garde d'en abuser. — GOETHE Goetz de Berlichingen.

Le lendemain, dès quatre heures du matin, Charlemagne s'éveillait pour la troisième fois suivant son habitude ; car pendant les longues nuits de l'hiver il interrompait plusieurs fois son sommeil, et non seulement il s'éveillait, mais encore il se vêtait complétement [2]. Aussi à peine les serviteurs spécialement attachés à sa personne et qui veillaient toute la nuit eurent-ils entendu du bruit dans son appartement, qu'ils entrèrent et préparèrent ses vêtements. L'empereur se leva, s'habilla en partie, puis il passa dans une salle attenante et, s'asseyant dans un fauteuil préparé pour lui, il demanda l'apocrisiaire et le comte du palais. Le premier de ces fonc-

[1] Chron. de St.-Denis, liv. III, ch. 2. — Eginh. Vit. Car. M., cap. 22. —

[2] Eginh. vit. Car. Magn. cap. 24. Chron. de St-Denis. Liv. III. ch. 2. Poeta Saxo. lib V. v. 383.

tionnaires était l'évêque Hildebolde qui depuis l'an 794 avait remplacé Angilramme [1] : il avait pour office l'intendance de la religion dans le palais impérial ; tout ce qui regardait le culte ou ses ministres était de son ressort : il jugeait et décidait les litiges tant canoniques que monastiques et lorsque ces litiges avaient trop d'importance pour être terminés par lui seul, il avait recours à l'empereur [2]. Le Comte du palais avait sur les laïques le même pouvoir administratif que l'Apocrisiaire sur les clercs; il devait surveiller l'ordre général de la maison de l'empereur et lui en rendre compte; mais parmi ses innombrables attributions la principale était de décider le tort ou le droit de ceux qui se rendaient au palais, soit pour obtenir justice directement, soit pour faire réformer un arrêt injuste d'un comte ou d'un *missus dominicus* ; il procédait à ces jugements avec l'aide d'hommes sages qui connaissaient la loi divine et la loi humaine et dans certains cas il remettait la décision à la haute sagesse ou au bon plaisir de l'empereur [3].

Les deux dignitaires se rendirent immédiatement à l'appel de Charlemagne qui, pendant qu'on attachait les bandelettes de sa chaussure, leur demanda si quelque cause réclamait son intervention, Hildebolde répondit négativement, le Comte du palais [4] annonça plusieurs affaires à juger. L'empereur ordonna qu'on prévint les parties et demanda le Comte de l'étable et le sénéchal; il fit à celui-ci quelques re-

[1] Capit. francfordiens. art. 53 ad ann. 794. Hincmar, *De ordine palatii* c. 14. Cet opuscule de l'archevêque de Rheims est fort remarquable; bien qu'il n'ait été écrit que sous Charles le Chauve il donne une juste idée de l'organisation administrative du palais et de l'empire sous Charlemagne, attendu qu'il n'est que la reproduction du livre d'Adalhard, abbé de Corbie et l'un des conseillers intimes du grand empereur.

[2] V. Hincmar de Ordin. pal. cap. 20.

[3] Voy. sur les fonctions du comte du palais, Hincmar. De Ord. palat. cap. 21.

[4] Nous trouvons dans les chroniques (à l'ann. 783) Geilon comte de l'étable et Worad comte du palais commandant une expédition contre les Saxons, expédition dans laquelle ils périssent; l'histoire se tait sur le nom de leurs successeurs.

commandations spéciales sur l'ordonnance de la solennité du lendemain ; puis il s'enquit auprès du premier avec sollicitude de l'état de ses chevaux ; il demanda si tous les poulains des métairies avaient été régulièrement envoyés au palais suivant l'ordonnance du capitulaire [1] il s'occupa avec intérêt des étalons, des juments de ses métairies et exigea du Comte de l'"étable qu'il veillât avec un grand soin à ce que les premiers ne séjournassent pas trop longtemps dans le même lieu de peur qu'ils ne perdissent leurs bonnes qualités [2]; enfin il recommanda vivement que si quelque étalon venait à mourir il en fût informé en temps opportun [3]. Tout trouvait place dans cette prodigieuse intelligence, depuis la plus minutieuse circonstance de l'administration de ses fermes jusqu'aux plus graves préoccupations du gouvernement de l'empire. Eginhard son secrétaire et son favori était debout près de lui depuis le commencement de la séance ; il le fit asseoir et lui dicta quelques idées générales en lui ordonnant de convoquer le conseil impérial pour le surlendemain de Noël ; ces quelques idées devinrent, au printemps suivant, les capitulaires décidés par l'assemblée de Seltz aux sources de la Lippe.

Cependant ceux qui avaient quelque grief à exposer, quelqu'accusation à repousser étaient entrés dans la salle et s'étaient rangés derrière les dignitaires, hors de la vue de l'empereur. Lorsque Charlemagne eut fini toutes ses recommandations, pris toutes ses mesures, vint le tour des différends. Le comte du palais alla s'asseoir à côté de l'empereur et plusieurs causes furent rapidement jugées et décidées, causes insignifiantes dont nous faisons grâce au lecteur, mais qui prouvent jusqu'à quel point Charlemagne s'occupait des détails de l'administration de la justice. Après une heure environ de débats judiciaires, deux hommes comparurent à leur tour ; le premier était Odomer, le comte de Longlier,

[1] Capit. *de Villis* art. 15.
[2] Capit. *de Villis* art. 13.
[3] Idem, *ibid.*

le second Othfried qui portait encore le collier de l'esclave.

— Qu'est-ce? dit l'empereur avec étonnement. D'où vient, comte de Longlier, que je te vois paraître devant moi en un tel moment? Le motif est puissant, sans doute et l'esclave a bien aggravé sa faute?

— Sérénissime empereur répondit Odomer, vous avez, dans votre haute sagesse, décidé que quiconque de vos hommes transgresserait vos ordres devait s'abstenir de boire et venir à pied à votre palais pour rendre compte de sa conduite [1]. Vous avez décidé en outre que, lorsqu'un esclave aurait quelque faute à se reprocher, le comte vous écrirait ce qu'il en est, afin que les débats ne fussent pas oiseux et que l'affaire fût promptement jugée [2]. Cet homme....

— Je sais... interrompit Charlemagne, il s'est rendu coupable d'un grand délit, il a tué un sanglier dans ma forêt de prédilection, dans mes Ardennes... je le sais, une lettre de toi m'en a informé... d'où vient donc que tu l'accompagnes! La peine est grave, mais facile à appliquer sans ton intervention....

— Oui, puissant empereur, la peine serait grave si elle était méritée; mais il n'en est pas ainsi, et c'est pour défendre et non pour accuser cet homme que vous me voyez en votre auguste présence.

L'empereur fit un geste d'étonnement.

— Comte, il y a là un mystère qui échappe à mon intelligence... d'où vient l'intérêt que tu portes à cet esclave.

Othfried, depuis le commencement de l'interrogatoire, était demeuré debout, pâle, impassible; à la question de l'empereur, il fit un brusque mouvement et lança à Odomer un regard expressif. Le comte prit la parole; il raconta à Charlemagne cette simple et touchante histoire qu'Othfried lui avait confiée cinq ans auparavant; l'empereur écouta jusqu'au bout avec une grande attention; — Rien ne m'étonne de la part de ces démons de Saxe! dit-il quand Odomer eut fini son récit. — Cet homme a-t-il reçu le baptême?

[1] Capit. *de Villis* art. 16.
Capit. *de Villis* art. 57.

— Non! répondit le jeune comte.

L'empereur se leva stupéfait, et fixant sur Odomer son œil étincelant il s'écria d'une voix sévère :

— Comment non?.. Comte de Longlier, qui vous a appris à méconnaitre mes ordres exprès?..

— Noble empereur, répondit Odomer sans s'émouvoir, Qu'est-ce que le baptême sans la conviction des saintes vérités de la Religion? Il est difficile de déraciner d'un esprit les fausses croyances: ce Saxon m'intéresse; j'ai voulu sauver son âme en attendant que l'occasion se présentât de le seconder autrement; mais je n'ai ni l'éloquence, ni l'onction religeuse nécessaires pour opérer une conversion...

— Là! dit Charles où veux-tu en venir? je sais que tu es plus expert à manier l'épée; je t'ai vu à l'œuvre!

— J'ai chargé, répondit Odomer, j'ai chargé un plus saint homme que moi, le chapelain de Longlier de faire entrer la persuasion dans l'âme d'Othfried et je le crois...

— Bien! interrompit l'empereur, bien! Mais, libre ou esclave, chrétien on païen, continua-t-il en s'adressant au Saxon, qui t'a donné le droit d'empiéter sur mes priviléges, de dépeupler mes forêts, d'abattre mon gibier... et un sanglier encore!

Othfried leva vivement la tête et voulut répondre, Odomer l'en empêcha :

— Noble Charles! c'est à moi qu'il appartient de répondre; car c'est moi qui suis cause du méchef. — Vous savez que la tour de Novum-Castellum se trouve à peu de distance de Longlier; vous savez que le commandement et la surveillance de la garnison m'ont été confiés par vous!

— Oui, dit l'empereur, c'est une protection nécessaire pour une métairie isolée comme la tienne [1].

— Aussi je mets à remplir mon devoir tout le zèle dont je suis capable, reprit Odomer, chaque soir je vais à la tour donner mes ordres ou veiller à leur exécution. Il y a peu de temps je devais vous rendre compte de mon administration,

[1] Capit. *de Villis* art. 27.

des produits de Longlier, des grains, des bestiaux, des peaux [1] le jour ne me suffit pas pour rassembler tous ces details, je dus y consacrer le soir et je ne pus aller visiter la tour comme d'ordinaire. J'ai la plus grande confiance en Othfried; depuis cinq ans qu'il est sous ma dépendance il s'est conduit avec un dévouement et une intelligence dignes d'un Franc et d'un homme libre; je le chargeai de mes ordres pour le chef de la tour et l'autorisai, attendu que la forêt est dangereuse à traverser le soir, à s'armer d'un angon. Othfried partit; il traversait la forêt lorsqu'un bruit dans le taillis lui fit soupçonner un danger et presqu'au même instant un énorme sanglier, sortant du bois, s'élança sur lui... l'esclave était en état de légitime défense : tu es trop juste, magnanime empereur, pour ne pas en décider ainsi.

Charles fit un signe d'assentiment.

— Il saisit son angon et avec une prestesse merveilleuse se jeta sur l'animal qui le menaçait et lui enfonça son arme dans le crâne; le sanglier tomba, mais fit une grave blessure à Othfried, blessure qui l'a empêché de venir plutôt se justifier.

L'empereur avait écouté avec un intérêt marqué la fin du récit d'Odomer.

— Ceci est vraiment une merveilleuse et étonnante adresse ! Esclave, elle te vaut ton pardon; dans deux jours nous aurons dans la forêt des Ardennes une grande chasse à l'aurochs, tu dois être expert chasseur, tu m'accompagneras... et toi, comte de Longlier, voici l'hiver, ta métairie n'exige pas des soins bien assidus, je te convie aux fêtes de Noël.

Odomer s'inclina respectueusement; Othfried fixa sur l'empereur un regard qui disait plus que tous les remercîments et Charlemagne les congédia d'un geste.

Les principales affaires du jour étaient terminées, l'empereur ceignit son épée à pommeau d'or, au baudrier enrichi d'argent [2] se revêtit du manteau de velours de Venise qu'il

[1] Capit. *de Villis* passim.

[2] Eginh. c. 23. Chron. de St-Denis. Liv. III. ch. 2. Poet. Saxo. lib. V. 339 et seqq.

portait habituellement et monta à cheval, ce qu'il faisait encore très-habilement, bien qu'il fût déjà avancé en âge. Il alla visiter les travaux d'achèvement du portail de sa basilique chérie, de sa basilique d'Aix-la-Chapelle, pour laquelle il avait demandé au pape des marbres de Ravenne et de Rome où, presque chaque année il revenait célébrer les grandes solennités chrétiennes, enfin où il devait dormir, durant les âges, au son de l'orgue, au bruit des chants religieux, pendant que des milliers de pélerins viendraient contempler sa tombe et y évoquer les souvenirs de sa grandeur.

De retour au palais, Charlemagne rentra dans la salle où nous l'avons vu la veille conversant avec Alcüin. Le vieil abbé y était encore dans son fauteuil, les deux coudes appuyés sur la table, la tête dans les mains; cinq ou six manuscrits étaient épars autour de lui.

— Toujours à l'étude, mon docte Flaccus, s'écria l'empepereur, je ne m'étonne pas de la faiblesse et du délabrement de ta santé; toujours penché sur les livres, tu ne prends jamais d'exercice corporel, tu ne marches pas, tu ne montes pas à cheval, tu ne vas pas à la chasse.

— J'aime mieux fortifier et délecter mon esprit que mon corps, ô David!

— Souviens-toi, Flaccus, que si le corps est trop négligé il mène l'esprit bien loin. Ah! continua Charlemagne en examinant le manuscrit que l'abbé de St-Martin avait devant lui, il paraît que tu as profité de ma bibliothèque et que tu n'en as pas tiré les moins précieux travaux; c'est la grammaire de notre bonne langue tudesque, ma langue bien aimée, après tout, Flaccus. [1] Voilà bien des années que je travaille à cette grammaire, mais elle est encore incomplète; j'ai si peu de temps à y consacrer, que malgré toute la volonté que j'en ai, je ne la puis mener à fin; cependant avec le temps nous parferons l'œuvre je l'espère.

— Une œuvre utile et très-utile, dit Alcuin; car cette

[1] Eginh. vit. Car. Magn. Inchoavit et grammaticam patrii sermonis — Poet. Saxon. lib. V. v. 545 546, etc.

langue tudesque n'a pas, jusqu'ici, de règles arrêtées, ni de littérature créée.

— Que dis-tu là, Flaccus ! Par le roi des cieux ! pas de littérature ? A quoi penses-tu, mon docte abbé ? Tu n'as donc pas vu ces volumes empilés autour de toi ?

Alcuin saisit avec empressement l'un des volumes indiqués, c'était le recueil que Charlemagne avait fait faire des chants et des poésies populaires qui redisaient dans la langue des ancêtres, les faits et gestes des anciens rois et des anciens héros [1].

— Ceci est déjà toute une littérature, poursuivit le prince, et je n'ai rassemblé qu'une bien petite partie des richesses poétiques enfouies dans la mémoire de mes peuples ; mais l'œuvre n'est pas terminée... As-tu parcouru toute ma bibliothèque, Flaccus ?

— Oui, sérénissime empereur !

— Et qu'en dis-tu ?

— Je dis ce que bien des fois j'ai écrit à votre Béatitude, que je regrette vivement de ne l'avoir pas en tout temps à ma disposition [2].

— Que n'as-tu consenti à demeurer à ma cour, Flaccus, au lieu d'aller te confiner dans ton monastère ? Je jouirais encore de tes entretiens et de tes savantes instructions, et tu pourrais faire tes recherches à loisir et approfondir la science dans les livres nombreux qui m'appartiennent [3].

— La solitude est l'âme de l'étude et la mère de la science, répondit Alcuin.

— Allons, allons mon vieil ami, le dîner doit être prêt... Je vois le vénérable Hildebolde qui se dirige vers la salle des repas et sans doute on ne tardera pas à nous prévenir. Accepte mon bras et viens te restaurer ; l'étude prolongée creuse l'estomac et ouvre l'appétit.

[1] Eginh. vit. Car. cap. XXIX. — Poet. Saxon. v. 543, 544. Chron. de St-Denis. liv. III. ch. 2.

[2] Alcuini abbat. epist.

[3] La bibliothèque de Charlemagne était l'une des plus considérables de l'époque.

La salle où Charlemagne introduisit Alcuin était meublée avec une grande simplicité; une longue table, garnie de fauteuils, devait recevoir la nombreuse famille de l'Empereur et quelques-uns de ses intimes conseillers. — Charlemagne était veuf depuis l'an 800 [1] de sa dernière femme légitime, Luitgarde. — Trois concubines des noms de Gersonde, Reine et Atallinde habitaient son palais. De ses quatre fils, deux seuls étaient présents, Charles et Louis. Pépin-le-bossu, fils d'une concubine, était mort dans un monastère où l'avait fait enfermer sa rébellion contre son père en 793 [2], le second, Pépin, qui avait alors vingt-six ans se trouvait en son royaume d'Italie. — Charles, (le Charlot des romans chevaleresques) le fils favori de l'Empereur, celui qui, dès l'age de douze ans, l'accompagnait dans les guerres de Saxe et qui ne quitta jamais sa personne, avait alors trente et un ans; Louis en comptait à peine vingt-cinq; Charles devait précéder son père de trois ans dans la tombe, Louis devait s'appeler dans l'histoire *le Débonnaire*. Les filles de l'Empereur étaient beaucoup plus nombreuses; quoiqu'elles menassent une vie peu édifiante, leur père leur avait voué une affection sans bornes; toutes étaient d'une grande beauté; jamais Charles n'avait souffert qu'elles se séparassent de lui; si l'une d'elles se mariait, ce qui arrivait fort rarement, il donnait au jeune couple une habitation dans son palais: c'est ainsi que Berthe avait épousé Angilbert, l'Homère de l'école du palais [3] et que la tradition rapporte l'union d'Emma avec Eginhard [4]. Si Charles voyageait, ses filles l'accompagnaient protégées par une bonne escorte.

[1] Le trois juin 800 suivant l'obituaire de Saint Martin de Tours.

[2] Voy. Eginh. vit. Car. Magn. cap. 20. — Erat ei filius, nomine Pippinus, ex concubinâ editus... Eginh. Ann. de gestis Car. Magn. ad ann. 792, Chron. de St-Denis, liv. III. ch. I et en général toutes les chroniques ad ann. 792.

[3] Eginh. vit. Car. Magn. cap. 19.

[4] Berthe fut la mère de l'historien *Nithard*.

[5] Voy. sur Eginhard et Emma chronicon monasterii Lauresbamensis. Dom Bouquet tom V. p. 383.

Gersonde la Saxonne, Reine et Atallinde vinrent se placer à table parmi les filles de l'Empereur. Celui-ci s'assit au haut bout, donna sa droite à Alcuin, sa gauche à l'évêque Hildebolde, puis vinrent les dignitaires, Eginhard secrétaire et archi-chancelier, le comte du palais, le comte de l'étable, le sénéchal, le butioulaire [1]. — Sur l'ordre de l'Empereur l'Apocrisiaire bénit les mets et les convives, et le repas commença. Un homme se tenait debout derrière l'Empereur; c'était son lecteur ordinaire qui attendait qu'il choisît le livre qu'il désirait qu'on lût pendant le dîner; car jamais Charles ne faillit à cette habitude; tantôt c'était des lectures en langue tudesque des recueils que nous lui avons vu montrer à Alcuin [2], tantôt des lectures des pères de l'Église latine et surtout de Saint Augustin [3].

— Cà, dit l'Empereur à Alcuin, que désires-tu qu'on nous lise aujourd'hui, Flaccus?

— Sérénissime Empereur, il ne m'appartient pas d'ordonner ici, répondit Alcuin.

— Choisis! choisis! c'est un pouvoir que je t'accorde en l'honneur de ta bienvenue.

— Puisque vous l'exigez, dit Alcuin, je demanderai la *Cité de Dieu*.

— Bien dit, Flaccus! s'écria le prince, je n'aurais pas mieux fait, tu n'as pas oublié que c'est mon livre favori.

Le lecteur prit le livre désigné et commença à lire au milieu d'un profond silence.

L'Empereur mettait autant de frugalité dans ses repas que de simplicité dans ses vêtements; il ne se départait jamais de cette frugalité que lors des banquets solennels des cours plénières; alors il faisait les choses avec grandeur, les mets se pressaient sur la table des leudes, et les vins du Rhin et de la Moselle coulaient à longs flots dans les larges coupes;

[1] Voy. sur ces diverses charges l'opuscule déjà cité — Hincmar. De ordine palatii cap. 16, 21, 23.

[2] Eging. vit. Car. Magn. cap. 29. Chron. de St-Denis, liv. III. ch. 2. Poet. Saxon. lib. V. v. 375 et S.

[3] Mêmes autorités.

mais, quant à lui personnellement, il restait fidèle, même dans ces grandes occasions à sa sobriété ordinaire, et jamais il ne se permettait aucun excès de table. Il observait rigoureusement tous les jeûnes ordonnés par l'Église, bien qu'il se privât avec peine de sa nourriture et qu'il se plaignît souvent que l'abstinence altérait sa santé. Ce jour-là, rien n'avait été changé dans l'ordinaire de ses repas; des vases d'airain placés sur la table contenaient du vin et de la cervoise; des coupes de même métal placées devant les convives étaient remplies par l'échanson de service à mesure qu'elles se vidaient. On ne servit que quatre plats de viandes comme d'habitude, puis à la fin le rôti que Charles affectionnait particulièrement et qu'on lui apportait tout fumant et encore à la broche. Quoiqu'il ne fit jamais d'excès, comme nous l'avons dit, l'Empereur mangeait beaucoup plus qu'il ne buvait, et ceci se conçoit, avec une taille athlétique et une constitution comme la sienne il lui fallait une forte nourriture. A peine pendant tout le repas porta-t-il trois fois sa coupe à la bouche, mais comme on servit après les viandes, quelques fruits de la dernière récolte, il y fit honneur et but ensuite une dernière fois. Puis il se leva et suivant sa coutume, il se retira dans sa chambre à coucher, se dépouilla de ses vêtements comme si la nuit fut venue et dormit pendant deux ou trois heures[1].

Après ce repos qui facilitait chez lui l'accomplissement de la digestion, il se rendit à la basilique pour assister aux complies.

[1] Voy. pour tous ces détails du repas Eginh. vit. Car. Magn. c. 24. Chroniq. de St-Denis liv. III. ch. 3 et liv. IV. ch. 10. — Poet. Saxon. lib. V. 563 et S.

CHAPITRE III.

La fête de Noël.

Tous ces fronts prosternés, ce feu qui les embrâse,
Ces parfums, ces soupirs s'exhalant du saint lieu,
Ces élans enflammés, ces larmes de l'extase
Tout me répond que c'est un Dieu !
LAMARTINE, la semaine sainte.

Le lendemain toute la population d'Aix-la-Chapelle était en grand émoi ; c'était la fête de Noël l'une des quatre grandes solennités de l'année. La ville était pleine d'animation et de bruit ; le peuple se précipitait vers la basilique dont les cloches sonnaient à pleine volée [1] ; dans la foule on remarquait des leudes nombreux, des ducs, des comtes richement vêtus, car tous n'imitaient pas la simplicité de l'empereur et plus d'une fois il leur donna de dures leçons à l'endroit du luxe de leur toilette [2].

Odomer et Othfried s'avançaient aussi vers le temple ; le Saxon était curieux de voir de près ce culte dont rien encore n'avait pu lui faire soupçonner la grandeur. Bientôt la basilique apparut à leurs yeux, imposant édifice où s'unissaient l'art byzantin et le lombard et dont rien aujourd'hui, exceptez quelques fragments du chœur, n'a résisté aux ravages des hommes et du temps. Sous le portail ou *pronaos* encore inachevé, mais dont les colonnes sans ogives étaient déjà placées, s'ouvraient de larges portes de bronze, portes basses comme dans tous les édifices religieux de ce temps, et par lesquelles le peuple envahissait l'enceinte ; Othfried et Odomer entrèrent avec la foule.

Ce temple, simple dans ses nefs et dans ses voûtes abaissées, où le jour ne pénétrait que par d'étroites fenêtres, où l'encens s'élevant en flots embaumés, jetait dans l'âme cette mystérieuse émotion, ce respect qu'on n'éprouve plus au-

[1] Monach. Sanct. Gall. lib. 1. c. 31.
[2] Voyez la charmante anecdote du moine de St-Gall liv. II ch. 27.

jourd'hui dans nos temples bâtards de l'art grec. Au fond de la nef du centre s'élevait l'autel principal, étincelant d'or, tendu de riches draperies. Sur l'autel brillait une chasse contenant une relique vénérée, une de ces splendides chasses de l'époque, images des basiliques, si admirablement ciselées, si merveilleusement ornées, que le vandalisme révolutionnaire a presque toutes réduites en lingots. Derrière le maître autel paraissaient le Christ et ses apôtres, peints sur fond d'or, aux vêtements éclatants d'azur et de rouge vif et dont les yeux fixes et pénétrants étaient pleins de puissance et d'animation. La voûte resplendissait de peintures du même genre. Le chœur, formé de larges et puissantes pierres, était entouré des colonnes de porphyre dont Charlemagne avait dépouillé le palais des rois lombards et des marbres romains que lui avait envoyés le pape Adrien; d'anciennes et précieuses mosaïques, venues également de Ravenne, s'incrustaient dans les entre-colonnements. — De chaque côté du chœur étaient disposées les stalles des chantres, qui presque toutes, étaient déjà occupées. A droite se trouvait le fauteuil de marbre de l'empereur, couvert d'un coussin de velours et orné d'une large draperie de même étoffe rehaussée d'or; de l'autre côté on voyait le siège de l'évêque Hildebolde. L'église était comble: à peine sa vaste enceinte suffisait-elle à contenir la foule. Odomer et Othfried étaient parvenus à s'adosser à l'un des piliers les plus rapprochés du chœur qu'ils pouvaient embrasser tout entier du regard.

Bientôt il se fit un grand mouvement dans le peuple; c'était Charlemagne qui entrait. Alors l'orgue ébranla la nef de ses puissants et harmonieux accords, l'orgue, cet instrument merveilleux dont Nicéphore venait de faire présent à l'Empereur d'Occident. Les sons de l'orgue frappaient d'admiration un peuple barbare hier encore et dont l'oreille n'avait jamais entendu que le cor, la flûte ou les instruments imparfaits apportés par ses pères du fond de la Scandinavie [1].

L'Empereur s'avançait à pas lents, la couronne au front,

[1] L'orgue fit une si grande impression au IXe siècle, qu'une chronique

le sceptre en main, revêtu de ce bizarre et incommode manteau de cérémonie qui descendait jusqu'aux pieds par devant et par derrière et qui, sur les côtés, atteignait à peine aux genoux[1]; à ses côtés marchaient ses deux fils, derrière lui Alcuin, les dignitaires du palais à l'exception d'Hildebolde, enfin venaient ses filles en riche costume de cérémonie. Charlemagne traversa ainsi toute la nef centrale, le peuple s'écartait avec respect sur son passage; Othfried fut frappé de la grandeur de ce spectacle.

L'Empereur vint s'asseoir sur le fauteuil préparé pour lui, tandis que son cortège remplissait des siéges disposés à l'entrée du chœur. Alors parut Hildebolde chargé d'officier; l'Apocrisiaire était revêtu des magnifiques ornements sacerdotaux réservés pour les grandes solennités. Tous les chantres étaient à leur stalle; de chaque côté du chœur s'élevaient devant eux des pupitres supportant les parchemins sur lesquels étaient inscrits les chants sacrés; au dessus des paroles le plain-chant se trouvait noté, comme de nos jours, par des signes carrés dont la queue s'étendait de haut en bas[2]. Charlemagne se leva et de son sceptre d'or donna le signal: aussitôt les voix entonnèrent l'introït sur le ton large et majestueux du chant romain. Pépin-le-bref avait le premier introduit ce chant en Gaule et Charles s'était occupé avec beaucoup de zèle de le substituer au chant gaulois qui avait quelque chose de rude et de primitif. Il y réussit peu d'abord: les Francs avec leurs voix barbares ne pouvaient parvenir à rendre les trilles, les cadences et les sons tour-à-tour déliés

presque contemporaine rapporte qu'il jeta une femme dans une extase dont elle ne put revenir :

Dulce melos tantum vanas deludere mentes
Cœpit ut una suis decedens sensibus, ipsam
Fœmina perdiderit vocum dulcedine vitam.

WALFRIDE STRABON.

[1] Monach. Sanct Gall. lib. I, c. 36.

[2] Le plus ancien manuscrit où se trouvent quelques indices des règles de la musique au IX[e] siècle est un traité d'Odon, abbé de Cluny, qui vivait au X[e] siècle. Le chapitre *De Diaphonia* est très-curieux. V. Capefigue, Charlemagne tom. II. ch. 4.

et détachés des Romains ; ils les brisaient dans leurs gosiers sans pouvoir les exprimer au dehors [1]. Pour remédier à cet inconvénient l'Empereur avait demandé et obtenu à diverses reprises des papes Adrien et Léon des chantres italiens ; il avait fondé avec leur aide deux écoles de chant, l'une à Metz qui fut la plus célèbre, l'autre à Soissons [2]. Dès lors le nombre d'élèves qui sortirent de ces écoles lui permit d'établir dans plusieurs cathédrales son chant de prédilection et surtout de former à Aix-la-Chapelle un chœur marchant avec ensemble et méthode. Les accords de l'orgue se mariaient harmonieusement aux voix ; des enfants marquaient les syllabes en chantant, des clercs faisaient la basse. L'Empereur s'était assis et suivait avec une grande attention la phrase musicale, témoignant par ses sourires combien il était heureux d'entendre la parfaite harmonie des sons [3]. Quand l'introït fut à sa fin, il le marqua par l'espèce de son guttural qui lui était habituel en ces occasions, signal auquel ses clercs étaient si attentifs que lorsqu'ils l'entendaient, ils s'arrêtaient subitement, que la phrase fut finie ou non [4].

L'office continua : Othfried ne perdait pas de vue l'empereur qui, la tête inclinée lorsqu'on ne chantait pas, était plongé dans un profond recueillement. Quand vint le moment solennel de l'élévation, Charlemagne s'agenouilla si humblement que sa couronne touchait presque le pavé du chœur : le Saxon fut stupéfait de voir s'abaisser ainsi l'homme des batailles qui lui était toujours apparu si grand et si terrible ; il vit toute la multitude s'incliner comme son chef, il vit Odomer courber le front, il se fit un silence religieux et les flots parfumés de l'encens montèrent vers le ciel... L'imposante majesté du catholicisme se revéla pour la pre-

[1] Monach. Angolesm. Collection de Duchêne tom II.

[2] Monach. Sanct. Gall. c. 10 et 11.

[3] Monach. Sanct. Gall. lib. I c. 7.

[4] Ibid. Voyez sur le goût prononcé de Charlemagne pour la musique tout le premier livre du moine de Saint Gall, *passim*. Le moine d'Angoulême — enfin ce goût est aussi constaté par les vers de Théodulfe ib. III. carm. 8.

mière fois à Othfried; il comprit toute la grandeur du Dieu des chrétiens et, cédant à l'irrésistible émotion qui le dominait, il tomba à genoux... Les Dieux de la Saxe étaient morts dans son cœur!

Quand la cérémonie fut terminée Charlemagne sortit de l'église et s'achemina vers le palais impérial; les leudes (Odomer était du nombre) les leudes qui s'étaient rendus à Aix-la-Chapelle pour la solennité se joignirent au cortège; car c'était jour de cour plénière et ces jours là la vie publique était tout; le suzerain se devait à ses vassaux, il les accueillait avec pompe; il leur devait l'hospitalité à la manière antique, le banquet impérial où passaient à la ronde les coupes d'améthyste, le paon aux ailes éclatantes, les membres du cerf palpitant, la hure du sanglier, pendant que les flots de vin du Rhin coulaient à pleins bords [1].

CHAPITRE IV.

La chasse à l'aurochs.

Enfants! voici les bœufs qui passent,
Cachez vos rouges tabliers!
VICTOR HUGO. La légende de la nonne.

Les cris triomphants de mort! mort! et les fanfares du cor de chasse qui y répondaient annonçaient que la chasse était finie.
WALTER SCOTT. Rob roy, ch. V.

Le jour se leva pur et resplendissant: à peine les premiers rayons du soleil doraient-ils le faîte du palais impérial que les nobles seigneurs se pressaient à la porte, vêtus avec cette recherche, cette richesse qui rappelait l'époque si luxueuse, si orientale de Dagobert [2]; leurs pourpoints d'étoffes de soie

[1] Voy. Capefigue, Charlemagne tom. II, ch. 7. — Théodulfe fait une poétique et brillante description de l'un de ces repas royaux donnés à Francfort et auquel il assistait, V. Dom Bouquet, tom. V. Theodulfi Aureliani episc. carm.

[2] Dissertation sur le commerce de la première race, par l'abbé Carlier, 1753.

étaient garnis de précieuses fourrures; de longs manteaux retenus par des agraffes d'or retombaient sur la croupe de leurs chevaux fougueux ; une sorte de cercle d'or orné de joyaux ceignait le front des plus puissants entre les ducs et les comtes ; ils portaient des gants de peau de daim : tout dans leur costume trahissait l'invasion du luxe oriental apporté par les fréquentes relations avec Rome et Bysance [1].

Mille clameurs diverses s'élevaient autour du palais ; les cris répondaient aux cris ; le cheval hennissait au cheval, les serfs de pied s'appelaient les uns les autres et le serviteur attaché aux pas de son maître se rangeait à sa suite. Couvert d'or et de métaux précieux, le cheval qui devait porter l'empereur semblait tout joyeux et remuait vivement la tête, comme pour demander la liberté de courir à son gré à travers les champs et les monts. Des jeunes gens portaient des épieux garnis d'un fer pointu et des filets faits d'une quadruple toile de lin ; d'autres conduisaient attachés par le cou les chiens haletants et les dogues furieux [2]. Toute cette foule était pleine de mouvement et d'animation ; la chasse était restée le plaisir souverain de ces générations dans les mœurs desquelles vivait encore la barbarie des ancêtres ; la vie se partageait entre les expéditions lointaines et le séjour dans les métairies isolées ; puis aux grandes solennités, à Noël, à Pâques, à la Pentecôte le suzerain réunissait les vassaux ; aux banquets des cours plénières succédaient les chasses royales dans les vastes forêts, dans l'Ardenne surtout [3].

Depuis l'avant-veille deux des quatre veneurs toujours attachés au palais [4] étaient partis pour la forêt avec une suite nombreuse pour dépister le gibier et le pousser vers l'endroit le plus favorable à la chasse. Le Camérier [5] de son

[1] Voy. sur le luxe des nobles Monach. Sanct. Gall., lib. II, cap. 27.

[2] Qu'on nous pardonne le ton quelque peu épique d'une partie de ce chapitre ; nous ne faisons que traduire le *Poète Saxon* qui, dans son liv. II donne une belle description d'une chasse carlovingienne.

[3] Voy. les chron. du temps *passim* et surtout *ad ann.* 802.

[4] Hincm. De ord. palatii, cap. 24.

[5] Idem, *ibid.*, cap. 22.

côté, avait quitté Aix pour faire dresser les tentes où devaient se reposer les chasseurs et veiller au transport de tout ce qui était nécessaire au festin que Charlemagne devait leur offrir.

Enfin l'Empereur parut; un brillant diadème d'or entourait sa tête; la solennité de la circonstance lui avait fait modifier un peu son costume. Il s'élança légèrement sur son cheval et promena sur la foule des leudes rassemblés son puissant regard *luisant comme escarboucle* [1]; sa figure resplendissait d'un éclat surnaturel et sa taille dépassait de beaucoup celle de tous ceux qui l'environnaient. Devant lui se rangèrent les plus élevés en dignité parmi les Ducs et les Comtes; Odomer était de ce nombre; Othfried monté sur un cheval des écuries du palais se tenait derrière son maître. Charlemagne parcourut le front du cortége, adressant quelques mots affectueux à ses fidèles vassaux. Quand il arriva au comte de Longlier il arrêta son cheval et s'adressant à Othfried il lui dit :

— Saxon! je t'attends, à l'œuvre!

Othfried, incliné sur sa monture se redressa à cette apostrophe de l'Empereur :

— Sérénissime Empereur, répondit-il, ni mon cœur, ni mon bras ne tromperont ton attente!

Charles se plaça à la tête du cortége, et, saisissant son cor d'ivoire enrichi d'or, il donna le signal du départ [2]; les fanfares y répondirent et la chasse traversa les rues d'Aix-la-Chapelle aux acclamations de la multitude accourue sur son passage.

Alors sortit du palais Gersonde la saxonne au milieu de la foule qui l'environnait; son cou brillait de la couleur rosée dont elle l'avait teint [3]; ses cheveux blonds étaient retenus

[1] Chron. de St.-Denis, liv. III, ch. 2.

[2] On montre encore le cor de Charlemagne dans le trésor d'Aix-la-Chapelle.

[3] Il paraîtrait, d'après ce passage du poète saxon, que les femmes carlovingiennes se rosaient les chairs et le visage avec une préparation comme les matrones romaines.

par les bandelettes de pourpre qui lui ceignaient les tempes, des fils d'or attachaient sa chlamyde ; une toque surmontée d'un diadème d'or, couvrait sa tête ; des pierres précieuses ruisselaient sur son sein en collier étincelant; ses jeunes filles chéries se pressaient sur ses pas et son cheval superbe bondissait sous elle.

Une escorte de jeunes seigneurs attendait au dehors les enfants de l'empereur : Charles parut le premier, Charles si semblable à son père par son nom, sa figure et ses manières, puis Louis tenant en main des rênes de pourpre et modérant par un frein d'argent l'ardeur de sa monture ; les membres du conseil impérial suivaient les jeunes princes qui furent accueillis par de joyeuses fanfares : les chasseurs se rangèrent autour d'eux.

Alors s'avancèrent les filles de l'empereur : Rotrude, jadis fiancée à l'empereur Constantin Porphyrogénète, marchait la première ; ses cheveux étaient entrelacés de bandelettes étincelantes d'améthystes et d'autres pierres précieuses symétriquement disposées ; une couronne ornait son front et un fil d'or attachait son voile brillant. Berthe, l'épouse d'Angilbert venait ensuite ; son port, son esprit, son visage, tout en elle était semblable à son père ; sa tête portait un magnifique diadème ; des fils d'or se mêlaient à ses cheveux ; son cou était entouré de fourrures rares et précieuses ; ses vêtements étaient surchargés de perles et ses manches même recouvertes de brillants. Après elle s'avançait Gisèle, charmante de modestie, au milieu d'un essaim de jeunes vierges ; sa robe était teinte dans la mauve [1] et son voile était orné d'éclatants reflets de pourpre. Adélaïde marchait derrière elle toute resplendissante des riches bijoux qui la couvraient ; un manteau de soie pendait de ses épaules ; son front était ceint d'une couronne de perles et une agrafe d'or, aussi couverte de perles, retenait sa chlamyde ; son cheval fougueux l'emporta à la suite de ses sœurs. Venait ensuite la belle Théodrade ; l'or rattachait sa brune et abondante chevelure;

[1] Meloniceo quæ malvarum stamine conficitur (note des Bénédictins).

un collier d'émeraudes brillait autour de son cou et son joli pied était chaussé du cothurne antique. Enfin Hiltrude, la plus jeune des filles de l'empereur, fermait la marche [1].

La troupe parcourut les rues d'Aix sur les pas de l'empereur et s'élança dans la campagne, que couvrait une éblouissante nappe de neige. Bientôt la forêt apparut toute chargée de givre, qu'en s'y brisant, les rayons d'or du soleil faisaient ressembler à des girandoles de diamants. En ce temps là les bois de l'Ardenne étaient remplis d'animaux sauvages dont la race aujourd'hui s'est entièrement ou à peu près éteinte : on y rencontrait le sanglier aux défenses meurtrières, le loup ce terrible brigand qui joue un si grand rôle dans les légendes féodales, le cerf aux jambes agiles tellement rare aujourd'hui que c'est un gibier royal, le renne rélégué dans les glaces du Nord, enfin l'aurochs ce formidable taureau, la terreur et la mort des chasseurs timides ou inexpérimentés [2]. La chasse carlovingienne ne s'attachait

[1] Nous avons conservé, dans son entier, cette description, peut-être un peu longue, des précieux ornements dont se paraient les filles de Charlemagne, parcequ'elle nous a semblé donner une idée juste du luxe et de la richesse des vêtements des femmes à cette époque.

[2] Voici ce que dit César de cet animal très-commun, à l'époque de ses campagnes, dans les forêts des Gaules et de la Germanie :

La troisième espèce d'animaux est celle que l'on nomme *urus*; ils sont d'une taille peu inférieure à celle des éléphants; ils ont la forme, la couleur et l'aspect du taureau, doués d'une grande force et d'une grande vitesse, ils n'épargnent ni les hommes, ni les animaux qu'ils aperçoivent. Les Gaulois les prennent dans des fosses avec adresse et les y tuent. Dès l'adolescence, ils s'habituent et s'exercent à ce genre de chasse, et ceux qui ont tué un grand nombre de ces animaux en exposent les cornes en public et en tirent une grande gloire. On ne peut apprivoiser ni adoucir le caractère de l'*urus* même en le prenant tout jeune. Ses cornes diffèrent beaucoup de celles de nos bœufs par leur grandeur, leur forme et leur aspect; ces cornes sont fort recherchées chez les Gaulois qui en garnissent les bords d'argent et s'en servent comme de coupes, dans les grands festins. De bello gallico, lib. VI, c. 29.

Linnée fait de l'*urus* une variété du taureau. — Pline en parle dans le même sens dans son histoire naturelle. Senèque, dans sa tragédie d'Hyppolite, dit : *Latisque feri cornibus uri*, les larges cornes du sauvage

pas à la poursuite d'un seul de ces animaux, elle les attaquait tous; le sanglier, le cerf, l'aurochs avaient leur tour.

Les chasseurs s'enfoncèrent dans les larges voies tracées dans la forêt par des abattis d'arbres et se répandirent de manière à former un immense cercle qui ne permit pas au gibier de leur échapper; les chiens furent lancés et la chasse commença. On dépista et on força d'abord le cerf et le sanglier; Charlemagne en abattit plusieurs de son épieu. Vers le milieu du jour on gagna les tentes où, comme nous l'avons dit, un banquet avait été préparé pour réconforter les chasseurs et leur rendre leur ardeur et leurs forces premières, pour la dernière chasse, la plus belle mais la plus dangereuse, celle de l'aurochs. L'empereur fit asseoir à table les leudes, les comtes, les ducs, les vieillards et les chastes jeunes vierges [1]; le gibier tué avait été accommodé à la hâte, mais comme si c'eût été au palais, dont les officiers servirent les convives; le vin coula à longs flots et les exploits du jour furent racontés, puis l'on parla de la chasse à venir.

Deux jours auparavant, un vieil aurochs mâle avait été dépisté et de nombreux veneurs, guidés par des chefs expérimentés, l'avaient cerné de façon à l'amener, comme librement, à l'endroit le plus favorable pour une telle chasse. Le terrible animal n'avait été qu'entrevu à une longue distance.

urus. Voy. encore Virgile Georgiques II, 374. *Silvestres uri assiduè.* — Voici ce qu'en dit l'illustre Cuvier : « Bœufs sauvages. La plupart des « naturalistes pensent que c'était l'animal encore appelé *urochs* ou « *auerochs* par les Allemands; auer-ochs signifie bœuf de montagne. Ils « jugent aussi pour la plupart que le *bison* de Pline est le même que « l'*urus*; cependant Pline, liv. VIII. c. 15, semble indiquer le *bison* et « l'*urus* comme deux espèces, et j'ai découvert, en effet, qu'il y a eu « autrefois en France deux espèces de bœufs sauvages. » Voy. Animaux fossiles, par Cuvier, Art. des ruminants. —

« A mesure que les hommes se sont multipliés, l'aurochs est devenu « de plus en plus rare, et aujourd'hui on ne le rencontre plus que dans « les forêts les plus profondes de la Lithuanie, des monts Krapacks et « du Caucase. » Milne Edward, Éléments de zoologie, p. 260.

[1] Poeta Saxo. lib. II.

mais la profondeur de sa trace avait permis de le suivre d'autant plus facilement qu'elle s'imprimait sur la neige et qu'aucun autre aurochs ne se trouvait dans les environs. Poursuivi, depuis la veille, par les cris lointains et le bruit des traqueurs il s'était retiré dans une profonde vallée entourée de tous côtés de hauteurs hérissées de bois et de rochers presque perpendiculaires qui ne laissaient qu'une issue très-étroite ; une barrière fermait cette issue gardée par de nombreux chasseurs qui, la plupart, s'étaient placés sur des roches à pic inaccessibles pour l'animal et d'où ils pouvaient l'accabler sans danger, s'il arrivait qu'il cherchât à s'enfuir par là. Vers le centre de la vallée on pouvait distinguer du sommet des collines environnantes une sorte d'étang assez vaste formé par les eaux qui tombaient des hauteurs et par un ruisseau qu'avaient grossi les pluies et les neiges de l'hiver, d'épais fourrés presqu'impraticables entouraient cet étang et s'étendaient sur une partie de la vallée, laissant çà et là, de larges clairières dont la végétation engourdie avait disparu sous la neige.

Lorsque le repas fut terminé, les chasseurs s'acheminèrent vers la retraite de l'aurochs; d'après les renseignements des veneurs il devait s'être réfugié dans les taillis qui bordaient l'étang. On prit des mesures afin de le forcer de se jeter dans l'eau et de la traverser à la nage, pour que la chasse fût complète et que l'animal fût fatigué, épuisé, lorsqu'il atteindrait l'autre bord où des fosses avait été creusées et recouvertes de branches. Le plus grand nombre des chasseurs tournèrent la vallée, accompagnés de plusieurs meutes, afin de prendre l'aurochs par derrière et sur les flancs ; d'autres occupaient le passage entre les rochers; d'autres aussi se cachèrent derrière les arbres voisins des fosses pour l'assaillir dès qu'il y serait tombé ou qu'il apparaîtrait. Charlemagne faisait partie de la première troupe de même que ses deux fils ; il lui fallait toute l'activité, toutes les fatigues, tous les dangers. Quant aux filles de l'Empereur, elles étaient demeurées à cheval avec Gersonde la Saxonne sur la pente de la colline

qui faisait face au côté de l'étang où devait être poussé l'aurochs, à peu de distance des fourrés et de la clairière où l'on devait lui porter le dernier coup.

Odomer avait suivi l'Empereur; Othfried s'était placé derrière un énorme chêne, le plus rapproché du taillis; Charles lui avait dit qu'il voulait le voir à l'œuvre; le courage et l'adresse dont il avait fait preuve tant de fois dans les forêts de la Saxe lui avaient fait choisir ce poste dangereux : il était là, l'œil fixe, le regard ardent, prêtant l'oreille aux aboiements lointains des chiens, attentif au moindre bruit, la main sur l'épieu, une hache d'armes à la ceinture, un large glaive au côté.

Bientôt les sons du cor et les cris de la meute devinrent plus distincts; les chasseurs se rapprochaient. Gisèle l'une des filles les plus chères de l'Empereur s'avança à cheval vers la clairière, poussée par la curiosité et par une imprudente témérité; mais à peine fut-elle en vue qu'un bruit sinistre se fit entendre dans le taillis; les branches, les jeunes troncs se brisaient avec fracas et le front large et bombé de l'aurochs apparut; une laine crépue lui couvrait la tête et le cou; le cheval de Gisèle poussa un gémissement d'effroi et voulut fuir; mais il était trop tard : le sauvage taureau avait aperçu la jeune fille et, les cornes menaçantes, il se précipita, rapide comme le vent, sur son voile de pourpre. Gisèle était perdue, quand tout-à-coup Othfried s'élança de sa retraite, et son épieu, lancé d'une main sûre, atteignit le flanc du monstre, l'aurochs mugit de douleur et se retourna sur l'ennemi nouveau qui s'offrait à lui; il s'élança sur Othfried ; mais le Saxon, profitant des avantages du terrain se jeta lestement de côté et frappa de nouveau l'aurochs furieux. Le danger croissait; le taureau bondissait, secouant les traits attachés à son flanc, fouillant la terre de ses cornes et de son sabot puissant. Ses mugissements douloureux avaient fait presser leur course aux chasseurs : ils apparurent au moment où l'animal se précipitait pour la seconde fois sur Othfried qui, la hache d'armes en main, l'attendait de pied ferme. Un cri d'ef-

froi se fit entendre ; mais le Saxon plein de courage et de sang-froid, saisit le moment où le taureau, s'approchant les cornes baissées, allait le déchirer, et lança sa hache de toute la force de son bras; elle atteignit le monstre au milieu du front; le fer s'y enfonça tout entier; l'aurochs poussa un cri; étourdi par le coup qu'il venait de recevoir, affaibli par ses blessures, il chancela sur ses jambes frémissantes; alors Othfried, à son tour, s'élança sur lui, le saisit par une corne et tirant son épée, lui abattit la tête d'un seul coup.

Tous les chasseurs, frappés d'épouvante, s'étaient arrêtés devant cette lutte terrible qui finissait au moment où Charlemagne parut. Othfried s'avança vers lui, saisissant la tête sanglante de l'aurochs, il la jeta à ses pieds en lui disant :

— Auguste Empereur! voici ma réponse!

Les nobles leudes se pressaient autour de Charlemagne et lui racontaient l'effrayant combat dans lequel Othfried avait failli perdre la vie, lorsque Gisèle, pâle et chancelante, s'avança vers son père et lui dit ce que tous ignoraient encore; en apprenant à quel danger sa Gisèle chérie venait d'échapper par le courageux dévouement du Saxon, l'Empereur fut saisi d'une vive et profonde émotion et s'élançant de cheval, il s'approcha d'Othfried immobile, debout devant lui.

— Saxon! dit-il, si ton bras est fort et adroit, ton cœur est noble et généreux : l'Empereur des Francs sait reconnaître les services qu'on lui rend... Que tes yeux s'ouvrent à la foi chrétienne et ce collier d'esclave sera brisé pour toujours!... Comtes! respectez le sauveur de ma bien aimée Gisèle... Othfried la liberté t'attend!

A ces mots, le sang reflua au cœur du Saxon ; il tomba à genoux devant l'Empereur et, respirant à peine sous le poids de l'émotion qu'il éprouvait, il s'écria d'une voix entrecoupée :

— Noble Charles! hier ton Dieu a vaincu les dieux sanguinaires du Nord, aujourd'hui ta générosité brise le ressentiment du Saxon! tu me rends la vie avec la liberté... Je me voue à toi jusqu'à la mort!...

Peu de jours après, Othfried agenouillé sur le seuil de l'humble chapelle de Longlier recevait l'eau sainte du baptême; le barbare était régénéré. Soutenu par Hug le vieux majordome il traversa la foule prosternée et recueillie et entra dans le saint lieu.

Alors Odomer prononça d'une voix émue les paroles sacramentelles de l'affranchissement :

— Au nom de Dieu et du sérénissime Empereur des Francs, je veux que ce serf devienne ingénu, et ceci, en face de l'Église, en présence des prêtres, devant l'autel; je le délivre de tous les liens de la servitude, de manière que, d'aujourd'hui à toujours, il soit considéré comme s'il était né et procréé de parents ingénus[1]!

Le jeune comte détacha le collier d'esclave d'Othfried et saisissant affectueusement sa main:

— Ne t'avais-je pas dit, s'écria-t-il, que chez les Francs le servage n'est pas éternel?

Othfried répondit à l'étreinte d'Odomer et son visage s'illumina d'un sourire de bonheur.

Le Saxon était chrétien et libre!

Cependant dès lors, on le vit souvent encore, le front pensif et chargé de soucis; c'est qu'alors il songeait à sa malheureuse fiancée, c'est qu'il rêvait à la suprême tâche qui lui restait à accomplir, la vengeance de Sigurd et de Morna.

LEON WOCQUIER.

(*La suite à une livraison prochaine.*)

[1] Sirmond. Formul., n° XII. Baluz., t. II, col. 475.

N.B. Le Comité de lecture de la Revue a reçu le commencement d'un travail curieux et qui semble devoir devenir plus tard particulièrement intéressant pour nous, sur la chronique de Turpin et sur l'origine de cet ouvrage. Si l'auteur désire garder l'anonyme, on ne le fera point connaître aux lecteurs de la Revue; mais il faudrait du moins qu'il voulût bien se mettre en rapport avec le directeur ou l'un des rédacteurs résidants à Liége, pour la correction de quelques passages qui semblent avoir été mal copiés; et le comité désire avoir communication de tout le travail, avant de livrer la première partie à l'impression.

Précis de l'histoire moderne, *considérée particulièrement dans ses rapports avec la Belgique*; par Théodore Juste. Bruxelles, Ch. Hen, in-12, 1845.

Si nous ne finissons pas quelque jour par bien savoir notre histoire, ce ne sera pas assurément faute d'historiens. Ce serait donner à cet article des proportions démesurées que d'y introduire seulement la nomenclature des écrivains qui, depuis Desroches jusqu'à M. Dewez et depuis celui-ci jusqu'à présent, ont retracé, comme on dit, les *Fastes* de la Belgique : sans même comprendre dans cette énumération les histoires particulières de villes ou de provinces, les monographies, biographies, etc. Que serait-ce donc, si, à cette multitude de volumes, on ajoutait l'énorme masse des annalistes latins et des vieux chroniqueurs français ou flamands qui appartiennent aux périodes antérieures? Et cependant, il ne serait ni juste, ni raisonnable de blâmer le renouvellement d'ardeur qui pousse aujourd'hui vers les travaux de ce genre grand nombre de nos compatriotes. Nous croyons connaître à peu près toutes les *Histoires de Belgique* ou *de la Belgique* qui ont paru depuis 1815; et dût-on nous accuser d'un optimisme collectif (comme le feront probablement, chacun pour son compte, plusieurs des écrivains dont il s'agit, de leurs éditeurs et de leurs libraires), nous n'avons rencontré presqu'aucun de ces ouvrages qui n'augmentât la somme des notions acquises, ou qui ne contribuât à éclaircir quelques parties douteuses de cet immense *compte-rendu* des événements passés. Si quelques-unes de ces publications ont été conçues dans un esprit de système trop absolu, elles ont fourni à la véritable critique l'occasion d'un examen plus sérieux et plus approfondi des choses présentées sous ce point de vue; s'il en est même où dominent, dans un sens quelconque, une prévention aveugle, une partialité passionnée ou réfléchie, elles ont provoqué des rectifications, des redres-

sements, et par conséquent des études qui, en définitive, tournent au profit de la science. A ces avantages positifs, qui ne sont pas les seuls, il s'en joint de négatifs. D'abord, en général, l'homme qui écrit l'histoire ne compose pas de vers : et, sauf quelques brillantes exceptions que chacun désignerait au besoin, l'opinion la plus commune paraît être que dans ce dernier genre de fabricats, d'ailleurs d'exportation difficile, la production est actuellement plus que suffisante pour les besoins de la consommation. L'article est, en effet, peu demandé, à moins qu'il ne sorte de l'une des maisons particulièrement recommandables dont nous parlions tout-à-l'heure.—En outre, l'historien ou le biographe n'écrit guère de feuilletons : et comme là aussi il y a surabondance, c'est un bénéfice *en moins* dont il faut tenir compte.

En résumé, nous avons donc, à l'heure qu'il est, une quantité respectable d'écrits sur l'histoire du pays, presque tous utiles, et parmi lesquels il s'en trouve trois ou quatre d'excellents. Celui dont nous allons parler semble devoir occuper, dans cette élite, une place distinguée.

Quoique jeune encore, M. Th. Juste est depuis longtemps connu de tous ceux qui, parmi nous, ne sont pas étrangers ou indifférents aux études historiques. L'*Histoire populaire de la révolution française*, celle du directoire et du consulat, surtout l'*Histoire de Belgique*, et plus récemment l'*Essai sur l'histoire de l'instruction publique* dans ce pays, avaient manifesté en lui un esprit studieux et investigateur, un talent solide et consciencieux. Dans ses premières compositions, selon nous, il lui arriva quelquefois, ou de prendre, autant qu'on pouvait en juger, ses matériaux *de seconde main*, et, par suite, de ne pas offrir un tableau réellement complet ; parfois aussi de s'émouvoir trop vivement soit pour, soit contre tel fait ou tel personnage éblouissant ou haïssable, ce qui nuisait à la vérité de l'appréciation ; et, quant à la forme, de tourner légèrement à l'épopée en certaines circonstances, sans cependant tomber dans le faux, ni même dans la déclamation. Au surplus, comme ces défauts, d'ailleurs accidentels et peu marqués, n'étaient ni organiques

ni systématiques, ainsi qu'on le voit assez souvent, ils ne tardèrent pas à disparaître, sans même, si nous ne nous trompons, qu'il eût été averti de leur existence par la presse périodique, dont l'accueil lui fut généralement favorable. La nouvelle production qu'il nous offre est remarquable sous ce rapport, comme sous plusieurs autres qu'il convient d'examiner avec soin et de signaler à l'attention des lecteurs.

Ainsi que l'annonce le titre, l'auteur a voulu, en résumant l'histoire moderne, appuyer sur les points par lesquels cette histoire générale se rattache à celle de la Belgique. Sans doute il n'est guère, dans la situation politique de l'Europe, telle que les trois derniers siècles l'ont constituée, avec cette complication et cette multiplicité de rapports que la diplomatie, le commerce, tous les éléments de la civilisation ont créés entre les divers États, il n'est, disons-nous, guère de pays, dans cette partie du globe, dont la vie puisse être considérée comme indépendante de celle d'autres pays voisins ou même éloignés. Mais parmi toutes ces contrées, il n'en est pas une qui ait, plus que la nôtre, subi ces influences étrangères. C'est ce qu'il importait de montrer, et comme souvenir et comme avertissement. M. Juste l'a compris: et la manière dont il a mis en relief ces faits, qui portent avec eux tant d'utiles enseignements, constitue un des principaux mérites de son ouvrage.

Dans une introduction simple, courte et claire, l'écrivain fait connaître la division générale du livre, qui se partage en cinq périodes. Nous allons, d'après lui, exposer le titre et l'objet de chacune de ces parties, afin qu'on puisse apprécier la justesse de l'assertion précédente, et reconnaître qu'à travers la multitude et parfois la confusion des faits, l'auteur a constamment en vue de suivre, d'examiner et d'indiquer les effets qui doivent en résulter pour la Belgique.

Première période. Lutte du pouvoir monarchique contre la féodalité. (Domination bourguignonne en Belgique).

IIe. Prépondérance de la Maison d'Autriche. (La Belgique sous Charles-Quint).

III°. Conséquences de la réforme. (Domination espagnole en Belgique).

IV°. Équilibre politique soutenu par l'Angleterre. (La Belgique sous la branche allemande de la Maison d'Autriche.)

V°. Conséquences de la révolution française. — Ces conséquences furent et sont européennes, ou pour mieux dire sociales, puisqu'elles se meuvent et agissent, à l'heure qu'il est, dans une grande partie du monde connu, sans qu'il soit donné à personne de dire où s'arrêteront leur marche et leur travail. Quant à l'influence de ce grand ébranlement sur notre pays, elle fut assez longtemps d'une nature presque uniquement matérielle: elle ne s'est étendue et à peu près complétée que dans des temps plus rapprochés de nous.

Cette division est rationnelle, et semble même déterminée par la nature des choses, puisque chacune de ces périodes suit son mouvement propre et a sa physionomie distincte. Dans d'autres conditions que celles où nous sommes placé, il resterait à considérer comment se trouvent présentés, groupés, combinés, les matériaux que renferme chacun de ces grands compartiments, distribués avec un discernement qui nous paraît irréprochable. Mais sans parler des limites qui nous sont imposées dans ce recueil, il est évident que nous ne pouvons songer à faire la synthèse d'un *Précis*, surtout lorsque, comme celui dont nous parlons, il justifie pleinement ce titre. Quelque compressibles que puissent être des faits, il y a un terme que la concentration ne peut dépasser, et l'auteur a su l'atteindre. On doit donc attendre de nous moins un résumé qu'une opinion: et voici celle que nous exprimerons sans en restreindre et sans en exagérer l'expression. Pour le fond, c'est une œuvre de conscience: et, nous l'espérons fermement, si, en certaines matières qui offrent aujourd'hui tout l'intérêt et tout le péril de l'actualité, quelques-uns, dans tel ou tel parti, se croyaient autorisés à réclamer contre certains récits ou certaines idées, ils ne pourraient du moins accuser l'historien d'avoir sciemment dénaturé les uns et cherché à fausser les autres. Il suffit de lire cent pages du livre pour être convaincu de cette entière bonne foi, qui

se manifeste surtout par la lecture de l'ensemble, puisque c'est de là que résulte l'impression générale et permanente. La forme est méthodique sans froideur, comme la narration est rapide et serrée sans sécheresse: et il règne, chose assez rare, une intelligente proportion dans l'espace accordé aux divers faits en raison de leur importance. Dans la relation des événements les plus dramatiques (et il s'en rencontre nécessairement beaucoup pour chacune de ces grandes périodes), l'écrivain a su se préserver de ce que nous appellerons les *épanchements* du style. Ses réflexions, que l'on ne peut trouver trop prodiguées, et qui terminent ordinairement chaque division, sont pleines de justesse, et souvent remarquables par une largeur de compréhension qui permet au lecteur de mesurer d'un coup-d'œil l'espace parcouru dans ces successives et gigantesques étapes du genre-humain. Nous ne partageons pas cependant toutes les idées de l'écrivain; par exemple, il nous paraît avoir trop favorablement jugé les Médicis, dont l'ambition, la perfidie et la cruauté se sont, aux yeux de plus d'un historien, cachés sous le prestige fascinateur des arts. Du reste, cette partie de l'histoire d'Italie est généralement bien traitée; il s'y trouve même, ainsi que dans plusieurs autres endroits du livre, des aperçus que nous croyons nouveaux: et, en particulier, dans ce qui touche aux annales de Venise, nous avons remarqué quelques lignes qui enseignent parfaitement comment se fonde une oligarchie. — Dans le récit de la sanglante guerre des *Deux Roses*, un nom important se trouve défiguré : celui d'Elisabeth Woodville (et non Widevile), femme d'Edouard IV. — Pour l'Espagne, le tableau du règne de Ferdinand et Isabelle contient une impropriété de termes d'autant plus facile à saisir, qu'il ne s'en rencontre peut-être pas deux autres exemples dans ce volume d'environ quatre cents pages. « Isabelle expia cette faute » (l'exil d'un grand nombre de familles moresques après la conquête de Grenade)..... « par l'appui intelligent qu'elle donna à Colomb. » *Expier* présentant l'idée de punition, et non de compensation ou de réparation, ne pouvait être convenablement employé dans cette circonstance. Si nous des-

cendons à ces critiques vétilleuses, c'est, l'on voudra bien nous en croire, faute d'avoir trouvé matière à un blâme plus sérieux. Ajoutons que M. Juste n'a rien négligé pour faciliter l'intelligence des faits et guider les recherches spéciales du lecteur à travers ce dédale d'événements. A la fin de l'ouvrage, il a placé 1° un tableau statistique des puissances actuelles de l'Europe [1]; 2° une liste chronologique des souverains des principaux États, avec celles des gouverneurs généraux, princes-évêques, etc.; 3° une table des chapitres; 4° une table alphabétique. D'une autre part, l'introduction se termine par une nomenclature détaillée des principales sources de l'histoire moderne, tant générale que particulière. Elle comprend, en effet, nombre d'ouvrages capitaux et d'une incontestable utilité: cependant nous proposerions d'y ajouter pour la Russie, l'ouvrage de Tooke, celui de Castéra, et les mémoires du colonel Masson; pour les autres pays du Nord, Puffendorf et Oxenstiern; pour la Pologne, l'écrit passionné, mais curieux, de Caraccioli; pour la Grande-Bretagne, Hume et Smollett, Lucy Aikin, W. Godwin, Rapin-Thoyras, le P. d'Orléans, et Armand Carrel (noms fort étonnés de se trouver ensemble, mais dont chacun a sa valeur propre, puisque les écrits de ces auteurs se contrôlent et se complètent mutuellement); pour l'Irlande en particulier, Th. Moore et Barlow; pour l'Espagne, le grand ouvrage d'Antonio Conde, Minana, Ferreras, Bigland, — et pour la guerre de l'indépendance, Schepeler, plus intéressant et plus exact que Napier; pour l'Italie, les frères Villani, Varchi et Malespina; pour les Indes orientales, Montgomery Martin et Macfarlane; pour les Antilles, A. Metral et Malo; pour l'Amérique méridionale, Solis, B. Diaz, Garcilasso, Navarrete et la collection Ternaux; pour celle du Nord, le chevalier Botta; pour le Paraguay et le Canada, le P. Charlevoix; enfin, pour l'histoire de France aux XVII[e] et XVIII[e] siècles, et la révolution de 1789, *l'Histoire des Camisards*, les mémoires de Baville, intendant de Languedoc, appelé fort mal-à-propos *le plus grand*

[1] Dans ce tableau s'est glissée une faute typographique assez grave : parmi les monarques de la Maison de Valois, Charles IV (au lieu de Charles IX) est porté comme successeur de François II.

des magistrats par l'auteur du *Lutrin*, mais qui, mieux que tout autre, fait connaître ce sanglant épisode des Cévennes; puis, pour les temps qui suivent, ceux de Bézenval, de Dussaulx et même de Mad. Campan. Tous ces écrits nous paraissent presque indispensables, sinon à la connaissance générale de l'histoire du temps, au moins à l'explication complète de certaines époques et de faits spéciaux d'une grande importance.

Nous n'aurions rempli que fort imparfaitement notre tâche, si, après avoir essayé de faire apprécier la valeur intrinsèque du livre, nous n'ajoutions quelque *specimen* qui puisse fixer également, quant à la diction, point si nécessaire aujourd'hui dans les écrits de tout genre, l'opinion des personnes à qui l'ouvrage est encore étranger. Nous transcrirons, à cet effet, la *conclusion*, qui embrasse en trois pages l'histoire des trente dernières années.

« Les signataires de la sainte alliance ne purent, malgré tous leurs efforts, étouffer les nouvelles idées semées en Europe par les armées françaises. Eux-mêmes avaient d'abord fait spontanément à leurs peuples de généreuses concessions; mais lorsque le danger fut passé, plusieurs souverains oublièrent et leurs promesses et les services que leur avaient rendus leurs sujets dans la crise suprême de 1814 et de 1815. De nouveaux orages s'amoncelèrent sur l'Europe; la marche réactionnaire des pouvoirs ranima une lutte qui semblait finie. Les principes de 1789 remuèrent encore une fois l'ancien et le nouveau monde.

« Pour arrêter cette fermentation, très-menaçante surtout dans le Midi, les signataires de la sainte alliance se réunissent successivement à Troppau (octobre 1820), où ils prennent l'engagement de protéger l'Europe contre le fléau des révolutions nouvelles; à Laybach (janvier 1821), où ils proclament leur droit d'intervention dans les révolutions de Naples et de Piémont; enfin, à Vérone (1822), où ils décident que la France soumettra les adversaires de Ferdinand VII.

« Cependant les nations opprimées ne devaient pas toujours être éconduites et vaincues; c'est ainsi que les souverains, après avoir d'abord condamné à Laybach l'insurrection des Grecs, se liguèrent tous contre leurs oppresseurs, chassèrent les Turcs de la Morée et détruisirent leur flotte à Navarin (1828).

« Déjà les colonies espagnoles de l'Amérique du Sud avaient également proclamé leur indépendance; de 1819 à 1824, on vit s'élever la république du Mexique, l'État souverain de Guatemala, la république de

Colombie, enfin la république Argentine, composée des provinces de la Plata.

« Bientôt, en 1830 et 1831, une nouvelle agitation des peuples se manifesta en Europe. La France défendit contre Charles X la charte de 1814 octroyée par Louis XVIII; la Belgique protesta contre la suprématie hollandaise que Guillaume 1er, infidèle à ses engagements, voulait lui imposer; la Pologne se souleva contre la Russie; enfin les États italiens réclamèrent aussi leur indépendance.

« Les révolutions de France et de Belgique non seulement restèrent victorieuses, mais obtinrent en outre l'assentiment de l'Europe. Dans cette nouvelle crise, les Belges, instruits par les malheurs de 1790, demeurèrent unis et montrèrent une modération qui leur concilia tous les suffrages. Évitant de réveiller ces partis trop exclusifs, qui avaient naguère perdu leur pays, ils marchèrent courageusement et rapidement au but qu'ils voulaient atteindre; ils décrétèrent une constitution, maintenant regardée comme un modèle par les autres peuples, et se mirent sous la protection d'une dynastie nationale. Toutefois la diplomatie européenne ne consentit à sanctionner définitivement cette revendication de droits, qu'après que le nouvel État eut encore ajouté d'immenses sacrifices à toutes les spoliations dont il avait été victime depuis 1648!

« Libre aujourd'hui et déjà illustre, que la nouvelle Belgique sache conserver et défendre cette indépendance, si longtemps attendue, si chèrement achetée! La neutralité, qui lui a été imposée, convient à sa position; mais elle doit savoir la faire respecter, elle doit surtout la comprendre sérieusement. Qu'elle se mette donc en garde contre les influences étrangères, qu'elle vive de sa propre vie, qu'elle se glorifie de ses propres souvenirs! Pour elle, répétons-le, il n'y a peut-être de salut que dans une sage et intelligente neutralité, que dans un attachement profond à ses institutions, que dans un respect constant pour sa nationalité. »

Nous conclurons à notre tour en exprimant la ferme conviction du succès réservé au *Précis de l'histoire moderne*, l'un des ouvrages de ce genre les plus substantiels et les mieux faits qui depuis longtemps soient sortis des presses de la Belgique, dont aujourd'hui, toutefois, la fécondité est heureuse à bien des égards.

PH. L.

SOUVENIR D'UN VOYAGE EN ALLEMAGNE.

EISENACH.

Nous venions de quitter sans regret le territoire hessois ; la nudité du pays et la misère qui semblait peser sur la population, nous avait serré le cœur à tous.

Notre chaise de poste traînée par quatre vigoureux chevaux volait sur le fin gravier de la route, et traversait en ce moment une de ces majestueuses forêts de l'antique Germanie, dont les fraîches émanations étaient un véritable bienfait pour des gens exposés depuis plusieurs heures aux ardeurs d'un soleil de juin.

Cependant le plaisir que nous éprouvions à passer sous ce dôme de verdure, qui semblait aussi impénétrable aux eaux du ciel qu'à sa lumière, fut tout-à-coup interrompu ; la route fit un brusque détour et vint à cotoyer un précipice dont la profondeur nous eut sans doute épouvantés, si la végétation luxuriante, qui garnissait ses bords, n'avait été là, formant une espèce de garde-fous et interceptant les regards curieux.

Le postillon, aussi prudent que ses confrères d'outre-Rhin le sont peu en général, descendit de cheval pour enrayer, jeta ses guides à notre domestique, et nous dit en passant à la portière et en désignant du doigt une masse colossale de rochers grisâtres : *Mönch und Nonne* (le moine et la nonne). Nous regardâmes en riant ces rochers, et nous pûmes nous expliquer comment la forme singulière de deux d'entr'eux, qui se penchent l'un vers l'autre, avait sans doute poussé quelque tête creuse à forger la fable populaire.

Vers le temps des croisades il existait aux environs d'Eise-

nach un couvent de filles et un couvent de Chartreux, qui n'étaient séparés que par un ravin plus profond que large, étant bâtis tous deux sur le sommet d'une colline.

Or, le plus jeune des chartreux regardait souvent le ciel à travers les barreaux de sa fenêtre ; mais un jour que ses yeux s'abaissaient vers la terre, il vit à l'une des fenêtres de l'autre couvent, une des plus jolies nonnes, qui par hasard avait les regards fixés sur lui. Les jeunes gens se firent des signaux, ils s'aimèrent, et parvinrent un beau jour à s'enfuir dans les bois. On croit qu'ils s'étaient donné rendez-vous, car, sans s'être cherchés, ils se rencontrèrent dans un endroit désert, et tombant dans les bras l'un de l'autre, ils s'embrassèrent si éperdûment que leurs lèvres ne purent plus se séparer. Le bon Dieu en eut pitié et les changea en pierre. Telle est la légende de *Mönch und Nonne*.

La vallée d'Eisenach, dont nous allions toucher le sol, est une des plus riches et des plus pittoresques de l'Allemagne ; de la hauteur où nous nous trouvions, nos regards embrassaient un horizon lointain de montagnes couronnées d'une sombre verdure, dont chacune a ses antiques légendes, ce dont on n'a plus le droit de s'étonner lorsqu'on sait, ce que nous apprennent les vieilles chroniques, que les grands seigneurs de l'enfer avaient leurs châteaux dans cette partie de la Thuringe et qu'ils y faisaient de ces chasses nocturnes, dont l'auteur de *Robin des Bois* s'est efforcé de nous donner une idée assez juste.

Des ruines féodales qui s'élevaient encore de tous les côtés, la Wartburg était la plus rapprochée de nous : elle domine une montagne boisée au pied de laquelle s'étend la petite ville d'Eisenach, avec sa ceinture de prairies d'un beau vert émeraude, entrecoupées par une rivière et de nombreux étangs. Je ne parlerai pas d'Eisenach, qui ressemble à toutes les villes modernes de l'Allemagne; elle n'offre à la curiosité du touriste que son église de Saint Georges qui renferme les tombeaux du prophète *Hiltens*, et d'un protestant célèbre dans l'histoire de la réforme et nommé *von Amsdorff*.

La Wartburg, au contraire, ce doyen des châteaux de la Saxe, attira notre attention, et tout le temps que nous passâmes à Eisenach lui fut consacré.

Je crois ne pas me tromper en vantant la haute antiquité de ces ruines, car la Wartburg fut bâtie vers l'an 1070 par Louis-le-sauteur, comte de Thuringe, et son nom revient à chaque page dans les annales du moyen-âge.

Le point le plus saillant de l'histoire de la Wartburg est sans contredit le séjour qu'y fit Luther en 1521; aussi les habitans du château en semblent si bien persuadés, qu'ils ne vous parlent pas d'autre chose.

Nous dûmes passer par plus d'une poterne, et traverser plus d'une galerie voûtée en arête, avant d'arriver à la cour d'honneur, entourée de vastes bâtiments, qui n'ont malheureusement pas tous conservé ce ton grisâtre, ce vernis d'antiquité si précieux aux yeux du touriste.

Un gardien à la figure ouverte et joyeuse se présenta, et sur notre observation que la cellule de Luther était le seul but de notre visite à la Wartburg, il nous fit traverser rapidement plusieurs corridors, et nous nous trouvâmes dans la chambre étroite, triste et nue où le fameux réformateur écrivit la traduction de la Bible. — Chacun de nous s'abandonna pendant quelques instans à ses impressions; quant à moi m'étant accoudé à la fenêtre, j'allais me livrer sans réserve aux souvenirs qui se rattachent à ces lieux :

« C'est donc, ici, me disais-je, dans cette cellule perdue au milieu de l'épaisseur des murs d'une forteresse, que vécut pendant près d'un an, ce moine dont la parole puissante remua si vivement les esprits de son temps, et devait exercer plus tard sur les deux mondes une influence qui n'est pas encore près de s'éteindre !... »

J'en étais là de mes méditations, quand mon frère, me touchant l'épaule, appela mon attention sur l'histoire de la célèbre *tache d'encre* que racontait notre Cicerone, dont j'ai tâché de conserver fidèlement la narration :

« Il y avait près de trois mois que Luther, sous le nom du « chevalier Georg ou Jorg, habitait la Wartburg, où il se « trouvait fort mal, car, afin qu'il ne pût rien apprendre de « ce qui se passait au dehors, on ne lui avait donné pour son « service et pour toute société que deux jeunes garçons qui ne « savaient ni lire ni écrire.

« Un jour, ces enfants voulant témoigner au saint docteur, « comme on l'appelait déjà, leur reconnaissance pour l'amitié « dont il ne cessait de leur donner des preuves, lui rapportèrent « de la forêt un grand sac de noisettes.

« Ces noisettes donnèrent à Satan, dès la nuit suivante, une « occasion de tourmenter le savant docteur; à peine se fut-il « mis au lit, après avoir éteint sa lampe, qu'il vit le Diable se « détacher de la muraille, s'approcher du coin où il avait « déposé le sac de noisettes et s'en emparer, pour faire un « vacarme épouvantable; Luther avait beau se boucher les « oreilles, et conjurer le Diable de retourner chez lui; il ne « pouvait trouver aucun repos; les noisettes qui s'entrecho- « quaient dans le sac de la façon la plus incommode, s'obsti- « naient à le tenir éveillé. — Le Diable continuait donc son « tintamare et le docteur ses exorcismes; ce fut cependant le « saint docteur qui perdit patience le premier : sautant à bas « de son lit et saisissant le lourd encrier de bois, que vous « voyez encore là sur cette table, il fit au Diable une dernière « proposition d'accommodement avec la plus grande humilité. « Le Diable ne lui ayant répondu que par un ricanement et en « secouant son sac de noisettes plus fort qu'auparavant, l'en- « crier partit comme une flèche des mains de Luther, alla « presque se briser sur le mur, et y laissa ces taches d'encre « que des reerépissages multipliés n'ont jamais pu effacer ! ! »

Telle fut la narration que notre obligeant Cicerone, nous débita d'un sérieux vraiment étonnant pour ceux qui l'entendent la première fois. — La chapelle du château, située dans un bâtiment contigu qu'on appelle *Landgrafenhaus*, fut d'abord visitée après la chambre de Luther; on nous montra plusieurs vieux tableaux sur lesquels nous laissâmes glisser nos regards

pour les arrêter sur un assez belle chaire gothique, du haut de laquelle Luther prêchait deux fois le jour pendant qu'il séjournait à la Wartburg. —

Nous vîmes encore la *Salle des chevaliers*, qui nous retint plus longtemps; on y admire certains bas reliefs d'un grand mérite et des ornements dûs au onzième siècle, qui auraient mérité d'être dessinés. —

C'est dans cette salle qu'eut lieu le grand tournoi littéraire du XIIIme siècle qui mit toute l'Allemagne en émoi, et qu'Hoffmann, le visionnaire, a choisi pour le sujet d'un de ses contes les plus divertissants. Les rêveries et les invraisemblances, dont fourmille le récit du conteur fantastique, m'autorisent en quelque sorte à donner ici l'historique de cet événement qui ne fut pas sans avoir une certaine influence sur l'avenir littéraire de l'Allemagne.

La Wartburg renfermait dans ses murs en l'an 1207 les *Minnesaenger* ou poëtes Souabes les plus renommés et un grand nombre de puissants seigneurs, qui venaient chercher à la cour de Hermann de Thuringe un raffinement à leurs vertus chevaleresques et à leur galanterie.

Ce Landgrave, qui fut bien l'un des plus grands guerroyeurs et des meilleurs poëtes de son tems, eut l'idée, afin de fêter dignement ses hôtes, d'ouvrir un concours littéraire, dont les clauses, dignes de la barbarie de ce siècle, peuvent se résumer en ces mots :

Une fortune au vainqueur, un gibet au vaincu.

Sept des *Minnesaenger,* qui se trouvaient à la Wartburg, consentirent à se soumettre aux dures conditions que le Landgrave leur imposait; c'étaient : *Henri de Risbach*, *Jehan Bitterolf*, *Henri d'Ofterdingen*, *Walter von der Vogelweide*, *Wollframb d'Eschenbach*, *Reinhard von Zweckstein*, *et Henri Schreiber*.

Chacun d'eux devait composer une épopée romantique sous

la forme de dialogue, et la réciter ensuite en s'accompagnant sur un luth.

Après plusieurs jours de débats poëtiques, pendant lesquels les chanteurs recueillirent presque tous de nombreuses marques d'approbation, les juges donnèrent la victoire à *Walter von der Vogelweide*. Ils avaient déjà prononcé la sentence qui livrait le malheureux *Henri d'Ofterdingen* aux mains du bourreau, lorsque la Landgrave Sophie, dont l'âme généreuse et compatissante se révoltait à l'idée d'un pareil jugement, alla se jeter toute en pleurs aux pieds de son époux, et obtint la grâce du poëte.

Mes compagnons de voyage écoutèrent assez patiemment mes digressions historiques, tout en considérant ces trophées d'armes antiques et les armures, qui tapissaient d'une façon assez pittoresque les murs de la salle.

Ces armures n'étaient remarquables ni par leur état de conservation ni par la richesse de leurs ornements, mais en homme à ressources, notre guide sut leur donner un autre intérêt en citant les noms des chevaliers et princes, relativement célèbres, auxquels elles avaient appartenu.

On nous proposa encore de parcourir l'aile du château que feu le Grand Duc de Saxe-Weimar, Charles Auguste, avait fait restaurer dans le goût moderne, et qu'il habitait ordinairement pendant la saison de la chasse, mais nous renonçâmes sans peine et d'un commun accord à une curiosité trop peu digne de nos goûts archéologiques.

Quelques minutes après, nous avions repris le chemin d'Eisenach.

Ch. A. Rahl......

Du paupérisme, par A.-P. (Pletain) Mémoire couronné par la *Société des Sciences, des Arts et des Lettres* du Hainaut. — Mons, in-8° 1844.

A l'exemple des autres écrivains qui se sont occupés de la même matière, Mr. A. Pletain a divisé son œuvre en deux parties: la recherche des causes qui produisent le paupérisme, la discussion des moyens propres à nous en affranchir. L'auteur a du se placer au point de vue des institutions existantes; pour rester fidèle à l'esprit même de la question qui lui était posée, il a dû considérer le travailleur non pas dans ses relations avec un monde chimérique peut-être, et plus parfait que le nôtre, mais subissant toutes les influences du milieu dans lequel nous vivons.

La première partie de l'ouvrage serait à notre avis la plus susceptible de critiques sérieuses. Il vaut toujours infiniment mieux, selon nous, séparer les vérités dogmatiques, des données essentiellement mobiles, puisqu'elles sont perfectibles, des sciences d'observation, des connaissances purement humaines. Peut-être y a-t-il quelque témérité, à tout le moins il y a danger pour la liberté de la discussion, et par conséquent pour la sureté de la solution, à faire intervenir ici des allusions à la déchéance originelle de l'homme et à considérer l'inégalité des conditions, comme une conséquence forcée de cette déchéance. Si l'auteur du mémoire s'était borné à rappeler que l'homme porte en lui-même un germe de corruption morale, souvent en lutte avec les sentiments éclairés de ses propres intérêts, ou si vous l'aimez mieux, que l'homme est souvent partagé entre l'instinct généreux de la sociabilité qui le porte aux sympathies les plus douces et même au dévouement, et l'instinct égoïste de sa personnalité qu'il veut satisfaire aux dépens des autres, il n'aurait fait que rappeler des vérités reconnues de tous. Mais est-il vrai de dire comme il le fait, d'une manière absolue: « Ce n'est pas dans l'organisation sociale c'est dans les entrailles de l'humanité qu'est le mal. » Comment ne voit-on pas que s'il en était ainsi, l'excellent mémoire que nous analysons n'aurait point de but : car assurément son auteur n'a point la prétention de refaire le fond de l'humanité. Immédiatement après la phrase que nous venons de transcrire nous lisons : « C'est dans « la moralité publique qu'il faut chercher la cause du mal »... et un peu

plus loin : « Chez nous comme ailleurs l'inconduite et l'imprévoyance « sont la cause la plus générale et la plus habituelle de la misère. » Tout cela est incontestable ; mais si la moralité publique n'est pas ce qu'elle devait être, si l'inconduite est encore malheureusement trop générale, si l'imprévoyance domine la plupart des actes de la vie des hommes qui appartiennent aux derniers rangs de la société ; des modifications dans l'organisation sociale ne peuvent-elles rien sur ces causes? Comment l'imprévoyance, qui empêche l'indigent de s'affranchir de la dure dépendance qui l'accable parfois, cesserait-telle d'être son lot ordinaire, tant que cette même imprévoyance semblera présider à la plupart des mesures économiques dictées à nos législateurs eux-mêmes, soit dans les encouragements du système protecteur, qui fourvoient chaque jour un plus grand nombre de travailleurs dans de fausses routes, soit dans les divers autres ordres de prescriptions ou de défenses législatives dont quelques-unes semblent faites tout exprès pour encourager le vice ou décourager les vertus modestes ?

Sans vouloir entrer dans l'examen des questions ardues que soulèverait la vérification de ce que nous venons de dire, nous nous bornerons à rappeler que la plupart des gouvernements commencent à songer sérieusement aux besoins créés par les anomalies de l'état actuel. Les anciens rapports qui existaient entre le maître et l'ouvrier ont été violemment brisés sans être remplacés par rien : à cet égard il y a liberté absolue, et à voir les effets, on serait tenté de dire licence : à côté de cette liberté d'industrie, dominent les mille liens créés par les protections, les primes, les prohibitions, le dédale des lois fiscales de douane, d'accises, d'octrois, qui dénaturant le prix de toutes les matières premières, de tous les éléments du travail, forcent des populations tout entières à se ruer vers tel ou tel genre de fabrique, que l'année suivante verra peut-être dépérir et tomber.

Et puis à quoi bon épargner, quand on n'est point sûr que l'épargne vous profitera. Disons donc avec M. Eugène Buret « qu'avant de prê- « cher aux ouvriers la prévoyance, la sagesse et la sobriété, il faut s'oc- « cuper de les soustraire aux circonstances économiques au milieu des- « quelles ils vivent et qui leur conseillent l'imprévoyance, le libertinage « et l'ivrognerie ! [1] »

1 *De la misère des classes laborieuses*, par Mr. Eug. Buret. liv. 3.

Si nous passons à l'examen des moyens proposés par l'auteur du Mémoire, pour affranchir la société de la plupart des causes du paupérisme, nous n'aurons pour ainsi dire que des éloges à lui donner. M. A. Pletain semble être un homme pratique ; membre du comité de bienfaisance de la ville de Mons, il a compris toute l'importance de sa mission. La netteté de ses idées, ses vues toutes empreintes d'un profond amour de l'humanité, de temps en temps même la hauteur à laquelle il s'élève par l'énergie de ses convictions, forment de son ouvrage un livre essentiellement recommandable. Raisonné dans l'hypothèse des institutions existantes, son travail a d'abord l'insigne avantage de se prêter aux réformes que l'on voudrait tenter immédiatement. Parfois, cependant, et pour ainsi dire malgré lui, il s'est laissé entraîner par une sorte d'intuition, à des vues de réforme sociale qu'il semblait vouloir répudier dès le début de son livre, et nous sommes loin de lui en faire un reproche.

Nous ne pouvons à présent faire mieux, après ce rapide exposé, que de mettre sous les yeux du lecteur le résumé succint des moyens pratiques que propose M. A. Pletain pour extirper le paupérisme; le voici :

Création dans chaque commune d'un comité de bienfaisance.

Nomination par la députation du conseil provincial d'inspecteurs de bienfaisance par canton.

Commission de 5 membres au chef-lieu de la province, dont le but est d'améliorer la condition physique, morale et intellectuelle des classes pauvres.

Etablissement d'écoles gardiennes dans les communes populeuses.

Instruction-éducation essentiellement morale et religieuse dans les écoles primaires.

Refus formel de secours aux parents dont les enfants ne fréquenteraient pas les écoles, ou qui seraient employés avant l'âge, dans les manufactures.

Travail toujours assuré aux indigents, et autant que possible donné à la tâche, distribution de prix aux plus laborieux.

Fondation d'une maison de travail au chef-lieu de chaque arrondissement judiciaire pour les malheureux qu'on ne pourrait pas occuper utilement surtout pendant la saison d'hiver.

Caisse d'épargne sous la garantie et la surveillance de la province avec des succursales au chef-lieu de chaque district.

Caisses d'assurance et de prévoyance mutuelle fondées et administrées par les ouvriers eux-mêmes [1].

Maison centrale de retraite où pourraient être admis les vieillards et les infirmes moyennant le paiement d'un capital ou d'une rente viagère.

Hospices d'orphelins, de vieillards; hôpitaux etc.

Suppression du mont-de-piété ou du moins sa réforme.

Suppression du tour établi à Mons.

Ces moyens, comme on le voit, quoique présentant d'assez grandes difficultés d'exécution, sont loin d'être tous des utopies. L'appréciation particulière de chacun d'eux entrainerait la confection d'un livre aussi volumineux que le mémoire dont nous voulons donner une idée : bornons-nous à quelques observations. Remarquons d'abord toute l'importance qu'il y a dans ces paroles: *travail toujours assuré aux indigents*. Est-ce possible sans toucher à notre organisation sociale? la fondation de maisons de travail comme le suppose Mr. A. Pletain aurait bien l'avantage de satisfaire momentanément aux besoins des plus nécessiteux, mais à moins de leur appliquer un régime intérieur analogue à celui des *Workhouses* (maisons de travail) d'Angleterre, elles ne tarderaient pas, croyons-nous, à devenir insuffisantes. Quant à ce qui regarde la suppression des tours, c'est une question sur laquelle les opinions sont partagées; si cependant nous devions en juger d'après les faits parvenus à notre connaissance, nous serions porté à croire que cette suppression, sans anéantir une des causes du libertinage dans les villes où elle a eu lieu, n'aurait servi jusqu'ici qu'à augmenter le nombre des infanticides, ou des expositions détournées qui aboutissent souvent au même résultat.

EUGÈNE SMITS.

1 Des caisses analogues établies il y a quelques années en faveur des ouvriers mineurs ont déjà produit d'heureux résultats, (Voir l'ouvage de Mr. BIDAUT intitulé : *Du travail des femmes et des enfants dans les mines*, dont la *Revue de Liége* a rendu compte, livraison de janvier, page 106.)

REVUE DE LA NUMISMATIQUE BELGE. Tome II, N° 2. — Bruxelles, Vandale.[1]

Les nouveaux directeurs de la *Revue numismatique* ont tenu parole, et ce n'est pas chose facile, pour un recueil qui s'impose l'obligation sévère de ne jamais franchir les limites d'une science aussi spéciale que la numismatique. Quand on ne veut publier que des dissertations destinées à être consultées avec fruit par les savants, il faut surtout donner du neuf, soit dans les classifications, soit dans les matériaux mêmes, et on ne trouve pas tous les jours des médailles. Heureusement, quelques amateurs éclairés de notre pays semblent avoir pris à tâche de faire connaître quelques-uns des trésors de leurs merveilleux cabinets, et il faut leur en savoir d'autant plus de gré, que la possession d'une pièce rare et inédite donne souvent un légitime orgueil à son heureux propriétaire, aussi jaloux de l'objet de ses amours qu'un sultan peut l'être des plus beaux yeux de son harem.

C'est M. Perreau, agent du trésor à Tongres, qui, après un bref et utile récit des Annales du comté de Looz, si intéressantes pour l'histoire de Liége, réunit dans une sage classification, un grand nombre de monnaies inédites de ses seigneurs, et ajoute une importante section au catalogue déjà si nombreux de nos monnaies du moyen-âge. Par l'examen des types, dont il prend soin de donner des dessins corrects, il établit l'ordre au milieu du chaos, et justifie ainsi plusieurs observations importantes sur la ressemblance des monnaies frappées aux mêmes époques dans diverses parties de la Belgique.

C'est ensuite M. Piot, dont la classification des monnaies de Jeanne de Brabant (1383-1406) est accompagnée, comme tous les consciencieux travaux de cet estimable archéologue, de

[1] N. B. L'analyse des autres revues se trouvera dans la prochaine livraison.

documents authentiques aussi précieux dans la science que les pièces elles-mêmes.

C'est M. Meynaerts qui, pour mieux faire apprécier ses richesses, publie un à un les éléments de son étonnante collection, et cette fois, un *quadrussis* inédit, dont la perfection du dessin, loin de prouver qu'il ne saurait remonter au VIIe siècle avant J.-C., ne prouve, selon lui, que la vicissitude du génie de l'art chez les nations. Si M. Meynaerts veut faire partager au lecteur sa foi robuste, ne devrait-il pas être un peu plus difficile pour lui-même? Ses curieuses notices ont, du reste, pour effet d'appeler l'attention sur des questions controversées, témoin le savant article de M. Alex. Hermand, qui restitue à la ville de St.-Omer le mérite, qui lui appartient, d'avoir fabriqué les premières monnaies obsidionales.

Toutes les pages de cette nouvelle livraison présentent un vif intérêt. M. Serrure a pris occasion d'une médaille inédite, communiquée par M. Vandale, et frappée par la ville et châtellenie de Courtray à l'inauguration de Charles VI comme comte de Flandres, en 1717, pour rappeler les détails de cette curieuse cérémonie. Plusieurs lettres adressées à M. l'abbé Louis rendent compte de trouvailles importantes, et il faut mentionner particulièrement celle de M. Baudot, président de la Société des antiquaires de la Côte-d'Or, sur les médailles du temple de la déesse Sequana, à la source de la Seine. Enfin une foule de notices et de renseignements utiles de tout genre, partout éclairés par le flambeau de la critique, contribuent de leur côté à faire de ce n^{o} un des plus curieux et des plus complets de la *Revue*, et à soutenir dignement le rang distingué qu'elle occupe déjà depuis longtemps dans la science.

A. LR.

POÉSIE.

LE PHRÉNOLOGISTE.

I.

— Je voudrais être imprimeur ou poëte ;
Répondez-moi, que puis-je devenir ?
Je vous en prie, examinez ma tête :
Un mot de vous, j'ai foi dans l'avenir.

— Quand l'imprimeur porte à sa boutonnière
La croix d'honneur qu'on doit à l'écrivain,
Deviens l'enfant d'un siècle de lumière.....
Où les beaux vers ne donnent pas du pain !

II.

— Moi, je suis veuve, et mère infortunée :
Ma fille Esther a la plus belle voix ;
La poésie en son âme est innée ;
Elle est auteur et chanteuse à la fois.

— Vers le théâtre entraîne donc ta fille :
A ses accents le monde ému soudain
D'or et d'honneurs va combler ta famille.....
Mais les beaux vers ne donnent pas du pain.

III.

— Oh ! dites-moi, sorcier, que vous en semble :
Mon fils d'Homère a, je crois, le menton ;
A Cicéron par la bouche il ressemble :
Que sera-t-il, Homère ou Cicéron ?

— Père, tu tiens le langage d'un cuistre :
Sur un tel choix tu serais incertain !.....
Un grand parleur peut devenir ministre,
Et les beaux vers ne donnent pas du pain.

IV.

— Moi, je suis pauvre et veux pourtant écrire ;
Mais vos avis viennent m'embarrasser,
Car, selon vous, ô vieillard que j'admire,
Les malheureux ne devraient pas penser....

— Fabrique alors quelque sot vaudeville,
Quelque roman qu'on oublira demain,
Et fais de l'art une ressource vile :
Car les beaux vers ne donnent pas du pain.

ANTOINE CLESSE.

LE PÈRE ET LE FILS. — *Fable*, A M***.

Mars, 1844.

Un jour mon fils rentre chez moi;
Il revenait tout joyeux de sa classe :
Papa, dit-il, sais-tu ce qui se passe?
Je serai toujours près de toi.
Tout est dans tout. Adieu collége !
Seul tu seras mon maître et tu m'enseigneras
Le grec, et puis l'hébreu, tout ce que tu voudras,
Le dessin, la musique...— Et par quel privilége
Pourrais-je t'enseigner ce que je ne sais pas?
— C'est Jacotot, tu le consulteras ;
Télémaque tout seul fait la métamorphose
Dès qu'il est pris en forte dose...
— Pour le renouveller ce système est bien vieux,
Mon fils ! lorsque tu veux apprendre quelque chose
Adresse-toi toujours à qui la sait le mieux.
Tout ici-bas a ses limites,
Point de remède universel,
Et le meilleur système a ses bornes prescrites :
Pour le trop exhausser n'abattez pas l'autel !

FRÉDÉRIC ROUVEROY.

LE TEMPS PASSÉ. — *Fable*.

Deux pouvoirs opposés concouraient autrefois
Au choix des deux consuls; le pouvoir populaire
Nommait trois candidats, le prince en nommait trois;
Deux tirages faisaient l'affaire,
Le hasard prononçait. Mais ceux qui de la cour
Dédaignaient la faveur, d'un appui plus vulgaire
Avaient besoin, et chacun à son tour

Prodiguait et sourire et dîners et promesses
Et serrements de mains et d'autres gentillesses
Qu'aujourd'hui l'on ne connait plus.
Les électeurs entre eux discutaient la cuisine
Et le mérite des élus.
Septembre est arrivé [1], chez tous encore on dîne ;
Mais le jour luit enfin pour nos ambitieux!
Au scrutin doucement l'électeur s'achemine ,
Sans se parler on se devine ,
Et l'on élit les trois qui régalaient le mieux.

Que les temps sont changés! Dans le siècle où nous sommes,
Le mérite partout trouve un facile accès ,
Et le ventre jamais ne concourt au succès ;
Jadis par des dîners on gouvernait les hommes !

Frédéric Rouveroy.

LA POLITIQUE.

FABLE ALLÉGORIQUE.

La sagesse et la bonne foi
Jadis veillaient ensemble aux soins de ce bas monde.
L'homme coulant ses jours dans une paix profonde,
Voyait un père dans un roi.
Ce temps n'est pas d'hier. Lisez l'antique fable :
Là vous en trouverez la peinture admirable.
Mais ce que vous n'y verrez pas,
En deux mots le voici. La sombre politique,
Au teint jaune, au cœur faux, à la démarche oblique,
Monstre né de l'enfer, pour troubler les états,
Vint offrir aux deux sœurs ses talens et son zèle.
D'abord on la refuse. Eh! pourquoi? leur dit-elle;
Connaissez-vous ce que je vaux?

[1] Avant la révolution de 1789 l'élection des deux bourgmestres de Liége avait lieu, chaque année, à la Saint-Lambert.

Essayez. — Essayons. Bientôt tous les fléaux
Se répandirent sur la terre...
Pour accabler la triste humanité,
C'était bien assez de la guerre.
Par la force écrasé, flétri par la misère,
L'homme perdit encor sa liberté.
Au lieu d'un père, il eut un maître.
La bonne foi, se rebuta
La sagesse rougit et n'osa plus paraître,
Et la politique resta.

L. Rouillé.

LE FILS, LE PÈRE ET L'AIEUL, — Fable.

Mon enfant, tu viens de lire,
Un mot dans ton corrigé,
Ce mot est *liberté*, sais-tu ce qu'il veut dire?
— Oui, bon papa, c'est un jour de congé.
Au même instant voici venir le père.
— Mon fils, tu viens fort à propos
Dit le vieillard, pour me tirer d'affaire,
Explique à tous, en quelques mots,
Ce que par *liberté* cet enfant doit entendre,
Et comme tous enfin nous devons la comprendre.
— Tous! Mais chacun, mon père, en fait ce qui lui plait
Et l'interprête à sa manière :
Se promener et ne rien faire,
C'est la liberté du valet.
On soulève le peuple avec ce mot magique;
On le pousse à la république;
Il se croit libre.... et le noble drapeau
D'un despote a toujours protégé le berceau.
Avec la liberté qu'a-t-on fait de la France?
Pour l'écrivain, c'est la licence,
Pour le brigand, l'impunité,
Pour toi, mon fils, c'est la reconnaissance,
L'amour de tes parents et de l'humanité.

F. Rouveroy.

Bruxelles, le 20 mars 1845.

A Monsieur Félix Van Hulst, Directeur de la Revue de Liége.

Monsieur le Directeur,

Vous qui écrivez tant, si vite et si bien, vous ne vous imaginez pas les tribulations d'une pauvre femme à qui l'on a fait quelques compliments à l'endroit de son style (comme disait le feuilleton de feu l'*Indépendant*) et qui, prenant ces politesses pour argent comptant, se croit obligée de payer de même monnaie, c'est-à-dire, de continuer d'envoyer à la *Revue de Liége* ses élucubrations artistiques et littéraires.

Vous n'avez pas oublié, vous, monsieur le Directeur, qui êtes si versé dans les belles lettres anciennes, ce vers charmant de Virgile :

Et fugit ad salices et se cupit ante videri.

C'est toujours ainsi que nous fuyons, devant les amoureux d'abord, puis devant le monde, puis enfin devant les lecteurs quand nous sommes piquées de la mouche de la métromanie : nous nous retirons, mais nous désirons qu'on coure après nous, ou du moins qu'on nous rappelle. Vous l'avouerai-je, monsieur le Directeur, *j'ai fui vers les saules* et personne ne m'a poursuivie; à peine une voix compatissante m'a rappelée, bien bas, bien bas; c'est pour cela que je me suis décidée à revenir dès que vous m'avez rappelée un peu plus haut que les autres. Mais ce n'est pas tout de vouloir, il faut pouvoir : quand on est restée pendant dix ans en non-activité, l'on se remet difficilement à un service régulier. Vous ne sauriez vous figurer les difficultés sans nombre que j'éprouve aujourd'hui à aligner quelques pages de prose; pour les vers, c'est bien pis encore : je ne puis parvenir à en réunir deux à rimes plates; le premier, ça va; le second, quand c'est pour un quatrain à rimes croisées, j'y arrive quelquefois; mais tous mes efforts ne vont pas au delà.

Vous auriez vraiment pitié de moi, monsieur le Directeur, si vous pouviez me voir, assise devant ma table, rêvant pendant des heures, à l'affût d'un sujet, me grattant l'oreille, chiffonnant les rubans de ma cornette, me rognant les ongles à belles dents. — Voilà, n'est-il pas vrai, monsieur le Directeur, une bien mauvaise habitude; sachez donc que c'est une de mes manies; ce détail est toujours bon à connaître, si un jour vous songiez à faire ma notice biographique. — Après tout, chacun a sa manie, vous avez sans doute la vôtre; j'ai par exemple, connu très-intimement un poëte qui, en composant, ne pouvait s'empêcher de s'extirper les poils de la barbe ; je pourrais vous citer telle de ses odes qui lui a coûté la moitié d'un *favori*.

Je vous disais donc que vous auriez pitié de moi, si vous me voyiez me tourmentant afin de trouver la matière d'un article pour la *Revue de Liége*.

Hier, par exemple, après avoir vainement scruté les cases les plus profondes et les moins exploréesde mon cerveau, je ne trouvai rien de mieux, en désespoir de cause, que d'ouvrir celles de ma bibliothèque : j'y découvris un manuscrit, vieux de plus de dix années, et dont j'avais totalement oublié l'existence. Ilest écrit de ma main; c'est peut-être la copie del'ouvrage d'un autre; n'importe, je m'en empare, quitte à faire droit plus tard aux réclamations de l'auteur véritable, s'il s'en présente un.., après le succès. Ce manuscrit n'est rien moins qu'une comédie en prose; je vous en adresse quelques scènes, afin de vous prouver ma bonne volonté, mon désir sincère de participer à l'œuvre patriotique que vous dirigez avec tant de talent et dans laquelle vous êtes si bien secondé par vos collaborateurs. Si vous daignez accueillir ce fragment et qu'il ait le bonheur de plaire à vos lecteurs, mon manuscrit contient encore quelques scènes que je me ferai un plaisir de vous offrir. Cela me donnera le temps de préparer quelque chose de plus neuf.

Je saisis cette occasion, monsieur le Directeur, pour vous réitérer les assurances de ma gratitude et de ma considération la plus distinguée.

Votre très-humble et très-obéissante servante
La comtesse ANASTASIE de R.

FRAGMENT D'UNE **COMÉDIE** INTITULÉE :

LES

ÉTRANGERS EN BELGIQUE.

Personnages.

ANATOLE DE SAINTIGNY, homme de lettres français.
DUCOIN, Belge.
PAREL, négociant français établi depuis 20 ans à Bruxelles.
ALBERT, jeune artiste belge.
ERNEST, homme de lettres belge.
Me PAREL, Bruxelloise, femme de M. Parel.
LUCIE, fille de M. Parel.

Grande soirée dans une riche maison bourgeoise à Bruxelles. — Bal travesti.

SCÈNE II.

ERNEST, ALBERT. (*Ils arrivent un peu tard.*)

. . . .

ALBERT.

Toujours ce monsieur Anatole de Saintigny! Je suis sûr qu'il n'est plus possible d'obtenir de Mlle Lucie un seul engagement; il l'aura encore

accaparée pour tout le bal. Depuis que ce Français est ici, tout m'est contraire. Il ne quitte plus cette maison; Lucie aurait fini peut-être par remarquer l'amour profond qu'elle m'a inspiré; mais comment veux-tu qu'elle aperçoive mon hommage timide, quand on l'entoure de si brillantes flatteries?

ERNEST.

A ta place, je me serais déjà expliqué; je n'aurais pas attendu que cet oiseau de passage.....

ALBERT.

Que veux-tu? je n'ai pas osé parler. A la veille de voir exécuter sur notre théâtre le premier ouvrage important que je livre au jugement du public, je doute de moi-même; je sens qu'un échec peut me jetter si bas.... Mais si j'obtiens un succès, si ma musique, fidèle écho des sentiments que Lucie a fait naître dans mon cœur, si ma musique est applaudie par la foule fascinée! conçois-tu, mon ami, quel bonheur, quel ravissement pour moi de venir déposer aux pieds de celle que j'aime la couronne que je lui devrai?.... Je me fais peut-être illusion, mais il me semble qu'alors Lucie ne pourra me refuser son amour; qu'elle me préférera même à cet Anatole, qui, au fond, avec tout son savoir-faire et son verbiage, ne vaut pas mieux que nous.

ERNEST.

Et en attendant, tu le laisses prendre les devants, s'emparer des premiers avantages.—Tu ne t'aperçois pas même de son manége. Plus adroit que toi, M. de Saintigny a fait son plan de campagne. Il a reconnu du premier coup d'œil que madame Parel, la belle-mère de Lucie, est une de ces femmes qui n'abandonnent qu'à leur corps défendant les avantages de la jeunesse: il a compris qu'il fallait se servir de la mère pour parvenir à la conquête de la fille. Il fait donc la cour la plus assidue à Madame Parel, et se ménage ainsi le moyen de gagner chaque jour du terrain auprès de Lucie. Toi, au contraire, tu sembles ne pas t'apercevoir de l'existence de Madame; jamais une complaisance, jamais un compliment pour elle; penses-tu qu'une femme habituée aux hommages voie de bon œil cette indifférence presque grossière?

ALBERT.

Ne suis-je donc pas toujours très-poli et même très-respectueux avec elle?

ERNEST.

D'accord, mais tu la traites en maman: c'est ce que l'on ne pardonne pas à son âge, surtout quand la grande fille qui nous appelle maman est d'un autre lit et pourrait passer pour notre sœur. Vois M. De Sain-

tigny; la trouve-t-il un peu isolée dans un bal, il l'oblige à danser; s'il est à la promenade ou dans les lieux publics, c'est de Madame qu'il s'occupe; il rit à ses plaisanteries, il flatte ses goûts et ses caprices. — Il profite enfin de son engouement pour tout ce qui nous vient d'outre Quiévrain.

ALBERT.

Que veux-tu donc que je fasse?

ERNEST.

D'abord il faut t'humaniser: quand on se destine à vivre dans le monde, et, qui plus est, à vivre du monde; lorsque l'on doit attendre sa fortune et son avenir de l'opinion publique, il ne faut pas avoir la prétention de réformer la société; l'on doit se contenter d'étudier ses travers, non pas afin de les censurer, mais afin d'en profiter. Et, pour commencer, si tu ne peux obtenir un engagement de Lucie, eh bien, vas en réclamer un de sa mère; rentrons dans la salle de bal et prends une mine un peu moins sombre.

(*Ils rentrent dans la salle de bal*).

SCENE III.

Mme PAREL, ANATOLE DE SAINTIGNY.

Pendant qu'Albert et Ernest sortent par la porte de droite qui donne dans la salle de bal, les deux nouveaux acteurs entrent en scène par la porte de gauche, de manière à voir la sortie des deux autres.

ANATOLE (*désignant Albert.*)

Le voilà qui va chercher ses engagements; convenez, Madame, que ce M. Albert est galant: il arrive à dix heures du soir; et il est encore capable de se fâcher s'il ne trouve pas une danseuse.

Mme PAREL.

J'en suis charmée pour cette chère Lucie qu'il obsède de ses poursuites; la pauvre enfant en sera débarrassée, elle n'aura pas d'engagement à lui donner, j'espère.

ANATOLE.

J'y ai pourvu, madame.

Mme PAREL.

Vous avez bien fait et je vous en remercie pour elle.

ANATOLE.

C'est un cavalier passablement ennuyeux, et je dirai comme vous:

c'est le type de l'artiste belge, lourd, silencieux, grave, comme s'il réfléchissait.

Mme PAREL.

Vraiment, s'ils ne disent rien, ils n'en pensent pas plus pour cela.

ANATOLE (*riant aux éclats.*)

Le mot est charmant : il n'y a que vous, madame, pour saisir le ridicule ; vous n'êtes pas de votre pays, vous.

Mme PAREL.

Ils sont toujours à blâmer l'esprit léger des Français ; croyez-moi, c'est qu'ils n'y peuvent atteindre. Voyez-les plutôt au spectacle, mes pauvres compatriotes, ils commencent à rire au deuxième acte des bons mots du premier ; il leur faut trois quarts d'heure pour comprendre un calembourg.

ANATOLE.

Voici M. Albert qui revient. — Préparez-vous, madame, à recevoir l'honneur d'une invitation à danser.

Mme PAREL.

Je ne serai point assurément son pis-aller ; s'il m'invite, je vous en préviens, je me dis engagée avec vous.

ANATOLE.

Trop flatté, Madame, de cette marque de confiance.

SCENE IV.

LES PRÉCÉDENTS, ALBERT.

ALBERT, à Mme PAREL.

Serai-je assez heureux, Madame, pour obtenir la faveur de danser avec vous, soit une valse, soit un galop, soit une contredanse?

Mme PAREL.

Je suis au désespoir, M. Albert; il me restait une seule valse, et M. Anatole vient de me la demander.

ALBERT *s'incline profondément, l'air un peu piqué.*

ANATOLE *lui frappant sur l'épaule.*

Eh bien, jeune homme, à quand notre triomphe? c'est toujours pour demain soir, n'est-ce pas? — Nous y serons tous. J'ai entendu quelques

morceaux de votre opéra : belle musique vraiment, recevez d'avance mes sincères félicitations ; je n'aurais jamais cru qu'un Belge......

Mme PAREL.

N'est-ce pas, que c'est extraordinaire qu'un Belge, qui n'a jamais vu Paris, puisse réussir dans les arts? M. Albert veut faire un miracle.

ALBERT.

Sans vouloir me comparer en aucune façon aux grands artistes qui ont illustré ma patrie, je pourrais citer plus d'un Belge qui a fait l'admiration et qui a concouru aux progrès de l'Europe civilisée.

ANATOLE.

Sans doute, sans doute,... — par exemple, votre Don Rubens, l'espagnol, et Milord Van Dyck, l'anglais. — Ceux-là ne buvaient pas de *Faro*, à coup sûr. (*Il rit.*)

ALBERT.

Une plaisanterie, fût-elle spirituelle, n'est pas un argument : heureusement pour la Belgique, sa gloire est assez bien établie, elle ne dépend pas d'un quolibet.

ANATOLE.

Pourquoi vous fâcher, mon cher? est-ce que ceci peut vous atteindre? Vous êtes une rare exception, un homme de talent dans un pays qui n'en regorge pas, convenez-en. — Et franchement, voulez-vous savoir mon opinion? — Vous étiez digne d'un meilleur partage; vous méritiez d'être né à Paris, — Vous êtes le seul homme qui soit mal à sa place en Belgique, et je n'ai qu'un seul parti à vous conseiller : l'émigration.

ALBERT.

Si votre fine et spirituelle raillerie s'arrêtait à moi, monsieur, je m'en trouverais peu blessé, elle me flatterait peut-être. — Mais permettez-moi de vous dire que je ne la puis tolérer s'adressant à ma patrie. Sachez donc que si j'attache quelque prix à mes travaux, que si je cultive mon art avec ardeur, la seule récompense que j'ambitionne, c'est qu'on dise un jour de moi : « Il est digne de son pays natal, il est digne des Belges d'autrefois. »

Mme PAREL.

Allons, allons, vous êtes trop modeste et trop fier à la fois : M. Anatole vous adresse un compliment, vous lui répondez par une dureté. C'est bien là le caractère de nos Belges.

ANATOLE à *Albert.*

Sans rancune, mon cher, à demain; vous serez peut-être plus traitable

après votre succès. (*Il appuie sur ce dernier mot en fesant à Mme Parel un signe d'intelligence.*) J'entends les premiers sons de l'orchestre... Madame!...

(*Il sort emmenant Mme Parel.*)

SCÈNE V.

ALBERT, puis ERNEST.

ALBERT, *se jetant sur un canapé.*

Souffrir leur persiflage! — J'ai bien compris le sens qu'il a voulu donner au mot *succès*; il l'a fait siffler à mon oreille comme un présage sinistre. — L'avis que l'on m'a donné dans cette lettre anonyme serait-il vrai? Y aurait-il une cabale montée contre mon ouvrage? M. de Saintigny est capable de tout.

Et j'aurais la folie de jouer mon avenir, mon bonheur sur ce coup de dé qu'on appelle une première représentation! Mais puis-je encore reculer? ne faut-il pas que j'aille jusqu'au bout?

Je suis encore estimé, honoré, regardé dans la société comme un jeune homme laborieux; mes amis m'accordent du talent, ils reconnaissent même volontiers ma supériorité sur eux dans mon art, — et demain je ne serai plus peut-être pour tout le monde, pour ceux qui me connaissent comme pour ceux qui vont entendre mon nom pour la première fois, je ne serai plus qu'un misérable *croque-notes.*

Et quel est donc le respectable aréopage auquel je vais remettre mon sort? En comptant sur un auditoire composé de personnes recommandables par leurs talents, par leur probité, par leurs lumières, en comptant sur l'indulgence du savant, ne me suis-je pas bercé d'une dangereuse illusion? — C'est à la sévérité des sots qu'il fallait penser; c'est leur suffrage qu'il fallait conquérir à l'avance. — Je vais donc, de gaîté de cœur, donner à ces gens, dont je méprise l'opinion individuelle, le droit de me faire le plus sanglant outrage!

Jusqu'ici je n'avais vu devant moi que le triomphe: je viens d'entrevoir la possibilité d'une défaite. Je voulais me rendre digne de Lucie, la conquérir par l'ascendant poétique de l'art; elle qui aime les arts comme un enfant élevé par la muse, elle qui est toute poésie! Oui, j'ai eu raison de conserver mon secret dans mon cœur; gardons pour moi seul ces angoisses, et n'offrons à cet ange notre existence et notre amour que lorsque le succès nous aura rendu digne d'elle.

Qu'une chûte vienne renverser demain toutes mes espérances, je souffrirai seul, tandis que si j'avais déclaré mon amour, si Lucie m'aimait!... Chère Lucie, tu ne connaîtras jamais mon amour, si je ne puis te l'offrir glorieux et triomphant, comme tu le mérites

enfin!... Autrement, quel don te ferais-je, grand Dieu? l'amour d'un homme que le ridicule et les quolibets vont poursuivre;—oh non, non, je garderai pour moi seul toute cette ignominie.

Et pourtant, qu'aurai-je fait pour devenir ainsi un objet de mépris? Aurai-je commis un crime? Aurai-je trompé leur foi? Aurai-je trahi les serments faits à la patrie? Aurai-je forfait à l'honneur?--Ils accourraient en foule dans mon salon si, à ce prix, j'avais acquis de l'or: mais j'ai senti mon âme émue aux prodiges de l'art, j'ai senti vivement dans mon cœur une poésie que j'ai cru pouvoir faire passer dans l'âme de mes auditeurs; j'ai voulu m'élever au dessus de la foule, et la foule ne pardonne une telle audace qu'à ceux qui l'éblouissent ou qui l'écrasent: elle va peut-être me traiter plus durement que si j'avais mérité les galères.

— Je ferais mieux de m'habituer à l'idée de renoncer à Lucie... Jamais sans doute elle n'a pensé à moi... Je sens trop que je n'ai aucune des qualités qui plaisent aux femmes: Je n'ai ni cette souplesse, ni cette élégance de formes, ni cette galanterie toute française que les jeunes femmes belges préfèrent trop souvent à la simplicité plus sincère de leurs compatriotes....—Cet Anatole de Saintigny, je suis sûr qu'il se fait aimer d'elle.— Hélas, pauvre enfant, si tu as mis en lui ta confiance, que je te plains...

ERNEST, *sortant de la salle de bal.*

Repoussé partout avec perte, mon ami; pas le plus petit engagement... Mais qu'as-tu? te voilà sombre comme un élégie ou comme un conte noir ou rouge. Il faut secouer ces idées-là; autrement nous nous brouillerons. Et pour t'aider à les dissiper...

ALBERT.

Oui, tu viens à propos, j'étais occupé à broyer du noir; je m'étais laissé aller à mes pensées, et, vraiment, elles ne sont pas couleur de rose.

ERNEST.

De mon côté, j'ai mieux mis mon temps à profit. Je me suis fait donner des explications sur tous les travestissements qui tourbillonnent dans la salle de bal: nous allons voir passer les valseurs, comme dans une lanterne magique: je t'expliquerai les personnages.

(Pendant la scène VI tous les personnages travestis sortent de la salle de bal par une porte latérale, passent devant la scène et rentrent

dans la salle de bal par l'autre porte. — Ernest explique à Albert tous les personnages.)

SCENE VII.

ALBERT, ERNEST, ANATOLE.

ANATOLE, *entrant.*

Ah! mon cher Albert, quoique vous m'ayez rembarré tout-à-l'heure d'une façon un peu bien brusque, je n'ai pas de rancune, moi, et je viens vous adresser une demande, comme à un ami.

ALBERT.

De quoi s'agit-il, monsieur?

ANATOLE.

Vous avez entendu parler de l'album que nous offrons demain à cet excellent ami, de Crusac.

ALBERT.

J'en ai entendu parler vaguement.

ANATOLE.

Vous y mettrez quelque chose.

ALBERT.

Que voulez-vous qu'un pauvre musicien mette dans un album?

ANATOLE.

Mais, mon cher ami, quelques-unes de vos délicieuses mélodies feraient le plus bel ornement de ce présent national.

ALBERT.

Je voudrais bien savoir quel est le motif d'une pareille offrande.

ANATOLE.

C'est un témoignage d'estime et de reconnaissance des artistes belges envers un homme qui, bien qu'étranger, a compris toute la valeur

artistique de ce pays, et qui s'est déclaré hautement le défenseur et le protecteur des arts.

ALBERT et ERNEST, *riant.*

Le protecteur des arts, M. de Crusac?

ERNEST (*seul*).

Vous voulez rire, mon cher Saintigny : comment ce pauvre diable de Crusac pourrait-il protéger n'importe quoi? C'est un bon enfant, j'en conviens, je l'aime de tout mon cœur; mais une telle prétention, s'il l'avait, le rendrait ridicule même aux yeux de ses amis; gardez-vous donc bien de lui donner un travers que le pauvre garçon n'a pas, heureusement pour lui.

ANATOLE.

Je maintiens mon expression. — N'avez-vous donc pas lu ses articles sur le salon, sur l'administration des beaux-arts?

ALBERT.

Oui, je les ai lus, et c'est une raison de plus pour que je ne change pas d'opinion. — D'ailleurs ces articles ne lui ont-ils pas été payés par la rédaction du journal, et par la coterie qu'il sert?

ANATOLE.

Vous ne pouvez cependant ignorer ce que tout le monde sait, ce que tout le monde répète ici. C'est de Crusac qui s'est posé le défenseur des artistes, jusque dans la Chambre même, bien que sa qualité d'étranger lui en ferme l'accès. Vous ne pouvez nier que les discours, si bien pensés, si bien écrits et si forts de faits, qui ont valu à un jeune député de notre connaissance l'honneur de faire porter au budjet une allocation de cent mille francs en faveur des arts, vous ne pouvez nier que tous ces discours ne soient sortis de la plume de notre ami de Crusac.

ERNEST.

Pour celle-là, je la trouve admirablement inventée; mais le jeune député auquel on fait allusion (et qui par parenthèse écrit et parle la langue française beaucoup mieux que votre Gascon), ce jeune député sera peu flatté de cette révélation.

ALBERT.

Ces gens sont incroyables, vraiment; ils veulent associer les artistes

belges à un acte qui devient presque un outrage à l'intelligence de leur pays.

ANATOLE.

Vous ne donnerez donc rien pour l'album?

ALBERT.

Voulez-vous que je m'explique franchement? j'y mettrai même plus de calme que je n'en ai mis jusqu'ici dans cet entretien. Je ne crois pas qu'il soit de la dignité des artistes belges de prostituer ainsi leur hommage. — De deux choses l'une : ou M. de Crusac nous quitte, ou bien il restera parmi nous.

Dans le premier cas, que diront de nous les véritables littérateurs français, en voyant cet album offert par ce que la Belgique renferme de plus distingué dans les arts, à un honnête garçon, qui nous est arrivé en qualité de commis-voyageur, ou de commissionnaire en librairie, et qui, de sa propre autorité, s'est ici constitué en Aristarque? Eh, que ferions-nous donc si quelque illustre écrivain français, Chateaubriant, Soumet, Lamartine, Béranger, Delavigne ou Nodier nous faisaient l'honneur de séjourner quelque temps chez nous?

Dans la seconde hypothèse, (et c'est celle que je crois la plus probable), si M. de Crusac reste en Belgique, je le vois déjà se faisant aux yeux du gouvernement un titre de l'album que lui offrent tous les artistes du pays; je le vois demander, et peut-être obtenir, la direction des Beaux-Arts; c'est cette conséquence qui serait vraiment déplorable : elle ouvrirait, mais trop tard, les yeux à la plupart de ceux qui se prêtent aujourd'hui à cette manifestation inopportune. — Voilà, monsieur, quel est le motif de mon refus. — (*Ernest et Albert saluent Anatole et se retirent*).

(*Pendant cette dernière scène, M. Ducoin et Mme Parel se sont approchés du groupe : ils ont entendu la déclaration d'Albert*).

SCENE VIII.

ANATOLE, M. DUCOIN, M. PAREL, Me PAREL.

M. DUCOIN (*suivant de l'œil les deux jeunes gens qui se retirent*). Le mal-adroit! il indispose tout le monde, au moment où il a besoin de tout le monde.

ANATOLE.

C'est un véritable hérisson! on ne sait par quel côté le prendre.

Mme PAREL.

Je m'explique son aversion pour tous les étrangers de quelque valeur. — C'est pure jalousie, il hait ce qui l'offusque. — Il reflète assez bien l'esprit national; impuissant et prétentieux. Il se pose le défenseur de la nationalité belge, de l'aptitude des Belges pour les arts, pour les sciences, pour les lettres même! c'est une manie...Vous savez le reste.

ANATOLE.

Pour moi, je ne juge pas aussi mal vos compatriotes, madame: je pense que si les Belges pouvaient se résoudre à se passer de faro, leur esprit moins épaissi pourrait s'élever au niveau de celui des Français.—Je n'en veux citer qu'un exemple; il est là, sous nos yeux, assez brillant pour décider la question; voyez madame, (*il indique avec grâce Mme Parel*) elle est née belge!

Mme PAREL (*minaudant*).

J'ai été élevée en France, c'est bien différent; je ne puis cependant accepter l'éloge trop flatteur de M. Anatole; mais comme je le disais: j'ai passé toute mon enfance à Paris et jamais je ne laisse écouler une année entière sans aller me retremper dans ce foyer de la civilisation.

ANATOLE.

C'est précisément ce que je voulais faire remarquer: le contact d'un litre de faro n'a jamais terni vos lèvres, et voilà pourquoi vous êtes française bien que née belge.— Je citerai un exemple inverse.—Votre prima donna, Mlle Prévost, que nous avons vue si svelte, si grâcieuse à l'opéra comique, dans le rôle charmant de *Marie*; eh bien! regardez-la aujourd'hui; Jules Janin en a versé des larmes. Mlle Prévost de Bruxelles ressemble à la Prévost de Paris, comme une tonne de bierre de Louvain ressemble à une élégante bouteille bordelaise: c'est que Mlle Prévost, bien que née française, s'est faite belge par la grâce du faro; tandis que l'aimable Mme Parel, bien que née belge, est française par la grâce de l'esprit.

M. PAREL.

Grand merci, monsieur, du compliment, qui n'est pas flatteur pour tout le monde, même pour ma femme. — Que les Belges restent Belges; ils ne sont ridicules que lorsqu'ils cessent d'être eux-mêmes et veulent imiter des mœurs qui ne valent pas celles de leur pays. Pour moi, je suis né en France, je l'avoue, dussiez-vous me faire le compli-

ment peu galant et peu français que Janin fait à cette pauvre Prévost, — qui n'a pas attendu pour prendre de l'embonpoint ce faro dont elle fait, je crois, fort peu d'usage. — Je suis né en France : depuis plus de vingt ans que j'habite Bruxelles, j'ai eu tous les jours l'occasion d'apprécier les qualités du peuple belge, son aptitude aux arts comme à l'industrie, la sûreté de ses relations, le bien-être matériel dont jouissent les citoyens, le libéralisme réel répandu dans les esprits et qui est passé dans les institutions ; et, ma foi, je crois que ce peuple n'a pas grand' chose à envier aux autres nations, je n'en excepterai pas même la France.

Mme PAREL.

Je ne sais pourquoi tu défends toujours, même aux dépens de la France, cette nation si peu courtoise envers les étrangers. Moi, qui suis belge, je suis loin de partager tes préventions.

M. PAREL.

Quand les étrangers viennent ici pour se moquer de tout ce qui n'y ressemble pas à ce qui se fait chez eux, quand ils prétendent exercer une véritable domination intellectuelle et morale sur une nation qui leur donne une généreuse hospitalité, quand, ce qui n'est que trop fréquent, ils n'y viennent que pour réparer, par une industrie qui n'est pas toujours honnête, le délabrement de leur fortune, risquée à la Bourse de Paris ou dissipée dans les orgies du Café anglais, je ne m'étonnerais point que le peuple belge, continuellement froissé dans ses intérêts et dans ses opinions, supportât impatiemment cette tyrannie ; au contraire, ce qui m'étonne, ce qui double mon estime pour ce peuple, c'est sa longanimité, c'est l'abnégation dont il donne un perpétuel exemple, malgré quelques exceptions bien justifiées par les circonstances.

Mais qui pourrait nier que les étrangers honnêtes n'aient pas toujours eu à se louer des dispositions et du caractère des Belges ? Ne trouvent-ils pas ici sécurité, sympathie, assistance ? Non, la nation n'est pas ingrate envers les hommes qui ont transporté dans ce pays une industrie utile, de la science réelle ou seulement une honorable infortune.

ANATOLE.

Certainement, certainement ; et je n'en voudrais d'autre preuve que la manière dont j'ai moi-même été accueilli, et le banquet fraternel que les artistes belges offrent demain à quelques artistes français venus à Bruxelles pour l'exposition.

Quelques tables d'écarté se sont formées pendant cette scène. M. et

Mme Parel sont alternativement occupés ou distraits de la conversation qui continue entre M. Ducoin et Anatole.)

M. DUCOIN (*à Anatole.*)

Vous ne manquerez pas, j'espère, à ce banquet, M. de Saintigny; vous n'aurez pas à vous déranger beaucoup pour cela ; c'est dans l'hôtel que vous habitez qu'il a lieu. — Votre modestie ne doit pas vous laisser croire que cette démonstration ne s'adresse qu'aux peintres français ; vous y avez une place marquée, en votre qualité de littérateur : nous tenons beaucoup à vous avoir, et c'est à vous aussi que l'hommage s'adresse.

ANATOLE.

Vous êtes vraiment trop indulgent,... mais vous n'avez pas affaire à un ingrat. — J'aime la Belgique, moi, et je suis convaincu que grâces aux communications intellectuelles qui deviennent plus fréquentes entre elle et la France, la Belgique, avant peu, sera à la hauteur d'un de nos départements.

M. DUCOIN.

Vous pouvez nous être fort utile pour arriver à cet heureux résultat.

ANATOLE.

Au moyen de ma correspondance avec les principales revues de Paris, — je veux faire un exposé complet de l'état actuel de la Belgique sous le triple rapport politique, industriel et artistique, — à commencer par l'article que vous m'avez commandé.

M. DUCOIN.

J'ai sur moi, je pense, les notes que je vous avais promises ; les voici ; je m'occupe surtout des hommes politiques, — Vous verrez, j'ai été obligé d'y placer quelques mots de moi-même. — On a tant calomnié mes intentions !

ANATOLE.

Qui mieux que vous pourrait me renseigner sur les hommes et sur les choses? n'avez-vous pas été mêlé à toutes les affaires importantes qui se sont débattues en Belgique depuis quatre années?

M. DUCOIN.

Oui, quand les ambitions les plus vivaces se tenaient cachées sous la table du festin gouvernemental, craignant que quelque bombe hollandaise ne vînt briser les bouteilles, j'étais sur la brèche, moi.

ANATOLE.

Plusieurs me l'ont affirmé : vous n'avez jamais failli à ceux qui ont fait appel à votre cœur ou à votre bras au nom des libertés belges. — Quelqu'un me disait, il n'y a pas longtemps, en me parlant de vous: — « Chacun reconnaît à son front pâle et malade, à ses yeux creusés par le « chagrin de se voir trompé, méconnu, humilié, calomnié, qu'il a bu « le plus terrible calice qu'il soit donné au sort d'approcher de lèvres « humaines : à savoir l'ingratitude populaire mêlée au poison de la » courtisannerie, abominable mélange de fiel et de vinaigre, comme « l'éponge de Jésus-Christ sur la croix. »

M. DUCOIN.

C'est bien cela ; vous pourriez tirer parti de ces paroles de votre ami ; elles ne sont que l'expression de la vérité. — Vous ne sauriez vous figurer ce que l'on a fait pour m'écarter. La diplomatie anglaise et française, mes collègues eux-mêmes : on alla jusqu'à me chicaner sur quelques misérables marchés conclus à la hâte et sur lesquels on prétendait que j'avais gagné considérablement. — J'ai tout expliqué dans cette note que vous pourriez insérer textuellement dans votre article.

ANATOLE (*prend la note et la serre dans son portefeuille*).

Je me ferai gloire d'avoir signalé à l'Europe l'ingratitude dont vous avez été l'objet. — Je vous montrerai à l'univers dans votre vrai jour : après avoir pris part à tout ce qui s'est fait ici d'important, aujourd'hui retiré des affaires et ne vous mêlant plus de rien.

M. PAREL (*qui a entendu ces dernières paroles*).

Est-ce que M. Ducoin aurait donné sa démission des places lucratives qu'il a sauvées du naufrage politique?

M. DUCOIN.

Non, non, — c'est une figure de rhétorique que monsieur emploie pour dire que j'ai cessé de remplir des fonctions publiques.

M. PAREL.

Ah ! bien ; j'entends : des fonctions gratuites. — Le pauvre homme !

M. DUCOIN (*à M. Parel*).

Voulez-vous votre revanche de tantôt? quelques tours d'écarté ?

ACTE DEUXIÈME.

(Une hôtellerie à Bruxelles. — Le grand banquet artistique vient d'avoir lieu. — Tous les convives ont quitté la table pour se rendre au théâtre où l'on va exécuter l'opéra d'Albert. Anatole et M. Ducoin sont restés seuls, ils causent pendant que les valets enlèvent le couvert.)

SCÈNE III.

M. DUCOIN, ANATOLE.

M. DUCOIN.

Vous m'avez retenu; c'est sans doute pour me lire votre article? — Voyons-le, il me tarde de l'entendre. — Quand croyez-vous qu'il paraîtra? sera-ce pour la prochaine livraison de la Revue?

ANATOLE.

Je ne suis pas encore aussi avancé que vous paraissez le croire; c'est que pour écrire, il faut avoir la tranquillité d'esprit que je n'ai malheureusement pas. Croyez-vous que l'on soit bien disposé à aligner de belles phrases à la louange d'un pays où l'on se voit à la veille de mourir de faim?

M. DUCOIN.

Après le dîner que nous venons de faire, votre expression sent furieusement l'hyperbole.

ANATOLE.

L'apparence, toujours l'apparence; vous ne connaissez pas ma position, elle est bien cruelle. — Forcé de quitter la France pour échapper aux poursuites dirigées contre moi à cause de la part que j'ai prise aux affaires du cloître St-Méry, j'ai bientôt dépensé le peu d'argent que j'ai pu rassembler à la hâte avant de fuir. Vos journaux de Bruxelles sont encombrés d'écrivains indigènes ou étrangers; c'est tout au plus si l'on peut, tous les quinze jours, y placer un *feuilleton*. Et l'on ne va pas loin avec le prix de six *bas de colonnes* à cinq centimes la ligne. Bref, je me suis vu contraint de contracter quelques dettes; j'espérais pouvoir y faire honneur au moyen de l'argent que j'attends de jour en jour de ma famille. — La patience de mes créanciers s'épuise : Je ne sais plus où donner de la tête. — Mon hôte, ce bon M. Vangoedenhaert lui-même commence à me montrer les dents. A qui voulez-vous que je m'adresse, si ce n'est à vous? Je ne vous demande qu'une avance; nous sommes convenus du prix de mille francs pour l'article que j'ai sur le métier; donnez-moi, s'il vous plait, un à compte de cinq cents francs.

M. DUCOIN.

Cinq cents francs, c'est beaucoup; je ne puis me mettre à découvert.

ANATOLE.

Comment, vous, un capitaliste comme vous?

M. DUCOIN.

Il faut bien des coups de balance, pour faire cinq cents francs; parce que je me nomme Ducoin, vous pensez peut-être que je bats monnaie.

ANATOLE.

Avec la capacité extraordinaire et l'activité prodigieuse dont vous êtes doué, vous créez des capitaux comme Cadmus créait des armées.

M. DUCOIN.

Cette comparaison me plaît; retenez-la et la placez dans votre article; elle prête au pittoresque. A cette condition, je me fais un plaisir de vous offrir ce billet de cent francs (*il tire un billet de son portefeuille et le remet à Anatole*). — Mettez-vous à l'ouvrage le plus tôt possible, battez le fer tandis qu'il est chaud.

ANATOLE.

Justement, voici la table desservie; il fait bon dans cette salle, j'y ai tout ce qu'il me faut; j'ai la tête assez montée—(*Il prépare tout ce qu'il faut pour écrire*). Je vais vous donner mon reçu.

M. DUCOIN.

Non, non : gardez cette bagatelle; je vous vois en si bonne disposition que j'ajoute cela au prix convenu. — N'oubliez pas la note que je vous ai remise hier, au bal, chez M. Parel, et la comparaison à Cadmus, c'est mythologique; mais, avec réserve, la mythologie ne fait pas mal dans le style sérieux... Croyez-moi, contentez-vous de transcrire purement et simplement mes notes.

ANATOLE.

Oui; mais en relevant un peu certains détails, certains côtés brillants que votre modestie aura trop ménagés.

M. DUCOIN.

Je n'ai point d'amour-propre; vous pouvez vous contenter de l'appréciation que j'ai faite moi-même de ma carrière politique; mais, par exemple, je vous recommande nos amis; tous ceux qui assistaient au

banquet de tantôt sont de ce nombre, à quelques exceptions près, qu'il est, je crois, inutile de vous indiquer.

Je vous quitte, il est tard, la première pièce doit être jouée maintenant; je cours à mon poste (*montrant une clef forée*) voici un petit instrument destiné à faire une ovation à mon ami Albert.

ANATOLE.

Il a si gracieusement accueilli le toast que l'on vous a porté à la fin du repas! — A propos, je m'attends à recevoir bientôt de ses nouvelles; le toast que j'ai porté à la belle Lucie l'a bouleversé; il est sorti pour ne pas éclater devant tout le monde; mais j'ai bien compris son geste.

M. DUCOIN.

Il va payer tout en une fois. — Au revoir, bon courage... (*Il sort*).

SCÈNE IV.

ANATOLE (*seul*) *assis*.

Voici d'abord les notes de M. Ducoin. — Je les ai lues hier. — Je crois bien qu'il est inutile de les renforcer; je suis même un peu honteux du rôle que je joue. — Bast, il est généreux, et là bas à Paris, ils n'y prendront pas garde. Mais voici le plus difficile. — Donner un grain d'encens par tête à chacun des souscripteurs de ce dîner. Si je ne paie pas mon écot en espèces, ma rétribution n'en est pas moins exorbitante. — Il faudra pourtant faire entrer, avec une épithète plus ou moins flatteuse, tous ces noms, quelque baroques qu'ils soient, pour la plupart; quelque ridicules que soient plusieurs des personnages qui les portent. — Il y en a les trois quarts que je n'avais jamais vus, dont je n'avais jamais entendu parler avant ce banquet, dont je n'ai jamais aperçu la moindre production. — C'est égal, j'y mettrai d'autant plus d'impartialité.

Faisons d'abord des catégories. — Il y en a qui m'ont offert des dessins dont Déro m'a donné un bon prix; ceux-là, je puis apprécier leur talent: — éloges sans restriction. Les autres, nous les mettrons sur le second plan. Quant à ceux qui n'ont pas souscrit au banquet, je n'en dirai rien du tout, et pour cause. Voilà donc mon plan tout trouvé pour la première partie de mon article; — je la regarde comme faite. — Passons à la seconde; c'est la moins difficile. — La liste des artistes et des hommes de lettres qu'il faut tympaniser. — M. Ducoin ne l'a pas faite trop longue, mais il a soigné ses chers compatriotes. — Je pourrai cependant encore broder sur ce canevas; cela rentre dans mes goûts. — (*Il se met à écrire*).

SCÈNE V.

ANATOLE, M. VANGOEDENHAERT.

Vangoedenhaert s'avance avec précaution, afin de ne pas troubler l'écrivain. Il l'observe pendant quelque temps, et saisit, pour lui adresser la parole, le moment où ayant cessé d'écrire, Anatole se gratte le front comme un homme qui cherche une idée.

Pardon, excuse, M. de Saintigny, si je vous dérange, ce ne sera pas long. — Vous m'avez promis de me payer aujourd'hui un à-compte sur votre dépense des trois derniers mois : vous le savez, je n'ai pas encore vu la couleur de votre argent.

ANATOLE.

Vous choisissez bien votre temps, je vous en remercie. — Mais vous ne vous apercevez cependant pas que vous venez de me causer une perte de plus de trois cents francs; c'est plus que je ne vous dois.

VANGOEDENHAERT.

Trois cent quarante-deux francs dix-huit centimes, s'il vous plaît, monsieur; c'est le montant de la note que je vous ai remise il y a quinze jours, le premier du mois; et depuis lors, il y a encore bien 60 francs à ajouter.

ANATOLE.

Ce n'est pas de cela qu'il s'agit; je dis que vous venez de me faire perdre peut-être cinq cents francs; peut-être davantage.

VAN GOEDENHAERT.

Comment cela, cinq cents francs? Vous badinez, je crois; nous n'avons jamais joué ensemble, et d'ailleurs je ne joue pas si gros jeu, c'est bon pour les gens que vous hantez, pour M. Ducoin, par exemple.

ANATOLE.

Vous ne me comprenez pas, mon cher ami; vous venez m'interrompre dans le feu de la composition, chasser la muse inspiratrice qui étendait sur moi ses ailes. Où voulez-vous que j'aille la rattraper maintenant? — Ignorez-vous qu'il n'y a pas au monde d'oiseau plus farouche que l'inspiration?

VAN GOEDENHAERT.

Que me parlez-vous d'oiseau et de *muse*, il n'y avait ici aucun oiseau, comment l'aurais-je fait envoler? — Et la seule odeur qui reste dans

cette salle, c'est l'odeur des truffes du dîner de tantôt; un bon dîner, je m'en flatte, et qui ne sentait pas le musc.

ANATOLE.

Je vois, mon cher hôte, que nous ne nous comprenons point. C'est peut-être que je me serai mal expliqué. — J'étais ici occupé d'un travail de la plus haute importance; d'un travail qui doit m'être payé mille francs : il pouvait être terminé cette nuit, je me sentais en verve, — voyez (*il montre les pages écrites*), ma plume courait sur le papier comme un patineur sur les étangs de St.-Josse-ten-Noode.

VAN GOEDENHAERT.

Je vais vous laisser, monsieur; dès que vous m'aurez payé, je ne vous dérangerai plus.

ANATOLE.

Et répondez-vous que l'inspiration me reviendra? Je vous le disais tout à l'heure; c'est plus de cinq cents francs que vous me faites perdre. Il me faudra peut-être maintenant quinze jours pour retrouver le fil de mes idées.

VAN GOEDENHAERT.

Je n'entends rien à tout cela; vous me devez trois cent quarante-deux francs dix-huit centimes; donnez-moi seulement la moitié de la somme, et je vous laisse tranquille jusqu'à la fin du mois.

ANATOLE.

Vous êtes bien peu reconnaissant, mon cher Van Goedenhaert; je viens de vous faire avoir une bonne aubaine; ce dîner, il vous a été payé plus de 1500 francs; c'est moi qui ai décidé ces messieurs à choisir votre hôtel. Eh bien! le dîner n'est pas digéré, que vous venez me poursuivre.—Vous voyez que je jouis ici d'un certain crédit: cela devrait bien vous inspirer un peu de confiance et vous faire patienter jusqu'à ce que ma famille m'ait envoyé l'argent qu'elle m'a promis.

VAN GOEDENHAERT.

Ce n'est pas que je me défie de vous, M. Anatole, au contraire; mais, voyez-vous, nous avons été si souvent dupés que nous devons nous tenir sur nos gardes.

ANATOLE.

N'avez-vous pas toujours pour nantissement mes effets qui sont dans la grande malle?

VAN GOEDENHAERT.

(*A part.*) (*Haut.*)

Dame, je ne l'ai jamais vue ouverte, sa malle. — Ce n'est pas moi qui suis le plus impatient : à tous moments je vois venir ici des gens qui disent que vous leur devez. —C'est un tailleur, — c'est un bottier, — un confiseur, — un chapelier, — un louageur de chevaux et de voitures;— que sais-je, moi?

ANATOLE.

Je ne dois rien à ces gens-là. — Que veulent dire ces impertinents?

VAN GOEDENHAERT.

Je suis bien aise de vous entendre parler ainsi. — Je me doutais que ce sont des calomnies. — Mais il y en a un qui est là, avec sa note, qui attend; c'est un certain M. Ruysbroeck, tailleur. Il est là depuis près de deux heures, il n'a pas voulu désemparer. — Je vais le faire entrer. (*Il fait un pas vers la porte.*)

ANATOLE.

Eh non! non, ne me commettez pas avec ces sortes de gens.—Diable d'homme!

VAN GOEDENHAERT (*ouvrant la porte*)..

Le voici : entrez, maître Ruysbroeck.

SCÈNE V.

LES PRÉCÉDENTS. — MAITRE RUYSBROECK.

RUYSBROECK.

Bon soir, Monsieur.—Comment ça va? Est-ce que tu n' poudrez pas, une fois, m' payer ce que vous me doit ? On a besoin de not' ârgent dans ma commerce.

ANATOLE.

Je suis occupé, mon cher, attendez un moment.

RUYSBROECK, *prend une chaise et s'assied.*

Oh, n' vous dérangez pas; j' suis pas pressé; j'ai bien attendu jusqu'à c' t' heure. — Tu peux finir vot' n' ouvrage, savez.

ANATOLE.

Vous dites que je vous dois?

RUYSBROECK, *donnant la note à Anatole.*

Voilà la note, ça n'est pas très-conséqnent, mais c'est égal.

ANATOLE.

C'est bien, mon cher—je l'examinerai.

RUYSBROECK.

Mais, j'ai mis l'acquit, pour faire quitte, savez-vous, il me faut de l'àrgent, sans vous commander.

ANATOLE.

Je vous ai déjà dit que je suis occupé. — J'examinerai votre compte à loisir. — Ne faut-il pas que je le compare aux derniers mémoires, pour voir si l'on ne me compte pas deux fois la même chose ?

RUYSBROECK.

Qu'est-ce que vous dites? Ferdèque !.. Est-ce qu'on est un voleur, dites une fois? — On est connu dans toute la ville nous autres, savez-vous?

ANATOLE.

Encore faut-il que j'examine, et je vous dis que je n'en ai pas le temps en ce moment.

RUYSBROECK.

Mon compte est juste. Il ne faut pas tant de temps pour vérifier. — Vous avez *une* frack, que vous n'a pas payé. — C'est nonante francs, tout compris.

ANATOLE.

Vous êtes vraiment insupportable, M. Ruysbroeck, laissez-moi tranquille, vous dis-je.

RUYSBROECK.

J' suis un honnête homme, moi, monsieur, j'ai besoin de mon àrgent, je veux t' être payé.

ANATOLE, *se levant.*

Allons, fichez-moi la paix, double rustre.

RUYSBROECK.

Oui, c'est comme çà? Ferdèque! J' va aller chez l' commissaire, on verra qui est-ce qui a tort.

ANATOLE, *à M. Van Goedenhaert.*

Débarrassez-moi je vous prie, de ce malotru.

RUYSBROECK.

Malotru toi-même, entendez-vous? tu n'es qu'un fransquillon, et on n'a pas peur de vous.—(*Il prend Anatole au collet.*) Je ne te lâche pas avant que je n'aie mon årgent.

ANATOLE, *d'un air bon enfant.*

Le brutal, comme il y va.—Ne voyez-vous pas que je plaisante? – Les Belges n'entendent pas la raillerie.

RUYSBROECK.

Payez, et n' faites pas tant d' vos emb'ras.

ANATOLE.

Je ne vous refuse pas, je veux seulement vérifier.

RUYSBROECK.

Il n'y a rien à vérifier.

ANATOLE.

Vous me prenez dans un moment où je travaille.

RUYSBROECK.

Je vous prends quand je vous trouve. — J'ai venu ici encore plus que vingt fois. — Demandez plutôt à M. Van Goedenhaert.

ANATOLE.

Ce n'est pas que je manque de fonds, au moins; voici un billet de cent francs.—Et si vous aviez de quoi me rendre—mais non, revenez demain; je suis si pressé de finir mon travail.

RUYSBROECK.

Voilà dix francs de retour, Monsieur, donnez-moi une fois vot' billet.

ANATOLE.

Le billet, vous l'avez vu; il ne s'envolera pas: j'irai le changer demain matin et je passerai chez vous, j'ai besoin de me faire faire un pantalon et deux gilets.

RUYSBROECK.

Ne vous dérangez pas : pour une pratique comme vous, on saura bien s'en passer. — Voilà dix francs; c'est votre billet changé. N-i-ni, c'est fini; on n'fait pu avec, nous autres.

VANGOEDENHAERT, *à Anatole.*

Donnez-lui ce qu'il vous demande, Monsieur.

ANATOLE *à Vangoedenhaert.*

Vous êtes un homme poli et de bonnes façons, vous, à la bonne heure; c'est plaisir de traiter avec des personnes bien élevées. Tenez, mon cher hôte, je vous dois un peu d'argent, prenez ce billet en à compte; pour vous, je me dégarnis volontiers de mes fonds, parce que vous y mettez des procédés.... Mais pour ce grossier tailleur, je le ferai encore attendre, pour me venger de son mauvais procédé.

RUYSBROECK.

Me faire attendre, me faire attendre, ah! c'est comme ça. Si l'*baes* écoute toutes vos *flausses*, c'est pour s'compte. J'va trouver la police nous verrons, monsieur l'fransquillon, s'il vous est permis de faire ainsi des *ruses* aux braves gens.

VANGOEDENHAERT.

Allons, allons, papa Ruysbroeck, faut pas faire tant de bruit, j'attendrai bien, moi; tenez, voilà le billet.

RUYSBROECK.

Et v'la les dix francs de retour, bien obligé. (*il sort*).

SCÈNE VII.

ANATOLE, VANGOEDENHAERT.

VANGOEDENHAERT.

Vous avez bien trouvé de l'argent pour lui; ne pourriez-vous pas me payer aussi un petit à-compte?

ANATOLE.

Ah! M. Vangoedenhaert, je ne reconnais point là votre délicatesse ordinaire; vous, le plus poli des hôteliers, abuser de ma position.

VANGOEDENHAERT.

C'est que, voyez-vous, je ne suis pas seul dans mon ménage; c'est ma femme qui tient la caisse; je lui ai promis de vous faire payer.

ANATOLE.

Eh bien, soit; je vais laisser-là tout; courir chez mes amis; j'en ai heureusement encore, et je viendrai vous payer. Mais souvenez-vous

de ce que je vous ai dit tantôt; mon article ne sera pas fait de quinze jours peut-être. — Après un pareil procédé vous ne trouverez pas mauvais que je vous quitte.

VANGOEDENHAERT.

C'est pourtant vrai, je l'avais oublié; prenez que je n'ai rien dit; ne bougez pas, achevez votre travail, j'attendrai.

ANATOLE.

Si fait, je le veux; toute réflexion faite, il faut que je vous paie; après tout, je n'ai aucun droit à votre confiance; qu'est-ce qui vous garantit que je ne suis pas un escroc?

VANGOEDENHAERT.

Je vous le répète, monsieur, je ne veux pas vous gêner.

ANATOLE.

Moi, je veux me gêner. Vraiment je n'y prenais pas garde; cette position dans laquelle je reste envers vous, m'ôte toute espèce de considération à mes propres yeux. — Je ne m'attendais pas à tant d'humiliation, dans la terre d'exil! rencontrer si peu de sympathie!

VANGOEDENHAERT.

Je m'en vais, monsieur; calmez-vous, continuez votre travail; demeurez ici tant que vous voudrez, ce n'est pas moi qui vous demanderai de l'argent.

ANATOLE.

Je reconnais bien là votre bon cœur; ce sont bien les qualités naturelles aux véritables Belges. — Je parie que ce tailleur est quelqu'ouvrier prussien enrichi.— Mais vous, vous êtes un vrai Belge, un vrai Bruxellois.

VANGOEDENHAERT.

Oui çà, monsieur, de la paroisse de St-Nicolas.—Pourtant Ruysbroeck est de Brusselle aussi, mais tailleur c'est un autre état, çà ne voit pas tant de monde.

ANATOLE.

Ce n'est toujours pas un bon patriote comme vous; çà pourrait bien être un orangiste.

VAN GOEDENHAERT.

Un orangiste, çà, c'est bien possible.

ANATOLE.

Mais, voyez-vous, mon ami, votre bon cœur ne me sauvera pas des humiliations qui m'attendent encore. Vous avez vu tout-à-l'heure comment cet homme m'a traité. — Si je n'avais pas eu sur moi le billet que vous lui avez donné, que serais-je devenu? Eh! bien, ce billet, je le destinais au paiement d'une dette sacrée; d'une dette que je ne puis différer d'acquitter sans être déshonoré. — On va venir tout-à-l'heure la demander. De quoi, je vous prie, m'aura servi votre bienveillance? Viendrez-vous à mon secours?

VAN GOEDENHAERT.

Vous pouvez être tranquille. Je reconnais votre honnêteté et je vous ferai crédit jusqu'à ce que vous ayez reçu l'argent que vous attendez.

ANATOLE.

A présent, grâce à votre imprudence, je n'ai plus ce billet dont j'avais absolument besoin. Vous avez fait entrer ce maudit tailleur, vous-même lui avez donné l'argent. — Il faut maintenant que j'aille courir la ville pour ramasser cent misérables francs, tandis qu'en deux heures de travail, je pouvais en avoir gagné mille.

VAN GOEDENHAERT.

Ne sortez pas, achevez votre article, quand votre créancier viendra, je vous avancerai les 90 francs dont vous avez besoin.

ANATOLE.

Oh! je vous remercie et j'accepte, mon cher ami, il n'y a qu'un Belge pour faire de ces choses là. — Mais mon créancier ne doit point venir lui-même; je dois lui envoyer son argent dans une lettre, c'est pour cela que j'avais prix un billet de banque.

VAN GOEDENHAERT.

J'en ai précisément un dans mon portefeuille — si ce n'est que cela qu'il vous faut; le voici.

ANATOLE.

Quelle reconnaissance je vous dois!

VAN GOEDENHAERT.

Ne vous tourmentez plus, et surtout ne dites plus que les Belges ne sont pas généreux.

ANATOLE.

C'est la première des nations. Vous êtes mon sauveur.

VAN GOEDENHAERT.

Achevez votre besogne ; je retourne à la mienne. (*Il sort.*)

SCÈNE VIII.

ANATOLE, *seul.*

Oh ! la bonne bête ! Si ces Belges n'ont pas beaucoup d'esprit, il faut convenir qu'ils ne manquent pas de vanité, et que, pour peu que l'on flatte leur amour-propre national, l'on obtient d'eux ce que l'on veut. La belle invention vraiment que la nationalité belge. — Elle fait tous les jours des miracles..—Je suis sûr qu'ils vont, ces excellents Bruxellois, applaudir à outrance l'ouvrage de leur compatriote Albert. — Il me semble que je les vois ouvrant de grands yeux, quand M. Monier viendra leur dire, après les trois saluts d'usage : « Messieurs, la pièce que nous venons d'avoir » l'honneur de représenter devant vous est de M. Albert, votre compa- » triote. » — C'est d'un Belge, donc c'est excellent. Ces pauvres Belges ! ils veulent une littérature nationale, tout juste comme une pêche nationale, — Ils auront en effet l'un tout comme l'autre. — Les pêcheurs anglais leur vendront des poissons en pleine mer : les littérateurs français leur lâcheront, bien malgré eux, les contrefaçons de leurs écrits plus ou moins défigurés et imprimés sur papier à sucre. — Oh ! le drôle de peuple, il ne peut souffrir les étrangers dont il ne peut se passer, et il veut, par boutades, glorifier ses écrivains dont il n'achète pas les ouvrages. — Mais tout cela n'avance pas l'article que je dois faire pour M. Ducoin ; au contraire, il ne me vient pas une idée qui ne soit le contre-pied de ce que je dois mettre dans cet article. — M. Ducoin me donne mille francs pour que je dise du bien de tout ce qui lui tient de près ou de loin. — Heureusement j'ai plus d'une corde à mon arc. — Un agent du roi Guillaume m'a commandé un autre travail, pour lequel je ne serai pas moins bien payé. C'est le revers de la médaille, celui-là. — Commençons cet article ; je suis plus en verve satirique aujourd'hui et d'ailleurs au moyen de ce que j'aurai écrit ce soir, demain matin j'obtiendrai aussi un à-compte sur cette commande. — (*Il se met à écrire.*)

On entend rouler les voitures dans la rue.

Voici les voitures qui reviennent du spectacle. — Le sort de l'ami Albert est décidé, voyons si l'on en parle dans les groupes (*il ouvre la fenêtre.*) Ah voici De Crusas. — Ho là ! De Crusas ! comment a été la pièce ?

Une voix à l'extérieur.

Enfoncée à triple carillon.

ANATOLE (*refermant la fenêtre.*)

Enfoncé à triple carillon. — C'est ce qu'il me faut. Mais, à propos, en quittant le dîner, il avait l'air de vouloir me provoquer. — Il est vrai que je l'ai un peu vivement vexé avec mon toast à sa Dulcinée. — Je recevrai tout à l'heure un cartel, cela ne peut me manquer; il doit être d'une humeur de chien.

SCÈNE IX.

ANATOLE, VAN GOEDENHAERT.

VAN GOEDENHAERT.

Voici un billet qu'un commissionnaire apporte pour vous: il dit qu'il a ordre d'attendre votre réponse.

ANATOLE (*il prend le billet.*)

(*A part.*) (*Haut.*)

C'est le cartel, je ne m'étais pas trompé.—C'est la demande des cent francs que vous savez. — Veuillez dire au porteur que je vais répondre sur le champ.—Je vous remercie de nouveau du service que vous m'avez rendu — vous le voyez, sans vous j'étais en défaut.

(*Van Goedenhaert sort.*)

C'est un cartel, dans toutes les règles. — Je ne me soucie pourtant pas de me battre avec lui, on ne sait pas ce qui peut arriver. — Je ne veux pas non plus lui faire mes excuses. — Une idée; mais c'est cela! — Après l'échec qu'il vient d'éprouver, accepter son cartel ce serait de ma part un manque de générosité. — Écrivons.

« Monsieur,

Dans toute autre circonstance, j'accepterais votre provocation avec empressement, mais sitôt après la chute de votre opéra vous ne pouvez avoir la liberté d'esprit qu'il faut pour se défendre.—Le public, qui juge d'après les apparences, ne me pardonnerait pas d'avoir servi d'instrument à un suicide déguisé. »

C'est cela. — Et ce brave Van Goedenhaert qui croit qu'il s'agit de son billet de cent francs. — C'est fini j'ai mes cent dix francs et je n'ai pas de duel. — Portons nous-même la lettre au commissionnaire.

(*Il sort.*)

CHRONIQUE LUXEMBOURGEOISE. — OTHFRIED LE SAXON.
(798-804.)

IV. LE DRAME.
804.

En la terre entra à grant force; tous les Saines qui demeurent de là le flun d'Albe fist passer par deçà en France et fames et enfants; leur pays donna à une autre manière de gent qui sont apelé Abrodite. Chroniques de St.-Denis. Liv. II, ch. 3.

CHAPITRE I.

L'Assaut.

Vae victis!
Malheur aux vaincus!
BRENNUS.

Au commencement du mois de mai de l'an 804 les leudes, les évêques, les abbés, les hommes libres de l'empire étaient réunis, à peu de distance de Paderborn, aux sources de la Lippe. C'était l'une de ces célèbres assemblées dans lesquelles on discutait, on adoptait les capitulaires proposés par l'empereur, on décidait les prises d'armes et les expéditions militaires. Les deux capitulaires, l'un de huit, l'autre de douze articles, connus dans l'histoire sous le nom de capitulaires de Seltz venaient d'être sanctionnés [1] et Charlemagne pré-

[1] Nous renonçons à interrompre le récit, par la description de ces assemblées; nous nous contenterons de renvoyer le lecteur curieux d'en connaître les détails aux quatre derniers chapitres d'Hincmar, *De Ordine palatii et dispositione regni.* — Voici, du reste, ce qu'en dit l'un des historiens qui ont le mieux traité cette matière :

« Charlemagne établit deux assemblées ordinaires par an, l'une au » printemps, l'autre à l'automne. Dans la première on réglait l'état de » tout le royaume. Elle était composée de tous les grands en général, » tant clercs que laïques; les uns, que Hincmar appelle *seniores*, pour

sidait un de ces somptueux banquets qu'il offrait à ses vassaux avant la dissolution des plaids.

» donner conseil, les autres qu'il appelle *minores*, pour le recevoir. On » a beaucoup glosé sur cette distinction ; de quelque manière qu'on l'in- » terprète, il résulte du texte d'Hincmar que l'assemblée nationale n'était » composée que des grands (*generalitas universorum majorum*). — » L'assemblée d'automne avait pour principal objet de recevoir les dons; » il n'y assistait que les *seniores* et les principaux conseillers. On com- » mençait à s'y occuper de l'état du royaume pour l'année suivante, » lorsque cela était jugé nécessaire. Jusque-là ce qui y était arrêté était » tenu secret. »

« Dans ces assemblées, on soumettait à l'examen et à la délibération des grands, en vertu des ordres du roi, les articles de loi nommés capitulaires (*capitula*) qu'il avait rédigés lui-même par l'inspiration de Dieu, ou dont la nécessité lui avait été manifestée dans l'intervalle des réunions. Suivant l'importance de ces articles, les grands discutaient et délibéraient pendant plusieurs jours. Des messagers du palais allaient et venaient pour recevoir leurs questions et rapporter les réponses. Le roi se rendait à l'assemblée, si elle en exprimait le désir, et entendait familièrement les rapports qu'on lui faisait. Le résultat des délibérations était envoyé au roi. Avec la sagesse qu'il avait reçue de Dieu, il prenait une résolution à laquelle tous obéissaient. Tandis que l'assemblée délibérait, le roi, au milieu de la multitude (*reliquæ multitudinis*), était occupé à recevoir les dons. »

« Si le temps était beau, tout cela se passait en plein air, sinon dans divers locaux distincts où les membres de l'assemblée et la multitude restante (*cætera multitudo*) pouvaient s'abriter séparément. Il y avait deux locaux pour les *seniores*. « Dans l'un s'assemblaient, sans aucun mé- » lange de laïques, les évêques, les abbés et les clercs élevés en dignité; » dans l'autre, les comtes ou les grands du même rang, quand ils se sé- » paraient dès le matin de la multitude restante jusqu'à ce que, le roi » présent ou absent, ils fussent réunis. Alors, selon l'usage, les mêmes » *seniores*, les clercs dans une chambre, les laïques dans l'autre, » s'asseyaient sur des siéges qu'on leur avait honorablement préparés. » Lorsque les *seniores* étaient ainsi séparés du reste (*cæteri*), il demeu- » rait en leur pouvoir de siéger ensemble ou séparément, suivant la » nature des affaires qu'ils avaient à traiter, ecclésiastiques, laïques ou » mixtes. De même s'ils voulaient faire venir quelqu'un, soit pour demander » des aliments, soit pour faire quelque question, ils en étaient les » maîtres. Ainsi se passait l'examen des affaires que le roi proposait à leur » délibération. » A. Thibaudeau, Hist. des Etats-généraux et des institutions représentatives en France. Tom 1. Introduction.

Un doux soleil de printemps avait permis de dresser les tables en plein air, dans une prairie, autour de la tente impériale occupant le centre d'une enceinte séparée, par une barrière, de la foule qui ne pouvait contempler que de loin le festin ; les nobles laïques et ecclésiastiques avaient seuls le privilége d'y être admis. Ici nous ne décrirons pas : disons seulement que l'empereur était resté fidèle à son habitude d'offrir une brillante hospitalité aux jours des grandes fêtes.

Othfried était assis à la table impériale à côté d'Odomer; l'empereur n'avait pas oublié le sauveur de Gisèle et lui avait accordé cette faveur spéciale; le Saxon avait obéi, mais pour complaire au maître et, malgré la gaieté et l'entrain des convives auxquels Charles lui-même donnait l'exemple, il était resté pendant tout le repas, grave et pensif, son front soucieux ne s'était pas déridé. C'est qu'il avait quitté Longlier avec l'espoir de la vengeance et cet espoir qui jusque-là lui avait fait battre le cœur était déçu !.. La Saxe était calme et soumise; nulle expédition n'avait été décidée; le plaid allait se séparer et, dès le lendemain, il fallait reprendre avec Odomer le chemin de Longlier.

Le jour touchait à son déclin et le soleil prêt à disparaître derrière la colline, jetait dans la vallée ses derniers rayons, lorsque tout à coup une vague rumeur se fit entendre dans la multitude réunie autour de l'enceinte; puis ce furent des cris tumultueux; un cheval monté par un noble cavalier, franchit la barrière et vint s'abattre devant les tables du banquet. C'était un des comtes chargés par l'empereur, de l'administration de la Saxe; la course effrayante qu'il venait de faire lui ôtait la parole.

A cet incident imprévu la figure de Charlemagne s'assombrit et il s'écria :

— Par le roi des Cieux ! qu'ont fait les Saxons ?

— Auguste empereur ! répondit le cavalier, ils sont en pleine révolte.

Tous les convives se levèrent frappés d'une profonde stupéfaction et se pressèrent autour du comte fugitif, qui raconta comment la rebellion sourdement organisée, avait éclaté tout

à-coup, comment la plupart des Francs surpris à l'improviste, avaient été massacrés. Le cri de guerre s'était propagé de l'Elbe au Wéser avec la terrible rapidité de la *Croix de feu* dans les montagnes de l'Ecosse : la Saxe s'était relevée audacieuse et indomptable comme au temps de Witikind et une formidable armée s'apprêtait à marcher sur les Francs.

— Saxons maudits ! s'écria l'empereur, vous n'avez pas voulu de la vie et de la liberté qu'on vous laissait, il vous reste la mort et l'esclavage. Aux armes, mes leudes fidèles, nous partons dans la nuit !

D'universelles clameurs d'approbation se firent entendre et les convives se séparèrent pour se préparer au départ. Charlemagne ne connaissant pas la force des Saxons expédia des courriers à Aix et au delà du Rhin pour convoquer tous ses hommes d'armes, et le soir même l'armée franque se mit en marche au devant de l'ennemi. Les troupes de l'empereur n'étaient pas aussi nombreuses qu'elles l'eussent été si l'expédition subitement décidée eût été prévue, mais si elles étaient peut-être inférieures en nombre aux rebelles, elles formaient l'élite des Francs, elles étaient plus aguerries, mieux disciplinées, mieux armées qu'un peuple qui, depuis la soumission de Witikind, s'était courbé sous le joug, et n'avait cherché à le secouer que dans des moments de fièvre et d'exaltation.

D'après les renseignements donnés par le comte, l'armée saxonne s'était assemblée sur les bords de l'Elster, d'où elle devait se mettre en marche, sur le champ, pour surprendre les Francs ; mais la rapidité de la course du messager permettait de supposer qu'il les devançait de beaucoup.

Les Francs allaient par étapes forcées, ne rencontrant sur leur passage que des églises dévastées et incendiées, des huttes abandonnées, des villages entiers dans lesquels des vieillards, des femmes, des enfants étaient seuls demeurés : nulle donnée certaine n'était parvenue à l'empereur sur la position de l'ennemi ; les habitants s'enfuyaient à la vue de l'armée franque ou regardaient avec terreur ces milliers de lances formidables et ces bataillons de fer s'élançant au pas

de course vers les révoltés. Ils marchèrent ainsi pendant toute la nuit et jusqu'au soir du jour suivant : ils étaient arrivés aux immenses forêts qui s'étendaient de l'Elbe et de l'Elster jusqu'audelà du Wéser. L'empereur permit à ses troupes un court repos à quelque distance de ce dernier fleuve ; rien n'annonçait encore la présence de l'ennemi, et cette halte était aussi nécessaire aux hommes qu'aux chevaux, harassés et affamés par une marche forcée qui leur avait à peine permis de prendre quelque nourriture. Ce fut dans la forêt qu'ils s'arrêtèrent ; les guerriers ne manquèrent de rien, grâces aux provisions que contenaient les chars de guerre ; les montures furent déharnachées et purent paître en liberté pendant quelques heures.

Vers le milieu de la nuit, on se remit en marche ; le Wéser fut traversé et le lendemain à la chute du jour, les Francs étaient parvenus à l'Elbe qu'ils passèrent pour entrer de nouveau dans les forêts qui se prolongeaient vers le nord. Le repos fut encore plus court que celui de la nuit précédente, et, profitant des ténèbres, on s'avança encore, mais plus lentement et avec un redoublement de précautions ; on s'attendait à découvrir l'ennemi d'un moment à l'autre, des éclaireurs précédaient l'armée pour donner le signal de l'approche des Saxons. Sur la fin de la nuit, ces éclaireurs rebroussèrent chemin ; ils avaient poussé jusqu'à la lisière du bois ; une vaste plaine de bruyères s'étendait de tous côtés ; au milieu de cette plaine s'élevait une colline inculte sur laquelle des feux allumés et les premiers rayons de l'aube permettaient de découvrir les tentes saxonnes ; rien ne faisait supposer que les révoltés se doutassent de la présence des Francs. A cette nouvelle, Charlemagne fit faire halte et s'avança lui-même avec les principaux chefs pour reconnaître la position de l'ennemi et pour combiner une attaque inopinée et immédiate. Othfried et Odomer accompagnèrent l'empereur. Le cœur du Saxon battait violemment. — La vengeance s'offrait enfin à ses yeux, il allait la saisir ; Hermanric était à lui ; sans doute l'infâme ravisseur était venu reprendre la place d'honneur aux festins de sa tribut, et la reprendre

impunément ; car Othfried avait disparu depuis longues années, il avait disparu au milieu d'un combat terrible, on devait le croire mort. Hermanric était puissant et redouté : qui eût osé lutter avec lui et lui demander le prix du sang et de l'outrage ?..

La colline sur laquelle les Saxons avaient établi leur camp était depuis longtemps un centre de réunion et un point de défense, ce qui explique les espèces de fortifications qui l'entouraient et qui devaient en rendre la prise d'autant plus difficile que, de plusieurs côtés, l'accès en était naturellement défendu par des roches escarpées au sommet desquelles on ne pouvait atteindre que par des sentiers étroits, rapides et tortueux. Ces circonstances exigeaient qu'on prît des mesures qui assurassent le succès de l'assaut. Charlemagne revint au gros de l'armée et le divisa de manière à ce que l'attaque principale, qu'il voulut lui-même diriger de front avec le comte de Longlier, fût soutenue par deux assauts partiels qu'il chargea ses leudes les plus experts et les plus braves de commander.

Pendant ces dispositions, le jour avait commencé à poindre, et les ombres de la nuit s'effaçaient par degrés ; il était fâcheux que l'attaque n'eût pu être opérée quelques heures plus tôt ; grâce à la sécurité des Saxons, on eut traversé la plaine et peut-être gravi les rochers avant d'être aperçus ; d'ailleurs la surprise eut été plus terrible et d'un succès plus certain dans les ténèbres qui n'eussent pas permis aux assiégés de remarquer le petit nombre des assaillants. Cependant il était impossible de différer l'assaut : les Francs s'avancèrent et, parvenus au bord de la forêt, ils se divisèrent en trois corps qui marchèrent en bon ordre et en silence, chacun du côté qui lui avait été assigné ; mais à peine furent-ils en vue que le cri d'alarme retentit sur la colline ; les retranchements se couronnèrent de guerriers saxons, et bientôt la porte principale s'ouvrit pour laisser passer un corps supérieur en nombre à l'armée entière de Charles et qui descendit dans la plaine en poussant des cris tumultueux mêlés aux sons de sauvages instruments et aux hurlements de ceux qui

étaient restés à la garde du camp pour le défendre en cas de surprise.

A cette vue, les Francs firent entendre aussi leur cri de guerre; les deux corps séparés se rapprochèrent de la phalange principale pour soutenir le choc en commun, et ils s'élancèrent au galop au devant de l'ennemi. Quand les deux armées ne furent plus séparées que par un espace d'environ deux cents pas, elles s'arrêtèrent simultanément ; les Francs baissèrent la lance et se précipitèrent sur les Saxons qui les accueillirent par une grêle de traits et de pierres ; puis, quand la charge atteignit leurs rangs, ils se disséminèrent, mais en lançant des javelots qui mirent un grand nombre d'ennemis hors de combat et allèrent se reformer un peu plus loin. Les Francs les poursuivirent. Alors une lutte terrible, une lutte corps à corps s'engagea. Charles combattait à une aile de la cohorte principale : homme de fer, comme dit le moine de St.-Gall, la tête couverte d'un casque de fer, les mains garnies de gantelets de fer, sa poitrine de fer et ses épaules de marbre étaient défendues par une cuirasse de fer; il avait brisé sa formidable lance et saisi sa puissante épée, cette bonne *joyeuse*, avec laquelle, au dire des romans chevaleresques, il pourfendait, du front à la ceinture, l'ennemi qui s'offrait à ses coups. Les Francs, animés par l'exemple de l'empereur, combattirent avec fureur et, de ce côté, les Saxons ne tardèrent pas à plier et à se débander.

A l'autre aile se trouvaient Odomer et Othfried, tous deux remplis d'un égal courage, tous deux animés de la même pensée, celle de la vengeance, du même désir, celui de rencontrer Hermanric ; mais en vain le cherchaient-ils dans la mêlée, ils ne l'apercevaient pas au milieu des sauvages combattants qui luttaient contre eux jusqu'à la mort. Bientôt, de ce côté aussi, l'avantage se déclara pour les Francs et la déroute commencée à l'aile opposée, grâce à la terreur qu'inspirait le redoutable Charlemagne, se propagea sur toute la ligne des Saxons. La défaite était imminente, on s'en aperçut du haut du camp et une troupe de renfort marchait au secours de la première qui commençait à s'enfuir, lorsque les nouveaux

assaillants survinrent. Un chef d'une taille colossale, d'une physionomie repoussante et féroce, mais dont le regard étincelait d'une flamme ardente, les commandait.

— Lâches ! s'écria-t-il, fuirez-vous comme de faibles femmes? Fils d'Odin, soyez maudits! vous oubliez les Dieux et les ancêtres !..

Il dit et s'élance armé d'une massue énorme garnie de pointes de fer; il frappe à droite, à gauche, et les Francs tombent expirants autour de lui.

Othfried, en entendant cette voix, en voyant ce Saxon, a tressailli jusqu'au fond du cœur : il a reconnu le meurtrier de son père, le ravisseur de Morna :

— Hermanric ! s'écrie-t-il, à moi ma proie ! Ivre de vengeance, il se précipite vers lui; mais la mêlée se ranime, les Saxons reprennent courage, les rangs se pressent et empêchent Othfried d'atteindre son ennemi. Odomer aussi a vu Hermanric et pendant qu'Othfried fait de vains efforts pour arriver jusqu'à lui, il s'élance vers le farouche guerrier et bientôt ils se trouvent en présence. Un combat à outrance s'engage, combat inégal où l'adresse du Franc lutte en vain contre la force du Saxon; Othfried tente inutilement de courir au secours de son ami; une invincible résistance l'arrête ; il ne voit que la tête d'Hermanric dominant les rangs, furieuse et échevelée. Tout à coup, le cheval d'Odomer, atteint au poitrail, d'un javelot meurtrier, chancelle; le jeune Franc est perdu !.. le bras du colossal Hermanric se lève, la massue tournoie, s'abat et brise le front du brave Leude qui pousse un horrible cri et tombe inanimé. Othfried a entendu ce cri; il a reconnu la voix de son ancien maître, de son ami; alors il s'élance; rien ne peut le retenir; tous ceux qu'il rencontre sur son passage tombent sous ses coups; il vient se précipiter sur le corps du comte de Longlier gisant étendu sur la plaine, le crâne entr'ouvert, la pâleur de la mort sur son visage sanglant et défiguré. Insensible à tout ce qui l'entoure, il pleure sur le cadavre de son généreux ami, de celui auquel il doit la vie et la liberté. Il saisit ce cadavre, il l'emporte, il le confie aux guerriers Francs et jette à Odomer un

éternel adieu. Il s'élance dans la mêlée, il a soif du sang d'Hermanric; mais en vain il cherche le chef Saxon, de vulgaires victimes s'offrent seules à son bras; il frappe, il frappe sans cesse, enivré de douleur et de rage; les Francs se pressent sur ses pas et secondent le jeune guerrier; mais les Saxons, de leur côté, soutiennent en désespérés cette lutte suprême dont l'issue doit amener pour eux l'indépendance ou la mort : elle dura pendant le jour entier, et ce ne fut qu'aux premières ombres du crépuscule que la victoire se déclara pour les Francs d'une manière décisive : alors les barbares lâchèrent pied et s'enfuirent, en désordre, pour chercher un refuge dans leur camp; mais les Francs les suivent de près, les pressent et atteignent presqu'en même temps qu'eux aux faibles et insuffisants retranchements qui protègent le dernier asile des vaincus. Charlemagne commande l'assaut : en un instant les troupes franques se partagent avec une incroyable rapidité et l'attaque projetée dès le matin, commence à la fois sur trois points désignés.

Othfried est toujours au premier rang, au poste le plus dangereux. Couvert de sang, ivre de carnage, il a saisi une hâche d'armes et frappe à coups redoublés, la porte principale qui défend l'entrée du camp. Les traits, les pierres pleuvent sur lui, rien ne l'arrête, rien ne l'effraie : la colère, la soif de la vengeance ont doublé ses forces et son courage, il frappe, et chaque coup ébranle la porte qui cède et tombe enfin.....

Alors les Francs se précipitent dans l'enceinte. — Voici l'heure du massacre et du pillage : mais qu'importe à Othfried la mort d'un obscur Saxon et toutes les richesses de la terre?... C'est le sang d'un seul homme qu'il lui faut, et c'est à la recherche de cet homme qu'il s'élance. Il parcourt le camp dans tous les sens, au milieu des morts et des mourants, insensible aux cris de désespoir, aux luttes suprêmes qui s'achèvent autour de lui... mais il y a bien longtemps qu'il cherche son ennemi... Enfin un cri de joie sauvage s'échappe de sa poitrine, il est parvenu au centre du camp, et là, à la lueur des tentes embrasées par les vainqueurs, il a reconnu les

couleurs du bouclier d'Hermanrie [1] suspendu à la porte d'une hutte encore intacte.

CHAPITRE II.

La vengeance.

> Ce que je veux de toi. . . . .
> C'est l'âme de ton corps, c'est le sang de tes veines,
> C'est tout ce qu'un poignard furieux et vainqueur
> En y fouillant longtemps peut prendre au fond d'un cœur!
>
> VICTOR HUGO. Hernani, acte I, Sc. IV.

Othfried s'élança vers la tente; la porte en était solidement fermée; il chercha à l'ébranler, elle résistait à ses efforts; mais bientôt elle céda aux coups de la hache d'armes et tomba à l'intérieur : le Saxon entra.

Une torche de résine jetait dans la tente ses vacillantes lueurs qui permirent à Othfried de distinguer une forme blanche et confuse; il s'avança; c'était une femme — vêtue d'une tunique blanche, elle était assise sur un siége grossier, la tête penchée sur sa poitrine; de longues boucles de cheveux blonds l'enveloppaient comme d'un voile et ne laissaient pas apercevoir son visage. Le Saxon entendit des sanglots étouffés, un soupçon illumina son âme, il poussa un cri... à ce cri la jeune femme bondit et recula effrayée de la vue de cet homme couvert de sang, une hâche d'armes à la main; mais Othfried l'avait vue, il avait reconnu sa fiancée — Morna! s'écria-t-il, Morna! ne me reconnais-tu pas?

Et il saisit la main de la jeune fille et l'attira à lui avec frénésie. Elle fixa sur Othfried un regard plein d'épouvante... Hélas! c'était bien Morna, mais Morna pâle, maigre, souffrante; ce n'était plus la céleste Walkyrie, la perle des Vierges de la Saxe! La captivité, l'outrage avait flétri les

[1] Tacite De moribus Germanorum. Cap. VI. Voy. encore *Coup-d'œil sur les antiquités Skandinaves*, par Pierre Victor, p. 44. Le dessin d'un de ces anciens boucliers du nord retrouvé en Danemark.

roses de son teint; les pleurs avaient entouré d'un cercle de bistre, ses yeux d'azur, si beaux et si doux jadis, elle regardait Othfried et ne le reconnaissait pas.

— Morna! Morna! disait le Saxon, c'est moi!

La jeune fille reculait toujours.

— Qui, toi? dit-elle enfin.

— Moi, Othfried!

A ce nom, elle se dressa de toute sa hauteur, se jeta sur Othfried et saisissant de ses deux mains amaigries le front du Saxon, elle le dépouilla de son casque, rejeta en arrière les cheveux blonds du jeune guerrier et parcourut ses traits d'un avide regard. Alors elle pâlit comme une morte, chancela et se laissa tomber sur le banc qu'elle venait de quitter; elle avait reconnu son fiancé. Othfried s'assit à côté d'elle; il serra sa main dans les siennes.

— Othfried, dit-elle d'une voix frémissante, Othfried, reviens-tu du pays des âmes délivrer l'infortunée Morna?

— Non! s'écria le Saxon, non! je suis vivant, bien vivant!. Mais je viens te venger, te délivrer, t'emporter...

Morna fixa de nouveau sur lui son regard encore mouillé de pleurs; elle le toucha de ses deux mains pour bien s'assurer que ce n'était pas une ombre descendue du palais d'Odin.

— C'est lui! s'écria-t-elle.

Et succombant à l'émotion qui la dominait, elle laissa tomber sa tête sur les genoux de son amant; puis tout à coup, une folle joie s'empara d'elle, elle se leva ivre de bonheur, prit une gracieuse pose devant Othfried et se mit à chanter de sa voix la plus douce, la chanson favorite du jeune guerrier, celle qu'il lui demandait le plus souvent autrefois, lorsqu'il venait à la hutte de Thorwalder: puis elle s'arrêta et demeura dans une muette contemplation de son fiancé chéri.

Le bruit du combat et du pillage se faisait entendre de plus en plus, et les lueurs de l'incendie se répandaient à travers la porte brisée.

Othfried se leva à son tour prit Morna par la main et l'en-

traîna sur le banc; la jeune fille se laissa conduire; le sourire dans les yeux, elle s'enivrait de la vue de son bien aimé.

— Morna, dit le Saxon, as-tu oublié que je suis la vengeance?

A ces mots, un nuage passa sur le front de la jeune fille: son visage reprit son expression de souffrance et d'abattement; elle s'appuya sur l'épaule d'Othfried et, la voix pleine de sanglots, elle lui redit dans son poétique langage du nord son enlèvement par Hermanric, les outrages et les violences auxquels il l'avait soumise depuis, la sévère réclusion à laquelle il l'avait condamnée, les atroces douleurs qui l'avaient torturée. A chaque phrase de ces poignantes confidences, le cœur du Saxon bondissait... la colère montait dans son âme, et quand Morna se tut, affaissée par ces douloureux souvenirs:

— Lève-toi Morna, s'écria-t-il, l'heure de la vengeance va sonner!

La fille de Thorwalder répondit:

— Oui, la vengeance! je suis une enfant de la Saxe, je la veux. Cette vengeance si tardive: Othfried, fais-la moi grande et belle! Hermanric va venir; cache-toi! il te croit mort.... la surprise enfante la peur!

On entendait se rapprocher de plus en plus les cris des vaincus disputant aux vainqueurs leur vie ou leurs trésors; la flamme de l'incendie s'élevait plus haute et jetait au loin de sinistres et flamboyantes clartés.

— Là! dit Morna, en soulevant une peau d'ours qui séparait la hutte en deux parties, mets-toi là! prends ta hâche... mets la main sur ton épée... il va venir!...

Othfried passa dans l'autre partie de la tente, il attendit sa victime.

Morna alla ouvrir la porte; elle laissa tomber sur ses blanches épaules, ses cheveux d'or dans lesquels elle plaça quelques fleurs, les premières que le printemps avait fait éclore sur la colline et dans la forêt, des pâquerettes et des muguets... Alors elle saisit le roth suspendu aux cloisons de la hutte et, le sourire sur les lèvres, elle entonna le vieux chant de guerre de la Saxe.

« — On s'est battu à coups d'épée..... nos jeunes guer-
» riers ont préparé une proie sanglante aux loups dévorants;
» toute la plaine ne semblait qu'une plaie et les corbeaux na-
» geaient dans le sang des blessés. »

« — On s'est battu à coups d'épée... dans ce grand combat
» nos jeunes guerriers ont envoyé les peuples du midi dans
» le pays des âmes; les fers des lances fumants de sang en-
» tamaient à grand bruit les cuirasses, et les épées mettaient
» les boucliers en pièces. »

« — On s'est battu à coups d'épée!... dix mille ennemis
» sont couchés sur la bruyère au pied de la colline d'Arminn;
» une rosée de sang découlait des glaives, les flèches mugis-
» saient dans les airs en allant heurter les casques.....»

En ce moment Hermanric se précipita dans la tente, pâle, sanglant, effaré... il s'arrêta à la vue de Morna parée et joyeuse comme au festin des guerres.

La jeune fille sourit toujours, mais sa voix devient ironique :

« — Quelle est la destinée d'un homme vaillant si ce n'est
» de tomber; celui qui n'est jamais blessé passe une vie en-
» nuyeuse et le lâche ne fait jamais usage de son cœur. »

Le farouche Saxon cherche en vain à comprendre ce subit changement dans sa victime; la porte de la tente est ouverte et Morna ne s'est pas enfuie; le sourire brille dans ces yeux qui, depuis si longtemps, ne connaissaient plus que les larmes... il s'avance vers elle.

Alors Othfried soulève la peau d'ours, et, bondissant comme un tigre, il s'élance vers la porte, la referme et, se plaçant au devant de manière à défendre à son ennemi toute issue, il brandit sa hache et s'écrie :

— Arrête, l'heure est venue!

Hermanric recule frappé d'épouvante; la pâleur de la mort est sur son front; ses jambes tremblantes se dérobent sous lui, il s'appuie contre le mur de la tente... Comme Morna, il avait cru Othfried mort, comme elle, en voyant le fils de Sigurd se dresser devant lui, il croit à une apparition menaçante et terrible; l'effroi s'empare de lui et paralyse sa

force de géant. Immobile et comme foudroyé il était là, l'œil fixe, hébété, contemplant Othfried : il doutait encore.

Morna cependant s'était assise, elle souriait toujours, et s'accompagnant du roth sa voix mélodieuse redisait :

« — Celui qui n'est jamais blessé passe une vie ennuyeuse
» et le lâche ne fait jamais usage de son cœur. »

Pendant quelques secondes Othfried garda l'impassibilité du marbre ; la hache d'armes levée, il fascinait de son regard enflammé l'ennemi atterré qu'il avait devant lui.

« — Odin, balbutiait Hermanric, Odin, par tous les Francs dont j'ai fait couler le sang en ton honneur, rappelle ce spectre importun qui m'obsède !... »

Othfried fit un pas.

Hermanric tomba affaissé sur ses genoux :

« — Fantôme descendu des nuages ou sorti du palais d'Héla que me veux-tu ? »

« — Fantôme ?.. s'écria enfin, d'une voix tonnante, le jeune Saxon, non ! non ! Hermanric, je ne suis pas un fantôme ! je n'ai pas quitté le séjour des vivants..... Le Ciel est juste et le fils de Sigurd n'oublie pas : lève-toi : je suis la mort ! »

Othfried fit encore un pas et sa hâche d'armes tournoya :

Alors Hermanric comprit toute la réalité du péril qui le menaçait ; l'instinct de la conservation lui rendit sa présence d'esprit ; il se mit sur pieds avec la prestesse d'un ressort, souleva la peau d'ours et s'élança de l'autre côté pour y chercher une arme... mais Othfried ne veut pas le laisser échapper, il arrache le rideau qui le séparait de lui, le farouche Saxon se retourne... la hache part, lui brise le front et le colosse tombe sans pousser un cri...

Morna sourit toujours ; elle se lève et s'approche du cadavre en chantant :

« — Voici venir la blanche Walkyrie, la vierge des com-
» bats....... »

Elle s'interrompt tout à coup ; elle a vu la blessure d'Hermanric, le sang qui souille sa robe... un cri d'un indicible effroi s'échappe de sa bouche, et elle tombe à la renverse

dans les bras d'Othfried. La jeune fille est évanouie; en vain son fiancé interroge les battements de son cœur et cherche à la ramener à la vie; Morna reste froide et inanimée. Othfried saisit la fille de Thorwalder dans ses bras et l'emporte; il traverse le camp au milieu des blessés, des mourants, du pillage, de l'incendie; rien ne l'arrête avec son doux fardeau, il marche ainsi jusqu'au pied de la colline: là, il dépose Morna sur un lit de bruyère; il puise de l'eau à une source voisine et en mouille le front de la jeune fille, dont il épie avec anxiété le retour à la vie..... Quelques secondes s'écoulent dans une horrible attente; enfin un éclair de joie brille dans le regard du Saxon, Morna n'est pas morte; un faible soupir s'est échappé de ses lèvres, elle a fait un mouvement... la fraîcheur de la nuit la fait revenir à elle par degrés; elle ouvre les yeux..... Othfried lui fait un appui de son bras; elle se lève sur son séant et jette autour d'elle un regard effaré; puis un sourire se dessine sur ses lèvres pâles encore :

« — Ah oui!... voici venir... la blanche Walkyrie, la vierge » des combats........ »

Elle s'arrête; sa tête s'incline comme la fleur penchée sous un vent d'orage et des larmes brûlantes coulent de ses yeux... En vain son fiancé l'interroge; elle n'a pas de réponse pour lui; seulement elle jette au vent des fragments de chants inachevés qui trahissent le désordre de son esprit... soudain elle repousse l'appui d'Othfried; elle se lève, cueille quelques branches de bruyère fleurie qu'elle tresse en couronne dans ses blonds cheveux, puis elle chante d'un air inspiré :

« — Que voyez-vous dans la nuit, enfants des jours d'al- » légresse? Est-ce la neige dont la blancheur enveloppe la » colline sacrée? Apercevez-vous la lune à travers les nuages » pâles ou bien les ruisseaux paisibles qui arrosent la vallée » d'Arminn, réfléchissent-ils son image? Entendez-vous l'es- » prit mélancolique de la montagne? Prêtez-vous l'oreille à » la voix des ombres portées sur l'haleine des vents ?.. »

Ainsi chantait Morna pendant que le combat jetait ses derniers cris sur la colline, dont la cime s'éclairait des naissantes

lueurs de l'aube. Elle chantait sans suite, tantôt s'interrompant pour rire aux éclats, tantôt pour verser des torrents de larmes. Othfried s'approcha d'elle; elle le repoussa vivement et voulut s'enfuir, mais il la poursuivit et la força doucement à s'asseoir sur une pierre couverte de mousse qui s'élevait dans la bruyère. Alors il la contempla : le soleil jetait ses premiers rayons sur la colline et dans la vallée, et la chevelure de la jeune fille brillait de reflets d'or; la bruyère fleurie couronnait encore son front penché sur son sein; ses bras d'albâtre tombaient inertes sur la pierre; elle était immobile et silencieuse. Othfried effrayé de cet affaissement succédant à tant d'exaltation voulut lui parler; elle ne répondit pas : il l'appela par son nom; Morna ne parut pas l'entendre, alors il lui souleva doucement la tête; elle était pâle comme la mort, son regard avait une expression d'égarement mêlé d'effroi, elle vit son fiancé et ne le reconnut pas... Hélas! ce pauvre corps usé par tant de douleurs, succombant sous le poids de la joie avait réagi sur l'âme ébranlée de la jeune fille, ce bonheur inattendu, la vue d'Othfried, l'horrible scène du meurtre d'Hermanric, tout cela avait brisé son intelligence... Morna était folle!

Othfried frappé au cœur par cette terrible conviction tomba à genoux devant sa fiancée insensible à ses caresses et pleura amèrement.

Cependant la liberté saxonne avait succombé dans sa dernière lutte; le camp était au pouvoir des Francs victorieux; tous ceux qui avaient échappé à la mort pendant le combat et l'assaut, avaient été chargés de fer et attachés dans les chars de guerre. Après la marche forcée de son armée et les fatigues de la bataille, Charlemagne voulut donner à ses soldats le temps de prendre quelque repos et de savourer les joies du triomphe. Il décida, de concert avec les chefs, que l'on n'abandonnerait le camp que le second jour après le combat. Les festins commencèrent sous les tentes des vaincus, le vin du Rhin remplit les coupes des ancêtres et le Franc foula aux pieds les images révérées des Dieux de la Saxe. Charlemagne parcourait le camp, armé de pied en cap, comme toujours

en temps de guerre, prêt à intervenir pour empêcher les excès, les querelles, les effusions de sang trop communes en ce temps de barbarie, et surtout lorsqu'il s'agissait du partage du butin au milieu des orgies.

Ce fut alors qu'il rencontra Othfried soutenant Morna pâle, chancelante mais s'abandonnant au bras complaisant qui lui servait d'appui et guidait ses pas. Le Saxon s'arrêta à la vue de l'empereur qui fut frappé de l'expression de désespoir de sa physionomie :

— Qu'est-ce ! dit Charlemagne; par le roi des Cieux ! mon brave serviteur, d'où te vient cet air sombre et découragé après la victoire ?

— Magnanime empereur, j'ai une grâce à vous demander.

— Comte de Longlier, elle vous est octroyée d'avance.

Othfried stupéfait regarda fixement l'empereur.

— J'ai dit !.. le brave Odomer est glorieusement mort sur le champ de bataille; je t'ai vu combattre, ton bras est fort et ton cœur plein de courage : à qui mieux qu'à toi confierais-je le gouvernement de Longlier, qu'un long séjour t'a fait connaître assez pour être au courant de son administration ?

Othfried s'inclina à cette nouvelle générosité de l'empereur et protesta de sa fidélité et de son dévouement sans bornes.

— Tu as une grâce à me demander, dit Charlemagne en l'interrompant, parle !

— Sérénissime empereur, vos bontés m'accablent : accordez-moi la permission d'emmener cette femme au delà du Rhin !

— Eh ! mon loyal Othfried, emmène ! emmène ! n'est-elle pas ta prisonnière ? tu en verras bien d'autres !

Et Charlemagne s'éloigna.

Deux jours après, l'armée franque se remettait en marche, chargée de butin, encombrée de captifs ; mais l'empereur ne voulait plus que la révolte pût encore relever la tête ; assez longtemps, il avait eu la patience et la longanimité; il résolut d'employer un suprême moyen, celui de l'expatria-

tion. La Saxe au delà de l'Elbe fut parcourue en tous sens par les Francs victorieux ; dix à vingt mille familles furent saisies, garottées et transportées au delà du Rhin ; ni femmes, ni enfants ne furent épargnés dans ce déplacement d'une nation tout entière ; puis, quand le pays fut bien dépeuplé, Charlemagne le donna aux Obotrites, nation slave alliée depuis longtemps aux Francs, qui les avait secondés dans toutes leurs guerres contre la Saxe et sur la fidélité de laquelle l'empereur pouvait compter.

CHAPITRE III.

La Folle.

> Elle regardait doucement le ciel et ses fleurs, puis elle se penchait vers elles et leur parlait, à demi-voix, d'une manière étrange et enfantine.
>
> GEORGE SAND, *André*.

Othfried avait pris l'administration de la métairie de Longlier ; fier de la confiance de l'empereur, reconnaissant de ses bienfaits, il s'était dévoué à lui corps et âme : tout marchait sous son active et infatigable surveillance, rien n'échappait à l'œil du maître ; aussi les produits de la métairie augmentaient de jour en jour ; les troupeaux se multipliaient et s'amélioraient, les terres étaient plus fécondes, parce qu'elles étaient mieux cultivées : l'ordre et la régularité régnaient partout. Othfried était aussi un bon et doux maître ; sévère pour les délits graves et pour les négligences de service volontaires, il était plein d'indulgence pour ceux qui manquaient au devoir plutôt par impuissance que par mauvais vouloir, ou pour les fautes passagères d'un bon travailleur. Affectueux envers tous, il visitait souvent les manses ; il s'asseyait à la table rustique des agriculteurs, il les encourageait, il leur donnait les moyens de mieux faire ; il les accompagnait dans leurs travaux, il

n'exigeait pas trop sévèrement les redevances et savait tenir compte des circonstances qui aggravaient la position des possesseurs de terres ; il prenait toutes les précautions qui pouvaient assurer leur sécurité soit contre les malfaiteurs, soit contre les animaux sauvages. A l'intérieur tout était soumis à son contrôle ; chacun devait, à la fin du jour, lui rendre compte de ses travaux ; il savait récompenser le zèle, et les paroles bienveillantes ne lui faisaient jamais défaut. Aussi le jeune Saxon était-il adoré de tous ceux qui se trouvaient sous son autorité ; les hommes libres aimaient à le servir et se seraient dévoués pour lui. Quant aux serfs, Othfried se souvenait que l'esclavage avait autrefois pesé sur lui ; il se souvenait de la généreuse conduite de l'infortuné Odomer à son égard et il imitait son ami : il n'avait rien négligé pour adoucir le sort des esclaves ; il avait diminué les charges qui les accablaient ; il avait amélioré leur nourriture. Oublieux de la dure et sauvage croyance de ses pères, il s'était pénétré des préceptes de la religion d'amour ; pour lui aussi *les serfs étaient des hommes.*

La vieille mère d'Odomer frappée deux fois dans son amour, veuve de son époux, privée de l'appui de son fils, s'était retirée dans un monastère pour y finir ses jours dans la prière, et attendre, à l'ombre des autels, que la mort vînt la réunir aux êtres chéris qu'elle avait perdus.

Cependant une souffrance intime et profonde était restée au cœur d'Othfried ; sa bien-aimée Morna était folle encore, et c'était en vain que depuis plusieurs mois il épiait le retour de la raison chez elle. Cette folie douce, calme, étrange qui était venue frapper l'intelligence de sa fiancée au moment où le bonheur renaissait pour elle, avait résisté à tous les remèdes. Le Saxon en souffrait plus que Morna même, car l'amour était resté dans son cœur, pur et vivace comme autrefois et la fille de Thorwalder, vivant dans un autre monde n'avait pas la conscience de son malheur.

Othfried avait donné à Morna le plus bel appartement du gynécée. Des fenêtres de cet appartement donnant sur la vallée, l'œil embrassait une vue ravissante, une de ces vues

pittoresques et sauvages particulières à l'Ardenne.—Craignant quelqu'imprudence de sa bien-aimée, le jeune comte avait fait garnir les fenêtres, de barreaux, trop rares cependant pour empêcher l'air et le soleil de pénétrer dans l'intérieur, au travers du lierre touffu qui encadrait ces barreaux, de sa sombre et éternelle verdure. Dans cette chambre Othfried avait réuni toutes les créations du luxe de l'époque, tout ce qui pouvait faire à Morna sa retraite douce et aimée. De riches tentures en tapissaient les murs ; le velour et la soie en garnissaient les meubles ; d'éclatantes peintures byzantines s'y encadraient dans l'or ; tout dans ce charmant asile était doux au toucher et à la vue. Morna avait conservé dans sa folie son amour pour les fleurs ; Othfried, pour satisfaire ce goût, avait réuni les plus brillantes et les plus suaves filles du printemps et de l'été ; Morna les aimait ; elle leur parlait de choses inconnues, leur langage peut-être ; elle les soignait avec la sollicitude d'une mère pour ses enfants. En un mot le barbare avait trouvé dans son cœur toutes les délicatesses de l'amour. De son côté, Morna, si elle n'avait pas conservé le souvenir de sa vie passée, avait conçu pour son fiancé une affection instinctive ; elle souriait à sa vue, elle était heureuse d'être avec lui ; on eût dit qu'elle comprenait que c'était par lui que la vie lui était si douce, et que, parfois, une vague réminiscence venait lui rappeler son fiancé des forêts de la Saxe.

Par un beau jour d'été de l'an 804, Othfried entra dans la chambre de Morna. La jeune fille assise dans un vaste fauteuil de velours, au milieu de ses fleurs, laissait errer au dehors sur la campagne baignée des rayons du soleil, son doux et limpide regard. Elle murmurait de sa voix mélodieuse les chants de la patrie ; car elle était restée fidèle aux Dieux de ses pères et vainement on eût cherché à jeter dans son âme la semence du christianisme. Othfried vint s'asseoir aux pieds de sa bien-aimée qui, rêveuse et pensive, ne le remarqua pas et continua de chanter à demi-voix.

La jeune fille n'était plus pâle et souffrante comme sous la tente d'Hermanric ; on eût dit qu'au moment où le flambeau

de l'intelligence s'était éteint chez elle, le corps avait repris la grâce et la vie. Dans l'existence calme et heureuse qu'Othfried lui avait faite, sa beauté avait refleuri plus complète, plus saisissante qu'autrefois. Les larges manches du costume saxon qu'elle avait conservé, laissaient apercevoir ses bras de neige et ses mains charmantes dont la maigreur n'altérait plus les contours ; une ceinture noire dessinait sa taille souple et gracieuse ; ses joues avaient retrouvé leurs teintes rosées et ses yeux d'azur bordés de longs cils avaient repris une pureté, une limpidité qui eût fait croire que la pensée y vivait encore.

Morna chantait ; Othfried écoutait avec recueillement.

« L'autre jour, disait-elle, j'étais sur la colline ; la bruyère » était rose comme l'aurore ; les bouleaux penchaient leur » tête au dessus de moi et le vent du soir y chantait mélo- » dieusement la chanson des esprits : le torrent grondait » dans la vallée en se brisant sur les rochers, et la corne de » l'aurochs résonnait au loin dans la forêt.

» J'écoutais tous ces chants, tous ces bruits; je regardais » les fils du couchant, les petits nuages blancs et roses qui » passaient dans le ciel; je leur parlais et ils me répondaient; » je voyais la noire forêt de sapins entourant la colline et » j'entendais les esprits qui y causaient entr'eux. Le torrent » grondait dans la vallée en se brisant sur les rochers, et la » corne de l'aurochs résonnait au loin dans la forêt..... »

Morna se tut : Othfried avait écouté avec ravissement cette voix chérie ; il s'était reporté au temps de l'amour, et des pleurs tombèrent de ses yeux, lorsque la réalité reparut et que Morna reposa sur lui son regard fixe et souriant. Il prit la main de la jeune fille :

— Viens Morna, lui dit-il, viens, l'air est doux et le soleil brillant.

La pauvre folle se leva et suivit silencieusement le jeune comte qui la fit sortir du gynécée : il traversa la cour avec elle et la conduisit dans la campagne. C'était la saison de la récolte : on entendait au loin les chants des moissonneurs, les oiseaux gazouillaient joyeusement, les troupeaux mu-

gissaient ou bêlaient en paissant dans les prairies verdoyantes et fleuries ; la rivière brillait au fond de la vallée comme une banderolle d'argent ; c'était un de ces jours où tout respire la vie et la joie.

Morna contemplait le ciel, les arbres, les campagnes ; elle frissonnait doucement sous les chauds rayons du soleil ; alerte et vive elle quittait le bras d'Othfried et s'en allait, légère comme une gazelle, cueillir les fleurs pour les rapporter à son fiancé en revenant s'appuyer sur lui ; elle aspirait avec joie l'air de la liberté ; elle marchait, elle vivait, elle était heureuse ! Othfried la suivait, veillant sur elle avec sollicitude, souriant à son sourire, heureux de son facile bonheur. Il la conduisit à l'ombre d'un vieux chêne qui dominait la vallée ; il s'assit sur la mousse et Morna se plaça près de lui ; elle prit les mains du jeune comte et les serra doucement ; elle choisit les plus belles dans sa moisson de fleurs et en tressa une couronne qu'elle plaça sur la tête de son amant. Le cœur d'Othfried battit violemment à cet élan naïf de reconnaissance et d'affection, il fut sur le point d'oublier que Morna était folle et de croire que la flamme de l'amour s'était rallumée dans son âme.

Ce ne fut que lorsque le soleil s'inclina derrière les bois et que les étoiles commencèrent à briller au ciel que les deux fiancés revinrent à la métairie : en rentrant dans la sombre cour, Morna devint triste et pensive et des pleurs coulèrent de ses yeux lorsqu'elle se vit renfermée dans sa retraite.

—

CHAPITRE IV.

La Bruyère de Novum-Castellum.

Fera pessima comedit eum, bestia devoravit Joseph ! Genes. C. XXXVII v. 33.
Une bête féroce a dévoré Joseph. Genèse Ch. XXXVII v. 33.

Tant que dura la saison du soleil et des fleurs, Morna appuyée sur le bras d'Othfried, alla respirer l'air des champs

et s'asseoir sous le vieux chêne ; mais quand vinrent les pluies d'automne, quand les arbres secoués par le vent du nord eurent perdu leur feuillage, elle dut se tenir renfermée dans sa chambre. Plus de soleil alors, plus de promenade au dehors, plus de chant d'oiseau, plus de fleurs brillantes et parfumées. Une profonde tristesse s'empara de la jeune fille ; son regard mélancolique se promenait en vain dans la vallée; la vallée était silencieuse, solitaire et couverte d'un linceul de neige. La folle ne comprenait rien à la sévère réclusion qu'on lui imposait, après lui avoir presque rendu sa liberté. Ces privations subites, dont elle ne pouvait se rendre compte, la remplirent de mélancolie ; elle ne chanta plus les chants de la Saxe et, quand Othfried, toujours aussi affectueux, se présentait à sa vue, elle détournait la tête et ne lui souriait plus comme autrefois ; elle éprouvait pour son amant, elle qui n'était plus sensible qu'aux impressions matérielles, une sorte de répulsion qui était presque de la haine. Le jour lui semblait long et triste ; la nuit, les sinistres hurlements des loups venaient troubler son sommeil et l'épouvanter. Elle faisait à Othfried, le bien-aimé de son cœur, un crime de toutes ces choses ; et cependant le jeune comte éprouvait toujours un amour aussi vif, aussi dévoué pour Morna ; il s'affligeait de la voir s'attrister et dépérir ; il cherchait tous les moyens de lui faire oublier les jouissances perdues et, passait comme autrefois une grande partie de ses journées aux pieds de sa fiancée : Morna insensible n'avait plus pour lui ni regards, ni paroles, ni caresses.

Chaque jour, quand le soir approchait, Othfried quittait la métairie pour se rendre à la tour de Novum-Castellum dont Charlemagne lui avait confié le commandement comme à Odomer. Pendant ces absences le comte chargeait une des femmes du gynécée de la surveillance de sa bien-aimée, surveillance spéciale, attentive, de tous les instants. Un jour, après le départ d'Othfried, la gardienne quitta la folle; c'était fête au gynécée et comme jamais Morna n'avait tenté de sortir en sa présence, elle se fia à elle et alla prendre part aux réjouissances de ses compagnes.

A peine fut-elle sortie que Morna se voyant seule, s'approcha de la porte qui céda à une légère pression ; la jeune Saxonne poussa un cri de joie, s'élança hors de sa prison et traversa la cour jusqu'à la porte de la métairie : par un fatal hasard Leuthold venait de quitter son poste ; Morna sortit sans être aperçue.

C'était une froide mais belle nuit d'hiver ; dans l'azur sombre du ciel, les constellations brillaient comme des diamants ; la lune, pure et sereine, laissait dormir sur la vallée sa lumière argentée ; une brillante nappe de neige couvrait la terre. Morna s'éloigna de la métairie en suivant le sentier qui côtoyait les rochers et conduisait à la vallée, elle descendit, légère et gracieuse comme une blanche fée, comme une apparition surnaturelle. Elle atteignit ainsi les bords de la rivière qui traversait la vallée et s'avançait vers la forêt. La jeune fille, joyeuse d'avoir reconquis sa liberté, suivit le chemin qui conduisait au Novum-Castellum. Insensible au froid de la nuit elle allait, vêtue de sa robe légère, laissant errer autour d'elle des regards de bonheur, saluant la lune et les étoiles, et sa voix pure et sonore, jetait dans le silence solennel qui l'entourait, des fragments inachevés, tour à tour repris et interrompus, des chants des scaldes.

Tout à coup des hurlements sourds et prolongés se firent entendre dans le lointain.

Morna ne sembla pas les entendre ; elle continua de marcher jusqu'à la forêt dans laquelle elle s'enfonça ; elle s'avança sous l'ombre des vieux chênes dépouillés, à travers les branches desquels la lune versait ses rayons d'argent, elle s'avança joyeuse et légère, chantant toujours ! Elle se crut dans les forêts de la Saxe; elle revit le festin de la guerre; elle entendit le son du cor.... les réminiscences se pressèrent sur ses lèvres, confuses et incomprises ; Morna était heureuse, elle était libre ; son cœur bondissait de joie.

Cependant les hurlements se faisaient entendre plus rapprochés et plus menaçants.

Mais la fille de Thorwalder ne les entendait pas ; elle sortit de la forêt et arriva dans la clairière où s'élevait la tour

de Novum-Castellum, tour sombre, isolée et située à peu près sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui Neufchâteau. A peu de distance de la forêt qui l'entourait de toutes parts, sa façade se dressait, sinistre et morne, au dessus de la bruyère; rien n'annonçait qu'elle fut habitée, sauf de pâles et fugitives lueurs qui, par intervalles, venaient en éclairer les meurtrières. Vis-à-vis à peu près de la tour s'étendait un banc de rochers escarpés et presqu'inaccessibles, rochers arides sur lesquels ne croissaient que de rares et maigres arbrisseaux dont les branches étaient couvertes de givre.

Parvenue à la clairière, Morna s'arrêta et contempla silencieusement le sombre édifice qui s'offrait à ses yeux; une pierre, détachée par le froid, avait roulé sur la bruyère au pied des rochers; la folle monta sur cette pierre, et comme une druidesse des temps antiques, elle reprit ses chants qui se succédaient et s'interrompaient sans ordre, ni suite.

« — Le torrent grondait dans la vallée en se brisant sur » les rochers et la corne de l'aurochs résonnait au loin dans » la forêt... Que voyez-vous dans la nuit, enfants des jours » d'allégresse?.. Est-ce la neige dont la blancheur enveloppe » la colline sacrée?.. On s'est battu à coups d'épée! Nos » jeunes guerriers ont préparé une proie sanglante aux loups » dévorants..... »

A ces mots Morna s'arrêta, des hurlements sinistres s'étaient fait entendre tout près d'elle; elle écouta; elle entendit de sourds et terribles murmures, puis un profond silence; la pauvre folle continua le chant de guerre de la Saxe. De sombres nuages chargés de neige s'élevant dans le ciel, dérobaient les étoiles et interceptaient les pâles rayons de l'astre des nuits.

Tout à coup des cris effrayants retentirent; les loups avaient découvert leur proie; ils envahissaient la clairière, ils n'étaient plus qu'à une centaine de pas de l'infortunée Morna..... Alors elle se tut et l'épouvante la saisit; l'instinct de la conservation fut plus fort que la folie; elle s'élança à bas de la pierre sur laquelle elle était montée et s'enfuit vers les rochers; elle saisit d'une main désespérée les branches

d'un arbuste qui y était enraciné, la peur doublait ses forces; mais l'arbuste était trop faible, il se brisa, et la malheureuse folle retomba sur le sol. Elle se releva, s'attacha avec frénésie aux aspérités du roc et parvint à s'élever de trois pieds environ au dessus du sol... les loups étaient à vingt pas d'elle... à quelques pieds au dessus de sa tête se trouvait une sorte de plateforme de rochers; elle se cramponna aux branches d'un nouvel arbisseau qui, plus fort que le premier, résista au poids et lui permit d'échapper aux dents des féroces animaux dont la chaude haleine s'élevait déjà jusqu'à elle. Cependant ses mains, ses bras paralysés par la fatigue et par l'effroi allaient lâcher prise; elle leva les yeux et vit la plate-forme, encore un pied et elle était sauvée..... elle rassembla ses forces pour un dernier et suprême effort et parvint à trouver un point d'appui sur une pointe du roc. Alors elle s'élança et saisit l'angle de la plateforme sur laquelle elle se hissa..... ce fut une horrible scène: les loups affamés hurlaient en cercle autour de la victime qui leur échappait; ils bondissaient en vain pour l'atteindre; leurs yeux brillants comme la flamme fascinaient l'infortunée qui s'était adossée au rocher; un vent glacial s'était levé et faisait flotter ses cheveux dénoués et les larges plis de sa robe blanche; elle était là debout, immobile, frémissante, s'attachant de ses deux mains au rocher protecteur qui la soutenait, les loups étaient toujours en bas, bondissant, hurlant, attendant leur proie... De longues heures s'écoulèrent ainsi... enfin un cri féroce se fit entendre au dessus de la tête de Morna; un loup avait tourné les rochers; il dominait la victime; il s'élança d'un bond prodigieux et entraîna avec lui sur la bruyère la fille de Thorwalder.

Cette nuit-là, Othfried n'avait pas quitté la tour pour retourner à Longlier; la rigueur du froid plus vif encore que les nuits précédentes avait réuni les loups en bandes nombreuses ce qui eut rendu très-dangereux le trajet de la tour à la métairie. Vers le milieu de la nuit de féroces hurlements

aux environs de Novum-Castellum, avaient justifié la prudence du comte dont rien n'exigeait le retour à Longlier le soir même... Le lendemain, quand le soleil se leva, Othfried sortit de la tour et reprit le chemin de la vallée... une trace de sang qui sillonnait le sentier jetta dans son âme un sinistre pressentiment... A peine eut-il fait quelques pas dans la forêt que son pied s'embarrassa dans un lambeau d'étoffe blanche; tout son sang reflua au cœur... il avait reconnu la robe de Morna.

Quelques heures après, Othfried, les cheveux rasés, revêtu d'une robe de bure grossière, quittait la métairie de Longlier et s'acheminait vers l'abbaye de Saint-Hubert. Depuis lors, nul n'en entendit plus parler, et tout porte à croire qu'il y finit sa vie en obscur moine, dans la douleur et la pénitence...

Ceci arriva, selon Miraeus, au temps où Saint-Hubert était encore habité par les clercs et chanoines réguliers de Saint Bérégise, et treize ans avant la cession aux Bénédictins avec lesquels commença la célébrité de l'abbaye.

—

EPILOGUE.

Omnia cadunt !
JUSTE LIPSE.

Nous avons dit le terrible moyen qu'employa Charlemagne pour dompter définitivement les Saxons. Les familles les plus rebelles, les plus actives avaient été transportées en France, dans le Luxembourg, dans la Flandre et le Brabant surtout; aussi la chronique de St.-Denis nous dit-elle au livre II, ch. 3 que « de celle gent sont né et estrait, si comme l'on dit, li » Brebançon et li Flamenc, et ont encore celle même langue.» Ces familles reçurent les terres du fisc en partage, ou bien furent jetées dans les monastères et condamnées aux solitudes du désert. Sous Louis-le-Débonnaire, on retrouve de ces familles dans les abbayes; d'ardents religieux, des Saints même sont d'origne saxonne. On y retrouve des chro-

niqueurs et des poëtes qui s'occupent à écrire les annales du pays [1]. Quant aux Saxons laissés dans la mère patrie, un grand nombre d'entr'eux se réfugièrent dans le Nord, où ils furent accueillis par les Normands avec lesquels ils devaient plus tard faire chèrement expier aux descendants de Charlemagne les sanglantes victoires du conquérant sur les bords de l'Elbe et du Wéser.

Le 19 mai de cette même année 804, mourut Alcuin en son abbaye de Saint Martin de Tours dans le gouvernement de laquelle lui succéda son disciple Fridigise. Avec la mort du vieux savant commença à se ralentir l'activité intellectuelle et scientifique à laquelle il avait donné l'élan, activité qui allait bientôt s'éteindre dans les ténèbres du Xe et du XIe siècle.

Quant à Charlemagne la période de conquête était finie pour lui; il n'eut plus affaire qu'aux Huns et aux Awares; dans les dernières années de son règne, il s'occupa plus activement que jamais, de la solide organisation administrative de cet empire qui, peu de temps après sa mort, devait se briser et échapper à la faible domination de ses impuissants successeurs. Citons la chronique de Saint Denis: « Il fut » toujours en bonne santé hors quatre ans avant qu'il mourut. » Lors li commencèrent à prendre fièvres et autres maladies » et, à la parfin, clocha-t-il d'un pied. Dès lors commença- » t-il à user de son conseil plus que de celui aux physiciens. » Si fut dommage car il en mourut en sept jours [2]. Le temps » de l'incarnation était 814 en la cinquième calende de Fé- » vrier [3]. A Aix-la-Chapelle fut son corps posé en l'Église » Notre Dame qu'il avait fondée. Purgé fut et embaumé, et oint » et rempli d'odeurs et de précieuses épices. En un trône fut » assis, l'épée ceinte, le texte des évangiles en sa main, ap- » puyé sur ses genoux. En telle manière fut assis en son » trône qu'il a les épaules par derrière, un petit inclinées et

[1] Capefigue. Charlemagne t. I. ch. X.
[2] Chron. St. Denis. liv. III. ch. 2.
[3] Ibid. liv. V. ch. 7.

» la face honnêtement dressée contremont. Dedans sa cou-
» ronne a une chaîne d'or qui est attachée sur son chef et
» une partie de la Sainte Croix ; vêtu fut des impériaux gar-
» niments et sa face couverte d'un suaire par dessous sa cou-
» ronne ; son sceptre et un écrin d'or que le pape Léon con-
» sacra, est mit devant lui. Si est sa sépulture emplie de tré-
» sors et de richesses et de diverses odeurs et précieuses
» épices [1]. »

LÉON WOCQUIER.

Les lecteurs de la Revue pardonneront sans doute encore au Comité de rédaction, l'irrégularité de la composition de cette livraison. On conviendra volontiers, croyons-nous, après avoir lu les fragments de la comédie des *Étrangers en Belgique*, de la comtesse Anastasie, que c'eût été dommage de morceler ces scènes si pleines de vérité et qui n'ont encore que trop d'à-propos. C'eût été rompre aussi d'une manière pénible l'intérêt puissant que nous semble inspirer la fin de la chronique *d'Othfried le Saxon*, que de la diviser encore. Beaucoup de lecteurs étaient fâchés déjà que nous eusssions été forcés de rompre trop souvent le fil de ce récit, agencé avec assez d'habileté pour que la fiction n'ait rien fait perdre de sa vérité à la peinture réellement historique des mœurs et des coutumes de cette époque dans nos contrées. Nous aussi nous aurions bien voulu que l'intérêt dramatique qui s'attache à la première apparition de l'esclave Saxon Othfried, et au récit des événements qui ont précédé sa captivité, que la description si vive de la chasse à l'aurochs, où l'habileté et la vigueur du Saxon, devenu l'ami de son maître, sauvent d'un péril imminent la fille chérie de Charlemagne, la belle et douce Gisèle ; que tous ces épisodes si attachants n'eussent point été séparés des parties du récit où l'intérêt est moins vif, sans avoir moins de prix aux yeux du lecteur curieux surtout de connaître les usages de ceux qui ont foulé avant nous le sol de nos contrées. Tels sont les détails de l'administration de la métairie de Longlier, ceux d'une journée de Charlemagne, comprenant ses entretiens avec Alcuin, etc., etc. Nous ne dirons rien de ce que renferme la partie publiée aujourd'hui. Ceux qui ont lu la rencontre d'Othfried et de Morna dans la tente du ravisseur de la jeune Saxonne, et tout ce qui suit cette scène vraiment saisissante, taxeraient à

[1] Chroniq. de St-Denis. liv. V. ch. 8.

bon droit nos réflexions de froideur. Quelques comptes-rendus retardés trouveront aisément place dans l'une des livraisons suivantes.

Nous devons d'autres explications, non à nos lecteurs, qui, si nous pouvons en juger par le langage des publications périodiques où l'on s'occupe de la nôtre, sont, en général, toujours pleins de bienveillance et nous savent gré des efforts que nous faisons pour varier notre recueil; mais à quelques-uns de nos collaborateurs :

Nous avons reçu, déjà depuis quelque temps, une notice fort intéressante, sur un de nos jeunes compatriotes qui se sont fait à l'étranger un nom brillant dans les arts, Tingry de Verviers, qui a eu pour premier maître celui qui a donné aussi les premières leçons à Vieuxtemps. On ne nous soupçonnera certainement pas d'être indifférents à leurs succès; et cependant il a été décidé par la commission de rédaction de la Revue, que la biographie de Tingry, bien qu'écrite avec cette douce chaleur qu'inspire un sentiment de l'art vrai et profond, ne serait point insérée ; adoptant en principe qu'aucun artiste ou homme de lettres vivant ne pouvait être, dans la Revue de Liége, l'objet d'une notice biographique en forme.

Un travail d'un autre genre, offrant d'autres titres à nos sympathies a également été rejeté par suite de la solution d'une question préjudicielle, comme on dit au Barreau. Nous voulons parler de recherches archéologiques exposées avec beaucoup de clarté et empruntées soit à l'*histoire et aux antiquités de Gergovia Boïorum chez les Eduens fédérés*, par Pierquin de Gembloux, soit à d'autres ouvrages de notre savant compatriote. La question préalable a fait décider que l'archéologie proprement dite ne pouvait avoir accès dans la *Revue de Liége* que pour autant que ses recherches se rattacheraient directement au pays. Le talent d'analyse développé dans l'article ainsi rejeté, fait cependant désirer que l'auteur ne se rebute pas de ce refus et veuille bien, au contraire, continuer, ainsi que l'auteur de la notice sur Tingry, à nous prêter le concours de sa collaboration.

Nous devons dire enfin à quelques auteurs de pièces de vers adoptées par le comité de lecture, qu'un retard même un peu long ne doit pas les porter à croire que leurs productions ont été rejetées. Il est arrivé à quelques-uns d'entr'eux, impatients de ne pas voir paraître leurs ouvrages, de les publier dans d'autres recueils, pendant que nous nous disposions à les offrir aux lecteurs de la Revue : le fait parvenu à notre connaissance nous a obligés alors à rejeter ces compositions malgré leur mérite incontestable, la Revue de Liége devant être composée exclusivement d'articles originaux ou du moins faits pour elle.

ESSAI SUR LA NEUTRALITÉ DE LA BELGIQUE CONSIDÉRÉE PRINCIPALEMENT SOUS LE POINT DE VUE DU DROIT PUBLIC, *par* M. ARENDT, *professeur à l'Université de Louvain, chevalier de l'ordre royal de Léopold.*

En reconnaissant une Belgique indépendante, en l'admettant dans la famille des Etats Européens, la conférence de Londres lui a imposé comme condition la neutralité. Pour plusieurs, ce fut dès l'abord une déclaration sans importance réelle, un terme moyen adopté afin de ménager des intérêts contraires. Et cette opinion n'eut pas cours seulement parmi nous: en France et en Allemagne, lors des complications que suscita le dernier ministère de M. Thiers, on s'occupa du système à suivre envers la Belgique si la guerre venait à éclater, et les faiseurs de plans de campagne procédèrent sans nul égard pour cette neutralité solennellement garantie.

La situation était neuve; il fallait bien laisser le temps de s'y habituer, et nos voisins aujourd'hui commencent à croire possible que la Belgique se tienne à l'écart, en cas de conflit entre toutes les grandes puissances ou quelques-unes d'entre elles. Chez nous aussi il y a progrès, on ne le peut nier; mais il s'en faut de beaucoup encore que l'idée de neutralité y soit parvenue à l'état d'axiôme politique. La confiance dans l'avenir de notre nationalité n'est pas assez solidement établie; depuis dix ans, elle a plutôt diminué qu'augmenté, grâce à la manière dont le parti dominant a usé et abusé de son influence. Quel intérêt porter à la question de neutralité, quand on n'a pas tous ses appaisements sur l'utilité de la nationalité elle-même?

Cet aveu est pénible, mais nous avons foi dans l'avenir, et

nous ne faisons nul doute que le découragement qui a saisi tant d'âmes généreuses, ne disparaisse avec un système irrémissiblement condamné quoi qu'on fasse pour le tenir à flot. Préparer les matériaux pour une discussion plus fructueuse qu'elle ne peut l'être aujourd'hui, est une œuvre patriotique que vient de tenter M. Arendt, en publiant le livre à l'examen duquel nous consacrons cet article. Il a travaillé avec le savoir consciencieux qui distingue les œuvres de la plupart de ses compatriotes, compulsant l'arsenal de la diplomatie pour y saisir des situations qui aient quelque analogie avec celle où se trouve la Belgique; pour en tirer des conséquences sur le système à suivre, sur la conduite à tenir. C'est donc un livre sérieux, à discerner des publications malheureusement trop fréquentes où les questions les plus graves sont traitées par gens peu compétents. Nous trouvons seulement que l'auteur, préoccupé du côté politique de la question, a un peu négligé la partie historique, et sans prétendre combler ce que nous appellerons une lacune, même dans le cadre un peu restreint qu'il s'est tracé, nous lui signalerons des faits qui viennent à l'appui du système développé dans son livre, système auquel nous adhérons sans réserve: la position que l'on a faite à la Belgique était une mesure nécessaire au maintien de l'équilibre européen.

M. Arendt, au début de son livre, signale avec raison l'importance dont la Belgique est redevable à sa position entre l'Allemagne et la France; cette position est telle que la possession de la Belgique par un de ces deux pays, rend l'indépendance de l'autre à peu près impossible. L'Angleterre aussi, pour la sûreté de ses rapports avec le continent, est singulièrement intéressée à maintenir libre le territoire qui se trouve entre l'Escaut et le Rhin. La diplomatie a donc eu, en ce qui nous concerne, constamment en vue, le moyen d'assurer notre indépendance contre les tendances usurpatrices de tous nos voisins. Cette légitime préoccupation remonte haut dans l'histoire. Elle existe en germe dès l'époque où se formèrent les états européens; puis on la

voit insensiblement se développer, et arriver enfin à l'état de système où elle est parvenue de nos jours.

Au IXe siècle, quand fut démembré l'empire Carlovingien, il se forma, entre l'Escaut et le Rhin, un état qui prit le nom de Lotharingie, de celui des fils de Louis-le-Débonnaire dont elle composa le lot. L'acte qui lui donna naissance, ce traité de Verdun si important pour l'histoire politique de l'Europe, malheureusement ne nous est point parvenu, et nous en sommes réduits aux suppositions sur les motifs déterminants de ceux qui y figurèrent comme parties. Mais quand on voit les arbitres choisis par les trois fils du débonnaire, ménager un territoire entre les portions de ses deux frères, à Lothaire déjà possesseur de l'Italie, au lieu de lui attribuer l'Aquitaine que depuis plusieurs siècles Rome s'était assimilée, l'Aquitaine qu'on froissait dans ses affections en l'associant à la Neustrie, on peut croire à la nécessité déjà sentie, d'élever une barrière entre les Francs germains et les Francs romains, appelés à former désormais, sous les noms d'Allemands et de Français, deux peuples différents.

La Lotharingie, cette Belgique d'alors, faillit à sa mission providentielle. Deux fois constituée en monarchie, elle eut deux rois qui furent les premiers et les derniers de leur race. Puis, devenue simple duché, elle se vit, pendant tout le Xe siècle, ballottée entre la France et l'Allemagne. L'avènement des Capétiens rompit le dernier lien qui la rattachait à la partie occidentale de l'ancien empire franc. Forcée de subir la suzeraineté des chefs de l'empire germanique, elle se constitua comme on se constituait à une époque où la féodalité rendait impossible une société quelque peu étendue : ses provinces devinrent autant de petits états distincts, pourvus d'une somme d'indépendance plus grande que n'en possédaient les provinces impériales d'outre-Rhin, car on mit l'éloignement à profit.

Du Xe siècle au XVe, on chercherait vainement en Europe les traces de quelque chose qui ressemble à un système ; les

guerres comme les alliances sont déterminées par un besoin momentané ; ce besoin cesse-t-il, les rapports qu'il a déterminés cessent également.

Et cependant, même à cette époque d'ignorance politique, on vit apprécier les avantages que la Belgique pouvait tirer de sa position ; on vit se produire cette idée de neutralité appliquée par la conférence de Londres dans de plus larges proportions. La Flandre, que le traité de Verdun avait unie à la France, s'était rapprochée des autres provinces belges qui jadis avaient formé la Lotharingie, et cherchait à briser les liens d'une suzeraineté fatale à son existence commerciale et politique. Elle se débattait sanglante contre son souverain, ce misérable Louis de Crécy qui avait renié les glorieuses traditions de sa famille, et consenti à devenir l'instrument de l'étranger. Il y avait guerre entre Edouard III et Philippe de Valois ; et le comte de Flandre, n'écoutant que son servile attachement à la France, ne balança pas à s'exposer au courroux du monarque anglais. Les représailles ne se firent pas attendre ; plus de moyen pour les Flamands de se procurer ces précieuses laines d'Angleterre qui alimentaient leur principale industrie. Il fallut fermer les ateliers, et la misère devint extrême au sein de ces laborieuses populations. Des expédients auxquels on recourut, nul ne réussit. On comprenait que le rétablissement des bons rapports avec l'Angleterre était l'unique remède ; mais quel espoir d'obtenir l'assentiment du comte et de la cour du Louvre, où il allait puiser toutes ses inspirations !

Les choses étaient en cet état, quand un homme de génie fit entendre le mot de neutralité. Il faut lire dans notre Froissard la manière dont Jacques Van Artevelde, le *Saige bourgeoys*, fit comprendre son idée à ses concitoyens ; la manière dont il s'y prit pour arriver à ses fins. Son adresse fut telle que, quatre mois après le jour où il avait, pour la première fois, développé son système, il obtenait des deux monarques belligérants, qui signèrent bien à contre cœur, un traité où la neutralité de la Flandre était reconnue.

L'illustre Gantois projetait même, paraît-il, d'appeler la Belgique entière à participer à cet avantage, quand l'assassinat débarrassa d'un contrôle odieux le comte Louis et son maître. Que de désastres eut épargnés à notre pays la réalisation de cette généreuse idée !

Avec le XVe siècle commence l'histoire moderne ; c'est l'époque où la centralisation se fait jour partout en Europe. La Belgique n'échappa point à cette tendance nouvelle. Contre la France qui commençait à devenir une puissante monarchie, il fallait un boulevard à l'Allemagne, et la Providence suscita la maison de Bourgogne. Merveilleux caprice qui alla prendre, dans la maison de Valois elle-même, la tige d'une famille destinée à devenir son ennemie la plus redoutable. A la troisième génération, cette famille avait réuni sous son sceptre toutes nos provinces. Mais l'importance de ce nouvel état fut de courte durée ; elle disparut quand la postérité de Philippe-le-Bon s'assit sur un trône étranger. La Belgique paya cher le plaisir d'avoir vu un de ses enfants, le Gantois Charles-Quint, régner en même temps à Vienne et à Madrid ; sa faiblesse et les désastres qui l'accablèrent sans interruption pendant deux siècles, commencèrent le jour de son association à une monarchie étrangère.

Le danger extérieur fut peu à craindre durant le XVIe siècle ; en proie aux troubles religieux, chaque état se replia sur lui-même. La France la première sortit de cet isolement, et trouva la situation politique bien différente de ce qu'elle était cent ans plus tôt. A l'absence d'un gouvernement national, première cause de faiblesse pour la Belgique, vint se joindre la révolution qui détacha des destinées communes les provinces septentrionales ; désormais l'œuvre si heureusement commencée par la maison de Bourgogne devenait d'une réalisation impossible. La politique de Richelieu trouva un point d'appui dans cette république hollandaise qui devait son établissement au fanatisme intolérant de Philippe II, et quand, au milieu du XVIIe siècle, la paix de Westphalie se conclut, notre existence nationale fut sérieusement menacée.

Pour notre pays amoindri, découragé, ruiné au point où il l'était, nul moyen de résister aux attaques qui partaient simultanément du nord et du midi, et la suzeraineté de l'Espagne n'était déjà plus qu'un vain patronage. Plusieurs fois les diplomates de Paris et d'Amsterdam projetèrent le partage de la Belgique. Comme tout état qui se forme, la Hollande n'eut d'abord en vue que son agrandissement. Mais elle finit par comprendre que les progrès de la France sur ce point, la menaçaient plus directement encore que l'Allemagne, et se joignit aux adversaires de Louis XIV, quand les insolentes prétentions du conquérant tirèrent l'Europe de son apathie.

Au commencement du XVIII[e] siècle, la paix se conclut à Utrecht, et la Belgique fut abandonnée à l'Autriche, mais amoindrie par de nouveaux démembrements. Dans la prévision d'une lutte nouvelle avec la France, les deux puissances maritimes inventèrent un système déplorable pour nous, qui ne pûmes nous y soustraire, honteux pour la cour de Vienne qui l'accepta : la Hollande fut associée à l'exercice de la souveraineté, en obtenant le droit de tenir garnison dans nos principales forteresses. Ce n'était que justice, il faut le reconnaître : tandis que la Hollande par ses généreux efforts, par des sacrifices de toute espèce, conquérait son indépendance et s'élevait au rang de puissance de premier ordre, la Belgique, indifférente pour la liberté, rentrait sous la domination abrutissante de l'Espagne, et tombait au dernier degré de l'abaissement intellectuel et politique.

Le système de la barrière n'empêcha pas le maréchal de Saxe de s'emparer de la Belgique, qui fut, cinquante ans plus tard, conquise de nouveau par les armées de la Convention. A l'époque où cessa la situation anormale que les succès de la république et de l'empire avaient faite à la France, la question belge se représenta. L'Autriche tenait peu à un territoire éloigné dont la possession avait été pour elle une source d'embarras, surtout dans les dernières années du XVIII[e] siècle; elle préféra un accroissement de territoire

en Italie, et notre pays fut adjoint à la Hollande, afin « de »les faire concourir à l'établissement d'un juste équilibre en »Europe et au maintien de la paix générale »; c'est en ces termes que la conférence de Londres en 1831, définissait le but que le congrès de Vienne avait eu en vue en 1815. C'était toujours le système de la barrière, car les puissances se réservaient d'intervenir dans le mode de construction des forteresses projetées contre la France, et cela au détriment de la souveraineté du roi des Pays-Bas. La forme seulement était différente; elle faisait disparaître cet état de honteux vasselage imposé un siècle auparavant à la Belgique au profit de la Hollande; mais aussi de ces deux pays, l'un commençait à sortir du fatal engourdissement que lui avait légué la domination de l'Espagne, tandis que l'autre était complétement déchu de la haute position qu'il occupait à l'époque de Louis XIV.

Convenons-en, le rétablissement de la monarchie de Philippe-le-Bon fut, de la part du congrès de Vienne, une généreuse idée. Le nouvel état pouvait, avec le secours de ses alliés et sans déclaration de neutralité, paralyser de nouvelles tentatives d'agrandissement de la part de la France vers le nord; il possédait de nombreux éléments de prospérité et de puissance. La combinaison malheureusement ne réussit pas, et la rupture éclata après quinze ans d'association. Qu'avait à faire l'Europe dont l'œuvre était ainsi détruite? « Choisir, comme dit M. Arendt, entre le partage »de la Belgique ou la reconnaissance de son indépendance »et de sa nationalité propre, seules solutions qui n'eussent »point encore été essayées jusque-là. Elles ont pu s'arrêter »un instant à la première combinaison, mais il est certain »que l'idée de morceler la Belgique et de la partager entre »la Hollande, la France, la Prusse et l'Angleterre fut bientôt »abandonnée; et elle dut l'être, car sa réalisation est im- »possible. Ce n'est pas qu'on n'y ait songé, et sérieusement »songé, à plusieurs reprises; la volonté n'en a pas manqué »aux intéressés, et plus d'une fois même les circonstances,

» la situation générale, paraissaient s'y prêter; mais toujours » un obstacle de la plus grande puissance, l'intérêt européen, » s'y est opposé.

» L'idée du partage écartée, ajoute M. Arendt, il restait » comme dernière combinaison, l'indépendance de la Bel» gique, sa constitution comme état propre. Une fois déci» dées à l'adopter, les puissances durent chercher à accorder » cette solution avec l'intérêt et les exigences de l'équilibre, » qui formait le point prépondérant dans cette question. La » constitution de la Belgique comme état indépendant, sans » garanties spéciales pour le maintien de cette indépendance » dans toutes les éventualités, aurait compromis les intérêts » de l'équilibre au lieu de les assurer. Etat du second ordre » abandonnée à elle seule, placée dans le droit commun des » états souverains, la Belgique n'est pas assez puissante pour » défendre, en cas de guerre, l'intégrité de son territoire » contre l'aggression de ses voisins. Lui reconnaître une » nationalité politique propre, sans mettre sa nouvelle exis» tence à l'abri de toute atteinte, c'eût été oublier les ensei» gnements de trois siècles, et enlever à l'œuvre qu'on pré» parait toute chance de durée ! Tant que la Belgique, dans » les contestations qui peuvent survenir entre les puissances, » était obligée de prendre fait et cause pour l'une des par» ties, tout pour elle était remis en question et exposé aux » hasards des évènements. On perdait dans ce cas les garan» ties qu'offrait incontestablement le royaume des Pays-Bas, » en même temps que la combinaison, par laquelle on la rem» plaçait, ne présentait que des dangers et renfermait de » nombreux germes de nouvelles perturbations, que tous les » efforts cherchaient cependant à éviter. Il fallait compléter » la nouvelle création par des dispositions qui pussent assu» rer l'indépendance de l'état belge et la conservation de sa » nationalité propre dans une crise européenne. C'était là » une nécessité que toutes les puissances durent reconnaître. » Dans les combinaisons dont l'organisation politique des » Pays-Bas avait été précédemment l'objet, la même nécessité

»s'était présentée, et l'on avait cru y pourvoir au moyen »d'arrangements territoriaux, de systèmes particuliers de »défense militaire. Mais les évènements en avaient, à plu- »sieurs reprises, montré l'insuffisance et l'inefficacité; sous »peine de voir renaître des complications fort dangereuses »pour la paix générale, il fallait abandonner les anciens »errements, et entrer franchement et sans arrière pensée »dans une voie nouvelle. C'est ce que l'on fit, en demandant »au droit public un régime dont l'application complétât »l'œuvre commencée, en la mettant à l'abri des incertitudes »de l'avenir : la Belgique fut déclarée état perpétuellement »neutre. »

Ainsi l'indépendance dans l'intérêt du maintien de l'équilibre, et la neutralité pour remplacer la barrière élevée autrefois contre la France. La neutralité n'est donc pas, comme beaucoup le croient encore, une mesure sans portée, dont le caractère a échappé aux diplomates qui l'ont stipulée. Bien au contraire c'est une disposition sérieuse, dont nous avons à surveiller soigneusement l'exécution, car notre existence nationale en dépend.

L'ouvrage de M. Arendt comprend trois parties. Dans les livres II et III l'auteur examine les principes admis en matière de neutralité, ainsi que les questions les plus importantes que cette neutralité peut soulever et leur application à la Belgique. Le livre I nous a surtout intéressés. Après avoir recherché dans les actes mêmes de la conférence de Londres les traces de l'intention qui l'a guidée, l'auteur fait remarquer que l'absence de ces traces oblige à rechercher s'il existe dans l'histoire des autres états quelque analogie de position avec celle où se trouve la Belgique, et il arrive à cette conclusion qu'une analogie complète n'existe nulle part. Il examine ensuite la valeur des opinions émises contre la neutralité, il énumère les avantages que nous pouvons y trouver, et s'attache à prouver que le maintien en est plus facile qu'on ne le croit généralement. A ce sujet il rappelle que les fortifications de Paris auront vraisemblablement pour nous

cet heureux résultat, de modifier la nature des plans de campagne qui, jusqu'à présent, ont toujours pris notre pays comme base d'une attaque dirigée contre la France. Mais la Belgique doit bien se garder de croire « que la neutralité se » défend par elle même, qu'elle n'a pas besoin d'être appuyée, » qu'il suffit de la proclamer pour qu'elle soit respectée; il » n'y a pas d'erreur plus funeste que celle-là, il n'y a pas d'o- » pinion dont l'histoire de toutes les époques ait démontré » plus clairement le danger et la déraison. » Il faut donc que la Belgique s'organise convenablement, non moins sous le rapport politique que sous le rapport militaire; son existence dépend de la sécurité que, sous ce double rapport, elle inspirera aux puissances.

Ce que nous avons dit de l'ouvrage de M. Arendt suffit pour en faire apprécier l'importance. C'est un livre qui est indispensable à tous nos hommes d'état, et nous leur en recommandons fortement la lecture; ils ne peuvent qu'en profiter. Seulement nous les engageons à se montrer, le cas échéant, plus justes envers l'auteur que ne l'a fait, dans une discussion récente, M. le ministre des affaires étrangères, qui s'est approprié plusieurs des idées développées par M. Arendt, sans se croire obligé de signaler la source où il avait été puiser.

Ad. B.

Histoire chronologique de la République et de l'Empire. (1789-1815) par Félix Wouters. — Pendant que l'histoire du Consulat et de l'Empire de M. Thiers acquiert chaque jour de nouveaux lecteurs, et parvient presque à faire concurrence aux romans par l'intérêt qu'il a su conserver à ses récits; un de nos jeunes compatriotes, M. Félix Wouters, poursuit avec une patience persévérante l'œuvre laborieuse et essentiellement utile qu'il a entreprise sur la même époque. La dernière livraison que nous avons sous les yeux va jusqu'au 20 mars 1811. Nous reviendrons bientôt sur ce travail qu'on ne peut bien apprécier qu'après un examen sérieux et attentif

F. Al.

Mélanges par J. C. F. de Ladoucette 2e édit. Paris Dauvin et Fontaine 1825, un vol. in-8° de 542 pages. — **Annuaire** de la Société Philotechnique, tome sixième. Paris Dauvin et Fontaine 1845, in-18 de 172 pages.

M. de Ladoucette est depuis longtemps en possession d'intéresser le public par ses ouvrages toujours instructifs, toujours amusants. Personne plus que lui n'a mis en pratique le précepte d'Horace, *utile dulci* : son *Voyage dans le pays entre Meuse et Rhin*, ses *Fables*, ses *Contes*, *Robert et Léontine*, *le Troubadour en Provence*, occupent, à juste titre, une place dans la bibliothèque de l'homme de goût qui s'empressera d'y installer également le volume de *Mélanges* que j'ai sous les yeux. Indépendamment des *Apologues de Palmyre*, de piquantes légendes et de pages délicieuses sur la vieillesse, on y distinguera les notices biographiques sur le marquis de Lezay-Marnezia, sur le comte Boulay de la Meurthe, sur le général Miollis, sur Charles Pougens, sur Vigée et sur l'aimable conteur Bouilly si cher à tous ceux qui l'ont connu. L'auteur, en retraçant tour-à-tour les qualités qui caractérisent le bon administrateur, les profondes connaissances de l'homme d'état, les talents du littérateur et du poëte, sait varier ses couleurs et prendre le ton qui convient au sujet. Les savantes dissertations sur les antiquités d'Aix-la-Chapelle et sur les monuments de Cologne prouveront aux anciens habitants du département de la Roer que leur dernier préfet, M. le baron de Ladoucette, conserve à ses administrés un souvenir égal à celui qu'il a laissé parmi eux.

L'**Annuaire de la Société Philotechnique**, de cette Société si distinguée et dans le sein de laquelle l'institut de France vient ordinairement se recruter, offre, en 1845, comme les années précédentes, une lecture des plus attachantes. M. de Ladoucette, en qualité de Secrétaire perpétuel, fait connaître, dans deux rapports très-méthodiques et marqués au coin d'une urbanité remplie de convenance, les travaux de la compagnie

pendant les deux semestres de 1844, quelques morceaux d'une prose élégante contribuent agréablement à diversifier ce recueil où l'on trouve des contes pleins de finesse et de charme, d'ingénieuses fables, une jolie épître de M. Bignan, des strophes touchantes sur l'anniversaire du 13 juillet 1842, des fragments de poëmes inédits etc., etc. Je voudrais terminer cet article par une citation, mais l'embarras du choix se fait sentir ; je m'arrête à tout hasard sur *la tortue, les poules et le coq* de M. Desains.

Après de longs revers, dame tortue un jour
Est mise à la retraite en une basse-cour.
La volaille en émoi s'effraie à cette vue;
Comme oiseau courageux la poule peu connue,
Se gardait alors d'approcher
Ce dôme inanimé que l'on voyait marcher.
La peur voit tout en noir et jamais ne raisonne ;
Car la tortue est bien la meilleure personne
Que l'on puisse trouver parmi les animaux.
Au bout de quelque temps, les timides oiseaux,
Voyant que la tortue était loin d'être à craindre,
Voulurent de ses maux entendre le récit :
Plus d'une poule la plaignit.
On est bien près d'aimer ceux que l'on vient de plaindre.
On l'aima petit à petit,
Et l'inoffensive amphibie,
Par un accord touchant et neuf,
Obtint, au poulailler, le droit de bourgeoisie.
Un matin, sans penser faire une perfidie,
La tortue à son tour se mit à pondre un œuf.
Toute pondeuse alors contre elle se déchaîne.
Ce sont des coups de bec, ce sont des cris de haine,
Mille fois répétés par la foule en courroux :
« Voyez le bel oiseau pour frayer avec nous,
Disait une jeune poulette;
« Sans doute à notre coq elle fait les yeux doux ;

« Qui sait même si cette bête
« N'aura pas la prétention
« De fournir un jour la maison
« D'œufs à la coque et d'omelette?
« La mort, et plus de charité
« Pour ces oiseaux à quatre pattes
« Qui viennent pondre en nos pénat
« Et violer les lois de l'hospitalité. »

— « Mesdames, dit un coq, soyez plus généreuses :
« Loin de vous montrer envieuses,
« Gardez-vous de placer au rang de vos malheurs
« Les succès qu'obtiennent les autres;
« Si quelque talent brille ailleurs,
« Est-ce donc aux dépens des vôtres?
« La tortue a fait bien, tâchez de faire mieux;
« Elle pondit un œuf! eh bien! pondez en deux. »

L'*avare* de M. Lavallette, *Jupiter et les poulets* de M. Mathieu, *le serpent à sonnette* sont aussi d'excellents apologues; toutefois, au lieu de les transcrire, il est préférable de renvoyer le lecteur au livre même. ST-T.

STEVINIANA. Sous ce titre a paru depuis peu, à Nieuport selon la firme; à Londres, si l'on en juge d'après les types, un petit livre, en l'honneur de Simon Stévin, et en réfutation des doutes un peu étranges émis par MM. Dumortier et De Mérode, sur la légitimité du renom scientifique de notre illustre compatriote. Nous reviendrons certainement quelque jour sur la partie érudite de cette publication où tous les titres de Stévin sont soigneusement rassemblés et classés. Quant à la partie polémique, l'introduction, nous ne saurions en donner une plus juste idée qu'en disant le piquant, que et l'imprévu de ses formes, où l'on n'aperçoit cependant ni efforts, ni affectation d'aucun genre, et la finesse en même temps que la portée des plaisanteries, rappellent à chaque instant la fameuse lettre de Paul Louis à Renouard sur une tache d'encre faite à un manuscrit de Florence.

BEAUX-ARTS.

PEINTURE. — Le nouveau Patrocle de M. Wiertz. — Le Christ portant sa croix et Une sainte famille du jeune **Grandmaison. — ARCHITECTURE. — L'église de St-Jacques à Liége, plans, coupes, ensembles, détails intérieurs et extérieurs par J. C. Delsaux. — GRAVURE SUR COQUILLES.** Camées du jeune **Julin. — GRAVURE SUR BOIS. — Le grand catéchisme de Malines illustré** et **Les rois contemporains** publiés par **A. Jamar. — Les splendeurs de l'art en Belgique** et **L'album national** publiés par **Ch. Hen.**

Je n'avais encore écrit que le titre de cet article, quand un de mes collaborateurs me demanda d'un ton presque sévère, si j'avais envie d'abaisser la dignité de la Revue, aux formes futiles, au pêle-mêle désordonné du feuilleton quotidien? — Hélas, non lui répondis-je humblement. Mais ne vaut-il pas mieux ne dire qu'un mot, même dans une Revue mensuelle, des choses qui méritent qu'on en parle; que de garder un silence absolu, sous le prétexte qu'on n'a ni le temps ni l'espace nécessaires pour déduire en forme les qualités et les défauts des œuvres d'art qui se produisent sous nos yeux? — j'eus beau dire; mon grave collègue restait persuadé qu'une Revue déroge, quand elle cesse de procéder par sérieux articles de critique développée, et je ne savais plus trop si j'oserais poursuivre, quand un second survint, qui, après avoir lu à son tour, me fit entendre poliment qu'il y avait beaucoup de prétention à modeler ainsi son titre sur ceux que prennent d'ordinaire les plus piquants et les plus spirituels faiseurs. «Il faut, me dit-il enfin, pour réussir dans ce genre, une vivacité d'imagination, une finesse d'esprit. une facilité d'expression, une légèreté de touche, que nous ne pouvons guère acquérir, et que l'on perdrait même au contraire, en faisant ces articles de Revue qui ne finissent pas!»

Oh! pour le coup, lui dis-je impatienté: je suis bien résolu à n'en faire qu'à ma tête, quoi! *La Revue* a promis depuis deux ou trois mois de parler du grand tableau de M. Wiertz. Deux de mes collaborateurs capables de l'apprécier en artistes, ont été successivement empêchés de tenir leur promesse d'en rendre compte. Moi, je veux à mon tour, dire le plaisir que j'ai eu à voir deux tableaux d'un de nos jeunes peintres. Mais ne jugeant de ces choses que par sentiment, ne connaissant à fond ni les principes de l'art ni la langue consacrée à l'expression de ses merveilles ou de ses délicatesses, je ne puis qu'en dire quelques mots, pour engager ceux qui s'y entendent mieux que moi, à vérifier ce qui en est. D'autre part un sentiment d'équité me défend de parler d'autres tableaux, avant d'avoir acquitté, autant que je le puis, la dette de la *Revue* envers M. Wiertz; je prends donc, à cette fin, la forme la plus simple, pour parler succinctement de plusieurs choses tour à tour; et l'on m'interdira cette forme, à moins que je n'aie la verve de Jules Janin, l'esprit de Théophile Gauthier, les grâces et le piquant du Vicomte De Launay, ou la fécondité originale de M. X? Quand je ne ferais que dire à ceux qui l'ignorent encore, que M. Wiertz a refait son tablean de l'enlèvement du corps de Patrocle: ne serait-ce pas assez déjà pour piquer la curiosité de tous ceux qui savent quelle vigueur de dessin, quelle énergie de tons, M. Wiertz sait répandre sur ses grandes toiles? Et si une comparaison peut venir à mon aide pour renouveler sur les autres l'impression que j'ai éprouvée moi-même, pourquoi ne l'emploierais-je pas? Un grand sculpteur français, Bouchardon si je ne me trompe, lut pour la première fois dans un âge déjà mur, l'Iliade d'Homère, et notez bien que ce ne pouvait être pourtant que dans la traduction de Madame Dacier. « Quand je lis cela, » disait Bouchardon, frappé de la grandeur des images du vieux poëte grec, « il me semble que les hommes ont dix pieds de haut. » M. Wiertz a senti Homère, comme Bouchardon le sentait, pour faire son tableau: c'est bien là le grandiose des compagnons d'Achille et des alliés d'Hector! c'est du

moins l'idée qui m'est venue de prime-abord à l'aspect de cette belle toile, et, au risque de dire ce que l'on a peut-être exprimé déjà, car le même souvenir a dû se représenter à beaucoup d'autres, je ne crains pas de me fourvoyer en la donnant comme un bon jugement.

Maintenant venons-en au jeune GRANDMAISON. Il avait, à ce qu'il semble, assez faiblement débuté, à la dernière exposition de Liége; ou du moins la *Revue* avait jugé sa *Sainte famille* assez sévèrement. C'est pourtant ce même tableau, mais entièrement refait, qui doit être le premier sujet de ces observations. La Vierge est assise dans le voisinage d'un temple payen en ruines. Les beaux modèles de Vierge ne manquent pas, et cette abondance même doit être, ce me semble, un écueil pour les jeunes peintres qui veulent le reproduire : le type choisi par M. Grandmaison m'a paru très-heureux, parce qu'il diffère de ceux qu'on rencontre le plus fréquemment. C'est une figure qui appartient bien à la race de David, qu'il a prise pour modèle ; mais le feu de cette figure méridionale, il a su l'amortir par une expression de candeur virginale si douce, si calme, si reposée, qu'elle semble plutôt appartenir aux Vierges les plus blondes. L'enfant Jésus assis sur le giron de sa mère lui offre, en souriant, une fleur de la passion, et Saint Joseph, qui tient encore ouvert sur ses genoux le livre de l'ancienne loi qu'il vient de lire, semble méditer le sens des prophéties qui vont s'accomplir, en contemplant la face radieuse du divin enfant ! Il eut été difficile, je crois, de produire, à l'aide de moyens plus simples et plus naturels, tout l'effet qu'on devait chercher à obtenir dans ce tableau. Les traits un peu bronzés de la mâle figure de Saint Joseph contrastent admirablement avec la tête si douce, si suave de la Vierge, et surtout avec le ton plus clair encore des chairs de l'enfant Jésus, dont la figure concentre en quelque sorte toute la lumière qui éclaire le tableau.

Le Christ portant sa croix est une toile plus récente encore du même artiste et qu'il vient de terminer, croyons-nous, pour l'église des Rédemptoristes. Il est impossible de

voir ce tableau sans reconnaître dans son auteur un talent d'expression très-remarquable. Ce mélange si difficile à rendre, de douleur, de fatigue, mais avec un reste de majesté divine que la position la plus humiliante ne peut effacer ! dans ces regards inclinés par la souffrance, quelque chose encore de cet éclat inaltérable qu'y avive une immense charité, et au milieu de l'abattement, si bien rendu dans la pose de tous ces membres presque brisés de fatigue, je ne sais quoi de calme et de confiant dans l'avenir, qui illumine toute cette scène, comme un pressentiment de la résurrection ! Deux soldats aident à replacer la croix sur l'épaule du Christ qui a la face tournée, de droite, vers le spectateur. En avant sur la gauche du tableau, un bourreau, la corde levée, prêt à frapper l'homme-Dieu, pour hâter sa marche, caractérise parfaitement, et à ce qu'il me semble sans exagération grimacière, l'homme physiquement fort, dominé par des habitudes brutales et des instincts grossiers, presque sans aucun mélange d'influences morales. Derrière, un officier à cheval, précédé d'un licteur, paraît ne prendre aucune part active à ce qui se passe, et accuse ainsi d'une manière ingénieuse l'indifférence avec laquelle les agents du peuple-Roi souffrirent cette grande iniquité, dans cette terre de la domination romaine.

Après avoir parlé de tableaux, pourquoi ne parlerions-nous pas d'architecture? De cet admirable travail de patience, entrepris par notre jeune Delsaux, pour reproduire St.-Jacques et ses plus beaux détails, sept planches ont paru déjà. Dès la publication de la première, représentant la façade latérale, nous nous sommes fait un devoir de l'annoncer ; mais, est-ce assez pour réveiller le zèle un peu tiède ou défiant des amateurs ? Pourquoi ne dirions-nous pas, ce qui a frappé jusqu'à présent tous les connaisseurs, que le fini et la précision des détails sont joints, dans ces planches, à une légèreté de touche, à une délicatesse, qui leur enlève toute espèce de sécheresse? Etudiez-moi pendant quelques instants les nervures des fenêtres et les ornements de la voûte dans la coupe sur l'axe transversal du porche d'entrée (pl. 8) ou

seulement l'une des trois fenêtres qui sont figurées dans la planche 7, ou mieux encore l'autel de droite si fidèlement retracé dans la planche 6, et dites si un vif et profond sentiment d'artiste n'a pas constamment guidé la main patiente du dessinateur et ne lui a pas fréquemment fait imposer, avec un rare bonheur, des transactions dictées par un goût sûr, entre les dures exactitudes du compas et de la règle et les nécessités non moins impérieuses, mais pas aussi mathématiquement précises de la perspective ?

Si Delsaux est un de nos jeunes architectes dont les travaux méritent d'être signalés, le jeune Julin, de son côté, acquiert chaque jour de nouveaux droits aux vives sympathies de ses compatriotes. La *Revue de Liége* s'est plue à faire connaître, la première, l'heureuse idée qu'a eue cet artiste d'importer en Belgique l'art, jusqu'à lui exclusivement romain et parisien, de tailler les pierres, les coquilles et les pâtes, en camées. Nous avons parlé avec éloge de ses premiers essais : d'un portrait du Roi Léopold dont la Reine a bien voulu accepter l'hommage, d'une tête du Dante pleine de l'expression si poétique et si profondément mélancolique que nous avions admirée auparavant dans le dessin de M. Calamatta, et de plusieurs sujets assez compliqués rendus avec beaucoup de grâces déjà. La manière du jeune Julin s'est encore beaucoup perfectionnée depuis. Nous avons vu, de lui, des portraits d'après nature, qui nous ont paru très-ressemblants, et une nouvelle tête du Dante qu'il a placée à côté de celle de Béatrice. Son dessin a quelque chose de plus correct et de plus précis. Son trait a plus de vigueur et de netteté, parce que sa main déjà a plus de fermeté et son coup-d'œil plus d'assurance. Dans les portraits d'après nature, ces qualités attendent encore un tempéramment qu'il ne peut manquer d'acquérir bientôt. Cette fermeté, cette précision plus nette des contours a encore parfois un peu de dureté et cependant elle a, nous devons le reconnaître, presque entièrement disparu d'un portrait du Roi de Hollande, qu'il vient d'achever.

C'est dans le temps qu'ils étaient associés que MM. Jamar et Hen ont formé chez eux cette école de gravure sur bois dont l'un et l'autre profitent maintenant pour décorer les beaux livres qu'ils publient. Commençons par **le grand Catéchisme de Malines**; qui est un des plus riches, car, sans compter quelques belles impressions en couleurs, dont nous ne parlons pas, parce que M. Jamar les a fait exécuter à Paris; rien que pour les nombreuses vignettes imprimées avec le texte, ce beau volume mériterait de fixer l'attention de tous ceux qui n'ont vu dans les progrès de la lithographie, que des motifs d'émulation pour perfectionner la xylographie plus ancienne. Mais ce qui étonnera surtout les personnes qui ont été peu attentives à suivre les rapides développements de cette renaissance chez nous, c'est la vue de ces planches si vigoureuses et déjà si nettes à l'aide desquelles M. Hendrickx a reproduit une multitude de tableaux de nos grands maîtres—de Vandyck : le Christ couronné d'épines, le Christ sur les genoux de la Vierge, la Vierge et l'Enfant Jésus entourés d'Anges dont l'un joue du violon et l'autre de la mandoline, le Christ en croix, Saint Martin donnant aux pauvres la moitié de son manteau ; — de Rubens : Saint Mathieu, l'adoration des Mages, St-Jean, l'Assomption de la Vierge, la Sainte Cène, Saint Roch envoyé par le Christ pour soulager les pestiférés, la Réception de Saint Bavon à l'abbaye de Saint Amand ; — d'Otto Venius, qui fut, comme chacun sait, l'élève de Lombard et le maitre de Rubens, un beau Christ au calvaire;—de Hemling, un magnifique panneau de la chasse de Sainte-Ursule à Bruges;—de Jordaens, l'Adoration des Bergers ; enfin, — de Philippe de Champagne, la Présentation de l'enfant Jésus au Temple.

Quant aux **Rois contemporains** publiés par M. Jamar, ils auraient droit à une mention plus détaillée, envisagés au point de vue littéraire : c'est à Jules Janin que l'éditeur s'est adressé d'abord pour nous donner la biographie de Louis Philippe et de ses nobles fils. La dernière livraison que nous avons sous les yeux, commence la notice de Léopold, qui

sera vraisemblablement suivie de celle de la reine VICTORIA dont nous avons déjà le portrait. Ce n'est, au surplus, que pour les belles gravures sur bois, qui décorent cette magnifique publication, que nous en disons un mot aujourd'hui : nous nous bornerons donc à rappeler que Louis-Philippe, le Duc d'Orléans, le Prince de Joinville, et le Duc de Nemours, ainsi que le Roi des Belges et la Reine d'Angleterre, sont autant de petits chefs-d'œuvre de composition, pour l'heureux choix des détails caractéristiques au milieu desquels on les a placés, pour la vérité des poses et la ressemblance des traits.

Les **Splendeurs de l'art en Belgique** auraient peut-être encore plus de droit à notre attention pour le fini et la délicatesse des détails de certains ornements reproduits dans le texte, tels que ce beau ceintre figuré à la page 9, ces délicieux fleurons des pages 21, 24, 40 et 41 et les portraits des frères Van Eyck, de Hemling etc. — Mais nous attendons le complément d'une première série du texte de ce bel ouvrage pour y revenir plus en détail. Nous en agirons de même à l'égard de **l'Album National**, qui continue la publication de ses illustrations toujours de plus en plus achevées et qui, bien souvent sans doute encore viendra prendre une large place dans nos comptes-rendus des productions littéraires ou historiques du pays, les plus intéressantes. En attendant, nous lui devions la justice de la ranger parmi les ouvrages qui aideront le plus aux perfectionnements de la gravure sur bois.

La *Gazette musicale* de Paris renfermait il y a peu de temps un article remarquable de M. Kastner, sur la *Biographie universelle des Musiciens*, par M. F. J. FÉTIS. Le Directeur du Conservatoire de Bruxelles y est apprécié par un juge compétent, qui loue en lui, bien franchement et tout à la fois, le savant théoricien et l'homme de goût, l'érudit et l'écrivain.

F....

FLORALIES DE LIÉGE. — Exposition d'été.

Exposition d'été! oui vraiment d'été, et nous le sentons bien à la chaleur, maintenant, en dépit des pluies tropicales qui viennent à chaque instant nous chasser des avenues de nos jardins et renverser les tiges encore grêles des fleurs qui commencent à s'épanouir. Mais, quand le premier jour de l'exposition arriva (le 8 juin) personne encore ne se doutait que l'été fût là, et ce n'est qu'à l'aspect de ces riches et brillantes collections de geraniums en fleurs de M. Clément Dozin et de son parent croyons-nous, M. Gaspard Dozin, que l'on put vraiment s'assurer que la saison d'été était commencée. Et remarquez cependant combien cette culture avait été entourée de difficultés, au milieu des froidures et des moiteurs prolongées de l'interminable hiver dont nous sortions. Rien d'étiolé pourtant, rien de languissant dans ces tiges courtes, rameuses, trapues et riches de feuillage et de fleurs; et quoique ces collections n'aient obtenu, toutes deux, que la médaille d'argent, parce qu'elles ne remplissaient pas rigoureusement les conditions du programme, nous n'hésitons pas à dire que la majorité des visiteurs du salon leur accordaient sans difficulté la médaille en vermeil.

N'oublions pas la partie par laquelle nous aurions dû commencer peut-être: la plante d'un mérite reconnu, la plus récemment introduite en Belgique. Selon l'usage c'est M. Jacob Makoy qui était l'introducteur de celle que l'on a jugée digne du prix; contre l'usage, s'il faut en croire les amateurs des anciennes fleurs faciles à se procurer, cette fois ce végétal avait vraiment de l'éclat et de la grâce. C'est un *gloxinia*: tous ceux qui aiment les jolies fleurs, connaissent cet aimable genre qui commence à se propager et dont la culture n'est point difficile. L'hiver, serrer les tubercules à l'abri du froid

dans du sable ou dans une terre de bruyère légère, et à l'abri de l'humidité, dans la crainte d'exciter une végétation prématurée; l'été, il suffit de les tenir dans une serre quelconque, et, à l'aide de légers arrosements, renouvellés comme pour la plupart des plantes en fleurs, on obtient pendant trois ou quatre mois, presque sans interruption, une succession de délicieuses campanules, au limbe gracieusement relevé, à peu près comme dans la digitale, mais de forme plus grande, et s'élevant d'un bouquet de feuilles d'un verd velouté d'une admirable fraîcheur. Celle dont M. Jacob Makoy vient d'enrichir la collection est d'un joli rose légèrement teinté de laque, se dégradant vers les bords de la coupe: on lui a donné, je ne sais pourquoi, le nom de *gloxinia cerina.*

Nous serions coupables de passer sous silence quelques magnifiques orchidées qui faisaient partie de la collection couronnée du même horticulteur; surtout la *cattleyia varietas* qui surpassait peut-être encore, par la richesse et l'éclat scintillant de ses soyeuses marbrures répandues sur un fond de crême rosée, les capricieuses vergetures de la *cattleya major* et de la *cattleya mossiæ*, rangées à bon droit parmi les plus brillantes de ce genre si riche.

Et les roses de M. Mawet qui ont eu le premier prix, et celles de M. Philippe qui ont eu le second? Hélas! ces tendres filles de l'Aurore, comme on les appelait au siècle dernier, ne sont pas faites pour supporter la fatigue d'un trajet aussi long que du Val-Benoit jusqu'au salon d'exposition, ni pour affronter les rayons de plusieurs soleils : aussi *Vénus*, malgré sa divinité, et *Taglioni*, malgré sa légèreté, et *Joséphine*, en dépit de sa majesté, et la *belle Archinto*, et *Amanda*, et *Pauline*, et *Marguerite*, et la *belle Hélène* (de la collection de M. Philippe) étaient également méconnaissables dès le second jour; tant leurs frêles et délicates parures avaient souffert du voyage, et l'on avait même beaucoup de peine à reconnaître, dans la collection de M. Mawet, les grâces de *Clara*, de *Victoire Modeste*, d'*Émilie*, de *la laitière*, de *Zéphyrine*, de *Fanny*, de *Fragolette* ou d'*Afranie*, aussi bien que l'orgueil de *Caro-*

line de Brunswick, de la *Duchesse de Kent* ou de la *Reine de Golconde*.

Les verveines de M. L. Geoiris horticulteur à Cointe étaient, par la vivacité et la variété de leurs nuances, sorties de l'humble rôle que la nature semble avoir assigné à cette plante; elles attiraient les regards de tous les amateurs par leur richesse, après avoir obtenu les suffrages du jury pour la médaille d'argent. Les fuchsias de M. Mawet formaient la plus belle collection de ce genre après les verveines de M. Geoiris. Un réséda, prodigieux par son développement, exposé par M. Lambert (brasseur) et les plantes diverses envoyées par M. Vanderstraeten, pour l'ornement du salon, ont aussi obtenu : le premier, une médaille de bronze, comme prix de belle culture, et la collection du vice-Président de la Société, une médaille en argent.

On doit aussi une mention du moins, à la collection de pensées de M. l'abbé Mawet. Jamais peut-être on ne vit réunion plus riche de ce genre, et ce qui doit nécessairement lui donner un plus grand prix aux yeux de son possesseur, comme au jugement des connaisseurs, c'est qu'un grand nombre des variétés qu'elle renferme, ont été gagnées de semis par l'exposant.

Grâces à la Société d'Horticulture surtout, croyons-nous, le goût des fleurs se propage chaque jour d'avantage parmi nous. Deux expositions de fleurs et une exposition de fruits et légumes chaque année ne suffisent pas encore au gré de nos botanophiles : nous apprenons que plusieurs Membres de la Société se sont entendus pour offrir aux amateurs d'œillets, l'occasion de faire admirer leurs acquisitions nouvelles. Le 27 juillet prochain, il y aura une exposition de cette jolie fleur négligée trop longtemps, chez Monsieur Sauvenay, faubourg St-Laurent, 49, l'un des Membres de la Société d'Horticulture de Liége, qui voudra bien prêter, à cet effet, l'un de ses salons.

F.

POÉSIE.

—

APRÈS QUELQUES ROMANS MODERNES.

Cette fange contient l'eau pure encore.
VICTOR HUGO.

Femmes, de vos vertus notre siècle se joue,
D'indignes écrivains vous traînent dans la boue,
Sans honte, sans pudeur;
De votre abaissement leur rage se décore,
Mais il est d'autres cœurs qui palpitent encore
Pour vous et pour l'honneur.

Ne vous irritez point de la conduite infâme
De quelques malheureux que le vice réclame.
Sceptiques effrontés
Dont il faut déplorer la fougue et la misère,
Car ils ne valent pas le regard de colère
Que sur eux vous jetez !

Car ils ne sont pétris que de fiel et d'envie,
Ils n'ont rien dans le cœur, ils traversent la vie
Sans pitié, sans amour.
Comment donc pourraient-ils respecter une femme
Quand ils osent aller jusqu'à douter de l'âme,
Jusqu'à nier le jour?

Savent-ils ces méchants que leur lâche parole
De vos fronts quelquefois peut ternir l'auréole,
Savent-ils qu'ils font mal?
Oh! ne voyez en eux qu'ignorance et méprise,
Est-il des châtiments pour l'aveugle qui brise
Un vase de cristal?

Parmi vous, pauvres cœurs voués à la souffrance,
Il en est qui, trompant le cri de la conscience
Un instant endormi,
Vont faillir à l'honneur, jusqu'ici leur seul maître,
Lorsque pour fuir l'abîme, il suffirait peut-être,
Des conseils d'un ami...

Et si l'on trouve aussi quelques prostituées
Que le besoin, le vice ou l'amour a tuées
Sous de puissants efforts,
Les faut-il accabler d'une infernale haine?
Non... non, la faute un jour doit rencontrer sa peine
Dans les pleurs du remords.

J'entends vos détracteurs, endurcis dans le doute,
Me crier : des vertus dévoile donc la route
A notre œil abattu;
Montre-nous, s'il se peut, quelque sainte innocence,
A tous je répondrai : croire à la Providence
C'est croire à la vertu.

Honorez vils railleurs ce qu'il faut qu'on honore,
La planche de salut devant vous flotte encore,
Confiez-lui vos cœurs.
N'irritez plus le Ciel de vos plaintes amères
Et revenez à lui : des femmes sont vos mères,
Des femmes sont vos sœurs.

Se peut-il qu'un instant le doute en vous s'agite
Devant la pauvre enfant dont le sein bat plus vite
Au non du fiancé,
Voyez... elle rougit, elle cache une larme
En laissant son regard plein d'amour et de charme
Vers la terre abaissé.

Ayez foi dans l'amour de la vierge modeste,
Qui s'enfuyant du monde où plus rien ne lui reste,
Choisit Dieu pour amant.
Ayez foi dans l'épouse à la voix consolante
Qui dans ses bras jaloux et sous sa lèvre aimante
Endort son jeune enfant!

Oh! ne repoussez plus ces sublimes exemples,
Livrez vos cœurs au bien, qu'ils deviennent ses temples,
Trop longtemps profanés.
Et vous femmes, et vous paisibles créatures,
Confondez leurs clameurs, bravez leurs impostures,
Aimez et pardonnez!

Ici bas, est-il rien de saint, de vénérable,
Que le méchant ne cherche à rendre méprisable,
A réduire en lambeaux.
L'homme-Dieu nous l'apprend, qu'il soit votre modèle,
Prodiguez la clémence à l'injure mortelle,
Grâce pour vos bourreaux.

GUSTAVE MASSET.

MELLET, OU LE SÉJOUR PATERNEL.

A mon père, à ma mère.

Puissé-je, heureux vieillard, y voir baisser mes jours.
(DE LAMARTINE).

Qu'il est frais, qu'il est beau, qu'il me plaît ce village,
Quand de loin je le vois à travers le feuillage!
En approchant déjà je sens battre mon cœur
Et vers lui mon retour est rempli de douceur.
C'est bien lui que je vois derrière la colline,
Plus loin, c'est Heppigny qui descend et s'incline.

Vous voyez s'élever au dessus d'un moulin
Saint-Fiacre et Fleurus à l'horizon lointain,
Un souvenir pieux a bâti dans la plaine
Cette blanche chapelle à Sainte Philomène.
A droite elle s'élève. O Mellet, ô doux lieux,
Sous vos ombrages frais, ah! que je fus heureux!

Pourquoi donc vous quitter? de l'eau, de la verdure
Et de vos prés en fleurs la brillante parure
Faisaient tout mon bonheur! Le devoir l'ordonna,
Votre ami malheureux alors abandonna
Cet asile chéri, votre verte campagne,
Mais partout, loin de vous, le regret m'accompagne.

Quelquefois cependant un penser cher et doux
Vient consoler mon cœur, alors qu'il songe à vous;
Il espère qu'un jour, pour terminer ma vie,
Vous serez, ô village, une retraite amie:
Après de longs labeurs, vous cacherez mes jours
Aux bords de vos ruisseaux, village, ô mes amours!

A l'ombre des vieux ifs, près de la tour antique
Qui s'élève au dessus du domaine rustique
De mon père chéri, j'espère, je viendrai,
Heureux, m'asseoir encore, et là j'écouterai
Du rossignol plaintif la voix harmonieuse,
Quand brillera la lune aux cieux silencieuse.

Assis sous leur feuillage, alors avec plaisir
J'entendrai murmurer, s'écouler et s'enfuir
Ce clair petit ruisseau qui court porter son onde
Dans ces prés pleins de fleurs où l'herbe fraîche abonde;
Quand l'étoile du soir brillera dans les cieux,
Non sans les regretter, je quitterai ces lieux.

F. MATTON.

LE VIEUX CURÉ.

Depuis trente ans exemple du village,
Un vieux curé fut envoyé
Dans un pays demi-sauvage,
Et son poste fut octroyé
A l'échappé du séminaire,
Au front bas, au teint pâle, à l'œil plein de mystère....
Un pauvre, certain jour se trouvait fourvoyé;
Il vit un villageois coupant de la bruyère:
A ce château là bas je me suis présenté,
Lui dit le malheureux, il est inhabité!
Poursuivi par les chiens qu'appelaient ma misère,
Je me traîne vers vous.... — Aussi pauvre que toi
Pour t'aider que pourais-je faire?..
Ecoute cependant et bannis ton effroi.
Vois-tu ce toit de chaume et le clos qui l'enserre?
On en a fait un presbytère!...
Un pasteur en exil y vit modestement;
A sa porte, vieillard, va frapper doucement;
Il eût des ennemis, car on sut le proscrire.
En priant Dieu pour eux au lieu de les maudire,
Il achève ses jours, dans cet humble foyer
Sa table est plus frugale et son pain plus grossier;
Si quelque malheureux se présente et l'implore,
Son cœur se serre alors, mais sa main s'ouvre encore.

FRÉDERIC ROUVEROY.

TABLE

DES

MATIÈRES DU TOME TROISIÈME.

HISTOIRE NATIONALE.

BIOGRAPHIE.

LITTÉRATURE, ÉCONOMIE POLITIQUE, BEAUX-ARTS ET MÉLANGES.

POESIES.

OUVRAGES DONT IL A ÉTÉ RENDU COMPTE.

ANALYSES CRITIQUES DES RECUEILS PÉRIODIQUES.

ERRATA DE LA LIVRAISON D'AVRIL.

P. 423, ligne 9, finies, *lisez* fini.
425, ligne 3, après le vers, encore, *lis.* éclore.
439, strophe 2, v. 5, le, *lis.* te.
440, après la 2e citation, 3e ligne, commis à la garde chacun, *lis.* commis chacun à la garde.
448, chant XIe, 2e ligne, savanne, *lis.* savane.

REVUE DE LIEGE.

TYPOGRAPHIE DE FELIX OUDART,
St-Hubert, 3.

LA

REVUE DE LIÉGE

PARAISSANT

LE 15 DE CHAQUE MOIS

SOUS LA DIRECTION

DE

M. FÉLIX VAN HULST.

TOME IV.

LIÉGE

FÉLIX OUDART, IMPRIMEUR-ÉDITEUR.

MDCCCXLV



ABRAHAM ORTELIUS [1].

Venient annis sæcula seris,
Quibus Oceanus vincula rerum
Laxet, et ingens pateat tellus.
SENEC. Medea 375.

Après avoir admiré pour la vingtième fois le chef-d'œuvre de Rubens, la Descente de croix qui orne la cathédrale d'Anvers, j'entrais un jour dans la galerie de droite, pour aller revoir cette peinture en grisaille qui imite si habilement le bas relief derrière le maître autel, et pour m'incliner devant le monument malheureusement trop moderne de Plantin ; je m'avançais lentement pour ne point heurter la foule qui se retirait, et mes regards erraient, à mesure qu'ils pouvaient y trouver place, sur ces vieilles inscriptions tumulaires usées sans respect et qui servent tout bonnement de dalles aux passants. J'aperçus alors pour la première fois, entre deux pilliers vers la gauche, les derniers mots assez bizarres de l'une de ces épitaphes si maltraitées : « **cœlebs cœlibi**, (*célibataire à... célibataire*); une ligne plus haut je découvris un nom célèbre, mais c'est à une femme qu'il s'appliquait: **Anna Ortelia**...et je doutais encore: j'attendis qu'une

[1] Sauf quelques légères modifications le commencement de cette notice biographique est le même que celui de la notice publiée dans les BELGES ILLUSTRES; le comité de lecture de la *Revue de Liége* a cru devoir pour cette fois déroger à la règle de ne point reproduire ce qui a déjà été publié ailleurs: 1° parce que cette biographie est beaucoup plus développée qu'elle ne l'est dans les Belges illustres et 2° parce que Ortélius devait nécessairement entrer dans la série des hommes célèbres de la Belgique dont le directeur de la *Revue* a commencé à rappeler les services et les travaux en publiant la notice sur Charles De Langhe et Lævinus Torrentius, tom. I, p. 433 et tom. II, p. 217.

jeune fille, qui priait avec ferveur, et dont la robe flottante me cachait le reste de l'inscription, se levât lentement et me découvrit successivement les lignes supérieures; et je sus enfin que cette pierre à moitié usée avait été consacrée par cette Anna Ortelia. . . . . à son très-cher frère. . . . . Géographe du Roi. . . . . Né à Anvers. . . . . Abraham Ortelius!!

ABRAHAMO ORTELIO,
ANTVERPIANO,
GEOGRAPHO REGIO,
FRATRI CARISSIMO,
ANNA ORTELIA CŒLEBS
CŒLIBI H. M. F. CIↃ. IↃ. XCVIII.

Tel est le respect que nous avons pour nos anciennes gloires; c'est ainsi que l'on traite le monument de l'homme que ses contemporains surnommèrent le PTOLÉMÉE du XVI[e] siècle, l'auteur du premier Atlas, le restaurateur de la géographie ancienne et le père de la géographie moderne. Et ce ne sont pas seulement ses compatriotes, JUSTE LIPSE, AUBERT LEMIRE, VALÈRE ANDRÉ, FRANÇOIS SWEERT, BEYERLINCK, ANDRÉ DE PAEP, FOPPENS, etc., qui se sont accordés à exalter ainsi son mérite, ce sont les Français Aug. DE-THOU, le grand historien de l'époque, TEISSIER le commentateur de De Thou, le docte FRERET, le savant bourgmestre d'Ausbourg MARC WELSER, BULLART dans son *Académie des Sciences et des Arts*, COUPÉ, dans ses *soirées littéraires*, MORÉRI et WEISS dans leurs Dictionnaires historiques, et D'ANVILLE lui-même dans vingt endroits de ses traités spéciaux: ce sont les Italiens GHILINI (dans son *Teatro d'uomini letterati*, LORENZO CRASSO dans ses *Elogi d'uomini letterati*, FRANÇOIS GUICCIARDINI dans sa *Description des Pays-Bas;* c'est le savant anglais HALLAM après beaucoup d'autres de ses compatriotes, c'est le Danois MALTEBRUN dans son histoire de la géographie, c'est enfin plus récemment encore

M. De Macédo ci-devant secrétaire de la légation portugaise à Paris [1] dans un article communiqué par Walckenaer à Maltebrun et inséré par ce dernier dans les *Annales de la Géographie et de l'Histoire.*

Abraham Ortelius (*Ortels*), né à Anvers le 2 avril 1527, avait passé dans l'oisiveté, au dire de Lemire et Beyerlinck [2], ses contemporains et ses amis, les trente premières années de sa vie, et manifestait une indolence d'autant plus désespérante qu'elle formait un contraste saillant avec les habitudes studieuses de l'époque. Marchand et enlumineur de cartes, il n'avait vu d'abord, dans tout cela, qu'une marchandise comme une autre; mais la fréquentation des hommes lettrés l'ayant mis en goût d'étudier, il y fit des progrès tellement rapides, qu'il étonnait les plus habiles et les plus heureusement doués sous ce rapport. C'est qu'il fut tout de suite préoccupé d'un grand dessein qu'il ne perdit plus jamais de vue, auquel il rapportait tout, et qui, comme un fil conducteur, donnait de l'assurance à tous les pas qu'il faisait dans le labyrinthe de la science. Il avait de prime-abord aperçu la possibilité de coordonner les notions géographiques éparses que des voyages récents avaient multipliées, mais compliquées en même temps [3]. Comparer ce que les anciens avaient dit avec ce que les modernes venaient d'observer, se familiariser avec les grands faits historiques, comme avec les monuments des arts qui donnent aux lieux leur principal intérêt, c'était le moyen de

[1] Secrétaire de l'Académie royale de Lisbonne, et que notre Société d'émulation de Liége, ainsi que l'Académie royale de Bruxelles comptent parmi leurs membres correspondants.

[2] V. les éloges d'Aubert Lemire. — *Elogia Belgica*, 188-189. In-4°, Anvers, 1609. David-Martin — *Opus chronographicum orbis universi*, P. 2, ab anno 1572 ad 1611, auctore Laurentio Beyerlinck. Antv. In-fol. 1161, p. 240. C'est le 2e volume de l'ouvrage d'Opmeer qui porte le même titre.

[3] Il donne une liste d'environ cent-cinquante ouvrages ou brochures relatives à la géographie et la plupart publiés dans les vingt années qui ont précédé la première édition de son théâtre (1570).

satisfaire à la fois le besoin de l'époque qui s'attachait à tout et voulait des études encyclopédiques, et cet autre besoin qui a toujours été celui des esprits créateurs, dans tous les genres, celui d'une idée dominante à laquelle tout le reste vient se rattacher comme à un centre unique, besoin dont la pleine et entière satisfaction est la première condition de succès dans une œuvre d'art quelconque, car il n'y a point de chef-d'œuvre sans unité, besoin non moins impérieux dans le domaine des sciences, car là où il n'est point rempli, il peut y avoir des notions scientifiques plus ou moins intéressantes, mais il n'y a point de corps de doctrine, il n'y a rien qui mérite le nom de science.

Examinons donc à quel point était la géographie, quand le génie d'ORTELIUS réveillé par les récits des navigateurs qui affluaient dans sa ville natale, conçut le projet de réduire ces récits en corps de science, et rapporta dès-lors à ce projet toutes les études auxquelles il se livra avec une ardeur rare même de son temps.

Nous suivrons pas à pas, dans cette appréciation de la science à cette époque, ce qu'en a dit M. DE MACÉDO [1].

On avait déjà publié des cartes de plusieurs pays de l'Europe, mais il n'existait aucune levée trigonométrique; ces cartes prises sur des échelles diverses, remplies de toutes les erreurs qu'il est impossible d'éviter quand la géographie marche sans le secours des mathématiques, étaient en quelque sorte inconciliables entr'elles; les découvertes des Portugais sur le littoral de l'Afrique et dans l'Asie, et celles des Espagnols dans l'Amérique, avaient répandu de grandes lumières sur des parties du monde entièrement inconnues des anciens; mais les relations de ces grandes navigations étaient éparses

[1] On trouve une appréciation analogue des services rendus à la science par Ortelius, comparés à l'état informe des cartes publiées avant lui dans le tableau de Hallam : *Introduction to the literature of Europe in the fifteenth, sixteenth and seventeenth centuries*, tome 2, p. 305, Edit. de Baudry.

dans toute l'Europe : il était très-difficile de les réunir, très-dispendieux de les acheter. ORTÉLIUS conçut le projet de résumer et de rassembler, dans une représentation de toutes lès parties connues du monde, toutes les notions éparses soit dans les relations des voyages, soit dans les cartes publiées, sans s'effrayer ni de la dépense qu'il avait à faire pour se procurer tous ces voyages et toutes les cartes qui avaient paru jusqu'alors, ni du labeur que devait lui coûter la conciliation de tant de travaux exécutés sans aucune vue d'ensemble et d'une manière presque toujours incohérente : il se mit silencieusement à l'œuvre et y travailla avec cette persévérance que donne aux grands courages la seule possibilité du succès. La moitié de son *Atlas* était faite, quand il en parla pour la première fois à son ami GERARD MERCATOR, autre savant géographe belge, à qui même les mathématiciens (entr'autres GERARD VOSSIUS) et de nos jours Maltebrun accordent le premier rang. « Vous avez fait les cartes de la » moitié de votre monde, lui dit Mercator; mon *Univers*, à » moi, est entièrement achevé. » Et il disait vrai; car tous deux avaient conçu et exécuté en même temps ce gigantesque projet; mais Mercator alors était riche et pouvait attendre; Ortelius, moins connu que lui, était ruiné si Mercator eut publié son Atlas le premier : Mercator attendit et laissa s'épuiser deux éditions du *Théâtre du Monde* d'Ortelius avant de donner le sien : il fit mieux encore, car le vrai savoir fut toujours généreux; il loua publiquement l'œuvre de son rival, en exaltant le soin qu'il avait pris de choisir les meilleures cartes déjà publiées, de faire des réductions de celles qui étaient trop grandes, de n'avoir rien changé aux cartes qui portaient les noms de leurs auteurs, si ce n'est d'ajouter les noms modernes aux noms anciens correspondants, d'avoir corrigé soigneusement les cartes anonymes, et enfin d'avoir dressé avec une admirable industrie les cartes des pays qui n'en avaient pas encore. Ortelius avait accompagné chaque carte d'une courte description du pays qu'elle représente, puisée aux meilleures sources et indiquant les ouvrages où l'on pouvait s'en procurer des notions plus étendues. L'ensemble de son travail sortit des presses de

Gilles Coppendeest, à Anvers, en 1570. Les cartes étaient gravées par François Hogenberg. « Ortelius, dit M. de »Macédo, conçut le projet de réunir dans un seul corps » toutes les connaissances géographiques acquises jusqu'alors; » il l'exécuta; il nous conserva plusieurs monuments géogra- » phiques qui, sans lui, se seraient probablement perdus; il » eut enfin la gloire de donner à l'Europe le premier Atlas » géographique de tout le monde connu de son temps. A cause » de cet ouvrage, il fut surnommé le Ptolémée moderne et il » mérita ce titre.» — «Cet ouvrage, dit encore ailleurs le même écrivain, « est un monument précieux pour l'histoire de la »géographie: il fera toujours époque dans les annales de » la science, et parce qu'il a été la base de tous les travaux » géographiques entrepris depuis, et parce qu'il justifie en- » core à présent, malgré les progrès étonnants que la géogra- » phie a faits de nos jours, le reproche que D'Anville faisait » aux géographes de son temps, de ne pas le consulter assez » souvent. »

Le succès de cet ouvrage surpassa toutes les espérances d'Ortelius : cinq réimpressions successives furent faites à Anvers de 1571 à 1587, sans compter les contrefaçons françaises et les traductions italienne et espagnole. Philippe II nomma Ortelius son géographe en titre, et il jouissait d'une telle considération, qu'en dépit de l'étiquette qui régissait alors souverainement toutes les cours et plus qu'aucune autre la maison qui régnait alors sur les Espagnes, les princes Ernest et Albert d'Autriche allaient le visiter à Anvers et s'entretenir familièrement avec lui.

Aussi ne s'était-il épargné aucune peine pour acquérir les connaissances les plus précises qu'il fût possible de rassembler dans ce temps et devenir, lui aussi, prince dans le domaine de l'intelligence. Comme nous aurons l'occasion de le voir particulièrement, quand nous nous occuperons de Goltzius, la numismatique cessait alors d'être un amusement, une sorte de jouet réservé aux riches oisifs; elle commençait à devenir scientifique : à ce titre les médailles avaient attiré l'attention studieuse d'Ortélius : sa collection avait acquis

assez d'importance, même à Anvers où se trouvaient les plus beaux cabinets, pour que le véritable créateur de la science, Hubert Goltzius, la mentionne avec honneur parmi les sources où il avait été puiser les éléments de ses ouvrages.

Nous avons déjà parlé, dans *l'Esquisse d'un tableau de la littérature au XVIe siècle* [1], des relations honorables qui existaient entre les hommes de lettres les plus remarquables des divers pays, et à ce propos, nous avons fait allusion à ce qui concerne la biographie de notre grand peintre Lombard, par Dominique Lampson qui fut successivement le secrétaire de trois princes-évêques de Liége. Cette vie devenue très-rare et qui l'était déjà en 1603 et en 1675, puisque Charles Van Mander et Joachim Sandrart avouent tous deux qu'ils ont inutilement cherché à se la procurer [2], est précédée d'une épître à Ortelius par Goltzius qui en est l'éditeur et l'imprimeur. Goltzius avait acquis une imprimerie pour pouvoir mieux soigner la publication de ses propres ouvrages. C'est à Ortélius que Lampson avait adressé en manuscrit la vie de Lombard. Nous voyons dans cette espèce de dédicace, combien Goltzius est reconnaissant de l'envoi que lui avait fait Ortelius qu'il qualifie déjà de très-docte géographe [3] :

C'est aussi à propos des communications fraternelles qu'avaient alors entr'eux les hommes des lettres, que nous avons parlé d'une relation de voyage faite en commun par Ortelius et son ami Vivien, du Hainau [4]. Nous aurons encore lieu de

[1] *Revue de Liége* tome 1er, p. 167.

[2] C'est une observation écrite de la main de Van Hultem sur l'exemplaire qu'il possédait et qui se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque royale de Bruxelles.

[3] En 1565. Voici le titre exact de cette rarissime brochure, que nous avons fait copier entièrement : *Lamberti Lombardi apud Eburones pictoris celeberrimi vita pictoribus, sculptoribus, architectis, aliisque id genus artificibus utilis et necessaria.* — Brugis Fland. Ex officina Huberti Goltzii. MDLXV. —

[4] *Itinerarium per nonnullas Galliæ Belgicæ partes*, etc., à la suite de la belle édition in-folio des OEuvres de Van Dieve, donnée par Paquot. *Divæi opera varia*, p. 9. —

rappeler cette intéressante excursion quand nous nous occuperons de l'historien du Brabant, Pierre Van Dieve, qu'ils visitèrent à Louvain et dont ils se louent beaucoup. Nous avons vu dans la vie de Lævinus Torrentius, comment ils furent accueillis à Liége, par le docte et poétique prélat qui les reçut dans sa jolie maison construite par Lombard [1]. Notre bon chanoine De Langhe, (Carolus Langius) et leurs amis communs, l'antiquaire Arnold De Wachtendonck, et le secrétaire du Prince-évêque, Dominique Lampson, se disputèrent le plaisir d'héberger et de retenir les illustres voyageurs, qui parcoururent ensuite le Duché de Luxembourg et la partie de l'Allemagne qui correspond à ce que nous appelons aujourd'hui les provinces Rhénanes.

Bientôt après, Ortelius se rendit en Angleterre et en Irlande, avec son compatriote, Emmanuel Van Meteren (Demetrius) et parcourut trois fois l'Italie, s'arrêtant partout où il trouvait des inscriptions pour reconnaître les anciens noms de chaque lieu et fixer les rapports de l'ancienne géographie avec la moderne, sans négliger de faire en même temps provision de médailles, de vases antiques, de statuettes et de tout ce qu'il pouvait acquérir en ce genre. Son compagnon de voyage Emmanuel Van Meteren avait formé d'après le témoignage de Sweert, un des cabinets les plus curieux qu'on eût encore vu dans les Pays-Bas.

Mais Ortelius lui-même eut aussi une collection de médailles bien riche, puisque c'est de son musée, pour nous servir des expressions de Valère André, que furent tirées toutes les figures qui composent le recueil intitulé : *Têtes des Dieux et des Déesses d'après d'anciennes médailles* [2].

[1] V. tome 1er de la *Revue*, p. 448.

[2] *Ex Ortelii Musæo edita sunt Deorum Dearumque capita è veteribus numismatibus*, *Francisci Swertii curâ*, *Gallæi manu*, v. p. 17, v. VALÈRE ANDRÉ p. 100.—SWEERT-*Athen. Belg*. p. 89 indique une édition in-4° de Moretus d'Anvers. FOPPENS a réimprimé ce recueil également in-4° en 1689. Voici le titre exact de l'édition que possède l'auteur de

Ces têtes au nombre de cinquante-neuf sont presque toutes gravées d'après des médailles d'argent; mais ce qui rend ce recueil plus précieux au point de vue de l'art que les types, aujourd'hui vulgarisés pour la plupart, de ces têtes mythologiques ou allégoriques, c'est l'étonnante variété des ornements au milieu desquels sont encadrés les médaillons et qui ne sont évidemment que la reproduction de ce qu'on exécutait de mille manières sur tous les meubles de cette époque, et vraisemblablement de ce qui ornait le musée de notre illustre géographe.

Ortelius est aussi l'auteur d'un livre intitulé : *Image du siècle d'Or, ou vie, mœurs, coutumes et religion de l'ancienne Allemagne*[1].

Mais celui de tous ses ouvrage qui, au jugement des savants, doit surtout consacrer la renommée scientifique d'Ortelius, c'est son grand Dictionnaire de Géographie, qu'il publia d'abord sous le titre de *Synonymia geographica*, puis, avec des additions considérables, sous le titre de *Thesaurus Geographicus*, « livre bien digne de son titre, car c'est un vrai trésor, lui écrivait Juste-Lipse, en le remerciant de l'exemplaire que l'auteur lui avait envoyé[2]. La peine qu'avait prise le savant anversois, pour achever ce travail est vraiment incroyable : voyons le compte qu'il en rend lui-même dans la préface : » Nous avons d'abord, dit-il, revu tous les écrits « des anciens, tant sacrés que profanes, et parmi ces derniers » plusieurs ouvrages encore inédits; ensuite, nous avons passé » aux écrivains du moyen âge, puis nous avons parcouru un

ces notes : *Deorum Dearumque capita ex antiquis numismatibus Abrahami Ortelii geographi regii collecta et historicâ narratione illustrata à Francisco Sweertio F. Antverpiense.* Antverpiæ apud Joannem Baptistam Vrintium anno MDCII. Ad calcem : *Typis Roberti Bruneau.* —

[1] *Auræi sæculi imago, sive Germanorum veterum vita, mores, ritus et religio cum iconibus*, apud Philippum Gallaeum 1598, in-4°.

[2] J. Lipsii-Centuria secunda ad Belgas. Epist. 37. Jul. 1587, p. 37, vol. 2.

»grand nombre de publications modernes. Nous avons »transporté dans notre ouvrage tous les noms des lieux »qui se trouvent dans les anciens sans en excepter un seul. »Nous en avons amassé une bonne provision dans les écrits »du moyen-âge, et extrait un assez grand nombre encore »des modernes; mais en nous attachant seulement à ceux qui »pouvaient expliquer les anciens. Nous avons ajouté en forme »de corollaire tout ce qui, dans les anciennes inscriptions »grecques ou latines, tirées des marbres ou des tables de »bronze, dans les médailles, et en un mot dans tous les mo»numents de l'antiquité où nous avons pu puiser, pouvait »éclaircir notre travail. Nous avons souvent confronté, »ajoute-t-il, les manuscrits avec les livres imprimés; ce qui »nous a plus d'une fois fourni l'occasion de restaurer des »passages défectueux [1].»

Voyons encore en quels termes M. de Macédo a rendu compte de cet immense travail :

« Arnold Mylius avait mis en ordre pour la première édition du *Theatrum orbis terrarum*, d'après les papiers et aux instances d'Ortelius, un index sous le titre suivant : *Antiqua Regionum, Insularum*... etc., *nomina*, *recentibus eorumdem nominibus explicata*, *auctoribus quibus sic vocantur adjectis*. Ortelius augmenta cet index dans l'édition de 1573, où il le publia sous le nom de *Synonymia locorum geographicorum*. En 1578, il l'augmenta de nouveau et l'imprima séparément

[1] Ex veteribus omnia locorum nomina, ne unoquidem omisso, in nostrum opus transtulimus. Ex mediæ ætatis quoque magnum acervum; ex recentioribus etiam multa, at ea solummodo quæ ad explicationem faciebant dictorum veterum. Adjecimus corollarii loco omnia quæ in antiquis marmoribus, tabulis æneis, omnisque prisci metalli nummis, et, ut uno verbo dicam, quidquid ex omni genere et utriusque linguæ inscriptionum vetustarum huic nostro argumento ullo modo servientium haurire potuimus. Contulimus quoque non raro codices manuscriptos cum typis excusis; quorum subsidio et ope multis interdum locis malesanis medicam manum adhibuimus.

à Anvers, chez Plantin, en un volume in-4° sous le titre de *Synonymia geographica*. En 1587, il y mit la dernière main, et l'ouvrage parut sous le titre de *Thesaurus geographicus*. Cet ouvrage a été réimprimé à Anvers, en 1596 *in-folio*, à Hanau. 1611, in-4°.»

« Zacharia Lilio avait donné le premier, à Florence, en 1493, l'esquisse d'un Dictionnaire de Géographie ancienne, ou plutôt une liste alphabétique de quelques noms de géographie ancienne (sans y ajouter presque jamais les noms modernes), accompagnés d'une description abrégée des régions et des peuples dont il fait mention, puisée le plus souvent dans les auteurs anciens. Il intitula son ouvrage : *Breviarium orbis*. Depuis Lilio, personne n'avait traité en particulier cette matière, lorsque Ortelius se proposa de donner un Dictionnaire de Géographie ancienne. Il y réussit..... Ortelius en rendant compte de son travail, traça en même temps la route que devaient suivre ceux qui voudraient entrer dans la carrière qu'il a parcourue avec tant de succès. Mais elle était trop pénible pour qu'on osât l'aborder. Elle a été abandonnée, et nous n'aurons pas probablement, de longtemps, un Dictionnaire de Géographie ancienne plus complet que celui d'Ortelius. Les notes que Scaliger, J. F. Gronovius et Huet mirent dans les exemplaires du *Thesaurus geographicus* qu'ils possédèrent, prouvent qu'il y a encore quelque chose à ajouter à cet ouvrage : toutefois celui qui voudra le perfectionner, y trouvera toujours un fond d'érudition et de recherches dont les ouvrages des temps modernes offrent difficilement des exemples. »

« Ortelius à qui la république des lettres devait déjà le premier atlas complet de géographie moderne, et le premier dictionnaire de géographie ancienne qui fût digne de ce nom, voulut épuiser tout ce qu'il y avait à faire en géographie, en nous donnant des cartes pour la géographie ancienne. Son travail parut en 1578, sous le titre de *Parergon*, à la suite du *Theatrum orbis terrarum*. Il a été réimprimé dans toutes les éditions de cet ouvrage, et séparément en 1609, 1624, etc.

Le *Parergon* d'Ortelius embrasse toute la géographie ancienne, sacrée et profane. Il est pour ainsi dire l'atlas de son *Thesaurus geographicus*. Chaque carte est accompagnée, comme dans le *Theatrum orbis terrarum*, d'une description du pays qu'elle représente, et d'un résumé des choses les plus remarquables que les anciens en ont dit. On ne doit pas s'attendre à trouver, dans ces cartes, toute l'exactitude qu'on y désirerait. Du temps d'Ortelius, il n'y avait pas de levée trigonométrique d'aucun pays ; il n'existait pas non plus cette multitude d'écrits et de dissertations, destinés à éclaircir différents points de géographie ancienne qui parurent après, on ne doit donc pas être surpris de la différence qu'on observe, par exemple, entre les cartes de la Gaule d'Ortelius, et celle de d'Anville. »

« L'étendue des travaux d'Ortelius était sujette aux imperfections inséparables des grandes entreprises littéraires. Dans la carrière des sciences, lorsqu'on a un espace immense à parcourir, on ne peut pas s'arrêter à chaque pas pour approfondir des matières dont chacune exigerait une discussion particulière. Rapporter les opinions des autres, comparer tout ce qui a été dit sur l'objet qu'on traite, prononcer quelquefois son jugement lorsque les opinons sont partagées, hasarder une conjecture lorsqu'elle se présente naturellement et qu'elle n'est pas dénuée de fondement, c'est tout ce qu'on peut attendre des ouvrages de la nature du *Thesaurus geographicus* et du *Parergon* ; et c'est ce dont Ortelius s'est acquitté «avec une érudition inconnue aux géographes posté- »rieurs. D'Anville n'a pas fait autrement dans les ouvrages »qu'il n'a pas traités *ex professo*. »

« Ortelius publia aussi, séparément, des cartes de géographie moderne. Son ardeur infatigable pour l'étude ne s'éteignit qu'avec sa vie. Peu de mois avant que la mort l'eût enlevé à la science, il donna, encore, en 1598, âgé de soixante-douze ans, sa carte intitulée : *Géographia sacra*. Il embrassa toutes les branches de la géographie ; il couronna des entreprises dont la conception seule aurait effrayé tout autre

qu'Ortelius. Armé de son inépuisable constance, il combattit tous les obstacles qui pouvaient arrêter leur exécution. Il les vainquit. Il a bien mérité de la science; il a des droits incontestables à notre reconnaissance [1]. »

Après un témoignage aussi explicite, il devient superflu d'en citer d'autres. Cependant la même raison qui nous fait accorder plus d'importance en cette matière au suffrage d'un d'Anville, que M. De Macédo, comme nous l'avons vu, s'empresse d'invoquer en faveur d'Ortelius, nous porte à redire également ici ce que pensent deux autres juges bien compétents.

« Le trésor d'Ortelius mérite de grandes louanges, dit M. Bruzen De La Martinière, pour l'exactitude avec laquelle il a dépouillé presque tous les anciens auteurs, des noms géographiques qu'on y trouve : il ne lui a manqué que d'avoir des éditions plus exactes. On voit qu'Ortelius a lu attentivement les auteurs qu'il cite et ils fournissent à coup sûr ce qu'il leur attribue, pourvu qu'on l'examine sur les éditions qu'il a pu consulter. [2] »

« Ortelius, dit Maltebrun, est celui des prédécesseurs de » d'Anville, dans la géographie ancienne, qu'on peut encore » consulter avec le plus de fruit [3]. »

Citons encore un dernier service rendu à la géographie par Ortelius et nous aurons en même temps l'occasion de rappeler à quel point sa suprématie en ce genre était reconnue. Tout le monde sait que c'est le fameux archéologue d'Augsbourg Peutinger qui découvrit le premier une ancienne carte routière des Romains connue d'abord sous le

[1] ANNALES DES VOYAGES, DE LA GÉOGRAPHIE ET DE L'HISTOIRE, tome 2, p. 190-192.

[2] LE GRAND DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE, HISTORIQUE ET CRITIQUE, par M. Bruzen de Lamartinière, géographe de S. M. Catholique Philippe V, Roi des Espagnes et des Indes, nouvelle édition, Paris, chez les Libraires associés, 1768, 6 vol. grand in-f°, tome 1er, préface, page 1.

[3] *Précis de la géographie universelle*, Histoire de la géographie, liv. 22, tom. I, p. 522.

nom d'*Itinerarium Augustanum* et bientôt célèbre dans l'Europe savante sous la dénomination de *Table* ou de *Carte de Peutinger*. Dressée, selon toutes les apparences, sous l'un des premiers successeurs d'Auguste, cette carte provinciale passait pour l'un des plus précieux documents qui figurassent dans la riche collection dont Peutinger dota ses compatriotes en leur léguant sa bibliothèque et son cabinet d'antiques. Au grand déplaisir des érudits, elle ne s'était point retrouvée à la mort du généreux collecteur qui l'avait acquise (1547). Son digne parent Marc Welser s'en était procuré des fragments qu'il publia d'abord à Venise (1591) et qui furent reproduits ensuite dans une édition de Ptolémée (1594). Deux ans après seulement Welser parvint à retrouver la carte qui avait appartenu à Peutinger. Son premier soin fut d'en faire faire une bonne copie pour la livrer à l'impression. Welser aurait aisément trouvé dans sa ville natale même, plus d'un savant, dévoué par reconnaissance, auquel il eut pu confier le soin de cette publication; ses libéralités, qui s'étendaient sur presque toute l'Europe lui avaient acquis en Italie et dans les diverses parties de l'Allemagne le droit de faire appel au zèle des plus doctes, qui se seraient fait gloire de suivre à cet égard les indications qu'il aurait voulu leur donner; lui-même enfin, nous devons le reconnaître, était très en état de se faire l'éditeur du précieux document qu'il venait de recouvrer: Parmi tant de moyens qu'il avait de mettre le monde savant en possession de ce nouveau trésor, il choisit celui qui devait ajouter un titre de plus à la gloire du Ptolémée belge (comme on l'appelait: c'est à Ortelius qu'il fit don de cette copie. Ce dernier ne recula point devant cette tâche: il se mit bientôt à l'œuvre, malgré son grand-âge, et la fameuse carte de Peutinger sortit des presses de Plantin, dirigées alors par son gendre Moretus, l'année même de la mort de notre illustre géographe (1598) [1].

[1] V. L'analyse du mémoire de Fréret sur L'itinéraire de Peutinger au tom XIV. de l'*Histoire de l'Académie des inscriptions et Belles-Lettres* p. 174-178.

Il est inutile d'ajouter à tout ce que nous venons de dire qu'Ortelius était lié avec les plus grands hommes du XVIe siècle. La partie de sa correspondance qui se trouve dans le *Sylloge* de Burman et dans les œuvres de Juste-Lipse, prouve jusqu'à quel point ce dernier estimait et son caractère et son érudition: c'est dans des termes qui attestent un enthousiasme réel, que Juste-Lispse le remercie de l'envoi de son Atlas [1]. Nous avons déjà remarqué qu'il n'exprima pas moins vivement son admiration pour le *Thesaurus geographicus*. Dans une autre lettre, Juste-Lipse dit que sa carte de l'ancienne Espagne lui est de la plus grande utilité pour les leçons d'histoire qu'il donne, sur la guerre punique, en expliquant Tite-Live [2]. Il lui dédia son traité des *Amphithéâtres* [3] et s'entretint souvent avec lui de questions d'antiquités [4].

Nous avons eu soin de rappeler les rapports qu'il eut avec Lombard et ses disciples les plus célèbres, Dominique Lampson poëte et philosophe comme son maître, Hubert Goltzius le créateur de la numismatique, Otto Vænius, fameux par ses ouvrages et plus fameux encore par son élève Rubens. En parcourant cette intéressante galerie, nous avons salué de nouveau, au passage, les figures amies de Charles De Langhe, notre fameux philologue, et de Lævinus Torrentius surnommé par les Italiens l'Horace chrétien. A ces noms qui devraient être plus populaires qu'ils ne le sont, nous pouvons en ajouter d'autres également d'une célébrité européenne. L'historien De Thou ne se borne pas à citer Ortelius comme un savant qui a des titres incontestables à ses éloges; il en parle comme d'un ami qu'il affectionne et dont il prise le caractère à l'égal de la science. Ainsi fait également Louis Guichardin (Guicciardini) le neveu de l'illustre historien de l'Italie. Mais ce qui témoigne plus haut que tout le reste de l'excellence de

[1] Janvier 1584. — Miscellan. Centur. 1. Epist. 54, p. 41-42.
[2] Cent. 2. Epist. 59. p. 95.
[3] Tome 3, p. 585.
[4] Cent. 2. Ep. 90, p. 110. — Centur. 3. Epist. 11. p. 120-122. — Centur 3, ad Belg. Epist. 41. p. 493, etc.

son cœur, c'est la sérénité, c'est la constance inaltérable avec laquelle il porta toute sa vie la reconnaissance qu'il devait à son ami Mercator. Quoi de plus touchant, mais quoi de plus rare en même temps, que cette émulation sans jalousie des deux plus grands géographes de leur époque, se rendant mutuellement justice sans affectation et se donnant jusqu'au bout des preuves de l'amitié la plus vraie, comme de l'estime la mieux sentie? Nous avons vu comment Mercator avait cédé à son ami non seulement le profit, mais encore l'honneur de la priorité dans la publication de l'*Atlas*. Ortelius, en revanche, s'était fait un devoir de proclamer, dans sa préface, l'opinion du monde savant sur le mérite de son généreux ami. Il semble que la modestie de Mercator rougissait des éloges qu'Ortélius lui avait ainsi donnés publiquement : « Si on attaque désormais, lui dit-il, la répu» tation que vous m'avez faite, songez que ce sera à vous de » la défendre, non à moi qui ne puis être juge dans ma propre » cause. »

C'est dans ce doux commerce d'amitié et dans des échanges continuels de découvertes scientifiques, communiquées sans prétention et sans réserve, qu'il passa doucement les dernières années de sa vie avec les savants que nous avons nommés, auxquels il ne faut pas oublier d'ajouter encore Plantin et son gendre Moretus, et Philippe Galle, qui grava son portrait en tête des belles éditions de l'*Atlas*, ainsi que les têtes des *Dieux et des Déesses* du recueil que nous avons cité.

Il mourut à Anvers, le 28 juin 1598, et fut enterré à l'abbaye des Prémontrés de Saint-Michel. On sait qu'il avait adopté cette devise, bizarre plutôt qu'orgueilleuse: un globe entouré de cette légende : *contemno et orno*, *je le méprise et je l'orne*. Il est pourtant permis de croire qu'il faisait quelque cas de l'estime de ce monde, puisqu'il exécuta tant de grands travaux pour se l'assurer.

Félix Van Hulst.

SUR L'ETYMOLOGIE RAISONNÉE DE LA LANGUE FRANÇAISE.

Nous avions peur d'abord que le titre de cet article n'effrayât les gens qui ne veulent aborder les sciences spéciales que par leurs généralités, et, à vrai dire, le comité pense que ces lecteurs ont raison, quand ils s'adressent à une Revue : aussi ne craignons-nous pas leur censure, s'ils prennent la peine de lire le beau travail dont M. SCHELER a bien voulu enrichir la *Revue de Liége*. Il serait difficile croyons-nous, de faire ressortir plus nettement qu'il ne l'a fait, le côté philosophique de cette science qui ne s'attache à disséquer les mots que pour élucider dans toute la vérité du terme, la pensée elle-même; qui, dans les variations de la langue, trouve fréquemment la preuve la plus manifeste des vicissitudes éprouvées par le peuple qui la parlait, de ses alliances, de ses migrations, de son assujettissement à d'autres peuples voisins, ou de sa domination sur eux. Il ne faut que savoir quelques mots grecs et un peu de latin pour ne rien perdre de ce que nous publions aujourd'hui, et encore, ceux qui auraient un peu oublié, comprendraient le reste, en passant les alinéas qui renferment des exemples du système. Ajoutons que ceci n'est que l'introduction à une œuvre beaucoup plus laborieuse, beaucoup plus étendue et plus complète, que le jeune savant se prépare à publier et dont nous appelons l'impression de tous nos vœux.

L'ouvrage de M. Scheler a pour nous encore un mérite secondaire, mais réel aussi; il acquittera envers le docte abbé CHAVÉE, une dette que la REVUE DE LIÉGE avait contractée, dès les premiers temps de son apparition, celle de donner une idée de l'ESSAI D'ÉTYMOLOGIE PHILOSOPHIQUE. Une analyse du livre, impossible d'ailleurs pour ceux d'entre nous qui ont le plus de loisir, serait moins propre à faire apprécier les services rendus à la science par M. Chavée que ce qu'on en lira dans l'article qui suit. (*Note du comité de lecture de la* REVUE).

La linguistique, telle que l'ont formée les recherches variées et les ouvrages remarquables de nos temps, a pour but la connaissance de l'origine physiologique du mot et de ses transformations multipliées dans la succession des époques et des lieux. Celui qui n'est pas resté tout à fait en dehors

du mouvement scientifique du dernier siècle, doit savoir quels immenses progrès on a fait faire à la science du langage et des rapports qui unissent les divers idiômes explorés, depuis les élucubrations rêveuses du Flamand Becanus, que Juste-Lipse n'a su que faiblement réfuter, depuis les collections estimables mais indigestes et stériles des Gesner et autres, et même depuis les recherches laborieuses et savantes du jésuite espagnol Don Lorenzo Hervas y Pandura, et les soins, que ne dédaignait point de donner à l'étude comparative des langues la grande impératrice, Catherine de Russie.

On connaît surtout le puissant appui, qu'ont prêté à ces investigations philosophiquement dirigées, la découverte de l'admirable organisme qui caractérise le langage ancien et sacré des Brahmines, l'analyse des langues celtiques des îles Britanniques et de la Bretagne, enfin la minutieuse exploration de la physionomie antérieure de nos principaux idiômes modernes; et en parlant de ceux-ci, nous ne pouvons passer sous silence, ce qu'a produit, pour les idiômes germaniques, le célèbre professeur de Berlin, M. Jacques Grimm.

Nous nous abstenons de faire ici l'énumération de tous ceux qui, dans les derniers temps, ont enrichi la science aussi vaste que profonde de la linguistique; de mentionner spécialement les nombreux ouvriers qui ont fourni des matériaux à ce précieux édifice, qui ont coopéré, d'une manière rationnelle et suivie, ou comme simples compilateurs, à poser les fondements d'une intelligence positive et solide, tant de la formation du langage, que de son développement chez les différentes nations. Retraçons en quelques traits et en substance la tâche, que poursuit cette jeune science, que les Grecs et les Latins ont vainement essayé de manier et pour laquelle la Belgique vient de trouver son digne représentant.

Le premier sujet, qui se présente, et qu'elle traitera par la base des analyses et des comparaisons opérées, est na-

turellement la génération des mots, mise en rapport avec la génération des idées, en d'autres termes, la fixation, la représentation orale des sensations éprouvées, par la mise en jeu de l'appareil vocal: de là résulte une étude préalable sur cet appareil même, sur les fonctions variées de nos organes, sous le rapport de la production des sons, soit modulés, soit articulés.

Partant de certaines racines primitives, monosyllabiques, dont elle peut rendre compte et qu'elle classe suivant les articulations qui les caractérisent, mais qu'elle ne prétend pas, à défaut de données certaines, énumérer complétement; partant de ces germes du langage, elle les suit dans les modifications et les transformations, que leur ont fait subir d'abord la variation et l'extension de l'idée (composition et dérivation) et ensuite, des influences locales ou historiques, qu'elle cherche à découvrir, et qui ont, soit légèrement nuancé, soit faussé, dénaturé les racines premières (mutation et altération).

Ces principes établis, la linguistique fait le tracé de la dispersion des langues sur le globe, et les divise en groupes ou familles, en s'attachant aux points de contact, aux affinités, soit organiques, soit lexigraphiques qu'elles peuvent présenter. Elle s'arrêtera de préférence sur cette grande famille de langues, communément dites indo-européennes, dont le parallélisme tant du fond que des formes, a fait le sujet de divers travaux récents, et qui ont servi d'un si puissant levier à la civilisation des Indiens et des Persans, des Grecs et des Romains, des Gaulois et des Germains. C'est sur cette catégorie de langues principalement, que la linguistique moderne doit appeler l'attention du public, puisque l'intérêt le plus vif s'y rattache et les fruits les plus réels en proviennent. Laissant aux recherches de cabinets, et aux goûts particuliers les familles sémitique, chinoise, malaise, etc., elle soumet à son examen approfondi le vocabulaire et la grammaire des idiômes germaniques, greco-latins, celtiques, persans et indiens. Elle pose, dans

ces recherches synoptiques, comme terme de comparaison et comme point de départ, le langage perfectionné, dit Sanscrit, des Indiens, qui s'y qualifie naturellement par la grande richesse et la composition rationnelle de ses mots, par l'extrême régularité et la symétrie de sa contexture, par la date reculée de son emploi littéraire, qui remonte à quinze siècles au delà de notre ère, et enfin par le caractère irrécusable, qui lui est attaché, de résumer à lui seul presque tous les vocables et toutes les formes grammaticales des idiômes collatéraux et de fournir une solution, pendant longtemps vainement tentée, à une foule de questions de lexigraphie, de grammaire et d'histoire.

C'est ainsi que se conformant au but spécial de sa chaire et aux dispositions prédominantes de ses auditeurs, M. l'abbé Chavée, auquel j'ai déjà fait allusion, a entrepris de refaire, sur la base du sanscrit, le vocabulaire grec et latin, c'est-à-dire de les faire ressortir de nouveau en quelque sorte, des formes primitives pour lesquelles la langue indienne nous fournit la trace, d'après un ordre physiologique, dont ses leçons introductives ont donné la justification suffisante.

Nous ne parlerons point à notre tour des avantages inappréciables, qui résultent des études linguistiques pour la philosophie, qui est la science des idées, pour l'histoire, qui est celle de l'activité variée et des mouvements des nations, pour l'éthnographie, qui est celle de leurs divisions sous le rapport physique, moral et politique; enfin, et essentiellement pour la philologie, qui scrute, au point de vue de l'intime relation de la forme à l'idée, les monuments littéraires de tous les peuples et de tous les âges. Nous n'irons pas nous ériger en apologiste d'une branche de savoir, à laquelle tant d'esprits sérieux, élevés, de notre époque, ont su rendre hommage, et dont partout on favorise si puissamment la culture. Car, ne le perdons pas de vue, la linguistique, telle que nous l'entendons, ne fait que sortir du chaos, où l'avaient jetée les assertions isolées et hasardées des étymologistes ou philologues, tant de l'antiquité, que

des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, et ce n'est qu'une activité multipliée, encouragée et secondée par l'autorité publique, qui peut amener des résultats décisifs, et achever l'œuvre, courageusement entreprise par les Humboldt, les Schlegel, les Grimm, les Bopp, les Diez, les Raynouard, les Rosen, etc.

Mais nous ne passerons pas outre, sans mentionner ici les jouissances intimes qui, pour un esprit réfléchi, ressortent de la minutieuse attention, portée sur l'origine, sur le sens primordial et toujours physique, sur le vrai caractère de ces mots innombrables, de ces vocables *ailés*, comme disait Homère, que nous prodiguons avec une légèreté et une insouciance, presqu'indignes de nous-mêmes. En effet, n'y a-t-il pas dans cette anatomie scrupuleuse du mot, un plaisir réel, comparable à la satisfaction que nous éprouvons dans la dissection d'une plante compliquée, ou dans l'analyse de la structure de l'homme ou de tout autre corps organique, lorsque, sans l'avoir auparavant soupçonné peut-être, nous apercevons dans cet ensemble une admirable convergence des moindres parties vers un but magnifique? Et cette jouissance n'est-elle pas supérieure encore, puisque, dans ces éléments du vocable, nous voyons percer l'homme, dans sa plus sublime fonction, dans le divin travail de la manifestation de ses idées.

Accueillons donc avec faveur et avec reconnaissance, ceux qui se sont soumis parmi nous, à la tâche pénible, et si peu conforme aux prédilections des masses, de reporter l'esprit de la jeunesse vers l'étude du langage, vers l'appréciation exacte de la valeur des mots, dans toutes les langues perfectionnées par la culture intellectuelle, et surtout dans celles que la civilisation des Grecs et des Romains a rendues importantes à jamais.

Une circonstance générale, qui, nous l'espérons, disparaîtra graduellement, a dû selon nous, singulièrement favoriser les efforts de celui qui a eu le courage d'annoncer à Bruxelles un cours de linguistique. Et cette circonstance

git, cela sent le paradoxe, dans l'affaiblissement même des études classiques et littéraires, lesquelles du reste, nous nous empressons de le dire, se relèvent de plus en plus parmi nous, grâces aux efforts combinés des professeurs et des hommes du pouvoir.

Après avoir subi dans la sombre atmosphère d'un collége ou d'un couvent, sous la tyrannique férule de quelque Orbilius sans cœur, sans feu, sans la vocation supérieure qui sanctionne le précepteur ; quand, après avoir subi, disons-nous, le lourd et involontaire fardeau du vocabulaire grec et latin, plus d'un auditeur amené là d'abord par désœuvrement, vint à découvrir, dans la chaleureuse exposition du professeur, le complément à son éducation première, toute de forme, toute traditionnelle; il dut trouver quelque dédommagement pour les peines passées, dans l'examen microscopique de ces mots qui empoisonnèrent les beaux jours, les innocentes jouissances, les efforts sincères de son enfance. Les connaissances de collége, confuses et inertes dans son esprit, lui fournirent alors de précieux matériaux pour des recherches ultérieures et des résultats plus sérieux. Soudain dans la matière morte lui apparut la vie, le jeu merveilleux de cet esprit humain, de ce génie puissant, qui, par des moyens aussi faibles, aussi limités, que les organes de l'appareil vocal, prête une forme si riche, si variée, si complète, aux sensations qu'il perçoit; qui donne un corps à la pensée la plus subtile et la plus fugitive.

Qu'il est intéressant de voir se calquer en quelque sorte sur la composition de quelques sons articulés, ou modulés, le procédé intime de la génération de nos idées. Comme on est surpris, pour citer des exémples, de constater la connexion qui existe entre les mots latins *stupor*, *stupidus*, *stipo*, *stipes*, *stuppa* etc., les mots grecs *στείβω*, *στειφω*, *ςτυφω*, *στυκη*, *στυκος*, *στυφελος*, *στομα*, etc., les mots germaniques, *stumpf*, *stoppe*, *steppe*, *stopfe*, *stampfe*, *stab*, *stumm*, etc. enfin nos mots français *stupide*, *constiper*, *étape*, *estampe*, *étoupe*, etc.; de n'y décou-

vrir qu'autant de modifications littérales d'un radical sanscrit STABH ou STUBH, autant de déductions de l'idée mère *fixer*, *condenser*, attachée au mot indien, lui-même émanant d'un principe physiologique, que le cours de M. Chavée a si bien fait ressortir. En effet le radical STABH, n'est qu'une formation secondaire, parallèle à STAL, STAG, STIG ou STING, STAR etc., de la racine STA d'où proviennent *lat.* STARE *gr.* (Ι-ςη-μι,) *tudesque* STAN et qui peint si bien par l'articulation ST par ce refoulement de la langue contre l'arcade dentaire, l'idée de l'immobilité et de la résistance.

Prenons notre terme moral de *justice*. Mais il ne veut dire autre chose que *conformité*, *adaptation*. JUS, (*gén.* jusis, juris), et le dérivatif JUSTUS ne sont que des provenances du verbe YU qui existe en sanscrit, avec le sens de *joindre*, et dont les radicaux latins JUG*um*, JUNG*ere* ne sont que des formes secondaires. Qu'est-ce que le *vrai* et le *faux*, au point de vue philosophique? Hélas, la définition se fait longtemps attendre. Le linguiste se décide à l'instant, et pose l'équation : *vrai* = *solide*, *faux* = *caduc*.

Qu'est-ce qué *con*SOL*er*, SOUL*ager* (= SOLatiari) si ce n'est, *soutenir*, *appuyer*? On apprécie trop bien la valeur de la racine SOL dans SOL-*um*, SOL-*idus*, voir même dans le petit meuble, appelé conSOL*e*, pour oser contester cette assertion. Que d'expressions philosophiques, usées par la foule, reprennent, pour celui qui connaît l'historique des mots, leur couleur et leur force natives. Aujourd'hui, où plus que jamais, on se met à l'aise dans l'emploi des termes, où l'on s'abrite même en quelque sorte sous leur élasticité, il ne serait pas exagéré de supposer, qu'un auteur s'avisât d'établir la définition du mot *intelligence*, sans avoir jamais songé à la combinaison *inter*, *legere*, = *prendre-parmi*, sans avoir jamais connu l'identité du *legere* latin (dans *e-ligere*, *se-ligere*, *di-ligere*) avec le verbe λαγχ ανω (ΛΑΧΩ) des Grecs et le LAGH des Indiens. Et cependant la forme seule du mot peut servir de base irréfragable à la véritable valeur de ce terme, et si la définition de l'*intelligence* est le discernement, la faculté

de discerner, reçoit un caractère d'infaillibilité, que ne sauraient lui donner les discussions interminables et vaines des écoles. Irait-on, pour soutenir les abus d'aujourd'hui, nier le principe, que le mot renferme dans sa forme, les éléments de sa valeur ?

Sans vouloir lancer trop en avant les études classiques dans l'immensité des recherches linguistiques, sans prétendre que les humanités doivent comprendre la connaissance approfondie du mécanisme et de la philosophie du langage, dans ses derniers détails, il est incontestable, que l'intelligence des langues mortes et le maniement des textes anciens seraient beaucoup facilités, si on faisait apprécier par l'élève la valeur exacte de tous les éléments qui entrent dans la composition du mot. Quel exercice salutaire, du reste, pour ses facultés intellectuelles ! Que de jeunes gens, bien que parvenus à force d'exercice, à une extrême facilité dans l'imitation de Tite-Live et de Cicéron, ne sauront encore se rendre un compte exact, de ce que l'on a pu donner, par exemple, le sens de *regretter* et de *désirer* au verbe *desiderare*, et celui d'*attendre* à *exspectare*, ou, si nous avons pu exagérer, du moins de ce que *divido* désigne raisonnablement l'acte de *division* ; car c'est ici, comme dans une foule d'autres cas, *en dehors* du latin, qu'il faut chercher la confirmation, la justification de ce fait. Nous n'osons espérer, pour le moment du moins, que nos professeurs, en faisant en quelque sorte l'histoire du mot *di-vido*, mentionnent toujours le verbe simple *VIDo*, que la littérature latine ne nous présente point, mais que nous offre le Sanscrit dans son verbe WIDH, signifiant diviser, distinguer, frère germain de ce *WID*, *discerner*, *distinguer* et puis *savoir*, d'où les Grecs ont tiré leur ΕΙΔιω, et leur *οἶδα*, les latins leur VIDeo, les Goths leur *wit-an*, les Anglais leur *wit*, les Allemands leur *wiss-en*, et les Flamands enfin leur *weten*. La nécessité de ce parallélisme ne tardera pas à se faire sentir, le Sanscrit, indispensable à la justification non seulement de la grammaire et de la syntaxe des langues mortes, mais aussi de leur lexique,

sera mis tôt ou tard sur le programme des études humanitaires, si celles-ci ne doivent point rester stationnaires. Mais ce que nous exigerions, dès à présent, c'est que nos latinistes, en écrivant *cogitare* sentissent vivement les traits distinctifs de ce terme : « J'aime beaucoup, dit l'auteur de l'*Essai d'étymologie philosophique*, cet *AGere*, dans CO*Gere* CO*Gitare* : il me rappelle cet effort de tête, cette tension cérébrale, cette concentration de la sensibilité, que nécessite la vraie méditation ! Par ce seul exemple, on doit prévoir tout l'intérêt, qui, pour l'observateur réfléchi, se rattache à la science étymologique, rationellement traitée. Nous ne reculons pas devant l'aveu, que *cogitare* avait passé plus de cent fois sous notre plume, sans que nous eussions songé le moins du monde à *cogo* est encore moins au simple *ago*. Cette attention portée sur la facture phonétique et sur la composition des mots ferait également disparaître une foule de ces irrégularités, qui entravent le cours de la grammaire, et qui découragent l'écolier peu zélé. La plupart des prétendues exceptions, ne sont que la conséquence de circonstances particulières, qui caractérisent la jonction de la terminaison variable au radical permanent ; cette soudure, si nous osons nous exprimer ainsi, entraîne de légères altérations de part et d'autre. Quelques indications cependant, de la part du maître, suffiraient pour faire entrevoir à l'élève la *nécessité* physique de cette déviation de la marche générale. Y a-t-il, par exemple, la moindre anomalie dans le verbe *solvere solutus*, *a*, *um* pour celui, qui connaît l'identité physiologique de la consonne V et de la voyelle grave U, pour lesquelles les Romains n'avaient jamais eu qu'un seul signe graphique, savoir V ?

Quittons ce thème et espérons que le spirituel et trop modeste auteur du *Grammatiste latin* aura ouvert les yeux à cet égard, à beaucoup de ses compatriotes enseignants, et contribué à la simplification de tous les moyens qui doivent conduire à l'entente et au sentiment intime de la pensée grecque et romaine, ainsi qu'à un emploi correct et rationnel de nos idiomes actuels.

Nos observations précédentes auront suffi, pour donner une idée de l'agrément et de l'avantage, qui rejaillissent d'une étude minutieuse et philosophique du langage et de son merveilleux mécanisme, nous ne dirons pas sur presque toutes les branches du savoir humain, mais du moins sur la connaissance exacte de la nature des faits et des choses, et sur celle de leurs rapports mutuels. Et nous ne verrons plus qu'un éloge honorifique dans la remarque ironique que fit un jour Christine de Suède au sujet de Ménage, auteur, comme on sait, des *Origines du francais* : « Certainement, »disait-elle, M. Ménage est un très-savant et très-honnête »personnage, mais il est le plus incommode du monde ; il »ne sçaurait laisser passer le moindre mot sans son passeport, »il veut sçavoir, d'où il vient, et où il va. »

En présence de ces efforts multipliés qui tendent à rechercher les origines, les développements, les affinités mutuelles des principaux idiômes du globe, à explorer le sens fondamental et les acceptions subséquentesde leurs vocables, il nous semblait qu'il n'était pas tant hors de saison, de traiter avec quelque suite, et en appliquant les principes posés et reconnus par la linguistique générale, la question trop négligée de la formation et du développement de la langue française, sous le rapport étymologique de ses mots. Beaucoup de travaux et de mémoires isolés existent sur cette matière ; on a supposé, avancé, soutenu beaucoup de choses sur les origines de l'idiôme, que les écrivains du grand siècle ont élevé à un si haut degré de puissance et de beauté. On a fait jusqu'à satiété de l'étymologie française ; les lexicographes depuis Nicot jusqu'à Nodier se sont évertués à fixer la provenance, à retracer les formes primitives ou variées, à préciser le sens véritable de nos mots : mais nous n'avons découvert nulle part, parmi les philologues français, des principes solides, qui puissent servir de point de départ et de fil conducteur dans le dédale des formes infinies que présente la langue des Français d'aujourd'hui, et de ceux d'autrefois, la langue littéraire aussi bien que les dialectes populaires.

Ce que nous avons vainement cherché, ce sont des idées nettes sur la marche et les allures qu'ont dû suivre les mots d'un idiôme, issu de la vulgarisation progressive d'une langue aussi riche et aussi savante que la langue latine ; langue, que les gens de loi et les gens d'église, surent maintenir dans sa force native, mais qui, précisément à cause même de la noblesse de son caractère, ne pouvait tomber dans le domaine public qu'en subissant une dégénération sensible soit dans la conformation de ses mots, soit dans son mécanisme grammatical.

Personne aujourd'hui ne viendra plus contester sérieusement l'origine essentiellement romaine, ou du moins italique de la langue française. Il ne faut qu'un examen quelque peu attentif des mots principaux, modernes ou anciens, pour reconnaître dans leur déduction du latin les mêmes lois de transition, qui dominent toute la linguistique.

La démonstration de ces lois met tout-à-fait hors de doute, que la langue romaine, telle qu'elle était parlée dans les provinces italiques et par les légions qui peuplèrent et cultivèrent les Gaules conquises, que cette *romana rustica* est devenue dans le territoire en deça de la Loire, par des gradations, qu'il n'est pas difficile de signaler, la langue française de nos jours. Le même fait historique, qui a donné naissance à la langue italienne, espagnole, portugaise, provençale, valaque même, savoir la conquête romaine, l'importation de la civilisation impériale, a donné naissance au français du Nord. Mais l'idiôme étranger, en se répandant parmi la masse des Gaulois romains et des Gaulois francs, y rencontra des prédispositions et des éléments particuliers, qui imprimèrent à notre français un cachet si différent des langues que nous venons de mentionner, dont il partage cependant et l'origine et les traits principaux. Ainsi, sans déprécier la part qu'ont eue dans sa formation les éléments celtiques des populations primitives et les importations tudesques des conquérants du Nord, nous n'hésitons pas à poser en fait, que le langage des Français n'est fondamentalement que du latin modifié,

gâté, mutilé par des bouches étrangères et des intelligences peu exercées, — mélangé de quelques celticismes et germanismes soit dans les mots, soit dans les tours — élevé de son état primitif de langage populaire à l'emploi littéraire, et par là même épuré, régularisé ; — élargi et corrigé par les écrivains savants, tels que Rabelais, qui, dans le sentiment de son origine, reconnurent et appliquèrent sa flexibilité, son élasticité pour ainsi dire ; — raffiné et annobli par le génie puissant, l'érudition, le jugement délicat, le goût de l'élégance, qui distingue la littérature du 17e siècle — arrêté enfin et fixé, autant que le libre cours de la pensée peut être enchaîné, par l'autorité éclairée d'une Académie.

Pour rattacher le français à la grande famille des langues indo-européennes, et pour faire rejaillir la lumière de la linguistique générale sur le langage des Gaulois anciens et des Français modernes, il faut d'abord ramener les formes romanes, et spécialement romanes-wallonnes (car ce sont ces formes qui constituent notre français) à leur type primordial, qu'un maniement barbare, des analogies fausses, des combinaisons hybrides et mal adroites leur ont fait abandonner. Réduits en latin, nos mots actuels seront mieux saisissables dans leur juste valeur et leur véritable portée. On ne peut bien fixer, par exemple, le sens du mot *serment*, que sur la base non de son correspondant, mais de son identique romain *sacramentum* [1].

Dès le 13me siècle on a pu s'occuper de la solution d'une foule de questions, concernant la langue d'oil, sur la provenance de ses mots, tant des radicaux, que des terminaisons, ainsi que sur les variations, que font subir à ces mots l'enchainement des idées ou en termes ordinaires, la grammaire et la syntaxe. On s'est aventuré dans de spirituelles discussions sur l'emploi faux, ou du moins inexact de telle expression sanctionnée par l'usage ; sur le sens précis de tel terme

[1] Devenu successivement *sairement* (cf FAC' RE, *faire*) et par la prononciation *ai* = *e*, *serement*, *serment*.

vieux-roman tombé en désuétude aujourd'hui. Les éditeurs des anciens monuments littéraires que l'on est si empressé de nos jours à exhumer et à exploiter au profit de la science, ont pu accompagner leurs éditions de judicieux commentaires. M. de Roquefort a eu le courage, de compiler un glossaire roman, et de s'élever en élymologiste, dont l'autorité n'est point encore effacée, bien qu'amoindrie. On se porte même avec ardeur, à fixer par l'écriture les patois des campagnes, et à les faire servir à l'interprétation ou au complément des termes littéraires. Néanmoins nous pensons que tous ces efforts, quel que soit leur mérite relatif ou absolu, resteront en dessous des exigences de la science, et qu'on s'expose encore aujourd'hui aux écarts des Etienne, aux aberrations des Ménage, et à plus forte raison aux bizarres conceptions des DeMaistre, en se hasardant sur le terrain glissant de l'élymologie, sans avoir préalablement fait l'étude, sans avoir acquis une juste connaissance du procédé, du *quomodo* de cette dégénérescence successive des radicaux primitifs; sans s'être initié aux lois, qui ont présidé à la facture matérielle des mots français. L'examen sérieux des altérations que subirent les sons originaux dans la bouche des Gaulois, est la seule clef de toutes les recherches sur la formation lexigraphique et grammaticale de cet élégant idiome, que l'influence sociale de Paris a si largement répandu, bien que, n'en déplaise à la vanité nationale, il ne soit nullement admirable en lui-même. Après s'être livré à cette scrupuleuse analyse du mot et des lois qui régissent sa configuration, on n'ira plus jusqu'à faire preuve de pénétration, en prétendant par exemple que le verbe *écouter* est mieux prononcé par les paysans, qui disent *acouter*, parce que ce verbe est le représentant français du mot grec ἀκούειν ! Or, ce verbe n'a rien de commun avec le grec (comment l'illustre M. Nodier a-t-il pu commettre une pareille bévue?); *écouter* n'est que le produit des modifications graduelles de *auscultare*, entourer l'oreille avec la main, (composé de *aus* pour *ausem* = aurem et de *culto*, fréquentatif d'un inusité *culo* = sanscr. KUL, creuser, cacher: Ital. *ascoltare*, *escolter*,

escouter.) Après s'être initié aux procédés de la décomposition des mots, l'on ne traitera plus de visionnaires, comme l'a fait dans son *Histoire des langues romanes*, M. Bruce-Whyte, ceux qui rapportent, avec tout leur sérieux, le participe *eu* au verbe latin *habere*. Notre monographie *Sur la conjugaison française sous le rapport étymologique*, dont l'Académie royale de Bruxelles vient d'ordonner l'impression, a développé ce fait. On pourra, sur cette base, dépasser les grammairiens les plus renommés, et, ne se contentant pas de les consigner tout bonnement, comme l'a fait le fameux M. Girault-Duvivier, *raisonner* sur les singulières variations qui affectent la conjugaison d'un même verbe; par exemple *sais*, *savoir*, *sache*, *su*; *prendre*, *pris*, *prenons*; *faire*, *faisons*, *faites*, *fis*, *fasse*, *fait* etc. En un mot, on saura démêler à travers les mutilations de l'ignorance et les graves atteintes de la barbarie, l'élément vital et substantiel du mot, le corps fondamental, autour duquel, soit déjà chez les Romains, soit dans la suite, des éléments accessoires, homogènes ou disparates, sont venus se grouper. On parviendra, pour mieux faire comprendre notre pensée, à reconnaître l'idée et le mot *ago*, qui est au fond du mot *cailler*, formé régulièrement de *coagulare*, devenu dans les bouches des paysans *caglare*, d'où *cailler*.

Dans l'ordre physique aussi bien que dans l'ordre moral, chaque déviation d'un type primitif ou idéal, impose à l'homme doué d'intelligence et pénétré de ses devoirs, l'obligation soit de réparer, si faire se peut, d'annuler en quelque sorte le mal introduit, ou de lui poser des bornes, pour en empêcher la propagation, ou enfin de restreindre la démolition, en recherchant et sa cause et sa marche. Or cette vérité, où serait-elle mieux applicable, que dans cet admirable composé de matière et d'esprit, que nous nommons langage, dans cet acte sublime de la parole, dans l'exercice de cette noble faculté de l'homme, qui participe de celle de sentir, de percevoir, et de celle d'agir, du mouvement.

L'on ne méconnaîtra donc point, malgré la disparité des

intérêts de la société qui nous environne, l'importance de nos efforts, et de ceux de nos maîtres, à raviver parmi nous la conscience de la naissance latine de nos mots usuels, à la baser sur des principes certains et irrécusables, à prévenir ainsi ses abus, qui se commettent et se transmettent souvent sous le prestige d'un nom vénérable ou vanté, et dont une autorité supérieure a quelquefois sanctionné l'existence. Développer les lois, sous lesquelles les mots latins constituant le vocabulaire de la basse latinité, se sont transformés en mots romans ou français ; en d'autres termes : tracer les principales mutations et altérations des lettres et de groupes de lettres latines sur le territoire de la Gaule septentrionale, tel est le sujet d'un traité, que nous avons ébauché, et que, nous nous proposons de livrer un jour à la publicité.

Un profond linguiste a déclaré naguère du haut de sa chaire, qu'il ne pouvait méditer du français sans souffrir, sans éprouver les sensations les plus pénibles. Ces mots, fugitivement émis dans le cours d'une improvisation, et qui pouvaient sembler exagérés au premier abord, ont trouvé en nous la plus vive sympathie et nous en avons aussitôt saisi le véritable sens. Ce qui, à notre sens, constitue la supériorité des langues indienne, grecque, latine, et allemande, c'est la facture, le caractère synthétique de leurs mots, c'est une intelligence beaucoup plus vive de la nature des choses, un sentiment plus immédiat des relations logiques des idées entr'elles dans l'énonciation de la pensée, en un mot c'est ce système, si puissant dans ses effets, de *dérivation* et de *composition*, qui dénote une susceptibilité et une volubilité de pensée ou du moins de perception bien plus grande chez les peuples civilisés de l'antiquité et dans les races germaniques, que chez les nations modernes. Celles-ci n'ont-elles pas dû en effet remplacer les formes synthétiques, par des formes analitiques ; n'ont-elles pas banni la faculté de former, sur la base de l'analogie et des lois organiques, de nouvelles combinaisons de mots, fait perdre la

conscience de la raison d'être de leurs vocables, néglige d'approfondir le sens intime des termes, que les âges leu ont transmis,et renoncer enfin,vu la presqu'impossibilité d le faire, à suivre sur le domaine de leur propre idiome, le traces de ce procédé merveilleux, par lequel l'homme a s donner des noms aux choses du dehors, aux mouvement si divers de son âme, aux conceptions si variées de son es prit? Mais ces vérités abstraites ne sont reconnues que su le fait même; posons donc quelques exemples, tirés de notr langue française.

Quand nous disons *souffrir*, est-ce que l'idée de poids ac cablant se présente aussitôt à l'esprit, comme le rappelait bien le mot latin SUB *ferre*,SUF*ferre*? Non, *souffrir* est deven l'expression fortuite, conventionnelle pour toute sensatio douloureuse ou pénible. — La composition indienne d CRAD, oreille, et DA, donner, avait produit CRADDA prêter l'oreille, d'où les Latins ont tiré leur *credo* pour *credd* On le voit, les Latins ont déjà sacrifié l'exactitude de l'ex pression à un besoin d'euphonie, en supprimant une de consonnes radicales. Mais qu'ont fait les Romans français Le dernier *d* gênait encore la mollesse de leurs organes, ils n'en ont conservé qu'une légère trace dans la modulatio *i*; *cred* devient *crei*, d'où, par une mutation généralemen observée, *croi*: [1] Que reste-t-il dans *croire*, qui nous fas ressouvenir de l'ancienne combinaison *prêter l'oreille*? le m cependant n'est pas encore un des plus pitoyablement tra tés. JU-DEX était chez les Romains un *diseur de droit*; no avons reçu de son accusatif *judicem*, par syncope, le m *judge*, *juge*, en sacrifiant absolument l'idée de *dicere*, inh rente au mot primitif. Il en est de même d'une foule de n termes. Quelle distance y a-t-il de *blâmer* à βλασ-φημ de *parole* à παρα-βολη. L'on pourra parfaitement bien co naître le mot *vervex* ou *berbex* d'où *brebis*, avant de se doute que *berger*, contraction régulière de *berbicarius* s'y rattach également. Quelquefois même la racine originale subit u

[1] Cfr. *Medianum-meien moyen*.

aphérèse vraiment barbare, et nous obtenons de véritables torses. Le mot *oncle*, par exemple, n'est, de son original *avunculus*, forme de diminutif d'*avus*, comme *homunculus*, que la queue. Ces exemples suffisent, pour justifier l'assertion précédemment citée, que le français n'est aux yeux du linguiste, qu'un triste langage, quel que soit l'attrait dont une bouche éloquente pourra l'orner. La cause de cette dégradation des idiômes primitifs est trop bien signalée par M. Chavée, pour ne point reproduire ici ses judicieuses paroles :

« Tant que l'homme conserve une juste idée de l'organisation des mots, tant qu'il perçoit le rapport intime des sons de la racine avec la sensation dont ils sont l'écho, tant qu'il apprécie les valeurs des *préfixes* dans la composition et celles des désinences dans la dérivation, la déclinaison et la conjugaison, l'homme prononce bien, il prononce tout. Il sait comment chacun des éléments constitutifs du mot concourt pour sa part, à la manifestation complète de son idée. Il a du respect pour les formes orales comme pour le plus beau produit de l'intelligence humaine. »

« Mais à mesure que l'homme désapprend à penser, il désapprend à parler. Comme il ignore les lois qui ont présidé à la formation des termes qu'il emploie, les mots ne sont plus pour lui que des signes arbitraires et de pure convention. On le voit alors sacrifier la vérité d'expression aux caprices de son oreille et éliminer du corps du mot lui-même des articulations essentielles. Trop souvent la longueur d'un mot lui est fastidieuse, il faut qu'il le contracte, c'est-à-dire qu'il le mutile, qu'il le détruise. Bref, altérations de caractéristiques, altérations de syllabes entières, rien ne coûte à l'homme, qui ne sait pas *comment* ce qu'il dit, exprime ce qu'il veut dire. [1] »

C'est donc le tableau de la désorganisation du latin que nous comptons présenter, dans le travail annoncé plus haut.

[1] Essai d'Étymologie philosophique, p. 50 et suiv.

Nous allons, dès maintenant donner quelques aperçus su les principaux caractères de la dégradation du latin, en voi de devenir notre français actuel.

Les traits qui caractérisent le passage du latin au roman ne sont nullement isolés, particuliers. Ce sont les même qui dominent le développement du langage en général, qu se reproduisent dans tous les idiômes de la souche Indo-eu ropéenne, dans leurs rapports mutuels aussi bien que dan le cours de la formation de chacun d'eux. Comparez la langu des Brahmines avec celle de la Grèce et de Rome; rapproche le haut allemand de nos jours du tudesque d'Othfried ou du texte gothique d'Ulfilas; confrontez les mots de Pascal ou de Lamartine avec les termes méconnaissables des patois vous retrouverez partout la même série de faits, que nou aurons à signaler dans notre travail. Examinez seulement l latin classique dans l'origine de ses mots, ainsi que les gram mairiens latinistes, si mauvais linguistes qu'ils fussent, nou la présentent, et vous en tirerez de nombreuses preuve pour le sujet qui nous occupe. Partout, sous tous les degré de latitude, chez tous les peuples, la variation matérielle du mot, conséquence du principe, si parfaitement exposé dan le passage de M. Chavée, que nous venons de citer, partout disons-nous, la variation matérielle du mot a subi les même lois.

Ces lois, peuvent se résumer en trois catégories princi pales. Le son primitif peut être épaissi, renforcé, par un son accessoire; ou, pour faciliter l'articulation initiale, une voyelle peut servir d'auxiliaire. En second lieu, un son peut être graduellement varié, nuancé, amolli, atténué. Enfin, l'euphonie, la prononciation molle ou accélérée d'un vocable peut entraîner le retranchement d'un son ou d'une combinaison de sons. Il y a donc addition, substitution, et soustraction, ou d'après la terminologie de M. Chavée, renforcement, mutation, et altération de sons ou de lettres.

Le RENFORCEMENT, tel qu'il existe dans les formes latines *pungo* p. pugo, *scindo* p. scido, etc., dans celles du grec: λαμβανω p. λαβω, τυπτω p. τυπω, πτολις p. πολισ, dans les

mots allemands *uns* p. *us* (angl.) *fangen-fahen*, n'a guère d'analogie en français, à moins qu'on ne veuille citer *rendre* de *redere* p. *reddere*, ainsi que l'addition *s* dans *chaesne* (catena), *trosne* (tronus), les formes du parfait *asmes* (âmes), *ismes* (*îmes*, etc.). Le renforcement initial *e*, que l'auteur de *L'étymologie philosophique*, compare très-convenablement à *l'appoggiatura* dans la musique, se retrouve devant toutes les combinaisons de l'*s* avec une consonne: ES*crire*, ES*tat*, ES*crin*, ES*pace*, ES*pine*, ES*pingle*, ES*meraude* (smaragdus, etc.) L'*s*, comme on sait, devenu peu à peu imperceptible a fini par disparaître, et sous ce rapport, nous nous plaisons à signaler la contradiction suivante: on a fait de *sparsus*, *épars*, tandis que l'*s* est encore toléré dans *espace*; Cf., *épi*, *épine*, *épice* et *esprit*, *espèce*, *espoir*.

La MUTATION, c'est-à-dire l'échange d'une lettre contre une autre qui lui est homogène, forme le second mode de la transformation romane des vocables latins. Les sons se permutent, en suivant une pente naturelle, dont la physiologie du langage établit les règles et dont les textes des différentes époques de la langue française constatent la progression. En vue des idiômes de la famille Indo-Européenne, M. Eichhoff, et après lui, M. Chavée ont donné le tableau des mutations phonétiques que présente la comparaison de ces langues. Nous ne négligerons pas de consigner dans le corps de notre travail, et à l'occasion de chaque mutation, les analogies les plus frappantes, que nous avons rencontrées soit dans les langues gréco-latines, soit dans les dialectes germaniques ou romans. Nous comptons également indiquer brièvement le caractère physiologique de chacune des lettres examinées.

La permutation des sons, quelque organique qu'elle soit, n'en va pas moins jusqu'à défigurer le langage, au point d'empêcher la communication entre les citoyens d'un même pays, voire même entre les habitants de la même commune. Ce que j'avance est suffisamment démontré par l'existence des patois français, et parmi lesquels nous relevons les plus intéressants pour nous, les soi-disant *wallons* de notre

Belgique. L'on a longtemps dédaigné de s'occuper avec quelque profondeur du langage inculte et luxuriant de nos paysans. Et cependant, ces patois wallons, dont nous regrettons de ne posséder qu'une connaissance superficielle, et dont nous ne connaissons pas les éléments étrangers, non romans; ces patois disons-nous, ne sont autre chose que le produit de l'application progressive et démesurée de ces mêmes règles qui ont amené la conformation de la langue littéraire et privilégiée; de ce langage vulgaire, saisi par la littérature du moyen âge pour le transmettre aux âges futurs, pour en faire, moyennant le mélange d'une foule de termes directement tirés du latin et conservant leur physionomie primitive, pour en faire, disons-nous la langue littéraire et sociale d'aujourd'hui. En effet, quand les Français se sont contentés de faire *teste* de *testa*, *beste* de *bestia*, les wallons ne s'y arrêtent pas, ils font *tiesse* et *biesse* (Liége) *tiète* et *biète* (Mons). Or il n'y a nullement lieu de ridiculiser, avec cet insouciant dédain du citadin ou du courtisan, des termes aussi légalement formés, que ceux de Rabelais et de Ronsard, de Voltaire et de Lamartine. Prouvons-le, quant aux mots que nous venons de rappeler. La substitution de la diphthongue *ie* à *e* dans le vieux-roman, où l'on disait *mier*, *chier* pour *mer*, *cher*, subsiste encore dans *fier* (ferus), *hier* (heri), *bien*, *miel*, *fiel*, *rien*, etc. De plus, l'assimilation euphonique de *st* en ss, dans la plupart des wallons, est un fait, que l'usage littéraire a sanctionné dans *angoisse* (angustia), *Saragosse* (Cæsar-Augusta), dans *brosse* (de l'allemand *borste*), et *trousse*, (bas-latin *trustio*). On le voit, le mot *tiesse*, aussi bien qu'une foule d'autres du dialecte wallon, pourrait, par le même droit de désorganisation, ou par l'absence d'un principe organisateur du langage, prétendre au privilége d'une adoption générale. N'oublions pas, d'un autre côté, que les Wallons souvent ont conservé moins impurs, moins viciés, moins décomposés, beaucoup de vocables ou de formes, soit d'origine romaine, soit de provenance germanique. Renvoyant au travail étendu que nous a promis sur cette matière, le neveu de l'auteur des wallonades, M. Grand

gagnage, nous ne citons ici que les imparfaits *v'nev'*, *flairiv'*, qui mieux que nos *oit* ou nos *ait* rappellent les *ebat*, *ibat*, ou *abat* des latins, et les mots *wé* (p. *gué*) de *vadum*, *Werre*, (p. guerre), du tudesque *werra* et *wâgni*; p. *gagner*, *gaaigner*, et *guadagnare*, du tutesque *weidanôn*. etc.

Voilà pour la mutation. Nous en consignerons les principaux phénomènes; et tâcherons encore de soumettre les faits démontrés à des considérations accessoires. Reste à définir, dans ses principaux traits, le troisième grand caractère, qui signale le changement progressif des langues et spécialement la formation du français. Nous voulons parler de L'ALTÉRATION.

Dans la mutation, il y a bien désorganisation, mais pas encore mutilation, dégradation totale des vocables primitifs. Le BHRATÆR des Indiens n'est que légèrement modifié dans le *frater* des Latins, le *brothar* des Goths, le *brother* des Anglais, le *bruder* des Allemands, le *brat* des Russes, le *brathair* des Gaëles, tout y est. Mais dans notre *fraire*, *frère*, il y a déjà dissolution et corruption réelle. La cause, le principe de ce que nous qualifions imparfaitement en suivant la terminologie de M. Chavée, par le mot *altération*, a été mis en relief dans le lumineux passage, que nous avons tiré plus haut de l'ouvrage de ce savant. Quand l'homme méconnatt complétement la valeur exacte de toute les parties qui contribuent à la totalité du mot, quand il ne voit plus dans celui-ci qu'un signe traditionnel, arbitraire ou fortuit pour un fait ou un objet connu, le mot se dépouille de l'esprit qui lui avait donné la consistance; il devient matière, et, comme telle, soumis aux infirmités de celle-ci, savoir à la dissolution par le contact d'autres agents également matériels. C'est bien là l'expression de ce que les langues modernes ont subi, pour parvenir jusqu'à nous, à travers les époques d'ignorance et d'oppression intellectuelle. Et, ne vous le dissimulez point, le français a glissé le plus rapidement sur cette pente dangereuse. Une race du Nord a plié en vainqueur, l'idiôme, qui, sur le territoire conquis, réfléchissait encore

le langage d'Horace et de Cicéron, aux exigences de ses organes vocaux et à la faiblesse de son entendement. Dans la France du nord, plus que partout ailleurs la domination francque, et les influences plus ressenties et plus durables des peuples germaniques ont étouffé l'essence et la sève des vocables latins.

Cependant la science moderne, par des études minutieuses, est parvenue même à tracer la marche de ce procédé corrupteur, et c'est pour ne s'y être point livré, ou les avoir ignorées, que de nos jours on hasarde parfois encore des assertions sur l'origine non-romaine de notre langue.

Tandis que, comme nous l'avons déjà fait entendre, dans la mutation nous ne voyons que la substitution d'un son *homorganique*, *homophone*, à un autre, nous avons dans l'altération, le retranchement de sons, au commencement, dans le corps ou à la fin des mots, nous avons la syncope, motivée par des considérations d'élocution, que nous développerons plus tard dans les cas spéciaux. Or, nous l'avons vu et surtout dans l'exemple cité de *avunculus* — *oncle*, ce retranchement frappe sans discernement tant les portions accessoires, que les éléments vitaux, substantiels du mot.

L'altération du reste, dans le sens que nous prêtons à ce terme, n'est point le vice exclusif de nos langues modernes. On la rencontre partout, quoique dans des proportions inégales : pour ne pas parler du Grec ni de l'Indien, les Latins ont bien souvent (et la comparaison du Sanscrit corrobore prodigieusement cette vérité) sacrifié au besoin d'euphonie nous ne dirons plus seulement dans l'assimilation de deux consonnes qui venaient accidentellement à concourir (*alligar* p. *ad-ligare*, *offere* p. *ob-ferre*, *missus*, *fessus* p. *mitsus*, *fetsus*, *flamma* p. *flagma*), ou dans le retranchement d'une voyelle brève, logée entre deux consonnes, (*repostum* p. *repositum*, etc.), mais dans l'élimination de voyelles ou de consonnes radicales et par conséquent essentielles. Nous rappellerons ici quelques faits, pour appuyer cette assertion et pour accréditer davantage ces principes sur lesquels notre

traité doit reposer et s'étendre. Il est toujours avantageux le procéder du connu à l'inconnu.

Pour ne point mentionner la contraction *momentum* de *movimentum*, aucun philologue ne conteste, que les substantifs *examen*, *fulmen*, *omen*, *lumen*, *aetas*, ont perdu par la dérivation, la finale radicale, et devraient, au complet, sonner *exagmen* (exago) *fulcmen* (fulgeo) *ocmen* (oc = ὄπ) *aevtas* (aevum). Eh bien la même syncope a produit *soudain* (subitanus, sub'tanus) *écrit*, *escript* (scriptus) *dit* p. *dict*, *afféterie* p. affecterie, *rage* de *rabies*, dont l'*i* s'est *consonnifié* en *j*, enfin *âme*, *âne*, p. *asne*, (*asinus*) *anme*, (*animus*). Il y a dans *praebeo*, *debeo*, *promo*, *demo*, *cogo*, *dego*, etc, des contractions tout-à-fait comparables à *couvrir*, (cooperire) *cailler* (coag'lare, caglare) etc. Quand nous entendons journellement autour de nous les mots allemands *vater*, *wieder*, par l'élimination flamande de la dentale, se corrompre, s'effacer en *weer*, *vôr*; quand nous voyons, chez les Allemands, dans la bouche d'un caporal amoureux, le mot moderne et combiné *mademoiselle*, se gâter en *mamisel*; quand enfin les Anglais tout en écrivant *madame*, prononcent *mâme*, ne nous arrêtons pas longtemps à démontrer la vraisemblance de l'origine; NUBATA de *nuée*, SUDARE, MUTARE, LACTUCA de *suer*, *muer*, *laitue*; MATURUS de *méur*, *meur*, *mûr*, ROTUNDUS de *réont*, *rond*., CATENA de *chaène*, *chaesne*, *chaine*, CATHEDRA de *chaère*, *chaire* ou *chaise* (?), HABUISSEM de *é'-usse*, *eusse*, FECI *de féi*, *fi*, *fis*. etc.

Les Latins, pour éviter le rapprochement de trois articulations, supprimaient celle du milieu, et faisaient par exemple, *artus*, *tortus*, *fultus*, *multa* pour arctus, torctus, fulctus, mulcta; les Romans se seraient-ils, avec moins de licence, permis la contraction *hostel* p. *hosp'tel*, *berger*, p. *berb'ger*, (berbicarius), *blasme* p. *blasfme* (blasphemare), etc!

Ces citations que nous n'avons données, quepour fixer l'attention sur des vérités qu'il est aisé de mettre en relief, mais trop peu étudiées, font déjà pressentir le procédé, par lequel la langue française, à l'état d'idiôme inculte où nous la trouvons au moyen âge, s'est constituée sur les débris du latin,

dégénéré déjà lui-même dans la bouche des soldats, qui l
propagaient sur le sol de la Gaule.

Avant de terminer cette esquisse de la tâche, à la solu
tion de laquelle nous nous sommes consacré, nous iron
au-devant d'une objection qui pourrait s'élever contre le
principes de romanisation que nous venons d'exposer.

L'on ne pourra pas nous convaincre, dit-on parfois
que le latin, en se détériorant pour devenir la langue de
Français, ait suivi une marche strictement régulière, se soi
assujéti à des lois fixes et faciles à saisir. Les mêmes mo
ne nous ont-ils pas été transmis sous une forme diverse? L
mot RATIONem n'a-t-il pas laissé à la fois *raison* et *ration*; n'
vons-nous pas d'un côté les formes *raisonner raisonnable*,
d'un autre *rationnel*? Sans insister sur la variation *i* et *e* dar
cercle et *circuler*; n'y a-t-il pas contradiction manifeste entr
nourrir et *nutrition*, *pourrir* et *putrefaction*, entre *main*
manier, *menotte* etc.? Comment voulez-vous nous faire a
mettre la mutation de la configuration *pat*, *mat*, en *pè*, *m*
supposez même convenu que l'ancienne orthographe ait é
pai, *mai*, quand la vérité de cette mutation est dément
par *patron*, *matrice*, *maternel*, par *parrain* et *marraine*, p
la forme *marâtre* de *matraster*?

Loin de nous embarrasser, cette objection peut nous e
gager à relever dès à présent certaines règles, qui accomp
gnent les principes de transformation romane-française q
nous appliquerons, et qui, pour nous, éclaircissent d'auta
mieux la physiologie de la langue française. Il y a certain
ment dans la duplicité ou même la multiplicité de form
que l'on remarque dans les produits des mêmes radicaux
dont nous pourrions accumuler des centaines d'exemple
il y a sans doute, dirons-nous, une inconséquence fra
pante, mais, pour celui qui est quelque peu versé dans l
textes du moyen-âge, cette inconséquence n'est nulleme
arbitraire, nullement l'effet d'un simple caprice.

« Singulier effet des caprices de l'oreille, dit M. Chavé
le français convertit *habere* en *avoir*, et il laisse subsist

le *b* dans *habit*, de *habitus*; il dit *devoir* de *debere*, et il fait *débiteur* au lieu de *deviteur*; et traduit *crepare* par *crever* et *crepitatio* par *crepitation* et non par *crevitation*.»

Le linguiste distingué s'est prononcé ici d'une manière quelque peu exagérée sur ces nombreuses divergences de formation phonétique; elles se rattachent, selon nous, non pas au caprice, mais au double caractère du vocabulaire français.

Nous distinguons dans celui-ci deux grandes classes de mots ; ceux qui nous ont été légués par le langage vulgaire, le langage poétique des trouvères, et ceux qui ont été introduits par la science et par le souvenir de l'origine latine du français. Les premiers, les plus vieux, le plus usés par le maniement des ignorants et des illettrés, étaient par là même revêtus d'une forme beaucoup plus romane, c'est-à-dire dégénérée, ayant suivi progressivement les diverses phases régulières de transformation. Les autres, relativement plus modernes, représentant pour la plupart des faits soit au dessus de la portée de la masse, soit pour lesquels celle-ci n'avait point encore d'expression, furent forgés par les savants, en respectant l'analogie. Mais généralement cette *francisation*, n'affecta que les terminaisons, tandis que les radicaux furent soustraits aux altérations successives que le cours des siècles avait fait éprouver aux mots français d'ancienne souche, graduellement éloignés de leur configuration primitive ou latine. Il est de plus naturel que la culture de la langue ait occasionné bien des retours vers des formes plus primitives, plus exactes ; et cela, tout en développant, sur d'autres points, le système de contraction et de syncope, et tout en favorisant ce qui constitue le mal inévitable, la dégénérescence continuelle d'une langue dont on ne possède plus le sentiment intime.

Nous avons donné dans l'observation qui précède, avec autant d'étendue que le comporte le but de ces pages, la raison, qui fait que la même racine a poussé des rejetons de forme dissemblable. Ajoutons aux faits allégués plus

haut les exemples suivants : CAPUT a donné par une mu-
tation toute régulière *chef*; l'adjectif *capitalis* au lieu de nou
parvenir sous la forme *chevetel* n'a laissé que *capital*, expres-
sion en dehors de l'usage populaire. Le dérivé *capitanus*,
donné directement *capitaine*, quoique les écrits romans eus
sent présenté la forme plus romane *chevetaine*. Compare
encore *saoul* (de satur) et *saturer*, *semer et disséminer*, *œuvr*
et *opérer* etc. Jusque dans les terminaisons cette difficult
se fait apercevoir, et nous n'hésitons pas à dire qu
oraison, *floraison*, *comparaison*, *déclinaison*, sont plus vieux
plus vulgaires que *inclination*, *inflammation*, *séparation*
adoration, *oratoire*. Qu'on examine, nous le réeptons, avec at
tention, les mots français, disons mieux les *radicaux* fran
çais, qui se sont soustraits aux lois générales de la transfor
mation romane, et l'on verra qu'il est probable qu'ils n'on
jamais été du domaine du peuple, aux époques où la cul
ture littéraire ne lui était pas encore communiquée; qu'il
énoncent soit des idées trop élevées ou trop abstraites, pou
que l'intelligence vulgaire se les fût appropriés, et les eû
façonnés à sa guise, soit des faits, dont la science possédai
seule l'entendement. Pour être exacts ne perdons pas de vue
qu'une grande partie de ces mots, ménagés par le temps pro
viennent des importations faites du domaine des autre
langues collatérales, moins sujettes à la dissolution littéral
que le français. L'italien n'est pas sans quelque influence su
l'enrichissement du dictionnaire français.

Il est assez curieux, pour l'étymologiste, de rencontrer l
même primitif latin propagé d'une double manière par le
Français modernes. Le conflit entre l'usage vulgaire et an
cien, et l'usage relevé ou littéraire, a même été une sourc
de richesse pour le dictionnaire, et cette période de trans
tion entre les deux grandes époques du roman-wallon,
laissé des traces dans la co-existence de deux formes pou
une quantité de mots, co-existence, que le génie des auteur
a su tourner au profit du langage, en donnant à ces mo
fondamentalement identiques une acception sinon toujou
variée, du moins faiblement nuancée. Donnons à l'appui d

cette assertion une petite liste, telle que la mémoire nous la suggère :

FRAGILIS	a donné	*frêle*	et	*fragile.*
POTIO	»	*poison*	»	*potion.*
FUSIO	»	*foison*	»	*fusion.*
HOSPITALE	»	*hostel*	»	*hospital.*
RIGIDUS	»	*roide*	»	*rigide.*
NATIVUS	»	*naif*	»	*natif.*
CAPTIVUS	»	*chétif*	»	*captif.*
ACCEPTARE	»	*acheter*	»	*accepter.*
CAMPUS	»	*champ*	»	*camp.*
CAUSA	»	*chose*	»	*cause.*
SEPARARE	»	*sevrer*	»	*séparer.*
OPERARI	»	*ouvrer*	»	*opérer.*
FABRICARE	»	*forger*	»	*fabriquer.*
APPREHENDERE	»	*apprendre*	»	*appréhender.*
FLORESCENS	»	*fleurissant*	»	*florissant.*

Une seconde cause qui amène la disparité de mutation , dont il a été question , réside dans l'accentuation. Il est une loi que la comparaison des faits ne peut manquer de faire apprécier ; à savoir : la mutation régulière , c'est-à-dire procédant par des gradations , des transitions saisissables , de même que la permanence des sons primitifs, lorsque celle-ci est conforme aux règles générales , en un mot tout le système de transformation romane , tel que nous l'exposerons dans notre travail, ne s'applique essentiellement qu'aux syllabes, pourvues , dans la langue primitive , de l'accent tonique. Quant aux syllabes atoniques , donnant par là même moins de prise à des altérations uniformes , commandées par leur nature même, elles ne subissent et ne peuvent subir que deux sorts : ou elles restent intactes , ou, surtout quand elles n'apportent à l'idée complexe du mot qu'un élément accessoire, elles sont exposées aux mutations les plus capricieuses et les plus bizarres. Quelques exemples feront mieux comprendre ce fait qui échappa à la pénétration de M. Raynouard :

ROTA	fait	*roue*	mais	ROTUNDUS	fait	*rond*, d'où *ron*
MORTALIS	»	*mortel*	»	MORTALITATEM	»	*mortalité.*
NATUS	»	*net, né,*	»	NATIVUS	»	*natif.*
NAVIS	»	*nef*	»	NAVALIS	»	*naval.*
SOLUS	»	*seul*	»	SOLITARIUS	»	*solitaire.*
[1] MÉNSIS	»	*mois*	»	MENSURA	»	*mesure.*
DAMNUM	»	*dam*	»	DAMAGIUM	»	*dommage.*
NIGRUM	»	*noir*	»	PIGRITIA	»	*paresse.*

En troisième lieu, le changement d'une voyelle latine influencé considérablement par la quantité. Comparez *fer* qui fait *foire*, avec *ferus*, qui fait *fier*, et *ferrum*, fait *fer*.

Enfin, l'extrême confusion, qui caractérise l'orthograp du moyen-âge [2] a introduit quelques anomalies apparent Nous n'en citerons qu'une des plus saillantes. Le latin s s'était transformé d'abord en *sens*, (Cf. ital. *senza*), m la coïncidence du son *en* et *an* a introduit l'abus l'écriture *san-s*, où, soit dit en passant, la finale *s* tient

[1] Nous avons désigné par un accent aigu la syllabe accentuée, par un petit *o* la même syllabe dépourvue de l'accent.

[2] Il est curieux de lire sur ce sujet une plainte contemporaine d une préface aux psaumes de David, mis en *langue romane de Lorrai* vers la fin du XIVe siècle : « **Et pour ceu que nuls ne tient en parloir ne reigle certaine, mesure ne raison, est laingue romain corrompue, qu'à poinne li uns entent l'auttre : et à poinne puet trouveir a jourdieu persone qui saiche escrire, anteir ne pron ceir en une meisme semblant menière, mais escript, ante et p nonce li uns en une guise, et li auttre en une autre.** » Voyez R DE LINCY, *Introduction aux livres des quatre Rois*.. Paris 1841 in p. XVII, et PETIT-RADEL ; *Recherches sur les bibliothèques ancien et modernes jusqu'à la fondation de la bibliothèque Mazarine*. Pa 1819. in-8° p. 339.

l'adverbe [1]. Analogue à ce *sans* est la formation *sangle*, du latin *cingulum*.

Quel que soit l'intérêt, que pourra exciter, parmi les philologues et les littérateurs sérieux du pays, la publication du travail annoncé dans les pages qui précèdent; quelle que soit la valeur, que l'on voudra bien attacher à nos efforts linguistiques et philologiques; toujours est-il qu'une étymologie raisonnée de la langue française reste une tâche importante à remplir.

Mais, il serait ingrat de l'oublier, des hommes éminents ont facilité cette tâche, et sans vouloir amoindrir la gloire que s'est acquise à juste titre le Français Raynouard, nous mettons ici au premier rang de ceux qui ont approfondi les origines et les développements des langues romanes, le savant et infatigable auteur de la *Grammaire des langues Romanes*, M. Diez, professeur à l'université de Bonn. C'est sur sa théorie que reposent nos propres investigations étymologiques, et n'aspirant nullement au mérite de l'originalité, nous serions heureux que l'on nous jugeât digne de propager en France et en Belgique l'œuvre trop peu répandue du professeur allemand. Un Français l'a déclaré naguère, c'est à l'Allemagne que reviendra l'honneur d'avoir fait la grammaire et l'histoire de la langue française. Les noms de MM. Orelli et Diez suffiraient à eux seuls, pour justifier l'assertion de M. Françis Wey [2].

AUGUSTE SCHELER, *docteur en philosophie et lettres.*

[1] Cfr. *alors*, (allora), *ores*, *jadis* (jam diu) *tandis* (tam diu), *jusques* (de usque), *meismes*.

[2] Bibliothèque de l'école des chartes, tom. 1, p. 465.

LE JURY,

Histoire Fantastique.

Ægri somnia.
(HORACE.)

. . . . L'humeur qui dans nos corps domine
A voir certains objets en dormant nous incline
(TRISTAN, *Marianne*, tragédi

Quand un quelqu'un dort, l'esprit bat la breloq
(BRUNET.)

On prétend que le siècle est trop positif et qu'il tend tout matérialiser. Je vous dis, moi, qu'il est éminemment r veur et spiritualiste. J'ai droit d'en parler avec cette ass rance; car je dois connaître un peu les hommes et choses : j'aurai vingt-un ans à la fin de décembre procha et je n'en avais pas dix que je fumais déjà. D'ailleurs, tiens mon diplôme, quoique ce n'ait pas été sans peine. suis donc placé dans les conditions les plus favorables po juger sainement de qui et de quoi que ce puisse être, n'éta plus *gamin* et n'étant pas encore *fossile;* c'est-à-dire que voici, pour le moment, un des échantillons les plus disti gués de la *Jeune Belgique*. — A présent que j'ai exhibé m titres, je puis user de mes priviléges. Je soutiens donc q notre époque est dominée par la rêverie, par l'idéologi par l'abstraction, par les choses du monde invisible et su humain. Vous m'alléguerez, en faveur de la thèse contrai les *tenders*, les bateaux à hélices, et les télégraphes élect ques. Je vous réfuterai en citant les traités de métaphysiq allemande, les brouillards de l'école byronienne, les nuag gris des romanciers anthropologiciens, et les neuf dixièm de nos poésies *intimes*, qui, à vrai dire, sont dans l'intim de peu de lecteurs. Autre preuve : la multiplicité des sec que chaque semaine voit éclore, protestant contre tout qui les a précédées, et surtout contre le protestantism

Puis la réapparition des thaumaturges, la réhabilitation des devineresses, le goût des investigations plus ou moins mystiques, la science divinatoire sous ses diverses formes : le magnétisme, la phrénologie, l'hypnologie, la *caféologie*, etc. Vous croirez peut-être m'embarrasser en me disant (il y a des gens si entêtés) que ce qui atteste le positivisme de la génération contemporaine, c'est qu'elle tient fort à l'argent. Je répondrai que cela n'est pas général, que moi, par exemple, et les lionceaux mes amis nous n'y tenons guère, et que même, au dire de nos parens, nous en jetons beaucoup par les fenêtres. Céci posé, veuillez écouter mon histoire, ou plutôt mon rêve mystérieux : car parmi les sciences que je viens d'énumérer, ma spécialité est l'*Onéirocritie.* J'affirme sur mon honneur que vous trouverez dans ce récit tout juste autant d'instruction que d'agrément.

J'étais, — il y a deux ans de cela, — étudiant en philosophie à l'Université de **. On ne pouvait s'y présenter sous de meilleurs auspices : j'avais fait mes humanités d'une manière brillante, et je sortais de rhétorique avec le premier prix de mémoire, le second de vers latins, et le troisième de discours français, outre deux *accessit* dans les matières *accessoires*, telles que l'histoire et la géographie. Dès l'ouverture des cours académiques, j'avais pris toutes les inscriptions qu'il est possible de prendre. J'en aurais pris davantage sans sourciller, si les facultés humaines étaient moins bornées, et que les jours eussent plus de vingt-quatre heures. Cette ardeur de savoir ne fut pas stérile : au bout de trois mois, j'avais fait d'étonnants progrès. J'étais de seconde force au billard ; je consommais par semaine pour dix francs de *demi-havanes* ; j'enfourchais gracieusement, sans avoir trop peur, un cheval de louage qui avait vu la révolution de septembre, et j'abattais la poupée ou je faisais la mouche, quand la veille je n'avais pas trop fêté le punch du café voisin. Tout cela occupe plus qu'on ne pense, et l'on conçoit qu'il me restait peu de loisir pour suivre les cours. Je m'en abstenais d'ailleurs par principe d'économie : ma mise étant fort soignée, j'avais réfléchi au dommage que lui causerait

l'atmosphère poudreuse des classes : la science salit beau-
coup. A la fin du sémestre, j'étais donc un élève accompl
de première année ; et je ne saurais exprimer la compassio
que m'inspiraient certains de mes condisciples, pauvre
diables qui, sous prétexte qu'il s'agissait de leur avenir, tra
vaillaient tout le jour, non pas comme des nègres ou de
forçats, ainsi qu'on le dit par habitude, mais comme de
ouvriers de manufactures, et passaient à la bibliothèque d
l'Université le temps que leur laissaient les classes. Quant
moi, un incident que j'étais loin de prévoir vint assombri
quelque peu l'horizon de mon élysée. Comme la plupart de
étudiants, j'avais un père, qui, attendu les travaux auxque
je me livrais, recevait rarement de mes nouvelles. Il s'avis
d'en demander par écrit à deux de mes professeurs, do
l'un répondit qu'il ne me connaissait pas, et l'autre, que
devais être en bonne santé, vu qu'à la sortie de son cours,
me rencontrait souvent dans la rue. Pour m'achever, l'a
teur de mes jours reçut presqu'aussitôt, selon leur damnab
usage, un rapport sémestriel revêtu de sept ou huit signat
res, et invariablement enjolivé de ces formules caressante
FRÉQUENTATION *inexacte* ; — APPLICATION *nulle* ; — TRAVA
négatif. En raison de quoi, il me fit savoir, avec une concisi
digne de Tacite, qu'il réduisait à vingt fr. la pension me
suelle de soixante, qui m'était allouée pour mes *menus* pla
sirs, condamnés désormais à justifier cette épithète.
coup me fut sensible : j'ai le cœur noble, et je souffr
en me sentant baisser de 66 °/₀ dans ma propre estin
et dans celle de mes amis les lionceaux. En même temp
le Recteur me prévint, avec une bonté toute pate
nelle, qu'on allait me retirer ma bourse : car j'ai oubl
de dire que j'étais boursier ; mon père, ne tirant
son emploi que 9,000 frs. d'émoluments, et pouvant
joindre tout au plus un revenu patrimonial de 2 à 3,000 fl
rins, étant d'ailleurs veuf et chargé d'un enfant unique, av
obtenu cette faveur. Je réfléchis donc mûrement sur ma p
sition, et je la trouvai critique. D'un côté l'argent s'en all
au galop : de l'autre, l'examen s'avançait à pas de géan

l'Examen, fantôme qu'on brave tant qu'il est loin, mais qui devient formidable lorsqu'en approchant il prend un corps et des formes arrêtées. Il fallait cependant, cette année même, passer ma candidature (ou, comme disent quelques-uns, mon candidat), vu l'expresse volonté de mon père, qui trouvait que mes études coûtaient beaucoup, surtout eu égard aux résultats qu'elles avaient produits jusqu'alors. Je pris donc la ferme résolution de me mettre sérieusement à l'œuvre. J'empruntai les cahiers de mes camarades, j'achetai des *Manuels*, ressource désespérée des négligents et des retardataires, puis je fis ma rentrée, assez semblable à celle de l'enfant prodigue : à cette différence près qu'on ne tua en mon honneur aucun veau quelconque, et que l'enseignement, dans chaque classe, continua de s'élever sur sa base, qu'à peine j'avais vu poser. Je m'aperçus bientôt, avec une profonde amertume, qu'il y avait-là pour moi une lacune désormais impossible à remplir durant le peu de semaines qui devaient s'écouler si rapidement jusqu'au jour marqué pour la redoutable épreuve. Je me raidis contre tous les obstacles, ou, pour mieux dire, contre les impossibilités. J'avais négligé tous les cours, je les fréquentai tous, du moins ceux qui s'étaient continués au delà du sémestre. On me voyait *sans cesse écrire, écrire*, comme feu l'abbé Trublet. J'entassais notes sur notes, avec la célérité d'un sténographe, saisissant au vol et enregistrant à la course toutes les paroles qui s'échappaient de la chaire, bien que souvent mon ignorance des prémisses me les rendît inintelligibles comme les feuilles éparses du chêne de Dodone, ou les dernières pages d'un volume dépareillé. N'importe, j'allais toujours, sans trop savoir où, tel que le voyageur égaré dans un bois où il cherche à se frayer un passage à travers les buissons et les épines. Ce travail incessant, acharné, furieux, me causa de violents maux de tête et faillit amener une fièvre cérébrale. Ce qui redoublait mes angoisses, c'était l'attitude de quelques-uns de mes compagnons, attendant avec calme, ou même avec confiance, ce jour qui, si effrayant pour moi, leur apparaissait sous la forme d'un *Diplôme* plus ou moins

radieux, mais toujours aimable et plein de bénignité. Tous croyaient fou, et me plaignaient ou me raillaient, selon caractère. Les plus compatissants m'engageaient à laisse toutes les études classiques, et à entrer dans un comptoi un magasin de nouveautés. Celui-ci ne m'appelait que m sieur *Sisyphe* ; celui-là, me citant la fameuse maxime : *L omnia vincit improbus*, la traduisait ainsi à mon usage : « réussit à tout avec un *mauvais* travail. » Hors de l'ence académique, c'était bien pis : je ne pouvais passer devan café sans voir quelqu'un de mes anciens amis les sinécuris qui, ayant noblement persévéré dans leur système d'indol et de dissipation, me considéraient comme un misérabl négat. Une fois je fus abordé par l'un d'eux, qui pr peine d'ôter son cigare de sa bouche pour me débiter gr ment ces vers :

Pars hominum vitiis gaudet constanter, et urget
Propositum : pars multa natat, modò recta capessens,
Interdùm pravis obnoxia... [1]

Je voulus m'échapper : mais le cruel me retint pa bouton, et ajouta entre deux bouffées :

Quantò constantior idem
In vitiis, tantò leviùs miser, ac prior illo
Qui jàm contento, jàm laxo fune laborat [2].

Je réussis pourtant à m'esquiver et je poursuivis ma ro me comparant, malheureux transfuge de la flânerie, à pauvres bourgeois-gentilshommes, nobles de père en depuis la semaine dernière, honnis par la société qu'ils quittée, et malmenés dans leur sphère nouvelle, don n'ont pas les habitudes. On voit que je commençais à d vir d'une certaine force en philosophie *pratique* : mais, las ! il me fallait bien autre chose pour me tirer d'af devant le jury.

[1] Horace, Liv. II. Sat. VII.
[2] *Id. Ibid.*

L'instant solemnel approchait. Je me fis inscrire des premiers; car l'hésitation n'était plus permise, mon respectable père m'ayant promis, pour m'encourager, que si je *passais*, il m'emmènerait à Paris durant les vacances, et que si je ne *passais* pas, il me placerait dans quelque bureau comme aspirant au surnumérariat, ce qui me semblait équivaloir aux travaux forcés à temps. Les cours étant terminés, je m'enfermai dans ma chambre, et me mis à compulser mes gros et nombreux cahiers, *rudis indigestaque moles*. Je me trouvais par bonheur placé dans la 2me série, ce qui me laissait un peu de répit. J'en profitai pour faire mes dernières préparations. Doué d'une mémoire très-élastique, j'avais appris par cœur une multitude de formules, de faits, de dates, de noms propres : plus, deux livres de la *Clavis Homerica*, correspondant aux deux premiers chants de l'Iliade, et une traduction de la Vie d'Agricola, donnant une attention particulière aux verbes irréguliers et aux *déponens*, avec qui j'étais peu familier. Tout ceci me fit trouver le temps fort court. Quelquefois, il est vrai, j'étais agréablement distrait par la visite d'un condisciple, qui me réjouissait en m'apprenant que tels et tels lui avaient montré leurs diplômes : les uns, esprits ordinaires, mais attentifs ; les autres, intelligences faciles et compréhensives. Je remerciais mon ami de sa bonne nouvelle, et je le conduisais à la porte : après quoi je me remettais au travail.

Enfin mon jour était venu : *Dies iræ, dies illa* ! C'était le lendemain à midi que je devais comparaître. Je passai ces derniers instants d'attente fébrile à récolliger et à incruster dans mon cerveau quelques documents rétifs qui n'avaient pu encore s'y loger convenablement ; puis vers une heure de la nuit, harassé de fatigue, palpitant d'émotion, je me jetai sur mon lit, où je m'endormis d'un sommeil lourd et agité, en murmurant: «L'office des édiles... Aoriste premier... Ce verbe régit le datif... Mort en 1477, à la bataille de Nancy ».

A peine mes yeux étaient-ils clos, qu'il m'arriva ce qui suit.

Je me trouvai assis sur une espèce de sellette, au milieu d'une vaste salle, faiblement éclairée par un jour blafard. A mes côtés, étaient deux figures, qui, pâles et effarées, semblaient devoir appartenir à des patients comme moi. En face, derrière une longue table, siégeaient plusieurs personnages, à physionomies austères, et qui me parurent même quelque peu sinistres. Parmi eux, j'aperçus deux de mes anciens professeurs, dont, en mes jours d'égarement, j'avais spécialement eu soin d'escamoter les cours, dans l'espoir trompeur que, d'après des précédents qui dataient de 1836, ils ne seraient jamais appelés à faire partie du jury, et dont la face me parut renfrognée d'une manière également spéciale. En ce moment un bruit singulier, pareil au sifflement d'une couleuvre, attira mes regards vers un coin de la chambre. Là, au-dessus d'une grande planche noire, parsemée de caractères que je pris alors pour autant d'hiéroglyphes, se tenait perché un être indéfinissable, mais dont le visage osseux et grimaçant me rappela aussitôt les traits de Paul ***, mon ci-devant partner au billard, et l'un, parmi les fidèles, des plus indignés de ma défection. Pour me dérober à cet aspect odieux, je détournai la tête, et ce mouvement me fit entrevoir, au fond de la salle, et à quelques pieds de hauteur, une galerie peuplée d'une foule de jeunes têtes, penchées avec une attention curieuse. Derrière elles, s'élevait une autre figure, dont l'expression n'annonçait nullement l'envie de rire, et aurait suffi pour me l'ôter : — c'était celle de MON PÈRE. Oui, de mon père, qui avait ce jour-là délaissé son pupitre et ses cartons, pour venir *assister à mon triomphe*, mais qui commençait à regretter ses pas et ses chiffres, vu mon extérieur piteux. Je me félicitai intérieurement de ne pas le voir au nombre des juges, tant il avait, en cet instant, l'air du consul Brutus.

Ce silence imposant fut enfin rompu par celui qui semblait présider la séance. « Vous avez, me dit-il d'une voix qu'il s'efforçait d'adoucir, été un peu faible dans l'examen par écrit : le jury espère que revenu d'un premier trouble, vous réussirez mieux dans l'épreuve orale. Monsieur (et il indique

un de ses collègues) va vous interroger sur l'histoire ancienne.»

Ces mots produisirent sur moi un effet analogue à celui qu'aurait éprouvé, dans le bon temps, un justiciable de bailliage ou de sénéchaussée, à l'audition de cette phrase : « C'est monsieur qui rédigera le procès-verbal de la torture ». Le délire fiévreux qui s'était emparé de moi redoublait à chaque seconde. Les faits, les dates, les noms propres, toutes les notions de toutes les espèces dansaient une ronde infernale dans ma tête livrée à la plus horrible confusion. Néanmoins je pris, selon l'expression vulgaire, mon courage à deux mains, et j'attendis.

« Quelles furent, demanda le juré, les causes de la retraite sur le mont Aventin ? »

— « C'est, répondis-je fièrement, que l'empereur Caracalla..... »

L'interrogateur me regarda : je m'interrompis pour le regarder, et je m'aperçus que tous les autres membres s'entre-regardaient. En même temps je vis que le démon goguenard incarné sous les traits chéris de mon ami Paul, me faisait une de ses grimaces les plus soignées, tandis qu'un rire étouffé se prolongeait dans la tribune à laquelle je tournais le dos. Je craignais qu'on n'eût trouvé trop d'assurance dans mon maintien, trop de hauteur dans mon verbe, et je jugeai convenable de prendre un ton plus tempéré.

« Vous paraissez, reprit l'examinateur, après un moment de silence, avoir un peu négligé cette période historique : passons à une autre. — Quels furent les évènements qui amenèrent la rivalité de César et de Pompée ?

— « D'abord, l'ambition de la femme de celui-ci, laquelle aspirait....

— « Avant tout, comment s'appelait cette épouse du grand Pompée ?

— «Archimède», répliquai-je avec une modestie qui me sembla de très-bon goût. Cependant cette réponse n'eut pas plus de succès que la précédente : au contraire, l'hilarité des habitants de la tribune devint plus sonore, et le fan-

tôme de Paul y mêla un grognement de joie concentrée.

Après un profond silence :

« Voyons donc l'histoire grecque, reprit l'examinateur avec un soupir qui exprimait la plus généreuse compassion. Pourriez-vous nous dire quelque chose du siècle de Périclès ? »

Je me recueillis un instant, puis je dis posément, mais tout d'une haleine :

« Après la prise de Troie, ce héros revint à Mycène, d'où il se rendit avec vingt galères sur le mont Olympe, afin d'en chasser les Parthes, qui avaient usurpé ce territoire sur les Véiens. Cette ère ne fut pas moins illustre par les lumières que par les exploits : on y vit fleurir beaucoup de poëtes et d'artistes, tels que Varron, Andromède, Ortelius, Pétrarque, Thrasybule, Bosphore, Numa, Tertullien.... »

On me laissait aller, et j'allais toujours : j'irais probablement encore, si je n'eusse été arrêté dans mon énumération par les rumeurs de la galerie, cette fois parvenue à l'état d'insurrection, et où les murmures, les huées et les rires homériques composaient un brouhaha au milieu duquel je distinguai le bruit sec d'un coup frappé sur le plancher. Ce bruit m'était bien connu : c'était celui de la canne de mon père qui était dans l'usage d'en frapper ainsi le parquet de la salle à manger, lorsqu'en rentrant à quatre heures *de relevée* il ne trouvait pas la nappe mise et les chaises rangées en face de leurs assiettes respectives.

Vinrent les antiquités. Là, j'eus assez de bonheur, excepté lorsque je mis la loi Licinia sur le compte d'Opimius, et que, trompé par une sorte d'homonymie, je chargeai les *propréteurs* du soin d'entretenir la *propreté* des rues, au détriment des édiles. Je fus encore plus brillant dans l'histoire nationale et celle du moyen-âge : seulement je ne sais comment il m'arriva de ranger Baudouin de Constantinople dans l'heptarchie saxonne, et d'avancer que Philippe-le-Bel était fils de Philippe-le-Bon, issu lui-même de Philippe de Macédoine. Dans la philosophie, je m'embrouillai quelque peu, par exemple en émettant l'opinion hasardée, j'en conviens

aujourd'hui, « que l'enthymème est le second membre d'une périphrase ». Quant aux langues anciennes, il me suffit, pour m'en tirer lestement, d'avoir enrichi l'idiôme grec d'une variante heureuse, en assignant au verbe *Lambano* ces nouveaux participes : *Lambanabôn*, *lambanabousa*.

Pour la littérature française, j'en sortis avec la même agilité, après avoir admiré dans Jean-Baptiste Rousseau l'auteur du *Contrat social*, et fait cadeau à Thomas Corneille de la tragédie de Bajazet.

Durant ce trajet à travers l'examen, le silence s'était rétabli dans la salle. Mes juges me regardaient d'un air stupéfait et presqu'admiratif, qui m'eût donné, si j'avais été moins humble, une idée flatteuse de mon savoir. Les camarades de la tribune se taisaient aussi : car ils avaient fini par croire qu'il s'agissait d'une gageure, et dès lors la plaisanterie leur paraissait excellente. Mon père, n'entendant plus de tapage, avait repris sa sérénité.

Restaient les sciences physiques et mathématiques. Je ne me sentais pas aussi fort sur cette partie que sur le reste, et cela me causait quelqu'inquiétude.

Je n'ai conservé qu'un souvenir fort vague de cette portion de l'interrogatoire. Tout ce que je me rappelle à cet égard, ce sont les épisodes suivants :

— « Qu'est-ce qu'une tangente ? »

— « C'est une découverte de Prométhée, qui inventa aussi la ligne droite, la cycloïde et la synthèse.

— « Très-bien. Définissez également la parabole.

— « La parabole est une figure par laquelle on rend une vérité plus claire et plus saisissable, en la faisant ressortir du récit d'un fait réel ou supposé.

— « C'est cela. Veuillez passer au tableau. »

Rassuré par cette approbation soutenue, je me levai aussitôt, et marchai, avec l'aplomb d'un homme sûr de son fait, vers le lieu qui m'était désigné. Mais alors il arriva une chose étrange. La grande planche noire, encore couverte des opérations algébriques d'un de mes prédécesseurs, sembla s'animer toute entière. Les x, prenant des dimensions gigantes-

ques, se détachaient de ce fond obscur, et s'apprêtaient
m'enserrer entre leurs deux bras, pareils aux tentacules d'u
monstrueux polype, tandis que les *y* s'allongeaient démesure
ment pour étendre au dessus de ma tête leur queue recour
bée en harpon à baleines. Toutefois le plus horrible de c
spectres était encore mon ex-ami Paul, dont je détourna
mes regards, mais dont je ne pouvais éviter d'entendre
diabolique ricanement.

Après avoir exorcisé avec l'éponge la plupart de ces app
ritions persécutrices, je me mis en devoir de remplir la tâch
qui m'était imposée. Je ne puis me rappeler maintena
l'immense variété de drôleries dont je peuplai cette noi
surface, accoutumée aux choses sérieuses. La seule circon
tance dont il me souvienne, c'est qu'en terminant la soluti
d'un problème de géométrie, je reconnus n'avoir tracé d'a
tres figures que des cercles, qui par leur multitude et le
alignement représentaient une armée de grands zéros.

« Cela suffit, » dit l'examinateur en se tournant vers
président, qui déclara l'épreuve terminée. En effet, l'heu
était accomplie, et j'avais fini de traverser le quinzième cy
de cet enfer. Celui du Dante n'en avait que neuf.

Le jury passa dans la salle des délibérations, et je d
meurai cloué sur ma chaise, attendant mon sort av
anxiété : car, en cet instant décisif, toutes mes terreu
avaient reparu. Mes compagnons d'angoisse, bien qu'ass
inquiets pour eux-mêmes, me regardaient avec une tend
compassion, dont j'étais moins touché qu'effrayé. Du res
je m'efforçais de tenir la tête baissée, pour échapper à l'
fascinateur du détestable Paul, qui de lionceau était deve
reptile, et attachait sur moi ses prunelles fauves, comme
serpent des Antilles qui suit avec intérêt le progrès du v
tige dans l'oisillon qu'il va dévorer.

Au bout d'un quart-d'heure, les juges rentrèrent. En
voyant paraître, Paul fredonna entre ses dents ce refrain
joli quatuor de *Ma Tante Aurore* :

Rejeté, rejeté
A l'unanimité.

On jugera aisément de ce que cette lugubre prophétie vint ajouter à mon épouvante. Le président se leva, et commença la lecture du verdict qui venait d'être rendu. Il était favorable à mes deux acolytes, autant qu'il me fut permis d'en juger : car mes oreilles bourdonnaient, et même quand le lecteur en vint à mon compte personnel, je n'entendis que ce final et terrible trisyllabe :

« REJETÉ. »

Alors, du fond de la tribune, une voix aigüe et glapissante lança ces abominables paroles :

Enfoncé avec la plus grande distinction !

Je me réveillai en sursaut, palpitant de tous mes membres, et le front baigné d'une sueur froide. Huit heures sonnaient à l'horloge de Caudenberg. Je sautai brusquement à bas de ma couche d'agonie, et je m'habillai en hâte. Je sortis, sans avoir osé jeter un dernier regard sur mes livres et mes cahiers, qui en ce moment m'inspiraient une horreur invincible, et je me dirigeai à pas lents vers le café le plus voisin, pour y réparer un peu mes forces épuisées. Une heure après, je me trouvais placé dans la galerie que je venais de voir en songe. Le grand air, la marche, le déjeûné avaient rasséréné ma tête brûlante. Je n'aperçus autour de moi que des figures amies, je n'entendis que des paroles sympathiques. Je jetai dans la salle un regard furtif, craignant de découvrir Paul niché dans quelque coin : il n'y était pas, et j'appris avec une satisfaction barbare que depuis la veille il était au lit, par suite d'indigestion. En revanche, j'entrevis mon père, qui de loin me faisait signe avec un de ses sourires les plus encourageants : il avait remarqué sans doute ma mine de déterré. Insensiblement mon trouble se dissipa, mes idées s'éclaircirent. Les faits, les noms, les époques, tous ces souvenirs naguère confondus par l'anarchie de la pensée, retournèrent en bon ordre dans leurs cases respec-

tives. J'assistai paisiblement à l'examen des trois candidats qui me précédaient : et je reconnus bientôt dans les membres du tribunal tant redouté, non plus des inquisiteurs farouches, mais des hommes aussi équitables qu'éclairés, en général fort bienveillants, d'une patience exemplaire, et toujours portés à replacer entre les mains du récipiendaire le fil conducteur que parfois il laissait échapper. Mon tour venu, je me présentai dans l'arène, sans trop de hardiesse, mais aussi sans excès de timidité. Je ne consignerai ici ni les questions ni les réponses : c'est assez de dire que je fus admis : — *simpliciter*, à la vérité : mais après la peur que j'avais ressentie, ce résultat suffisait à mon ambition, et mon père lui-même n'en demandait pas davantage. Il fallut cependant ajourner le voyage rémunérateur que je comptais faire à Paris ; attendu qu'une maladie, causée par ce cauchemar universitaire, me retint dans ma chambre durant le reste des vacances. Depuis lors, j'ai passé avec succès ma candidature en droit, et j'ai l'agrément d'entendre répéter à tout le monde, y compris mon père, que je suis *rempli de moyens*, et que pour moi il ne s'agit que de *vouloir*. Je veux donc être docteur en droit ; après cela je voudrai être un avocat du premier ordre, et dans quelques années, il n'est pas invraisemblable que je veuille être membre de la Chambre des représentants.

ALB. VAN C***.

BEAUX-ARTS.

PEINTURE.— La mort de Moïse, par M. Chauvin.
« Moïse avait cent et vingt ans quand il mourut. — Son œil » ne s'était point obscurci[1] »... » Les fils d'Israël le pleurèrent » dans les champs de Moab, pendant trente jours[2] ».... « Et » l'on ne vit plus s'élever, en Israël, aucun prophète comme » Moïse, à qui Dieu parlât face à face, dans tous les signes » et prodiges qu'il envoya par lui, pour être accomplis en la » terre d'Egypte, au Pharaon, à tous ses serviteurs et à tout » son royaume..... Ni dont le bras fût si puissant, ou les » œuvres aussi merveilleuses que celles que Moïse fit devant » tout Israël[3]. »

Le plus grand et le plus sage des législateurs de l'antiquité, aux yeux même de ceux qui ne croient pas à sa mission divine, le libérateur d'un peuple avant lui réduit à la plus dure servitude, le guide et le chef d'une expédition remplie de périls sans cesse renaissants à travers le désert, le prophète qui après avoir souvent détourné des Israélites des fléaux que leur ingratitude et leur endurcissement semblent rappeler encore, se voit toujours forcé de recourir à toute son influence pour les empêcher de se livrer à l'idolâtrie ; telle était la grande figure que M. Chauvin avait entrepris de retracer sur la toile. Mais cette figure, il ne s'agissait

1 Moyses centum et viginti annorum erat quando mortuus est : non caligavit oculus ejus. (Deuteron. cap. XXXIV. v. 7.

2 Fleveruntque eum Filii Israël in campestribus Moab triginta diebus. (— ibid. v. 8.)

3 Et non surrexit ultrà propheta in Israël, sicut Moyses, quem nosset Dominus facie ad faciem ; in omnibus signis atque portentis, quæ misit per eum, ut faceret in terrâ Aegypti, Pharaoni, et omnibus servis ejus, universæque terræ illius, et cunctam manum robustam, magnaque mirabilia, quæ fecit Moyses coram universo Israël. (ibid. v. v. 10, 11, 12.)

plus pour lui de la reproduire dans l'attitude impérieuse d chef inspiré de Dieu, qui commande aux flots de lui livre passage, ou dans la pose non moins noble du législateur qu apporte les tables de la loi qu'il vient de recevoir du Très Haut.

En s'imposant pour sujet la mort de Moïse, le peintre sava que, de ces idées grandioses qui avaient animé le ciseau d Michel Ange, il ne pouvait laisser tomber qu'un refl amoindri sur sa toile. Jusqu'à cet œil d'aigle dont l'écritu dit qu'il avait gardé toute sa puissance jusqu'au bout, il s' tait interdit d'en faire étinceler l'éclair, en se condamnant nous le montrer à moitié fermé. — Et ce grand législate mourant n'aurait-il pas quelque chose de vulgaire dans l signes, qu'il faudra laisser subsister pour être vrai, de l' battement et des regrets qui durent occuper ses dernièr pensées? Car il est mort dans le désert; car la ter promise, il n'a fait que l'entrevoir: « Et le Seigneur »dit: Voilà la terre pour laquelle j'ai fait serment à Ab »ham, à Isaac et à Jacob en leur disant: je donnerai ce »terre à votre postérité. Vous l'avez vue de vos yeux et vo »n'y passerez point [1]. »

Et puis autre immense difficulté du sujet: à cette ext mité du désert, sur le mont Nebo, Moïse était seul quand »mourut ainsi par le commandement du Seigneur, et D »l'ensevelit dans la vallée de la terre de Moab vis-à-vis »Phogor, et nul homme jusqu'aujourd'hui n'a connu »lieu de sa sépulture [2]. »

Ainsi, pour couvrir une toile de la plus grande dimensi un vieillard mourant dans le désert, au haut d'une mo tagne aride, seul, sans secours; aucune autre figure

[1] « Dixitque Dominus ad eum: hæc est terra pro quâ juravi Abraha Isaac et Jacob, dicens: Semini tuo dabo eam. Vidisti eam oculis tu et non transibis ad illam. » (Deuteron. XXXIV. v. 4.)

[2] « Mortuusque est ibi Moyses, in terrâ Moab jubente Domino; – sepelivit eum in valle terræ Moab contrà Phogor; et non cognovit h sepulchrum ejus usque in præsentem diem. (ibid. v. v. 5. 6.)

peut s'y trouver, si ce n'est celle du Seigneur lui-même .... Et alors il serait bien difficile de ne pas refaire une sorte de transfiguration; ou des anges, et comment faire du beau qui soit nouveau, avec des anges? c'est pourtant à ce dernier parti qu'a osé s'arrêter M. Chauvin; mais, avant d'examiner comment il s'y est pris, disons encore un mot des nécessités impérieuses du sujet. Nous venons de constater la simplicité, j'aurais dit avant de voir le tableau, la pauvreté forcée du plan principal. — L'abondance des choses qu'il fallait montrer, ou du moins faire entrevoir, au second plan, était un autre écueil. Rappelons en effet les premiers versets du dernier chapitre du Deuteronome, dont le tableau de M. Chauvin n'est pour ainsi dire que la traduction; mais une de ces traductions comme savent seuls en faire ceux qui ont reçu du ciel le don de créer:

« Moïse monta donc de la plaine de Moab sur le mont »Nebo, au sommet du Phasga près de Jéricho; et le Sei»gneur lui montra tout le pays de Galaad jusqu'à Dan, et »tout le Nephthali, et la terre d'Ephraïm et de Manassé et »toute la terre de Juda jusqu'à la dernière mer; et la par»tie méridionale, toute l'étendue de la campagne de Jéricho »la ville aux palmiers jusqu'à Ségor?.. et le Seigneur lui »dit voilà la terre etc.[1].

Il fallait donc un second plan qui indiquât sans confusion, mais sans éclat et sans trop attirer l'attention, de peur de nuire à l'unité de la composition, la ville de Jéricho avec ses palmiers, au pied de la montagne où Moïse est mort, et plus loin la terre de Juda c'est-à-dire le sol traversé par le Jourdain. Eh! bien tout cela est fait dans le tableau qu'il nous a été donné de voir des premiers et que l'on pourra prochainement aller admirer à l'exposition de Bruxelles.

1 Ascendit ergò Moyses de campestribus Moab, super montem Nebo, in verticem Phasga contrà Jericho: ostenditque ei Dominus omnem terram Galaad usque Dan et universum Nephthali, terramque Ephraïm et Manasse et omnem terram Juda usque ad mare novissimum, et australem partem et latitudinem campi Jericho civitatis palmarum usque Segor. (ibid. v. v. 1. 2. 3.)

Moïse est là expirant, à demi couché sur le sommet d
mont Nebo en face de la ville des palmiers qui est au pi
de cette dernière saillie du désert. Deux anges l'assiste
en ce moment solemnel, l'un, celui qui relève son br
droit et soutient sa tête, a le regard tourné vers le ciel, où
aspire à conduire l'âme du saint prophète ; l'autre a les yeu
abaissés vers la vallée de Moab, où il cherche un lieu prop
à ensevelir le corps de Moïse et soustraire ses dépouill
aux outrages comme aux adorations de ceux que sa voix pu
sante ne ramènera plus désormais dans leur chemin. Diron
nous que cette tête de Moïse toute mourante qu'elle est,
quelque chose encore, et selon nous tout ce qu'elle pouv
conserver, des traits puissants de celui qui fut à la fois g
néral et législateur, souverain pontife, apôtre et prophè
d'un culte épuré succédant à l'idolâtrie ? dirons-nous qu'
milieu de l'affaissement de ces membres, que la vie a presq
entièrement abandonnés, parmi les traces non équivoqu
du regret poignant que dut éprouver Moïse à l'aspect
cette terre promise, où son pied ne pouvait aller se repos
l'artiste a su mêler un air de résignation et de confiance q
conserve au serviteur de Dieu toute la dignité, tout le cal
qu'il devait avoir, en se reposant sur les promesses de s
maître ?

Ajouterons-nous que ces deux anges sont des créatio
tout-à-fait originales : que celui qui semble exclusiveme
préoccupé des affaires du Ciel, est comme le messager céle
dépeint par Le Tasse : « il a pris des formes mortelles,
» aspect humain ; mais une majesté céleste brille dans
» formes ; il paraît être dans l'âge qui sépare l'enfance de
» jeunesse : des rayons éclatants ornent sa blonde che
» lure[1] » et ce que le peintre dit mieux encore à notre a
avec ses couleurs, que le poëte ne le fait dans ses bea

[1] Umane membra, aspetto uman si finse ;
Ma di celeste maestà il compose.
Tra giovane e fanciullo età confine
Prese ed ornò di raggi il biondo crine.
(Gerusalemme Liberata. Cant. I. Stanza XIII.)

vers, ces formes choisies, ces traits délicats, cet air inspiré semblent presque ne plus tenir de la matière, tant à leur aspect la pensée s'élève et se préoccupe de ce beau Ciel qui s'ouvre et brille au dessus de la tête de Moïse et où sont rangés, aux extrémités des rayons, et parmi de légers nuages, des groupes d'autres petits anges qui se fondent et se perdent eux-mêmes dans le Ciel.

L'ange qui cherche des yeux la place où il déposera le corps de Moïse, est peut-être encore plus beau que l'autre; mais c'est d'une beauté plus humaine : préposé à un soin terrestre, il compâtit en quelque sorte à l'humaine faiblesse ; sans en être altérés ses traits sont légèrement émus et l'on y retrouve quelque peu ce caractère de tendre compassion que Raphaël a mis dans les traits de l'apôtre St.-Jean à l'aspect du jeune possédé, dans le tableau de la transfiguration.

Dirons-nous encore que, dans cette grande et simple composition, rien ne trouble l'harmonie reposée qui a présidé à la formation de l'ensemble et à l'exécution des moindres détails? Que dans les draperies nous n'avons pu trouver un pli qui ne nous ait semblé impérieusement formé par les attitudes les plus nobles et les plus naturelles à la fois qu'il fût possible de donner à ces trois figures ? Que dans le choix et le rapprochement des couleurs, le peintre a évité avec autant de soin que d'autres en mettent à les rechercher, les effets brillants que produisent les contrastes et les oppositions de ton? Non, nous ne pourrions jamais parvenir à donner une idée de cette belle toile à ceux qui ne l'ont pas encore vue. Et ceux qui la verront et qui sont dignes de la comprendre, trouveraient notre description parfaitement superflue. Bornons-nous donc à ces lignes qui n'ont pour objet que de contribuer à porter les regards du public sur une œuvre qui se recommandera suffisamment d'elle-même croyons-nous, dès qu'elle sera connue.

Fleurs et fruits, par **Mad. Van Marcke.** Après avoi
été ravi sur les hauteurs sublimes de l'épopée, l'esprit s
laisse aller avec plaisir aux graces naïves de l'idylle; aprè
nous être laissé pénétrer des vives et profondes émotion
qu'on éprouve devant la peinture épique de M. Chauvin
allons sourire aux charmantes fleurs de Madame Van Marcke
Malheureusement pour le public, ce dernier tableau ne ser
pas exposé, dit-on : déjà il est devenu la propriété d'u
amateur qui ne le laissera pas voyager, à ce qu'on nous assure
n'en payons pas moins au peintre aimable qui a su varie
encore les brillantes combinaisons de son inépuisable e
scintillante palette, le tribut de reconnaissance que nous lu
devons. Le moyen le plus simple est de dire tout bonnemen
ce que nous avons vu.

C'est d'abord un beau vase de cristal rempli d'une ea
limpide, transparente, de véritable et belle eau, comme l
Bon-Dieu en a donné à tous les coins de notre bonne ville
partout où nos constructeurs de canaux ne sont point pa
venus à la troubler. C'est dans ce vase qu'on a grouppé l'u
des plus beaux bouquets de fleurs que nous ayons jama
vu ; et pourtant on sait si nous aimons les fleurs, et r
marquez bien que c'est toujours de fleurs naturelles que j
parle, de fleurs des champs, des prés, des bois, de
jardins. Mais revenons-en à celles de Madame Van Marcke,
en vérité nous ne cesserons pas de nous occuper de fleu
naturelles. A gauche s'échappe une branche de glycine bleu
au dessus de laquelle se soutiennent deux fleurons de dahlias
l'un nous étale l'envers de ses pétales roses, l'autre so
demi profil d'un beau rouge foncé au bord blanc; puis u
troisième encore d'un beau rose aurore, que je ne me r
signerai jamais à nommer comme font les fleuristes : coule
saumon ! Au milieu s'élève une branche de roses-trémières
couverte de six fleurs diversement attachées où brillent d
tons dorés naissant d'une belle et vive écarlate. A droi
pendent deux riches pavots d'un beau violet nuancé d
pourpre.

Autour du vase s'enlace, au pied, une branche de vigne avec des grappes dont les grains moitié dorés, moitié rosés mais tous transparents rappellent ce raisin muscat qu'on admire dans le Languedoc aux environs de Lunel et de Frontignan. Là se cache aussi un melon rafraichissant et derrière le melon encore un superbe dahlia de couleur pensée : puis quatre pêches, comme Madame Van Marcke sait en faire, c'est tout dire ; mais avec ces pêches, il y a une branche de feuillage comme il me semble qu'on n'en avait guères fait auparavant. Parmi ces feuilles on en voit qui ont été piquées d'un insecte, et l'œil peut étudier, dans ces rides mal effacées, dans ce jaune brunissant qui retourne au verd, le travail de la sève un moment languissante qui cherche à rendre à ces feuilles leur éclat et leur vigueur première. Vous avez enfin sur le devant du bouquet quelques œillets choisis, des abricots, des roses, des prunes dont vous craindriez d'approcher votre haleine, de peur d'effacer d'un souffle le tendre duvet qui les recouvre ; puis encore un papillon prêt à s'envoler, et ce brillant coléoptère qu'on nomme je crois couturière, au dos verd d'émeraude nuancé d'or et de pourpre. Et au milieu de tout cela il y a de l'espace et de l'air. Approchez, venez respirer le parfum de toutes ces fleurs.

P. S. Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que le joli tableau de Madame Van Marcke ira figurer à l'exposition de Bruxelles.

Nous avons appris aussi, mais trop tard pour nous mettre à même d'en rendre compte dans cette livraison, que le directeur de notre académie de peinture, M. Vieillevoye, a fait de son côté une grande toile qu'il se propose d'envoyer également à Bruxelles : le sujet de ce tableau est, nous a-t-on dit, *la Chananéenne.*

M. BUCKENS, professeur de ciselure à notre académie aussi envoyé pour l'exposition trois statuettes représentan si nous avons bien retenu, Thalie, Melpomène et Uranie. Buckens a conçu le projet d'exécuter, mais en plus gran dimension, les neuf Muses. Nous ne sommes pas de ceux q l'en détourneront parce qu'il s'agit de mythologie. Il n'y que manière de s'y prendre pour tout rajeunir et M. Bucke n'est pas de ceux à qui manque l'inspiration. Il n'a, croyon nous, qu'à vouloir fermement et à persister patiemme dans sa détermination.

Un élève de M. CHAUVIN, le jeune GRANDMAISON, se dispo aussi à envoyer à Bruxelles, outre sa *Sainte Famille* do nous avons rendu compte dans notre dernière livraison, beau portrait de femme, et une tête d'étude de jeune fill laquelle il donne en ce moment la dernière touche.

Les amis du jeune JULIN l'engagent aussi à vaincre sa midité et à exposer quelque-uns des gracieux camées qu'i gravés récemment. Nous sommes de ceux qui croient qu y a assez d'art dans ses aimables productions, pour être sû qu'elles seront accueillies avec faveur.

MUSIQUE — **La Cantate** de **M. TERRY**. — M. Ter a, comme on sait, obtenu le second prix au dernier co cours général qui a eu lieu à Bruxelles. Nous avons été nombre des amateurs qui ont été admis à entendre exécut cette cantate, mais avec accompagnement de piano seul ment chez M. Terry lui-même; et, comme la plupart de ce qui l'ont entendue, nous nous sommes demandé commen se pouvait faire que cette composition n'ait pas eu le pr mier prix? Il y avait là des dames musiciennes et par co séquent accoutumées à essuyer les plus vives impressio musicales, des hommes mêmes assez peu prodigues de larm d'ordinaire, chez qui l'émotion avait été portée au plus ha degré; et pourtant on venait d'entendre une compositi bien large, d'un dessin, correct autant qu'il nous est perm d'en juger, mais sévère surtout, dont toutes les aspérités les saillies trop vives avaient été soigneusement adoucie

où rien de heurté, aucun contraste étudié n'avait frappé notre oreille ni mendié des applaudissements dans tout le cours de l'exécution !

Le sujet donné pour la composition est intitulé *La Vendetta*. C'est une Italienne, la femme d'un pêcheur corse qu'un assassinat vient de priver de son époux. Elle voit l'horizon se colorer des derniers feux du soleil. A peine aperçoit-on encore au loin la voile blanche des vaisseaux, et cependant son fils, celui dont le bras vengera la mort d'un père, Lucien ne revient pas.

A des accents mélancoliques, à des gémissements qui caractérisent de profonds et cruels regrets, succède insensiblement l'espoir de la vengeance : elle attend avec anxiété le retour de celui qui la lui donnera ; elle est attentive, l'oreille au gué... elle l'entend venir.... C'est lui.... elle suspend le cours de ses sombres et ardentes pensées pour écouter la voix chérie de son fils. Celui-ci plein de cette sève de jeunesse qui porte partout le bonheur, l'espérance et la joie, s'est arrêté dans la vallée devant la madone qui protège les matelots, et ici nous entendons un chant naïf, pur, simple, impreigné pour ainsi dire d'un parfum de verdure et de brise de mer, sur ces paroles que le compositeur a eu le bon esprit de traduire tout bonnement en musique :

Notre-Dame des orages,
A vos genoux
Au bruit lointain des naufrages
Nous prions tous.
Notre-Dame des orages
Veillez sur nous.
Quand la rame agile
De la mer mobile
Fait gémir les flots,
Quand l'onde écumante

Jette l'épouvante
A nos matelots,
Notre-Dame des orages,
A vos genoux
Au bruit lointain des naufrages,
Nous prions tous.
Notre-Dame des orages
Veillez sur nous.

Puis le jeune homme parle de bonheur, puis il s'avanc
vers le toit paternel qu'il salue en s'en approchant :

Je vous revois ma mère
Contre mon cœur laissez-moi vous presser.
Vous êtes seule ici; parlez-moi de mon père
Ne va-t-il pas venir? Ne le puis-je embrasser.

Ici je renonce à citer, parceque la musique est tellemen au dessus des paroles pour la vérité déchirante des sentimen qu'elle exprime, que rien ne pourrait en donner une idée si ce n'est l'exécution de la cantate elle-même par des chan teurs qui sentent vivement et savent exprimer de mêm L'hymne que la mère fait répéter d'abord à son fils, comm pour le lier par un saint engagement, avant de lui révél qu'il a son père à venger, puis le dialogue brûlant qui suit, sont à notre avis au dessus de tout éloge. Redisons en core en terminant ce que chacun se disait il y a dix jour après avoir entendu la cantate de M. Terry : je voudrais bie entendre l'œuvre qui l'a emporté sur celle-ci!

F.

POÉSIE.

LE CHANT DE MIGNON.

GOETHE. (*Wilhelm Meister.*)

Connais-tu bien la douce terre,
Où fleurissent les citronniers,
Où sous une brise légère,
Hauts et fiers croissent les lauriers,
Où l'orange aux reflets d'or brille,
Où partout le ciel bleu scintille?..
La connais-tu?.... Là-bas, là-bas,
Mon bien-aimé, portons nos pas!

Connais-tu la maison si belle
Au toit sur des piliers assis,
La salle qui d'or étincelle,
Où le regard flotte indécis,
Les vieux marbres qui semblent dire :
Qu'as-tu, pauvre enfant qui soupire?
Les connais-tu? — Là-bas, là-bas,
Mon doux soutien, portons nos pas.

Connais-tu le mont dont le faîte
Semble se perdre dans les Cieux,
Et la grotte, sombre retraite
Du vieux dragon mystérieux?
Le rocher se détache et croule!..
Sur ses débris le torrent roule...
Le connais-tu?... Viens, viens là-bas,
Mon père, allons, pressons le pas!

(*Traduit*, *par* PICARD.)

CHANT DU POÈTE.

Parlons d'amour ! Pourquoi me parler d'autre chose?
Édouard Wacken.

Qu'importe que mon nom vive dans la mémoire?
O Muse ! Écoute-moi, je parle sans détour :
Si tu m'offris un luth pour m'enivrer de gloire,
Reprends-le..... Je ne veux m'enivrer que d'amour !

Je chanterai toujours pour celle que j'adore :
Qu'il s'élève des voix pleines de majesté;
Que de pompeux lauriers la gloire se décore ;
Un seul élan d'amour vaut l'immortalité !

A toi, ma douce amante, à toi tout mon délire.
Sur terre il n'est que toi pour me récompenser.
Et j'implore et j'attends de tes traits un sourire,
Des tes yeux un regard, de ta bouche un baiser !

Mais ne crois pas, enfant, que jamais je te donne
Tous ces biens fastueux dont ton sexe est jaloux.
Ni perles, ni trésors, ni palais, ni couronne.....
Je ne puis pour t'aimer que tomber à genoux !

Oh ! paie un tendre amour par une tendre usure.
Comme Dieu qui pour nous a des dons incessants,
Qui nous comble de fleurs, de parfums, de verdure
Pour quelques vœux du cœur, pour quelques flots d'ence

Repose dans mes yeux l'éclat de tes prunelles.
Dis-moi tout bas le mot le plus délicieux.
Que crains-tu?., souviens-toi Belle entre les plus belle
Que lorsqu'on dit : je t'aime! on suit la loi des Cieux.

Dieu défend-il aux mers de baiser leurs rivages,
Au ciel de marier ses splendides couleurs,
Aux arbres des forêts de mêler leurs feuillages,
Au léger papillon de vivre avec les fleurs!

Défend-il aux Zéphirs d'effleurer la verdure?
Aux échos de répondre aux chansons des oiseaux,
Aux ruisseaux de mêler leur onde et leur murmure
Aux rayons du soleil de caresser les eaux?

Non, non, Dieu le permet et veut que la rosée
Laisse tomber ses pleurs dans le riant gazon,
Que sur le sein des airs la lune soit bercée,
Et que la mer au Ciel se joigne à l'horizon.

Aimons-nous puisqu'il faut que tout dans ce bas monde
Appelle un tendre instinct qui répond en retour ;
Puisque le Seigneur fit dans sa bonté féconde
Mon âme pour ton âme et nos cœurs pour l'amour.

GUSTAVE MASSET.

L'OISELEUR ET LE PINSON. — *Fable.*

« Qui peut vous inspirer un intérêt si tendre,
Pour m'inviter avec autant d'ardeur?
Disait certain pinson à certain oiseleur :
Vous croyez donc qu'aussi je vais me laisser prendre?..
Depuis longtemps mon père a su m'apprendre
A me défier des pipeaux,
De ces mailles qu'ici vous savez si bien tendre,
De vos engins, de vos gluaux. »
Comme il parlait, quelques oiseaux
Dans les filets vinrent descendre.
Le bavard se moquait et du tiers et du quart,
Un ami du pinson se tenait à l'écart :

Fuyons, dit-il, fuyons, mon frère,
Cet endroit n'est pas bon... et le voilà qui part;
L'autre voulut rester, narguant à l'ordinaire,
Mais rasant de trop près la terre,
Dans la prochaine prise il y fut pour sa part.

Que de pipeurs de toute espèce
Entourent notre vive et folâtre jeunesse!...
Le plus adroit souvent n'est pas le plus instruit,
Qui se rit du péril et le nargue sans cesse;
Le plus adroit de tous... c'est celui qui le fuit.

FRÉDERIC ROUVEROY.

LES DEUX AGES. — *Fable.*

—

Déjà bien fatigué de sa course champêtre,
Tout haletant, triste et rendu,
Un chasseur d'autrefois s'assied au pied d'un hêtre
Un jeune chien regardait son vieux maître
Et, près de lui, le fusil étendu.
Son air était piteux, leurs yeux se rencontrèrent,
Il appela son chien, le pressa sur son cœur.
Je ne sais pas si des larmes coulèrent...
Mais le fils de notre chasseur
Passait dans cet instant et saluait son père.
Il l'appelle — viens, lui dit-il,
Prends cette poudre et ce fusil,
Emmène au loin Médor dont l'œil me désespère,
Remplace-moi, mon fils, chaque âge a ses plaisirs;
Les chiens et les chevaux sont ceux de la jeunesse
Va, jouis de ta chasse, et laisse à ma vieillesse
Un tranquille repos et les doux souvenirs.

FRÉDERIC ROUVEROY.

LAURENT MELART.

Il est juste d'accorder de l'estime à l'écrivain
qui remplit consciencieusement sa tâche.

DE REIFFENBERG.

En lisant les divers traités historiques relatifs au pays de Liége, on ne tarde pas à s'apercevoir que là, comme ailleurs encore, le naturel et le bon sens sont plus rares qu'on ne croit. Tous les siècles n'ont pas osé se les permettre, et les trois derniers moins que tous les autres. Cette timidité, fausse ou préconçue, n'est pas difficile à expliquer. N'osant arborer aucun étendard politique ou philosophique, dominés par des préjugés religieux ou de caste, fourvoyés par des rhéteurs pédants, et comprimés dans tous les sens, la plupart de nos vieux historiens étaient réellement dans l'impuissance de se faire remarquer par la justesse de leurs jugements ou la profondeur de leurs pensées, et moins encore par la manière de les émettre, qui n'est ni simple ni énergique, ni même naïve. Un seul se distingue entre tous par la verte rectitude de son esprit et l'indépendante vulgarité de l'idiome dont il lui a plu de se servir. C'est Melart. Comme il ne vieillira jamais, il est bon de rechercher ce qu'il fût, et de tâcher de faire apprécier son ouvrage.

LAURENT MELART vit le jour à Huy en 1578. Le hasard ne le fit naître ni noble ni riche, bien que sa famille vécût dans une honnête aisance. S'il en sortit, il ne le dut qu'à lui-même. Il fut donc le fils de ses œuvres. En 1595, on le voit déjà, quoique seulement âgé de dix-sept ans, donner des preuves de sang-froid et d'intrépidité en s'armant pour repousser les

Hollandais, qui assiégeaient Huy. C'était sans contredi commencer bien jeune à se vouer au bonheur, au bien-êtr de sa ville natale. Son patriotisme éclairé, sa vie simple courageuse, incorruptible, l'avancèrent aux honneurs. Le suffrages de ses concitoyens le revêtirent jusqu'à trois foi de la charge consulaire. Ce fut pendant sa magistrature d 1641 qu'il songea à publier son histoire, à laquelle il travail lait depuis près de vingt ans. Une maladie assez grave l'em pêcha d'en surveiller lui-même l'impression, que déparen d'assez nombreuses fautes typographiques. Par un funest pressentiment, il se hâta de faire paraître son œuvre; l distribution en eut lieu vers la fin du mois d'août 164 Trois semaines après, comme si cette publication avait d forcément clore sa vie laborieuse, Melart descendait dans l tombe. Il était âgé de soixante-trois ans [1]. Conformément ses dernières volontés, son corps fut porté au Val-Notre Dame, abbaye de femmes de l'ordre de Citeaux, située prè de Huy. Une modeste pierre, ornée d'un long chrono gramme, marqua l'endroit où reposait l'écrivain que de étrangers se plaisaient à nommer une des grandes gloire de son pays [2].

Ces détails sur la vie de Melart, quoique fort incom plets, décèlent son cœur et suffisent pour faire présage le caractère de son Histoire. Avant tout, en effet, il e citoyen, mais plutôt citoyen du pays de Liége que bourgeo orgueilleux de la ville de Huy. Cette considération est pl essentielle qu'on ne le pense. Nous nous expliquons.

A toutes les époques de son histoire, deux éléments princ paux vivifient la population liégeoise. L'élément religieu

[1] *Voy.* Van Der Meer, *Bibliotheca Scriptorum Leodiensium*, p. 2 *MS.* in-fol. qui se trouve à la Bibliothèque de Bourgogne à Bruxelle

[2] Tel est le langage de Foppens: *magnum regionis patriæque s ornamentum.* Ce biographe ajoute que Melart était un homme ve dans l'économie publique et dans la science gouvernementale. *Biblio Belgica*, t. 2, p. 809.

qui fait du pays une principauté avec un chef spirituel; — l'élément démocratique ou libéral, si cette dénomination peut être reportée de trois siècles en arrière, avec le sens qu'on lui donne aujourd'hui; élément qui en fait une république fédérative avec un président électif, dont le caractère sacerdotal s'effaçait toutes les fois qu'il s'agissait d'intérêts politiques ou sociaux.

Pour se faire une idée juste de notre histoire, il faut donc toujours distinguer l'élément religieux de l'élément libéral, et se pénétrer de cette vérité qu'ils étaient tout à fait indépendants l'un de l'autre, étrangers l'un à l'autre, et qu'ils ont toujours eu des destinées diverses. Cela résultait du système même de liberté qui nous régissait, et quoique cette communauté d'existence de principes si souvent opposés par leur tendance, et si rapprochés par le terrain où ils devaient se débattre, soit assez difficile à concevoir aujourd'hui, puisque les Liégeois étaient ainsi sujets et citoyens, toujours est-il qu'il faut l'admettre parce qu'elle a toujours existé chez nous, et reconnaître que nos pères avaient séparé et défini, d'une manière exacte et précise, selon leurs idées du moins, le cercle où pouvaient se mouvoir leurs droits et leurs priviléges, et celui dont ne devait point sortir le chef ostensible de l'État.

Tous nos historiens avaient fait marcher de front ces deux éléments: c'était fort bien; en cela ils n'étaient que les narrateurs forcés d'une pratique constante et qu'ils avaient tous les jours sous les yeux; mais en fondant ensemble et dans une même narration l'histoire ecclésiastique et l'histoire civile, ils sacrifiaient communément celle-ci à la première: c'était commettre une grande faute. Toujours ils lui font occuper le premier rang. Le récit d'une fondation de moûtier, de la canonisation d'un saint, de la mort d'un chanoine ou de l'introduction d'une nouvelle règle de discipline, avait le pas sur la conquête d'un privilége qui améliorait la condition civile et politique de nos pères. Sur l'Église, des volumes; sur l'État, pas un mot ou à peu près. L'accessoire passait chez ces historiographes pour le principal.

Cette manière d'écrire l'histoire offrait nécessairemen outre une grande monotonie, le défaut plus capital d'u silence absolu sur des points d'un intérêt tout aussi légitim A chaque instant, le récit était coupé pour y intercaler sa juste date un fait minutieux et peu intéressant. Auss aucune narration n'était-elle complète : pas de détails he reusement groupés, pas d'événements insensiblement d roulés. On se hate, on passe vite sur tout ce qui ne tient p à l'église, et l'on s'étend complaisamment sur l'histoire e clésiastique aux dépens de l'histoire politique. La premiè a donc nui essentiellement à la seconde. Au moins, si l' s'était contenté de passer parfois celle-ci sous silence! M non : elle était encore en butte à des exagérations in ressées [1].

C'est-ce que comprit judicieusement Melart. Dominé p cette idée, il tâcha de se rendre maître de son sujet.

A cet effet, il rejeta de son plan tous les détails que devanciers avaient complaisamment préférés. Sous sa plum nos annales furent enfin dépouillées de la livrée théologiq Il choisit avec une habileté éclairée les événements, les d crivit d'un style animé et attrayant, scruta leur esprit, le causes et leurs effets, et, surtout, rechercha avec soin principes et les variations du droit public. Pour la premi

[1] Ce n'est que dans les histoires manuscrites, ordinairement r gées en français, que l'on trouve des opinions politiques franchem exprimées. Jadis, les manuscrits sur notre histoire étaient répan dans toutes les classes de la société; il n'y avait pas de ménage n'eût sa *Chronique du pays de Liége*. L'histoire de la nation était a le manuel des familles. Dans les écoles, dès que l'élève formait pro ment des lettres, on le mettait *à la copie*, c'est-à-dire, qu'il tra crivait une chronique que, comme son chef-d'œuvre calligraphique conservait religieusement. Si la disette d'histoires imprimées é grande, les Liégeois n'en connaissaient pas moins bien leurs anna car ces naïves chroniques savaient animer la jeunesse et entretenir d l'opinion publique l'esprit de liberté et de progrès.

fois, notre histoire trouva un interprète digne d'elle dans l'ouvrage intitulé :

L'Histoire de la ville et chasteau de Huy et de ses antiquitez avec une chronologie de ses Comtes et Évesques, par Laurent Melart, bourguemaistre dedit Huy. — Liége, 1641, in-4° de 547 pages d'un caractère compacte, à part la dédicace, la préface et la table des matières, qui est très-ample [1].

Son ambition étant d'être lu par ses compatriotes, Melart écrivit en français. C'était le premier de nos historiens, depuis l'invention de l'imprimerie, qui cherchait à se mettre à la portée du peuple. En faisant usage du langage vulgaire pour écrire un traité historique, il fallait pour cela du courage et même une sorte de dévouement, car le latin étant la langue des savants, seule, elle attestait aux yeux des experts qu'un écrivain avait fait de sérieuses études. Un historien dérogeait donc en recourant au langage vulgaire : des sympathies, alors assez rares, pour les classes inférieures, un vif désir de leur être utile en répandant parmi elles des connaissances plus justes et plus vraies sur notre histoire, avaient pu seules déterminer Melart à ce sacrifice.

En se faisant historien, Melart savait que l'histoire, selon l'expression d'un vieil auteur, est la prophétesse de la vé-

[1] Voici quel titre on donne à ce livre et comment on le juge dans la *Biographie universelle*, t. XXVIII, p. 187 : « *Chronologie des comtes et evesques de Liège, avec l'histoire du château et de la ville d'Huy.* Liège, 1641, in-fol. — Cet ouvrage est peu connu, parce qu'il est écrit en flamand, et si rempli d'expressions surannées, qu'on ne peut bien l'entendre sans un glossaire : mais on assure qu'il ne manque pas de critique, et qu'il contient des recherches exactes et intéressantes. » M. Weiss a probablement puisé ces beaux détails dans Lelong, *Bibliothèque historique de la France* (1771) t. I, p. 586 et t. III, p. 624, où l'on voit en effet que l'œuvre de Melart est en *flamand* et qu'elle consiste en un gros *in-folio*. Lenglet Dufresnoy, dans sa *Méthode pour étudier l'Histoire* (1752), t. VII, p. 615, assure que cet *in-folio* est écrit en *latin*. De toutes les compilations biographiques anciennes et modernes, il n'y a que le *Dictionnaire historique* de Feller qui parle de Melart en termes quelque peu pertinents.

rité ; il n'ignorait point non plus qu'elle prépare des ensei-gnements politiques à la postérité. « L'histoire, dit-il, qu
» grave, ou plutôt éternise en la mémoire des hommes le
» dicts et faits des Roys et Princes, est leur livre, lequel leu
» enseigne non seulement de gouverner leurs Estats et Pro
» vinces et de les policer par bonnes et sainctes loix : ma
» aussi leur fait voir combien sont estimez ceux qui s'em
» ployent pour l'avancement, défense et maintien de leu
» peuples et sujets. »

C'était assez dire qu'il respecterait toujours la vérité. y avait presque de la témérité dans cette résolution. En effe dans ce moment, le pouvoir redoublait chaque jour d'effor pour substituer sa volonté à l'autorité des lois ; dans ce m ment, le peuple, pauvre et abandonné à lui-même, s'épuisa pour défendre les derniers lambeaux de ses libertés, démenait dans les chaînes dont on cherchait à le garrot L'historien devait presque inévitablement se montrer courtisan ou patriote exalté. Melart évita ces deux écueils prenant pour guide sa conscience. Pour se mettre à l'a d'un auguste mécontentement, il dédia prudemment s histoire « A l'Altesse de Monseigneur Ferdinand de Bavièr » prince de Liége. » Quand on connait le caractère franc sévère de notre auteur, on ne peut lire cette dédicace sa sourire, tant son allure est obséquieuse et louangeuse. S'i fléchit les genoux, c'est que, dans cet instant, il est « Monseigneur le très-humble et très-obéissant sujet et s viteur. » Sautez quelques pages, il se sera relevé et au repris toute la dignité que nous sommes habitués à lui vo

On se demandera peut-être pourquoi Melart, homme peuple, simple bourgeois, prenait la plume de l'histor dans un siècle où elle semblait chez nous réservée par p vilége aux mains des clercs. C'est qu'il avait juré de consac à sa ville natale sa force, son intelligence, ses soins. *luy devois (me semble)*, dit-il, *ce travail, pour l'acquit des o gations que j'ay à un lieu où j'ay extrait ma vie et puisé honneurs.* Ses veilles, ses loisirs, il les consacra *à tirer*

ville de Huy des ténèbres de l'antiquité; tous ses désirs étaient de pouvoir *la relever du sépulchre où le temps et les siècles l'avoient ensevelie.*

Huy méritait d'être touchée de la baguette magique d'un tel historien. Après Dinant elle est une des plus curieuses originalités du pays de Liége. Toujours elle fut essentiellement industrieuse, commerçante, intellectuelle, démocratique. Les produits de ses forges et usines, et les tissus de ses fabriques, sont cités avantageusement dans de vieilles chroniques. Avant le Xe siècle, ses habitants allaient trafiquer déjà dans l'Allemagne orientale aussi bien qu'en Angleterre. Dans des temps plus rapprochés de nous, en 1620, elle avait, entre autres, un poète, Denis Coppée, qu'on surnommait *l'Orphée Hutois* [1], et dont la plus grande gloire est d'avoir fourni quelques idées à Corneille. Au moyen-âge, l'aspect de Huy devait être extraordinairement pittoresque. Le château, dont d'innombrables tours ornaient les hautes murailles, était nommé *Bien-assis*, probablement parce qu'il était posé sur une montagne d'où il dominait la ville et le cours de la Meuse : il jouit d'une bonne réputation historique, et, comme jadis, il protège encore et la ville et le fleuve. D'autre part, depuis l'an 148, selon de pieuses traditions [2], la ville était justement surnommée *Bien-faite.* La Meuse, le Hoyoux et la Méhaigne, en se frayant capricieusement leur lit, la découpaient en différents quartiers ; et, resserrés entre des rochers, ses maisons à tourelles

[1] Voyez la p. 7 de *La sanglante et pitoyable tragédie de nostre Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ.* Liège, 1624, in-8o.

2 L'existence de Huy au deuxième siècle est un fait duquel on ne devrait point douter. Du temps de St Agricole, évêque de Tongres qui mourut vers l'an 420, des Hutois rebâtirent l'église Notre-Dame que les Huns avaient détruite. St Domitian, autre évêque de Tongres, parvint à convertir entièrement à la religion chrétienne la population hutoise ; il résida plusieurs années dans cette ville, qu'il se plut à embellir, et y mourut vers 558. Par reconnaissance, Huy a pris ce pieux évêque pour son patron. — Henschenius, *De Episc. Traject.*, p. 31 et 37. Ghesquiere, *Acta S. S. Belgii*, tome 1, p. 190.

et ses nombreux édifices religieux tantôt couvraient le pen chant d'une colline, tantôt se cachaient dans le vallon. Il n'é tait pélerin, ayant pérégriné ès pays lointains, qui, en voyan Huy, ne s'écriât avec le pape Grégoire X: *En aucune contr ne peut estre trouvé si fort chasteau avec ville si munie* [1]. L promoteur des croisades, Pierre l'Hermite, voulut y fini ses jours, préférant l'amitié de bourgeois francs et hospita liers à celle des plus puissants princes.

Il serait superflu de vanter le patriotisme désintéress des Hutois, quand on peut citer un monument qui en d plus que des phrases très-éloquentes; nous voulons parl de cette inscription, gravée sur les bornes de l'ancienn banlieue de Huy.

Mieux vaut mourir de franche volonté,
Que du pays perdre la liberté.

C'est au moyen-âge surtout que les Hutois ont donné nombreuses preuves d'intrépidité. Quand ils combattaien c'était pour l'honneur; jamais ils n'ont trafiqué de leur courag Nous nous rappelons à ce propos une anecdote curieus Après la bataille de Steppes, en 1213, les Liégeois exerc rent dans le Brabant de sanglantes représailles. Un pa Hutois, cherchant aventure, aperçut la ville de Leau, s' empara et la saccagea. En pillant une église, les vainqueu trouvèrent une image représentant le Sauveur assis sur âne. Ils s'empressèrent de la transporter sur un charri la ramenèrent en triomphe à Huy, et la déposèrent dévôt ment dans l'église du St-Sépulcre. Cet exploit, ajoute le gendaire, donna naissance au proverbe : « Que le Dieu d Brabançons était venu demeurer à Huy [2]. » Il y a du chev leresque dans la conquête de cette statue. Tous les vainque

[1] Guichardin, trad. de Belleforest, *Description des Pays-Bas*, (16 p. 474.
[2] Gilles d'Orval, dans les *Scriptores Leod.* de Chapeauville, tome p. 229; Reinier, dans l'*Amplissima collectio* de Martène et Dura t. V, p. 49.

ne se contentent pas de semblables dépouilles opimes. On ne voit de ces traits que dans les guerres nationales.

En somme, dérouler les annales de Huy, c'était une tâche agréable; en outre, c'était un acte de civisme pour un Hutois. Cependant, des neuf livres qui composent l'œuvre de Melart, le premier seul traite des antiquités hutoises [1]. Le reste est réellement une *histoire du pays de Liége*. Cette singularité « de ne pas raconter seulement l'histoire de Huy et de ses bourgeois », Melart l'explique en disant *que son histoire seroit manchotte et imparfaite, en sorte que l'on ne sauroit rien comprendre*, s'il s'était attaché exclusivement à celle de Huy. Il n'aurait pu certainement s'occuper des causes et des effets des événements, des institutions et des mœurs, d'une manière large, franche, philosophique, telle qu'il en trace les formules générales dans un

SONNET DE L'AUTHEUR.

En ce livre on verra des siècles le décours;
A guise d'un torrent, qui jamais ne retourne,
On verra que son flus un moment ne séjourne,
Ains va incessamment, coulant, roulant toujours.

Cil qui par droit de sang s'habile de velours
Y aura sa leçon, en quel sens il se tourne,
Verra qu'il est mortel, et que rien ne s'enfourne
Qu'on n'ait veu ci devant en vogue et en plain cours.

[1] Ce premier livre a plutôt la forme d'une dissertation que d'une narration. Cette partie de son histoire est savamment traitée. C'est un vrai tableau historique de l'état civil, religieux, politique et commercial de Huy; il remonte aux temps héroïques et nous conduit jusqu'à l'incorporation du comté de Huy, en 985, au pays de Liége.

Il y a quelques années, il a paru une longue *Histoire de la ville et du château de Huy*, in-8°. Dans cette monographie, qui contient de nombreuses lacunes, l'auteur donne sans cesse des preuves que l'histoire universelle lui est plus familière que celle de Huy. Ensuite, la discussion critique des faits y est négligée; c'est oublier que l'histoire est une science et non pas seulement une narration.

L'artisan, le marchand, l'advocat et le juge,
Tous verront qu'il n'y a asile ni refuge
Pour grands ni pour petits contre la faux du temps,

Qui, sans distinction, coupe les uns en herbe,
En fleur, et en bouton, et des autres en gerbes,
Et qu'en vain les mortels s'en vont luy résistans.

Dans les préliminaires de son travail, Melart cite se principales sources : elles sont en grand nombre et au jourd'hui encore elles ont une véritable valeur scientifique Il y mentionne le fameux Luc de Tongres, dont, quel ques pages plus loin, il discute avec sagacité certaines as sertions. En général, il n'admet un fait qu'après l'avoi pesé, comparé ; craint-il de pécher contre la vérité ? i allègue aussitôt son autorité, qui pour lors est une chroni que vénérable ou un légendaire connu. Son profond savoi et son grand bon sens, qui se prêtent de mutuels secours sont chaque jour révelés par la critique moderne la plus po sitive. Sa probité comme historien n'est pas moins à l'abri d tout reproche. On a pu le tromper, mais lui, certes, n'au rait jamais consenti à le faire. Comment refuser son ad hésion à ce qu'il nous raconte, quand on l'entend incessam ment répéter : *Je me suis fourré dans l'antiquité pour scavoi tout le fait de ceste histoire , et ay recherché curieusement c qui a esté cotté et recherché des vieux manuscrits.*

En écrivant l'histoire, Melart comprenait qu'il s'engageai à exercer une magistrature d'une haute importance. I entre parfaitement dans son rôle. Quand il a raconté un fait il le juge : *J'adjouteroy icy mon jugement*, dit-il quelquefoi Il émet alors avec candeur ses conclusions, qui sont saine convenables, et toujours pour la bonne cause, en ce se que le plus souvent il conclut en faveur du populaire cont les puissants. Dans les luttes civiles, comme on sait, il y ordinairement cent à parier contre un que les réclamatio du peuple sont justes, utiles, nécessaires. Pour éclairer vérité, il est bon par conséquent que l'historien recueil avec soin les lamentations des pauvres bourgeois, alors mên

que des princes ambitieux et avares ne leur auraient laissé autre chose *que la langue pour raconter leurs misères.*

Quoique nous tenions à être sobre de citations, nous ouvrirons au hasard le livre de Melart et copierons un passage pour donner une idée de la naïve simplicité de son style.

«Mais ce comte (Basin, comte de Huy [1]), sur le solstice de sa gloire, peu après estant retourné à Huy, fut attaqué des goutes et podagres, qui le rendirent en delà casanier et inutile et degenerant de son courage, et de sa vertu première, se donna au luxe et aux voluptez tant qu'il peut. Ce sont souvent les fruicts de l'abondance et des richesses, lesquelles il consomma en toutes sortes de jeux, d'esbats, de debauches et profusions, tant qu'enfin s'en voyant les mains vuides et degarnies (je chante une palinodie), il se mit à escorcher ses sujets de tailles et imposts, ravissant leurs biens à tort, à droit, debond et de vollée, faisant le maistre à tour de bras, despouilloit leurs filles de leur honneur, ruinoit la liberté des gens de bien, semoit des querelles entre les grands, se faisant du parti des uns pour suppéditer l'autre, et par après pour monter sus le dos de tous deux, courant sus à ceux qui s'opposoient à ses tyrannies, avançant les plus meschans aux honneurs et offices, pour par eux exécuter ce qu'il machinoit, affaiblissant son peuple et le serrant en sorte qu'il ne se peust

[1] Selon de vieilles traditions, Charlemagne établit un comte à Huy, laquelle devint ainsi le chef-lieu du Condroz. Dans ses *Recherches sur l'Histoire de Liège*, t. I, p. 55, Villenfagne, copié en ceci encore par une foule d'écrivains, taxe de fabuleuse la création de ce comté; il ne veut admettre des comtes à Huy que sous l'épiscopat de Notger, 985, où leur existence est authentiquement prouvée. Villenfagne n'avait pas lu probablement un diplôme de l'an 953, qui mentionne le *comté de Huy*, ni le testament de Louis le Pieux, fait en 839, où l'on cite le *comté de Condroz* (*Ampliss. Collectio*, t. II, p. 38, Besselius, *Chronicon Gottwic.*, t. II, p. 573, Pertz, *Mon. Historiæ Germaniæ*, t. I, p. 435). Or, des charges existant, il nous semble que des titulaires doivent en être revêtus. D'ailleurs, les Bollandistes croient aux anciens dynastes de Huy, dont Saumery a tâché d'éclaircir la chronologie dans ses *Délices du pays de Liège*, t. II, p. 7 et suiv.

lever ny rebecquer contre luy, s'acquèrant tous les scelerats coupe-jarrets et hommes sanguinaires, pour par leur mai destruire et accrazer tout ce qui tant soit peu faisoit mine d s'eslever ou luy estre advers, jugeant et condemnant sur de calomnies, impostures et faux rapports, sans ouyr partie n justification, ne voulant souffrir que quelqu'un aymast ce qu' haïssoit, paissant les hommes de belles parolles, et en derrie leur brassant des perfidies et trahisons, desquelles ils se toyent en après les effets, n'osant personne regimber ny s remuer, crainte de ses colères et fureurs : en somme, tyran mesure comble et tourmentant ses sujets à toute reste, se fio que les services qu'il avoit rendus à son Roy, le feroient in punissable. Combien de fois pensez-vous lecteur que l'on guignoit et regardoit de traverse, et que l'on souhaitoit mort ? Ceux qui avoient du sang généreux au cœur espioie l'occasion de la lui donner, et les timides, en leurs souspi et gémissemens, de la luy souhaiter.

Telles sont la plupart des narrations de Melart; quar il redevient historien, voici quels sont ses formes et s langage :

Voicy, lecteur, un evesque d'or que je fais monter sur théâtre, aymant la paix, la loy et la justice, la royne de to le monde, au dire de Pindare ; un evesque (dis-je) escouta ses sujets, sans que les pauvres luy peussent reprocher n' voir des oreilles que pour les riches et puissans, ny qu' luy sceu dire ce qu'une vieillotte, qui ne pouvoit avoir a dience à ses plaintes envers Philippe de Macédoine, luy avan en barbe : « Sire, si vous ne m'escoutez, cessez doncq d'estre nostre Roy. » C'est un allemand, Franconien, de q je vay parler : c'est Jean de Wallenrode, de la maison Baden, docteur ès droits et fort homme de bien. Se trouva au concile de Constance, il fut pourveu de la dite Eveschė, Pape l'ayant reconnu très-qualifié pour ceste charge et po faire la guerre aux hérétiques autant de la plume comme de langue, qui estoit fort diserte et éloquente, ce qu'il fit paro

tre en une harangue qu'il fit devant ledit concile, où il emporta le prix des joustes et convainquit pleinement Jean Wiclef en ses hérésies. Après sa confirmation, que le Pape luy eut prononcé ses volontez et luy donné seureté pour son retour, il le congédia et l'envoya gouverner son Evesché, et faire selon la coustume son entrée en Liège, qui fut splendide et assez convenable à sa qualité.

Toutes ses actions tant en la spiritualité que la temporalité, ressembloient au naifve celles des premiers evesques, et les mouloit au niveau de l'exemple qu'ils luy en avoient laissé. Il n'avoit pas ny ne vouloit de Suffragant ; il faisoit toutes les functions d'un vray pasteur et evesque ; les tonsures, les sacremens de confirmation et de l'ordre partoyent de ses mains, et de sa bouche les prédications ; toujours assistant à toutes les heures canoniales et au saint sacrifice de la messe, l'Eglise n'avoit depuis plusieurs siècles admis ny receu en son sein un semblable prélat. Le temporel de l'Estat estoit régit d'une main droite avec le tenon de la balance, administrant, à manière de dire, la justice, ne se laissant jamais aller à la corruption. Il ne conferoit pas les bénéfices, les offices, les dignitez, charges et estats par recommandations, par prières ny par dons, mais par mérites et selon qu'il voyoit que les personnes en estoient capables et dignes, soit par probité de vie, soit pour leur prudence, soit pour leur suffisance. Il se trouvoit parfois aux tribunaux pour y exercer et donner luymesme l'exemple, sans considération ny acception de personne ; et de fait l'on lit que luy seant en son lict de justice, et voyant un grand querellant injustement une vefve, la pensant suppéditer par ses faveurs et moyens et par corruption, il le reprint de son oppression, luy imposant silence à sa courte honte. Enfin, sa vie estoit toute exemplaire : c'estoit un homme sainct, digne d'un siècle vrayment meilleur, et du vieil temps qu'il y avoit tant de saincts, et des gens de bien.

Ces deux fragments suffisent pour le faire apprécier. C'est là sa manière. Toujours il procède par longues et laborieuses pé-

riodes, mais heureusement parsemées de mots naïfs, de sen
tences ingénieuses, de tours hardis, qui font de ses page
des récits singulièrement originaux. Il est surtout d'un pitto
resque plein de grâce et de naturel avec sa langue à lui, u
composé de wallon et de français, clair quoique bizarre, bien
séant tout en étant libre, qui aide à fortifier la vérité local
et qui, comme le latin, ne travestit pas en paroles d'évan
gile les ordres despotiques de prélats hautains, et ne ren
pas fausse et ridiculement psalmodiante la voix un peu ru
des généreux tribuns.

L'effroi des périphrases est propre aux enfants de la Wa
lonie, qui, de plus, sont grands ennemis des restrictio
mentales. Melart en est un exemple. En 1603, Ernest r
forma le mode des élections municipales. Cette réformatio
que l'Empire approuva, ne plut point au peuple : on v
éclater des luttes civiles, des partis se former. Ferdinand
Bavière, successeur d'Ernest, voulut maintenir par la for
des armes la loi de son oncle : quiconque ne l'approuva p
fut déclaré rebelle et mis au ban comme *grignoux*. Co
ment Melart apprécie-t-il la paix de 1603? C'était, dit-i
un remède pire que la maladie. Et, en face d'un pouv
excessivement ombrageux, il prouve qu'il existait d'autr
remèdes plus efficaces pour cicatriser les plaies du pays.

S'il juge nos anciens souverains, il le fait en historie
distribuant fièrement l'éloge et le blâme, ne déguisant poi
la vérité, mais la voilant parfois très-adroitement d'une ga
diaphane. Il peint toujours avec une expression pleine
précision et d'énergie, témoin ce portrait d'Erard de
Marck, dont le règne, comme souverain temporel, fut ré
ment malheureux: « ... C'estoit un Seigneur qui avoit
» belles parties, le bon-heur ne le rendant hautain, le ma
» heur ne l'accablant, le danger ne l'estonnant. Son renc
» est encore porté sur les bruyantes aisles de la postérité.
» estoit mesnager, provide, de bon esprit, prevoiant,
» faisant toutes choses avec froideur, bien que les critiq
» du temps, comme toutes les actions des hommes ne so
» à tout goust, ains subjectes aux langues, l'esgratignent

» le deschiffrent avoir esté austère en ses façons, sévère en » ses propos, implacable, et ambitieux de gloire : néantmoins, » ses vertus surmontoient de beaucoup ses imperfections. »

Ces derniers mots sont remarquables : ils nous apprennent comment Melart jugeait les hommes. Il mettait en équilibre dans sa balance leurs vertus et leurs vices, et il la laissait préférablement pencher en faveur de celles-là. C'est en procédant de cette manière qu'il parvient habilement à solliciter l'absolution du lecteur pour Notger : *Balançant ses vertus contre ses vices, je voy qu'elles l'emportent incomparablement.* En se montrant humain, notre historien insinuait qu'une bonne action rachète souvent de grandes indignités. Mais on ne saurait pardonner à Notger : son ambition a fait trop de mal à la postérité des Henri de Marlagne. C'est l'esprit de Notger qui a rédigé le réglement de 1684.

Dans tout son ouvrage, Melart est l'expression vive et originale des faits, des gestes et des paroles des bourgeois et des vilains de notre bon vieux pays de Liége. Il connait si bien la nation dont il s'est fait l'historien ! « Le Liégeois est un peuple facile à se courroucer et aussi prompt à mutinerie que la paille à s'embraser à l'attouchement du feu..... » « Les Liégeois ne sont pas comme les autres peuples souples et fléchissans à toutes autres lois et charges que le prince leur veut imposer...... » Le peuple de Liége ressemble à « une huile qui gargotte en une creuse chaudière, bouillant toujours, prête à sauter.... »

Les souffrances de la patrie sont pour lui une occasion de reprendre et de développer avec avantage sa haine contre la tyrannie. C'est avec du courage et de la noblesse dans la pensée qu'il raconte l'abaissement de la nation. Les faibles ont toujours ses sympathies. Il abhorre les priviléges et les exemptions en fait d'impôts ; il maudit ceux qui atteignent particulièrement les classes pauvres et nécessiteuses. En tout temps, dit-il, « un *impost sur les grains* est un impost » estrange au pauvre artisan et manœuvre, presque aussi » difficile à avaller que broches crenelées ou pieux hérissés,

«et dont on devroit damner la mémoire et en suppri-
«mer le nom à perpétuité, car ce sont eux qui en portent
» presque toute la charge, tel le tirant entre des peines con-
» tinuelles de sa vie et de ses bras pour l'entretenance de dix
» ou douse enfans qu'il aura, et nul autre revenu, où le
» riche, n'ayant qu'une famille de quatre ou cinq personnes
» ou moins, n'en est ny froissé ou que peu intéressé, n'en
» retranchant son train ou mesnage... »

Une autre qualité, précieuse quoique secondaire, distingue encore notre auteur: c'est qu'il n'enjambe presque jamais nos frontières. Il veut être avant tout historiographe domestique. Se poser en historien cosmopolite, ce serait, dit-il naïvement, *forligner à mon histoire*. Aussi, s'empresse-t-il toujours de rentrer dans son sujet en brusquant un : *Je tranche court icy... Je sorte, cela n'est pas de nostre histoire...* De temps à autre cependant, en guise de synchronismes, ou pour exciter la curiosité de son lecteur, il lance un regard fugitif dans les Etats voisins, et rapporte brièvement ce qu'il y a vu de remarquable. L'assassinat de Henri IV attire de cette manière son attention; il en raconte avec concision les diverses circonstances, puis il s'écrie non sans éloquence:
« Quel changement! quel revers! Un Roy grand de nom et
» de fait, aymé de ses sujets, crainct et redouté de ses en-
» nemis, honoré de ses amis et voisins, au plus haut point
» et en l'apogée de ses honneurs, ayant rendu son renom
» durable autant que le monde, fait de grandes espargnes,
» luy revenant tous les ans dans ses coffres plus d'huit mil-
» lons d'or, outre toutes entretenances, frais et despences;
» en un moment, et aussi tost qu'une vessie d'eau qui
» en naissant se perd, le voir mort; mort publiée, an-
» noncée et divulguée par la fame, ou par des génies, je ne
» scay comment...

Avouons-le de bonne foi, l'œuvre de Melart ne se distingue-t-elle pas entre toutes nos histoires, à part quelques exceptions, soit par la forme, soit par les idées et la compréhension des faits? En le négligeant pendant près de de

siècles, en le traitant de vieux radoteur, n'était-ce pas montrer qu'on ne l'avait point lu, ou qu'on méconnaissait les principes de notre histoire? Son langage est suranné, il est vrai; ses raisonnements sont quelquefois d'une médiocre métaphysique, nous ne le cachons pas; on écrirait mieux aujourd'hui un traité d'histoire, nous l'admettons aussi : mais cette supériorité dont nous nous prévalons, l'aurions-nous sans les événements de la fin du 18e siècle, qui ont fait faire un pas immense aux idées et à la méthode? Voulez-vous apprécier justement Melart? Comparez-le à ses devanciers et à ses contemporains, et prononcez [1].

A Dieu ne plaise que nous voulions faire de Melart un écrivain irréprochable, le donner en modèle parfait, soit pour le style, soit pour la science. Notre prédilection pour lui ne va pas jusque là; nous reconnaissons qu'il a des défauts, et plusieurs même; mais ajoutons qu'il n'en est pas comptable, qu'ils appartiennent à son siècle, et que ce siècle croyait fermement aux prodiges et aux sorciers. A part ces préjugés, Melart est digne d'obtenir toute notre estime, et la littérature historique du pays peut en être fière.

Quant à nous, si nous l'aimons, c'est parce qu'il a donné aux Liégeois leur véritable histoire, une histoire toute municipale, et qu'il a cherché à la populariser en faisant usage de la langue vulgaire; si nous l'aimons, c'est parce qu'il est impartial, pieux sans être crédule, hardi dans ses réflexions, démocrate dans ses idées, et qu'il ne manque jamais de s'attendrir aux accents des voix populaires; si nous l'aimons enfin, c'est parce qu'il était bourgeois et, surtout, homme d'honneur.

FERD. HENAUX.

[1] Dans son *Histoire du pays de Liège*, t. II, p. 354, Dewez déclare le livre de Melart *un fatras insipide*, *un tissu de fables et de vieux contes*. Dewez était trop étranger à nos sources historiques, pour que sa critique ait quelque poids. Nous pensons que s'il était consciencieusement annoté, l'ouvrage de Melart demeurerait très-haut placé dans l'estime de la Belgique lettrée.

HISTOIRE DE LIÉGE, DEPUIS CÉSAR JUSQU'A MAXIMILIEN BAVIÈRE, par M.-E.-C. DE GERLACHE, premier pr dent de la Cour de cassation, etc. — Bruxelles, Hay 1843, 1 vol. in-8°.

« Il paraît que même encore à présent, a dit quelque le célèbre Heeren, il est difficile d'écrire avec imparti l'histoire de Syracuse? L'antiquité s'offre à nous environ d'une majesté immobile et solennelle, semblable à ces t ples grecs aux proportions parfaites et aux détails d'un irréprochable, dont le ciseau du caprice ne saurait retai une pierre sans nuire à l'harmonie de l'ensemble; et ce dant celui qui ose remuer sa cendre prophétique, évo ses grandes ombres et s'inspirer de sa parole immorte s'étonne de retrouver le feu qui brûle encore sous les dé admire dans les hommes illustres l'énergie primitive passions qui l'animent lui-même; écoute avec ravisse leurs imposantes leçons, et les applique malgré lui, ainsi dire, aux luttes interminables de ses contempor Alors il exalte involontairement sa pensée, il s'identifie les héros qu'il aurait pris lui-même pour modèles, et les actions éclatantes flattent ses penchants, et il arrive souvent à négliger quelque face de la vérité histori pour faire servir l'exemple des anciens au triomphe cause. Tant il est vrai que toute époque a ses préjugé que l'homme cherche plutôt dans la conduite de ses se bles un moyen de justification, qu'un guide philosop capable de le prémunir et de l'éclairer.

Si les drames qui se sont accomplis dans les ancienne publiques ont aussi conservé pour nous tout leur int que dirons-nous de ces scènes si agitées qui se succ presque sans interruption dans les annales de nos cit moyen-âge, alors que la société que nous continuon

forme et comprimée, cherchait confusément les voies de l'avenir, et s'agitait pour sortir des langes de son enfance? Que dirons-nous de ces débats et de ces révolutions communales, qui ont créé le vrai peuple et l'ont élevé au niveau de ses maîtres, et dont les suites provoquent de nos jours les nouvelles tendances de ceux qui parlent au nom des grandes masses? Peut-on lire dans les naïves chroniques les récits des travaux et des souffrances de nos pères, — surtout à une époque où chacun est exposé à prendre part au grand œuvre social, — sans se sentir profondément ému, sans se faire le champion de ceux qu'on attaque ou de ceux qui réclament? Et doit-on s'étonner, s'il en est ainsi, que les graves historiens qui prennent la plume pour retracer des faits qui nous touchent de si près, soient assez dominés par les préoccupations du temps qui court, pour prendre sur eux-mêmes d'intéresser le public à leurs sympathies personnelles?

Le moyen-âge offre un double attrait aux hommes du XIX[me] siècle. D'abord notre religion, nos origines, nos arts, nos institutions mêmes, nous rapprochent de ses héros et de ses peuples: ensuite les croyances naïves, et d'un autre côté la barbarie des mœurs, la grossièreté de la vie intellectuelle, qui caractérisent la société féodale, l'ont fait méconnaître et l'ont rendue méprisable aux yeux des historiens philosophes du règne de Louis XV, époque frondeuse, raffinée et tourmentée de grands pressentiments. Il est arrivé qu'après les grands combats, les bons esprits se sont montrés curieux de mieux connaître le point de départ, les commencements imperceptibles du mouvement nouveau; et comme ils avaient tout à faire, — leurs prédécesseurs immédiats ne leur ayant en quelque sorte légué que des déclamations vides, — l'étude sérieuse des sources authentiques leur a fourni amplement les moyens d'innover, en rétablissant la vérité et la *couleur* des faits dans tout leur jour. Delà les prodiges de la nouvelle école historique, indépendamment des opinions particulières de ses principaux soutiens.

Ce n'est donc pas un vain caprice de goût qui a porté n
contemporains à rechercher jusqu'aux moindres traces d
régime social qui nous a précédés ; si la littérature s'est a
franchie de plusieurs règles de convention, si l'art dr
matique fait battre le cœur de ses personnages pour d
passions qui sont les nôtres, c'est que nous suivons direct
ment l'impulsion morale et politique du moyen-âge, c'e
que les discussions pour lesquelles tant d'hommes de cœu
ont versé leur sang, sont loin encore d'avoir reçu leur s
lution dernière.

Deux grandes luttes de principes dominent toute l'activi
des dix siècles compris entre la chûte de l'empire roma
d'Occident, et les événements qui ont marqué le commenc
ment de l'ère nouvelle : la lutte des nobles et des bourgeoi
celle de l'Eglise et de l'empire. La première a commencé
jour où il y a eu dans la société une classe privilégié
l'histoire romaine toute entière en fournit la preuve. I
seconde date seulement de l'époque où la hiérarchie eccl
siastique, complétement organisée, a su se poser hardime
en face de l'autorité temporelle, contrôler ses actes polit
ques et s'immiscer directement dans l'exercice de ses pouvoir
L'esprit de liberté, c'est-à-dire la puissance irrésistible d
masses soulevées, a triomphé dans la première : *Vox popu
Vox Dei*, et les rois se sont rangés du côté des peuple
parce qu'ils voyaient dans cette politique un moyen d'anéant
la puissance des seigneurs, et qu'ils voulaient eux-mêm
devenir un peu plus que les premiers des suzerains. Seul
ment, quand les rois eurent ouvertement laissé voir q
l'affranchissement des serfs était tout simplement un moy
de confiscation au profit de la couronne, les masses se so
irritées, et ont fait justice des priviléges de toute espèc
malheureusement au prix de crimes déplorables : nous
avons gagné les gouvernements représentatifs, c'est-à-di
une conclusion que personne ne regarde comme définiti
Quant aux rapports de l'Eglise et de l'Etat, question
touche encore plus au vif peut-être la plaie de la soci
actuelle, les longs combats n'ont abouti qu'à des séparatio

et à des schismes, et Grégoire VII et Innocent IV sont devenus aussi impossibles que Henri IV ou Frédéric II. Les discussions ont changé de nom sans changer de nature, et les désignations mêmes d'ultramontanisme, de jésuitisme et de gallicanisme, de libéralisme et de radicalisme, inscrites sur l'étendard des différents partis, prouvent assez qu'il y a dans ces questions, si vivement et si longtemps débattues, de quoi bouleverser tout notre monde, avant qu'on puisse songer à s'entendre et à s'apaiser.

Que si nous considérons le point de vue historique en lui-même, il sera néanmoins très-rare, pour ne pas dire impossible, de trouver un esprit assez détaché du présent, pour ne manifester dans ses ouvrages d'autre passion que celle du bien et du beau, quel que soit le camp dans lequel ils se rencontrent. Ceux qui ont eu cette prétention, ont été accusés d'indifférence ou de fanatisme. Notre siècle a vu éclore d'admirables œuvres historiques, mais il en est peu qui puissent échapper au reproche d'avoir fait quelquefois descendre l'historien au niveau du pamphlétaire. Le critique est donc réduit le plus souvent à se demander si l'auteur a bien développé sa thèse, et s'il est toujours d'accord avec les principes qu'il cherche à propager.

C'est surtout quand il s'agit d'un peuple dont toute l'histoire est un long combat pour la liberté, qu'il est difficile de garder une juste mesure. On prend aisément son parti lorsque le gouvernement est une république proprement dite : mais une lutte continuelle entre le pouvoir, et surtout contre un pouvoir ecclésiastique, ne peut guère, aujourd'hui du moins, être racontée avec calme. L'état dont il est question, eût-il perdu tout son poids dans la balance politique, les principes sont toujours les mêmes, leur application est toujours visible.

Or l'Histoire de Liége, c'est-à-dire une des séries d'événements les plus intéressantes qui existent, à la fois sous le rapport social et sous le rapport politique, avait été, chose incroyable! négligée entièrement par les historiens de l'école

moderne, et tout au plus tirée de la poussière des chroniques et des amplifications latines, par des érudits et des annalistes estimables d'ailleurs, lorsqu'une heureuse réaction est arrivée, grâce peut-être au zèle de quelques patriotes dévoués, qui ont attiré l'attention publique sur des traditions locales pleines de charme et de poésie. Deux publications spéciales et importantes ont paru presque simultanément sur l'Histoire de Liége, dans l'année même où M. Michelet exaltait nos glorieux souvenirs dans le tome VI de son Histoire de France.

L'analyse éclairée qu'a donnée cette même *Revue* (livr. d'août 1844, t. II, pag. 129 et suiv.) du travail de M. Polain, dont le premier volume seulement a vu le jour, nous dispense d'entrer dans de nouveaux détails au sujet de l'œuvre de l'habile archiviste. M. Polain appartient bien décidément à l'école moderne, par la nature de ses recherches aussi bien que par la couleur de son style. Il semble avoir eu surtout pour but de faire l'histoire *du peuple*, et il a mis à contribution la philologie et l'archéologie, pour établir des vues toutes nouvelles, particulièrement sur les premières époques. Le chapitre sur Henri IV et l'évêque *Otbert* est déjà connu des lecteurs de cette *Revue*, et l'intéressant épisode de Henri de Dinant, qui a servi de spécimen à l'ouvrage, a fait connaître depuis longtemps le point de vue auquel l'auteur se place pour étudier nos révolutions populaires. On ne citera donc ici le livre de M. Polain que pour le mettre en regard de celui dont il va être parlé.

L'*Histoire de Liége* par M. de Gerlache est complète en un seul volume in-8°, et certes ce n'était pas chose facile d'enfermer dans un cadre aussi restreint un horizon aussi étendu que celui de nos annales. Il fallait la puissance nerveuse et le coup-d'œil sûr de l'illustre auteur de l'*Histoire des Pays-Bas*, pour arriver à dire tout en si peu de pages, sans rien ôter de leur charme aux détails de mœurs qui font vivre le récit. M. de Gerlache s'arrête à Maximilien-Henri de Bavière, parce que « c'est à la révolution de 1684 que finit l'histoire

de la principauté de Liége, si l'histoire ne vit en effet que d'événements mémorables. »

Tandis que M. Polain semble avoir pris à tâche de glorifier nos hardis tribuns, M. de Gerlache est loin de partager son enthousiasme à cet égard. Henri de Dinant est pour lui « un homme ambitieux et rusé, qui passait aux yeux du plus grand nombre pour tout dévoué à son pays, quoique les esprits pénétrants n'en fussent point dupes. » Wathieu d'Athin « était un homme fier ou humble, selon l'occasion; d'un orgueil inouï; qui s'étant aperçu que le peuple décidait de tout, s'était fait le flatteur du peuple pour pouvoir marcher sur la tête de tout le monde; *c'était enfin un de ces caractères dont le type se retrouve aujourd'hui partout.* » Quant à Beeckman, « il paraît, *ou plutôt il est bien constaté*, que Beeckman, qui visait à anéantir le pouvoir des princes pour s'en investir lui-même, et après lui, les bourgmestres de Liége, penchait vers le calvinisme. » Lorsqu'il fut mort presque subitement, « le peuple reporta toutes ses affections sur La Ruelle, qui suivit exactement la même ligne politique que son patron. » A qui nous fier? Ces favoris du peuple ont-ils été de saints martyrs ou de grands coupables? A l'un comme à l'autre des deux historiens, ne pourrait-on pas dire : Vous défendez et vous attaquez *quand même*, selon que les héros de l'histoire sont vos amis ou vos ennemis politiques? Nous sommes peinés surtout de voir M. de Gerlache, cet homme d'un si beau caractère, toujours si digne et si noble dans son expression, écrire des phrases comme celle que nous venons de souligner à propos de Wathieu d'Athin. Désapprouvez les tumultes populaires, soit : mais n'éveillez pas le lion endormi.

Il ne faut pas qu'on se méprenne sur le sens de ces paroles : l'histoire ne doit pas plus se borner à une sèche nomenclature d'événements et de dates, qu'elle ne doit servir exclusivement de prétexte au développement d'un système quelconque. L'Histoire est la plus réelle et la plus animée de toutes les actions dramatiques; c'est l'efflorescence de la vie de l'humanité, et la marche de la société, comme le

progrès de l'individu, a pour condition première le choc passions : l'écrivain qui s'adresse à la société toute entiè et celui qui a surtout pour but d'intéresser une nation p à part aux souvenirs de sa gloire passée, doivent donc, comme l'autre, s'inspirer des passions de leurs personna La philosophie doit jaillir des faits eux-mêmes, qui form dans leur ensemble un tout organique, et c'est au lect de bonne foi, qu'il appartient de tirer la conclusion. Une tique sévère doit porter son flambeau dans tous les li obscurs, dénouer toutes les complications, découvrir ressorts de toutes les intrigues : mais on ne s'accorder mais sur le sens des événements, tant qu'on examinera soi-même les principes qui ont fait agir les hommes, au de se demander si les hommes ont été fidèles aux princ qu'ils pouvaient et qu'ils devaient croire légitimes ; o trompera toujours, tant qu'on placera le droit positi dessus de la conscience morale.

Ainsi M. Polain a entrepris une noble tâche, celle de habiliter cette bourgeoisie d'autrefois, si grande et pour si calomniée ». Il ne cachera rien, dit-il, des grands cri et des grandes vertus de la multitude, et il a cherché l rité dans les sources contemporaines des événements raconte. Estimable profession de foi, sans doute : mais le but qu'il se propose ouvertement, ne sera-t-il pas p à interpréter favorablement tous les actes des tribuns pulaires qu'il veut soustraire aux gémonies ? — Ainsi M Gerlache a surtout en vue les malheurs qui résultent faiblesse de l'autorité et de la licence des factions ; il montrer « comment on égare un peuple en flattant to ses passions, et comment en lui parlant toujours de li té, on le conduit à l'anarchie, à la ruine et à la tyrann Mais à cause de cela, il cherche malgré lui dans les des chefs d'émeute, ce qui peut les rendre condamnables yeux de la postérité ; et leur énergique dévouement à cause qu'ils croyaient sainte, et les tristes nécessités ont dû si souvent subir, et les entraînements qu'ils on suivre comme une condition de la victoire, tout cel

échappe. Nos deux historiens sont de bonne foi, nous en avons la conviction profonde : mais ils doivent se compléter, se contrôler l'un par l'autre, comme David Hume et John Lingard, comme la plupart des publicistes contemporains.

La différence que nous signalons est également sensible dans la forme. M. Polain est plus novateur, plus brillant, plus enthousiaste, mais aussi plus éparpillé : dans sa chaleur pour ses découvertes, il se montre fécond en rapprochements inattendus, en généralisations imprévues. Il a de l'entrain et du mouvement dramatique, il pousse en avant, *ad eventum festinat*, plutôt qu'il ne s'arrête pour méditer et pour approfondir. M. de Gerlache se hâte plus lentement, prend le temps de mûrir et de mouler sa phrase, toujours pleine et puissante, toujours correcte et d'une pureté classique. Il est conservateur jusque dans son style, où l'on retrouve la trace de solides études et le riche et vigoureux coloris des anciens maîtres. Sa plume exercée ne connaît point les paroles surabondantes : chaque mot a sa place marquée pour exprimer une idée qui concourt à faire saisir l'ensemble. Une vive clarté répandue sur toute l'exposition ; une dignité soutenue et un enchaînement parfait dans le récit ; des pensées fortes, rendues avec concision : telles sont les principales qualités qui distinguent selon nous la manière de M. de Gerlache, et qui nous font placer ses ouvrages au premier rang, sous le rapport du style, parmi ceux de nos écrivains nationaux. Hasarder un jugement sur le plan historique du premier des deux écrivains, serait une entreprise téméraire, puisque la première partie de son travail est seule entre les mains du public. Le reste de cet article sera consacré à l'examen de l'œuvre rivale, tâche qui devient plus difficile à mesure qu'elle est plus tardive, et nous avons laissé près de deux ans s'écouler depuis la publication du volume. Mais l'apparition d'un livre semblable est un événement littéraire, et le temps seul apporte le calme et la maturité de réflexion qui sont nécessaires pour qu'on en saisisse toute la portée et les conséquences. La plupart des jeunes écrivains qui se sont occupés jusqu'ici de l'histoire de Liége, ont dispersé

leur activité en l'appliquant aux *infiniment petits*, de l'éru
dition, et M. Polain lui-même s'est peut-être un peu lais
éblouir par l'abondance et la variété de ses documents :
livre dont nous nous occupons est au contraire grave et s
rieux jusqu'au bout; il retire de tous les faits de hauts e
seignements; il n'accorde de l'importance qu'aux clefs
voûtes et aux colonnes du portique ; enfin il sait mettre
frein à une curiosité inutile, pour employer à propos et da
toute sa vigueur l'esprit d'investigation.

L'introduction placée à la tête du volume justifie plein
ment ce que nous venons de dire. Ce morceau avait d
paru dans le *Procès-verbal de la Société d'Émulation de Lié*
du 29 janvier 1825, sous le titre de *Souvenirs historiques*
pays de Liége. Mais comme il importe de faire connaît
surtout le fond du livre, quelques citations choisies se p
ceront ici à propos, pour donner une idée du système et d
procédés de M. de Gerlache. Après avoir montré qu'il
faut pas mesurer la grandeur de son sujet d'après les étroi
proportions du territoire, notre auteur le divise naturel
ment en deux parties, dont l'une comprend l'Histo
Ancienne du pays avant l'érection de l'évêché de Liége
état séparé, et l'autre celle de la principauté de Li
proprement dite. « Cette seconde partie peut se subdivis
en trois époques principales. Pendant la première, la cit
sous l'influence du pouvoir ecclésiastique, acquit beauco
de puissance et d'éclat ; pendant la seconde, elle fût presq
constamment déchirée par les guerres civiles ou étrangè
ou par les factions; enfin pendant la troisième elle jo
de plus de calme et de bonheur, mais sa faiblesse la ren
presque passive au milieu des mouvements des gran
nations qui l'entouraient. »

Reportons-nous un instant par la pensée au chaos de
société barbare, à l'époque où le mélange de la civilisati
romaine, de la religion chrétienne et des mœurs des ra
conquérantes, préparait les *institutions conservatrices* et
libertés de la société actuelle. « D'abord on n'aperçoit

tous côtés que le choc des forces individuelles : tout semble soumis au hasard ou régi par la violence, point d'institutions fixes, point d'allures constantes dans les gouvernements. Si par un heureux accident quelque homme au dessus de son siècle réunit un grand pouvoir à un grand génie, vous le voyez, inquiet de l'avenir, chercher un point d'appui à la société hors de la société même. Ce point d'appui, on le trouva dans la religion chrétienne, qui s'étendait peu à peu du midi vers le nord. Telle fut la cause de la protection que Charlemagne et ses successeurs, que les Othon et leurs successeurs accordèrent à nos évêques. Pour que la religion fût honorée et respectée, à une époque où l'on ne connaissait guère d'autres droits que ceux de la force, il fallait donner une grande puissance à ses ministres. Ajoutez qu'ici la politique se joignait à la piété. Les grands vassaux tendant partout à usurper les droits de la souveraineté, les empereurs s'efforçaient de les diviser en les opposant les uns aux autres pour les empêcher de s'agrandir. Un évêque, malgré l'esprit du temps, ne pouvait être aussi guerrier ni aussi dangereux qu'un duc ou qu'un comte, qui avait toujours les armes à la main ; un évêque avait besoin de recourir souvent à la protection de celui qui l'avait nommé, pour se faire maintenir contre les entreprises continuelles d'une noblesse inquiète et turbulente. Il ne faut donc pas s'étonner de voir les empereurs concéder volontairement à peu près les mêmes prérogatives que les seigneurs féodaux usurpaient de toute part. C'est ainsi que l'évêché de Liége commença à former un état séparé et indépendant de tout autre pouvoir que de celui des empereurs.

La seconde partie de l'Histoire de Liége commence à Notger : depuis ce grand prince jusqu'à Albert de Cuick, c'est-à-dire jusqu'à l'établissement de nos libertés communales, les évêques exercèrent un grand ascendant sur leurs états et sur ceux de leurs voisins. C'est la première des trois divisions indiquées plus haut. La supériorité de nos princes était bien reconnue, témoin l'institution du *tribunal de paix*, « qui prouve du moins qu'à cette époque la raison avait fait plus

de progrès, et que la justice était mieux administrée à L
que dans les pays voisins. La politique des évêques à l'i
rieur consistait à maintenir une sorte d'équilibre entre
nobles, toujours en guerre entre eux, et le peuple, qui
réduit à un tel état de dégradation, qu'il fallait beaucou
sagesse et de ménagement pour pouvoir lui rendre pe
peu la qualité d'homme et de citoyen. Les nobles forma
alors presque toute la puissance militaire de l'état. Ils p
daient la plus grande partie du territoire en qualité
seigneurs féodaux; ils exerçaient par eux-mêmes ou
leurs délégués presque toute la magistrature. A Liége
tribunal des échevins n'était composé que de nobles, et
maîtres de la cité (c'est ainsi qu'on appelait d'abord les bo
mestres) étaient pris parmi les échevins. De sorte que
pouvoir s'étant encore accru sous une suite de princes
bles, leur domination devint aussi tyrannique à la ville
la campagne. Les évêques et le chapitre, qui défendait
tôt ses propres priviléges et tantôt les droits de l'évêch
trouvèrent d'abord en guerre avec eux.

A partir du moment où Albert de Cuick eut tenu co
des premières réclamations du peuple, notre histoire de
celle de toutes les républiques : la bourgeoisie inter
dans toutes les querelles de la noblesse et du chap
réclame de nouveaux priviléges, et demande enfin que
maîtres soient choisis dans son sein. Avant d'énoncer au
réflexion à ce sujet, continuons à citer : « Les bourg
tres, sous prétexte de défendre les libertés publiques
songèrent le plus souvent qu'à accroître leur pouvoir,
là cette source éternelle de guerres et de dissentions ci
dans Liége. La noblesse y périt en grande partie; et bi
la lutte s'engageant plus directement entre le peuple
prince, les droits de ce dernier furent méconnus et env
Il est trop vrai de dire que pendant cette seconde pé
presque tout entière (depuis Albert de Cuick jusqu'à M
milien de Bavière) la plupart des bourgmestres, soit d'a
un plan suivi, soit d'après cette maladie naturelle à l'
me de tous les temps, d'abuser de la puissance

obtient, au nom même de la liberté, soit d'après l'impulsion qu'ils recevaient du caractère turbulent de la nation, qu'ils ne pouvaient toujours contenir, parurent plutôt des chefs de partis que des médiateurs entre les princes et les sujets.» Ce jugement semblerait peut-être trop sévère si l'on ne faisait attention que cet esprit de guerre civile et de faction dominait alors généralement ; que la noblesse elle-même ne mettait guère plus de modération partout où elle était maîtresse, et qu'enfin durant cette époque plusieurs évêques parurent, ou faibles, ou violents, ou scandaleusement corrompus. D'ailleurs tant qu'il n'y eut rien de stable dans l'action du gouvernement, il ne faut pas s'étonner que le peuple cherchât à intervenir dans les affaires publiques, et qu'il attachât une grande importance à l'exercice immédiat de ses droits politiques, qui seuls pouvaient lui garantir la jouissance de ses droits naturels.

L'époque moderne est négligée par M. de Gerlache, parce que Liége, après la révolution de 1684, « suivit le système qui lui était indiqué depuis plus de deux siècles par la politique ou plutôt par la nécessité, celui de la neutralité. » Afin de nous mettre tout-à-fait à l'aise dans ce qui va suivre, transcrivons encore la conclusion qu'il tire de tout ce qui précède, avant de passer à l'examen des sources de nos annales : « Cet état, qui demeura debout pendant huit siècles au milieu des changements continuels de domination qu'éprouvait le reste de la Belgique, qui dut son existence et ses temps de prospérité à ses premiers évêques, dut à leurs successeurs la conservation de son indépendance et de la plus grande portion de liberté peut-être qui soit compatible avec le règne des lois. Preuve nouvelle de l'alliance naturelle de la liberté et de la religion, de ces deux grands intérêts de l'humanité, qu'une philosophie systématique et fausse cherche le plus souvent à mettre en contradiction... Toutes les vieilles institutions furent renversées ou ébranlées chez nous comme bien ailleurs. L'histoire, qui est la meilleure école de politique et de morale, sous la plume d'un écrivain sage et ami de la vérité,

nous fait voir comment sont tombées celles qui n'étaient bo nes que pour le temps où elles furent créées, et comment c les qui sont éternellement utiles méritent d'être aujourd'h réhabilitées et relevées ».

On voit que cette introduction n'est autre chose que l'e posé d'un véritable système historique, longtemps médi par son auteur, et développé ensuite dans tout le cours l'ouvrage. Commençons par rendre justice à la netteté et à fermeté logique qui le caractérise, mais attachons-nous d'a tre part à faire ressortir l'habilité avec laquelle l'histori peut donner à des opinions contestables, l'apparence de v rités qui échappent à toute controverse.

D'abord, comment peut-on justifier l'influence immens nous dirons presque la domination absolue des évêques, da les siècles qui précèdent immédiatement l'émancipation d Communes? On s'accorde assez généralement sur ce poir La puissance de l'église s'établit sur les ruines de l'empi Romain. Les évêques convertirent les barbares, et prire ainsi possession des nouveaux venus [1]; pour vivre libres côté d'eux, et n'avoir rien à craindre de leurs violences, proclamèrent la séparation du pouvoir spirituel et du pouv temporel. Or, ajoute M. Guizot, comme il est aisé de pass du besoin de la liberté à l'envie de la domination, l'Eglis tenté d'établir non-seulement l'indépendance, mais la don nation du pouvoir spirituel sur le pouvoir temporel. Et il d vait en être ainsi, car l'ordre spirituel se trouvait à tête de toute l'activité de la pensée humaine, et il était au par là naturellement conduit à s'arroger le gouverneme général du monde. La violence et l'iniquité présidaient d'a leurs au gouvernement temporel des sociétés, et les memb du clergé, par la complexité de leur situation sociale, trouvaient naturellement attachés aux fonctions civiles. Il résulta que, dans les premiers temps surtout, les évêques rent pour la plupart de grands citoyens, et que, soutie

[1] Guizot, Civilisation en Europe, Ve leçon.

naturels du pouvoir suprême, et formant à eux seuls la partie éclairée de la société, ils purent rendre de grands services aux princes, qui ne se montrèrent point ingrats à leur égard. D'un autre côté, ils se posèrent longtemps comme les défenseurs des villes, avant que l'ordre entier, sous la seconde race, fut admis à siéger, d'une manière constante et régulière, dans les assemblées politiques [1] : les Carlovingiens ne manquèrent jamais de les soutenir, parce qu'ils étaient opposés aux grands vassaux. Cette puissance des évêques fut légitimée aux époques de barbarie : l'influence d'une autorité morale, fût-elle absolue comme celle de Grégoire VII, devait être avant tout salutaire contre les débordements des mœurs et le fréquent abus de la force, discipliner les peuples et les préparer au régime des lois.

S'agit-il de se rendre compte de l'affranchissement des principautés ecclésiastiques, nous nous contenterons encore aisément de l'explication donnée par M. de Gerlache. Jusqu'à la mort de Louis-le-Germanique, l'église germaine conserva et manifesta la plus grande liberté à l'égard du St.-Siége. Les rois présidaient aux conciles et confirmaient les Canons, et le clergé savait répondre aux menace de Rome avec une fermeté et en des termes qui la déconcertaient quelquefois [2]. Les évêques d'Allemagne se soumirent aux papes, lorsque de fausses décrétales devinrent des constitutions fondamentales. La maison de Saxe arrive à l'empire : Othon I va se faire couronner à Rome. et le pape qui avait besoin d'appui, est ravi de pouvoir compter sur une grande puissance temporelle. Othon, de son côté, se sert du clergé contre les nobles. Or, les évêques étaient aussi de grands seigneurs féodaux, et ils ne pouvaient manquer de suivre l'entraînement général : le parti le plus prudent à prendre, c'était de les gagner à la cause impériale en leur accordant l'indépendance. Othon, plus que les évêques, avait à craindre les entreprises de la noblesse : tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il acheta

1 Aug. Thierry, Lettres sur l'Histoire de France, lettre XXV.
2 Pfeffel.

l'alliance des évêques en les faisant princes, et que ceux-
saisirent avidement l'occasion de consolider et de complét
leur puissance déjà si grande. Ce qui prouve que l'empere
avait besoin d'eux, c'est qu'il leur fit des donations vraime
exorbitantes : les plus beaux droits régaliens furent accord
aux évêchés et aux abbayes, et les avoueries, qui les avaie
toujours tenus dans une certaine dépendance, leur fure
réunies : la puissance des ecclésiastiques, dit Pfeffel, devi
plus formidable à l'empire, que celles des ducs les plus tu
bulents; notre principauté de Liége devint indépendan
comme tant d'autres, sous Notger. Le véritable créateur
la puissance temporelle de l'église de Liége [1].

Passons à la seconde partie de notre histoire. Ici u
nouvelle question se présente. Les évêques ont changé
rôle: ils maintiennent l'équilibre entre les nobles et le peup
Cependant Albert de Cuick accorde aux bourgeois un ac
de liberté civile, et proclame, selon la juste expression
notre auteur, les garanties naturelles qui appartiennent
tous les hommes en société (p. 73). Dès ce moment, le pe
ple s'efforça de restreindre de plus en plus les droits de s
princes; M. de Gerlache avoue que ce mouvement n'était a
tre chose que la manifestation de l'élan vers la liberté, alc
général en Europe, mais puissant surtout en Belgique.

Le pouvoir des *maîtres de la cité*, choisis parmi les nobl
était devenu une tyrannie insupportable : le prince lui-mêr
en souffrait, puisqu'il cherchait à s'appuyer sur le peup
Mais pourquoi faire un crime à nos bourgmestres plébéie
leurs successeurs, de leur énergique défense de la cau
populaire? Et comment faut-il envisager la lutte nouve
qui s'engagea entre le peuple et le prince? Ici nous no
permettrons, malgré tous les palliatifs, de trouver *un p*
sévère le jugement porté par M. De Gerlache sur notre viei
bourgeoisie.

Les premières réclamations des tribuns de l'ancien

[1] Histoire de Liége, p. 48-54.

Rome n'ont été ni injustes ni violentes : mais il n'a jamais été possible d'arrêter l'élan du peuple, lorsqu'une fois on a placé devant ses yeux l'image de la liberté. Les priviléges surtout l'exaspèrent : il sent qu'il a droit de s'élever à la hauteur d'une aristocratie insolente, et le moyen qu'il prend toujours, et qui malheureusement entraîne avec lui des violences, c'est de mettre brusquement un terme aux usurpations, en exigeant que de gré ou de force ses oppresseurs se renferment dans les limites de la justice. « Les nobles qui gouvernent, dit Montesquieu [1], sont sous les yeux de tous, et ne sont pas si élevés, que des comparaisons odieuses ne se fassent sans cesse. Aussi a-t-on vu de tout temps, et voit-on encore, le peuple détester les sénateurs. » A qui la faute? La noblesse, dit M. De Gerlache lui-même, ne montrait pas plus de modération que le peuple, partout où elle était maîtresse, et la conduite de la plupart des princes-évêques, à l'époque dont nous parlons, était bien faite pour soulever les masses. Faut-il donc tant se récrier, parce qu'un peuple doué d'un vif sentiment de la liberté, a rompu violemment les barrières, et contraint ses maîtres, ecclésiastiques ou non, de respecter ce qu'il avait de plus cher. Que si la liberté civile et politique a été plus grande à Liége que dans beaucoup d'autres communes du moyen-âge, c'est une raison de plus pour glorifier les généreux citoyens qui l'ont conquise.

Qui est responsable, sinon les tyrans, des excès commis par la multitude? Les masses sont aveugles, elles ne raisonnent pas, elles sentent : chaque individu pris à part ne commettra pas de sang froid le crime dont il sera complice dans l'ivresse du tumulte. Des démagogues ambitieux et furibonds entraîneront le peuple à des excès coupables, pour s'élever eux-mêmes au pouvoir : dans un moment donné, soit, lorsque chacun se sent déjà au cœur une plaie profonde: mais on ne rendra jamais vraisemblable une révolution qui a duré plusieurs siècles, uniquement pour satisfaire l'ambition

[1] Grandeur des Romains, ch. 8.

de tyrans d'une espèce nouvelle. Partout où l'on signale d
abus de la force, il convient de les déplorer, et nous somm
les premiers à prétendre qu'il faut hautement stigmatis
tous les forfaits d'un régime de terreur : mais le but mor
qui a soulevé toute une nation, qui lui a fait braver mil
morts pour conquérir des droits sacrés, doit-il être placé
seconde ligne, et est-il bien charitable de dire que ceux q
l'ont conduite à une victoire légitime, n'étaient que de m
sérables chefs de partis ?

Si la bourgeoisie du XIIe siècle se défia du pouvoir s
prême autant que de la noblesse, c'est qu'elle ne pouv
supporter d'oppression d'aucune espèce. La puissance te
porelle des évêques fut partout ébranlée à cette époque :
peuple voulait avoir son tour. Il n'aimait pas davantage
rois : Guillaume le Breton se plaint de la haine vouée par
commune de Rouen à Philippe Auguste, lors de la confis
tion de la Normandie.

At Rothomagensis communia corde superbo,
Immortale gerens odium cum principe nostro...,

et les *Lettres sur l'histoire de France* citent cent exemp
de ce genre. Les chefs de l'état cherchèrent à supplanter
nobles, voilà tout : le grand drame qui s'est dénoué il
cinquante ans a prouvé surabondamment qu'il ne suffit
aux nations de changer de maîtres, et que tôt ou tar
cause de la justice l'emporte, quelles que soient les passi
ou les fautes de ses défenseurs.

Oui, la cause de la justice : car si un tuteur est nécess
et légitime pour des enfants mineurs, ce tuteur perd t
ses droits sur eux quand la raison leur est venue avec l'â
Les peuples ne sont jamais hors de tutelle, dira-t-on : m
la véritable tutelle des peuples éclairés, ce sont les bon
lois, c'est l'équilibre des pouvoirs ; et il ne faut pas c
damner une société parce qu'elle s'éclaire, c'est-à-dire pa
qu'elle demande des lois. L'influence morale du clergé
prestige qui entourait la personne du souverain, ont s
à contenir le monde barbare : mais les évêques sont deve

des maîtres temporels, et les seigneurs des brigands. Pourquoi les travailleurs, c'est-à-dire la majorité de la nation, n'auraient-ils pas revendiqué les droits dont ils sentaient tous les jours le prix, rudoyés et coudoyés comme ils l'étaient par les hobereaux ? Et ces droits étaient sacrés, car ils demandaient avant tout l'égalité pour tous, et des garanties pour chacun. Les liégeois voulurent, comme jadis les plébéens de Rome, que leurs premiers magistrats fussent élus par les bourgeois, et choisis parmi ces derniers : en 1253 eut lieu la première élection populaire, et dès 1384, les nobles furent obligés, pour devenir bourgmestres, de se faire inscrire dans les corps de métiers (pag. 104). A la paix de Fexhe, en 1316, il fut reconnu que si les lois établies devaient subir quelques changements, il fallait recourir au *sens du pays*, c'est-à-dire à l'assemblée des états (pag. 121). En 1343, toujours sous Adolphe de la Marck, le tribunal des *vingt-deux* fut chargé d'écouter les plaintes de ceux qui auraient éprouvé un déni de justice de la part des ministres du prince. Jean de Hinsberg renversa les libertés populaires (1424) : Wathieu et Guillaume d'Athin parlèrent du rétablissement des élections magistrales, et excitèrent des troubles ; *quand Wathieu se fit tyran, le peuple le chassa.* Où sont les tendances criminelles des factions ? Faut-il donc remettre en discussion la question de savoir si on peut se plaindre quand on se sent écrasé ? Que voulaient ces bourgeois si remuants, en définitive, sinon l'équilibre intérieur ? s'ils sont sortis des bornes, c'est par suite d'une réaction inévitable : ne voir dans leurs combats persévérants que les abus qui résultent toujours de la *licence des factions*, c'est renier d'un trait de plume la cause de la liberté.

On a beau dire : il est difficile d'accuser les hommes qui ont fait de la population liégeoise la nation la plus franche et la plus libre peut-être du moyen-âge. Mieux vaut un peuple de révolutionnaires qu'un peuple d'esclaves. Il a du moins une âme et un but, et il combat pour la sainte cause de l'humanité : car si les foules sont aveugles, encore une fois, c'est parce qu'elles sentent : de là leurs terribles excès, mais de là aussi leur sublime bon sens. L'histoire ne connaît

pas d'exemple d'une nation qui s'agite pendant des siècles entiers pour le seul plaisir de faire de l'anarchie.

Sauf quelques phrases dirigées contre la fausse philosophie, contre les passions du jour, etc., dans lesquelles l'auteur condamne plutôt qu'il ne discute les opinions opposées à la sienne, le livre de M. de Gerlache se recommande il faut l'avouer, par une grande modération dans l'exposition de ses principes. Toutes les objections sont prévues, e l'équilibre est toujours établi, autant qu'il peut l'être quan on professe ouvertement un système. Ainsi la fougue de no tribuns est tout d'abord expliquée par l'*impulsion qu'ils rece vaient du caractère turbulent de la nation*, bien que ces en traînements, comme nous le disions plus haut, ne soien pas jugés au point de vue de leur grandeur morale. Ains l'auteur reconnait que l'évêque, le clergé et la noblesse aussi bien que le peuple, empiétaient toujours sur les droit d'autrui, parce qu'ils n'étaient jamais assurés des leurs. O voit que malgré le caractère un peu absolu de ses opinion personnelles, l'auteur n'a jamais perdu de vue que l'histoi est un véritable sacerdoce. Quelques phrases de la page 13 méritent cependant à cet égard une nouvelle protestation.

Nous avouons que nous étions loin de nous attendre à l réhabilitation de Jean-sans-Pitié. Après avoir raconté tout les horreurs qui suivirent la défaite d'Othée (1408) : « serait difficile de dire, ainsi s'exprime notre historien, q du prince ou des sujets l'emporte en barbarie et en férocité. Un homme à qui on avait tout contesté, tout ôté, jusqu son titre de prince et d'évêque ; dont on avait proscri spolié et massacré les partisans ; contre qui on en ava appelé à la force des armes, usa d'horribles représaille traita sans pitié d'impitoyables ennemis, et, vainqueu écrasa les vaincus. Un grand enseignement ressort de to ceci : on voit ce qui arrive quand un peuple se laisse men par une faction délirante, et quand le prince ou le gouve ment, n'est pas plus sage que le peuple. »

Væ victis! Que le sang versé retombe sur la tête des v times! Le peuple lutte contre ses bourreaux, il comb

pour nous faire ce que nous sommes, il triomphe... malheur aux vainqueurs! Il succombe un instant, on le décime, on l'égorge, on marche dans son sang: il l'a mérité... malheur aux vaincus! D'où lui venait cette insolence de choisir ses maîtres? — Mais il faut oublier pour cela que le peuple n'est provocateur que quand l'excès de la souffrance, l'angoisse de l'avenir lui fait dresser la tête; que si Jean de Hornes eut peur d'être rebelle, s'il y eut quelque irrégularité dans l'élection de Thierry de Perwez, d'autre part Jean de Bavière, l'allié du duc de Bourgogne, dont on craignait avant tout les empiétements, n'était pas même prêtre, et qu'il n'hésita pas à résigner plus tard son évêché pour se marier; qu'un pareil prince était un ennemi naturel de la paix publique; qu'il écoutait les flatteurs qui soutenaient sans cesse qu'il fallait « mater le peuple, » et qu'enfin, pour apprécier ce temps de corruption profonde, il convient de tenir compte aussi bien du sentiment général de la justice méconnue, que des droits d'un prince légitime qui était en définitive un monstre, de l'aveu même de l'auteur. Mais déclinons encore une fois cette accusation lancée contre tout un peuple, qui après tout, a fait usage d'un droit imprescriptible, celui de repousser la violence et l'iniquité. Jean-sans-Pitié avait en sa faveur un droit positif, qui avait peut-être sa source dans l'intrigue: les Liégeois avaient pour eux les droits naturels, les premiers de tous. L'élan des masses, si perverti qu'il puisse être un instant, est toujours plus légitime que la tyrannie. Admettons un instant que les torts soient égaux: le devoir du prince est de donner l'exemple, et nous nous prononcerons encore pour le peuple.

En voilà assez, trop peut-être, sur ces discussions: sur quels riants tableaux nous aurions pu reposer agréablement notre vue, si nous n'avions tout d'abord cédé à l'émotion de scènes orageuses! Que de récits poétiques et attrayants, que de traditions chevaleresques et glorieuses dans les annales de notre belle cité! Avec quel talent, et parfois quelle exquise sensibilité M. de Gerlache évoque devant nous les nobles ou ravissantes figures qui occupent tour-à-tour sa

pensée ! tantôt c'est l'évêque Monulphe, debout sur la collin
verdoyante, enivré de la beauté de nos vallées, et prédisar
la grandeur de la cité naissante; tantôt le martyre Lamber
victime d'une femme dont l'ambition effrenée égalait ma
heureusement la beauté ; tantôt Hubert le grand chasseur
converti à la vue d'une croix lumineuse qui lui apparut entr
les bois d'un cerf, Hubert à qui les pélerins vont encore d
mander des miracles dans la forêt des Ardennes. C'est Cha
lemagne le grand empereur, célébrant la pâque à Herst
entre deux expéditions de Saxe; Notger que Liége doit
Christ, et à qui elle doit tout; Wazon l'apôtre évangéliqu
tolérant et ferme; Henri IV l'empereur déchu, écrasé so
les foudres du plus puissant des pontifes, et qui doit boi
le calice jusqu'à la lie, puisque son propre fils l'a reni
Godefroid de Bouillon qui vend sa forteresse à notre évêq
pour aller recevoir la couronne d'épines à Jérusalem; Ra
à la Barbe et la belle Alix de Warfusée, dont l'union fav
risée du ciel donnera à la patrie une innombrable lignée
glorieux chevaliers. Puis viennent les grands faits, l'affra
chissement des communes, les combats héroïques et les r
volutions sanglantes. Voici les abominations de Henri
Gueldre, et le naïf récit de son abdication, emprunté
notre vieux Jean d'Outre-meuse; la guerre de la vac
de Ciney, et celle d'Awans et de Waroux, brillant ré
déjà connu des liégeois [1]; la bataille de Dammartin et la b
taille d'Othée, la politique de Heinsberg et la révolte
Raës de Heers; le douloureux traité de 1467, le dévouem
des six cents héros de Franchimont, le grand désastre
1468, et la longue tragédie du règne de Louis de Bourb
terminée d'une manière sanglante par le sauvage *sang*
des Ardennes. Ici le style s'assombrit, Liége a perdu s
perron. Des discordes éclateront encore, des guerres civi
terribles, qui déchireront le règne de Ferdinand, mais
traître doit égorger le dernier martyr de la liberté.
monde a tressailli, une politique nouvelle s'est établie, et
vieil esprit national s'est transformé : le réglement de 16

[1] Procès-verbal de la société d'Émulation de Liége 1828.

prépare le nivellement, tout en respectant les droits de chacun, et *en n'ôtant aux factions que les moyens de nuire.*

Nous voici à la conclusion du livre et de ce travail. M. de Gerlache se récrie hautement contre les écrivains récents, qui ont voulu élever au dessus des princes-évêques, ces espèces de tribuns dont il a raconté les luttes acharnées. Sans doute il ne faut pas être exclusif : mais les évêques et les chefs du peuple représentent deux principes, l'autorité et la liberté. L'autorité absolue devient la tyrannie, la liberté absolue devient la licence. Les bourgmestres de Liége n'ont jamais été les ennemis d'un pouvoir légitime, seulement ils ont imposé des limites à une domination exorbitante. Qu'ils se soient quelquefois trompés en exigeant trop, c'est ce qu'il serait absurbe de nier, mais l'autorité a commis les mêmes fautes, et, à notre sens, les fautes les plus graves sont celles de l'autorité. Ce qui était juste et sacré, a triomphé de tous les obstacles, non pas pour Liége seulement, mais pour de grandes nations entières, qui ont été soulevées pour les mêmes intérêts, la révolution française en est aujourd'hui, et en sera dans tous les temps la preuve éclatante. Quant a *exalter outre mesure les franchises de nos ancètres*, aux dépens de *nos lois* actuelles, *mille fois plus libérales*, c'est tout au plus un rève de poète : ce ne sont pas les amis du peuple qui songent à nier le progrès. Le peuple n'a manqué de respect à l'autorité, que parce qu'il a été foulé aux pieds : on vilipende sa conduite, et on oublie de flétrir celle des princes qui n'ont rien respecté eux-mêmes! Si nous avons des institutions libérales, nous les devons au courage civique. Sans doute il faut prêcher l'heureuse alliance de la liberté et de la religion, mais cette alliance sera un non sens et une dérision, tant que la liberté dépendra uniquement des intérêts ou des caprices des dominateurs. Les plus douloureux, mais les plus féconds enseignements de l'histoire, sont ceux que donnent les révolutions : plus les discordes sont profondes et déplorables, plus elles apprennent aux grands que le respect de l'humanité est le seul et l'inébranlable soutien de leur puissance.

ALPHONSE LE ROY.

Travaux sur l'histoire du droit français, par feu Hen[ri] Klimrath, *docteur en droit, recueillis, mis en ordre [et] précédés d'une préface par* M. L.-A. Warkœnig, *profe[s]seur de droit à l'université de Fribourg, grand duché [de] Bade. Avec une carte de la France coutumière.* Paris 184[3] Joubert. 2 vol. in-8°.

On a souvent accusé le droit d'être une étude aride et pe[u] intéressante, à laquelle on ne se résout que par nécessit[é] comme on se résout à apprendre un métier qui vous fa[it] vivre. Ce reproche n'est que trop fondé lorsque, oubliant l'intime connexion du droit avec la philosophie et l'histoire on le réduit à n'être plus qu'une pure affaire de mémoire ou une simple interprétation grammaticale ou logique d[e] textes plus ou moins arbitraires.

Il faut bien l'avouer, depuis la révolution de 1780 jus[-] qu'en ces derniers temps, le droit n'a été étudié en France que sous ce point de vue étroit. A l'époque impéria[le] surtout, le jurisconsulte par excellence était celui qui s[e] renfermait pour le droit, dans les limites de l'exégèse, q[ui] puisait son argumentation dans *L'esprit du code civil* de Locré dans les *Motifs* de ce code et dans les procès-verbaux d[u] conseil d'Etat. La codification avait enchaîné la science même dans l'enseignement qui aurait dû être son refuge alor[s] que le barreau l'avait abandonnée.

Le représentant le plus illustre de cette école et celui qui a l[e] plus contribué à en propager les doctrines, est le célèbre au[-] teur du *Répertoire de jurisprudence* et des *Questions de droit* «Merlin ne recherchait pas la raison philosophique ou la raiso[n] morale des lois; cette manière ne lui eût point paru asse[z] positive, assez nerveuse; il eut craint que ce débat ne s'é[-] garât dans le vague des théories et qu'on ne le taxât d'*idéo[-] logie!* Mais lorsqu'il tenait en main un texte de loi, rien d[e] ce qui avait concouru à la confection et à la marche de cett[e] loi ne lui échappait: projet, rapports, discussion, circu[-]

laires ministérielles, incidens d'exécution, tout était rappelé avec une recherche presque anecdotique, et une scrupuleuse fidélité. Les termes mêmes du texte étaient expliqués et retournés en tout sens, comme le fer que l'on frappe et que l'on rebat sur l'enclume jusqu'à ce qu'il soit réduit aux dimensions qu'on veut lui donner. Dans ces pures questions de droit, si Merlin se montre érudit, il ne citera pas de faits historiques, il ne mettra point à contribution ce qu'on a nommé la littérature du droit (*Litteratura juris*); mais il appelera à son aide le ban et l'arrière-ban des docteurs qui ont traité la matière; c'est du droit, du pur droit, des auteurs souvent inconnus du vulgaire, mais dans lesquels il a su rencontrer un passage et emprunter une citation qui vient à merveille à son sujet [1]. »

Cette appréciation pleine de vérité de la *manière* de l'ancien procureur général à la Cour de cassation, caractérise parfaitement l'école juridique qui dominait en France. Presque tous les commentateurs du Code, depuis Delvincourt qui en est le représentant le plus sec, jusqu'à Duranton inclusivement, appartiennent à cette école.

Cependant une nouvelle ère pour la science du droit, comme pour la politique, commence avec la restauration. Aux auteurs de la *Thémis* [2] revient l'honneur d'avoir les premiers, élevé la voix contre cette méthode incomplète qui s'attache exclusivement à la lettre de la loi. Grâce à ce journal, les travaux de l'école historique d'Allemagne furent connus en France et vinrent donner une autre direction aux études juridiques. De jeunes professeurs à la voix éloquente, propagèrent ces doctrines nouvelles qui ne pouvaient manquer de plaire à la génération des écoles [3].

[1] DUPIN, Discours de rentrée de 1839. *Réquisitoires, Plaidoyers* etc. tom. V, pag. 77.

[2] *Thémis ou bibliothèque du jurisconsulte* publiée par JOURDAN, BLONDEAU, WARNKOENIG etc., 10 vol. in-8°.

[3] Voy. notamment, E. LERMINIER, *Introduction à l'histoire du droit.*

Ces communications scientifiques avec l'Allemagne jointes aux travaux historiques des Guizot, des Thierry, des Sismondi, exercèrent sur les études de droit l'influence la plus salutaire. Désormais le droit fut envisagé, non plus *exclusivement* dans ses rapports avec la forme que lui avait donnée le code, mais aussi dans ses rapports avec la philosophie et avec l'histoire.

Cette nouvelle manière d'envisager la science, eut pour effet immédiat d'entraîner les esprits sur un terrain complétement abandonné depuis plus d'un siècle, sur *l'histoire du droit national.* Mais ce terrain laissé si longtemps sans culture, exigeait un long et pénible labeur avant de rapporter des fruits. Plusieurs ouvrages remarquables publiés seulement dans ces dernières années, attestent à la fois, et la continuité de ces travaux et le triomphe définitif de l'école historique.

La liste complète de ces travaux serait longue, nous nous bornons à citer ici les noms des Beugnot[1], des Taillandier[2], des Laboulaye[3], des Marmier[4], des Floquet[5], des Le

[1] *Les coutumes de Beauvoisis* par Ph. *de* Beaumanoir, Jcte *du* 13e *siècle, nouvelle édition publiée d'après des manuscrits de la bibliothèque royale*, 2 vol. in-8. 2o *Assises de Jérusalem*, *ou Recueil des ouvrages de jurisprudence composés pendant le* 13e *siècle dans les royaumes de Jérusalem et de Chypre*, Paris. Imp. royale, 2 vol. in-fol.

[2] *Notice sur les registres manuscrits du Parlement de Paris* Paris 1835, in-4.

[3] *Histoire du droit de propriété foncière en Occident.* Paris, in-8 — *Recherches sur la condition civile et politique des femmes, depuis les Romains jusqu'à nos jours.* Paris 1843 in-8. — *Des impositions de la Gaule dans les derniers temps de l'empire romain.* Paris 1842 in-8 — *Essai sur les lois criminelles des Romains concernant la responsabilité des magistrats.* Paris 1845 in-8., etc.

[4] *Assisses et arrêts de l'Echiquier de la Normandie au* 13e *siècle* (1207 à 1245), *publié d'après le manuscrit français de la bibliothèque de Ste-Geneviève.* Paris 1837 in-8.— *Ancien coutumier inédit de Picardie, contenant les coutumes notoires, arrêts et ordonnances, etc. de Picardie, au commencement du* 14e *siècle.* Paris 1840 in-8.

[5] *Histoire du parlement de Normandie.* Rouen 1840-42, 7 vol in-8.

Hueron [1], des Tailliard [2], des Laplane [3], des Pardessus [4], des A. Thierry [5], des La Ferrière [6], des Dufey [7], des Foisset [8], des V. Fouché [9], des Michelet [10], des E. Helie [11], des Troplong [12], etc., etc.

Parmi les hommes qui se sont occupés de l'histoire du droit en France, il faut citer en première ligne, l'infortuné H. Klimrath, dont la mort prématurée ne saurait être trop déplorée. Klimrath avait conçu la pensée de doter son pays d'une histoire générale de son droit public et privé; il avait voué son existence à la réalisation de ce noble projet; et si

[1] *Histoire des institutions Mérovingiennes et Carolingiennes*. Paris 1840-44, 2 vol. in-8.

[2] *Notice sur les institutions Gallo-Franques* (420-695); Douay 1835 in-8. — *De l'affranchissement des communes du Nord de la France*, etc. Cambrai 1839 in-8.

[3] *Essai sur l'histoire municipale de la ville de Sisteron*. Paris 1839 in-8.

[4] *Loi salique, ou recueil contenant les anciennes rédactions de cette loi et le texte connu sous le nom de Lex emendata, avec des notes et des dissertations*. Paris in-4.

[5] *Histoire des Gaulois*, etc., 3 vol. in-8. — *Histoire de la Gaule sous l'administration romaine*. Paris 1840 2 vol. in-8.

[6] *Histoire du droit français*. Paris 1838 2 vol. in-8.

[7] *Histoire, actes et remontrances des parlements de France*, etc., Paris 1826 2 vol in-8. — *Histoire des communes de France*. Paris 1828 in-8.

[8] *Le président de Brosse, histoire des lettres et des parlements au 18e siècle*. Paris 1842.

[9] *Assises du royaume de Jérusalem, (texte français et italien) conférées entre elles ainsi qu'avec le droit romain, les lois des Francs, les lois des barbares, les capitulaires et les établissements de St-Louis; suivies d'un précis historique et d'un glossaire*, etc. Paris 1843 2 vol. L'ouvrage n'est pas encore complet.

[10] *Origines du droit français*. Paris 1837.

[11] *Théorie du Code d'instruction criminelle*. Paris 1845. Le 1er vol. de cet ouvrage contient une *histoire de la procédure criminelle en France*.

[12] Commentaires du code civil.—*Influence du Christianisme sur le droit romain*. — Articles insérés dans la *Revue de la législation*, de Wolowski.

la mort n'était venue arrêter les travaux du jeune savant, l
la France serait peut-être en possession de cette histoir
dont elle possède aujourd'hui, à peine les éléments.

Les travaux de Klimrath sur l'histoire du droit français
étaient en partie inédits, en partie disséminés dans plusieur
recueils périodiques. M. Warnkœnig a eu l'heureuse idé
de réunir tous ces travaux et de les publier avec les partie
inédites, dans les deux volumes qui font l'objet du prése
article. C'était à la fois rendre service à la science et honor
la mémoire de celui qui a le plus contribué à relever l
études historiques du droit en France.

Nous empruntons à la préface de M. Warnkœnig, que
ques détails sur la vie de Klimrath.

Henri Klimrath naquit à Strasbourg, le 1er février 180
Il fit ses études classiques à Paris et dans sa ville natale. D
ses plus jeunes années il se fit remarquer par une rare mat
rité de jugement et une infatigable ardeur pour l'étud
L'histoire et la géographie avaient pour lui, un attrait p
ticulier. Etant encore au collége, il lut Hérodote tout enti
et en fit des extraits fort étendus, classés par ordre de m
tières, avec une rare intelligence; il y joignit l'étude d
géographes anciens, et plus tard celle du *Zend-Avesta.*

En 1828, il obtint le grade de licencié en droit, et en 18
celui de licencié ès-lettres à la faculté de Strasbourg.

Les années 1830-1832 virent Klimrath à Paris.

A la fin de 1832, il se rendit à Heidelberg, où il sui
les cours de Thibaut, de Zachariæ, de Schlosser et de Mitt
maier. Il se lia d'amitié avec ce dernier, et entretint jusq
sa mort une correspondance scientifique avec lui. Pend
les vacances il voyagea en Allemagne, vit Vienne, Mun
et d'autres villes importantes sous le rapport scientifique

En 1833, Klimrath revint à Strasbourg et y obtint
grade de *docteur en droit.* C'est de cette époque que dat
publication du premier travail de Klimrath sur le d
français. Pour obtenir le grade de docteur, il écrivit

Essai sur l'étude historique du droit. Cet Essai figure en tête du 1er volume de l'édition de ses œuvres. Quoique court, cet opuscule est le fruit d'études mûres et approfondies. On y trouve cette appréciation remarquable de l'importance de l'histoire du droit.

« Rien dans la nature ni dans l'histoire ne change par des transitions brusques et mal ménagées : une succession insensible de degrés intermédiaires lie toujours l'état antérieur à l'état qui le suit. Si donc l'état social d'un peuple, et les conditions de son existence, et les devoirs qu'il impose, et le droit qui est le produit de tout cela, se transforment avec les années et les siècles qui s'écoulent, ce ne saurait être que peu à peu, par des modifications continuelles et souvent imperceptibles, ou du moins inaperçues. Chaque jour, chaque époque a son idée nouvelle, son œuvre à accomplir dans le monde ; car, sans cela, il y aurait immobilité et point d'histoire. Mais cet élément nouveau, qui appartient en propre à chaque époque, qui est sa conquête, qui constitue son progrès, est infiniment peu de chose comparé à toute la masse d'habitudes et d'idées que le passé a léguées au présent. L'esprit le plus novateur tenterait vainement de s'affranchir de cet empire du passé qui se continue : les idées nouvelles qu'il proclame, les besoins nouveaux qu'il constate, les innovations les plus hardies qu'il tente de réaliser, ne sont encore qu'un résultat de l'état antérieur, qui les ayant fait naître, s'est trouvé incapable de les satisfaire et a provoqué le travail de l'esprit humain, pour améliorer une situation qu'il ne s'est point faite, mais qu'il subit, et qu'il modifie, ne pouvant la refaire. »

» Ce qui est aujourd'hui, était hier : il n'y a de plus qu'un changement à peine saisissable. Pour rencontrer les grands contrastes et les grands résultats, il faut prendre des époques fort éloignées l'une de l'autre. Mais voulez-vous savoir au juste ce qu'elles sont, ce qu'elles valent ? Il faut suivre le lent développement qui conduit de l'une à l'autre. En un mot, le droit civil comme le droit politique, comme les mœurs,

comme les sciences et les arts, comme tout ce qui tient à l'histoire de l'humanité, comprend deux éléments inséparables, l'un historique, traditionnel, conservateur; l'autre novateur, rationnel, philosophique. Reconnaître la fonction également légitime de chacun d'eux et l'unité qui en résulte, telle est la condition de la sagesse dans la conduite de la vie et le maniement des affaires, comme le principe de toute science véritable. Par là seulement la science du droit, en particulier, peut être arrachée de l'ornière de la routine et des disputes subtiles et superficielles. »

»Le législateur ne saurait se soustraire à l'élément historique, aux usages, aux coutumes, aux lois antérieures, aux règles générales, aux maximes reçues, parce que tout cela répond à des besoins et à des habitudes qu'il est hors de son pouvoir de changer. Aussi, à peu d'exceptions près, tout cela passe-t-il dans ses lois nouvelles, souvent malgré lui ou même à son insu. »

»Quelles si grandes innovations le code civil, par exemple, a-t-il introduites dans notre législation? Nous sommes loin de méconnaître les avantages que nous lui devons; nous mettons même au nombre des plus grands mérites de ses rédacteurs d'avoir accepté volontairement et en connaissance de cause les principes traditionnels dont le mépris eût certainement fait avorter leur œuvre : mais, enfin quels changements ont-ils apportés à la législation ancienne? Ils ont effacé à jamais de nos lois, les quelques restes de féodalité que la monarchie absolue n'avait pu extirper encore, que l'opinion réprouvait depuis longtemps, que la révolution venait de détruire; pour tout le reste, ils se sont bornés, on peut le dire, à de simples changements de rédaction, respectant les usages établis et les habitudes locales, malgré leur désir d'uniformité, et revenant quelquefois sur les innovations brusques, arbitraires, tyranniques, que la législation intermédiaire avait tentées sans succès. »

»Quelque violents efforts que les révolutions fassent pour l'interrompre, quelque ridicules prétentions que les restau

rations affichent de la renouer, la chaîne des temps se déroule avec une inaltérable constance ; et le passé le plus reculé, comme le plus prochain, rentre toujours dans ses droits. »

Nous avons à dessein reproduit ce passage, parce qu'il donnera au lecteur, une idée de ce qu'était Klimrath dès son début dans la carrière d'écrivain.

Déjà en 1834, la réputation de Klimrath, comme jurisconsulte, était assez bien établie pour que le ministre de l'instruction publique le nommât juge-adjoint au concours pour une chaire de droit vacante à la faculté de Strasbourg. Pendant la même année, l'administration de l'université libre de Bruxelles, lui offrit, dit M. Warnkœnig, une chaire de pandectes, qu'il refusa en déclarant que l'étude historique du droit français était sa spécialité.

A la fin de 1834, Klimrath retourna à Paris. Sa vocation était désormais décidée. Sa vie avait un but vers lequel devaient tendre tous ses travaux ; ce but, nous l'avons déjà dit, était une histoire du droit français.

Entouré des manuscrits de la bibliothèque royale, des archives et d'autres dépôts, qui formaient pour ainsi dire son monde, Klimrath se familiarisa en peu de temps avec les anciennes écritures et le vieux langage. Dès 1835, il publia son *Mémoire sur les monuments inédits de l'histoire du droit français au moyen-âge* qu'il dédia à M. Guizot alors ministre de l'instruction publique. Ce Mémoire renferme entre d'autres importantes découvertes, celle du *Livre de la Reine Blanche* dont l'existence avait été revoquée en doute [1].

Il fait connaître en outre, 1° le *Livre de Justice et de Plet*

[1] Notamment par M. Dupin, qui a cru que le *Livre de la Reine Blanche* n'était autre chose que le livre intitulé : *Conseil de Pierre Desfontaines*. Voy. *Biblioth. de droit*, à la suite des *Lettres de Camus, sur la profession d'avocat*, pag. 297. (Edit. de Brux.)

dont aucun contemporain n'avait soupçonné l'existence [1], et 2° un *Ancien Coutumier de Picardie* [2].

L'été de 1836 revit Klimrath à Heidelberg, où l'avaient attiré les riches collections sur le droit germanique que renferment les bibliothèques de l'université et celle de M. Mittermaier.

En 1837 il revint à Paris après avoir réuni une ample moisson de documents.

Il allait enfin recueillir le fruit de ses long travaux, en se livrant exclusivement à la rédaction définitive de son *Histoire du droit français*, lorsqu'une fièvre cérébrale vint l'enlever presque subitement, à ses études, le 31 août 1837. Il avait à peine 30 ans!

La mort de Klimrath fut une perte immense pour la science. D'autres après lui, pourront continuer l'œuvre qu'il avait commencée, mais il sera difficile de trouver réuni, à de si vastes connaissances dans un âge si peu avancé, un pareil zèle pour l'exécution d'un monument qui devait honorer la France.

Pour se faire une idée de l'activité extraordinaire déployée par l'infortuné Klimrath, pendant les quelques années que le ciel avare lui a accordées, il suffit de jetter un coup d'œil sur les travaux qu'il a publiés de 1833 à 1837, depuis la fin de ses études académiques jusqu'à sa mort.

Nous avons déjà parlé de son *Essai sur l'étude historique*

[1] *Le livre de Justice et de Plet*. C'est un coutumier de la fin du treizeime siècle, contenant les coutumes de France, particulièrement celles d'Orléans et de l'hôtel du Roi. Quelques ordonnances de St-Louis forment une sorte d'introduction, liée néamoins au corps de l'ouvrage. Klimrath avait fait une copie complète de ce manuscrit. Il se proposait de le publier, et à cet effet, il avait rédigé en 1837 une notice sur ce livre et le plan d'une introduction. La mort l'a empêché de réaliser ce projet. Depuis, M. Rapelli a été chargé, par un arrêté ministériel, de la publication du *Livre de justice et de Plet*. La copie du manuscrit que Klimrath avait faite, a été remise à cet effet à M. Rapelli.

[2] Ce manuscrit a été publié, en 1840, par M. Marmier.

du droit, dont le lecteur a pu apprécier le mérite par l'extrait que nous en avons donné. Nous avons parlé aussi de son 1er mémoire sur les *Monuments inédits de l'histoire du droit français au moyen-âge*, il faut y ajouter les dissertations suivantes insérées dans divers recueils périodiques :

1° Dans la *Revue du progrès social* du mois de novembre 1834, un article remarquable intitulé : *Importance scientifique et sociale d'une histoire du droit français.*

2° Dans la *Revue de législation* de Wolowski, tome II (1835) le *Programme d'une histoire du droit français.*

3° Dans la même Revue (tom. II) une *Etude historique sur la saisine, d'après les coutumiers du moyen-âge.*

4° Dans la même Revue (tom. IV) un *Compte-rendu de l'histoire du droit français par La Ferrière.*

5° Dans la *Revue étrangère de législation* de Fœlix, un compte rendu de l'ouvrage de Brewer, de Dusseldorf, sur l'*Histoire des institutions judiciaires de la France.*

6° *Mémoire sur les olim et sur le Parlement*, 2e mémoire sur *Les monuments du droit français au moyen-âge.* Paris. 1837. 8o.

7° Compte rendu des *Origines du droit français* par Michelet, inséré dans le *Journal général des tribunaux* du 28 juillet 1837.

8° Un article intitulé : *Le droit français considéré dans son origine, ses caractères distinctifs, sa géographie, son histoire et ses monuments*, dans le même journal.

9° Un ouvrage de près de 300 pages intitulé : *Etudes sur les coutumes*, inséré dans la revue de Wolowski (tom. VI).

10° Un *résumé* très-étendu *de la philosophie du droit de Stahl* inséré dans la *Revue germanique* 1837.

11° Des extraits de l'ouvrage de Sismondi (*Histoire des Français*) pour servir à l'histoire du droit français, classés par ordre alphabétique.

Tous ces travaux, qui se rattachent plus particulièrement à l'*histoire du droit français*, ont été reproduits dans les deux

volumes publiés par M. Warnkœnig, avec la partie achev
et jusque-là inédite, de l'*Histoire du droit public et privé*
la France dont il nous reste à dire un mot.

Les dissertations et mémoires que nous venons d'énum-
rer ne sont en réalité que des travaux préparatoires de l'h
toire du droit français. Travaux remarquables cependant
qui seront toujours consultés avec fruit.

Tout en se livrant à ces travaux préparatoires qui aurai
suffi et au delà, pour absorber l'activité d'un homme
dinaire, Klimrath était occupé incessamment de la coor
nation et de l'exécution de son ouvrage capital: l'*histoire*
droit public et privé de la France.

On a trouvé dans ses manuscrits plusieurs plans qu'il a
tracés, de l'ensemble de son livre. Ces plans élaborés a
une profonde intelligence de la marche de la législation
peuple français, depuis les temps les plus reculés jus
nos jours, prouvent que son auteur avait non seulem
fixé les véritables époques de l'histoire de la législation fr
çaise, mais qu'il les connaissait déjà dans tous leurs déta
et qu'il avait assigné d'avance à chaque partie sa vérit
place. Son projet était complet, l'exécution n'était
qu'une question de temps.

Voici le plan auquel l'auteur paraissait s'être défini
ment arrêté. Nous nous bornons à en donner les gra
divisions. Ce simple aperçu ne sera pas sans utilité
quiconque veut réfléchir, et s'arrêter un instant sur les
férentes parties.

LIVRE I. ORIGINES.

1. Gaulois. — 2. Romains.
3. Christianisme. — 4. Germains.

LIVRE II. BARBARES. (406-888). 482 ans.

1. Invasion — 406-534.
2. Empire franc — 534-612.
3. Maires du palais et le roi Pepin — 612-771.
4. Charlemagne — 771-814.
5. Dissolution — 814-888. — 6. Système.

LIVRE III. FÉODALITÉ — (888-1461) — 673 ans.

1. Anarchie féodale — 888-1000.
2. Confédération féodale — (1000-1108) jusqu'à Louis-le-Bon.
3. Royauté féodale militaire (1108-1226) jusqu'à St-Louis.
4. Royauté féodale des légistes — (1226-1328) jusqu'à Philippe de Valois.
5. Constitution féodale — (1328-1461) jusqu'à Louis XI.
6. Système.

LIVRE IV. MONARCHIE ABSOLUE (1461-1789) 328 ans.

1. Despotisme — 1461-1483.
2. Guerres politiques — 1483-1559.
3. Guerres religieuses — 1559-1589.
4. Apogée — 1589-1715.
5. Décadence — 1715-1789. — 6. Système.

LIVRE V. ERE NOUVELLE.

1. Révolution constitutionnelle — 1789-1793.
2. Révolution terroriste — 1793-1795.
3. Directoire — 1795-1799.
4. Consulat et Empire — 1799-1814.
5. Restauration.
6. Révolution de 1830. — 7. Système.

L'ouvrage devait être précédé d'une *introduction* dans laquelle il aurait été question des *sources* et des *sciences auxiliaires* de l'histoire du droit. On peut voir, dans le 1er volume, pag. 171-182, ce même plan détaillé. Des cinq livres que nous venons d'indiquer, le 1er, intitulé *les Origines* est complétement terminé. Il forme un peu plus de 100 pag. du 1er volume des œuvres de l'auteur.

Le 2e livre, *les Barbares et l'Empire franc* est à-peu-près achevé, mais on y rencontre plusieurs lacunes et le dernier chapitre n'est qu'indiqué. Et néanmoins, ce que nous possédons de ce 2me livre, remplit près de 200 pages.

Un juge compétent, M. Warnkœnig, a porté sur cette partie de l'ouvrage de Klimrath le jugement suivant auquel nous adhérons pleinement.

« Les chapitres terminés nous semblent laisser peu à d sirer. Ayant fait pendant plus de quinze ans des études s cette même branche de la science du droit, nous avons r connu que Klimrath en avait acquis une connaissance co plète, par suite de longues et profondes recherches sur sources. Il ne se présente pas comme compilateur, com un écrivain qui cherche à simplifier sa tâche en suivant à piste ses prédécesseurs. Rien n'eût été plus facile pour lu familiarisé comme il l'était avec les auteurs allemands q en explorant la première époque du droit germanique, c par cela même exploré la première époque du droit franç Klimrath au contraire, a tout vu de ses propres yeux; i tout exploré lui-même; ce sont *ses* opinions, c'est *son* sav qu'il produit, et non les idées d'Eichhorn, de Philipps autres. Il a toujours fait une étude critique des sources n'a cru pouvoir être satisfait que lorsqu'il a pu expo chaque matière de la manière la plus claire, la plus sûre la plus conforme aux textes, qu'il cite à l'appui de ses p positions. Nous ne craignons pas même d'être démenti, avançant que son exposé du droit germanique sous les de premières races, est supérieur à celui d'Eichhorn; et les lemands peuvent aussi bien prendre Klimrath pour guide leurs études sur cette époque, que les livres publiés par auteurs de leur nation. Ils ne sauraient consulter un aut qui se distingue plus que lui par la clarté et la précision *Préface, pag. XXIII sq.*

Nous n'ajouterons qu'un mot à cette appréciation, c que les deux premières époques de l'histoire du droit do y est question, intéressent la Belgique tout autant qu France, nous pourrions même dire qu'elles sont plus s cialement une histoire du droit belge, puisque notre p était le centre de l'empire des Francs.

Les travaux de Klimrath que nous venons d'énumé seraient suffisants pour remplir dignement une vie bien longue que celle de leur auteur. Et cependant ce n'est enc là qu'une partie des travaux de cette noble existence. In

pendamment de ces œuvres qui lui étaient *personnelles*, si je puis m'exprimer ainsi, il préparait des éditions critiques des sources du droit français du treizième et du quatorzième siècle. On a trouvé dans ses papiers, des copies très-soignées et écrites de sa main, 1° des *Assises de la Basse-Court du royaume de Jérusalem* [1]; 2° de *Pierre Desfontaines*; 3° de *l'Ancien Coutumier de Picardie*, publié depuis, sur la copie de Klimrath, par Marmier; 4° du *Livre de Justice et de Plet*, dont nous avons parlé plus haut, 5° enfin des copies non achevées d'un *Ancien Coutumier d'Artois*, des *Établissements de St.-Louis* et de la *Somme rurale*.

Ajoutons enfin que la *Revue Germanique*, le *Journal critique de la jurisprudence étrangère de M. Mittermaier* et d'autres recueils périodiques français, contiennent encore une vingtaine d'articles sur le droit, sur l'histoire ou sur la géographie, dont nous n'avons pas parlé jusqu'à présent, parce qu'ils ne se rattachent pas directement à l'histoire de la science, motifs qui les a fait exclure aussi des deux volumes publiés par M. Warnkœnig.

Quelle vie active et laborieuse! Quel noble exemple à offrir à la jeunesse!

Et quand on songe que le Ciel ne lui a accordé pour tous ces travaux, que *cinq ans*, on se prend à penser, comme dit un auteur moderne, s'il n'est pas un certain terme imposé à l'humaine faiblesse, et si la vie ne se mesure pas plutôt par ce qu'il nous est permis d'accomplir, que par le nombre des années.

J. S. G. Nypels.

[1] Cette copie a passé entre les mains de M. Victor Fouché, qui s'en est servi pour sa publication des *Assises du royaume de Jérusalem*.

COLLECTION DES CHRONIQUES BELGES IN-DITES PUBLIÉE PAR ORDRE DU GOUVERN-MENT — MONUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES PI-VINCES DE NAMUR, DE HAINAUT ET DE LUXEMBOURG, ***recuei- et publiés pour la première fois par le baron*** **DE REIFFENBI- tom. Ier in-4°.**

Le volume que nous annonçons ici, est un des derni- qu'ait mis au jour la commission instituée pour la publicat- des chroniques nationales. Etablie en 1834, sur la propo- tion d'un ministre qui n'a jamais manqué de signaler- présence aux affaires par quelque mesure grande et gé- reuse, cette Commission a successivement publié, outre- volumes des bulletins de ses séances, neuf volumes de cuments historiques.

Sans doute il eut été plus rationnel et plus utile d'adop- le système suivi jadis par Dom Bouquet et de nos jours pa- diteur des *Monumenta Germaniæ historica*, c'est-à-dire de p- céder par siècles et de donner les chroniqueurs dans l'o- des temps auxquels ils se rapportent; mais ce mode p- nous n'était guère praticable. Placée entre la France et l- lemagne, notre Belgique s'est trouvée presque const- ment en rapport avec ces deux pays, et c'est ce qui fait- les grandes collections publiées par nos voisins renfer- aussi bien notre histoire que la leur. A moins de se - gner à réimprimer une foule de documents déjà mis au j- et souvent plus d'une fois, on ne pouvait donc song- prendre pour modèle un des deux recueils dont nous ve- de parler, et on a sagement agi, croyons-nous, en se - nant à la publication de documents inédits, sans s'astrei- à un ordre chronologique.

Seulement il nous parait regrettable qu'on ne se soi- attaché d'abord à ne publier que des monuments histori- d'une importance incontestable; bien certainement M. gier avait cet objet en vue lorsque, dans son rappor- Roi, il disait: « ce qui a manqué à nos écrivains, c'est n

»le talent que les matériaux qu'ils auraient pu mettre en »œuvre avec succès, et qui étaient restés enfouis dans la »poussière des archives et des bibliothèques.»

A notre avis, des neuf volumes de la Commission quatre seulement sont de nature à être mis sérieusement à profit par les hommes voués à la tâche ingrate de refaire nos annales : ce sont les *Documents relatifs aux troubles du pays de Liége sous Louis de Bourbon et Jean de Hornes* de M. De Ram, le *Corpus chronicorum Flandriæ* 2 vol. de M. De Smet, et les *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg* de M. De Reiffenberg. Les cinq autres volumes renferment des chroniques rimées, qui pouvaient fort bien venir plus tard ; des chroniques qui présentent de l'intérêt sous le rapport philologique, mais dont l'autorité, quoiqu'on fasse, restera toujours bien faible aux yeux de l'historien.

Le livre à l'examen duquel est consacré cet article, est le tome premier d'une série qui embrassera l'histoire de trois provinces. Il nous semble qu'il eût mieux valu consacrer à chacune d'elles un nombre de volumes proportionné à celui des documents qui la concernent; avec une meilleure distribution de matières, l'ordre et la clarté y eussent infailliblement gagné.

Nous ne voyons rien à redire aux quatre grandes divisions admises par le savant éditeur : partie diplomatique, légendes et chroniques en vers, chroniques proprement dites, mélanges. Nous lui demanderons cependant pourquoi il a donné le pas aux chroniques rimées sur les chroniques en prose? Attache-t-il par exemple plus d'importance aux mauvais vers d'Ermold le Noir qu'à l'œuvre du judicieux Nithard?

Les préliminaires de son livre contiennent le commencement d'une chronique attribuée à un Paul de Croonendael, conseiller des domaines et finances à Bruxelles en 1604. C'est le seul manuscrit intéressant qui existe encore, du moins à notre connaissance, sur l'histoire ancienne de la province de Namur ; il porte pour titre : *Cronique contenant*

l'estat ancien et moderne du pays et comté de Namur, *la v*
gestes des Seigneurs, *comtes et marquis d'icelluy*, et il con
le récit des faits jusqu'à l'achat de cette principauté
Philippe-le-Bon en 1421. La date de la composition,
n'indique pas M. de Reiffenberg, est 1584. Cela résulte
passage qui commence un chapitre du règne de Guy
Dampierre intitulé : *son premier mariage et enfants d'icell*
« de ses enfants, dit le chroniqueur, je trouve si gra
» discrepance entre les écrivains que c'est merveille, *veu q*
» *n'y a que* 280 *ans qu'il mourut* [1]. »

La chronique de Paul de Croonendael, dont il existe a
un abrégé fait dans le XVII[e] siècle, a été amplement
à contribution par De Marne et par Galliot; un exempl
que possède la famille d'Elzée contient, sur le prem
feuillet, un récépissé de la main même de De Marne.

Ce chroniqueur a donné un récit assez détaillé de la p
de Bouvigne par le roi de France Henri II, en 1554
M. De Reiffenberg se contente de faire remarquer qu'il
est pas dit un mot de l'épisode des dames de Crevecœur
nous semble, n'en déplaise aux peintres et aux amateurs
légendes, que ce silence d'un contemporain autorise l'
torien à reléguer parmi les fables poétiques un récit uni
ment puisé dans les traditions populaires.

Paul de Croonendael et Galliot d'après lui donnent c
épitaphe : *Icy gist ly droicte iretaine chastelaine de Sans*
que fu del linaige le roi de Jérusalem, *proiés por lame que I*
console, et ils disent qu'elle se trouve sur une tombe
l'église de Naméche. M. de Reiffenberg semble douter
cette tombe existe encore, et c'est en effet à peu près com
si elle n'existait plus. Il y a peu d'années on voyait dan
mur de gauche, où quelque main pieuse lui avait prat
un asile, une grande pierre représentant la figure d
dame, *eslevée et accoustrée d'anciens accoustrements*, com
dit Croonendael, *avecq une bourse à sa centure au c*

1 Guy de Dam-Pierre est mort en 1304.

senestre, ayant couverture de teste fort antique et ung petit chien à ses pieds. Mais le curé du lieu, fort peu amateur d'antiquités, ainsi que la plupart de ses confrères, a sans doute trouvé que cette pierre déparait son église, et comme il lui en eut couté pour l'extraire de sa niche, il s'est contenté de la masquer par un tas de rocailles sur lequel s'élève la croix rouge de la mission!

Le tome premier des *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*, contient la partie diplomatique qui concerne la province de Namur et le commencement de deux cartulaires relatifs au Hainaut. Les diplomes sur Namur sont extraits de trois recueils différents. Nous croyons qu'il eût été plus convenable de ne pas les ranger sous trois catégories, et d'adopter un seul ordre chronologique pour tous indistinctement, sauf à indiquer le cartulaire auquel ils appartenaient. Il y a plus : l'ordre chronologique n'a pas même été rigoureusement observé pour les diplomes d'une série, et nous pourrions citer tel acte du mois d'octobre inséré avant celui du mois de juin. Ces observations qui peuvent paraître minutieuses, ne le sont pas quand il s'agit d'un recueil du genre de celui qui nous occupe.

Nous avons dit, en commençant, ce que nous pensions du plan adopté ; la confusion, qui en était le résultat presque nécessaire, a encore été augmentée par des inadvertances dont nous avons peine à nous rendre compte. Ainsi le savant éditeur donne d'abord cinquante six chartes extraites du cartulaire de notre dame de Namur (1200-1328), trente chartes extraites d'un autre cartulaire qui se trouvait aux archives de l'ancienne chambre des comptes à Bruxelles (1235-1298), cent vingt chartes extraites du chartrier original de Namur (1092-1323), puis vient un appendice pour un diplome oublié.

Ce n'est pas tout. Cet appendice est suivi de cent dix-huit chartes relatives au Hainaut (1071-1347), puis apparaît un second appendice encore pour un diplome sur Namur omis

à sa date. Ne semble-t-il pas que l'on ait eu hâte de pu
un volume, avant d'avoir convenablement préparé les n
riaux?

De telles imperfections sont à déplorer car toute
chartes sur Namur publiées par M. de Reiffenberg pr
tent de l'intérêt, et nous le félicitons de ne pas avoir h
à en reproduire quatorze qui se trouvent déjà, mais
gnement mutilées, dans l'ouvrage de Galliot.

Six tables différentes terminent le volume, et absor
à peu près le tiers des neuf cents pages dont il se comp
table chronologique, analytique et critique; table et
cation des sceaux; mots de la basse latinité; glossaire ro
table onomastique ou des noms de personnes, de famil
de lieux; table des matières.

Nous n'avons rien à redire aux deux premières ni à la
nière; mais nous voudrions bien qu'on nous indiquât
lité de ces glossaires qui donnent la signification des
les plus faciles, et observent un silence diplomatique
ceux dont le sens est réellement obscur [1].

Quant à la table onomastique, qui absorbe à elle
deux cent seize pages, son étendue dépasse tout ce qui
en ce genre. Il s'y trouve peu de choses neuves, et
avons, rien qu'en la parcourant, découvert, sur cert
localités de la province de Namur, des erreurs que M
Reiffenberg se fut épargnées en s'adressant à un Namu
ainsi Anheve n'est pas Haneffe (p. 591), Assèche n'es
Asche en Rendarche (p. 594), Feiz n'est pas Fays (p. 6
Theuæ n'est par Tirlemont (p. 778), etc. S'il avait con
un Namurois, il n'eut pas mis Sablesines pour Salles
porte-Cains pour porte-Caius, porte-Saynval pour p
Saynial, Merode pour Mierdop, etc. [2].

L'éditeur a joint à son livre vingt-trois planches, d
plupart contiennent une série de sceaux relatifs à l'his

[1] Voir la note du comité de lecture de la *Revue* à la fin de cet a
[2] Voir la seconde partie de la note.

ancienne de Namur ; l'exécution nous en paraît irréprochable, et nous sommes heureux de pouvoir terminer, par un éloge mérité et sans restriction, cette analyse d'un ouvrage dont nous avons, en commençant, reconnu le mérite. Signaler les imperfections est un devoir pour le critique, et nous sommes convaincu que M. De Reiffenberg est trop homme d'esprit pour s'abuser sur la portée réelle des phrases louangeuses dont on se montre chez nous si prodigue, quand il s'agit de l'examen d'une œuvre littéraire.

AD. B.

Nous ne partageons point l'opinion du docte critique, en ce qui concerne l'utilité des tables étendues qui sont à la fin de ce volume. Quant au Dictionnaire roman, nous regrettons comme lui, qu'il laisse sans explication beaucoup de choses obscures ; mais est-ce la faute du savant et spirituel éditeur de ce volume, et n'y a-t-il pas nécessairement dans tous ces vieux documents une foule de termes dont il est encore impossible jusqu'à présent de trouver le vrai sens ? Nous sommes bien loin du reste de lui savoir mauvais gré de la peine qu'il a prise de donner la traduction des mots que l'historien des *Belges à la fin du XVIIIe siècle*, trouve trop faciles. Pour M. Borgnet, qui est de la province dont la vieille langue est le plus ordinairement mise à contribution dans les chartes dont il s'agit, cela se conçoit. Mais demandez aux habitants des Flandres, du Brabant, d'Anvers, voire même du Luxembourg, de Liége ou du Hainaut, s'ils trouvent ce glossaire inutile ; demandez-le surtout aux Allemands, aux Anglais et aux Français ? Nous regrettons beaucoup au contraire, pour notre part, que M. De Reiffenberg n'ait pas plus souvent mis, à côté du mot roman, sa traduction française ; ou pour mieux dire, nous ne comprenons même pas, si ce n'est dans les cas rares où l'on ignore la signification du mot, quelle est l'utilité de transcrire ce mot dans une table, pour l'y faire apparaître isolé, avec la simple

indication de la page où il est employé.—Ainsi, par exem
sans sortir de la première lettre du lexique, pourquoi n'a
pas mis à côté du mot s'*Asentir*, (venant de *assentire*), la
duction française *consentir*, donner son *assentiment*? Co
après *Assent* (assensus), *consentement*? Pourquoi avoir b
d'inscrire à côté d'*abbeit*, *abbé* — d'*absolz*, (absolutus) *p*
satisfait?

d'*Accense* — (ad-censum) redevance annuelle récogni
d'un bail à cens?

d'*Accensisseur* — charge de l'officier qui concédait des
celles des biens du seigneur ou de l'abbé, en *accense*?

d'*Acense*, — autre orthographe du mot *accense*?

d'*Adonch* — pour *adonc*, alors?

d'*Aemplir* — (ad implere) *accomplir*?

d'*Ahyreteit*, — *adhériter*, mettre en possession d'un l
tage: *N. B.* On lit aussi pour le même mot dans une cha
p. 21, *ayreteit* qui manque au glossaire.

Pourquoi, tandis que nous lisons au mot *Avoeckes* sa
duction fort nécessaire pour bien du monde, *avec*; le m
mot écrit *Avoec* 15, *Avoech* 21 et *Avoeck* 272, est-il repr
au glossaire sans sa traduction? Le mot *Alues* p. 253
évidemment pas inconnu de l'éditeur, puisqu'il le tradui
même dans le titre de la charte LXXXVII, par *Alleu*; p
quoi est-il seul au glossaire? Si nous continuyons cet exa
nous en viendrions, à l'opposé de M. Borgnet, à repro
à M. De Reiffenberg, de ne pas avoir donné à son glos
roman une étendue double de celle qu'il a dans le vol
dont nous nous occupons. Nous voudrions aussi, dans l'in
des études philologiques, que le savant éditeur, auss
pable qu'aucun autre de remplir à cet égard notre vœu
toute son étendue, ne se fût pas même borné à mettre
jours à côté du mot roman le mot français qui en est la
duction; mais qu'il y eût mis les mots-racines, ou dér
qui en montrent la filiation, comme nous faisions tout-à-l'h
pour le mot *Asentir* (adsentire) *Aemplir*, adimplere. A
quand on lit au glossaire roman: *Estaule* — *stable*; celu
est peu versé dans les études de linguistique réfléchira p

être longtemps avant de saisir la filiation, que le rapprochement de quelques mots ferait sauter aux yeux : lat. *Sta*B*ile*= Esp. *Esta*B*le* et par cette règle de linguistique b = v. *esta*V*le*, et par cette autre conséquence que le moyen-âge, comme les Romains n'a qu'un signe pour U et pour V, l'*esta*V*le* est identiquement notre mot *esta*U*le*.

Nous ne pouvons pas approuver non plus le reproche fait à la table onomastique d'être trop étendue. Si beaucoup de mots avaient la dimension qu'on a accordée à ce qui concerne le château de Mirwart, nous serions de l'avis de M. Borgnet ; mais en général il nous a semblé qu'il était difficile de résumer en moins de mots, ou de choisir avec plus de tact qu'on ne l'a fait, les vicissitudes historiques qui se rattachent aux châteaux et aux titres seigneuriaux dont il s'agit dans toutes ces chartes. Les mots *Beaufort*, (château près de Huy) ; *Berteus* (avoués de l'évêque de Liége, seigneurs de Malines) ; *Baye*, *Château-Bayard*, article où, pour parenthèse, le docte éditeur nous fait l'honneur de citer la *Revue de Liége* à propos du travail de M. F. Henaux sur les quatre fils Aymon ; — *Bavacum* (Bavay) ; *Berlaymont*, *Biesmes*, *Bousies*, *Bioul*, *Boussoit*. *Boussut*, *Bouvignes*, *Bruno-Li-Brun*, etc., sont à notre avis, des modèles du genre, et nous pensons qu'il ne nous serait pas difficile d'en citer un nombre proportionnel sous chacune des lettres de l'alphabet. Transcrivons pour exemple l'article *Bouvignes*.

Cette ville qui jouissait du droit de commune, fut entourée de murs en 1110 par Henri l'aveugle, et la comtesse Yolande lui donna, en 1215, les droits dont jouissait Namur (Galliot III. 269 ; V. 183). Il paraît que ce fut en reconnaissance de cette concession que les habitants de Bouvigne payèrent aux comtes de Namur le droit d'affouage qui consistait en une contribution de quatre pots de bierre sur chaque brassin, et de deux pots sur chaque tonneau débité par les revendeurs. Bouvigne était administré par un mayeur et sept échevins, dont les fonctions correspondaient à celles des magistrats de Namur, et qui étaient nommés de la même manière. Le bourgmestre qui avait l'administration des deniers

publics était élu par la bourgeoisie. M. Piot, remarquant avec rais
les communes du comté de Namur étaient loin d'être aussi noml
que celles des provinces flamingantes, ajoute qu'il n'y avait guè
Namur et Bouvigne qui jouissaient des droits de commune. Il n'
prend pas Walcourt, parceque cette ville ne fit partie du comté
mur que depuis le règne de Philippe-le-Bon. La différence des *v*
loi et des *communes*, c'est que les premières jouissaient, par ex
du droit de paturage, de celui de prendre du bois mort dans la
du seigneur, de l'exemption de tonlieu, de meilleur cattel et
taines expéditions militaires; elles avaient aussi un réglement
droit de fourmouture et pour la punition des crimes et délits;
quoiqu'elles eussent quelquefois des murs, elles manquaient de
trats qu'elles pussent élire. Les petits seigneurs particuliers pou
même accorder ou ratifier les franchises des *villes-à-loi*; tand
le duc ou le comte avait seul le droit d'accorder des chartes de
mune. Les droits de la commune étaient basés sur ceux des vi
loi; mais la commune avait de plus ses murs et ses magistrats,
tie de sécurité qui augmentait sa population et sa richesse. Le
munes seules députaient aux assemblées des états. »

Certes on conviendra volontiers que des renseigne
aussi importants, fournis avec autant d'apropos et d'un
nière aussi précise, donneraient du prix à la publi
même des documents les plus insignifiants; il nous est i
sible, quant à nous, de ne pas les trouver fort bien plac
suite de chartes dont la valeur est reconnue par des ho
aussi experts en cette matière que l'est le savant profe
de l'histoire du moyen-âge à l'université de Liége.

(*Note du Comité de lecture de la Rev*

EN VACANCES!

DIALOGUE NOUVEAU ENTRE TROIS COLLABORATEURS DE LA *Revue de Liége*, OU IL EST PARLÉ DE PLUSIEURS PERSONNES ET DE PLUSIEURS CHOSES, ET PUIS ENCORE DE QUELQUES AUTRES.

J'appelle un chat, un chat..........
(BOILEAU.)

N. B. Cela commence par la fin d'une conversation entre deux membres d'un Comité de Lecture qui n'a pas pu se compléter.

LE PLUS JEUNE.

Oui, en vacances! C'est fort bien; mais comment les prendre par un temps si triste?

L'ANCIEN.

En allant dans un pays où il pleuve moins, et où il fasse plus chaud : à Naples, à Venise ou à Florence, par exemple. Quand ce ne serait même que dans le midi de la France, devers les Pyrénées ou les Cévennes; à Barèges ou à Hyères, ou bien encore aux îles du Lac-Majeur dans le Milanais. D'ailleurs il faut bien que cela finisse: il y a assez de temps que la pluie dure: il va faire beau après la nouvelle lune, vous verrez. En tout cas je n'ai pas envie de faire la *Revue* à moi tout seul.

LE PLUS JEUNE.

Mais nous avons encore beaucoup d'articles.

L'ANCIEN.

Oui! Des analyses critiques: qui est-ce qui lit cela dans ce moment-ci? Je parlais l'autre jour à un des nos lecteurs les plus assidus, de celles que nous ont envoyées MM. Bor-

gnet, Nypels et Leroy, assurément bien remarquable
faites sur des ouvrages qui devraient nous intéresser b
coup; c'est à peine s'il me prêtait quelque attention
n'est pas la saison, mon cher ami : le vent de la lecture
pas au sérieux dans ce moment-ci.

LE PLUS JEUNE.

Nous avons aussi des vers.

L'ANCIEN.

Des vers! Encore pis, mon camarade. Quand c'est
décidément l'hiver; qu'on en a pris son parti; qu'on a
sa robe-de-chambre, et qu'on est dans son cabinet, n'a
plus rien à faire, libre de tout souci et chauffé par un
feu, je ne dis pas. De bons vers alors font beaucoup
plaisir. En toute saison passe encore pour une jolie p
fable de M. Rouillé ou de M. Rouveroy, voire même
petit conte de M. De Stassart, ou une petite pièce
M. Wacken ou bien encore, je l'avoue de.....

LE PLUS JEUNE.

Eh! bien, vous voyez; si je ne vous arrête pas, vous
vous-même laisser passer tous les faiseurs de la *Revue*.

L'ANCIEN.

Ce ne sont pas les plus mauvais! mais encore, ce n
pas le moment, vous dis-je. Allez donc faire une *Revue* to
composée de vers et de comptes-rendus, au mois d'aoû
Mais que lirait-on d'ailleurs maintenant? Et qui lirait?
a bien autre chose à faire que de lire ma foi! Est-ce que
moitié de la Belgique n'a pas quitté sa place?

En dépit de la pluie et du froid ils se sont déjà tous
fuis de chez eux, comme s'ils craignaient le choléra. Les
à Ostende ou à Blankenberg. Cela doit être délectable
prendre des bains de mer dans une eau glacée et de recev

encore de la pluie sur la tête;.... les autres à Spa, ou à Aix, à Wisbaden, à Ems ou à Baden-Bade: je parierais qu'ils se morfondent tous; avec cela qu'il fait très-froid à Spa, même quand il fait chaud ailleurs, et que sur les bords du Rhin il y a toujours, quand le temps est à la pluie, un brouillard triste et pénétrant qui s'étend bien loin sur les deux rives..... Ah! ne m'en parlez pas, je frissonne, rien que d'y penser!...... C'est égal; au fond, ce que je dis-là, je le sens, c'est un peu par envie. J'aimerais mieux y être, que de rester ici presque tout seul comme cela. Y a-t-il rien de plus ennuyeux? Non: dussè-je me borner à faire le tour des Ardennes à pieds, ou me nourrir de laitage pour économiser sur le vin, les frais d'un voyage plus long; c'est décidé: je pars la semaine prochaine et je vais aussi en vacances!!

LE PLUS JEUNE.

Et moi aussi! Nous partirons ensemble, si vous le voulez. En vacances! en vacances!!.....

L'AUTRE *survenant.*

Doucement! Doucement!.... Fort bien!! Il ne manquerait plus que cela! Et comment se ferait la *Revue* donc, cette malheureuse *Revue* déjà si arriérée dans ses comptes-rendus?

LE PLUS JEUNE.

Mais il nous semble qu'elle s'est bien mise au courant depuis quelque temps. Ensuite, comme disait l'ancien, il n'y a qu'un moment: pour des comptes-rendus, il ne vaut presque pas la peine d'en donner maintenant: on ne les lit pas; et j'ai regret, en vérité, qu'un article aussi bien traité que l'est, par exemple, l'analyse de l'*Histoire de Liége* de M. De Gerlache, soit publiée dans une livraison du mois d'août. Et puis savez-vous ce qu'on dit de nos analyses et de nos critiques en général? qu'elles ne sont pas assez piquantes; que nous louons toujours les productions dont nous parlons.

L'AUTRE.

Voilà qui est bien trouvé! Mais c'est tout simple, si n
ne parlons que de ce qui en vaut la peine à nos yeux! L
roquets! va! Ils répètent cela, parce que deux ou t
feuilletonistes n'ont rien trouvé de mieux à dire de *la R*
pour excuser le silence qu'ils gardent toujours sur tou
que nous faisons. Ne faudrait-il pas, pour leur faire pl
que nous nous fûssions mis à rabaisser la belle toile
Chauvin [1], par exemple ? Que la comtesse Anastasie se
abstenue d'analyser avec tant de finesse et de sentimen
fille d'Hérodias de Paul De La Roche? Que nous euss
trouvé ternes les fleurs de Madame Van Marck? insipid
sans mélodie la cantate de Terry? Qu'à l'exemple de
tendus connaisseurs dédaigneux, nous n'eussions pas fa
moindre mention de la belle et large symphonie de Jas
Faut-il que nous disions que Buckens est stérile?
Vielvoye ne sait pas dessiner? Que Simonis et Geefs ne sa
point animer le marbre? Et que le ciseau de l'auteur d
Baigneuse (Jehotte) manque de souplesse et de légèreté
voudraient sans doute que M. Leroy eût dit du livr
M. De Gerlache qu'il est mal écrit et dénué de plan
celui de M. Polain, qu'il est sans couleur et sans feu?
M. Scheler eût déprécié les travaux de linguistique de l'
Chavée [2]? et M. A. Jos. les *Etudes archéologiques et ét
logiques* de M. Van Thielen [3]? Que nous eussions traite
Fantaisies poétiques de Wacken et son *André Chénier* du
dont Eugène Robin traitait les *Grains de sable*?

Ils ont raison de préconiser le dénigrement et le sarca
ces eunuques de la littérature, comme les appellerait M

[1] *Moise mourant.* V. la *Revue* du 15 juillet 1845, p. 63.

[2] V. dans la dernière livraison sur *l'étymologie de la langue*
çaise, Revue de Liége, tom. IV, p. 21.

[3] V. Ibid. tom II p. 164, où il s'agit d'un travail de linguistique
mement remarquable dont M. Van Thielen a inséré l'introduction
les *Annales d'archéologie de Belgique*.

Joseph Chénier, aussi incapables de rien faire eux-mêmes que de souffrir que d'autres produisent quelque chose.... Nous ne sommes pas assez piquants ! Je le crois bien, pas à leur manière du moins : et le ciel nous en préserve ! Y a-t-il rien de plus facile que de faire rire d'un méchant ouvrage ou d'un sot écrivain? Mais à quoi bon ? et où cela conduit-il?

Je voudrais bien raisonner un peu avec eux, pour voir ce qu'ils me diraient, si je les priais d'abandonner les généralités pour préciser leurs reproches. Car enfin cela ne signifie rien, de dire que nous sommes trop louangeurs. La question est de savoir si ce que nous louons mérite des éloges et si nous les distribuons avec justice? Est-ce l'enthousiasme de M. Alvin pour la *Divine épopée* de Soumet, ou le mien pour le tableau de Chauvin, qui va trop loin? Qu'on s'en explique et qu'on dise pourquoi ! Pour en venir à des ouvrages d'un tout autre genre : Avons-nous tort, quand l'occasion s'en présente, de saluer d'un sourire approbateur les travaux d'érudition de MM. Schayes ou Altmeyer à Bruxelles, de MM. Jules de St-Genois, ou Van der Meersch à Gand et de bien d'autres encore?

Avons-nous prisé trop haut, quoique avec des mesures très-diverses, les travaux économiques de M. Ducpétiaux, de M. Plétain, ou de M. Bidault sur le paupérisme? de M. Van Hoerebeke sur les prisons, ou de M. De Decker sur les Monts-de-piété ? ou le *Répertoire de droit administratif* de M. Tielemans ? Est-ce que les notices académiques de MM. Quetelet, de Reiffenberg et de Stassart ne méritaient pas les trop courtes mentions que nous en avons faites parfois ? M. Moke écrit-il mal, ou de ce qu'il ignore? Aurions-nous été trop galants envers Mad. Marie Joly, en louant deux fois le mérite de petits contes qui, à mon avis, ont la naïveté de ceux de Perrault et la grâce de ceux de madame d'Aulnoy? M. L. lui-même, à qui l'on reproche le plus d'être parfois trop indulgent, n'a-t-il pas été simplement équitable dans l'appréciation des derniers travaux historiques de Juste? N'est-il pas vrai que le *Simon Stévin* qui nous est venu de Londres, rappelle souvent l'aisance et la vivacité des allures

de Paul-Louis ? et qu'il a aussi quelque chose de sa
caustique [1] ? Zante a-t-il fait preuve de mauvais goût en
vant du charme et beaucoup de poésie dans les cha
wallonnes de M. Simonon ? et de l'esprit dans cell
M. Forir et du *Pantalon trawé* ? Avons-nous eu tort d'ap
dir au progrès de M. Denis et de M. Grandmaison, en
ture ? A ceux de Delsaux en architecture et du jeune
dans la gravure des camées ? S'il fallait rappeller le
tiques que nous avons faites nous-mêmes, la liste en
assez longue aussi ; mais je n'y trouverais aucun plaisi
ce n'est pas pour la satisfaction de ces Messieurs que
prendrais la peine. Le beau talent vraiment d'éplucher
écrit pour en relever les défauts avec aigreur ou avec a
tume ! Ah ! s'il s'agissait d'un mauvais livre, qui fût en
temps une mauvaise action, ou une sottise dangereus
serait autre chose. Il pourrait y avoir plaisir alors, po
honnête homme, à pelotter quelque peu le méchant
vain, et à répandre sur son œuvre tout le ridicule q
pourrait boire.

LE PLUS JEUNE.

A propos de cela, vous aviez promis de donner su
ongles à l'auteur d'une brochure intitulée, *La coméd*
Nuées d'Aristophane : savez-vous qu'on dit que ce Mon
sait très-bien le grec.

L'AUTRE.

Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il sait fort peu le français

L'ANCIEN.

En ce cas-là que n'écrivait-il en grec ?

LE PLUS JEUNE.

Il aura voulu être entendu de tout le monde.

[1] V. Revue de Liége 6e livraison de 1845, tom. 3, p. 609.

L'AUTRE.

Ce serait bien la peine vraiment, s'il y avait réussi! Savez-vous la belle découverte qu'a faite M. Beving? S'il y a dans toute l'antiquité une figure qui rayonne d'une auréole toujours pure aux yeux des hommes de toutes les opinions; c'est assurément celle de Socrate. Confesseur et martyr des principes d'une morale presque aussi sublime que celle de l'Evangile, sa vie et sa mort ont toujours inspiré tant de respect et tant d'admiration, qu'un Père de l'église même a dit quelque part, qu'il était tenté de l'invoquer comme un saint dans ses prières! Eh bien! M. Beving a découvert, lui, que tout le monde s'est trompé jusqu'à présent: que Socrate était un mauvais citoyen, un séditieux, un brouillon, un corrupteur de la jeunesse et que sais-je encore? Et puis il en résulte que la comédie des *Nuées* d'Aristophane, est « un » acte de patriotisme vrai, loyal et sincère, dans une des » plus belles œuvres de la poésie comique. » Et c'est pour prouver cela que M. Beving a donné tant d'entorses à la langue française.

LE PLUS JEUNE.

La phrase que vous venez de citer n'est pas très-élégante; mais au moins elle a une tournure à peu-près française.

L'AUTRE.

Voulez-vous des échantillons où le style soit à la hauteur des idées? « Dans la *Dame-Jeane* Aristophane *s'est pris soi-» même, pour héros comique* de sa pièce!...» Corrigeant Racine avec le même bonheur qu'il a rectifié l'opinion publique sur le compte de Socrate, M. Beving appelle Strepsiades, *Chicanoux* et puis il nous apprend que « Chicanoux demeurait *sur* » son patrimoine » Puis enrichissant la langue d'une foule de jolis mots, il nous dit que « sa femme, (N: B: c'est de la femme de Chicanoux qu'il s'agit) sa femme donc « aimait, » dit-il, les *becquetades* et les *léchades*..... Socrate se pavanait » *sur* la rue,.... *insoucieux* de la misère!...... Il est probable,

»ajoute-t-il, que *Le discours Juste* (personnage de la p
»*ait* paru sous la forme d'un vieillard.» Et le *discours*
en personne venant à paraître, parle naturellement le r
français que M. Beving. « Ne reproche pas la vieillesse
»nommant ton père barbon *ravasseur*, à celui qui t'a
»dans le nid! »

LE PLUS JEUNE.

Cela n'est pas possible.

L'AUTRE.

Je cite textuellement. Ma mémoire est bonne.

LE PLUS JEUNE.

On m'avait pourtant bien dit.....

L'AUTRE.

Mais est-il sûr qu'il sâche beaucoup mieux le gre
le français? Vous allez en juger. Aristophane fait
mettre à un des acteurs de sa pièce, qu'en récompense
conduite régulière et prudente, il aura toujours la po
ouverte, un teint frais, de larges épaules etc.... puis v
à certaine partie qu'on nommait en grec sans façon,
qu'on n'a pas coutume de nommer en français, il dit
l'aura étoffée ou rebondie, si vous l'aimez mieux. Or
comme M. Beving, qui n'est pas plus embarrassé de
nommer qu'un vrai grec, voici, dis-je, comme il trad
passage d'Aristophane : [1] « Tu auras toujours la po
»*pleine*, la couleur *brillante*, les épaules larges, la langu
»*nue*..., le derrière *grand*!! » grand!.. voilà vous m'avo

[1] Pour l'édification des hellénistes, nous donnons ici les vers
tophane :

Εξεις αἰει στηθος λιπαρον
χροιαν λαμπραν, ωμους μεγαλους,
Γλωτταν βαιαν, πυγην μεγαλην.

un *mot-à-mot* qui rappelle la traduction de ce vers de Virgile :

Insere Daphni pyros : carpent tua *poma* nepotes.

« Daphnis ; greffe tes poiriers ; et tes neveux cueilleront des *pommes*. »

Il ne serait pas difficile, je pense, pour me servir d'un de ces termes si heureusement créés par lui, de *confuter* ce choix d'épithètes. Nous dire après cela, que « le sujet des » *Nuées*, *emporte* un intérêt considérable ; que, sous le masque » bouffon et grimaçant, cette pièce nous donne un jugement » sain et consciencieux des hommes et des choses du temps » !.. Nous parler ensuite de *l'intérêt d'argent*, pour l'intérêt de l'argent ; du but de Socrate dans l'entretien déjà *mémorié*... de *l'éponge du progrès* que *le nouveau temps commençait à passer sur les idées anciennes ;* nous informer que le peuple *ne s'ingère pas de distinctions délicates*.... que Socrate *donnait chasse aux auditeurs* etc. etc. etc. Il faudrait passer sur tout cela de fiers coups de l'*éponge du progrès* pour ne pas donner *la chasse* aux lecteurs amis du bon sens.

L'ANCIEN.

Eh bien ! ma foi ! à ta place, je n'hésiterais pas : je ferais une critique sanglante de cette absurde et pédantesque diatribe dirigée contre la mémoire du maître vénéré des Platon et des Xénophon.

LE PLUS JEUNE.

Mais mon dieu ! je n'y ferais pas tant de façon, moi : je mettrais tout bonnement dans la *Revue*, ce que vous venez de dire.

L'AUTRE.

Oh ! non pas, s'il vous plait. Ce laisser-aller n'est pas du goût de tout le monde. J'ai ouï dire qu'en bon lieu, de graves personnages avaient trouvé un peu leste, de donner ainsi à nos lecteurs, ce que nous disons entre nous. Nous mettre en scène, faire voir à tous l'intérieur de notre

ménage, et nous montrer pour ainsi dire en pantoufles et en robe de chambre !!

LE PLUS JEUNE.

Molière le faisait bien ; et si, il ne manquait pas de dignité, quand il en fallait, l'auteur du *Misanthrope* !

L'AUTRE.

On répondrait à cela que si le grand roi lui-même avait le bon esprit de le faire manger parfois à sa table pour apprendre à ses courtisans le respect que l'on doit au talent ; Molière n'en était pas moins... un comédien...... et des hommes de robe, par exemple, pourraient considérer..... Il y en a même, de ces messieurs, qui ont trouvé.....

L'ANCIEN.

Qu'ils aient trouvé tout ce qui leur plaira. Montesquieu était aussi un homme de robe et baron pardessus le marché : Président à mortier du Parlement de Bordeaux ! Baron Secondat de Montesquieu ! il s'entendait en dignité, autant qu'homme du monde, et Montesquieu n'a pas cru déroger en prenant le ton de la plaisanterie pour faire la *Défense de l'esprit des lois*.

L'AUTRE.

Et à la rigueur *L'école des femmes* et *L'esprit des lois*, se seraient bien passé de défense....

LE PLUS JEUNE.

Tandis que notre pauvre *Revue de Liège* dont nos grands journaux ne daignent pas s'occuper, je ne sais trop ce qu'elle deviendrait, si elle ne se défendait de temps à autre contre les attaques sourdes et souvent contradictoires de la malveillance.

L'ANCIEN.

Oh! je crains bien moins la malveillance, que l'apathie littéraire, l'indifférence mortelle de la plupart des gens qui devraient former notre public, et surtout l'humeur de ceux qui jugent d'après les titres, et qui n'en trouvant pas d'assez piquants pour exciter leur curiosité, condamnent la composition de nos livraisons, sans les lire.

LE PLUS JEUNE.

Eh! mais j'y pense, pourquoi n'emploierions-nous pas cet innocent moyen des titres séducteurs? Au fait il est bien plus facile d'en trouver de bizarres et qui éveillent l'attention, que de faire de bons articles. N'avons-nous pas vu la plupart des romanciers aujourd'hui en renom, commencer par là, sans s'inquiéter le moins du monde du rapport qui aurait pu se trouver entre leurs écrits et les titres qu'ils y mettaient? N'est-ce pas ainsi qu'en ont usé la plupart des poètes de la nouvelle école? Eh! bien, ils ont triomphé de la froideur d'un nombreux public qui serait resté indifférent à leurs productions, si on les eût annoncées tout bonnement pour ce qu'elles étaient.

L'ANCIEN.

Je ne regarde pas cette petite ruse comme aussi innocente qu'on la fait. La probité littéraire ressemble à l'autre : tout mensonge, toute fausseté lui répugne ; et puis d'ailleurs c'est un mauvais calcul : cela peut réussir une fois ; on ne s'y laisse pas reprendre, et l'humeur que l'on ressent contre l'auteur qui vous a induit en erreur, va souvent jusqu'à faire méconnaître ce qu'il peut y avoir de bon dans le livre revêtu d'un titre mensonger. Ecoutez donc! Personne n'aime à être pris pour dupe : demandez plutôt à ceux qui ont lu *Le Secret du Diable*. On ne contestera pas à M. Wiertz, un talent original qui se révèle même dans les choses les plus folles qu'il publie parfois sérieusement, comme dans les jeux variés de son

pinceau. Mais avec tout cela, ceux qui, sur la foi de titre, *Le Secret du Diable !* sont allés chercher une broch très-peu gaie d'ailleurs, et qui n'explique absolument auc espèce de mystère, sont désappointés et plus ou m fâchés de s'y être laissé prendre.

L'AUTRE.

Pour ma part, je serais enchanté d'avoir le tableau promet au vainqueur ; mais j'avoue que si je me croyai talent nécessaire pour réussir dans la joûte qu'il propose n'oserais afficher pareille prétention.

L'ANCIEN.

Il est sûr que l'amour-propre n'a pas ordinairement c naïveté ; mais, comme on dit vulgairement *Le Diable n'y* *rien*, et c'est peut-être en cela que consiste le *Secret* M. Wiertz a voulu mettre au jour?

LE PLUS JEUNE.

Il n'en est pas moins vrai, comme vous le disiez tan que tous ceux qui l'ont lu, s'attendaient à autre chose. me rappelle le désappointement que j'ai éprouvé auss jour au sujet d'un de ses tableaux. Je ne connaissais alor lui que son premier Patrocle, fort belle œuvre déjà, ce semble, pleine de grandeur et de mouvement « Vou » vous voir une nouvelle toile de Wiertz, me dit-on J'accepte avec empressement ..... on me conduit devant une carotte !

L'AUTRE.

Très-naturelle, admirablement peinte!

LE PLUS JEUNE.

Oui, mais, une carotte !.. une carotte pour un tabl est-ce la peine d'avoir de l'imagination, de la sensibilité

l'esprit, de la poésie dans la tête et dans le cœur, pour aller peindre des carottes?

Puisque nous en sommes aux titres propres à piquer la curiosité, pourquoi ne faisons-nous rien sur les *Jésuites ?*.. Les jésuites!! Voilà un titre sûr d'exciter l'attention.

L'ANCIEN.

La raison en est simple et cependant double comme dit M. Philarète Chasle [1]. D'abord c'est de la politique.

LE PLUS JEUNE.

Mais on peut les prendre autrement. Au point de vue littéraire par exemple!

L'ANCIEN.

Pourquoi pas? D'après votre théorie de tantôt, un titre n'engage à rien. A propos des jésuites M. Victor Joly a bien trouvé moyen de faire une brochure, où, a côté de beaucoup de choses qu'il sait à peu près, il a parlé d'une multitude d'autres qu'il ne sait pas, le tout assaisonné pourtant de traits fort gais et de boutades très-divertissantes parfois.

L'AUTRE.

J'aime beaucoup mieux les contes de sa femme [2] que ses *jésuites* [3]. Mais nous perdons notre temps à toutes ces vaines discussions. De quoi composerons-nous donc la Revue de septembre?

[1] *Revue des Deux Mondes* du 31 mai 1845. —Article sur les Romans anglais.

[2] Les *Contes de Madelon* par madame MARIE JOLY. — Il en a été rendu compte deux fois dans la *Revue de Liége* tome 2, p. 296 et ib. p. 382.

[3] Voici le titre exact de la brochure : *Des jésuites et de quelques engouements littéraires a propos du Juif Errant, par* VICTOR JOLY, Bruxelles in 8º 1845.

L'ANCIEN.

Nous ne sommes plus que trois : pour ma part je s
fatigué de rester en ville : j'ai besoin de changer d'ai
et puis je n'ai rien dans la tête, pas un sujet d'article qui
convienne.

L'AUTRE.

Je vais t'en donner un, si tu veux? La réforme postale
Belgique!

L'ANCIEN.

Le beau moyen d'égayer la Revue, en vérité! de l'éco
mie politique!

L'AUTRE.

Egayer la Revue! Egayer la Revue!! Diable! On est g
quand on peut : nous ne sommes pas payés pour cela. E
moyen d'être gai par un temps gris comme nous avons t
jours......... C'est que nous venons précisément de recev
une brochure imprimée chez Meline, intitulée *Projet de
forme postale en Belgique, basé sur la taxe uniforme des lettr
dix centimes*. Cela m'a paru bien raisonné; tu pourrais à ce
occasion.......

L'ANCIEN.

Je ne l'ai pas lue et ne suis pas disposé à la lire.

LE PLUS JEUNE.

Qu'est-ce que cela fait? Nous ne serions jamais arriéré
nous n'avions la manie de lire tous les livres dont nous r
dons compte.

L'AUTRE.

Plaisanterie à part, j'aurais voulu que cette brochure
servît de point de départ pour traiter de la réforme des
rifs de la poste, en ce qui concerne les rapports littéraires
ternationaux. A-t-on jamais rien imaginé de plus illibé

tranchons le mot, de plus barbare, que les tarifs pour le transport des livres et brochures? On parle des douanes, et avec raison, car si on exempte des droits d'importation, les œuvres d'art, on devrait également en exempter les livres, où se trouvent les principes de tous les arts et de toutes les sciences.

Mais les douanes ne sont rien auprès des entraves que l'on rencontre dans le tarif même de la poste. Il semblerait que les gouvernements aient tous été, à ce sujet, imbus de préjugés chinois, et dominés par la peur de voir entrer chez eux les produits de l'intelligence des peuples voisins.

LE PLUS JEUNE.

A propos de cela, c'est vous qui avez reçu les Revues d'Italie : on m'en a parlé; dites-nous donc comment la chose s'est passée.

L'AUTRE.

Il y a trois mois, j'étais au bureau de la direction, on vient m'annoncer que le facteur réclame 15 fr. 50 c. de port pour une brochure sous bande, un peu grosse, il est vrai, (environ 400 pages) : j'y vais : c'était adressé de Milan, au Directeur de la *Revue de Liége ;* sur le coin de la bande, à travers tous les cachets, bleus, rouges et noirs dont on avait *sali* la brochure comme dirait Alphonse Karr, on lisait ce mot, flatteur pour notre amour propre, *Cambio*, échange. C'était *Le Spectateur industriel* de Milan [1]. L'honneur coûtait un peu cher, néanmoins j'accepte et fais payer.

A quatre jours de là, la livraison suivante nous arrive, cinq feuilles d'impression, si je m'en souviens bien: six francs 80 centimes! En même temps une seconde revue de Milan, encore plus intéressante pour nous que la première, parce qu'elle est plus littéraire, la *Rivista Europea*, toujours avec cette gracieuse et séduisante apostille sur le coin de la bande:

[1] Lo Spettatore industriale. Studi e notizie di tecnologia, igiene, letteratura-Milano-Editori Marenesi e Macchi — in 8° (Commencé en 1844).

cambio!... Mais 8 francs 50 centimes de port !..[1]— Puis
feuille de Rome, espèce de *Magasin pittoresque* intitulé l'
bum [2], contenant une notice de Vida, avec son portrait
description et la représentation du télescope du comte Ro
une vue intérieure du Caire, le tout en une seule feuill
affranchie à Rome, notez bien: pour laquelle je fus ob
de payer encore un franc et quelques centimes!!

L'ANCIEN.

C'est incroyable. Je ne connaissais pas ces détails-là.

L'AUTRE.

C'était fort embarrassant: le Directeur absent, le Co
ne devait se réunir que plusieurs jours après. Ne pas r
voir ces brochures, c'eût été faire injure aux hommes
lettres de l'Italie qui nous les envoyaient gratis et nous
saient l'honneur de nous proposer l'échange de leurs Re
contre la nôtre. D'autre part leur envoyer la nôtre pa
même voie....

LE PLUS JEUNE.

C'eût été leur jouer un très-mauvais tour.

L'AUTRE.

C'est précisément ce que je leur ai écrit. Songez donc
déjà deux volumes de notre Revue étaient achevés. Da
même proportion, cela leur aurait coûté, à chacun, pour
exemplaires envoyés gratis, environ trois fois le prix de
bonnement! J'ai donc pris le parti de leur écrire qu'ils r
vraient notre Revue par la voie lente et fort irrégulièr

[1] Rivista Europea, Giornale di scienze morali, letteratura ed ar
8o Milano. — Tipografia libreria Pirotta e C. *Contrada santa*
degonda no 964. (Par livraisons mensuelles.)

[2] L'*Album*. in-4o. Roma, piazza di San Carlo al corso no 433. So
direzzione del Cavalier Giovanni De Angelis (*Hebdomadaire*.)

roulage qui transporte les communications de librairie d'un pays à l'autre, les priant d'en user de même, pour l'envoi de leurs recueils, malgré tout l'intérêt que nous y attachions, en attendant que nous pussions trouver un autre moyen d'échange.

L'ANCIEN.

C'est réellement stupide !

LE PLUS JEUNE.

C'est scandaleux !.... Mais c'est des tarifs de l'Italie sans doute que cela dépend ?

L'AUTRE.

Point du tout. C'est de notre tarif à nous. Et c'est la même chose en France, où on a de plus les difficultés interminables de leur douane, dont les commis ne voient que des contrefaçons dans tous les livres qu'on leur présente.

L'ANCIEN.

Ne savez-vous pas ce qui est arrivé récemment à l'un de nos collaborateurs qui emportait avec lui en France quelques exemplaires de ses ouvrages ?

LE PLUS JEUNE.

Non.

L'ANCIEN.

C'était F. Al..., allant en mission dans le midi. A Quiévrain on voulait arrêter toutes ses brochures, comme contrefaçons belges d'ouvrages français. — « Mais Monsieur, » disait-il, vous pouvez lire sur la couverture, le nom de » l'auteur. Voyez... Voici mon passe-port, tenez, c'est bien » le même nom ! ».... Et le commis d'un air fin remaniait les brochures les unes après les autres, en disant : « Je ne sais » pas trop : vous n'êtes pas en règle, Monsieur ! Il nous faut » des certificats d'origine. » Enfin heureusement pour le pauvre F. Al... : il survint un lieutenant de douane, qui laissa passer.

L'ANCIEN.

Mais il m'est arrivé mieux que cela, à moi. J'avais adressé à Valenciennes, par le roulage, à Monsieur Arthur Dinaux,

l'un des directeurs des *Archives du nord de la France*, cin
ou six de mes brochures portant toutes sur le titre mon no
imprimé en toutes lettres. Il était aisé de voir qu'il ne s'a
gissait pas d'une affaire de commerce, car chacune des bro
chures portait en outre, écrit de ma main sur la couverture
Hommage de l'Auteur à M. Arthur Dinaux. Eh! bien, on le
avait arrêtées à la frontière, sous prétexte qu'elles n'étaie
point accompagnées d'un certificat d'origine belge! Et je n
l'ai su que trois mois après!!

L'ANCIEN.

Votre *hommage de l'auteur* m'en rappelle un autre qui e
au moins aussi joli. M. N....... reçoit d'un de ses amis d
Paris, un petit volume sous bande et affranchi, pour lequ
on lui demande sept francs de port. — « Mais il y a erreu
» dit-il, c'est affranchi, c'est sous bande, et le nombre de
» feuilles est indiqué exactement sur l'adresse. » — « Il y
» de l'écriture ailleurs que sur la bande! » lui dit-on. — E
effet l'expéditeur avait écrit sur la couverture *Offert par l'au
teur* !! et pour cela on faisait payer cinq ou six fois l'affran
chissement!

L'AUTRE.

Cela est fait pour détourner les hommes de lettres d'avo
entr'eux aucune communication amiable d'un pays à l'autr

LE PLUS JEUNE.

Vous parlez toujours d'affranchissement : qu'est-ce qu
cela fait donc à la poste, qu'une brochure soit affranch
d'avance; ou qu'on en paie le port à destination?

L'AUTRE.

Ma foi je n'en sais rien; mais le fait est que si un liv
n'est pas affranchi, vous aurez beau l'avoir mis sous band
très-étroites qui permettent de compter le nombre de feuille

d'ailleurs bien exactement indiqué sur l'adresse, et de vérifier si on n'y a glissé aucun papier écrit; au lieu de taxer à tant de centimes par feuille; on pèsera la brochure ou le livre, et on fera payer le port comme d'une lettre qui aurait le même poids.

L'ANCIEN.

Tout cela est également absurde; c'est certain. Mais cela ne nous fournira pas un article amusant. Le cousin d'Alfred Nicolas est déjà parti pour Bonn je crois. Ce n'est pas un homme d'ailleurs à qui l'on puisse demander un article. Cela le prend, comme cela lui vient. Firmin Lebrun est de je ne sais quel jury, après quoi il aura aussi besoin d'un peu de repos. Procope Z. et Albert Van C*** sont maintenant à Naples ou à Palerme. Léon Wocquier s'apprête à subir l'épreuve d'un nouveau doctorat. La comtesse Anastasie est, je crois, aux eaux de Plombières. Nous qui restons, nous sommes tous trois, gais comme des bonnets de nuit. J'en reviens toujours à mon premier dire : il est nécessaire que nous allions prendre des vacances.

L'AUTRE.

Mais que deviendra la livraison de septembre?

LE PLUS JEUNE.

Eh bien! on mettra sur la couverture du n° d'août, que la livraison du 15 septembre paraîtra avec celle du 15 octobre. Pendant ce temps-là nous irons nous promener. Vous ferez votre petit voyage projeté depuis si longtemps dans l'Oberland Bernois, ou dans quelque autre partie de la Suisse. L'ancien ira visiter les Bords du Rhin; moi, je l'accompagnerai, s'il le veut bien, ou nous irons revoir les Ardennes, la Grotte du Han, les environs si pittoresques de Laroche et de Trois-Ponts, et puis nous remplirons la double livraison du mois d'octobre de nos impressions de voyage, pour donner du nouveau à nos lecteurs.

UN STÉNOGRAPHE.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Une feuille in 4°, 3 fois par mois.

Ce journal imprimé à Tirlemont parait les 5, 15 et 2 chaque mois. Le 1er n° a paru le 25 juin. De sorte que r avons maintenant les 5 premiers. La Philosophie, l'Hist et la Géographie, les Mathématiques et surtout la Philol sont les branches dans lesquelles se sont particulièrer distingués les savants belges dont l'histoire a conservé noms. Dans l'intérêt de la continuation des glorieux so nirs et des belles traditions qu'ils ont laissés, le *Journa l'Instruction publique* s'est engagé à s'occuper surtout de mêmes branches, et il a tenu parole, jusqu'à présent, l'a fait, selon nous, d'une manière utile et qui pourra, si continue, aider beaucoup à relever chez nous les étu Les actes officiels relatifs à l'instruction publique, arrêtés gulateurs des concours divers, des jurys d'examen, etc., ment naturellement la première partie du *Journal de l' truction publique*.

La publication des textes donnés pour sujets aux con rents dans les diverses branches de l'enseignement, es compagnée d'observations critiques très-succintes qui r ont semblé très-sages. Parmi les articles qui appartien entièrement à la rédaction du Journal, nous en signale quelques-uns qui nous ont semblé remarquables à des t divers et qui vont tous parfaitement au but.

Dans une traduction en vers latins des deux premi scènes de la tragédie d'Esther, et que le journal offre e gard du texte, le traducteur est parvenu, selon nous une aisance apparente à laquelle on ne s'attendait pa rendre la douce majesté des idées de l'original, et m souvent la couleur et jusqu'à la marche si gracieusemen dencée de la phrase française.

Quelques observations sur la prosodie lat — L'auteur fait parfaitement ressortir la sécheresse rebut de la forme sous laquelle se transmettent d'ordinaire les r

de la prosodie. Il indique le moyen de les rendre plus intéressantes, en rattachant ces règles aux principes dont elles dérivent. En remontant par exemple, dans la plupart des cas où une voyelle finale est longue, à la forme antique primitive qui donne, au lieu d'une voyelle unique une lettre doublée, ou cette voyelle accolée à quelque autre qui a disparu par *Synérèse*; ou bien encore, ce qui constitue une étude de grammaire comparée doublement utile aux élèves et fort intéressante, en cherchant dans l'orthographe des mots grecs, dont un nombre considérable de mots latins sont dérivés, la raison de prononcer longue ou brève, la syllabe correspondante du mot latin qu'on est ainsi dispensé de chercher dans le *Gradus*.

Précis de l'histoire moderne par M. Th. Juste. Ce bon livre élémentaire, dont nous avions dit aussi qu'il est assurément le meilleur que l'on puisse employer en Belgique pour servir de texte aux leçons du professeur dans les colléges, est apprécié par le *Journal de l'Instruction publique*, comme il méritait de l'être, et mis en regard du *Précis* de M. Michelet et du *Manuel historique du système politique des États de l'Europe* de Heeren, qui nous semblent aussi parfaitement caractérisés en peu de mots. Le jugement que la *Revue de Liége* avait porté sur l'ouvrage de M. Juste [1] y est rappelé avec une adhésion flatteuse pour nous. En résumé le précis de M. Juste est avec raison, ce nous semble, recommandé par l'auteur de ce compte rendu, à MM. les préfets des études, comme un guide sûr pour les maîtres, comme une source de connaissances solides pour les élèves.

De la critique littéraire. — Sous ce titre M. Marlin, professeur de Rhétorique au collége de Liége, a traité de la méthode que la critique devrait employer pour donner une appréciation saine et équitable des œuvres qu'elle entreprend de faire connaître. Il y a dans ce travail des observations judicieuses et pleines d'un grand sens, dont il serait utile que

[1] V. Revue de Liége, tom 3., p. 515.

les feuilletonistes littéraires fussent pénétrés; s'ils tenai à éclairer la marche des jeunes écrivains plutôt qu'à diver un moment leurs lecteurs.

Notons ici en passant un compte-rendu des épreuves bies avec tant de distinction, au dernier *Concours unive taire*, dans la *Faculté de Philosophie et des Lettres*, par le je Bury de Liége, qui a été proclamé le premier, après défense publique très-brillante, de son mémoire fait à do cile, ainsi que de son travail en loge et de diverses th qui présentaient beaucoup de difficultés.

Traité de géométrie élémentaire et Cours de trigonométrie J. V. Noel, *professeur ordinaire à l'Université de Li* 3e édition.

« Personne n'ignore, dit l'auteur de cet article, qu l'on comprend un peu mieux aujourd'hui la véritable im tance des sciences mathématiques et si nous pouvons n considérer maintenant comme engagés dans une bonne de progrès, ces heureux résultats sont dus en grande pa aux efforts incessants de M. Noël, à ses nombreux trava à ses ouvrages élémentaires si pleins et si consciencieux surtout à ses savantes leçons qui ont déjà formé tant et si bons professeurs. »

Nous sommes heureux de nous trouver encore ici d'acc avec le *journal de l'instruction publique*, dans l'apprécia des travaux de l'un des professeurs dont nous estimon plus le caractère et le talent.

Nous pourrions nous servir du même langage ave même justice pour ce qui concerne notre ancien profes de *philologie* M. Fuss, qui se dispose à publier prochainem un recueil de ses poésies latines en deux volumes in-8°. réflexions que fait à ce sujet le *journal de l'instruction publ* nous ont semblé si judicieuses : elles sont d'ailleurs ex mées avec tant de clarté et déduites avec tant de goût nous ne pouvons résister à l'envie de transcrire ici la grande partie de l'article :

J. D. Fuss. *Poemata latina* [1].

« L'utilité des exercices de versification latine auxquels on applique les jeunes élèves de nos colléges, n'est pas encore reconnue de tout le monde. La question à résoudre, pour terminer le débat, nous semble pourtant des plus simples : il suffit, en quelque sorte, de la poser.

« L'étude des langues anciennes une fois admise comme la base de l'enseignement moyen et comme le procédé le plus sûr pour développer tout à la fois le jugement, l'imagination et le goût des jeunes gens, est-il permis de proscrire un exercice éminemment propre à mettre les élèves en possession de toutes les richesses de la langue latine et à leur faire apprécier les beautés qui distinguent les immortels ouvrages de la littérature romaine? Convient-il de négliger un genre de travail qui fait pénétrer intimement dans les habitudes de l'esprit et jusque dans les organes physiques le sentiment de l'harmonie? Est-il seulement raisonnable, tandis que l'on avoue que l'éducation littéraire a principalement pour but de vivifier et d'élever les âmes, de reléguer parmi les frivolités, le procédé qui peut le mieux communiquer aux intelligences cet enthousiasme presque *divin*, comme disaient les anciens, d'où naissent les images saisissantes, les peintures vives, les formes animées, et tout ce qui donne du mouvement au style? — Les hommes d'expérience n'hésiteront pas à répondre à ces questions. Quant à nous, notre conviction est faite depuis longtemps; et certes, ce n'est pas l'esprit routinier des écoles qui l'a formée : c'est la pratique de l'enseignement; c'est l'étude réfléchie des méthodes; c'est l'observation attentive des résultats produits par les exercices de versification usités dans les classes, quand ces exercices sont dirigés avec intelligence.

[1] Vont sortir incessamment des presses de Félix Oudart, imprimeur-éditeur de la *Revue de Liége*.

« Quoi qu'il en soit, puisque (par une contradiction inexplicable) ceux-là même qui se montrent les plus opposés aux *vers latins*, sont les premiers à exalter le mérite littéraire de Virgile, d'Horace, de Térence, et même les bons ouvrages des poëtes latins modernes, il nous sera permis sans doute de recommander à l'attention publique les *poemata latina* du savant professeur qui, seul peut-être, a conservé parmi nous le feu sacré de la poésie latine, pendant les jours mauvais que nous avons traversés. Nouveau Varron, M. Fuss n'a pas désespéré de la république des lettres, lors même que l'ennemi campait aux portes de Rome. Il a poursuivi courageusement ses travaux. Puissions-nous bientôt affirmer que les modernes Carthaginois sont vaincus! Le mot du vieux Caton n'est pas tout-à-fait notre devise; mais si nous ne demandons pas incessamment, comme lui, la destruction de Carthage, c'est-à-dire des habitudes positives et spéculatrices de notre âge, nous exprimons du moins le vœu que l'esprit de Carthage ne vienne pas, jusque dans nos écoles, paralyser les efforts des maîtres, en desséchant le cœur des élèves.

« Quel est le mérite des œuvres poétiques de M. Fuss? Quelques-uns trouvent sa phrase obscure, embarrassée, louche, pesante. Il serait curieux, toute comparaison à part, de savoir bien positivement ce qu'ils pensent de la phrase d'Horace, de celle de Lucrèce, de celle de Martial, peut-être même de celle de Térence. Mais personne jusqu'ici n'a osé dire que cette phrase ne fût pas d'une correction et d'une latinité parfaites. On peut ajouter que le rhythme en est toujours assorti à la pensée ou au sentiment; et que l'on y trouve porté à un très-haut degré ce mérite de précision élégante qui est ici surtout le cachet du véritable talent. »

POÉSIE.

—

LA DERNIÈRE PENSÉE MUSICALE DE WEBER.

Au banquet de la vie, infortuné convive,
J'apparus un jour, et je meurs.
(GILBERT.)

Tu vas mourir, Wéber, mais en quittant la vie,
Tes parens, tes amis et ta chère patrie,
Tu veux chanter encore : j'écoute ton doux chant,
Qu'il est mélancolique, ô Wéber, et touchant;
Comme il exprime bien tes dernières alarmes,
De nos yeux humectés qu'il fait couler de larmes!
En écoutant pleurer ton luth harmonieux
Mariant les accords d'un chant mélodieux,
Au doux son de ta voix qui gémit, qui soupire,
De ton art immortel, grand homme, on sent l'empire;
De ton rythme mineur que les accords sont doux!
Il s'abaisse, il s'éteint... Qu'entends-je tout-à-coup?
Ta force se réveille et tu chantes encore.
Ah! soulage en pleurant le mal qui te dévore,
Allége le fardeau qui pèse sur ton cœur :
L'on trouve, je le sais, Wéber, tant de douceur
A raconter ses maux. Ranime ton courage,
Toi qui vas nous quitter pour un lointain rivage
D'où tu ne pourras plus, hélas! nous revenir,
Chante encore un doux air, ô toi qui vas mourir!...
Quoi!... ton espoir renaît!... la divine espérance
Par son puissant secours calmera ta souffrance.
Ah! peut-être en esprit tu vois les cieux ouverts!
Le maître bienfaisant de ce vaste univers
Aurait-il répandu sur ton savant génie
Le précieux trésor de sa grâce infinie?

Ah! peut-être qu'aidé, Wéber, de son secours,
Pendant que brille encor le flambeau de tes jours
Du ciel entrevoyant les glorieux archanges,
Chantant à l'Éternel d'éternelles louanges
Qui s'élèvent vers lui comme un pieux encens,
Tu veux mêler ta voix à leurs joyeux accens!
Serait-ce pour cela que tes sons pleins de charmes
A nos cœurs attendris arrachent tant de larmes?
O Wéber, si tu vois déjà la froide mort
S'avancer à pas lents pour terminer ton sort,
Au delà de la tombe en voyant le bonheur,
Tu quitteras la vie avec plus de douceur.
Quand le cygne bientôt va délaisser la vie
Et son lac de cristal et sa verte prairie,
Il leur dit ses adieux pour la dernière fois
En égayant les airs des doux sons de sa voix :
Ainsi près de mourir à la fleur de ton âge,
Gilbert, devant tes yeux voyant passer l'image
De ce qui fut par toi si tendrement chéri,
L'admirable nature et le bosquet fleuri
Qui cacha tant de fois ta marche solitaire,
Tu chantas leurs attraits, en désertant la terre,
Et nous attendrissant au cri de tes douleurs,
Ton chant mélancolique a fait couler nos pleurs :
Ainsi, ô grand Wéber, à l'approche terrible
D'un précoce trépas, de ton âme sensible
Comme ce bel oiseau, le cygne harmonieux,
Tu laissas échapper des chants mélodieux!
Athée! il est donc faux qu'avec nous tout succombe,
Puisque tu viens de voir sur les bords de la tombe
Quand le corps périssait, une âme s'éveiller,
Et du plus vif éclat en cet instant briller.

C.-F. Matton.

SUR UN BRODEQUIN.

Oh ! qu'un mot fait rêver le poète, le soir,
Quand, un livre à la main, sans lire ni sans voir,
Il effeuille un par un de sa tête brûlante
Des pensers que transcrit sa main toute tremblante !
D'Hégésippe Moreau je lisais les beaux vers,
Au dehors j'entendais le souffle des hivers
Qui fouettait en grondant ma légère fenêtre;
Je m'attendais toujours à voir chez moi paraître,
Le Sylphe que Hugo dans son vers enchanté
Nous peint tremblant de froid, aux pieds d'une beauté,
Demandant un asile à la belle ingénue.
Soudain sur une page où s'égarait ma vue
Je lus un de ces mots qui toujours dans un cœur
Réveillent un penser ou riant ou rêveur.
Brodequin ! Ce fut là le beau mot qui dans l'ombre,
Fit passer devant moi des fantômes sans nombre,
De suaves tableaux, des rêves, des désirs,
D'heureux instants enfuis sur l'aile des plaisirs.
Et je me dis alors : Que de choses secrètes
Un Brodequin peut voir quand les lèvres muettes
Ne font que tressaillir, à l'heure où les regards
Sont bien plus éloquents.... qu'un comité des Arts.
Et d'abord, que de fleurs sur la terre foulées
Quand on passe, le soir, à deux dans les allées !
Quels doux mots dits bien bas, comme on dit un secret,
Quand le pied fait crier un caillou peu discret !
Et que de pas furtifs, dans l'ombre et le silence,
De peur qu'au rendez-vous l'amant ne nous devance !
Que de pressans désirs d'étaler à nos yeux
Un petit brodequin bien coquet, bien soyeux,
Car on sait que l'esprit avec ardeur devine
Et croit que sous la soie un beau pied se dessine,
Sans penser que souvent sous ces dehors flatteurs
Un pied pour être beau souffre bien des douleurs !
Mais c'est ainsi : toujours sur la terre où nous sommes
Le désir de briller torturera les hommes.

Et puis, que voulez-vous ! quand on est jeune fille
Ne faut-il pas tout faire afin d'être gentille?
Faut-il pas tout souffrir afin de plaire aux yeux?
A quoi bon rester bien quand on peut être mieux!
Nous sommes des ingrats! nous traitons de coquettes
Celles qui, pour charmer nos rêves de poètes,
S'astreignent à souffrir pour nous plaire un moment.
J'admirerai toujours un si beau dévouement.
Qu'en dis-tu, mon ami? voyons, soyons sincères!
— Ma foi, j'aime autant voir danser les bayadères.

ADOLPHE STAPPERS.

—

LA PROMENADE AU CLAIR DE LA LUNE. — *Conte.*

Connaissez-vous Alfred? c'est un fort beau jeune homme,
Ayant moustache pleine avec barbe au menton.
Du reste il est rêveur, vaporeux, distrait comme,
Comme sont, de nos jours, tous les fils d'Apollon.
Un soir qu'il faisait clair de lune,
A la laide Artémise Alfred donnait le bras...
Oubliant tout-à-coup sa compagne importune,
Il ne songe plus qu'aux appas
De l'astre lumineux : « ô que vous êtes belle,
« S'écriait-il, Reine du firmament,
» Ah! sans doute qu'en vous créant
» Si séduisante à l'œil, la sagesse éternelle
» Voulut de la beauté nous offrir le modèle. »
La bonne dame se croyant
L'objet du madrigal charmant,
Se mit à prendre alors des airs de tourterelle...
Puis la voilà qui, minaudant,
Répond : « Mon cher monsieur, trop honnête vraiment :
» L'indulgence a dicté votre douce parole ;
» Je ne mérite point semblable compliment;
» Avant la petite vérole,
» J'étais bien mieux assurément. »

LE BARON DE STASSART.

JOCRISSE SUR SON ANE. — *Conte.*

Jocrisse, un jour, était de belle humeur ;
Enfourché sur son âne, il allait de bon cœur
A la fête de son village :
»Suis-je heureux, disait-il? Jeannette est de mon âge,
»A ce soir, la Polka !.. je pétille d'ardeur. »
Pour tempérer le plaisir du voyage,
Le soleil du midi fait sentir sa chaleur.
On cherche vainement une ombre hospitalière ;
Le vent du Sud soulève la poussière ,
Jocrisse en a plein le gosier...
Et point de cabaret !.. il ne sait comment faire.
La providence, bonne mère,
Offre à ses yeux un superbe poirier,
Et le proverbe alors lui revient en mémoire :
Il faut pour la soif une poire.
Il la convoite ; elle était un peu haut.
Nul moyen de tenter l'assaut !
Notre homme s'ingénie et sur l'âne se dresse,
Mais au lieu de saisir le fruit avec prestesse ,
Il s'admire, se loue, et, fier de son esprit :
« Qui mieux que moi, dit-il, de cette circonstance
» Aurait su faire son profit...
» Jocrisse est moins sot qu'on ne pense ;
» Cependant si quelqu'un passait
» Et s'avisait
»De crier : hue, hue, hue : » imprudente parole ,
Qui, dite à haute voix , mit la bête en gaîté,
Voilà Jocrisse démonté ;
Jocrisse fit la cabriole.

Ceci prouve qu'en bien des cas,
Il est bon de penser tout bas.

LE BARON DE STASSART.

L'AMBITIEUX. — *Fable.*

Je dormais... Tout à coup se présente à mes yeux
Une fée aimable, agaçante,
Au front d'ivoire, à la bouche riante;
Un voile dessinait ses contours gracieux,
Elle me dit : je viens combler ta longue attente;
Tu formais des désirs, ils seront satisfaits :
Sois heureux, et longtemps jouis de mes bienfaits;
Puis elle disparut dans un léger nuage.
Je m'éveillai... le songe avait fui sans retour !
En me levant avec le jour,
Je me disais : C'est pourtant bien dommage !
Le rêve était charmant, et la fée à croquer...
A l'instant je crus remarquer
Quelques traits sur un mur... M'approchant davantage,
Je lus ces mots écrits en lettres d'or :
Ce qu'on possède est un trésor.
Ma surprise devint extrême.
Ainsi, me disais-je à moi-même,
C'était, au lieu d'un rêve une réalité !...
Mais ma douce divinité,
Tous vos bienfaits ne sont-ils qu'en paroles?
Relisons, relisons encor :
Ce qu'on possède est un trésor.
Un trésor ! mon avoir se monte à cent pistoles !
Suffit-il à celui qui ne désire rien ?
Ma foi, cela se pourrait bien,
Chacun, comme on le sait, est riche à sa manière ;
Le pauvre rit et nargue sa misère,
L'opulent quelquefois n'est pas le plus chanceux...
C'est cela ! — Depuis lors nul désir ne m'obsède,
Et je borne mes humbles vœux
A jouir largement du peu que je possède,
Et, content de mon sort, je me crois fort heureux.

FRÉDÉRIC ROUVEROY.

LE JASMIN ET LE POIRIER. — *Fable.*

Un beau pied de jasmin végétait sous l'ombrage
D'un poirier d'assez haut parage,
Qui le traitait, disait-il en seigneur;
Des vents, pour lui tempérant la fureur
Et l'abritant contre l'orage,
Généreux, bienfaisant, protecteur sans pareil,
Le préservant de tout — et même du soleil,
Répond le triste arbuste en son faible langage,
Je serais bien ingrat d'exiger davantage !

Blanchi par le travail et par un long devoir,
Tel homme de mérite attend avec courage
Il espère... toujours quelqu'avide feuillage
Intercepte pour lui les rayons du pouvoir.

Frédéric Rouveroy.

SAGESSE DU LION.

(*Imitation d'une fable de* Pilpay.) [1]

Un lion généreux, monarque des forêts,
Voulait faire aimer son empire;
Il voulait... abrégeons, deux mots peuvent tout dire:
Il était juste, il aimait ses sujets.
Des peuples différents de mœurs et de langage
Réunis sous ses lois vivaient en liberté;
Mais par malheur, un ours, politique entêté,
S'avisa du projet peu sage
D'établir l'uniformité.

1 Il est inutile de dire que cette fable fut faite à l'époque où le gouvernement des Pays-Bas voulait imposer aux Belges l'usage du Hollandais, et où l'ami de l'auteur, M. Plasschaert faisait son *Esquisse historique sur les langues*.

Or ça, dit-il, pour vivre en bonne intelligence,
Il faut qu'un seul langage, en nos bois adopté;
(Surtout si vous donnez au mien la préférence),
Forme l'heureux lien de la société.
Soudain, l'oreille en l'air, le chantre d'Arcadie
Fait de sa période admirer la rondeur;
Le paon vante, en criant, son aigre mélodie;
De sa mare fangeuse un oison barboteur
Accourt cahin caha, vantant du nez la sienne.
Eh parbleu! dit le coq, ma voix vaut bien la tienne!
L'ingénieux moyen, par notre ours inventé,
Pour resserrer les nœuds de la fraternité,
Parmi les animaux allait semer la guerre,
Et d'un affreux carnage ensanglanter la terre;
Quand le lion parut, et dit avec bonté:
Je viens, mes chers amis, terminer vos querelles,
M'en croirez-vous! restez-en là.
Aimez-vous, aimez-moi, soyez sujets fidèles,
Et parlez comme il vous plaira.

P. L. Rouillé.

LES DINDONS. — *Fable.*

Sur la nation des oiseaux,
Régnait jadis la race dindonnière.
Ce sont toujours dindons qu'un roi dindon préfère:
Nous sommes ainsi faits, nous aimons nos égaux.
Les dindons, aux grands jours formaient la cour plénière,
L'oriflamme flottait hissé sur un dindon;
Les magistrats, le ministère,
Tout était digne du patron.
Je vous laisse à juger comme ces mains habiles
Du vaisseau de l'état gouvernaient le timon.
Les barons, dinant bien, trouvaient tout bel et bon;
Les peuples, faisant diète, étaient plus difficiles.
Ils fournissaient la cargaison,

Tandis qu'ils séchaient de famine.
Soyons juste : il est dur, après avoir jeûné,
D'être chassé de la cuisine,
Quand on a fourni le dîné.
Les jeûneurs fatigués un jour firent la mine;
Sa majesté dindonne eut peur;
Dindon qui tremble est bientôt sanguinaire :
Le gibet décima la tourbe téméraire ,
Et du benin monarque on vanta la douceur.
Enfin on s'ennuya d'obéir à des bûches;
On les honnit, on les chassa.
Savez-vous qui les remplaça?
Or devinez : ce furent les autruches.

P. L. Rouillé.

QUATRAIN.

En vain à des jaloux l'honnête homme est en butte,
Le mérite échappe à leurs traits;
Un envieux ne nuit jamais,
Il grandit ce qu'il persécute.

Fréd. Rouveroy.

LE MONARQUE ET L'ENFANT.

Le chagrin comme la douleur
N'a pour l'enfant qu'une courte existence.
Age heureux! de nos maux tu n'as que l'apparence,
Pour l'homme seul ils ont quelque valeur.

Dans ce palais tout est en armes,
Le roi fuit..... un enfant non loin de ce séjour
Se désespère, est noyé dans les larmes ,
Prendrait-il intérêt à ces débats de cour!
A ses cris déchirants tout seul il s'abandonne...

On venait de briser un sceptre, une couronne ,
Le bambin en tombant a crevé son tambour.

Frédéric Rouveroy.

INNOVATIONS POLITIQUES DE JOSEPH II.

TROUBLES DE 1787 [1].

Caractère de la lutte engagée entre Joseph II et les Pays-Bas. — Réorganisation des tribunaux. — Résistance dans le Brabant. — Nouvelle forme de gouvernement, intendances, etc. — Autres entreprises impolitiques. — Le séminaire général de Louvain abandonné par les élèves. — L'archevêque de Malines mandé à Vienne. — Session orageuse des états de Brabant. — H. Van der Noot. — Persistance du conseil de Brabant; il obtient gain de cause. — L'opposition dans les autres provinces. — Intervention du tiers-état dans le Brabant; les états refusent les subsides; l'établissement des nouveaux tribunaux est ajourné. — Condamnation des édits impériaux par le conseil de Brabant. — Position difficile des gouverneurs généraux; détails sur Marie-Christine. — Lettre du duc Albert à Joseph II. — Les gouverneurs généraux révoquent provisoirement toutes les ordonnances illégales de l'empereur. — Allégresse du peuple; ovation décernée aux gouverneurs généraux à Bruxelles. — Les concessions étendues aux autres provinces; émeutes et pillages dans quelques localités. — Réaction significative. — Compagnies de volontaires dans les principales villes. — Les états de Brabant proposent une fédération entre toutes les provinces.

Persévérant hardiment dans ses projets, Joseph II redou-

[1] Le morceau que nous publions ici est extrait d'une *Histoire de la révolution Belge de* 1790, *précédée d'un tableau historique du règne de l'Empereur Joseph II et suivie d'un coup-d'œil sur la révolution de* 1830, par M. Théod. Juste. L'ouvrage formera trois volumes in-8o, dont le premier doit paraître bientôt. Le fragment que l'auteur a bien voulu nous communiquer avant la publication de son livre, nous a semblé propre à donner surtout une juste idée de la sagesse et de la mesure de plus en plus remarquable de l'historien encore jeune qui a déjà tant fait pour rendre les annales de son pays plus claires, plus attrayantes et plus instructives qu'elles ne l'étaient jusqu'à présent.

blait d'efforts pour façonner son empire suivant le plan qu'il avait arrêté. L'Autriche s'était résignée, la Hongrie ne protestait encore que par des murmures, la libre Belgique résista ouvertement à l'héritier des Césars. Pour juger impartialement Joseph II et les Belges, il faut connaître le véritable caractère de cette lutte qui eut des conséquences si graves pour la maison d'Autriche. S'il s'agissait d'apprécier uniquement les innovations politiques de l'empereur, on devrait avouer que son système administratif et judiciaire était préférable sous plusieurs rapports à l'ancienne organisation ; il est même probable que le monarque eût pu, tôt ou tard, ramener à lui l'opinion publique, s'il avait agi avec prudence et ménagé les libertés du pays. Il ne suffit pas, en effet, qu'une loi soit excellente; il faut avant tout qu'elle soit sanctionnée par l'opinion. Joseph eut le tort immense de vouloir imposer ses réformes, de violer des priviléges que lui-même avait reconnus et confirmés. Les Belges se virent obligés, sous peine de perdre le rang de peuple libre, à rappeler leur souverain au respect des lois, à repousser toutes les mesures entachées d'illégalité. C'est donc une question constitutionnelle qui domine les débats que nous allons raconter.

Après avoir introduit ses innovations religieuses en Belgique, Joseph ne tarda pas à manifester l'intention de réorganiser aussi l'ordre judiciaire. Pour assurer l'exécution de ce projet, les ministres de l'empereur se servirent de deux hommes auxquels ils pouvaient se fier : l'un était le baron de Martini, conseiller d'État ; l'autre Joseph de Crumpipen, chancelier de Brabant. Celui-ci, chargé de la mission la plus difficile, devait gagner les membres du conseil de Brabant pour faciliter la suppression de ce corps ; celui-là devait diriger les opérations de même nature, qui se faisaient en même temps dans les autres provinces.

Joseph préluda au renversement de l'ordre judiciaire des Pays-Bas par un nouveau réglement de procédure civile qui, publié le 3 novembre 1786, devait être mis en vigueur le 1er mai de l'année suivante; cet édit abolissait toutes les

chartes, coutumes et lois promulguées antérieurement sur cet objet. L'ordonnance du 3 novembre n'était pas précisément contraire au pacte fondamental; mais elle blessait les intérêts d'un grand nombre de personnes [1]. Le mécontentement était donc déjà très-vif lorsqu'on apprit que l'empereur avait signé, le 1er janvier 1787, un diplôme portant suppression de tous les conseils de justice, à l'exception des tribunaux militaires. Le diplôme du 1er janvier simplifiait beaucoup l'administration de la justice en substituant à toutes les juridictions provinciale, seigneuriale, ecclésiastique, municipale, une seule juridiction émanant du trône. Cette nouvelle organisation comprenait des tribunaux de première instance, deux conseils d'appel qui devaient être établis, l'un à Luxembourg pour la province de ce nom, l'autre à Bruxelles pour les autres parties des Pays-Bas, enfin, un conseil souverain chargé de juger en dernier ressort toutes les causes civiles et criminelles. La centralisation du pouvoir judiciaire était une innovation incontestablement utile, elle aurait même pu être considérée comme un bienfait, si elle avait été introduite avec l'assentiment préalable des représentants du pays; mais il n'était pas permis à l'empereur de transgresser les serments prêtés en son nom, de violer les chartes de toutes les provinces, en supprimant des corps qui faisaient partie intégrante de la constitution. Pouvait-il aussi, sans indemniser au moins leurs titulaires, supprimer les justices seigneuriales, qui presque toutes étaient considérées comme des propriétés privées, parce qu'elles avaient été données en engagère?

Dès le 18 janvier, le conseil de Brabant avait fait connaître aux députés de l'assemblée provinciale son inquiétude au sujet des mesures arrêtées par l'empereur. La députation

[1] Les états de Flandre, dans une représentation qu'ils adressèrent au cabinet de Vienne, soutinrent que l'on comptait dans cette province plus de 8,000 personnes « lésées par l'introduction du nouveau réglement »de procédure civile, et dont l'intéressement, selon justice et équité, »doit passer des millions de florins.»

prit aussitôt l'initiative : le 29, elle adressa aux gouverneurs généraux une énergique *représentation*, pour réclamer le maintien de la Joyeuse entrée, qu'elle appelait l'antique héritage de la province; tout l'édifice constitutionnel serait renversé, disait-on, dans cette requête, si l'on ébranlait une de ses bases fondamentales. Les députés convenaient néanmoins que la Joyeuse entrée avait quelquefois reçu des modifications; aussi ne s'opposaient-ils pas formellement à de nouveaux changements, mais ils demandaient que, suivant les anciennes traditions, ces modifications fussent introduites avec le consentement des trois ordres. Les gouverneurs généraux, comme exécuteurs de la volonté impériale, ne pouvaient accueillir ces plaintes déjà tardives. On n'ignorait plus que le conseil de Brabant serait définitivement aboli, car le chancelier venait d'être nommé président de la cour suprême, et d'autres membres avaient été également désignés pour entrer dans les nouveaux tribunaux. M. de Crumpipen, encouragé par la récompense qu'il avait obtenue, se flattait que l'intrigue triompherait de toutes les résistances; il lui fut cependant impossible de détruire l'alliance du conseil et de la députation permanente de la province. L'un refusait de livrer ses membres à la nouvelle organisation; l'autre réclamait impérieusement la convocation des états.

Un nouveau défi fut alors jeté par le gouvernement à ses adversaires. Le 20 mars, il se borna à envoyer au conseil de Brabant une copie authentique de deux diplômes impériaux, au lieu d'en demander la promulgation, comme l'exigeait la charte. L'un de ces diplômes était celui qui bouleversait l'administration de la justice; l'autre, également daté du 1er janvier, établissait une nouvelle forme de gouvernement.

Les trois conseils collatéraux et la secrétairerie d'État étaient remplacés par un conseil unique du *gouvernement général des Pays-Bas*, dont la présidence était déférée au ministre plénipotentiaire. Les anciennes divisions territoriales faisaient place à neuf cercles qui devaient être administrés par des *intendants*. Ces nouveaux fonctionnaires, assistés de leurs

commissaires de district, étaient chargés de façonner le pays au despotisme; leur surveillance s'étendait sur tous les objets d'administration publique, politique et économique; ils étaient les représentants du pouvoir vis-à-vis des administrations provinciales; tous les sujets devaient obéir sans retard aux ordres qui seraient expédiés par ces fonctionnaires, *quand même ils paraîtraient excéder les bornes de leur autorité, sauf le recours au gouvernement général*[1]. Les députations provinciales étaient également supprimées; en revanche, les états pouvaient choisir dans leur sein, tous les trois ans, cinq députés pour tout le pays. Ces députés devaient être agrégés au nouveau conseil du gouvernement; mais le ministre pouvait les récuser, s'il ne les reconnaissait pas *capables*. Cette dernière disposition fut amèrement critiquée, et avec raison : statuer, remarquait un publiciste, que les états de chaque province seront représentés par un député agréable au gouvernement, c'est dire aux états: *Envoyez-moi pour vous représenter votre portrait fait par le peintre de la cour.*

Toutes ces mesures tendaient évidemment au même but; le cabinet de Vienne était décidé à substituer la volonté du monarque aux anciennes franchises provinciales et municipales.

Un nouvel édit, publié le 17 mars, attaquait l'indépendance des corporations et des métiers : on leur défendait de faire aucune aliénation ou acquisition, de contracter aucune dette, d'entamer aucun procès, sans l'autorisation du gouvernement. Pour combler la mesure, les agents de l'empereur terminèrent cette série d'entreprises impolitiques par une violation manifeste de la charte fondamentale du Brabant. Un habitant de Bruxelles[2] avait été accusé de malversation dans une entreprise de fournitures faites aux troupes impériales; comme Brabançon, ce négociant ne pouvait être *attrait en justice* hors du pays; cependant il fut enlevé

[1] Edit organique des intendances du 2 mars 1787.

[2] Le sieur Dehondt.

nuitamment et transféré à Vienne, les fers aux pieds et aux mains. Un pareil acte devait donner raison à tous ceux qui s'étaient déclarés les adversaires du monarque réformateur.

Les avertissements ne manquaient point à Joseph, pour lui signaler les dangers du système qu'il voulait imposer aux Belges. Le séminaire général de Louvain, auquel il attachait une si grande importance, venait d'être entièrement décrédité par la maladresse des agents du pouvoir. L'émeute, qui avait éclaté dans cet établissement, paraissait à peu près oubliée, lorsque, le 13 janvier, les élèves reçurent le *plan de l'institut des séminaires généraux*, rédigé par un de leurs professeurs; ils étaient priés d'examiner attentivement cet ouvrage et d'y donner leur adhésion s'ils ne préféraient être renvoyés chez eux. Or presque tous ces jeunes clercs refusèrent d'adhérer à un factum, dans lequel le célibat des prêtres était blâmé et le pape qualifié d'hydre ultramontaine. On fit alors des démarches pour les retenir; mais elles furent inutiles. Dès le 25 janvier, le séminaire général ne contenait plus qu'une vingtaine d'élèves.

L'empereur attribua la résistance des séminaristes à l'archevêque de Malines; et ce prélat reçut ordre de venir à Vienne, pour rendre compte de sa conduite. Une injure grave était faite en même temps au nonce du saint-siége, rendu également responsable des troubles de Louvain. Le gouvernement ayant fait constater par une enquête que ce ministre avait distribué une bulle, dépourvue du placet royal, lui donna son congé d'une façon peu courtoise. Il reçut ordre de sortir de Bruxelles, avec son auditeur, dans le terme de huit jours, et dans la quinzaine, des provinces belges [1]. L'archevêque de Malines, étant arrivé à Vienne, essuya à son tour la mauvaise humeur du monarque. Il

[1] Le nonce alors accrédité près des gouverneurs généraux des Pays-Bas autrichiens était monseigneur Zondadari. Le bref, dont il est question ici, condamnait un livre publié par Eybel, théologien allemand, sur cette question : « *Quid est papa ?* » D'après le gouvernement, cette bulle contenait des principes contraires aux droits des provinces belges.

avait remis au prince de Kaunitz un mémoire dans lequel il demandait l'éloignement de plusieurs professeurs du séminaire général, l'emploi d'ouvrages orthodoxes dans cet établissement, enfin la surveillance de l'enseignement du dogme. Joseph, à qui cette requête fut transmise le 17 mars, répondit que l'archevêque devait *changer*, *ou plier*, *ou être cassé*. Il importe peu à la religion et à l'État, ajoutait-il, qu'un Franckenberg soit archevêque de Malines ; mais il importe beaucoup que le chef de l'Église belge soit imbu de bons principes, docile à les suivre et à les faire adopter par son clrgé.

Cependant les gouverneurs généraux, sous l'influence du comte de Belgiojoso, ministre orgueilleux et intraitable, montraient la plus grande sécurité ; ils semblaient ne pas s'apercevoir que tant de mesures illégales ou vexatoires avaient enfin lassé la patience de tous les grands corps de l'État. Le 29 mars, les députés des états de Brabant déclaraient encore que les diplômes du 1er janvier étaient contraires à la Joyeuse entrée ; le consentement formel de leurs commettants, disaient-ils, pouvait seul légitimer les innovations du monarque. Les gouverneurs généraux firent alors convoquer pour le 17 avril l'assemblée provinciale ; mais l'objet de cette convocation se bornait à demander l'octroi des subsides ordinaires. Pour montrer qu'il ne redoutait aucune résistance, le gouvernement ordonnait en même temps l'exécution immédiate des édits impériaux du 1er janvier. Non-seulement les intendances des cercles durent être mises en activité sans retard, mais on s'empressa en outre de compléter l'organisation judiciaire. Un édit du 3 avril détermina la compétence et les attributions des nouveaux tribunaux. Le conseil souverain de justice, outre le jugement des procès en dernier ressort, était chargé de la surveillance suprême de tous les tribunaux, tant d'appel que de première instance; les deux conseils d'appel avaient l'inspection immédiate des tribunaux de première instance, et ils devaient examiner aussi les jurisconsultes qui voulaient être admis à la profession d'avocat. Les tribunaux de première instance, composés

de plusieurs juges, étaient établis dans les villes principales; et les bourgs devenaient le siége de cours de justice qui n'étaient composées que d'un juge royal avec des assesseurs. Ce même édit abolissait la torture et statuait que les ecclésiastiques, séculiers et réguliers, seraient justiciables des mêmes juges.

Ce fut sous des auspices peu favorables pour le gouvernement que s'ouvrit, le 17 avril, l'assemblée des états de Brabant. Les représentants, s'étant réunis avec la ferme intention de faire respecter le pacte constitutionnel, refusèrent, dès le 19, d'allouer les subsides ordinaires; et une députation fut envoyée aux gouverneurs généraux pour leur faire connaître cette résolution. Les lieutenants de l'empereur entendirent alors un langage énergique : les députés déclarèrent, au nom des états, qu'ils ne trouvaient pas de termes assez forts pour exprimer leur consternation à la vue des infractions multipliées faites à un contrat sacré; ils ajoutaient que le cri de leur conscience ne leur permettait pas de donner leur consentement à la continuation ordinaire des impôts aussi longtemps que la Joyeuse entrée serait violée. Dès le lendemain, le conseil souverain de Brabant adhéra à cette protestation; il déclarait au gouvernement que les conseillers choisis pour siéger dans les nouveaux tribunaux ne pouvaient, sans violer leur serment, accepter ces fonctions, avant que le conseil n'eût été légalement supprimé. Un discours prononcé dans la séance du 23, par un membre de la noblesse [1], donne la mesure de l'irritation qui régnait alors dans l'assemblé provinciale. « Dans » quelle assemblée, disait l'orateur, élevé-je aujourd'hui la » voix pour la liberté religieuse et civile de ce pays? Je me » confonds moi-même, et je sens mes paroles s'égarer dans » ma bouche, quand je pense que c'est ici que les empereurs » et les rois ont cherché la sanction et l'inviolable durée de » leurs lois, et que je me vois dans le cas de réclamer les » prérogatives de cette assemblée auguste, contre cette

[1] Le comte de Limminghe.

»même autorité qui y cherchait autrefois son soutien et sa »consistance... Quelle chute, hélas! n'avons-nous pas faite »dans le court intervalle de six ans! les guerres les plus »longues et les plus cruelles que nous avons soutenues contre »tant de nations, Français, Allemands, Hollandais, Anglais, »au profit de nos souverains, n'ont pas dans l'espace d'un »nombre de siècles, réduit ce pays, jadis si florissant, à l'état »de détresse, de pauvreté, de désolation, de contrainte, de »captivité, d'esclavage, où il se trouve aujourd'hui, par les »édits, placards, ordonnances, sans fin comme sans ordre »et sans cohérence, émanés d'une cour lointaine et étran- »gère à nos intérêts... En même temps que ce magnifique »pays est traduit dans la politique des rois comme un meu- »ble à vendre, à brocanter, qu'on l'échange dans le cabinet »des princes et dans les papiers publics, tantôt contre une »province et tantôt contre une autre; qu'il en naît des »guerres et des querelles dont nous sommes l'objet sans être »seulement consultés, nous, dans l'incertitude de l'homme »qui nous achètera, et du prix auquel on nous vendra, nous »sentons tout le contraste de la fidélité des sujets et de »l'inconstance du maître. Voyez les outrages faits à la »liberté! le rejet de nos représentations, de nos réclama- »tions, de nos prières les plus urgentes, le silence dédai- »gneux et méprisant qui suit nos demandes les plus justes! »Voyez les outrages faits à la propriété! des hommes res- »pectables, arbitrairement dépouillés de leurs emplois; des »établissements antiques, octroyés par toutes les lois, dé- »truits au gré du caprice! Voyez les outrages faits à la »patrie! les citoyens les plus éclairés, les plus intègres, les »vrais patriotes écartés de tout ce qui tient à l'administra- »tion publique, oubliés ou destitués; des mercenaires et des »étrangers, venus de loin ou de près, avec la masse du pou- »voir, peser sur nos frères! Voyez les outrages faits à la »piété! les hommes consacrés au Seigneur, chassés, arra- »chés de leurs maisons, errant dans un monde qu'ils avaient »abjuré; les temples chrétiens convertis en écuries, en »magasins, en repaires de mimes; le culte mutilé ou sup-

»primé; l'instruction chrétienne remplacée par la lecture »des placards; les docteurs orthodoxes enlevés à leurs »chaires; les bulles dogmatiques supprimées; la sainteté de »l'union conjugale changée en une affaire de police; le »jugement de la doctrine enlevé aux évêques; les mande»ments épiscopaux consignés au greffe des cours séculières; »tout l'ordre de la religion interverti! Voyez les outrages »faits au droit naturel! des citoyens enlevés de nuit et de »jour, emprisonnés, proscrits, sans aucune forme de judica»ture; le ministre d'un souverain, un envoyé du premier »pontife, chassé de cette ville, sans autre raison que la haine »du pouvoir!» De semblables harangues devaient nécessairement avoir pour effet d'encourager la résistance des états.

Non contents de leur protestation du 19, ils adressèrent aux gouverneurs généraux une nouvelle représentation qui résumait tous les griefs dont ils se plaignaient. Le comte de Belgiojoso eut, le lendemain, une entrevue avec les commissaires de l'assemblée pour leur donner des explications sur le système imposé par Joseph II au pays. L'existence d'un conseil séparé pour le Brabant, dit le ministre, est absolument inconciliable avec le plan général de réforme prescrit par l'empereur pour l'administration de la justice; si, d'après ce plan, le conseil de Brabant n'est point séparé comme autrefois, il subsiste néanmoins dans le nouveau conseil d'appel, où il y aura sept des anciens conseillers pour la province; la Joyeuse entrée est maintenue en conséquence dans tous ses points, notamment dans le point le plus essentiel, suivant lequel personne ne peut être traité que *par droit et sentence*; les intendants, ajoutait le ministre, étant en réalité des conseillers du gouvernement envoyés sur les lieux, ne pouvaient être assimilés aux officiers brabançons et obligés de prêter le serment prescrit par la charte; Belgiojoso combattait enfin les craintes exprimées par les états relativement aux monastères : l'intention de l'empereur, disait-il, est de laisser subsister tous les établissements de ce genre qui pourraient être rendus utiles. Ces explications ne rassu-

rèrent point les états; car le même jour, ils défendirent à tous leurs employés, sous peine d'une suspension immédiate, d'avoir le moindre égard aux ordonnances des intendants, *comme étant contraires aux lois fondamentales du pays.*

Pour affermir les états dans leur attitude hostile, Henri Van der Noot, avocat au conseil souverain de Brabant, leur adressa un véhément réquisitoire qu'il avait dressé contre l'empereur Joseph II [1]. Ce juriste, destiné à devenir un jour le dictateur du pays, avait déjà conquis par son audace un grand ascendant sur la bourgeoisie de Bruxelles; aristocrate avec les états, démagogue avec le peuple, orateur grossier, mais chaleureux, publiciste incorrect mais énergique, politique sans génie, mais dangereux agitateur, Van der Noot avait entrepris de plaider la cause du pays devant ses représentants. Le mémoire présenté aux états, dénotait une connaissance profonde des vieilles chartes du Brabant; tous les actes du souverain réformateur y étaient analysés et jugés avec la plus grande hardiesse; Van der Noot ne se bornait pas d'ailleurs à contester la légalité de ces mesures, il invitait le peuple à veiller sans relâche sur ses antiques priviléges. « Vous, Brabançons, disait-il, qui, » à la gloire des Pays-Bas, avez le bonheur de vivre sous vo» tre constitution brabançonne, vous la perdriez! Vous, dont » les fastes et les annales vantent la bravoure, la valeur, l'at» tachement pour votre prince et l'amour pour la patrie, » vous flétririez l'éclat de la gloire que vos ancêtres ont si » vaillamment acquise! Tremblez! leurs mânes vous le repro» cheraient, et la postérité brabançonne rougirait, jusqu'à » la consommation des siècles, d'être descendue de vous. » Le fougueux avocat finissait son plaidoyer par une menace qui devait avoir du retentissement : il rappelait aux protecteurs de la Joyeuse entrée le fameux article qui déliait les sujets de leur serment de fidélité, dans le cas où la consti-

[1] Le titre de ce factum était : *Mémoire sur les droits du peuple brabançon et les atteintes y portées au nom de S. M. l'empereur et roi.* — H. Van der Noot, d'origine noble, était né à Bruxelles le 7 Janvier 1731.

tution serait violée par le prince. Lecture ayant été donnée de ce mémoire dans la séance des états du 26 avril, l'assemblée résolut de faire connaître à l'auteur qu'elle ne saurait lui témoigner assez la satisfaction que lui avaient causée ses savantes et solides remarques, ainsi que ses vœux pour le bien-être du pays.

Stimulés par les conseils de leur nouvel allié, les états adressèrent le même jour aux gouverneurs généraux une représentation qui pouvait être considérée comme leur ultimatum, en ce qui concernait la nouvelle organisation judiciaire. Ils déclaraient que lorsqu'on en ferait la proposition aux trois ordres, ils ne s'opposeraient pas à ce que le *conseil suprême de justice* pût réviser les sentences du conseil de Brabant, ni même à la suppression de toutes les juridictions subalternes et à leur fusion dans les nouveaux tribunaux de première instance ; mais ils exigeaient que les juges eussent les *qualités brabançonnes* et prêtassent le serment prescrit par la Joyeuse entrée. Du reste, ils ne consentaient pas à l'anéantissement du conseil de Brabant; ils demandaient que, dans le conseil d'appel, il y eût une chambre séparée, chargée de juger les causes brabançonnes, et composée de sept juges dont cinq devaient être des nationaux. Cette chambre, présidée par le chancelier, devait donner son avis sur tous les édits impériaux et les munir du scel particulier du Brabant, avant qu'ils pussent avoir force de loi dans la province.

Les gouverneurs généraux, voyant qu'il était temps de transiger, acceptèrent ces propositions ; malheureusement, le conseil de Brabant se montrait intraitable. Pour tranquilliser ce corps, l'assemblée provinciale lui avait fait connaître que l'arrangement proposé aux archiducs n'était pas définitif, et qu'il restait d'ailleurs bien d'autres difficultés à aplanir. En effet, dès le lendemain, les états adressèrent aux gouverneurs généraux une nouvelle représentation, dans laquelle ils protestaient contre la suppression de leurs députés et contre le pouvoir tyrannique accordé aux intendants. L'attention du gouvernement était alors absorbée par les nou-

veaux tribunaux qui devaient entrer en fonctions le 1er mai. Il s'efforça donc, par des explications rassurantes, de ne pas troubler l'harmonie qu'il avait rétablie la veille entre lui et les états. Ceux-ci semblaient partager, à cet égard, le vœu des archiducs; ils évitèrent même de communiquer leur dernière dépêche au conseil de Brabant, dont la susceptibilité était grande. Ils se bornèrent à lui faire connaître « qu'ils avaient des raisons pour se contenter des concessions » obtenues du gouvernement, et que rien ne s'opposait plus » à ce que les membres du conseil, qui avaient été nommés » présidents des tribunaux de première instance, se rendissent » à leur destination. » Tous les obstacles paraissaient alors aplanis ; cependant, quelques serviteurs du monarque, plus clairvoyants que les autres, ne partageaient pas leurs illusions. Le conseil de Brabant prouva bientôt que ces derniers avaient bien jugé ce grand conflit. Les membres de ce corps, qui étaient désignés pour faire partie du nouveau conseil d'appel, se plaignirent, le 30 avril, qu'on exigeait d'eux un serment contraire à la Joyeuse entrée, et qu'on voulait les rendre révocables. Immédiatement, les états invitèrent ces juges scrupuleux à persévérer dans leur attachement à la constitution ; ils écrivirent en même temps aux archiducs pour leur demander de surseoir à l'établissement des tribunaux de première instance, jusqu'à ce qu'on eût obtenu le consentement des trois ordres, afin de ne pas exciter davantage la méfiance du peuple. Les gouverneurs généraux avaient compris aussi qu'il fallait donner des gages de leur respect pour les lois nationales; ils venaient donc de publier, au nom de l'empereur, un édit, dans lequel ils déclaraient que le pouvoir des intendants ne s'étendait qu'à la surveillance et à la direction des affaires publiques ; que tous les citoyens continueraient à être traités *par justice et sentence ;* que si les intendants abusaient de leur autorité, ils pourraient être traduits devant les tribunaux compétents. Mais, d'autre part, ils ajoutaient que le moment n'était pas opportun pour réclamer le consentement du tiers-état en faveur des innovations ordonnées par le monarque.

Le 1[er] mai arriva sans que le conseil de Brabant eût renoncé à aucune de ses prétentions. Au moment même où devaient s'ouvrir les nouveaux tribunaux, il écrivit aux états pour leur rappeler que, par une dépêche du 24 avril, les archiducs lui avaient interdit l'administration de la justice à dater du 30; et que, de leur côté, les représentants de la province avaient déclaré qu'ils considéraient cette interdiction comme contraire à la Joyeuse entrée; il leur demandait, en conséquence, quel parti il devait prendre. Les états répondirent : « Nous considérons, plus que jamais, l'interdiction qui vous a été faite comme nulle et de nulle valeur. Par conséquent, notre ferme résolution est que vous devez continuer à administrer la justice, attendu que nous n'avons jamais consenti et ne consentirons jamais à une suppression quelconque du conseil de Brabant. » Le conseil, en envoyant cette réponse aux gouverneurs généraux, déclara que c'était un devoir pour lui de ne pas interrompre ses fonctions.

L'opposition n'était pas moins tenace dans les autres provinces. Les états du Hainaut, du Tournaisis, du comté de Namur, de Flandre [1], de la seigneurie de Malines, protestaient avec non moins d'énergie que ceux du Brabant contre tous les actes contraires aux vieilles chartes; ils suppliaient les gouverneurs généraux d'ajourner ces innovations jusqu'à

[1] Les états de Flandre avaient été entraînés par l'exemple de la châtellenie d'Audenarde qui, sous l'influence du conseiller pensionnaire Rapsaet, avait voté le 17 avril une remontrance très-remarquable. Dans cette adresse on invoquait la capitulation de la Flandre, conclue le 7 juin 1706, au camp d'Aertzeele, avec les puissances maritimes, et ratifiée par la maison d'Autriche; on s'appuyait sur l'engagement contracté par l'empereur Charles VI et conçu en ces termes : « *Sa majesté, maintiendra cette province dans tous ses priviléges, coutumes et usages, tant ecclésiastiques que séculiers; Sa Majesté, comme comte de Flandre ne souffrira point que rien soit altéré en l'un ou l'autre d'iceux.* » —Une stipulation aussi claire, aussi précise, dit Rapsaet lui-même, mit le gouvernement au pied du mur, et il en fut d'autant plus affecté que cette capitulation précieuse était ignorée de tous les états et colléges de la province. *Messager des sciences historiques*, t. IV.

ce que l'empereur fût mieux éclairé sur le véritable état des choses ; enfin, tous rappelaient que le prince devait obtenir le concours des représentants provinciaux pour modifier les constitutions nationales.

La crise devint fort grave, surtout dans le Brabant, lorsque le tiers-état, dont on avait si souvent invoqué les priviléges, intervint lui-même pour prêter assistance aux adversaires du monarque. Les nations de Bruxelles, les métiers d'Anvers et la ville de Louvain, représentant la classe plébéienne, déclarèrent, dans des adresses véhémentes, que les propositions faites par les deux premiers ordres étaient incompatibles avec le pacte constitutionnel. Ces manifestations effrayèrent le clergé et la noblesse; comme ils ne voulaient pas risquer leur popularité, ils embrassèrent hautement les idées du tiers. Les états firent connaître, le 5 mai, aux gouverneurs généraux, que, ne pouvant plus douter des intentions et du vœu du tiers ordre du duché de Brabant, ils se voyaient obligés de retirer leurs propositions et de refuser la perception des impôts, tant que les atteintes portées à la loi constitutionnelle n'auraient pas été entièrement corrigées; ils menaçaient les archiducs, s'ils n'accordaient pas cette réparation, d'avoir recours aux mesures légales, sanctionnées par la constitution et garanties par le serment inaugural du monarque. Les gouverneurs généraux, voyant que l'exaspération du peuple augmentait, cédèrent aux injonctions des représentants provinciaux. Ils déclarèrent, le 7 mai, que tout ce qui concernait la nouvelle administration de la justice dans le Brabant était tenu en surséance jusqu'à décision ultérieure de l'empereur; que le conseil de Brabant, les magistrats et officiers supprimés continueraient l'exercice de leurs fonctions ; et que, en ce qui concernait les intendants, ils se régleraient suivant l'édit interprétatif du 30 avril.

Cette nouvelle concession encouragea le conseil de Brabant et accrut aussi les espérances des états. Une conférence eut lieu à l'hôtel-de-ville de Bruxelles entre des commissaires du conseil et des délégués de l'assemblée provinciale; et là,

il fut décidé qu'on intimiderait le gouvernement par une
sure extraordinaire. Les états présentèrent, le 8 mai,
conseil souverain, une requête dans laquelle ils soutenai
que, par ses diplômes du 1er janvier, l'autorité impér
avait pour but d'anéantir *à force ouverte* les privilèges
Brabant et du pays d'Outre-Meuse; ils suppliaient, en c
séquence, le conseil de condamner ces édits, comme ét
contraires au pacte constitutionnel [1]. Le conseil, accu
lant les conclusions de cette requête, rendit immédiatem
un décret fort humiliant pour le hautain possesseur d
triple couronne d'Allemagne, de Hongrie et de Bohé
L'érection des nouveaux tribunaux était déclarée contr
aux lois fondamentales du pays; les actes de ces tribun
étaient, par conséquent, nuls; il était ordonné à tous
magistrats et gens de loi de continuer leurs fonctions, s
s'inquiéter de l'existence des tribunaux susdits; les publ
tions de tous les édits, qui n'avaient pas été envoyés dan
forme ordinaire par le conseil, étaient déclarées de nulle
leur; enfin, les ordonnances, adressées par les intenda
soit à des administrations publiques, soit à des particuli
étaient également annulées. Ce décret fut envoyé, par
semblée provinciale, aux magistrats et aux officiers bral
çons, avec ordre de s'y conformer. Les gouverneurs g
raux reçurent aussi une copie de cet arrêt; mais telle
la faiblesse du pouvoir qu'ils le considérèrent comme
acte ordinaire. Ils répondirent, le lendemain. par une
pêche qui contenait des excuses pour le passé et des
messes pour l'avenir.

Les archiducs se trouvaient alors dans une position si
lièrement difficile; pour maintenir l'autorité de Joseph
ils devaient choisir entre deux partis extrêmes, ou de
ser violemment toute résistance, ou d'apaiser la natio
abandonnant les projets du monarque réformateur. Les
gers de cette situation augmentaient chaque jour; car

[1] Voy. les *Mémoires et documents pour servir à l'histoire de l*
volution brabançonne, publiées par M. Gérard, t. 1er.

fallait pas se dissimuler qu'une impopularité menaçante s'était attachée à la nouvelle organisation judiciaire et administrative. Dans toutes les provinces, les intendants étaient exposés à la haine du peuple : celui du cercle d'Anvers [1] avait voulu faire respecter son autorité en appelant à son aide les troupes de la citadelle, mais ses menaces, dénoncées aux états de Brabant, furent blâmées par le gouvernement ; celui du cercle de Bruxelles, homme probe et éclairé [2], venait de donner sa démission d'une place « dont l'exercice, disait-il, d'après les impressions sinistres répandues contre elle, devient incompatible avec le bien du service. » Une vague inquiétude régnait, en effet, dans le pays et agitait les classes inférieures. Mille bruits alarmants et absurdes circulaient. Joseph II, assurait-on, avait le dessein d'établir dans les Pays-Bas, la conscription militaire ; de frapper d'une taxe de quarante pour cent les biens-fonds, les rentes, les produits de l'industrie et du commerce ; enfin, de livrer les Belges au pouvoir arbitraire des intendants. Les archiducs reculèrent devant cette irritation générale.

Le 14 mai, parut un édit qui ajournait l'établissement des nouveaux tribunaux pour les provinces de Flandre, de Namur, de Tournay-Tournaisis, de Gueldre et de Malines. Le gouvernement statuait que le grand conseil de Malines, les anciens conseils provinciaux, ainsi que les magistrats des seigneuries, reprendraient leurs fonctions, jusqu'à ce que les esprits pussent être mieux éclairés sur le véritable but de la nouvelle organisation judiciaire.

Toutefois les états de Brabant ne furent pas encore satisfaits ; car, dès le lendemain, ils firent parvenir aux archiducs une requête, par laquelle ils demandaient, sauf la ratification de l'empereur, la révocation des ordonnances qui supprimaient les monastères et les confréries ; la révocation des diplômes concernant la nouvelle organisation judiciaire et la nouvelle forme du gouvernement ; enfin, le

[1] M. Vanderdilft.
[2] M. Rapédius de Berg.

retrait de tous les édits contraires à la charte fondame
tale. Le gouvernement, alors tiraillé en tous sens, ne s
tonna pas de cette réaction qu'il avait lui-même encourag

Deux partis existaient à la cour de Bruxelles; l'un,
voulait l'exécution immédiate des plans de l'empereur, a
pour chef le comte de Belgiojoso, et pour appui, la fi
archiduchesse Marie-Christine; l'autre, qui paraissait sy
pathiser avec l'opposition, trouvait un protecteur dans
prince Albert, dont l'esprit pénétrant entrevoyait une
tastrophe comme dénoûment à la lutte provoquée par l'e
pereur [1]. Le prince Albert, pour éviter ce malheur, ré
lut enfin de faire connaître la vérité à Joseph II. Une lett
qu'il lui adressa le 18 mai, contenait cet avertissemen
« Convaincue qu'on en veut à ses droits les plus sacrés, à
» liberté même, toute la nation, depuis le premier jusqu
» dernier, est pénétrée d'un enthousiasme de patriotism
» qui ferait verser à chacun la dernière goutte de son sa
» plutôt que de plier sous des lois que l'autorité voudrait i
» poser, et qui paraîtraient contraires à la constitution.
» sentiments sont tellement unanimes sur ce point, que
» persuasion ne pourra opérer sur eux, à moins d'être
» puyée d'une conviction fondée sur des faits; et la partie
» si bien liée, que les voies de force ne sauraient effectu
» à coup sûr, autre chose que la perte ou la ruine totale

[1] Voici quelques détails laissés par un contemporain (M. Rapsaet
le duc de Saxe-Teschen et Marie-Christine :

« La princesse (Marie-Christine) était belle femme, remplie d'esp
éloquente, d'un port majestueux et d'un grand caractère. Le prince,
instruit, aimait et cultivait lui-même les arts et les sciences; il était d
douceur et d'une affabilité qui lui conciliaient l'amour des Belge
tempéraient quelquefois les petites vivacités que la princesse ne s
pas toujours cacher dans certaines occasions épineuses, qui son
séparables des troubles; hors de là, elle était affable, mais avec dignit
duc Albert était très-riche, et le gouvernement valait à la prin
fl. 500,000 de Brabant, par an; elle avait, en outre, encore de gr
biens en Hongrie; sa cour était brillante, véritablement royale, et
deux se plaisaient dans les Bays-Bas. » *Messager des Sciences his
ques*, t. IV.

»ces provinces. » Le prince démontrait ensuite qu'on ne pouvait avoir confiance dans l'armée, alors presque entièrement composée de Belges, ni tirer parti de la différence d'intérêts, puisque le paysan pensait comme le noble et le bourgeois. Pour faire renaître la tranquillité, il croyait qu'il était nécessaire de rappeler le comte de Belgiojoso, qui s'était attiré une haine implacable, et de substituer la douceur à la violence, la franchise à la ruse.

En même temps que le parti modéré s'efforçait de dessiller les yeux de l'empereur, il résolut aussi de dissiper les calomnies répandues contre lui. Le conseil de Brabant reçut, le 24 mai, une déclaration par laquelle le gouvernement démentait tous ces bruits mensongers qui entretenaient l'inquiétude et la méfiance du peuple. Le conseil était invité à publier cette déclaration et à en faire donner lecture au prône dans toute l'étendue de son ressort. Mais, loin d'obéir, il l'adressa à l'assemblée provinciale, pour demander son avis. Les états répondirent le 26, que cette déclaration, au lieu de calmer les esprits, ne servirait qu'à les exciter davantage, puisque le gouvernement refusait de faire droit à leur réclamation du 15. L'attitude du peuple de Bruxelles devenait menaçante; encouragés par l'audace des états et la faiblesse du pouvoir, les mécontents s'attroupaient tous les jours pour demander le redressement des griefs. Les gouverneurs généraux, voyant qu'une explosion était imminente, détruisirent enfin ce qui subsistait encore de l'œuvre de Joseph II. Le 29, ils révoquèrent l'édit concernant les corps de métiers, les serments, et autres corporations bourgeoises; le 30, ils supprimèrent les intendances et ajournèrent la mise en vigueur du réglement pour la procédure civile ; enfin, sur de nouvelles réclamations des syndics des nations de Bruxelles appuyées par les états, ils déclarèrent le même jour, « *tenir en surséance absolue et parfaite, sans* » *limitation ni exception quelconque, toutes les dispositions con-* » *traires, directement ou indirectement, à la Joyeuse entrée ou* » *aux droits, franchises, priviléges, chartes, coutumes, usages* » *et autres droits quelconques, publics ou particuliers.* » Les

lieutenants du monarque annoncèrent aussi qu'ils pr
draient eux-mêmes la direction des affaires et que les p
sonnes suspectes, sur lesquelles tombait l'indignation
blique, seraient éloignées.

Le bruit du canon et le son des cloches annoncère
dans la matinée du lendemain, le triomphe des états et
conseil de Brabant. L'allégresse avait succédé à une som
défiance; tous les cœurs bénissaient les princes, dont
prudence avait éloigné l'orage qui allait fondre sur le pa
Les états lui écrivirent : « Dans un moment où des fa
» accumulées ne laissaient plus un ami au gouvernement,
» Altesses Royales ont tout préservé... Veuillez, madam
» monseigneur, veuillez achever un ouvrage cher et préci
» à l'humanité entière; pressez, hâtez ce délicieux mom
» où l'approbation d'un monarque éclairé et religieux
» plonger dans l'ivresse de la joie près de trois milli
» d'hommes, en consacrer le souvenir dans tous les tem
» dans tous les âges. » L'enthousiasme général ne se conte
pas de ces remercîments; il fallut décerner une brilla
ovation aux *pères et sauveurs de la patrie*. Dans l'après-mi
six cents bourgeois se réunirent sur la place de l'hôtel
ville aux cinq *serments* et à une députation des avocats, p
cureurs et officiaux du conseil souverain, parmi lesquel
remarquait Van der Noot [1]. Les serments déployèrent le
drapeaux; les bourgeois se parèrent de cocardes et de
bans aux couleurs brabançonnes; et la musique de l'op
s'étant placée à la tête du cortége, il se dirigea vers le pa
des gouverneurs généraux à travers une foule imme
composée de spectateurs de tout état, de nobles, d'hom
du peuple, de magistrats, d'évêques, de militaires, de r
nes, de religieuses, etc. Les archiducs se disposaient à a
au spectacle; en un instant, les chevaux de leur voiture s
dételés, et les bourgeois la traînent en triomphe, après a

[1] Voy. une brochure intitulée : LE VOEU EXAUCÉ DES BRABANÇON
*Description de la journée glorieuse où LL. AA. RR. ont été cond
en triomphe.*

supplié les princes de renvoyer leurs officiers et leurs gardes. L'avocat Van der Noot était monté sur le siége, à la place du cocher; et ce fut lui qui dirigea la marche du cortége jusqu'au théâtre. Jamais on ne vit pareille fête; les places publiques, les rues, les portes, les fenêtres, les toits des maisons étaient tapissés de spectateurs, et au son des trompettes, au bruit des timballes, se mêlaient ces acclamations : *Vive l'empereur! Vivent leurs altesses royales! Vivent les états de Brabant!* Quand le cortége fut arrivé au théâtre, des membres de la haute aristocratie entourèrent à leur tour Albert et Marie-Christine pour les transporter en quelque sorte dans leur loge. Toutes les rues furent ensuite illuminées, et les réjouissances, les danses, les jeux se prolongèrent dans la cité jusqu'au lendemain.

Les gouverneurs généraux ayant étendu aux autres provinces les concessions accordées au Brabant, une allégresse délirante éclata dans le pays entier; tous les citoyens arborèrent la *cocarde de joie* sous les yeux des soldats autrichiens; les femmes même s'associaient à ce triomphe, en adoptant les couleurs brabançonnes. La procession de la Trinité, interdite par les premières ordonnances impériales, fut célébrée, le 3 juin, à Bruxelles, à Mons et à Namur, avec une pompe extraordinaire. Les états de Flandre seuls ne se montrèrent pas satisfaits de la condescendance des archiducs; ceux-ci leur avaient annoncé que les choses seraient remises dans l'état où elles étaient avant les innovations; ils exigèrent qu'on fît pour leurs provinces ce qu'on avait fait pour le Brabant, où on rétablissait les priviléges et les usages en vigueur depuis deux siècles; cette concession obtenue, la joie des Gantois ne fut pas moins expansive que celle des Brabançons [1].

La ville de Namur s'était distinguée par ses bruyantes

[1] On fit rôtir au marché du Vendredi, à Gand, 2 bœufs gras et 6 moutons qu'on distribua au peuple avec 6,000 pains, 100 tonneaux de bière blanche, 2 pièces de vin de Bourgogne et 3 autres de vin de Tours, qui se trouvaient rangés autour de la place.

manifestations contre les actes du gouvernement ; le peu
avait même résolu de partir en masse pour Bruxelles, ap
avoir incendié le palais du gouverneur, quand l'édit de s
séance arriva fort à propos pour changer ces menace
cris de joie. Cependant l'exaltation des classes plébéien
ne se manifesta pas toujours par de paisibles réjouissan
C'est ainsi qu'une violente émeute éclata, le 15 juin, da
ville d'Anvers. Plusieurs milliers de personnes vinren
siéger un couvent supprimé, où les administrateurs co
diés de l'intendance tenaient, disait-on, des conciliab
pour discuter les moyens de rétablir leur pouvoir. La m
gnité avait dénaturé un fait très-simple ; quelques fonct
naires se trouvaient dans le couvent, mais ils s'y occupa
fort innocemment à classer et à sceller les archives de
cienne intendance, dont le chef s'était retiré à Tournai.
employés, menacés par les clameurs du peuple, parvin
heureusement à s'échapper, à l'exception d'un seul
s'étant revêtu d'habillements de femme, tomba entr
mains des insurgés. Pour l'arracher à une mort certaine
fallut l'intervention de l'évêque d'Anvers et du duc d'A
berg ; du reste, le peuple déchargea sa rage sur les mai
de deux royalistes, qui furent saccagées de fond en com
Les états de Brabant, voulant éviter de plus grands
heurs, envoyèrent, avec l'autorisation des archiducs, u
leurs députés à Anvers, pour se concerter avec le magi
de cette ville sur les moyens de rétablir l'ordre. Plusi
individus furent transférés à la citadelle ; et un jeune hom
signalé comme un des chefs de l'émeute, fut attach
gibet. La ville de Lierre avait été le théâtre d'une semb
mutinerie ; dans d'autres localités, on menaçait auss
livrer au pillage les bureaux de l'intendance ; partout, e
il y avait rupture complète, entre les partisans de Josep
désignés sous le nom de *royalistes*, et les partisans
états, qui avaient pris le titre de *patriotes*. Non-seulem
ce dernier parti abusait alors de la victoire en forçan
adversaires à fuir ou à se cacher, mais il exerçait aussi
espèce de contrainte sur la seule province qui se tint e

hors du mouvement général. Le Luxembourg, à cause de son silence et de son inaction, avait excité les soupçons des provinces voisines; or, l'abbé de Saint-Hubert, passant par Namur à cette époque, avait failli être arrêté par la populace, sous prétexte qu'il dirigeait les états du duché. Dès lors le Luxembourg, pour ne pas être accusé de trahison dans un moment d'effervescence, commença aussi à se plaindre, mais avec plus de modération que les autres provinces, des infractions faites à ses priviléges; et le gouvernement, de son côté, s'empressa de lui envoyer le décret de surséance octroyé aux états de Brabant.

Des exigences ridicules succédèrent à des représentations légales et légitimes. Au lieu de bénir les souverains, qui avaient voulu la tirer de son apathie et de son engourdissement, la gothique université de Louvain s'avisa à son tour de réclamer, dans une pièce fort plate d'ailleurs, non-seulement le retrait des mesures de Joseph II, mais aussi la révocation des sages et utiles réglements de Marie-Thérèse. L'académie manifestait l'espoir qu'elle pourrait rétrogader de deux siècles, comme les états de Brabant et ceux de Flandre. Les gouverneurs généraux, après de longues et infructueuses négociations, prirent le parti de répondre que les innovations récentes seraient suspendues, mais que, pour autoriser un mouvement rétrograde de deux cents ans, il fallait des ordres précis de l'empereur.

Peut-être le gouvernement eût-il traité assez légèrement ces protestations qui surgissaient de toutes parts, tantôt énergiques et factieuses, tantôt plaisantes ou absurdes, si des indices plus graves n'avaient démontré en même temps que le peuple se précautionnait contre le despotisme. Dans le but de maintenir la tranquillité, but qui cachait le dessein d'organiser des moyens de résistance, la bourgeoisie de presque toutes les grandes villes avait pris les armes. Des compagnies de volontaires étaient créées; les métiers se formaient en brigades, et ces milices citoyennes servaient de gardes aux états. L'agitateur Van der Noot, toujours audacieux et remuant, avait enrégimenté sous ses ordres tous les

mécontents de la capitale. Les syndics des neuf nations, l
chefs-doyens des métiers, ainsi que plusieurs notables
s'étaient réunis, le 4 juin, dans la chambre des *merciers*,
là, sous la présidence de l'agent des états, ils avaient réso
de renforcer les cinq serments pour maintenir l'ordre da
la ville. Le comité devait enrôler des volontaires, qui l
prometraient obéissance, et les agréer aux *Gilden*. Van d
Noot réussit ainsi à s'emparer de l'esprit public, par l'inte
médiaire des nations et des notables, et à commander bie
tôt à une forte armée assez considérable. Il eut soin d'a
leurs de faire légaliser ces nouvelles mesures par l'autor
compétente; c'est ainsi qu'il provoqua une résolution de l'a
ministration communale qui reconnaissait l'utilité des *supp*
agrégés aux cinq serments. Tous les patriotes furent invi
à coopérer, par le don de deux couronnes impériales
moins, à la formation des compagnies bourgeoises; les ét
eux-mêmes allouèrent des subsides dans ce but; Van
Noot fit venir des armes de Liége; enfin, les recrues,
s'étaient présentées au comité, formèrent un corps de 1
hommes, divisé en infanterie et en cavalerie. L'uniforme
volontaires à pied se composait d'un habit noir uni, gi
rouge, culotte jaune, bas blancs et bottines; celui des ca
liers consistait en un grand chapeau avec plumet aux tr
couleurs, habit noir avec parements, collet rouges, veste
culotte jaunes de buffle, bottes lustrées avec des genouillèr
Cette garde nationale ne se bornait pas à faire la parade
les places publiques, elle s'était emparée de plusieurs pos
importants.

Les états de Brabant, stimulés par l'effervescence pop
laire, avaient voulu, de leur côté, organiser une fédérat
entre toutes les provinces « pour qu'elles pussent s'entra
» et se secourir contre toute infraction de leurs privilè
» respectifs. » Jamais les états de Brabant ne s'étaient m

[1] Parmi ces notables figuraient le vicomte E. de Walckiers et le l
quier Chapel, qui jouèrent plus tard un rôle assez important dan
rangs des Vonckistes.

trés plus audacieux ; ils provoquaient en quelque sorte un soulèvement général par ces paroles adressées aux autres provinces : « La fermeté, le juste courage que nous avons » partagés avec vous, ont écarté ou peut-être n'ont fait que » suspendre les fers qui nous étaient préparés. Qui pourra » nous assurer qu'un monarque puissant, un prince qu'on » pourra irriter sur notre doléance commune, veuille ratifier » sans réserve les dispositions provisoires des sérénissimes » gouverneurs généraux, faites dans des moments qu'on » pourra peindre comme une crise passagère, comme l'effer- » vescence d'un seul instant? Il est temps que nous songions » à notre sûreté, au salut du peuple ; il est temps de nous » unir par les plus étroits liens, pour le maintien réciproque » de nos droits. » Les états émettaient ensuite une idée dont Van der Noot devait s'emparer plus tard avec tant de maladresse; ils proposaient de recourir aux puissances intéressées, surtout à la France, pour réclamer l'exécution des traités en vertu desquels les Pays-Bas étaient possédés par la maison d'Autriche.

Théod. Juste.

BEAUX-ARTS.

Histoire de la peinture Flamande.—Disciples de V Eyck. — Pierre Christophsen. — Gérard et Jean Van D Meire. — Hugo Van Der Goes; biographie, tableaux sa main. — Rogier de Bruges; sa biographie, sa mani et ses ouvrages.—Antonello de Messine; caractère et d cription de ses peintures [1].

Le génie des Van Eyck ne pouvait manquer d'exercer u vive influence; les deux jumeaux fondaient une cité n velle, dans un pays propice: bien des hommes, qui fuss restés engourdis sous l'ombrage soporifique des traditions de la vie commune, électrisés soudain par leur appel, hâtèrent d'accourir; une population d'artistes vivifia la s tude; ce fut une espèce de Rome septentrionale, qui g verna longtemps le domaine de la peinture. Elle n'av malheureusement pas de bardes, ni d'historiens; si n avons eu peine à retrouver quelques détails sur les Van Ey si une pâle lueur éclaire leur tombe glorieuse, de p épaisses ténèbres voilent le reste de la nécropole. Le ten a presque détruit la mémoire de leurs disciples; quelq souvenirs épars lui ont seuls échappé; il nous faut les po suivre dans l'ombre, comme on cherche dans une crypte ruine les ossements de ses aïeux.

Celui de leurs imitateurs sur lequel on possède les do ments les plus anciens, est Pierre Christophsen. Vasari nomme Pietro Christa et le range parmi les élèves des d frères. La date de sa naissance, l'époque de sa mort,

[1] Cet article est un chapitre que l'auteur a bien voulu détacher p nous de la partie encore inédite du brillant ouvrage, dont la *Revue Liége* a déjà parlé plusieurs fois. Un de nos amis revenu récemm d'Italie, nous apprend que la traduction Italienne de l'ouvrage d Alfred Michiels obtient aussi beaucoup de succès dans la terre classi des Beaux-Arts.

joies et les catastrophes de sa vie sont également inconnues. Le critique Passavant a fait l'acquisition d'un tableau de sa main, qui se trouvait dans la galerie de M. Aders, à Londres; un coup de pinceau avait effacé la signature; on enleva la couleur et on aperçut l'inscription. Ce travail représente la Vierge, qui tient son fils sur ses genoux; elle est assise sous un dais porté par des colonnettes en cristal et dont les draperies sont brodées en fil d'or : deux prophètes sculptés ornent le haut du trône. Adam et Eve forment saillie plus bas. St-Jérôme, un livre à la main, dans une grave et belle attitude, occupe la gauche de Marie : de l'autre côté, St-François armé d'un crucifix à manche de cristal, regarde avec tendresse le noble enfant. Derrière lui la porte de la chambre est ouverte et l'on aperçoit un paysage. La hardiesse et la finesse de l'exécution, la vigueur du coloris trahissent une grande puissance. Le petit Jésus, que l'artiste a moins soigné, rappelle, tant pour la forme que pour l'expression de la tête, celui de Jean Van Eyck appartenant au musée de Bruges [1]. Ce tableau, qui porte le chiffre de l'année 1417, est le plus ancien ouvrage connu, peint selon la méthode nouvelle. Fait bizarre! aucun morceau exécuté par le maître de 1410 à 1420 ne nous demeure, un seul travail de cette période brave les siècles : il doit son existence aux efforts d'un élève!

Le musée de Berlin renferme une seconde production du même artiste : on y voit le portrait d'une jeune personne de la famille Talbot. Il est signé : *Opus Petri Christophori*. Le style ressemble à celui de l'ouvrage précédent et à la manière du jeune Van Eyck.

M. Oppenheim, de Cologne, possède un troisième tableau, peint jadis pour la corporation des orfèvres d'Anvers. Il représente St-Eloi, qui vend un anneau de mariage à des fiancés. Assis derrière son comptoir, où brillent des vases d'argent, des perles, du corail et d'autres joyaux, il pèse la bague d'un air attentif. Conduite par son amant, la jeune

[1] Passavant, *Kunstblatt*, 1841, n° 4.

fille lève la main pour saisir le précieux bijou, mais sa figu et sa pose expriment la modestie et le respect. Le recueill ment des trois acteurs, surtout du mari futur, donne à scène un caractère grave et religieux. La composition des plus simples : les traits, les attitudes, les gestes ne ma quent pas d'expression, quoiqu'on n'y trouve point le se timent et l'énergie de Van Eyck. Le type de la femme s'él gne de son goût ; la couleur vive et brune n'a pas non p son moelleux et sa transparence. Derrière St-Eloi, on o serve un miroir où viennent se réfléchir la rue et deux pe sonnages qui passent [1]. Il porte l'inscription suivante : PET XPR. ME. FECIT. A° 1449 [2].

Il y a seulement un petit nombre d'années, M. Frasin acheta en Espagne deux ailes d'un triptyque et les expé de Ségovie à Francfort sur le Mein : elles provenaient d' cloître de Burgos. L'un des vantaux renferme deux sujet l'*Annonciation de la naissance du Christ ;* l'autre, *le Jugem dernier.* Le Seigneur trône sur l'arc-en-ciel, escorté d saints et des apôtres : ses pieds ont pour appui un globe cristal. La colonne, la croix, tous les instruments de la P sion se groupent près de lui, en témoignage de ses doule Les anges de l'Apocalypse font raisonner leurs trompett St-Michel, au centre du tableau, écrase d'un pied Satan de l'autre la mort : au-dessous de lui, des diables mo trueux tourmentent les damnés. Sur le premier plan, les gé rations défuntes sortent de leurs tombeaux. On y remarq cette signature : PETRUS XPR. ME FECIT, ANNO DOMINI MCCCC. L. L'extérieur des volets nous montre St-Pierre et St-Paul grisaille.

Un homme dont l'image ne se dessine guère mieux d le sombre crépuscule de ces temps éloignés, c'est Gér Van der Meire. Il fut disciple des Van Eyck et peignai Gand ; il y avait exécuté le portrait d'une nonne, qui mou en 1447 et appartenait à la communauté des pauvres fil

[1] Geschichte der deutschen und niederlandschen Malerei, von Hot
[2] Passavant, *Kunstblatt*, loc. cit.

de Ste-Claire : ce tableau fut envoyé en Picardie [1]. Ces faits et cette date sont tout ce que l'on sait du vieil artiste. Il avait peint une Lucrèce fort belle qu'un amateur emporta en Hollande; elle fut acquise par un bourgeois d'Amsterdam et s'est depuis lors perdue [2]. M. Louis de Bast soutient qu'il aida les frères Van Eyck, pendant qu'ils travaillaient à l'*Agneau mystique*, mais il n'appuie cette hypothèse d'aucune preuve ni matérielle ni morale [3]. Quelques ouvrages de lui nous sont restés. En premier lieu, il faut décrire le tableau de St-Bavon. Il se trouve dans une chapelle de cette cathédrale et se divise en trois panneaux. Celui du milieu nous offre le Rédempteur et les larrons sur la croix : Jésus n'est point remarquable, le voleur cloué à gauche se tord d'une manière convulsive. Un assez grand nombre de personnages occupent le devant du terrain, mais ils sont épars, mal coordonnés et forment une scène dépourvue d'ensemble. La vierge défaillante et les deux saintes qui la secourent ont des têtes gracieuses. On admire l'expression de Jean, pleine de douleur et de piété. Un beau cheval blanc, que monte un soldat, est une copie de l'animal qui porte Hubert Van Eyck, sur les volets de l'*Agneau mystique*. Le compartiment de droite représente le serpent d'airain : les couleurs en sont plus vives que celles des autres. Gérard Van der Meire a très-bien rendu l'agonie d'un homme qui expire, sur le premier plan : un autre individu, recommandant à un des personnages de tourner les yeux vers le signe salutaire, mérite encore des éloges. Une foule conduite par l'espérance, débouche d'une vallée, comme sur les ailes de l'*Agneau mystique*. Le compartiment de gauche nous fait voir Jésus remuant les eaux de la piscine. Dans le fond de ces trois panneaux se déroulent de grands paysages peu harmonieux de couleurs : elles

[1] Extrait d'un manuscrit de la fin du 15e siècle appartenant à M. Delbecq de Gand : *Messager des Sc. et des Arts*, année 1824, page 152. — Passavant, *Kunstreise durch England und Belgien*, page 379.

[2] Karel Van Mander.

[3] M. Hotho trouve, comme nous, cette opinion injustifiable.

y tranchent l'une sur l'autre. Le dessin a toute la finesse de l'école, bien des têtes semblent des portraits; les nuances sont pâles, les chairs blafardes; on regrette l'énergique pinceau des Van Eyck. Les draperies traînantes et mal agencées ne valent pas non plus leurs costumes.

L'église St-Sauveur, à Bruges, renferme une autre production de Van der Meire, qui a la plus grande analogie avec la précédente; elle est fort belle, quoique dans un état déplorable. Elle nous offre Jésus portant sa croix, Jésus entre deux larrons, puis Jésus détaché de l'instrument fatal: aucune division ne sépare ces trois actes d'un même drame. Comme à St-Bavon, le Christ est peu intéressant; le voleur de gauche est tout-à-fait pareil et les deux St-Jean ont une extrême similitude. Le dessin se recommande par une égale fermeté, le coloris surprend par une égale pâleur. La Vierge est belle, plus belle qu'à Gand; le disciple bien-aimé charme aussi les yeux. Madelaine devant le Christ mort, a droit au plus vifs éloges; la tête commune d'un individu, qui examine le Rédempteur sur la croix, brille d'une étonnante vérité: la manière flamande s'y montre déjà complète. Une vaste campagne s'étale derrière les figures. Nous avons appelé l'attention de la fabrique sur ce tableau qu'on laissait dépérir.

On attribue encore à Gérard Van der Meire un crucifiement et un enterrement du Sauveur, qui font partie d'un autel suspendu au musée d'Anvers [1], et deux tableaux du musée de Berlin.

Hotho caractérise fort habilement le style de ce peintre et nous ne pouvons mieux faire que de traduire ses paroles. « Aucun disciple de Van Eyck ne s'est approprié comme lui, l'élément que Hubert apporta des rives de la Meuse, c'est-à-dire, le goût des artistes de Cologne. Il s'efforce à la vérité d'y joindre les traits essentiels du genre créé par le vieux dessinateur et agrandi par son frère; mais, à cet égard, il n'obtient qu'un demi résultat. Il assemble dans un large

[1] Passavant, *Lettre à M. Delepierre*, Messager des Sciences et des Arts, année 1842, page 213.

[2] Waagen, *Catalogue du Musée*, ils portent les numéros 18 et 23.

espace un grand nombre de personnes diversement occupées, il multiplie les circonstances et les expressions. Mais il groupe mal et, au lieu de former un tout harmonieux, éparpille les figures, en sorte qu'elles ne remplissent pas d'une manière satisfaisante le champ de ses tableaux. Les corps très-alongés ne révèlent point le sentiment des proportions humaines. Il n'individualise pas complétement ; les gestes trahissent bien une heureuse intention, mais elle n'est pas rendue avec succès. Il emploie pour les visages, surtout pour les visages féminins, un type assez uniforme ; ses jeunes têtes rappellent les artistes de Cologne : elles sont douces, ont un peu la couleur du parchemin et tournent au gris dans les ombres. L'agencement des costumes diffère de mérite, selon les personnages : il indique le plus souvent la posture et la forme du corps, sans néanmoins attester une science suffisante. Les draperies, dans les petites figures, ont quelque chose de mollement élancé, dans les grandes, elles se brisent en plis durs et raides. Les fonds agrestes sont semés d'arbres, de buissons épars, de rochers très-nombreux, mais qui n'annoncent point une étude sévère de la nature et prennent sur les derniers plans des formes fantastiques.

« C'est relativement à la couleur que Gérard s'éloigne le plus de ses maîtres. Ses tons clairs et légers ressemblent au coloris des peintres rhénans ; les nuances chaudes et brunes des Van Eyck disparaissent tout-à-fait chez lui. Il se sert volontiers pour les habillements, du bleu et du rouge vifs, du jaune pâle, de l'ardoisé, du violet lumineux. Les rocs sont d'un brun jaunâtre, le gazon éclairé par le soleil prend aussi une teinte d'or. Van der Meire n'ose point tracer des ombres vigoureuses, et le temps lui-même, qui assombrit les tableaux, n'a pas corrigé la faiblesse de son clair-obscur. La vie intime et l'originalité manquent à ses conceptions, la force et l'harmonie à sa couleur. »

Gérard eut un frère nommé Jean, qui se forma aussi dans l'atelier des Van Eyck et fut un peintre habile. Un de ses ouvrages, exécuté pour Charles-le-Téméraire, repré-

sentait l'*Inauguration de l'ordre de la Toison d'or*. Il était en faveur à la cour de ce prince et le suivit dans ses campagnes. Il doit être mort à Nevers, en 1471 [1].

D'autres élèves marchèrent plus librement et plus hardiment sur les traces des Van Eyck. Les épisodes tirés de l'évangile obtinrent leur préférence : ils peignirent la *Vierge et son fils*, la *Nativité*, l'*Adoration des Mages*, la *Cène*, le *Crucifiement* et la *Sépulture*. Les histoires grandioses, mais sombres du vieux Testament charmaient peu leur esprit tranquille et leur âme ingénue : ils ne les traitaient que par exception. Ils ne représentent jamais la sainte famille, comme les Italiens, ni St-Jean sous les traits de l'enfance.

Ils n'égalèrent point leurs maîtres, quant à la poésie de la conception, à la profondeur des caractères et à l'imitation exacte de la nature en général, aussi bien que des individualités. Ils cherchent à compenser leurs désavantages par une plus grande souplesse, par l'abondance et la variété ; ils font preuve de soin et d'un talent d'exécution réel.

Dans cette classe d'élèves s'offrent à nous Hugo Van der Goes, que Vasari nomme Hugo d'Anversa. La date de sa naissance est inconnue. D'un esprit vif, d'une intelligence pénétrante, il devint un artiste habile et remarquable. On voyait autrefois de lui dans une maison de Gand, tout-à-fait environnée d'eau et située près du pont appelé le *Muyderbrugje*, un magnifique travail dont une circonstance de sa vie augmentait encore l'importance. Ce tableau peint sur le devant d'une cheminée présentait aux spectateurs la rencontre d'Abigail et de David. On sait que Nabal ayant refusé les vivres qu'on lui demandait de la part du chef hébreux, alors errant dans le désert, celui-ci marcha vers sa demeure sur le Carmel avec quatre cents hommes, pour y porter le fer et la flamme. Heureusement Abigail, la compagne de ce riche avare, eut le pressentiment du danger qu'ils allaient courir ; elle chargea des provisions sur une bête de somme

[1] Immersel, *De levens en werken der Hollandsche en Vlaamsche kunstschilders*, etc.

et s'achemina du côté de David. Elle l'apaisa en se jetant à ses pieds, en l'implorant d'une manière éloquente et en lui offrant toute sa maison. Telle est la scène que Hugo Van der Goes avait traitée. Le prince furieux se tenait noblement sur son cheval; l'épouse sensée l'arrêtait, le calmait par ses discours: elle était suivie de ses femmes et cette troupe charmante avait tant de grâce et de dignité que, selon Van Mander, les peintres auraient dû envoyer les modèles à leur école, pour apprendre les bonnes manières. L'invention, le dessin, la couleur, les expressions du tableau étaient admirables, et il ne faut pas s'en étonner, car un brûlant amour inspirait l'artiste. Un nommé Jacob Weytens était propriétaire de l'habitation et possédait encore une fille très-belle dont Hugo était violemment épris. Celui-ci sollicitait sa main; il avait reproduit ses formes dans cet ouvrage et la passion avait doublé son talent.

Lucas de Heere, au seizième siècle, trouva ce morceau tellement parfait qu'il écrivit pour le louer, un sonnet qui existe et où il suppose que les douces créatures interpellent le public. Elles approuvent la manière dont l'artiste les a peintes, se jugent très-vivantes, très-agréables; il ne leur manque que la parole, « défaut peu commun dans notre sexe, » disent-elles.

Van der Goes jouissait d'une haute considération à Gand. Il dirigea les fêtes qui eurent lieu dans cette ville, en 1467, pour l'installation de Charles-le-Téméraire sur le trône des comtes de Flandre [1]. L'année d'après, il travailla aux peintures de décor faites à Bruges pour *la solempnité de ses noepces* et pour un chapitre de la Toison d'Or. Il ouvra dix jours et demi, à raison de quatorze sous par jour; on lui paya donc 7 livres, 7 sous [2]. En 1473, il fut un de ceux

[1] *Messager des Sciences et des Arts*, année 1826, page 128.

[2] Extrait d'un registre de l'ancienne chambre des comptes, intitulé : « Comptes de Fastré Hollet, touchant les ouvrages fais en l'ostel de monseigneur le duc de Bourgoingne en sa ville de Bruges, pour y tenir la feste de sa Thoison d'Or et la solempnité de ses noepces, aussi de plusieurs entremetz de paintures et aultres pour servir aux banguetz d'icelles

qui ornèrent la commune gantoise, à propos du jubilé. Il tenait encore la palette, trois années plus tard [1]. Peu à peu le dégoût du monde, la crainte des justices divines s'emparèrent de lui. Abandonnant les voies où court et gambade la multitude, il se fit ordonner prêtre; il devint chanoine régulier au monastère de *Roodendale*, autrement dit Rouge-Cloître, dans la forêt de Soignes, près de Bruxelles. Il passa pieusement ses derniers jours sous les chênes de cette belle vallée; il y mourut, sans que l'on sache l'époque de sa mort, et y fut enseveli. Les Augustins, compagnons de sa retraite, gravèrent sur sa tombe cette inscription tumulaire :

Pictor HUGO VAN DER GOES humatus hic quiescit.
Dolet ars, cum similem sibi modo nescit.

Son principal chef-d'œuvre eut une singulière destinée : il formait l'ornement d'un autel dans l'église St-Jacques, à Bruges. On y voyait le Rédempteur crucifié entre les deux larrons, la Vierge et beaucoup d'autres figures si admirablement, si soigneusement peintes, qu'elles charmaient et le peuple et les connaisseurs. Le tableau échappa au délire des Iconoclastes, mais l'édifice où il brillait fut changé en temple calviniste et les doctrines nouvelles y étourdirent les sectaires. Un peintre, dont Karel tait le nom par pudeur, conseilla de noircir le panneau et d'y tracer en lettres d'or

en l'an MCCCCLXVIII. » Cette pièce a été découverte par M. Schayes et donnée par lui à M. de Reiffenberg, qui l'a insérée dans son édition de l'*Histoire des ducs de Bourgogne*. M. Schayes est du petit nombre des auteurs Belges, que l'on estime hors de la Belgique. Sous la domination hollandaise, il avait un emploi digne de lui; le gouvernement actuel l'a enchaîné dans une place inférieure, qui ne lui permet pas de continuer ses travaux. Tout le monde a gagné à la révolution, excepté lui. Les Belges cependant s'irritent des plaisanteries de la France et de l'Allemagne : le meilleur moyen d'y répondre ne serait-il pas de soutenir les hommes qui leur font honneur?

[1] Selon Karel Van Mander, il déployait alors sa plus grande puissance: *omtrent den jare* 1480 *t' meest bloeide*. Mais c'est là une des erreurs si nombreuses du vieil historien de la peinture flamande. Hugo à cette époque avait au moins soixante ans, puisqu'il avait eu pour maître Jean Van Eyck, mort en 1445, et il ne pouvait être dans sa plus grande force.

les commandements de Dieu. Cette proposition barbare ayant été acceptée, il se chargea lui-même de l'exécution. Les fanatiques cependant furent contraints de déguerpir. On s'occupa aussitôt d'annuler leur ouvrage; la peinture première était heureusement si solide, si ferme, si unie, que l'on enleva les lettres d'or et le fond noir encore gras, sans que le tableau eût souffert le moindre préjudice.

On voyait au seizième siècle dans l'église St-Jacques, à Gand, un morceau très-remarquable de Van Der Goes. Il brillait contre un pilier, où il servait de funèbre mémorial à un citoyen portant le nom de Wouter Gaultier. Le panneau du milieu représentait la Vierge assise avec l'enfant divin, haute d'un pied et demi tout au plus. Devant elle croissaient des fleurs, luisaient des diamants. L'extrême délicatesse de cette œuvre, la modestie ravissante peinte sur la figure de la douce Israëlite enchantaient les curieux, et plus d'une fois Van Mander, comme il nous le dit lui-même, la contempla durant de longues heures. Il admirait aussi un autel du cloître des frères de Notre-Dame, à Gand, où l'artiste, jeune encore, avait habilement représenté la légende ou l'histoire de Ste-Catherine.

Plusieurs tableaux de sa main existent encore. Dans le nombre est celui que Vasari mentionne et qui occupe la même place depuis quatre cents ans. On le voit au fond de l'église Santa-Maria-Nuova, à Florence, église construite par Falco Portinari, agent d'affaires des Médicis à Bruges. N'ayant point visité Florence, nous ne pouvons que reproduire la description de M. Passavant. Ce triptyque ornait jadis le maître-autel; le panneau du milieu décore aujourd'hui la muraille à gauche, les deux volets sont placés à droite. Le premier retrace la naissance du Christ : Marie agenouillée, de grandeur naturelle ou peu s'en faut, adore son fils couché devant elle : St-Joseph se tient à gauche, près d'une colonne; en face de lui, trois bergers en prière, qui portent le costume flamand. Des anges planent dans le haut de l'édifice; l'ombre de la voûte les entoure, mais la clarté que répand le Sauveur illumine l'un d'eux, ce qui est

peut-être le premier exemple de cet effet et de cette combinaison si souvent répétés depuis. D'autres créatures célestes s'agenouillent près du Rédempteur et chantent le *Sanctus* pour le glorifier. On aperçoit le bœuf et l'âne indispensables : au loin se dessinent quelques maisons flamandes et un côteau, où des pasteurs gardant leur bétail sont avertis par un ange. Cette œuvre charmante est peinte de la manière la plus soigneuse ; les mains ont surtout une grande délicatesse. Les accessoires trahissent le même goût que ceux des Van Eyck ; des fleurs très-naturelles s'épanouissent dans un vase sur le devant du tableau. Les têtes expriment une piété sincère ; l'enfant Jésus est un peu roide, mais bien dessiné, bien posé. Les deux volets ont souffert : l'un nous montre St-Mathieu et St-Antoine : le premier, qui tient une lance, a une tête magnifique ; l'autre séduit par une extrême vérité. Falco Portinari et ses deux fils sont agenouillés devant eux : dans le lointain se déroule un paysage que terminent des rochers. Sur le volet de droite brillent Ste-Marguerite, écrasant le dragon, et Ste-Marie Madeleine, vêtue d'un manteau de damas blanc, broché en or ; la femme et les filles de Portinari s'agenouillent devant elles. De nombreuses figures peuplent et animent la campagne qui les environne [1].

La Pinacothèque de Munich renferme un St-Jean-Baptiste de Hugo Van Der Goes : il est assis près d'une source, un filet d'eau y tombe dans un bassin pierreux et tranquille. A sa gauche s'élèvent des rochers couverts de buissons ; une forêt peu épaisse borne la vue et communique au tableau la majesté de la solitude : un cerf qui broute derrière les hautes colonnades du bois augmente cette poétique impression. Devant l'anachorète fleurissent de douces plantes ; pour lui, drapé dans un grand manteau qui traîne sur la terre et dont les plis se développent harmonieusement, il paraît livré à une profonde méditation. Sa tête légèrement inclinée, d'où rayonne la lumière, sa chevelure, sa barbe

[1] *Kunstblatt*, année 1841 n° 3 et suivants. — *Messager des Sciences et des Arts*, année 1841, pag. 311 et 312.

aux mâles anneaux, ses paupières qui s'abaissent, son front calme et grave annoncent la pensée. Un de ses genoux sert d'appui à sa main gauche, qui tombe indolemment; il soulève l'autre main et son doigt montre les herbes de la prairie, comme s'il leur parlait et les interrogeait. Il n'est guère possible de mieux rendre l'extase, la préoccupation d'un ermite cherchant la vérité, la demandant à la nature et supposant une âme, un idiome aux silencieux objets qui l'entourent. Le petit agneau lui-même semble réfléchir. Le spectateur se plonge aussi dans le recueillement : il se souvient des jours qu'il a passés loin du monde, au bord des lacs, sur les pentes des montagnes, seul avec l'esprit de Dieu et les génies de son cœur.

Ce panneau offre l'inscription suivante : H. V. D. Goes 1472. C'est avec les peintures de Hemling que l'exécution a le plus d'analogie. Le dessin ne présente pas la raideur que l'on observe dans quelques travaux de Jean de Bruges. Le ton est moins vigoureux, la chevelure moins saillante, la couleur des nus moins finement dégradée, les ombres sont moins transparentes que chez Van Eyck et Hemling. Les chairs tirent sur le jaune, les extrémités ne révèlent pas non plus le même soin [1].

Nous mentionnerons les autres peintures de Van der Goes, dans la liste des tableaux faits par les disciples de Van Eyck, et nous donnerons alors les détails qui les concernent, détails peu nombreux, mais qu'il faut recueillir.

Le meilleur élève de Jean s'appelait Rogier ; on le surnomma *de Bruges* [2] ou parce qu'il était né dans cette ville, ou parce qu'il y résidait habituellement. On ne sait ni quand il vint au monde, ni quand il abandonna ce triste séjour. Il dessinait avec finesse et peignait d'une manière agréable, tantôt se servant de couleurs à l'huile, tantôt de couleurs à la gomme et au blanc d'œuf. On employait alors cette der-

[1] *Messager des Sciences et des Arts*, année 1833, page 420. Une esquisse du tableau se trouve jointe à l'article.
[2] Vasari, Karel Van Mander, Facius l'appellent *Rogerius Gallicus*.

nière méthode pour historier de grandes toiles, que l'on suspendait en guise de tapisseries dans les appartements. On estimait beaucoup ce genre de travail, qui exigeait une habileté peu commune, puisque, les proportions étant plus fortes, les erreurs de dessin et les autres maladresses choquaient plus vite, plus sûrement. Karel Van Mander eut occasion de voir des toiles semblables, peintes par Rogier de Bruges, que l'on admirait et regardait comme très-précieuses[1]. En 1450, année de jubilé, le disciple de Van Eyck était à Rome : il contempla dans l'église St-Jean de Latran une œuvre fort belle, qui représentait l'histoire du patron de la basilique. Il demanda le nom de l'auteur; quand on lui eut dit qu'elle était de Gentile da Fabriano, il le combla de louanges et l'éleva au-dessus de tous les maîtres italiens[2]. Ses propres tableaux avaient déjà passé les Alpes; en 1449, Cyriaque d'Ancône avait vu de sa main, chez le marquis Lionel d'Este, un Christ descendu de croix. Peut-être même l'avait-il exécuté sur les lieux, ce qui prouverait qu'il demeura dans la péninsule pendant plusieurs années. Un fait légitime cette supposition : toutes les peintures de Rogier que Facius énumère se trouvaient en Italie durant l'année 1456. On ne peut guère croire qu'elles y fussent parvenues si promptement : il est bien plus vraisemblable qu'il les coloria pendant son séjour. Deux de ces ouvrages étaient sur toile[3]. Quoique les anciens eussent déjà recouru à cette matière, on ne paraît point en avoir fait usage dans les Pays-Bas avant notre artiste, pour les tableaux de chevalet du moins, car il ne s'agit plus ici des grandes décorations d'intérieur qui nous occupaient, il y a un moment. Le roi Jean II, en 1445, donna à la Chartreuse de Miraflores, près de Burgos, un triptyque où l'on voyait la naissance de Jésus, la descente de croix et l'apparition du Dieu martyr à sa mère, après sa résurrection, le tout exécuté, dit le scribe, par

[1] Karel emploie une forme dubitative: *Ik meen gesien te hebben.*
[2] Facius, *De viris illustribus*, page 45.
[3] *Ejusdem sunt nobiles in linteis picturæ*, etc. Facius.

maître *Rogel, grand et célèbre artiste Flamand* [1]. On ne peut douter que ce soit notre Rogier de Bruges, mais on aurait tort d'en induire, comme certaines personnes, qu'il a visité l'Espagne; car le texte ne fait mention que d'un travail portatif : *Donavit pretiosissimum et devotum oratorium tres historias habens.*

Ce peintre a pour nous un double intérêt : d'une part, il fut le meilleur disciple de Jean Van Eyck; de l'autre, il forma le talent de Hemling. Vasari mentionne un *Ausse* [2], élève de Rogier de Bruges. Guichardin l'appelle *Hausse* [3] et Baldinucci *Ans di Bruges* [4]. Dans le cabinet de Marguerite d'Autriche, on admirait un panneau de Rogier, figurant le Sauveur mort, entre les bras de Notre-Dame, avec des volets de maître *Hans* [5]. On croit que l'artiste ainsi désigné est Jean ou plutôt Hans Hemling, comme on le nommait dans son pays. Fort habile lui-même, il servit à unir deux grands hommes : il transmit au dessinateur-poète la torche lumineuse qu'il avait reçue de l'explorateur infatigable. Il mérite en conséquence toute notre attention.

La Belgique possède de lui une œuvre précieuse. Elle orne le musée d'Anvers et offre aux regards les sept sacrements [6]. Une église ogivale s'y déploie, claire, brillante et harmonieuse ; on promène sa vue dans les nefs, comme dans une construction réelle. Le sentiment poétique dont elle est pénétrée nous éloigne des Van Eyck. On ne trouve plus ici leur gravité profonde : point de sévère demi-jour, point d'expression mélancolique. La lumière s'épanche à grands flots, la cathédrale semble gaie, suave et riante. Ni les formidables maximes, ni les pensées douloureuses, ni même

[1] Fiorillo, tom. 2, page 314. — Waagen, page 101. — Rathgeber, pages 43 et 44.

[2] Introduzione, c. 21.

[3] Descrizione de Paesi Bassi. Anversa, 1567, p. 98.

[4] T. IV, pages 17 et 59.

[5] Maximilien I[er] et Marguerite d'Autriche, par M. Leglay, p. 99 et suivantes.

[6] Passavant et Boisserée sont d'accord pour la lui attribuer.

l'austère sagesse des chrétiens ne peuvent régner dans cet air diaphane et sous ces voûtes sereines. L'orgue majestueux ne doit pas y déchaîner ses tempêtes, comme la voix menaçante d'un Dieu courroucé ; le chant des jeunes filles, les douces litanies des cloîtres doivent seuls y monter vers le Rédempteur du genre humain, comme les fraîches notes de l'alouette au lever du soleil. Le génie tranquille et gracieux de Hemling paraît déjà vivifier ce monument.

Les personnages ont le même caractère. Ce n'est pas l'énergie qui distingue les types des figures, mais une certaine mollesse. Les chairs sont roses et blanches, sans pâleur; les tons vigoureux, les nuances de brique, les ombres fortement accusées des Van Eyck ont disparu. Les têtes expriment l'affabilité, l'onction; des sentiments plus vifs, plus élégiaques y répandent une sorte de poésie intime: les tendresses chrétiennes se font jour de nouveau, comme dans les productions rhénanes. Jean et Hubert, ces glorieux penseurs, avaient peut-être des âmes trop robustes pour comprendre ce lyrisme. Ils observaient, jugeaient et imitaient. Leur but, les moyens d'y parvenir absorbaient toute leur intelligence. Les natures moins puissantes trouvent dans leur faiblesse même une source cachée de grâce et de pathétique. Elles deviennent la proie de leurs émotions, de leurs désirs, de leurs regrets et de leurs tristesses. Les esprits supérieurs ont quelquefois une grande similitude avec les plaines méridionales: un ardent soleil illumine et féconde les régions des tropiques, mais il dessèche la campagne et ne lui laisse aucun voile, aucun mystère. Les pays moins brillants ont un charme spécial, comme les âmes plus faibles. La lumière s'y adoucit dans la brume, se colore sous les rameaux, se joue à travers les nuées, prend mille formes séduisantes. Là, on découvre des sites qui inspirent le recueillement et font naître une douce mélancolie. Des larmes y viennent au bord des paupières ; elles tombent sur les fleurs, ainsi que des gouttes d'orage ; l'oiseau solitaire les boit aux rayons de la lune, et l'ivresse qu'il puise dans ce philtre magique donne à sa voix de plus touchants accords.

Le tableau est composé d'une façon étrange : une croix presque aussi haute que l'église se dresse dans l'église même, à la seconde travée de la nef. Jésus y subit les horreurs de la mort, et le sacrifice du Golgotha se renouvelle. Le Fils de l'homme n'est pas sculpté, mais vivant d'un reste d'existence; il périt, comme autrefois, pour le salut des nations. Marie Madeleine et Salomé sont à genoux au pied de l'instrument fatal; la première regarde le Christ avec douleur; l'autre se détourne pour essuyer ses larmes. Quant à la Vierge, elle n'a pu soutenir l'affreux spectacle; elle s'est évanouie dans les bras de St-Jean. Derrière ces groupes et derrière la croix, un prêtre officie à un autel adossé contre le jubé : il lève l'ostensoir qui renferme le signe emblématique de l'immolation divine. Le symbole se trouve ainsi rapproché du sacrifice par un audacieux mépris des vraisemblances et de l'ordre chronologique. Sur l'autel, on aperçoit la statue de la Vierge tenant son fils et devant eux un ange véritable en adoration : St-Pierre, St-Paul et St-Jean occupent des consoles. Le peintre a encore ici mêlé avec une égale hardiesse le fictif et le réel. Trois compartiments forment ce tableau : sur celui du milieu, le plus étendu, est représentée l'eucharistie; à gauche se déploient le baptême, la confession et la confirmation; à droite, l'ordre, le mariage et l'extrême-onction. La fiancée est belle, quoique ses lèvres épaisses dévoilent son origine flamande. Au-dessus de chaque groupe se balance un ange, qui porte un phylactère où on lit une inscription relative au sacrement figuré plus bas. Les tendances mystiques et allégoriques des Van Eyck se reproduisent ici dans toute leur force.

Selon Hotho, Rogier de Bruges a encore exécuté la représentation de la Cène et le martyre de St-Erasme, qui décorent l'église St-Pierre, à Louvain, et le martyre de St-Hippolyte, conservé dans l'église St-Sauveur à Bruges. Mais nous croyons qu'il se trompe et nous donnerons plus loin nos motifs. Il semble d'ailleurs n'avoir pas vu ces tableaux, ou les avoir examinés d'une manière peu attentive. Les descriptions qu'il en trace fourmillent d'erreurs.

Passavant a mis hors de doute l'authenticité d'un ouvrage, qui orne la galerie Staedel, à Francfort sur le Mein. Voici comment il en parle : « Ce tableau, à fond doré, représente la SainteVierge, avec l'enfant Jésus debout sous un dais richement orné, dont deux anges tiennent les rideaux. A gauche, on voit St-Jean-Baptiste, patron de Florence ; à droite, St-Pierre avec St-Côme et St-Damien, patrons des Médicis. Le socle présente au spectateur trois écus ; celui du milieu contient les armoiries de Florence, un lys rouge sur un fond blanc ; on a gratté le blason qui enrichissait les autres, de manière que le panneau se trouve à nu. On y remarquait sans doute les emblèmes des Médicis. Cette composition appartenait au professeur Rossini, de Pise. Les données de cet amateur prouvent qu'elle fut peinte par l'ordre de Pierre et de Jean de Médicis, personnages qui vécurent, le premier de 1416 à 1469, le second de 1429 à 1463 [1]. » Les têtes ont une noble douceur, un air grave et réfléchi dont l'œil est d'abord charmé. St-Pierre se livre à une profonde méditation et pourtant nulle raideur austère ne dépare ses traits, qui expriment la bienveillance. Un splendide manteau, drapé en lignes harmonieuses, lui prête une nouvelle majesté. Sur le devant de la scène foisonnent une multitude de plantes : on dirait un bocage en miniature, où les lys tiennent lieu de grands arbres, où les fleurs moins hautes remplaçent et simulent les futaies ordinaires.

On attribue aussi à Rogier de Bruges un portrait de Philippe-le-bon, qui orne le musée d'Anvers. Il est très-fini, plein de détails, mais sec de touche. Le duc porte le collier de la toison d'or. Ses cheveux taillés en rond autour de la tête couronnent sa laide figure d'une espèce de calotte ; ses tempes sont complétement à nu, jusqu'au sommet des oreilles. Il a pour costume une robe noire, avec un collet relevé et des manches bouffantes par le haut. Le tout se détache sur un fond vert uniforme, d'une nuance peu agréable.

[1] Le *Messager des Sciences et des Arts*, année 1838, renferme une gravure de ce tableau. St Pierre n'est pas à droite, comme le dit M. Passavant, mais à gauche, avec St Jean-Baptiste.

Un encadrement de bois sculpté à jour, comme ceux des retables de campagne, environne cette peinture. Le style compliqué des ornements, où l'ogive ne règne presque plus, date de la fin du xve siècle. Il pourrait faire douter, malgré l'opinion de Passavant [1], que le tableau soit de Rogier de Bruges: nous croyons aussi très-peu certain qu'il représente Philippe-le-Bon. Mais si l'élève principal de Jean Van Eyck en est l'auteur, il doit l'être également du tableau tout-à-fait analogue qu'on voit dans la même galerie. Un moine y ressort au milieu d'un fond vert: il est habillé de blanc et son capuchon tombe sur ses épaules. L'exécution a une finesse remarquable, mais on n'y trouve rien de moëlleux. La couleur serrée, intense, ne brille point d'un éclat aussi grand que chez les Van Eyck.

Nous avons laissé Antonello de Messine à Venise, sollicitant les bonnes grâces des républicaines et les faveurs de la gloire, cette courtisane trop facile ou trop exigeante. Après avoir fini son travail dans l'église San-Cassano, il peignit les portraits d'un assez grand nombre de personnes. Il est probable qu'il visita la Sicile: au retour, il demeura plusieurs années à Milan, où il s'acquit une grande réputation par ses ouvrages [2]. Enfin de doux souvenirs le rappelèrent à Venise. La Seigneurie le chargea de plusieurs tableaux pour le palais communal: ils devaient animer la chambre du conseil. Le vieux marquis de Mantoue chercha inutilement à lui substituer un peintre de Vérone, Francesco di Monsignore, qu'il avait pris à son service et dont l'habile pinceau lui exécuta mainte production. Le Messinois obtint la préférence, mais il ne put achever son labeur. Il avait tracé les cartons des divers sujets, lorsqu'il fut pris d'une pleurésie, dont il mourut à l'âge de 79 ans [3]. Les artistes, qui l'aimaient et le

[1] Lettre à M. Delepierre, *Messager des Sciences et des Arts*, année 1842.

[2] Maurolico, *Histoire de Sicile*, livre 5, page 186, 1ère édit.

[3] L'argumentation de M. Thomas Puccini, dans son *Mémoire historico-critique sur Antonello de Messine*, prouve que le dernier n'est pas mort à 49 ans, comme l'affirme Vasari. Mais cette erreur ne vient

regrettaient, lui firent de splendides obsèques, pour lui témoigner leur reconnaissance de la méthode qu'il leur avait enseignée. Ils gravèrent sur sa tombe une épitaphe pleine des mêmes sentiments.

D. O. M.

Antonius Pictor, præcipuum Messanæ suæ et Siciliæ totius ornamentum, hâc humo contegitur. Non solùm suis picturis, in quibus singulare artificium et venustas fuit, sed et quòd coloribus oleo miscendis splendorem et perpetuitatem primus Italicæ picturæ contulit, summo semper artificum studio celebratus.

Ce qui veut dire : Le peintre Antonello, principal ornement de Messine, sa patrie, et même de toute la Sicile, repose sous cette terre. Les artistes honoreront toujours pieusement sa mémoire, non-seulement à cause de ses tableaux, où l'on admire une beauté, une adresse peu ordinaires, mais encore parce qu'il assura le premier à la peinture italienne l'éclat et la durée, au moyen des couleurs à l'huile.

On était alors en 1493, date que l'on aurait dû inscrire sur son tombeau pour ménager le temps et la peine des historiens futurs [1]. De nombreux amis déplorèrent la mort

pas d'une substitution de chiffre; si M. Puccini avait eu entre les mains la première édition des biographies italiennes, publiée en 1550, il aurait vu que l'âge d'Antonello est exprimé en chiffres romains : XXXXIX.

[1] Plusieurs tableaux réfutent ou réfutaient victorieusement l'assertion de Vasari. Vincenzio Auria, dans son *Gagino Redivivo* (1698), assure qu'on voyait autrefois à Palerme, dans la maison de famille Alliata, connue aujourd'hui sous le nom de princes de Villafranca, un *Ecce homo*, avec l'inscription : *Antonellus de Messina me fecit*, 1470. Selon le Journal des Lettrés, imprimé à Rome en 1755, le monastère de Saint-Grégoire à Messine, renfermait un autre ouvrage, qui représentait la Vierge assise, tenant son fils contre son sein, et portait le nom du peintre à côté de ce millésime, 1473. Il y avait au XVI[e] siècle chez un gentilhomme Vénitien le portrait d'un Michele Vianello, daté de l'an 1475; deux autres, signés du nom de l'auteur sont restés à Venise jusqu'en ces derniers temps : l'un avec la date de 1478, ornait la maison Vitturi : Za-

d'Antonello ; mais le plus attristé fut le sculpteur Andrea Riccio, qui avait fait pour le palais ducal les statues d'Adam et d'Ève ; il le louait sans cesse, comme il en avait l'habitude pendant sa vie [1].

La Belgique possède une œuvre authentique de sa main. Conservée pendant plusieurs générations dans la famille Maelcamp, à Gand, elle fut vendue il y a une trentaine d'années, au professeur Van Rotterdam, après le décès de la douairière Maelcamp de Balsberge. M. Van Ertborn l'acquit de M. Van Rotterdam et elle brille maintenant parmi les tableaux les plus précieux du musée d'Anvers. Un billet fictif, peint sur le tronçon d'un pieu, renferme l'inscription suivante :

1445
Antonellus
messaneus
me o° pinxt.

Antonello de Messine m'a peint à l'huile en 1445.

On y voit le Christ entre les deux larrons. Il a cessé de vivre, comme l'indique le ton verdâtre de ses chairs et la maigreur de ses membres ; car les peintres primitifs, et même ceux de la renaissance, ont fréquemment exagéré la sinistre action de la mort. Pour rendre plus touchantes, plus pathétiques les douleurs de Jésus, les souffrances des martyrs, pour appeler sur eux un plus vif intérêt, leur âme

netti le mentionne page 21 ; le second avec la date de 1474, décorait la maison Martinengo, Lanzi en parle dans son *Histoire de la peinture Italienne*. Or, puisque Antonello vivait et travaillait durant l'année 1478, il ne peut avoir terminé sa carrière à l'âge de 49 ans. Jean Van Eyck est mort en 1445 : de cette époque à celle que nous venons de citer trente trois ans s'écoulèrent ; Antonello, par suite, n'aurait eu alors que seize ans et aurait entrepris à 14 ou 15 le voyage des Pays-Bas. C'est une donnée tout-à-fait improbable.

[1] Riccio, selon le témoignage de Scardeonio dans *Antiquitates Patavinenses*, vint au monde en 1440. Si Antonello était mort en 1463, on ne peut guère croire qu'à cette époque le premier fût déjà célèbre et depuis longtemps son ami.

naïve cherchait l'hyperbole. Ils croyaient faire acte de piété, en augmentant les signes que laissent après elles les tortures. Un homme qui venait de périr semblait avoir longtemps séjourné dans le tombeau. Sa couleur livide, ses formes plates, décharnées, lui communiquaient l'apparence d'une momie. La chose allait parfois si loin qu'il ne restait sur les figures aucune trace de l'existence qui les animait jadis : on doute malgré soi que la flamme intérieure de l'esprit ait jamais éclairé ces yeux en putréfaction, objet d'horreur et de dégoût, ces lèvres bleuâtres, ce front violet et marbré de teintes repoussantes. Antonello a montré plus de modération : la face du Christ offre une grande noblesse, et le repos qu'on y observe exprime moins la suspension de la vie que le calme du sommeil. Il est attaché sur une croix régulière : les voleurs sont cloués sur des troncs et des branches d'arbres, ce qui leur imprime de bizarres postures. Celui de gauche a les bras passés derrière un rameau transversal : il a rendu le dernier soupir et sa tête tombe en arrière. Ses pieds, que l'on avait fixés à une même branche avec une corde, ont brisé leurs liens dans les convulsions de la douleur et pendent librement au milieu des airs. Un coup d'épée ou de hache lui a entamé les tibias ; la jambe gauche est placée de manière que l'on découvre le ciel entre les lèvres de la blessure. Le larron de droite n'a pas encore terminé son agonie et sa peau conserve des teintes vivantes. Il est suspendu par les deux poignets à la cime infléchie de l'arbre : on a cloué son pied droit sur un fragment de branche et son pied gauche plus bas, sur le tronc même. C'est le premier exemple de ces attitudes forcées, violentes, dramatiques, de ces affreux détails que l'on a multipliés aux XVIe et XVIIe siècles : la cruelle Espagne s'en fit un jeu, et le goût de Rubens pour ces choquantes images se développa sans doute pendant ses pérégrinations. Le tableau qui nous occupe prouve que les hommes du midi ont précédé les hommes du nord dans cette route sanglante. La Vierge ne pouvait être omise ; on la voit à gauche, affaissée sur ses talons et comme hébétée par le désespoir. A droite, St-Jean s'agenouille avec grâce :

un seul de ses genoux touche la terre. Un manteau lui ceint les reins et tombe élégamment autour de sa jambe relevée. Il a des traits espiègles, fins et originaux ; de longs cheveux d'un roux foncé couvrent ses épaules et lui descendent jusque dans les yeux. Il joint les mains avec une expression enfantine et pleine de charme. Sur le devant se tient perché un hibou ; derrière les croix, broutent et s'ébattent des lapins et des cerfs. On les distingue au milieu d'un paysage, dont le vert pâle encadre une mer bleue, comme la Méditerrannée. Les arbres sont en petit nombre; un château se dresse dans la campagne et les formes vives des caps lointains annoncent que l'air a une grande pureté. Les souvenirs de l'Italie, les aspects de la nature méridionale s'unissent aux goûts qu'inspirent les terres du nord. Une chaude haleine du sud, un éclatant rayon de soleil ont traversé les brumes flamandes : ils ont engendré ce fruit savoureux, où brillent les froides perles des rosées septentrionales. Ce tableau, j'en suis convaincu, a été fait dans les Pays-Bas. On a soutenu le contraire, en alléguant qu'il est peint sur du châtaignier sauvage. Mais l'immense commerce de Bruges explique assez le transport de ce bois dans la ville. On le cherchait d'ailleurs en tous lieux, parce que les insectes ne l'attaquent jamais. On doit l'avoir employé pour beaucoup d'autres ouvrages de la même époque.

Le musée d'Anvers contient aussi un portrait dû à Antonello. C'est une figure osseuse, avec des pommettes saillantes, un menton très-fort, des yeux petits et un nez pincé. Il ne semble pas qu'une tête de ce genre puisse avoir le moindre agrément; elle plaît toutefois, grâce à une expression bienveillante, calme et réfléchie. Le teint couleur de bistre nous reporte au sud de la presqu'île italienne. La coiffure est une espèce de calotte grecque, entièrement pareille au bonnet de Hemling, bonnet que l'on remarque dans tous les tableaux de ce temps. Des cheveux noirs, presque crépus, tombent jusque sur les sourcils et forment un volume considérable autour de la tête. Il porte une robe noire, dépassée par un petit col de chemise. Derrière lui s'étale un

paysage, que l'on dirait éclairé par les lueurs du soir et auquel des teintes bleues donnent un faux air de Breughel. On y aperçoit une pièce d'eau où naviguent des cygnes et que longe un individu monté sur un cheval blanc. Un palmier très-fidèlement peint, orne le bord le plus rapproché du spectateur. L'homme *pourtraict* a dans la main une médaille romaine, offrant cette inscription : NERO. CLAU D.CESAR AUG. C. E. P. M. TR. P. IMPERATOR. Je ne suis pas éloigné de croire que la figure est celle du peintre lui-même. Le type annonce un caractère entreprenant et hardi, insinuant et voluptueux, quoique doux et honnête, qui correspond assez bien aux événements de son existence.

Voilà quels furent les disciples des Van Eyk, ceux qui apprirent des grands peintres eux-mêmes la science du coloris, de la perspective, et les autres procédés. Ils eurent libre accès dans la retraite où les frères déployaient mystérieusement leur génie, où ils évoquaient et fixaient sur leurs panneaux les images de la nature, les formes de la civilisation contemporaine. Ces deux maîtres ne leur révélèrent pas seulement des moyens matériels, ils leur enseignèrent encore une méthode spirituelle, méthode complétement originale, issue des profondeurs de la vie néerlandaise, exprimant une époque et une nation, pleine d'ensemble, d'harmonie, de grâce et de beauté.

ALFRED MICHIELS.



PAUL NOEL,

PEINTRE DE GENRE, NÉ A WAULSOR 1789.

S'il est vrai qu'un intérêt puissant s'attache aux moindres particularités qui concernent la vie des hommes célèbres, combien à plus forte raison la biographie entière et inédite d'un compatriote, homme de grand talent, mais condamné jusqu'aujourd'hui à un injuste oubli, n'a-t-elle pas droit à piquer la curiosité du public? Rien de plus naturel que ce désir de ramener en quelque sorte parmi nous, les hommes dont la pensée ou les œuvres ont doté leur pays d'une gloire nouvelle; et ce sentiment devient l'accomplissement d'un devoir, quand il s'agit de réparer une ingratitude. Les caprices de la renommée sont d'ailleurs si étranges, que tout le monde se sent heureux d'avoir participé à de pareilles réparations; et c'est là un fait qu'il est bon de constater aujourd'hui, parce qu'il est honorable pour notre siècle.

L'artiste distingué que nous allons chercher à faire connaître, eut le bonheur de voir le jour dans la patrie de Rubens, de Van Dyck, de Teniers et de Ruysdael, d'être élevé sous l'influence des magnifiques traditions de cette école flamande qui fut si grande à côté de l'École italienne.

Il faut dire aussi que celui qui écrit ces lignes, n'a pas pour but unique d'inscrire un nom de plus sur la liste des peintres belges, mais qu'il a vu aussi dans Noël le parent et l'ami des personnes qui lui sont les plus chères au monde. Il espère qu'on lui pardonnera aisément la vivacité de son affection et certains détails intimes, quand on aura appris à connaître le cœur de Noël.

Paul-Godefroid-Joseph Noel naquit à Waulsor [1], de parents fortunés, le 11 avril 1789. La ville de Dinant et ses

[1] Voir la note à la fin de la Notice.

environs ont vu naître plusieurs peintres qui occuperont une belle place dans l'histoire de l'Ecole Belge [1]. Dès sa plus tendre enfance, Noël annonça de grandes dispositions pour le dessin ; il n'avait pas encore six ans qu'on le voyait copier des images et des gravures, aller le long de la Meuse pour crayonner des radeaux et des nacelles ; dans les campagnes vertes pour imiter les formes des animaux. A peine pouvait-il tenir son crayon, qu'il s'écriait déjà en voyant un dessin : « J'en ferais bien autant ! » Et plein de confiance et d'ardeur, il se mettait à l'ouvrage. Il n'avait pas encore eu de maître, et déjà toute sa chambre était tapissée de ses dessins incorrects encore, mais remarquables cependant par la hardiesse du trait. Les jeux de l'enfance ne l'attachaient point, tant qu'il avait de quoi dessiner ; l'esprit d'observation se manifesta chez lui de très-bonne heure.

Ces dispositions précoces ne suffirent pas d'abord pour déterminer son père à lui laisser suivre une carrière, vers laquelle il était si naturellement porté. Il ne voulait pas faire de Noël un peintre, et il l'en détourna autant qu'il le put. En 1799, il le plaça à Dinant pour qu'il y fît ses études. Noël fréquentait en même temps les leçons de M. Lyon, artiste distingué qui avait été longtemps peintre de l'empereur d'Autriche [2]. Mais alors le dessin n'était pour lui qu'un art d'agrément. On comprend facilement qu'un père sage voie avec quelque crainte son fils embrasser une profession qui offre si peu de ressources, et dans laquelle tant de jeunes gens s'aventurent et si peu réussissent. Cependant cette conduite, souvent prudente, a peut-être étouffé le talent de plusieurs hommes de génie, qui, sans des obstacles qu'ils n'ont pu vaincre, auraient trouvé la gloire où tant d'autres n'ont rencontré que la misère et l'obscurité. Noël fut assez heureux pour décider son père, par ses progrès rapides dans l'étude du dessin, à lui laisser suivre une carrière vers laquelle tous ses goûts le portaient. Les arts,

[1] Voir la note II.
[2] Voir la note III.

dans lesquels jusqu'alors il n'avait cherché qu'un agrément, devinrent presque son unique étude ; son père se contenta de lui faire donner les premières notions littéraires, ce qui cadrait du reste avec les goûts de Noël, qui n'aimait ni les sciences ni les lettres proprement dites et qui n'y consacra jamais ses loisirs.

Il reçut chez M. Lyon les premiers principes du dessin et de la peinture. Bientôt il fut question de l'envoyer à Anvers. Noël ne tarda pas à s'y distinguer : en 1807, il obtint à l'Académie des Beaux-Arts de cette ville le second prix de dessin d'après les antiques [1].

Il alla passer à Paris une partie de l'année 1811. Dans une lettre à sa mère datée du 3 mai [2], il raconte naïvement qu'il avait à peine commencé de quatre jours sa première copie au musée, que déjà il était observé par tous les amateurs, et qu'un monsieur de Lille l'avait pour ainsi dire forcé à vendre son travail, quoiqu'il lui eût dit que ce n'était pas son intention. « Il m'en donne dix-huit couronnes, ajoute-t-il, et j'aurai » fini ma copie dans trois jours, ce qui fait encore plus de » douze francs par jour, et je ne commence ma journée qu'à » dix heures, et je finis à quatre ; ainsi vous voyez que je » pourrais gagner mon louis. Je n'avais pas vendu mon ta- » bleau d'une demi-heure, qu'il se présentait un autre ama- » teur qui désirait aussi l'avoir ; apprenant qu'il était vendu, » il m'a dit que si je voulais le recommencer, il me satisferait » bien, et il m'a encore prié de lui en faire un autre. » Il dit un peu plus loin : « Je pourrais travailler plus que je ne le fais ;

1 Sa famille possède encore la médaille qu'il reçut à cette occasion. C'est une plaque d'argent, ronde, avec anneau. L'inscription est gravée en dedans, dans le champ. On lit à l'avers : ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS. ANVERS. 1807. Et au revers : 2d PRIX DE DESSIN D'APRÈS LES ANTIQUES. En dessous de l'inscription une branche d'olivier.

2 Cette lettre appartient à M. Haverland-Noël de Waulsor, ainsi que toutes les lettres de Noël à sa mère, dont je parlerai dans cette notice. Il faut que j'offre ici mes remercîments à M. Haverland qui a bien voulu concourir à mon travail, en me communiquant avec une rare obligeance les précieux documents qu'il possédait sur la vie de Noël.

» mais je préfère attendre que je sois un peu rétabli et fortifié » et il ajoute avec une ingénuité pleine de charme : « J'aurais » aimé cependant vous surprendre, en vous reportant plus » d'argent que je n'en ai reçu. » Jeune encore, il avait perdu son père, et il semblait avoir reporté toutes ses affections sur sa mère. Toutes les lettres qu'il lui avait adressées, respirent l'affection la plus tendre et la plus dévouée.

En 1812, Noël concourut pour le paysage à l'exposition de Gand. Son tableau qui porte le N° 185 du catalogue et le N° 4 parmi les tableaux du concours, représente un paysage boisé et montagneux. » A l'entrée d'un bois touffu, l'on » voit Rodolphe, comte de Hapsbourg, invitant le prêtre qui » porte le viatique, à se servir de son cheval. Dans le lointain » est un château gothique ruiné, sur le penchant d'une mon» tagne. » Ces ruines sont celles du château de Mont-Aigle, à une lieue de Dinant. Ce beau tableau, peint sur bois (haut 53 centim. larg. 68), appartient à M. Thirion de Sosoye, qui possède en outre trois autres toiles du même artiste. Ce paysage porte pour devise, *Une palette de peintre armée de couleurs et de pinceaux* ; il obtint le second prix dans le concours. Ce beau succès commença la réputation de Noël, et l'engagea à continuer de produire ses ouvrages en public. L'année suivante, il plaça à l'exposition de Bruxelles une vue prise d'après nature dans les environs de la Meuse : le paysage figure au N° 159 du catalogue et fut remarqué par le public.

Noël retourna encore à Paris en 1814 ; voici un passage d'une lettre écrite à sa mère, le 30 novembre de cette année : « mon nouveau maître, qui est un drôle de corps, a été ex» trêmement content des études que je lui ai montrées, et » m'a dit que j'avais une patte de diable, que j'étais un fa» meux praticien, et qu'il espérait bien de moi. Je crois que » je ferai quelque chose, si j'ai le bonheur de continuer ; je » vais demain pour la première fois travailler chez lui ; il a » l'air de s'intéresser à moi. »

Ce nouveau maître était M. Swebach. Notre artiste avait surtout dirigé ses premières études vers le paysage ; sous les

leçons de M. Swebach, il commence à étudier la peinture de genre, et fit plusieurs paysages ornés de figures et d'animaux, dans la manière de son maître. Les événements politiques engagèrent bientôt Noël à revenir en Belgique, et peu après M. Swebach fut nommé directeur de la fabrique impériale à St-Pétersbourg. Il engagea inutilement son élève à l'accompagner; M. Swebach rapporta de la Russie un assez grand nombre de croquis, qu'il lithographia et publia à Paris, en 1821. Pendant son séjour dans cette ville, Noël avait fait un assez grand nombre d'études. A son retour en Belgique, toutes ses esquisses furent volées ou égarées, sans qu'il ait jamais pu les recouvrer. On conçoit facilement combien il fut sensible à cette perte.

Noël se rendit ensuite à Bruxelles et y suivit les cours de l'Académie royale de dessin. Il obtint un premier prix en 1816. Il dut avoir bien de la joie à offrir à sa mère la belle médaille en vermeil, qu'on lui décerna à cette occasion[1].

En 1811, Noël s'était déjà fait connaître au salon d'exposition de Bruxelles; à celui de 1816, il plaça un petit tableau portant le nom de *Moustache*. Il représente un jeune homme à laquelle une jeune fille fait des moustaches; cette composition délicieuse, pleine de folie et de gaieté, fait, je crois, aujourd'hui partie de la collection de M. Vandenberck. Ce tableau ne fut pas vendu plus de huit cents francs; Noël ignorait lui-même tout le mérite et le succès de son ouvrage. D'après les passages que nous avons cités de plusieurs de ses lettres, on a pu voir qu'il était très-content du produit de ses tableaux. Il était pourtant bien au-dessous de leur valeur réelle.

[1] Deux branches de laurier, liées par le bas et séparées en haut par une étoile, entourent le champ de cette médaille, dans lequel on lit : ACADÉMIE ROYALE DE BRUXELLES. Dans le champ du revers, qui est pour le reste semblable à l'avers, se trouve gravé en dedans : PREMIER PIERRE NOEL, D'APRÈS NATURE. 1816. On a gravé par erreur Pierre au lieu de Paul; cela vient sans doute de ce que Noël n'écrivait d'habitude que l'initiale de son prénom. Cette médaille appartient à M. Haverland.

Les années suivantes furent remplies par l'étude, et chaque progrès nouveau amenait un nouveau succès. Les premières médailles qu'on avait accordées à Noël, annonçaient seulement un élève distingué; mais celle que la ville de Douay lui décerna en 1819, pour un tableau placé au salon d'exposition de cette ville, nous montre dans Noël un artiste plein de talents et d'avenir [1].

Bientôt il se mit à parcourir les grandes villes des Pays-Bas pour se perfectionner dans son art; Bruxelles, Gand, Anvers, La Haye, Amsterdam le possédèrent tour-à-tour. Il voulut étudier de près les bons modèles, afin d'épurer son goût par la comparaison des œuvres des différents maîtres: méthode si utile et si recommandée aux artistes. Quelques mots seulement sur son séjour en Hollande, et surtout sur l'accueil qu'on lui fit dans ce pays.

Noël aimait beaucoup la Hollande; il y passa une grande partie des dernières années de sa vie; cette contrée fut toujours pour lui une terre hospitalière, et lui devint presque une seconde patrie. L'artiste ne la voit-il pas en effet dans le pays qui comprend son talent, et par conséquent l'encourage? C'est en Hollande que Noël fut le mieux apprécié pendant sa vie; c'est encore là qu'il est le plus connu aujourd'hui et que se trouvent ses meilleurs tableaux. Le 8 mars 1820, l'Académie des Beaux-Arts d'Amsterdam reçut Noël parmi ses membres [2], et nous avons lieu de croire que cet

[1] On lit à l'avers de cette médaille en argent: LUDOVICUS XVIII FRANC. ET NAV. REX. La tête de Louis XVIII tournée vers la droite. Revers: deux branches de laurier séparées en haut par une étoile, et réunies par le bas, entourent le champ de la médaille, dans lequel on a gravé en dedans: SALON D'EXPOSITION. 1819. LA VILLE DE DOUAY A M. NOEL.

[2] On lit à l'avers de la médaille en argent, qu'il reçut à cette occasion: WILLEM I KONING DER NEDERLANDEN. (Guillaume I, roi des Pays-Bas.) La tête de Guillaume tournée vers la gauche. Au revers dans le champ: KONINGLYKE ACADEMIE VAN BEELDENDE KUNSTEN TE AMSTERDAM 8 MAART 1820. (Académie royale des arts plastiques à Amsterdam. 8 mars 1820.)

honneur contribua beaucoup à sa détermination, prise peu après, de transférer là pour quelque temps, son séjour. Du reste il connaissait déjà la Hollande; il l'avait visitée pendant le mois de juin de l'année précédente. Le pays, les mœurs des habitants, tout l'avait enchanté pendant ce voyage.

Après un séjour de quelques mois en Hollande, il visita Londres en 1820, dans un but de simple curiosité; au commencement de juin de la même année, il revint à La Haye, enchanté de l'Angleterre, et dès le 15, il écrivait à un de ses amis : « J'ai fait, comme je t'avais dit, mon voyage en » Angleterre, qui a été des plus heureux; j'étais avec la » meilleure société, et j'ai eu assez de temps pour bien me » rassasier des beautés de Londres; il est vrai que si on vou» lait voir tout en détail, on n'aurait certainement pas assez » d'une année, mais au moins pour un mois que j'y suis resté, » j'ai vu tout ce que je pouvais voir. Je crois que l'on peut » citer cette grande capitale pour une des plus belles et des » plus curieuses du monde. Je suis arrivé ici par Rotterdam. » Je crois me fixer à La Haye pour l'été; je ne sais encore » où j'irai passer mon hiver; il serait bien possible que ce » fût à Amsterdam. » Il paraît qu'il se trouvait alors très-satisfait de son sort, car il disait plus loin dans la même lettre : « Je ne puis croire que je continue à être aussi heu» reux que je le suis. » Et le 17 septembre, il écrivait à la même personne : « Tu ne te trompes pas quand tu crois que » je m'amuse très-bien ici; malgré tout le mal que l'on peut » dire des Hollandais, je ne m'en suis pas encore aperçu. Je » suis ici reçu on ne peut pas mieux, et je t'assure que je » fais plus de connaissances que je ne veux. Je m'aperçois » que je suis plus estimé que je ne le mérite; les artistes et » les amateurs viennent m'inviter avant que je ne leur rende » visite, et me reçoivent avec toute l'honnêteté que l'on peut » désirer. Outre ces avantages, je ne disais pas premièrement » que j'ai ici la plus jolie petite amie possible; je te dirai » seulement qu'un amoureux aurait peine à en faire un assez » beau portrait. Je suis trop heureux; tu ne me croiras pas.

»Mais n'en parlons plus, j'aurai à t'en dire assez quand je »te verrai.

»La renommée m'a servi au delà de ce que j'en attendais; »elle serait même en état de me faire devenir fou, si »j'y avais la moindre disposition. J'ai été inscrit dans les »plus belles sociétés de la ville, et là on venait me parler »comme si j'étais déjà de La Haye. Les tableaux que j'ai »exposés ici l'année dernière avaient fait assez de bruit, de »façon que les visites et les éloges me deviennent un peu im- »portuns. Le bon cependant est que l'on ne se borne pas à »me faire des compliments; depuis trois mois que je suis »ici, j'ai reçu de mon premier amateur mille florins de Hol- »lande. Si cela continue, comme je l'espère, cela n'est pas »tout-à-fait mal.

»Je me propose d'aller passer l'hiver à Amsterdam; les »amateurs d'ici ont déjà eu la bonté de me recommander »chez leurs amis, et j'arrive dans le moment de l'exposition »où j'ai placé trois de mes tableaux, de façon qu'en arrivant »je ne serai pas en peine de me faire connaître. Ce serait »bien drôle si j'allais me fixer ici; alors nous ne nous rever- »rions plus beaucoup. Il est en mon pouvoir de le faire d'une »manière bien avantageuse, sans me faire illusion; mais »cela ne se fera pas.»

Quoique les citations soient déjà nombreuses dans cette notice, je ne puis supprimer ce passage d'une lettre que Noël écrivit de Bruxelles à sa mère, vers la fin de l'année 1821 [1]. « Je vous apprends avec bien du plaisir, l'heureux ré- »sultat de l'exposition de mes derniers tableaux; j'ai reçu »les suffrages de tous les connaisseurs, et je suis accablé »chaque jour de nouveaux applaudissements. J'ai l'avantage »d'attirer l'attention du public sur un de mes ouvrages, qu'on »regarde comme un des meilleurs de l'exposition. Je l'ai vendu »avant l'ouverture du salon; il est venu bien des amateurs »pour me le demander, et je ne doute pas, d'après ce que

[1] Cette lettre est sans date; mais quelques passages prouvent qu'elle est écrite de Bruxelles vers la fin de 1821.

»j'entends dire, que j'en aurais eu de douze à quinze cents »francs ; tout le monde me reproche de l'avoir vendu six »cents.

»Ce qui est le plus avantageux dans tout cela, c'est que »cela achève pour ainsi dire ma réputation ; à présent je dois »tâcher de la soutenir. M. David, premier peintre de notre »siècle, est venu m'embrasser en me faisant les éloges les plus »flatteurs ; une approbation de lui vaut bien tous les meilleurs »témoignages. Ne parlez, je vous prie, de ceci à personne ; »cela aurait l'air de se vanter. Je ne vous en parle que parce »que je crois bien que cela doit vous faire autant de plaisir »qu'à moi. Je vous recommande de ne rien dire : quand on »a du talent, il n'y a rien de plus sot que de le prôner. »

Ce tableau dont parle Noël représente le *Marché d'Amsterdam ;* il l'avait peint dans cette ville pour M. Rosthuan. Cet ouvrage est le plus célèbre de tous ceux de notre artiste, et passe pour son chef-d'œuvre ; il acheva sa réputation et lui valut des éloges infinis. Le roi Guillaume l'admira beaucoup et voulut voir l'auteur pour le féliciter. Le duc d'Aremberg fit toutes les démarches possibles pour en devenir l'acquéreur ; mais comme elles furent inutiles, il pria Noël de peindre pour son cabinet un grand tableau dans le même genre ; Noël le commença, mais la mort l'empêcha de le terminer. En 1828, M. Rosthuan a cédé au roi de Hollande le tableau du Marché d'Amsterdam pour 4,605 florins. On le voit aujourd'hui au musée de La Haye, dont il est un des principaux ornements. Il porte le n° 112 du catalogue, et est ainsi désigné : « Vue de l'église dite Westerkerk, à Amsterdam, avec beaucoup de figures et accessoires. »

Nous ne pouvons nous dispenser de donner une courte description de cette œuvre remarquable.

Au milieu du tableau et à travers une grande porte cintrée, on aperçoit la belle église du Westerkerk, devant laquelle coule un canal ; une grande quantité de monde travaille à charger et à décharger des bateaux, des chevaux et des traîneaux hollandais sur lesquels on roule les tonneaux ;

tout cela représente une activité commerciale que l'on rencontre à l'endroit choisi par le peintre. Plus avant, vers le deuxième plan, deux ivrognes veulent descendre les marches de la grande porte ; mais l'un d'eux trébuche, tombe, et entraîne dans sa chute toute une boutique de fruits et de légumes, que trois femmes s'efforcent en vain de retenir. Le malheureux ivrogne, par une rencontre fâcheuse, tombe précisément la figure dans un panier d'œufs ; son camarade, aussi pris de boisson, peut à peine se tenir sur ses jambes, et se met cependant en mouvement pour venger son compagnon étendu par terre. Le naturel et l'expression de la pose de cet homme surpassent tout ce qu'on peut imaginer. Trois jeunes écoliers, sortant probablement de leur classe, s'empressent de voler les fruits éparpillés çà et là. L'autre partie du tableau offre une opposition pittoresque. On voit la maison d'un barbier, située de l'autre côté de la grande porte ; sur l'enseigne on lit ces quatre vers hollandais composés par Noël :

Byzan van Guite
Scheert men voor vier duite
En snyt men het haar,
Op alle tyde van't' Jaar.

Au bruit causé par la chute de l'ivrogne, un curieux dont la barbe est entièrement blanchie de savon, vient ouvrir la fenêtre du barbier et y passer la tête ; près de lui est le barbier lui-même levant ses lunettes pour mieux voir la scène. Enfin sur l'avant-plan est peint un vieux Juif, qui vend des cornichons ; il est devant une petite table entièrement vermoulue. On voit, près de son échoppe, une jeune et jolie hollandaise accompagnée d'une orpheline. Ce groupe est le plus achevé du tableau [1].

Cette description ne peut donner qu'une faible idée de la perfection et du charme infini de ce superbe tableau, parce

[1] Nous devons ces curieux détails à l'obligeance de M. Van Regemorter, peintre distingué de l'école d'Anvers ; il possède le dessin de ce tableau.

qu'il est surtout remarquable par un coloris vif et naturel, et par une exécution soignée ; tout y respire une gaieté folle, tout y est naturel et vrai.

Noël avait encore placé à cette exposition un autre petit tableau représentant la chambre d'une servante. L'année précédente, se trouvant chez un de ses oncles, il s'amusa à peindre la chambre de la servante. Son oncle rit beaucoup de ce choix, et Noël lui dit qu'il exposerait son étude. Il le fit en effet et elle eut beaucoup de succès.

On voit par ce qu'on vient de lire, comment Noël profita des deux dernières années de sa vie, et quelle réputation il s'était déjà acquise à un âge où bien des artistes, même d'un certain talent, traînent encore dans la misère une vie obscure et ignorée. Ces premiers succès semblaient en annoncer de plus grands encore. Sa carrière était commencée ; il avait surmonté tous les obstacles, vaincu les premières difficultés, et, pour arriver aux plus brillants résultats, il ne lui fallait plus que quelques années de vie. Mais, hélas ! la mort le prit trop tôt, les deux mains au travail ; elle ne lui laissa pas le temps d'arriver à l'apogée de son talent.

Noël disait plus loin dans la lettre dont on vient de lire un passage : « Malgré tous les avantages que ma position pa-» raît m'accorder, je ne sais pas en profiter. Les sociétés les » plus agréables me deviennent insipides ; je suis presque » devenu insensible au plaisir, et je passe mes journées dans » le plus grand ennui, sans savoir moi-même que désirer. On » n'a pas besoin de me le jurer, pour me faire croire qu'il n'y a » pas de vrais plaisirs ici-bas ; je l'éprouve parfaitement. Si » je continue à avoir les mêmes idées, je crois que je partirai » d'ici pour Paris à la belle saison. » Il y alla en effet, mais il y tomba malade au commencement de l'année 1822. Les médecins le crurent atteint de nostalgie, et lui conseillèrent de retourner en Belgique. Il vint à Sosoye, près de Dinant, chez son beau-frère M. Thirion, médecin distingué. Noël s'était retiré chez lui pour respirer l'air natal et recevoir des soins assidus. Les uns le croyaient miné par une maladie de langueur ; d'autres attribuaient le dérangement de sa santé à un excès de travail.

C'est dans cette retraite que Noël reçut le diplôme de membre de la Société des Beaux-Arts de Bruxelles. Il est ainsi conçu : « Société royale de beaux-arts de bruxelles. La » commission administrative, voulant rendre hommage aux » talents de ceux qui ont coopéré aux succès de la Société, et » en vertu des pouvoirs dont elle est revêtue, a nommé, dans » sa séance du 3 avril 1822, Monsieur Paul Noel, peintre de » Waulsor, Membre honoraire de la Société Royale des Beaux-» Arts de Bruxelles et le présent acte en est expédié, Bruxelles » le 15 avril 1822. » (Suivent les signatures et le cachet.)

Notre artiste put à peine jouir de ce nouvel hommage rendu à son mérite. Le 5 septembre, il écrivait à un de ses amis : « Je suis paresseux, endormi, insouciant, etc., etc., » et tout ce qu'il te plaira. Je crois à la fin que je suis ensor-» celé. Depuis quelques jours cependant, badinage à part, je » me trouve mieux ; je ferai tout ce que je pourrai pour aller » mieux encore, et je ne manquerai pas certainement de » saisir le premier moment de santé pour retourner en ville. » Si tu veux aller à Bruxelles ne compte pas sur moi; peut-» être j'irai tout de suite, peut-être je resterai encore ici. » Brûle mon chiffon ; je griffonne et je dors ; bonsoir. » Pauvre Noël ! il espérait bientôt retourner à Bruxelles pour y chercher des succès et des triomphes nouveaux ; mais il ne devait plus reprendre les pinceaux. Deux mois après, le 27 novembre 1822, la mort l'enlevait aux arts et à ses amis, au moment où ses espérances étaient les plus grandes et paraissaient les mieux fondées ! Il avait à peine trente-trois ans.

Pendant les deux dernières années de sa vie, Noël se proposa continuellement de visiter l'Italie ; mais toujours le mauvais état de sa santé l'empêcha de mettre ce projet à exécution. Sans aucun doute, un séjour de quelques années sous le ciel méridional, aurait été pour lui d'un prix inestimable. L'étude poétique des restes de l'antiquité, la magie des souvenirs et l'inspiration d'un beau ciel lui auraient donné plus de vie encore et une plus grande correction de dessin dans les toiles historiques, s'il avait voulu poursuivre

ses études dans cette partie. Ses tableaux de genre eux-mêmes auraient profité de ce voyage; ne sont-ce pas en effet, les belles fêtes italiennes et napolitaines, qui ont inspiré à Léopold Robert ses deux chefs-d'œuvre?

S'il s'agit de classer Noël, on peut le regarder comme un peintre de genre. Il s'occupa très-peu d'histoire, et il ne connaissait pas assez l'antiquité ni le moyen-âge pour exceller dans cette partie. Je ne connais de lui qu'une seule toile historique; elle représente la mort d'Archimède (larg. 75 centim. haut. 1 mètre) et se distingue par la vérité et la force de l'expression, et la correction du dessin; on les remarque surtout dans les mains. Du reste, quoique très-remarquable, ce tableau ne peut guère être considéré que comme un essai heureux ou une grande étude [1]. Vers la fin de sa vie, il s'occupa uniquement de la peinture de genre; dans cette partie il atteignit une grande perfection. Noël s'est toujours montré fidèle aux bonnes traditions de l'art; il est original, mais sans prétention à l'innovation. Tous ses tableaux se distinguent par un coloris sage, par des expressions vraies et variées et par une teinte de gaieté, qui leur donne un grand charme. Il s'était d'abord occupé assez longtemps à retoucher de vieux tableaux; il lui en était resté une habitude de *pointillage* qui faisait son principal défaut. L'étude longue et sérieuse des tableaux de l'ancienne école hollandaise, ne put l'en corriger entièrement; sa *Marchande de légumes* avec deux ivrognes, qu'il peignit dans les derniers jours de sa vie, en porte encore des traces marquantes.

Il faut mentionner parmi ses meilleures productions, une station de cavalerie qui porte le n° 113 au musée de Bruxelles. Le cabinet de M. Vrancken à Lokeren, contenait deux charmants tableaux de Noël, l'un porte le nom de *Chat emmaillotté*; il fut payé six cents francs à l'artiste et vendu en 1838, 4,702 francs à Mgr le duc d'Aremberg, qui le plaça dans son riche cabinet. Le sujet presque trivial de cette toile est des

[1] Ce tableau se trouve à Liége chez M. P....

plus originaux ; il est rendu avec beaucoup de vérité et d'expression ; le coloris en est très-brillant. L'autre tableau représente un Savoyard, faisant danser son chien. Il fut acheté mille francs à Noël, et vendu quatre mille à M. Vanderschneck de Louvain, qui possède en outre deux superbes paysages de Noël avec figures. On voit au musée d'Amsterdam un beau tableau de Noël, qui porte le n° 234 du catalogue ; il représente un vigneron embrassant une jeune fille. On le désigne d'habitude par *La Fille aux raisins*. On trouve aussi chez M. Vanbeclaere deux petits tableaux du même artiste ; ce sont des scènes champêtres, l'un d'eux représente la rentrée de la récolte, les laboureurs sont dans la jubilation en voyant rentrer la charette chargée de blé ; de petits cochons, de la volaille, fuient effrayés par le bruit. Ces deux tableaux sont pleins de mouvement et de vie ; le fini en est très-précieux, et ne nuit nullement à l'effet général.

Examinons maintenant avec plus d'attention trois de ses meilleurs tableaux, qui se trouvent chez M. P..., à Liége. Le premier (larg. 34 centim. haut. 40) est un tableau de genre ; la scène se passe devant une chaumière, sur laquelle grimpe une vigne qui repose agréablement la vue. Sur une table de bois, est debout un jeune enfant qui tient en main un grand verre rempli de vin. Son visage exprime l'étonnement mêlé d'une certaine joie, qu'il éprouve à la vue d'une aussi large portion ; sa mère, assise vis-à-vis de lui, tient la bouteille d'une main ; de l'autre elle présente en souriant un second verre de vin à son jeune enfant ; quoiqu'il puisse à peine tenir le premier, il paraît désireux de saisir celui que lui offre sa mère, et son visage exprime son embarras. Son père lui pose une main sur l'épaule, et de l'autre le montre du doigt en riant ; à côté sa sœur s'approche pour voir de quoi il s'agit. Ces quatre figures sont bien groupées ; la scène est vraie, naturelle, gracieuse et parfaitement disposée ; l'expression est généralement bien rendue, si ce n'est dans le visage de la mère. Les vêtements sont peints largement, et les couleurs en sont agréables. Le fond est occupé par deux enfants qui donnent à manger à un porc.

Les deux autres tableaux sont d'une plus petite dimension (larg. 25 centim. haut. 22). Ils représentent le *Repos des bergers* au moment qui suit le milieu du jour. L'artiste a placé au premier plan quelques moutons et quelques chèvres en repos; un jeune pâtre debout s'appuie nonchalamment sur une vache la tête baissée, toute l'attitude de l'animal annonce qu'il désirerait se livrer au repos comme les moutons et les chèvres qui l'entourent, et cependant il attend patiemment que son maître le lui permette. Dans le fond, à l'ombre de beaux arbres, on voit un vieillard assis sur un tronc à côté d'un pâtre; il présente la main en jouant à un jeune enfant que sa mère soutient. Le chien du troupeau lui-même dort à côté de ce groupe paisible. Tandis que tous se livrent au repos, la nature est aussi tranquille et s'harmonise parfaitement avec le calme, qui règne dans toute la scène. Dans l'autre tableau, on voit au premier plan une génisse, une vache et quelques moutons en repos, tandis que plusieurs autres s'égarent dans la forêt au bord de laquelle la scène se passe. Une vache debout paraît regarder les bergers et les bergères occupés un peu plus loin, vers la droite, à jouer à la *main-chaude* près d'une fontaine, dans laquelle un enfant se lave les mains. Cette scène naïve est pleine de vie et de naturel; à côté deux jeunes enfants paraissent méditer quelque espièglerie. Le beau feuillage des grands arbres de la forêt répand une obscurité mystérieuse sur le premier plan, tandis que le fond du tableau, qui représente une rivière bordée d'une prairie plantée d'arbres, est éclairé par un chaud soleil d'été. Ces deux charmants petits tableaux donnent la plus haute idée du talent de Noël; le paysage en est soigné et naturel; la disposition de l'ensemble est très-belle; les figures sont groupées avec beaucoup de goût; les animaux sont vrais, leur pose naturelle et facile; enfin le coloris est vif et brillant.

Noël a laissé deux petites gravures sur cuivre; l'une représente un cheval de labour, l'autre des chèvres en repos. De tous les ouvrages de Noël que je connais, ce sont les

seuls qui soient signés. Ces deux gravures paraissent être de la jeunesse de l'artiste.

Noël avait l'esprit enjoué, et quand il prenait les pinceaux, sa gaieté naturelle augmentait encore. De même que le caractère de l'écrivain se peint dans chaque page de ses ouvrages, de même aussi chaque tableau d'un peintre montre la tournure d'esprit, le caractère de l'artiste. Le peintre grave et sévère, le peintre instruit trace des sujets historiques. Le peintre admirateur de la nature la représente dans ses tableaux; et celui qui a l'esprit plus enjoué, qui saisit la poésie séduisante ou riante de la réalité, et s'éprend du charme et de la paix des scènes de famille, c'est le peintre de genre: ainsi était notre artiste. Dans ses voyages continuels, il se plaisait à s'entretenir avec les paysans, à entrer dans leurs chaumières, c'est là qu'il recueillait des éléments précieux qu'il mettait ensuite à profit avec un rare discernement; c'est là qu'il a puisé le sujet de la plupart de ses tableaux. Sa manière ne se rapproche en aucune façon de celle de Teniers ou de Van Ostade, mais plutôt de celle de Van Mieris; il représente les scènes gracieuses et naïves de la chaumière, et non les scènes grotesques et souvent dégoûtantes des tavernes et des cabarets. Pendant ses voyages, Noël faisait beaucoup de croquis dans de petits albums, qu'il portait toujours sur lui; il en a laissé un grand nombre qui ont été vendus très-cher après sa mort.

Un peintre de genre ne peut se passer du paysage; Noël l'avait compris, aussi ne négligea-t-il pas les études d'après nature. Tous les paysages que l'on trouve dans ses tableaux de genre sont, selon l'expression de l'auteur des Guêpes, de véritables fenêtres ouvertes sur la campagne. On y voit souvent des arbres noirs entre lesquels on aperçoit un horizon lumineux; on y remarque une grande variété de coloris qui rend plus admirable l'harmonie des teintes; toujours la nature y est prise sur le fait, et c'est une preuve incontestable des études de Noël. Il plaçait souvent des animaux dans ses tableaux; toujours ils sont irréprochables tant pour la pureté et la noblesse du dessin, que pour le coloris et le naturel de la

pose. On a aussi de Noël les portraits de quelques-uns de ses parents et de ses amis, que sa famille conserve précieusement.

Noël était maigre, pâle, avec des yeux vifs, un esprit fin et observateur. Il était de taille moyenne ; sa santé faible et chancelante nuisit souvent à ses travaux, et l'empêcha de s'y livrer avec autant d'ardeur qu'il l'aurait désiré. Il était très-actif; il se levait de grand matin et faisait souvent au lever du soleil des excursions dans la campagne, pour peindre des études d'après nature. Il avait des mœurs douces, des habitudes tranquilles, un esprit sérieux; aussi il était aimé et estimé de tous ceux qui le connaissaient. Son caractère n'avait rien d'extravagant comme celui de beaucoup de jeunes artistes; il n'avait de commun avec eux qu'une grande insouciance et fort peu d'attachement pour l'argent. Il ne travaillait sérieusement que pendant quelques mois; le reste de l'année, il voyageait, allait voir ses parents et faisait des études.

Bien que pendant sa trop courte carrière, Noël ait à peine eu le temps de se faire connaître d'un petit nombre d'artistes et d'amateurs, comme on vient de le voir, son mérite ne resta pas inaperçu. Pour manifester les regrets que lui causait la perte d'un artiste qui donnait de si belles espérances, la société des beaux-arts de Bruxelles fit lithographier le portrait de Noël [1]. Un de ses amis, M. Boëns, se chargea de l'exécution, et grava ces cinq vers sous le portrait:

Par un pinceau savant honorant sa patrie,
Il marchait à grands pas vers l'immortalité.
La mort l'enlève aux arts, au printemps de sa vie,
Mais ce qu'enfanta son génie
Est déjà réclamé par la postérité.

Jules Petit.

[1] C'est d'après ce portrait qu'on a lithographié celui qui accompagne cette Notice. Le fac-simile de la signature de Noël est extrait d'une lettre qu'il écrivit à sa mère, d'Amsterdam, le 20 décembre 1820.

NOTES SUPPLÉMENTAIRES.

I.

Waulsor, village de la province de Namur, arrondissement de Dinant, est un endroit célèbre dans l'histoire nationale. Nous ne pouvons citer ce nom, sans insérer ici la courte notice de M. Dewez (Dict. de la géogr. anc. du dép. de Sambre-et-Meuse. p. 117, 118).

WALCIODORUS. Ancien château sur la Meuse, dans le comté de Lomme, où Eilbert, comte de Florennes, avec son épouse Hérésinde, fonda et dota, en 944, une abbaye de Bénédictins, à sept lieues de Namur et deux de Dinant, actuellement Waulsor. L'église et le monastère furent achevés dans l'espace de trois ans. Eilbert lui assigna des revenus considérables et le comte de Namur, Robert, fils de Béranger, par un diplôme daté de Namur, le 2 Juin 946, lui céda la terre de Melin, dans le comté de Lomme, à deux lieues de Waulsor, avec tous ses édifices, maisons, champs, prairies, bois, terres labourables, etc. L'empereur Othon, en 968, donna cette abbaye à Thiery, évêque de Metz, qui réunit l'abbaye de Hastière à celle de Waulsor sous un même abbé, un même chapitre, une même règle et un même sceau. S[t] Forannan, écossais, qui d'évêque s'était fait religieux à Waulsor, en fut nommé abbé. Le comte Eilbert, son fondateur, et l'abbé Forannan y furent enterrés, le premier en 977, et le second en 982. La fête de S[t]. Forannan, fixée au 30 avril, fut célébrée à Waulsor jusqu'en 1526, que son nom fut rayé du calendrier de l'ordre de S[t]. Benoît, parce qu'il n'avait pas été canonisé par le Saint-Siége.

L'évêque de Liége, Henri de Leyen, par un acte daté de Dinant, le 7 Juin 1163, incorpora à cette abbaye l'église de Falmagne, (à une lieue de Waulsor), qui était également une collégiale composée de quatre chanoines.

« L'abbaye de Waulsor fut distraite du diocèse de Metz, par

la convention passée en 1227 entre les évêques de Liége et de Metz, et confirmée par l'archevêque de Cologne. »

On trouve encore des détails sur Waulsor, dans le troisième volume de la Gallia Christiana. La chronique de Waulsor, (Chronicon Walciodorense), a été imprimée dans le huitième vol. du Spicilegium de Dom Luc d'Achery.

II.

Joachim Patinier ou Patenier, que M. de Stassart appelle l'inventeur du paysage, naquit à Dinant en 1490. Ses tableaux sont très-recherchés par les amateurs. La plupart sont des paysages remarquables par un fini précieux dans les détails ; les petites figures dont ils sont ornés, sont spirituelles et bien dessinées. On a aussi de Patenier quelques grandes toiles historiques qui se distinguent par l'expression des figures et la belle disposition des groupes. M. Florent Van Ertborn d'Anvers possède dans son riche cabinet un petit paysage de Patenier. La scène est des plus pittoresques : la vue s'étend sur un vaste horizon entrecoupé de rochers et de montagnes. Dans le fond du tableau, on aperçoit la mer sillonnée par quelques voiles. Sur la droite, le peintre a représenté le massacre des innocents. Au premier plan on voit S[t]. Joseph, la Vierge et l'enfant Jésus qui fuient cette horrible persécution, et à leur approche la statue d'un faux dieu tombe de son piédestal. Ce charmant tableau est signé OPVS IOACHIN D. PATINIR. La description que nous venons d'en faire, donne une idée du genre habituel de notre artiste.

Patenier fut reçu en 1515 membre de l'académie d'Anvers. Albert Durer estimait beaucoup le talent de cet artiste ; il en dessina le portrait lors de son voyage à Anvers en 1520. On pense même qu'il le grava.

Le désordre et l'ivrognerie étaient les défauts habituels de

[1] Messager des sciences et des arts de la Belgique. 1835. 3[e] livr. V. aussi l'*Histoire de la peinture flamande et hollandaise par* Alfred Michiels Revue de Liége, tome 2, p. 290.

Patenier. Ce dernier vice donna lieu à l'épigramme suivante

Le soleil ne l'a jamais vu,
Tant fut-il matin, qu'il n'eut bu,
Et jamais, jamais la nuict noire
Tant fut tard ne l'a vu sans boire,
Car épris d'un bachique amour,
Ce galant buvait nuict et jour.

Lambert Lombard ne signait point ses tableaux, mais il plaçait son portrait dans presque tous. Noël a peint une palette de peintre armée de pinceaux et de couleurs sur plusieurs de ses ouvrages. Patenier avait aussi une marque particulière et grotesque, que l'on trouve dans presque tous ses tableaux. C'est un petit bonhomme dans la position où se trouvait Godefroid-le-bossu, quand on lui donna le coup mortel, ou encore l'empereur Maximilien, lorsqu'il reçut l'ambassadeur Giustiniani.

Henri de Bles naquit à Bouvignes près de Dinant en 1480. Il travailla dans le même genre que Patenier, mais lui resta inférieur en talent. Cet artiste se forma sans maître; il ne connut pas son compatriote, mais comme lui, il étudia la nature. Il peignait une chouette dans presque tous ses tableaux, qui reçurent leur dénomination de cette particularité bizarre. Le plus célèbre de tous ses ouvrages est la mise en scène du sujet d'une ancienne fable fort connue. On y voit un porte-balle endormi sous un arbre; pendant son sommeil une troupe de singes s'emparent de sa boutique ambulante et étalent les marchandises à des branches d'arbres. Son tableau représentant les pélerins d'Emmaüs n'est pas dépourvu de mérite : les pélerins sont à table avec le Christ; dans le fond on voit se dérouler tout entier le drame de la passion. On trouve deux tableaux de Henri de Bles à la pinacothèque de Munich : la salutation angélique et l'adoration des mages.

Van Mander, p. 261 et 291, cite un peintre qui apprit les principes de son art sous Patenier. Ce fut François Mostert ou Mostart; il était né à Hulst dans les Flandres. L'emportement et l'ivrognerie de son maître, le forcèrent plus d'une fois à fuir

son atelier ; il finit par quitter Patenier pour suivre les leçons de Henri de Bles.

Voici le jugement assez juste, mais peut-être un peu sévère que Schnaase porte sur ces deux artistes dans ses lettres sur la Belgique et la Hollande : « Quoique le paysage soit le but principal de leurs efforts, ils ne lui donnent point une vraie consistance; la multiplicité des détails efface chez eux la teneur de l'ensemble. Les arbres et les champs sont peints avec beaucoup d'attention et d'élégance : on dirait à la finesse exagérée de leur touche, que l'on doit pouvoir compter les brins d'herbe et les feuilles. Des objets de toute espèce occupent leurs seconds plans, rochers et prairies, moissons et forêts : ils sont très-nets, sans accord, baignés d'une lumière éclatante et variée. Le plaisir superficiel que cause cette splendeur générale, est le seul intérêt du tout » [1].

A ces deux noms bien connus de tous les amateurs éclairés, chacun ajoutera celui de M. Wiertz, né à Ciney, en 1808, et dont la réputation est aujourd'hui populaire à si juste titre. C'est à la postérité qu'il appartiendra de confirmer le jugement des contemporains désintéressés sur l'admirable puissance de talent, la manière large, le coloris vigoureux et harmonieux de M. Wiertz. Ses deux Patrocle, son Christ au tombeau, son Satan et son Eve, sa baigneuse, ses créations payennes et chrétiennes, ses portraits qu'on se disputera un jour comme on fait aujourd'hui des œuvres des vieux maîtres, tout cela est si plein d'énergie, de vérité et de poésie, que l'on peut hardiment, comme le fait l'auteur dans un autre sens, demander, pour asseoir un jugement, la comparaison de toutes ces œuvres, avec celles des princes de l'ancienne école. Il est seulement à regretter que M. Wiertz, auquel ses travaux assignent une place si haute parmi les artistes nationaux, se préoccupe de la critique au point de lui répondre ou de la provoquer dans des brochures,

[1] Ce jugement est rapporté par M. Alfred Michiels. V. La Revue de Liége, tom. 2, p. 291.

spirituelles d'ailleurs et pleines de sel attique, mais qui le détournent de ses hautes inspirations. Espérons que la conscience de son propre mérite lui fera comprendre que la meilleure manière de répondre à ses détracteurs, c'est de leur imposer l'admiration.

III.

On nous communique de Dinant, la note suivante sur le peintre Lyon :

« Je n'ai rien pu recueillir sur Lyon; seulement je me suis assuré que l'indication que vous avez faite, est fautive. Il n'est pas mort à Dinant, mais à Bruxelles, et il n'y a pas de cela très-longtemps, car bien des personnes encore dans la force de l'âge se rappellent l'avoir connu ici. Il est vrai toutefois qu'avant de mourir, il a voulu revoir le sol natal; il quitta l'Autriche dans ses vieux jours pour revenir à Dinant où il avait des parents. Ceux qui l'y ont connu n'ont vu en lui qu'un vieillard d'une grande aménité de caractère; je n'ai rencontré personne qui eût vu de ses peintures, et à cette époque il n'aurait plus rien su produire, autant à cause de son âge avancé, qu'à cause d'un tremblement nerveux continuel. Lyon était petit de taille et d'une propreté remarquable. Il ne fit pas long séjour à Dinant. Il quitta cette ville pour aller habiter Bruxelles où il mourut bientôt après. Il paraît qu'il n'était pas dans une grande aisance, si l'on en juge par cette circonstance que sa manière de vivre à Dinant, était plus que modeste, et qu'à son départ il avait laissé des dettes, qu'à son décès on fit payer avec de l'argent envoyé de Bruxelles à cet effet. »

EXCURSION D'UN BELGE EN SUISSE.

Cologne, 16 août 1845.

Je vous ai promis la relation de mon voyage en Suisse, et qui pis est, cette relation n'est pas pour vous seuls, elle est destinée à être publiée dans la *Revue de Liége*. Dois-je m'en préoccuper beaucoup? Je n'en crois rien, car, si cela était, je serais sans cesse arrêté par la crainte, ou de dire moins bien ce qui a peut-être été dit déjà souvent par d'autres, ou de passer sous silence des choses que les habiles considéreraient comme les plus essentielles. Mais ce n'est pas un livre sur la Suisse que je me suis chargé de faire. C'est un simple récit de ce que je rencontrerai de plus intéressant pour vous et pour moi. Or, comme nous chérissons tous notre pays, il en résultera naturellement de fréquents retours du cœur et de l'esprit aux lieux que nous affectionnons le plus et que nous aimons à voir briller entre tous. Sans qu'il soit besoin de nous créer d'avance un système de comparaisons et de parallèles étudiés, pour donner à nos récits un tour particulier, nous sommes bien certains que les choses s'y montreront au point de vue belge, toutes les fois qu'elles réveilleront sans effort un sentiment ou un souvenir patriotique. D'autre part ceux qui lisent habituellement la *Revue de Liége*, savent parfaitement comment nous entendons le patriotisme, et que ce n'est pas pour nous un sentiment jalousement inquiet des gloires et des bonnes fortunes du voisinage. Accoutumés à nous énorgueillir de tout ce qui nous semble propre à relever la dignité de l'homme, à nous réjouir de tout ce qui peut augmenter le bien-être ou diminuer les souffrances de nos semblables, partout où nous aurons l'occasion de trouver une bonne institution, une bonne coutume qui nous manqne et qui nous semblera d'im-

portation facile, nous croirons remplir encore un devoir patriotique en la signalant. Vous pouvez donc sans crainte donner à tout ce que je vous enverrai, le titre général d'*Excursion d'un Belge en Suisse.*

Après cela, comme le naturel et la naïveté sont ce qui plait généralement le plus dans une relation de voyage, je tâcherai d'oublier le plus souvent possible, ou pour mieux dire, comme je me connais, je suis sûr que j'oublierai réellement plus d'une fois que ce n'est pas pour vous seuls que j'écris. S'il en sort des détails dénués d'intérêt pour ceux qui ne vivent pas dans le cercle habituel de nos idées, libre à vous de tailler et de trancher, comme bon vous semblera.

Je vais donc commencer sans autre préambule. Partis le 16 de Liége à 7 heures du matin par le chemin de fer. Temps brumeux. — A Verviers on nous recommande de faire enregistrer tous nos effets, la douane prussienne tenant pour suspect le moindre petit paquet que l'on garde à côté de soi. —Il pleut, etc. Voilà ce que je rencontre dans les premières notes que j'ai tenues en cheminant sur le railway.

Cela me rappelle ce que dit quelque part, un des voyageurs contemporains dont les récits ont le plus de charme. En quoi consistent, la plupart du temps, les notes tenues en voyage, pour servir ensuite de texte à des broderies faites à loisir, à des *impressions* que l'on n'éprouve qu'au retour, ou que l'on emprunte à d'autres touristes? Bien souvent c'est tout simplement une espèce de catalogue, indiquant les heures de départ et d'arrivée d'un endroit à un autre, avec la liste des monuments ou des points de vue visités. Mieux vaudrait recourir tout bonnement à un itinéraire bien fait, comme les guides anglais de Murray, par exemple. Cela est vrai, et pourtant M. Topffer [1] approuve cet usage : le mal est, qu'on y adapte maladroitement après-coup, des idées ou des sensations qu'on n'a pas eues; ce qui fait que le travail de remaniement saute aux yeux et qu'on y découvre trop facilement les coutures de toutes les pièces d'emprunt, exhumées laborieusement d'autres livres. Quant à l'usage des annotations

[1] De Genève, auteur des *Nouvelles genévoises*, des *Voyages en Zigzag*, etc.

mêmes faites sur-le-champ, il a du moins cela de bon, qu'il est l'expression la plus simple de la succession des lieux explorés. Quand des idées de quelque valeur naissent à l'aspect de ces lieux, un mot suffit parfois pour les fixer en leur vraie place, et l'on s'accoutume à mettre du naturel et un certain ordre dans ses récits.

Pour suivre ce précepte, je dois donc vous apprendre ici que fatigué de l'ennuyeuse formalité de la visite des malles à Aix-la-Chapelle, après avoir replié et réempaqueté de mon mieux nos effets, je n'eus rien de plus empressé que de remonter dans la diligence, pour rapporter toute chaude à nos dames, une légende que je crois peu connue à Liége et qu'on venait de m'apprendre, en attendant notre tour de visite. Elle dit de quelle manière le Diable fut attrappé par les Aixois, lors de la construction de leur cathédrale. Les marques de la colère qu'il eut à ce propos, sont encore subsis tantes. A peine le mouvement était imprimé au convoi, je me souvins, mais trop tard, que je n'avais pas repris mon passe-port dans une salle voisine de la douane. Le chef du convoi m'a promis de le retirer et de me le faire parvenir encore ce soir à notre hôtel. De là vient qu'au lieu de profiter des bâteaux-à-vapeur qui remontent le Rhin à presque toutes les heures du jour, pour aller directement en Suisse, comme j'en avais formé le projet ce matin, nous avons été voir tous les monuments de Cologne, que nous ne devions visiter qu'au retour. C'est ce qui fait aussi, que fatigué de ces excursions, et retenu d'ailleurs à l'hôtel par une pluie fine et continue, j'ai encore trois ou quatre heures à dépenser aujourd'hui, avant de pouvoir aller chercher du repos au lit. C'est ce qui fait enfin qu'au lieu d'un simple itinéraire, auquel il manque fort peu de détails, pour l'amener au point normal où je suis réellement arrivé, je pourrais fort bien, outre la légende dont la perte du passe-port a un peu gâté le récit, vous glisser ici quelque épisode, en dépit de l'excellente théorie de M. Topffer que je préconisais tout-à-l'heure.

Mais je parle d'épisode, et je pense qu'avant tout, j'aurais dû

commencer par le commencement, ce que je n'ai point fait. Le commencement de tout voyage, en effet, ce sont les préliminaires indispensables, les apprêts mêmes du voyage: oui ; comment apprécierez-vous les impressions du voyageur, si vous ignorez ce qu'il se propose de voir et de quels secours il s'est muni à cette fin ? MM. Murray, Ebel, Joanne, qui sont assurément les meilleurs guides en Suisse, commencent tous par instruire, le premier les Anglais, le second les Allemands, le troisième les Français, des moyens adaptés au goût et aux usages de ces trois nations, qu'il convient d'employer pour faire sainement et commodément leur tour de Suisse; et dans les divers itinéraires qu'ils tracent, ils se préoccupent fréquemment du point de départ de leurs lecteurs respectifs. C'est ce que j'avais fait consciencieusement de mon côté, pour moi voyageur Belge, le jour même où fût prise à notre comité de lecture manqué, cette résolution si opportune et si bien accueillie, de nous en aller, chacun de notre côté, à la recherche de matériaux pour une livraison double à paraître en octobre prochain. Or, je dois vous le dire, mon itinéraire projeté n'était point par le Rhin. La continuation des mauvais jours nous a seule empêchés de faire le voyage en Suisse, comme doit le régler à mon avis tout Belge ingambe, comme je l'avais fait il y a trois ans déjà, comme nous l'eussions fait encore cette fois, si le temps l'eût permis ; c'est-à-dire à pied et le sac sur le dos, envoyant d'une ville à une autre, une petite malle par les voitures publiques de terre ou d'eau, auxquelles on ne doit recourir soi-même que pour abréger les distances qui sont toujours trop longues dans les pays de plaine.

Oui, Messieurs, c'est ainsi qu'un Belge doit aller en Suisse, et prendre Liége pour point du départ à pied. On profite d'une belle soirée pour aller coucher à Tilf, par le chemin du bois de Quinquempois. Le lendemain, on va dîner à Comblain-au-Pont: moi, j'aurais pu, par parenthèse, y reprendre une carte de la province de Liége que j'y ai laissée, il y a deux ans, et que M. Ninane attend encore sans doute l'occasion de me renvoyer, vu la rareté des relations géographiques et

littéraires que nous avons avec les naturels de Comblain. De-là, longeant les sinuosités tour-à-tour sauvages et gracieuses de l'Ourthe, nous aurions été, tout en prenant un avant-goût de la Suisse en miniature, nous coucher après ce premier jour de marche, à Durbuy. L'Ourthe, servant toujours de guide depuis Durbuy jusqu'à La Roche, aurait fourni pour le second jour, la plus variée et la plus agréable excursion pédestre qu'on puisse faire en une petite journée dans notre délicieuse Ardenne, ce pays des bonnes-gens et des braves-gens, où, comme en Suisse, les paysans laissent les clefs aux portes de leurs maisons confiées à la foi publique; où, partout, on trouve un coucher propre, des mêts simples mais abondants, toujours exquis après qu'on s'est livré à l'exercice de la marche, à l'air vif et pur du pays, et qui sont, de plus, merveilleusement assaisonnés par la bonne mine et le bon cœur des indigènes qui vous livrent tout cela presque pour rien. — De Laroche à Bastogne, il y a pour une troisième journée. — A Bastogne, nous aurions, comme la première fois, pris la diligence jusqu'à Metz. De Metz à Nancy par Pont-à-Mousson, il y en a pour deux petites journées de marche, en suivant à l'aise, comme on doit toujours le faire dans les pays plats, la jolie vallée de la Moselle. De Nancy à Epinal, voiture pour abréger. D'Epinal à Bâle, toujours à pied, à travers la partie la plus pittoresque des Vosges, par Remiremont, St.-Maurice, Urbey, et Thanne. Arrivé à Bâle, il faut entrer en pleine Suisse par la charmante vallée de Tavanne ou de Moûtiers, qui vous conduit au Lac de Bienne où est l'île de St.-Pierre, au Lac de Neufchatel et au Léman. C'est toujours là que nous tendons; mais, dépité de n'avoir pu m'y rendre par les Ardennes et par les Vosges, j'aurais voulu pouvoir y aller en vingt-quatre heures, tandis que je suis obligé déjà, dès le premier jour, de faire à Cologne une longue station d'étape pour attendre mon passeport.

Et puis quelle figure on fait ici, dans les villes fashionables des bords du Rhin, avec le costume que je m'étais fait faire

pour cheminer par les montagnes : avec mon feutre gris à larges bords, acheté il y a trois ans chez Goez à Genève : ce chapeau historique, qui a déjà visité plusieurs crêtes du Mont-Blanc et des Alpes-Bernoises, auquel M. Darré a donné un air tout neuf, mais sans lui enlever pourtant le mérite d'un vieux et utile serviteur ; avec mes gros souliers ferrés, indispensables comme vous savez, pour marcher d'un pied ferme sur le granit des Vosges et des Alpes, comme sur le bord des glaciers, mais qui sont tout honteux de se trouver au milieu des fines bottines de cuir laqué qui vont se faire mirer à Wiesbaden, à Ems ou à Baden-Baden, ou qui reviennent des festivités-monstres alignées sur tous ces bords en l'honneur de la Reine Victoria ; avec mon grand bâton des Alpes surtout, armé, d'un côté, de sa belle corne de chamois pour aveindre les branches élevées auxquelles on veut se suspendre pour faciliter une ascension pénible ou ralentir une descente un peu raide, et par l'autre bout, de cette ferrure pointue, qui m'a soutenu déjà sur la Mer-de-glace et sur les hauteurs les plus fameuses de l'Oberland. Mon beau bâton, fait d'un seul sapin, droit, flexible et solide, comme les enfants des hommes crus dans les mêmes montagnes, comme un jeune Ober-Haslien, ou comme un svelte et vigoureux Tyrolien ; il est mal à l'aise et obligé de se faire petit, pour entrer dans une diligence du chemin de fer et se ranger à côté des joncs à pommeau d'or ou des badines courtaudées de nos jeunes élégants.

Voilà, en partie, je vous l'avoue, pourquoi j'ai tant de loisir en ce moment. Il y a maintenant dans la salle commune, un Monsieur très-complaisant, celui-là même qui m'a raconté la légende d'Aix-la-Chapelle, qui paraît être fort au courant de toutes les traditions qui concernent le pays, et ne demande pas mieux que de les raconter et même de les redire à qui veut les entendre ; mais son auditoire est composé, comme la plupart des auditoires de nos salons, selon la juste remarque d'un moraliste de nos jours, de gens qui attendent leur tour pour raconter aussi des histoires, et qui ne m'ont semblé

ni aussi instruits, ni aussi amusants que mon homme aux légendes. Et puis, tout ce monde-là est en toilette. J'ai bien aussi dans ma petite malle, des bottines et un habit noir, avec ses accessoires; mais je ne me soucie pas de mettre encore tout cela sens dessus-dessous aujourd'hui. D'ailleurs, j'ai peur des autres conteurs, qui ne font évidemment semblant d'écouter avec plaisir, que pour nous tenir à leur tour accrochés, pendant bien longtemps peut-être, à une longue file d'anecdotes rentrées, dont ils me font l'effet d'être fort gênés. Quoiqu'il en soit, je vais toujours vous dire comme quoi le Diable, qui attachait le plus grand prix à gagner une âme Aixoise (il n'y avait sûrement pas encore de maison de jeux, à Aix, alors, car il aurait bientôt été blasé sur cette jouissance); comme quoi, dis-je, le Diable fut pris dans ses propres filets; comme il faillit se venger cruellement du tour qu'on lui avait joué, et comme il en fut encore empêché par un nouveau tour d'une Aixoise plus avisée que lui.

Légende de l'érection de la cathédrale d'Aix-la-Chapelle.

Aix était alors l'une des villes dont le séjour plaisait le plus à Charlemagne. La cathédrale avait été commencée de telle sorte, que, par sa magnificence, elle devait éclipser les temples les plus fameux de la chrétienté. Mais le trésor de l'Empereur était épuisé par les longues et dispendieuses guerres contre les Saxons; et les Aixois, dès lors grands bâtisseurs, dit la chronique, avaient dépassé depuis longtemps les limites de leur contingent dans cette entreprise, qui devait donner tant de relief à leur cité. Un beau jour, s'offre à eux un petit homme, qui se fait conduire auprès des magistrats et leur dit qu'il est prêt à faire l'avance de tous les fonds nécessaires à l'achèvement de la cathédrale. Les marques de la plus vive reconnaissance accueillent une proposition si aimable; seulement, car dans ces temps, d'ailleurs si bons, comme on sait, les prêteurs étaient d'ordinaire aussi chers que rares; on lui demande, avec quelque inquiétude, à quelles conditions

il voudra bien se constituer bailleur de fonds. Qu'on juge de la surprise des magistrats de la ville, quand le petit homme répartit, sans s'émouvoir et d'un air tout dégagé, qu'il ne demandait ni hypothèques ni caution d'aucune espèce, et n'exigerait jamais le remboursement. La seule condition qu'il mettait à cet acte de générosité, c'est qu'aussitôt la cathédrale achevée, lui, bailleur de fonds, serait maître et seigneur absolu du premier qui y entrerait; qu'en un mot, le malheureux lui serait dévolu corps et âme! Alors, remarque judicieusement la chronique, les municipaux d'Aix-la-Chapelle comprirent à qui ils avaient affaire: ils étaient sur le point de se signer et de proférer le *vade retro*; mais ils furent retenus par le vif désir de voir leur cathédrale achevée, et par la considération également judicieuse, que plus jamais pareille occasion de l'achever magnifiquement, et sans avoir besoin de regarder à la dépense, ne se représenterait à eux. Le diable attendait et les pressait de répondre. Après quelque hésitation, soit que les plus rusés d'entr'eux eussent déjà conçu quelque arrière-pensée, soit que chez tous l'orgueil municipal l'emportât sur les conseils de la prudence et sur les scrupules de leur conscience, ils acceptèrent et signèrent le pacte, et les caisses de la ville se trouvèrent remplies d'or jusqu'au parfait achèvement de la cathédrale.

Le plaisir de voir s'élever à point et si facilement un si bel édifice, avait fait oublier à chacun le prix convenu. Mais le diable y songeait lui, prêt à étendre la griffe sur sa proie. L'Empereur et le Pape Léon en personne étaient venus à Aix pour faire la dédicace de l'Église; mais qui oserait franchir le premier, le seuil sur lequel Satan faisait sentinelle? Je ne veux pas vous faire partager, même pour un moment, l'anxiété des Aixois, et vais vous dire tout de suite à quel stratagème ils eurent recours pour dégager leur parole, sans compromettre le salut de personne. Le jour fixé pour la consécration de l'église, la cour et le clergé suivis d'une foule immense étaient réunis immobiles et dans l'attente, non loin du redoutable portail, que le peuple osait

à peine regarder, tant paraissait justement redoutable, le sacrifice qui devait s'y consommer! En ce moment on vit s'avancer d'un pas ferme et réglé un groupe de soldats, qui parvenus auprès de la porte, formèrent un demi-cercle et se mirent à chasser devant eux, vers le portail ouvert, un loup qu'on venait de prendre dans le bois du voisinage. « Soudain, dit la chronique, un bruit terrible fait retentir les voûtes de l'édifice: le démon vomissant feu et flamme se précipite sur le loup et l'étrangle en un clin-d'œil». A cet aspect la multitude pousse des cris de joie qui ne font qu'irriter davantage Satan déjà furieux. Il s'éloigne enfin grinçant des dents, hurlant et blasphémant; et dans son dépit, il donne en sortant, un si furieux coup de pied dans la porte, qu'il la fend du haut en bas. Au moment où le diable s'enfuit, les cloches de la cathédrale se mirent en branle, Charlemagne, le Pape et trois cent soixante-cinq évêques et prélats, y compris deux évêques de Tongres ensevelis à Maestricht, qui étaient sortis de leurs tombeaux pour qu'il y eût autant de prélats que de jours dans l'année firent alors leur entrée solennelle dans l'église, en entonnant un *Te Deum*.

Cependant le diable encore tout bouillant de colère, outre les feux intérieurs dont il ne cesse jamais de bouillir, s'était envolé sur le premier ouragan qu'il avait vu passer, pour aller essayer de se rafraîchir au bord de l'Océan. Là le vent soulevait avec fracas l'onde écumante qui venait se briser au pied des dunes et de Satan, sans pouvoir distraire un moment celui-ci de ses projets de vengeance. Il voudrait pouvoir briser là, comme la vague sur le sable, et voir disparaître à la fois, Charlemagne et le Pape, et la cathédrale qu'il a eu la bêtise de faire bâtir et tous les Aixois avec leur odieuse ville. Une idée affreuse, infernale, comme toutes celles qu'il a dans ses mauvais moments, c'est-à-dire presque toujours, vient sourire à sa noire pensée, à l'aspect des dunes qu'il a sous les yeux. Il est probable, quoique la chronique ne le dise pas formellement, qu'il était en ce moment devers Ostende et Blankenberg, où il paraît qu'il y avait alors une haute dune

qui n'y est plus. Quoiqu'il en soit, le Diable donc conçoit l'infernal projet d'arracher une des plus hautes dunes de sa base, de la porter jusqu'à Aix-la-Chapelle et arrivé là, de la jetter sur la ville, pour étouffer à la fois sous cette masse de sable amoncelée par les siècles, les insolents municipaux d'Aix et tous leurs adhérents.

Quand le diable s'est mis une chose dans la tête; il est bien difficile de l'y faire renoncer, et d'ailleurs en ce moment il n'y avait là personne pour le dissuader. Aussitôt dit, aussitôt fait. Il empoigne donc la montagne de sable, la charge sur ses épaules et se dirige sur Aix-la-Chapelle. Heureusement toutefois que cette manière de voyager offrait au diable lui-même, des inconvénients dont il ne pouvait pas toujours se débarrasser malgré ses cornes. La longueur de la dune lui ayant fait prendre la forme d'un bissac, la partie qui pendait devant, interceptait le rayon visuel du diable et le faisait obliquer à chaque pas, ce qui lui allongeait singulièrement la route et le fit même plus d'une fois dévier de la ligne droite : ce qu'il fait souvent il est vrai; mais il faut remarquer qu'il n'est pas toujours chargé d'un pareil poids. En ce moment donc il était fatigué, quoiqu'il eût franchi la Meuse et qu'il marchât assez directement vers le vallon d'Aix. Mais, pour le bonheur des Aixois, il vint à s'élever un vent violent qui remplit tellement de sable les yeux de Satan, qu'à peine celui-ci pouvait voir à deux pas devant lui. Parvenu à l'endroit qui sépare aujourd'hui le *Loosberg* du *Salvator* et qui était alors tout uni, le diable rencontra une vieille femme qui venait d'Aix et que la curiosité avait attirée malgré sa frayeur, pour s'assurer de ce que pouvait être cette montagne de sable ambulante pliée comme la besace d'un frère quêteur. — « Combien de chemin, ai-je encore à faire, »pour arriver à Aix? » lui demanda le démon, du plus loin qu'il aperçut obliquement la vieille. Celle-ci, qui n'était pas sotte, avait eu l'occasion de voir le banquier des Aixois, dans le temps où il leur offrait si galamment les fonds dont ils avaient besoin : elle le reconnut sur-le-champ et se douta bien qu'il avait quelque mauvais dessein en tête. » Ah!

que vous êtes loin de votre chemin, mon cher monsieur, lui dit-elle de l'air le plus ingénu qu'il lui fut possible de prendre. « Tenez, mon bon monsieur, continua-t-elle, voyez mes souliers, ils étaient tout neufs quand je suis partie d'Aix, et voilà! ils sont tout usés par la longueur du trajet. » A ces mots, dit la chronique, Satan proféra un jurement qui fit trembler tout le vallon : la vieille épouvantée se signa et recula de trente pas. — Je suis las de traîner cette charge, s'écria-t-il, irrité de l'inutilité de la peine qu'il avait prise. Je les rattraperai bien une autre fois, se dit-il, d'un air de satisfaction satanique, et comme si, dans ce moment, il avait vu briller prophétiquement à ses yeux les monceaux d'or que les joueurs devaient un jour y répandre, et le repos et la substance de tant de familles, et la probité de tant d'hommes jeunes encore et purs jusque là, et les vertus et l'honneur de tant de femmes, successivement compromis, altérés, et perdus autour de l'infernale roulette! « Ma vengeance n'est que partie remise », s'écria-t-il! Disant ces mots, il jette à terre son fardeau et s'élève dans les airs en vomissant des torrents de flammes.

C'est ainsi qu'Aix fut sauvé par la ruse d'une vieille femme, dit la chronique. Nous voyons encore la dune s'élever auprès de l'une des portes de la ville. Cette montagne est très-fréquentée par les promeneurs, qui vont y respirer un air plus pur que celui de la cité, sans songer le moins du monde, pour la plupart, qu'il fut un temps où cette masse de sable était au bord de l'Océan, et qu'elle n'a pu être apportée là sans faire courir à la ville les plus grands dangers. Il est clair que le *Loosberg* et le *Saint-Salvator* sont les deux parties de la dune qui, pendant devant et derrière le diable, avaient été écartées par le frottement des cornes, et furent tout-à-fait séparées par la brusquerie du mouvement qu'il fit pour s'en débarrasser. Le portail de la cathédrale, qu'on nomme encore la *Porte du Loup*, et près de laquelle se voit un loup avec le trou qui marque l'endroit pour où le diable lui a tiré l'âme du corps, consacre à tout jamais le souvenir de la victime du Diable, et le nom de Loosberg, dit-on, rappelle à tous ceux qui connaissent l'allemand d'Aix-la-Cha-

pelle qu'une femme sut se montrer, au besoin, plus fine (*loos* fin, rusé) que Satan lui-même [1].

Ce qui me plait le plus dans les légendes de ce pays que j'ai entendues jusqu'à présent, c'est qu'elles ont presque toutes un sens moral, même celles qui en ont le moins l'apparence, même les plus naïves. Vous connaissez, et je me garderai bien de vous la redire, cette autre légende de la ville impériale:

Histoire des deux ménétriers bossus d'Aix-la-Chapelle.

Tous deux assistent successivement à un sabbat, où on les fait jouer du violon. Mais le premier, aussi pieux que modeste, y était tombé par hasard; il jouait timidement, et avec la persuasion qu'il ne pouvait produire que peu d'effet, dans une brillante assemblée de grandes dames richement parées; et la considération qu'un air de violon ne peut guère renfermer quelque chose de criminel, avait seule pu le déterminer à céder aux invitations de la bande joyeuse. Aussi était-il rentré chez lui délivré de sa bosse, et les poches pleines d'écus, dont il eût soin de sanctifier la possession par quelques bonnes œuvres. L'autre, au contraire, orgueilleux et jaloux, avait été au devant de l'occasion. Il s'était mis à jouer de son violon, sans en être prié, et avait continué intrépidement, quoiqu'il ne parvînt à en tirer que des sons lugubres et funèbres: aussi, quand il demanda sa récompense, il vit les dames du Sabbat, vieilles, laides et grimaçantes, aller prendre, en ricanant, la bosse qu'on avait enlevée au dos de son confrère, et la lui appliquer pardevant avec le plus grand soin. Ce fut la seule richesse qu'il emporta au logis, de son impie et orgueilleuse entreprise. N'y a-t-il pas toutes sortes de moralités à tirer d'un pareil récit?

Et puis, ce qui fait que je les écoute toujours avec plaisir,

[1] Le fond et quelques-uns des détails de cette légende sont rapportés par M. Alfred Reumont dans les *Sagas* ou *Légendes des Bords du Rhin*. Deuxième édit. in-8°. Aix-la-Chapelle et Cologne, Louis Kohnen libraire. Victor Hugo, dans sa huitième lettre sur le Rhin, en rapporte aussi la première moitié. — (Note du Comité de Lecture.)

toutes ces vieilles légendes, même les plus absurdes, les plus éloignées de toute espèce de vraisemblance; c'est l'idée qu'elles trompaient les ennuis et charmaient les douleurs de nombreuses populations, pour qui les réalités de l'existence avaient si peu d'attraits. Que l'on songe un moment à la vie de tout ce qui n'habitait pas, au moyen-âge, ce petit nombre de châteaux-forts semés sur les deux rives du Rhin. Ces ruines sont bien pittoresques aujourd'hui, mais combien elles sont lugubres aux yeux de celui qui a fouillé les sanglantes annales de l'époque! Est-il donc étonnant que le récit de quelques catastrophes vengeresses des déprédations habituellement exercées par les hôtes de ces châteaux-forts, fût soigneusement conservé dans les veillées du peuple, et accompagné de circonstances terribles, de l'intervention des méchants esprits, d'apparitions nocturnes et de tout ce qui, à défaut de la justice humaine, alors impuissante ou presque toujours absente, pouvait du moins consoler un moment l'imagination de la classe qui travaillait et souffrait en silence!

Mais je m'aperçois que ma pensée devient sombre comme le temps; je ne veux pas cependant chercher de diversion dans la description des monuments de Cologne, que vous connaissez mieux que moi. Ce que j'aurais à en dire, de prime abord, serait encore dicté par la mauvaise humeur; car je suis outré de voir qu'on exploite la visite des saints lieux, comme celle des salles de Spectacle, et mon premier soin serait de me plaindre bien haut de cette indigne simonie, si on ne m'avait averti, au premier mot, que pareille chose se pratique dans nos villes de Belgique; qu'à Gand, à Anvers, à Bruxelles et même à Liége, aux heures où les églises doivent rester ouvertes, un affidé du sacristain se tient à l'affût des étrangers, pour fermer brusquement les portes à leur approche, et se procurer ainsi l'occasion d'en exiger un tribut illégitime, en ayant l'air de les ouvrir exprès pour satisfaire leur curiosité. Dans ce genre pourtant, je ne crois pas que rien égale la rapacité des rats-d'église de Cologne : il y en a jusqu'à cinq ou six dans le même

temple, et chacun exige une rétribution particulière, pour chaque tableau ou chaque niche de saint que l'on découvre, et ce qu'il y a de plus scandaleux, c'est que cette honteuse exploitation semble approuvée par l'autorité, qui a, dit-on, tarifé ces exactions.

D'autre part, toutes ces sangsues se jalousent mutuellement de la manière la plus dégoûtante. Les commissionnaires ou domestiques de place, ivrognes, paresseux, effrontés et avides pour la plupart, vous prémunissent obligeamment contre les friponneries des garçons d'hôtel, dans la vente de l'eau de Cologne, des cigarres et de la médaille commémorative de la reprise des travaux de la Cathédrale. Ceux-ci en font autant de leur côté, et vous font perdre sur le change de vos écus, tout en vous avertissant de vous défier de la diversité des monnaies qui circulent à Cologne! Et le pis, c'est que tous ont raison dans les accusations, qu'ils dirigent les uns contre les autres.

L'homme est-il donc essentiellement méchant? — Quoi, me direz-vous, une conclusion si sombre à propos de petites friponneries vulgaires! — Vous n'y êtes pas : ce qui me fait faire cette question, c'est un retour sur moi-même. Oui, mes amis, je dois le confesser, je me sens un peu soulagé par les petites médisances dont je viens de vous faire part, comme un homme du progrès qui vient de fouetter un ministère ignare et prévaricateur. Au fond cependant je n'aime pas la médisance, et peu de gens l'aiment, je crois; et si ce n'était une nécessité de répéter souvent les mêmes doléances, pour en venir à corriger les abus dont nous avons à souffrir, je suis persuadé que les journalistes et moi, nous trouverions généralement plus de plaisir à louer qu'à reprendre. Après cela, il est juste de dire aussi, que ce qui pourrait fort bien avoir contribué au changement d'humeur que j'éprouve, c'est que la pluie a cessé, et que le soleil couchant dore magnifiquement de ses feux la belle nappe du Rhin, qui coule sous mes yeux (je crois vous avoir dit que

nous sommes au grand Rheinberg), et je serais maintenant tout disposé à être d'une humeur charmante, si je voyais arriver mon passe-port, et si une maudite odeur de fumier qui vous poursuit dans toute l'étendue du vaste hôtel où nous sommes, ne venait m'assiéger jusque dans ma chambre.

On frappe à ma porte. C'est sans doute mon passe-port. Pas encore; mais on vient obligeamment m'avertir que des voyageurs à souliers ferrés et à feutres gris, d'ailleurs de bonne mine, viennent d'arriver au salon; que l'aimable conteur est toujours là, qu'il a tenu en réserve une légende, sœur de celle que je viens de vous redire, et qu'il ne veut raconter qu'en ma présence; que les nouveaux arrivés sont prêts à grossir l'auditoire et qu'ils appartiennent à l'espèce la plus aimable du genre *ui-ui*, de la nomenclature de M. Topffer. Mais, avant de descendre, il faut que je vous explique ce que nous entendons par là. M. Topffer distingue en première ligne, dans la grande famille des touristes Anglais, le genre *no-no* et le genre *ui-ui*. Il fait entrer dans le premier, ces insulaires récemment débarqués, qui, sans cesse préoccupés de la crainte de compromettre la dignité britannique, se renferment silencieusement dans la solitude de leur makintosh ou de leur tartan; considèrent d'un air de pitié dédaigneuse les voyageurs étourdiment bonnes-gens, qui ne craignent pas d'adresser la parole à tout le monde; et cruellement offensés, s'ils viennent à être interpellés à leur tour, répondent constamment à toutes les questions, quelles qu'elles soient et sans chercher même à les comprendre, par un superbe et aristocratique *no-no*. Le genre *ui-ui*, au contraire, qui se recrute d'ordinaire de diverses nuances d'Anglais qui ont voyagé en Italie, dans le Midi de la France, en Suisse, en Tyrol ou au moins sur les Bords du Rhin, se compose de Grands-Bretons qui savent déjà un peu de français ou qui ont résolu de l'apprendre à vos dépens avant de rentrer chez eux. Aussi prévenants que les autres le sont peu, pour rattrapper le temps perdu, ils lient volontiers une conversation française avec un Wallon pur-sang, un Bas-Rhénan, un Alsacien ou un

Suisse, quand ils ne trouvent pas mieux : ils répondent invariablement aux premières questions qu'on leur adresse par un *ui-ui* le plus gracieux du monde. Le genre *no-ne* est à peu-près invariable dans tous ses caractères. Le genre *ui-ui* au contraire se subdivise en plusieurs classes, et dans le nombre, il y a de très-agréables compagnons de voyage. Je vais savoir à quoi m'en tenir sur ceux qu'on m'annonce. A demain donc.

Cologne, 17 août 1845.

Mon passe-port n'est pas encore arrivé et je commence à craindre qu'on ne me manque de parole. Deux nouveaux convois ont déjà eu le temps de revenir ; nous ne partirons pas avant le retour du troisième, c'est-à-dire, du second d'aujourd'hui. En attendant je vais vous raconter la légende de la construction du fameux dôme de Cologne. Elle est peut-être plus connue que celle qui a rapport à la cathédrale d'Aix-la-Chapelle ; mais comme elle est la plus haute expression de l'admiration contemporaine pour l'œuvre d'un artiste belge, vous m'excuserez si je vous redis ce que vous saviez déjà.

Légende de la construction de la cathédrale de Cologne.

« L'ancienne colonie des *Ubiens* (Colonia Ubiorum) érigée en cité romaine en l'honneur de la fille de Germanicus (Colonia-Agrippina) avait déjà bien des titres à la vénération des chrétiens, puisqu'elle possédait dès-lors quelques-unes des plus belles églises, parmi lesquelles on ne peut oublier celle de Sainte-Marie du Capitole, bâtie sur les fondements mêmes du capitole qu'avait élevé M. Agrippa ou Agrippine, par Plectrudre, veuve de votre Pepin de Herstal, dit-il en me regardant ; Saint Martin, l'une des plus anciennes ; celle des Saints-apôtres qui est du 11e ou du 12e siècle ; sans compter celle de Saint-Géréon et de tous les guerriers

martyrs dont les crânes y sont conservés, non plus que celle de Sainte-Ursule et des onze mille vierges qui l'accompagnèrent, en barquettes, sans pilote ni matelots, d'Angleterre à Bâle, et de là à Rome, puis revinrent de Rome à Cologne, à pieds, à travers les Alpes, accompagnées du pape Cyriaque et de *presque tout son clergé* disent les Légendes, pour y venir subir le martyre au lieu d'y célébrer le mariage d'Ursule et du prince Coman. Cologne n'avait pas encore donné naissance à votre Rubens, non plus qu'au grand tragique hollandais Vondels; mais en revanche elle renfermait déjà la tombe de Saint Cunibert, qui avait partagé avec Saint Eloy, l'honneur d'être le conseiller du bon roi Dagobert, et celle de Duns Scott, le docteur subtile; elle jouissait de la société et des secrets de la physique amusante d'Albert-le-Grand. Non content de tous ces avantages, l'un des successeurs de St Cunibert, l'archevêque Conrad de Hochstedten conçut le dessein de doter sa ville d'un nouveau temple chrétien dont la grandeur, la beauté et la richesse feraient oublier tout ce que l'on vantait en ce genre dans l'antiquité et dans les temps modernes. A cet effet, disent toutes les vieilles chroniques, en l'an de grâce 1248, cette année même qui devint célèbre plus tard par les prodiges qu'Albert-le-Grand exécuta aux fêtes de Noël, devant Guillaume de Hollande élu roi des Romains, Conrad de Hochstedten s'adressa, pour l'exécution de son projet, à l'architecte universellement reconnu pour le plus habile de l'époque. »

Comprenez-vous comme cette phrase emphâtique empruntée aux anciens chroniqueurs résonnait harmonieusement à mes oreilles? Je me permis de faire remarquer incidemment, en ma qualité de lecteur assidu des *Annales archéologiques* [1] de M. Didron, que cette époque était précisément l'une des

[1] Ce Recueil déjà cité souvent par la *Revue de Liége* se continue avec un succès croissant et mérité par les soins consciencieux que le directeur ne cesse d'apporter à la rédaction des excellents articles qu'il publie lui-même et au choix de ceux qu'il reçoit de ses collaborateurs. (Note du Comité de Lecture).

plus fertiles en grands architectes, sauf à tirer plus tard la conclusion de ces prémisses intéressées, et notre obligeant conteur reprit ainsi le fil de son récit :

« Un jour que l'architecte s'était promené longtemps sur les bords du Rhin, ébauchant dans sa pensée, mille plans qui s'entrecroisaient sans pouvoir prendre forme et se fixer par des lignes bien arrêtées, il arriva toujours rêvant, jusqu'à la *Porte des Francs*, et là, fatigué, s'assit, regardant alternativement les eaux du fleuve qui réfléchissaient brillants d'un éclat mélancolique, les derniers rayons du soleil, puis l'espace vide qui montait doucement devant lui, de la rive du fleuve vers le flanc droit de la ville sainte. « Ah! s'écria-t-il tout-à-»coup, sortant de sa rêverie : ces derniers feux du soleil »qui viennent scintiller un moment à la surface du fleuve, »pour s'éteindre bientôt, avant que les sommités de la ville »soient dans l'ombre, je veux les saisir, je veux les faire ré-»fléchir, les fixer beaucoup plus haut que le fleuve, dans »d'éclatantes verrières, longtemps après que le Rhin et la »ville seront déjà plongés dans la nuit. » Et dans son enthousiasme il se hâte de tracer sur le sable de gigantesques aiguilles de pierre, qu'il entrelace et superpose de diverses manières, jusqu'à ce qu'enfin satisfait d'une dernière combinaison, il se lève joyeux en disant tout haut comme Archimède : *je l'ai trouvé!* A côté de lui s'était tenu tranquille et inaperçu jusque là, un petit homme qui avait suivi d'un œil attentif toutes les lignes que notre architecte traçait et effaçait tour-à-tour sur le sable. Quand il l'entendit s'écrier: *je l'ai trouvé*, il répéta à mi-voix, d'un ton railleur : « *Il »l'a trouvé!* Mais c'est la cathédrale de Strasbourg! » Et il avait raison dit la légende : l'artiste s'était cru favorisé d'une inspiration de génie ; il n'avait trouvé qu'une réminiscence. Il effaça donc bien vite les lignes qu'il avait tracées, pour en recommencer d'autres, et cela ne lui était pas difficile, car depuis plusieurs jours, vastes arceaux, colonettes élancées, pleins ceintres, ogives, trèfles et contreforts s'étaient si souvent et de tant de manières combinés et rangés dans sa tête, qu'il était d'une fécondité merveilleuse dans l'enfante-

ment de ses plans. Mais chaque fois qu'il en avait esquissé un, dont il paraissait content, le maudit petit vieillard qui ne le quittait pas plus que son ombre lui soufflait à l'oreille en ricanant : *Mayence*, *Amiens* ou quelque autre ville fameuse par sa cathédrale dont notre artiste reproduisait le trait sans le vouloir.

« Parbleu, maître ! dit enfin l'architecte impatienté, au donneur d'avis : vos critiques sont justes, mais je voudrais bien vous voir à l'œuvre. Essayez donc un peu, et que nous voyions cela, » ajouta-t-il en lui offrant la baguette dont il s'était servi pour faire ses plans. Le petit vieillard la prit, lança d'abord à l'architecte un sourire qu'il affecta de rendre benin, mais qui fit néanmoins frissonner notre artiste, et en un clin d'œil, tout en se jouant, il avait jetté sur le sable quelques lignes si merveilleusement agencées, que l'autre en restait stupéfait. — Etes-vous Belge, Allemand ou Français Maître? demanda-t-il à l'habile vieillard. — Non, répondit sèchement celui-ci, en lui rendant sa baguette. — Oh! de grâce, Maître, continuez votre chef-d'œuvre. — Oui-dà, pour me voler mon plan et vous l'attribuer ensuite ? — Oh ! je vous le paierai tout ce que vous voudrez. Dix écus d'or, si vous voulez achever ce dessin sous mes yeux. — *Dix écus d'or!* reprit le malin vieillard, du ton dont il avait répété la première fois, *il l'a trouvé*.......... et en même temps, il fit sauter en l'air, une bourse énorme remplie d'or, pour prouver au pauvre artiste qu'il devait renoncer à ces moyens de séduction. « Ecoute vieillard ! lui dit alors vivement notre architecte : nous sommes seuls ici et personne ne saura jamais ce qui aura été convenu entre nous : Messire Conrad accorderait tout à l'homme qui lui fournirait un plan comme celui que je viens de voir ébaucher. Veux-tu des prébendes, des honneurs, des dignités, des indulgences? — A ces mots le ricanement du petit vieillard éclata en un rire sardonique qui fit frémir l'artiste ; puis il reprit d'un air narquois : De l'or, des honneurs, des dignités, j'en ai, et j'en dispense plus que personne au monde.

— Puis s'approchant de l'oreille de son interlocuteur ébahi; « veux-tu avoir mon plan? engage-moi ton âme,» lui dit-il, à mi-voix; et il se retire en faisant une petite gambade pour mieux lire sur la figure de l'architecte de quel air il accueillerait la proposition; mais comme celui-ci s'était signé sur le champ, le diable eut à peine le temps de faire une seconde reculade et s'enfuit faisant une épouvantable grimace.

« Quand l'artiste reprit ses sens, car on sent bien qu'il avait pu s'évanouir sans être une femmelette, il était étendu sur le sable, au bord du fleuve. Il rentra chez lui, sans y trouver du repos. La bonne vieille qui le servait et qui avait été sa nourrice, eut beau l'engager à prendre un peu de nourriture. Vainement elle s'enquit à plusieurs reprises de ce qui avait pu le retenir si tard dehors, de ce qui pouvait le troubler de la sorte; pâle, taciturne et préoccupé il se retira sans souper et sans vouloir rien répondre aux questions de la bonne femme. Celle-ci inquiète, curieuse et d'ailleurs fort attachée à son maître, crut devoir le surveiller de près. Il alla se mettre au lit et l'excès de la fatigue ne tarda pas à lui fermer les yeux; mais il dormait d'un sommeil agité. La vieille qui le guêtait, l'entendit faire des soubresauts toute la nuit. » *C'est cela! ce n'est pas cela!* — Puis des éclats de rire contraints. *Il l'a trouvé! — C'est Strasbourg! —* Puis *le diable seul! — Qu'est-ce que cela fait? — La plus belle cathédrale du monde entier!!! — Mais me donner au diable?... Oh! non.* — Puis il se signait — Puis il recommençait sa kyrielle et ses soubresauts, tant et si bien que la bonne femme ne sut rien y comprendre. Le matin il se leva aussi pâle et non moins agité que la veille, et sortit sans vouloir dire, sans savoir probablement lui-même où il allait, toujours rêvant à tous les plans qu'il avait vainement ébauchés, ramené sans cesse malgré lui, au seul qui pouvait le satisfaire mais dont il n'avait fait qu'entrevoir des parties qu'il ne parvenait point à raccorder.

« Le soir il se retrouva, sans savoir comment il y était venu, à la place fatale où il avait rencontré le maudit vieil-

lard. Ce dernier y était encore, traçant, sur un pan de mur cette fois, des lignes de feu qui se croisaient dans tous les sens et brillaient un moment pour s'éteindre immédiatement après; mais, au milieu de cette apparente confusion l'architecte distinguait parfaitement des tours, des arceaux, des aiguilles merveilleuses, qui après avoir ébloui ses regards surpris se dissipaient dans de profondes ténèbres. Attiré malgré lui, l'artiste s'approchait toujours davantage du tentateur pour mieux voir ce qu'il faisait, et celui-ci, sans avoir l'air de prendre garde à lui, esquissait toujours des choses de plus en plus surprenantes. «Veux-tu mon plan», lui dit-il, en faisant étinceler un moment à ses yeux les contours féeriques d'un magnifique portail qu'il éteignit à l'instant?—« Eh bien! oui, dit l'artiste hors de lui, j'en passerai par où tu voudras. » — « A demain, à minuit, ici même. » — «A demain, à minuit,» répéta l'artiste d'une voix défaillante et prêt à reprendre sa parole; mais le plan inachevé le poursuivait. Craignant de nouveaux retours, il s'enfuit à toutes jambes.

« C'est une chose étrange que les vrais savants, les grands écrivains, les artistes de génie ou de talent en général, soient ordinairement si bêtes, et se laissent si souvent attrapper. Notre artiste venait d'être pris par le Diable; heureusement pour lui, il se laissa prendre encore par sa vieille nourrice. Il eut beau faire tous ses efforts pour renfermer en lui-même jusqu'au lendemain, le fatal secret qui tour-à-tour faisait étinceler ses regards d'une joie orgueilleuse ou les obscurcissait de terreurs involontaires; sa nourrice le tourna et le retourna si bien, qu'elle parvint enfin à lui arracher de point-en-point l'aveu de toutes ses conférences avec Satan!.... « Quand le Diable y serait, se dit enfin la vieille avisée, jusqu'ici il n'a péché que par excès de zèle pour servir les desseins de Messire Conrad. — Après tout, élever une belle cathédrale c'est une œuvre pie et qui vaut indulgences et guerdon. Donner son âme au Diable serait un peu trop fort; mais il n'a rien signé. N'y aurait-il moyen d'attrapper le malin lui-même? Messire Albert en sait plus d'un, se dit-elle, lui qui s'amuse parfois, sans sortilége, à rendre invi-

sibles les uns aux autres, chevaliers et prélats attablés, et qui leur rend l'usage de la vue, au moment où croyant être sur le point d'avaler des raisins de Rüdesheim, ils se tiennent mutuellement par le nez, un doigt fourré dans la bouche [1] ! Mais il en sait trop celui-là ! et mon maître ne me pardonnerait pas de lui avoir confié son secret. Allons plutôt trouver mon confesseur.»

Dès que celui-ci eut entendu le cas. « Pour avoir une cathédrale qui ferait de Cologne la première merveille de la chrétienté. Parbleu, dit-il, il est aisé d'attrapper le Diable, pourvu qu'on y mette un peu de prudence. Porte à ton maître cette relique des onze mille vierges, qu'il ait soin de la tenir cachée sous son manteau, jusqu'au moment où il pourra mettre la main sur le fameux plan; dès qu'il le tiendra, il n'aura qu'à montrer la précieuse relique pour envoyer le Diable à tous les siens. »

« Comme fut dit, fut fait. L'architecte s'avançait vers le lieu du rendez-vous avec hésitation. « Approche, n'aie pas peur, lui dit Satan; voilà le plan de la cathédrale et voici le contrat qu'il faut signer. » —L'artiste saisissant alors d'une main le plan merveilleux et de l'autre la sainte relique, prononça la formule de l'exorcisme en se signant à plusieurs reprises.

« Je me suis enferré moi-même, dit le Diable, en faisant »une hideuse grimace; mais je te raurai maudit maçon ! »Cette église que tu m'as volée, elle ne sera jamais achevée; »tu ne seras point damné, mais le nom de l'architecte de »Cologne sera oublié et restera inconnu de la postérité dont »tu te figurais si bien recevoir l'admiration ! » [2].

« Et en effet, les ingrats successeurs de Conrad de Hochstedten avaient laissé se perdre dans l'oubli le nom de *Gérard de St.-Trond* qu'on a retrouvé dans les vieux comptes des dé-

[1] Tradition des Sagas. V. p. 15.

[2] Le fonds de cette légende se trouve dans un itinéraire anglais intitulé: *The Rhine, it's banks and environs by* H. R. Addison F. S. A. M. St.-Marc Girardin l'a aussi reproduite dans les *Sagas* p. 68 (Note du Comité de Lecture).

penses de la fabrique. — Et jusqu'à nos jours, le fameux dôme, seule partie achevée de la cathédrale, était resté séparé par des ruines prématurées du magnifique portail inachevé lui-même. »

Pour remercier notre conteur de son récit, je lui fis connaître, ainsi qu'à plusieurs étrangers qui n'en avaient pas encore entendu parler, notamment à quelques Français qui, sur la foi de Jules Janin et de Victor Hugo, croyaient qu'on ne parle que le flamand en Belgique, les beaux vers que M. Van-Hasselt a faits à ce sujet. On admira beaucoup ceux où le poète fait allusion au long oubli dans lequel était resté le nom de Gérard de Saint-Trond.

Des siècles tout entiers, artiste magnifique
Tu restas endormi du sommeil pacifique
Que le chevet glacé des tombeaux donne aux morts.
Mais du double linceul où le temps fit descendre,
Pour les cacher au monde, et ta gloire et ta cendre,
Grand homme, voici que tu sors !

Voici qu'enfin ton nom magique,
Comme un signe victorieux,
Au Panthéon de la Belgique
Vient resplendir à tous les yeux.
Lui, dont chercha longtemps notre âge
Les lettres d'or sur chaque page
Des vieilles archives du Rhin,
Du sépulcre de notre histoire
Il ressuscite plein de gloire,
Comme un fantôme souverain.

Parmi les vers consacrés à la cathédrale elle-même, ils applaudirent surtout à ceux-ci, comme réunissant le mérite de l'inspiration lyrique, au tour aisé et facile de la phrase qui reste bien naturelle, bien claire, bien française en un mot, sans cesser d'être poétique.

Rien n'a pu t'ébranler, ô formidable ouvrage!
Ni le souffle des vents, ni l'aile de l'orage.
On dirait qu'à tes pieds letemps s'est arrêté;
Il ébrèche sa faulx sur tes angles de pierre,
Et les vagues des ans s'y brisent en poussière,
Comme le flot humain contre l'éternité.

Vingt générations ont passé sur tes dalles,
Evêques, empereurs, rois, qui sous leurs sandales,
Courbaient l'humanité.
Tu les as vus briller tous ces astres du monde,
Si vains de leur néant, sous ton arche profonde,
Où Dieu seul est resté.

Mais je me laisserais aller à transcrire la moitié du dythyrambe de M. Van Hasselt. Il est temps que j'en finisse avec la cathédrale et avec Cologne elle-même que je compte quitter dans une heure ou deux.

Si j'avais à redire tous les Empereurs, Rois et Princes qui furent faits et défaits à Cologne, avant Clovis qu'on y proclama Roi en 508 et après Pepin de Herstal qui fut Duc de Cologne avant de devenir Roi des Français (752), j'en aurais encore pour longtemps : il faut pourtant que je fasse une exception pour cet Empereur gourmand qui a inspiré ce joli vers à Berchoux :

Oui, de son estomac je distingue son cœur.

C'est à Cologne que Vitellius fut salué Empereur [le 2 janvier 69]. Il inaugura son règne d'une façon digne de lui. Il se mit aussitôt à table, et le monstrueux festin qui s'ensuivit se serait sans doute prolongé jusqu'à extinction de quelques convives, si, déjà bien avant dans la nuit, le feu n'avait pris à la salle même du banquet et ne les avait ainsi forcés d'aller cuver ailleurs les mêts et les vins dont ils se gorgeaient depuis un demi-jour.

C'est aussi à Cologne qu'à l'avènement de Probus (276) les soldats qui avaient eu à supporter les témoignages de la

sévérité d'Aurélien et de la justice de Tacite, craignant d'avoir à subir le même traitement de la part du nouvel Empereur, s'avisèrent d'en créer un autre, ou plutôt d'en accepter un de la main d'un fou. Un officier Franc nommé Aelius Proculus venait d'être proclamé vainqueur dans des jeux que l'on célébrait en ce moment à Cologne. C'était un ivrogne perdu de débauche : comme Vitellius il célébrait son ovation dans une orgie, lorsqu'un bouffon qui assistait au régal, s'avisa de le revêtir de la pourpre et de le saluer Empereur en se prosternant devant lui. Quelques convives trouvèrent plaisant d'en faire autant : la garnison prit la chose au sérieux et suivit l'impulsion : Aelius Proculus fut reconnu Auguste et Empereur par toutes les légions disséminées dans les Gaules. C'est ainsi du reste, comme bien vous savez, qu'avait été créé plus d'un autre Empereur, qui régna tout de bon. Le règne de celui-ci fut de courte durée. Probus fut pourtant obligé de marcher contre lui avec une armée. Proculus fut fait prisonnier et pendu à Cologne, conformément au droit de la guerre, comme on dit. On ajoute que Probus fit une plaisanterie peu digne de lui, en voyant la proéminence abdominale de Proculus et en faisant allusion à la quantité de vin que ce malheureux avait coutume d'engloutir chaque jour : « Je croyais, aurait-il dit, que c'était un homme qu'il s'agissait de pendre ; je vois que ce n'est qu'une outre. »

Mais encore une fois je n'ai pas à vous faire l'histoire de Cologne, ni la description de ses monuments. Il s'y est passé tant de choses dignes de remarque depuis la naissance d'Agrippine, jusqu'à la mort de Marie de Médecis et même encore après ; elle brille par un si grand nombre d'anciens et de beaux édifices encore debout, que j'aurais de quoi remplir deux ou trois autres lettres avant de passer plus loin. Il est temps que nous songions à nous embarquer.

LE STÉNOGRAPHE DU COMITÉ.

La suite à une prochaine livraison.

POÉSIES.

LES MÉRITES DIVERS. — *Fable.*

Notre gouvernement constitutionnel,
Mots un peu longs, ne vous déplaise,
Pour entrer dans un vers et s'y trouver à l'aise.
Et qui pourtant ne manquent point de sel,
Ont du piquant, du naturel,
Certain je ne sais quoi qu'on ne s'explique guère.
Pour une cervelle à l'envers,
On y voit vingt talents, vingt mérites divers,
A son fauteuil parlementaire
Tel se cramponne, et n'en voulant sortir,
Envers et contre tous prétend s'y maintenir,
Comme cet autre au banc du ministère.
Ce député calcule avec précision,
Son noble ami, par fois, embrouille un peu l'affaire;
Cet autre est fort utile à la discussion,
Il épluche les lois, raisonne et peut instruire;
L'un est spirituel, éloquent orateur,
On l'écoute en silence, il a l'art de bien dire;
Son voisin tout candide émeut, touche le cœur.....
Mais ce sot campagnard? — Ce sot? il les fait rire.

FRÉDÉRIC ROUVEROY.



[illegible]

CHRISTOPHE PLANTIN

Né à Mont-Louis, en 1514;
Mort à Anvers, en 1589.

A mon Neveu M. Félix Oudart

IMPRIMEUR-ÉDITEUR

DE LA

REVUE DE LIÉGE.

Comme Plantin vous êtes tout entier occupé de votre art, et le succès d'une belle impression vous touche plus que les bénéfices qui résulteraient pour vous d'un livre mal soigné. Comme lui, vous mettez tous vos soins à satisfaire les écrivains qui vous confient le produit de leurs veilles; comme lui, vous finirez par obtenir l'estime et l'amitié de tous les hommes de lettres qui ont des relations avec vous: — Déjà vous avez celles de tous les collaborateurs de la Revue de Liége. A vous donc, mon cher Neveu, la dédicace de cette Notice du père de la belle typographie en Belgique.

F. V. H.

CHRISTOPHE PLANTIN

(Né à Mont-Louis, en 1514; Mort à Anvers, en 1589.)

Après Juste Lipse, De Langhe, Lævinus Torrentius et notre fameux géographe Ortelius, il est bien juste que nous nous occupions de l'illustre et généreux imprimeur qui nous a transmis leurs écrits. Comme il était, selon la juste observation d'un biographe de nos jours, le centre de réunion des hommes de lettres de son époque [1], on trouvera tout naturel que nous le plaçions au milieu de notre petite galerie des Belges du XVIe siècle. L'illustre imprimeur adopta la Belgique pour patrie et jamais il ne consentit à la quitter, malgré les invitations réitérées du roi de France qui l'engageait à venir se mettre à la tête de l'imprimerie qu'il avait aussi à Paris [2], et malgré les troubles mêmes qui désolèrent la ville où il avait établi le principal siége de son industrie et le forcèrent plus d'une fois à suspendre ses publications les plus importantes.

Christophe Plantin était né en 1514, à Mont-Louis auprès

[1] M. Goethals dit avec raison dans sa notice sur Dodonœus, que Plantin était le lien qui tenait étroitement unis les trois grands botanistes de l'époque, Dodonée, Clusius et De Lobel, et on peut étendre cette observation à un grand nombre d'autres savants.

[2] Bullart. *Académie des sciences*, édit. in-folio d'Elzevir, 1682, tom. 2, Liv. IV, p. 258.

de Tours. S'il fallait s'en rapporter à une lettre de Balzac à Chapelain, qui prétend qu'il ne savait pas le latin [1], sa première éducation n'aurait pas été très-soignée. Mais il est impossible de croire que sans une instruction assez étendue, cet homme, sur qui l'amour du gain n'eût jamais aucune influence, se fût pris d'une passion aussi extraordinaire pour l'art dont l'unique but est la diffusion des connaissances utiles; qu'il eût mis tant de scrupule dans le choix de ses innombrables publications dont aucune ne fut jamais, dit-on, de nature à effaroucher les amis de la morale la plus sévère, ni surtout qu'il fût parvenu à devenir un si habile correcteur, de livres qu'il n'aurait point compris. Maittaire cite une foule de témoignages des auteurs imprimés par Plantin, dans leurs préfaces et ailleurs. De Thou le compare aux Estienne dont l'érudition était connue de tout le monde savant. Le soin qu'avait mis Plantin à former une magnifique bibliothèque, suffirait seul au surplus pour réfuter cette imputation plus que légère de Balzac.

M. Weiss, dans sa notice biographique sur Plantin, dit qu'il alla fort jeune à Paris, où il travailla quelque temps de l'état de relieur; qu'il apprit ensuite les éléments de l'art typographique chez Robert Macé, imprimeur à Caen, et qu'après s'être perfectionné en visitant les principaux ateliers de France et notamment ceux de Lyon, il retourna à Paris dans l'intention de s'y établir; mais que les troubles que commençaient à occasionner les disputes religieuses, le dé-

[1] *Lettres de Balzac*, Liv. I, Lettre 27, rapportée dans Teissier, *Eloges des savants*, tom. IV, p. 7.

cidèrent à passer dans les Pays-Bas, et il vint demeurer à Anvers [1].

Maittaire dans ses *Annales de typographie*, Mallinkrot, dans son *Traité sur l'origine et le progrès de l'imprimerie*, Bullart dans son *Académie des sciences*, Baillet, *Jugements des savants*, Teissier, Foppens et plusieurs autres s'accordent à dire que l'amour de l'art typographique porta Plantin à visiter les principales imprimeries de la France avant de venir s'établir en Belgique. Parmi les villes où il s'exerça au métier difficile de correcteur, ceux de ces écrivains qui ont écrit en latin, citent *Lugdunum*; Foppens dit *Lugdunum Batavorum* c'est-à-dire *Leyde*, au lieu de *Lyon*, et comme Plantin eut en effet une belle imprimerie à *Leyde* en même temps qu'il en avait une à Anvers, il est probable que c'est à Leyde qu'il s'était arrêté quelque temps avant de venir se fixer à Anvers.

Quoiqu'il en soit, tous s'accordent à dire que son habileté et son extrême diligence ne tardèrent pas à lui faire une grande réputation et à lui procurer une belle fortune, qu'il employa toute entière à perfectionner et agrandir ses établissements.

Pour avoir des caractères moins sujets à se détériorer sous les efforts de la presse, il les fit, dit-on, fondre en argent [2]; c'est-à-dire sans doute qu'il fit entrer une assez forte

[1] *Biographie universelle.*

[2] Mallinkrot, *De arte typograph*, p. 101 cité par Maittaire, *Annales typographici*, Lahaye, in-4°, 1725, tom. 3, part. 2, p. 545. L'auteur anonyme de la préface de l'index de la typographie de Plantin cité par Baillet, *Jugements des savants*, tom. 1. p. 387. — Conrad Zeltner, *Theatr. Viror. eruditor*, cité par Weiss — Teissier, *Éloges des hommes savants*, tom. 4. p. 8.

partie d'argent dans la fonte de ses caractères, comme on prétend qu'Henry Estienne l'avait fait avant lui.

Sa maison était l'asile de tous les savants, attirés chez lui par les facilités qu'il leur procurait pour l'impression de leurs ouvrages, faisant de fortes avances à ceux dont il n'achetait pas immédiatement les productions, leur donnant accès à l'une des plus belles et des plus riches bibliothèques que pût posséder un particulier, faisant des traitements honorables à plusieurs d'entr'eux pour les retenir chez lui et les occuper à la correction des textes qu'il imprimait, ayant toujours à sa table quelques-uns des hommes de lettres les plus distingués de cette époque si fertile en grands talents. Pour se faire une idée du mérite des hommes qu'il employait comme correcteurs, nous nous bornerons à citer ici ceux dont Lemire a rappelé les noms dans ses éloges [1] : Victor Giselin qui doit entrer dans notre galerie des écrivains Belges du XVI[e] siècle, Théodore Poelmans, du pays de Clèves, qui corrigea et annota presque tous les poëtes latins imprimés par Plantin pendant seize ans : Térence, Virgile, Horace, Lucain, Juvénal, Perse, Claudien, Ausone, Paulin, Prudence etc., et alla terminer ses jours dans le royaume de Castille à Salamanque [2]; Corneille Kilian, de Duffel, ami intime de François Sweert, auteur de plusieurs petites pièces de vers très-spirituelles, et de l'*Etymologicum Teutonicæ linguæ*, qui traduisit en flamand les Mémoires de Philippe de Comines et la Description des Pays-Bas de

[1] Miraei *Elogia* verbo kilianus, p. 207-208.

[2] Foppens, *Biblioth. Belgic*, T. 2, p. 1127. Weiss, *Biogr. Univ.* au mot pulman.

Louis Guichardin, homme d'un caractère toujours aimable et enjoué, *Lepido ac faceto admodum ingenio*, dit Sweert et qui resta cinquante ans attaché au pénible travail de la correction des épreuves dans l'imprimerie de Plantin, sans que la constance de ce labeur ni le poids de l'âge lui fissent rien perdre de sa gaîté [1]: Lemire cite encore François Raulenghien, FRANCISCUS RAPHELENGIUS, qui étant venu d'Angleterre à Anvers pour acheter des livres chez Plantin, y fut retenu quelques jours par l'aimable accueil de cet imprimeur qui était vraiment le Mécène des hommes de lettres de son époque, y resta ensuite attaché à son imprimerie comme correcteur et devint bientôt son gendre ainsi que nous le verrons dans sa notice.

Non content des garanties que lui offrait la coopération de pareils hommes et quoiqu'il prit le soin de réviser lui-même toutes les épreuves, genre de travail dans lequel il avait acquis une pénétration et une sagacité que Maittaire caractérise parfaitement par une expression latine qu'il serait je crois impossible de rendre en français ; il avait encore coutume d'afficher les épreuves, avant d'ordonner le tirage. Il provoquait ainsi, à l'exemple d'Apelles, l'utile censure du public, promettant des récompenses pour toutes les fautes que l'on signalerait [2].

[1] SWEERT, *Athenae Belgicæ*, 189-190. A. MIRAEI, *Elogia*, 207-208.— VALÈRE ANDRÉ, p. 212-213. BAILLET, *Jugements des sav.*, tom. 1, p. 387. TEISSIER, *Eloges des Sav.*, tom. 4, p. 9. FOPPENS, t. 1, p. 210. WEISS, *Biogr. Universelle*.

[2] « Ne doctissimis quidem quibus semper instructus fuit correctori« bus, aut etiam ipsimet sibi, licet hujus rei *oculatissimo* et assiduo « satis fisus... » MAITTAIRE, *Annales typographici*, tom. 3, P. 2, p. 545.

Cependant Plantin poussait on ne peut plus loin le respect pour les textes dont l'impression lui était confiée, ne se permettant jamais la moindre altération, à moins qu'il ne s'agît d'une faute évidente échappée à l'inattention de l'auteur ou à l'impéritie du copiste. C'est ce dont Scaliger le loue beaucoup en reprochant le défaut contraire à Henry Estienne que sa présomption, dit-il, portait à changer et corriger tout ce qui lui déplaisait dans un manuscrit.

Guichardin en parlant de l'imprimerie de Plantin la range au nombre des merveilles de l'Europe, et la nomme le plus bel ornement de la ville d'Anvers : « Jamais, dit-il, on ne vit rassemblés une aussi grande abondance de caractères, tant de presses, tant de matrices à fondre les lettres et les ornements, tant d'instruments de tout genre, ni une pareille réunion d'ouvriers habiles à manier cet immense matériel, véritable trésor d'une valeur incroyable [2]. »

Aussi tous les savants s'accordaient-ils à le considérer comme le premier imprimeur de son temps, quoiqu'il fût le contemporain des Manuce et des Estienne. Dom Nicolas An-

— Baillet, tom. 1, p. 388, qui cite Mallinkrot, *De ortu et progressu artis typographicæ.*

[1] « Henricus Stephanus φιλαυτίᾳ laborans temerè quidquid displicet, » immutat et corrumpit : non ita Plantinus Antverpiensis, fidelissimus » typographus qui anno 1566 edidit Lucretium correctissimum. *Prima Sca* » *ligerana* au mot *Erotianus*, tom. 2 des Scaligerana, Thuana, etc., » in-12, 2e vol., p. 38-39. »

[2] *Belgicæ sive inferioris Germaniæ descriptio* auctore Ludovico Guicciardino nobili florentino, Antverpiæ. *N. B.* J'ai cité dans les notices antérieures le texte italien ; mais je n'ai plus cette édition que l'on m'avait prêtée.

toine disait de lui qu'il était le plus clairvoyant de tous les imprimeurs et que sa scrupuleuse exactitude passerait pour un prodige auprès de la postérité [1]. BARONIUS en lui envoyant d'Italie ses Annales ecclésiastiques pour le charger d'en faire la seconde édition [2], lui écrivait qu'il l'avait choisi parce qu'il était l'imprimeur le plus renommé du monde entier [3]. Combien d'écrivains ne lui doivent pas la vie, dit Mallinkrot, dans son *Traité de l'art typographique*, qui seraient restés ensevelis dans un éternel oubli, si ses presses ne leur avaient donné une seconde existence ! Je connais, ajoute-t-il, tout le mérite des Manuce en Italie, des Froben que peut citer l'Allemagne, des Estienne dont s'enorgueillit la France; mais le nom de votre Plantin, dit-il, en s'adressant aux Belges, obscurcit l'éclat de tous ces noms : car s'ils ont brillé chez eux, votre Plantin non content de répandre son lustre sur la ville qu'il habitait et sur la Belgique, a, comme un nouveau soleil, distribué sa lumière dans le monde entier [4].

[1] *Biblioth. Espagnole*, tom. 1, p. 162, cité par Maittaire, tom. 3, P. 2, p. 546. — par Baillet, tom. 1, p. 389, et par Teissier, tom. IV, p. 9.

[2] C'est en effet Plantin qui imprima cette belle édition in-folio, dont je vois, dans mon exemplaire, que le 1er volume ne parut que l'année de la mort de ce grand typographe en 1589. Le second volume qui ne parut qu'en 1591 fut imprimé par Moretus le gendre de Plantin.

[3] Leonard Nicod, addit. à la Biblioth. Napolit. de Topius cité par Maittaire, p. 546, par Baillet et Teissier aux endroits indiqués note 1.

[4] « Scio in omni prope gente floruisse in hâc arte nobiles : novè Latio »Manutios, è Germaniâ Frobenios, è Galliâ Stephanos; at vos, unius »Plantini nomine omnium tenebrastis nomina. Si sidera illi regnis »suis, sol vester fuit; non urbi huic, non Belgio; sed orbi quà patet. » *De arte typographic.*, p. 123, ex CAROLO SCRIBANIO, Maittaire, tom. 3, P. 2, p. 546.

Guillaume Pantin, célèbre médecin de Bruges, connu par un savant commentaire sur Celse, après avoir loué le soin qu'avait toujours eu Plantin de n'employer ses innombrables presses qu'à la reproduction des bons livres, des ouvrages utiles aux progrès des lettres et particulièrement des chefs-d'œuvre de l'Antiquité, le nomme l'appui des sciences et le soutien des saines doctrines : il le compare, dans son enthousiasme, à Atlas supportant le poids du ciel sur ses épaules, et ses ateliers dont on voyait chaque jour sortir plus brillante et plus propre à triompher de l'ignorance, l'élite des écrivains de l'Antiquité et des temps modernes, lui rappellent les flancs de cette vaste machine de guerre que les Grecs avaient élevée devant Troie, et qui, au jour marqué pour la chûte de cette superbe ville, s'ouvrit tout-à-coup pour répandre des guerriers dans la capitale de Priam [1].

« Dieu ayant marqué ce temps pour le progrès des lettres, dit Arias Montanus, voulut que Plantin préparât ses presses. *Tous les chefs-d'œuvre deviendront impérissables*, dit-il, *pourvu que Plantin les imprime* [2].

[1] GUIL. PANTINUS ad FRANCISC. NANSIUM dans les *Miscellanea* de PAUL LEOPARD, édit. in-4° de 1568. — Cité par Maittaire, *Annales typographiques*, tom. 3, P. 2, p. 546.

[2] Qui, Plantine, bonas hoc tempore jusserat artes
Crescere, te jussit præla parare Deus.
Omnia χρηστα, inquit, doctorum scripta manebunt
Hæc prius excudat dummodo Christophorus.

Extrait du Livre de Galle (de 1572) *Virorum Doctorum disciplinis benè merentium effigies* XLIV.

Ce Philippe Galle, que nous avons eu déjà l'occasion de citer à propos du recueil intitulé *Deorum Dearumque capita*, dans la notice sur

Juste Lipse l'appelle souvent la perle des imprimeurs. Plantin, dit Bullart, qui lui a consacré un éloge dans son *Académie des Sciences et des Arts*, possédait la plus fameuse imprimerie du monde [1]. Il donna, dit Aubert Lemire, un si beau texte des meilleurs livres latins, grecs et hébreux, que sous le rapport du *travail* et de la *constance*, qualités qu'il avait adoptées pour devise, mise en légende autour d'un compas,

Ortelius (V. *Revue de Liége*, tom. IV, p. 12 note) peintre et graveur à Anvers, était le chef d'une famille qui se distingua dans la gravure. Il fut le premier qui publia des recueils de portraits d'hommes qui ne puisaient leur illustration que dans les études littéraires : on peut donc le considérer comme le père de l'Iconographie littéraire. Les vers que nous venons de citer sont extraits de son premier recueil, et sont d'Arias Montanus, le docte éditeur de la fameuse Bible polyglotte d'Anvers. Les vers du second recueil (de 1587 et 1595) sont de Raphelengius, (Fr. Raulenghien) l'un des gendres de Plantin. La préface du recueil de 1572, mérite d'être lue et fait beaucoup d'honneur aux sentiments de Ph. Galle, qui était bien digne de s'associer, comme il le fit plusieurs fois, aux publications de Plantin. On y voit que cet estimable graveur aimait beaucoup les artistes et les hommes de lettres; que toutes les fois qu'il avait eu occasion de les voir, il avait peint ou dessiné leurs portraits, pour les réunir d'abord dans son cabinet et se procurer ainsi la jouissance de travailler en quelque sorte sous les regards inspirateurs des plus dignes interprètes de la pensée; que c'est pour rendre cette noble jouissance accessible à tous les amateurs de l'art, qu'il a résolu de publier sa collection, promettant d'en agir de même à l'égard des portraits d'autres savants ou artistes qu'on lui communiquerait à l'avenir, et c'est ce qu'il fit en effet, en publiant 50 nouvelles effigies dans son recueil de 1595.

N. B. C'est une note manuscrite de M. Van Hulthem, qui a fixé notre attention sur ces détails intéressants.

[1] Liv. IV, tom. 2., in-folio, Edit. d'Elzevir, p. 258.

on peut dire que très-peu l'égalèrent et que personne ne le surpassa [1].

Philippe II était préoccupé du projet de faire réimprimer la bible d'Alcala, lorsque quelques-uns des livres sortis des presses de Plantin parurent à la cour de Madrid. La beauté de l'exécution qui frappa les regards du roi lui-même, et tout ce qu'il entendait dire de la correction de ces beaux livres, le déterminèrent à désigner Plantin pour cette vaste entreprise [2]. Il envoya Arias Montanus à Anvers pour diriger ce grand travail et ordonna aux agens du fisc de lui faire toutes les avances dont il aurait besoin pour le mener à bonne fin [3]. Plantin n'y épargna ni peine ni dépense. Outre Arias Montanus qui avait la suprême direction de tout l'ouvrage, et Giselin qui s'occupa de la correction des textes latins, nous verrons plus tard que Raphelengius, qui n'était pas encore alors son gendre, prit une grande part à la révision des textes orientaux, nous verrons aussi que Jean Lievens, neveu de Lævinus Torrentius et Guillaume Canter soignèrent le texte grec. Plantin avait fait venir exprès de Paris le fameux Guillaume Lebé pour fondre les principaux caractères

[1] *Eâ namque typorum venustate optimos quosque scriptores Latinos, Græcos, Hebræos evulgavit, ut* Labore et Constantia, *quod symbolum circini signo præferebat, pauci illum adaequarint, nemo certe superarit.* Miræi *Elogia*, à l'article Kilian, *Cornelius Kilianus*, p. 207. Edit. petit in-4° oblong de 1609.

[2] Bullart, tom. 2, Liv. 4, p. 258.

[3] Nous voyons dans une notice sur Arias Montanus, publiée par le *Trésor National* (tom. 3, p. 167 et suiv.) et puisée à des sources espagnoles, que l'avance faite à Plantin avait été fixée à six mille ducats.— *Trésor national*, t. 3, p. 172, note.

destinés à cette impression ; les autres sortaient des ateliers de Sanlecque de Dunkerque, élève de Lebé et aïeul du poëte de ce nom qui fut l'ennemi de Boileau. Aussi parvint-il à faire de cette Bible un chef-d'œuvre connu du monde entier et que l'on désigne plus souvent sous le nom de *Polyglotte d'Anvers*, ou *Bible de Plantin*, que sous le titre qu'on lui avait donné de *Bible royale de Philippe II* [1]. Mais les avances que Plantin faisait sans cesse aux hommes de lettres, jointes à celles qu'il multipliait autour de lui pour assurer de plus en plus la perfection de ses ouvrages, lui avaient fait contracter beaucoup de dettes, et les agens du fisc espagnol exigèrent de lui avec une dureté inconcevable, la rentrée des sommes qu'on lui avait prêtées pour l'impression de la *Polyglotte*. Qui pourrait apprendre avec indifférence, dit Augustin de

[1] Extrait des *Prolégomènes* par Arias *Montanus*.

« Ex quorum numero Christoph. Plantini viri de typographicâ arte »quâ cæteræ omnes illustrantur et vivunt optimè meriti, summam »ingenii dexteritatem, admirabilem prudentiam, sedulam operam, »infinitos labores, ac denique omnibus in rebus insignem diligentiam »nemo satis admirari ac dignis laudibus extollere potest. Nec est, lector, »quod pluribus hâc de re tecum agam, res enim per se ipsa loquitur. »Non solum enim infinita tùm veterum, tùm etiam recentiorum, in »omni artium et scientiarum genere volumina, quæ ab ejus prœlo in »totius Christianæ reipublicæ gratiam continuò prodeumt, quam mirificè »in rem litterariam augeat, amplificet et exornet, litteratis omnibus »fidem faciunt : verum etiam prestantissimus hic sacrosanctæ theologiæ »et antiquissimarum linguarum thesaurus, quoniam ille suâ industriâ »et labore in adjuvandâ republicâ sit animo et hujus et futuri sæculi »hominibus luculentissimum erit testimonium.

(Au commencement de la page 4 sans n°, de l'exemplaire qui est à la Bibl. royale de Bruxelles.)

Thou[1], dans sa grande histoire, qu'un homme comme Plantin se soit vu dans la gêne? Lui qui peut être cité à côté des Manuce, des Estienne, des Froben et des Oporin pour les services rendus aux lettres par des publications innombrables.

Cette belle bible, ajoute-t-il, fut pour lui une entreprise aussi ruineuse qu'elle lui avait été honorable, car le zèle intempestif et acerbe que les agens de Philippe mirent dans le recouvrement des sommes qu'on lui avait avancées faillit ruiner entièrement Plantin, déjà gêné par d'autres emprunts faits à ses amis [2].

Ce n'est pas tout. Cette magnifique entreprise, commandée en quelque sorte par Sa Majesté très-catholique, dirigée par un prêtre espagnol d'une orthodoxie au-dessus de tout soupçon, revêtue de l'approbation des universités de Paris et de Louvain et de la sanction même du Souverain-Pontife, n'en était pas moins devenue par l'envie d'un chanoine espagnol, aussi méchant qu'ignare, nommé Léon de Castro, le texte d'odieuses accusations, contre Arias Montanus qui fut obligé d'aller se défendre à Rome, et par suite de ces accusations, une source d'inquiétudes sérieuses pour Plantin qui ne pouvait pas fournir son livre au commerce, tant qu'il restait du doute sur l'authenticité des textes adop-

[1] Ecquis æquis auribus accipiat accisas fuisse res Christophori Plantini? qui secundum Manutios, Stephanos, Frobenios et Oporinum, maximè rem litterariam juvit libris innumeris? De Thou, *Histor.*, Lib. 96, ad annum 1599.

[2] Quæ editio illi quam gloriosa, tam detrimentosa fuit; præposterâ ministrorum Philippi diligentiâ, qui, pecuniam à rege collatam dùm asperius exigunt, Plantinum aliunde pecuniâ ab amicis mutuo sumptâ jam gravatum penè merserunt. Thuani, *histor.*, loco citat.

tés dans cette édition. Le jésuite Mariana, principal rapporteur dans cet odieux procès, fut généralement soupçonné de ne pas y avoir mis toute la candeur qu'aurait exigée l'examen ou plutôt la révision d'une œuvre déjà revue et approuvée par tant de respectables et illustres autorités. Il finit pourtant par reconnaître que les divers textes de la Polyglotte de Plantin devaient rester à l'abri de toute condamnation et celui-ci put enfin commencer à retirer une partie des avances qu'il avait dû y consacrer, par la vente enfin exempte d'entraves et favorisée même de la protection d'un double privilége du roi d'Espagne et du Souverain-Pontife.

De Thou avait été visiter Plantin à Anvers, précisément à l'époque où il éprouvait de la gêne par suite des exigences du fisc espagnol, et il remarqua néanmoins que dans ce temps même (1576), Plantin tenait encore dix-sept presses en activité continuelle [1].

C'est à cette même époque que George Buchanan, l'historien de l'Écosse[2], lui ayant écrit pour mettre à sa disposition les nombreux manuscrits grecs et latins de la bibliothèque de Henri de Scringer, parmi lesquels se trouvaient Strabon, Démosthène, Athénée, Eusèbe, les œuvres philosophiques de Cicéron, etc., Plantin lui répondit que les troubles dont la Belgique était alors le siége, ne lui permettaient pas d'en-

[1] Anno 1576 ad eum divertit Thuanus; et in ejus ædibus, licet rebus accisis, tunc adhuc XVII prælis operæ fervebant. Thuanus, De vitâ suâ lib. I, p. 26, t. 7, des œuvres in-folio de Buckley. Lond.

[2] Auteur de *Rerum Scoticarum historia* et poète distingué. V. sa Notice par Suard, *Biogr. Univ.*

treprendre en ce moment l'impression d'auteurs grecs, qui nécessitaient plus de dépenses que les autres; mais qu'en attendant une époque plus favorable, il acceptait avec reconnaissance la communication des manuscrits latins [1].

Tout en travaillant avec sa diligence habituelle à l'impression de la Polyglotte, Plantin occupait encore ses presses à une foule d'autres ouvrages, sans compter les nouveaux bréviaires, diurnaux et missels, dont la publication avait été ordonnée par un bref de Pie V. Tous les trois mois, il devait livrer de six à sept mille bréviaires, autant de diurnaux, et quatre mille missels [2].

Maittaire, Bullart, Baillet et Teissier s'accordent à dire que, dans le temps de sa grande activité, Plantin dépensait en frais d'impression cent ducats par jour, et ils remarquent que nommé imprimeur du roi en 1571, il obtint par lettres patentes en 1574 et 1576, les titres de *Prototypographe* et d'*Architypographe* qui figurent en effet sur ses éditions à partir de cette année. Dès 1565, Maximilien lui avait donné un privilége de 6 ans pour la Bible hébraïque, pour Eunape, Pétrone, le Dictionnaire hébreu, le Dictionnaire grec, etc. et pour tous les livres qu'il avait publiés avec des corrections, des additions ou des commentaires en quelque langue que ce fût [3].

[1] Maittaire rapporte la lettre de Buchanan et la réponse de Plantin, tom. 3, p. 547-548.

[2] V. la notice d'Aria Montano déjà citée, dans le *Trésor National*, tom. 3, p. 182.

[3] Maittaire rapporte le texte de ce privilége, qui est du 21 février 1565. *Annales typ.*, tom. 3, P. 2, p. 550.

A force de soins et de travail, Plantin vint à bout de rétablir sa fortune. Lorsque François Raulenghien devint son gendre, il laissa ce dernier à la tête de son imprimerie d'Anvers, pour aller prendre lui-même pendant quelque temps la direction de celle qu'il avait à Leyde.

Pour faire apprécier exactement les services rendus aux sciences et aux lettres par Plantin, il faudrait offrir ici le catalogue complet des auteurs tant anciens que modernes qu'il publia, et c'est, nous devons en convenir, un travail qui exigerait des recherches auxquelles nous n'avons eu jusqu'à présent ni le temps ni les occasions favorables de nous livrer ; mais on peut déjà se faire une idée très-étendue de l'immense impulsion qu'il donna aux études en Belgique, rien qu'en rapprochant les noms les plus célèbres des savants dont il fit le premier connaître les ouvrages, car c'est en cela surtout qu'un éditeur éclairé et qui sait s'entourer de sages conseils, peut rendre de grands services à la république des lettres, comme on disait alors. Il n'y a aucun mérite, en effet, pour un libraire, à faire même de grandes avances, pour imprimer avec luxe l'œuvre d'un écrivain en renom dont il suffira de publier le titre, pour en assurer le débit; mais il y en a, à savoir juger, ou du moins, à savoir choisir des juges capables d'apprécier le mérite de l'œuvre manuscrite d'un auteur encore inconnu, que de pareils encouragements lancent décidément dans une carrière dont il aurait été écarté au début, faute de rencontrer un éditeur bienveillant. C'est en cela surtout que Plantin mérita d'être comparé par les Dé Thou, les Cambden et les Montano, aux Manuce, aux Estienne et à tout ce que la typographie avait jamais produit d'hommes les plus distingués. Depuis le bon



Clénard (Kleinaerts) de Diest, qui allait poursuivre l'étude des langues orientales en Espagne, en Portugal et même en Afrique à travers des difficultés, des privations et des périls qui donnent à sa généreuse persévérance quelque chose de chevaleresque, jusqu'à Jean Gruter d'Anvers qui, malgré sa grande réputation de science, avait de la peine à trouver un imprimeur qui voulût se charger de reproduire ses collections d'inscriptions; il n'est presque pas un homme de lettres belge, qui n'ait trouvé dans les ateliers de Plantin l'aide qu'il aurait vainement cherchée ailleurs.

Rappelons seulement ici quelques-uns des écrivains les plus distingués dont les œuvres ont été reproduites par les presses de Plantin. Trois savants ingénieux créaient alors à la fois la botanique qui les reconnaît encore pour pères. Dodonée, Lecluse et De Lobel, de rivaux pouvaient devenir adversaires au grand détriment de la science. Divisés, non seulement ils eussent eu peine à s'occuper aussi utilement qu'ils le firent de concert, mais encore, ils auraient difficilement subvenu aux dépenses que nécessitait la gravure des planches qui devaient éclaircir les textes de leurs livres. Plantin sut les tenir toujours unis; il publiait leurs œuvres, engageait l'un à traduire les travaux de l'autre, faisait les frais des gravures qu'il rendait communes à leurs diverses productions, quand cela se pouvait, et applanissait toutes les difficultés. Quand Ortelius eut conçu le gigantesque projet de publier un atlas géographique, Plantin fut encore le premier éditeur de cette œuvre inouïe jusqu'alors, ainsi qu'il le fut de tous les autres travaux du Ptolémée du XVI[e] siècle, comme on l'appela en-

suite [1]. La fameuse table dite de Peutinger, est à peine retrouvée, que Plantin la reproduit par ses presses. Les *Annales ecclésiastiques* de Baronius, les œuvres historiques de Pierre Van Dieve de Louvain, les ouvrages critiques et les poésies de Lævinus Torrentius, de Charles de Langhe, de Jean Lernout, l'Anacréon Brugeois, de Victor Giselin et des neveux de Lævinus Torrentius, Jean Lievens et André de Paep, les nombreux écrits du bon père André Schott, ceux par lesquels Simon Stévin faisait faire de si grands pas aux sciences mathématiques, étaient imprimés pour la première fois ou reproduits avec empressement par Plantin, qui souvent aussi faisait traduire en flamand, en français ou en latin les productions espagnoles ou italiennes qu'il jugeait dignes de cet honneur, telles que la *Description des Pays-Bas* par le neveu de l'illustre historien de l'Italie, François Guicciardini, dont les Français ont fait Guichardin, et plusieurs des ouvrages de Dodonée, de Simon Stévin, etc.

Juste Lipse dont Plantin imprima magnifiquement les Oeuvres complètes, en accompagnant ses ouvrages d'Archéologie de planches gravées qui lui occasionnèrent aussi de grandes dépenses, avait pour l'illustre imprimeur dont il

[1] V. la notice d'Ortelius *Revue de Liége*, tom. IV. p. 5 et suiv.

Dans la biographie d'Ortelius, nous avons omis d'indiquer et M. Goethals l'omet également dans sa notice sur Ortelius : l'*Epitome du Théatre du monde d'Abraham Ortélius ; auquel se représente tant par figures que par charactères, la vraye situation, nature et propriété de la terre universelle, revu, corrigé et augmenté de plusieurs cartes pour la dernière fois*, in-8° oblong, Anvers de l'Imprimerie Plantinienne, pour Philippe Galle, 1598. Ce livre a 118 cartes dans le texte, cinq cartes dans l'addition, plus un frontispice gravé : il est dans la biblioth. de M. Massau, bibliophile à Verviers, qui a eu l'obligeance de me le communiquer.

avait été quelque temps le commensal, une amitié qu'il exprime vivement dans plusieurs endroits de ses nombreux écrits. La lettre qu'il adressa en réponse au dernier billet que Plantin lui avait écrit peu de temps avant de mourir, et où il lui promet d'exécuter religieusement ses vœux quels qu'ils soient, et celle qu'il adressa après sa mort au gendre de son ami, Raphelengius, ne peuvent être lues sans attendrissement. « Vous avez fait une grande perte, mon fils, lui dit-il... je sais combien il vous aimait... mais sachons, à son exemple, car en qui cette vertu brilla-t-elle jamais avec plus d'éclat que chez lui, sachons plier nos volontés à celle du Très-Haut..... J'aurais écrit à Moretus, mais hélas, je suis si peu en état de consoler : non que je me laisse abattre, l'auteur du traité de la *Constance* en rougirait ; mais je ne suis pas assez ferme pour soutenir les autres, je chancèle souvent moi-même et j'ai besoin d'appui [1]. »

Christophe Plantin mourut à Anvers à l'âge de 75 ans, le 1er juillet 1589, laissant une veuve, Jeanne Rivière, dont les vertus modestes ont été louées par Juste Lipse et qui continua l'impression de tous les ouvrages commencés à Anvers, avec son gendre Moretus et sa seconde fille. Sa fille aînée mariée avec François Raulenghien (Raphelengius) eut l'imprimerie de Leyde, et la plus jeune, femme de Gille Beys

[1] Tu, mi fili, multum amisisti..... amabat te, hoc scio, sed feramus et illius maxime exemplo (in quo enim hœc virtus clarior?) prompti volentesque sequamur magnum illum Deum.... Scripsissem ad Moretum, sed ego minime aptus sum ad solandum. Non quia jaceam, hoc dedecus Constantiæ nostræ non imprimam, sed quia haud ità firmiter stem, ut erigere alios possim. Vacillo ipse et identidem fulcro me sustento.... *Centuria*, 2a *Miscellan*. Epistol. 73 et 74, p. 101. Au tom. 2 des Oeuvres complètes. V. encore ses notes *ad Politica*, tome IV, p. 124.

l'imprimerie de Paris. Tous se réunirent pour lui faire élever au côté droit du chœur de la cathédrale d'Anvers un monument décoré d'un tableau de Jacques de Backer et du portrait de Plantin. Lors de l'invasion française en 1794, le monument fut détruit comme tant d'autres; le tableau enlevé, placé plus tard au Musée de Paris, puis rendu en 1815 et replacé en 1819 par les soins des petits enfants de ses filles, avec une inscription, où les *très-nobles* descendants du grand typographe oublièrent qu'aucun blason ne peut être aussi honorable pour eux que le nom tout simple de leur aïeul, l'imprimeur *Christophe Plantin.*

La maison de Plantin, signalée par le bibliophile Camus[1], à l'époque de son voyage de conservation dans les départements réunis (en l'an X de la République française) existe encore, du moins on a eu le bon esprit de laisser à la cour intérieure les traits les plus caractéristiques de son ancien aspect, avec les portraits de Christophe Plantin, de Jean Moret l'un de ses gendres, de son ami Juste Lipse, de Jean Moret (ou comme ils se nomment encore aujourd'hui, Moretus), de Balthazar Moretus 1730, et de Jean Jacques Moretus 1757.

Nous avons obtenu avec quelque peine la permission d'aller saluer respectueusement ces vénérables vestiges d'une grande renommée justement acquise; mais de la belle bibliothèque de Plantin, des innombrables ouvrages qu'il pu-

[1] A. G. Camus, bien connu de tous les membres du barreau par ses *Lettres sur la profession d'avocat*, plusieurs fois éditées avec des additions par Dupin aîné, membre de la Constituante, secrétaire de la Convention, puis commissaire pour la conservation des monuments, a publié en Ventôse an XI (1803) *Voyage dans les départements nouvellement réunis*, 2 petits in-18, devenus assez rares.

blia, des presses qu'il faisait fonctionner et que ses descendants avaient religieusement conservées avec ses caractères d'impression jusqu'à la fin du siècle dernier, des vieux siéges où l'on aurait tant de plaisir à rasseoir encore par la pensée Plantin devisant avec Juste Lipse ou Ortelius, avec Arias Montano, Otto Vœnius ou Philippe Galle, rien, pas la moindre relique, et pourtant le nom de Moretus n'est pas éteint et il avait assez bien continué la réputation de Plantin pour rencontrer dans ceux qui le portent aujourd'hui plus d'attentive sympathie qu'on n'en trouve. Lorsque vers le milieu du siècle dernier (1754), le roi d'Espagne voulut ériger une grande imprimerie dans ses Etats, il fit demander à la maison Moretus, un neveu ou un fils qui jouirait du privilége pour tous les livres dont l'impression lui serait confiée, mais personne ne voulut émigrer [1].

Jean Douza fit pour lui une épitaphe en vers dans laquelle il exprime cette idée, que si l'on songe à la perte que fait la république des lettres par sa mort, il a trop peu vécu; que si l'on se préoccupe des immenses services qu'il a rendus, on trouvera qu'il a eu une vie bien pleine, etc. [2]

[1] Note manuscrite de Van Hulthem tirée de l'exemplaire autographe de la *Bibliotheca Belgica* de Foppens, qui est à la Bibl. royale de Bruxelles.

[2] Doctorum jacturam si, PLANTINE, virorum
Respicimus, fateor, vixeris ipse parum;
Si meritum, studiumve, exant latosque labores
Pro Musis totles, vixeris ipse satis.
Sive tot ærumnæ, sævæ aut ludibria Divæ
Occurrunt, nimium vixeris ipse diù.
At si spectemus famæ monumenta perennis
Hæc vitam spondent jam tibi perpetuam.
JANUS DOUZA *f. amico posuit.*

Il appartient à d'autres plus doctes que nous de compléter l'œuvre que nous avons ébauchée dans cette notice. Aujourd'hui qu'un recueil spécial de bibliographie est publié régulièrement en Belgique, sous la direction d'un savant qui a su grouper autour de lui la plupart des hommes qui s'occupent chez nous avec le plus de succès de cette branche importante de l'érudition littéraire, il ne serait pas difficile, croyons-nous, d'obtenir en peu de temps, une bibliographie assez complète, et qui serait bien intéressante, des publications de Christophe Plantin. Nous engageons vivement ceux qui peuvent y coopérer, à mettre la main à l'œuvre, le plus tôt possible. Pour nous, nous avons voulu seulement rassembler les traits les plus connus, mais jusqu'à présent assez épars, d'une vie qui fut pleine et aussi noble qu'utile. Nous aurions pu y ajouter plus d'un trait intéressant puisé dans les épisodes dramatiques des alternatives auxquelles Anvers fut sujette sous la domination successive des Espagnols et des Confédérés. Mais nous avons pensé qu'il suffisait que la générosité et l'impartialité de Plantin fussent bien connues et ressortissent clairement du soin avec lequel il publiait les bons livres, soit qu'ils vinssent d'au delà des Alpes et des Pyrénées, soit qu'ils lui arrivassent du pays qui avait donné naissance à Erasme, de l'Angleterre même ou de l'Allemagne. En un mot, nous avons tâché de faire connaître un peu plus particulièrement qu'on ne l'avait fait jusqu'à présent parmi nous, le grand imprimeur Belge du XVIe siècle.

FÉLIX VAN HULST.

QUELQUES MOTS SUR LA MANIÈRE DONT LA NATIONALITÉ BELGE EST TRAITÉE AU DEHORS.

—

Citations de MM. Guizot — Chateaubriand — Mignet — Thiers — Michelet. — L'école radicale y met encore beaucoup moins de façon. Article de l'Encyclopédie nouvelle. — Publicola Chaussard. — Les articles Brabant et Bruxelles de l'Encyclopédie. — M. Le major Poussin en parle autrement. — Hommage rendu ou plutôt justice à l'histoire des comtes de Flandre de M. Edw. Leglay [1].

A M. le directeur de la Revue de Liége.

Parva nùnc civitas sed gloria ingens.

J'ai accepté une tâche délicate, ingrate, décourageante même, mais je veux l'accomplir, parce que le travail peut être utile, parce qu'il peut faire naître dans des cœurs généreux le désir de répondre, en redoublant d'efforts patriotiques, à toutes les provocations qui nous sont adressées. Vous connaissez, Monsieur, le sujet qui a été mis en 1845 au concours

[1] La fin de la lettre de notre collaborateur acquitte enfin une dette contractée depuis longtemps par la *Revue de Liége* envers M. Edw. Leglay. Elle explique en même temps la cause qui nous a empêché de le faire plus tôt (Note du Comité de Lecture).

pour les classes de rhétorique de nos établissements d'instruction secondaire : « La nation belge, au point de vue des » titres qu'elle possède à l'estime des autres peuples, est en » général assez mal appréciée. On demande un discours dans » lequel l'orateur s'attache à rappeler et à faire ressortir les » gloires principales de la patrie. Un amour invincible de l'in- » dépendance nationale; un courage militaire à toute épreuve; » une aptitude remarquable aux sciences, aux arts et aux » lettres : telles sont, entr'autres, les qualités que l'histoire » nous montre chez nos aïeux, dont les Belges d'aujourd'hui » ne sont pas déshérités. » Il faut avouer que ce sujet était heureusement choisi pour inspirer des sentiments patriotiques, pour élever l'âme des jeunes élèves qui, saisis d'enthousiasme, devaient se promettre de marcher un jour sur les traces de leurs aïeux ; ce sujet avait en outre le mérite de l'à-propos. Que notre amour-propre en souffre ou non, nous ne pouvons nier l'évidence : il est clair, il est manifeste que la nation belge est non pas *assez mal*, mais *très mal* appréciée par-delà les frontières. Vous me répondrez que la vigilante Angleterre, attentive à tout ce qui se passe dans le monde, commence à nous connaître ; que la docte et grave Allemagne semble avoir des sympathies pour un peuple qui appartient par son origine à la grande race germanique : vous avez peut-être raison ; mais vous n'ignorez pas que nous lisons surtout des journaux et des livres français, que nous nous laissons même souvent tyranniser par les opinions de Paris, et qu'enfin nous sommes particulièrement sensibles aux éloges et aux critiques qui nous viennent de la grande ville. Or, la presse française manque presque toujours d'équité et de gravité lorsqu'il s'agit de notre pays.

Quoique les titres des Belges à l'estime des autres peuples soient inscrits en caractères indélébiles dans les fastes de l'Europe et de l'Asie, on affirme que notre pays n'a pas d'histoire ; quoique le nouveau royaume de Belgique existe depuis quinze ans et que tout semble lui promettre d'heureuses destinées, on feint encore de le considérer comme un état pro-

visoire; quoique depuis 1830 la nation ait constamment manifesté la volonté de rester indépendante, on s'imagine qu'elle trompe les autres et qu'elle se trompe elle-même; quoique la Belgique possède des hommes d'État capables et éloquents, des hommes qui ont sauvé la monarchie et la liberté par la puissance de leur génie et de leur parole, on les juge indignes de figurer à côté des plus médiocres orateurs de la tribune française; enfin, quels que soient les prodiges de notre industrie, nous sommes dépourvus de toute initiative, condamnés à copier sans cesse les autres peuples. Et toutes ces aménités circulent dans un public de trente millions d'hommes, tous ces compliments passent dans la bouche de gens qui ne jugent jamais que par les yeux des autres! La presse française va même plus loin; après avoir bien maltraité la Belgique, elle s'indigne contre nous, parce que nous cherchons ailleurs des appréciateurs plus impartiaux, un appui plus solide!

Remarquez, s'il vous plaît, que je ne fais pas allusion cette fois à ces aimables feuilletonistes qui ont découvert une peuplade de Bédouins à soixante lieues de Paris. Notre ami, le spirituel M. Lebrun, puis le réjouissant et mordant auteur d'*Alfred Nicolas* et des *Wallonnades*, sans parler des autres, ont démontré depuis longtemps que ces Cook et ces Jacques Arago du feuilleton étaient plus ridicules que les originaux dont ils se moquaient avec tant de grâce. Ici, je veux recueillir les opinions des hommes les plus graves, des écrivains les plus illustres, de ceux qui sont considérés comme des autorités dans la politique et dans les lettres.

Il résulte de l'enquête, à laquelle je me suis livré; 1° que plusieurs erreurs historiques concernant les Belges ont été accréditées de nos jours, peut-être involontairement, par des écrivains renommés; 2° qu'une certaine école s'efforce, de propos délibéré, à nier la nationalité belge ou tout au moins de la rabaisser, afin de justifier le système ambitieux de Louis XIV, de la République et de Napoléon.

En Belgique, nous sommes persuadés, sur la foi des chro-

niqueurs, que nos ancêtres prirent la part la plus glorieuse aux Croisades, que Godefroid de Bouillon et Baudouin de Flandre nous appartiennent aussi légitimement que St-Louis appartient à la France et Richard Cœur-de-Lion à l'Angleterre. Cependant Guizot, Chateaubriand, Mignet, affirment le contraire :

« Les Français, dit Guizot [1], faisaient le fond de la première armée des Croisés ; mais il y avait aussi des Allemands, des Italiens, des Espagnols, des Anglais..... » De Brabançons ou de Flamands, point.

« Je saluai, dit Chateaubriand en parlant de Godefroid et de Baudouin, son frère, je saluai les cendres de ces rois chevaliers... Ces cendres sont des cendres *françaises*... Quel titre d'honneur pour *ma patrie* [2]. »

« Depuis le 11me jusqu'au 13me siècle, dit Mignet, la France s'est mise en relation avec l'Orient, où des *chefs français*, Godefroid de Bouillon, Raimond de St-Gilles, Baudouin de Flandre, Louis VII, Philippe-Auguste, St-Louis, ont successiment conduit les Croisés d'Europe [3]. »

Je passe les écrivains de second ordre qui ont copié Guizot, Mignet ou Chateaubriand. Ces chefs d'école n'ont pas su ou voulu démêler la situation particulière des provinces belges pendant le Moyen-âge. Ils ont vu la suzeraineté française partout, quoique cette suzeraineté ne s'exercât que sur une partie de la Flandre, toujours combattue du reste et très-souvent vaincue. Mignet commet une autre erreur ; il attribue à la Flandre une suzeraineté sur les autres provinces belges : suivant lui, la Flandre aurait eu dans sa mouvance non-seulement le Hainaut, mais aussi le *Brabant* [4]. Cette suzeraineté sur le Brabant n'a pas existé.

La plupart des historiens français n'ont pas mieux saisi le

[1] Hist. de la civilisation en Europe, 8e leçon.
[2] Itinéraire de Paris à Jérusalem.
[3] Introduction à l'histoire de la succession d'Espagne.
[4] Essai sur la formation territoriale et politique de la France.

caractère des nombreuses révolutions dont la Belgique a été le théâtre. Que les communes de Flandre insurgées contre Philippe-le-Bel n'obtiennent pas leurs sympathies, on le comprend; qu'ils méconnaissent le génie de Jacques Van Artevelde, on le comprend encore; mais ce qui surprend à bon droit, c'est qu'ils semblent condamner les Belges parce qu'ils ont lutté contre Philippe II et Joseph II.

« Ces populations belges, dit Thiers [1], *mécontentes dans tous les temps du gouvernement qui les a régies...* »

« Les gens de Gand, de Bruges, d'Ypres, armés, enrégimentés d'avance, se trouvaient au premier coup de cloche sous la bannière du *burgmeister*, avait dit Michelet. Pourquoi? Ils ne le savaient pas toujours..... [2] »

C'est le même historien qui, dans son tableau de la Flandre au Moyen-âge, trouve qu'un des traits distinctifs de l'ancienne Belgique était la grossièreté. « Cette grossièreté, dit-il, *est sensible dans une foule de choses.* » Il ne cite pourtant qu'une de ces choses: c'est... la petite statue de Mannekenpis à Bruxelles « le plus vieux bourgeois de la ville, auquel on donne un habit neuf aux grandes fêtes. »

Quoiqu'il en soit, je pense, Monsieur, qu'il ne faut pas s'exagérer l'importance de toutes les citations qui précèdent; elles ne prouvent qu'une chose, à savoir que les écrivains les plus illustres peuvent se tromper quand ils n'approfondissent pas suffisamment le sujet qui les occupe. Déjà M. Michelet, dans les derniers volumes de son Histoire de France, est beaucoup plus réservé lorsqu'il s'agit des Belges; on voit qu'il étudie maintenant les travaux de nos écrivains et qu'il regrette presque d'avoir d'abord traité trop légèrement une nation qui a exercé pendant le Moyen-âge une influence prépondérante sur les destinées de l'Europe. Quelques erreurs, au surplus, ne doivent pas nous empêcher d'admirer les profondes leçons

[1] Hist. du Consulat et de l'empire, livre XVIIe.
[2] Hist. de France, t. 3.

de Guizot, le style incomparable de Chateaubriand, les savantes considérations de Mignet, les magnifiques récits de Thiers et la riche imagination de Michelet.

J'ai d'ailleurs à vous entretenir de faits plus graves. En effet, l'école radicale ou néo-philosophique laisse bien loin derrière elle les historiens-ministres, quoique M. Thiers déplore plus d'une fois dans son dernier ouvrage la *grandeur trop restreinte* de la France. L'école radicale néanmoins est plus décidée: elle veut, elle exige impérieusement la limite du Rhin; et comme la Belgique semble la gêner beaucoup, elle tourne l'obstacle, soit en niant notre nationalité, soit en nous assimilant à la France.

L'*Encyclopédie nouvelle*, publiée sous la direction de MM. Leroux et Reynaud, semble être l'organe de cette école belliqueuse qui avait autrefois pour chef Armand Carrel. Voici, Monsieur, quelques idées empruntées à l'article que l'*Encyclopédie nouvelle* consacre à notre pays : « La Belgique appartient à ce magnifique empire qui s'étend du Rhin aux Pyrénées. Si les nationalités ne se font pas à plaisir, elles ne se défont pas non plus. A l'Est et au Sud nous avons atteint nos limites ou peu s'en faut; mais au Nord, depuis mille ans, la frontière reste flottante. Il y a longtemps que nos efforts d'expansion se portent vers le Rhin; déjà la frontière a plusieurs fois reculé; l'Alsace et la Lorraine sont françaises : la France ne s'arrêtera nulle part en deçà du Rhin [1]. » Est-ce clair?

Je continue, pour votre édification, à puiser dans le même travail : «Le peuple de Hainaut et de Flandre n'est point Allemand, ni Hollandais. Loin de là, à mesure qu'il se développe, il devient plus évident de jour en jour qu'*il est étranger à la famille germanique*, et il se fait honneur de son étrangeté... La race conquérante s'est fondue dans la masse des Gallo-Romains, et de cette fusion il est sorti un peuple, une langue, une civilisation analogue à celle de France. » Remarquons, en passant, comment l'on efface d'un trait de plume la civilisation

[1] Encyclopédie nouvelle, t. 2, p. 552.

flamande, et poursuivons : « Si telle est la tendance de la Belgique, d'où vient que depuis longtemps elle ne s'est pas précipitée au sein de la France? d'où vient qu'elle a même reculé devant son étreinte? Nous l'avons dit : les Flamands ont préféré à tout l'indépendance féodale, l'indépendance de la commune, les libertés locales, ensuite les habitudes, le fait accompli... » Il me semble que, sans le vouloir, l'auteur de cet article dépeint un peuple fortement attaché à ses lois particulières, qui vit de sa propre vie et qui n'est nullement pressé de se précipiter au *sein de la France*. Mais voici les conclusions étranges qu'il tire de ces prémisses : « La Belgique n'a point d'histoire. Dans le passé, elle est morcelée et dépendante ; et jusqu'à sa jonction avec les Pays-Bas, elle ne se débat ni pour se concentrer, ni pour s'affranchir. C'est une histoire de fiefs et de communes, une histoire de localités où tous les rapports vont aboutir à la Diète germanique, à Madrid. La Belgique n'a point de centre, *point de nationalité qui lui soit propre* : elle n'a pas de nom, si ce n'est que, rompant le fil des traditions, elle a repris dans la Gaule antique un nom oublié; et ce nom même témoigne contre toute prétention à une vie distincte; la Gaule, en effet, peuple et territoire, allait jusqu'au Rhin. La Belgique n'a donc point d'histoire à elle. Son histoire est dans cette France où elle se confond primitivement, où elle rentre plus tard; elle est dans l'Empire germanique, l'Espagne, la Hollande, dont elle est devenue un appendice, et toujours en France pour tout ce que la vie des peuples a de spontané. »

Certes, voilà une théorie nouvelle et très-ingénieuse; malheureusement elle pêche par la bâse, elle repose sur une interprétation inexacte des faits. Je me bornerai à une seule observation [1]. Quoique comprise dans les vastes

[1] Un écrivain belge, M. Gérard, a prouvé récemment que la *fusion de la race conquérante dans la masse des Gallo-Romains* n'est pas aussi complète que le prétend l'Encyclopédie nouvelle. Cette assertion est victorieusement refutée, à l'avantage des Belges, dans l'ouvrage auquel nous faisons allusion et qui a pour titre : *La barbarie franke et la*

possessions de Charles-Quint et de ses successeurs, la Belgique a toujours conservé son indépendance intérieure, elle est toujours restée belge; nos pères ne reconnaissaient ni roi d'Espagne, ni empereur d'Autriche : ils étaient régis par des lois particulières, que le souverain jurait de maintenir; en droit et en fait : le souverain des Pays-Bas n'exerçait dans nos provinces que l'autorité dévolue par les constitutions nationales à un duc de Brabant, à un comte de Flandre, etc. C'est ainsi que la Belgique a toujours eu une histoire *à elle*, alors même qu'elle était gouvernée par des monarques résidant à Madrid ou à Vienne.

Les agents de la convention qui accompagnèrent en 1792 Dumouriez en Belgique, croyaient aussi trouver dans notre pays un appendice de la France; mais ils ne furent pas longtemps à reconnaître leur erreur. Publicola-Chaussard écrivit même un volume de 452 pages in-8° pour faire connaître la Belgique *aux ouvriers de la nouvelle révolution*. Ses réflexions préliminaires méritent notre attention : « Comment pressentir, disait-il, organiser, mûrir un autre ordre social chez un peuple, si l'on ignore ses lois, ses préjugés, ses mœurs, ses alliances, *son histoire*?.. Combien, ajoutait-il, combien pour me servir des expressions d'un homme célèbre, font de la politique, ainsi que Sganarelle faisait de la médecine, et citent l'histoire comme Mascarille citait Aristote! »

Au surplus, le volume de l'Encyclopédie, qui renferme l'article Belgique, contient sur Jacques *Artevelle* (lisez Van Artevelde) une autre notice dans laquelle la thèse de l'assimilation des deux peuples est victorieusement réfutée. « Une profonde antipathie de mœurs, de langue, d'intérêts, séparait les Flamands et les Français. Aussi la Flandre, souvent vaincue jamais subjuguée, a lassé la victoire elle-même, et une lutte de sept siècles n'a pu encore la réunir à la France. La que-

civilisation romaine. Quant à cette supposition que la Belgique n'aurait pas de nom, pour en reconnaître la solidité, il suffit d'ouvrir les chroniqueurs du Moyen-âge, de la Lotharingie même, et les historiens du 16e siècle.

relle s'engagea à Bouvines, sous Philippe-Auguste; elle continua avec plus d'activité sous Philippe-le-Bel. Les Français qui étaient en Flandre furent massacrés, surtout à Bruges : là, comme à Palerme, on les reconnaissait à leur accent. C'était une guerre de langue, qui se continua sous Louis-le-Hutin, Philippe le-Long et Charles-le-Bel. » Cependant les articles consacrés au *Brabant* et à *Bruxelles* sont encore prodigieusement hostiles à la nationalité belge. L'auteur du premier dit qu'il a étudié avec soin la *chronique* du Brabant, mais qu'il a cherché en vain dans cette chronique un dessein qui se formât et se réalisât en Brabant et pour le Brabant ; il croit néanmoins que l'ancien duché a un centre, et que ce *centre est Paris*. Dans la notice consacrée à Bruxelles, je dois constater de précieuses découvertes : « Bruxelles est aujourd'hui la capitale d'un petit royaume provisoire... Elle possède plusieurs monuments remarquables. On doit citer en première ligne l'hôtel de ville.... *En face de l'hôtel de ville est l'église de St-Jacques de Coudenberg, dont l'architecture mérite également l'attention. Ces deux édifices forment la décoration principale de la grande place*.... A Bruxelles on fait et on boit beaucoup de bière.... Une des fondations les plus sérieuses de ces dernières années est un observatoire muni d'instruments fort précieux, et qui, sous l'habile direction de M. Quetelet, a déjà commencé à prendre place dans les annales de la science. Cet observatoire publie tous les ans un annuaire dans le genre de l'annuaire du bureau des longitudes de Paris ; et les prétentions de la ville à se faire centre particulier dans le monde ne sont peut-être nulle part mieux marquées que dans cet almanach, où elle se donne, comme Paris et Londres, la gloire d'un méridien à elle, pour faire lever à son heure la lune et les étoiles. Impuissant effort d'une nationalité dont tous les éléments sont façonnés sur le papier, et peuvent se perdre au moindre vent !.... Il y a deux théâtres sur lesquels on ne joue que des pièces françaises. On pourrait définir Bruxelles une sorte de capitale qui ne produit pas même des vaudevilles... Le quartier aristocratique de la ville est celui du Parc. Le quartier démocratique par excellence est celui de la ville basse : on

s'y dirait à l'autre bout du monde; il est exclusivement peuplé de Flamands, et il exhale une *nationalité sauvage* qu'on ne pourrait assurément lui contester sans une bien grande mauvaise foi... Depuis un siècle, Bruxelles a été prise assez fréquemment par les Français, qui n'ont pour ainsi dire qu'à allonger la main pour l'atteindre [1], etc. » — Quoi! vous ne possédez pas même la topographie de Bruxelles, et vous prétendez connaître nos mœurs, nos inclinations, nos sympathies! Vous, philosophes renommés, vous accumulez froidement dans une publication, remarquable sous tant de rapports, les bévues les plus étranges à côté de paradoxes insoutenables! En vérité, on ne sait ce qu'il faut le plus déplorer: la légèreté de ces graves écrivains qui se transforment en quelque sorte, qui s'irritent, qui s'exaltent, lorsqu'il s'agit de notre pays; ou bien, ce mépris systématique que l'on semble afficher pour les peuples dont la population n'atteint pas le chiffre de trente millions d'âmes. Ah! des écrivains qui ont l'honneur d'appartenir à la glorieuse nation française, devraient se montrer plus généreux ou plus prudents: afficher des prétentions sur les faibles, c'est amoindrir l'influence de son pays en excitant partout de l'inquiétude et de la méfiance; c'est réveiller dans les masses ces rancunes ou plutôt ces haines qui ont déjà fait couler tant de sang et de larmes. Eh quoi! la plus vaillante nation du monde menace un petit peuple, parce qu'il veut conserver son indépendance! serions-nous encore dans cet âge de fer où la raison du plus fort était toujours la meilleure?

Tous les écrivains français ne partagent pas cependant les préventions injustes ou les singuliers préjugés de l'école belliqueuse. Récemment notre pays a trouvé en France des juges équitables, des historiens véridiques et éloquents. Je citerai, entr'autres, l'ouvrage de M. le major Poussin sur *la Belgique depuis* 1830. C'est une analyse consciencieuse, une appréciation impartiale des institutions nouvelles que la Belgique doit à sa révolution, des progrès immenses qu'elle a faits dans la

[1] Encyclopédie nouvelle, t. 3, p. 102-104.

civilisation depuis quinze ans. Parmi les narrateurs, je crois que la première place doit être assignée à M. Edward Le Glay, de Lille, auteur de l'*Histoire des comtes de Flandre*. M. Le Glay a compris que, pour traiter avec succès ce magnifique sujet, il fallait avant tout s'approprier en quelque sorte l'enthousiasme patriotique des Flamands du Moyen-âge, oublier les conquêtes de Louis XIV, et vivre par la pensée avec les Breydel, les Jannekin, les Artevelde. C'est en se pénétrant du génie de la Flandre, en se dépouillant de toute idée étrangère à son sujet, en étudiant soigneusement les monuments des diverses époques, que M. Le Glay a réussi à composer une œuvre originale, un des livres les plus remarquables de l'école historique contemporaine. Vous savez, Monsieur, qu'il n'est guère possible de présenter une analyse satisfaisante d'une série de biographies, écrites suivant la méthode de M. de Barante; on ne peut que signaler brièvement les qualités et les défauts d'une composition semblable. J'aurais désiré que l'auteur eut consacré un plus grand nombre de pages aux institutions politiques; qu'il eut mis plus souvent en œuvre les matériaux enfouis dans le savant ouvrage de M. Warnkœnig, et que, d'autre part, il eut raccourci les chapitres les moins intéressants; j'aurais voulu aussi qu'il eut donné une plus grande attention aux noms de certaines localités, dont l'orthographe laisse parfois à désirer dans son livre. Mais ce qu'il faut louer sans réserve, c'est un style coloré, une diction élégante, un grand art dans l'enchaînement et l'exposition des faits, une érudition de bon aloi. Peu d'ouvrages sont d'une lecture plus agréable, plus attachante; je suis même persuadé que ce livre sera un jour populaire dans nos provinces flamandes, où il remplacera avantageusement le vieil Oudegherst. Plusieurs épisodes sont des tableaux achevés: on distingue surtout le récit du meurtre de Charles-le-Bon, le soulèvement des Brugeois entraînés par Breydel, tout le règne de Jeanne de Constantinople et celui de Gui de Dampierre. Dans sa conclusion, M. Le Glay caractérise en quelques lignes cet attachement profond au sol natal, trait distinctif des populations flamandes:

« Le Flamand, dit-il, est par-dessus tout attaché à ses foyers, à la cité, à la patrie. *Le sentiment national semble s'être fortifié chez lui en raison directe des efforts que l'on a faits pour le priver de sa nationalité*. Nulle part on n'a soutenu des luttes plus acharnées dans l'intérêt de ce grand principe. Actes d'héroïsme, actes de férocité s'expliquent également à l'aide de ce patriotisme toujours ardent, souvent aveugle et déréglé. A cet amour du sol et de l'indépendance se rattache tout naturellement l'amour du lucre, autre qualité vivace, tenace, permanente du peuple flamand. C'est parce qu'on chérit sa maison qu'on veut l'enrichir, l'embellir, la consolider. Tout en faisant les affaires du pays, on entend bien aussi faire ses propres affaires... Mais pour repousser ces ombres, que de nobles et belles qualités n'aurions-nous pas à faire valoir! Quelle valeur militaire en tout temps, depuis la prise de Constantinople jusqu'à la bataille des Éperons ! Quelle indignation généreuse contre le crime et l'oppression, lorsqu'il fallut venger le meurtre de Charles-le-Bon ! Probe et intègre dans les transactions, affable et hospitalier malgré sa froideur native, charitable et libéral nonobstant son désir d'accumuler, le Flamand n'épargne rien, ni son sang, ni sa fortune, lorsqu'il s'agit d'accroître le bien-être de son pays, ou de rehausser sa gloire et sa puissance. Chez lui, partout et toujours, le patriote efface le marchand. »

Ne serait-il pas convenable de recommander vivement l'ouvrage de M. Le Glay aux écrivains français qui veulent juger historiquement les Belges et surtout aux rédacteurs de *l'Encyclopédie nouvelle*.

Th. Dicks..

EXCURSION D'UN BELGE EN SUISSE.

(Suite. V. 9 et 10 liv., tom. IV, p. 243.)

Départ de Cologne. —— Am Todten Jud. —— Histoire du bourgmestre HERMAN GRYN et des mauvais chanoines qui furent pendus à Pfaffen-Thor. —— Une petite erreur de VICTOR HUGO. —— Comment HILDEBOLD, de simple curé de village devint archevêque de Cologne et premier chapelain de Charlemagne. —— Bonn et ses environs. —— Comment ADÉLAÏDE DE GUELDRE, abbesse de Vilich, donnait de la voix à ses nonnes. —— Encore de Bonn, sans y entrer. —— L'université. —— Ses principaux savants. —— Ses monuments. —— Le Kreuzberg (Calvaire). —— La statue de Beethoven. —— Kœnigswinter et les sept montagnes. —— Le Drachenfels. Histoire du dragon, de la jenne captive et de Rimbod. —— Le Stromberg. Berthe d'Argenfels et Didier de Schwartzeneck. —— Treuenfels (la Roche de la fidélité). Balder le vieux chevalier aveugle et sa fille Liba.

Neuwied, 18 août 1845.

Comme vous le voyez, nous ne courons pas tout à fait la poste ; c'est qu'en vérité, ce serait grand dommage. Mais comment faire pour vous rendre compte de ce que nous avons déjà parcouru des yeux et des oreilles. Depuis hier matin, j'ai vu et entendu tant de choses ; mon carnet est si

plein de notes, ma mémoire si chargée de faits historiques, de réflexions morales ou plaisantes, de jolies et de terribles légendes; mes yeux si fatigués d'admirer à droite et à gauche du fleuve, parfois même au milieu de son large courant, tantôt de beaux villages et de riches côteaux, tantôt des ruines imposantes, ou des roches abruptes; là, des collines délicieuses parsemées de vieux castels et de riantes villas; ici, des commencements de forêts dont l'épaisseur fait songer aux sombres mystères du culte des Druides et rappellent les irruptions des peuplades du Nord sur le sol de la Belgique et des Gaules! De toutes parts ce sont des bourgs nouveaux qui s'étendent et grandissent, animés de la plénitude de la vie commerciale et du mouvement industriel moderne, sur la lave éteinte de volcans plus anciens que toutes nos traditions historiques; partout on les voit allonger et déployer sur les pentes adoucies des collines environnantes, les sinueux rubans de leurs routes nouvelles, le long de riches côteaux chargés de vignes, au pied de vieux châteaux gothiques que l'on restaure, à travers des imposants débris du culte des payens, des forteresses romaines ou des donjons du Moyen-âge, que l'on étaie, que l'on soutient, que partout du moins on respecte comme autant de sources d'intéressants souvenirs.

Et tout cela s'est offert successivement à mes yeux avec tant de rapidité, et a pourtant préoccupé si vivement mes sens et ma pensée, toute mon imagination et toute ma sensibilité, que je suis à peu près dans la situation de ce vrai croyant de l'Arabie, qui, s'étant plongé, pendant quelques minutes, dans un bain enchanté, a, dans ce court intervalle, parcouru une multitude de contrées diverses, rencontré

cent aventures fâcheuses ou gaies, essuyé de grandes fatigues, de dures privations et des revers de fortune; en un mot éprouvé par la pensée, tous les incidents d'une vie agitée pendant une longue série d'années.

Pour sortir de ce chaos et remettre chaque souvenir à sa place, je vais me reporter au départ du beau bateau à vapeur de la société de Cologne. J'ai négligé de prendre note de son nom; mais c'était, je m'en souviens, un de ceux qui sont sortis de nos ateliers de Seraing : j'étais fier de le voir manœuvrer si rapidement, sans rude secousse et s'avancer majestueusement au milieu du Rhin.

La première localité qui fixe par hasard nos regards au sortir de Cologne, sur la rive gauche du fleuve, nous est désignée sous une dénomination funèbre: *am todten jud*, ce qui veut dire *au juif occis*, je crois, en commémoration, sans doute, de quelqu'une de ces horribles scènes de carnage qui suivirent au quinzième siècle le décret d'expulsion prononcé contr'eux (1425). Depuis plus de deux cents ans les Juifs étaient en butte à une haine aveugle et sans frein, dont les excès ne pouvaient pas manquer de provoquer de temps en temps quelque réaction qui venait justifier aux yeux de leurs persécuteurs, les violences dont on les accablait. A cette époque on les accusait généralement de profaner les hosties consacrées, d'immoler des enfants dont le sang devait être employé, disait-on, dans quelques-unes de leurs cérémonies religieuses, d'empoisonner les puits, etc. Ces malheureux se livrant alors exclusivement à certaines industries et à des branches de commerce négligées par les Chrétiens, les chasser d'une ville, c'était donc en bannir diverses sources

d'aisance et de prospérité. Mais on ne s'arrêtait pas à ces considérations : au point de vue économique, la confiscation violente de leurs épargnes, qui ne manquait jamais d'accompagner l'ordre de leur expulsion, était même souvent le vrai motif des rigueurs exercées contr'eux. S'ils essayaient de se défendre, et même parfois avant qu'ils eussent le temps d'y songer, on les massacrait. C'était l'usage de ce bon temps auquel voudraient essayer de nous ramener certaines gens, pour notre plus grand bien.

En cet endroit, le fleuve est calme, large, majestueux ; mais il ne tarde pas à sembler un peu monotone. Les rives encore plates n'offrant aux regards inoccupés aucun spectacle propre à les attirer, le mouvement égal du navire dispose la pensée à se laisser dominer par le premier sujet de réflexion qui s'est emparé d'elle, et si je n'avais fait un effort pour échapper aux sombres préoccupations qui avaient naturellement suivi la mention du massacre des Juifs au XV[e] siècle, je serais resté là en proie au triste souvenir des actes de cruauté et d'aveugle intolérance qui souillèrent longtemps nos plus belles cités.

Je me rapprochai d'un groupe de jeunes gens avides d'apprendre autant que de voir du nouveau et disposés à recevoir tous les genres de renseignements, qui peuvent aider à rendre un voyage plus instructif. M. Werner, notre conteur de la veille, était là. C'est un ancien soldat de l'Empereur. Comme tous ceux qui ont servi Napoléon, il a conservé pour ce nom une vénération quelque peu superstitieuse. Mais appelé là en dehors de toutes les voies régulières et à une époque où de grands revers commençaient à se mêler à de

grands succès, il n'avait pas eu le temps d'oublier les larmes et les appréhensions de sa famille, de sa mère surtout, au moment du départ; leurs imprécations contre l'Empereur, il sent, qu'à l'égard de ses flatteurs et de ses mauvais conseillers au moins, elles étaient presque méritées. Il aime beaucoup la France et les Français: « Je n'oublierai jamais, dit-il, que c'est dans leurs livres si méthodiques, si clairs, que j'ai puisé les notions les plus pratiques et les plus justes que je puis avoir sur beaucoup de choses et principalement sur les hommes, sur la société; » mais il ne peut souffrir la légèreté avec laquelle ils traitent en général les peuples voisins, ni surtout leur prétention à la domination de toute la rive gauche du Rhin. » Comment peuvent-ils s'imaginer, nous disait-il, que nous aimerions mieux voir comme autrefois, nos contributions aller servir aux embellissements ou aux fortifications de Paris, que de faire nous-mêmes et comme nous l'entendons, les belles routes que nous avons établies de toutes parts depuis que nous nous appartenons, que de décorer nos places publiques de fontaines, de statues consacrées à nos grands hommes, le tout sans avoir besoin de prier un préfet, toujours étranger, d'en demander la permission à Paris? »

Vous apprendre que notre bon Werner était là, c'est assez vous dire qu'il s'agissait encore une fois de légendes, de traditions chevaleresques et poétiques, de vieux récits empruntés tantôt aux souvenirs romains de César, de Tacite, de Pline ou d'Ammien Marcellin, tantôt à Grégoire de Tours, à Eginhard et même à Turpin. Toute l'histoire de Cologne fut passée en revue depuis le temps où M. Vipsanius Agrippa y établit les premières fortifications, jusqu'à l'époque où

l'ancienne métropole électorale devint une annexe de la Prusse agrandie. Je fis particulièrement attention à une histoire que nous ignorions presque tous, d'un bourgmestre du treizième siècle vainqueur d'un lion, avec lequel on l'avait enfermé, pour se débarrasser de son patriotisme importun.

Histoire du bourgmestre Herman Gryn et des mauvais chanoines qui furent pendus à Pfaffen-Thor.

C'était du temps où Englebert [Engelbrecht] de Falkenburg occupait le siége archiépiscopal de son cousin Conrad de Hochstedten, auquel il avait succédé (en l'an 1261). Cet Englebert de Falkenburg était beaucoup plus occupé de projets propres à fortifier la domination de sa maison et étendre son pouvoir temporel, qu'à propager la parole évangélique ou à distribuer de saintes aumônes. Il se garda bien de reprendre les travaux de la cathédrale interrompus déjà sous son prédécesseur et les plans merveilleux de notre Gérard de St.-Trond commencèrent à être mis en oubli. En revanche, Englebert fit élever au bord du fleuve les massives murailles de cette forteresse, récemment restaurée dans le goût du Moyen-âge comme curiosité archéologique, et qui porte le nom de *Bayern-Thurm* (Tour du Bavarois).

Après de violents démêlés avec les bourgeois de Cologne au sujet de leurs priviléges, après des luttes armées même, où la valeur des citoyens eût toujours le dessus, la bannière de la ville flotta triomphante sur les remparts de Cologne et fut arborée à l'exclusion du drapeau des Falkenburgs.

Parmi les plus fermes soutiens des droits du peuple avait figuré le Bourgmestre Herman Gryn, auquel en voulaient surtout deux chanoines qui avaient toujours été les principaux fauteurs des cruautés et des actes de despotisme du Prince. La paix était faite, mais la rancune de ces conseillers de tyrannie n'était pas éteinte : à tout prix ils voulaient se débarrasser du Bourgmestre, dont la reconnaissance et l'amour des citoyens assuraient la réélection perpétuelle : la mort seule pouvait donc leur ôter ce souci ; ils ne reculèrent pas devant un crime de plus. Feignant de comprendre enfin et de partager même l'estime et les respects de la cité pour son premier magistrat, c'est par des avances courtoises, par de faux-semblants d'amitié qu'ils abordèrent l'exécution de la plus atroce perfidie. Le bon Herman Gryn qui, comme tous les vrais braves, avait la main sur le cœur et se serait gardé de soupçonner une trahison quand on lui faisait bon accueil, répondit sans défiance à ces démonstrations de bienveillance. On l'avait invité à diner à l'archevêché. Herman Gryn ne craignit pas de traverser seul et sans aucune escorte l'enceinte fortifiée des cloîtres. Sous prétexte de lui faire honneur, on lui fait parcourir tous les appartements, on se dispose même à lui montrer, tant est grande la confiance qu'il inspire, les caves généralement inaccessibles aux étrangers, qui récèlent et abritent les trésors de l'archevêché. Il voit donc sans soupçon, ouvrir avec effort devant lui une lourde et massive porte qu'on a peine à faire tourner sur ses gonds, mais qu'on referme aussitôt sur lui, l'abandonnant seul, avec une chétive lampe, oubliée sans doute par ses perfides conducteurs. Avant que son œil ait eu le temps de plonger dans la profondeur de cette voûte qu'il ne peut qu'en-

trevoir, il entend rugir au fond du cachot un animal dont il ne peut pas distinguer la forme, mais dont il voit étinceler les regards avides. C'était un lion colossal dont on avait excité la fureur par un jeûne prolongé, pour être plus sûr du succès de cette trâme infernale.

A peine en effet, trouve-t-il le temps de prendre une précaution que lui suggère l'imminence du péril. S'appuyant contre la muraille la plus proche, il se hâte d'envelopper sa main gauche et une partie du bras, des plis du long manteau qu'il portait, de l'autre il tire son épée et attend l'assaut de l'animal terrible. Celui-ci, après s'être frappé deux ou trois fois les flancs, de sa queue convulsivement agitée et avoir fait frémir sa crinière, s'élance d'un bond, sa redoutable machoire ouverte, pour dévorer sa proie. L'intrépide Bourgmestre n'hésite pas à diriger son bras gauche au fond de ce gouffre béant, tandis que de l'autre, il plonge sa forte épée dans le ventre de l'animal, qui succombe en faisant entendre un nouveau rugissement pareil au bruit du tonnerre.

Bientôt les murs mêmes de la prison tombent autour de lui sous les coups redoublés d'une multitude furieuse, qui avait déjà démoli l'enceinte des cloîtres. Les coupables chanoines se tenant pour assurés du succès de leur crime, avaient cru devoir préparer tout de suite les esprits à la nouvelle de la mort du Bourgmestre, en répandant le bruit que l'imprudent Herman avait eu la témérité de s'introduire malgré eux dans la loge d'un lion. Mais le peuple plus défiant que son chef avait refusé de croire à ce fallacieux récit, et, dans sa fureur, il démolissait tout ce qui pouvait servir de prison à son bourgmestre bien-aimé. Qu'on juge de la stupeur des cha-

noines et de la joie du peuple, quand ils retrouvèrent Herman Gryn affaibli par les efforts surhumains d'une épouvantable lutte, mais encore debout et vivant, et de la confusion des premiers, quand le bourgmestre raconta simplement comment ils l'avaient laissé seul et comment, grâce au ciel, il avait triomphé d'un si grand péril. La justice du peuple est expéditive. Les chanoines furent pendus à la porte qu'on appelle encore, en souvenir de leur châtiment, la *Pfaffen-Thor* (Porte des prêtres) [1].

Une petite erreur de Victor Hugo.

A la suite de ce récit quelqu'un demanda si le dompteur de lion, figuré en bas-relief, entre Daniel dans la fosse aux lions, et Milon de Crotone dévoré par un lion pendant que ses deux mains sont retenues dans la fente d'un arbre, sur ce joli porche, du style de la renaissance, qu'on admire à l'hôtel-de-ville à côté de l'ancien Beffroi, ne devrait pas être considéré comme consacrant le souvenir de cette merveilleuse lutte d'Herman Gryn [2], plutôt que comme l'image de Pepin-le-Bref, que Victor Hugo croit y avoir vue [3]. Pour payer mon tribut, dans ce contingent de récits divers, je rappelai l'histoire bouffonne de l'inauguration du règne de Vitellius dans la ville d'Agrippine et l'élection de ce misérable Proculus, dont je vous ai parlé dans ma dernière lettre.

[1] Le fond de ce récit est emprunté à *Ruins of the Rhine their times and traditions by* Charles White.

[2] C'est ce que prétend M. White, loc. cit., p. 64 ; c'est aussi la tradition adoptée dans *Tombleson's views of the Rhine édited by*. W. G. Fearnside, London. Black and Armstrong, in 8°, p. 17.

[3] *Le Rhin*. Lettre 10e.

A ce propos le bon Werner, qui lit la *Revue de Liége*, je ne sais si j'ai eu l'occasion de vous le dire, me reprocha de m'être en quelque sorte mis en contradiction avec les principes de la Revue en m'attachant à rappeler de pareilles histoires, que son puritanisme ne me passait qu'en faveur de la brièveté de mes récits, « Au lieu de nous apprendre comment d'ignobles tyrans profanèrent les premières journées de leur dégoutante domination, me dit-il, que ne nous rappelez-vous plutôt comment furent promus au siége archiépiscopal de Cologne, quelques-uns des dignes prélats qui y firent parfois revivre dans toute leur simplicité les vertus apostoliques de la primitive église ?»

Je lui avouai que je connaissais fort mal cette partie de l'histoire et sur l'assurance qu'il nous avait donnée d'avance que sa narration ne serait pas de longue haleine, on le pria vivement de nous raconter la promotion de l'archevêque Hildebold.

Comment Hildebold, de simple curé de village, devint archevêque de Cologne et premier chapelain de Charlemagne.

Partout les siéges épiscopaux avaient été richement dotés. Les chefs de la seconde race qui croyaient devoir accroître l'influence des évêques, pour triompher plus aisément des résistances brutales qu'ils craignaient de rencontrer ailleurs, avaient incessamment favorisé les donations faites aux églises et accru l'autorité des prélats. Celui de Cologne était devenu un si grand seigneur, que, pour soutenir dignement le faste de sa petite cour, le dernier titulaire avait été forcé de faire

des emprunts et de contracter des dettes assez considérables. Le siége était donc vacant, et, comme tout poste qui donne de la puissance, fortement envié et recherché par plus d'un compétiteur à qui l'éclat de la mitre et des joyaux de la crosse archiépiscopale souriaient beaucoup plus que le titre primitif de serviteur des serviteurs de Dieu.

Charlemagne en savait quelque chose, lui, à qui devaient s'adresser les aspirants; car il avait reçu patiemment toutes leurs demandes, et avec une complaisance visible leurs dons volontaires et toutes les sommes que, sous divers prétextes, les plus ambitieux chanoines venaient lui offrir pour capter son suffrage.

Cependant Cologne commençait à souffrir de l'espèce d'anarchie qu'entretenait la prolongation de la vacance du siége: Charlemagne n'avait pas encore rencontré l'homme convenable et sentait pourtant le besoin de faire un choix assez prompt, pour empêcher le désordre de s'accroître. Préoccupé de ces pensées qui le tenaient éveillé par une belle matinée d'été, il se lève au point du jour, revêt un simple habit de chasseur et seul, sans être suivi même d'aucun écuyer, il prend ses armes de chasse, monte un de ses meilleurs chevaux, et s'enfonce, comme il le faisait parfois, dans la bruyère et les bois qui séparaient son impériale résidence (Aix-la-Chapelle) de Cologne.

Arrivé à Kœnigsdorf, ce petit village aujourd'hui longé par le chemin de fer, Charlemagne s'aperçoit qu'un bon prêtre s'apprête à dire la messe dans une pauvre petite église. Il songe aussitôt qu'il ne peut mieux faire pour réussir dans ses desseins que d'aller invoquer les lumières d'en haut,

dans ce modeste asile consacré à la prière des simples. Le pieux monarque saute à bas de son cheval, l'attache lui-même à un arbre voisin de la chapelle, et va courber dévotement son front royal devant la majesté divine, en demandant humblement la bénédiction du prêtre. La messe finie le Prince mit son oblation sur l'autel : c'était un florin d'or. Quand le curé s'en aperçut, il courut tout ému rappeler le trop généreux chasseur. Charlemagne était sur le point de repartir. — « Grâce au ciel j'ai pu vous rejoindre à temps, dit le bon pasteur tout essoufflé : qu'auriez-vous dit, imprudent chasseur, quand rentré chez vous, vous n'auriez plus retrouvé cette pièce d'or que vous m'avez donnée par erreur ? »

Charlemagne sourit de la méprise de l'honnête curé. « Ce n'est point par erreur que j'ai déposé cette pièce sur l'autel, je voulais en faire offrande à votre église. » — « En ce cas, repart le prêtre émerveillé, je remercie le ciel qu'il ait donné tant de richesse à un brave homme comme vous. Reprenez cependant cette pièce d'or avec laquelle vous pourrez encore faire beaucoup de bien. Dans ce village elle nous serait inutile, dieu merci ! mais, tenez, comme vous me paraissez être un vigoureux chasseur, vous pouvez me rendre un bon service que j'accepterai de vous avec plaisir. Vous avez vu le vieux missel qui me sert à dire la messe, le parchemin s'en détache chaque jour feuille par feuille, faute d'une bonne enveloppe. Quand vous aurez tué quelque daim, ou quelque chevreuil, envoyez-m'en la peau pour recouvrir mon vieux Missel. » — « Je n'y manquerai pas, dit Charlemagne ému de tant de simplesse et d'une piété si naïve ; et saluant le bon prêtre, il se dirige rapidement vers Cologne, où il reçoit

de nouvelles offrandes de la part de divers compétiteurs sans rien promettre à aucun; mais il leur donne rendez-vous à tous, à quelques jours delà, dans son palais impérial, où il proclamera le nouvel archevêque.

Au jour désigné, Charlemagne, au milieu de toute la pompe dont il savait s'environner dans les grandes occasions et assis sur son trône, fit successivement entrer tous ceux qui lui avaient adressé leurs dons. « Je les reçois pour le bien de l'église, leur dit-il, car, par ce moyen, j'acquitterai les dettes de l'archevêché; mais je ne nommerai aucun de vous, de peur qu'on ne s'imaginât, que celui que je choisirais, m'aurait offert ces dons dans des vues intéressées. Le ciel vous récompensera tous selon vos mérites. »

Puis il donna l'ordre d'introduire le bon curé de Kœnigsdorf qu'il avait eu soin de faire venir le même jour. Quand Hildebold, c'était son nom, reconnut sur le trône impérial le beau chasseur à qui il avait demandé une peau de chevreuil pour recouvrir son missel, il ne put se défendre d'un léger trouble, sûr d'avoir commis plus d'une faute contre l'étiquette; mais il ne tarda pas à se remettre, quand l'Empereur lui dit en souriant avec bonté. « Je n'ai pas en-»core rencontré de chevreuil; mais j'ai trouvé des trésors et »fait de grandes économies qui valent encore mieux. Ces »messieurs m'ont donné de quoi payer les dettes de l'arche-»vêché de Cologne. Avec un homme comme vous, je suis »sûr que ses revenus ordinaires seront plus que suffisants. »Je vous fais donc archevêque de Cologne; mais, comme il »est nécessaire pour y faire le bien, que vous appreniez à »connaître même la valeur de l'or, que vous avez ignorée

»jusqu'à présent, je vous retiendrai quelque temps auprès de »moi et je vous nomme à cette fin mon premier chapelain.» C'est ainsi qu'Hildebold fut promu à l'archevêché de Cologne qu'il édifia, en effet, par l'exemple de toutes les vertus [1].

BONN ET SES ENVIRONS.

Les histoires et les réflexions qu'elles provoquent nous ont amenés auprès d'une petite île, nommée pour sa forme, Pfaffenmütze (bonnet de prêtre), résultat sans doute des atterrissements de la Sieg, car elle est placée à son embouchure, c'est-à-dire à peu de distance de Bonn. Nous voyons, vers l'autre rive, s'élancer sveltes et brillantes, dans un ciel pur, les aiguilles inégales des tours de la belle cathédrale byzantine, qui fut fondée, dit-on, par Sainte Hélène, mère de Constantin, et de deux autres clochers d'égale hauteur, se rapprochant de la forme encore plus orientale des minarets et qui appartiennent, je crois, à l'église de Saint-Remy. — A partir de ce moment, nous ne cessons plus d'avoir en vue la jolie ville de Bonn, dont nous sommes fâchés, tant elle nous semble coquette et parée, de ne pouvoir visiter maintenant les curiosités. Sa belle bibliothèque, ses cabinets d'histoire naturelle, surtout ses curieuses collections de fossiles rassemblés par Goldfuss, le rival de Cuvier, la chapelle souterraine du Munster, qui est, dit-on, faite sur le modèle du Saint Sépulcre de Jérusalem, et la belle statue de Beethoven, que l'on dit beaucoup mieux réussie que celle de notre Grétry, nous irons voir tout cela au retour seulement.

[1] Le fond de cette légende est emprunté à un chant de M. Simrod. *Rheinsagen aus den munde des wolks und deutscher Dichter*, von Dr Karl Simrod, Bonn. by Édward Weber, in-12, 1837, p. 99.

Ce que je regrette le plus, par ce beau soleil auquel nous sommes encore peu accoutumés, ce sont les environs de Bonn; ce sont les ruines romaines de Transdorf (Trajani villa) ou Castra Trajani, c'est la superbe vue dont on jouit du haut du Kreuzberg (Montagne de la croix), et la vue plus merveilleuse encore qui s'étend du haut du Godesberg (Montagne de Dieu), d'un côté jusqu'à Cologne et de l'autre jusqu'au Siebengebirge (aux sept montagnes). Il s'établit au sujet du nom du Godesberg ou Goddesberg, une discussion de linguistique assez curieuse. Selon que l'orthographe de ce nom varie dans le bas-allemand, elle signifie Montagne de la déesse et pourrait alors se rapporter à un autel romain trouvé dans le voisinage d'un camp dont parle Tacite; cet autel encore subsistant porte cette inscription:

DEÆ VICTORIÆ
SACRVM.

(consacré à la déesse Victoire), ou bien elle signifie montagne du Dieu et se rapporterait peut-être à Mercure dont Tacite, si je ne me trompe, dit que le culte était particulièrement en honneur dans ces parages où il place *l'Ara Ubiorum*, l'autel des Ubiens; ou bien enfin, et cette dernière hypothèse ne serait pas inconciliable avec celle que nous venons de rapporter, Godesberg serait une corruption de *Wodansberg*, ou *Wodsberg*, montagne de *Wodan*, dont les Français ont fait *Odan*, *Od*, et *Odin*. Quoique nous n'eussions là ni le célèbre Diez, ni l'abbé Chavée, ni notre ami Charles Grandgagnage [1],

[1] Auteur du *Dictionnaire Etymologique de la Langue Wallonne*, dont il vient de publier les lettres A et B. Liége, in-8° de 86 pp. Félix Oudart, 1845.

ni même notre jeune collaborateur Scheller, nous nous accordâmes à trouver cette dérivation assez vraisemblable en songeant à la multitude de mots où le G a été substitué au W, tels que guerre pour *War*, gué pour *Wes*, (roman), gants pour *Wants*, gazon pour *Wason*, etc.

Pendant cette discussion nous avons dépassé l'embouchure de la Sieg et selon les diverses manœuvres qu'a exécutées le bateau pour suivre les sinuosités du fleuve et éviter ses bas-fonds, nous avons aperçu les sept montagnes tantôt à notre droite, comme si elles étaient sur la rive gauche, tantôt à notre gauche, sur la rive droite où elles sont en réalité.

Comment Adélaïde de Gueldre, abbesse de Vilich, donnait de la voix à ses nonnes.

Un peu en avant de Bonn encore, mais toujours au côté opposé, on nous montre Vilich, l'ancienne Vilica signalée dans le *Trésor* de notre Ortelius, à qui bien peu de noms anciens échappaient. C'était le siége d'un couvent de femmes, fondé au Xe siècle en 980, par Megingoz, comte de Gueldre, et dont sa sœur Adélaïde fut la première abbesse. Un de nos Anglais qui avait à la main le texte qui accompagne les *Vues de Tombleson*, nous rapporta l'étrange tradition que cet écrivain prétend avoir trouvée dans un ancien auteur français. Selon cette tradition, Ste Adélaïde aurait possédé le talent de donner à toutes ses nonnes des voix claires et sonores qui rendaient leurs chants remarquables et attiraient toujours à leurs offices une nombreuse assistance. Cet heureux don du chant, dit sérieusement la vieille chronique,

Ste Adélaïde le leur inculquait *à l'aide de quelques soufflets bien appliqués*[1]? Temps fortunés, s'écrie ici l'annotateur, où quelques soufflets pouvaient produire une si douce harmonie[2]!

Encore de Bonn, sans y entrer. — L'Université. — Ses principaux savants. — Ses monuments.

Nos yeux sont attirés alors par l'aspect nouveau, pour la plupart d'entre nous, du joli Pont-Volant qui pivote autour d'un point central pour se rendre alternativement à Bonn et sur la rive opposée : il est attaché, au milieu du fleuve, par un élégant chapelet de petites chaloupes d'égale grandeur liées entre elles à égale distance, et opère ses mouvements d'une manière très-gracieuse.

Notre bateau se tient en panne en face de Bonn, et l'échange des voyageurs et des bagages se fait assez lentement. Il en entre pourtant plus qu'il n'en sort. D'assez jolies Anglaises nous étonnent par l'élégance de leur tenue. Vous m'aviez pourtant assuré, me dit un de mes voisins, que les Anglais sont de tous les touristes ceux qui, en général, savent le mieux se mettre pour voyager. Je ne m'en dédis pas, lui répondis-je, et vous en avez déjà remarqué parmi nos compagnons; mais c'est selon, comme dit Sganarelle; il y a Anglais et Anglais et ce sont des gens sur lesquels on n'a jamais le dernier mot. Ceux-ci sont encore dans les habits de fête qu'ils ont mis pour aller voir passer hier quelque part leur reine Victoria, et se rendent probablement à Ems; le

[1] Ces mots sont en français dans la relation anglaise de Tombleson.
[2] *Ibid.* p. 33.

temps est beau et le trajet ne sera pas long. A quoi bon changer de toilette ? j'avoue d'ailleurs que je suis touché de cet antique respect que les Anglais conservent en général pour la personne de leurs souverains. Et ce n'est pas une des particularités les moins remarquables de leurs mœurs, quand on songe surtout à ce que furent quelques-uns de leurs derniers Princes !

En ce moment je vois entrer dans le bateau, notre ami Alphonse L...., quelle bonne fortune ! Vous sentez que les questions ne lui seront pas épargnées. Il vient de parcourir ces riantes prairies, ces beaux champs cultivés, ces collines verdoyantes, ces vignobles, ces charmantes maisons de campagne, ces fraîches avenues qui entourent la ville savante et en font un séjour délicieux. Il connaît l'antiquité des *Bonnensia castra* de Tacite. Par égard pour nos jeunes compagnons surtout qui prennent encore ingénuement au sérieux toutes les choses de science, nous commençons par ce qui regarde l'Université. Alphonse nous rappelle d'abord qu'elle n'eût, dans le principe, que le titre d'Académie, fondée par l'électeur Maximilien Frédéric (1777). Elle fut érigée en Université en 1786, sous Maximilien François qui y appela les savants les plus distingués. Là vécut le célèbre Euloge Schneider, qui avait refusé une chaire d'éloquence et fut quelque temps l'idole des jeunes savants auxquels il communiquait son ardent enthousiasme. Malheureusement, comme on le sait, cette tête incandescente tourna au vent des plus mauvaises passions révolutionnaires : Schneider devint un homme de sang et la guillotine l'arrêta lui-même : il fut exécuté à Paris.

L'Université de Bonn compte aujourd'hui au delà de 750 étudiants inscrits; avec les étrangers qui ne sont point immatriculés, il y en aurait plus de mille. Elle a deux facultés de théologie, l'une catholique, l'autre protestante. Depuis les affaires de Hermès, qui enseignait à Bonn, beaucoup d'étudiants en théologie sont allés à Munich.

Bonn vient de perdre A. W. Schlegel, le traducteur de Shakespeare, le compagnon de voyage de Madame de Stael, l'homme qui lui dicta, dit-on, les opinions les plus nouvelles, les jugements les plus opposés au courant des idées alors reçues en France, qui attirèrent l'attention sur le fameux livre *De l'Allemagne* et commencèrent à indiquer des points de ralliement et donner des formules à l'école romantique. Schlegel a légué son écritoire au Roi de Prusse. — « C'est une idée qui ne serait venue à aucun classique de ma connaissance, dis-je, et ni Corneille ni Shakespeare même, je crois, n'auraient osé attribuer une telle importance aux ustensiles qui les avaient aidés à écrire Le Cid ou Hamlet. » — Je ne rapporte pas le fait comme une preuve de modestie, reprit Alphonse, et il continua de passer en revue les célébrités scientifiques de Bonn, parmi lesquelles il n'eût garde d'omettre Fr. Diez, l'auteur d'une grammaire des langues romanes, dont Alphonse est aussi enthousiaste que Charles Grandgagnage lui-même; Lassen, orientaliste qui publie des ouvrages sanscrits; Lersch, philologue et critique des plus distingués; Welcker, un des noms dont s'honore le plus l'Allemagne, rédacteur du *Rheinischer Museum;* Walter, professeur de droit canonique; Bothmann-Hollweg, jurisconsulte et homme d'état, propriétaire du superbe château de Rheineck, que nous verrons près d'An-

dernach; non plus que le fameux géologue Goldfuss dont je parlais au moment où nous approchions de Bonn.

Il nous cita encore J. N. Fichte (fils du célèbre philosophe J. G. Fichte.) nommé professeur à Tubingen où il continue ses savantes publications. Puis il nous parla de la riche bibliothèque de Bonn, du cabinet d'histoire naturelle à Poppelsdorf (*Publii villa* peut-être, du général romain Publius?).

Le Kreuzberg (Calvaire).

A une demi-lieue de Bonn est l'ancien château des électeurs : on y va par une magnifique avenue de tilleuls qui part du centre de la ville. Une demi-lieue plus loin, en continuant de gravir la côte, on arrive à Kreuzberg, ancien couvent de Servites, avec une belle église. Derrière le chœur se trouve, comme à Rome, une Scala Santa, (saint escalier), en marbre rouge : deux ou trois marches y ont été apportées de Jérusalem, dit-on, et portent encore des gouttes du sang du Christ. On ne peut les monter qu'à genoux, excepté les chevaliers et les membres de la famille de l'électeur Clément Auguste, qui l'a fait bâtir, dit la bulle placée au bas de l'escalier. En dessous est un caveau renfermant vingt-cinq momies desséchées par l'air sec de la montagne. On y voit des moines du XV[e] siècle, avec leurs robes de bure et leurs souliers à la poulaine. Le prince et le jardinier, celui-ci couronné encore de fleurs fanées, sont les derniers qui aient été enterrés en ce lieu, il y a soixante-dix ans, par le cicerone, qui est encore là et qui vous montre toutes ces curiosités, le vieux Max, âgé de 103 ans. Ce vieillard assistait à la prise de Bellegrade dans la guerre contre les Turcs, sous l'empereur

Joseph II. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est qu'il a encore à Cologne un compagnon d'armes à peu près du même âge. Ils avaient coutume de se réunir chaque année; mais il y a déjà deux ans qu'ils ne l'ont plus fait : ils sont trop vieux pour pouvoir se rejoindre comme par le passé.

Du haut du Kreuzberg (Calvaire) on jouit d'une vue magnifique qui s'étend sur les Sept Montagnes, l'Eiffel, Bonn, Siegburg, (sur la Sieg) ancien monastère aujourd'hui converti en un hôpital de fous, et jusqu'à Cologne, dont on aperçoit au loin la cathédrale avec sa grue restée au faîte de la tour inachevée.

La statue de Beethoven.

On rentre dans Bonn en descendant par une superbe allée de sapins. A mi-côte on rencontre une chapelle consacrée à l'endroit où furent martyrisés, selon la tradition, trois soldats de cette légion thébaine dont les crânes sont conservés à Cologne dans la belle église byzantine de St-Géréon.

Il nous parla ensuite de la cathédrale et de sa crypte, des tombeaux très-remarquables de deux électeurs, en style gothique, et de la belle statue en bronze, de Ste-Hélène, qui est au bas de l'église. C'est à côté du Munster qu'on a érigé le monument de Beethoven par Haessel de Dresde : c'est une noble tête : les traits respirent le génie, une haute inspiration, mais calme et sereine. On a marqué le lieu de sa naissance, rue du Rhin, n° 934. On ne parle que de Beethoven, en ce moment encore, dans toute la ville, et il faut que sa musique ait des qualités bien réelles, pour qu'on n'en soit pas assourdi, car on n'en joue pas d'autre, depuis le commencement des fêtes.

Alphonse nous parla encore des quatre belles fresques qui ornent la grande salle des réceptions académiques, représentant les quatre facultés et rappelant les hommes qui se sont distingués dans les lettres et arts, la théologie, le droit, les sciences et la médecine, selon l'ancienne division. Il allait entrer dans quelques détails sur les plâtres d'après l'antique, qui décorent le Musée, mais l'imposant spectacle du Siebengebirge et de la délicieuse petite ville de Kœnigswinter, qui rit au pied de ces riches et pittoresques montagnes, absorbe tellement notre attention, que nous n'avons plus d'yeux ni d'oreilles que pour ce qui se rapporte à ce séjour privilégié.

Kœnigswinter et les Sept-Montagnes (Siebengebirge.)

C'est bien joli Kœnigswinter, l'hiver des rois, comme l'appelle une dame anglaise de beaucoup d'esprit qui voyage avec nous. Un voisin la reprend pour lui dire que cela signifie l'hivernage du roi (hiberna regia), parce qu'un Roi des Francks (Hilderic) fut obligé d'y demeurer plusieurs mois de l'hiver après l'évasion d'Attila roi des Huns. La dame anglaise répond modestement qu'elle a trouvé si douce la température de Kœnigswinter où elle a séjourné quelqu e temps à l'arrière saison, que l'explication qui désigne ce lieu comme digne d'y attirer les rois pendant l'hiver, lui avait semblé toute naturelle. Les effets de lumière qui se jouent sur les flancs et dans les sinuosités des collines qui entourent Kœnigswinter, la beauté, la richesse et la variété de la végétation qui brille devant nous plaident si bien en faveur de l'explication de l'Anglaise, que l'érudition évidem-

ment plus exacte de notre voisin, a tort en ce moment auprès de tout le monde, en dépit de l'appui que lui prête, sans y insister toutefois, notre ami Alphonse.

Malgré tous ses avantages Kœnigswinter lui-même ne tarde pas à être oublié pour les belles montagnes qui le dominent. Quand Werner voit que tous les yeux sont bien décidément dirigés sur les splendeurs du Siebengebirge, son œil candide s'illumine d'un sourire de satisfaction; il prévoit que bientôt, quand tout le monde aura suffisamment regardé, et longtemps même avant de l'avoir perdu de vue, c'est à lui qu'on va demander les récits qui se rattachent à ces imposantes ruines, à ces hautes montagnes qui furent témoins de tant d'événements. Un passager quelque peu narquois sourit aussi de son côté, mais d'un air tout différent en remarquant cette disposition du bon Werner, et il ajoute d'un ton goguenard: « C'est là qu'il y a des légendes, Messieurs, il y a des nids de légendes dans les replis de ces montagnes, et je défierais bien M. Werner lui-même de nous les raconter toutes aujourd'hui, malgré sa bonne volonté. » — « Moi, dit Werner, trop ingénu pour reconnaître la véritable intention de l'autre, je n'ai point la prétention de savoir toutes les légendes, et moins encore l'idée de redire toutes celles que j'ai apprises; mais, ajoute-t-il, d'un air où perce, malgré sa bonhomie, presque autant de dépit que de modestie, si, comme ces dames en avaient témoigné le désir, on avait voulu quelques détails sur le Drachenfels?.. « *La roche du Dragon*, interrompit l'autre, connu, Monsieur, connu. Il y en a partout des histoires de Dragons et puis ce sont des contes-bleus. — Eh! mais,

j'aime beaucoup les contes-bleus, dit une de ces dames.—Je suis de votre avis, reprit l'interrupteur, mais il faudrait un nouveau Perreau pour nous y intéresser. — Il me semble reprit la dame, qu'ils sont encore fort bons quand c'est une Madame d'Aulnoi, une Madame Victor Joly qui les fait; et même, tenez, s'il faut parler franc, n'importe qui les raconte quand il s'agit de légendes, je prends grand plaisir à écouter, et M. Werner d'ailleurs les redit très-bien. — Vous avez raison Madame, répondit Werner. Cette nouvelle naïveté est accueillie par des éclats de rire que personne ne peut comprimer; mais lui, sans se déconcerter : oui reprit-il avec beaucoup d'aplomb, je crois que c'est un Français qui l'a dit : il y a quelqu'un qui a plus d'esprit que Voltaire, et ce quelqu'un-là, c'est tout le monde. Eh! bien ajoute-t-il, les légendes populaires, les vraies, les bonnes, les vieilles légendes, qui est-ce qui les a faites? C'est tout le monde : voilà pourquoi elles plaisent universellement quant on les transmet sans prétention, comme on les a reçues. — — A la bonne heure, répondit l'autre un peu déconcerté, quant au fond de ces légendes, on peut démêler quelque vérité historique; mais que peut-on tirer de ces faits où il s'agit de dragons à qui on donne des jeunes filles à manger et autres absurdités pareilles? — Eh! mon Dieu pourquoi pas là comme ailleurs? dit un Anglais qui avait gardé le silence jusque-là. Ces dragons qui mangent des enfants, des jeunes filles et même des jeunes garçons, il y en a dans les traditions de tous les peuples! Hélas! oui, parceque malheureusement partout les sacrifices humains ont été longtemps en pratique et c'est ce qu'attestent trop clairement toutes ces histoires de monstres habitant des repaires sur le rivage

des mers ou au bord des fleuves, à qui l'on jettait périodiquement des victimes humaines. Qui pourrait ne pas reconnaître dans cette jeune vierge qui, au lieu d'être dévorée par le monstre, le fait rentrer dans une abîme dont il ne ressortira plus, en lui montrant un crucifix, le passage des habitants de ces montagnes, des grossières et cruelles superstitions de leur ancien paganisme, aux pratiques pacifiques du culte fraternel des chrétiens? Dans la réconciliation de deux rivaux jusques là prêts à s'entredéchirer... Mais je ne songe pas, reprit-il, qu'avec toutes ces explications, je vous gâte d'avance la légende que M. Werner s'apprêtait à nous raconter. Oui, il faut bannir les réflexions philosophiques du récit des légendes. Ce qui nous charme le plus dans ces traditions du moyen-âge, c'est ce mélange même de faux et de vrai qui nous transmet au naturel les croyances contemporaines. Nous serons toujours assez prompts à écarter les fables, si nous n'allons même souvent jusqu'à rejetter les vérités qu'elles accompagnent. Allons M. Werner, rapportez-nous, sans scrupule, l'histoire du fameux Dragon. La grande majorité était visiblement de l'avis de l'Anglais. Werner commença donc ainsi :

Le Drachenfels. — Histoire du Dragon, de la jeune captive et de Rinbod.

Ces ruines qui en ce moment, absorbent toute votre attention et vous empêchent de voir les autres montagnes, appartiennent à l'ancien château des comtes de Drachenfels. En 1580 le château passa, avec la comtesse Apollonie, dernière héritière de ce nom, en la possession d'Otton de Bassenheim. Il fut détruit, ainsi que celui de Wolkenburg, (château nuageux), l'un de ses voisins, que nous pourrons

apercevoir quand nous serons un peu plus loin, et celui de Rolandseck, que nous verrons aussi plus haut, sur l'autre rive, par l'empereur Henri V. La montagne qui porte ces ruines s'élève à 1055 pieds au dessus du Rhin; elle repose sur des rochers basaltiques. C'est de ses flancs qu'ont été tirées les pierres qui ont servi à la construction du dôme de Cologne. On voit encore la carrière, qui en a retenu le nom de Domgrube. La côte produit un petit vin rouge, ce qui est une exception dans ces parages où l'on fait, comme vous savez, beaucoup plus de vin blanc que de vin rouge. On appelle ce vin Drachenblut (sang du Dragon).

Dans le flanc méridional de la roche, un peu à l'Ouest, là où vous entrevoyez quelques sombres fissures qui semblent avoir éternellement existé, et sans que la main de l'homme y ait en rien contribué, il existe encore des abîmes inaccessibles, où l'œil même ose à peine plonger quand les rayons du soleil en éclairent quelques parties, où l'oreille est frappée de bruits étranges, de vagues qui se brisent, de vents qui sifflent ou gémissent sourdement, et parfois, disent les habitants de la contrée, d'une respiration haletante et précipitée, du tintement d'une cloche suivi d'horribles cris, puis d'un silence non moins effrayant. C'est là qu'habitait le Dragon, ce monstre sanguinaire auquel les habitants de la montagne livraient en proie les enfants, les jeunes filles et même parfois les guerriers du voisinage qu'ils faisaient prisonniers, quand ils en avaient un trop grand nombre pour utiliser leurs services, et toutes les fois que les prêtres de leur abominable culte trouvaient à propos de désigner des victimes. Les habitants du Drachenfels vivaient alors exclusivement de guerres et de rapines. Déjà sur l'autre rive

avaient germé des semences de Christianisme qui avaient adouci la férocité primitive des habitants, et augmenté leurs moyens de subsistance en les rendant plus industrieux et plus actifs. C'était là, que de préférence, les Payens de la montagne allaient exercer leurs déprédations. Ils avaient pris un jour une jeune vierge d'une beauté remarquable. Deux des plus puissants chefs, qui étaient en même temps des plus jeunes et des plus vaillants, Horsrick et Rinbod épris à la fois des charmes de la jeune captive, en étaient venus, pour sa possession, à des altercations si vives et si passionnées, que le pays partagé en deux camps était sur le point d'entamer une furieuse guerre, quand les prêtres, pour arrêter le conflit et craignant d'ailleurs que cette jeune chrétienne n'inspirât à celui qui l'épouserait l'idée de partager son culte, déclarèrent que le redoutable Dragon la réclamait en pâture.

Le lendemain aux premiers rayons du soleil, la tendre victime vêtue de blanc comme pour assister à une fête, doit être conduite au bord de l'abîme. Sa jeunesse, sa beauté si connue, sa douceur et sa résignation avaient touché la férocité même de ce peuple barbare, qui était accouru en foule pour la voir. Le genre de mort qui lui est réservé aurait de quoi faire fléchir le plus mâle courage ; la vierge timide en supporte la pensée avec douceur : n'a-t-elle pas été bercée avec les récits des tortures les plus raffinées infligées à tant de martyrs que l'espoir d'une vie meilleure a soutenus au milieu de toutes les douleurs ? C'est en souriant vers le ciel qu'elle voit s'entrouvrir, c'est en invoquant l'aide des Anges qui vont descendre à elle, pour la recevoir dans leurs bras, qu'elle jette un doux regard vers le soleil qui l'éclaire pour la

dernière fois, « Seigneur, dit-elle en tirant de son sein, le » signe de la rédemption, prête-moi ta force et reçois mon » âme. » Le monstre qui s'avançait déjà la gueule béante pour la dévorer, dit la légende, recule à la vue du signe sacré et s'enfonce avec un bruit inusité, dans l'abîme, pour ne plus reparaître. La jeune vierge est toujours là calme et patiente. Cette hideuse mort n'a rien de plus affreux pour elle que l'idée d'appartenir à un sauvage qui méconnaît son Dieu et se glorifie d'ensanglanter chaque jour sa main dans d'horribles luttes. Mais c'est en vain quelle attend le martyre auquel elle est préparée. Le monstre ne reparaît pas et le peuple émerveillé a reconnu dans sa fuite précipitée les marques visibles d'un respect qu'il est tout prêt à partager en contemplant la sérénité de la vierge chrétienne.

C'est Rinbod qui va lui en donner l'exemple. Il se précipite aux pieds de la jeune fille, puis, à la manière des peuples du Nord, l'élevant tout-à-coup sur ses larges épaules, il court la déposer en triomphe sur le point le plus haut de la montagne et là se prosternant de nouveau devant elle. » Sainte fille, lui dit-il, ton Dieu vaut mieux que les nôtres et » parmi nos femmes et nos sœurs aucune n'aurait eu ton » courage. Retourne chez toi et envoie-nous l'ancien qui t'a ren» due chrétienne, afin que nous devenions tes frères ;. et alors, » ajouta-t-il, en hésitant, et en abaissant involontairement son regard terrible devenu timide, « alors si tu le veux bien, » Rinbod te reconduira sous son toit, pour devenir la mère » de ses enfants »... Horsrick en entendant ces mots, a peine à contenir un mouvement jaloux ; mais, comme les autres il est sous le joug de l'impression occasionnée par la scène merveilleuse qui vient de se déployer aux yeux de tous.

»Oui, envoie-nous quelqu'un qui nous rende frères, dit-il, »d'une voix un peu contrainte, et puis, parmi tes frères, tu »choisiras. » C'est ainsi que ces hordes se firent chrétiennes. Horsrick lui-même reçut avec les premières leçons du Christianisme, les préceptes d'une modération à laquelle il avait peine à se plier d'abord. Il en vint pourtant au point de voir, non sans émotion sans doute, mais du moins sans chercher à y mettre obstacle, la bénédiction du mariage de Rinbod et de la vierge qui les avait tous convertis, et Rinbod établit sa demeure aux lieux où fut construit plus tard le château dont la ruine domine encore toute la contrée [1]. »

Le Stromberg. — Berthe d'Argenfels et Didier (Dietrich) de Schwartzeneck.

«De l'autre côté de Drachenfels, là voyez-vous, derrière ces collines sans nom, un peu sur la gauche, on croirait que c'est à la droite de Kœnigswinter; mais dans la réalité c'est au delà et sur la gauche quand on regarde du point où nous étions tantôt : c'est le Stromberg ou Petersberg; c'est là que se terminèrent les longues infortunes de Berthe d'Argenfels, née dans le château du même nom, dont nous rencontrerons aussi les ruines un peu plus haut. —Mais, s'écrièrent à la fois plusieurs de nos compagnons restés jusqu'alors très-attentifs, vous devez avoir encore beaucoup de choses à nous apprendre sur le Drachenfels? Ce qui me reste à vous en dire, reprit Werner, nous sera rappelé par d'autres lieux que nous ver-

[1] Cette légende est en partie dans *The Rhine its banks and environs by H. R. Addison*, page 53; et un peu plus développée dans *Tombleson's Views of the Rhine*, page 60.

rons plus tard : laissez-moi toujours vous raconter l'histoire de Berthe d'Argenfels, tandis que vous me paraissez être encore dans des dispositions convenables pour l'écouter. »

« C'était dans le temps où l'illustre fondateur de Clairvaux, étant venu prêcher la Croisade, par ordre du pape Eugène III, un de ses anciens religieux, tous les chevaliers de nos contrées en état de chevaucher et de manier encore une arme se seraient crus déshonorés, s'ils n'avaient pris part à cette sainte ligue. Didier de Schwartzeneck, (Schwartzeneck était aussi dans le voisinage du Siebengebirge,) Didier, se rendait donc comme les autres à l'appel de Saint Bernard, qui les attendait à Spire. En passant au pied d'Argenfels il alla saluer le noble possesseur de ce château, chevalier que son âge condamnait à rester en son domaine, avec ses deux filles, dont la beauté avait blessé plus d'un de ces jeunes héros qui s'en allaient pourtant chercher des périls inconnus dans des régions lointaines. A la première vue de Berthe la plus jeune des deux châtelaines, Didier fut frappé comme ses devanciers, plus vivement qu'eux sans doute, car le cœur de la jeune fille, resté libre jusqu'alors, fut touché de l'amour subit du croisé. Les deux sœurs mettaient le plus aimable empressement à exécuter et prévenir les ordres de leur père dans les soins hospitaliers dont elles entouraient la réception de leur hôte; mais à une certaine gaucherie inaccoutumée et pourtant pleine de grâce et à de fréquentes distractions on s'apercevait que Berthe était fortement préoccupée. »

« Didier puisa dans ces symptômes la hardiesse de se déclarer avant de partir pour la Terre-Sainte. Le Sire d'Ar-

genfels trouvait l'alliance fort à son gré, mais ne pouvant cependant se résoudre à fiancer la plus jeune de ses filles avant d'avoir pourvu l'autre, il répondit que si Didier, au retour de la Croisade, persistait dans sa demande, il lui accorderait volontiers la main de celle de ses filles qui serait encore libre : « car, ajouta-t-il, en souriant, si vous pro» longez votre absence ; comme je suis vieux déjà, j'aurai » besoin d'un appui et je ne pourrai pas tarder longtemps » à en choisir un. » — Le Sire d'Argenfels parlait ainsi, en riant, parce qu'il pensait que si Didier revenait bientôt, il épouserait l'aînée. Le vieillard supposait qu'il devait être assez indifférent au chevalier d'avoir l'une ou l'autre, puisque ce dernier ne les avait jamais vues avant de venir au château d'Argenfels. Puis si le chevalier tardait à revenir, lui, dans l'intervalle, il pourrait marier ses filles sans inconvénient, ne croyant pas à la durée d'un amour né si subitement. Mais les regards de Berthe disaient assez au croisé qu'elle saurait attendre son retour : et Didier partit plein d'espoir pour l'Orient.

« Cependant plusieurs années s'écoulèrent avant que Didier pût songer à revenir. Plus d'une fois, l'image de Berthe profondément gravée au fond du cœur, à l'aspect du sol desséché de la Palestine et de l'ombre avare des palmiers il rêvait aux beaux ombrages des chênes séculaires d'Argenfels dont il n'avait joui qu'un moment, mais où il avait été témoin du tendre embarras de sa fiancée, quand il lui parlait de son amour. Didier fut blessé, pris dans une rencontre et retenu longtemps prisonnier. Pendant sa captivité il avait fait vœu, s'il parvenait à revoir le pays natal, d'ériger une chapelle en l'honneur de l'apôtre St-Pierre, l'un de ses patrons, sur l'une des cimes du Siebengebirge. Après bien des

souffrances et de dures privations, la ville où il était détenu fut prise d'assaut et Didier rendu à la liberté. Il revenait enfin aux bords du Rhin, pour accomplir son vœu, disait-il; mais au fond de l'âme, il ne pouvait se dissimuler qu'il avait encore plus de hâte d'exécuter un autre vœu plus secret et non moins cher assurément que celui de l'érection d'une chapelle à St-Pierre. Quelle est sa surprise, lorsqu'en approchant d'Argenfels, au lieu des hautes murailles et des fières tourelles qui protégeaient Berthe et sa famille à son départ, il n'aperçoit plus qu'un monceau de ruines. Il croit se tromper, il s'avance, l'âme en proie à l'anxiété la plus vive. C'est bien là qu'était Argenfels; mais tout, autour de ces lieux chéris, lui offre l'image de la dévastation, les résultats manifestes d'une de ces guerres sauvages trop fréquentes à cette époque de barbarie, où l'on détruisait pour le plaisir de détruire. Déjà le gazon, les mousses, les ronces qui ne végètent vigoureusement que dans les solitudes abandonnées, se sont emparés des ruines du château. Aucun mouvement, aucun bruit, si ce n'est le croassement lugubre de quelques corneilles et les cris sauvages des oiseaux de proie, n'interrompent le silence de ces lieux désolés. Des brigands armés, comme il s'en était établi plus d'un dans les anciens forts qui bordaient le Rhin, avaient profité du temps où la fleur de la chevalerie était en Palestine, pour venir attaquer en trahison, piller et brûler ensuite le manoir du sire d'Argenfels, mort courageusement sur la brèche en défendant ses foyers. — Un pâtre du voisinage apprit cependant à Didier, qu'on n'avait point trouvé les jeunes châtelaines qui s'étaient sans doute échappées; qu'on n'avait plus entendu parler d'elles, qu'on ignorait le lieu de leur retraite; que les pauvres de la

vallée auxquels elles avaient coutume de faire l'aumône, prétendaient les avoir vues monter au ciel du milieu des flammes qui incendiaient le château. »

» Didier, le désespoir dans l'âme, se dirige alors vers son propre manoir, qu'il retrouve entier, mais plus triste dès lors à ses yeux que les ruines mêmes du château d'Argenfels. Il regrette maintenant de n'avoir pas succombé sous les coups des Sarrasins et rien ne le retiendrait plus désormais attaché au sol natal, si l'accomplissement du vœu qu'il avait fait à son patron ne lui imposait l'obligation de parcourir encore les Sept-Montagnes pour y chercher un emplacement convenable. Un jour que, dans ce dessein, dont son noir chagrin le distrayait souvent malgré lui, il avait exploré les hauteurs alors boisées du Stromberg, il aperçut, au fond de l'une des retraites les plus ombragées, un petit hermitage et auprès, une grossière croix de pierre, au pied de laquelle priait avec ferveur une jeune récluse. Que l'on juge de l'étonnement et de la joie du croisé quand il reconnut les traits de Berthe sa bien-aimée : c'était elle en effet. Guidées par un vieux et fidèle serviteur, les deux sœurs, pour obéir aux ordres de leur père, étaient sorties du château par un passage souterrain ignoré des assaillants, et avaient trouvé un abri pendant quelques jours chez un des vassaux de leur père. Quand elles apprirent comment il était mort, en se défendant avec courage et qu'il ne leur restait plus d'asile, elles avaient vendu le peu de bijoux qu'elles étaient parvenues à sauver et se retirant secrètement sur le Stromberg, elles y avaient fait construire l'humble cellule où elles voulaient consacrer à la prière les restes d'une vie désormais sans charmes pour elles. Le retour de Didier vint naturellement changer ces disposi-

tions, au moins chez Berthe. Sa sœur aînée ne voulut pas quitter les lieux qui leur avaient servi d'asile. Didier accomplit son vœu en élevant à l'endroit même où il avait retrouvé sa chère Berthe, la chapelle de St-Pierre qui existe encore et qui a fait donner à la montagne le nom de Petersberg. Il fit construire auprès une demeure convenable pour sa sœur. Quant à Berthe, elle quitta sans regret le voile d'anachorète pour celui de jeune mariée, et Didier devint le chef d'une lignée de vaillants et honnêtes chevaliers[1]. »

» En descendant du Petersberg on entre dans un frais vallon qui emprunte également son nom à la chapelle de St-Pierre dont nous venons de parler. C'est dans le Petersthal qu'était située la riche et superbe abbaye de Heisterbach, de l'ordre de Cîteaux, qui avait adopté la réforme d'Orval. Elle avait été bâtie au XIII[e] siècle, et, d'après un fragment du chœur de l'église encore debout, on peut bien juger qu'il n'y avait point d'exagération dans ce que l'on disait de sa magnificence. En continuant toujours à suivre cette étroite vallée, derrière les Sept-Montagnes, nous arriverions à Treuenfels (la roche de la fidélité) à laquelle se rattache aussi une belle légende : je vous en ai déjà conté deux sans interruption ; mais j'irai bien jusqu'à trois si cela vous fait plaisir. »

Werner avait toujours parlé avec une bonhomie si communicative, il paraissait si bien croire lui-même à tout ce qu'il racontait et il y prenait un intérêt si vrai, si sincère, que nous nous étions presque tous attendris sur le sort de

[1] V. encore *The Rhine*, by Addison, p. 54 et *Tombleson's views*, etc., p. 63.

cette pauvre Berthe d'Argenfels, et que nous n'avions fait presque aucune attention à ce qu'il nous dit ensuite de Petersthal et des ruines de l'abbaye de Heisterbach. Parmi les dames qui s'étaient rapprochées de nous pour l'entendre, plusieurs même avaient les yeux humides, et elles écoutaient encore après qu'il avait fini de parler. Jugeant cette disposition très-favorable, Werner continua :

Treuenfels — (la roche de la fidélité). Le vieux chevalier aveugle et sa fille Liba.

« La Treuenfels ne peut être passée sous silence non plus, dit-il : non moins touchante que l'Antigone des temps antiques et plus méritoire qu'elle peut-être, la belle Liba eut été sûre, malgré sa misère, de trouver plus d'un protecteur empressé parmi ses prétendants, si elle n'avait préféré se consacrer tout entière au soutien de son vieux père aveugle. Les crimes d'OEdipe étaient involontaires; une irrésistible fatalité l'avait toujours entraîné : les fautes qui avaient amené les infortunes du vieux Balder n'avaient point cette excuse et les privations qu'endurait auprès de lui sa pauvre fille, dans la partie la plus sauvage du Siebengebirge, étaient assurément plus pénibles que celles que l'on pouvait éprouver à Colone, sur les bords du Céphisse et sous le ciel si pur de l'Attique. »

« Balder était du nombre des nobles chevaliers du Rhin qui supportaient le plus impatiemment les exactions et les avanies que l'archevêque Englebert faisait subir à ses vassaux immédiats. Trop vieux pour pouvoir entreprendre lui-même quelqu'un de ces hardis et violents coups-de-main,

par lesquels les hommes de guerre de cette époque se signalaient sans scrupule, même à l'encontre de leurs chefs, quand ils croyaient avoir à s'en plaindre ; il ne laissait jamais échapper l'occasion de réveiller la colère de ceux qui étaient plus jeunes et plus vigoureux que lui, quand il entrevoyait la possibilité de se venger de l'insolent prélat. La haine en vint au point, d'armer plusieurs des mécontents contre l'archevêque, et sans être arrêtés, ni par son titre de suzerain, ni par le caractère sacré dont il était revêtu, ils dressèrent une embuscade où le prélat se laissa prendre et le massacrèrent traîtreusement sans pitié. La plupart des meurtriers pris et mis à mort par jugement, avouèrent avant d'expirer, que le vieux Balder les avait souvent excités par ses imprécations. Ce que sachant, et voulant punir sa complicité, l'Empereur résolut que Balder serait aussi surpris à son tour dans son château qui était auprès des Sept-Montagnes. »

« Telles étaient les formes de la justice alors. La loi du talion était la base fondamentale du Code pénal. Quant à la procédure, elle était tout aussi simple : de peur que le coupable, car, dès qu'on était accusé, on était traité comme tel, de peur que le coupable ne cherchât des moyens de se soustraire au châtiment, on s'arrangeait le plus secrètement possible : on le jugeait sans l'entendre, s'il était loin ; on commençait par le mettre à la torture, si on l'avait sous la main. Dans cette conjoncture voici ce que la justice impériale avait décidé à l'égard du vieux Balder. Comme son château était très-fort et qu'on aurait eu peine à le prendre de vive force ; il fut résolu qu'on profiterait d'une nuit favorable pour le faire entourer par une troupe de gens déter-

minés, qu'on mettrait le feu aux quatre tourelles à la fois, afin de l'envelopper d'un incendie si bien combiné qu'il ne pût y échapper; qu'ensuite on renverserait à l'aide de la pioche, toutes les parties des hautes murailles que le feu aurait épargnées. »

« Cependant Liba était fiancée au vaillant Schott de Grünstein, et comme le jour fixé pour ses noces approchait, la jeune fille était tout occupée du soin de préparer les beaux voiles qui devaient briller sur elle et les riches étoffes qui devaient décorer les principales salles du château le jour de la cérémonie. Innocente et pure elle folâtrait, sans inquiétude de l'avenir, autour de son vieux père, dont elle déridait souvent le front chargé de soucis, quoiqu'il fût loin de soupçonner la sentence qu'on avait portée contre lui. »

« La douce voix de Liba avait comme de coutume ramené le calme dans l'âme du vieux chevalier qui dormait profondément, pendant que sa fille songeait tout éveillée à son prochain mariage avec le brave et beau Grünstein qui l'aimait tant! La nuit était sombre, pas une étoile dans le ciel, un vent froid gémissait dans les vastes cheminées du château et sifflait d'une manière lugubre sous les portes des appartements, quand Liba est tout-à-coup tirée de sa rêverie par des lueurs rougeâtres qui apparaissent à ses fenêtres; bientôt elle entend pétiller la flamme tout autour d'elle; éperdue, échevelée elle court au lit de son père qu'elle arrache au sommeil. Le vieux guerrier tire son épée pour défendre sa fille éplorée qu'il croit attaquée. » Fuyons mon père, lui dit-» elle, ce n'est pas à moi qu'on en veut : toute défense serait » d'ailleurs inutile. De toutes parts le feu nous environne et des

»soldats armés nous ferment les issues du château.—Fuyons »par le souterrain dont vous m'avez souvent parlé.» Et sans attendre la réponse du vieillard, elle l'entraîne courageusement à travers les flammes. Quoique le feu ait vivement blessé les yeux de Balder, il y voit assez pour guider sa fille à l'entrée du souterrain; mais à peine ont-ils pénétré dans ces lieux qui n'avaient pas été visités peut-être depuis cinquante ans, soit que la fraîcheur de ces voûtes humides et suintantes succédant immédiatement à l'action du feu, réagît trop vivement, soit par toute autre cause, la douleur du vieillard devint si aiguë, qu'il fut forcé de s'arrêter et qu'il se laissa même tomber sur des décombres en poussant un grand cri. Ce cri allait sans doute les trahir et amener l'ennemi dans leur retraite. C'est ce que craint la pauvre Liba qui s'efforce de rendre un peu de courage à son père. Tous deux se traînent péniblement à travers des débris, provenant de la voûte écroulée en plusieurs endroits, et dont les monceaux de plus en plus élevés leur font craindre même qu'un peu plus loin, le passage ne soit tout-à-fait intercepté.

Ils n'entendent d'autre bruit que les craquements redoublés des poutres qui se déchirent avec fracas avant de tomber sous les efforts de l'incendie. Liba ne voit rien autour d'elle que des éclairs rapides occasionnés par les lueurs vacillantes du feu qui pénètre de temps en temps sous la voûte, où ils rampent épuisés par la fatigue autant que par la douleur. Plusieurs heures ont été consumées dans ces efforts pénibles. Depuis longtemps l'obscurité est devenue complète pour tous deux; mais des ronces et des broussailles mêlées aux décombres qui gênent leur marche, tout en la rendant plus pénible encore, sont venues pourtant leur don-

ner l'espoir de sortir de cette épouvantable retraite. « Puis-»que la végétation a pénétré jusqu'ici, dit Balder à sa fille, »c'est une preuve que nous ne sommes plus loin de l'issue du »souterrain et qu'aucun éboulement ne nous en sépare » — »Pas entièrement du moins, mon père, s'écrie Liba, en em-»brassant joyeusement le vieux chevalier. Il y a encore un »éboulement, dit-elle, et même un des plus forts que nous »ayons vu jusqu'à présent, car je l'aperçois distinctement; »tenez lui dit-elle; là devant nous; mais voyez-vous le jour au »dessus ? Il y a beaucoup plus de place qu'il ne nous en faut »pour passer : remercions donc le ciel, car nous allons être »rendus à lumière.»

« Je le veux bien ma fille, dit tristement le chevalier, qui commençait à voir un châtiment de la providence dans ces désastres inattendus; mais je n'aperçois rien, ajoute-t-il, je souffre beaucoup; il me semble que nous sommes toujours au milieu de ces épaisses ténèbres qui nous environnent depuis que tu m'as retiré des flammes. » Pendant qu'il parlait ainsi, ils avaient franchi tous deux le dernier obstacle. L'aube du jour semblait si vive aux yeux de Liba, qu'elle ne pouvait comprendre le langage de son père : elle le considère avec inquiétude. Il tenait aussi les yeux ouverts; mais ces yeux avaient perdu tout leur éclat, ils étaient immobiles et ternes. Balder était aveugle. »

« C'est dans la partie la plus sauvage et la plus déserte des roches les moins productives de ces contrées, alors sans culture, que Liba avait entraîné son vieux père, pour le soustraire aux recherches de ses ennemis : c'est dans une grotte plus faite pour des bêtes fauves que pour des humains,

qu'elle l'avait abrité; c'est dans ces lieux que, sans murmurer et tout entière aux soins de la piété filiale la plus attentive, la vive et joyeuse fiancée du chevalier de Grünstein renouvelait chaque jour une chasse souvent périlleuse pour elle, toujours longue et fatigante, pour aller en quête de fruits sauvages et de racines, à l'aide desquels elle soutenait la pénible existence du vieux aveugle. »

« Un jour qu'elle s'était aventurée plus loin que de coutume, pour tâcher de suppléer à la pénurie des ressources épuisées du voisinage de sa grotte, elle fût tout-à-coup frappée d'un spectacle nouveau. Un guerrier était assis au bord d'une source, dans l'attitude d'une profonde méditation. Deux chiens reposaient à ses pieds et gardaient ses armes et son casque, étendus auprès de lui. Il y avait si longtemps que Liba n'avait vu aucun être vivant, autre que son vieux père aveugle ! Quel que fût ce guerrier, il devenait intéressant pour elle. Ces chiens même, si elle ne craignait d'être indiscrète, en arrachant le chevalier à ses réflexions, ces chiens si beaux, elle les appellerait volontiers pour les caresser. Pendant que cachée derrière l'épaisseur du feuillage, elle considère cette scène d'un œil attentif, le guerrier fait un mouvement qui découvre sa figure amaigrie et triste. C'était le chevalier de Grünstein, le beau fiancé de Liba qui, depuis la disparution de sa bien-aimée, qu'il croit avoir été consumée par les flammes avec son père, n'a pu trouver ni repos ni consolation. »

« La tendre Liba lit dans tous les traits du guerrier la preuve de sa constance : elle ne doute pas de la joie qu'elle lui causerait en se découvrant tout-à-coup et en courant se

jetter dans ses bras ; — mais elle sait maintenant pourquoi son père a été ainsi assailli à l'improviste dans son château ; elle sait que selon la justice de l'époque dont son père a eu le temps de l'instruire, depuis qu'ils subissent ensemble un si rigoureux exil, elle sait que, quoique resté étranger aux horribles luttes qui ont motivé la destruction du château de Balder, Grünstein en s'associant à une race proscrite, s'associerait aussi aux impitoyables châtiments décrétés contre elle ; et à l'instant même, elle étouffe l'exclamation de joie qu'elle était sur le point de laisser échapper : elle se soustrait avec effort au plaisir de contempler son fidèle fiancé. « Dieu de miséricorde, dit-elle, reçois encore ce sacrifice, » et pardonne à mon vieux père ! »

« Elle trouve Balder plus calme, plus serein qu'à l'ordinaire. » Le ciel est pur, n'est-ce pas ma fille, lui dit-il, en l'entendant rentrer dans la grotte? Oui, mon père, répond Liba, hors une petite nuée noire qui flotte incertaine et que le moindre souffle dissiperait bientôt, rien ne trouble le brillant azur qui nous éclaire en ce moment. » — « Ne pourrais-tu me conduire sous cette belle voûte azurée ? que je puisse jouir encore une fois de la bienfaisante influence des rayons du soleil ! » — « Il y a trop d'ombre ici, mon père, répondit Liba, tout autour de notre retraite ; mais appuyez-vous sur mon bras. je vous conduirai par un sentier facile sur le sommet de la roche qui nous abrite, auprès de cette rustique image de la vierge depuis longtemps oubliée dans ces contrées désertes, et où vous savez que je vais déposer des fleurs sauvages, quand j'en trouve, en allant y faire ma prière pour vous. »

« Dès qu'ils furent parvenus au sommet de la roche et que le vieillard fut assis sur le tronc d'un vieux chêne mort. » « Oh! Liba, ma fille chérie, dit Balder, j'aperçois les cieux, »je vois le soleil! » — « Quoi, mon père, s'écrie vivement la jeune fille, le ciel miséricordieux vous a-t-il rendu la vue? » — « Non pas à ces yeux éteints pour jamais, » reprit le vieillard, avec calme, en élevant la main vers son front. C'est avec les yeux de la foi que Dieu vient de me faire la grâce, due à tes innocentes prières sans doute, ô ma tendre fille, d'entrevoir le ciel où la sincérité de mon repentir m'ouvrira, je l'espère, un accès. »

« Liba était presque épuisée après tant et de si vives émotions accumulées pour ainsi dire dans la même heure d'une existence depuis longtemps si monotone. En ce moment ses regards humides étaient tournés vers l'image rustique de la Vierge. « Consolatrice des affligés! dit-elle avec ferveur, viens à mon aide et donne-moi, je t'en supplie, un signe que la colère du ciel est appaisée, que Dieu a pardonné à mon vieux père! »... Que Dieu m'a pardonné! répéta humblement Balder, qui avait entendu la prière de sa fille. A peine avait-il dit ces mots, que le petit nuage noir qui se balançait au-dessus de leur tête, fut sillonné par l'éclair et que la foudre tomba sur la roche déserte. — Balder et Liba avaient cessé de vivre. Le corps de Balder était réduit en cendres; on aurait pris celui de Liba pour un ange endormi: aucune trace de violence n'altérait la pureté et la blancheur de son doux visage. Schott de Grünstein qui était toujours dans le voisinage fut attiré par le bruit de la foudre sur le haut de la roche. Je n'essaierai pas de vous dépeindre sa douleur. Après avoir fait ensevelir dans ces lieux les restes de sa

fanée et les cendres du vieux chevalier, il y érigea une chapelle, qui existe encore, à NOTRE-DAME-DES-AFFLIGÉS, sur la roche qui a gardé le nom de TREUENFELS, (roche de la fidélité)[1]. »

Suite du Siebengebirge. — Jean de Heinsberg, Mélanchthon. Gebhard Truchsès et la Belle Agnès Mansfeld. — Ernest de Bavière, Prince-évêque de Liége. — Fin de l'histoire d'Agnès de Mansfeld. — Fidélité de son amie Apollonie de Drachenfels — Rolandseck et Nonnenwerth. — Unkel et les colonnes basaltiques d'Unkelstein. — Origine des minces colonnes de l'architecture gothique. — Apollinarisberg. — Remagen. — Erpel. — Linz. — Embouchure de l'Ahr. Evasion de onze bourgeois de Cologne prisonniers au château d'Ahr du temps d'Englebert. — Sinzig (Sentiacum). — Leubsdorf, Argendorf, le château d'Argenfels. — Rheineck. Les comtes de Zinzendorf. — Le fondateur des Herrnhutters (frères Moraves). — Le hameau de Nippes. — Le ruisseau de Brohl. — Le tuf volcanique (trass) — Ruines d'Hammerstein. — Un mot du lac de Laach. — Geneviève de Brabant. — L'ancienne abbaye. — Andernach. Les grands radeaux. — Neuwied. — Les frères Moraves. — Le Prince Maximilien et ses voyages. — Antiquités romaines de Victoria.

Le bateau, par suite de je ne sais quel transbordement extraordinaire, avait d'abord stationné très-longtemps devant Kœnigswinter, puis d'autres manœuvres auxquelles nous

[1] Le fond de cette Légende est emprunté aux *Vues du Rhin* de Tombleson, p. 67.

n'avions pas pris garde avaient tellement retardé sa marche, que nous étions encore entre Rœnsdorf et Honnef quand Werner achevait le récit de sa troisième légende. — « Ah! M. Werner ! pendant que nous avons encore le Siebengebirge sous les yeux, nommez-nous les autres montagnes et racontez-nous les histoires qui s'y rattachent! » — Cela vous étonnera peut-être, vous qui en lisez froidement une pâle répétition loin des lieux où nous nous imaginions voir revivre les personnages; mais, en vérité, cette demande était l'expression du vœu presque unanime de ceux qui l'avaient écouté. Werner fut sourd à toutes les cajoleries. « Assez et trop peut-être pour ma part, sur les Sept-Montagnes, dit-il, » et il se renferma dans un silence obstiné dont rien ne put le faire sortir pendant longtemps.

« Puisque M. Werner ne veut plus rien dire, reprit le grave Anglais qui l'avait encouragé à prendre la parole en dépit des railleries que j'ai rapportées plus haut, je vous apprendrai bien, dit-il, aux jeunes gens qui l'entouraient, les noms des montagnes dont on n'a rien dit et non les légendes qui s'y rapportent, mais du moins quelques particularités à recueillir comme détails topographiques. Je ne sais, ajouta-t-il où Tombleson a été prendre que le Siebengebirge, autrefois le Mons Rheticus, avait ensuite été appelé Mons *Siberius* ou *Siebenus*[1]. Cluvier place aussi l'ancien Mons Rheticus, à l'opposé de Bonn, et le confond avec le Siebengebirge[2], quoique l'on s'accorde assez généralement à n'appliquer l'ancienne dénomination de Rhétie qu'au pays des

[1] *Views of the Rhine*, p. 51.

[2] *Introd. ad univers. geogr.*, Lib. III., Cap. V., N° 3., p. 164. Edit. in-4°, d'Amsterdam, 1697.

Grisons et au Tyrol [1]. Mais je vais plutôt vous dire les noms actuels des autres montagnes que nous avons sous les yeux, afin de sortir du conjectural. L'OEhlberg, ou Montagne-des-Oliviers, est la plus élevée de toutes; vient ensuite le Wolkenburg (château des nuages) ainsi appelé parce que les ruines de son château sont souvent couvertes de nuages, et qui est à peu près de la même hauteur que le Drachenfels. Il est moins renommé parce qu'il n'est pas aussi bien exposé à la vue de ceux qui remontent ou descendent le Rhin et puis aussi sans doute parce que le Drachenfels a été chanté par lord Byron. Le Wolkenburg a la forme d'un cône tronqué et passe pour avoir été jadis la plus haute des Sept-Montagnes. Vous avez au sud de l'OEhlberg, et c'est la seconde cime pour la hauteur, celle du Lœwenberg, (la Montagne du Lion) et enfin l'Hemmerich où était le château des chevaliers de Heinsberg qui ont donné à Liége, au XVe siècle, le prince évêque Jean de Heinsberg, sous lequel eut lieu le rétablissement du fameux tribunal des Vingt-Deux.

Toutes ces montagnes sont couvertes de débris de châteaux, de chapelles et d'anciens hermitages. Sur le Drachenfels, à côté de la ruine, est établi un hôtel moderne, et derrière les restes du vieux château on a érigé un obélisque entouré d'une grille, à la mémoire des soldats prussiens appartenant à la ville de Kœnigswinter, qui succombèrent au passage du Rhin en 1815.

Les ruines que l'on voit sur le Lœwenberg sont celles d'un château qui appartint longtemps aux archevêques de Cologne. C'est là que l'archevêque Herman, comte de Wied,

[1] *V. Géogr. anc. d'après les cartes de D'Anville*, in-8°. Paris, MDCCCXXIII, 2 vol., tom. 2, p. 398.

hébergea pendant quelque temps le fameux réformateur Mélanchthon, ce controversiste si doux et si pacifique, simple et crédule, comme l'appelle Bossuet dans son *Histoire des variations*, mais que la fougue et les emportements de Luther entraînaient toujours dans la mêlée, alors qu'il aurait voulu concilier et rapprocher les esprits.» —A ce langage je supposai que mon Anglais était quelque peu puséiste, c'est-à-dire, comme vous savez, de cette secte qui s'éloigne beaucoup des anciennes idées des réformateurs, pour se rapprocher du Catholicisme; mais je me gardai bien de l'interrompre, et il continua, en parlant du Lœwenberg :

Gebhard Truchsès et la belle Agnès Mansfeld. — Ernest de Bavière, prince de Liége.

« C'est là aussi que le successeur d'Herman de Wied, Gebhard Truchsès, avec Agnès de Mansfeld, la fille du fameux général de ce nom, la belle chanoinesse, l'abbesse de Gerresheim, qu'il avait pour ainsi dire enlevée publiquement, puis épousée en secret, alla chercher un refuge en 1585, après avoir été dépossédé de son archevêché, qu'il s'obstinait à vouloir conserver en même temps que sa femme. »

«Vous savez, ajouta-t-il, en me regardant, que son compétiteur et son vainqueur était l'archevêque catholique Ernest de Bavière, votre prince-évêque de Liége, qui était en outre abbé de Stavelot et évêque de Freisingen et de Hildesheim : il était accoutumé du reste à hériter de siéges épiscopaux dont les titulaires trouvaient à propos de se marier. Il avait encore eu comme cela, celui de Munster. C'est à lui que vous devez l'*Hospice de Bavière*, et un grand et un petit séminaires établis à Liége et à Saint-Trond, pour diminuer

l'ignorance alors extraordinaire du bas clergé. En revanche, ajouta-t-il d'un ton railleur, vous lui devez aussi l'introduction des Capucins dans le pays de Liége et la multiplication des Jésuites ». — Nous étions étonnés qu'un Anglais connût tant de petites particularités relatives à notre histoire ; mais à quelles recherches ne se livrent-ils pas, dans l'espoir de trouver à mordre sur tous ceux qui ont mis des obstacles aux progrès du Protestantisme ! Et l'on sait qu'Ernest de Bavière y fit tout ce qu'il put et se montra le fauteur le plus déterminé du Concile de Trente dans nos contrées. Aussi notre Anglais ne le lacha-t-il pas encore. « C'est lui, dit-il, qui, par je ne sais quel réglement (de 1603), voulut faire du sort l'électeur général de votre pays, pour aller au devant des brigues et de la corruption. Il est vrai aussi qu'il faisait sortir de chez vous d'assez belles sommes, pour venir guerroyer en Allemagne et soutenir la possession de ses divers évêchés. Gebhard qui, comme je vous le disais, était venu ici avec sa belle Agnès, après la reddition de Bonn, lutta contre lui pendant près de quatre ans encore avec des succès divers, pour l'archevêché de Cologne, qui resta à votre prince Ernest. »

« Le Siebengebirge peut être envisagé comme l'ancien cratère d'un volcan, dont le Wolkenburg était le cône central, les six autres monts avec les collines intermédiaires formaient les bords du cratère. Le Drachenfels est composé de trachyte et contient des cristaux d'albite. Le Wolkenburg est formé d'une roche analogue à celle du Drachenfels ; mais on n'y trouve pas d'albite. »

Fin de l'histoire d'Agnès de Mansfeld. — Fidélité de son amie Apollonie de Drachenfels.

« Tout cela est assurément fort intéressant pour vous

autres savants, Messieurs, dit alors une dame qui attendait impatiemment que notre Anglais eût fini. J'aurais mieux aimé pour mon compte, je l'avoue, que Monsieur nous en eût moins dit sur votre Ernest de Bavière et qu'il nous en eût appris un peu plus long sur la jolie femme de son.... comment dites-vous cela ?... de son rival enfin... — De son compétiteur, Madame, dit poliment l'Anglais. — Soit, dit la Dame; j'aurais voulu en savoir davantage sur cette pauvre Agnès enlevée par un évêque belliqueux. » — « Ce que toutes les histoires du temps s'accordent à dire, Madame, répondis-je, à défaut de l'Anglais, qui paraissait en ce moment préoccupé, c'est qu'elle fut aperçue pour la première fois par l'archevêque Gebhard, à une procession que celui-ci avait organisée pour invoquer la bénédiction du ciel, sur une mission de pacification qu'il s'apprêtait à venir remplir en Belgique, au nom de l'Empereur : Agnès était si belle et l'effet que sa première vue produisit sur Gebhard fut si rapide et si violent, qu'il perdit toute contenance et scandalisa tous ceux qui en furent témoins. Un amour si effrené ne pouvant s'expliquer, dans l'opinion du temps, sans l'intervention de causes surnaturelles, on disait généralement que Gebhard avait été ensorcelé et qu'il avait le diable au corps. La belle Agnès de son côté avait jusques-là donné l'exemple des plus douces et des plus aimables vertus. Son vieux père, l'illustre général qui avait eu plus d'une fois pour adversaire notre fameux Tilly et Wallenstein, étant allé passer ses derniers jours au Goddesberg, la bonne Agnès s'était montrée tout occupée du soin d'alléger ses douleurs occasionnées par d'anciennes blessures. Abbesse de Gerresheim elle s'était fait chérir encore. Quand elle eut été expulsée avec Gebhard, de la dernière ville

de l'électorat, elle tenta d'intéresser en faveur de son époux, la reine d'Angleterre, Elizabeth, qu'elle attendrit, dit-on, par l'éloquence persuasive de ses lettres. Elizabeth l'ayant fait venir en Angleterre, Agnès eut le malheur d'y rencontrer une de ces femmes plus frivoles que méchantes, qui abondent presque toujours auprès du trône, et auxquelles l'ennui, le désœuvrement, le besoin d'émotions inspirent parfois des idées plus funestes que n'en dicterait une perversité réfléchie.

La belle Agnès ressemblait beaucoup, à ce qu'on dit, à l'infortunée Marie Stuart: une dame de la cour, Lady Gordon, si je m'en souviens bien, trouva piquant de lui suggérer l'idée de se vêtir, pour être présentée à la reine, de la même manière que l'était la triste Marie d'Ecosse, dans sa dernière entrevue avec Elizabeth. Celle-ci fut tellement frappée de la ressemblance et en reçut une impression si pénible, qu'elle prit en haine la pauvre exilée dont elle avait promis d'être l'appui, et qu'elle ne put, à partir de ce moment, entendre parler d'elle sans colère. Pour comble d'infortune le favori d'Elizabeth, Leicester, épris sans doute aussi de la beauté d'Agnès, voulait, sous le prétexte de la soustraire au courroux de la reine, la faire conduire au fond de l'Ecosse, dans un de ses châteaux, où elle eût été, de fait, sa prisonnière. Agnès, grâce à la fidélité touchante d'une amie d'enfance qui ne l'avait point abondonnée depuis le commencement de ses revers, la dernière descendante des comtes de Drachenfels, la bonne Apollonie de Bassenheim, parvint à se soustraire au double péril de la haine de la reine et de l'amour de son favori, en se réfugiant chez Lady Douglas où elle vécut ignorée. Là elle apprit bientôt que Gebhard, qui avait été grièvement

blessé, lors de la prise et de l'incendie du Stromberg, avait vu se rouvrir ses blessures à Strasbourg, où il avait trouvé un asile comme chanoine protestant, et y était mort au milieu de souffrances aiguës (21 mai 1601). Elle ne tarda pas à succomber elle-même à tant et de si cruelles émotions: elle mourut la même année, chez Lady Douglas, entre les bras de son amie la comtesse Apollonie de Bassenheim dont la fidélité mérite bien que l'on conserve sa mémoire [1].

Rolandseck et Nonnenwerth.

Mais nous voilà parvenus au pied du Rolandseck (coin de Roland) et nous touchons à cette île charmante de Nonnenwerth! Délicieuse situation qui nous aurait bien certainement fait faire une station de plus, si nous n'en avions été détournés par l'idée qu'il faudrait y rester plusieurs jours, pour aller de là visiter tour-à-tour le Siebengebirge par Rœnsdorf, et de l'autre côté le Rolandseck. Certes, il faut voir tout cela autrement qu'en passant, et si, au retour, nous n'avons pas le temps de venir établir notre quartier-général dans l'excellent hôtel qui a remplacé l'ancien couvent de Nonnenwerth, j'espère bien que je pourrai quelque autre fois y revenir exprès, pour explorer plus particulièrement ce pays enchanteur. Les ruines étendues de Rolandseck, qui ont été restaurées par la princesse de Prusse, en souvenir de la légende, appartiennent évidemment à un ancien château fort et même assez vaste. D'après la tradition ce-

1. Plusieurs des détails relatifs à Agnès de Mansfeld sont empruntés à l'*Histoire des Sept-Monts*...... par Georg Hullé, *précepteur à Kœnigswinter au pied des Sept-Monts*. Bonn, 1835. Brochure in-8° de 20 pages, assez mal écrite, mais qui contient beaucoup de renseignements curieux.

pendant, la retraite que s'y était ménagée le paladin Roland, ne devait être qu'un petit hermitage. Je ne vous redirai pas cette histoire dont les plus jolis détails sont reproduits dans la ballade de Schiller intitulée le chevalier de Toggenburg. Seulement on ne comprend pas facilement pourquoi Schiller a déplacé le lieu de la scène, et pris pour son héros le chevalier suisse de Toggenburg, au lieu de Roland, le neveu de Charlemagne : c'était sans doute par respect pour une autre tradition qui fait mourir Roland sur le champ de bataille de Roncevaux. D'après la version accréditée aux bords du Rhin, la fiancée de Roland qui, sur le bruit de sa mort, était venue prononcer des vœux éternels dans le couvent de Nonnenwerth, était la gente Hildegonde, fille du chevalier d'Okkenfels, dont nous verrons le château un peu plus haut sur la rive droite du Rhin entre Erpel et Linz. C'est en recevant l'hospitalité à Okkenfels que Roland s'était épris des charmes d'Hildegonde. Quand Roland guéri d'une blessure que tout le monde avait cru mortelle, apprit qu'Hildegonde, le croyant mort, s'était consacrée à Dieu dans l'île de Nonnenwerth, c'est dans l'espoir qu'il l'apercevrait encore de temps à autre, ou qu'au moins il entendrait monter vers le ciel les chants pieux de sa douce voix, qu'il alla se faire bâtir un hermitage, sur le Rolandseck, d'où l'on domine en effet Nonnenwerth, où il restait des heures entières, immobile et comme pétrifié, les regards téndus vers le couvent, jusqu'au jour où il vit les préparatifs des funérailles de sa bien-aimée : il descendit alors de son rocher pour lui rendre les derniers devoirs et vint expirer sur sa tombe.

Nonnenwerth a continué d'être un couvent de religieuses jusqu'en 1815. Napoléon avait d'abord résolu de le

supprimer ; à la demande de l'impératrice Joséphine qui intercéda pour les nonnes, on leur avait assuré la possession de leur paisible retraite, jusqu'à la mort de la dernière d'entr'elles; mais comme il leur était défendu d'admettre des novices, le nombre toujours décroissant de ces pauvres filles finit par rendre si tristes et la célébration de leurs offices et jusqu'aux repas de la communauté, qu'effrayées de la solitude de leur église et même de leur réfectoire, elles demandèrent et obtinrent, en 1815, la permission de se retirer dans leurs familles respectives.

Unkel et les colonnes basaltiques d'Unkelstein. — Origine des minces colonnes de l'architecture gothique.

Le Rhin devient de plus en plus varié dans ses aspects. Nous avons à notre droite le village d'Oberwinter qui, pressé par les flancs des roches qui se continuent depuis Rolandseck jusqu'à Remagen, est forcé de se resserrer, comme une petite ville, et à notre gauche le bourg de Rheinbreitbach qui se déploye plus à l'aise au milieu de frais jardins et de jolis vignobles, où se recueille le Bleichart, au pied de collines non moins pittoresques et qui sont la continuation du Siebengebirge.

Un peu plus haut encore nous voyons s'étaler coquettement, en face du bateau, la blanche ville d'Unkel qui semble s'élever du sein des eaux. On croirait qu'elle va barrer le Rhin, tant elle le resserre, en faisant saillie, contre l'innombrable quantité de colonnes basaltiques tronquées qui se pressent dans tous les sens, sur l'autre rive, à Unkelstein, et forment cette masse

minérale, prismatique, si curieuse, objet de tant d'études et de discussions géologiques, merveilleuse agglomération de produits volcaniques mise souvent en parallèle avec la fameuse Chaussée des Géants que l'on voit sur la côte septentrionale de l'Irlande. D'autres écrivains ont comparé quelquefois ces longues colonnettes réunies en faisceaux, particulièrement celles que nous apercevrons un peu plus loin auprès d'Erpel, aux piliers des églises gothiques, auxquels on prétend même qu'elles ont servi de modèle. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi? Avons-nous jamais rien inventé dans les arts dont nous sommes si fiers, qui ne nous ait été suggéré par quelque production naturelle ? Les formes les plus sveltes, résultat des combinaisons mathématiques les plus savantes, données aux plus fins voiliers et aux plus prompts steamers de l'Amérique, n'ont-elles pas leurs modèles dans des oiseaux nageurs, dans des coquillages et jusques dans la structure de diverses graines, destinées à naviguer avant de rencontrer le sol qui doit les faire germer? Les palmiers de l'Orient n'ont-ils pas donné l'idée de l'ordre ionique, comme des chênes tronqués, mis debout pour soutenir le toit d'une cabane, l'idée de l'ordre dorique plus simple et plus sévère ? Pourquoi donc les élégantes colonettes de basalte des bords du Rhin ne seraient-elles pas considérées comme le type primitif de ces audacieuses constructions du Moyen-âge, où la légèreté est unie à la force, par la multiplicité et le rapprochement de ces aiguilles si minces de nos cathédrales, qui, selon l'expression de Chateaubriand, semblent vouloir monter jusqu'au ciel avec la prière des fidèles ?

Apollinarisberg. — Remagen. — Erpel. — Linz.

Plus loin, vers la droite, sur le rocher appelé Apollinarisberg, nous pouvons admirer la charmante église gothique à quatre tours, que vient de faire achever, dans le style le plus fleuri, le prince Eugène de Fürstemberg. Un passager nous dit qu'il y a de jolis vitraux peints, que deux artistes de Dusseldorf ont été envoyés à Rome, pour y faire un choix de fresques et que du haut de cette montagne rocheuse, où était l'ancien Prieuré de St-Apollinaire, une vue délicieuse s'étend sur le cours du fleuve, et en le descendant, jusqu'au Siebengebirge. Nos regards enchantés étaient encore fixés sur cette charmante miniature gothique de Saint-Apollinaire, gracieuse et légère construction qui a pourtant aussi sa noblesse, quand nous nous trouvâmes entre Remagen, (le Rigomagus des Romains) sur la rive droite, où l'on a trouvé, en élargissant la grande route, diverses antiquités et entr'autres, une colonne avec une inscription commémorative du règne de Marc-Aurèle et de Lucius Verus; et, sur la rive gauche, Erpel, au pied de roches basaltiques des formes les plus curieuses, dont les moindres fissures sont occupées par des plants de vigne très-productifs, retenus avec la terre qui les alimente, dans des espèces de petites corbeilles enfoncées de distance en distance. Là, où la hauteur de ces rochers basaltiques s'abaisse, nous apercevons sur la même rive les ruines plus sombres encore et presque toutes noires du vieux château d'Okkenfels, où naquit la belle Hildegonde, la fiancée de Roland. Nous passons devant la très-active et très-industrieuse petite ville de Linz, si agréablement flanquée de deux tours à festons gothiques et qui fait un commerce con-

sidérable de fer, de cuivre, de plomb, de vins, de potasse et de terre à foulon.

Embouchure de l'Ahr. — Evasion de onze prisonniers du temps d'Englebert.

De l'autre côté est l'embouchure de l'Ahr dont la vallée offre, dit-on, les aspects les plus diversifiés et les plus séduisants. L'Ahr prend sa source non loin du château d'Ahrenberg, à Blankenheim où elle est renfermée dans une étable. Les anciens comtes d'Ahr descendaient, selon M. Van Stranberg, de la race anté-Mérovingienne des anciens comtes de Cologne détronés par Clovis (Hlodowig)[1]. Le comté d'Ahr avait été donné à l'archevêché de Cologne, par le comte Frédéric de Hochsætdten-Ahr, du temps du fameux Conrad de Hochstædten, qui y avait établi une prison d'état où huit des principaux bourgeois de Cologne étaient détenus quand il mourut. Lorsque son cousin Englebert de Falkenburg, lui succéda, il annonça une amnistie et chargea trois patriciens de Cologne, parents des déportés, d'aller leur annoncer cette bonne nouvelle; mais à leur arrivée au château de l'Ahr, ils furent arrêtés en vertu des ordres secrets qu'Englebert y avait fait parvenir et on les retint prisonniers à leur tour. La tradition raconte qu'une souris, que les détenus avaient apprivoisée par passe-temps, leur découvrit des limes et des haches qui avaient été cachées sous le plancher, sans doute par d'autres prisonniers; qu'à l'aide de ces instruments, dont ils attribuèrent la découverte à un miracle, ils purent se sauver enfin et aller grossir les rangs des braves Colonais qui, sous la conduite d'Herman Gryn[2],

[1] V. *Das malerische und romantische Rheinland* von KARL SIMROCK, Leipsig, in-8°, p. 423.

[2] V. plus haut p. 308.

combattaient contre l'électeur pour la conservation des libertés municipales.

Sinzig (Sentiacum). — Leubsdorf — Argendorf — le château d'Argenfels.

Nous aurons aussi à visiter ces lieux si pleins d'intérêt, cette vallée si romantique de l'Ahr, mais en attendant que nous l'ayons vue de nos propres yeux, je dois m'abstenir de vous en parler davantage. J'aurai déjà bien de la peine à vous redire, sans tomber dans la sécheresse d'un catalogue, tout ce que nous avons vu de remarquable depuis Sinzig jusqu'à Neuwied où nous sommes. Je vous le rappelle, car, je vous l'avouerai, plus d'une fois, en vous écrivant cette longue lettre, il m'est arrivé d'oublier que nous sommes à Neuwied et que les choses que j'ai à vous dire sur cette petite ville suffiraient seules pour fournir la matière d'une relation étendue pleine d'intérêt. Mais revenons où nous en étions.

Sinzig, le Sentiacum des Romains, disent les géographes, aurait été bâtie par Sentius, un des généraux de César Auguste selon Tombleson : ne serait-ce pas plutôt par Sentius le lieutenant de Germanicus, dont Tacite parle en plusieurs endroits? L'église de Sinzig, fort ancienne, rappelle en plusieurs parties, le style de notre église de Sainte-Croix. Elle contient me dit-on, un assez mauvais tableau, qui consacre une tradition répandue dans le pays. Selon cette chronique populaire, ce serait à Sinzig que Constantin, retournant vers Rome, après avoir été chez les Bretons, aurait aperçu dans le ciel le Labarum, qui, selon les historiens ecclésiastiques, lui serait apparu, non sur les rives du Rhin, mais auprès du

Tibre, à la bataille décisive où il vainquit Maxence et après laquelle le Christianisme devint la religion dominante de l'empire.

Sur l'autre rive sont les petits villages de Leubsdorf et Argendorf, séparés par un petit ruisseau qui marquait la limite des anciens électorats de Cologne et de Trèves. Argendorf appartenait à ce dernier. Un peu plus loin nous apercevons le massif et vaste château d'Argenfels qui a été reconstrui au lieu et place de celui de la pauvre Berthe dont je vous ai raconté l'histoire en passant devant le Stromberg [1].

Ce château a successivement appartenu aux comtes d'Isenburg et aux comtes de Leyen. La forme de ses pignons saillants et étagés par gradins, rappelle les anciennes constructions du temps de la domination espagnole, qui se distinguent encore à Bruxelles, sur la grande place, et dans la plupart de nos villes flamandes.

Le château de Rheineck. — Les comtes de Zinzendorf. — Le fondateur des Herrnhutters (frères Moraves).

Nous passons entre Nieder-Breisig et Hœningen et nous sommes bientôt devant le magnifique château de Rheineck que j'ai déjà mentionné, en parlant de son possesseur actuel, le célèbre jurisconsulte Bothman-Hollweg. On assure que l'habile architecte qui l'a reconstruit, M. de Lassaulx, s'est conformé autant que possible au dessin primitif; ce qu'il y a de sûr c'est qu'il produit un effet véritablement imposant, et j'admets sans peine toutes les merveilles que l'on nous ra-

1 Voir plus haut, p. 331.

conte de l'étendue et de la variété des points de vue qu'il domine.

Le château de Rheineck a été la propriété des comtes de Zinzendorf qui ont fourni à l'Autriche, un diplomate célèbre, à l'église, un cardinal, dont le grand Frédéric fit son primat catholique, et à la congrégation des frères Moraves, un réformateur, auquel elle doit sa constitution actuelle. J'aurai nécessairement beaucoup de choses à vous dire plus tard de cette institution, dont je ne savais que penser, avant d'avoir pu l'observer de près, à Neuwied, où elle s'est développée et se soutient sous la protection du gouvernement le plus véritablement tolérant de toute l'Allemagne. Comme les premiers Chrétiens, vous savez que les frères Moraves sont accusés par certains écrivains protestants et entr'autres par le fameux Mosheim, Maclaine son traducteur anglais et par l'évêque de Gloucester, d'abominations dont la seule énonciation est un scandale, tandis que d'autres, exaltant leurs vertus au delà de tout ce que l'on rapporte de l'abnégation des plus grands saints, en font des anges descendus sur la terre, pour l'édification d'un monde corrompu. Je dois vous avouer dès à présent que ce dont nous avons été témoins, me rapproche beaucoup plus de cette dernière opinion que de la première. Mais il ne s'agit pas encore de cela. Il me reste à vous dire un mot de leur réformateur ou, pour m'exprimer plus exactement, de leur fondateur le comte Nicolas-Louis de Zinzendorf.

D'un tempérament ardent et d'une imagination très-exaltée, le comte de Zinzendorf avait eu une jeunesse fort agitée; il s'était même, ajoute-t-on, livré à tous les genres de

dissipation, tranchons le mot, à toute espèce de débauche. Quelques descendants des anciens Moraves ayant été persécutés dans leur pays vinrent se réfugier en 1721 dans la Haute-Luzace. Le comte de Zinzendorf leur accorda un asile dans le village de Berthelsdorf qui lui appartenait. Cette résolution du jeune comte, qui était alors chambellan d'Auguste III, électeur de Saxe et roi de Pologne, n'était d'abord, sans doute, qu'une fantaisie comme tant d'autres. La vie simple de ses protégés, les maximes évangéliques qu'ils pratiquaient sans ostentation et sans effort, attirèrent son attention : il étudia l'évangile avec la même ardeur qu'il avait mise jusques là dans la poursuite des vains plaisirs du monde, et, dès l'année suivante, préoccupé de projets de réforme, pour les autres, car pour lui, il était déjà tout-à-fait changé, il se mit à bâtir sur une éminence appelée Hutberg (le mont de la garde) le petit bourg nommé Herrnhut (la garde du Seigneur), d'où est restée aux frères Moraves la dénomination de Herrnhutters qui signifie gens de la garde du Seigneur.

A partir de ce moment le comte de Zinzendorf, tout entier à la mission qu'il s'était donnée, ne pensa plus qu'à étendre et propager ses idées de réforme. Il donna sa démission de toutes ses charges et laissa à sa femme l'administration de ses biens pour s'occuper exclusivement de l'agrandissement de sa secte. Il prêchait, il écrivait, il voyageait dans toutes les parties de l'Europe où il espérait faire pénétrer ses idées. Les États-Unis d'Amérique, le Danemarck, la Laponie et le Groenland même furent visités et endoctrinés par des missionnaires qui étaient ses disciples. Il mourut à Herrnhut, à l'âge de soixante ans (le 9 juin 1760).

Le hameau de Nippes. — Le ruisseau de Brohl qui charrie de la vase (bròli). — Le tuf olcanique (trass).

Le pittoresque hameau de Nippes, avec son moulin à broyer le tuf et sa papcterie, est situé sur le ruisseau de Brohl qui donne son nom d'abord à la petite vallée qu'il descend, (Brohlthal), puis au village qui est en face de son embouchure (Rheinbrohl) sur la rive droite. Brohl ou plutôt en vieux allemand, Bruil signifie, nous dit-on [1], un terrain vaseux, et le ruisseau ainsi appelé charrie en effet beaucoup de bourbe. Il est évident pour moi que notre bròli ou brouli liégeois a la même origine [2].

C'est dans le voisinage de ce ruisseau que se trouve la source minérale de Toenistein qui procure une eau gazeuse d'une saveur analogue à l'eau de Selters quand on la boit pure, et qui, mêlée avec du vin de Rhin ou du vin de Moselle et du sucre, a beaucoup d'analogie avec le vin de Champagne mousseux.

Je vous ai parlé du tuf volcanique. Quoiqu'il soit généralement connu sous la dénomination de tuf ou trass d'Andernach, parce que c'est dans cette ville que se trouve le principal entrepôt de cette denrée, c'est cependant surtout aux bords du Brohl qu'on l'exploite. Vous savez qu'on appelle de ce nom de tuf une pierre poreuse, légère, qui, à

[1] Tombleson's Views, etc. p. 98.

[2] Ce tte conjecture de notre collaborateur est confirmée à l'article *brouli* du *Dictionnaire étymologique de la langue wallonne* de M. Ch. Grandgagnage, in-8. Liége, Félix Oudart, 1845.

l'état naturel se taille facilement et se cimente ensuite parfaitement, parce que ses pores s'imprégnant profondément de la chaux et de tous les genres de mortier délayé qu'on emploie pour unir les moëllons entr'eux, ceux-ci forment une masse compacte qu'il est plus aisé de briser que de désunir. Ce tuf est réduit en poudre dans des moulins et s'appelle alors trass : il est excellent pour former des ciments propres à résister à l'action de l'eau et par cette raison, on l'exporte en quantité considérable pour la Hollande où l'on s'en sert dans la construction et dans l'entretien des digues. Il paraît que les géologues s'accordent à considérer le tuf de Brohl ou d'Andernach, comme un produit volcanique. Les uns attribuent sa formation aux cendres des volcans éteints de l'Eifel dans le temps où ils brûlaient, quand de grandes averses de pluie sont venues, comme on l'a vu dans l'éruption du Vésuve en 1794, se mêler aux éjections pulvérulentes des volcans et former des torrents d'une boue glutineuse qui, en se desséchant, a pris à peu près la même consistance que les tufs sous-marins. D'autres assurent que, sans le concours de pluies extraordinaires, des circonstances momentanées ont pu produire subitement dans le sein même des volcans de l'Eiffel, des quantités d'eau plus ou moins considérables, et ont ainsi déterminé des éruptions vaseuses, comme on en a remarqué dans d'autres volcans ignivomes [1].

[1] V. les articles Tuf et Trass de M. Patrin dans le *Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle appliquée aux arts, à l'agriculture, à l'économie rurale et domestique, à la médecine*, etc., par une Société de naturalistes et d'agriculteurs, 36 volumes in-8o, Paris, Deterville, MDCCCXVI — MDCCCXIX.

Ruines d'Hammerstein. — Un mot sur le lac de Laach. — Geneviève de Brabant. — L'ancienne abbaye. — Namedy : immenses radeaux.

A notre gauche, l'énorme masse de Hammerstein se déploie et semble encore formidable, quoique toutes ses anciennes tours soient entamées; mais ces ruines d'un tuf devenu tout noir, échelonnées sur d'abrupts pans de roc de la même couleur, sont si compliquées et si bien confondues avec les aspérités naturelles du lieu, qu'à une heure plus avancée et dans certaines dispositions d'esprit, on pourrait encore s'attendre à voir sortir de ce vieux château de Burgraves, des hommes tout bardés de fer prêts à fondre sur les embarcations du Rhin, pour en exiger un tribut arbitraire qu'ils reporteront ensuite au noble brigand resté là haut dans son aire.

Le dernier comte d'Hammerstein, Othon, s'étant rendu odieux par ses déprédations et ses cruautés, encourut la vengeance de l'Empereur Henri II surnommé le Saint, qui détruisit les remparts du bourg et les parties les plus fortes du château. Il servit pendant quelque temps de refuge (au XII[e] siècle) à l'Empereur Henri IV [1], lorsqu'à la suite de sa querelle avec le Pape Grégoire VII, il fut détrôné par son propre fils et forcé de venir demander un asile, au prince-évêque de Liége, Otbert [2].

C'est à peu près en face, de l'autre côté, que se trouve le lac de Laach, lieu de délices et de féerie, comparable

[1] V. *Ruins of the Rhine, their times and traditions by* Charles White.

[2] V. L'article de M. Polain, *Revue de Liége*, tom. I, p. 273.

aux Sept-Montagnes pour l'abondance des souvenirs qu'il rappelle, d'un aspect tout différent néanmoins et qu'il nous faut encore renoncer à voir cette fois. C'est là qu'habitait, dit-on, et c'est de là que prit son nom, le fameux chevalier de la Table-Ronde, Lancelot du Lac. C'est non loin des bords de ce beau Lac, que notre intéressante Geneviève de Brabant, bannie du château de son époux Siegfried, le Palatin de Maienfeld et du Rhin, par la scélératesse de l'intendant Golo, avait trouvé un asile dans la grotte où se réfugiait une biche qui l'aida à nourrir son fils. On montre encore à Maien la tour où Golo fut ensuite renfermé en punition de son crime, et à Hochstein, la roche qui servait d'abri à la pauvre Princesse. La place même où fut érigée l'église de Notre-Dame encore debout, est le lieu où le Palatin chassant, aperçut la biche qui le mit sur la trace de la retraite où l'innocente princesse s'était réfugiée avec son fils [1].

L'ancienne abbaye de Laach était aussi renommée pour son hospitalité que pour l'érudition de ses moines. Une aile de l'abbaye était destinée au logement des étrangers qui pouvaient y rester tant que cela leur faisait plaisir ; l'aile opposée servait à héberger les pauvres et les infirmes. La partie centrale de l'édifice était réservée aux moines dont le nombre s'élevait de quarante à cinquante. Ils avaient une belle bibliothèque et une galerie de tableaux estimée [2].

En passant devant le gracieux petit village de Namedy, si

1 Simrock. *Das malerische und romantische Rheinland*, pp. 409-411.
2 Tombleson's Views etc., p. 103.

doucement ombragé, nos regards sont attirés sur un immense radeau de bois flotté, couvert je ne dirai pas de plusieurs cabanes mais de plusieurs maisons de bois assez spacieuses, et, malgré la largeur du fleuve, nous nous demandons comment ces villages ambulants peuvent éviter les écueils et naviguer au loin. C'est principalement ici, nous dit-on, que s'édifient à grands frais, ces petites villes flottantes qui vont se rendre ensuite jusqu'à Dordrecht, en Hollande. Celui qui cause en ce moment la surprise de presque tous les passagers n'est, à ce que l'on nous assure, qu'une imitation fort restreinte de ce qu'étaient autrefois les radeaux du Rhin. Ils occupaient un espace si vaste que les plus habiles pilotes avaient peine à éviter de toucher aux îles et de sombrer contre les divers écueils, que l'on rencontre même dans les endroits où la navigation offre le plus d'apparente sécurité. L'art de diriger et de conduire à destination sans encombre, ces masses si considérables, était devenu une sorte de science secrète exercée par quelques bateliers monopoleurs qui se gardaient bien d'initier un trop grand nombre d'adeptes; de sorte que l'on en est venu à diminuer considérablement l'étendue de ces radeaux, pour rendre le flottage plus facile et diminuer, en même temps, les risques de l'entreprise. Ce sont les bois descendus des forêts qui bordent les parties élevées de la Mourgue, du Necker, du Mein, de la Moselle et de la Saar, que l'on réunit et que l'on rassemble ainsi, principalement dans ces parages. Tombleson dit qu'il fallait au moins trois à quatre cent mille florins, c'est-à-dire bien près d'un million de francs, de capital, pour construire et équiper un radeau tel qu'on les faisait encore il y a une quinzaine d'années. La population d'un seul de ces villages mobiles s'élevait

dit-il, à environ 900 personnes. 40 à 50,000 livres de pain, 18 à 20,000 livres de chair fraîche, de la viande fumée en proportion double, 12,000 livres de fromage, 120 à 160 boisseaux de légumes secs, je ne sais combien d'aimes de bierre, et, je crois, un millier de gallons de vin formaient l'approvisionnement moyen d'une de ces colonies voyageuses. Nous regardions encore derrière nous cette masse flottante, lorsqu'on nous avertit que nous touchions à Andernach.

ANDERNACH.

Considérez d'abord en avant de la cité, et placée-là comme une sentinelle, cette vieille et vaste tour ronde crénelée, qui date de 1520 : elle est surmontée d'une énorme grue tout au bord du Rhin, pour hisser et descendre ensuite dans les bateaux, des pierres meulières renommées dans le monde entier et que l'on exporte en Hollande, en Angleterre, en Russie, en Amérique et jusqu'aux Indes-Orientales. Vous verrez ensuite les ruines encore imposantes du palais électoral qui avait été reconstruit vers la fin du XVe siècle, sur les débris de l'ancienne demeure des Rois d'Austrasie; d'ici même vous pouvez voir très-bien l'église en grande partie romane, dédiée à notre douce sainte Geneviève de Brabant, avec ses quatre tours dont les deux plus hautes nous montrent de loin les cintres arrondis et très-ornés de leurs nombreuses fenêtres en quatre étages. De ce côté-ci sur le devant, donnez un coup-d'œil à cette autre tour ronde aussi, plus élancée mais bien plus vieille encore que la première, et sur le sommet de laquelle on a superposé une tour hexagonale plus étroite, pour attirer l'attention sur les armes de la cité. Cette

massive porte gothique appelée la porte romaine, que l'on aperçoit du côté de Coblence; ces sombres voûtes à demi-enterrées, sur lesquelles repose le vieux hôtel-de-ville, que l'on appelle, je ne sais pourquoi, les bains des Juifs et qui pourraient fort bien être des bains romains; tout cela établi carrément sur un amphithéâtre de montagnes basaltiques, couronnées de bois assez épais, donne, au premier coup-d'œil, un aspect antique tout particulier à ce vieux fort de Drusus nommé jadis Antunnacum, renversé par Civilis du temps de Galba, rétabli, agrandi et fortifié de nouveau par l'empereur Julien (359), devenu plus tard résidence des rois d'Austrasie et tombé enfin au pouvoir des électeurs de Trèves d'abord, puis des électeurs de Cologne, qui l'avaient gardée jusqu'à l'époque de la révolution française. Cet air de vétusté du reste peut s'expliquer encore jusqu'à un certain point, par les malheurs qu'a essuyés cette ville. Elle fut prise et mise au pillage par les Suédois, sous Gustave-Adolphe, qui venait de soumettre la Poméranie, la Saxe, la Franconie, la Bavière, le Palatinat et l'Electorat de Mayence, en 1632. Elle fut de nouveau pillée par les Français, en 1688. Son principal commerce consistant en pierres de tuf, en moëllons, en pierres à faire des meules de moulin etc; le rivage chargé de ces denrées a toujours l'air d'être couvert de débris de démolitions ou de matériaux préparés pour des reconstructions que l'aspect de la ville ne semble que trop bien expliquer. A tout prendre, c'est pourtant bien pittoresque et l'œil parcourt très-curieusement toute cette partie de la côte où Andernach étale ses vieilles constructions de tous les âges, qui plaisent assurément beaucoup plus que ne pourraient le faire des agglomérations de maisons modernes.

Les Juifs furent expulsés d'Andernach en 1596 et n'obtinrent jamais, depuis, la permission d'y rentrer. Une coutume barbare s'y était maintenue jusqu'au moment où Andernach fut réuni à la France, à l'époque de la révolution française. Chaque année, le jour de la Saint-Barthélemy, on y prêchait en plein air, un sermon qui avait pour objet, non de faire oublier l'injure, comme le veut l'évangile; mais d'entretenir la mémoire de très-anciens torts, non de provoquer le pardon, mais d'exciter à la haine. C'étaient les habitants de Lintz qui étaient le but de ces déclamations passionnées. Autrefois dit-on, ils avaient eux-mêmes été sans pitié, dans je ne sais plus quelle bataille, où ils avaient passé au fil de l'épée les habitants d'Andernach et de Rheineck. C'était pour fomenter le souvenir de cet antique grief que, chaque année, on attisait le feu d'une haine invétérée, et tel était, assure-t-on, l'effet de ces prédications furibondes, que si un habitant de Lintz avait eu le malheur de se trouver dans le voisinage en ce moment, il eut infailliblement été mis en pièces.

Sur le Kirchberg se trouvent des tombeaux romains. L'église de Ste-Geneviève renferme, dit-on, les restes de Valentinien III et d'un fils de Barbe-Rousse.

Rapportons encore, avant de quitter Andernach, la manière très-originale dont on m'assure qu'ils nettoient les tuyaux qui leur amènent l'eau de source des montagnes environnantes. Ces tuyaux étant sujets à s'obstruer insensiblement par la vase qui se dépose sur les parois, quand on s'aperçoit que l'eau coule avec moins de facilité, on l'arrête d'abord tout-à-fait à l'entrée du tube, au pied de la montagne, on cherche une anguille à peu-près du diamètre du tuyau,

bien vive, bien frétillante; on l'introduit, la tête la première, dans le tuyau embourbé, puis on lache derrière elle l'eau de la montagne; l'anguille, qui part comme une flèche, enfonce et pousse devant elle toute la boue qui obstruait le tuyau, et on ne tarde pas à la voir sortir dans le bassin de la fontaine, où on l'attend, la pauvre bête, pour lui donner la mort en récompense de ses bons services et pour la manger ensuite en grande cérémonie, dans un banquet municipal.

On nous montre à gauche, sur une petite éminence, le château de Friedrichstein que le peuple a surnommé Teufelshaus (Maison du Diable) parce qu'elle a, dit-on, été bâtie par un ancien prince de Wied avec le produit d'un impôt onéreux et impopulaire.

Neuwied. — Les frères Moraves.

Une plaisanterie faite par je ne sais quel passager à propos des trois petits canons braqués sur le Rhin, du haut de la terrasse ombragée du château de Neuwied, est ce qui nous signale de prime abord cette petite capitale. « Il est sûr que l'état médiatisé du prince de Neuwied n'a pas une grande étendue, répond notre ami Alphonse : une seule ville, deux bourgs et quarante-cinq villages, voilà tout. Mais les grands pays ne sont pas toujours les mieux administrés; et quand on a visité Neuwied, personne, je vous assure, ne songe plus à débiter de mauvaises plaisanteriès sur la facilité avec laquelle le Prince peut faire le tour de ses états. » — On ne répond rien; mais on regarde Neuwied, et l'effet que produit le premier coup-d'œil, range tout le monde de l'avis de notre ami. Un air d'aisance et de propreté attire les regards satis-

faits sur toute la ligne occupée par la ville, depuis le palais jusqu'à l'autre extrémité. Un joli petit pont de bateaux flottants, dans le genre de celui que nous avons remarqué devant Bonn, manœuvre avec tout autant de grâce. Andernach nous avait inspiré d'abord une sorte de respect un peu sévère. Il me semblait à mesure que je parcourais des yeux ses monuments quelque peu tristes, que je m'enfonçais dans les profondeurs des âges morts. Neuwied produit sur nous un effet tout opposé : c'est la fraîcheur d'un âge nouveau qui va se développant, c'est la douce animation de la vie dans ce qu'elle a de plus riant et de plus confortable, comme disent les Anglais. Nous abordons enchantés cette proprette et toute mignonne capitale, avec notre ami Alphonse, M. Werner, l'Anglais qui connait si bien notre histoire de Liége et quelques-uns des plus aimables jeunes touristes de son pays, qui se proposent aussi d'aller en Suisse.

Maintenant, Messieurs, les détails que je vais vous donner sur Neuwied sont, je dois vous l'avouer, beaucoup plus personnels à notre ami Alphonse qu'à moi-même. Nous avons tous parcouru cette petite ville régulière composée de carrés où se trouve groupée et où vit dans un ordre admirable, cette population bigarrée, de Catholiques, de Protestants, de Juifs, de Luthériens, de Calvinistes et de frères Moraves, qui se coudoient sans se heurter, ni en venir jamais à de fâcheux conflits, offrant même au contraire d'une manière saillante et qui frappe tous les étrangers, de nombreux modèles d'aménité, de politesse exquise et d'un bon ton plein d'aisance, qu'on ose à peine chercher, ailleurs, dans les salons d'une société d'élite. Mais le château de Mon-repos, les belles collections d'histoire naturelle rassemblées par l'oncle du

Prince régnant, c'est Alphonse seul qui les a vus en détail pendant que je vous écrivais la longue lettre que vous avez sans doute grande hâte de me voir finir. C'est lui aussi qui a été visiter l'intérieur de quelques-unes des résidences du quartier des frères Moraves et qui, grâce à la complaisance du Bischof actuel (évêque) homme vénérable et vraiment évangélique, et à l'obligeance active de l'inspecteur des écoles (M. Mérian) a recueilli sur leurs usages et sur leur manière de vivre, des détails fort intéressants.

Après la mort de Jean Ier, comte de Wied, ce petit état fut divisé en deux parties : la partie-haute s'appela le comté de Wied-Runkel et la partie-basse Wied-Neuwied. Les princes des deux comtés avaient séance à la diète de l'empire sur le banc des comtes de Westphalie. C'est une maison très-ancienne et qui a fourni des électeurs à l'Empire. Ses armes sont d'or au paon de couleurs naturelles. Le comte de Neuwied est aujourd'hui ce que l'on appelle un prince médiatisé, c'est-à-dire, qu'il n'exerce plus seul l'autorité souveraine, Neuwied faisant partie du duché du Bas-Rhin et par suite des Etats de la Prusse. Cependant il a conservé plus de droits que n'en ont les autres princes de son rang, et la sagesse de quelques lois et des usages établis dans cette petite principauté, semble devoir lui assurer une grande influence tant qu'il les respectera lui-même et les fera respecter, comme il l'a toujours fait jusqu'à présent.

Le véritable fondateur de Neuwied est le prince Alexandre qui, à une époque où l'on ne comprenait encore nulle part ce que c'est que la tolérance religieuse (en 1762) offrit, par un décret auquel il donna toute la publicité possible, un

asile aux adhérents de toutes les sectes sans exclusion, à la seule condition que chacune d'elle se montrât tolérante envers les autres et que toute controverse publique leur serait également interdite. De là vient qu'à Neuwied l'église et le carré des frères Moraves touchent à l'église catholique et à l'église luthérienne, et que Juifs et Calvinistes y vivent en bonne intelligence. Mais ce qui mérite une mention toute particulière, parce qu'il semble que ce soit leur esprit de paix et de conciliation qui régisse cette ville de frères, c'est l'institution des Moraves qu'on y voit prospérer plus que partout ailleurs peut-être. Je vous ai parlé de leur fondateur le comte de Zinzendorf. Aujourd'hui encore leur plus ancien établissement, celui de Herrnhut, dans la Haute-Lusace, est toujours subsistant. Ils en possèdent quatorze autres en Allemagne : le plus connu, parce que c'est là qu'ont été imprimées plusieurs publications spéciales qui les concernent, est celui de Gnadau, près de Magdebourg. Ils en ont trois en Danemarck, quatre en Suède, un en Hollande, (à Zeyte près d'Utrecht), vingt-deux en Angleterre, un en Ecosse, quatre en Irlande, trois en Russie, plusieurs en Livonie, vingt en Amérique (Etats-Unis), trois missions au Groenland, trois au Labrador, trois chez les Indiens d'Amérique (Canada, Georgie, etc.), six dans les Iles danoises de Saint-Thomas, Sainte-Croix et Saint-Jean, douze aux Antilles anglaises, deux dans l'Amérique du Sud, une communauté de onze cent soixante et dix nègres à Paramaribo et enfin trois missions chez les Hottentots, et une mission chez les Kalmouks [1].

[1] Sources pour ces détails : *Von der Arbeit der Brüder unter den Heiden*. Gnadau, 1820.

Historical sketches of the missions of the united Brethren for pro-

Les Moraves appartiennent à la confession d'Augsbourg et ont pour but de réaliser la vie évangélique des premiers Chrétiens. Ce qui les distingue de tous les autres sectaires, c'est le soin qu'ils mettent à éviter les disputes théologiques qui seraient de nature à troubler la concorde et la fraternité qui doit régner entre tous les enfants du Christ. L'unité de l'église, suivant eux, consiste bien moins dans l'uniformité de croyance que dans la charité qui ne fait de tous les disciples de l'évangile qu'un cœur et qu'une âme [1]. Nous sommes tous, disent-ils, nous devons du moins, tâcher d'être tous, des membres vivants du corps invisible du Christ. La communauté chrétienne consiste bien moins dans une réunion d'hommes qu'en une fraternité fondée sur l'union des cœurs d'où résulte l'union des esprits. Le Protestantisme, religion d'examen, bannissait le mysticisme qui exalte et porte au dévouement le plus sublime, à la pratique des plus hautes vertus; le Catholicisme d'autre part était accusé de dédaigner les devoirs vulgaires de l'humanité, le développement des facultés actives qui perfectionne les industries et accroit le bien-être matériel [2]. C'est la conciliation de ces deux tendances opposées, que le fondateur de cette secte avait en vue. En d'autres termes : unir les cœurs et les esprits pour l'accomplissement du grand but religieux, pour la forma-

pagating the gospel among the heathen from their commencement to the present time. By John Holmes. Dublin, 1818.

Kurzgefasste historische Nachricht von der gegenwærtingen Verfassung der evangelischen Brüder-ünitat, augsburgischer confession. 5e édition. Gnadau, 1823.

[1] Ces sont les expressions de Schoel article de la *Biographie Universelle* sur Zinzendorf.

[2] C'est à peu près ce que dit M. Courtin à l'article Moraves de *l'Encyclopédie moderne*, 24 vol. 8°, Paris, 1820.

tion de la communauté, de la fraternité chrétienne; mais en même temps laisser un libre essor aux capacités individuelles: voilà ce qu'il voulait, voilà ce qu'il a réalisé, disent ses enthousiastes sectateurs. Mais je vais me borner dorénavant à vous dire ce qui se voit, ce qui se fait chez eux, sans plus m'occuper des théories que je pourrais fort bien prendre de travers, comme il arrive souvent quand on s'occupe de ces matières; et puis je tomberais peut-être, sans m'en douter, dans quelque grave hérésie, ce dont je n'ai point la moindre envie. Je reprends donc mon rôle de simple rapporteur et je proteste, comme faisaient nos anciens professeurs au bas de nos thèses, que c'est sans approuver ni improuver.

Ils ont des synodes, des évêques (Bischofs-επισκοποι), des inspecteurs provinciaux chargés de veiller aux intérêts moraux et matériels de la communauté. Il y a des conférences des anciens qui s'occupent de l'organisation intérieure, et particulièrement de l'éducation des enfants.

La vie des Moraves est commune, en ce sens qu'il y a des heures où la communauté se rassemble pour l'office. A sept heures du soir à Neuwied on prêche alternativement en anglais, en allemand et en français. Ils occupent deux carrés de maisons qui, ainsi que l'église, appartiennent toutes à la communauté, composée maintenant d'environ quatre cents habitants.

Il y a des heures consacrées au travail commun: les autres heures sont libres et chacun exerce son industrie: ils comptent parmi eux d'ingénieux artistes, d'habiles graveurs, des horlogers, des selliers, des fabricants de poêles de fayence,

des tablettiers et des tourneurs très-adroits qui font de fort beaux ouvrages. Toute espèce de luxe est sévèrement bannie de leur intérieur. Les hommes non mariés demeurent ensemble dans la MAISON DES FRÈRES GARÇONS : les femmes non mariées habitent de même ensemble dans la MAISON DES SŒURS FILLES. Il y a deux autres maisons communes, l'une pour les FRÈRES VEUFS et l'autre pour les SŒURS VEUVES. Dans ces habitations chacun travaille de ses mains pour gagner, selon les paroles de l'apôtre : » un pain qui leur appartienne en propre. »

L'éducation des enfants est commune. L'établissement pour les garçons compte quatre-vingts élèves parmi lesquels sont des Anglais, des Suisses, des Américàins, des Hollandais. Les objets de l'enseignement, outre ce qui se rapporte aux devoirs religieux, comprennent la lecture, l'écriture, l'arithmétique et les autres parties élémentaires des mathématiques, le dessin, la géographie, l'histoire, l'enseignement des langues française, anglaise, allemande, latine et grecque. » L'éducation physique, c'est-à-dire le développement des forces et de l'adresse du corps y est l'objet de soins tout particuliers. Ils n'usent jamais d'aucun châtiment corporel.

L'établissement pour les filles contient maintenant soixante-dix pensionnaires.

L'extrême simplicité de leurs vêtements les rapproche de la secte connue en Angleterre et aux Etats-Unis sous le nom de Quakers. Toute parure proprement dite est interdite aux femmes qui portent uniformément un simple bonnet, noué sous le menton avec un ruban, qui est rose pour les jeunes filles, bleu pour les femmes mariées, blanc pour les veuves.

Les mariages doivent être proposés par ceux mêmes qui veulent les contracter, mais ils ne sont conclus qu'après avoir été l'objet de mures délibérations de la part des anciens, jamais sans le consentement des parents.

Au cimetière, comme à l'église, les deux sexes sont séparés. Chaque frère, chaque sœur, y a d'avance sa place marquée, et à certains jours ils s'y rendent en commun pour honorer ceux qui ne sont plus parmi eux, et se préparer saintement à les aller rejoindre. « Il est retourné chez lui » disent-ils, en parlant d'un frère mort.

Ce qui frappe le plus l'étranger admis à visiter leurs ateliers c'est le silence profond et imposant qu'on y voit régner. Partout une propreté recherchée, et ce qui prouve que ce résultat n'est pas obtenu par la contrainte, sur tous les visages règne une douce sérénité. Quand ils parlent, point de mots inutiles: un laconisme qui ne manque ni d'élégance ni de dignité est ce qui distingue leur langage. On n'y voit point de pauvres, parcequ'ils se soutiennent mutuellement et qu'une véritable égalité règne parmi eux. Quand vous leur adressez la parole ils répondent poliment, avec une modestie sans affectation, avec une sorte d'empressement sans obséquiosité, aussi exempt de servilité que de morgue.

Les frères mariés quittent la maison commune, pour aller vivre chacun chez soi, mais toujours cependant dans des demeures qui appartiennent à la communauté et qui communiquent entr'elles. Plusieurs sont marchands; il y a même un grand magasin où les frères trouvent à des prix modérés de quoi satisfaire à tous leurs besoins.

Pieux et fermes, industrieux et instruits pour la plupart, les frères que nous avons eu l'occasion de voir, forment une société calme et paisible, offrant l'exemple des bonnes mœurs, menant une vie qu'ils semblent trouver très-douce, pouvant être offerts en exemple à nos sociétés turbulentes. Cependant ils ne peuvent prendre part au mouvement du siècle : est-ce un bien, est-ce un mal ? Je n'essayerai même pas d'effleurer par aucun de ses bouts, cette grande question qui se débat de tous les côtés. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'homme qui pense, ne peut quitter les Moraves de Neuwied sans emporter avec lui des émotions profondes et des souvenirs durables.

Suite de Neuwied. — Le Prince Maximilien, ses collections de zoologie, ses voyages.

Si on ne peut parler de Neuwied sans s'occuper des frères Moraves, il serait également impardonnable de ne pas payer en passant un tribut de respect au voyageur intrépide, au docte naturaliste qui s'honore autant du titre d'ami de Humboldt et des principaux savants des deux mondes que de son titre de prince ; à Maximilien de Neuwied, oncle du prince régnant. Un voyage zoologique dans l'Amérique du Sud, particulièrement au Brésil, avait déjà placé le prince Maximilien au rang des plus courageux, des plus actifs et des plus habiles explorateurs. L'ouvrage où il a consigné le résultat scientifique de ses explorations et le bel atlas qui l'accompagne lui avaient assuré la reconnaissance de tous les savants. Le beau Muséum qu'il a établi, au palais même de Neuwied, excite l'admiration des plus ignorants, par la richesse et la variété des animaux qu'il

a rapportés de ses voyages, surtout des oiseaux parmi lesquels il y a beaucoup d'espèces inconnues auparavant, une très-grande diversité de phoques, et beaucoup de curiosités qu'il a rassemblées pour orner les salles du palais, telles que des armes et des vêtements de sauvages, des chinoiseries, etc. Non content de tous ces titres à une célébrité scientifique bien acquise et dès lors à l'abri de toute contestation, le prince a terminé encore et publié l'année dernière un nouveau VOYAGE DANS L'INTÉRIEUR DE L'AMÉRIQUE DU NORD, dont je suis heureux et fier, d'avoir parlé comme je l'ai fait dans la Revue de Liége [1], maintenant que j'ai vu par moi-même une partie des choses intéressantes qu'il a rapportées. C'est déjà un fait assez remarquable en lui-même, disais-je, de voir un prince quitter de propos délibéré, les délices d'une vie aristocratique, pour aller affronter non les désagréments et les chances d'un voyage ordinaire, mais les périls et les privations inséparables d'une longue et difficile exploration, dans l'intérêt des sciences naturelles. On est encore plus étonné de reconnaître, en lisant sa relation, qu'à la manière des anciens sages, il cherche, en voyageant, à recueillir ingénuement tous les genres d'instruction, comme en font foi l'importance, la justesse et le nombre de ses observations de mœurs, bien qu'il n'affiche aucune prétention à cet égard.

C'est après trois années de séjour dans ces vastes contrées, qui séparent les grands lacs des montagnes rocheuses, c'est après avoir parcouru dix mille anglais ou quatre mille lieues de poste sur le continent américain et passé un hiver au

[1] *Revue de Liége*, tom. 3, p. 252.

Fort-Clarke, sur le Haut-Missouri, où le thermomètre atteignit, pendant son séjour, vingt-cinq et jusqu'à vingt-sept degrés de froid, que le prince revenu en Europe, a publié la relation de son voyage. Je l'ai trouvée extrêmement intéressante, quoique je n'aie pu en juger que d'après l'analyse et les extraits donnés par la REVUE DES DEUX MONDES. A cette époque, je m'en suis assuré, la bibliothèque de l'Université de Liége ne contenait même pas encore le premier ouvrage du prince Maximilien. Vous comprendrez facilement que j'y trouverais encore plus d'intérêt maintenant.

Fin de Neuwied. — Antiquités romaines de Victoria.

Le palais qui renferme toutes ces curiosités est d'un accès facile ; le beau parc qui touche au château est tout-à-fait public, ainsi que les jolis jardins du charmant séjour appelé Mon-repos, situé sur une colline à une demi-lieue de Neuwied à peu près en face d'Andenarch.

La belle collection d'antiquités romaines que l'on voit aussi au château, ne nous permet pas non plus de passer sous silence, l'ancienne ville de Victoria, retrouvée en quelque sorte sous terre, comme un autre Herculanum, à trois quarts de lieue environ de Neuwied. Les vestiges d'un édifice de construction romaine et des traces non équivoques d'une route romaine avaient été trouvés en 1791. Des fouilles ultérieures mirent sur la trace d'un mur d'enceinte, d'un château-fort, de plusieurs bains et des restes d'un grand aqueduc, et d'un château rectangulaire, terminé par des tours rondes aux quatre coins. Diverses inscriptions trouvées, entre autres, sur

des tuiles, attestent que des cohortes qui faisaient partie des huitième, vingt-unième et vingt-troisième légions avaient pris là leurs quartiers. Un grand nombre de pièces de monnaie, dont les plus récentes ne vont pas au delà du règne de Gallien, donnent à croire que la catastrophe qui a fait périr cette ancienne ville doit remonter à peu près à cette date.

Je n'essaierai pas de vous donner le détail de toutes les précieuses découvertes que l'on a faites : je me contenterai de vous dire qu'on a trouvé un petit temple ou chapelle qu'on s'est trop pressé de recouvrir, pour rendre le terrain à la culture, et plusieurs statues de bronze, une déesse Victoire (Victoria gradiens), la victoire qui marche, une Diane chasseresse, un Mercure jouant de la flute, un génie avec une corne d'abondance, etc., et qu'en rapprochant certaines données, les savants en sont venus à penser que les restes de cette ville enfouie appartiennent à l'ancienne Victoria.

Je finis ma lettre en vous disant que partout j'ai entendu bénir le jeune Prince régnant, qui s'appelle Herrman, et la bienfaisance de la Princesse qui est, je crois, née Marie de Nassau, et je vais enfin me donner un peu de repos. Vous conviendrez qu'aujourd'hui je l'ai bien gagné, à moins que l'étendue même de ma lettre ne vous donne de l'humeur et ne vous rende injustes.

(La suite à une livraison prochaine).

LE STÉNOGRAPHE DU COMITÉ.

SOCIÉTÉ D'ORTICULTURE DE LIÉGE. — EXPOSITION DE CÉRÉALES, FRUITS ET LÉGUMES (1, 2 et 3 nov.) ET A CE PROPOS UN MOT SUR : De l'agriculture du Condroz considérée sous le point de vue pratique, des améliorations dont elle est susceptible et des préjugés des cultivateurs, par MAX. LE DOCTE [1], et sur : Essai sur la question du défrichement des landes et bruyères et sur diverses améliorations par M. R. BEZMAY, conseiller à la cour d'appel de Liége [2].

Nous sommes souvent obligés d'écourter les comptes-rendus des expositions de la Société d'horticulture de Liége, parce que d'ordinaire, elles s'ouvrent au moment où notre livraison va paraître, de sorte que nous avons à peine le temps de constater les produits les plus intéressants qu'on y offre ordinairement aux yeux des amateurs.

Cette fois c'est le contraire : nous dirons peu de chose, parce que nous venons trop tard pour en parler et que tous les journaux ont fait connaître depuis plusieurs jours en quoi l'exposition était remarquable.

Une revue horticole de Gand dans une espèce de statistique des sociétés d'horticulture de la Belgique, assignait naguères aux expositions de Liége, un rang inférieur, dont se seront étonnés tous ceux qui fréquentent les floralies et ont pu les comparer. Il est vrai de dire que c'est en prenant pour base d'appréciation non la qualité des produits mais leur quantité. Encore, même sous ce rapport, l'auteur de cette étrange statistique s'est considérablement trompé, car il as-

[1] Brochure in-8. de 32 pages. Liége, Desoer, 1844.

[2] In-8. de 126 pages. Liége, Félix Oudart, 1845.

signe un nombre moyen d'exposants inférieur de moitié à celui dont les procès-verbaux imprimés font preuve; et puis quand il s'agit d'apprécier l'importance d'une exposition, c'est bien moins ce me semble, le nombre des choses exposées qu'il faut prendre en considération, que leur nouveauté, leur beauté, leur perfection relative, etc; et, à cet égard, de l'aveu des étrangers avec lesquels nous sommes en relation, Liége occupe un rang qu'on ne devait pas s'attendre à lui voir disputer par un homme qui, habitant Liége depuis très-longtemps, est par sa position et par ses connaissances spéciales, plus à même que personne d'apprécier les services que la Société d'horticulture de Liége n'a cessé de rendre.

L'exposition dont nous avons à dire un mot cette fois, consistait en céréales, fruits et légumes. Il n'est personne qui n'ait été surpris, émerveillé de la beauté des produits, eu égard aux contrariétés que les cultivateurs n'avaient cessé de rencontrer cette année dans les vicissitudes presque toujours défavorables d'une atmosphère pluvieuse et froide. Les fruits exposés par le Président de la Société, M. De Fays-Dumonceau, qui a obtenu et la médaille d'argent pour la collection la plus remarquable, composée de vingt-cinq variétés au moins, et la médaille (aussi en argent) promise à la collection de fruits les mieux venus, semblaient vraiment avoir été favorisés par un soleil particulier. Nous devons en dire autant de la collection la plus belle et la plus nombreuse de légumes, exposée par M. Lorio, cultivateur de Liége, qui a obtenu la médaille en vermeil. M. Lafontaine-Makoi a eu une mention honorable pour le même concours.

Les circonstances particulièrement défavorables cette an-

née aux pommes de terre, donnaient un mérite de plus à la collection exposée par M. Leclerc, cultivateur à Grivegnée, qui avait envoyé au moins dix-huit variétés de ce tubercule précieux, et a obtenu de ce chef, une médaille d'argent et une seconde pour ses betteraves extraordinaires, qui ont été jugées dignes du prix offert « au légume le mieux venu, quand » il aura été constaté qu'il provient d'une culture en grand. »

Une médaille d'encouragement a été décernée à M. H. A. Fabry-Beckers, propriétaire à Emptines, près de Ciney, province de Namur, pour sa collection de céréales.

Un concours d'un genre nouveau avait été proposé : une médaille en argent était promise au plus bel envoi de poteries ou de meubles concernant l'horticulture ou l'agriculture. Deux fabricants potiers de Liége se disputaient ce prix, et il n'est pas de cultivateur de fleurs qui n'ait jeté un coup-d'œil de satisfaction sur les efforts qu'ils avaient faits tous deux, la veuve Decoux et Arnold Moest, soit pour donner à leurs vases une forme plus élégante, arrêtée avec plus de précision qu'on ne le fait d'ordinaire, soit pour les vernisser et leur donner en quelque sorte ainsi, droit d'entrée dans les jardinières des salons, soit enfin pour les réduire aux proportions les plus exigues, afin de pouvoir économiser la place dans les petites serres. Nous en avons vu qui n'étaient pas plus grands qu'un dé à coudre. La médaille en argent a été décernée à la collection exposée par Madame veuve Decoux épouse Bourguignon.

Un médaille d'encouragement a été accordée à la collection de fruits envoyés au salon par M. Verreghem pépiniériste à Furnes. Le jury a décerné en outre : une médaille d'argent à la collection de plantes que M. Mouzon avait envoyée pour l'ornement du salon ; une médaille en bronze au tropæolum

lobbianum de M. Emile Defresne; une médaille d'argent à la belle collection de fruits et de légumes appartenant à Madame veuve Lesoinne; une médaille en bronze, à titre d'encouragement, aux instruments d'horticulture exposés par M. Oger, fabricant de coutellerie, à Liége ; et enfin une médaille en vermeil, nous répétons purement et simplement les termes du procès-verbal, parce qu'ils sont l'expression de l'exacte vérité : «aux magnifiques échantillons de céréales appartenant à M. » Victor Paquet, rédacteur du *Journal d'Horticulture pratique,* » *à Paris.* Cette collection a excité l'admiration des connais» seurs ».

Les considérations qui se rattacheraient aux services que la société rend à l'horticulture et à l'agriculture, et qu'elle est appelée, nous l'espérons du moins, à rendre encore à l'avenir et à multiplier, nous serviraient de transition naturelle au compte-rendu que nous nous proposions de faire depuis longtemps des deux brochures de MM. Ledocte et Bonjean, dont nous avons inscrit les titres en tête de cet article. L'importance et l'utilité de leurs vues, toutes appuyées sur la pratique, toutes découlant de théories qui n'ont jamais fait un pas sans s'éclairer par l'expérience, méritaient une analyse détaillée : mais la place nous manque et il nous reste à dire et à prier nos lecteurs de répéter une chose bien importante et plus urgente encore, si, comme nous avons tout lieu de le croire, elle est d'une vérité incontestable. Dans presque toute l'Ardenne la semence de pommes de terre manquera pour l'année prochaine. C'est dans un cas semblable surtout que le gouvernement, les sociétés de Bienfaisance, tous les corps et toutes les associations qui ont quelque pouvoir doivent suppléer par leurs efforts à l'impuissance ou à l'imprévoyance des particuliers.

F.

POÉSIES.

LE CHEVAL ET LE CHAMEAU. — *Fable.*

Sous le soleil brûlant de la terre indienne
Un cheval, un chameau cheminaient avec peine
En suivant un petit sentier.
Notre coursier venu de France,
Assez railleur de son métier,
Plaisantait l'animal sur la proéminence
Dont la nature orna le dos.
Faisant preuve d'esprit bien moins que d'insolence,
Il débitait maints sots propos.
La nuit arrive enfin et l'on dresse la tente;
Notre cheval surtout a besoin de repos.
De mauvaise herbe il faut qu'il se contente.
Il avait soif, point d'eau! point de pré ni d'enclos!
Et le matin on recommence.
Marcher deux jours entiers sans vivre et sans pitance!
Il n'aura bientôt plus que la peau sur les os.
Le chameau, lui, leste et dispos,
Sans manger et sans boire allait à l'ordinaire.
— Comment diable peux-tu donc faire,
Demanda le cheval, l'œil morne et contristé?
— Je porte en moi l'eau qui m'est nécessaire,
Ma bosse me nourrit, voilà tout le mystère[1];

[1] « On sait comment la structure de l'estomac du chameau divisé en lobes lui permet d'y conserver de l'eau dans sa plus grande limpidité. Ce qu'on sait moins généralement, c'est que l'excroissance qu'il porte sur l'échine, et qu'on est tenté d'abord de ne prendre que pour une difformité monstrueuse, est un phénomène dont la nature l'a doué par une sage prévoyance. Quand le chameau se trouve privé de nourriture, la graisse de sa bosse lui fournit par absorption une substance nutritive qui peut le soutenir pendant plusieurs jours, sans nuire aucunement à sa force et à son embonpoint. La bosse seule se fond, mais elle se reproduit dès que l'animal reprend de la nourriture. »

L'*Inde anglaise*, par Edouard Warren.

Mais je vis de sobriété,
Et puis un bon parent m'apprit dans mon enfance
A supporter mes maux avec constance !
Ceux que je vois avec humanité.
Je crois me rappeler encore
Une leçon qu'il me donnait :
Parler peu de ce qu'on connalt
Et jamais de ce qu'on ignor

Fréd. Rouveroy.

L'ENFANT ET LE MIROIR. — *Fable.*

Porté dans les bras de sa mère,
Pour la première fois un enfant venait voir
Un miroir.
Il tressaille, c'était un frère !
L'enfant sourit, on lui sourit,
Il tend les bras, surprise extrême !
Pour l'embrasser on les lui tend de même....
Mais ses efforts sont vains, et bientôt de dépit
Voilà qu'il pleure et se désole.
En l'embrassant sa mère le console,
L'emporte au loin, et le pauvre petit
Eût d'une amère expérience
La première leçon ! puis la douce espérance
Vient le séduire... et c'est pour le tromper !
L'homme est ainsi mené dès son enfance :
Un soldat tombe, un autre obtient la récompense.
Fier avec ses égaux, ailleurs on va ramper ;
Désenchanté toujours, on est toujours crédule;
Musicien, rimeur, un charme les séduit,
Plus d'un cherche la gloire, et touche au ridicule.
Par la main d'une fée hélas ! on est conduit,
Et de l'enfance à la vieillesse,
Comme un prisme enchanteur à nos yeux présenté,
Illusion partout, illusion sans cesse :
Toujours l'image au lieu de la réalité !

Fréd. Rouveroy.

LE NOUVEAU CHEMIN DE FER.

Le présent est un point que l'on saisit à peine,
Car ce point au passé réunit l'avenir,
Et, malgré nos efforts, le temps qui nous entraîne,
On donne une espérance, on laisse un souvenir,
De même le piston du tube atmosphérique,
Poussé par l'air fortement condensé,
Soulève en un seul point la soupape élastique
Qui retombe à l'instant sitôt qu'il est passé.

FRÉD. ROUVEROY.

ERRATUM.

Dans la 8e livraison (15 août 1845) page 62, LA DERNIÈRE PENSÉE MUSICALE DE WEBER, après le 36e vers, on a laissé subsister par mégarde la succession non interrompue de quatre rimes masculines, au lieu des quatre vers qui suivent:

Si dans quelques instans tu dois quitter le monde,
Noble ami, ta tristesse, ah! sera moins profonde!
Au delà de la tombe en voyant le bonheur,
Ce spectacle touchant ranimera ton cœur.

C.-F. MATTON.

LE PAYSAN NORWÉGIEN,

Par H. STEFFENS [1].

Henri Steffens est connu en Allemagne, comme naturaliste, comme poète, mais surtout comme philosophe. Il appartient à cette école qui, appliquant aux phénomènes naturels la doctrine de Schelling, s'est posée, en Allemagne, comme l'expression d'une réaction heureuse contre des doctrines trop abstraites et trop éloignées de la réalité. Ce penchant à l'observation et à l'étude des harmonies de la nature, favorisa merveilleusement le développement des beaux arts et de la poésie en Allemagne. Comme beaucoup d'autres disciples de Schelling, Steffens, s'est appliqué à décrire dans un style poétique et coloré, les impressions produites dans son âme par les grands spectacles de la nature. Norwégien, il a retracé dans une suite de tableaux attachants les souvenirs qu'il avait conservés des sites majestueusement sauvages de sa patrie. Dans le morceau qu'on va lire, indépendamment de la peinture des indigènes, il a fait ressortir d'une manière frappante l'éternelle opposition, si tranchée dans le Nord, de la nature immobile et solennelle et de la faiblesse de l'homme, qui semble à tout instant le jouet des éléments terribles qui l'entourent. Comme dans tous les écrits de l'auteur, le style est revêtu de cette teinte philosophique et pénétré de cette disposition contemplative qui est propre à la littérature allemande, et qui, pour nous sembler un peu étrange, n'en est pas moins plein de charme : on peut reprocher à Steffens de manquer d'invention et quelquefois de goût ; mais tout le monde sera d'accord sur

[1] Le morceau que nous offrons aujourd'hui à nos lecteurs justifie parfaitement l'éloge que nous avions fait du professeur norwégien d'après les extraits que nous avions lus dans la Revue Britannique. V. *Revue de Liége*, tom. 3, p. 316.

la couleur et la vérité relatives de ses tableaux, sur la poésie et l'heureuse originalité de ses descriptions. On a déjà porté sur Steffens ce jugement, que malgré leur imperfection assez saillante, ses morceaux poétiques ou descriptifs, peuvent cependant prendre place au premier rang parmi les compositions de ce genre. Si éloigné du goût français que puisse paraître le morceau qu'on va lire, et qui a été pris, pour ainsi dire, au hasard dans les écrits de Steffens sur la Norwége, nous croyons qu'il pourra donner aux lecteurs une idée du genre particulier de l'écrivain naturaliste. Si cette traduction est bien accueillie, elle sera suivie de plusieurs autres morceaux de divers genres, ou d'analyses littéraires, ayant pour but de faire connaître au public de la Revue, le caractère imprévu que revêt la littérature allemande depuis quelques années. Il y a pour nous une série d'émotions toutes nouvelles dans l'étude du développement littéraire de ce monde germain qui nous ressemble si peu, et dont la pensée se montre d'autant plus neuve et piquante que l'expression en est moins conforme à nos conventions et à nos habitudes.

« Trois hommes étaient debout dans une nacelle commode, garnie d'une sorte de cahute : l'un était un officier danois en uniforme, le second un beau jeune homme, aux manières distinguées, et le troisième un paysan plein de vivacité. Ce dernier portait avec élégance le costume des habitants du pays, c'est-à-dire: une jaquette blanche faite d'étoffe indigène, (en wadmelskofte), un gilet rouge et un chapeau rond d'où s'échappait à flots sa longue chevelure. C'était le colonel danois Von Falmer, Asbiorn Thorstein et Ingier, se disposant à escalader les montagnes de la Norwége, pour y étudier le caractère des glaciers qui en couvrent les sommets. Ingier connaissant parfaitement la contrée servait de guide. Depuis quelques jours, ils avaient abandonné les montagnes, et leur barque glissant sous l'effort des rames, entre des groupes d'îles garnies de récifs, s'enfonçait de plus en plus dans la découpure profonde que forme la baie de Hardanger (Hardangerfiord). Le peu de ressources qu'ils

avaient trouvées chez les pêcheurs des îles de la pleine mer, la malpropreté, l'odeur fétide, la maigre nourriture, leur furent à tous et surtout à l'officier danois si désagréables que d'un commun accord, ils avaient pris la résolution de commencer par visiter les parties reculées quoique dangereuses de la baie. De peur de rencontrer partout les inconvénients qu'ils avaient supportés avec tant de peine dans les cabanes enfumées de ces côtes ou bien, peut-être aussi, pour accélérer le voyage, l'officier avait exprimé le désir de faire cette excursion sans s'arrêter nulle part, et les jeunes Norwégiens avaient gaîment accepté la proposition de l'étranger. La petite chaloupe, favorisée d'un bon vent, déploya toutes ses voiles, et s'avança lestement dans la baie; elle s'était déjà éloignée de la mer de plus de 22 milles (jusque là et aussi loin qu'ils pouvaient porter leurs regards, la baie était parsemée de rochers et s'avançait dans la terre ferme, resserrée entre deux rives escarpées) lorsqu'ils furent obligés de changer de direction et d'aller du Nord à l'Est. Il faisait nuit: on entendait les vagues clapoter contre les rives rocheuses et les lueurs d'un crépuscule prolongé laissaient aisément reconnaître les écueils du rivage. Curieux, le colonel avait interrompu son court sommeil et s'était levé; mais déjà il avait été prévenu par ses compagnons qui se trouvaient tous joyeusement sur pied. L'aurore commençait à poindre et à dorer les sommets des glaciers; mais le soleil devait encore décrire une grande courbe avant que ses rayons pussent descendre dans les profondes fissures qui séparent ces rocs abrupts. A la hauteur où ils étaient parvenus, la direction du bâtiment changea tout-à-fait; les pêcheurs carguèrent les voiles, mirent le cap au Sud et tournant autour d'une large langue de terre, s'avancèrent à la rame dans une baie étroite (Serfiord). Si la lourde masse que forment les monts des Géants de la Sibérie eut pu par un effort surhumain être transportée au bord de la mer Baltique et de là précipitée dans les flots, ce spectacle n'aurait pas été plus imposant que celui qui se présentait alors à leurs regards: on voyait aux deux côtés du

golfe d'effrayants rochers dont les sommets se perdaient dans les nues et dont les abords étaient si escarpés qu'ils ne semblaient former qu'une longue muraille de granit. Plus loin la scène changea tout-à-coup d'aspect : les yeux se reposèrent sur de délicieuses vallées, de magnifiques jardins et de charmantes maisons. La vue et le bruit des cascades se précipitant dans la baie animaient tout le paysage.

— Eh bien, Monsieur le colonel ? dit Thorstein en le regardant d'un air de triomphe ; mais le colonel immobile dans sa contemplation semblait être dominé par la grandeur du spectacle qui s'offrait à lui, et il ne put répondre à Thorstein que lorsque sa première impression fut un peu affaiblie.

— Vrai, dit-il alors, c'est grand, c'est prodigieux pourrais-je dire ; mais l'homme semble écrasé par ces masses effrayantes et il est comme la plante qui végète humblement dans les fentes de ces rochers.

— Je ne sais, interrompit sans hésitation le pilote Ingier. Regarde autour de toi Danois ! Vois avec quelle magnificence les fleurs du pommier couvrent les arbres: si tendres qu'elles soient, elles ne redoutent pas le voisinage des raides rochers. Escalade les montagnes, et tu verras les légers troupeaux de rennes, assemblés par centaines passer comme le vent sur les hauteurs : Danois ! Notre sève n'est pas plus froide que celle du pommier, et l'activité du renne ne surpasse pas celle du Norwégien.

Alors il chanta d'une voix forte, et les rives rocheuses répétèrent son chant :

Boer jeg-paa det hoye Field
Hvor en Finn skyder Reen wed fin
Rifla paa Skien. u. f. w.
— Je vais chasser sur les rocs sourcilleux.
Le renne passe aux sentiers périlleux
Aussi rapide que ma flèche...... —

Chanson favorite des Norwégiens qui tous les jours fait retentir les échos des vallées.

Les Norwégiens semblent ne pouvoir oublier la misérable vie de pêcheurs, dit Thorstein, la seule à la vérité qu'ils connaissent jusqu'à présent, Monsieur le colonel. Mais cette vie même a un côté imposant dont ils ne se doutent pas. En effet, plus les montagnes s'élèvent, plus aussi leurs sentiments deviennent nobles. Il semble que sous l'influence immédiate des impressions de cette grande nature, ils lui empruntent quelque chose de plus fier et de plus majestueux.

Cependant comme ils s'étaient enfoncés profondément dans la baie, ils abordèrent bientôt à la rive droite, et le colonel aperçut plusieurs bâtiments dépendants d'une très-grande ferme. Les dalles du pavé et la hauteur des maisons rendaient celles-ci remarquables, parmi toutes celles qu'ils avaient vues dans ces parages, et l'on pouvait conjecturer qu'elles avaient été construites à une époque très-reculée. Les grandes portes et les fenêtres à ogives les eussent fait prendre pour des églises si le voyageur n'eut immédiatement été désabusé par leur entourage. Ces habitations groupées sous une muraille de rochers gigantesques étaient agréablement entourées de vertes prairies, de champs, et de jardins remplis de fleurs et d'arbres fruitiers. Juste en face sur le bord opposé se dressaient l'église et la demeure du ministre. Des valets des deux sexes travaillaient dans la campagne et dans la métairie. Comme ils étaient convenus de prendre ce lieu pour point de départ, et de diner dans une métairie habitée par un paysan, le colonel, avant de partir courut à pas précipités vers la cuisine qu'il s'était fait indiquer. Il ouvrit la porte et jeta ses regards dans une grande chambre, passablement sombre, faiblement éclairée par les charbons rouges du foyer.

— La femme est-elle ici? demanda-t-il, pendant que ses guides s'occupaient des bagages.

— J'y suis s'écria une femme qu'il pouvait à peine distinguer dans l'obscurité, et qui s'éloigna de l'âtre pour venir à sa rencontre; j'y suis, que désires-tu ?

— Ah, bonne femme, répondit le colonel, nous visitons

les montagnes et dans deux heures nous serons de retour; veux-tu bien nous préparer de quoi diner?

— Dieu du ciel! fit la femme, et elle s'inclina profondément comme si elle eût reconnu cet hôte distingué.

— Qu'as-tu à nous donner continua le colonel; puis il ajouta: le plus ou le moins de propreté n'y fera rien, nous sommes accoutumés à nous en passer. Alors il s'en alla sans attendre de réponse.

— J'ai commandé le diner, cria-t-il à ses compagnons.

— Vous êtes-vous adressé à la maîtresse de la maison lui demanda Thorstein.

— Sans doute.

— Nous pourrons ici nous en donner à cœur joie.

— Tant mieux.

Ils se hâtèrent d'aller plus loin, afin de mettre la matinée à profit. Rempli d'étonnement, le colonel s'approcha des monstrueuses agglomérations de rochers qui s'élevaient derrière les habitations. Un de ces blocs semblable à un colosse, s'avançait dans la vallée. Lorsque le colonel, qui s'était approché aussi près que possible de sa base, leva les yeux au ciel, il n'eut pas le temps de contempler les nuages blancs qui flottaient sur un ciel d'azur; car presqu'aussitôt sa vue se troubla et il lui sembla que cette masse chancelait et menaçait de l'entraîner dans sa chute. Il fut saisi d'un singulier vertige, et il était à peine revenu à lui que Thorstein lui fit remarquer que les rochers, là, où ils s'avançaient à leur plus grande hauteur au dessus de la mer, étaient sillonnés de si profondes crevasses, qu'ils semblaient attendre le moment de se précipiter dans la baie avec des craquements formidables. Falmer jeta un regard inquiet vers les rochers. Les vieilles gens, dit Thorstein, assurent que ces fentes grandissent. Le vertige n'avait pas encore abandonné tout à fait le colonel: cet aspect ainsi que le caractère prodigieux de toute la contrée le remplissaient de crainte. Il ne pouvait se rendre compte du calme et de la sérénité de cette paisible nature et de ces hommes si joyeux à la veille d'une si horrible catastrophe.

— Le danger n'est pas si proche, dit Thorstein, lorsque l'effroi du colonel fut dissipé; c'est une dure masse de pierres quartzeuses qui tiendra encore des siècles.

Mais le colonel ne pouvait se mettre hors de la tête qu'un prochain éboulement était inévitable : ainsi ceux qui sont au haut d'une tour ne peuvent se défendre d'une certaine terreur, et ils s'imaginent que le plus léger ébranlement va précipiter de sa base la pointe aiguë qui s'élance dans l'air. Les rochers dont il s'agit ont une hauteur de 4 à 5,000 pieds.

Ingier souriait; Falmer qui était un homme entreprenant et nullement craintif vainquit son émotion et ils continuèrent leur ascension. Bientôt les arbres, puis les pâturages disparurent, et ils se trouvèrent au milieu d'un hiver éternel, environnés d'un horizon de neige, enveloppés dans un brouillard. Ce glacier s'étendait au sud sur une longueur de cinq milles. L'air était calme et plein de fraîches émanations. L'œil plongeait à une profondeur immense sur la mer encaissée entre les rochers, et à l'horizon au dessus des hautes montagnes couronnées de neige, on voyait s'élever du côté de l'orient, d'autres montagnes plus hautes encore, éclatantes de blancheur, et reculées bien loin dans les terres : la splendeur de leur cime fascinait les regards et les faisait paraître voisines de l'observateur.

Rapide comme une flèche, un renne passa sur la neige et disparut aussitôt dans un ravin, pour reparaître et disparaître encore.

— Ici tout est tranquille, dit Thorstein; dans un paysage si imposant, la majesté de la nature se montre froide, monotone, muette et cependant ce spectacle est étrangement terrible. Que cette verte végétation qui germe là-bas dans la vallée, nous paraît peu de chose, au milieu de ces masses puissantes! Que les hommes nous semblent petits, à la merci de cette nature qui les domine du haut de son trône glacé! Ainsi l'enfant sommeille en paix, tandis que les menaces de l'avenir et les grandes agitations du monde entourent sa couche. Mais le cœur le plus insensible se sent ému en

approchant d'un berceau ; le regard d'un enfant suffit pour rouvrir dans l'âme, la plus étrangère aux affections tendres, les sources de l'amour paternel, et la victoire est assurée à l'innocence naïve. C'est ainsi que cette dure et incolore couronne de glace amoureusement amollie par la nature, se fond en mille ruisseaux qui vont arroser et vivifier les gazons, les arbres et les fleurs de la prairie. Le cœur naïf des habitants s'épanouit à cette vue, ils comprennent qu'ils ont aussi une patrie et oublient toutes les terreurs mystérieuses. La froide neige n'est plus pour eux un linceul recouvrant des rocs escarpés, cadavres meurtris de la nature ; mais une chaude fourrure qu'ils comparent aux langes protecteurs dont on entoure un nouveau-né.

— Allez-vous encore nous faire du Jean-Paul, dit le colonel en souriant ; où allez-vous chercher vos langes d'enfant ? — C'est parfait cependant : car, comme ils sont toujours humides, vous provoquez ainsi, mon jeune ami, de singulières associations d'idées. Pour moi je condamne sans pitié toute pensée aussi recherchée.

Cependant Ingier sembla comprendre Thorstein, qui laissait errer son regard enthousiaste sur le glacier et lui donna soudain une expression plus sereine, en le plongeant dans la profonde vallée étincellante à leurs pieds de l'éclat de sa verdure et de ses maisons riantes, animées d'un regard de soleil.

Ils se hâtèrent de descendre. Il faisait déjà chaud et l'ardeur de l'astre éblouissant était encore plus intense, réfléchie par les murs des rocs perpendiculaires. Ils saluèrent joyeusement le premier gazon, les premiers arbres et jusqu'à la cheminée qui s'élevait calme au milieu de la vallée paisible et qui réveilla en eux, un espoir que rendait plus agréable encore leur excellent appétit. Lorsqu'ils furent arrivés aux habitations, on leur ouvrit une grande porte ogivale semblable à une porte d'église, et on les introduisit dans une salle haute et spacieuse, qui leur apparut d'un aspect assez étrange. Les murs étaient faits de poutres horizontales et

superposées, d'un brun sombre et d'une grosseur extraordinaire; on avait rempli tous les interstices avec de la mousse. La charpente supérieure était de la même couleur et formée de poutres gigantesques qui supportaient la toiture. La grande porte si curieuse de forme, et les hautes fenêtres, ogivales comme la porte, percées d'une grande quantité de petites ouvertures donnaient à l'ensemble un caractère bizarre et paraissaient remonter à un âge très-reculé. Cependant les fenêtres étant parfaitement propres, et les planches du parquet très-unies et bien nettoyées donnaient même à la chambre inhabitée un aspect de gaîté. De grandes armoires, de longues tables et des siéges de bois de chêne, d'un poli luisant tapissaient les murs: un miroir et au milieu de la chambre, une petite table proprement servie complétaient l'ameublement. Linge de table, porcelaines et verres, tout annonçait l'aisance, à laquelle on devait naturellement s'attendre dans la maison d'un employé supérieur. L'attention était encore attirée par des bouteilles de vin placées sur une table voisine, et par une charmante jeune fille de dix-sept ans environ, qui se tenait auprès d'une fenêtre, vêtue d'un fin jupon de drap gris et d'une jaquette courte, les cheveux tressés en couronne et retenus par des rubans de soie. Malgré sa timidité apparente Else, c'était son nom, salua les étrangers avec beaucoup de grâce, et Thorstein alla familièrement au devant d'elle.

— Else, dit-il, ne me reconnais-tu pas?

— Mon Dieu, Asbiorn! s'écria-t-elle, en lui tendant gaîment la main. Est-ce bien toi Asbiorn? que ton absence a été longue! Je te reconnaissais à peine.

Thorstein se tourna vers le colonel.

— Je vous présente la fille de notre hôte, du brave paysan Hermod Aagesen.

Le colonel avait déjà remarqué la rare beauté de la jeune fille, sa peau délicate et blanche, son œil vif, sa bouche fine et la grâce avec laquelle elle se présentait. Soit par l'effet de cette apparition inattendue, soit parce que cette réception de la part d'un paysan l'étonnait, lui qui ne s'était

pas fait une idée juste du caractère de son hospitalité, il se trouva visiblement embarrassé. Cependant Else qui avait retrouvé une ancienne connaissance, s'avança avec franchise et assurance au devant du colonel, lui tendit la main et lui souhaita la bien-venue. Par une sorte de distraction, il prit cette main et s'inclina involontairement, mais en même temps on eut dit qu'il était honteux de cette galanterie envers une simple paysanne. Quelques paroles furent échangées entre le colonel et la jeune fille, et quelle que fut la naïveté de celle-ci, il ne put déguiser son émotion. Thorstein profita d'une courte interruption pour demander à demi-voix si Adolphe n'était pas là.

— Il y est répondit Else en rougissant, il est allé là-haut à l'Allenswang et sera de retour cette après-midi.

En ce moment entra le vieux paysan Hermod Aagesen, il avait une veste blanche, une longue barbe grise et un bonnet qui recouvrait ses rares cheveux blancs. Sa figure mâle presque distinguée et sa démarche assurée imposèrent au colonel. Enfin sa femme se montra, vêtue comme sa fille; mais le front en partie caché par une étoffe de laine ployée en triangle qui s'attachait derrière la tête: en dessous s'échappait une longue bande de la même étoffe se prolongeant le long du dos. Elle était vive encore dans ses mouvements et les apprêts du repas avaient animé son teint. Les mets ne se firent pas attendre, le colonel prit place au haut bout de la table (Hocyfaedet, place ordinaire du père de famille). Hermod s'assit à sa droite, sa femme à sa gauche et Thorstein à côté d'Else. Le colonel s'était tout à fait remis, et affamé comme il l'était, il vit arriver avec un grand plaisir des mets savoureux, précédés d'une soupe succulente. Près de lui se trouvait une assiette couverte.

— Eh ! chère femme dit-il de ce ton léger que prend un supérieur envers un inférieur qu'il veut honorer de sa familiarité, chère femme, vous m'avez ménagé une surprise agréable.

En même temps il découvrit l'assiette, et ne fut pas peu

étonné d'y trouver des restes de cuisine. L'expression dont il s'était servi pour donner ses ordres précipités lui revint alors à la pensée, et dans le fait depuis qu'il était entré dans cette maison et qu'il l'avait trouvée tout autre qu'il ne s'y était attendu, il avait plus d'une fois, honteux de lui-même, songé avec embarras à ses paroles.

— Maintenant, mon homme, tu peux en prendre autant que tu veux, car ici nous n'en usons pas, dit la femme.

Le colonel ne savait trop s'il devait prendre pour un affront cette sortie audacieuse et se trouvait tout stupéfait, mais il sentit pourtant que le plus sage était de tourner le tout en plaisanterie.

— Vous avez parfaitement raison, bonne femme! j'ai mérité cette leçon; mais j'aime mieux me passer de ce plat, au reste, je suis déjà assez bien restauré.

Le vieillard, Thorstein et Ingier souriaient; on emporta le plat et il ne fut plus question de rien. On continua à servir de la viande, des légumes, du poisson et du rôti. Le train de la conversation fut toujours un peu contraint et le colonel ne parvenait pas à se remettre, quoi qu'il trouvât le vin excellent, et quelque joie que l'hôte et l'hôtesse témoignassent de l'appétit de leurs convives.

Le colonel était si préoccupé que Thorstein le lui fit remarquer. Pour expliquer cette sorte d'inquiétude Falmer, à la fin du repas, attira son jeune ami dans un coin.

— Je suis dans un grand embarras dit-il, comment dédommagerons-nous ces braves gens de leur bienveillant accueil?

— Pour l'amour de Dieu ne parlez pas de cela répondit Thorstein, notre hôte en deviendrait malade.

— Je ne puis pourtant pas répondit le colonel avec hauteur, me laisser héberger par ce paysan, je ne puis pas accepter un repas que j'ai expressément fait préparer; nous nous sommes présentés ici comme dans une hôtellerie, sans être invités et par conséquent l'hôte doit être largement indemnisé.

Sans attendre la réponse de Thorstein, il s'avança au-devant du vieux Aagesen, et se posant devant lui :

— Maintenant bon homme, dit-il, comme vous nous avez agréablement fêté et que je dois quitter votre maison pour aller plus loin, je veux savoir ce que je vous dois.

— Je ne te comprends pas répondit tranquillement le vieillard ; mais il était aisé de voir qu'il faisait de grands efforts pour cacher une émotion naissante.

Le colonel ne semblait pas s'en apercevoir.

— Je veux savoir combien j'ai à te payer pour le repas. Tu peux fixer le prix ; mais je ne quitterai cette maison qu'après t'avoir soldé.

La figure du vieillard changea subitement d'expression : ses yeux flamboyaient de colère, ses lèvres tremblaient.

— « Qui es-tu », s'écria-t-il d'une voix tonnante, et qui peux-tu être, pour venir m'outrager chez moi ? Me prends-tu pour un misérable Danois affamé, comme toi, et crois-tu que je n'héberge que quand j'y trouve mon profit ? »

La colère du vieillard était si menaçante que le colonel, furieux, chercha son épée, — « Veut-on me forcer à me défendre », s'écria-t-il, hors de lui, « dans une maison ou je suis entré en ami ? »

— « En ami ? » répondit l'autre, « en ami, non, oses-tu le dire ? Tu n'y a mis les pieds que pour me faire affront. »

Le vieillard menaçait toujours, le colonel avait tiré son épée. L'hôtesse d'abord indignée, ainsi que le vieillard, de la demande de l'étranger, était effrayée, maintenant qu'elle voyait la discussion prendre une si dangereuse tournure. Ingier se plaça, avec calme, à côté du paysan, Thorstein était dans le plus douloureux embarras. « A moi la faute » dit-il, « j'avais voulu ménager une surprise à mon ami. » Else aux premiers éclats de la voix tonnante de son père, inquiète et comme poussée par un secret pressentiment avait couru à la porte ; et au moment où elle l'ouvrait, un jeune

homme d'une tournure aisée, au teint fleuri et aux grands yeux limpides et étincelants entra dans la chambre.

« Adolphe ! » Au cri de la jeune fille effrayée, le nouvel arrivant dirigea des regards étonnés sur le vieillard irrité et sur l'étranger qui tenait son épée nue, et dont il paraissait ne pas ignorer la présence. En quelques mots il fut mis au courant, par Else, du sujet de cette scène violente. Il courut au colonel et se plaçant amicalement vis-à-vis de lui, il s'exprima en ces termes :

« Monsieur le colonel ! écoutez une parole de paix ; j'ai le droit de me mêler d'un conflit dont le dénouement ne peut être que très-désagréable pour nous tous, ainsi que pour vous : cette jeune fille, la fille de la maison, est ma fiancée, et je suis fier de pouvoir lui donner ce nom. Cet homme vénérable m'accepte pour son fils et je serai glorieux de le nommer mon père. »

Le colonel toujours ému, abaissa la pointe de son épée.

— « Qu'avez-vous à me dire » ? ajouta-t-il, pouvant à peine dissimuler son agitation. Le vieillard de son côté paraissait impatient.

— « Cher père » dit Adolphe, laissez-moi donc parler à Monsieur ».

— « Vous ne connaissez pas continua-t-il, lorsqu'on le laissa parler, le riche paysan norwégien, l'homme libre, le maître indépendant de sa terre, qui n'est soumis qu'à la loi et au roi : oui je vous excuse, car dans votre esprit la dénomination de paysan est si inséparable de l'idée de servage, que même l'accueil que vous avez sans doute reçu ici, n'a pas été capable de vous faire oublier votre préjugé. Mais vous vous faites illusion sur la vie de votre hôte et de sa famille ; vous ne savez pas que si leur nourriture est simple, elle est abondante ; que si le luxe est inconnu ici, l'ordre et la propreté y sont choses sacrées. Deux chambres seulement sont tenues avec une sorte d'élégance : l'une pour recevoir l'étranger, l'autre pour l'héberger ; elles sont habituellement

fermées, comme un sanctuaire domestique qu'on entretient soigneusement et avec amour. Si l'on se permet un peu de recherche, on la réserve pour l'étranger. Si la cave renferme un vin délicat, c'est pour lui. L'hospitalité, Monsieur le colonel, est une affaire religieuse pour le paysan norvégien, c'est son action la plus chère, il y trouve son bonheur et sa maison s'ouvre comme un temple lorsqu'un étranger en a touché le seuil. C'est comme si ce moment de la réception cordiale avait été attendu, pour donner sa véritable valeur et son sens le plus élevé à tout le reste de la vie, qui reçoit alors seulement sa pleine consécration ; et vous — pardonnez-moi si je vous parle franchement — vous ne voyez pas comme cet illustre et vaillant chevalier, si connu de tout le monde, des châteaux dans des cabanes, des châtelaines dans des aubergistes, des princesses enchantées dans des servantes, mais au contraire, vous prenez l'hospitalité libre pour une hôtellerie, et vous traitez celui qui vous reçoit amicalement comme un vil tavernier. Je comprends votre erreur et je l'excuse, mais vous, Monsieur le colonel, — vous que mon ami m'a fait connaître comme un homme noble, franc et magnanime, — ne deviez-vous pas reconnaître tout de suite, que, sans le savoir, vous avez profondément blessé ce vieillard vénérable et que vous avez troublé la fête qu'il vous avait préparée. Ne pouvez-vous donc vous expliquer sa colère je dirai plus ne devez-vous pas l'honorer ? »

Le colonel avait écouté l'allocution du jeune homme, d'abord avec une distraction ennuyée, ensuite avec attention et enfin avec une émotion visible. Mais lorsqu'il sembla finir par un reproche on eût dit que les traits de Falmer allaient se contracter de nouveau par la colère : mais ce fut comme un éclair qui passa soudain. Au milieu du discours d'Adolphe, l'épée était déjà à moitié rentrée dans le fourreau ; quand le jeune homme eut fini, le colonel la suspendit tranquillement au mur et marcha au devant du vieillard avec un regard qui exprimait la bienveillance et le désir de faire sa paix avec lui. Celui-ci s'était également

calmé par l'influence des paroles d'Adolphe. Il paraissait attendre pour prendre son parti, une démarche de la part de l'étranger. Le colonel lui tendit la main.

—« Aagesen »,dit-il,« généreux hôte, voudras-tu pardonner à un Danois incivil ? Oui, j'étais un fou ; avec toute ma civilisation, je suis venu au milieu de vous et je ne vous ai pas compris. D'abord j'offense l'hôtesse avant même de reposer sous son toit ; ensuite, mon arrogance fâcheuse assombrit la gaieté et arrête les élans de la confiance de la réunion ; et pour finir, une proposition inconvenante vient bouleverser toute une fête généreuse et amicale. Dis-moi brave vieillard, acceptes-tu mon excuse. Es-tu satisfait?

« Si je le suis ? Tu es bien le meilleur et le plus excellent Danois, que j'aie vu de ma vie ! sois maintenant chez moi deux fois, trois fois le bien-venu » s'écria vivement le vieux paysan, en lui secouant la main.

L'hôtesse toute joyeuse vint se mettre de la partie.

— « Maintenant tu vas, sans doute, rester avec nous, tu habiteras notre maison, tu seras notre cher hôte cette nuit, plus longtemps encore, aussi longtemps que tu demeureras dans ce pays..... » et en parlant ainsi, une joie triomphante brillait dans ses regards bienveillants.

— « Oui, je reste avec vous, car je veux que votre bonté achève de me confondre » répondit le colonel.

— « Une bouteille de vin ! cria le vieux paysan ». Maintenant, vous autres hommes, tous à la table ! Adolphe tu t'es sagement tiré de cette affaire ! »

Un Renaisien.

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION BELGE DE 1790, PRÉCÉDÉE D'UN TABLEAU HISTORIQUE DU RÈGNE DE L'EMPEREUR JOSEPH II, ET SUIVIE D'UN COUP-D'OEIL SUR LA RÉVOLUTION DE 1830, par TH. JUSTE, Bruxelles, Jamar, 1846 (novembre 1845), tome I, in-12.

La transformation sociale qui doit rendre à jamais mémorables dans l'histoire, les dernières années du XVIIIe siècle, a suivi, dans chaque pays de l'Europe, une marche politique toute spéciale, s'est partout accomplie en vue de résultats bien différents, avec des chances d'avenir bien variées. Ce fut comme un délire de scepticisme et d'ironie, une passion irrésistible de démolition et de réformes, qui monta peu à peu jusqu'aux têtes couronnées, jusqu'aux plus fervents adorateurs du passé (par intérêt ou par position); jusqu'à ceux-là mêmes qui, comme Joseph II, « avaient pour métier d'être royalistes.» Joseph II et Louis XVI, le philosophe étourdi et novateur, et le prince faible et malheureux qui expia si cruellement le prestige de son nom et de sa puissance, personnifient admirablement les deux faces de cette singulière période. La révolution les dépassa l'un et l'autre, l'un tomba sous la griffe du lion populaire, parce qu'il était venu trop tard, l'autre fut repoussé parce qu'il se hâtait trop, et qu'il s'imaginait, par des voies arbitraires, pouvoir donner au peuple une sorte d'émancipation dont on n'avait pas encore d'idée en Belgique. On vit alors, spectacle étrange, mais instructif! deux peuples voisins se soulever en même temps, au nom des mêmes principes, l'un pour les soutenir, l'autre pour les combattre : la révolution française triompha, et avec elle l'égalité civique et les droits de l'homme; sa nouvelle profession de foi pénétra dans l'Europe entière, et son influence indirecte fut incalculable. La Belgique, au contraire, ne fit que changer de maîtres, et si elle arriva aux mêmes résultats, ce fut presque en dépit d'elle-même, et par la force des choses. Néanmoins sa révolution dessina les partis, éclaircit les questions, et, après tout, prépara la

nation à recevoir les idées nouvelles, en la faisant sortir de son immobilité passagère.

Le drame qui s'est accompli dans notre pays présente un intérêt moins général, des péripéties moins terribles, un dénouement moins imposant que la sanglante tragédie de la république française. Mais il n'en mérite pas moins peut-être de devenir l'objet des études sérieuses de l'historien et de l'observateur, car, si restreint qu'ait été le théâtre de nos débats politiques, les questions qui ont été discutées, les principes qui se sont trouvés en présence, le mouvement social qui nous a été imprimé par 1790 et 1830, sont certes de nature à intéresser tous les peuples européens. C'est surtout à notre époque de déchirement moral, sinon d'agitation politique, qu'il est important de revenir sur la raison des événements, dans l'intérêt du présent et de l'avenir. L'historien qui peut, en s'imposant cette haute mission, rester fidèle à la vérité et en provoquer des applications utiles, sans heurter de front la conscience des hommes de parti et sans se faire l'esclave d'une faction ou d'un mot sacramentel, rend au pays un véritable service. Voilà ce que nous promet M. Th. Juste, voilà le caractère dominant de l'ouvrage dont ce jeune et infatigable écrivain présente aujourd'hui la première partie au public. On va voir que cette assertion de la préface n'empêche pas l'auteur de s'expliquer nettement sur les personnages et sur les discussions politiques.

Pour bien comprendre l'esprit et les tendances de la révolution belge, il est absolument nécessaire de se rendre compte de l'état moral et social des Pays-Bas autrichiens, à l'avènement de Joseph II; d'examiner ce que les constitutions provinciales contenaient d'imparfait, de suranné ou de rétrograde; quelles garanties politiques elles présentaient; quelles étaient les bases de l'organisation administrative, et comment les juridictions étaient réparties; enfin dans quel équilibre se trouvaient les trois pouvoirs de l'État, au milieu de la multitude et de la variété prodigieuse des duchés, des marquisats, des bailliages, des châtellenies, des prévôtés,

des mairies, qui conservaient chacun et chacune des traces profondes de l'isolement féodal, des coutumes locales plus ou moins bizarres, et en général un esprit hostile au nivellement. M. Th. Juste a, selon nous, parfaitement répondu à cette importante exigence de son sujet, en ouvrant le règne de Joseph II par un tableau complet et raisonné de toutes les institutions politiques de nos provinces, de toute la vie civile des Belges avant la révolution (p. 21-48). Ces pages forment un des chapitres le plus réellement utiles de l'ouvrage, et, loin que la clarté de l'exposition laisse à désirer quelque chose, la netteté de l'expression, l'esprit d'ordre qui a présidé au classement de tant de matériaux épars, font d'une simple énumération (en quelque sorte), un tableau historique vraiment curieux et intéressant. Le lecteur est admis à juger par lui-même de la position réciproque du peuple et du souverain, de la différence des points de vue auxquels l'un et l'autre devaient nécessairement se placer. Opulente et paisible, la Belgique était contente de ses institutions, si imparfaites qu'elles fussent : il dut en résulter que la première opposition à des mesures violentes et perturbatrices de ce calme si cher à la nation, dut inscrire sur son drapeau les priviléges et les usages consignés dans les vieilles chartes, dut s'appuyer sur cette JOYEUSE ENTRÉE, que les sujets de Marie-Thérèse « regardaient comme l'œuvre la plus parfaite que la civilisation pût produire. »

Pendant tout le règne de cette femme remarquable, le gouvernement s'était sagement renfermé dans des habitudes de modération. Ce n'est pas que vis-à-vis du pouvoir ecclésiastique, par exemple, il se montrât faible, sans dignité et sans énergie : « toute prétention ultramontaine ou contraire aux libertés des provinces belges était vivement censurée; » mais Charles de Lorraine conseilla de prendre patience, remontra à sa souveraine combien les peuples étaient attachés à leurs priviléges, et combien, en leur laissant leur petite satisfaction, « leur marotte » ils seraient faciles à gouverner. Marie-Thérèse eut la gloire d'engager la nation dans une voie de progrès, sans que celle-ci s'en doutât pour ainsi dire,

sans que la moindre atteinte fût portée aux droits constitutionnels, à tous ces priviléges raisonnables ou absurdes, dont la plupart nous feraient sourire aujourd'hui. Il faut avouer cependant que si cette grande princesse sembla tirer la nation belge « de son engourdissement intellectuel, » tous ses efforts n'aboutirent, jusqu'à la fin de son règne, qu'à faire éclore des productions artistiques ou littéraires d'un caractère froid et guindé, sans chaleur et sans vie, ce qui démontre jusqu'à l'évidence qu'une liberté factice et ainsi comprise ne suffit pas à un peuple. Entretenir un aveugle dans la persuasion qu'il jouit des bienfaits de la lumière, ce n'est pas l'éclairer.

Quand Joseph II monta sur le trône, plein du souvenir de la France et de ses écrivains, de la philosophie frondeuse et de la littérature des salons, il ne se tint pas d'impatience : non seulement il oublia l'exemple de sa mère, mais, au lieu de temporiser pour introduire en Belgique des réformes plus réelles, désireux peut-être de se singulariser, il attaqua de prime abord, sans biaiser, les habitudes les plus enracinées, les priviléges les plus respectés, les droits les mieux établis de ces peuples qui avaient appris à savourer, dans une douce somnolence, tous les charmes d'une existence calme et sans événements. Quoi ! ne pas respecter la JOYEUSE ENTRÉE, cette sauve-garde du peuple belge ! ne pas comprendre que si l'opinion publique subit son joug sans murmurer, c'est un signe infaillible qu'elle l'aime, et qu'il est souverainement dangereux d'y toucher! Mais surtout, ô comble d'étourderie et d'imprévoyance! Descendre dans les détails de la sacristie et des foires de villages, prétendre supprimer d'un trait de plume l'attachement aux routines, presque les affections du foyer! C'était là sans doute, pour le seul plaisir de se montrer philosophe ou autocrate (qui sait?), s'aliéner de gaîté de cœur les sympathies de ses sujets, leur inspirer des défiances incurables. Telle fut cependant la conduite de cet empereur qui avait la prétention d'être populaire, et qui, comme le Khalife des MILLE ET UNE NUITS, se plaisait, sous l'incognito, à se mêler aux scènes de la vie

bourgeoise. Ces bizarreries s'expliquent, quand on songe que l'éducation de Joseph II avait eu pour but de comprimer son ardeur inquiète, et pour résultat d'arrêter le libre élan de son âme naturellement généreuse. Plus il avait été soumis à des pratiques mesquines, plus on l'avait imbu d'idées étroites et pédantesques, plus d'autre part la réaction qui s'opéra dans son âme fut violente, et comme son attention avait été fortement absorbée par des détails, ce furent également des détails qui le préoccupèrent plus tard. Doué d'une activité infatigable, aucune partie de l'administration ne lui resta étrangère, aucune particularité des mœurs publiques ne fut à l'abri de ses réformes. Quelquefois il avait la main heureuse, mais le plus souvent il froissait sans raison les préjugés populaires, et c'est ainsi qu'il compromit son œuvre dès l'abord. Les innovations de Joseph II sont surtout curieuses à étudier, quand on considère qu'émanant de l'autorité, elles furent réalisées sans la participation du peuple, qui par suite fut porté à n'y voir que des caprices de monarque absolu, ou des attentats sérieux à son culte et à sa liberté. Les partisans des anciennes institutions, comme les fauteurs des idées nouvelles, devaient donc, les uns comme les autres, prendre place dans les rangs de l'opposition, et par suite l'autorité centrale devait se trouver, en peu de temps, notablement affaiblie et déconsidérée.

Joseph II, dit M. Juste, n'était pas un homme d'état: c'était un théoricien profond, qui ne connaissait le monde que par les livres. Mais il n'avait pas le génie de Frédéric II: « il allait toujours en avant, sans s'inquiéter si ses peuples » étaient disposés à le suivre. — Quelle inconséquence d'ail» leurs dans sa conduite! Croirait-on qu'après avoir déclaré » qu'il ne voulait régner que sur des hommes libres, il dé» fendit à tous ses sujets de visiter les pays étrangers avant » l'âge de vingt-sept ans? » De pareilles allures ont un grand air de parenté avec celles d'un czar ou d'un sultan. Quel était donc le but de l'empereur? Cet acharnement à tout renverser, à tout redresser, prenait-il uniquement sa source dans la manie de faire des réglements et des ordonnances,

dans la fantaisie de publier et de mettre à exécution les projets et les décrets entassés confusément dans sa tête, selon l'expression du roi de Prusse! Notre historien nous semble, ici encore, avoir saisi la pensée du monarque. La voici en deux mots : « Etablir l'unité politique dans ses vastes états, » et donner pour base à cette monarchie homogène la volonté » sans limites du prince. — Pour arriver à la régénération » qu'il méditait, il voulait briser le joug féodal, diminuer » l'influence du clergé, émanciper les esprits, hâter le déve» loppement de la richesse publique. Et cette tâche immense, » suffisante pour occuper plusieurs règnes, Joseph voulait » la remplir immédiatement! » — Il fallut aux rois de France six siècles de combats, de manœuvres adroites et quelquefois d'oppression odieuse, pour en arriver à la monarchie de Louis XIV. Et à peine la monarchie fut-elle debout, qu'elle s'écroula, la lumière étant venue aux masses avec le nivellement. Or, Joseph II voulut à la fois niveler le peuple et l'éclairer; il se proposa donc, étonnante contradiction! de centraliser la puissance souveraine, et de la saper lui-même par sa base. Car diriger les regards de tout le peuple vers l'autorité centrale, et se faire en même temps le précurseur de l'assemblée constituante, c'est à la fois se réserver le droit d'opprimer le peuple, et lui montrer ouvertement que ses anciens maîtres l'opprimaient. L'attention des masses s'éveille : les réformes se succèdent, de plus en plus arbitraires; le pouvoir réglemente, toujours « en vue du bien général » les détails du culte, les liens intimes de la famille, la vie, la mort même, le peuple s'aperçoit qu'il a des droits, et que ces droits sont méconnus; poussé à bout, il éclate, et renverse toutes les barrières. Le nivellement n'a pu s'accomplir en un jour : la majorité combattra donc pour les mœurs antiques, pour ses institutions si chères, pour ses franchises méconnues, tandis qu'une minorité imposante, poussant les théories nouvelles jusqu'à leurs dernières conséquences, formera le parti de la démocratie. Ce qui résulte de tout cela, c'est que l'autorité constituée perd tout son prestige, et qu'elle doit disparaître dans la lutte. C'est entre

les deux fractions de l'opposition que la question sera débattue; la révolution est complète, et la monarchie absolue devient un non-sens pour la nation.

Ainsi s'explique naturellement la chute de Joseph II et de son système. La transformation a été provoquée et hâtée par son imprévoyance : il ne put comprendre qu'en changeant brusquement les fers du captif endormi, il l'éveillerait infailliblement, et que le puissant esclave, se voyant enchaîné, se désirerait libre, bondirait en sursaut, et essaierait sa force.

Joseph II s'aperçut, mais trop tard, qu'il s'était laissé éblouir, laissons parler M. C. Paganel [1].

« Jusqu'au dernier moment, soit obstination d'un esprit » prévenu, soit plutôt que toute la vérité ne lui fût pas dé» voilée, Joseph avait compté sur une issue bien différente.

» La nouvelle de la révolution l'atterra. Fondant en lar» mes : « On m'a trompé, s'écria-t-il; oui, les rapports de » Bruxelles m'ont trompé! »

Le comte de Cobenzl partit pour les Pays-Bas, avec plein pouvoir de révoquer les derniers édits, et de rendre à nos provinces leurs priviléges. Il ne fut pas même reçu.

A côté des réformes religieuses et politiques, les relations extérieures de Joseph II méritent une attention toute spéciale. C'est partout la même hardiesse, la même précipitation, et, singulière anomalie! la même inconstance et la même hésitation quand il s'agit de conduire l'œuvre à bonne fin. M. Juste a voulu nous faire connaître l'homme tout entier. Nous le félicitons d'avoir élargi son plan; toutes les parties de l'ouvrage y gagnent, et l'ensemble est plus clair, plus substantiel et plus complet. Analysons brièvement. — Les décrets sur la tolérance et sur les monastères ont effrayé la cour de Rome; la résolution de déchirer les désastreux traités de Munster et de la Barrière, va mettre en émoi toutes les puissances voisines. Les Provinces-Unies étaient en pleine décadence : belle occasion pour réclamer l'affran-

[1] Histoire de l'empereur Joseph II, liv. IV.

chissement de l'Escaut. L'empereur va s'assurer de l'amitié de la France; puis, pour commencer, il enjoint aux Hollandais d'abandonner les places de la Barrière. Il est le plus fort, il faut céder: les forteresses sont libres, et leur démolition est ordonnée. Diverses portions du territoire sont reprises par force: on ouvre des conférences, et les prétentions de Joseph deviennent de plus en plus exorbitantes. Enfin la résistance s'organise, et en même temps la France fait connaître son intention de ménager les Provinces-Unies. Alors Joseph change de projet: il veut échanger les provinces Belges contre la Bavière. Cependant la France continue les négociations; le traité de Fontainebleau est conclu avec des conditions avantageuses pour l'empereur, mais la navigation de l'Escaut demeure entravée. Ce fut un véritable échec. L'exemple de Frédéric II, qui mourut alors, et qui avait, par sa politique et son habilité, doublé la puissance de la Prusse et prémuni ce royaume nouveau contre les vues ambitieuses de l'Autriche, ce grand exemple fut encore inutile. C'est alors que l'opposition éclata ouvertement en Belgique.

« Les Belges, dit notre auteur, se virent obligés, sous » peine de perdre le rang de peuple libre, à rappeler leur » souverain au respect des lois, à repousser toutes les me» sures entachées d'illégalité. C'est donc une question consti» tutionnelle qui domine tous les débats que nous allons » raconter. »

Nous voici en pleine révolution. Quel qu'ait été le caractère des premières réclamations, il reste toujours vrai que le peuple combattit pour ses droits légitimes, contre les envahissements arbitraires du pouvoir : c'était une immense question d'avenir, et le titre de l'association fondée plus tard par Vonck est significatif : PRO ARIS ET FOCIS. Dans tous les cas, et en dépit des intentions bonnes et louables de Joseph II, pour ce qui concerne la réforme de l'organisation judiciaire, par exemple, il est certain que le système absolu de l'empereur était désastreux. Nous répéterons avec M. Borgnet, qui a fait des études spéciales si consciencieuses sur la révo-

lution brabançonne : « Si l'Autriche gémit aujourd'hui sous »le joug d'une bureaucratie qui paralyse l'administration »paternelle de ses souverains, c'est à Joseph II qu'elle en est »redevable. En présence d'un semblable résultat ne peut-on »pas dire que nos pères, en résistant, ont agi dans l'intérêt »des générations futures ? »

Tous les historiens sont d'accord pour justifier la révolution belge. On peut plaindre Joseph II, mais on ne saurait l'approuver. Mais ce qu'il y a de plus remarquable, peut-être, dans ce mouvement social, c'est que, les esprits n'étant point préparés, et la marche politique de notre pays ayant été forcément assez lente et toujours entravée, les questions capitales qui séparaient les deux fractions de l'opposition, ont à peine, aujourd'hui même, fait un pas vers une solution quelconque. C'est pour cette raison qu'il serait prodigieusement utile de comparer 1790 à 1830, et nous attendons cette comparaison de M. Juste, du moins au point de vue historique. Cette manière d'envisager le progrès intérieur de la Belgique est, à notre sens, indispensable tant pour bien comprendre la portée de nos révolutions, que pour donner aux deux partis une idée de leur position respective, et préparer tôt ou tard une conciliation fondée sur des principes larges et des égards réciproques. Ces études appellent enfin et surtout notre attention, parce qu'un tiers parti peut s'élever, éblouir les masses en les égarant sur le passé et sur le présent, et devenir une source de nouveaux troubles dans l'avenir.

Le Conseil de Brabant avait donc conçu de sérieuses inquiétudes, et une REPRÉSENTATION énergique venait d'être adressée aux gouverneurs-généraux, pour réclamer le maintien de la JOYEUSE ENTRÉE, l'antique héritage de la province, comme on disait. Le gouvernement répondit par un nouveau défi : « Le cabinet de Vienne était bien décidé à substituer »la volonté du monarque aux anciennes franchises provin»ciales et municipales (p. 107). »

Cependant le séminaire général de Louvain avait perdu tout crédit, et déjà il était devenu presque désert : « Les »jeunes clercs refusaient d'adhérer à un factum dans lequel

» le célibat des prêtres était blâmé, et le pape qualifié d'hydre » ultramontaine. » L'archevêque de Malines est mandé à Vienne, et c'est pour y apprendre qu'il doit « changer, ou plier ou être cassé. » Dans un tel état de choses, il n'y avait de calme en Belgique que les gouverneurs-généraux : l'aveuglement du pouvoir se trouvait toujours en raison directe des progrès de l'opposition. L'irritation est à son comble ; Henri Van der Noot publie son fameux mémoire. Van der Noot ! La cause populaire a trouvé un organe : la guerre est déclarée.

Un chef comme Van der Noot convenait à la révolution brabançonne : le peuple belge n'avait alors rien de délicat, de raffiné ; il ne se battait pas pour des principes abstraits, pour « la théorie moderne de la souveraineté du peuple » ; mais il sentait que ses droits naturels étaient lésés, et que sous le pouvoir arbitraire, il était à la gêne, voilà tout. Van der Noot était un tribun très-vulgaire, mais il venait en son temps ; c'est pourquoi il triompha, c'est pourquoi il l'emporta même sur l'avocat Vonck, qui était plus éclairé que lui, et qui voyait plus loin. Le caractère de Van der Noot nous paraît bien tracé par M. Juste (p. 144) :

« Ce juriste, destiné à devenir un jour le dictateur de son » pays, avait déjà conquis par son audace un grand ascen- » dant sur la bourgeoisie de Bruxelles ; aristocrate avec les » Etats, démagogue avec le peuple, orateur grossier, mais » chaleureux, publiciste incorrect, mais énergique, poli- » tique sans génie, mais dangereux agitateur, Van der Noot » avait entrepris de plaider la cause du pays devant ses repré- » sentants. » Son mémoire analysait et jugeait avec la plus grande hardiesse tous les actes du souverain réformateur, et se terminait par une menace qui devait avoir du retentissement : « Il rappelait aux protecteurs de la JOYEUSE ENTRÉE » le fameux article qui déliait les sujets du serment de fidélité, » dans le cas où la constitution serait violée par le prince. » C'était précisément là qu'il fallait en venir, puisque la révolution belge ne s'appuyait que sur les anciens droits nationaux.

Les gouverneurs-généraux proposèrent une transaction, mais le Conseil fut intraitable, et la crise prit un terrible

caractère de gravité. De nouvelles concessions furent accordées, mais les Etats murmurèrent encore, et l'attitude du peuple devint menaçante. Enfin, grâce à la divergence d'opinions qui régnait à la cour même de Bruxelles, les édits furent révoqués, et Van der Noot triompha. Des prétentions ridicules manifestées par l'université de Louvain, mirent le tort du côté de cette « gothique » institution. Toutefois le gouvernement était faible, et un ton trop absolu de sa part eût été dangereux : il se contenta de suspendre les innovations récentes. Cependant des indices certains trahissaient le mécontentement de la nation, qui prenait des mesures sérieuses pour prévenir le despotisme, et se préparer à tout événement.

L'empereur, de son côté, semblait avoir oublié les Belges: préoccupé d'autres intérêts, il s'était rendu dans le midi de la Russie, pour se concerter avec Catherine II sur le partage de l'empire turc, rêve obstiné des successeurs de Pierre-le-Grand. La narration de M. Juste, rendue plus attachante encore par les extraits du prince de Ligne, est ici animée et pittoresque comme un chapitre de roman. C'est une fantasmagorie de voyages nocturnes dans les steppes, de souvenirs antiques, de tribus tartares, qui détourne l'attention de l'empereur et du lecteur, et que vient brusquement interrompre une nouvelle fatale, l'écho du cri des populations armées pour leur indépendance. La méprise de Joseph a été funeste, l'expiation sera cruelle : longtemps il n'a voulu rien croire ; en présence de la triste réalité, il se trouvera impuissant !

D'autre part, la Porte, stimulée par l'Angleterre, déclare la guerre à la Russie. Tous les beaux projets s'évanouissent, et tous les embarras arrivent à la fois. Joseph II s'obstine encore, mais il baisse peu à peu. Il se plaint à la grande députation belge, qui est venue le trouver à Vienne, de n'avoir pu réussir à échanger les Pays-Bas, et il avoue que son gouvernement s'est trompé à leur égard. Les gouverneurs-généraux ont quitté Bruxelles ; le prince de Belgiojoso, homme altier, est remplacé par M. de Trautmansdorf, qui sera plus conciliant. L'attitude énergique du pouvoir inti-

mide un instant l'opposition : mais l'ordonnance impériale qui supprime toute corporation illégale, est lacérée par la populace, et l'hôtel-de-ville de Bruxelles est envahi par la foule des volontaires. La voix même de Van der Noot n'est plus écoutée. La force armée pénètre dans la ville, et exaspère les bourgeois. En vain le duc d'Ursel se porte comme médiateur ; le moment est venu, et la capitale ne recouvre un peu de calme que quand le comte de Murray a déclaré, au nom de Joseph II, qu'il serait fait droit à toutes les réclamations du peuple. Ici notre historien place en regard du mouvement belge, les révolutions simultanées d'Amérique et de Hollande ; la dernière fut terrassée par les bayonnettes prussiennes, mais l'autre triompha : « Les Belges, ajoute-t-il auraient dû suivre l'exemple des Américains ; » il s'agissait pour eux d'éviter le sort de la Hollande. Ce qu'il dit à cet égard ne nous a pas paru assez clair : l'auteur ne précise pas assez, à notre sens, le reproche qu'il adresse ici à la politique révolutionnaire.

Les progrès de l'insurrection, l'insuffisance de M. de Trautmansdorff, l'obstination de l'empereur, qui voulait à toute force l'exécution complète des « préalables indispensables » (c'est-à-dire d'une sorte de transaction qui rapportait plusieurs édits, mais laissait subsister toutes les dispositions prises en matière religieuse, etc.), tout cela est au contraire exposé d'une manière fort nette, et très-bien apprécié dans le livre de M. Juste. Citons encore : « Malgré les intentions » conciliantes manifestées par M. de Trautmansdorff, il ne » devait pas devenir le pacificateur du pays. En supposant » qu'il fût possible de faire triompher le système de Joseph, » de dominer la crise, cette mission ne pouvait être accom» plie que par un homme d'état véritable ; une certaine finesse » ne suffisait pas, il fallait une tête puissante, un bras fort. » M. de Trautmansdorff se perdit parce qu'il n'avait pas cet » esprit calme et ferme qui prévoit toutes les conséquences » des coups d'état, parce qu'il manquait de cette adresse qui » déconcerte les adversaires du pouvoir, et qu'il ne pouvait » prendre à propos cette attitude énergique qui les intimide, » enfin parce que sa faiblesse était réelle et sa fermeté tou-

»jours factice. Le général d'Alton est envoyé en Belgique, » avec le titre de capitaine-général des Pays-Bas, et avec des »pouvoirs indépendants de ceux du ministre plénipoten»tiaire. C'était là une faute capitale : en divisant l'autorité, »on l'affaiblissait davantage ; en mettant continuellement en »présence un administrateur modéré et un soldat énergique, »on provoquait à plaisir des embarras inextricables. Joseph »espérait néanmoins que la présence de d'Alton en Belgique »opérerait des miracles. » Erreur dangereuse ! D'Alton se priva par sa faute de l'appui de la milice citoyenne ; en exécutant de point en point les ordres émanés du cabinet de Vienne, il ne fit qu'augmenter le mécontentement des masses ; l'opposition de l'université de Louvain devint de plus en plus énergique et bruyante, et le séminaire-général, malgré toutes les intimidations, n'eut pas un seul élève. Le tiers-état de Bruxelles perdit toute patience, et un calme momentané fut le prélude d'une révolte ouverte. L'armée elle-même se fatigua du rôle qu'on lui faisait jouer, et les luttes se perpétuèrent aux Etats, dans les Conseils, sur la place publique, toujours moins rassurantes pour l'autorité. Il n'y avait plus à penser à une conciliation quelconque. Van der Noot fut mis en accusation, et prise de corps fut décrétée contre lui : l'archevêque de Malines ayant condamné solennellement le séminaire-général, la réponse de l'empereur fut un grand coup d'état, rien moins que la suppression de la JOYEUSE ENTRÉE, et la mise hors la loi du Brabant, la principale province des Pays-Bas autrichiens !

Or la position de Joseph II était on ne peut plus embarrassante : pressé par la guerre contre les Turcs, obligé de surveiller la Hongrie mécontente, il ne pouvait diriger toutes les forces de son empire contre la Belgique, et cependant il était évident que le Brabant « révolutionnerait la Belgique entière, pour récupérer sa vieille constitution. » Ajoutons que Joseph ressentait déjà les premières atteintes de la maladie qui l'emporta, alors qu'il aurait eu besoin de toute son énergie. Quant à Van der Noot, on n'avait pu l'arrêter, et il s'était réfugié d'abord à Londres, puis à La Haye. Il avait conçu le projet de réunir les provinces septentrionales et

méridionales des Pays-Bas sous une même domination : il s'aboucha, dans le but d'entamer des conférences à ce sujet, avec Van de Spiegel, grand pensionnaire des Provinces-Unies. A l'époque même de ces négociations, on apprit en Belgique la nouvelle de la prise de la Bastille, et on s'émut. Van der Noot annonçait déjà hautement que la Hollande et la Prusse allaient s'armer en faveur de la Belgique. Tout-à-coup le mouvement révolutionnaire prit un caractère plus décidé et infiniment plus dangereux : Vonck parut, groupant autour de lui les progressistes et les démocrates, et les unissant sous une bannière patriotique : PRO ARIS ET FOCIS.

M. Borgnet représente l'avocat Vonck comme « appartenant à une opinion que le gouvernement autrichien s'aliéna »par des mesures arbitraires, et qui eût volontiers accueilli »la plupart des réformes de Joseph II, si on n'avait pas tenté »de les imposer [1]. » M. Juste ajoute, avec le même historien : « Si Vonck avait des convictions fortes, il n'était pas homme »d'action. Tant qu'il ne s'agit que de lutter contre la monar»chie autrichienne, il montra de l'énergie ; mais les oligar»ques le trouvèrent indécis et désarmé, parce qu'il reculait »devant une guerre civile. Pour peindre Vonck d'un seul »trait, on peut dire qu'il vainquit Joseph II et qu'il se laissa »vaincre par Van der Noot. » Cette défaite de Vonck, tribun modéré, ne faut-il pas l'attribuer à l'état des esprits, aux penchants décidés de l'opinion publique ? La manière de voir qu'on appelle aujourd'hui libérale, pouvait-elle attirer toutes les sympathies, dans une révolution qui s'accomplissait au nom du passé ? Avec plus d'énergie, Vonck aurait-il réussi davantage, ou bien n'aurait-il pu aboutir qu'à l'anarchie ? Ne faut-il pas tenir compte du désir de la nation, des diversités de l'opinion, aujourd'hui encore si partagée sur les questions qui passionnaient les hommes de 1790 [2] ?

Les faits qui suivent sont bien connus, et nous voulons laisser au public le plaisir de les relire dans le beau livre de M. Th. Juste, où ils sont présentés avec un enchaînement et

[1] Borgnet, *Histoire des Belges*, etc., tom. I, p. 86.

[2] Voy. à ce sujet la *Revue de Liége*, t. III, p. 282-288.

une clarté remarquables, dans un style rapide et animé. Van der Meersch accepte le commandement des patriotes; les deux avocats sont forcés de se réunir un instant, mais c'est pour se séparer encore; car leur but immédiat, c'est tout ce qu'ils ont de commun. Après la défaite des impériaux à Turnhout, d'Alton redouble ses violences, et le comte de Trautmansdorff est obligé de se plaindre de lui à l'empereur. Celui-ci, chagrin et mécontent, reproche à ses généraux leur maladresse et leurs mauvaises dispositions. Cependant la révolution grandit, et bientôt toute la Flandre est soustraite au gouvernement impérial. Van der Noot et son conseiller Van Eupen, grand pénitencier de l'église d'Anvers, dirigeaient le Comité de Bréda, et restaient à la tête du mouvement: ils déclarèrent hautement à Vonck que l'ancienne constitution ne pouvait être changée: celui-ci se retira, pour ne pas compromettre la cause révolutionnaire. Le gouvernement fit des propositions de toute espèce; elles venaient trop tard: la réponse fut que « les choses devaient aller leur train. »

Bientôt la Flandre prononça la déchéance de Joseph II, la ville de Bruxelles fut délivrée, l'armée autrichienne se retira dans le Luxembourg, et Van der Noot entra triomphant dans la capitale. L'ovation de cet audacieux tribun termine le premier volume de l'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION BELGE.

La sèche analyse que nous venons de présenter donnera une faible idée de l'intérêt qui règne dans cet ouvrage vraiment national. Ceux-là mêmes qui connaissent le travail de M. Borgnet, déjà si honorablement placé à côté des meilleurs ouvrages du genre, rechercheront avidement un livre qui, sans être précisément écrit sur un plan aussi sérieux, leur présentera des détails plus circonstanciés, des points de vue nouveaux, à propos de tous ces événements qui nous touchent de si près. Comparer 1790 à 1830, nous le répétons, c'est faire une œuvre utile à la patrie, mais c'est accepter une grave responsabilité morale, une mission ardue et difficile. Que M. Juste soit fidèle à son programme, qu'il renferme un grand enseignement dans ces annales presque

contemporaines. Qu'il aborde franchement toutes les questions, si brûlantes qu'elles soient; mais, en écrivant l'histoire, qu'il se souvienne de l'admirable profession de foi de Tacite [1]. Nous attendons avec confiance la suite de son travail, car nous sommes convaincu qu'il a compris toute la portée de l'engagement qu'il contracte aujourd'hui vis-à-vis du public. M. Juste est devenu un véritable historien; jamais jusqu'à présent, malgré le mérite incontestable de ses premiers ouvrages, il n'avait osé voler aussi hardiment de ses propres ailes. Maintenant il a pris son essor, et son œuvre atteste, on peut le dire franchement, un coup-d'œil sûr et ferme, un esprit d'ordre et une puissance de disposition vraiment dignes d'éloges. Un peu moins d'hésitation dans quelques phrases, et le style, déjà élégant et solide, deviendra irréprochable. Le récit, sobrement et sagement ordonné, ne perd rien de son mouvement et de sa couleur dans les plus longs développements, et reste attachant d'un bout à l'autre; enfin l'économie de l'ouvrage accuse une méditation plus sérieuse et un travail moins rapide. Nous conseillerions l'emploi des notes en marge, comme dans le Précis d'histoire moderne, où elles sont si utiles. Mais, encore une fois, M. Juste ne doit pas oublier que la partie la plus sérieuse et la plus difficile de son œuvre lui reste à faire: c'est là que nous l'attendons, avec une critique scrupuleuse et sévère; car il n'est plus de ceux qui ont besoin de l'indulgence du public. D'autre part, il ne doit pas se laisser éblouir par l'impatience des lecteurs. Qu'il ne nous abandonne que bien mûrie la noble pensée qu'il a conçue, son œuvre en sera plus durable; et elle ne paraîtra jamais trop tard, si, comme nous le croyons, elle doit, en voyant le jour, forcer la critique à proclamer le triomphe du talent de l'écrivain.

Alphonse Le Roy.

[1] Mihi Galba, Otho, Vittelius, nec beneficio nec injuria cogniti. Dignitatem nostram a Vespasiano inchoatam, a Tito auctam, a Domitiano longius provectam non abnuerim; sed incorruptam fidem professis, nec amore quisquam, et sine odio dicendus est. Hist. I, 1.

REVUE DES REVUES.

Avançons : notre bulletin bibliographique est très-arriéré; nous n'avons pas de temps à perdre en préambules. Quelque fondées que soient les critiques sur la pauvreté d'un grand nombre de productions, il en reste cependant toujours qui sont dignes de fixer l'attention du lecteur curieux de suivre le mouvement littéraire; il en reste même assez pour varier la composition de la plupart des recueils périodiques dont la REVUE DE LIÉGE a coutume de signaler les meilleurs articles.

REVUE DES DEUX MONDES. — (LIV. DES 15 et 31 JUILLET, 15 et 31 AOUT, 15 et 30 SEPTEMBRE 1845.)

Conquête du Mexique par Fernand Cortès. — Cet article fait suite à celui que publiait la même *Revue* (15 mars 1845) sous le titre de la civilisation mexicaine avant Fernand Cortès. M. MICHEL CHEVALIER a puisé pour ce travail fort intéressant et qui présente bon nombre de faitsnouveaux dans une nouvelle histoire de la conquête en 3 vol. in-8° publiée à Boston par WILLIAM PRESCOTT et qui sont déjà réimprimés à Paris dans la collection Baudri, bien que l'on sache, pour le remarquer en passant, que les Parisiens ne contrefont jamais aucun écrivain ! La *Revue Britannique* de Janvier, de Mars et de Mai s'était aussi occupée de ces documents nouveaux. M. Michel Chevalier nous semble cependant être encore mieux placé au point de vue des hommes de l'époque. Il a surtout, dans la seconde partie, fait admirablement ressortir l'influence que les préjugés espagnols devaient exercer sur la manière de voir de Fernand Cortès, ce qui nous permet de reconnaître tout ce qu'il y avait de véritable héroïsme dans le conquérant, et nous le fait juger avec plus d'impartialité, sans diminuer en rien la juste horreur que doivent toujours inspirer les cruautés exercées contre les anciens peuples du nouveau continent.

L'Altaï, son histoire naturelle, ses mines, ses habitants. — Il s'agit d'un voyage scientifique dans l'Altaï oriental et les parties adjacentes des frontières de la Chine. Les observations sur les mines ont été extraites d'un rapport sur la partie géologique de cet ouvrage par MM. Brongniart, De Frenoy et Elie de Beaumont. A propos de ce que deviennent en Sibérie les familles des déportés de toutes les parties du vaste empire du Czar et surtout les Polonais qu'on y a transportés en grand nombre et qui contribuent beaucoup à civiliser ces plages encore mal connues au dehors, l'auteur de cet article, M. A. De Quatrefages termine par ces réflexions:

« Un des braves de la Pologne s'adressant à ses compatriotes, » dans un de ces anniversaires où ils se réunissaient pour » parler de leurs frères morts, le disait avec raison : Peut-être, » aveugle instrument de la Providence, Nicolas prépare-t-il » l'avenir; peut-être, en croyant servir sa vengeance et assu» rer le trône des Czars, ménage-t-il à son empire ses plus re» doutables ennemis. Dans les steppes de la Sibérie, sur les » rives du Yeniseï, dans les vallées de l'Altaï et des Saganes, » les Polonais rencontreront les Cosaques, qui, eux aussi, » eurent leurs jours de lutte, qui, eux aussi, firent trembler » l'aigle moscovite dans son aire glacée. Encore quelques an» nées leurs enfants se reconnaîtront pour frères; ils tendront » la main aux fiers descendants de la race turque civilisée par » le contact des Européens, aux paysans russes émancipés par » le travail. De ces familles croisées naîtra une race énergique » et intelligente, qui n'aura pas connu le servage, qui, fidèle » au souvenir de ses pères, conservera comme un talisman le » mot sacré de liberté. Ce peuple sera fort, car en remuant la » terre pour ensemencer ses champs, il en tirera de l'or et » du fer, ces deux grands éléments de la puissance; et quelque » jour la Sibérie vengeant la Pologne, brisera ce colosse informe » qui, un pied sur l'Europe, l'autre sur l'Amérique, se croit inat» taquable dans ses remparts de neige et rêve la conquête du » monde. »

Bossuet et Fénélon, une polémique religieuse au dix-septième siècle (article de M. Nizard, travail de M. Bury de Liége sur le même sujet).

Nous avons eu déjà l'occasion de dire que l'appréciation des écrits de Fénélon, et par conséquent la comparaison de son génie avec celui de Bossuet avait été le sujet offert chez nous, l'année dernière, au concours universitaire, dans la section de philosophie et des lettres. C'est comme on le sait, un des élèves de l'Université de Liége, M. Bury, qui a obtenu le prix. Le travail que nous signalons ici, dans la *Revue des deux mondes*, est de M. Nizard. Nous avions lu auparavant celui de notre jeune lauréat qui est le premier en date. On sent fort bien que M. Nizard a d'abord pour ce qui regarde la forme, une foule d'avantages sur un jeune homme qui s'exerce pour la première fois à un travail de longue haleine; on sent fort bien aussi que le vieux athlète littéraire pouvait puiser dans la connaissance plus détaillée de la littérature contemporaine des deux glorieux rivaux, une foule d'aperçus qui devaient nécessairement échapper à celui qui n'a pas encore assez vécu pour pouvoir lire seulement la moitié de ce que l'autre a eu tout le temps de bien méditer. Nous n'hésiterons cependant pas à le dire : l'œuvre du jeune élève l'emporte à nos yeux sur le travail de l'ancien professeur; M. Bury nous semble avoir creusé plus profondément son sujet que M. Nizard. Il y a plus, nous avons trouvé dans ce dernier quelques appréciations qui nous paraissent tout-à-fait fausses, là où précisément le jeune homme avait vu très-juste à notre avis, en portant un jugement tout-à-fait opposé. Ainsi par exemple, quand il s'agit de mettre en relief la sagesse et la mesure de l'esprit de Bossuet s'appuyant toujours sur la tradition et la suivant comme un fil conducteur; l'amour de l'antithèse, qui a souvent inspiré à M. Nizard comme aux autres, des idées plus brillantes que justes, le conduit à considérer Fénélon non seulement comme accordant beaucoup plus au sentiment propre, à sa raison personnelle; mais même comme un homme naturellement porté à une excessive confiance en ses propres lumières; en un mot il en fait presque un rationaliste indépendant. M.

Bury au contraire, ayant à s'occuper de l'appréciation des écrits de Fénélon sur l'amour pur, cherche dans la comparaison de ces écrits avec les autres productions de l'archevêque de Cambray, l'explication de ce qu'il pouvait y avoir d'excessif dans cette doctrine, et avec une délicatesse de tact qui charmera tout lecteur attentif, c'est précisément au sentiment d'abnégation qui dominait habituellement l'écrivain, qu'il attribue la facilité avec laquelle se laissait entrainer Fénélon. C'est ce qu'il y a de dévouement, de désintéressement dans l'amour pur, qui devait séduire, selon M. Bury, une âme aussi candide que celle de l'auteur de Télémaque; et cet aperçu parfaitement juste à notre avis, nous conduit bien loin, comme on le voit, de la domination du moi, que M. Nizard croyait apercevoir dans les écrits de Fénélon.

Il est aussi une considération bien essentielle qu'il n'est pas permis de perdre de vue, quand on s'occupe de l'influence que Fénélon a exercée sur les esprits, et dont néanmoins M. Nizard ne nous semble s'être aucunement préoccupé : c'est la tendance fortement spiritualiste de tous les écrits de Fénélon. Il est aisé de tourner en ridicule bien des fragments mystiques des *Maximes des saints* ainsi que d'autres passages qui avoisinent le quiétisme; toujours est-il que le beau génie et la douceur de la parole du cygne de Cambray, comme on l'appelait, ramenèrent heureusement un grand nombre des intelligences d'élite de son temps à la méditation des idées les plus élevées de la religion et de la morale! Toujours est-il que sans lui peut-être, le christianisme qui pour beaucoup de gens, consistait dans l'exercice exact de certaines pratiques, serait devenu en France, comme dans d'autres contrées, une chose de pure forme, et où l'âme ni l'intelligence n'ont presque rien à faire. C'est là croyons-nous un des plus signalés services que les écrits de Fénélon aient rendus tout à la fois à la religion, à la délicatesse des sentiments, et à l'élévation des esprits, qui sont entrés à sa suite comme éléments constitutifs de la civilisation moderne. Or M. Nizard n'en dit pas un mot, et si M. Bury n'a pas donné tous les développements qu'il comportait à cet aperçu, il le signale du moins en plus d'un endroit de son beau travail.

Drame-journal de Sophie Dorothée femme de George 1er. — C'est M. Philarète Chasles qui a tiré cette analyse d'une publication récente intitulée : *Memoirs of Sophia Dorothea consort of George I chiefly from the secret archives of Hanover, Brunswick, Berlin and Vienna.* (Lond. 2 vol. H. Colbum 1845). Tout le monde connaît la fin tragique du comte de Kœnigsmarck et les romans dont cette catastrophe a fourni la matière. Ici c'est la vérité historique dans toute sa simplicité. L'amour prétendu du Comte et de la Reine en a disparu et la simple vérité n'en est pas restée moins dramatique, comme l'observe avec raison M. Philarète Chasles. Nous devons dire pourtant que cet habile et fin critique nous a semblé ici viser parfois un peu trop à l'effet, tout en préconisant la simplicité et le naturel. Il n'a cependant pas besoin de cela et l'allure aisée et franche lui va beaucoup mieux.

La poésie lyrique en Allemagne. — EDOUARD MORIKE. Ceci est de M. Henri Blaze. Cela ne nous a paru saillant ni par le fond ni par la forme.

Des idées et de l'école de FOURIER depuis 1830. — Outre la nouvelle édition des œuvres de Fourier, on a consulté pour faire cet article *De la destinée sociale* par VICTOR CONSIDÉRANT, *Observations critiques sur la doctrine de Fourier* par M. Daurio, etc. Cette appréciation plus sévère et accompagnée de réflexions plus incisives, est pourtant, au fond, d'accord avec celle qu'a publiée dans notre Revue M. FERDINAND CARRON [1]. L'auteur, M. FERRARI, passe successivement en revue 1° le phalanstère, 2° l'époque harmonienne, c'est-à-dire le temps où le monde marchera tout seul par l'harmonie qui naîtra de la satisfaction pleine et entière de toutes les passions; 3° Fourier magicien, c'est-à-dire les parties très-peu généralement connues et même le plus ordinairement dissimulées par ses disciples, des écrits de Fourier où le réformateur se montre en vrai thaumaturge; 4° enfin les transformations successives de la doctrine ou les diverses phases qu'elle a

[1] REVUE DE LIÈGE. Le socialisme et les socialistes, tom. 3, p. 153 et p. 347.

subies tant par les travaux même de Fourier que dans les écrits de ses prétendus disciples. Espérons que l'examen qui va se faire de ce système dans le Débat social, en dégageant nettement quelques aperçus heureux qui lui ont servi généralement de passeport, achèvera de détourner tous les esprits justes du dégoûtant matérialisme qui ressort de presque toutes les parties de cette triste utopie.

Du mysticisme et à ce propos, des magnétiseurs. — Nous voilà transportés dans un monde bien différent. Ici c'est Platon qui nous parle, ou pour mieux dire, qui berce doucement notre oreille et notre imagination de ses fines causeries tout attiques, sur les sujets philosophiques les plus élevés. C'est la même magie d'images aidant à rendre sensibles les idées les plus abstraites; c'est la même hauteur de sentiments, parfois aussi, toujours comme l'autre Platon, écartant trop la froide raison, la dialectique nue, il laisse peut-être trop d'espace ouvert aux excursions de l'imagination. Mais alors même qu'on ne peut pas résumer nettement l'acquit d'une pareille lecture, qui oserait dire qu'on y a perdu son temps? Nous ne pouvons résister à l'envie de citer un passage de cet article où M. Cousin signale merveilleusement les folies d'un mysticisme matériel si je puis m'exprimer ainsi, dans lequel ont donné de nos jours beaucoup d'hommes, qui se croient des esprits forts, parce que leurs superstitions ne ressemblent pas à celles du peuple.

« N'ai-je pas vu des insensés me contester le matin les » preuves les plus solides et les plus autorisées de l'existence » de l'âme et de Dieu, et me proposer le soir de me faire voir » autrement que par mes yeux, de me faire ouïr autrement que » par mes oreilles, de faire usage de toutes mes facultés autre- » ment que par leurs organes naturels, me promettant une » science surhumaine à la condition de perdre d'abord la con- » science, la pensée, la liberté, la mémoire, tout ce qui me » constitue être intelligent et moral? Je saurai tout alors mais » à ce prix que je ne saurai rien de ce que je saurai. Je m'élè- » verai dans un monde merveilleux qu'éveillé et de sens rassis

» je ne puis pas même soupçonner, et dont ensuite il ne me » restera aucun souvenir : mysticisme à la fois grossier et chi- » mérique, qui pervertit tout ensemble la psychologie et la » physiologie, extase imbécile renouvelée sans génie de l'ex- » tase alexandrine, extravagance qui n'a pas même le mérite » d'un peu de nouveauté, et que l'histoire voit reparaître à » toutes les époques d'ambition et d'impuissance ! Voilà où on » en vient quand on veut sortir des conditions imposées à la » nature humaine. Charron l'a dit le premier : Qui veut faire » l'ange fait la bête, etc. »

L'Alpuxarra. — Cette relation qui est de M. Charles Didier offre des détails curieux sur les traces indélébiles que les Arabes ont laissées dans ces contrées peu visitées et des descriptions très-pittoresques.

Colonisation de la Guyane Française. — M. Cochut a eu pour objet en se livrant aux recherches dont il analyse ici les résultats, de faire voir que ce pays vaut beaucoup mieux, qu'il est infiniment plus productif et surtout moins insalubre qu'on ne le croit généralement.

Souvenirs d'une campagne d'Afrique. — C'est le prince de la Moskowa, acteur dans cet épisode fort intéressant d'une lutte acharnée, qui raconte lui-même d'une manière dramatique mais sans recherche et tout uniment les périls, les privations, les intempéries qu'ils affrontèrent ensemble avec un des princes de la famille royale de France.

Le Monde Greco-Slave. — Ceci se rattache à des études antérieures dont nous avons déjà indiqué le but. M. Cyprien Robert examine aujourd'hui sous ce titre les symptômes de progrès que l'on peut apercevoir, 1° dans la physionomie générale de la diète Hongroise; 2° dans les tendances des provinces Illyriennes; 3° dans l'esprit qui se manifeste en Grèce et jusque dans les dernières diètes Polonaises et Bohèmes. Il termine par cette considération qui mérite d'être méditée :

« La centralisation ayant, dans le reste de l'Europe, fait des- » cendre presque à l'état de questions locales les questions de » nationalité, nous ne pouvons plus comprendre cette passion

»de liberté, ce culte pour la langue, le costume, les institu-
»tions indigènes, qui caractérise les Slaves opprimés de la »Turquie, de la Russie et de l'Autriche. S'il y a plus d'une il»lusion dans ces âmes jeunes, de ces races primitives, il y a »aussi dans leurs passions, dans leurs efforts, les signes irré»cusables d'une puissante vitalité. Qui sait même si, dans cette »Europe nouvelle, dont le génie à la fois chevaleresque et »démocratique se réveille avec tant de fougue et une si fière »audace, la vieille Europe ne trouvera pas un jour de salutai»res exemples, une impulsion féconde, peut-être même un »contrepoids nécessaire contre les fléaux qu'entraînent à leur »suite l'industrialisme et le prolétariat? »

Une déportée à Botany-Bay. — Mémoires très-véridiques, dit-on, sans mélange d'aucune fiction. Quand la vérité toute nue est dramatique et intéressante par elle-même, on fait très-bien de ne point l'altérer par le mélange d'inventions romanesques; mais alors même on ferait mieux d'élaguer les accessoires indifférents. C'est là une part très-légitime qu'on ne peut jamais refuser à l'art dans le récit des faits les plus authentiques et les faiseurs de livres donnés pour vrais l'oublient trop souvent. Comme l'*Histoire de la Sorcière à l'ambre*, cette nouvelle production est très-propre à montrer les vices de beaucoup de dispositions pénales encore en vigueur en Angleterre.

Théâtre de Hrosvita. — Il s'agit de pièces de théâtre faites dans un but moral, en latin, par une religieuse allemande (Saxonne) du Xe siècle, qui avait lu Térence et qui montre réellement un sentiment assez vif de l'art, qu'elle devinait plutôt qu'elle ne pouvait l'étudier. C'est M. Charles Magnin qui a traduit ce théâtre et M. Philarète Chasles qui en rend compte.

Du beau et de l'art. — C'est un nouvel article de M. Victor Cousin. Il y a là des choses trop délicates pour pouvoir être analysées et en même temps on peut dire que c'est trop bien lié. On risquerait de faire écrouler toute la charpente en cherchant à la mettre à nu. Mais voici un passage selon

mon cœur et que j'offre à méditer à ceux qui croient que c'est la marque d'un esprit supérieur de briller surtout dans l'art de relever les défauts des productions de l'intelligence. Il y a longtemps que Molière avait fait justice de ce travers en faisant dire à Célimène :

Depuis que dans la tête il s'est mis d'être habile,
Rien ne touche son goût tant il est difficile.
Il veut voir des défauts à tout ce qu'on écrit,
Et pense que louer n'est pas d'un bon esprit,
Que c'est être savant que trouver à redire,
Qu'il n'appartient qu'aux sots d'admirer et de rire,
Et qu'en n'approuvant rien des ouvrages du temps,
Il se met au dessus de tous les autres gens.

Ce que Molière disait si bien au point de vue pratique et tiré du simple bon sens, M. V. Cousin le dit autrement et fort bien aussi, ce me semble, en le faisant dériver d'un haute théorie philosophique du beau :

« Outre l'imagination et la raison, dit-il , l'homme de goût » doit posséder le sentiment et l'amour de la beauté. Il faut » qu'il se complaise à la rencontrer , qu'il la cherche, qu'il » l'appelle. Comprendre et démontrer qu'une chose n'est pas » belle , plaisir médiocre, tâche ingrate ; mais discerner une » belle chose, s'en pénétrer, la mettre en évidence, faire parta- » ger à d'autres son sentiment, jouissance exquise, tâche géné- » reuse. L'admiration est à la fois pour celui qui l'éprouve, un » bonheur et un honneur. C'est un bonheur de sentir profondé- » ment ce qui est beau; c'est un honneur de savoir le reconnaître. » L'admiration est le signe d'une raison élevée servie par un » noble cœur. Elle est au dessus de la petite critique, sceptique » et impuissante ; mais elle est l'âme de la grande critique, » de la critique féconde ; elle est, pour ainsi dire , la partie » divine du goût. »

Romanciers de l'Allemagne. La Comtesse Hahn - Hahn. — M. Saint René Taillandier s'occupe à son tour dans la *Revue des deux Mondes*, du sujet qu'a déjà traité Old Nick dans la *Revue Britannique* [1]. Nous étions tentés de

[1] Voir les analyses de la REVUE DE LIÉGE, tome 2, p. 416.

croire empreints d'un peu trop de prévention les jugements sévères de ce critique ; ceux de M. Saint-René Taillandier ne sont pas plus favorables à la noble comtesse, qui elle aussi, à ce qu'il semble, a successivement recours à des maximes démagogiques, à des épigrammes aristocratiques, et à des bribes philosophiques, socialistes ou radicales empruntées aux systèmes les plus contradictoires, pour critiquer, attaquer, railler et détruire même, si elle en avait la force, toutes les institutions sociales, sans s'inquiéter jamais si on aura quelque autre chose à nous offrir en échange de ce qu'on veut renverser, seulement par manière de jeu littéraire, et pour mieux réveiller la curiosité du lecteur par la diversité des moyens. Le nouveau critique résume ainsi son jugement :

« Quant au fruit de cette lecture, hélas ! le voici : c'est une » fâcheuse découverte, la découverte d'un vice littéraire qui » semblait impossible en Allemagne, et que nos voisins semblent » très-fiers de nous avoir dérobé. Se faire lire sans une seule » idée, et seulement à cause d'une certaine facilité vulgaire, il y » a bien des plumes en France qui savent ce triste secret, et c'est » le plus inquiétant symptôme de cet AGE DE PAPIER, dont Charles » Nodier nous menaçait. L'Allemagne y arrive à son tour : il » est donc bien vrai que l'âge de papier a commencé ! ».

Lady Stanhope. — Tout le monde a entendu parler de cette petite fille du grand Chatam, de cette impertinente mais spirituelle nièce de Pitt qui se faisait souvent la dispensatrice des faveurs et des disgrâces distribuées au nom du ministre; de cette fille extraordinaire qui se retira ensuite en Syrie et devint en quelque sorte reine du Mont-Liban. Tour-à-tour diplomate habile, prophétesse vénérée ou sorcière redoutée des crédules musulmans, qu'elle dominait encore par son adresse, après avoir perdu l'empire que lui donnaient d'abord sur eux ses largesses mal calculées. Trois volumes de mémoires recueillis par son médecin, avec le même scrupule que Las Cazas l'avait fait pour les souvenirs de Napoléon à Sainte-Hélène, c'est beaucoup. Le bon homme a tout scrupuleusement annoté, même les fréquentes boutades

qu'elle se permet contre lui, lui reprochant avec la même liberté son défaut de sens et son manque de sensibilité. M. Philarète Chasles a pourtant tiré de ce fatras des anecdotes très piquantes tant sur la société anglaise au milieu de laquelle s'était passée la jeunesse de lady Stanhope, que sur la manière étrange dont elle vivait au Mont-Liban.

Du roman actuel et de nos romanciers. — C'est un beau chapitre de critique littéraire de M. Paulin Limayrac, mais par ce temps, de domination exclusive du feuilleton quotidien, c'est un peu *vox clamantis in deserto*. Espérons que cette voix du désert se fera entendre, quand on sera suffisamment repu de ces indigestes et grossiers aliments qu'on jette chaque jour en pâture aux avides lecteurs. La satiété produira plus d'effet que les conseils d'une critique éclairée, et Dieu merci, je pense que nous ne sommes pas loin du temps où cette satiété s'avouera partout assez franchement.

Madame Du Chatelet. Lettres inédites. — Il est bien à une femme d'esprit et de talent comme Mme L. Colet de vouloir réhabiliter du côté de la sensibilité et de l'esprit aussi, ou du moins en ce qui a rapport à la vivacité de l'esprit et à l'imagination, une femme que l'on n'est accoutumé à considérer que comme une savante, une mathématicienne, une astronome, et en quelque sorte comme une personne que sa science avait fait sortir de son sexe, sans qu'il fût parfaitement avéré, qu'elle eût primé dans l'autre.

La femme sensible, la femme d'esprit, la femme en un mot nous est beaucoup mieux connue aujourd'hui, grâce à l'analyse délicate de Mme L. Colet; mais nous dirons pourtant que tout en faisant à l'influence des mœurs contemporaines la part la plus large, il nous est difficile de nous intéresser tour-à-tour aux amours passionnés de Mme Du Châtelet pour le maréchal de Richelieu d'abord, pour Voltaire ensuite, puis enfin pour Saint-Lambert.

Poëtes modernes de l'Italie. Niccolini. — C'est encore un poëte qui, ainsi que beaucoup d'autres, a passé par

des incertitudes et des tâtonnements fâcheux, en entendant proclamer l'indépendance absolue et le règne de la fantaisie en haine du joug des règles. Cette anarchie littéraire est parfaitement caractérisée, à notre avis, dans le passage suivant que nous empruntons à cet article. Il est de M. Ch. De Mazade.

«La littérature s'aventurait et se relâchait de plus en plus : » la recherche, l'affectation dont on avait cru se délivrer, re- » paraissaient sous d'autres formes ; l'incertitude produisait un » désordre maladif et stérile, une réelle anarchie d'idées et de » langage. Le caprice restait seul souverain ; il était adopté » comme l'unique règle dans la poésie. Or, à quelque point de » vue qu'on se place, en abordant sérieusement les questions » littéraires, qu'on veuille suivre les traces de Shakespeare ou » de Racine, de Virgile ou de Dante, de Boileau ou de l'Arioste, » qu'on s'inspire de l'antiquité, du moyen-âge ou du temps » présent, est-il possible d'imaginer un art qui ne soit que » l'expression de la fantaisie de chaque écrivain, auquel on » ne puisse demander compte des œuvres qu'il produit, en » vertu de certaines notions générales, de certaines lois fixes, » de certaines conditions immuables qui forment comme un » point commun où se peuvent retrouver pour se comprendre » le poète, le critique et le public? La poésie serait vraiment » alors rejetée parmi les brillantes futilités qui amusent sans » instruire, sans laisser dans le cœur cette durable émotion » qu'excite l'expression de toute vérité humaine largement et » fidèlement reproduite. Là où nous cherchions les mouve- » ments de notre propre nature, nous trouverions le caprice et » les bizarreries de l'écrivain. La critique ne serait pas seule- » ment inutile, elle serait impossible, car elle ne pourrait être » que le sentiment particulier d'un homme variable suivant son » humeur, et ne se rattachant à aucun principe permanent. » Ainsi, ce qu'il y a de vraiment grand dans la littérature con- » sidérée comme l'image de la société qui s'agite et qui marche, » disparaîtrait aussitôt. Cela est vrai en Italie, comme en » France, et partout. »

Les victimes de Bokhara. — M. Philarète Chasles a extrait ceci d'un ouvrage anglais publié par le capitaine Grover. Ce sont des atrocités telles qu'elles feraient excuser tous les moyens auxquels pourrait recourir la domination anglaise pour extirper dans toutes les Indes l'autorité de ces princes féroces qui portent les titres de Khans, d'Amirs ou Emirs, de Vizirs, etc.

Gresset. — Il s'est rencontré à Amiens, c'est-à-dire dans la ville où est né Gresset, un brave homme, M. De Cayrol, qui a cru pouvoir intéresser les lecteurs en faisant deux volumes in-8° de notice biographique sur l'auteur de Vert-Vert et du Méchant. M. Sainte-Beuve en rendant compte de ce travail, abuse un peu, selon sa coutume, de tous les avantages que lui donne le naïf enthousiasme du panégyrique.

Carmen. — Ceci est une espèce de nouvelle de Prosper Mérimée. Par conséquent c'est plein de détails charmants. C'est coulant, cela brille sans effort, c'est beau sans recherche. C'est presque toujours naturel et spirituel tout ensemble. Mais au fond c'est un abus du talent.

Cette Carmen est une Bohémienne, passionnée, cruelle, ayant tous les vices de la sauvagerie et de la corruption ; et c'est à elle que l'on nous intéresse dans tout le cours du récit. Cette méchante créature est pleine de séductions irrésistibles. Comme le disait encore tout récemment l'un des rédacteurs de la *Revue nationale,* l'art et la religion, la morale et la poésie ont leurs points de départ qui ne sont pas les mêmes : leurs tendances ne sont pas identiques, et c'est au préjudice de chacune de ces belles et grandes choses qu'on essaierait de les confondre. Mais s'il faut éviter la confusion, ce n'est pas à dire que leurs éléments soient antipathiques, qu'il y ait antagonisme entre leurs principes divers, mais non opposés, ni qu'il soit permis de les mettre en lutte ouverte, ce qui arrive presque inévitablement, quand on n'écoute d'autre guide que la fantaisie, quand on écrit sans s'être demandé *à quoi bon*?

La Belgique et le parti catholique depuis 1830. Brochure de M. P. De Decker, intitulée : Quinze ans (1830-1845). — Les Français ont beaucoup de peine à se mettre au point de vue des peuples voisins, quand ils s'occupent d'intérêts étrangers. L'auteur des considérations que nous trouvons dans la *Revue des deux mondes*, M. Gustave d'Alaux, examine souvent nos affaires à travers la lunette très-parisienne d'un habitué des cours de MM. Quinet ou Michelet. On y trouverait pourtant quelques réponses et peut-être quelques correctifs utiles à l'excessive confiance avec laquelle M. P. De Decker a posé beaucoup de questions dans sa dernière brochure. M. De Decker se montre partout animé d'une foi vive et d'une ardente et sincère charité, ce qui répand dans son style une sorte d'onction qui semble appartenir à une autre époque. Mais sa candeur même est ce qui l'empêche de distinguer dans les hommes qui sont rangés sous le même drapeau que lui, ceux qui comme lui sont sincères et francs de ceux qui exploitent au profit de leurs intérêts personnels le respect que la grande majorité des Belges se montre toujours disposée à payer aux choses saintes.

Satires de Lucile. — Ces études sur les fragments qui nous restent du vieux poète satyrique des Romains, M. Ch. Labite les a puisées dans la comparaison des travaux de M. Von Vargen, de Bonn, (dans le *Rhenisches museum*) de M. Schmidt de Berlin, de M. Schoenbeck de Halle, de M. Van Heusde d'Utrecht, de M. Peterman de Breslaw, de M. Van Gerlach de Bâle, du cours sur Lucile professé à la sorbonne par M. Patin et enfin de l'édition des satires de Lucile que vient de publier à Paris M. Corpet. C'est instructif et beaucoup plus profondément creusé que nous ne sommes accoutumés à le voir faire en France. Mais nous ne savons pas trop s'il faut considérer comme un progrès l'institution d'un cours sur Lucile? J'ai bien peur qu'Horace et Virgile ne trouvent plus de place dans des études littéraires où les fragments de Lucile deviennent l'objet d'un enseignement approfondi. C'est comme les études sur les jésuites substituées à l'enseignement de l'histoire générale.

F. A. V. H.

REVUE BRITANNIQUE. — JANVIER — SEPTEMBRE 1845.

La diplomatie au XVIII[e] siècle. — Sous ce titre on a extrait de la *Quarterly review* et du Blackwood's *Edinburgh Magazine* l'analyse assez piquante des mémoires de Sir James Harris comte de Malmesbury. On en peut tirer deux conséquences assez peu attendues : l'une non douteuse croyons-nous, à savoir que l'Angleterre, que nous nous figurons toujours si sérieuse, si grave, a parfois été tout aussi étourdie dans sa politique, et déterminée par des considérations tout aussi futiles que la France de Louis XV; l'autre, plus particulière et pas aussi bien démontrée, ce nous semble, c'est que Pitt aurait très-souvent été entraîné à faire la guerre malgré lui, qu'il aimait beaucoup plus la paix et avait beaucoup moins d'antipathie contre la France qu'on ne le croit généralement.

Les souvenirs de la rivière rouge empruntés également au Blackwood's *Edinburgh Magazine* renferment des anecdotes racontées d'une manière vive, originale et pleine de gaîté. Cela peut faire suite aux *Créoles de la Louisiane* dont nous avons rendu compte dans la livraison de Février [1]. Dans le récit d'une lutte de vitesse engagée sur ce fleuve entre plusieurs bateaux à vapeur, voici en quels termes est dépeint l'*Helen Mac Gregor* que le narrateur montait :

«Bravo, c'est une noble fille, m'écriai-je, c'est une *brave* »*Écossaise*, *elle a du feu dans les veines*. Et c'était ma foi »vrai. Elle semblait s'allonger comme un cheval de course qui »sent pour la première fois l'éperon dans son flanc : on n'eût »jamais dit que c'était une masse inanimée mue par la vapeur; »elle avait l'air de voler comme un oiseau, de courir avec la »rapidité d'un élan poursuivi par les chasseurs ; les eaux de »l'Ohio jaillissaient de ses flancs en deux larges sillons d'écume. »A notre droite, la côte du Kentucki, avec ses forêts et ses »cotonniers, se déroulait rapidement, tandis qu'à notre

[1] V. Revue de Liége, tom. 3. p. 221.

» gauche le rivage de l'Illinois semblait également fuir en sens » inverse avec ses grands arbres. Autour de nous tout était en » mouvement, tout prenait part à la joûte : le fleuve bouillon- » nant, des hourras par milliers, sept steamers gémissant, » craquant, sifflant et battant l'eau, un vacarme et une cha. » leur qui nous assourdissaient, nous aveuglaient, nous don- » naient des vertiges, c'était un galop général, une course de » géants, etc.

L'ancienne civilisation du Mexique avant l'arrivée des Espagnols. — C'est tiré de Prescott's *ancien Mexican civilisation*. Le premier article est dans la livraison de Janvier, le second qui est dans le numéro de Mai conduit le lecteur jusqu'à la mort du roi des Tezcucans Nezahualcoyotl (vers 1470), vrai roi de l'âge d'or de ces contrées si malheureuses ensuite, le plus grand monarque, dit le narrateur, et si l'on pouvait effacer de son règne une tâche honteuse, le plus vertueux qui se fut assis sur un trône indien. (V. plus haut l'analyse de la Revue des deux Mondes p. 420).

Les deux Walpole et les ministres de George II, par E. T. B. Macaulay. — Nous ne pouvons que répéter ici le jugement que nous avons porté sur le tableau tracé précédemment par le même écrivain, de la politique de lord Chatam et des ministres de George III. Ces belles pages de l'histoire parlementaire de la Grande-Bretagne peuvent être comptées parmi les morceaux les plus brillants que la *Revue* d'Edimbourg ait publié.

Les aventures d'un émigrant de la colonie de Van Diemen. — (Extraits du journal d'un émigrant.) La première partie est dans la livraison de Juin, la seconde dans celle du mois d'Août, la troisième dans la suivante : un quatrième extrait est réservé pour un des numéros à venir. C'est fort intéressant, très-dramatique et plein d'enseignements dont on peut tirer profit pour éclairer les principes de l'économie politique et les règles d'une bonne administration.

L'imprévoyance qui accompagne presque toujours les calculs de l'avidité ne se fait nulle part mieux sentir que dans

les épouvantables conséquences qu'elle produit dans ces contrées. C'est d'une part l'absence de toute précaution prise pour se rendre les sauvages, amis. C'est d'autre part le fruit du peu de peine que l'on s'est donné pour l'amélioration morale des déportés; en sorte que, lorsqu'on est obligé de les punir pour de nouveaux crimes et qu'ils échappent, ce qui est très-facile, ils forment, avec les déserteurs des équipages maritimes, une population plus féroce, plus hostile aux colons Européens et plus redoutable que les sauvages eux-mêmes. Enfin c'est là, comme dans presque tous les commencements de colonisation, une disette inexplicable des moyens que la prudence la plus vulgaire commandait de rassembler préalablement à toute autre chose. C'est une histoire éternellement la même; Portugais, Espagnols, Hollandais, Français, Anglais, et nous aussi tous récemment encore; nous avons tous plus ou moins à nous reprocher les mêmes fautes. Partout des trésors ont été engloutis dans des tentatives infructueuses, faute d'ensemble, faute de prévoyance, et puis, parce qu'on envoie presque toujours les subsides quand il est trop tard.

Les Janissaires et le Sultan Mahmoud. — On ne se faisait généralement pas une idée juste du nombre et de l'étendue des priviléges dont jouissait cette milice redoutable. Les faits résumés dans le travail qui nous occupe, prouvent que les caprices des Janissaires tenaient souvent le Sultan dans une sujétion pire cent fois que les contrariétés les plus inattendues de l'opposition la plus tracassière d'un gouvernement parlementaire.

Une anglaise en Egypte.—Une touriste pleine de zèle, mistriss Poole a trouvé trop vulgaire d'aller en Suisse ou en Italie. C'est au milieu des pyramides, c'est sur les bords du Nil qu'elle a voulu promener sa fantaisie voyageuse. C'est l'extrait de quelques-unes de ses observations qui a fourni la matière de cet article au Blackwood's *magazine*.

Le carnaval à Mexico. — **Guerrero.** — Tableau animé des mœurs étranges produites par l'oisiveté ou plutôt la fainéantise à la mode dans toutes les classes; par la richesse

acquise sans travail et une misère incurable qui se coudoient sans cesse; par le règne absurde des priviléges qui se contrarient à tout moment; par la diversité des races, se détestant, se méprisant, se haïssant avec une aveugle obstination au lieu de s'entr'aider, et enfin par l'ignorance de presque tous les arts civilisateurs. On retrouve dans les esprits toute la vivacité méridionale, avec la paresse et l'irrésolution dans les choses qui dépendent d'une volonté persévérante. La peinture des affronts qui ont enfin réveillé l'amour propre des opprimés est originale et vive : on y trouve même de la gaîté ; mais au milieu des scènes les plus comiques, il semble que l'on aperçoive toujours des tâches de sang sur tous les costumes, on sent que les vengeances seront atroces : on prévoit qu'il y aura encore plus de férocité que de grandeur dans le drame de l'insurrection qui va se déployer.

Le Dr Wolff à Bockhara. — Old Nick a extrait son analyse de la *New-Quarterly* et de l'*Edinburgh Review*. Il fait ressortir un peu plus que ne l'avait fait M. Chasles dans la Revue des deux mondes (V. cette livraison de la Revue de Liége, p. 442) ce qu'il y avait d'impolitique dans la raideur puritaine de Stoddart. Mais il n'en reste pas moins constant que si jamais croisade pouvait se faire au nom de l'humanité, nulle alliance politique ne mériterait mieux le nom de sainte que celle qui aurait pour objet de purger l'Inde de la plupart des Emirs, des Khans et des Nayebs qui ressemblent à ceux-là. Quelle que fût la domination qu'on dût y substituer, on ferait tout aussi bien et mieux peut-être que de détruire des tigres, des hyènes et des serpents à sonnettes.

Lady Hester Lucy Stanhope. — La Revue Britannique est encore ici en concurrence avec la Revue des deux mondes, Old. Nick avec M. Philarète Chasles et l'un et l'autre ont puisé aux sources que nous avons déjà indiquées (v. cette livraison de la Revue de Liége p. 420). Les visites faites à Lady Stanhope, sur le Mont-Liban, par Lamartine et par le prince Puckler Muskau, sont peut-être racontées ici d'une manière plus piquante: à cela près, les deux comptes-rendus nous ont

emblé également curieux. A propos des nombreuses *excentricités* qui composent presque toute l'existence de la nièce de Pitt, Old Nick termine par ces réflexions très-justes.

»Leur éclat singulier peut séduire; il séduit surtout la »jeunesse, que gênent et fatiguent les étroites conditions de la »vie, la monotonie du repos routinier. Elle se laisse prendre à »ces beaux dehors d'indépendance absolue, de passions as»souvies, de curiosités satisfaites, de prodigalités grandioses; »il lui semble très-beau de pouvoir semer l'or et verser le »sang, d'être obéi comme César, au dessus des lois comme »Cartouche, de commander à des pirates comme Trelawney, »de se donner enfin toutes les émotions permises et défen»dues, depuis celles du joueur qui place un million sur une »carte, jusqu'à celles du débauché qui parodie en ses jeux les »infâmes amours d'Héliogabale ou de Tibère. Candide jeu»nesse, imagination trompeuse. Que l'âge vienne, que l'es»prit se développe et mûrisse, qu'on prenne un par un, ces »types désordonnés et fougueux, on y trouvera autant de »vraie grandeur et de vraie félicité, autant de supériorité »réelle et de solide influence, autant de quiétude et d'intime »sérénité que nous venons d'en constater chez la célèbre soli»taire du Mont-Liban; encore en faudra-t-il déduire la renom»mée dont nos Manfreds de collége sont vainement altérés et »l'intelligence qu'ils n'ont pas toujours de cet ordre-là: »somme toute une existence digne de pitié, ridicule souvent »et malheureuse à-coup-sûr.»

F. AL.

MESSAGER DES SCIENCES HISTORIQUES DE BELGIQUE.
(Année 1845.)

Ce recueil trimestriel est croyons-nous l'un des plus anciens qui existent en Belgique. Il promet de se soutenir longtemps encore parce qu'il a pour collaborateurs des hommes très-instruits, des hommes de talent et auxquels le zèle ne manque jamais quand il s'agit d'une chose qui doit contribuer à la gloire ou à la prospérité de leur pays. Nous signalerons par-

ticulièrement parmi les travaux qui remplissent les livraisons de cette année :

1° **Recherches sur les travaux de quelques imprimeurs Belges établis à l'étranger pendant les XV° et XVI° siècles.** — Cette troisième partie concerne Arnold de Bruxelles, imprimeur à Naples de 1472 à 1477. Elle est due comme les deux précédentes à M. P. C. Van der Meersch archiviste de la Flandre orientale. Une esquisse rapide de la physionomie que présentait Naples sous le règne de Ferdinand fils naturel et successeur d'Alphonse le Magnanime, sert d'introduction à la notice d'Arnold de Bruxelles. Comme Louis XI en France, Ferdinand fut à Naples très-sévère et même cruel envers les grands ; mais il fit plus que Louis XI pour le peuple et pour encourager le commerce, l'industrie, les arts surtout, qu'en Italie, on ne pouvait dès lors oublier sans forfaiture, non plus que les lettres qui avaient aussi repris possession de la patrie de Cicéron et de Virgile. L'art de fabriquer les étoffes de soie y fut introduit par la protection de ce Prince en 1465. En 1468 il établit le consulat des orfèvres. En 1471 Riessinger prêtre érudit, élève de Guttemberg à ce qu'il semble, et dès l'année suivante, 1472, Arnold de Bruxelles, faisaient sortir de leurs presses, les premières établies à Naples, divers ouvrages importants et entr'autres les livres de Cicéron sur la Rhétorique. M. Van der Meersch a eu l'avantage de pouvoir faire une grande partie de ses recherches dans les curieuses bibliothèques de la ville de Gand et particulièrement, pour ce qui regarde cette notice, dans la belle collection d'incunables de M. Fr. Vergauwen et dans celle de M. Borluut de Nortdonck que l'auteur de la notice considère comme la plus riche de la Belgique.

Antiquités celto-germaniques et gallo-romaines trouvées dans le territoire de Renaix. — Une multitude de vases de formes diverses dont bon nombre ne manquent point de grâce, des fragments d'ustensiles, des bracelets, des grains de colliers, des fibules variées de forme et de matière, plusieurs urnes dont quelques-unes sont

ornées de figures en relief, des anneaux sigillaires, des médailles, etc., ont été minutieusement étudiés, mesurés, dessinés et décrits par M. Ed. Joly, à la grande satisfaction de nos archéologues qui trouvent une moisson aussi abondante à faire dans le même terrain.

Essai historique et statistique des journaux Belges. — M. André Warzée a mené courageusement à fin son immense travail, véritable bibliologie, classification méthodique, c'est-à-dire par provinces, par villes, puis autant que possible par ordre chronologique, des journaux publiés en Belgique. Ce sont des travaux bien utiles que ces recherches bibliographiques, ces classifications des imprimés de tout genre. Et quiconque s'est trouvé dans la nécessité de compulser de vastes collections, éprouve un sentiment de reconnaissance personnelle pour les hommes qui joignent à la patience qu'il faut pour s'y livrer, assez de connaissances et de sagacité pour y introduire un ordre convenable. Ce sentiment je l'ai éprouvé justement et je me hâte de déclarer que je le professe encore tout haut pour le travail dont je m'occupe. Il faut bien que je l'avoue pourtant j'en ai éprouvé un d'un tout autre genre chaque fois que j'ai essayé de détailler cette interminable série de journaux et rien que de journaux Belges. Un de mes amis aussi connu par la variété et l'étendue de ses connaissances que par la vivacité et l'originalité de son esprit, se plait parfois dans ses boutades, à signaler comme des bienfaiteurs du genre humain les Omar et tous ceux qui contribuèrent à détruire une partie des productions de l'antiquité. Ce n'est guères sérieusement qu'on peut le dire en parlant de la littérature, mais en fait de systèmes et depuis que l'imprimerie rend presque impérissables les plus grandes niaiseries, qui n'a pas éprouvé parfois intérieurement, à la vue d'une grande collection de livres, rassemblés avec peu de choix, quelque chose qui approche beaucoup d'un vœu destructeur? Qui pourrait surtout y échapper à la vue de l'innombrable liste des *journaux*? N'est-ce pas dans cette effrayable catalogue qu'on puisera la preuve la plus certaine que pour nous autres

Belges aussi, L'AGE DE PAPIER dont Charles Nodier menaçait l'Europe, a commencé depuis longtemps ?

De la richesse artistique de la ville de Gand à propos d'une exposition. — Au commencement de cette année on a eu l'heureuse idée de former à Gand, une exposition des plus beaux tableaux, des plus belles sculptures, des vases les plus riches en ciselures ou autrement, de chinoiseries mêmes, de meubles antiques ou du moyen-âge, en un mot de tous les objets qui, habituellement renfermés chez les particuliers auxquels ils appartiennent, pouvaient exciter la curiosité du public par eux-mêmes ou par leur réunion. Un léger droit établi à l'entrée du salon contribuait à former un fond de secours pour les indigents. Tout le monde s'est parfaitement trouvé de cette idée. La vanité des possesseurs de raretés est toujours flattée de voir s'accroître le nombre des admirateurs de leurs richesses. Le goût des *dilettanti* a pu s'exercer par la comparaison. De jeunes artistes qui n'ont pas le moyen de voyager ont pu admirer, étudier bien des modèles inconnus ; l'érudition archéologique ou historique elle-même a pu y recueillir plus d'une donnée nouvelle, plus d'un renseignement inattendu. Enfin la notice publiée par M. L. VAN DE WALLE a rendu cette exposition utile pour tout le monde, en faisant connaître à ceux mêmes qui n'avaient pas pu les visiter, les choses les plus remarquables qu'elle contenait. Ne serait-ce pas un moyen à faire concourir avec les autres cet hiver, dans notre ville de Liége, où il existe bien des collections curieuses mal connues ?

Ouvrages analysés par le Messager. — Nous ne quitterons pas le Messager des sciences, sans rappeler avec satisfaction qu'il accorde aussi de justes éloges à plusieurs productions littéraires ou historiques que la REVUE DE LIÉGE avait cru devoir aussi distinguer particulièrement. De ce nombre sont : L'*Essai sur la neutralité de la Belgique* par M. ARENDT prof. à l'Université de Louvain ; l'*Histoire des Belges à la fin du* XVIIIe siècle, par M. AD. BORGNET, ouvrage encore cité plusieurs fois dans cette livraison même de la REVUE DE

Liége, entr'autres dans le compte-rendu de l'*Histoire de la révolution belge* de 1790, par Théod. Juste (V. plus haut p.417); *les Wallonnades* par l'auteur d'Alfred Nicolas; les *Hosschiana* de M. Ph. Vanduyse, recueil analytique en langue flamande, de tout ce qui a été fait pour célébrer l'inauguration du buste de Sidronius Hosschius, dont cette Revue a également publié une petite notice (V. tom. 1er de la Revue de Liége, p. 193).

F. A. V. H.

—

BULLETIN ET ANNALES DE L'ACADÉMIE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE. ANVERS. 1845.(TOM. 2, LIV. 2 ET 3).

Essai sur l'église de Notre-Dame de Huy. — Cette notice ne pouvait, sans dépasser toutes les bornes, recevoir autant de développement que M. le Baron X. Van den Steen en avait donné dans les deux livraisons précédentes, à l'ancienne cathédrale de Saint-Lambert à Liége. Notre-Dame de Huy a pourtant aussi son importance historique et mérite de tenir place, au point de vue de l'art, entre les monuments dont s'occupent les études rétrospectives de notre âge; mais l'essai publié dans cette livraison du Bulletin archéologique nous semble un peu maigre. Il est vrai qu'il n'y est encore question que de l'histoire, et que la description du monument est réservée pour une autre partie, que nous attendons.

Notice sur l'église de Saint-Servais à Maestricht. — Nous ne ferons pas le même reproche à la description de l'église de Saint-Servais, ce curieux assemblage des styles de toutes les époques, où le roman est assis sur la vieille architecture latine, où se sont juxta-posés ensuite les différents âges de l'ogive gothique et où la renaissance elle-même est venue faire fleurir sur le tout une partie de ses ornements de pierre, sans que l'ensemble manque pourtant d'une certaine harmonie, dont il serait impossible de se rendre compte d'après les règles. MM. Alexandre Schaepkens peintre et Arnaut Schaepkens ne se sont pas bornés à décrire la riche

ornementation de Saint-Servais, ils ont eu soin d'en dessiner un grand nombre de spécimens, frises, chapiteaux, médaillons de voûte, statues, portails et bas-reliefs divers, que le Bulletin reproduit par la gravure en bois. Cette notice est très-curieuse.

L'inscription faite en légende autour du bas-relief qui décore le haut d'une porte-romane offre une particularité assez remarquable. Elle forme trois vers hexamètres; mais on les a taillés de manière à les rendre méconnaissables; le second vers est tout-à-fait estropié : voici comme il est écrit :

HOC SUBEAS LIMEN PURGARE VOLENS HOMO CRIMEN.

Même restitué par la transposition d'un mot :

HOC SUBEAS LIMEN, CRIMEN PURGARE VOLENS HOMO,

il aurait encore une syllabe de trop, la dernière; mais il est à remarquer qu'il est suivi d'un troisième vers qui commence par une voyelle avec laquelle s'élide la syllabe superflue d'homo,

INTUS PECCATIS LAVACRUM DAT FONS PIETATIS.

Ces vers ne sont pas assurément bien poétiques par l'expression, ni surtout bien harmonieux; mais il n'en est pas moins étonnant qu'à une époque aussi reculée que celle où fut gravé ce bas-relief, on eût déjà tellement perdu le sentiment du rithme le plus communément employé dans la langue latine, qu'on ait laissé graver des vers comme de la prose dans une inscription monumentale.

Considérations sur l'état actuel de l'archéologie. — Ce discours prononcé par M. Eugène de Kerckhove est chaleureusement écrit : il renferme des observations justes, d'ingénieux aperçus et d'utiles conseils. Il est aussi généralement empreint d'un sentiment profond, je dirais presque d'un attachement religieux pour l'antiquité; et par une contradiction assez commune aujourd'hui, mais que l'on n'attendait pas d'un esprit qui se montre si distingué, M. De Kerckhove trouve

que l'on donne trop de temps à l'étude des langues anciennes. Il voudrait que l'on fit moins pour apprendre ces langues et plus pour s'initier *aux institutions*, *aux mœurs*, *à la vie de ces peuples !!* Mais est-il possible de faire l'un sans l'autre? Pour quiconque n'est pas un idiot ou un perroquet, l'étude d'une langue n'est elle pas autre chose que l'étude des mots de cette langue? En d'autres termes, et pour me servir des expressions mêmes de M. de Kerckhove, l'étude du grec et du latin, c'est-à-dire d'Homère et de Virgile, de Démosthène et de Cicéron qu'est-elle autre chose que l'étude des *institutions*, des *mœurs*, de *la vie* des Grecs et des Romains? — A moins que ces langues ne fûssent enseignées selon la méthode Jacotot, dans un seul livre, auquel cas tout ce qui est étranger à ce livre serait nécessairement mis en dehors de l'enseignement. Mais parmi les hommes dont la parole a quelque poids en ces matières, je ne connais plus guère que M. Baguet [1] qui tout en conservant de l'amour pour les langues anciennes qu'il connaît si bien, préconise les méthodes qui n'ont pas, à ma connaissance, formé jusqu'à présent ni un helléniste ni un latiniste reconnu. Que M. de Kerckhove me pardonne. Son hérésie à l'endroit des langues anciennes ne m'eût pas autant contristé, si son discours contenait moins de bonnes choses.

Nous signalerons encore comme rentrant bien dans le cadre du Bulletin archéologique, une notice sur les tournois, et une autre sur les carrousels.

A. Jos.

REVUE NATIONALE DE BELGIQUE. BRUX. 1845. (TOM. XIII. 2e ET 3e LIVRAISONS).

La jeunesse de Goëthe. — Est-ce un romantique, est-ce un classique? un rationaliste ou un croyant, qui a fait

[1] Professeur de littérature grecque à l'Université de Louvain. V. dans les derniers nos de la REVUE CATHOLIQUE, sa polémique à ce sujet avec M. Kersten qui dans son JOURNAL HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE reste fermement attaché aux méthodes qui ont formé tous les hellénistes et tous les latinistes qui se sont distingués jusqu'à présent.

cet article? ma foi je ne sais. Je l'ai lu sans ennui, mais sans plaisir aussi, et qui pis est sans profit à ce qu'il me semble, car il ne m'en reste rien et nous ne sommes pas habitués à cela avec la Revue nationale.

Hubert et Jean Van Eyck. — Pour ceci c'est autre chose : La Revue Nationale a beau interdire à ses collaborateurs de mettre leurs noms au bas de leurs articles; il en est dont le style porte un cachet si particulier qu'il n'y a point d'anonyme possible pour eux. De ce nombre est assurément M. Alfred Michiels l'auteur de ce chapitre de l'*Histoire de la peinture flamande*. Jetez plutôt les yeux sur ce tableau qu'il nous offre du Portugal et de l'Espagne visités par Jean Van Eyck : « Le profond observateur dut ressentir une joie continuelle, en voyant cette nature si différente de la pâle et triste nature, déployée sous les regards du soleil septentrional. Une ardente lumière qui tombe par torrents sur des campagnes sèches et poudreuses, une végétation que la chaleur brûle et noircit, un air transparent comme le vide, un ciel toujours pur, d'un bleu indigo, une mer éclatante, aussi bleue que le ciel, ou verte comme une émeraude, des silhouettes durement esquissées, les lointains diaphanes des paysages, les hauteurs jaspées, irisées de mille nuances d'or, de nacre, d'opale et d'améthiste, l'ombre couleur d'azur, les nuits sereines où les constellations rayonnent plus grandes, plus magnifiques, voilà ce qui dut l'étonner, le ravir, le plonger dans l'extase et dans une sorte d'ivresse. Bientôt lorsqu'il traversa l'Andalousie, les palmiers se dressèrent au bord du chemin, les aloès brandirent leurs feuilles pointues et rigides qui simulent des glaives, le laurier-rose déploya son noble feuillage, les cactus allongèrent leurs serpents de verdure. Ayant poursuivi leur route jusqu'à la fin de mai, la splendeur et les grâces d'un printemps espagnol éblouirent successivement leurs regards. Le thym, le genêt, la lavande, l'œillet de Chine, et mille plantes inconnues parfumaient l'air de vives senteurs : le myrthe, l'oranger, le citronnier se couvraient de blanches toisons et

» versaient dans l'air d'autres arômes. Grenade était encore » la ville des Abencerages ; le nom d'Allah retentissait au fond » des mosquées, les lampes éternelles brillaient devant le » Dieu du prophète et les sultanes erraient nonchalamment » sous les voûtes sculptées de l'Albambra. Quels objets d'étude » pour notre artiste ! Comme il devait examiner les sombres » chevelures, les grands yeux noirs, le teint doré, les traits » élégants de cette population africaine ! les jours trop rapides » de ce merveilleux pélerinage comptèrent sans doute parmi » les plus beaux jours de sa vie. »

Rapprochez cette peinture, car c'en est bien une aussi, de la description qu'il a bien voulu nous donner d'un tableau de Rogier de Bruges représentant une église ogivale et les sacrements [1], ou bien encore de cette autre page du même article [2] où il dépeint le saint Jean-Baptiste dans le désert de Hugo Van der Goes, que possède la pinacothèque de Munich, et dites-nous s'il y a, non pas en Belgique seulement, mais en France même, beaucoup d'écrivains capables de peindre avec cette vivacité de couleur et ces tons à la fois si chauds et si bien fondus.

Louis XVI par M. Capefigue. — Il s'agit à la vérité d'un des meilleurs ouvrages de cet infatigable refaiseur d'histoires : néanmoins je trouve le critique encore beaucoup trop indulgent. Assurément dit-il, « on ne révoque pas en doute » son érudition patiente et sagace. » Mais si, vraiment : je connais beaucoup de gens qui doutent très-fort de la profondeur de cette érudition qui mène presque toujours à côté du vrai. Nous sommes en général très-disposés à l'indulgence et enclins à rechercher les bonnes choses qui sont dans un livre plutôt que les tâches qui le déparent ; mais cette indulgence nous ne l'éprouvons pas du tout pour ces pourfendeurs des vieilles renommées, commençant toujours par nous dire qu'ils ont fait la découverte d'un nouveau monde, que leurs devanciers

[1] V. Revue de Liége, livr. de sept. et oct, plus haut p. 211 et 212.

[2] V. plus haut p. 208 et 209.

étaient des myopes qui n'avaient rien vu, et qu'eux seuls vont nous faire voir clair à travers les ténèbres des âges passés. Ces gens-là sont plus nuisibles aux vrais progrès des études historiques, que ceux qui, incapables d'inventer même un mauvais plan, s'en vont pillant une page à droite et une page à gauche, ayant soin seulement d'en effacer la couleur, quand ils sont assez adroits pour cela, et puis rajustent et rebrochent le tout non plus comme jadis, sous le nom modeste d'Abrégé, ou de Résumé, ou d'Eléments; mais sous quelque titre bien pompeux où il entre du *philosophique*, du *socialiste* ou pour le moins de l'*humanitaire*. Nous voilà bien loin de M. Capefigue, qui, pour nous faire *progresser*, comme on dit aujourd'hui,

Au char de la raison attelé par derrière,

voudrait nous faire reculer en plein moyen-âge, mais c'est qu'en fait d'histoire, je suis si saoul de systèmes, que j'en veux autant aux uns qu'aux autres, et je ne puis souffrir qu'on traite avec tant d'égards ceux qui en ont si peu pour les hommes qui leur ont frayé la route.

Le Gouverneur-Général des Pays-Bas Espagnols Maximilien-Emmanuel, électeur de Bavière. — Voici un bon chapitre d'histoire qui n'est ni une thèse en faveur d'une maxime politique ou autre, ni une satyre ni un panégyrique. Ce sont des recherches faites loyalement, rassemblées avec sagacité, nous offrant un tableau fidèle de la situation de la Belgique à cette époque, de quelques particularités et de quelques usages dignes de remarque et qui, tout en exposant une des phases les plus curieuses de ces oscillations auxquelles la nationalité Belge a souvent été exposée, jettent en même temps un jour nouveau sur la mesquinerie des intérêts et la courte portée des vues qui faisaient mouvoir alors la politique des grandes nations voisines. Nous avons remarqué que les faits anecdotiques les plus curieux, cités dans cet article, sont empruntés aux *Mémoires du comte de* Mérode Westerloo. Si ces mémoires, que nous ne connaissons pas, renferment beaucoup de choses du genre de celles

que nous voyons citées dans cet article, ils doivent composer une publication très-piquante.

Le critique A. W. Schlegel. — Le Dieu de la critique, comme l'appelaient il y a peu d'années quelques enthousiastes, nous apparaît ici sous des dehors purement humains, et même, il faut bien le reconnaître, assez vulgaires. C'est encore là une gloire tombée, dont la chûte, je dois l'avouer, ne m'inspire pas le moindre regret. Qu'on nous dise donc en quoi de pareils hommes sont utiles aux lettres? S'ils entreprennent l'éloge d'un écrivain, vous pouvez être sûr que ce n'est pas l'enthousiasme excité par cet écrivain qui les anime, mais le désir d'en rabaisser un autre dont la gloire les importune. Esprits trop étroits pour contenir aucune admiration un peu large, ils étudieront un drame de Shakespeare comme un texte favorable à dénigrer Racine; quelques stances de Dante comme une occasion merveilleuse de refuser toute imagination à Boileau, toute qualité poétique à Voltaire. « C'était, dit » l'auteur, un talent incontestable et un phénomène de science : » Quant au génie, on ne saurait lui en reconnaître; car il » n'avait pas de cœur, et il n'a vécu que pour lui-même. »

Parmi les articles qui nous intéressent dans la Revue Nationale nous devons signaler encore un compte-rendu du livre de M. Arendt sur la *Neutralité de la Belgique*, et une excellente critique du dernier ouvrage de M. Charles Dunoyer, l'ancien rédacteur du Censeur Européen, intitulé: *De la liberté du travail ou simple exposé des conditions dans lesquelles les forces humaines s'exercent avec le plus de puissance.* Il serait difficile à notre avis, de réunir plus de mesure à plus de fermeté, plus de convenances dans les formes à une dialectique plus incisive dans la réfutation des erreurs d'un homme qui voit d'ailleurs souvent parfaitement bien ce qu'il examine, mais qui a le tort de ne regarder que d'un côté, des phénomènes qui ont deux faces distinctes.

Nous ne disons rien ci du petit poème, La Charité, par lequel M. Weustenraad a prouvé qu'il peut quand il le veut, parler le langage du sentiment aussi naturellement qu'il prodigue l'éclat

et la vivacité des couleurs dans des conceptions d'un autre ordre. La *Revue de Liége* s'en est occupée particulièrement un peu plus loin.

A. Jos.

—

BULLETIN DU BIBLIOPHILE BELGE. BRUX. LIBRAIRIE VANDALE in-8°. 1845. — TOM. 2. Nos. 2, 3, 4, 5 et 6.

A la suite des raretés et des singularités bibliographiques déterrées à Paris par M. Gustave Brunet ou à Londres par M. Octave Delpierre vient d'abord M. Chalon qui a découvert trois poèmes belges du dernier siècle, d'une niaiserie merveilleuse : 1° *La Gaudinade*, poème héroï-comique namurois; 2° *Les vanneaux*, onze cents vers sur la mort de deux vanneaux pris par des chats dans le jardin du marquis de Gages; 3° Enfin une *Epitre au beau sexe* par M. J. Marloye de Nivelles : Voici un échantillon de la poésie de M. Marloye :

Sexe charmant, sexe enchanteur,
Reçois l'hommage de mon cœur.
C'est le vrai tribut que tout être
Doit à la touchante beauté,
Charme de la société,
Que par vous seule on vit naître!! etc.

Un album du seizième siècle. — Il est assez curieux de voir que les albums dans le sens que nous y attachons, c'est-à-dire ces réceptacles de vers, de dessins, de réflexions, ou de devises et trop souvent aussi de compliments fades et de galanterie usée, fûssent à la mode, au XVI° siècle dans une partie de l'Allemagne et en Belgique. C'est ce que nous apprend M. de Reiffenberg par la description de quelques-uns de ces recueils et particulièrement par l'analyse du contenu de celui d'une dame, Marie de Monpract. L'une des premières signatures est celle de l'électeur de Cologne, prince-évêque de Liége, Ernest de Bavière. Après nous avoir fait connaître quelques pièces de vers la plupart en français, une en liégeois,

que l'on croit ajoutée récemment, le premier vers d'un madrigal italien, le spirituel directeur du Bulletin conclut en ces termes: « Nous n'avons pas l'habitude d'aduler notre siècle, mais convenons sans fausse - modestie que nous faisons mieux que cela, » et que du moins sous le rapport des *Albums*, nous sommes dans » la voie du progrès ».

Aubert Lemire. — Le Bulletin du bibliophile a déjà rassemblé divers documents inédits pour compléter la bibliographie de Jacques Sander, aujourd'hui c'est de la longue bibliographie d'Aubert Lemire qu'il s'occupe. C'est le travail de Paquot rectifié à l'aide de notes conservées à la bibliothèque royale, et nous devons ajouter aussi à l'aide des vastes connaissances bibliographiques du directeur lui-même.

Sur **Paquot.** — Tout le monde sait que l'auteur des *Mémoires pour servir à l'histoire des Pays-Bas* n'était pas riche; mais on aurait peine à croire jusqu'où allait le dénuement d'un homme aussi instruit. Il en était réduit à 371 florins de Brabant annuels, qu'il recevait à l'université de Louvain comme professeur d'hébreu, quand Marie-Thérèse vint à son aide en le nommant son historiographe. On croira sans peine qu'avec son premier traitement il manquait de tout et même de quoi se chauffer en hiver. M. C. Piot nous donne ici la lettre que Marie-Thérèse écrivit elle-même à son beau-frère Charles de Lorraine pour le remercier de ce qu'il l'avait *informée des mérites de Natalis Paquot...., ainsi que du cas où il se trouvait d'avoir à peine de quoi vivre.....;* elle lui mande qu'elle est *touchée de compassion pour ce savant homme*, et que *se faisant un plaisir de réparer le tort qu'ont ses collègues de lui marquer plus de jalousie que d'envie de concourir à son avancement, elle lui accorde une pension de six cents florins sur ses finances et le titre de son historiographe* etc.

Les loges de Raphaël. — Jos. Ch. De Meulemeester. — Un premier travail de M. De Reiffenberg sur ce patient artiste Brugeois qui passa douze années perché sur une échelle, pour recueillir les dessins de fresques de Ra-

phaël, nous avait déjà fourni l'année dernière quelques extraits intéressants [1]. Le même écrivain qui a complété ses recherches depuis lors, fait précéder la *bibliographie des loges*, d'une notice sur Meulemeester encore beaucoup plus intéressante que la première. Nous nous bornerons à en détacher une anecdote assez originale. Cette échelle qui était devenue son domicile habituel, sur laquelle même il faisait la sieste pendant les grandes chaleurs, ayant eu soin bien entendu, de s'entourer préalablement le corps d'une courroie fortement attachée aux deux montants, pour ne pas en tomber; cette échelle, instrument de sa gloire, par je ne sais quelle influence jalouse, des ordres supérieurs étaient venus la faire enlever, et ce vaste travail commencé depuis si longtemps allait demeurer inachevé. C'était sous la domination française : Meulemeester eût une idée lumineuse, véritable idée d'artiste et qui lui réussit; il adressa à l'épouse de Murat, une requête en vers sur un air de pont-neuf bien connu :

Je possède une échell' de bois,
Je possède une échelle,
Et ne possède plus je crois,
Guère autre chose qu'elle.
Voilà-t-il pas qu'au nom du roi,
On s'en vient me chercher querelle,
Pour m'ôter mon échell' de bois
Pour m'ôter mon échelle.

Hélas! pour mon échell' de bois
Hélas pour mon échelle,
Priez cette reine à la fois
Et si bonne et si belle;
Peignez-lui bien mon désarroi.
Car je meurs de peine cruelle
Si je perds mon échell' de bois
Si je perds mon échelle.

Si Meuleme est erest véritablement l'auteur de ce placet original, il doit être ajouté à la liste des hommes qui ont fait

[1]. V. la REVUE DE LIÉGE, tom 2. P. 438-440.

dire des Brugeois qu'ils sont par la vivacité de leur esprit, comme par leur accent, les Gascons des Flandres. La notice bibliographique est terminée par le récit d'un petit altercas très-piquant entre le spirituel écrivain et un éditeur parisien qui ne voulut jamais consentir à publier, au centre de la France, une notice dans laquelle on faisait l'éloge d'une ville flamande qu'il aurait fallu tout simplement nommer :

« Nous leur faisons, monsieur
» En les nommant beaucoup d'honneur ! »

Il s'y trouvait encore cette autre phrase mal sonnante : « Il était réservé à un Belge, etc. » Cela nous rappelle toujours l'histoire de la satyre que l'auteur d'*Alfred Nicolas* voulait faire imprimer à Paris.

Catalogue des livres de la Bibliothèque de l'Université de Liége. Tom IV. Médecine. Liége Collardin 1845 In-8o. de XXIII et 780 pp. — La Revue de Liége n'aurait pu passer sous silence une publication qui, au dire des connaisseurs, se distingue entre les travaux du même genre, par un ordre plein de sagacité, et qui, en ce qui concerne les nombreuses dissertations isolées, brochures ordinairement beaucoup mieux perdues encore dans les vastes collections, qu'elles ne le sont dans les bibliothèques particulières, est, tout-à-fait exceptionnelle et forme une véritable innovation bibliographique. Cependant, comme en ces matières surtout, l'autorité du Bibliophile Belge a beaucoup plus de poids que la nôtre, nous prenons soin de signaler l'éloge qu'il fait du travail de M. le bibliothécaire Fiess. « Pour la méthode et l'exactitude on pouvait s'en rapporter à lui, dit-il. Malgré quelques » lacunes inévitables, ce volume présente une excellente mo- » nographie bibliographique. Il est terminé par une table » alphabétique des auteurs qui facilitera beaucoup les recher- » ches. » Ajoutons que quoique étrangers à la connaissance des livres qui sont l'objet particulier de cette partie du catalogue, tous les collaborateurs de la Revue de Liége connaissent

assez et la promptitude avec laquelle M. Fiess sait vous indiquer les sources les moins généralement connues où vous pouvez faire des recherches utiles et la complaisance avec laquelle il vous aide lui-même à faire ces recherches; pour se rendre avec empressement les échos de tous les éloges que les experts peuvent lui donner à cet égard.

Impression liégeoise mal connue. — Il s'agit ici d'un curieux travail de JEAN DE GLEN, imprimeur et graveur qui avait beaucoup vu et conservé néanmoins une grande naïveté de mœurs et de langage. Il est du nombre des Belges trop peu connus, sur lesquels nous avons rassemblé quelques données auparavant éparses, cette notice de M. De Reiffenberg, nous aidera à compléter nos recherches.

SYDNEY SMITH. — Nous avons rendu compte aussi de la notice de M. EUGÈNE ROBIN sur Sydney Smith par la REVUE DES DEUX MONDES (V. la REVUE DE LIÉGE, tom. 3, p. 231) M. OCTAVE DELPIERRE qui s'en occupe à son tour, dans le BULLETIN DU BIBLIOPHILE, nous apprend que l'illustre *Essayst* portait une affection toute particulière à notre jeune ambassadeur. Comme M. Eugène Robin lui avait demandé quelques renseignements sur lui-même pour la notice qu'il préparait, Sydney Smith termine la lettre qu'il lui écrivit en réponse, en lui disant que, s'il désire de plus amples informations, il n'a qu'à aller causer avec M. VAN DE WEYER *qui le connaît mieux que qui que ce soit en Angleterre.*

Anecdotes littéraires par M. F. HÉNAUX.—Nous ne ferons que mentionner, parce que notre amitié nous rendrai suspects de complaisance, si nous nous y arrêtions longtemps, diverses petites *curiosités littéraires* comme on les aurait appelées jadis, de M. FERDINAND HENAUX : 1° une notice sur NICOLAS BRUÏANT astrologue liégeois, pâle héritier de MATHIEU LAENSBERG ; 2° Une petite anecdote extraite des Mémoires de Marmontel et sur la manière dont il fut traité à Liége par la famille de son contrefacteur Bassompierre. Marmontel finit ainsi son récit: « Bassompierre pour me dédommager de ses larcins, » me fit présent de la petite édition de Molière que vous lisez:

» *elle me coute dix mille écus...!* » En supposant que les *Contes moraux* et *Bélisaire* et *Les Incas* eussent rapporté dix mille écus à Bassompierre, ce qui est certes fort exagéré, conçoit-on que l'écrivain parisien se figurât, qu'il les aurait gagnés à Paris, si on ne l'eût contrefait à Liége? Voilà pourtant comme ils sont tous et l'on voit qu'ils n'ont pas changé; 3° Une anecdote sur l'évêque de Liége Hoensbroeck qui répondit à un solliciteur demandant la place de conservateur de sa bibliothèque : « Je » n'ai jamais lu et je ne veux pas en prendre l'habitude. »

Sur la manière de distinguer les cris de divers animaux. — Dans un article de M. Gustave Brunet sur un *Lexicon vocum quæ a brutis animantibus emittuntur operâ et studio Vincentii Cavallucci*. Perusiæ, 1790, in 12 de 91 pages, on cite cette traduction de l'abbé de Marolles d'un poëme sur le même sujet intitulé *Philomèle* et qu'au moyen-âge on attribuait à Ovide. « La perdrix caquatte, l'oie gratonne, la grue » gruine, le milan lippe, l'étourneau pisote, la grive gringotte, » le geai fringulotte, l'hirondelle trinsotte, le passereau pipie, » le butor bouffe, le sanglier roume, l'éléphant barronne, le » bouc mouette, la souris chicotte, le renard gannit, etc. » Nous devons ajouter que M. Gustave Brunet appelle ce français très-contestable.

Renseignements bibliographiques sur Bruxelles. — Nous mentionnerons encore cet article entre beaucoup d'autres qui mériteraient de fixer aussi notre attention ; 1° parce qu'il nous fournit l'occasion de citer un bel ouvrage de MM. Alexandre Henne et Alphonse Wauters, qui a été couronné par la commission royale, l'*Histoire politique, civile et monumentale de la ville de Bruxelles* (3 vol. in-8°) dont ces renseignements sont tirés en grande partie ; et 2° parce qu'en réclamant contre l'omission d'un nom qui avait bien droit d'y figurer en effet, on y rend un hommage mérité à M. Vandale, le libraire éditeur du Bulletin du Bibliophile.

F. A. V. H.

REVUE DE LA NUMISMATIQUE BELGE, TOME II. — 3me LIVRAISON, OCTOBRE 1845, BRUXELLES, VAN DALE, in-8.

Nous continuons à enregistrer les intéressantes découvertes, les riches documents et les classifications nouvelles que nous apporte chaque livraison de ce consciencieux recueil. Les travaux des numismates belges sont au moins aussi bien accueillis à l'étranger que dans l'intérieur : les journaux archéologiques de divers pays, de l'Allemagne surtout, citent avec empressement les mémoires, les dissertations, les simples notes de la *Revue de la numismatique belge*, qui concernent de près ou de loin leurs différentes spécialités. Cette importance accordée à nos travaux nationaux, et d'ailleurs si bien méritée, nous oblige à constater un fait qui, sans doute, étonnera le public : nous voulons parler de l'indifférence ou de l'égoïsme des numismates belges, qui semblent généralement peu portés à enrichir de leurs communications les catalogues des monnaies des anciens princes de notre pays, publiés avec tant de soin et de sagacité par les rédacteurs éclairés de la Revue. Voici ce que nous lisons à la première page, dans l'introduction à la liste des monnaies du comte de Hainaut, donnée par M. R. Chalon comme travail préparatoire à une monographie complète (autant que possible) sur cet objet : « Nous renouvelons ici la prière que nous avons faite, dans » le 1er volume de la *Revue*, à MM. les amateurs, de vouloir » bien nous indiquer les monnaies qui auraient échappé à nos » recherches. Jusqu'à présent, nous le disons avec peine, cette » prière a été vaine : aucune communication de ce genre ne » nous est parvenue ! Et cependant tout le monde en conviendra, » ce n'est que par le concours franc et sincère de tous qu'on » peut espérer de faire quelque chose d'un peu complet en » numismatique. Seul, on ne peut tout savoir, tout avoir, tout » voir. Que ceux donc, qui veulent tout de bon l'avancement » de la science, nous viennent en aide ; qu'ils abandonnent le » stérile et égoïste plaisir de pouvoir nous dire après coup: « voilà ce que vous avez ignoré ! »

Les deux articles les plus saillants de l'excellente livraison que nous avons sous les yeux intéressent autant l'histoire, et celle du pays de Liége en particulier, que la numismatique proprement dite. Le premier est intitulé : *Etude sur l'origine du nom de Picards, et sur les questions intéressantes que soulève cette recherche, soit en géographie, soit en numismatique, soit en histoire;* il consiste dans un extrait de l'ouvrage recommandable que M. Bresseau, membre de l'académie d'Amiens, se propose de publier sous ce titre. L'autre article est dû à la plume de M. Ferdinand Henaux, qui est parvenu à systématiser ses utiles études sur l'histoire monétaire du pays de Liége.

L'article de M. Bresseau mérite une attention toute particulière, à cause du système géographique qu'il soutient relativement au territoire des Eburons, et des autres peuplades Gallo-Germaines qui occupaient, au temps de César, les provinces riveraines de la Meuse. M. Bresseau se croit fondé, de par les écrits mêmes du général romain, de par les médailles gauloises elles-mêmes et certains rapprochements de noms, à renverser d'un trait de plume toutes les opinions reçues sur les Eburons, à placer sur sa carte le territoire de Liége hors de leur domination. « Les Eburons occidentaux, dit-il, s'é- »tendaient depuis la Lys jusqu'à la Meuse, comprenant Lille, »Tournay, Condé, Mons, et peut-être Valenciennes, Mau- »beuge et Namur, bornés au Nord par les Toxandri et les »Atuatiques, au Midi par les Nerviens, à l'Ouest par les Mé- »napiens et à l'Est vers le confluent de la Sambre et de la »Meuse ». Les Eburons orientaux auraient occupé les Ardennes ; les *Segni*, les environs de Sedan, etc. — Nous n'avons pas pour le moment le loisir de discuter certaines manières de voir très-conjecturales de M. Bresseau; la citation suivante donnera de son système géographique une idée suffisante, et attirera, espérons-nous, l'attention des écrivains liégeois qui se préoccupent de ces questions si curieuses. Après avoir reconnu le pays de Liége comme ayant été l'ancienne Eburonie, avant l'invasion des Cimbres et des Teutons ; qu'on fasse attention, dit M. Bresseau, à ce que « César nous apprend des

»Atuatici qui étaient un débris des Cimbres et des Teutons »exterminés par Marius. Pendant plusieurs années ces restes »encore puissants luttèrent en deçà du Rhin contre les peuples »du voisinage qui devaient être les Condruses et les Eburons, »et ceux-ci pour avoir la paix leur cédèrent un territoire au-»delà de la Meuse. Tout porte à croire que ce fut à cette oc-»casion que les Eburons, pour se dédommager d'une partie »de leurs domaines cédés aux Atuatiques, se jetèrent sur les »Catti ou Catuaci qu'ils dépouillèrent de la Flandre française »jusqu'au pays des Ménapiens; le nom de Cativulcus (fléau »des Cattes) et son grand âge coïncident parfaitement avec »cette circonstance. Sa mort est arrivée l'an 53 avant notre »ère, et la défaite des Cimbres et des Teutons l'an 202 : ce ne »fut que plusieurs années après cette défaite que les Atuatiques »obtinrent un territoire de leurs voisins les Eburons. Ainsi en »supposant que ce fût l'an 92, et que Cativulcus ait eu 30 à »40 ans, lors de son invasion dans le pays des Cattes, il »n'eût encore été âgé que de 69 à 79 ans du temps de César. »Par cette révolution on peut donc très-bien s'expliquer com-»ment Eburonia a pu passer aux Condruses et aux Atuatiques, »et comment Atuatuca qui était le chef-lieu probable des Catti »ou Catuaci a pu passer aux Eburons. »

Ainsi le domaine d'Ambiorix aurait été dans les Ardennes, et jusqu'à présent tout le monde se serait trompé sur les peuples qui habitaient *Eburonia* (Embour) à l'époque de César. Cependant, à cet égard, nous ne trouvons rien dans César, rien dans les historiens modernes qui eut si bien éclairci ces questions, rien dans les inductions qu'on peut tirer de la position respective certaine des Eburons et des Condrusiens, qui favorise d'une manière quelconque l'opinion de notre numismate. César arriva chez les Eburons par la forêt des Ardennes et le pays des Condruses: Embour a conservé le nom des Eburons, et il n'y a aucune raison qui puisse faire supposer que cette portion des rives de la Meuse ait été cédée aux Atuatiques ou aux Condruses. Cette conjecture nous paraît donc un peu gratuite, et nous avouons ne pas découvrir en quoi

elle peut être utile au système de M. Bresseau. La *Revue* lui laisse d'ailleurs la responsabilité de ses assertions.

Viennent ensuite la table de l'ouvrage, le tableau des noms inscrits sur les médailles gauloises, et un supplément des plus curieux sur les Bellovaques et les Soissonnais. Nous ne faisons nul doute que l'ouvrage de M. Bresseau sera une mine précieuse à exploiter par les historiens et les étymologistes.

L'article de M. F. Henaux est une monographie historique plutôt qu'une description numismatique : il renferme une foule de détails bien coordonnés, et sera lu et consulté avec intérêt. M. Henaux sera notre Lebeuf : toutes ses dissertations sont des morceaux précieux d'érudition nationale. Il apporte chaque fois une bonne pierre à l'édifice: peut-être devrait-il une bonne fois se décider à en concevoir lui-même le vaste plan. Il a du temps devant lui, du chemin à faire : mais il sait aller vite, et une fois arrivé, une fois qu'il aura mis la main à l'œuvre, nous le savons rude et actif travailleur, esprit sagace et inventif à la fois, et persévérant jusqu'au bout.

M. Piot nous donne les monnaies de Charles-le-Téméraire frappées à Nimègue ; M. Meynaerts une note sur Siffrid, prince de Bénévent ; M. Perreau une monnaie obsidionale de Bruxelles, de 1579 ; M. Everaerts le catalogue et le dessin, exécuté comme tout ce qui sort de sa main, des monnaies de la duchesse Jeanne : toutes ces notes, tous ces travaux sont utiles et recommandables, et honorent le zèle et les connaissances positives de leurs auteurs.

Les mélanges qui terminent la livraison contiennent la mention de plusieurs découvertes précieuses. En résumé, la *Revue numismatique Belge* est toujours digne d'elle-même, et nous ajouterons que sa dernière livraison a été d'autant mieux accueillie, que, sans sortir de sa spécialité scientifique, elle présente un intérêt historique plus direct et plus général que ne semblent le comporter les limites de sontitre.

A. Le.

Le temps nous force à mentionner encore rapidement cette fois, avec l'espoir d'y revenir bientôt :

ANNALES ARCHÉOLOGIQUES DIRIGÉES PAR M. DIDRON.

Les cinq premières livraisons de la seconde année, qui nous sont parvenues, beaucoup plus soignées encore que les premières sous le rapport matériel, renferment bon nombre d'articles très-intéressants et pleins d'enseignements inespérés sur l'état de l'art et particulièrement de l'art chrétien au moyen-âge.

—

BULLETINS DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES DE BRUXELLES.

Les nos 7, 8, 9 et 10 du tom. XII presque entièrement occupés par des travaux scientifiques dont nous sommes bien loin de méconnaître la valeur, renferment du reste bien peu d'articles de nature à intéresser nos lecteurs habituels.

Les notices archéologiques ou historiques mêmes, de M. Dumortier, sur Notre-Dame de Tournay; de M. le Baron de Reiffenberg, sur les armes et les chevaux merveilleux mentionnés dans les poèmes du moyen-âge; de M. le chevalier Marchal, sur les chartes très-anciennes de la ville de Virton et sur la coutume de Beaumont en Argonne; de M. Gachard, sur une lettre autographe de Marie-Thérèse; de M. Roulez, sur un bas reliefdu musée d'Arezzo, et sur un ornement de bronze trouvé à Brunault et qui semble se rapporter au culte de Cybèle, et de M. De Ram sur la petite statuette de bronze représentant un Mercure Gaulois qui a été déjà l'objet d'une discussion scientifique entre M. Dewitte et les archéologues de l'académie : toutes ces notices, disons-nous sont peu susceptibles d'être analysées ou citées par fragments.

Maintenant que l'académie est reconstituée sur de nouvelles bases, nous espérons que les bulletins de ses séances, divisés en autant de sections que l'académie elle-même, offriront plus souvent des travaux littéraires proprement dits, ainsi que des discussions intéressantes relatives aux Beaux-Arts.

REVUE CATHOLIQUE. LIÉGE. LARDINOIS, 1845.

(AOUT, SEPT., OCTOBRE, NOVEMBRE.)

Outre les articles de M. Ubaghs, professeur de philosophie à l'Université de Louvain, sur le problème ontologique des Universaux; et ceux de M. Labis sur la théorie de la connaissance primitive, ou la formule idéale selon M. Gioberti, dont nous voudrions avoir le temps de donner un aperçu, à cause de leur importance; nous eussions désiré pouvoir attirer encore l'attention sur divers articles dans lesquels M. Waterkeyn, professeur de géologie à l'Université de Louvain, poursuivant l'examen de la magnifique thèse qu'il a développée dans son ouvrage intitulé : *La science et la foi sur l'œuvre de la création*, fait ressortir l'accord des théories scientifiques avec les interprétations de Saint-Augustin et des autres pères de l'église sur la création. Nous espérons y revenir en rendant compte du livre. Parmi les articles de littérature proprement dite beaucoup trop rares à notre gré dans ce recueil, nous ne pouvons nous dispenser de signaler comme extrêmement remarquables pour le fond et pour la forme, ceux de M. Ludovic Guyot rendant compte de *l'Histoire des Lettres aux cinq premiers siècles du Christianisme, Cours de littérature, par* Antoine Duquesnel, 1 vol. in-8°, Paris. L'objet de ce livre est de faire ressortir à ce qu'il semble, la manière dont le Christianisme a pénétré la littérature payenne, tout en subissant lui-même son influence, parce que c'est, au jugement de l'écrivain ainsi que dans la pensée du critique, le principal caractère de cette époque transitoire, « le lien entre les deux civilisa- » tions, et le meilleur commentaire de ces immortels chefs- » d'œuvre, inspirés à la fois par tout ce que le génie antique » avait d'éclat, et le génie chrétien de puissance surnaturelle » et divine. »

Citons pour donner une idée du style de M. Ludovic Guyot, ce passage sur Saint-Augustin :

« C'est ici qu'il faut admirer la puissance de l'esprit de Dieu. A peine a-t-il soufflé, que les doutes d'Augustin se dissipent, que les vaines opinions, les folles imaginations qu'il avait caressées s'enfuient de son âme, comme les fantômes de la nuit au réveil de l'aurore. Les éléments hétérogènes et discordants de cette merveilleuse nature, se transforment et se coordonnent. La lumière se fait dans ce chaos et pénètre de ses rayons les nuages amoncelés par la tempête dans le cœur et l'intelligence du néophyte. Il ne rejette pourtant pas comme un vêtement désormais inutile, cette science acquise au prix de tant d'agitations et de labeur ; il la purifie et la donne pour auxiliaire à la religion ; il s'en sert pour terrasser avec leurs propres armes ceux dont il a partagé les erreurs. L'ardent sectaire, le rhéteur élégant et subtil devient le plus doux et en même temps le plus formidable docteur de l'église. »

» S'il nous était possible d'entrer dans le détail des ouvrages de St.-Augustin, il nous serait facile d'y montrer quel admirable parti le théologien a tiré des études du philosophe et du littérateur, avec quelle divine harmonie il a fait résonner cet instrument à mille cordes, qui semblait ne devoir produire que des sons confus, avec quel art enfin, il a concilié la forme antique et l'idée nouvelle. C'est ainsi que plusieurs de ses traités dogmatiques ont le charme des dialogues de Platon et de Cicéron et que sa solitude de Milan est devenue une autre académie et un autre Tusculum, arrosé par les eaux de la grâce, éclairé par le soleil de l'Evangile ; c'est ainsi que dans *la Cité de Dieu*, ce monument dont la base est sur la terre et le faîte au ciel, il a écrit une sorte d'histoire universelle, type et modèle de celle de Bossuet, et que pour faire rougir Rome d'elle-même, il l'a mise en présence de ses ancêtres et de ses descendants, se faisant tout à la fois le révélateur de son passé et le prophète de son avenir. »

F. Al.

ARCHIVES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES DU NORD DE LA FRANCE ET DU MIDI DE LA BELGIQUE. (TOM. V. 2e ET 3e LIV.)

Une notice assez étendue sur la ville très-ancienne de **Bavai**, signée J. LEBEAU, offre une ample matière aux réflexions des archéologues et peut répandre quelque jour sur l'histoire des anciens Nerviens, et sur les irruptions successives des *peuples* du nord dans nos provinces.

Monument de FÉNÉLON. — Une notice sur l'église et l'abbaye du Saint Sépulcre aujourd'hui église métropolitaine de Cambrai est accompagnée d'un dessin au trait, représentant le *Monument de Fénélon*, l'un des plus nobles ouvrages du sculpteur DAVID : Fénélon à demi couché sur un lit de parade et revêtu de ses ornements pontificaux est représenté dans l'attitude modeste et noble à la fois d'un homme qui rend compte de l'accomplissement d'une grande mission. Comme il est appuyé sur le coude gauche, la main de ce côté se trouve naturellement ouverte devant son cœur ; il étend et soulève un peu la main droite dont les doigts sont légèrement écartés comme ceux d'une main qui vient de bénir. Le devant du Stylobate est orné de trois bas-reliefs dont les sujets sont tirés de la vie du prélat. L'un de ces bas-reliefs représente Fénélon instruisant le Duc de Bourgogne, dont l'éducation lui fut confiée; dans un autre on le voit pansant les blessés après la bataille de Malplaquet ; enfin dans le troisième l'artiste a eu l'heureuse idée de reproduire l'un des traits les plus touchants de la naïve bonté qui caractérisait l'auteur du Télémaque, c'est le moment où l'archevêque ramène lui-même, à de bons paysans désolés de la perte de leur vache, l'animal errant qu'il a retrouvé dans un lieu écarté. Tout le monde connait cette anecdote racontée avec tant de charmes par Andrieux, qui la tenait de Cabanis.

Une ladresse en 1548. — Sous ce titre M. ESTIENNE donne des documents très-curieux sur la manière dont on traitait les personnes atteintes de la *lèpre* ou *ladrerie*, et l'on

sait qu'au temps des croisades , il y en avait dans toutes nos contrées.

Robineau dit **Beaunoir**, *fournisseur du théâtre de* **Nicolet.**— Cette notice due à M. Arthur Dinaux est réellement très-curieuse : ce Robineau était l'auteur des *Masques arrachés* et d'une foule de brochures très-peu édifiantes contre les chefs de la révolution brabançonne qu'il qualifie par dérision l'*illustre Henri Van der Noot*, *le saint homme Van Eupen* et *la chaste Pineau*. Il les faisait sous le nom assez transparent pour ceux qui savent le flamand, de *Van Schoen Schwaartz*. Nous connaissions cela par la note que M. Ad. Borgnet a mise à la fin du 1er vol. de son *Histoire des Belges à la fin du* XVIIIe siècle. V. tom 1., p. 278.

Ce qu'on sait beaucoup moins généralement, c'est que ce Beaunoir ou plutôt Robineau était l'auteur d'un drame qui eut de la vogue au théâtre italien comme on l'appelait alors, sous le titre de *Fanfan et Colas*, qu'il était le grand fournisseur des théâtres forains, le créateur de toutes les farces, dont nous avons souvent entendu parler, qu'on désignait sous le nom des *Jérôme Pointus*. Voici une lettre que lui écrivit un jour le fameux Nicolet fondateur du théâtre des *grands danseurs du roi*, dit théâtre de la *Gaîté* depuis qu'il est triste comme l'observe très-bien M. Arthur Dinaux.

« Monsieur — L'administration que je préside a décidé » qu'à l'avenir, vos ouvrages seraient reçus à notre théâtre » sans être lus, et qu'on continuerait à vous les payer dix-huit » francs la pièce; mais vous êtes prié de n'en pas présenter » plus de trois par semaine ».

Nos plus actifs fabricateurs de romans auraient de quoi rougir de la paresse de leur verve à côté d'une pareille fécondité. Aussi M. de Beaunoir estimait-il que ses pièces devaient lui avoir rapporté 100,000 écus; ce qui ne l'avait pas empêché de laisser beaucoup de dettes à Paris quand il était venu se réfugier à Liége dans un état très-misérable. Il y publia 52 nos d'un journal *Le Vengeur* (1791, Liége. Latour, 2 vol. in-8). C'est le même qui est renseigné dans *Essai statistique et his-*

torique sur les journaux belges (*Messager des sciences hist.* de Gand) sous le titre : *L'ami des hommes*. M. Warzée n'en avait vu que 29 n°ˢ dans l'exemplaire de M. Vandale qu'il croyait complet. Après cela l'estimable M. De Beaunoir devint le correspondant littéraire de Jérôme Napoléon, roi de Westphalie, le plus moral, comme on sait, de tous les princes de la famille impériale, puis il finit par obtenir une place à la division littéraire du Ministère de la police. Composant des brochures politiques de commande avec la même facilité selon l'impulsion variée des diverses administrations qui se succédèrent jusqu'à sa mort arrivée en 1823. Il avait 77 ans.

La jeunesse de Karel Van Mander. — M. Arthur Dinaux emprunte un épisode curieux de la vie de ce peintre biographe flamand, à l'*Histoire de la Peinture*, de M. Alfred Michiels et en prend occasion d'annoncer avantageusement cet ouvrage.

(Les livraisons suivantes ne nous sont pas encore parvenues.)

F. A. V. H.

JOURNAL DES ECONOMISTES : (N°ˢ 7, 8, 9 ET 10, JUILLET-OCTOBRE 1845.)

Outre les grandes questions à l'ordre du jour sur l'organisation du travail, la situation économique de la Grande-Bretagne et particulièrement en ce qui a rapport à la législation anglaise sur les céréales, nous voudrions pouvoir donner une idée des ouvrages importants dont la *Revue Économique* nous offre l'analyse dans ses derniers N°ˢ, tels que l'*Organisation du travail* par Louis Blanc; *De l'agitation anglaise pour la liberté du commerce* par Ch. Dunoyer et *De la liberté du travail* par le même (V. plus haut notre compte rendu de la Revue nationale de la Belgique p. 448) de nouveaux traités d'Économie politique publiés en espagnol (à Madrid) en italien à Catane. Nous voudrions aussi rapprocher ces travaux qui offrent presque tous des points de vue nouveaux ou du moins des applications nouvelles des principes de l'économie politique, des vues

qui sont souvent développées avec beaucoup de talent dans le DÉBAT SOCIAL. Malheureusement ceux de nos collaborateurs qui nous avaient promis de se charger spécialement de cette partie, sont depuis plusieurs mois, et resteront encore pendant quelque temps, chargés de travaux urgents qui ne leur permettent pas de nous donner les analyses que nous voudrions offrir à nos lecteurs. F.

Nous sommes également forcés de remettre à une autre livraison les comptes-rendus de :

La Belgique musicale qui continue à offrir à ses abonnées des articles historiques très-bien faits sur les diverses branches de la science musicale et sur ses fluctuations et ses progrès comme art ; des comptes-rendus des productions nouvelles et des anecdotes sur les artistes, souvent très-piquantes, et enfin un choix toujours fait avec goût de romances, ou de jolis morceaux pour le Piano.

—

Le journal de l'instruction publique qui a la sagesse de se bien renfermer dans le cadre de sa spécialité et qui contient néanmoins une assez grande variété de sujets. Nous nous proposions de lui emprunter quelques extraits de l'analyse qu'il a faite avec soin du premier volume des poésies latines de M. Fuss. Comme nous ne pouvons pas faire de nombreuses citations en langue étrangère dans notre *Revue*, nous lui aurions pris quelques-unes de ses appréciations littéraires qui nous ont semblé faites avec beaucoup de justesse et de tact et nous eussions ainsi payé plus tôt notre tribut d'éloges à la dernière publication de notre ancien professeur. Mais bientôt, nous dit-on, le second volume va paraître et nous fournira ainsi une occasion nouvelle d'y revenir à propos. Au reste, M. Fuss que nous aimons comme ami autant que nous l'avons vénéré comme professeur, est du petit nombre de ces hommes qu'on loue sans effort soit qu'il s'agisse de l'appréciation de sa science et de son talent, soit qu'il s'agisse de son noble caractère. F.

DICTIONNAIRE DE MORALE OU CHOIX DE PENSÉES ET DE MAXIMES EXTRAITES DES MEILLEURS ÉCRIVAINS etc.

PAR HENRY LOGÉ.

Depuis Larochefoucauld et Pascal, ces grands moralistes d'un siècle moral et religieux, beaucoup de littérateurs, de beaux esprits, et même de gens du monde, ont publié des recueils de pensées. Ces recueils ne sont, pour la plupart, que des collections de lieux communs revêtus d'une forme plus ou moins neuve, plus ou moins spirituelle; et rien ne nous semble plus propre à dégouter de la littérature, et même de la morale, que des livres de cette espèce composés par des esprits médiocres. Il n'appartenait qu'aux hommes de génie que nous venons de nommer et à quelques autres, dignes de marcher sur leurs traces, de faire lire, sans ennui, un volume entier de maximes détachées. Le grand défaut de ces sortes d'ouvrages est, à nos yeux, de ne renfermer que des pensées pour ainsi dire parées, et laborieusement enfantées pour la circonstance; des phrases d'apparat qui sentent d'une lieue la gène et l'apprêt, et conservent toujours quelque chose de la raideur d'une personne qui pose devant un peintre.

Dans le recueil dont nous annonçons la publication, M. Henry Logé a su éviter cet inconvénient en choisissant, avec autant de discernement que de goût, des pensées éparses dans les œuvres des meilleurs écrivains de notre époque et des deux derniers siècles. Bien des volumes ont dû être lus et relus par lui pour choisir, au milieu de tant de richesses intellectuelles, les trésors de pensée et de style que renferme le *Dictionnaire de morale.* Orateurs sacrés et profanes, historiens, moralistes, philosophes, poètes, beaux-esprits, femmes savantes, tous ont fourni à l'auteur quelques lignes; tous sont venus avec leurs croyances, leurs passions, leurs préjugés, dire, chacun sous la forme qui lui était propre, son opinion sur l'amour, l'amitié, l'ambition, la liberté, ces grands mots, ces grandes choses, ces grands mécomptes de l'existence!

M. Logé ne s'est pas borné, et nous lui en savons gré, à

mettre à contribution les puissants et les riches ; il a recueilli aussi chez les infimes et les petits, sachant qu'une pensée neuve, ingénieuse ou utile peut se rencontrer dans les pages inconnues d'un auteur oublié, comme ces fleurs que le voyageur découvre au milieu des landes les plus stériles.

Ce qui distingue surtout, pour nous autres Belges, ce recueil de tous les recueils qui l'ont précédé, c'est qu'une place, place trop restreinte peut-être, y est consacrée aux écrivains de notre pays. En unissant de cette manière dans son livre, aux grands noms dont s'honore la littérature française, les noms de quelques-uns de nos compatriotes, l'auteur a voulu, ainsi qu'il le dit dans sa préface, donner à son ouvrage un cachet national, et prouver que la Belgique, déjà célèbre sous le rapport des arts, pouvait espérer de le devenir un jour sous celui des lettres. Nous regrettons que M. Logé n'ait pas donné plus d'extension à la partie de son livre consacrée aux écrivains belges: parmi les noms honorables et déjà connus qui s'y trouvent, nous remarquons qu'il en manque plusieurs qui étaient dignes d'y figurer. Nous trouvons aussi, car il faut bien que la critique n'aliène pas son droit, nous trouvons que parmi les auteurs belges cités, beaucoup n'y sont, pour ainsi dire, que pour mémoire, tandis que d'autres se rencontrent à presque toutes les pages. Nous croyons que des relations de société, des nécessités de position, des liens d'amitié ou de reconnaissance, ont trop souvent guidé le jeune auteur qui, en choisissant mieux, eût plus complétement atteint le but qu'il avait en vue, c'est-à-dire de faire de son recueil un livre national. Pour en finir avec la critique, nous demanderons à l'auteur pour quel motif il a été exhumer le plus oublié des écrivains de la littérature oubliée de l'Empire? S'il voulait absolument puiser à cette source tarie, au lieu de M. de Ladoucette que ne choisissait-il du moins M. de Fontanes [1].

Parmi nos compatriotes nous avons remarqué aussi des noms que nous connaissions pour les avoir vu figurer dans l'armorial de M. d'Altenstein, sur les cartes d'invitation des soirées du

[1] M. De Ladoucette n'est pas du tout un écrivain oublié, V. dans la Revue de Liége, tom. 5, p. 607, l'article que lui consacrait encore tout récemment M. le Baron De Stassart. (*Note du Comité*).

grand monde et sur le compte rendu des courses de chevaux, mais que nous avons été fort étonnés de rencontrer à côté des noms de Bossuet, de Mirabeau, de Châteaubriand.

Malgré ces imperfections, taches inséparables d'un premier travail, l'ouvrage de M. Logé nous paraît mériter l'accueil du public. Les penseurs y trouveront un aliment substantiel; les esprits frivoles y puiseront des maximes toutes faites; les femmes y rencontreront ces pensées délicates sur l'amour, l'absence et la mort, que les femmes seules savent exprimer et comprendre. M. Logé a suivi l'ordre alphabétique pour le classement des pensées, et, autant que possible, l'ordre chronologique pour le classement des écrivains. Ainsi, par exemple, au mot *amitié*, Larochefoucauld donne le premier son opinion sur ce sentiment; puis viennent Labruyère et Fénélon; puis les écrivains du XVIIIe siècle; puis ceux du XIXe; les écrivains belges terminent la série. Ce classement a le mérite de montrer la différence qui existe, d'un siècle à l'autre, dans la manière de sentir et de définir les passions et les misères éternelles de l'humanité.

« Les amitiés renouées demandent plus de soins que celles » qui n'ont jamais été rompues. »

Ainsi parle Larochefoucauld.

« Ne laissez pas croître l'herbe sur le chemin de l'amitié. »

Telle est l'opinion de Mme Geoffrin.

« L'amour est un sentiment absolutiste où il y a toujours » un esclave; l'amitié entre sexes différents est un sentiment » constitutionnel tendant à l'absolutisme d'un côté, à la démo- » cratie de l'autre; l'amitié entre hommes est un sentiment ré- » publicain où l'égalité, la fraternité règnent; c'est le plus beau, » le plus grand des sentiments, mais aussi le plus rare dans sa » perfection et sa durée. »

Ainsi s'exprime un écrivain belge contemporain. Comparez maintenant, et voyez la différence qui existe entre le moraliste misanthrope du XVIIe siècle, la femme bel esprit du XVIIIe, et l'écrivain de notre époque qui porte, jusque dans la définition des sentiments les plus intimes, les préoccupations de la politique du jour.

Après les pensées sur l'amitié viennent les pensées sur l'amour. L'amour! ce mot qui renferme tant d'espoir à vingt ans, tant de déception à quarante! cette passion qui renaît sans cesse jeune et puissante sur les débris des générations et reste immuable quand tout change et se transforme dans le monde. Qui peut entendre prononcer son nom sans se sentir transporté, s'il est jeune, au milieu des enchantements, des joies, des enivrements de ses premiers songes; s'il est vieux, sans se rappeler, avec des larmes de bonheur, les souffrances, les tortures, les déceptions de cette chose à la fois si amère et si douce que l'on appelle aimer!

Les pensées sur l'amour sont, pour la plupart, extraites de livres composés par des femmes: M[mes] Riccoboni, Dudeffant, de Beaumont, de Staël, la princesse de Salm; en ceci l'auteur a fait preuve de tact, car les femmes seules savent peindre l'amour, cette passion de toute leur vie qui, même lorsqu'elle s'épure en se transformant en amour maternel, conserve encore chez elles quelque chose de sa jalousie et de son ardeur première.

Après avoir parlé de l'amour, cette passion de tous les siècles, arrêtons-nous un instant à la liberté, cette chimère de tous les temps. La liberté est ancienne, s'écriait M[me] de Staël, c'est le despotisme qui est moderne. Quelques siècles auparavant M. le chancelier de L'Hospital l'avait prouvé par ces nobles paroles :

« Perdre la liberté, ô bon Dieu! après elle que reste-t-il à » perdre? la liberté, c'est la vie; la servitude est la mort. »

Les Benjamin-Constant, les Foy, les Lafayette, en ont-ils jamais mieux fait l'éloge?

Après avoir parlé de la liberté et des hommes célèbres qui furent si longtemps ses soutiens en France, nous sommes naturellement conduits à citer les noms des hommes d'état, des législateurs, des publicistes belges auxquels l'auteur du *Dictionnaire de morale* a emprunté des pensées. En première ligne se présentent: M. Nothomb dont le remarquable ouvrage sur la révolution belge a été d'un si puissant secours à l'établissement de notre nationalité; M. Lebeau dont l'éloquence a forgé

une couronne ; M. Devaux auquel il ne manque que d'être né Français, pour prendre place à côté des Royer-Collard, des de Broglie, des Guizot. Nous regrettons d'avoir vainement cherché dans ce recueil le nom de M. Rogier, le plus littéraire de nos hommes politiques, lui qui a si dignement encouragé les artistes et les littérateurs pendant son court passage au pouvoir ! En revanche nous avons trouvé le nom d'un autre homme politique que nous nous attendions moins à y rencontrer ; voici la pensée qu'il a fournie :

« Les plus belles institutions, les principes les plus nobles, » les plus généreux, sont souvent compromis par l'*exagération* » qui s'attache à leurs conséquences. »

Qui a dit cela ? C'est sans doute un ministre, ou un ancien ministre, ou un candidat ministre ? Point. C'est un homme qui est fort loin du pouvoir, c'est le chef du libéralisme le plus avancé, c'est, en un mot, M. Verhaegen !

A la tête des littérateurs nationaux nous avons rencontré avec plaisir M. de Stassart, fabuliste aimable, écrivain piquant et spirituel, dont le mérite nous semble trop peu apprécié en Belgique ; M. de Reiffenberg, souvent original quand il se donne la peine de penser par lui-même ; M. Alvin, auteur de charmantes poésies ; M. Firmin Lebrun, le peintre du spirituel tableau des mœurs bureaucratiques ; et vingt noms encore, les uns déjà connus, les autres destinés à l'être. Nous regrettons de ne point y voir figurer M. Van Hasselt dont les premiers essais annonçaient un poète ; M. Weustenraad, le chantre inspiré de la vapeur; M. Robin, poète aussi, et de plus homme de style et critique remarquable.

Espérons que l'auteur aura réparé cet oubli dans la seconde édition, qui va prochainement paraître.

V. DE M....

Nous ne pouvons pas cloturer notre bulletin bibliographique de la fin de 1845 sans mentionner au moins par leurs titres, les livres reçus déjà depuis quelque temps; mais dont nous devons ajourner les comptes-rendus à l'année prochaine :

Tableau fidèle des troubles et révolutions en Flandre et dans ses environs, arrivés depuis 1500 *jusqu'à* 1585, par Beaucourt de Noortvelde, avec une introduction et des notes, par Octave Delpierre. (*Publication de la Société des bibliophiles de Mons*), 1845. Mons, Hoyois, in-8° de X et 142 pp.

La science et la foi sur l'œuvre de la création ou théories géologiques et cosmogoniques comparées avec la doctrine des Pères de l'Église sur l'œuvre des six jours, par H. B. Waterkeyn, professeur de minéralogie et de géologie à l'Université de Louvain. 1845, Liége, J. G. Lardinois, in-8° de 204 pp.

Des universités et de l'organisme des sciences universitaires considérés au point de vue théologique et dans leurs rapports avec l'État et l'Église, par F. A. Staudenmayer, professeur à la faculté catholique de théologie de l'Université de Fribourg en Brisgau, traduit et précédé d'une introduction sur les rapports de la philosophie et de son histoire avec les autres sciences, surtout avec les sciences naturelles ; par N. J. Schwartz, professeur à la faculté de philosophie et des lettres de l'Université de Liége. — Liége, Félix Oudart. 1845, in-8° de XII et 224 pp.

Nouvelle grammaire des grammaires ou analyse raisonnée des meilleurs traités sur la langue française et notamment des ouvrages de MM. Boniface, Laveaux, Lemare, Bescherelle *frères*, Dessiaux, Ch. Martin, Ed. Braconnier, Nap. Landais, Aug. Lemaire etc. ; d'après le plan et la méthode adoptés par Girault-Duvivier, ouvrage classique dans lequel a été substituée à toute discussion l'autorité de l'académie française suivant la sixième édition de son dictionnaire (1835), à l'usage des gens du monde et des établissements d'instruction, par Aug. Mauvy, professeur de belles-lettres, membre de plusieurs sociétés savantes. — Bruxelles, librairie de Deprez-Parent. 1845, in-8° de X et 428 pp.

Dictionnaire étymologique de la langue Wallonne, par Ch. Grandgagnage. Premier cahier. Liége, Félix Oudart, 1845, in-8° de IV et 86 pp.

Histoire de la langue et de la littérature provençales, et de leur influence sur l'Espagne, ainsi que sur une partie de l'Italie durant les XI[e] et XII[e] siècles, par H. De Closset, candidat en philosophie et lettres, élève de l'Université de Liége. (Mémoire qui a obtenu au concours universitaire de 1843-1844, une mention fort honorable). Bruxelles, Lesigne, gr. in-8° de 112 p.

Des chemins de fer en France ou traité des principes appliqués à leur tracé, à leur construction et à leur exploitation, 2[e] édition augmentée d'un examen comparatif de l'utilité des différentes voies de communication, d'un résumé général de l'état actuel des chemins de fer dans tous les pays de l'Europe, etc., par J. Lobet, membre de plusieurs sociétés savantes. — Paris, Parent Desbarres, éditeur, rue Cassette, 23. — 1845, gr. in-12 de 712 pp.

Nouveau système de culture spécialement composé pour la Belgique, par Maximilien Ledocte, agronome cultivateur. Liége, J. Desoer, 1845. 1 beau vol. in-8° de 442 pages, accompagné de 7 planches lithographiées.

Situation administrative et financière des Monts-de-Piété en Belgique. Nécessité et moyens de les réorganiser, par D. Arnould, administrateur-inspecteur de l'Université de Liége, etc., etc. Bruxelles 1845. 1 beau vol. in-8° de XVI et 368 pp.

J.-D. Fuss *Poemata latina*, adjectis et germanicis, græcisque non nullis partim hic denuo atque emendatiora, partim primum edita vol. 1. De germanicâ aliisque linguis latine reddita. Leodii typis Felicis Oudart, 1845 in-8° pp. XVIII et 410.

Recueil des pièces qui ont remporté des prix aux concours littéraires ouverts par la Société royale pour l'encouragement des Beaux-Arts, à Anvers en 1845. Publié par les soins de la société. 1 vol. in-8 de 204 p.

LA CHARITÉ. — AUX FEMMES

par TH. WEUSTENRAAD. (Liége, Redouté in-8°. 1845).

Quand M. WEUSTENRAAD eût publié l'année dernière son HAUT-FOURNEAU, tout en applaudissant avec la foule aux grandes images à l'aide desquelles il éblouissait pour la seconde fois nos regards surpris, après le grand succès de son REMORQUEUR, nous éprouvions pourtant une sorte de regret de le voir abandonner en quelque sorte le culte des choses de l'esprit pour l'adoration de la matière, le domaine du sentiment pour la recherche des phénomènes qui se manifestent avec plus de bruit, plus d'éclat, mais qui ne nous semblaient pas suffisants toutefois pour absorber entièrement un si beau talent poétique. C'est timidement néanmoins et retenus par la crainte de troubler des applaudissements auxquels nous nous étions joints nous-même avec plaisir, que nous exprimions le désir de voir M. Weustenraad revenir à des tons plus doux. « Qu'il rentre » maintenant, disions-nous, dans le domaine inépuisable des » produits de l'intelligence et des inspirations du cœur, et son » talent continuera, nous n'en doutons pas, à nous étonner » autant en nous intéressant davantage .

Nous avons éprouvé avec joie un sentiment précurseur de ce retour souhaité, lorsque tout récemment nous l'avons vu réclamer avec chaleur les droits et le titre de vrai poëte pour l'auteur d'ANDRÉ CHÉNIER et des FANTAISIES. La manière dont il exprimait sa sympathie pour celui de tous nos jeunes poëtes qui manie le plus naturellement le langage du cœur, avait quelque chose de si franc et, si on peut le dire ainsi, de si spontané, qu'on y reconnaissait aisément un artiste parlant de son art et même, à ce qu'il nous semblait, de la branche de l'art qu'il sentait le mieux. Nous ne nous trompions pas : les stances sur la charité sont venues confirmer pleinement ces heureux pres-

[1] REVUE DE LIÉGE, Tom. 3, p. 241.

sentiments et quoiqu'un grand nombre de nos journaux se soient empressés de les reproduire, nos lecteurs ne pourront nous savoir mauvais gré de déroger à la règle qui nous interdit la reproduction de pièces imprimées déjà, pour placer ici la plus grande partie de celle que tout le monde voudra savoir par cœur.

A. Jos.

La Charité.

Femmes! l'hiver est là dans toute sa tristesse,
Ramenant avec lui ces longs jours de détresse
Qui répandent le deuil sous plus d'un toit glacé :
Le Pauvre attend quelqu'un pour sauver sa famille;
A son foyer muet plus de rayon qui brille,
Le pain a disparu, le travail a cessé.

Ah! ne démentez pas votre haute origine.
Au nom des jours heureux que le sort vous destine,
Au nom des dons promis et des bienfaits reçus,
Accordez au Malheur l'appui qu'il vous demande;
Hâtez-vous, il est temps, d'apporter votre offrande
A ceux que Jésus-Christ appelait ses Élus.

Mais ne vous flattez pas, Femmes au cœur sincère,
De remplir dignement votre saint ministère,
En jetant une obole au tronc de la pitié.
Pour répartir votre or, il faut des mains bien pures.
Parfois en s'écoulant par des routes obscures,
Loin de votre œil distrait il s'en perd la moitié.

Ne croyez pas non plus que ce tribut si tendre,
Imposé par un Dieu qui saura vous le rendre,
Soit payé, tôt ou tard, au gré de ses désirs,
Par quelques faibles dons presque toujours stériles,
Pendant les soirs d'hiver, recueillis dans nos villes,
Aux portes des salons consacrés aux plaisirs

Savez-vous que le Pauvre, à l'aspect de vos fêtes,
A l'éclat des joyaux qui brillent sur vos têtes,
Sur vos seins, à vos bras, sur vos robes de bal,
Par un retour poignant sur sa propre misère,
Trouve son pain plus dur, sa coupe plus amère,
Et succombe, plus vite, à l'empire du mal?

Savez-vous que, la nuit, s'il rentre en sa demeure,
Heurtant sur son grabat une femme qui pleure,
De pauvres enfants nus qui lui disent : J'ai faim;
Il lui faut un cœur fort, un courage sublime
Pour pardonner au Riche, et résister au crime
Qui lui dit, à son tour : Viens, suis-moi, j'ai du pain!

Femmes, n'aggravez pas des maux trop grands peut-être.
Soyez bonnes pour lui, soyez fières de l'être,
Mais bonnes par amour, et non par vanité.
Femmes! la Pauvreté, c'est une chose auguste;
Offrez, avec respect, le denier d'or du juste,
Et ne profanez pas la sainte charité.

Ne versez pas vos dons en des mains étrangères,
Faites le bien par vous, comme l'ont fait vos mères;
Il n'est point de devoir et plus noble et plus doux.
Le bien, semé sans bruit, ne tarde pas d'éclore,
Qu'importe à votre cœur que le monde l'ignore!
Il est quelqu'un là haut qui le saura pour tous.

Allez trouver le Pauvre, allez le voir vous-mêmes.
Faites taire sa haine et cesser ses blasphèmes,
Portez lui le froment, l'huile, le vin, le miel;
Réchauffez dans vos bras les enfants sans familles,
Sauvez la vie aux fils, l'honneur aux jeunes filles,
Parlez leur de Marie, et montrez leur le ciel.

Ah ! celles-ci, surtout, protégez-les, ô Femmes !
Purifiez ces cœurs et rachetez ces âmes,
Si vous voulez, plus tard, mères jeunes encor,
Que l'ange aux yeux d'azur qui veille sur l'enfance,
De vos filles, un jour, protége l'innocence,
Et touche leurs fronts nus avec sa palme d'or.

Toujours le pauvre en vous a mis ses espérances.
Par vos propres douleurs instruites aux souffrances,
Vous savez, mieux que nous, en arrêter le cours.
La voix de l'homme effraie et la vôtre console.
Souvent de votre bouche une simple parole
A guéri plus de maux que tous nos vains discours.

Femmes, quand vous irez dans ces réduits humides
Où l'indigence, en pleurs, vous tendra ses mains vides,
Vous sentirez trembler et fléchir vos genoux ;
Votre œil se troublera devant ce tableau sombre ;
Ne fuyez pas, restez, n'ayez pas peur de l'ombre ;
Votre cœur vous éclaire, et Dieu marche avec vous.

Sans doute, il vous faudra subir bien des tortures,
Poser vos chastes doigts sur d'immondes blessures,
Braver un air mortel qui révolte les sens,
Regarder à vos pieds se traîner la vieillesse,
Entendre autour de vous bien des cris de détresse:
Sans oser quelquefois en pénétrer le sens ;

Mais aussi, croyez-moi, quand, sur vos mains tremblantes,
Vous sentirez tomber quelques larmes brûlantes,
Pleurs d'une mère, hélas ! qui se voyait mourir ;
Quand, debout, le front nu, l'œil humide de joie,
Remerciant enfin CELUI qui vous envoie,
Le père élèvera la voix pour vous bénir ;

Quand vous verrez l'aïeule, en s'éveillant d'un rêve,
Demander, pauvre aveugle, au fils qui la soulève,
Si c'est un ange, un Dieu, qui vient les consoler,
Et les petits enfants, surpris de leurs richesses,
Sur vos bras maternels sourire à vos caresses,
Et vous tendre leur joue en craignant de parler;

Ah! dans un tel instant, ô Reines de la terre,
Votre saint dévoûment recevra son salaire,
Vous verrez s'accomplir votre plus noble vœu :
Un immense bonheur inondera votre âme,
Et le cœur en extase, et le regard en flamme,
Vous direz : Oh! merci, merci, merci, mon Dieu !

Femmes, de ces jours d'or parez votre jeunesse;
Mais hâtez-vous, allez, allez, le danger presse;
Le Pauvre ne peut pas attendre le printemps :
Il n'en est pas pour lui dans son morne royaume;
Ainsi que dans son cœur, sous son abri de chaume,
L'hiver, si court pour vous, l'hiver règne en tout temps,

Femmes, pitié pour lui! prévenez sa ruine.
Quels que soient les autels où votre front s'incline,
Quel que soit le symbole adopté par la Foi,
Les hommes sont jugés tous par le même arbitre,
Tous n'ont pour s'éclairer qu'un seul et même titre :
Cet arbitre, c'est Dieu; ce titre, c'est sa loi;

Loi sainte que les Rois n'ont pu fausser encore,
Que la raison admire et que le cœur adore,
Impérissable loi de la fraternité,
Loi que choisit le Christ pour base de son temple,
Et dont le dogme pur, proclamé comme exemple,
Se résume en deux mots : Amour et Charité.

Femmes, sachez remplir les devoirs qu'elle impose.
Pour faire des heureux, il faut si peu de chose!
Une obole à la mère, un sourire à l'enfant,
Quelquefois au vieillard un manteau pour l'orage,
Quelquefois moins encor selon la force et l'âge.....
Le Pauvre a-t-il, hélas! le droit d'être exigeant?

Femmes, la vie en vous coule ardente et splendide.
Le sort vous a donné, sans se montrer rigide,
Aux unes la richesse, aux autres la beauté;
Souvent même ces dons, par un doux assemblage,
Eclatent réunis sur vos fronts sans nuage,
Rehaussés noblement par l'auguste bonté.

Mais, dans son vol errant, la fortune infidèle
Peut vous abattre, un jour, d'un seul coup de son aile,
Et vous abandonner pour ne plus revenir;
Le temps, l'infirmité, le chagrin, la vieillesse,
Tout en vous apportant leur pieuse sagesse,
Flétriront vos attraits si prompts à se ternir.

Reines de notre Eden, pour braver leur puissance,
Faites-vous aujourd'hui sacrer par l'indigence,
Faites couler sur vous ses pleurs à flots pressés;
Et vous refleurirez aussi riches que belles:
Riches du saint trésor de vos vertus nouvelles,
Belles de tout l'éclat de vos bienfaits passés!

TH. WEUSTENRAAD.

CHANSONS par ANTOINE CLESSE. Mons, typographie de Ve A. Lelouchier. — 1845. In-18 de 122 pp.

Enfants roses et joufflus
Dansez, pour fêter saint Pierre,
Au vieux rondeau populaire
Les hommes ne dansent plus.
Enfants joufflus
Dansez pour fêter saint Pierre ;
Enfants joufflus
Les hommes ne dansent plus.

Hélas non : les hommes ne dansent plus; mais ils ne chantent plus guère non plus, surtout des chansons, de vraies chansons, comme on en faisait jadis au bon temps de Panard, voir même encore sous feu Desaugiers avant qu'il se crût obligé de faire de la politique en vaudeville. Serait-il vrai que M. ANTOINE CLESSE eût fait un recueil de chansons proprement dites? Nous connaissions déjà de lui, de très-jolis couplets A SA PETITE MARIE :

Petit enfant le printemps va renaître
Déjà l'oiseau reprend ses chants joyeux, etc. [1].

Mais si ces couplets sont pleins de grâce, ils ont un charme mélancolique qui peut bien appartenir à la Romance, non à la chanson. Il en est de même de ses stances à la petite fille de Madame de B. de Louvain [2]. Nous connaissions aussi ses fables un peu épigrammatiques il est vrai, dans le genre de celles d'Arnault : *Le Philosophe et la mouche*, et *La Bougie* [3]. Tous les lecteurs et surtout les collaborateurs de la REVUE DE LIÉGE se souviennent aussi de cette chaleureuse et brillante paraphrase du chant d'EDOUARD WACKEN, *Pourquoi n'aurions-nous pas de lyre?* [4]. Mais heureusement, dirons-nous cette fois :

Ce ne sont pas des chansons que cela !

[1] REVUE DE LIÉGE, Tom. 1er, p. 417.
[2] REVUE DE LIÉGE, Tom. 2, p. 208.
[3] Ibid. Tom. 2, p. 100.
[4] Ibid. Tom. 3, p. 470.

A la vérité, il nous avait aussi donné ses couplets à son père ancien maître armurier au 15e de ligne sous l'Empire, sur l'air si connu, *Te souviens-tu?* Ici, et comme cela devait être, d'après la nature du sujet, c'est le ton noble et ému tout-à-la-fois, du chant guerrier, longtemps après la victoire : il y a là un reflet de la couleur, un écho de la sensibilité de Béranger :

Repose en paix, vieux soldat du colosse!
Du monde un jour ton nom disparaîtra :
Repose en paix, ton fils peut sur ta fosse
Bénir ton nom que nul ne maudira [1].

Enfin *Jean qui pleure et Jean qui rit* [2], et le *Phrénologiste* [3] sont pourtant deux pièces où la bonhomie et le laisser-aller de l'expression offrent assez fréquemment l'espèce de contraste que l'on se plait à rencontrer dans la chanson avec la malice de l'intention et le piquant de l'idée rendue. Dans ses couplets à M. Dufau, notre collaborateur, nous apprend qu'il continue à exercer l'état de son père : il s'adresse à un professeur de littérature du collége de Mons qui avait dit en chaire devant tous ses élèves, que M. Clesse ferait mieux de travailler à ses fusils que de s'occuper de poésie.

Grand professeur votre critique amère,
Part cependant d'un cœur vraiment chrétien ;
En me raillant du haut de votre chaire
A votre nom vous attachez le mien. (*bis*).
Dieu! quel honneur! à peine j'ose y croire :
Tant de lauriers sont semés sous vos pas!
Je fais des vers sans prétendre à la gloire,
Grand professeur, ne m'illustrez donc pas.
Professeur ne m'illustrez pas.

[1] Revue de Liége, Tom. 3, p. 136.
[2] Ibid. ib. p. 345.
[3] ib. ib. p. 534.

Voici le dernier couplet :

Le jour parait... et je laisse ma plume.
Il me restait tant à vous dire.... Enfin,
Si j'oubliais mon étau, mon enclume,
Bientôt hélas, je tomberais de faim.
De vos conseils sans perdre la mémoire,
Ce soir encor je chanterai tout bas.....
Je fais des vers sans prétendre à la gloire,
Grand professeur, ne m'illustrez donc pas.
Professeur ne m'illustrez pas.

Ailleurs il répond à des gens qui assuraient qu'il n'était pas l'auteur de ses vers :

Que dirait-on si ma voix plus sensée
Aux champs de gloire enlevait un laurier,
Lorsque l'on croit que ma faible pensée
Ne peut sortir du cœur de l'ouvrier ?
— On aura dit : « l'ouvrier est poète. »
Soudain des voix auront répondu : « Non,
» Son bras travaille... et son âme est muette.
— J'en ris, amis, devais-je avoir un nom ?

Ailleurs encore voici comme il repousse d'amères censures :

Pauvre ouvrier, je laisse la colère
Frapper mes chants que l'honneur inspira :
Que suis-je ? — un flot du torrent populaire ;
— Gouffre sans fond, l'oubli m'engloutira !
Mais au pays l'auteur qui se dévoue
Sait ennoblir sa médiocrité....
Le trait méchant qu'on trempe dans la boue
Salit toujours la main qui l'a jeté.

Hâtons-nous de le dire : nous aurions beau chercher, nous

trouverions bien encore quelques couplets assez malins, tels que ceux-ci du *Revenant* :

Du ciel j'ai pris congé
Pour voir ce monde
O surprise profonde
Je n'y trouve rien de changé.

Le grand, le verre en main,
A l'humble humain
Promet merveille :
Sa bonté de la veille,
Il en rougit le lendemain.

L'homme croit au progrès
A ses succès,
A sa lumière,
Mais s'il quitte une ornière
Celle qu'il creuse est tout auprès.

Mais en général, il y a dans le recueil de M. Antoine Clesse mieux que des chansons, c'est-à-dire qu'il y a autre chose et que cette autre chose est d'un genre plus relevé, il faut bien trancher le mot, plus noble que la chanson, dont nous sommes pourtant bien loin de faire fi. Ce sont de grandes et généreuses pensées qui germent habituellement dans la tête de l'armurier, tandis que son bras est occupé du soin de polir ou de tremper l'acier. Il se raille doucement lui-même; mais il se caractérise quand il dit :

Et cependant ma voix est la voix solitaire
Du tout petit oiseau par un souffle emporté.
Et, sans que l'homme enfin s'en doute sur la terre,
Mon cœur avec transport aime l'humanité.

Il a soin d'ajouter immédiatement :

Mais pour le monde entier si mon âme attendrie
Ose rêver tout haut un éternel beau jour,
Elle chérit le coin que l'on nomme patrie
Comme l'oiseau le nid que lui forma l'amour.

Tels sont en effet les sentiments qui animent presque toutes ces petites compositions poétiques qui nous sont offertes sous la dénomination trop modeste de chansons.

On n'a jamais tant parlé de croyance
Que dans ce siècle où chacun croit si peu,

dit-il dans une pièce intitulée *Pauvre et Riche*. Pour lui, il n'est pas sceptique, et volontiers on accepte ses croyances comme sincères.

Oui je sais peu ; mais je sens et j'espère
Malgré les traits du sceptique moqueur;
L'homme sans foi doit blâmer ou se taire,
L'homme qui croit a des chants dans son cœur.
Lorsque j'exprime une douce croyance
Elle remplit mon âme en l'élevant :
Le sentiment c'est ma seule science....
Non, non, messieurs, je ne suis pas savant.

Je vois les fleurs éclore sur ma route
Sans y fouiller d'une indiscrète main;
Si le savoir est le chemin du doute,
Oh! l'ignorance est un plus doux chemin.
Je crois encor quand la fleur est flétrie,
Que son parfum comme une âme d'enfant
Remonte au ciel sa première patrie;
Non, non, Messieurs, je ne suis pas savant.

Je fuis les gens au grave caractère,
Qui vont raillant la joie et les amours;
Et qui, le front incliné vers la terre,
Pensent sans cesse.... et se taisent toujours.
Aux blonds enfants je me plais à sourire;
Dans cette vie où nous pleurons souvent,
Je crois encor qu'on peut aimer et rire....
Non, non, Messieurs, je ne suis pas savant.

Mais il faudrait transcrire tous les couplets. Je passe, pour pouvoir en citer de la pièce intitulée : *L'anniversaire*.

De peu d'auteurs je suis ici l'émule,
Chanter sa femme, oh! c'est presque un travers;....
L'amour jamais ne craint le ridicule!
Il m'est si doux de t'adresser des vers.

J'ai cru longtemps une douce chimère
Ce bonheur vrai qui nous fuit trop souvent:
Mais je comprends aujourd'hui qu'une mère
Peut voir le ciel dans les yeux d'un enfant.
Aux orgueilleux qui doutent dans nos fanges
Montre ta fille! Aussitôt les pervers
Ne nieront plus l'existence des anges....
Il m'est si doux de t'adresser des vers.

Cent fois heureux, l'homme simple et tranquille
A qui l'amour verse à flots ses trésors ;
Tout est bonheur dans son riant asile :
Malheur à lui s'il le cherche en dehors !
Il pousse en vain sa course vagabonde,
Sans l'amour pur tous les lieux sont déserts:
Mon humble toit, pour moi, voilà le monde!...
Il m'est si doux de t'adresser des vers.

Voulez-vous de plus grandes images, des accents plus fiers, quelque chose de plus énergique? écoutez cette strophe de la pièce intitulée *les Cendres de Napoléon*.

Trois fois salut, ô puissante Angleterre,
Qu'on vit pâlir quand la France brillait;
Ta large main aux regards de la terre,
Vient de laver le sang qui te souillait!
La France enfin que l'on voyait descendre
Veuve du bras qui la faisait monter,
Va regrandir à genoux sur sa cendre...
Béranger va chanter.

Nous ne pouvons résister au plaisir de reliro encore quelques-unes des stances à son ami Norbert Joseph Page, jeune statuaire qui a fait le buste du père d'Antoine Clesse :

C'est mon père, c'est lui, je le vois, il existe !
En un jour l'amitié de toi fit un artiste!
C'est que tu le vis tant de fois
Alors qu'il me parlait du temps de la vendange
Et que du sol natal il faisait la louange...
Il me semble entendre sa voix.

Puis il redit dans une touchante prosopopée, comment son père rappelait les doux passe-temps de sa jeunesse, et comment il se faisait une douce espérance de montrer lui-même à son fils les lieux dont le souvenir avait tant de charmes pour lui... et le poëte reprend en finissant :

Mort... Mais dans ce portrait dont tu me fais hommage
Ton talent à mes yeux a rendu son image;
Ainsi laisse-moi te bénir.
C'est mon père, c'est lui, je le vois, il existe!
— L'avenir appartient à tous les cœurs d'artiste :
Va, tu peux croire en l'avenir.

Nous ne pousserons pas plus loin nos citations. C'en est assez pour donner une idée de la composition de ce gracieux petit recueil que son format rend très-propre à être donné en étrennes. Il sera recherché avec empressement par le petit nombre d'amateurs délicats qui trouvent encore du charme à voir exprimer naturellement, en vers faciles et harmonieux, ces sentiments nobles ou doux qui formeront éternellement le fond inépuisable de la vraie poésie.

Al. Jos.

POESIES.

UNE SCÈNE DE FAUST,

d'après GOETHE.

(La rue, devant la porte de Marguerite.)

FAUST, MÉPHISTOPHÉLÈS.

FAUST.

Vois-tu sur les vitraux de la demeure sainte
De la lampe sacrée étinceler les feux,
Et d'instant en instant pâlir?.. Elle est éteinte !
Les ombres de la nuit enveloppent ces lieux,
Et mon âme et le ciel s'obscurcissent ensemble.

MÉPHISTOPHÉLÈS.

Moi, je deviens langoureux ; je ressemble
Au petit chat qui d'un air patelin,
Le long des toits en tapinois se traîne ;
En ce moment je me sens tout benin,
Tout vertueux, et je convoite à peine
Le bien d'autrui, la fille du voisin :
Mais le sabbat dont la nuit est prochaine
Eveille en moi quelque désir malin.
Bah ! Là du moins on sait pourquoi l'on veille.

FAUST.

Aux entrailles du monde as-tu pris mon trésor?

MÉPHISTOPHÉLÈS.

Tu peux offrir à ta jeune merveille
Cette cassette où le soir même encor
J'ai vu briller d'honnêtes florins d'or.

FAUST.

Eh quoi ! pas un anneau qu'à son doigt elle pose,
Une parure enfin que je lui porterais ?

MÉPHISTOPHÉLÈS.

J'ai vu briller là dedans quelque chose
Comme un bandeau de perles à peu près.

FAUST.

C'est bien ; il répugnait à ma délicatesse
D'aller sans un cadeau visiter ma maîtresse.

MÉPHISTOPHÉLÈS.

Peste ! à vos yeux, est-ce un si grand malheur
D'avoir gratis les faveurs de la belle ?
— Ma foi ! tandis que le ciel étincelle
D'étoiles d'or, soyons de belle humeur :
D'un vrai chef-d'œuvre il faut qu'on vous régale ;
Je vais chanter une chanson morale
Pour achever de séduire son cœur.
(Il chante en s'accompagnant de la guitare.)

Le tendre amant
Qui chante, ment
Comme un serment ;
Catherine l'écoute.
Tu le suivras,
Tu reviendras,
Et tu perdras
Ta vertu sur la route.

L'amant moqueur
Prend votre cœur

Et court, vainqueur,
A d'autres épousailles.
Pour votre bien,
N'accordez rien
Qu'en tenant bien
L'anneau des fiançailles.

VALENTIN

Soldat, frère de MARGUERITE, se montrant.

Ha! viens-tu tendre ici tes lacs,
Oiseleur au chant lamentable?
Par l'élément! tu te tairas,
Maudit marchand de mort aux rats!
Au diable la guitare! Au diable
Le chanteur après l'instrument!

MÉPHISTOPHÉLÈS.

Il a brisé ma guitare, cet âne.

VALENTIN.

Et je vais te rompre le crâne.

MÉPHISTOPHÉLÈS, tirant son épée, à FAUST.

Holà, docteur! à mon commandement,
Flamberge au vent, comme un soldat fidèle!
Sans reculer, morbleu! d'une semelle,
Ferme, poussez! je pare seulement.

VALENTIN.

Pare cette botte mignonne!

MÉPHISTOPHÉLÈS.

Et pourquoi pas?

VALENTIN.

Cette autre?

MÉPHISTOPHÉLÈS.

Aussi.

VALENTIN.

Eh bien! que veut dire ceci?
Je combats le diable en personne!
J'ai le bras perclus et brisé.

MÉPHISTOPHÉLÈS, à FAUST.

Pousse!..

VALENTIN.

Oh!...

(Il tombe.)

MÉPHISTOPHÉLÈS.

Voilà le rustre apprivoisé.
Pour nous, fuyons de peur d'autres surprises:
Déjà s'élève un cri de meurtre au loin.
J'aurais pour moi la police au besoin,
Mais je suis mal avec la cour d'assises.

MARTHE, à la fenêtre.

Dehors! dehors!

MARGUERITE, à la fenêtre.

Eclairez-nous!

MARTHE, de même.

J'entends un bruit de fers, des cris, des coups.

PEUPLE.

Un homme est étendu par terre.

MARTHE, sortant de la maison.

Les meurtriers ont-ils fui, croyez-vous?

MARGUERITE, sortant de la maison.

Qui git là?

PEUPLE.

Le fils de ta mère.

MARGUERITE.

Dieu tout-puissant! quelle misère!

VALENTIN.

Je meurs! oui, je meurs; en effet,
C'est bientôt dit, c'est plus tôt fait.
Que faites-vous toutes, ô femmes!
Pourquoi ces hurlements d'effroi?
Trève à vos plaintes, bonnes âmes;
Approchez-vous, écoutez-moi.
(*Tous l'entourent.*)

Marguerite! jeune et novice,
Tu n'as point l'adresse du vice.
Pour moi, je te parle en ami:
En toi la pudeur est tuée;
Tu n'es qu'une prostituée,
Ose ne pas l'être à demi.

MARGUERITE.

Quels mots cruels! Ciel, ciel, mon frère!

VALENTIN.

Le ciel ici n'a point affaire.
Ce que tu voulus se fera,
Il en sera ce qui pourra.
Tu prends un seul amant dans l'ombre,
Un autre, un troisième viendra,
Et toujours augmentant le nombre
La ville entière y passera.

Lorsque la honte est née à peine,
Devant le monde elle s'enfuit,
Et sa main sur son front ramène
Le voile sombre de la nuit;
Pour l'étouffer on la poursuit :
Elle grandit; on la promène
Au jour, à la face des cieux ;
Elle marche alors nue et fière
Sans être plus belle à nos yeux.
Plus son visage est odieux,
Plus elle cherche la lumière.

D'ici je vois à ton aspect,
Courtisanne ! tout homme honnête
Passer vite en tournant la tête,
Comme auprès d'un cadavre infect.
Si son regard sur toi s'arrête ,
Sous le mépris qu'il dardera
Le cœur soudain te faillira !
Tu n'oseras plus le dimanche
Te parer de ta chaîne d'or,
Puis à l'autel briller encor
Dans une collerette blanche,
Ni dans le bal prendre l'essor!
Tu chercheras un coin bien sombre
Pour te dérober au mépris,
Et tu t'accroupiras dans l'ombre,
Au milieu des êtres flétris ,
Chez les rebuts de notre race !
Car si Dieu là-haut te fait grâce ;
Sur la terre je te maudis !

MARTHE.

Qu'il recommande à Dieu son âme, avant qu'il meure !
Veut-il donc amasser des péchés à cette heure?

VALENTIN.

Honte à toi, spectre décharné,
Conseillère d'ignominie !
Ah ! si ce bras t'avait punie
Le ciel m'aurait tout pardonné.

MARGUERITE.

Mon frère ! ô jour infortuné !

VALENTIN.

De l'honneur en quittant la trace,
Tu m'as donné le coup de grâce.
Pleure, oui ! pleure sur ton éclat !
Moi je vais par la tombe noire
Rendre à Dieu, pure et dans sa gloire,
L'âme d'un brave et d'un soldat.

(*Il expire.*)

EDOUARD WACKEN.

—

L'OBSTACLE.

Fable.

Toute loi me paraît bien difficile à faire !
Un obstacle imprévu, (dès longtemps médité),
Le feu roulant parlementaire,
Un amendement adopté,
Font à la pauvre loi dire tout le contraire
Du projet d'abord présenté.

Traînant avec effort une lourde voiture,
Sur un chemin glissant un fort cheval montait.
Par ses jurons, car tout charretier jure,
Par ses gestes surtout celui-ci l'excitait.

Voilà que tout-à-coup la voiture s'arrête,
Le cheval ne veut plus marcher.
Sur les flancs de la pauvre bête
Un coup de fouet allait sans doute se détacher,
Quand notre conducteur aperçoit une pierre
Barrant les trois quarts de l'ornière.
Le cheval essoufflé, tout trempé de sueur,
Sur ses jarrets tremblants se roidissait de peur :
Mais la pierre fit son miracle,
La déplacer fut bientôt fait ;
Devant la roue elle était un obstacle,
Derrière, elle fut un bienfait.

Frédéric Rouveroy.

—

LES DEUX CHASSEURS.

Fable.

Deux chasseurs pour l'affut partirent un beau soir,
La neige couvrait la campagne.
L'un était déjà vieux ; celui qui l'accompagne
Est un jeune-homme ardent et plein d'espoir :
Je vais vous mettre à la meilleure place,
Lui dit son compagnon, mais tenez-vous bien coi ;
A l'affut le silence est la première loi.
Celui-ci n'en tient compte, et, dès qu'un lapin passe,
Il se lève, tire au hasard,
Et les coups de fusil au loin se font entendre.
Arrive enfin le moment du départ.
L'autre avait attendu ; car pour qui sait attendre,
Tout vient à point, le proverbe le dit,
Et le vieux chasseur attendit ;
Il revint au logis la carnassière pleine,
Le plus jeune en fut pour sa peine,
L'impatience le perdit.

Souvent ainsi de par le monde ;
On veut hâter l'événement ;
A des vœux avortés, loin qu'un succès réponde,
Avec l'espoir il s'enfuit prestement.
En tout il faut attendre le moment.

LE MÊME.

QUATRAIN.

Gogo, qui n'avait rien, s'est fait millionnaire,
Mais il n'est pas content, dit-on.
— Voyez-vous le gourmand ! — Gogo, c'est trop vulgaire,
Quand on a fait fortune, il faut se faire un nom.

LE MÊME.

—

AUTRE.

Le riche est accueilli, l'or est partout de mise,
Chacun le prône à différent degré,
Et rien ne donne un air plus assuré
Que la fortune... ou la sottise.

LE MÊME.

—

AUTRE.

Lorsque les grands dans un festin splendide
Sont entourés de coupes, de plats d'or,
Du pauvre un plat d'argile est l'unique trésor,
Même assez souvent il est vide.

LE MÊME.

TABLE

DES

MATIÈRES DU TOME QUATRIÈME.

HISTOIRE NATIONALE.

BIOGRAPHIE.

OUVRAGES DONT IL A ÉTÉ RENDU COMPTE.

ANALYSE CRITIQUE DES RECUEILS PÉRIODIQUES.

POESIES.

BEAUX-ARTS.

MÉLANGES.

HORTICULTURE.



